BIBLE
DU
CENTENAIRE
I
LA
LOI

BIBLE
DU
CENTENAIRE
II
LES
PROPHÈTES

BIBLE
DU
CENTENAIRE
III
LES
ÉCRITS

BIBLE
DU
CENTENAIRE
IV
NOUVEAU
TESTAMENT

L'ANCIEN TESTAMENT

TRADUCTION NOUVELLE

D'APRES LES MEILLEURS TEXTES

AVEC

INTRODUCTIONS ET NOTES

TOME III

LES ÉCRITS

SOCIÉTÉ BIBLIQUE DE PARIS

54, RUE DES SAINTS-PÈRES, 54

1947

LES ÉCRITS

Nous avons dit ailleurs (tome I, p. x et xi) le nécessaire sur la formation de cette troisième partie du canon de la Bible hébraïque. On la désigna d'abord par la formule « les autres écrits des pères », puis, par abréviation, on l'appela « les écrits », en hébreu *Ketoubim*, ou, d'un terme grec, « les hagiographes ».

Elle comprend d'abord les trois grands livres poétiques des Psaumes, des Proverbes et de Job, puis « les cinq rouleaux » (cinq petits ouvrages lus aux principales fêtes juives : Cantique, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste, Esther), enfin les trois livres de Daniel, d'Esdras-Néhémie et des Chroniques.

LES PSAUMES

I. — NOM, CONTENU ET DIVISIONS DU RECUEIL

Titres du livre. Le recueil est, dans la Bible hébraïque, intitulé *tehillîm*, pluriel de *tehillâ*, « louange », titre qui ne convient qu'à une partie des pièces réunies ici ; car la plupart d'entre elles ne rentrent pas dans la catégorie des chants de louange proprement dits ou hymnes.

Dans les manuscrits de la Bible grecque on lit en tête de l'ouvrage : *Psaumes (psalmoï)* ou *livre des Psaumes* ou *Psautier*. Ce dernier terme désignait originairement un instrument à cordes, le *psaltêrion*; le *psalme* (psaume) devait donc être proprement un cantique chanté avec accompagnement d'instruments à cordes, définition qui convient sans doute à la majorité des pièces du recueil, bien que le mot hébreu correspondant, *mizmôr*, ne figure que dans l'en-tête de 57 d'entre elles.

Nombre des Psaumes. Le Psautier, dans la Bible hébraïque, comprend 150 pièces. La version des Septante en a un 151ᵉ. Elle diffère de plus de l'édition massorétique dans la façon de séparer les psaumes les uns des autres : elle réunit en un seul, — et non sans raison, — les Psaumes 9 et 10 de l'hébreu et de même — à tort — les Psaumes 114 et 115. Elle coupe, au contraire, en deux le Psaume 116 et le Psaume 147 des Massorètes. Il en est résulté que les Psaumes 10-146 de l'hébreu — et de la plupart des traductions françaises — portent d'autres numéros d'ordre dans la version grecque, dans la Vulgate et dans beaucoup de traductions catholiques.

Les cinq livres des Psaumes. Le Psautier est actuellement divisé en cinq sections terminées chacune par une doxologie, c'est-à-dire par une formule liturgique du genre de celle-ci : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, d'éternité en éternité ! Amen, Amen ! » (41, 14). La première de ces sections comprend les Psaumes 1-41, la deuxième 42-72, la troisième 73-89, la quatrième 90-106, la cinquième 107-150.

Il n'est pas probable que ces cinq « livres » aient tous existé à une certaine époque à l'état de collections indépendantes. La coupure entre le deuxième et le troisième est assez artificielle et celle qui sépare le quatrième du cinquième l'est plus encore : elle tombe entre deux des Psaumes accompagnés de la formule « Alleluia ».

Le Psautier actuel paraît avoir été constitué par la réunion de trois grands recueils seulement : l'un comprenant le premier livre, un autre le deuxième et le troisième, le dernier le quatrième et le cinquième. La division en cinq n'est attestée qu'à partir du IIᵉ siècle de notre ère. Il est sûr, en tout cas, que les psaumes formant le deuxième et le troisième livres actuels (42-89) ont, à un certain moment, constitué un ouvrage à part. On remarque, en effet, que Dieu y est avec prédilection appelé *èlohim* (¹), tandis que dans le reste du Psautier il est presque toujours nommé Yahvé : on relève dans les Psaumes 42-83 *206 èlohim* contre *43 Yahvé*, alors que dans le reste du recueil on rencontre seulement *29 'èlohim* pour *640 Yahvé*. Cette préférence marquée dans les Psaumes 43-83 pour le nom d'*èlohim* ne remonte pas aux auteurs mêmes des pièces réunies ici, car l'un des psaumes du deuxième livre (le 53ᵉ), où Dieu est toujours appelé *èlohim*, se retrouve dans le premier livre (Ps. 14); et ici Dieu est nommé *Yahvé* quand le contexte le demande. Il est clair que c'est un reviseur qui a, après coup, substitué le nom commun « Dieu » au nom propre du Dieu d'Israël, vocable sacré que les Juifs de son temps s'interdisaient de prononcer et que notre

(¹) Sauf dans les Psaumes 84-89, qui forment un appendice ajouté sans doute après coup.

scribe, par un scrupule supplémentaire, évitait même d'écrire. Il a fait cette substitution de façon si mécanique qu'il a abouti à des formules incorrectes ou insolites (voy. Ps. 42, 3; 43, 4; 45, 7 et les notes).

Petites collections antérieures. Ces trois grands recueils ont été eux-mêmes constitués par la réunion de collections antérieures de dimensions plus restreintes. Plusieurs de ces groupes sont encore reconnaissables dans le livre actuel :

1° Du Psaume troisième au quarante et unième il y a une série de pièces qui portent toutes l'indication « à David », sauf le Ps. 10, indûment séparé du neuvième, avec lequel il forme un même acrostiche sur l'alphabet, et le trente-troisième, ajouté peut-être après coup et qui, du reste, dans la version grecque, a aussi l'en-tête « à David » ;

2° Les Psaumes 51-72 forment une seconde collection dont le titre nous a été conservé ; on lit, en effet, après le Psaume 72, cette petite note : « fin des prières (G : des hymnes) de David, fils d'Isaï ». Ces psaumes, eux aussi, portent tous la mention « à David », sauf le soixante et onzième (du moins dans l'édition massorétique) et le soixante-douzième, en tête duquel on lit : « à Salomon » ;

3° Les psaumes « à Asaph » (50 et 73-83), actuellement séparés en deux groupes par le bloc de la seconde série des psaumes de David, ont dû former anciennement un recueil à part ;

De même 4° les psaumes « aux fils de Coré », aujourd'hui répartis en deux sections, d'une part un groupe compact (Ps. 42-49), de l'autre quelques pièces (84, 85, 87 et 88) disséminées dans l'appendice qui suit les psaumes d'Asaph ;

5° Les psaumes « à Hémân » (un fils de Coré, d'après les Chroniques) et « à Étân » (88-89) ;

6° Les psaumes 93-99 ont dû former un tout indépendant. On pourrait les appeler les psaumes du règne de Dieu : ils célèbrent l'avènement de Yahvé à la royauté ;

7° Vers la fin du recueil canonique on rencontre une série de pièces accompagnées de la formule *hallelouyah*, dont nous avons fait *alléluia* et qui signifiait originairement « acclamez Yahvé » (1). Ces psaumes portent les numéros 105-107, 111-118, 135-136, 146-150. Ce sont tous des morceaux manifestement liturgiques ; plusieurs d'entre eux sont encore récités ou chantés au cours des grandes fêtes du judaïsme : la série 113-118 forme ce qu'on appelle le « hallél » ou le « hallél égyptien », distinct du « grand hallél », qui comprend les psaumes 118-137 ou, selon d'autres autorités, les psaumes 120-137.

Signalons encore : 8° quinze psaumes précédés d'une formule dont le sens le plus probable est « cantique des pèlerinages » (ps. 120, 122-134) ou « cantique pour les pèlerinages » (ps. 121) [2].

Il a dû exister d'autres petites collections analogues. Il est certain, par exemple, que la pièce intitulée « Prière. A Habacuc » et qui forme le chapitre 3 du livre portant le nom de ce prophète est extraite d'un de ces recueils : elle est accompagnée d'annotations musicales et suivie d'une indication qui se rapportait évidemment à un autre psaume reproduit à la suite de celui-là : « Au maître-chantre. Sur instruments à cordes ».

On conçoit sans peine que, pour des raisons pratiques, on ait réuni en recueils plus étendus et, finalement, en un volume unique, cette multitude de petites collections, voire de pièces isolées.

II. — LE PROBLÈME DE L'ORIGINE DES DIFFÉRENTS PSAUMES. SENS ET VALEUR DES SUSCRIPTIONS

Il peut sembler, à première vue, que nous soyons en mesure de désigner les auteurs de la majorité des Psaumes puisqu'un nom de personne figure en tête de bon nombre d'entre eux (1).

Mais ces noms de personnes (il y en a en tête de cent psaumes dans l'édition massorétique) sont précédés d'une préposition qui signifie d'ordinaire « à » ; « à David » (au début de soixante-treize pièces dans la Bible hébraïque), « à Moïse, homme de Dieu » (Ps. 90), « à Salomon » (72 et 127), « à Asaph » (50 et 73-83), « aux fils de Coré » (42-49, 84, 85, 87, 89), « à Étân l'Ézrahite » (89), « à Hémân l'Ézrahite (88), « à Yedoutoun » ou « sur Yedoutoun » (39, 62, 77).

Il est incontestable que les scribes qui ont donné aux écrits bibliques leur forme dernière ont interprété ces formules comme équivalant à « de David », « de Moïse », etc., puisqu'ils ont adjoint la prière intitulée « à Habacuc » au livre du prophète de ce nom et qu'ils ont, en tête de treize des psaumes « à David », indiqué la circonstance de sa vie où le roi doit les avoir composés.

Mais tel n'était pas le sens primitif de l'expression : en tête de bon nombre de psaumes, en effet, figurent *plusieurs* noms de personnes : « aux fils de Coré », « à Hémân » et « aux fils de Coré » (88) ; « à Yedoutoun » et « à David » (39, 62) ; « à Yedoutoun » et « à Asaph » (77). Les formules « à Asaph », « à Hémân », « à Étan » ou « à Yedoutoun », « aux fils de Coré » signifiaient que le psaume en question provenait d'un recueil de cantiques spécial à telle ou telle corporation de chantres sacrés dont le nom figurait sans doute dans le titre de la collection ; Asaph, Hémân et Étân ou Yedoutoun étaient précisément les noms des trois grandes confréries entre lesquelles se répartissaient les musiciens du Temple au temps du Chroniqueur (IIIe-IIe siècle). Le titre de la source aura été reproduit ou abrégé au début de chacune des pièces qui y avaient été puisées, de

(1) Voyez, à la suite de notre traduction du Psautier, la *note générale*, n° 30.
(2) Pour la justification de cette traduction, voyez *note générale*, n° 32.
(3) Sur ces noms de personnes, voy. *note générale sur les Psaumes*, III, nos 21-29.

même que, dans les textes phéniciens trouvés à Ras Chamra, on inscrivait en tête des tablettes appartenant au poème sur Kèret la formule « à Kèret » ou au commencement de celles qui faisaient partie de l'épopée sur Baal l'indication « à Baal ».

La mention « à David » signifiait donc sans doute, à l'origine, que tel psaume était extrait d'une collection telle que « les prières de David, fils d'Isaï » (72, 20). Elle n'atteste pas nécessairement que ce morceau fût de David, ni même qu'il lui fût attribué. Le recueil des « prières de David », en effet, contenait un psaume rapporté à Salomon (72, 1) et dans les « proverbes de Salomon » on trouve plusieurs séries de sentences rapportées à divers sages.

Ajoutons que le texte des suscriptions des Psaumes est particulièrement mal assuré : les différences, notamment en ce qui concerne les noms de personnes, sont fort grandes entre l'édition massorétique et les versions grecque et syriaque.

On est donc unanime à reconnaître que, pour fixer l'âge des divers psaumes, on ne peut faire fond sur leurs suscriptions (Théodore de Mopsueste l'avait déjà vu) et qu'il faut s'en tenir aux indices fournis par le contenu même de la pièce : circonstances historiques supposées, idées religieuses et morales. L'interprétation de ces données est malheureusement très délicate. Aussi les opinions des critiques sur l'âge des psaumes ont-elles été jusqu'ici très divergentes.

Au cours de ces dernières années on a reconnu qu'avant de discuter utilement la question de date il faudrait avoir résolu certains problèmes relatifs à la nature même des psaumes hébreux : à quoi servaient-ils ? Pourquoi en composait-on ? Étaient-ce des poésies de circonstance ou des cantiques destinés à être employés dans le culte ? Dans ces chants, quelle place tenait la personnalité de l'auteur, quelle part revenait à la tradition ? Pour résoudre ces questions, il importerait de savoir quelle relation les psaumes hébreux avaient avec la poésie religieuse des autres peuples de l'ancien Orient et quels sont les genres littéraires dont relèvent les pièces réunies dans le Psautier.

III. — LA POÉSIE RELIGIEUSE DANS L'ANCIEN ORIENT

1. *Assyro-Babylonie.* — Les Babyloniens et les Assyriens possédaient une littérature religieuse d'une extrême richesse, qui comprenait non seulement des formules d'exorcisme, des recueils d'oracles et de présages, des poèmes mythologiques, mais aussi des œuvres présentant avec les psaumes hébreux d'étroites analogies de forme et de fond : des hymnes ou chants de louange, des prières de diverses sortes : requêtes mises dans la bouche des rois et rappelant les Psaumes 20, 21, etc. ; supplications publiques très voisines de celles qui forment le livre biblique des Lamentations ; supplications individuelles à prononcer notamment en cas de maladie, telles les pièces qu'on a appelées les « psaumes pénitentiaux » babyloniens ; méditations, comme le « poème du juste souffrant » ou « Job babylonien ».

2. *Égypte.* — De la littérature religieuse de l'Égypte ancienne nous ont été conservés de nombreuses formules magiques, celles, par exemple, que les morts doivent prononcer pour se garer contre les dangers de l'au-delà et qui ont été recueillies dans le « livre des morts », des récits de mythes divins, incorporés d'ordinaire à des incantations, mais aussi des chants étroitement apparentés aux psaumes de l'Assyro-Babylonie et d'Israël : des hymnes comme celui du pharaon Aménophis IV à son dieu Atôn (le disque solaire), dont s'est évidemment inspiré le poète hébreu auteur du Psaume 104 (voy. les notes), des supplications collectives ou individuelles, des chants d'action de grâce.

3. *Canaan.* — Les tablettes en alphabet cunéiforme découvertes dans les années 1929 et suivantes à Ras Chamra, en Syrie du nord, ont établi que les Phéniciens ou Cananéens avaient, dès le XIVe siècle avant J.-C., d'amples poèmes mythologiques et que plusieurs de ces œuvres ont été connues, voire citées par des poètes hébreux, qui font allusion au mythe de la révolte de la Mer et du Fleuve (Hab. 3, 8 ; cf. Ps. 89, 10-11 ; 104, 6-9 ; Ès. 51, 9-10, etc.), à l'histoire de Danél (Éz. 14, 14, 20 ; 28, 3) et reproduisent mot pour mot la description du monstre marin Litân-Léviatan (Ès. 27, 1 ; Ps. 74, 13-14). Mais ces textes contiennent aussi des fragments d'hymnes à diverses divinités.

Il résulte des faits qui viennent d'être rappelés : 1° que le psaume n'est pas une création du génie d'Israël. De longs siècles déjà avant la naissance de cette nation la poésie hymnique existait avec ses genres bien différenciés, dont chacun avait son plan traditionnel, son style, ses images favorites ;

2° Les psaumes babyloniens et égyptiens étaient des pièces liturgiques, destinées à être utilisées dans des cérémonies religieuses ou magiques. Plusieurs des prières égyptiennes portent, en effet, le titre d'incantations et les « psaumes pénitentiaux » de la Babylonie faisaient partie intégrante d'un rituel d'exorcisme. Il y a là un indice sur la destination, tout au moins sur la destination originelle, des psaumes hébreux ;

3° L'hymne et la prière, bien qu'étant de nature proprement religieuse, puisque, en louant les dieux ou en leur adressant d'humbles requêtes, on cherchait à agir par persuasion sur leur libre volonté, non à exercer sur eux une contrainte, étaient, en Babylonie et en Égypte, fortement teintés de magie. En Égypte, par exemple, on les tenait pour des formules efficaces par elles-mêmes, à condition qu'on en reproduisît exactement les termes et avec « la voix juste ». Il y aura lieu de voir si les poètes israélites ont, sur ce point, conservé ou rejeté plus ou moins complètement la tradition générale de l'ancien Orient.

IV. — CLASSIFICATION DES PSAUMES ISRAELITES. GENRES REPRÉSENTÉS DANS LE PSAUTIER

On a proposé d'étudier les Psaumes dans l'ordre chronologique de leur composition ou de les ranger selon le sujet qui y est traité ou les sentiments qui y sont exprimés. Ces répartitions ont l'inconvénient d'être assez subjectives ; dans l'état actuel de nos connaissances, elles font la part bien large aux impressions du lecteur

moderne. Mais il y a un classement qui répond plus sûrement à la pensée des poètes antiques : c'est celui qui se fonde sur la forme littéraire des diverses pièces. Il existait, chez les Israélites comme chez les Babyloniens et chez les Égyptiens, différents genres de poésies religieuses qui avaient chacun ses règles traditionnelles.

La *supplication* ou demande d'assistance dans la détresse commence à peu près invariablement par un appel à Dieu pour le supplier d'écouter. Le malheureux fait ensuite la description des maux qu'il endure, maux causés d'ordinaire par les machinations de ses ennemis. Puis il rappelle à Dieu quelques-uns des motifs qui devraient le déterminer à exaucer la prière qui lui est présentée — elle émane d'un innocent, ou, au contraire, d'un coupable, mais qui se repent; Dieu n'aurait aucun avantage à le faire mourir, etc. — Le suppliant termine par un vœu (il promet, en cas d'exaucement, un sacrifice ou des louanges) ou bien il affirme triomphalement qu'il est sûr d'être tiré de peine et célèbre par avance sa délivrance.

Un autre type aux contours bien arrêtés, c'est la *prière d'actions de grâces*. Le fidèle exaucé commence en général par déclarer qu'il va louer Yahvé et pourquoi. Il décrit ensuite la détresse où il était plongé et rapporte souvent la prière qu'il avait alors adressée à Dieu. Puis il raconte la délivrance qui lui a été accordée. Il termine soit en annonçant qu'il va accomplir les vœux qu'il avait formulés dans le malheur, soit en exhortant tous les fidèles à se confier aussi en Yahvé, soit en demandant à Dieu de lui continuer sa protection.

L'*hymne* ou cantique de louange commence par une invitation à louer Dieu, — invitation adressée soit aux justes, aux nations ou à toutes les puissances de l'univers, soit à sa propre âme. — Puis vient une énumération des grandes choses que Dieu a faites, qu'il fait ou qu'il fera. Cette énumération se présente souvent sous la forme d'une série de participes attachés au nom de Yahvé (ainsi au Ps. 104). L'hymne se termine, en général, par un nouvel appel à louer ou à bénir Dieu.

La *bénédiction* et la *malédiction*, ces deux genres cultivés avec tant de prédilection dans l'ancien Israël, ne sont représentés dans le Psautier que par quelques pièces ou fragments de pièces.

On y rencontre, d'autre part, de nombreux psaumes qui offrent le type ou, plus exactement, les divers types de la *poésie didactique* orientale, ce genre bien connu grâce à des livres comme les Proverbes, Job, la Sagesse du Siracide, l'Ecclésiaste et par les livres sapientiaux de l'Égypte et de l'Assyrie. Ce ne sont plus des épanchements lyriques : le poète enseigne; il s'adresse à un disciple ou à un groupe d'auditeurs pour leur donner des leçons. Certains de ces psaumes se composent, comme le corps du livre des Proverbes, d'un chapelet de sentences d'un seul vers. Ces psaumes didactiques sont souvent alphabétiques. Ils ont volontiers la forme d'une béatitude (ainsi le Ps. 1).

Un autre type bien défini est celui de l'*oracle*. On sait le développement qu'avait pris, dans la littérature hébraïque, le genre prophétique. Il avait, lui aussi, ses traditions et ses règles. Or, il y a dans le Psautier des strophes, voire des pièces entières où l'on a manifestement imité les oracles des inspirés : tel le Psaume 50, censure qui ne déparerait pas les livres de Jérémie ou de Michée.

D'autres psaumes sont des chapitres d'apocalypses, par exemple les Psaumes 2 et 82.

En se fondant sur ces observations et sur d'autres semblables, on peut répartir les pièces formant le Psautier en cinq grandes classes :

I. — *Hymnes*, comprenant :
1° Des hymnes proprement dits ou louanges à Dieu;
2° Des motifs hymniques, c'est-à-dire des pièces ne contenant que certains des éléments traditionnels de l'hymne;
3° On peut rattacher à la même famille les chants célébrant la Ville sainte et les « cantiques de pèlerinage ».

II. — *Prières*, comprenant :
1° Des supplications ou psaumes de détresse;
2° Des requêtes sollicitant une faveur positive;
3° Des actions de grâces;
4° Des prières exprimant la confiance.

III. — *Bénédictions* et *malédictions*.

IV. — *Pièces didactiques* comprenant les variétés suivantes :
1° La *tôrâ* ou instruction donnée par un prêtre;
2° La poésie sapientiale (sentences, béatitudes);
3° Le rappel des leçons de l'histoire;
4° La méditation, genre intermédiaire entre la prière et l'enseignement didactique.

V. — *Psaumes relevant du genre prophétique*, avec deux subdivisions :
1° Oracles et censures;
2° Scènes apocalyptiques.

Nous laissons en dehors de cette classification le Psaume 45, qui est un chant de noces, apparenté au Cantique des cantiques.

Psaumes mixtes.

Des pièces assez nombreuses contiennent des éléments appartenant à plusieurs types littéraires différents.

Cela tient, dans certains cas, à ce que les copistes ont, par erreur, compté pour une pièce unique deux psaumes qui se suivaient et qui étaient primitivement indépendants (Ps. 19, 27, 36, 40, 127).

Dans d'autres cas, l'association d'éléments hétérogènes est le fait d'un versificateur de basse époque qui a créé un nouveau psaume en cousant ensemble des fragments de pièces antérieures (par exemple le Ps. 108 ou 1 Chron. 16) ou en faisant un assemblage de réminiscences (Ps. 119).

Ailleurs l'auteur, en combinant des éléments de tonalités religieuses variées, a voulu obtenir un effet littéraire original, ainsi au Psaume 60, où le poète a intercalé, au milieu d'une instante supplication pour la délivrance d'Israël vaincu, un oracle par lequel Yahvé avait jadis promis à son peuple de magnifiques victoires (v. 8-10). Les psaumes d'actions de grâces, on l'a vu, contiennent souvent la reproduction de la prière que le fidèle avait prononcée dans sa détresse.

Il y a, enfin, des psaumes mixtes qu'on pourrait appeler des mélanges liturgiques. Ils donnent, les uns à la suite des autres, les chants divers exécutés, sans doute par des voix différentes (prêtre officiant, laïques, chœurs de lévites), au cours d'une même cérémonie, à mesure que s'en déroulaient les actes successifs, tels les Psaumes 24, 115, 118, 134.

V. — LA DESTINATION PRATIQUE DES PSAUMES

Témoignages sur l'emploi des Psaumes dans le culte.

Il paraît de mieux en mieux établi que les psaumes appartenant à chacune de ces catégories si nettement tranchées ont été composés, en tout cas, à l'origine, pour être chantés dans le culte au cours d'une cérémonie déterminée.

C'est ce que suggère déjà l'analogie des pièces similaires en Mésopotamie et en Égypte. Les chants babyloniens étaient souvent réunis en collections selon leur emploi liturgique, qui était visé dans le titre.

Les suscriptions des Psaumes dans la version grecque — parfois aussi celles qui figurent dans l'édition massorétique et dans les traductions latine et arménienne — ainsi que la tradition rabbinique, nous apprennent que, dans le culte du Temple, les Psaumes 24, 48, 82, 94, 81, 93 et 92 étaient chantés respectivement aux divers jours de la semaine, le Psaume 30, « pour la dédicace du Temple », et au moment où les fidèles apportaient les prémices, le « hallêl », c'est-à-dire les Psaumes 113-118, à la fête de la Pâque pendant qu'on immolait les victimes (*Michna Pesaḥim* v, 7; IX, 3), le Psaume 29 au dernier jour de la fête des Tabernacles.

Dans le corps même de différents psaumes on rencontre des allusions à certains gestes rituels, qui devaient être accomplis au moment où le vers en question était chanté : « Purifie-moi avec l'hysope » (51, 4); « Je lave mes mains dans l'innocence » (26, 6, cf. 23, 13); « Je fais le tour de ton autel » (26, 6); « Liez la victime avec des cordes » (118, 27); « J'élèverai la coupe des délivrances » (116, 13). Le Psaume 24, son contenu l'indique, était chanté lors de l'entrée de l'arche dans le Temple, le Psaume 100 au moment où une procession y pénétrait. Les Psaumes 115 et 118 sont des dialogues entre la communauté et le prêtre officiant.

Il ressort, d'autre part, d'un passage de Philon (*in Flacc.* 14) que « des chants, des hymnes et des cantiques » (il devait s'agir surtout de Psaumes) avaient aussi leur place dans le culte de la synagogue, au moins depuis le premier siècle de notre ère. Quatre-vingt-quatre psaumes sont utilisés dans la liturgie juive officielle.

Les Juifs chantaient aussi des psaumes dans leurs dévotions privées, par exemple le *hallêl* dans la partie du cérémonial de la Pâque qui se célébrait dans les maisons [1]. Les pèlerins chantaient en montant à Jérusalem. Des passages comme Psaumes 119, 62; 59, 17; 92, 3 font allusion à des cantiques entonnés par le fidèle pendant la nuit.

Certaines pièces d'allure sentencieuse peuvent, il est vrai, avoir été composées pour être méditées ou apprises par cœur par les enfants (l'alphabétisme était un aide-mémoire), non pour être chantées. Mais il nous paraît très exagéré de voir dans le Psautier tout entier un recueil didactique, une sorte de catéchisme populaire.

Les psaumes étaient faits avant tout pour être chantés dans le culte, et principalement dans le culte du Temple, avec accompagnement des instruments de l'orchestre lévitique, de là leurs annotations musicales.

Destination des diverses sortes de psaumes.

Il est encore possible de préciser en quelque mesure la cérémonie du culte à laquelle se rapportait chacun des genres entre lesquels se répartissent les Psaumes.

Les hymnes étaient destinés surtout aux fêtes.

Le psaume de supplication, quand il a le caractère d'une prière collective, a dû avoir pour cadre originel les cérémonies, accompagnées de jeûnes et autres manifestations de deuil, qu'on organisait dans le Temple lors d'une calamité nationale (Joël 1, 13-14; 2, 12-17; Jér. 9, 16-20; 14; 36, 6; 1 Macc. 3, 46-54; Zach. 7, 3, 5; cf. Lam.).

Lorsque la supplication était motivée par un malheur individuel, spécialement par une maladie, elle devait accompagner le sacrifice qu'on offrait alors (cf. Sir. 38, 11). Le patient confessait d'ordinaire ses péchés pour obtenir le pardon, condition de la guérison.

Dans d'autres psaumes de détresse individuels, le suppliant, au lieu d'avouer une faute, protestait, au contraire, de son innocence et demandait à Dieu de la manifester. Dans certains cas il est clair que ces pièces étaient destinées à être prononcées par des accusés auxquels on avait déféré le serment (Ps. 7; 27, 7-14; 35; cf. 1 Rois 8, 31-32).

> Yahvé, mon Dieu, si j'ai commis ce [dont on m'accuse],
> s'il y a de l'iniquité attachée à mes mains...,
> Que l'ennemi me poursuive et m'atteigne,
> qu'il me foule à terre et me tue !...
> Rends justice, Yahvé, à mon bon droit
> et à mon intégrité.....,
> Toi qui sondes les cœurs et les reins,
> Dieu juste ! (Ps. 7, 4, 6, 9, 10).

Les psaumes d'actions de grâce, quand ils avaient pour occasion un succès national, une victoire par exemple, devaient être exécutés au cours d'un *Te Deum* célébré dans le sanctuaire.

Quand ils étaient de caractère individuel, ils se chantaient au moment où un fidèle, sauvé d'un naufrage, libéré d'une accusation ou guéri d'une maladie (cf. Ps. 107, 1-32), venait au Temple offrir le sacrifice d'actions de grâces, souvent en exécution d'un vœu prononcé à l'heure de la détresse.

Les psaumes en forme de *tôrâ* devaient être dits ou chantés par un prêtre, notamment pour rappeler les conditions requises de celui qui voulait pénétrer dans le sanctuaire (15; 24, 3-6; 118, 19-20; És. 33, 14-16).

Les morceaux ayant l'allure d'oracles étaient probablement des réponses données de la part de Dieu aux prières des fidèles par un des prophètes qui, d'après certains indices, faisaient partie du personnel du Temple.

Cantiques spirituels.

Les attaches originelles du psaume, sous ses diverses formes, avec les différents actes du culte sont donc indéniables. Ces liens se sont-ils relâchés au cours des siècles ? C'est l'avis d'assez nombreux critiques. Gunkel estimait que la majorité des psaumes qui nous sont parvenus étaient des « cantiques

---

[1] Jubilés 49, 6; Philon, *de Septennario* 18; *de Decalogo* 80; Mc 14, 26; *Michna Pesaḥim*, IX 3; X, 5.

spirituels », servant à l'édification personnelle des croyants et où le poète avait conservé seulement les *formes* traditionnelles des chants destinés au culte. Qu'il y ait eu en Israël des pièces de ce genre, le cas de Jérémie le prouve péremptoirement. Mais nous croirions plutôt que l'emploi des psaumes dans le culte resta toujours très large dans le judaïsme tant que subsista le Temple.

VI. — INDICATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÂGE DES DIFFÉRENTS PSAUMES

Il faudrait étudier à part chaque psaume pour pouvoir assigner une date, même approximative, à sa composition. Il est possible, cependant, de formuler sur cette question quelques remarques générales.

1. D'après le Ps. 137, v. 3-4, les Babyloniens demandaient des chants aux Juifs captifs, de la joie à ceux qu'ils avaient dépouillés :

> « Chantez-nous quelque chant de Sion. »

Et les exilés répondaient :

> « Comment chanterions-nous des cantiques de Yahvé sur la terre étrangère ? »

Cela suppose que, dès avant l'exil, les Judéens avaient des « cantiques de Yahvé » et même que ces joyeux « chants de Sion » étaient célèbres jusque parmi les Babyloniens. Des cantiques avec accompagnement d'instruments ont été exécutés dans le culte, non seulement du Temple (Es. 30, 29), mais des autres sanctuaires de Yahvé (Am. 5, 23) dès le VIIIe siècle au moins. Certains éléments poétiques comme 1 Rois 8, 53 ; Nomb. 10, 35-36 peuvent remonter au Xe siècle. Il n'y a donc pas lieu de se refuser *a priori* à reconnaître la présence dans le Psautier de pièces antérieures à l'exil. Les prières pour le roi, par exemple, ont très probablement été composées pour des souverains *nationaux*; c'est, du moins, l'interprétation la plus naturelle de ces textes.

2. D'autre part, et contrairement à une tendance qui prévaut parmi les critiques actuels, nous estimons, avec Théodore de Mopsueste, Théodoret, Chrysostome, Calvin et bien d'autres, que certains psaumes ne s'expliquent de façon satisfaisante que par les événements de l'époque des Maccabées, par exemple les Ps. 44, 68, 74, 79, où on lit des passages comme ceux-ci :

> Tous ces malheurs nous arrivent bien que nous ne t'ayons pas [oublié
> et que nous n'ayons point trahi ton alliance...
> Non! C'est à cause de toi que nous sommes massacrés sans [trêve (44, 18, 23).

C'est sous Antiochus IV Épiphane que les Juifs ont été pour la première fois persécutés à cause de leur foi.

3. La grande majorité des pièces du Psautier doit avoir été composée — ou tout au moins avoir reçu sa forme définitive — après la prédication des grands prophètes du VIIIe siècle en tout cas et, en général, après l'exil.

D'abord il est significatif que certains genres, très abondamment représentés dans la poésie religieuse de l'antiquité israélite comme dans celles de la Babylonie et de l'Égypte, manquent totalement ou à peu près entièrement dans le livre biblique des Psaumes, par exemple ce qu'on pourrait appeler la littérature magique. Les exorcismes tenaient une place prépondérante dans les rituels mésopotamiens et égyptiens; la bénédiction et la malédiction, formules tenues pour efficaces par elles-mêmes, constituaient un des genres les plus populaires dans l'ancien Israël. Or, dans le Psautier, il n'y a qu'un petit nombre de bénédictions, de malédictions et peut-être de formules préservatrices, en général insérées dans des pièces relevant d'un autre genre.

La poésie mythique, représentée par des œuvres si puissantes dans la littérature des Assyro-Babyloniens et dans celle des Cananéens, n'existe plus dans le recueil biblique à titre de genre indépendant. C'est à peine si certains hymnes font allusion au mythe du Léviatan (1) ou à celui de la lutte soutenue à l'origine du monde par le Créateur contre la Mer et ses monstres (2) ou contre le Fleuve (3).

La poésie guerrière, l'une des gloires de la littérature de l'antiquité israélite, n'occupe qu'une place très réduite dans la collection canonique des Psaumes.

Il y a lieu de conclure de ces constatations que les productions hymniques recueillies dans le Psautier sont, en général, d'une époque où la piété israélite s'était déjà affinée et avait écarté les éléments manifestement magiques, mythologiques ou barbares. Elles s'apparentent moins aux poèmes religieux cités dans les vieux recueils yahviste et élohiste qu'aux hymnes et prières insérés dans les livres des prophètes, les apocryphes et les pseudépigraphes.

La piété qui s'y reflète, les idées religieuses qui y sont exprimées sont celles de l'époque postérieure à l'exil, toute pénétrée des principes mis en circulation par les prophètes et, en même temps, pleine d'une vénération profonde et d'un tendre attachement pour les institutions séculaires restaurées après le retour de l'exil : on retrouve dans la plupart des psaumes la doctrine monothéiste stricte, la croyance à la rémunération individuelle immédiate, l'importance attachée à l'idée de création, le rôle reconnu aux anges et aux démons, l'amour ardent pour la Loi, pour Jérusalem, pour le Temple et ses pompeuses cérémonies.

(1) Ps. 74, 14; 104, 26; cf. Am. 9, 3; Es. 27, 1; Job 3, 8; 40, 25.
(2) Ps. 74, 13-14; 89, 10-11; 104, 7-9; cf. Gen. 1, 21; Es. 51, 9-10; Job 7, 12; 9, 13; 26, 12-13.
(3) Hab. 3, 8.

LES PROVERBES

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

En dehors d'une courte préface, le livre comprend huit recueils de maximes ou sentences pourvus en général chacun d'un titre spécial.

PRÉFACE (1, 1-6) destinée à recommander la lecture des collections qui vont suivre.

PREMIÈRE PARTIE : Éloge de la sagesse (1, 7-9, 18). Introduction formée d'une série de développements comprenant chacun plusieurs vers, entre autres deux énumérations des avantages que procure la sagesse (2 et 3, 13-26), une peinture des manèges de la femme adultère (7), un discours de la Sagesse personnifiée (8), l'invitation de la Sagesse et celle de la Folie (9).

DEUXIÈME PARTIE : « Proverbes de Salomon » (10, 1-22, 16), collection de sentences d'un vers chacune.

TROISIÈME PARTIE, intitulée « Paroles des sages » et formée de petits développements comptant en général plusieurs vers (22, 17-24, 22).

QUATRIÈME PARTIE (24, 23-34), introduite par la formule : « Voici encore qui vient des sages ».

CINQUIÈME PARTIE (25-29). Elle débute par ces mots : « Voici encore des maximes de Salomon, extraites par les gens d'Ézéchias, roi de Juda ». Elle est formée presque exclusivement de sentences d'un seul vers, comme la première série des « proverbes de Salomon » et traite des sujets analogues.

SIXIÈME PARTIE (30). « Paroles d'Agour, fils de Yaqé, le Massaïte ». Sentences ayant en général la forme d'une énumération de choses qui se ressemblent ou s'opposent.

SEPTIÈME PARTIE (31, 1-9) : « Paroles de Lemouel, roi de Massa. Instructions que lui donnait sa mère » sur les femmes, le vin et la justice.

HUITIÈME PARTIE (31, 10-31) : Éloge de la femme vaillante. Poésie alphabétique, c'est-à-dire acrostiche de vingt-deux vers sur les vingt-deux lettres de l'alphabet hébraïque.

En somme, deux collections principales intitulées « Maximes de Salomon » (II et V), suivies, la première de deux appendices (III et IV), la seconde de trois (VI, VII, VIII), le tout précédé d'un prologue général (I).

II. — BUT ET CARACTÈRE DU RECUEIL

Le mot que nous traduisons traditionnellement par « proverbes » pouvait, en hébreu comme en français, désigner ces aphorismes populaires par lesquels s'exprime, en tout pays, la « sagesse des nations ». Les Israélites avaient de ces dictons : « Telle mère, telle fille » (Éz. 16, 44); « Que celui qui revêt une armure ne se glorifie pas comme celui qui la dépose » (1 Rois 20, 10); « Saül est-il aussi parmi les prophètes? » (1 Sam. 10, 11; 19, 24). Mais ces sentences, très simples, n'avaient pas nécessairement la forme rythmée, ni le parallélisme qui caractérisent la poésie hébraïque. Les maximes réunies dans les collections du livre des « Proverbes » étaient, au contraire, des œuvres littéraires créées par des moralistes, analogues de tout point à celles des gnomiques grecs ou des scribes égyptiens.

Le but des auteurs est d'enseigner la sagesse, par où ils entendent, non pas un système de notions spéculatives sur certaines questions théoriques, mais les moyens pratiques de parvenir au bonheur. Les règles de conduite énoncées par les sages ont un caractère religieux très prononcé : « Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé » (1, 7; 9, 10; cf. Ps. 111, 10). La sagesse dont ils parlent se confond à peu près, en pratique, avec la piété ; mais, en principe, elle en est différente : s'assurer la faveur du maître de toutes choses est seulement le moyen le meilleur de parvenir au bonheur. Mais il y en a d'autres ; et les auteurs des Proverbes recommandent la recherche de l'intérêt bien entendu sous toutes ses formes, même les plus terre à terre : le jeune homme devra se garder de l'adultère par crainte de la vengeance du mari outragé (7, 23; 6, 32-35).

III. — LE GENRE GNOMIQUE DANS LES ANCIENNES LITTÉRATURES DE L'ORIENT. SES ORIGINES

Avant d'être cultivé par les Israélites, le genre gnomique a été en faveur parmi les lettrés de divers autres peuples de l'Orient. L'Égypte ancienne, notamment, nous a laissé de nombreuses œuvres relevant de la littérature sapientiale et dont quelques-unes remontent à la onzième ou à la douzième dynastie, c'est-à-dire aux environs de l'an 2000 : maximes de Ptaḥotep, de Kaqimna, de Merikara, de Douaouf, enseignement d'Amenemhat Ier, plaintes d'un paysan, exhortations d'un sage, dialogue entre le lassé de la vie et son âme, papyrus Lansing, maximes d'Ani, maximes d'Amememopé, sentences inscrites sur le tombeau de Petosiris, papyrus Insinger.

Grâce à ces recueils on peut se rendre compte des origines et des premiers développements de cette littérature sapientiale en Égypte. Les plus anciennes collections sont formées de préceptes donnés par un haut fonctionnaire de la cour du pharaon à son fils pour le préparer à l'exercice des fonctions éminentes qui lui reviendront probablement par droit d'hérédité. Ces conseils insistent spécialement sur l'étude de l'écriture. Ensuite, il se constitua des écoles où les connaissances nécessaires au futur scribe étaient enseignées aux enfants des grands : les préceptes de Douaouf font allusion à ces écoles. Ces préceptes avaient donc à l'origine un but bien déterminé et tout pratique ; plus tard, du reste, elles ont pris le caractère général d'instructions morales à tous. Cependant le schéma des instructions paternelles

et celui des leçons de maître à élève se sont perpétués aussi dans la littérature sapientiale d'Israël.

D'autres œuvres de moralistes égyptiens ont la forme de directions données par un pharaon à son futur successeur : c'est le cas pour les préceptes de Merikara et ceux d'Amenemhat Ier. Et l'on sait que les Hébreux aussi ont avec prédilection attribué leurs collections de maximes à des souverains : les deux principaux recueils du livre des Proverbes à Salomon, le second ayant été colligé par les gens du roi Ézéchias; les instructions reçues par Lemouel, roi de Massa; l'Ecclésiaste, la Sapience ou Sagesse de Salomon.

Les Assyro-Babyloniens avaient, comme les Égyptiens, une littérature sapientiale. Quelques débris nous en ont été conservés. Il y a, de plus, des maximes dans le poème dit du Juste souffrant et une quantité de fables ayant pour héros des plantes ou, quelquefois, des animaux dans le roman assyrien intitulé « Sagesse d'Aḥiqar ».

La sagesse des Orientaux et des Édomites, spécialement de ceux de Têmân, était célèbre en Israël. Pour vanter celle de Salomon, les rédacteurs du livre des Rois disent qu'elle était supérieure à celle de tous les Orientaux, de tous les sages de l'Égypte, d'Étân et de Hémân (deux Édomites), de Kalkol, de Darda et des fils de Maḥol (1 Rois 4, 30-31 [H : 5, 10-11]). Les sentencieux interlocuteurs qui dialoguent dans le poème de Job, — le héros lui-même et ses amis — sont tous représentés comme des Orientaux ou des Édomites. Il est donc certain que les moralistes d'Israël ont connu les œuvres de leurs confrères des pays voisins et plus que probable *a priori* qu'ils s'en sont inspirés : les Hébreux ont raconté des fables de plantes comme les Assyriens (Jug. 9, 8, 15; 2 Rois 14, 9). Mais il y a plus : l'une des collections du livre des Proverbes, la troisième, celle qui est intitulée « paroles des sages » (22, 17-24, 22), présente avec un recueil égyptien, l'enseignement d'Amenemopé, des ressemblances telles dans la teneur des sentences, leur ordre, les images employées, qu'il faut bien admettre qu'il y a eu imitation d'un côté ou de l'autre (nous avons cité dans les notes sur 22, 17-23, 5 les passages les plus typiques à cet égard de l'ouvrage égyptien); et dans certains cas il est clair que c'est le poème égyptien qui nous a conservé la forme originelle de la sentence, par exemple lorsqu'on lit dans l'enseignement d'Amenemopé :

> Un scribe habile dans son état
> se trouve digne d'être à la cour,

tandis que le passage parallèle des Proverbes porte :

> As-tu vu un homme habile dans son état?
> il sera au service des rois (22, 29).

Tout homme habile dans sa profession, un artisan, par exemple, ou un cultivateur, n'était pas nécessairement au service du souverain, tandis que l'administration royale cherchait à recruter les scribes les plus qualifiés.

IV. — ÉPOQUE DE LA RÉDACTION DU LIVRE DES PROVERBES ET DES COLLECTIONS QUI LE COMPOSENT

Une tradition rapportée dans le premier livre des Rois 4, 32 [dans la Bible hébraïque, 5, 12] veut que Salomon ait « *prononcé* 3.000 sentences ». Mais ce texte ne saurait établir l'existence à une époque ancienne d'un recueil *écrit* de maximes, à plus forte raison de *notre* livre des Proverbes, qui ne compte en tout que 935 versets, d'autant plus que deux seulement des collections composantes (II et V) sont intitulées « proverbes de Salomon »; encore ces deux petites collections renferment-elles plusieurs maximes en double, ce qui suggère qu'elles n'ont pas été composées par un même auteur. Ajoutons que les préceptes du livre biblique n'ont nullement le caractère de directives données par un souverain à ses successeurs pour l'administration de l'État, qu'il n'y est guère question du roi que pour recommander à ses sujets de se garer contre les accès de colère arbitraire du monarque (16, 14; 19, 12; 20, 2; 25, 3; 29, 4), qu'enfin on se représente difficilement Salomon prêchant la chasteté et dépeignant l'épouse idéale comme une active ménagère qui vend elle-même au marchand le linge qu'elle a fabriqué pour pouvoir acheter un champ (31, 24, 16).

Si « les Proverbes » ne sont pas — ou ne sont pas tous — de Salomon, ne seraient-ils pas pour la plupart de l'époque antérieure à l'exil? On l'a soutenu en alléguant la notice si curieuse sur le travail des « gens d'Ézéchias » (25, 1) et la sympathie relative avec laquelle les rois sont traités dans certaines maximes (24, 21; cf. 8, 14-16). Mais d'autres traits plus décisifs amènent à placer la composition de la majorité des Proverbes après l'exil : par exemple l'emploi, très moderne, du mot « justice » au sens d'« aumône » (10, 2; 11, 14 cf. Dan. 4, 24; Sir. 3, 30; Mt 6, 1), l'absence de toute polémique contre l'idolâtrie ou le paganisme, et surtout la conception des rétributions divines comme s'exerçant sur chaque individu et toujours de son vivant; or, cette doctrine, qui était évidemment un axiome universellement admis, une vérité tombée dans le domaine public au temps où furent composés les Proverbes, était encore une nouveauté en Israël à l'époque de l'exil où Ézéchiel, achevant une évolution que nous pouvons suivre pendant des siècles, la formula comme une *tôrâ*, une révélation divine (ch. 14, 18, 31).

Des huit petites collections dont est formé le livre biblique, la deuxième, la plus considérable et la plus simple, formée tout entière de sentences d'un seul vers, doit être la plus ancienne. On y a adjoint en appendice un recueil analogue emprunté à des « sages » anonymes (III), puis un autre qui « venait encore des sages » (IV). La cinquième collection, attribuée, elle aussi, à Salomon, mais contenant quelques sentences plus développées, a dû être ajoutée après ces deux appendices; sans quoi on l'aurait sans doute mise à la suite de la première série des maximes de Salomon sans titre spécial. Les trois derniers recueils ont dû être insérés ensuite. Le prologue fut apparemment l'élément le plus récemment admis dans le livre; car il débute par une préface générale (1, 1-6) où sont énumérées et recommandées au lecteur presque toutes les petites collections qui vont suivre : les maximes de Salomon (II et V), les paroles des Sages (III et IV) et les énigmes (VI probablement). L'ordre dans lequel ces divers recueils furent incorporés dans le livre n'est pas nécessairement celui où ils ont été composés; mais il y a là une présomption.

JOB

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

I. Prologue narratif (chap. 1 et 2), en prose sauf quelques propos rythmés. Il y avait au pays d'Ouṣ un riche possesseur de troupeaux qui était intègre et droit. Un jour, au conseil que Yahvé tenait avec les « fils de Dieu » ou « des dieux », « l'Adversaire » (le Sâtân) s'avança et soutint que la piété de Job n'était pas désintéressée; il obtint la permission, pour prouver ce qu'il avançait, d'enlever à cet homme tous ses enfants et tous ses biens. Job dit simplement :

> Yahvé avait donné; Yahvé a repris :
> que le nom de Yahvé soit béni!

L'Adversaire demanda alors et reçut l'autorisation de frapper Job dans sa santé. Celui-ci dit : « Nous acceptons de Dieu le bonheur et nous n'accepterions pas de lui le malheur! » Trois amis du malheureux vinrent alors pour essayer de le consoler. Ils furent si atterrés à la vue de son état qu'ils restèrent d'abord sept jours et sept nuits sans pouvoir lui adresser la parole.

II. Ici commence la deuxième partie du livre, un ample poème, où va être discuté le problème de la souffrance du juste, dans le cadre d'un entretien de Job avec divers interlocuteurs (3-42, 6).

A. *Avec ses trois amis.* — 1. Job l'ouvre par un *monologue* où il maudit le jour de sa naissance (3).

2. Puis vient *la discussion proprement dite :* chacun des trois amis de Job prend la parole pour lui reprocher sa désespérance et l'exhorter à se repentir; car, s'il est malheureux, c'est certainement qu'il a gravement péché. Job répond à chacun d'eux qu'il est sûr de n'avoir commis aucune faute justifiant de pareilles tortures. A ce premier cycle de trois discours des amis de Job et de trois répliques de celui-ci (4-14) s'en joignent deux autres (15-21 et 22-27); au dernier toutefois manque le troisième discours du troisième ami, Çophar.

3. Job termine la discussion par un *monologue* où il déclare la sagesse inaccessible à l'homme (28), puis dépeint son bonheur passé et ses souffrances actuelles, en protestant encore une fois de son innocence (29-31). Il met enfin le Tout-Puissant en demeure de répondre à son réquisitoire (31, 35-37).

B. *Avec Élihou* (32-37). Un quatrième ami, qui avait jusque-là gardé le silence en raison de son jeune âge, entre alors en lice et entreprend à la fois de rabaisser l'orgueil de Job et de montrer à ses trois amis qu'ils ont mal défendu la cause de Dieu.

C. *Avec Yahve* (38-42, 6). Job avait osé sommer Dieu de lui expliquer ses desseins (31, 35-37). Yahvé lui apparaît au sein de la tempête pour lui répondre. Il accable Job sous un flot de questions auxquelles celui-ci est incapable de répondre et qui lui montrent qu'il y a dans le monde une foule de mystères que l'intelligence humaine est impuissante à percer.

Job est enfin forcé d'avouer : « J'ai parlé, sans les comprendre, de merveilles qui me dépassent et que je ne connais pas » (42, 3).

III. Épilogue narratif, en prose (42, 7-17). Yahvé blâme les trois amis de n'avoir pas bien parlé de lui comme Job son serviteur : ils devront offrir un holocauste et il faudra que Job prie pour eux. Quant à celui-ci, Yahvé le rétablit dans son premier état et lui accorde même le double de tout ce qu'il avait possédé.

II. — GENRE LITTÉRAIRE ET SUJET DU LIVRE

L'ouvrage n'est évidemment pas un livre d'histoire, rapportant exactement les propos échangés entre les interlocuteurs. Les scènes du prologue se passent partie sur terre, partie à la cour céleste; les calamités qui s'abattent sur Job se succèdent avec la régularité schématique familière aux contes populaires. Dans le poème, la discussion se poursuit selon un plan systématique et les interlocuteurs emploient tous une même langue, hautement poétique, savante, recherchée, où l'on semble s'être attaché à mettre en œuvre toutes les ressources du vocabulaire hébraïque.

Le livre relève de ce qu'on appelait la littérature de « sagesse » (*hokmâ*); il appartenait au genre du dialogue philosophique ou théologique, dont nous possédons plusieurs exemplaires, souvent encadrés comme celui-ci dans un récit, non seulement parmi les œuvres des moralistes de l'ancienne Égypte (les Plaintes du paysan; le Dialogue du lassé de la vie avec son âme), ou de l'Assyrie (sagesse d'Aḥiqar), mais aussi dans la littérature hébraïque (récit de l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome, Gen. 18, 16b-33; livre de Jonas).

Le sujet discuté est le problème que pose la souffrance du juste : comment se fait-il que des innocents pâtissent si le monde est gouverné par un Dieu puissant et bon? C'est l'énigme qui a si souvent troublé la foi des psalmistes (39; 73).

Avant d'essayer de dégager la solution préconisée par le poème, il faut s'assurer si tous les éléments de l'ouvrage actuel proviennent bien d'un seul et même auteur et, s'il y a plusieurs auteurs, voir quelle est la part qui revient à chacun d'eux.

III. — L'UNITÉ DU LIVRE

Le *prologue* et *l'épilogue* paraissent être d'une autre main que le dialogue central (3-26). Le prologue donne une explication claire et hautement originale de la souffrance infligée à Job : il s'agit d'une expérience, d'une épreuve organisée à la demande de Satan. Or, il n'est pas soufflé mot de cette solution dans le reste du livre.

Dans le corps du poème, l'auteur évite avec soin de mettre le mot « Yahvé » dans la bouche de ses héros, qu'il se figure comme des étrangers ayant, du reste,

vécu bien avant que Moïse eût reçu la révélation du nom propre du Dieu d'Israël [1]. Dans le prologue, au contraire, Job emploie couramment ce terme (1, 21).

Dans le prologue, la célébration des holocaustes apparaît comme la manifestation suprême de la piété de Job (1, 5 cf. 42, 8); dans le corps du poème, le héros ne la mentionne même pas dans le tableau qu'il trace de son intégrité (ch. 31).

Dans le prologue et l'épilogue Job est d'une sérénité parfaite : il ne pèche ni en actes *ni en paroles* (1, 22; 2, 10). Dans le reste du livre il s'exprime sur Dieu et sur la façon dont il gouverne le monde avec une liberté qui souvent confine au blasphème.

Dans le prologue et l'épilogue, Job est un berger, dans le poème un citadin. Selon le prologue il perd dès l'abord tous ses enfants; d'après 19, 17 il a encore, lors de sa maladie, ses fils auprès de lui.

Il paraît donc impossible d'admettre que le prologue et l'épilogue aient été conçus par le même auteur que le corps du poème. D'autre part, il n'est guère croyable, comme on l'a supposé autrefois, que l'introduction et la conclusion narratives aient été ajoutées après coup pour écarter de Dieu et rejeter sur Satan la responsabilité des malheurs d'un innocent : l'entretien serait inintelligible si l'on n'expliquait pas d'abord quel est le cas en discussion. Il est, au contraire, tout à fait vraisemblable que les parties en prose qu'on lit aujourd'hui en tête et à la fin du livre constituaient d'abord un récit à part, un conte populaire sur Job, qu'un poète de génie a pris ensuite pour canevas d'un dialogue philosophique et qu'il a reproduit textuellement au début et à la fin de son œuvre sans le corriger dans le détail pour le mettre de tout point d'accord avec le poème lui-même. On peut seulement se demander si c'est lui qui a introduit dans le récit la figure des trois amis afin de rendre possible le dialogue qui suit ou si ceux-ci figuraient déjà dans le conte primitif, peut-être avec un rôle analogue à celui de la femme de Job.

Un autre élément qui, très certainement, n'appartenait pas à l'œuvre originale, ce sont les discours d'Élihou (32-38). Ce quatrième interlocuteur est introduit de la façon la plus embarrassée; il ne figure ni dans l'introduction ni dans la conclusion à l'endroit où Yahvé distribue le blâme et l'éloge aux discuteurs; les chapitres 32-38 troublent le plan du livre : après la mise en demeure de Job (31, 35-37), les convenances littéraires veulent que Yahvé lui réponde aussitôt; la langue dans les discours d'Élihou est plus aramaïsante; sa façon de réfuter Job est différente de celle des autres amis : au lieu d'opposer simplement thèse à thèse, il reprend un propos de Job en le citant textuellement. On allègue en faveur de l'originalité des discours d'Élihou qu'ils apportent une solution positive et claire au problème posé : Dieu se sert de la souffrance comme d'un moyen d'éducation (33, 19; 36, 8-15). De fait, cette idée n'a pas l'originalité qu'on lui prête : elle a été déjà émise par Éliphaz (5, 17-18). Les discours d'Élihou sont, au fond, une simple variante de ceux des trois amis, insérée dans le poème pour donner le dernier mot dans le débat à la thèse juive traditionnelle orthodoxe, et non aux audaces d'un révolté.

D'autres modifications ont été faites dans la même intention au texte primitif de l'ouvrage [2]. C'est ainsi que le troisième discours de Çophar a été mis dans la bouche de Job (ch. 27), de sorte qu'on a la surprise d'entendre le héros défendre pour finir la thèse qu'il a jusque-là combattue de toutes ses forces. On lui a de même transféré une partie du troisième discours de Bildad (26, 5-14).

Bon nombre de critiques rangent aussi au nombre des additions orthodoxes les discours de Yahvé soit en totalité (ch. 39-42, 6), soit en partie. Nous ne saurions nous rallier à ce point de vue : Yahvé, dans son apostrophe à Job, ne prétend nullement lui démontrer que sa façon de diriger le monde soit explicable devant la raison humaine, comme le prétendait la thèse traditionnelle : Dieu affirme seulement qu'il a bien d'autres soucis que les intérêts de l'homme : la conduite des astres, la prospérité des espèces animales, même de celles que l'homme ne domptera jamais, la fertilisation des régions inhabitables. L'homme est environné de mystères insondables à sa raison. Yahvé demande donc à Job, non pas de renoncer à se déclarer innocent, mais de reconnaître qu'il a parlé en ignorant de mystères qui dépassent son entendement.

Il est généralement reconnu que le chapitre 28 est à ranger parmi les additions faites à l'ouvrage primitif. Job y développe cette idée que la sagesse est accessible à Dieu seul; le reste de l'univers n'en a que des pressentiments. Cette thèse ne cadre ni avec la position que le héros a prise jusque-là, réclamant de Dieu une explication du problème de la souffrance acceptable pour la raison humaine, ni avec le point de vue traditionnel : ce chapitre, du reste fort beau, anticipe fâcheusement sur la leçon que Yahvé donnera à Job dans le discours qui clôt le poème.

IV. — SOLUTIONS PROPOSÉES DANS LE LIVRE AU PROBLÈME DE LA SOUFFRANCE

L'ouvrage étant composite, il est naturel qu'on y trouve préconisées plusieurs solutions du problème discuté et il va de soi qu'elles ne doivent pas toutes être mises au compte de l'auteur du livre. Le prologue et l'épilogue prônent l'idée de la souffrance-épreuve, celle de l'intervention d'une puissance malveillante, celle de la valeur suprême de la piété désintéressée. Les discours des trois amis défendent la thèse de la souffrance-châtiment; ceux d'Élihou insistent de plus sur la valeur éducative de la souffrance. Du corps même du poème et, en particulier, des discours de Yahvé, qui, évidemment, formulent la pensée dernière à laquelle se rallie l'auteur principal, il ressort d'abord qu'il est faux que toute souffrance soit le châtiment d'un péché, ensuite qu'il y a dans le monde quantité de mystères que l'intelligence humaine doit humblement se reconnaître impuissante à percer, faisant crédit à la sagesse souveraine du Créateur, surtout quand une fois elle a « vu Dieu » (42, 5), c'est-à-dire a eu par elle-même l'aperception de la grandeur souveraine du Maître de l'univers.

[1] Sur la seule exception, 12, 9, voy. note *c*.
[2] Voy. par exemple 15, 15 (note *g*).

V. — ÉPOQUE DE LA RÉDACTION DU LIVRE

Le conte populaire, partie la plus ancienne de l'ouvrage, a dû être mis par écrit après l'exil, car la figure de Satan semble un peu plus évoluée ici que dans la vision de Zacharie (3, 1-2) datée de 519 : ce n'est plus seulement un agent de la justice stricte de Yahvé, c'est déjà une puissance malveillante. De plus, le prologue emploie (42, 17) une formule typique du code sacerdotal : « il mourut âgé et rassasié de jours » (cf. Gen. 25, 8; 35, 29).

Le corps du poème a dû être conçu beaucoup plus tard. Car Job et ses amis ne discutent pas et n'envisagent même jamais deux solutions auxquelles un ancien Israélite n'aurait pas manqué de songer aussitôt : à savoir que les souffrances du patient étaient l'effet des manœuvres et des sortilèges de certains hommes ses ennemis (voy. quantité de psaumes) et surtout l'idée qu'il souffrait pour les péchés de ses pères ou de quelqu'un des siens. Cette dernière conception était encore bien vivante au temps de Jérémie et d'Ézéchiel et c'est en antithèse expresse avec elle que la doctrine de la rémunération individuelle immédiate a été formulée par Ézéchiel. Or, cette doctrine de la rétribution individuelle immédiate était déjà devenue, au temps où fut écrit le poème de Job, le dogme établi, « la pure doctrine ». C'est elle que défendent les amis de Job, champions de la tradition; c'est contre elle que s'insurge le héros du poème. Le corps de l'ouvrage n'a donc pu être conçu que longtemps après l'époque où vivait Ézéchiel, très probablement après 400, puisque le prologue — antérieur, nous l'avons vu, au dialogue, — a dû être rédigé au plus tôt vers cette époque.

Le poème, d'autre part, devait exister au temps du Siracide (vers 190 av. J.-C.), car celui-ci nomme parmi les hommes illustres d'Israël « Job le prophète », qui « suivit entièrement toutes les voies de la justice » (49, 9).

Comme le poème est d'inspiration purement orientale et ne trahit aucune influence de l'esprit hellénique, c'est sans doute au cours du IVe siècle, avant la conquête macédonienne, qu'il faut en placer la composition.

On a parfois pensé que l'auteur vivait en Égypte et appartenait à la nombreuse diaspora juive installée dans ce pays. On trouve, en effet, dans le poème, des allusions précises, voire des développements pleins de couleur, qui supposent une connaissance personnelle des choses d'Égypte : la description de l'hippopotame (40, 10-19), celle du crocodile (40, 20-41, 25), les passages sur l'autruche (39, 16-21), sur les canots faits d'une brassée de papyrus (9, 26), sur les mines destinées à extraire du sol les métaux ou les pierres précieuses, comme celles que les Égyptiens exploitaient depuis des siècles au Sinaï (28, 1-11).

Toutefois, il est à remarquer que les allusions les plus caractéristiques aux choses égyptiennes appartiennent à des passages suspects d'avoir été ajoutés tardivement au poème et que, en tout cas, l'auteur lui-même emprunte bien plus volontiers ses images à la vie des paysans et des bédouins de la région palestinienne : pluie nécessaire à la réussite des récoltes (5, 10), culture de la vigne et de l'olivier (15, 33), caravanes égarées dans le désert et cherchant en vain les points d'eau (6, 15, 17-20), montagnes couvertes de neige et torrents arrêtés en hiver par le gel (9, 30; 6, 16), description de l'âne sauvage (39, 8-11 cf. 6, 5; 11, 12).

Il est donc plus probable que l'auteur a vécu en Palestine. On s'explique mieux ainsi l'aisance avec laquelle il dispose de toutes les ressources de la langue de ses pères. Cela n'empêcherait nullement qu'il eût séjourné en Égypte, qu'il eût connu par lui-même les choses de ce pays et, notamment, que, lettré très cultivé comme il l'était, il ait lu et utilisé les œuvres de ses confrères en poésie sapientiale (cf. Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale israélite*, Neuchâtel, Université, 1929, p. 75-107)

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

I. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

L'ouvrage porte en titre « le Cantique des Cantiques qui [sont] à Salomon » (1, 1), c'est-à-dire « le chant entre les chants », « le plus beau des chants de Salomon ». Ces « chants de Salomon » sont apparemment les 1005 dont le premier livre des Rois (4, 32) lui attribue la composition. Mais ce titre a évidemment été ajouté après coup (voy. note *b* sur 1, 1). Dans le livre lui-même Salomon est assez souvent nommé (1, 5; 3, 7-11; 8, 11) et il est parfois fait allusion à son histoire (1, 9; 6, 8). Mais, en parlant ainsi *de Salomon*, le poète montre bien qu'il n'est pas et ne prétend pas être lui-même le fils de David.

Certains traits archaïques, comme la mention de Tirça (6, 4), qui ne fut la capitale du royaume d'Israël que pendant peu d'années à la fin du x[e] siècle et au début du IX[e], ou les données originales sur la composition du harem de Salomon (6, 8) pourraient faire penser que l'ouvrage, sans être du grand roi, est d'époque ancienne.

Mais le caractère de la langue dans laquelle est composé le petit livre oblige à en placer la rédaction bien après la fin de l'époque royale. L'hébreu du Cantique est, avec celui de Jonas et de l'Ecclésiaste, le plus moderne de toute la Bible : il présente en abondance des tournures qui caractériseront la langue de la Michna (écrite vers 150 après J.-C.). On rencontre, d'autre part, dans le livre, des mots empruntés à la langue des Perses — tel *pardès* (notre « paradis »), « parc » — et même un terme grec, *appiryôn*, « litière » (3, 9) transcription du grec *phoreïon*.

Le Cantique des Cantiques a donc été écrit au plus tôt au IV[e] siècle av. J.-C., époque de la conquête de la Palestine par les Grecs d'Alexandre.

L'ouvrage devait être anonyme. Si on en rapporte la composition à Salomon, c'est que ce prince était le plus illustre des poètes lyriques d'Israël, que, de plus, un chant d'amour paraissait convenir tout particulièrement à son caractère et enfin qu'il y était parlé de lui : les rabbins juifs, en effet, trouvaient naturel d'attribuer à Debora le chant célébrant la victoire de Debora, à Moïse, à Josué, à Samuel, les livres racontant la vie de ces personnages, quand même ces ouvrages relataient aussi la mort et l'ensevelissement de leur héros.

II. — LA MÉTHODE D'INTERPRÉTATION

De la première à la dernière ligne du Cantique, on le sait, il est question d'amour entre un héros et une héroïne. Faut-il entendre ceci au sens propre ou bien est-il parlé, au figuré, de l'amour réciproque qui unit Dieu à l'âme croyante, au peuple d'Israël ou à l'Église?

C'est la première interprétation qui prédominait chez les Juifs aux environs de l'ère chrétienne. De là les objections persistantes que beaucoup de rabbins, en dépit de l'autorité du nom de Salomon, émirent au I[er] et au II[e] siècle de notre ère, contre l'admission de ce petit livre au nombre de ceux qui « souillent les mains », c'est-à-dire qui ont un caractère sacré (voy. *Introd. générale* au tome I[er], p. x). Encore au II[e] siècle, il y avait des Juifs qui fredonnaient dans les tavernes des couplets du Cantique (¹), à la grande indignation de Rabbi Aqiba, qui voyait dans ce livre « le saint des saints » de la Bible tout entière. Ce docteur, évidemment, y trouvait l'expression figurée de l'amour divin.

L'interprétation mystique prévalut dès lors parmi les Juifs, comme parmi les chrétiens. Les premiers pensaient qu'il était question de l'amour de Yahvé pour son peuple et découvraient dans le poème un résumé allégorique de l'histoire d'Israël depuis la sortie d'Égypte (aussi lit-on le livre au huitième jour de la fête des Pains sans levain) jusqu'à la venue du Messie.

Les chrétiens y trouvaient décrit l'amour du Christ pour son Église (Cyprien) ou pour l'âme croyante (Origène, Théodoret), voire pour la Vierge, la « tour d'ivoire » (7, 5), la « gardienne » des fidèles (1, 6), la « parfaite » (4, 7), donc conçue sans tache.

Les rares exégètes qui, depuis l'antiquité jusqu'au XVI[e] siècle, osèrent se prononcer en faveur de l'interprétation littérale, furent condamnés — comme Théodore de Mopsueste au concile de Constantinople (553), — ou obligés de dissimuler leur pensée comme Aben Ezra. Pour avoir soutenu la même thèse, Castellion dut s'enfuir de Genève et Louis de Léon fut jeté dans les cachots de l'Inquisition.

Aujourd'hui l'interprétation symbolique n'est plus guère défendue que par des théologiens catholiques et quelques exégètes juifs. Encore se bornent-ils d'ordinaire à en affirmer en principe la légitimité, sans prétendre donner le sens allégorique de tous les détails.

Il suffit de lire sans idée préconçue ces simples et naïves poésies pour voir qu'il y est parlé de tout autre chose que d'amour mystique. Sans doute l'idée de comparer les relations de Dieu avec la nation élue, celles du Christ avec son Église ou avec l'âme fidèle à des fiançailles ou à un mariage est familière à beaucoup d'écrivains de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais ils indiquent alors toujours expressément qu'ils emploient une image. Rien de semblable dans le Cantique.

Cette remarque vaut aussi contre les autres sortes d'interprétations allégoriques qu'on a proposé de donner de ce livre. Certains ont cru, en effet, y découvrir une image des relations du Temple et de l'arche, du corps et de l'âme, du soleil et de la lune, ou encore la description voilée de certains événements politiques.

Mentionnons enfin un nouveau système d'interprétation qui, dans ces derniers temps, a recueilli des suffrages assez nombreux : il ne s'agirait, dans le petit livre, ni de l'amour divin, ni d'amours humaines, mais d'amours entre divinités, telles que le dieu Soleil (Dod, Chèlem) et la déesse Lune (Chelamit) ou bien Osiris et Isis.

Pour expliquer ceux des rapprochements signalés entre le Cantique et tel ou tel mythe qui sont réellement plausibles, il suffit peut-être d'admettre que certains traits empruntés à la mythologie étaient chez les Juifs, comme chez nous, entrés dans le langage courant des amoureux et des poètes.

III. — UNITÉ DU LIVRE. GENRE LITTÉRAIRE. DESTINATION PRATIQUE

Parmi les interprètes du Cantique des Cantiques les uns y voient un poème unique et suivi, les autres un recueil de poésies détachées.

Le cantique est-il une pièce de théâtre?

La plupart des partisans de l'unité reconnaissent dans l'ouvrage une pièce de théâtre : ce serait soit une comédie — sentimentale ou satirique — soit (l'hypothèse a été soutenue récemment) un mime, où un acteur unique imitait successivement la voix et les gestes des différents personnages, soit — ce qui serait, semble-t-il, plus indiqué — une pièce avec musique, chants et danses, une sorte d'opéra.

(¹) *Tosephta Sanhedrin* XII.

Les arguments en faveur de l'unité ne manquent pas : les allusions à Salomon et à son temps, disséminées à travers tout le livre, l'intervention fréquente d'une sorte de chœur composé de « filles de Jérusalem » (1, 5; 2, 7; 3, 5; 5, 8, 16; 8, 4), la répétition de certains vers et de certaines expressions.

Si l'on pense à une représentation scénique, c'est que le livre est formé exclusivement de dialogues et de monologues. Le poète n'intervient jamais pour exprimer ses sentiments ou faire un récit.

Pour ce qui est du sujet de la pièce, deux hypothèses principales ont été émises. D'après l'une — c'est ce qu'on appelle « l'hypothèse du roi », — il s'agit d'une bergère de Sulem, emmenée par Salomon dans son harem et qui, à la fois pour arracher le roi aux séductions de la polygamie et pour revoir son pays natal, réussit à emmener Salomon avec elle au village. Cette conjecture a contre elle qu'il n'y a pas trace de conversion du roi : les propos qui lui sont attribués au chapitre 7 sont conçus dans le même esprit et parfois dans les mêmes termes que ceux du chapitre 4.

D'après l'autre hypothèse — celle dite « du berger » — une jeune fille de Sulem aime un berger, compagnon de son enfance. Attirée ou enlevée par Salomon, elle résiste à toutes les offres et à toutes les tentations du roi et réussit enfin à rejoindre son bien-aimé à Sulem : l'amour pur et fidèle est fort comme la mort (8, 6).

Sous quelque forme qu'on la présente, l'interprétation dramatique du Cantique soulève des objections qui la rendent très invraisemblable :

1° Le livre ne présente pas la moindre indication scénique. L'impresario qui voudrait faire jouer la prétendue pièce ne saurait même pas toujours si telle réplique est dans la bouche du héros ou dans celle de l'héroïne;

2° Certains textes récemment publiés paraissent, il est vrai, établir que l'ancienne Égypte a connu des sortes de représentations où des acteurs jouaient des rôles de dieux et de rois (¹). Mais ni en Israël, ni dans l'antiquité sémitique en général, on n'a trouvé, jusqu'à présent, d'indice de l'existence d'une littérature théâtrale ou de celle d'un théâtre;

3° Le sujet de la pièce, tel que le définissent tous les partisans de l'interprétation dramatique, — depuis l'abbé Cottin (1662) — est de savoir si une jeune villageoise acceptera ou refusera d'épouser le roi Salomon. Étant données les mœurs de l'Orient, la question ne pouvait pas même se poser : ce n'est pas la jeune fille qui agrée ou écarte les prétendants, c'est son père ou, à son défaut, ce sont ses frères (cf. 8, 8-9). Tout au plus demande-t-on à la future épouse si elle veut se marier *tout de suite* ou encore si elle consent à s'expatrier (Gen. 24, 51, 55-58). A plus forte raison lorsque c'était un roi qui désirait telle ou telle de ses sujettes. Rien n'aurait semblé plus invraisemblable et plus ridicule à des spectateurs orientaux que de voir le roi Salomon, ayant déjà sur la tête la couronne de noces, venir en grande pompe chercher la Sulamite (3, 11) et puis se retirer déconfit tout simplement parce que la belle lui a témoigné de l'indifférence; car on ne trouve pas dans le texte de refus catégorique, mais tout au plus des « réponses froides et sèches ». La pièce, telle que la conçoivent les défenseurs de l'interprétation scénique, serait une paysannerie comme celles qu'aimaient les âmes sensibles de la fin du XVIII[e] siècle : le sujet proposé est exactement celui de la plupart des comédies de Favart;

4° D'après toutes les formes de l'interprétation dramatique, le héros et l'héroïne ne devraient s'épouser qu'à la fin de l'action. Or, on trouve à travers tout le livre des passages qui, sans l'ombre d'un doute, supposent les jeunes gens déjà unis (1, 2-4, 12-17; 2, 3-7, 16-17; 4, 9-5, 1; 6, 1-3; 7, 11-14; 8, 5-7).

Le Cantique, un recueil de chants nuptiaux.

Si le Cantique des Cantiques ne peut guère être le libretto d'une pièce de théâtre, ne serait-ce pas un recueil de pièces lyriques détachées et, plus précisément, une collection de chants nuptiaux?

Bossuet déjà, suivi par dom Calmet, avait remarqué l'affinité de beaucoup des traits visés dans le Cantique avec les cérémonies des noces. Ainsi, constatant que dans le livre il est six fois question de la venue de la nuit ou de l'aurore, il admettait que le poème avait été coupé en sept journées, répondant aux sept jours des réjouissances nuptiales (²).

En 1873, Wetzstein, consul de Prusse à Damas, ayant étudié dans le détail les coutumes matrimoniales des populations actuelles du Liban et de la Transjordanie, montra qu'elles fournissent le commentaire le plus approprié de quantité de pages du Cantique. Au premier jour des noces, la jeune épousée, en Syrie, danse à la lueur des feux, en tenant à la main une épée ou un mouchoir, tandis que les assistants, hommes et femmes, marquent le rythme en battant des mains. Puis l'un des assistants chante ce qu'on appelle le *ouassf*, un poème où il détaille la beauté de la jeune femme et la splendeur de ses atours. C'est exactement la scène que suggère le chapitre 7, v. 1-6 du Cantique : la Sulamite exécute la « danse des deux camps »; les assistants s'extasient sur sa grâce et décrivent par le menu ses charmes.

Pendant les sept jours que durent les réjouissances les nouveaux époux sont, aujourd'hui, traités en roi et en reine. On les fait asseoir sur un trône, constitué dans les campagnes par le traîneau à dépiquer le blé, élevé sur des tréteaux; le principal des « amis de l'époux » est son vizir. On donne souvent au marié non seulement le titre de roi, mais le nom de quelque sultan célèbre. On comprend dès lors très bien pourquoi, dans le Cantique, le bien-aimé apparaît parfois sous la figure d'un roi, et d'un roi qui ne serait autre que Salomon, le plus fastueux des souverains d'Israël et le maître du harem le plus riche, pourquoi encore il est déclaré plus heureux que Salomon lui-même (8, 11-12).

D'après Wetzstein, le Cantique serait un recueil de chants de noces et de fragments de chants nuptiaux

(¹) Étienne Drioton, *le Théâtre égyptien*, éditions de la *Revue du Caire*, 1942; *la Chanson des quatre vents*, éditions de la *Revue du Caire*, 1942.
(²) *Praefatio in canticum canticorum*, éd. Lefèvre-Ledentu, 1836, I, p. 249-250.

conservés pour servir de modèle aux poètes de circonstance, qui n'observaient pas toujours la réserve désirable.

Cette explication du Cantique, admise aujourd'hui par la plupart des critiques, est extrêmement séduisante : elle explique d'autres traits encore du livre, par exemple la description du cortège et de la litière du roi (3, 6-11) : les amis de l'époux amènent ainsi la jeune femme à la maison de son mari quand elle habite un autre village. On comprend pourquoi elle est nommée une fois « la Sulamite » : si l'époux est appelé Salomon, il est naturel que sa bien-aimée ne soit autre qu'Abichag de Sunem, la plus belle des filles d'Israël au temps du fils de David (1 Rois 1, 34; 2, 17, 21-22). Et il est naturel aussi que les assistantes, entrant, elles aussi, dans le jeu, soient des habitantes de la ville où résident le roi et la reine, des « filles de Jérusalem ».

Les descriptions de la beauté du héros (5, 10-16) et de l'héroïne du Cantique (4, 1-5, 1; 6, 4-10; 7, 1-10) sont conçues exactement dans le même esprit et présentées selon les mêmes procédés littéraires que les *ouassf* des noces syriennes, dont on a publié plusieurs spécimens.

L'explication proposée aurait, de plus, le précieux avantage de donner pour cadre aux chants de notre livre, non pas un théâtre dont l'existence est bien problématique, mais la principale des réjouissances qui marquent la vie du paysan palestinien. On peut être sûr, en effet, que les noces, dans l'ancien Israël, se célébraient selon les mêmes rites que dans le Liban ou le Haourân d'aujourd'hui : les réjouissances duraient sept jours après le mariage (Gen. 29, 22-28; Jug. 14, 10, 15, 17). Le jeune époux portait une couronne (Ės. 61, 10 cf. Cant. 3, 11). La « voix du fiancé » et la « voix de la fiancée » (Jér. 7, 34; 16, 9, etc.), étaient sans doute des chants alternés entonnés au cours des noces et analogues à ceux qu'on lit dans le Cantique.

Objections faites à cette hypothèse. On a fait à cette explication des objections dont quelques-unes ont du poids.

1. Si le petit livre était un recueil d'épithalames, on s'attendrait qu'elles fussent rangées dans l'ordre où on les récitait au cours des cérémonies nuptiales. Ce n'est pas le cas; ainsi la « danse de l'épée », qui en marque le premier jour, ne vient qu'au chapitre 7.

2. Si les chants de ce genre étaient d'un usage courant dans les noces en Judée, comment les rabbins ont-ils pu même songer à les admettre dans le canon? A cela il y a à répondre que les rabbins savaient fort bien que des couplets de cette sorte se chantaient dans les « maisons de vin », ce qui pourrait désigner celles où était donné le festin de noces (cf. Cant. 2, 4; Jér. 16, 8-9).

3. Il y a dans le Cantique des pièces qui ne parlent nullement d'amour entre époux, mais d'amour en général, celles, par exemple, qui dépeignent des amoureux qui se cherchent ou qui se fuient et qui s'unissent enfin sans faire intervenir leurs pères ni leurs frères. Il est possible que des chansons de ce genre aient été, elles aussi, exécutées au cours des réjouissances nuptiales. Mais rien ne le prouve et leur cadre naturel était plutôt l'attroupement populaire sur la place publique autour du « chantre d'amour » (Éz. 33, 32; cf. És. 5, 1-11) ou le festin où les convives chantaient en s'accompagnant sur la cithare ou la harpe (Am. 6, 4-6). Le Cantique semble donc avoir été une anthologie de chants d'amour de toutes sortes.

Ce petit livre, ainsi compris, présente ce grand intérêt qu'il est seul, avec le Psaume 45, à nous révéler un domaine de la poésie hébraïque ancienne que, sans ces deux pièces, nous ignorerions totalement : le lyrisme profane. Ces poèmes déroutent souvent notre goût par ce que nous sommes tentés d'appeler leur caractère presque exclusivement sensuel. Mais ce que le lecteur moderne apprécie sans peine, c'est l'éblouissante richesse du coloris, le sentiment profond de la puissance de l'amour, fort comme la mort, irrésistible comme le Cheôl (8, 6) et le sens si vif de la nature, que le poëte associe de la plus intime à toutes ses émotions.

RUTH

I. — LE CONTENU DU LIVRE

Il raconte un épisode de la vie d'une famille israélite au temps des « juges ». Une famine étant survenue dans le pays, un Bethléhémite du nom d'Élimélek émigra au pays de Moab avec sa femme, Noomi, et ses deux fils, Maḥlôn et Kilyôn. Élimélek mourut sur la terre étrangère. Ses fils épousèrent des Moabites nommées l'une Orpa, l'autre Ruth, puis moururent aussi. Au bout d'une dizaine d'années, Noomi, ayant appris que la famine avait pris fin en Israël, décida de revenir à Bethléhem. Ses deux belles-filles partirent avec elle. Noomi essaya de les faire renoncer à leur projet. Orpa consentit à retourner dans la maison de sa mère. Ruth, au contraire, refusa : « Ton peuple, dit-elle à Noomi, sera mon peuple; ton Dieu sera mon Dieu. » Les deux femmes arrivèrent à Bethléhem au début de la moisson et Ruth se mit à glaner pour assurer l'entretien de sa belle-mère. Il se trouva que le champ où elle ramassait des épis appartenait à un proche parent d'Élimélek, nommé Boaz. Celui-ci, connaissant l'attachement dont la jeune Moabite faisait preuve envers sa belle-mère et envers le peuple de son défunt mari, ordonna à ses moissonneurs de favoriser la tâche de la glaneuse et de partager avec elle leur nourriture et leur boisson tant que dureraient la récolte de l'orge et celle du froment.

Une vieille coutume israélite, celle du lévirat, voulait, quand un homme mourait sans laisser de fils, que son plus proche parent épousât la veuve du défunt, sous réserve que le premier fils né de cette union aurait le titre et les droits de descendant du mort. Noomi, voulant assurer l'avenir de Ruth, conseilla à celle-ci d'inviter Boaz à exercer ce devoir à son égard. Dans cette intention, Ruth se rendit secrètement auprès de Boaz, une nuit où il couchait sur son aire pour garder sa récolte; elle s'étendit à ses pieds en se couvrant du pan du manteau du dormeur. C'était une façon de lui demander de

l'épouser. Chez les Sémites, en effet, quand un homme couvre une femme de son manteau, il indique par là qu'il entend la prendre pour épouse.

Boaz, s'étant éveillé, comprit que le geste de Ruth était dicté à la jeune femme par sa piété envers son défunt mari. Dès le matin, il se rendit à la porte de Bethléhem, obtint le désistement d'un autre habitant de la ville, parent plus proche d'Élimèlek, et déclara publiquement qu'il épousait Ruth et, du même coup, acquérait la pièce de terre ayant appartenu à Élimèlek et à ses fils. Le premier enfant qui naquit de cette union fut Obéd, qui fut le père d'Isaï et le grand-père de David.

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le petit livre de Ruth, si simple qu'en soit le dessin, si vraisemblables qu'en paraissent les péripéties, n'a certainement pas été rédigé à courte distance des événements dont il contient le récit.

Le fait, d'abord, qu'il se trouve dans le canon des « Écrits » ou « Hagiographes » et non dans celui des « Prophètes » suggère qu'il n'existait pas au temps où furent composés les livres des Juges et de Samuel qui se rapportent à la même époque.

Les premiers mots, « du temps que les juges jugeaient », supposent déjà formulée et couramment admise la théorie, assez tardive (VIIe siècle au plus tôt), selon laquelle il y a eu, avant la fondation de la royauté, des sortes de magistrats appelés « juges », suscités, les uns après les autres, par Dieu pour « juger », c'est-à-dire pour gouverner Israël.

On lit au chapitre 4, v. 7, qu'*autrefois* on retirait sa sandale quand on voulait indiquer qu'on se désistait d'un droit. Or, cette coutume était encore couramment observée au temps où fut rédigé le Deutéronome (25, 9).

Le livre de Ruth a donc été composé assez longtemps après 622. L'auteur montre, du reste, dans tout l'ouvrage qu'il s'intéresse particulièrement aux vieux usages, qu'il aime à les décrire minutieusement : tels le lévirat, le droit de rachat, les rites d'adoption (4, 16-17). Ce goût convient à l'époque de l'exil et de la restauration, où les anciennes coutumes risquaient, au sein d'une population déracinée, de s'oublier ou de s'altérer, et où les prêtres légistes s'attachaient pieusement à les recueillir dans leurs codes (voy. tome I, p. XXVII).

La langue du petit livre présente des indices assez nombreux d'époque récente : on y relève des termes qui ne se rencontrent que dans les livres les plus modernes de la Bible hébraïque, ainsi les expressions pour « épouser » (1, 4), pour « valider » (4, 7), pour « espérer » (1, 13), — ou même seulement dans l'hébreu talmudique — ainsi le terme appliqué à la femme qui n'a pas le droit de se marier, « liée » ou « enfermée » (1, 13). Pour dire « c'est pourquoi » (1, 13) l'auteur emploie un mot purement araméen.

III. — BUT DU LIVRE

L'intention générale de l'auteur, en contant ce charmant récit, est évidemment de recommander l'exercice des vertus familiales. Les personnages sympathiques de cette histoire sont tous animés de ce sentiment que les Hébreux appelaient *ḥèsèd* et qui correspond à la *pietas* des Latins : Noomi qui, par sa bonté, gagne le cœur de ses deux belles-filles, au point que celles-ci voudraient tout quitter pour rester auprès d'elle; Ruth, qui abandonne effectivement sa patrie et sa religion pour s'affilier complètement à la famille de son défunt mari, puis assure par son travail la subsistance de sa belle-mère et, enfin, recherche une union avec un mari sans doute beaucoup plus âgé qu'elle, parce que ce mariage lui permettra d'assurer une descendance à son premier époux; Boaz aussi, dont l'union avec Ruth n'est nullement présentée comme un mariage d'amour, mais comme l'accomplissement d'un devoir envers un parent défunt.

L'auteur vise également à recommander l'observation des vieilles coutumes, spécialement du lévirat.

Mais le mariage de Boaz avec Ruth n'est pas une union léviratique ordinaire; c'est une union avec une étrangère : Ruth est appelée avec insistance « la Moabite », « celle qui est revenue du pays de Moab », « l'étrangère ». Or, on sait que, à l'époque où doit avoir vécu l'auteur du livre, lors du retour de l'exil babylonien, la question de la légitimité des mariages entre Juifs et femmes des autres nations était une question brûlante, discutée avec ardeur. Beaucoup des Juifs revenus en Judée épousèrent des femmes du pays, quelles que fussent la nationalité et la religion de celles-ci, pour s'assurer l'appui des familles influentes de la contrée. Les membres de la communauté les plus attachés au culte de Yahvé blâmèrent, en général, cette pratique (Esdr. 9, 1-2; Mal. 2, 10-12). Néhémie fit jurer aux Juifs, ses administrés, qu'ils y renonceraient à l'avenir (Néh. 13, 25-27). Esdras, plus radical, exigea et obtint la rupture de tous les mariages mixtes et l'exclusion de l'assemblée de tous les enfants nés de ces unions (Esdr. 9-10).

L'auteur du livre de Ruth a, apparemment, l'intention de prendre position dans ce débat. Il ressort, en effet, clairement de son récit qu'une épouse étrangère n'est pas nécessairement un élément dissolvant pour la famille israélite; il y en a qui sont gagnées à la religion de leur conjoint au point de faire preuve des sentiments les plus délicats et de l'attachement le plus profond au culte de Yahvé. La conduite de Ruth lui assure l'estime et l'approbation de tous les habitants de Bethléhem (2, 11-12; 4, 11-12). Bien plus : Yahvé lui-même la bénit, puisqu'il lui accorde le privilège d'être l'aïeule de David, le roi selon son cœur (4, 7).

Le grand intérêt historique de ce petit livre est de nous apprendre que dans le judaïsme du temps d'Esdras la rigidité, le légalisme, l'étroitesse de cœur et d'esprit qu'on lui prête souvent étaient loin de régner sans partage. Il y avait, même sur la question si grave des mariages mixtes, de grandes diversités d'opinion et, parmi les adversaires d'Esdras, il y avait des Juifs tout aussi attachés que lui à la religion des pères. Il subsistait encore à Jérusalem des disciples du Second Esaïe, largement ouverts comme lui au désir de gagner les païens à l'adoration du vrai Dieu et prêts à les accueillir au sein du peuple élu. Le livre de Ruth est de la même veine que celui de Jonas, És. 19 ou És. 56, 1-8.

c

IV. — ADDITION AU LIVRE DE RUTH

La généalogie de David qui termine le livre et qui rattache le fils d'Isaï à Pérèç, fils de Juda, par Boaz et Obéd (4, 18-22), n'est certainement pas de l'auteur même de l'ouvrage; elle est superflue après le v. 17, qui disait déjà que David fut l'arrière-petit-fils de Ruth. Elle se retrouve à peu près textuellement dans les Chroniques (1 Chr. 2, 5, 9-15), d'où elle doit avoir été tirée. Enfin et surtout elle n'est pas dans l'esprit de l'ensemble du récit : celui-ci faisait gloire à Ruth et à Boaz d'avoir assuré une descendance à Élimèlek et à Maḥlôn; or, ici la paternité du premier fils de Ruth est attribuée à Boaz (4, 21), non à Maḥlôn.

Quelques critiques considèrent aussi la phrase précédente, « ce fut le père d'Isaï, père de David » (4, 17b), comme une addition et pensent que le nom du fils de Ruth n'était pas Obéd, mais quelque vocable rappelant le nom de Noomi. D'après le récit primitif, Ruth n'aurait pas été l'aïeule de David. Si plausible qu'elle soit, cette hypothèse ne s'impose pas.

V. — VALEUR HISTORIQUE DU LIVRE DE RUTH

Il ne serait pas impossible *a priori* qu'un ouvrage de rédaction aussi récente que le nôtre ait recueilli une tradition réellement ancienne. Cependant, le silence total du livre de Samuel sur les ancêtres de David constitue un indice peu favorable. On objecte souvent la notice de 1 Sam. 22, 3-4, selon laquelle David, avant de s'engager dans sa vie d'aventures, mit son père et sa mère en sûreté au pays de Moab, auprès du roi du pays : on en déduit qu'il devait avoir des liens de parenté avec quelque famille de cette contrée : ce n'est nullement évident; le même David se réfugie ensuite chez Akich, roi de Gat. Qui voudrait conclure de là qu'il était apparenté à des Philistins?

Certains des personnages qui interviennent dans le récit portent des noms bien suspects d'avoir été suggérés par le rôle même qu'ils y jouent. Les fils de Noomi, qui meurent prématurément, s'appellent l'un Maḥlôn, « maladie », l'autre Kilyôn, « consomption ». Celle de ses belles-filles qui l'abandonne se nomme Orpa « celle qui tourne le dos »; celle qui lui reste fidèle, Ruth, c'est-à-dire « compagne », « amie ».

Mais ce qui fait l'intérêt majeur du petit livre, ce ne sont pas les renseignements qu'on pourrait en tirer sur les ancêtres de David, ce sont, outre les détails qu'il fournit sur certaines coutumes de l'ancien Israël, les preuves qu'il donne de la délicatesse, voire de la noblesse des sentiments qui régnaient dans la famille juive et de la piété avec laquelle chacun rapportait à Yahvé tout ce qui lui arrivait d'heureux ou de malheureux : le légalisme régnant, depuis le retour de l'exil, dans la religion officielle n'avait pas éteint chez les simples croyants toute spontanéité.

LES LAMENTATIONS

I. — NOMS DU LIVRE, AUTEUR, DATE ET LIEU DE COMPOSITION

Le petit ouvrage que nous appelons « livre des Lamentations » est d'ordinaire nommé chez les Juifs *èkâ*, « Comment? » d'après son premier mot, mais aussi parfois *qînôt* (pluriel de *qînâ*, « chant de deuil », « élégie »), d'où le titre grec *thrênoi*.

Dans la Bible hébraïque, l'opuscule ne porte pas de nom d'auteur; mais la version des Septante, dans une petite introduction en prose, traduite apparemment de l'hébreu, donc assez ancienne, l'attribue à Jérémie. Cette tradition remonte peut-être au IIe ou au IIIe siècle avant J.-C.; car il se peut qu'elle ait été connue déjà de l'auteur des Chroniques (250-190). A propos de la mort du roi Josias, il écrit : « Jérémie composa une lamentation sur Josias, et tous les chanteurs et toutes les chanteuses jusqu'à ce jour ont parlé de Josias dans leurs lamentations; on en a fait une règle en Israël. Elles sont écrites dans les Lamentations » (2 Chr. 35, 25).

On remarque toutefois que l'auteur des Chroniques ne semble attribuer à Jérémie qu'une des élégies que renfermait le recueil des lamentations qu'il connaissait. De plus, il affirme que ce chant funèbre de Jérémie avait pour sujet la mort de Josias (609), tandis que les cinq pièces qui forment la collection canonique déplorent toutes manifestement la destruction de Jérusalem et de son temple par les Chaldéens en 586.

De fait, ces cinq poèmes sont d'auteurs différents. Cela se voit déjà à leur forme. Tandis que les quatre premiers sont alphabétiques et en vers asymétriques (à deux hémistiches inégaux), le cinquième est en vers symétriques (à deux membres égaux) et ne présente pas d'acrostiche. De plus, dans la deuxième, la troisième et la quatrième pièce la lettre *pé* est placée avant la lettre *aïn*, comme dans le Psaume 34, les Psaumes 9-10 et, d'après les Septante, dans Prov. 31, tandis que, dans la première lamentation, ces lettres se suivent dans l'ordre inverse. Enfin, la troisième présente un triple alphabétisme : les trois premiers vers commencent par *aleph*, les trois suivants par *bét*, et ainsi de suite.

Les différences de fond sont plus grandes encore [1]. La pièce la plus ancienne paraît être la deuxième, composée, semble-t-il, en Babylonie, par un homme qui avait été témoin oculaire de la prise de Jérusalem (2, 11). Vient ensuite vraisemblablement la quatrième, qui paraît émaner de l'un des chefs de guerre de l'entourage immédiat de Sédécias (4, 20), évadés avec lui de Jérusalem avant l'entrée des Chaldéens (4, 19). Si la composition de cette pièce est aussi ancienne, il faut supposer qu'elle a été retouchée à la fin de l'exil ou plus tard encore, car on y lit : « Ta faute est expiée, fille de Sion » (4, 22). La cinquième, un peu prosaïque de forme, mais pleine de traits pris certainement sur le vif, doit être l'œuvre de l'un des Juifs restés en Judée et accablés de corvées par les vainqueurs; elle aura été écrite avant la fin de l'exil, car le poète n'ose pas encore espérer fermement la délivrance (5, 22). La première, la plus théologique, est sans doute plus récente. Mais la plus moderne doit être la troisième, la moins spontanée, avec sa structure compliquée et son style tout en métaphores. Elle paraît renfermer des allusions à l'histoire de Jérémie (v. 48, 49, 53, 55-59, 60), soit que le poète ait pris le prophète pour type, pour incarnation des souffrances d'Israël — tel le « Serviteur de Yahvé » du Second Ésaïe, — soit qu'il ait admis déjà la tradition attribuant les Lamentations à Jérémie.

En réalité, aucune des cinq pièces du recueil, même parmi les trois plus anciennes, ne peut être rapportée au prophète d'Anatôt. Jérémie n'aurait pas dit, sans faire aucune réserve : « Ses prophètes ne reçoivent [plus] aucune vision de Yahvé » (2, 9). Il n'aurait pas parlé de Sédécias, dont il connaissait la déplorable faiblesse, ni de l'alliance égyptienne, qu'il avait toujours combattue, comme le fait l'auteur de la quatrième lamentation (v. 17 et 20). Il ne se serait pas plaint, comme celui de la cinquième pièce, que Yahvé punisse les enfants pour les pères (5, 7, cf. Jér. 31, 29 ss.) et n'aurait pas, comme lui, parlé d'un relèvement à venir comme d'une simple possibilité incertaine (5, 22, cf. 3, 29).

II. — GENRE LITTÉRAIRE. — DESTINATION DE L'OUVRAGE

Le mot *qînâ*, « chant de deuil », désignait deux sortes de compositions littéraires : 1° le poème funèbre composé d'ordinaire par des poétesses professionnelles et récité par elles au cours des cérémonies du deuil sur un mort; 2° un chant plaintif composé à l'occasion d'une calamité publique et qui comportait côte à côte des éléments empruntés au thrène funéraire et d'autres qui l'apparentaient à la prière de supplication. C'est à cette catégorie des lamentations nationales qu'appartiennent les cinq pièces du recueil biblique.

Il n'y a pas lieu de douter, bien que la chose ne soit pas attestée expressément, qu'elles n'aient été récitées — et composées pour être récitées — lors des jeûnes publics par lesquels on commémora régulièrement, au moins jusqu'au temps du prophète Zacharie (518) — Zach. 7-8, spécialement 7, 3-5 et 8, 19 — et probablement plus tard encore (És. 58, 3), les événements les plus néfastes des désastreuses années 587-586 : le début du siège de Jérusalem au dixième mois, la prise de la ville au quatrième, l'incendie du Temple au cinquième, l'assassinat de Guedalya au septième. Encore aujourd'hui le livre des Lamentations est lu dans les synagogues au service du soir par lequel débute la journée de deuil du 9 ab (cinquième mois), date conventionnelle de la destruction du second comme du premier Temple. L'alphabétisme était peut-être destiné à faciliter la mémorisation de ces pièces, qu'on était appelé à redire chaque année.

III. — VALEUR HISTORIQUE ET RELIGIEUSE DU LIVRE

Comme le cantique dit « de Moïse » (Deut. 32) et l'émouvante confession des péchés qu'on lit dans le livre d'Ésaïe 63, 7-64, 11, œuvres qui sont de la même époque, mais plus clairement encore en raison de leur caractère plus populaire, les Lamentations attestent la profondeur avec laquelle les masses juives, en Palestine et en Babylonie, s'assimilèrent, dès l'époque de l'exil, certains au moins des enseignements prophétiques, en particulier l'explication religieuse que les grands inspirés du VIIIe et du VIIe siècle avaient donnée à l'avance de l'anéantissement de la nation : cette catastrophe inouïe est l'œuvre du Dieu d'Israël; c'est le juste châtiment des péchés du peuple; et c'est en même temps, au fond, une marque de la bonté de Yahvé; car c'est un appel à la repentance, à la patience et à la foi :

Il est bon d'attendre en silence
le secours de Yahvé...
Quand il afflige, il a pitié
selon sa grande bonté (3, 26, 32).

[1] Voyez les notes sur les divers chapitres.

L'ECCLÉSIASTE

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

I. Titre et introduction générale : tout est vanité; l'existence est un perpétuel recommencement (1, 1-11).

II. Expériences faites par l'auteur à la recherche d'un bien durable (1, 12-4, 3) : vanité de la sagesse, vanité des plaisirs. Valeur comparée de la sagesse et de la folie. Le bien le meilleur pour l'homme c'est la jouissance du moment présent (1, 12-2, 26). Vanité des efforts de l'homme, astreint tour à tour à des activités contradictoires (3, 1-15). Il n'y a pas de justice (3, 16-22). En raison de l'oppression régnante, la mort est préférable à la vie (4, 1-3).

III. Réflexions diverses sur le travail, les avantages de l'association, le culte, l'organisation des États, la richesse, les tristesses de la vie, la femme, l'attitude à observer envers le roi (4, 4-8, 8). Vanité de la justice, de la sagesse et du talent (8, 9-9, 16). Maximes diverses, entre autres sur la prudence et l'activité (9, 17-11, 8).

Conclusion : « Réjouis-toi pendant que tu es jeune ». Peinture allégorique des misères de la vieillesse (11, 9-12, 8).

IV. Épilogue : éloge de l'auteur et de sa sagesse (12, 9-14).

II. — LE TITRE DU LIVRE. ÉPOQUE DE SA COMPOSITION

L'ouvrage, en hébreu, est intitulé *Qohèlèt*. Ce nom, d'après divers passages du livre, est celui de l'auteur (voy. notamment 1, 1 et 12, 9-10). Celui-ci est présenté comme étant fils de David et dit lui-même « avoir été *autrefois* roi sur Israël à Jérusalem » (1, 12). Il possédait des richesses immenses et une sagesse sans précédent. Nul doute donc que le personnage dont le livre entend relater les expériences et les réflexions ne soit Salomon. Nul doute non plus que l'auteur qui a composé ces confessions du grand roi n'ait vécu, en réalité, après la mort du fils de David.

Quelles sont la signification et l'origine de ce nom de Qohèlèt? Nous ne pouvons, sur ce point, faire que des conjectures. Le mot a la forme d'un participe féminin du verbe *qâhal*, « assembler ». Il paraît donc signifier « celle qui assemble ». On a supposé qu'il s'agissait de la Sagesse personnifiée, qui rassemble les hommes pour les exhorter. Selon d'autres, ce féminin indiquerait que le mot est un collectif et qu'il s'agit d'une « assemblée » de sages, d'une sorte d'académie; d'autres encore rappellent que les noms de fonction peuvent, en arabe, se mettre au féminin : « Qohèlèt » serait « le président d'une assemblée » ; de là la traduction des Septante ἐκκλησιάστης et celle de Luther « le prédicateur ». Ce titre aurait été donné à Salomon parce que, selon 1 Rois 8, 1-2, il assembla tous les enfants d'Israël. C'était plus probablement un titre d'honneur donné à l'auteur réel par ses disciples (voy. 12, 9-10).

Sur l'époque où vivait cet auteur nous ne possédons que des données assez générales.

Il fait des emprunts ou des allusions au Code sacerdotal, au livre des Proverbes, à celui de Job, à « Malachie » (5, 5 cf. Mal. 2, 7). Il écrivait donc au plus tôt aux environs de 400.

La langue dans laquelle l'ouvrage est écrit est un hébreu de très basse époque, ayant déjà, même dans sa syntaxe, des traits communs avec celui de la Michna (Ier et IIe siècles après J.-C.). On y relève des mots perses comme *pitgam* (8, 11), jugement, ordre, ou *pardés* « parc » (2, 5) et au moins deux hellénismes caractérisés (voy. 3, 12 et note *b*, « faire bien » au sens de « être heureux » [grec *eu prattein*], et 3, 11 « beau » au sens du grec *kalos*, « bon, normal »). Le Qohèlèt a donc certainement été composé après que les Juifs furent entrés en contact fréquent avec les Grecs, c'est-à-dire après la conquête du pays par Alexandre le Grand (332 avant J.-C.).

Les premiers témoins tout à fait sûrs de l'existence de notre livre sont les rabbins qui, au synode de Iamnia (vers 90 après J.-C.), discutèrent pour savoir s'il était de ceux qui « souillent les mains », c'est-à-dire de ceux qui sont sacrés, canoniques (voy. tome I, p. VII et X). Cependant il est très probable qu'il a été connu déjà de l'auteur de la *Sagesse de Salomon*, qui paraît le combattre et qui vivait entre 200 av. J.-C. et 50 après, probable aussi que les ressemblances multiples qu'on relève entre l'*Ecclésiaste* et l'*Ecclésiastique* ou *Sagesse de Jésus fils de Sirach*, viennent de ce que l'auteur de ce dernier ouvrage, qui écrivait entre 190 et 170 avant J.-C., a imité notre livre, infiniment plus original que le sien.

Le Qohèlèt semble donc avoir été composé entre 300 et 190 avant notre ère.

III. — UNITÉ DU LIVRE

Cet étrange petit livre présente de nombreux désaccords allant jusqu'à la contradiction formelle. D'ordinaire il soutient qu'il n'y a aucune différence entre le sort du juste et celui du méchant, entre la destinée du sage et celle de l'insensé (2, 14^{b}-17; 3, 16, 18-19; 9, 1-6). Mais dans quelques passages on rencontre des déclarations annonçant formellement un jugement de Dieu portant sur toutes les actions des hommes, même les plus secrètes (12, 14). « Réjouis-toi, jeune homme, durant ton adolescence..., mais sache que pour tout cela Dieu te fera passer en jugement » (11, 9). « Le bonheur sera le partage des hommes qui craignent Dieu, parce qu'ils le craignent... » (8, 4). « Le cœur du sage sait qu'il y a un temps et un jugement » (8, 5).

Même désaccord sur la valeur de la sagesse. Au début, Qohèlèt raconte comment il a été amené à en reconnaître la vanité (1, 12-18; 2, 12-13; cf. 8, 16-17; 9, 11-16). Puis viennent des éloges enthousiastes de la sagesse, tout semblables à ceux qu'on trouve dans les Proverbes ou chez le Siracide : elle « conserve la vie à celui qui la possède » (7, 12). « Qui est comparable au sage? » (8, 1). « Ses paroles lui gagnent la faveur » (10, 12).

Selon certains exégètes, l'auteur aurait parfois reproduit, à côté de ses propres opinions, celles d'adversaires qu'il entendait combattre; selon quelques-uns, il aurait même donné à son livre la forme d'un dialogue. Mais la comparaison avec le poème de Job donne à penser qu'il aurait alors clairement distingué les propos des divers interlocuteurs.

La plupart des interprètes, au contraire, croient pouvoir attribuer à un seul et même auteur l'ouvrage tout entier, qui serait une sorte de journal intime où il aurait noté jour après jour, en toute sincérité, ses impressions successives, sans souci des contradictions qu'elles pouvaient présenter.

Mais dans certains cas les propos conformes aux doctrines officielles du judaïsme ont clairement le caractère de correctifs ajoutés après coup aux thèses hétérodoxes d'un auteur primitif (ainsi 8, 12-13; 11, 9^{c}; 12, 1^{a}).

Le plus probable nous paraît donc être que le livre est formé d'un ouvrage original (nous le désignons par le sigle Q^1), d'inspiration pessimiste, frondeuse, désenchantée, et qui a été retouché par diverses mains, trois au moins : 1° Un disciple de Qohèlèt (Q^2), grand admirateur de son maître et qui a fait l'éloge de sa sagacité et de son talent littéraire (12, 9-11); 2° Un « sage » (Q^3), qui a pris la défense de la « sagesse », dépréciée à l'excès, selon lui, par l'auteur primitif; 3° Un « pieux » (*hâsîd*, Q^4), qui entendait concilier les critiques de Qohèlèt avec la doctrine qui, depuis Ézéchiel, formait le fondement de la morale juive : celle du jugement de Dieu, qui rend à chacun, — de son vivant, naturellement, — selon ses œuvres, bonnes ou mauvaises. L'œuvre de l'Ecclésiaste aurait ainsi subi des retouches analogues à celles qu'a reçues le livre de Job (addition des discours d'Élihou; attribution à Job de 26, 5-14 et de 27). Ces corrections bien intentionnées ont eu, du moins, l'avantage de faciliter la canonisation et, par là, la conservation de ces deux ouvrages, consacrés l'un et l'autre à la critique des doctrines régnantes.

IV. — ORIGINE DES IDÉES DE L'ECCLÉSIASTE

Il existait, chez les moralistes de l'antique Égypte, un courant de pensée annonçant déjà la conception désenchantée que notre sage se fait de l'existence et les conséquences pratiques qu'il en tire. L'auteur du « Chant du Harpiste » exhortait comme lui ses lecteurs à manger leur pain avec joie et à boire gaiement leur vin, en vêtements blancs et la tête parfumée, en raison de la brièveté de la vie et de l'imminence de la mort (Eccl. 9, 7-8; 11, 9-12, 8; cf. P. Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la littérature sapientiale d'Israël*, p. 110-112). L'Ecclésiaste a, sans nul doute, comme les autres moralistes de son peuple, connu les enseignements variés qu'on pouvait tirer de la vieille sagesse orientale.

D'après certains critiques l'auteur aurait, au cours de ses recherches sur la sagesse, étudié les divers systèmes des philosophes grecs et ce serait à eux qu'il devrait plusieurs de ses idées. Sa conception du caractère transitoire de toutes les activités humaines (3, 1-15) serait une application de la doctrine de l'écoulement universel d'Héraclite; ses exhortations à jouir du moment présent, un reflet de la morale d'Épicure; son scepticisme s'inspirerait de Pyrrhon, son fatalisme de Zénon. Aucun de ces rapprochements n'est absolument décisif : la pensée du moraliste juif ne se meut pas sur le plan de l'abstraction philosophique, elle reste sur le terrain de l'observation pratique. Si c'est la doctrine grecque de l'immortalité de l'âme qu'il combat (3, 19-21), il l'a mal comprise (voy. note *l*). Ce qui paraît exact, c'est que la liberté plus grande avec laquelle l'auteur critique les croyances de ses pères et la façon très générale dont il pose le problème du bonheur, s'expliquent mieux après l'ébranlement que le contact de la pensée hellénique, et spécialement de sa philosophie, a donné aux esprits en Orient, à la suite de la conquête macédonienne : l'Ecclésiaste ne se demande plus seulement, comme le poète de Job, pourquoi le bonheur et le malheur sont injustement répartis; il voudrait savoir s'il existe un seul bien qui puisse procurer à l'homme un avantage durable, « quelque chose qui reste ».

Qohèlèt nous paraît, en somme, être un penseur foncièrement oriental, teinté, mais encore assez vaguement, d'hellénisme.

ESTHER

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

Le roi Xercès (telle est, en effet, l'identité réelle du souverain appelé en hébreu Aḥashverôch, dans la Vulgate Assuérus; voy. 1, 1 note *a*), fit aux grands officiers de son royaume un festin, à la fin duquel il voulut leur présenter la reine, Vasti. Celle-ci refusa de paraître et le roi, irrité, la répudia. Sur le conseil de ses courtisans, il fit convoquer à Suse les jeunes filles les plus belles de son royaume. Parmi elles se trouvait une Juive nommée Hadassa (c'est-à-dire Myrte en hébreu) ou Esther; c'était la pupille de Mardochée, son cousin, qui avait été emmené de Jérusalem par Nabucodonosor avec le roi Jéconias; mais Xercès ne savait pas qu'elle fût juive. Ce fut sur elle que s'arrêta le choix du souverain : elle devint reine de Perse.

A cette époque, deux eunuques projetèrent un attentat

contre la vie de Xercès. Mardochée eut vent du complot et en avertit le roi par l'entremise d'Esther (ch. 1 et 2).

Puis Xercès accorda les plus grands honneurs à Haman, un Agaguite, c'est-à-dire un descendant d'Agag, roi des Amalécites, l'adversaire de Saül. Mardochée, qui était de la famille de Saül, refusa, en dépit de l'ordre du roi, de se prosterner devant le nouveau vizir. Aussi Haman résolut-il de faire périr Mardochée et, avec lui, toute la population juive de l'empire. Il consulta le *pour*, c'est-à-dire le sort, afin de choisir le jour du massacre; le sort tomba sur le 13 du mois d'Adar, c'est-à-dire du douzième de l'année, et Haman obtint du roi la promulgation d'un édit ordonnant pour cette date l'extermination de tous les Juifs (ch. 3). En présence de ce péril extrême, Mardochée ordonna à Esther de demander au roi la révocation de l'arrêt fatal. Pour tenter pareille démarche, la reine devait risquer sa vie, car il était interdit, sous peine de mort, de pénétrer auprès du souverain sans avoir été appelé. Esther s'y résolut cependant (ch. 4). Le roi l'accueillit avec bonté. Esther ne formula pas aussitôt sa requête, mais demanda seulement au roi deux jours de suite de venir souper chez elle avec Haman. Entre ces deux repas, Haman fit dresser un gibet pour y pendre Mardochée (5). Mais dans la nuit, Xercès, ayant eu une insomnie, se fit lire le memorial de son règne. On tomba sur le passage où était relaté le service signalé que lui avait rendu Mardochée en dénonçant le complot des deux eunuques. Le roi ordonna que le lendemain Mardochée fût mené à travers la ville, revêtu d'habits royaux et monté sur un cheval qui ait servi au souverain. Ce fut Haman, venu de bonne heure au palais pour demander la pendaison de Mardochée, qui fut chargé de mener son ennemi en triomphe (6). Au second souper d'Esther, la reine demanda grâce de la vie pour elle-même et pour son peuple et dénonça Haman comme celui qui voulait la faire périr avec sa race. Le vizir s'étant prosterné auprès d'Esther pour l'implorer, Xercès crut — ou feignit de croire — qu'il voulait la violenter et ordonna qu'il fût pendu, que ses biens fussent donnés à Esther et sa charge à Mardochée (7; 8, 1-2). Le roi publia un nouvel édit autorisant les Juifs à tuer quiconque les attaquerait le 13 adar. Ils firent ainsi périr (8, 3-17) 500 personnes à Suse et 75.000 dans les provinces. Esther obtint pour les Juifs de la capitale la permission de prolonger encore le massacre le lendemain 14.

Pour commémorer ces événements, un édit de Mardochée, confirmé par un engagement des Juifs et par une lettre d'Esther, institua une fête perpétuelle appelée Pourim (les sorts) : elle devra être célébrée d'après certains passages le 14 *ou* le 15 adar — le 14 par les Juifs qui habitent les provinces, le 15 par ceux de la capitale (9, 17-19), — selon d'autres textes par tous le 14 *et* le 15 (9, 21, 27-28) : suivant 9, 31 la solennité comporte de plus des jeûnes et des lamentations. Le livre se termine par un renvoi au « livre des Annales des rois de Médie et de Perse » pour plus de détails sur les hautes dignités accordées à Mardochée (10).

II. — UNITÉ DU LIVRE

Le flottement sur la date de la fête que nous avons signalé dans les dernières lignes du livre, suggère que plusieurs mains sont intervenues dans la rédaction de l'ouvrage, tout au moins de sa conclusion. On a fait remarquer aussi de menues différences entre le récit des événements que donne la lettre de Mardochée (9, 20-27) et le corps du livre : les fils d'Haman, par exemple, sont pendus *avec* leur père et non *après*. L'explication de ces divergences qui paraît la plus probable est qu'on a retouché à plusieurs reprises le texte primitif, pour tenir compte des modifications, qui s'introduisirent dans le mode de célébration de la fête. Le récit original devait se terminer par des indications analogues à celles qu'on lit 9, 5, 17^b, 24^b et 26 : les Juifs, après le massacre du 13 Adar, se reposèrent le 14 et en firent un jour de fête, qu'ils appelèrent Pourim. Tel était l'usage primitif parmi les Juifs de la diaspora orientale.

Mais, en Palestine, on célébrait déjà le 13 une autre solennité, le « jour de Nicanor », commémorant la victoire de Judas Maccabée sur le général syrien de ce nom. La célébration presque simultanée de ces deux fêtes parut difficile. Les Juifs de Jérusalem reportèrent donc au 15 les réjouissances des Pourim et c'est peut-être pour justifier cette date que fut raconté l'épisode de la tuerie supplémentaire du 14 à Suse, justifiant la célébration des Pourim le 14 dans les provinces et le 15 dans la capitale (9, 6-19).

Plus tard, nouvelle modification : la fête du jour de Nicanor, étant probablement tombée plus ou moins en désuétude, on célébra les Pourim non plus le 14 *ou* le 15, mais le 14 *et* le 15. C'est l'usage attesté par Josèphe et par la Michna. C'est aussi celui qui est prescrit dans les pièces alléguées, à la fin du livre : la lettre de Mardochée (9, 20-22), la délibération des Juifs (9, 23, 25, 26^b-28) et la lettre d'Esther (9, 29-32). Ce dernier document vise aussi un autre rite, nouvellement rendu obligatoire, un jeûne accompagné de lamentations (9, 31).

Le renvoi aux annales des rois de Médie et de Perse, c'est-à-dire, sans doute à un midrach juif, sur la période perse (10, 1-3), doit être une addition plus récente encore.

III. — ÉPOQUE ET LIEU DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le livre d'Esdras et de Néhémie, qui raconte les débuts de l'époque perse et vise en particulier, le règne de Xercès (Esdr. 4, 6), ne fait aucune allusion aux événements relatés dans le livre d'Esther. Jésus, fils de Sirach, dans son « éloge des pères », où il passe en revue les illustrations de son peuple (Ecclésiastique 44-49), ne nomme ni Esther, ni Mardochée. Il est donc à peu près certain que notre livre n'existait pas encore vers 190 avant J.-C. Le plus ancien texte où il en soit parlé est une note, d'apparence très digne de foi, qui se lit dans la version des Septante, à la suite de la traduction grecque du livre d'Esther : « Dans la quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithéos, qui déclara être prêtre et lévite, et Ptolémée, son fils, apportèrent le précédent écrit, qu'ils dirent être la lettre des Pourim (c'est-à-dire, l'épître de Mardochée, visée 9, 20-22, 23, 31) et avoir été traduite par Lysimaque, fils de Ptolémée, à Jérusalem ». Il y a eu deux Ptolémées qui ont régné sur l'Égypte plus de quatre ans conjointement avec une Cléopâtre : Ptolémée VIII Lathyrus et Ptolémée XII; la quatrième année du règne du premier tombe en 114, celle du second, en 48 avant J.-C. Le livre d'Esther a donc été écrit, entre 190 et 48 avant notre ère.

D'autres traits confirment cette induction. Ainsi le plus ancien texte qui atteste la célébration de la fête

des Pourim — en dehors du livre d'Esther — est un passage du 2e livre des Maccabées, composé entre 100 et 44 avant notre ère : il l'appelle « le jour de Mardochée ».

Nous pouvons préciser un peu : Haman, pour obtenir l'autorisation d'exterminer les Juifs, fait valoir que ce peuple a des lois différentes de celles des autres nations (3, 8). Cet argument n'aurait eu aucune chance de faire impression sur un souverain perse : car les Achéménides avaient pour principe de respecter les usages particuliers des divers peuples de leur empire. Le premier roi qui ait voulu contraindre ses sujets juifs à adopter la civilisation et en particulier la religion du souverain, est le prince séleucide Antiochus IV Épiphane (175-164) : de là, les persécutions déchaînées contre le judaïsme, spécialement de 171 à 163. En mettant dans la bouche de Haman le grief formulé 3, 8, le narrateur a donc commis un anachronisme inspiré sans doute par la politique assimilatrice d'Antiochus IV.

D'autre part, il n'y a, dans le livre d'Esther, aucune trace de l'enthousiasme religieux qui régnait chez les Juifs au temps des persécutions syriennes : Dieu n'est pas même nommé une seule fois ; il n'est fait que dans un passage une allusion discrète au secours qui pourrait venir aux Juifs « d'un autre côté », c'est-à-dire de l'intervention de son Dieu (4, 14). La persécution *religieuse* devait appartenir au passé ; il ne restait du conflit qu'un orgueil national extrêmement développé et une haine inexpiable pour les païens.

Le livre semble donc avoir été composé entre 142 (début de l'indépendance juive) et 48 (quatrième année de Ptolémée XII). L'auteur doit être cherché parmi les Juifs dispersés en Mésopotamie ; car il ne vise jamais ce qui se passe en Judée, tandis qu'il se montre assez bien au courant des choses perses.

IV. — LE BUT DU LIVRE. SA RELATION AVEC L'HISTOIRE

L'intention de l'auteur et de ceux qui ont retouché son œuvre est, de toute évidence, d'expliquer l'origine de la fête des Pourim et d'en recommander la célébration.

Leur récit ne saurait être pris purement et simplement pour de l'histoire. Il renferme certes des traits tout à fait exacts : le narrateur connaît la topographie de Suse, la disposition des cours et des salles dans le palais des Achéménides, récemment remis au jour par les fouilles françaises en Iran, certaines institutions perses comme le conseil des Sept, l'organisation d'un service postal, l'emploi du supplice de la pendaison, des notions comme la croyance aux jours fastes et néfastes. Xercès était bien le despote sensuel, fantasque, ami du faste, que dépeint notre livre. Les indications qu'il contient sur la chronologie du règne de ce prince, sont conciliables avec celles que donnent les historiens les plus dignes de foi.

Mais, d'autre part, la peinture faite du luxe de la cour contient des traits légendaires; la description détaillée des institutions du temps aurait été superflue pour des contemporains de l'époque perse. Ce n'est pas surprenant : l'auteur vivait, nous l'avons vu, 300 ans au moins après le règne de Xercès. Il ne se rendait plus compte de la date où ce règne devait être placé : si Mardochée avait été déporté de Judée avec Jéconias, (en 597), il aurait eu plus de 123 ans lorsqu'il devint ministre de Xercès en 474.

Il y a plus : des doutes légitimes portent sur l'exactitude des faits mêmes qui forment la trame du récit. Vasti et Esther, Haman et Mardochée sont inconnus de tous les historiens anciens, juifs ou étrangers, les mieux informés. Entre la septième et la douzième année du règne, la reine en titre ne s'appelait pas Esther, mais Amestris et c'était la fille d'un général perse. Les reines du pays étaient, du reste, obligatoirement de race perse ; on n'aurait donc pas, pour trouver une remplaçante à Vasti, convoqué toutes les beautés de l'empire, sans s'informer de leur extraction.

Si l'histoire d'Esther n'est pas, à proprement parler, de l'histoire, comment s'explique la formation de ce récit ? Bien des hypothèses ont été présentées ; aucune d'elles, jusqu'à présent, ne s'impose absolument. Il y a des raisons de penser que le jour des Pourim était originairement une fête célébrée par quelque peuple étranger et que les Juifs ont adoptée, quitte à en justifier l'observation par un récit où des membres du peuple élu jouaient les principaux rôles. Il est aujourd'hui établi, en effet, grâce à un document récemment retrouvé, que *puru* était un mot assyrien signifiant « sort » (cf. 3, 7). Il est dès lors fort plausible que « fête des sorts » était un des noms du nouvel an babylonien, jour où les dieux, disait-on, se réunissaient au temple de Mardouk, dans la chambre du destin, pour déterminer les sorts de l'année.

D'autres ont pensé, en raison de conjectures différentes sur l'étymologie du mot *pourim* ou à cause de certains des usages de la fête juive, que le prototype des Pourim a été la fête perse des morts appelée *farwardigân*, ou celle des *Sakaea*, sorte de carnaval élamite, ou le nouvel an perse, ou la magophonie, qui commémorait le massacre des mages par Darius, ou encore une fête grecque, celle des *pithoïgia* (ouverture des tonneaux).

Quant au récit par lequel les Juifs justifiaient la célébration de cette fête, ç'aurait été, selon les uns, un écho de l'un des nombreux pogroms projetés — ou exécutés — contre les Juifs, par les antisémites en Égypte et ailleurs, selon d'autres une adaptation d'une tradition babylonienne, sur les luttes séculaires que Babylone eut à soutenir contre les Élamites : Babel serait ici représentée par deux des principales figures de son panthéon, Mardouk (Mardochée) et Ichtar (Esther), Élam, par ses divinités nationales, Houmman (Haman) et la déesse Vasti ou Masti ; d'après d'autres enfin, nous aurions ici une transformation d'un véritable mythe, celui de la victoire du Créateur (Mardouk), sur les monstres du Chaos.

V. — CANONISATION DU LIVRE D'ESTHER

Ce n'est pas sans difficulté que cet ouvrage a été admis, puis maintenu dans le canon des livres saints. D'après le talmud de Jérusalem, quatre-vingt-cinq anciens se refusaient à reconnaître dans la célébration des Pourim un commandement de Dieu; deux rabbins ne voyaient dans le contenu du livre que de l'« épicurisme ». On lui reprochait surtout son caractère profane : la délivrance du peuple juif y est expliquée uniquement par des moyens humains, le dévouement et l'habileté de la reine et de son tuteur. Dieu n'y est même pas nommé. (C'est pour remédier à ce grave défaut que, dans la recension grecque du livre, on inséra çà et là des prières et des discours pieux).

Le livre n'est cité par aucun des auteurs du Nouveau Testament. Nul parmi les Pères ne l'a commenté. Il ne figure pas dans la liste des écrits canoniques de l'Ancien Testament, dressée par l'évêque Méliton de Sardes (vers 170 après J.-C.), non plus que dans la Bible des chrétiens nestoriens. Dans les autres Églises de Syrie, il est rangé parmi les Apocryphes.

En revanche dans d'autres milieux juifs, il jouit d'une popularité sans égale. C'est, de tous les livres de la Bible, celui dont il existe le plus de copies : chaque famille tient à avoir son « rouleau d'Esther ». Maïmonide déclare qu'au temps du Messie, la Loi et Esther subsisteront, tandis que les autres « Écrits » et les « prophètes » passeront.

A ce titre, la présence dans le canon, de ce petit livre d'inspiration si peu évangélique peut se justifier : l'Ancien Testament est le témoin classique de l'évolution par laquelle la vie religieuse a passé, au cours des siècles, dans le peuple d'Israël. Or, la tendance qui s'exprime dans le livre d'Esther, a incontestablement caractérisé tout un courant de la pensée juive.

DANIEL

I. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE, narrative (ch. 1-6) : RÉCIT DE SIX ÉPISODES DE LA VIE DE DANIEL ET DE SES COMPAGNONS D'EXIL.

1. *Daniel et trois autres jeunes nobles israélites déportés refusent de se souiller* en se nourrissant des mets de la table du roi de Babylone. Ils sont cependant trouvés aussi vigoureux et dix fois plus intelligents que tous leurs compagnons (ch. 1).

2. *Le premier songe de Nabucodonosor* (ch. 2). Daniel seul peut en dire au roi le contenu et la signification : Nabucodonosor a vu une statue faite de quatre matières qui, heurtée par une pierre, a été réduite en poussière; et la pierre devint une montagne qui couvrit toute la terre. Les éléments de la statue figurent quatre empires qui se succéderont jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par un royaume qui subsistera éternellement, celui du peuple de Dieu.

3. *Les trois jeunes Hébreux dans la fournaise* (ch. 3). Les trois amis de Daniel refusent de se prosterner devant la statue que Nabucodonosor a érigée à son dieu. Ils sont jetés dans une fournaise ardente, mais en sortent indemnes.

4. *Deuxième songe de Nabucodonosor* (ch. 4). Le roi voit un grand arbre abattu et enchaîné « pendant sept temps ». Daniel lui révèle le sens de ce rêve : le roi va être chassé et vivre longtemps de la vie des bêtes. Nabucodonosor est, en effet, atteint de démence en punition de son orgueil.

5. *Le festin de Belchaççar* (ch. 5). Ce roi s'étant servi des vases sacrés du temple de Jérusalem au cours d'un banquet, des doigts apparaissent qui écrivent sur la muraille quelques mots que Daniel seul sait lire et expliquer. C'est une sentence de mort qui s'accomplit dans la nuit même : Babylone est prise, le roi tué et l'empire passe à Darius le Mède.

6. *Daniel dans la fosse aux lions* (ch. 6). Malgré l'interdiction de Darius, Daniel persiste à prier Dieu trois fois par jour en se tournant vers Jérusalem. Il est donc jeté aux bêtes; celles-ci ne lui font aucun mal.

DEUXIÈME PARTIE, apocalyptique (ch. 7-12) : QUATRE VISIONS DE DANIEL.

1. *Les quatre animaux et le fils d'homme* (ch. 7). Daniel voit quatre animaux terribles monter de la mer. Mais ils sont jugés et l'empire est donné à un être semblable à un fils d'homme, donc ayant forme humaine, qui descend alors avec les nuées du ciel. Le voyant apprend que ces quatre animaux représentent quatre royaumes, que le onzième souverain du quatrième empire projettera d'abolir la Loi et maltraitera les saints pendant trois temps et demi; mais le pouvoir de ce roi sera détruit et l'empire universel sera donné pour toujours au peuple des saints du Très-Haut.

2. *Le bélier et le bouc* (ch. 8). Daniel voit un bélier à deux cornes attaqué et foulé aux pieds par un bouc qui accourt de l'occident. Ce bouc avait une unique corne entre les yeux; elle se brisa et à sa place s'en élevèrent quatre autres. De l'une d'elles sortit une petite corne, qui enleva au chef de l'armée céleste le sacrifice perpétuel pendant 2300 soirs et matins (1150 jours). Gabriel révèle à Daniel que le bélier à deux cornes figure les rois de Médie et de Perse, le bouc le roi (ou plutôt le royaume) de Grèce : la grande corne est le premier souverain de ce royaume; les quatre cornes qui la remplacent, autant de royaumes issus du sien; la petite corne, un monarque impudent qui se dressera contre le Prince des princes; mais il sera brisé sans l'intervention d'aucune main.

3. *Les 70 semaines* (ch. 9). Daniel remarque « dans les livres » le nombre des années qui doivent s'écouler sur les ruines de Jérusalem (avant leur reconstruction) : 70 ans, c'est-à-dire qu'il médite sur la célèbre prédiction de Jérémie (25, 11-12; 29, 10). Après qu'il a humblement confessé les péchés de son peuple, il reçoit de Gabriel une révélation : il s'agit dans ces prophéties de 70 semaines [d'années], non de soixante-dix ans. Dans la première moitié de la soixante-dixième et dernière semaine, le peuple d'un chef ennemi fera cesser sacrifices et oblations; mais sa fin viendra comme par une inondation.

4. *Tableau de l'histoire jusqu'à la fin des temps* (ch. 10-12). Un ange décrit à Daniel les événements qui se dérouleront jusqu'à la fin des temps, sans les voiler d'aucun symbole ; il n'y manque que les noms propres des personnes. Il y aura encore (après Cyrus) trois rois de Perse. Le dernier luttera contre « le royaume de Grèce ». Un roi puissant se lèvera, qui triomphera

de tout (évidemment Alexandre le Grand); mais son empire ne passera pas à ses descendants; il sera partagé en quatre (les royaumes des diadoques). L'ange décrit spécialement l'histoire de deux de ces royaumes, celui du sud (l'Égypte des Ptolémées), et celui du nord (la Syrie des Séleucides). Il insiste surtout sur le règne d'un roi du nord, souverain méprisé qui profanera le Temple, fera cesser l'holocauste perpétuel et mettra à mort un grand nombre de fidèles — évidemment Antiochus IV Épiphane (175-164). — Mais il périra en Palestine, au retour d'une troisième expédition contre le royaume du sud. Il y aura encore une détresse telle qu'il n'y en a jamais eu. Mais le peuple de Dieu sera sauvé grâce à l'ange Mikaël. Plusieurs de ceux qui dorment au pays de la poussière (au Cheôl) se réveilleront alors, les uns pour une vie sans fin, les autres pour un opprobre éternel.

II. — UNITÉ DU LIVRE

Divers indices tendraient à faire croire que plusieurs mains ont participé à la composition de l'ouvrage actuel. Une partie est rédigée en hébreu (1,1-2, 4^{a}; 8-12), une partie en araméen (2, 4^{b}-7). Une moitié du livre est formée de récits (1-6), l'autre de visions (7-12). Tantôt il est parlé de Daniel à la troisième personne (dans les ch. 1-6 et dans les en-tête de la première et de la quatrième vision), tantôt c'est lui qui parle en son propre nom.

Seulement ces indices ne concordent pas entre eux. De plus, les parties en araméen seraient inintelligibles si on les séparait des sections en hébreu : au ch. 2, 4^{b} le changement de langue intervient au milieu d'un récit. Inversement le ch. 1er semble inséparable de certains chapitres en araméen (2, 3, 4, 5), qu'il prépare. La dualité de langue est, du reste, fort énigmatique. Peut-être l'original a-t-il été rédigé en hébreu; mais certaines pages, ayant été perdues ou étant devenues illisibles, avaient-elles été remplacées par des emprunts à une traduction araméenne.

Quoi qu'il en soit, il y a une étroite parenté entre les différents éléments du livre. La même conception du cours de l'histoire règne dans les cinq visions, qu'on lit soit dans les parties araméennes (ch. 2 et 7), soit dans la section hébraïque (ch. 8-12) : partout il est annoncé que quatre empires se succéderont de l'époque de l'exil à la fin des temps, que cette fin viendra à la mort d'un souverain impie et persécuteur appartenant au quatrième empire. Il y a une progression, évidemment voulue, dans la précision des prédictions et dans le mode, de plus en plus clair, de la révélation : songe de Nabucodonosor (ch. 2), songe de Daniel lui-même (ch. 7), ravissement (ch. 8), communication directe d'un ange le soir (ch. 9), enfin, vision céleste en plein jour (ch. 10).

Il y a cependant un élément du livre qui paraît avoir été inséré après coup, par une main étrangère : c'est la prière que Daniel doit avoir prononcée, lorsqu'il méditait sur la prédiction des 70 ans (9, 4^{b}-19) : il y demande avec instance la délivrance immédiate de Jérusalem, alors que, d'après le contexte, il sait que cette délivrance ne viendra qu'après de longs jours ; ce que Daniel devait solliciter dans sa prière, c'était la révélation du sens réel du passage de Jérémie. Ce qui confirme que cette prière est un élément étranger, c'est que Dieu y est appelé Yahvé (9, 2) et qu'elle se retrouve en partie dans Esdras (9, 6-15) et, à peu près mot pour mot, dans Baruch. C'était, peut-être, une confession des péchés liturgique.

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DU LIVRE

Le livre, dans sa première partie (1-6), raconte quelques scènes dont le principal héros, Daniel, doit avoir été emmené de Jérusalem en 597 et avoir vécu jusque sous le règne de Cyrus (539-529). Dans sa seconde partie (7-12), il reproduit des révélations, où le même Daniel s'exprime à la première personne et qu'il paraît appelé à consigner lui-même dans un livre, qu'il doit sceller (12, 4). Ces indications donnent, semble-t-il, à entendre que l'ouvrage a été composé par Daniel, vers la fin du VIe siècle (après 536 suivant 10, 1).

Mais, une date aussi ancienne soulève de très graves objections.

Pourquoi le livre aurait-il été rangé parmi les Écrits et non parmi les Prophètes? Il suppose, d'ailleurs, luimême que le recueil des prophètes formait déjà du temps de Daniel une collection close, qu'il appelle « les livres » (9, 2). L'existence de notre ouvrage n'est pas attestée avant les oracles Sibyllins (vers 140 avant J.-C.) et le premier livre des Maccabées (vers 100). Daniel ne figure pas dans le tableau des gloires d'Israël, dressé par Jésus, fils de Sirach vers 190. L'auteur de notre livre ne connaît que deux souverains chaldéens de Babylone, Nabucodonosor et Belchaççar, son fils. Il y en a eu, en réalité, quatre après Nabucodonosor et aucun d'eux ne s'appelait Belchaççar; ce nom était celui d'un prince de l'époque : fils de Nabonid, le dernier souverain chaldéen, il suppléa son père, à titre de régent, mais n'a jamais été roi. Les documents cunéiformes contemporains nous apprennent que Cyrus, roi de Perse, a succédé immédiatement à Nabonid. Il n'y a donc de place entre eux, ni pour un roi Belchaççar, ni pour un souverain mède, nommé Darius (Dan. 5, 31 ; 6).

L'hébreu et l'araméen du livre sont de basse époque. Ils renferment de nombreux mots perses et même plusieurs termes empruntés au grec, par exemple *kârozâ* (grec κήρυξ), héraut, *soumponya* (συμφωνία), nom d'un instrument de musique, *qatros* ou *qitaris* (κίθαρις), cithare, *psantérin* (ψαλτήριον), autre instrument de musique.

Certaines croyances, comme l'attente de la résurrection (12, 2), certains usages, comme la coutume consistant à prier à heures fixes en se tournant vers Jérusalem (6, 10), sont attestés pour la première fois, en dehors de notre livre, par des ouvrages datant probablement du IIe siècle avant J.-C. (Es. 26, 19 ; Hén. 22 ; — 3 Esdr. 4. 58).

Les vues sur l'histoire future du monde développées dans les visions présentent ceci de particulier que, vagues et parfois inexactes pour les temps voisins de celui de Daniel, elles deviennent de plus en plus détaillées et de plus en plus conformes à la réalité, à

mesure qu'on approche d'une certaine date, l'année 164 av. J.-C., à partir de laquelle l'accord avec l'histoire cesse brusquement : les visions annoncent, en effet, que le roi séleucide impie qui régnera alors, évidemment Antiochus IV Épiphane (175-164), périra trois ans et demi après la profanation du Temple (décembre 168), donc en juin 164, sans l'intervention d'aucune main humaine, en Palestine, au retour d'une nouvelle campagne contre l'Égypte, après quoi viendront la résurrection et la fin des temps, tandis que, selon les historiens les plus sûrs, Antiochus IV n'a pas envahi une troisième fois l'Égypte, mais est mort en Perse en décembre 164.

La conception de l'histoire qui est celle de l'auteur du livre s'explique d'elle-même si cet auteur écrivait au temps des persécutions d'Antiochus Épiphane, peu avant la mort du tyran, et attendait de cet événement le signal de l'ouverture des temps messianiques. Il paraît avoir déjà assisté aux premiers succès des Maccabées (166 ; voy. 11, 34), peut-être même à la purification du Temple par Judas (déc. 165 ; voy. 8, 13-14 ; 7, 24). Il semble donc avoir écrit entre 166 et juin 164.

IV. — INTENTION DE L'AUTEUR. GENÈSE DE L'OUVRAGE. ÉLÉMENTS UTILISÉS DANS SA COMPOSITION.

L'intention de l'auteur, en écrivant ce livre, est, de toute évidence, de soutenir le courage des Juifs accablés par la persécution déchaînée contre leur religion par Antiochus IV Épiphane (168-164) et de leur rendre l'espérance. Il est arrivé, par la méditation des oracles des anciens prophètes, par des calculs chronologiques, que nous pouvons suivre jusqu'à un certain point, peut-être aussi par des révélations analogues à celles des prophètes, à la conviction que le terme de soixante-dix ans assigné par Jérémie à l'abaissement de Jérusalem, est tout près d'être atteint (ch. 9), que les quatre âges du monde (l'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer et l'âge de bronze, dont parle aussi Hésiode) sont révolus (ch. 2), que, d'autre part, la justice de Dieu exige le retour à la vie des justes morts martyrs et celui des apostats et persécuteurs insignes, afin que les uns et les autres reçoivent la rétribution qui leur a manqué avant leur mort (12, 2-3, 13). Et c'est pour amener ses coreligionnaires à partager ces consolantes certitudes et, en conséquence, à persister dans la résistance passive au tyran, qu'il leur raconte ces histoires de délivrances merveilleuses et ces visions. L'auteur, en effet, n'est pas un partisan de l'insurrection armée, à la manière des Maccabées, mais de la patience poussée, s'il le faut, jusqu'au martyre, à la façon des Hassidim.

Ses récits, on l'a vu, ne sont pas de l'histoire. Il utilise cependant des traditions antérieures, par exemple, la légende, adoptée aussi par Hérodote et Xénophon, selon laquelle Babylone aurait été prise d'assaut par Cyrus pendant que les chefs de la ville célébraient un banquet (ch. 5). Est-ce aussi d'un fonds traditionnel antérieur, qu'il a tiré la figure même de son héros ? Bon nombre d'exégètes récents le soutiennent : mais, il ne nous paraît pas qu'ils aient jusqu'ici réussi à l'établir. Il n'y a pas d'indice que le judaïsme ait été l'objet de persécutions *religieuses* avant Antiochus ; or, on ne voit guère ce qui reste des récits des ch. 3, 5 et 6, si l'on en élimine l'idée de mesures dirigées contre la religion juive. En tout cas, la mention d'un Daniel dans les prophéties d'Ézéchiel (14, 14, 20 ; 28, 3), n'a rien à faire avec le héros de notre livre. D'abord, le personnage dont parle Ézéchiel ne s'appelait pas Daniel, mais Danél (voy. le ketib) ; et puis, nous savons aujourd'hui qu'il s'agit d'une figure appartenant à la haute antiquité ou à la mythologie phénicienne : un des poëmes du XIVe siècle trouvés à Ras Chamra en 1929 lui est consacré.

ESDRAS-NÉHÉMIE

I. — TITRE DE L'OUVRAGE

Les deux écrits bibliques, que nous appelons d'ordinaire l'un Esdras, l'autre Néhémie, ne forment dans les Bibles hébraïques qu'un seul livre intitulé Ezra. La division de cet ensemble en deux livres nous vient de la Vulgate, qui les appelle 1er et 2e Esdras et d'après laquelle elle a été introduite dans le texte hébreu, depuis 1448. La Vulgate la tenait elle-même de la version des Septante, où, du reste, les deux livres sont intitulés, l'un 2e Esdras, l'autre 3e Esdras, le nom de 1er Esdras étant réservé à une autre recension de nos deux ouvrages, spéciale à la Bible grecque (Ἔσδρας α´ ou Esdras grec). Il y a de plus, dans la Vulgate, un livre appelé 4e Esdras et qui est une apocalypse et un 5e Esdras formé de deux chapitres ajoutés par une main chrétienne au 4e livre d'Esdras.

II. — ANALYSE SOMMAIRE DU LIVRE

PREMIÈRE PARTIE. RETOUR, SOUS CYRUS, DES JUIFS EXILÉS ET RECONSTRUCTION DU TEMPLE SOUS DARIUS (Esdr. 1-6).

1. *Sous Cyrus* (1, 1-4, 5).

Édit promulgué par Cyrus. Retour d'un premier convoi d'exilés. Dénombrement des déportés qui revinrent avec Zorobabel. Réorganisation du culte.

Relèvement de l'autel et reprise du culte. Fondation du Temple.

Interruption de la construction du Temple.

2. *Correspondance échangée sous Xercès et Artaxercès, au sujet de la reconstruction des remparts de Jérusalem* (4, 6-23).

Plainte sous Xercès. Première plainte sous Artaxercès. Deuxième plainte sous Artaxercès.

3. *Sous Darius Ier*.

Reprise de la construction du Temple. Opposition de quelques fonctionnaires perses. Darius y met fin. Achèvement et dédicace du Temple. Célébration de la Pâque (Esdr. 5).

DEUXIÈME PARTIE. ORGANISATION DE LA COMMUNAUTÉ JÉRUSALÉMITE PAR ESDRAS ET NÉHÉMIE (Esdr. 7-Néh. 13).

A. ESDRAS ET LES DÉBUTS DE SON ACTIVITÉ RÉFORMATRICE (Esdr. 7-10).

1. *Arrivée d'Esdras à Jérusalem* (7-8).

Introduction : la personnalité d'Esdras. Son voyage. Lettre de créance remise par Artaxercès à Esdras. Mémoires d'Esdras : conclusion du récit de ses démarches à la cour. Esdras organise un convoi. De Babylonie en Palestine.

2. *Les mariages avec des étrangères* (9-10).

Désolation d'Esdras ; sa prière. Le renvoi des femmes étrangères est décidé. Liste des coupables.

B. ARRIVÉE DE NÉHÉMIE A JÉRUSALEM. RECONSTRUCTION DES REMPARTS (Néh. 1-7, 73a).

Néhémie nommé satrape de Juda. Aussitôt arrivé à Jérusalem, il se met à l'œuvre. Réparation des murs et des portes de la ville ; répartition du travail. Celui-ci est poursuivi en dépit des obstacles. Mesures de sûreté prises par Néhémie. Plaintes des pauvres contre les riches : Néhémie aplanit les difficultés. Son désintéressement. Nouvelles intrigues. Achèvement du rempart. Néhémie assure la garde de la ville. Mesures prises pour le repeuplement de Jérusalem. Découverte d'un dénombrement datant du retour de l'exil.

C. PROMULGATION DE LA LOI (7, 73b-9, 37). Lecture publique de la loi et célébration de la fête du Nouvel an, puis de la fête des Tabernacles. Jeûne et confession des péchés. — Engagement pris par la communauté d'observer la loi et d'assurer l'entretien du Temple et du culte (9, 38-10, 39).

D. NOTICES DIVERSES SUR L'ACTIVITÉ DE NÉHÉMIE. LISTES ET STATISTIQUES (11-13).

Dispositions adoptées pour repeupler la capitale. La population juive à Jérusalem et en province. Listes de prêtres et de lévites. Inauguration du rempart de Jérusalem. Mesures diverses : pour l'entretien du culte et la séparation d'avec les étrangers.

Mesures prises par Néhémie pendant un second séjour à Jérusalem : pour la purification des chambres du Temple, le versement de la dîme, l'observation du sabbat, contre les mariages mixtes, pour l'entretien du culte.

III. — LA COMPOSITION DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Le livre d'Esdras-Néhémie est la seconde partie d'une grande histoire de Juda dont le début nous a été conservé dans le livre biblique des Chroniques (subdivisé, lui aussi, en deux tomes dans la version des Septante et les Bibles hébraïques imprimées). La preuve, c'est que les dernières lignes du livre des Chroniques (2 Chron. 36, 22-23) figurent aussi en tête de celui d'Esdras (1, 1-3) : lorsqu'on coupa l'ouvrage primitif en deux sections, on laissa attaché au dernier chapitre de la première la mention de l'édit de Cyrus permettant le retour des Juifs exilés, parce qu'on ne voulait pas terminer l'histoire de l'ancien Israël sur une page aussi sinistre que le récit de la ruine de Jérusalem. Pour une raison analogue on avait conclu le livre des Rois sur la relation de la délivrance de Jéconias (2 Rois 25, 27-30). D'autre part, une histoire du judaïsme depuis l'exil devait nécessairement s'ouvrir par une référence à l'édit libérateur de Cyrus.

Une autre preuve de l'appartenance du livre d'Esdras-Néhémie au même ensemble que celui des Chroniques, c'est l'identité de style et d'idées que l'on constate dans les passages de ces deux ouvrages qui émanent du rédacteur auquel ils doivent leur forme dernière. La manière d'écrire et les tendances de ce rédacteur nous sont bien connues grâce au livre des Chroniques ; aussi l'appelle-t-on « le Chroniqueur » ou « le Chroniste ».

Si dans le canon juif palestinien la première partie de l'ouvrage primitif (le livre des Chroniques) ne figure qu'après la seconde (livre d'Esdras-Néh.), c'est très certainement parce que celle-ci a été admise dans le recueil biblique avant l'autre. Les derniers chapitres du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie racontaient, en effet, une section de l'histoire nationale qui n'était pas traitée dans la collection classique Genèse-Rois ; ils venaient donc à point la compléter, tandis que les chapitres précédents (auj. livre des Chroniques) semblaient moins indispensables, puisqu'ils faisaient en général double emploi avec la série des ouvrages d'histoire déjà canonisés, surtout avec Samuel et Rois.

IV. — ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Le Chroniqueur, nous le voyons par le livre des Chroniques, avait l'habitude de reproduire les documents dont il disposait soit mot pour mot, soit en en modifiant légèrement la teneur, puis de relier ces extraits par des morceaux qu'il rédigeait lui-même librement et où s'expriment ses vues personnelles. Dans le livre d'Esdras-Néhémie on trouva ainsi côte à côte : 1° d'une part, des extraits de sources antérieures. Ce sont : *a)* des reproductions de pièces d'archives ; *b)* des fragments des mémoires d'Esdras ; *c)* des extraits de ceux de Néhémie ; 2° des passages émanant directement du Chroniqueur ou de quelque autre rédacteur.

I. — PIÈCES OFFICIELLES

Le simple fait que le Chroniqueur ait inséré dans son texte un si grand nombre de documents d'archives est significatif : il témoigne chez le narrateur, quoi qu'il faille penser de la valeur de ces pièces, d'un souci croissant et assez nouveau parmi les lettrés juifs, de l'exactitude rigoureuse en matière d'histoire.

Les chapitres formant les livres actuels d'Esdras et de Néhémie contiennent ainsi : 1° l'édit de Cyrus autorisant le retour en Palestine des Juifs exilés et la reconstruction du Temple (Esdr. 1, 2-4); 2° une liste des Juifs revenus en Judée avec Zorobabel et Josué (ch. 2; — cette liste figure aussi Néh. 7, 6-73a); 3° une dénonciation de Rehoum, satrape de Samarie, au roi Artahchasta (Artaxercès) contre les Juifs récemment revenus d'exil qui tentent de rebâtir les remparts de Jérusalem (4, 9-16); et 4° la réponse du roi ordonnant la suspension des travaux (4, 17-22); 5° un rapport de Tattenaï, satrape de Transeuphratène, à Darius sur le point où en est la reconstruction du Temple (5, 6-17) et 6° la réponse du souverain (6, 1-12); il veut que l'édifice soit achevé à ses frais, conformément à l'édit de Cyrus, qu'il reproduit, sous une forme, d'ailleurs, très différente de celle qui figure au ch. 1, 2-4. 7° Un firman d'Artaxercès donnant pleins pouvoirs à Esdras, « scribe de la loi du Dieu des cieux », pour faire connaître « la loi qui est dans sa main » à tous ceux (des Juifs) qui ne la connaissent pas et pour la leur appliquer. Esdras aura de plus le droit de se faire livrer par les autorités perses tout ce qui sera nécessaire pour la célébration du culte dans le Temple (7, 11-26). 8° Une pièce par laquelle les notables de la communauté juive s'engagent à pratiquer certaines observances et à verser des redevances en vue de l'entretien du culte (Néh. 10); 9° une liste des chefs de famille habitant Jérusalem (d'après le contexte, ceux que Néhémie obligea à se fixer dans la capitale) et, d'autre part, des localités de province où il y avait des Juifs (Néh. 11); enfin 10° une énumération (incomplète) des chefs de familles des prêtres et des lévites, sous les divers grands prêtres de l'époque perse (Néh. 12, 1-26).

De ces dix pièces, cinq sont en araméen (les nos 3 à 7). Comme plusieurs d'entre elles sont encadrées de phrases narratives rédigées dans la même langue (4, 8, 11a, 17a, 23-5, 5; 7a; 6, 1-18), il est probable que le Chroniqueur n'a connu ces documents que par l'intermédiaire d'un historiographe antérieur écrivant en araméen et qui avait déjà utilisé ces pièces.

L'authenticité de ces documents, en particulier de ceux qui doivent émaner des rois de Perse, a été et est encore très discutée. Vers la fin du XIXe siècle, les critiques admettaient généralement que c'était un rédacteur juif qui les avait composés librement comme les historiens grecs et latins reconstituaient, sans autre base que la vraisemblance et les règles de la rhétorique, les discours que leurs héros avaient prononcés ou les lettres qu'ils avaient écrites. Mais depuis lors on a retrouvé diverses pièces officielles de l'époque perse et réexaminé les documents de ce genre que l'on connaissait déjà. Et la comparaison de ces actes avec ceux que cite le livre d'Esdras-Néhémie a amené la plupart des exégètes à porter sur ceux-ci un jugement beaucoup plus favorable.

D'abord le fait que la plupart d'entre eux sont rédigés en araméen est tout naturel, si ces actes sont authentiques : l'araméen était la langue employée par le gouvernement perse pour correspondre avec les provinces occidentales de l'empire : Syrie, Asie Mineure, Égypte et Babylonie. Il y a, du reste, beaucoup de mots persans dans l'araméen de ces pièces.

Celles-ci sont souvent précédées d'une brève notice qui en indique l'objet, comme les pièces juridiques du ve siècle trouvées à Éléphantine.

Les noms de hauts fonctionnaires qu'elles contiennent sont d'authentiques noms perses; ceux de leurs auxiliaires indigènes sont bien araméens.

Le nom du fonctionnaire auteur ou destinataire de la pièce est d'ordinaire suivi de la formule « et ses collègues ». Ainsi le voulait le protocole de la bureaucratie perse : la supplique adressée par les Juifs d'Éléphantine au satrape Bagohi est de même formulée au nom de « Yedonya et ses collègues ».

Ce qui a, plus que tout le reste, fait suspecter l'authenticité des lettres et écrits attribués par notre livre aux souverains perses, c'est l'extrême bienveillance que ceux-ci auraient, d'après ces textes, témoignée aux Juifs et à leur religion, prenant à la charge de l'État les frais du culte célébré dans le Temple, appelant Yahvé « le grand Dieu » (5, 8), ou « le Dieu des cieux » (6, 9; 7, 23). Mais il est établi aujourd'hui que cette bienveillance était simplement l'application à un cas particulier de la politique générale suivie par les Achéménides à l'égard de la religion des diverses populations sujettes de l'empire : Darius, d'après une inscription trouvée à Magnésie, prit le parti des prêtres du temple d'Apollon contre l'administrateur perse Gadata. Le même souverain chargea le médecin égyptien Ouzahor de restaurer le culte de la déesse Neith et de « maintenir le nom de tous les dieux, leurs temples, leurs revenus et l'ordonnance de leurs fêtes pour l'éternité. » Cette mission rappelle tout à fait celle qui fut confiée par Artaxercès à Esdras d'après le firman cité Esdr. 7, 11-26. Le titre de « Dieu des cieux » était couramment appliqué à Yahvé aussi bien par les Perses que par les Juifs s'adressant à des Perses.

Ces indices, qu'on pourrait multiplier, suffisent, semble-t-il, à établir l'authenticité des pièces citées en araméen dans les chapitres 4-7 d'Esdras.

Il n'en est pas de même de l'édit libérateur de Cyrus sous la forme hébraïque qui en est donnée Esdr. 1, 2-4. Celle-ci est, en effet, très différente de la rédaction araméenne, plus brève, que Darius a reproduite dans une de ses lettres après avoir retrouvé l'original dans les archives d'Ecbatane (6, 1-5). La rédaction hébraïque doit émaner du chroniqueur lui-même.

La liste des Juifs revenus d'exil avec Zorobabel et Josué se trouve également en double, une fois dans le livre d'Esdras (2, 1-70), une autre fois dans celui de Néhémie (7, 6-73a). Mais ici les différences entre les deux textes sont d'importance tout à fait secondaire. Cette liste est certainement ancienne; car les chantres et les portiers du Temple n'y sont pas encore comptés parmi les lévites comme du temps du Chroniqueur. On peut toutefois se demander si c'était, comme le pense le rédacteur du livre d'Esdras-Néhémie, une liste de Juifs revenus sous Cyrus, ou une énumération des notables fixés à Jérusalem vers le temps de Néhémie (cf. Néh. 11, 3-19).

Le récit relatif aux engagements pris par les notables de la communauté juive (Néh. 10) est un précieux document historique. Mais il nous paraît probable que l'acte dont il est parlé dans ce récit a été dressé, non à la suite de la promulgation de la Loi par Esdras, comme le suggère le contexte actuel, mais auparavant, à l'instigation de Néhémie (voy. note *a* sur Néh. 9, 38).

L'énumération des localités habitées par des Juifs (11, 25-36) ne répond pas à l'étendue assez restreinte du territoire réoccupé au temps de Néhémie, mais paraît refléter la situation de l'époque du Chroniqueur (voy. 11, 30 note *i*).

Enfin, la liste du chapitre 12, 1-26, a été rédigée au plus tôt après la conquête du pays par Alexandre, puisqu'elle nomme des chefs de familles sacerdotales et lévitiques contemporaines du grand prêtre Yaddoua et de « Darius le Perse », c'est-à-dire de Darius III Codoman.

Les deux dernières statistiques doivent avoir été insérées soit par le Chroniqueur, soit plus tard encore. Les autres pièces d'archives, sauf la première forme de l'édit de Cyrus (Esdr. 1, 2-4), paraissent être des textes anciens exactement reproduits, mais dont le rédacteur n'a pas toujours su reconnaître la date et la portée réelles.

II. — MÉMOIRES D'ESDRAS

Le livre d'Esdras-Néhémie contient un nombre important de pages rédigées à la première personne du singulier et qui doivent, d'après le contexte, émaner les unes d'Esdras, les autres de Néhémie. Celles où Esdras s'exprime en son nom personnel forment presque toute la seconde moitié du livre actuel d'Esdras (7, 27-9, 15) : le scribe y raconte comment s'effectua son voyage de Babylonie à Jérusalem, puis comment il obtint la rupture des mariages conclus par les Juifs de Judée avec des étrangères. Ce morceau est précédé d'une introduction où il est parlé d'Esdras à la troisième personne, mais qui doit avoir été composée par un rédacteur d'après les indications fournies par le début de l'autobiographie du scribe : celui-ci fait allusion (7, 27-28a) à un témoignage exceptionnel de bienveillance que le roi et ses ministres venaient de lui donner, en même temps qu'au Temple de Jérusalem. Il s'agit évidemment du firman d'Artaxercès reproduit 7, 11-26 et qui avait sa place tout indiquée en tête des mémoires du scribe. Les lignes qui précèdent (7, 1-10) et où Esdras est présenté au lecteur ne doivent pas être tirées textuellement des mémoires : Esdras n'a pas dû faire en ces termes son propre éloge ni donner sa généalogie sous une forme aussi développée et cependant incomplète (cf. 7, 1 notes *a* et *d*).

La conclusion du récit de l'affaire des mariages mixtes (ch. 10) a certainement aussi été remaniée par un rédacteur; il y est parlé d'Esdras à la troisième personne et l'on ne nous apprend ni si les prêtres renvoyèrent effectivement leurs épouses étrangères, ni quelle fut l'attitude des laïques. D'autre part, les renseignements donnés sont, selon toute vraisemblance, tirés des mémoires du scribe.

C'est de là que doit provenir aussi, abstraction faite de quelques remaniements, le récit de la promulgation par Esdras d'une « loi de Moïse » à la porte des Eaux (Néh. 8-9); cette page n'a pas la forme autobiographique, mais c'est Esdras qui joue le rôle principal dans la scène rapportée ici; celle-ci devait certainement figurer dans les mémoires du scribe et y occuper une place centrale; car c'était pour faire connaître cette loi qu'il avait reçu — après l'avoir sollicitée évidemment — la mission que lui avait confiée le roi (Esdr. 7, 25-26). Ce morceau est d'une importance capitale pour toute l'histoire de la religion d'Israël : nous avons là le récit de l'introduction du code sacerdotal à Jérusalem.

On a contesté récemment l'authenticité des mémoires d'Esdras : ce serait une libre composition du Chroniqueur; la figure même d'Esdras ne serait qu'une réplique de celle de Néhémie, imaginée pour reporter sur un prêtre l'honneur d'avoir été le principal organisateur de la communauté juive.

Cette thèse ne nous paraît pas soutenable. Il y a dans les récits d'Esdras des traits que le Chroniqueur n'aurait jamais inventés : apologiste déterminé des prêtres et surtout des lévites, il n'aurait pas raconté en grand détail la peine qu'Esdras eut à déterminer quelques lévites à rentrer avec lui à Jérusalem (Esdr. 8, 15-20), ni signalé le nombre important des membres du clergé coupables d'avoir épousé des étrangères. De cette autobiographie d'Esdras se dégage, du reste, une personnalité religieuse forte et originale, différente à la fois de celle du Chroniqueur et de celle de Néhémie. Esdras n'a ni le ritualisme un peu superficiel du premier, ni le souci que le second trahit en toute naïveté de rappeler à Dieu les services qu'il a rendus à la communauté et au Temple. Esdras a un sens douloureux de la culpabilité du peuple et de la sienne propre; il est dominé par la crainte de voir la nation offenser à nouveau le Dieu saint. De là une intransigeance allant parfois jusqu'à une dureté impitoyable.

III. — MÉMOIRES DE NÉHÉMIE

Les passages où Néhémie s'exprime à la première personne sont d'une authenticité incontestée. Le titre de l'autobiographie d'où ils sont tirés nous a été conservé : « paroles de Néhémie, fils de Hakalya » (Néh. 1, 1). L'auteur, qui était échanson à la cour d'Artaxercès, raconte comment, ayant appris que les remparts de Jérusalem avaient des brèches et que les portes en avaient été incendiées (il s'agit de la tentative de reconstruction des murs faite sous Artaxercès et qui avait échoué, Esdr. 4, 8-23), il obtint du roi la permission d'aller, avec le titre de satrape, relever les murs de « la ville des sépulcres de ses pères » (en 445). Grâce à son énergie, à sa foi, à son désintéressement, il réussit, en dépit des intrigues de certains fonctionnaires perses et des dissensions intérieures des Juifs, voire d'une tentative d'assassinat, à mener à bien son œuvre en cinquante-deux jours et inaugura les remparts. Il assura le repeuplement de la capitale en y installant d'autorité un dizième de la population juive. Au cours d'un second séjour (après 432), il prit des mesures pour l'entretien régulier du culte et le versement de la dîme; il agit aussi contre les violateurs du sabbat et contre les Juifs qui mariaient leurs fils avec des étrangères.

A côté de ces pages tirées textuellement de l'autobiographie de Néhémie (1, 1-7, 5; 11, 1-20; 12, 31-32, 37-40), le livre biblique qui porte son nom contient quelques morceaux qui tiennent plus ou moins étroitement à ces extraits et dont la matière doit avoir été puisée dans les mémoires du satrape, mais qui semblent avoir été remaniés : tels la liste des compagnons de Zorobabel et de Josué (Néh. 7, 6-73 = Esdr. 2, 1-70) qui était peut-être originairement, nous l'avons vu (p. XXVIII), celle des Juifs installés à Jérusalem par Néhémie; — une partie

du récit de l'inauguration des murs où l'on reconnaît le style du Chroniqueur et son intérêt pour la musique sacrée (12, 27-30, 33-36, 41-43) ; — certains éléments dans la notice sur les engagements pris par les notables (ch. 10), notamment v. 28-29 rédigés à la troisième personne ; — peut-être les morceaux isolés 12, 44-47 et 13, 1-3.

IV. — LA PART DU CHRONIQUEUR ET AUTRES ÉDITEURS DANS LA COMPOSITION DU LIVRE D'ESDRAS-NÉHÉMIE

Divers changements — additions, coupures, etc., — ont été, nous l'avons signalé à l'occasion, opérés dans le texte des documents primitifs. Certains de ces remaniements proviennent du Chroniqueur (c'est lui, par exemple, qui a composé entièrement les chapitres 1-3 d'Esdras). D'autres paraissent dus à des compilateurs qui avaient déjà avant lui utilisé ses sources.

L'un d'entre eux avait édité les pièces d'archives rédigées en araméen, car celles-ci sont souvent accompagnées d'un commentaire narratif dans la même langue : le Chroniqueur a pu parfois se servir de l'araméen pour compléter ce commentaire, mais non pour le composer.

D'autre part, un petit fait donne à penser qu'un autre compilateur avait, déjà avant le Chroniqueur, combiné les mémoires d'Esdras avec ceux de Néhémie. La liste des colons revenus sous Cyrus, qu'on lit Esdr. 2, 1-70, est probablement la reproduction de l'énumération à peu près identique qui se trouve Néh. 7. Or, cette liste est, dans les deux textes, suivie d'une phrase (Néh. 7, 73b-8, 1 ; Esdr. 3, 1 cf. note *a*) qui, primitivement, introduisait le récit de la promulgation de la Loi (Néh. 8-9). L'explication la plus probable est que le Chroniqueur, quand il a copié ce document pour le reproduire dans son récit du retour sous Cyrus, n'a pas su faire la coupure à l'endroit qu'il fallait et a copié aussi le début du récit suivant. Or, celui-ci provient des mémoires d'Esdras, tandis que le précédent appartenait à l'autobiographie de Néhémie. Il semble donc que la source suivie par le Chroniqueur contenait déjà côte à côte des extraits des mémoires des deux réformateurs.

Une question qui se posait aux compilateurs était de savoir dans quel ordre il convenait de ranger les documents dont ils disposaient. Sur deux points leur choix ne paraît pas avoir été heureux.

D'après le livre actuel d'Esdras, des plaintes, déposées contre les Juifs sous Xercès (Esdr. 4, 6) et sous Artaxercès (4, 7-23) les empêchèrent d'achever la reconstruction du Temple jusque sous Darius [Ier], en 520. C'est évidemment impossible : Darius Ier (521-486) était le père et le prédécesseur de Xercès. On a supposé gratuitement que les noms d'Aḥachvérôch (Xercès) et d'Artaḥchasta (Artaxercès) désignaient ici l'un Cambyse (529-522) et l'autre le faux Smerdis (522) ou que par « Darius » il fallait entendre Darius II (423-405) et non Darius Ier (521-486), ou encore que le rédacteur de ce passage — peut-être un certain Tab'él (Esdr. 4, 7), auteur d'une supplique *juive* adressée à Artaxercès Ier — avait intentionnellement bouleversé l'ordre chronologique pour grouper d'une part tous les cas où les Juifs avaient eu le dessous (Esdr. 4, 6-23), d'autre part (à partir de 4, 24) ceux où ils avaient obtenu gain de cause (sous Darius et au temps d'Esdras et de Néhémie).

Ces hypothèses ne cadrent pas avec le sens naturel des textes et il vaut mieux admettre que le compilateur juif, peu au courant de l'ordre de succession des rois de Perse, comme le rédacteur du livre de Daniel, — qui n'en connaît que quatre et fait de Darius *le fils* de Xercès, — a placé tous les documents où il était parlé d'une suspension des travaux *avant* ceux qui relatent l'achèvement de l'œuvre commencée, sans remarquer que ces derniers seuls concernent la reconstruction *du Temple*, tandis que les autres s'appliquent au relèvement *des remparts*, laquelle ne fut tentée que beaucoup plus tard (vers 445). La seule question qui se pose est de savoir si l'erreur chronologique est imputable au Chroniqueur ou déjà à l'éditeur qui avait réuni et publié les pièces araméennes (cf. note *g* sur Esdr. 4, 6).

D'autre part, d'après la rédaction actuelle du livre biblique, l'activité d'Esdras à Jérusalem a commencé avant l'arrivée de Néhémie en Judée, dans la septième année d'Artaxercès Ier (458), et s'est prolongée parallèlement à celle du satrape (Néh. 12, 26, 36). Or, il y a de très sérieuses raisons de penser que l'intervention de Néhémie a eu lieu, en réalité, *avant* celle, plus radicale, du scribe (voy. note *h* sur Esdr. 7, 8). La préférence donnée à l'ordre Esdras-Néhémie pourrait être le fait du Chroniqueur (*ibid.*), mais semble attribuable plutôt au compilateur qui avait avant lui combiné les mémoires des deux réformateurs.

LES CHRONIQUES

I. — ANALYSE SOMMAIRE DE L'OUVRAGE

Première partie (1 Chron. 1-9). D'Adam a David. C'est une simple introduction, présentée sous forme de généalogies et de statistiques, dont quelques-unes sont, du reste, prolongées bien au delà de l'époque des premiers rois.

Deuxième partie (1 Chron. 10-29). Règne de David. Cette section traite de la même période que 1 Sam. 31-1 Rois 2.

Troisième partie (2 Chron. 1-9). Règne de Salomon. Parallèle à 1 Rois 3-11.

Quatrième partie (2 Chron. 10-36). Histoire du royaume de Juda depuis la séparation d'avec Israël jusqu'à l'édit de Cyrus autorisant les Juifs à rentrer en Palestine et à rebâtir le Temple (538). Ces chapitres embrassent la même période que la section 1 Rois 12-2 Rois 25, sauf que celle-ci se clot sur la libération de Jéconias en 561 et qu'elle contient aussi l'histoire des rois d'Israël.

II. — TITRE DE L'OUVRAGE. SON BUT. SON CARACTÈRE

Ce livre était originairement, on l'a vu, la première partie d'une grande histoire de Juda, dont le livre d'Esdras-Néhémie formait la deuxième section. Nous avons dit ailleurs (p. xxvii) pourquoi l'ouvrage a été ainsi coupé en deux et pourquoi le second tome (Esdras-Néh.) a été admis dans la Bible juive avant le premier. Celui-ci, dans les manuscrits hébreux, est intitulé *sépher dibrê hayyâmîm*, « livre des événements des jours » ou « des années », c'est-à-dire « annales », « chronique ». Il est compté chez les Juifs pour un seul livre. C'est la version grecque qui l'a subdivisé en deux tomes. Elle leur donne pour titre commun παραλειπόμενα, c'est-à-dire « les choses omises », d'où le nom de *Paralipomènes* employé souvent dans les Bibles latines et en français dans les ouvrages catholiques : on pensait que l'auteur s'était proposé de recueillir les informations laissées de côté par les rédacteurs des livres de Samuel et des Rois. Telle n'était pas l'intention réelle de l'écrivain primitif : il a entendu faire un ouvrage indépendant et qui se suffise à lui-même.

Jérôme l'a défini plus exactement *Chronicon totius divinae historiae*, « chronique de toute l'histoire sainte », d'où le titre de « Chroniques » adopté par Luther et par tous les modernes. L'auteur, en effet, commence son exposé à la création et le poursuit jusqu'au temps d'Esdras, voire même d'Alexandre le Grand (Néh. 12, 11, 22).

Mais dans l'immense période ainsi délimitée il s'intéresse à peu près exclusivement à l'histoire du royaume de Juda, de Jérusalem sa capitale, et très spécialement de son temple ; il décrit avec prédilection les cérémonies, fêtes et sacrifices qui s'y célèbrent, l'organisation des prêtres qui y officient et avec plus de détail encore celle des lévites ; il s'intéresse tout spécialement aux chantres sacrés et, en général, à la musique du Temple. De là le choix des matières traitées le plus longuement dans l'ouvrage ; c'est d'abord le règne de David, qui conquit Jérusalem sur les Cananéens et qui, selon notre auteur, prépara activement l'érection du Temple en réunissant les matériaux nécessaires et en organisant la musique sacrée. C'est ensuite le règne de Salomon, le constructeur du sanctuaire, puis ce sont les fêtes célébrées au temps des souverains de Juda les plus pieux comme Josaphat, Ézéchias, Josias. Nul doute que l'auteur du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie ne fût lui-même l'un des membres de la corporation des chantres du Temple : il revendique pour cette confrérie l'affiliation à la caste des lévites, qui ne lui était pas encore reconnue au temps où fut fait le dénombrement relaté Esdr. 2 (voy. v. 4) et Néh. 7 (v. 44).

III. — ÉPOQUE DE LA COMPOSITION DE L'OUVRAGE CHRONIQUES-ESDRAS-NÉHÉMIE

Le rédacteur qui a publié le livre sous sa forme actuelle vivait après le règne de Darius Ier, car il évalue une somme en dariques, et cela dans un récit se rapportant au temps de David (1 Chron. 29, 7).

Les derniers événements historiques auxquels il soit fait allusion dans l'ouvrage sont le pontificat de Yaddoua et le règne de « Darius le Perse » (Néh. 12, 11-12) : le livre ou, en tout cas, ce passage du livre, a donc été rédigé après la conquête d'Alexandre le Grand (332). La généalogie de la famille de David paraît poursuivie (1 Chr. 3, 17-24) jusqu'à la onzième génération après Zorobabel (vers 538) ; si l'on compte vingt-cinq ans au minimum par génération, cette liste aurait été dressée au plus tôt vers 250 avant J.-C.

Mais il y a une très sérieuse raison de penser que l'ouvrage est plus moderne encore : c'est le silence complet de Jésus, fils de Sirach, sur Esdras. Dans son « éloge des pères », où il passe en revue tous les personnages illustres du peuple d'Israël, il nomme Néhémie, mais ne souffle mot d'Esdras. Comment pareille omission serait-elle explicable si le Siracide avait eu entre les mains l'œuvre du Chroniqueur, qui attribua au scribe Esdras un rôle prépondérant dans la restauration de la communauté juive ? Le livre des Chroniques ne devait pas encore avoir été publié vers 190.

On a encore fait remarquer que, dans un passage (1 Chr. 24, 7), le premier rang parmi les classes dont se composait le clergé est attribué à celle de Yoyarib, à laquelle appartenaient les Maccabées ou Hasmonéens ; on en a conclu que l'ouvrage a été rédigé après l'élévation du chef de cette famille, Jonathan, au souverain pontificat (153 av. J.-C.). Cependant le texte en question est suspect d'avoir été retouché après cette date ; car dans le reste des Chroniques ce n'est pas Yoyarib qui est nommé en première ligne parmi les classes sacerdotales (1 Chr. 9, 10 ; Néh. 10, 3-9 ; 12, 1-7, 12, 21).

L'ouvrage pourrait donc avoir été composé vers 190 et retouché à l'époque hasmonéenne.

IV. — VALEUR HISTORIQUE DU LIVRE DES CHRONIQUES. SES SOURCES

Si récent qu'il soit, un ouvrage d'histoire peut mériter créance si l'auteur a eu de bonnes sources et les a utilisées avec fidélité et discernement.

A. — *Ouvrages antérieurs nommés dans les Chroniques.*

Il semble à première vue que le Chroniqueur nomme un grand nombre d'ouvrages antérieurs, auxquels il renvoie le lecteur désireux de plus amples informations. De ces ouvrages les uns ont des titres historiques : « chronique du roi David », « dernières paroles de David », « livre des rois de Juda et d'Israël » ou « d'Israël et de Juda » ou « d'Israël », « annales des rois d'Israël », « midrach du livre des rois (2 Chr. 24, 27) ; les autres paraissent attribués à divers prophètes : Samuel le voyant, Natan le prophète, Gad le voyant, Aḥiyya de Silo, Iddo le voyant, Chemaya, Yéhou fils de Ḥanani, Ésaïe fils d'Amoç, Ḥozaï (?).

En réalité, les titres d'apparence historique ne doivent

pas se rapporter à autant d'ouvrages distincts ; car ce sont les annales de rois *d'Israël* auxquelles il est renvoyé à propos des rois *de Juda* Josaphat et même Manassé, qui vivait longtemps après l'anéantissement du royaume du nord. Quant aux sources portant des noms de prophètes et de voyants, il est dit expressément, trois fois sur huit (2 Chr. 20, 34 ; 32, 32 ; 33, 18) qu'elles étaient insérées « dans le livre (ou dans les annales) des rois d'Israël (ou de Juda et d'Israël) ». C'étaient très vraisemblablement les diverses sections d'une histoire générale de la période royale, chacune de ces sections étant attribuée à l'inspiré contemporain de l'époque en question, en vertu d'une théorie courante dans le judaïsme des environs de l'ère chrétienne et formulée expressément par l'historien Josèphe (*c. Apionem* I, 8) : « Depuis la mort de Moïse jusqu'à Artaxercès qui régna après Xercès, roi des Perses, les prophètes qui ont été après Moïse, ont mis par écrit les choses qui se sont faites de leur temps en treize livres » (les livres historiques et prophétiques de la Bible hébraïque).

C'est cette théorie qui explique que les livres narratifs intitulés Josué, Juges, Samuel, Rois soient dans la Bible juive rangés parmi « les prophètes » et que l'apôtre Paul parlant du récit de la vision d'Élie (1 Rois 19) dise qu'il se trouve « dans Élie » (Rom. 11, 2).

On admet volontiers que le titre général de cette grande histoire de Juda à laquelle renvoie le Chroniqueur était celui qui est mentionné 2 Chr. 24, 27 : « midrach du livre des Rois », commentaire du livre « des Rois », ou peut-être, — c'est la leçon des Septante, — « midrach des Rois », c'est-à-dire « recherche, étude sur les Rois ». Ce qu'on appelait *midrach* dans le judaïsme, c'était un commentaire édifiant sur un livre biblique, comportant d'ordinaire de nombreuses additions au récit originel. Bien que le « midrach des Rois » ne soit visé que comme moyen d'information complémentaire, il n'est pas douteux qu'il n'ait été largement utilisé par le rédacteur du livre biblique des Chroniques.

B. — *Autres sources des Chroniques.*

Outre le « midrach du livre des Rois », le rédacteur des Chroniques a aussi consulté constamment les livres bibliques de la Genèse, de Samuel et des Rois. La majeure partie de son œuvre est formée d'extraits textuels ou à peu près textuels de ces deux derniers ouvrages.

Peut-être enfin l'auteur des Chroniques a-t-il eu à sa disposition certaines sources anciennes, du genre de celles auxquelles le rédacteur du livre biblique des Rois renvoie pour tout ce qui concerne l'histoire profane des divers souverains : de là viendraient les détails inédits qu'il donne sur leurs constructions, les citernes qu'ils ont creusées, les guerres qu'ils ont soutenues, etc. Le Chroniqueur a pu connaître ces documents soit directement, soit par l'intermédiaire du « midrach des Rois ».

C. — *Comment les diverses sources ont été mises en œuvre. La part personnelle des rédacteurs dans la composition du livre des Chroniques.*

Lorsque le récit des Chroniques se sépare de celui des livres de Samuel et des Rois, il est en général évident que le rédacteur de la version suivie dans les Chroniques a délibérément modifié les données de sa source en vertu de certaines tendances qui lui tiennent à cœur ou de certains *a priori* qu'il estimait sans doute, en toute sincérité, plus sûrs que le témoignage des documents les meilleurs.

Rempli d'une sympathie et d'une admiration sans bornes pour des héros comme David ou Salomon, il a omis dans leur biographie tous les traits qui auraient pu nuire à leur réputation de sainteté ou à leur gloire : les luttes de David avec Saül, son adultère avec Batchèba et le meurtre d'Urie, sa faiblesse envers ses fils, la révolte d'Absalom. Il ne fait exception que pour l'épisode du dénombrement (2 Sam. 24 ; 1 Chr. 21), parce que la faute reprochée ici à David est étroitement liée à la désignation de l'emplacement du futur Temple. Dans l'histoire de Salomon, il passe de même sous silence la lutte fratricide que le jeune souverain eut à soutenir contre Adoniyya, sa complaisance pour les religions de ses femmes étrangères et les échecs qu'il subit.

Le Chroniqueur tient pour un axiome indiscutable la doctrine formulée par Ézéchiel (3 ; 18 ; 33) d'après laquelle Dieu rétribue immédiatement chaque homme selon le bien ou le mal qu'il a fait. Il complète ou corrige en conséquence les données de ses sources. Quand celles-ci mentionnent une faute commise par quelque roi, sans indiquer le malheur qui a dû en être le châtiment, le rédacteur des Chroniques comble, souvent de son propre fonds, cette lacune, pour lui évidente, (ainsi pour Joram 2 Chr. 21, 6-20 ou Aḥaz 2 Chr. 28, 5-8). Inversement lorsque le livre des Rois mentionne seulement quelque disgrâce subie par un souverain du reste pieux, les Chroniques suppléent l'indication précise de la faute qui doit avoir provoqué ce châtiment. C'est ainsi que le Chroniqueur apprend au lecteur pourquoi Ouzziyya devint lépreux (2 Chr. 26, 16-23, cf. 2 Rois 15, 5) — il avait voulu, bien qu'il ne fût pas prêtre, offrir des parfums à Yahvé — ou pourquoi le pieux roi Josias périt à la bataille de Meguiddo (2 Chr. 35, 21-22) — il n'avait pas su reconnaître un message divin dans l'ordre que lui donnait le pharaon, son ennemi, de se retirer sans combattre.

Le Chroniqueur a aussi des *a priori* historiques, au nom desquels il rectifie les données de ses sources. Il est persuadé, par exemple, que les lois sacerdotales du Pentateuque (P) remontent à Moïse. En conséquence il affirme que Salomon congédia le peuple le neuvième jour de la fête des Tabernacles (2 Chr. 7, 10 d'après Nomb. 29, 35) et non le huitième comme le disait le livre des Rois (1 Rois 8, 66, en accord avec Deut. 16, 13-15). Il représente les lévites comme ayant formé, dès le début de l'époque royale, une caste possédant déjà l'organisation qu'elle avait au IIIe ou au IIe siècle.

Le Chroniqueur porte, d'autre part, — nous l'avons déjà signalé — un intérêt spécial à tout ce qui touche au Temple, au culte et à la musique sacrée. C'est certainement lui qui a développé les indications que les livres de Samuel et des Rois donnaient sur ces points et suppléé les amples récits de cérémonies rituelles qui sont spéciaux au livre des Chroniques, ainsi que les détails abondants qu'il contient sur les manifestations musicales qui, selon l'auteur, les ont toujours accompagnées.

D. — *Valeur historique du livre des Chroniques.*

Quand les informations propres au livre des Chroniques s'expliquent par l'une ou l'autre des tendances et des opinions préconçues du rédacteur, il faut évidemment donner la préférence au témoignage des textes beaucoup plus anciens de Samuel et des Rois. Mais il y a des cas où les assertions spéciales au Chroniqueur ne trahissent l'influence d'aucun préjugé dogmatique ou historique. Il y a lieu alors d'examiner si ces informations n'ont pas été tirées, soit par le rédacteur, soit déjà par « le midrach des rois », de quelque source indépendante des écrits bibliques et peut-être plus ancienne. Il semble bien qu'il en soit ainsi pour les renseignements inédits insérés dans les généalogies du début (1 Chr. 1-9) et que nous avons marquées dans notre traduction par la lettre marginale I, pour la liste des femmes et des fils de Roboam (2 Chr. 11, 18-23), pour celle des villes fortifiées par le même souverain (11, 5-12a) ou par Ouzziyya (26, 6-15), pour celle des constructions effectuées par Yotam (27, 3b-4), pour les détails sur la sépulture d'Asa (16, 14) et sur celle d'Ézéchias (32, 33), pour la version de la mort d'Aḥazya qu'on lit 22, 7-9 et celle de la fin de Josias donnée 35, 20-25, pour les renseignements plus précis que 2 Chr. 32, 30 fournit sur l'aqueduc souterrain aménagé par Ezéchias. Du récit de la conversion de Manassé (33, 11-13) on peut conserver (les documents cunéiformes ont confirmé ces points) que ce prince a été vassal du roi d'Assyrie et a été appelé devant son suzerain.

D'une façon générale, la grande histoire de Juda que constituent les livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie doit être considérée par l'historien comme un document sur les institutions et les croyances du judaïsme au temps du rédacteur (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.) plutôt que comme une source d'informations sur l'ancien Israël. Mais elle nous a aussi conservé fidèlement quelques documents de première importance et absolument dignes de foi : la plupart des pièces d'archives reproduites dans le livre d'Esdras-Néhémie, des extraits considérables de l'autobiographie d'Esdras et de celle de Néhémie, enfin diverses notices insérées çà et là dans les Chroniques et où ne perce aucune des tendances propres au rédacteur de l'ouvrage.

LES ÉCRITS

PSAUMES, PROVERBES, JOB

CANTIQUE DES CANTIQUES, RUTH, LAMENTATIONS

ECCLÉSIASTE, ESTHER

DANIEL, ESDRAS, NÉHÉMIE, CHRONIQUES

Les éclaircissements sur les indications musicales, littéraires et liturgiques qui accompagnent les psaumes ont été réunis en une NOTE GÉNÉRALE *insérée à la fin du Psautier.*

LES PSAUMES

LIVRE I

1

Le bonheur des justes et le malheur des impies[a].

1 Heureux l'homme qui ne marche pas
suivant les principes des méchants[b],
Qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs,
et ne s'assied pas dans la société des moqueurs[c],
2 Mais qui trouve son plaisir dans la crainte de Yahvé
et répète[d] sa Loi jour et nuit.
3 Il sera comme un arbre planté
près d'un cours d'eau,
Qui donne son fruit dans sa saison
et dont le feuillage ne se flétrit point :
Il verra réussir toutes ses entreprises.

4 Il n'en est point ainsi, non il n'en est point ainsi des méchants;
mais ils sont comme la balle que le vent disperse.
5 C'est pourquoi les méchants ne subsisteront pas[e] lors du jugement,
ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.
6 Car Yahvé connaît la voie des justes,
mais la voie des méchants mène à la ruine.

Le règne inébranlable de l'oint de Yahvé[f].

2 1 Pourquoi ce tumulte parmi les nations,
ces vains complots parmi les peuples?
2 Les rois de la terre se concertent
et les princes forment une ligue
contre Yahvé et contre son oint. —
3 « Brisons leurs liens, [disent-ils,]
et rejetons loin de nous leurs chaînes. »

4 Celui qui siège dans les cieux s'en rira,
le Seigneur se moquera d'eux.

1, 2. « la crainte » d'après *Sirach* 6, 37. H : la loi. 4. « non il n'en est point ainsi » G. Manque en H. **2**, 2. « se concertent » lis. *yityâ'âṣou*. H : se présentent.

a. Le ps. 1 caractérise la piété juive sous un de ses aspects essentiels : le respect de la Loi, qu'on mémorise (vers. 2) et qu'on s'efforce de pratiquer en toute occasion. Il sert en quelque mesure de préface au livre des Psaumes. *b*. Les méchants désignent, dans les Psaumes, soit les Juifs qui répudient la Loi et les traditions nationales, soit les païens qui oppriment le peuple élu, soit les deux ensemble. *c*. Ce terme, fréquent dans les Proverbes, est pris au sens religieux, comme un parallèle de « méchants ». *d*. Litt. : *marmonne* (cf. Jos. 1, 8), répète à voix basse. *e*. Ou *ne ressusciteront pas*. Avec cette traduction, la composition du ps. 1 devrait être placée au IIe siècle av. J.-C. (voy. notes sur Ps. 6, 6). *f*. Le ps. 2 décrit la victoire du Messie (oint) sur les nations. Peut-être le poète dépeint-il sous ces traits les succès d'un roi de Sion contemporain.

5 Alors, il leur parlera, dans sa colère,
et dans son courroux, il les épouvantera :
6 « Moi, [répondra-t-il,] j'ai établi mon roi
sur Sion, ma montagne sainte. » —

7 Je vais publier le décret de Yahvé[a] :
il m'a dit : « Tu es mon fils[b] :
je t'ai moi-même engendré aujourd'hui.
8 Adresse-moi ta demande :
je te donnerai des nations pour héritage
et pour possession les extrémités de la terre.
9 Tu les paîtras avec une houlette de fer,
tu les mettras en pièces comme un vase d'argile. »

10 Et maintenant, rois, devenez sages,
laissez-vous instruire, juges de la terre.
11 Servez avec crainte Yahvé
et réjouissez-vous[c] en tremblant,
12 . . . . . .[d] de peur qu'il ne s'irrite,
et que vous ne trouviez la ruine sur votre chemin;
car sa colère s'enflamme en un instant.
Heureux tous ceux qui se confient en lui ![e]

Prière du matin : confiance en Dieu au sein de l'adversité.

3 [1]Psaume. De David, quand il fuyait devant Absalom, son fils.

2 Yahvé, qu'ils sont nombreux mes adversaires,
nombreux ceux qui se lèvent contre moi,
3 Nombreux ceux qui disent de moi :
« Point de salut pour lui en son Dieu! » Sèla.

4 Mais toi, Yahvé, tu es le bouclier qui me protège,
tu es ma gloire, et tu relèves ma tête.
5 Je fais monter mes cris vers Yahvé,
et il me répond de sa montagne sainte. Sèla.

6 Je me suis couché et me suis endormi :
je me suis réveillé, car Yahvé est mon soutien.
7 Je ne crains pas le peuple innombrable
qui, de toutes parts, se range contre moi;

8 Lève-toi, Yahvé, délivre-moi, mon Dieu[f] !
Car tu as frappé à la joue tous mes ennemis,
tu as brisé les dents des méchants.
9 Le salut vient de Yahvé :
que ta bénédiction soit sur ton peuple! Sèla.

2, 7. *G*. H : le décret. Yahvé m'a dit. 9. « paîtras » *G S L*[H]. H : briseras. 3, 3. « son Dieu » *G*. H : Dieu.

a. Ces paroles sont prononcées par le roi de Sion. *b*. Dans l'antiquité sémitique, les rois étaient souvent considérés comme les fils de la divinité. La même idée se rencontre en Israël (2 Sam. 7, 14), bien qu'ici on ne songeât pas, comme chez les païens, à une descendance physique. La phrase du psalmiste rappelle la formule par laquelle un Babylonien adoptait les enfants d'une esclave : « Vous êtes mes fils » (Code de Ḫammourabi 170-171). *c*. Sous-entendu : en son honneur. *d*. Ici deux mots inintelligibles : *naššeqou* (baisez) *bar* (pur). On a parfois traduit : « Baisez le fils », comme si *bar* était le mot de la langue araméenne qui a le sens de fils. Mais au vers. 7, le psalmiste emploie, pour dire fils, le mot hébreu (*bên*). G : *embrassez la doctrine* ou *prenez à cœur l'avertissement, de peur que le Seigneur ne s'irrite*. L[H] : *adorez avec pureté*. *e*. Addition liturgique : on a voulu éviter que le psaume se terminât sur une menace. *f*. La suite des idées et la division du psaume en strophes égales indiquent que nous avons là une glose.

Prière du soir : requête au Dieu qui garde les siens.

4 [1]Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. De David.

2 Quand je crie, réponds-moi, Dieu qui me fais justice;
toi qui, dans la détresse, me mets au large,
aie pitié de moi, écoute ma prière!

3 Fils des hommes, jusques à quand mon honneur sera-t-il outragé?
jusques à quand aimerez-vous la vanité[a], rechercherez-vous le mensonge[a]? Sèla.
4 Sachez que Yahvé a signalé sa grâce envers moi;
Yahvé m'exauce quand je crie à lui.
5 Tremblez[b] et ne péchez point; . . . . .
. . . . [c]et taisez-vous. Sèla.
6 Offrez des sacrifices justes[d] et confiez-vous en Yahvé.

7 Plusieurs disent : « Qui nous fera voir le bonheur? » —
Fais lever sur nous la lumière de ta face[e]!
Yahvé, 8 tu as mis dans mon cœur plus de joie
que n'en donne aux autres une abondante récolte de blé et de moût.
9 En paix je me coucherai et m'endormirai aussitôt,
car c'est toi, Yahvé, qui me fais demeurer à part[f] (en sécurité).

Un juste prie Yahvé de châtier l'impie.

5 [1]Du maître-chantre. Avec les flûtes. Psaume. De David.

2 Prête l'oreille à mes paroles, Yahvé;
comprends mes soupirs!
3 Sois attentif à mon cri de détresse,
mon roi, mon Dieu!
C'est à toi que j'adresse ma prière, Yahvé :
4 le matin, tu entends ma voix.
Le matin, je prépare pour toi [mon offrande][g] et j'attends — —[h].

5 Car tu n'es pas un Dieu qui prenne plaisir au mal;
le méchant ne peut séjourner auprès de toi.
6 Les arrogants ne subsisteront pas
devant tes yeux.
Tu hais tous ceux qui pratiquent l'iniquité;
7 tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge.
L'homme de sang et de fraude,
Yahvé l'a en horreur.

8 Mais moi, par ta grande bonté,
je puis entrer dans ta maison;
Je me prosterne devant ton palais sacré[i],
avec la crainte qui t'est due.

4, 4. « a signalé sa grâce envers moi » lis. *ḥèsèd lî* (cf. Ps. 31, 22). H : s'est choisi (?) un homme pieux. « m'exauce » *G*. H : entend.
5, 1. « Avec (litt. sur) » *G*. H : Vers. 3. *G*. H rattache « Yahvé » au vers. suivant.

a. Ces deux mots (vanité, mensonge) peuvent désigner les biens terrestres, que recherchent les adversaires du psalmiste et auxquels il préfère, pour sa part, la foi en Dieu. *b*. G traduit : « Mettez-vous en colère » (cf. Éphés. 4, 26). *c*. Le texte est altéré; l'hébreu signifie : *dites dans votre cœur, sur votre couche*. *d*. C'est-à-dire des sacrifices tels que Dieu les réclame, qui ne soient pas contredits par la conduite coupable de ceux qui les offrent. *e*. Allusion à la bénédiction sacerdotale (Nomb. 6, 26). *f*. C'est-à-dire en sécurité, comme l'explique très bien la glose qui suit. *g*. Cette expression peut s'appliquer, au sens propre, à un sacrifice offert dans le Temple, ou, au figuré, à une prière dont le psalmiste attend l'exaucement. *h*. Il manque sans doute quelque chose à la fin de cette strophe. *i*. Une fois entré dans la cour du Temple, le fidèle se prosterne en se tournant vers le lieu saint.

9 Yahvé, conduis-moi dans ta justice[a],
à cause de ceux qui me guettent;
Aplanis ton chemin devant moi — —[b].

10 Car la vérité n'est point dans leur bouche[c];
leur cœur ne pense qu'à nuire.
Leur gosier est un sépulcre ouvert;
leur langue est habile à la flatterie.
11 Condamne-les, ô Dieu;
que leurs desseins amènent leur chute!
Rejette-les pour leurs nombreux péchés,
car ils se sont révoltés contre toi.

12 Qu'ils soient grâce à toi dans l'allégresse, tous ceux qui se confient en toi,
qu'ils poussent toujours des cris de joie, ceux que tu protèges,
et qu'ils aient par toi sujet de se réjouir, ceux qui aiment ton nom;
13 Car tu bénis le juste, Yahvé,
tu l'entoures de ta faveur comme d'un bouclier.

Prière dans la détresse[d].

6 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. A l'octave. Psaume. De David.

2 Yahvé, ne me punis pas dans ta colère,
et ne me châtie pas dans ton courroux[e];
3 Aie pitié de moi, Yahvé, car je suis sans force;
guéris-moi, Yahvé, car mes os tremblent d'épouvante;
4 mon âme aussi est toute tremblante.

Mais toi, Yahvé, jusques à quand[f]?
5 reviens, Yahvé, sauve mon âme;
délivre-moi, à cause de ta bonté!
6 Car dans la Mort, on ne se souvient plus de toi;
dans le Cheôl[g], qui te loue[h]?

7 Je suis épuisé à force de gémir — —,
chaque nuit, je baigne ma couche [de pleurs];
de mes larmes, je trempe mon lit.
8 Mes yeux se fondent de chagrin;
je vieillis sous les outrages de mes adversaires.

9 Retirez-vous de moi, vous tous qui pratiquez l'iniquité,
car Yahvé a entendu mes pleurs.
10 Yahvé a entendu ma supplication;
Yahvé accueillera ma prière.
11 Tous mes ennemis seront couverts de honte et tremblants d'épouvante,
ils s'en retourneront couverts de honte en un moment.

10. « leur bouche » G. H : sa bouche. 12. « grâce à toi » G S. Manque en H. « ceux que tu protèges » lis. *tâsêk*. H : et tu les protèges. **6**, 8. « je vieillis » G. H : il (mon œil) vieillit. « sous les outrages de mes adversaires » lis. *bikelimmat*. H : dans tous mes adversaires.

a. C'est-à-dire : dans la voie qui est juste à tes yeux. *b*. Voy. 2e note sur v. 4. *c*. La 4e strophe continue la peinture des méchants commencée dans la 2e strophe. Les strophes 1, 3 et 5, par contre, sont consacrées aux bons. Les strophes étaient peut-être chantées alternativement par deux chœurs qui se répondaient. *d*. Ce psaume est l'un des sept que l'ancienne Église groupa sous le nom de psaumes pénitentiaux. Les autres sont les ps. 32, 38, 51, 102, 130 et 143. *e*. Le psalmiste ne veut pas dire : épargne-moi tout châtiment; mais bien : punis-moi avec mesure et non pas comme tu le fais quand tu es irrité. *f*. Sous-entendu : m'abandonneras-tu? *g*. Nom de la demeure souterraine où, suivant les idées israélites, l'homme descendait après la mort. Le Cheôl correspond à l'Hadès des Grecs et aux Enfers des Latins. *h*. Cf. És. 38, 18-19; Ps. 30, 10; 88, 11-13. Les Israélites, jusque vers le IIe siècle av. J.-C., croyaient qu'un mort ne peut plus avoir aucun rapport avec Yahvé, soit (anciennement) parce qu'ils regardaient le Cheôl comme le domaine d'autres puissances surnaturelles, soit (aux époques plus récentes) parce qu'ils se représentaient les trépassés comme plongés dans un néant à peu près absolu. L'espérance du rétablissement de la communion entre l'homme et son Dieu après la mort n'apparaît d'une façon sûre que dans Daniel (12, 2) — où est professée la croyance à la résurrection — et dans Hénoch, qui y ajoute une rétribution dès le Cheôl.

Appel à Yahve, le juste juge.

7 [1] Chiggayôn. De David. Qu'il chanta à Yahvé au sujet de Kouch le Benjaminite[a].

2 Yahvé, mon Dieu, en toi je me confie :
délivre-moi de mon persécuteur, et sauve-moi,
3 De peur qu'il ne me mette en pièces comme un lion,
sans qu'il y ait personne pour [m'] arracher [à lui] et [me] délivrer.

4 Yahvé, mon Dieu, si j'ai commis ce [dont on m'accuse],
s'il y a de l'iniquité attachée à mes mains,
5 Si j'ai fait du mal à celui qui était en paix avec moi,
et si j'ai dépouillé celui qui m'attaque sans raison,
6 Que l'ennemi me poursuive et m'atteigne,
qu'il me foule à terre et me tue,
et qu'il envoie mon âme[b] habiter la poussière! Séla.

7 Lève-toi, Yahvé, dans ta colère;
dresse-toi contre les fureurs de mes ennemis!
Réveille-toi, [viens] à moi,
toi qui veux que justice soit faite[c]!
8 Que l'assemblée des peuples t'environne;
siège au-dessus d'elle, dans les hauts lieux!
9 (Yahvé jugera les peuples.)
Rends justice, Yahvé, à mon bon droit
et à mon intégrité.
10 Que la malice des méchants prenne fin;
affermis le juste,
Toi qui sondes les cœurs et les reins,
Dieu juste!
11 Mon bouclier, c'est Dieu qui le porte,
lui, le libérateur de ceux qui ont le cœur droit.
12 Dieu est un juste juge,
un Dieu dont le courroux gronde tous les jours.

13 Oui, le voilà[d] qui aiguise encore son épée!
il bande son arc et le tient prêt.
14 Mais c'est contre lui-même qu'il prépare des armes meurtrières,
qu'il transforme ses flèches en traits enflammés.
15 Voici qu'il est en travail pour donner le jour au néant;
il conçoit la ruine, et il n'enfante que la déception.
16 Il a creusé une fosse, il l'a approfondie,
et il tombe dans le trou qu'il a préparé.
17 Le mal qu'il méditait reviendra sur sa tête,
et sa violence s'abattra sur son front.

18 Je louerai Yahvé pour sa justice,
je célébrerai le nom de Yahvé, le Très-Haut[e].

7, 2. « de mon persécuteur ». H : de tous mes persécuteurs. 3. « sans qu'il — délivrer » *G S* (aj. *'ên*). H : il arrache et personne ne délivre. 8 « siège » lis. *šebâ*. H : retourne. 10. « Toi » G. H : Et toi. 12b. G S : son courroux ne gronde pas tous les jours.

a. Personnage inconnu. *b*. Litt. : « ma gloire (*kebôdi*) », mot souvent employé pour « âme » ou « vie » (Gen. 49, 6; Ps. 16, 9; 30, 13; 57, 9; 108, 2), peut-être par suite d'une confusion avec le mot « foie (*kebêdi*) »; le foie était considéré, chez les Babyloniens, comme un des sièges de l'âme. *c*. Ou : *tu as ordonné un jugement*. *d*. A savoir le méchant. On a souvent traduit : *S'il* (le méchant) *ne se convertit pas, il* (Dieu) *aiguise son épée*. On aurait alors une série de verbes et de pronoms à la troisième personne, qui se rapporteraient d'abord au méchant, puis à Dieu, puis encore au méchant, sans que rien, dans le texte, indiquât ces divers changements. — Les vers. 13-17, qui continuent la description de l'ennemi mortel du psalmiste, font suite aux vers. 2-6. Les vers. 7-12, qui traitent du jugement de Dieu contre les nations, proviennent probablement d'un autre psaume. *e*. Le vers. 18 est probablement une addition liturgique.

La dignité souveraine de l'homme parmi les œuvres de Dieu.

8 1 Du maître-chantre. Sur la guittit. Psaume. De David.

2 Yahvé, notre Seigneur,
que ton nom est magnifique sur toute la terre!
. . . .
3 . . . .[a]
Tu as fondé une forteresse[b] contre tes adversaires,
pour réduire au silence l'ennemi et le vindicatif.
4 Quand je contemple tes cieux, l'ouvrage de tes doigts,
la lune et les étoiles que tu as mises en place,
5 [Je m'écrie] : Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui,
et le fils de l'homme, que tu prennes garde à lui?
6 Il s'en faut de peu que tu n'en aies fait un dieu[c],
tu l'as couronné de gloire et de majesté;
7 Tu lui as donné l'empire sur les œuvres de tes mains,
tu as tout mis sous ses pieds :
8 Les brebis et les bœufs tous ensemble,
et même les bêtes des champs,
9 Les oiseaux du ciel et les poissons de la mer,
ce qui parcourt les sentiers des eaux.

10 Yahvé, notre Seigneur,
que ton nom est magnifique sur toute la terre!

Dieu perd les impies et protège les opprimés [d].

9 1 Du maître-chantre. Sur « Meurs pour le fils ». Psaume. De David.

Aleph
2 Je célébrerai Yahvé de tout mon cœur,
je raconterai toutes tes merveilles.
3 Je ferai de toi le sujet de ma joie et de mon allégresse,
je chanterai ton nom, [Dieu] Très Haut,

Bet
4 Parce que mes ennemis reculent,
chancellent et succombent devant ta face :
5 Tu as fait triompher mon droit et ma cause,
tu t'es assis sur ton trône en juste juge.

Guimel
6 Tu as lancé des menaces contre les nations, tu as fait périr le méchant :
tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.
— — — — — — — — — — — — —[e]

Dalet
7 Leurs ruines sont vouées au silence pour l'éternité;
et des villes que tu as détruites, le souvenir même a péri.
— — — — — — — — — — — —

8, 9. « des eaux » *ms de* L^{H}. H : des mers. **9,** 7. « Leurs — silence ». H peut signifier : L'ennemi. Les ruines sont complètes, — ou : L'ennemi sont achevés (*sic*), les ruines sont... (Le mot « l'ennemi » n'a ici aucun sens et rompt l'acrostiche. C'est probablement un débris de la strophe *guimel*, qui est incomplète. Pour rétablir l'acrostiche, lis. *dammou* « sont vouées au silence », au lieu de *tammou* « sont complètes »).

a. Texte évidemment altéré. Litt. : *Toi qui, ô donne ta majesté sur les cieux, —* 3 *sur la bouche des enfants et de ceux qu'on allaite...* *b.* Ce mot (litt. : *force*) peut désigner la voûte céleste, barrière contre les puissances hostiles. *c.* On peut traduire aussi : *Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu.* Il est probable cependant que l'auteur pense aux êtres divins qui composaient la cour céleste (voy. Gen. I, 26). C'est ainsi que les traducteurs grecs ont pu voir ici les « anges », appelés ailleurs « fils de Dieu ». *d.* La version grecque compte les ps. 9 et 10 pour un seul. Elle est certainement dans le vrai, car le ps. 10 n'a pas de suscription, et un acrostiche, qui commence au ps. 9, continue et se termine au ps. 10; il est visible, en effet, que le poème était « alphabétique », c'est-à-dire que les lettres initiales des strophes successives donnaient la suite des lettres de l'alphabet hébraïque. On trouvera au ps. 37 un exemplaire intact de ce genre de poésie. Dans notre psaume le texte a beaucoup souffert : au ps. 10 les vers. 1-11 ne présentent plus que des vestiges de l'acrostiche et renferment de nombreuses obscurités. Peut-être cette partie, ainsi que la fin du ps. 9, a-t-elle été remaniée d'une manière assez profonde. *e.* Le second vers manque dans la strophe *guimel*, comme dans plusieurs autres.

Hé
Voyez : 8 Yahvé siège toujours,
il a dressé son trône pour le jugement;
9 Et il juge le monde avec justice,
il prononce sur les peuples des sentences équitables.

Vav
10 Aussi Yahvé est-il un refuge pour l'opprimé,
un refuge dans les temps de détresse.
11 Ceux qui connaissent ton nom se confient en toi,
car tu n'abandonnes pas ceux qui te cherchent, Yahvé!

Zaïn
12 Chantez en l'honneur de Yahvé qui réside à Sion;
proclamez parmi les peuples ses hauts faits!
13 Car celui qui demande compte du sang versé se souvient d'eux[a] :
il n'oublie pas le cri des malheureux.

Ḥet
14 Yahvé a eu pitié de moi : il a vu ma détresse;
il me fait remonter des portes de la mort,
15 Afin que je publie toutes tes louanges,
et qu'aux portes de la fille de Sion[b], je me réjouisse de ton salut.

Tet
16 Les nations ont été englouties dans la fosse qu'elles avaient faite;
dans le filet qu'elles avaient caché, leur pied s'est pris.
17 Yahvé s'est montré, il a fait justice :
le méchant a été enlacé dans l'œuvre de ses mains. Higgayôn. Séla

Yod
18 Les méchants s'en retourneront vers le Cheôl,
toutes les nations qui oublient Dieu;
— — — — — — — — — — — —

Kaph
19 Car le pauvre ne sera pas perpétuellement oublié,
l'espérance des humbles ne sera pas à jamais déçue.
20 Lève-toi, Yahvé, que l'homme ne l'emporte pas,
que les nations soient jugées devant toi!
21 Prépare-leur, Yahvé, un sujet d'épouvante :
que les païens sachent qu'ils ne sont que des hommes! Séla

10 Lamed
1 Pourquoi, Yahvé, te tenir éloigné,
fermer [les yeux] dans les temps de détresse?
2 Dans son orgueil le méchant poursuit le malheureux;
qu'ils[c] soient pris dans les ruses qu'ils ont imaginées!
3 Car le méchant se félicite de sa convoitise
et le spoliateur bénit son avidité.

Noun
Il méprise Yahvé, 4 le méchant :
« Il ne punit pas, [dit-il,] dans sa grande colère;
Il n'y a pas de Dieu. » [Voilà] toutes ses pensées.
5 Ses voies prospèrent en tout temps;
D'en haut, tes jugements ne l'atteignent pas;
tous ses adversaires, il souffle sur eux.
6 Il dit en son cœur : « Je ne serai point ébranlé;
jamais [je ne serai] dans le malheur. »

7. « Voyez (litt. : voici) » lis. *hinné*. H : eux (*hêmmâ*). 10. « Aussi Yahvé est-il » *G* (lis. *wayehî*). H : Et que Yahvé soit. 14. « a eu pitié... il a vu » G^{Aq} L^{H}. H : aie pitié..... vois. H, après « détresse », aj. *missônê'ây* « à cause de ceux qui me haïssent ». (Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une altération de *menasse'î* « qui me relève », doublet du mot suivant). 15. « tes louanges » *G S* L^{H}. H : ta louange. 17. « a été enlacé » *G*. H : enlace. **10,** 2. « Dans son orgueil le méchant » lis. *begê'out*. H : Dans l'orgueil du méchant. 3. « sa — avidité » lis. *ta'ăwâtô wenapheśô bôséa'*. H : la convoitise de son âme, et le spoliateur bénit. 4. *G*. H : selon la hauteur de sa colère. 6. « jamais [je ne serai] » *G S* L^{H}. H : qui n'est jamais (?). — Texte très incertain.

a. A savoir de ceux qui le cherchent (vers. 11) et dont plusieurs ont été mis à mort injustement. *b. La fille de Sion*, Jérusalem. *c. Ils*, c'est-à-dire les méchants.

Pe
7 Sa bouche est pleine de tromperies et de violence;
sous sa langue [se cachent] le malheur et la ruine.
8 Il se tient en embuscade [près] des villages;
dans les lieux écartés, il tue l'innocent.

Aïn
Ses yeux épient le malheureux;
9 il s'embusque à l'écart comme un lion dans le fourré.
Il s'embusque pour se saisir du malheureux;
il se saisit du malheureux en le traînant dans son filet.

10 . . . . . [a]. Il se tapit,
et les malheureux tombent dans ses griffes [b].
11 Il dit dans son cœur : « Dieu oublie;
il a caché sa face; jamais il ne voit rien. »

Qoph
12 Debout, Yahvé! Dieu, lève ta main [c]:
n'oublie pas les malheureux!
13 Pourquoi le méchant méprise-t-il Dieu
et dit-il dans son cœur que tu ne punis pas?

Rech
14 Tu vois la peine et le chagrin,
tu les regardes pour les prendre dans ta main :
Le malheureux s'en décharge sur toi;
de l'orphelin tu t'es fait le soutien.

Chin
15 Brise le bras du méchant et du pervers;
qu'on cherche la méchanceté et qu'on ne la trouve plus!
16 Yahvé est roi pour toujours et à perpétuité;
les païens disparaîtront de son pays.

Tav
17 Tu as entendu, Yahvé, les souhaits des humbles;
tu les prends à cœur et tu prêtes l'oreille,
18 Pour faire droit à l'orphelin et à l'opprimé,
afin qu'il ne soit plus dans la crainte,
le mortel tiré de la terre [d].

Le juste attend en paix la ruine du méchant.

11 1 Du maître-chantre. De David.

C'est en Yahvé que je me confie;
comment pouvez-vous me dire :
« Fuis vers la montagne comme un oiseau,
2 car voici les méchants!
Ils bandent l'arc,
ajustent leur flèche sur la corde,
Pour tirer dans l'ombre
sur ceux qui ont le cœur droit.
3 Lorsque les fondements sont renversés,
que reste-t-il des efforts du juste [e]? »

10, 7. « Sa bouche — tromperies ». H G : De malédiction sa bouche est pleine et de tromperies. 10. « tombent ». H : tombe. 14. « Tu vois la peine ». H : Tu vois car toi la peine (*car toi* est probablement une dittographie du mot précédent). 15. « et du pervers — plus » lire *rišʿâ*, et, avec G, mettre les verbes au passif. H : Et le pervers, tu chercheras sa méchanceté [et] tu ne [la] trouveras pas. 17. « tu les prends à cœur » lis. *tibbeḥâ*. H : tu disposes leurs cœurs. **11**, 1. « la montagne comme un oiseau » L cf. G S (lis. *har kemô*). H : votre montagne, oiseau.

a. Le mot hébreu (*il broie*) est inintelligible. De plus, le vers est trop court. Il devait y avoir en tête de la strophe un autre mot commençant par la lettre *çadé*. *b.* Litt. : *dans ses puissantes*. *c.* Pour punir le méchant. *d.* L'auteur de cette glose a compris la phrase précédente : *afin qu'il ne répande plus la terreur* (sens possible grammaticalement). *e.* Litt. : *le juste qu'a-t-il fait?* et non *que fera-t-il?* comme on traduit d'ordinaire.

4 Yahvé est dans son palais sacré;
Yahvé a son trône dans les cieux :
Ses yeux regardent le monde,
ses paupières sondent les fils des hommes.
5 Yahvé sonde le juste et le méchant;
son âme hait celui qui aime la violence.
6 Il fera pleuvoir sur les méchants des charbons ardents et du soufre,
et le vent brûlant est la coupe qu'ils auront en partage.

7 Car Yahvé est juste; il aime les actes de justice :
les hommes droits contempleront sa face [a].

Prière du fidèle en face des progrès de l'hypocrisie.

12 1 Du maître-chantre. A l'octave. Psaume. De David.

2 Sauve[-nous], Yahvé, car il n'y a plus de bonté;
la loyauté a disparu d'entre les hommes.
3 Ils se disent l'un à l'autre des mensonges;
ils parlent, la flatterie aux lèvres et la duplicité au cœur.

4 Que Yahvé retranche toutes les lèvres flatteuses,
la langue qui parle avec arrogance,
5 Ceux qui disent : « Par notre langue nous sommes forts;
nos lèvres sont avec nous : qui sera notre maître? » —

6 « Parce que les malheureux sont opprimés et que les pauvres gémissent,
maintenant, dit Yahvé, je me lève [b],
je donne le salut à qui soupire après lui [c]. »
7 Les paroles de Yahvé sont des paroles pures :
c'est de l'argent éprouvé dans le creuset (?) à terre, épuré sept fois.
8 Toi, Yahvé, tu nous garderas
tu nous protégeras contre cette génération et à jamais.
9 . . . . [d]

De la détresse à la confiance [e].

13 1 Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Jusques à quand, Yahvé, m'oublieras-tu avec persistance,
jusques à quand me cacheras-tu ta face?
3 Jusques à quand abriterai-je la souffrance dans mon âme,
le chagrin dans mon cœur jour et nuit?
Jusques à quand mon ennemi l'emportera-t-il sur moi?

4 Regarde! réponds-moi, Yahvé, mon Dieu!
éclaire mes yeux, de peur que je ne m'endorme du sommeil de la mort,
5 De peur que mon ennemi ne dise : « Je l'ai vaincu »,
et que mes adversaires ne se réjouissent de ma chute.

4. « le monde » S hex (aj. *lehèlèd*). G : le pauvre. Manque en H. 5. G. H : le juste; et le méchant,... 6. « des charbons ardents » Sym (lis. *paḥămé ʾéš*). H : des pièges, du feu. **12**, 2. « bonté » lis. *ḥèsèd*. H : pieux (mais dans 2b le substantif parallèle signifie « loyauté » plutôt que « hommes loyaux »). « a disparu » lis. *ʾâphesou* pour *phassou*, mot inconnu. 8. « nous... nous » G. H : les... le « et » G. Manque en H. **13**, 3. « la souffrance » lis. *ʿaṣṣâbôt*. H : des desseins. « jour et nuit » G A. H : durant le jour.

a. Ou : *sa face contemple l'homme droit*. *b.* Citation d'És. 33, 10, ce qui explique sans doute 7a. *c.* Traduction très incertaine. Peut-être faut-il lire, avec G : « je brillerai sur lui (*ʾophiaʿ bô*) » ou corriger en *yâphîḥou bô* « à celui dont on se moque » (litt. : *contre qui l'on souffle*. Cf. Ps. 10, 5). *d.* Le sens de ce vers, est très incertain; on traduit souvent : *De toutes parts les méchants circulent, — quand la bassesse prend le dessus chez les fils des hommes.* *e.* La première strophe est un cri de détresse, la deuxième une prière, la troisième un acte de foi paisible. « On dirait des vagues toujours plus courtes jusqu'à ce que la mer devienne calme comme un miroir » (Franz Delitzsch).

6 Mais moi, je me confie en ta bonté :
que mon cœur se réjouisse de ton salut!
Je chanterai à la gloire de Yahvé, car il m'a fait du bien.

La folie des impies et le jugement de Dieu[a].

14 1 Du maître-chantre. De David.

L'insensé dit en son cœur :
« Il n'y a pas de Dieu[b]. »
Ils mènent une vie corrompue, abominable;
nul ne fait le bien.
2 Yahvé, du haut des cieux, regarde
les fils des hommes,
Pour voir s'il en est un qui soit sage
et qui recherche Dieu :
3 Tous, ils se sont égarés;
ensemble ils se sont corrompus;
Il n'y en a pas qui fasse le bien,
pas un seul.

4 Ont-ils perdu la raison, tous ceux qui pratiquent l'iniquité,
qui dévorent mon peuple, qui le dévorent et s'en repaissent,
et n'invoquent pas Yahvé?
5 Là[c] ils trembleront d'épouvante;
car il y a un Dieu au milieu de la race juste.
6 Vous pouvez confondre les projets du malheureux[d] :
Yahvé est son refuge.

7 Ah! puisse de Sion venir la délivrance d'Israël!
quand Yahvé rétablira son peuple[e],
Jacob sera dans l'allégresse, Israël dans la joie.

L'hôte de Yahve.

15 1 Psaume. De David.

Yahvé, qui sera admis comme hôte[f] sous ta tente[g],
qui habitera sur ta montagne sainte[h]?

2 Celui qui marche dans l'intégrité et pratique la justice,
qui dit la vérité de tout son cœur,
3 Celui dont la langue ne sème pas la calomnie[i],
qui ne fait pas de mal à son frère,
et ne profère pas l'outrage contre son prochain,

14, 4. « qui le dévorent et s'en repaissent » lis. *'âkôl welâḥôm*. H : qui mangent du pain. — Texte très incertain.

a. Ce psaume et le ps. 53 sont la reproduction d'un original commun; ils diffèrent par d'assez nombreuses variantes; les plus importantes concernent les versets 5 et 6. Dans le ps. 53, le nom de Yahvé a été partout remplacé par le mot « Dieu » (Elohim). *b.* Ce que nie l'insensé, ce n'est sans doute pas l'existence de Dieu, mais son action parmi les hommes (cf. Ps. 10, 4). *c.* Ce *là*, volontairement mystérieux, désigne le lieu où Dieu jugera les méchants. *d.* Sous-entendu : vos efforts seront vains. La traduction de ce verset est très douteuse; le ps. 53 a ici un tout autre texte, mais non moins obscur, et qui n'est sans doute pas non plus le texte primitif. *e.* Litt. : *ramènera les captifs de son peuple*; mais cette expression avait pris le sens général de : rétablir dans son premier état (cf. Job 42, 10). *f.* Cette image de l'hôte (hébr. *guér*) de la divinité se retrouve chez les Phéniciens, dans les noms propres : *Guér*-melqart (hôte du dieu Melqart), *Guér*-astart (hôte de la déesse Astarté). Aujourd'hui encore, en arabe, *Djâr-Allah* désigne celui qui demeure à La Mecque. *g.* Le Temple. Cette image évoque le souvenir du temps où l'arche était abritée sous une tente. *h.* Les conditions de pureté rituelle ou morale exigées de celui qui voulait entrer dans un sanctuaire ou prendre part au culte, étaient, dans l'antiquité, rappelées à tous, soit par des questions posées par les prêtres (1 Sam. 21, 4-5), soit au moyen d'une déclaration imposée au fidèle (Deut. 26, 1-15), soit par une inscription gravée à la porte du temple (en Égypte par exemple), soit, comme ici, par un chant liturgique (de même Ps. 24, 3-6; cf. És. 33, 14-16). On remarquera que les conditions posées par ce psaume sont toutes d'ordre moral. *i.* Litt. : *Celui qui ne court pas çà et là sur sa langue*. Le sens est douteux.

4 Celui qui considère avec mépris le réprouvé[a],
mais honore ceux qui craignent Yahvé,
Qui, après avoir juré à son détriment, ne se rétracte pas,
5 Qui ne prête pas son argent à intérêt[b]
et ne reçoit pas de présent contre l'innocent.

Celui qui agit ainsi ne sera jamais ébranlé.

Le bonheur est en Yahve seul.

16 1 Miktam. De David.

Garde-moi, ô Dieu, car je me suis réfugié auprès de toi.
2 Je dis à Yahvé : « Tu es mon Seigneur;
mon bonheur est en toi seul. »
3 . . . . [c]

4 Leurs idoles se multiplient; . . . . . [d]
Je ne répandrai pas leurs libations de sang[e],
et mes lèvres ne prononceront pas leurs noms[f].
5 Yahvé est la portion de ma part et mon calice;
c'est toi qui es à jamais mon lot.
6 Une part m'est échue[g] dans un lieu de délices;
oui, mon héritage me plaît.

7 Je bénis Yahvé qui est mon conseiller;
même les nuits, mon cœur[h] m'instruit.
8 Je place constamment Yahvé devant mes regards;
s'il est à ma droite, je ne serai pas ébranlé.

9 Aussi mon cœur est-il dans la joie et mon âme[i] dans l'allégresse;
ma chair même repose en sécurité.
10 Car tu ne livreras pas mon âme au Cheôl,
tu ne permettras pas que celui qui t'aime voie la fosse[j] :
11 Tu me fais connaître le sentier de la vie :
il y a plénitude de joie en ta présence,
délices éternelles à ta droite.

Un juste demande à être délivré de ses ennemis.

17 1 Prière. De David.

Yahvé, écoute l'innocence;
sois attentif à ma supplication!
Prête l'oreille à ma prière :
elle sort de lèvres sans fraude.

16, 2. « Je dis » *G S L*[II]. H : Tu dis. « est en toi seul » *Sym L*[II] *T* (lis. *bal bile'âdèkâ*). H : n'est pas sur toi. 4. « leurs idoles » *L*[II] (lis. *'âçabbèhèm*). H : leurs souffrances. 5. « qui es à jamais » lis. *tâmid*. H : qui assures (?). 6. « mon héritage » *G S* (lis. *naḥâlâti*). H : l'héritage. 8. « il est » aj. *hou'*. Manque en H.

a. L'homme que Dieu réprouve. *b.* Le prêt à intérêt, quel qu'en fût le taux, était interdit envers l'Israélite; il n'était licite qu'envers l'étranger (Ex. 22, 25; Deut. 23, 19-20; Éz. 18, 8, 13, 17). *c.* Le texte est altéré; litt. : *Aux saints qui sont dans le pays, eux-mêmes, et les nobles en qui est tout mon plaisir.* *d.* Texte altéré : *ils achètent* (le verbe hébreu est exclusivement employé pour l'achat d'une femme) *un autre* ou (en lisant *mihărou*) *ils se hâtent* [de prendre ?] *un autre* [dieu ?]. Il faut peut-être lire *'ăḥêrîm hôdou* : « ils célèbrent d'autres [dieux]. » *e.* C'est-à-dire peut-être les libations offertes aux faux dieux avec des mains souillées de sang humain (cf. És. 1, 15). D'autres entendent que le poète réprouve ici l'usage d'offrir (et d'absorber) du sang *comme breuvage*, ou les offrandes de sang *humain* (sacrifices d'enfants), ou les sacrifices illégaux en général, qui sont de simples meurtres. *f.* Les noms des faux dieux; cf. Ex. 23, 13. *g.* Litt. : *les cordeaux* (servant à mesurer les parts) *sont tombés pour moi.* *h.* Litt. : *mes reins*, les reins considérés par les Hébreux comme le siège de la pensée (Jér. 12, 2; Job 19, 27), ici des pensées inspirées par Yahvé. *i.* Voy. note sur 7, 6. *j.* Ce que le psalmiste exprime ici, ce n'est pas l'espérance de la résurrection (car il compte « ne pas voir la fosse », c'est-à-dire échapper à la mort), mais probablement, sous une forme hyperbolique, la certitude que Dieu ne le laissera pas périr de mort prématurée ou violente (cf. Ps. 21, 5; 61, 7-8).

2 Ton enquête fera éclater mon bon droit,
car tes yeux voient ce qui est juste.
3 Si tu sondes mon cœur, si tu l'examines pendant la nuit,
si tu m'éprouves, tu ne trouveras pas en moi de mauvaise pensée :
Ma bouche n'a pas commis de transgression.
4 . . . . [a]
5 Mes pas ont été fermes dans tes sentiers;
mes pieds n'ont pas bronché.

6 Je t'invoque, ô Dieu, car tu me réponds;
incline vers moi ton oreille, écoute ma parole!
7 Déploie les merveilles de ta bonté, toi qui sauves ceux qui attendent
de ta droite le secours contre leurs adversaires!
8 Garde-moi comme la prunelle de l'œil,
abrite-moi, à l'ombre de tes ailes,
9 Contre les coups des méchants qui me persécutent,
de mes ennemis acharnés qui m'entourent!
10 Ils ont fermé leur cœur[b];
leur bouche parle avec insolence.
11 . . . . [c]
12 Il[d] ressemble au lion avide de déchirer,
au lionceau qui se tient aux aguets dans les fourrés.

13 Lève-toi, Yahvé, marche à sa rencontre,
fais-lui ployer le genou, sauve ma vie des attaques du méchant. . . .
14 . . . . [e]
et remplis leur ventre de ce que tu leur tiens en réserve[f];
Que leurs fils s'en rassasient
et en laissent le surplus à leurs enfants!
15 Pour moi, grâce à ma justice, je verrai ta face;
à mon réveil, je me rassasierai de ta contemplation[g].

Cantique de délivrance[h].

18 [1]Du maître-chantre. Du serviteur de Yahvé, de David, qui adressa à Yahvé les paroles de ce cantique lorsque Yahvé l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül. [2]Il dit :

Je t'aime, Yahvé, ma force[i]!
3 Yahvé est mon rocher, ma forteresse et mon libérateur,
mon Dieu, le roc où je trouve un abri,
mon bouclier, la corne[j] qui me sauve, ma haute retraite.
4 Je m'écrie : « Loué soit Yahvé! »
et je suis délivré de mes ennemis.

17, 3. « en moi — transgression » d'après *G L* (lis. *zimmâ bî*). H : ma pensée mauvaise ne passe pas ma bouche (?). 5. « ont été fermes » lis. *tâmekou*. H : rends fermes.

a. Le texte de ce verset est altéré; voici la traduction littérale de l'hébreu : *Aux actions de l'homme par la parole de tes lèvres; — pour moi, j'ai gardé les sentiers du violent.* *b*. Litt. : *leur graisse*. La graisse, spécialement celle qui entoure les reins, était sans doute regardée comme l'un des sièges de l'âme : aussi était-elle réservée à Dieu dans les sacrifices. D'autres corrigent : *ḥélèb libbâmô* : « Ils ont fermé leur cœur [à force] de graisse ». Un cœur enveloppé de graisse est un cœur insensible, endurci (même image És. 6, 10). *c*. Texte altéré. Litt. : *Nos pas; maintenant ils m'entourent. Ils dirigent leurs yeux pour planter en terre [leur tente], ou pour se détourner dans le pays.* *d*. Le méchant. *e*. Texte altéré : *[par ?] ton épée*, [14]*Des hommes [par ?] ta main, ô Yahvé, des hommes de la terre, dont la part est dans la vie.* *f*. Le terme employé ici paraît désigner les châtiments que Dieu réserve aux méchants et à leur race, plutôt que les biens dont ils seraient comblés. *g*. Litt. : *de ta forme.* *h*. Ce psaume se lit également dans 2 Sam. 22. Les deux textes présentent de nombreuses variantes de détail, mais dérivent d'un même original. Il est très probable que le cantique primitif a reçu plusieurs additions, avant de revêtir sa forme actuelle. La deuxième partie (29 ou 32 à 51), qui célèbre les victoires ininterrompues d'un roi ou d'un peuple conquérant, est d'un accent très différent de celui de la première partie, chant de délivrance d'un juste (rien n'indique que ce soit un roi), qui vient d'être arraché à une extrême détresse. *i*. Ce vers, qui manque dans 2 Sam. 22 et contient une forme de verbe araméenne, est peut-être une glose liturgique, comme le verset 50. *j*. La corne du taureau était pour les Israélites le symbole de la force. Yahvé fut souvent représenté, dans les temps anciens, sous la forme de cet animal.

5 Les flots de la Mort m'enveloppaient,
et les torrents de la Destruction[a] m'épouvantaient;
6 Les liens du Cheôl m'entouraient,
les filets de la Mort m'avaient surpris.

7 Dans ma détresse, j'ai invoqué Yahvé,
et j'ai crié vers mon Dieu.
De son palais il entendit ma voix,
et mon cri parvint à ses oreilles.
8 La terre fut ébranlée et trembla,
les fondements des montagnes frémirent;
ils furent ébranlés, parce que sa colère s'enflammait.
9 La fumée montait de ses narines,
et un feu dévorant sortait de sa bouche;
il en jaillissait des charbons embrasés.
10 Il inclina les cieux, et il descendit;
il y avait sous ses pieds de sombres nuées.
11 Il monta sur un chérubin[b], et il vola;
il plana sur les ailes du vent.
12 Il mit autour de lui l'obscurité comme une tente,
des eaux ténébreuses et des nuages noirs.
13 Devant lui passaient des nuées,
de la grêle et des charbons ardents.
14 Yahvé tonna dans les cieux,
le Très-Haut fit entendre sa voix.
15 Il lança ses flèches et dispersa les ennemis[c],
il fit briller l'éclair et les chassa.
16 Le lit de la mer apparut
et les fondements du monde furent mis à découvert,
A ta menace, Yahvé,
au souffle du vent de ta colère.

17 D'en haut, il étendit [sa main] et me saisit,
il me retira des grandes eaux;
18 Il me délivra de mon puissant ennemi
et de mes adversaires trop forts pour moi.
19 Ils m'avaient assailli dans un jour de malheur,
mais Yahvé a été mon appui;
20 Il m'a mis au large,
il m'a sauvé, parce qu'il m'aime.

21 Yahvé m'a rendu selon ma justice,
il m'a traité selon mon innocence,
22 Car j'ai gardé les voies de Yahvé
et je ne me suis pas détourné de mon Dieu pour faire le mal :
23 Toutes ses ordonnances sont devant moi,
et je n'ai pas rejeté ses lois;
24 J'ai été irréprochable à son égard
et je me suis tenu en garde contre mon iniquité.

18, 5. « les flots » *2 Samuel*. H : les liens. 7. « parvint » *2 Sam.* H aj. : devant lui. 12. « comme » *2 Sam.* H aj. : sa retraite (doublet de « sa tente »). « des nuages ». H : des nuées de nuages. H rattache le mot « noirs (sans éclat) » au v. 13. 13. « des nuées » *G L*[u]. H : *ses nuées*. 14. *2 Sam. G*. H aj. à la fin : de la grêle et des charbons ardents (répétition fautive de 13b). 15. « il fit briller l'éclair » *G* (dans 2 Samuel). Lis. *wayyiberôq bârâq* (cf. Ps. 144, 6). H : il a multiplié (ou lancé) des éclairs. 16. « de la mer » *2 Sam.* H : des eaux.

a. Hébr. : « de *beliyya'al* », mot d'origine obscure, dont on a fait plus tard le nom d'un démon (Bélial), et qui désigne ici la Mort ou le Cheôl. Ces « flots » et ces « torrents » sont sans doute une allusion aux fleuves infernaux que la croyance populaire plaçait sur le chemin du Cheôl (cf. Jonas 2, 4). *b*. Voy. note sur Gen. 3, 21. *c*. Litt. : *et les dispersa.*

25 Yahvé m'a traité selon ma justice,
selon mon innocence manifeste à ses yeux.
26 Avec celui qui est fidèle, tu te montres fidèle,
intègre avec qui est intègre.
27 Pur avec qui est pur,
mais artificieux avec le pervers.
28 Tu sauves les humbles,
mais tu abaisses les yeux hautains.

29 Oui, tu es ma lumière, Yahvé;
mon Dieu illumine mes ténèbres.
30 Avec ton aide, j'attaque une troupe armée,
avec mon Dieu, je franchis une muraille.
31 La voie de Dieu est parfaite,
la parole de Yahvé est éprouvée.
Il est un bouclier
pour tous ceux qui se confient en lui.
32 Qui est Dieu, en effet, sinon Yahvé,
et qui est un rocher, si ce n'est notre Dieu,
33 Ce Dieu qui me ceint de force
et aplanit ma route,
34 Qui rend mes pieds agiles comme ceux des biches
et m'établit sur les sommets,
35 Qui exerce mes mains au combat
et mes bras à ployer l'arc d'airain?

36 Tu m'as accordé ton secours pour bouclier
et ta droite m'a soutenu . . . . .[a]
37 Tu as donné plus d'ampleur à mon pas
et mes chevilles n'ont pas fléchi.
38 J'ai poursuivi mes ennemis : je les ai atteints,
et je ne suis pas revenu avant de les avoir anéantis.
39 Je les ai écrasés, et ils n'ont pu se relever;
ils sont tombés sous mes pieds.
40 Tu m'as ceint de force pour le combat,
tu as fait plier sous moi mes rivaux.
41 Mes ennemis, tu les as mis en fuite devant moi;
et mes adversaires, tu les as anéantis.
42 Ils ont crié — sans que personne les sauvât —
à Yahvé, — sans qu'il leur répondît.
43 Je les ai pulvérisés comme la poussière sur une place,
je les ai écrasés comme la boue des rues.
44 Tu m'as délivré des discordes intérieures;
Tu m'as mis à la tête des nations :
un peuple que je ne connaissais pas m'est asservi.
45 Les étrangers m'adressent des flatteries;
au premier ordre, ils m'obéissent.
46 Les étrangers sont à bout de forces[b],
ils sortent en tremblant[b] de leurs forteresses.

26. « qui est intègre ». H : *un homme* intègre. 28. *2 Sam.* H aj. en tête : car toi. « humbles » lis. *'ânâw*. H : malheureux. 29. « tu es Yahvé; » *2 Sam.* H : tu fais briller ma lampe; Yahvé... 34. « les » *G S L*. H : mes. 41. « tu les as anéantis » *G^{AB} L*. H : je les ai anéantis. 43. « sur une place (litt. d'une place) » d'après *2 Sam.* (lis. *ka'âphar reḥôb*). H : en face du vent. « écrasés » *2 Sam. G S T*. H : vidés. 45. *2 Sam.* H a ici les deux hémistiches dans l'ordre inverse.

a. La fin du verset est inintelligible (litt. : *et ton humilité m'a rendu grand* ou *nombreux*). Les mots qui précèdent (*et ta droite m'a soutenu*), qui manquent dans 2 Samuel, sont probablement une variante ou une glose. *b.* Texte très incertain.

47 Vive Yahvé et béni soit mon rocher!
qu'il soit exalté, le Dieu qui me sauve,
48 Le Dieu qui me procure la vengeance
et m'assujettit des peuples,
49 Qui me délivre de mes ennemis en courroux :
tu m'élèves au-dessus de mes rivaux,
tu me fais échapper à l'homme violent.
50 C'est pourquoi je te louerai, Yahvé,
et parmi les nations, je chanterai à la gloire de ton nom[a].
51 Il accorde de grandes victoires à son roi
et témoigne sa faveur à son oint,
à David et à ses descendants à perpétuité.

La gloire de Dieu dans l'univers [b].

19 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Les cieux proclament la gloire de Dieu,
et le firmament raconte l'œuvre de ses mains.
3 Le jour en fait le récit au jour,
et la nuit en donne connaissance à la nuit.
4 Ce n'est pas un langage articulé, ce ne sont pas des paroles;
on n'entend pas leur voix[c].
5 Leur voix parcourt toute la terre,
et leurs accents parviennent aux extrémités du monde.

Là, il a dressé une tente pour le soleil,
6 et celui-ci, pareil à un époux qui sort de sa chambre
tout joyeux, s'élance, comme un héros, pour parcourir sa carrière.
7 Il part d'une extrémité des cieux,
et sa course s'achève à l'autre extrémité;
rien ne se dérobe à sa chaleur.

Éloge de la Loi.

8 La Loi de Yahvé est parfaite;
elle réconforte l'âme.
Les déclarations de Yahvé sont véridiques;
elles donnent la sagesse au simple.
9 Les préceptes de Yahvé sont droits;
ils réjouissent le cœur.
Le commandement de Yahvé est lumineux;
il éclaire les yeux.
10 La crainte[d] de Yahvé est pure;
elle subsiste à toujours.
Les ordonnances de Yahvé sont vraies;
elles sont toutes justes.

49. « en courroux » *G L^G*. H : et aussi... 50. « Yahvé — nations » d'après *2 Sam.* (à cause du rythme). H : parmi les nations, Yahvé, et...
19, 5. « leur voix » lis. *qôlâm*. H : leur cordeau (leur domaine?). 7. « s'achève à (litt. : [s'étend] jusqu'à) » *H^{*} G* (lis. *'ad*). H : [est] sur.

a. Ce verset doit être une glose liturgique. L'auteur du psaume aspire à dominer sur les nations, plutôt qu'à psalmodier au milieu d'elles. *b.* Dans ce psaume sont réunies deux pièces (2-7 et 8-15), aussi différentes par le rythme que par le contenu. La première évoque d'abord l'image grandiose de la création, puis célèbre particulièrement le soleil, en s'inspirant peut-être de quelque vieil hymne au dieu *Chèmèch* (le soleil). La deuxième, qui rappelle le psaume 119, fait l'éloge de la Loi et se termine par une prière. *c.* Ce verset prosaïque paraît être une note engageant le lecteur à ne pas prendre à la lettre les images du poète. *d.* On attend ici un synonyme de Loi; il faut peut-être lire « la parole (*'imrat*) de Yahvé », comme au psaume 119, 11, 50, 67.

11 Elles sont plus précieuses que l'or,
que beaucoup d'or fin,
Plus douces que le miel,
même que le miel vierge[a].

12 Aussi ton serviteur se laisse-t-il instruire par elles;
à les observer, on trouve un grand avantage.
13 Qui connaît ses erreurs involontaires?
absous-moi des fautes qui me restent cachées.
14 Délivre aussi ton serviteur des orgueilleux[b];
qu'ils ne dominent point sur moi.
Alors je serai sans reproche et innocent
des grands péchés.

15 Daigne agréer[c] les paroles de ma bouche
et la méditation de mon cœur,
Yahvé, mon rocher et mon libérateur.

Prière pour le roi avant la bataille[d].

20 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Que Yahvé te réponde au jour de la détresse;
que le nom du Dieu de Jacob te mette en une haute retraite!
3 Que, du sanctuaire, il t'envoie du secours
et, de Sion, te prête son appui!
4 Qu'il se souvienne de toutes tes offrandes
et agrée[e] ton holocauste! Séla.
5 Qu'il t'accorde ce que ton cœur désire
et accomplisse tous tes desseins!

6 Puissions-nous acclamer ta victoire
et exalter le nom de notre Dieu!
que Yahvé accomplisse toutes tes requêtes!

7 Maintenant, je sais que Yahvé
donne la victoire à son oint.
Il lui répondra des cieux, sa sainte [demeure],
par les exploits libérateurs de sa droite.
8 Les uns [sont forts] de leurs chars, d'autres, de leurs chevaux,
mais notre force à nous, c'est le nom de Yahvé notre Dieu.
9 Ceux-là fléchissent, et ils tombent;
nous, nous restons debout et nous tenons ferme.

10 Yahvé, donne la victoire au roi,
et réponds-nous, au jour où nous t'invoquons!

20, 6. « exalter le nom » d'après *G* (lis. *negaddêl* et om. *be*). H : élever le drapeau au nom. 8b. Litt. : et nous, nous sommes forts par le nom... 8 (lis. *naghir*). H : et nous, nous invoquons le nom... 10. « au roi et réponds-nous » *G*. H : que le roi nous réponde (ou : nous exauce).

a. Le miel le plus fin, celui qui coule des rayons sans qu'on les presse. *b.* La pression exercée par eux et aussi leur mauvais exemple pourraient entraîner le fidèle à violer la Loi. *c.* Terme emprunté au rituel des sacrifices (Lév. 1, 3; etc.): au lieu de victime, le psalmiste apporte sa prière en offrande à Dieu. *d.* Cette prière semble destinée à accompagner le sacrifice (v. 4) qu'offre le roi à l'heure du péril. Le chœur joint ses accents à ceux du psalmiste aux vers. 6 et 10. La deuxième strophe (7-10) est prononcée après le sacrifice, alors qu'un indice favorable ou le témoignage d'un prophète vient de promettre la victoire. *e.* Litt. : *qu'il considère comme gras*, ou *qu'il réduise en cendres.*

Actions de grâces pour les bénédictions accordées au roi.

21 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Yahvé, le roi se réjouit de ta force,
et combien la victoire que tu lui donnes le remplit d'allégresse!
3 Tu lui as accordé ce que son cœur désirait
et tu ne lui as pas refusé ce que ses lèvres avaient souhaité. Séla.
4 Car tu lui as fait trouver des bénédictions excellentes;
tu as mis sur sa tête une couronne d'or fin.
5 Il te demandait la vie, tu la lui as donnée :
des jours qui se prolongent à jamais et à perpétuité[a].
6 Sa gloire est grande à cause de ta victoire;
tu lui prodigues l'éclat et la magnificence.
7 Tu lui donnes un bonheur qu'on citera toujours en exemple[b];
tu le combles de joie en ta présence.

8 Oui, le roi se confie en Yahvé,
et par la grâce du Très-Haut, il ne sera point ébranlé.

9 Ta main, [ô roi,] atteindra tous tes ennemis;
ta droite atteindra ceux qui te haïssent.
10 Tu les rendras semblables à une fournaise ardente,
au temps où tu te montreras — —
(Yahvé, dans sa colère, les anéantira,
et un feu les dévorera[c].)
11 Tu feras disparaître leurs enfants de la terre
et leur postérité d'entre les fils des hommes.
12 S'ils essaient d'attirer sur toi le malheur,
s'ils forment un mauvais dessein, ils seront impuissants;
13 Car tu leur feras tourner le dos :
tu tendras la corde de ton arc et les frapperas à la tête.

14 Lève-toi, Yahvé, dans ta force
que nous chantions et célébrions tes hauts faits!

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?

22 [1] Du maître-chantre. Sur « Biche de l'aurore ». Psaume. De David.

2 Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?
[pourquoi restes-tu] éloigné malgré mes appels, malgré les plaintes que je profère?
3 Je crie le jour, et tu ne réponds pas;
la nuit, et je n'obtiens pas l'apaisement.

4 Et pourtant, tu habites dans le sanctuaire,
c'est toi qui es la gloire d'Israël!
5 En toi se sont confiés nos pères;
ils ont eu confiance, et tu les as délivrés;
6 Ils ont crié vers toi et ont été sauvés;
ils se sont confiés en toi et n'ont pas été déçus.

21, 14. « tes hauts faits » *H*[a] *G L* (lis. *gebourôtèka*). H : ta puissance. **22,** 2b. Lis. *miššaw'âti middiberê*. H : [pourquoi] les paroles de mon rugissement [restent-elles] loin de mon salut? 3. H aj. en tête : mon Dieu (ce mot rend le vers trop long). 4. Lis. *baqqodèš* (G^{Sd}) et *tehillat* (*G L*) et aj. *bâk* (d'après *Ps.* 71, 6). H : Et pourtant tu es saint, tu trônes sur les louanges d'Israël (image insolite qu'on suppose dérivée de l'expression : trôner sur les chérubins).

a. Expression hyperbolique pour désigner une longue vie. On saluait les souverains en disant : « Que le roi vive à jamais! » (1 Rois 1, 31; etc.) *b.* Litt. : *Tu fais de lui des bénédictions pour toujours*, c'est-à-dire : quand on voudra bénir quelqu'un dans l'avenir, on dira : « Que Dieu te rende aussi heureux que ce roi! » (Cf. Gen. 48, 20.) *c.* Glose destinée à expliquer l'image, un peu insolite, de la fournaise. Son introduction dans le texte a fait tomber, sans doute, une partie du vers précédent.

7 Et moi, je ne suis qu'un ver et non un homme,
l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.
8 Tous ceux qui me voient se moquent de moi,
ils ricanent[a], hochent la tête[b] [et disent] :
9 « Il s'en est remis à Yahvé ; que Yahvé le délivre,
qu'il le sauve, puisqu'il[c] l'aime ! »

10 Oui, c'est toi qui m'as tiré du sein de ma mère,
qui m'as déposé en sûreté sur sa poitrine.
11 Sur tes genoux j'ai été jeté, à ma naissance[d] :
dès le sein maternel, c'est toi qui es mon Dieu.
12 Ne t'éloigne pas de moi, car je suis dans la détresse ;
approche-toi, car personne ne me secourt.

13 De nombreux taureaux m'environnent ;
des buffles du Bachân[e] m'entourent.
14 Contre moi, la gueule ouverte,
[s'avance] un lion, qui rugit prêt à saisir sa proie.
15 Je suis comme de l'eau qui s'écoule,
et tous mes os se disjoignent ;
Mon cœur est semblable à la cire,
il se fond au milieu de mes entrailles.

16 Ma bouche est sèche comme un tesson d'argile,
et ma langue s'attache à mon palais ;
on pourrait me coucher dans la poussière de la mort !
17 Car des chiens m'entourent,
une bande de scélérats rôde autour de moi.
. . . . [f]
18 Je puis compter tous mes os ;
eux m'observent et jouissent de me voir [en cet état].
19 Ils partagent entre eux mes vêtements
et tirent au sort mes habits.

20 Mais toi, Yahvé, ne te tiens pas éloigné ;
toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir !
21 Protège mon âme contre l'épée,
mon unique [bien][g] contre le chien[h] !
22 Sauve-moi de la gueule du lion,
et [délivre] des cornes des buffles ma misérable [vie].

23 J'annoncerai ton nom à mes frères ;
je te louerai au milieu de l'assemblée.
24 Vous qui craignez Yahvé, louez-le ;
descendants de Jacob, honorez-le tous ;
que toute la race d'Israël tremble devant lui !

9. « Il s'en est remis » *G S L* (lis. *gal*). H : remets-t'en. 12. « je suis — approche-toi » lis. *ṣar lî*. H : la détresse est proche. 14. « la gueule ouverte » lis. *pâṣâ* et *pîhou*. H G : ils ouvrent leur gueule. 16. « Ma bouche » lis. *ḥikkî*. H : ma force. 22. « ma misérable [vie] » lis. *'ănîyyâtî* (d'après *G Sym S* : ma bassesse). H : tu m'as exaucé. 24. « tremble » *G*. H : tremblez.

a. Litt. : *Ils ouvrent leurs lèvres*. *b*. Geste de mépris ; cf. Ës. 37, 22 ; Ps. 109, 25 ; Lam. 2, 15 ; Mc 15, 29. *c*. *Il*, Yahvé. *d*. C'est-à-dire : tu m'as adopté dès ma naissance. Celui (père naturel ou adoptif) qui recevait le nouveau-né sur ses genoux le reconnaissait par là pour son enfant (Gen. 50, 23 ; cf. Gen. 30, 3 ; 48, 12 ; Job 3, 12). *e*. Voy. note sur Am. 4, 1. *f*. Le texte porte : *comme un lion mes mains et mes pieds*, ce qui n'offre pas de sens acceptable. Les versions anciennes donnent : *ils ont creusé* (G), ou *ils ont blessé* (S) ou *ils ont lié* (Aq L[H]) ou *ils ont insulté* (Aq[2] Midr) *mes mains et mes pieds*. Elles lisaient donc *kâ'rou* au lieu de *kâ'ărî* (comme un lion) ; ce verbe ne peut en aucun cas signifier « ils ont percé », comme le veut la traduction courante. *g*. Expression poétique désignant la vie, l'âme (cf. Ps. 35, 17). *h*. Litt. : *contre la main du chien*.

25 Car il n'a pas méprisé ni rejeté la misère du malheureux,
il ne lui a point caché son visage,
et quand il a crié vers lui, il l'a entendu.
26 Tu m'as donné sujet de te louer dans la grande assemblée ;
j'accomplirai mes vœux en présence de ceux qui te craignent[a].
27 Les humbles mangeront et seront rassasiés[b] ;
les adorateurs de Yahvé le loueront ;
que leur cœur retrouve pour toujours le bonheur[c] !

28 [Alors] se souviendront de Yahvé et reviendront à lui
toutes les extrémités de la terre ;
Et devant lui se prosterneront
toutes les tribus des nations[d].
29 Car c'est à Yahvé qu'appartient le règne,
et c'est lui qui domine sur les nations.
30 Devant lui seul se prosterneront tous les puissants[e] de la terre :
à ses pieds se courberont tous ceux qui descendent vers la poussière. . .
31 . . . . [f]
Qu'on parle du Seigneur à la génération à venir,
32 et qu'on annonce sa justice aux hommes qui vont naître ;
car c'est ici l'œuvre de Yahvé.

Yahvé le bon berger.

23 1 Psaume. De David.

Yahvé est mon berger : je ne manque de rien ;
2 il me fait séjourner dans de verts pâturages.
Il me conduit auprès des eaux pour y prendre mon repos[g] ;
3 il renouvelle mes forces.
Il me mène par le bon chemin,
pour l'honneur de son nom[h].
4 Même quand je passe dans une vallée pleine d'ombre[i],
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
Ton bâton et ta houlette
me rassurent.

5 Tu dresses devant moi une table
en face de mes adversaires[j].
Tu oins d'huile ma tête[k] ;
ma coupe déborde.
6 Le bonheur et la grâce m'accompagneront seuls
tout le cours de ma vie ;
Et j'habiterai dans la maison de Yahvé
pendant de longs jours.

27. « leur » *S* (*G*). H : votre. 28. « devant lui » *G S L**. H : devant toi. 29. « c'est lui qui » *G S* (lis. *wehou' môšêl*). H : il. 30. « Devant lui seul se prosterneront » lis. *'ak lô yištaḥăwou*. H : ils ont mangé et se sont prosternés. 31. « à la génération à venir » *G* (lis. *yâbô'*). H : à la génération, 32 Qu'ils viennent... 32. « l'œuvre de Yahvé » *G S*. H : son œuvre. 23, 6. « j'habiterai » *G S L T* (lis. *yâšabtî*). H : je retournerai.

a. Litt. : *qui le craignent*. *b*. Allusion aux repas qui accompagnaient les sacrifices. *c*. Litt. : *vive pour toujours* (cf. Gen. 45, 27). *d*. Si le psaume, dans son ensemble, exprime la plainte d'un individu et non celle de la communauté des justes, il faut regarder les v. 28-30 et peut-être même les v. 23-32 comme ajoutés ou remaniés lorsque cette prière individuelle fut transformée en un chant pour le culte public. C'est, en effet, la délivrance d'Israël qui amènera les païens à se convertir. *e*. Litt. : *les gras*. *f*. Le texte hébr. porte : *Et il ne conserve pas son âme en vie*. 31 *Une postérité le servira*. Les anciennes versions ont lu différemment, p. ex. G : « mais mon âme vivra pour lui. Ma postérité le servira. » Sous cette forme, ces mots pourraient être une glose d'un pieux lecteur. *g*. Litt. : *auprès des eaux de repos*. Il ne s'agit pas d'eaux stagnantes, que le bon berger éviterait, mais du repos du milieu du jour ou de la nuit, qu'on faisait prendre aux troupeaux aux abords d'un ruisseau ou d'un abreuvoir. *h*. Pour faire honneur à son nom de « Dieu d'Israël ». *i*. *Ombre*. Ce mot a été considéré par les versions anciennes et par les massorètes — mais à tort très certainement — comme un mot composé signifiant « ombre de la mort ». *j*. Yahvé est maintenant représenté sous l'image d'un hôte généreux. En vertu des règles de l'hospitalité au désert, les persécuteurs doivent respecter l'asile offert au fuyard et contempler, impuissants, les soins dont il jouit. *k*. Voy. Luc 7, 46

Grandeur et sainteté de Yahvé. Son entrée triomphale dans le Temple [a].

24 1 De David. Psaume.

A Yahvé appartient la terre avec ce qui la remplit,
le monde avec ceux qui l'habitent;
2 Car c'est lui qui l'a fondée sur les mers
et solidement établie sur les fleuves[b].

3 Qui sera admis à gravir la montagne de Yahvé,
et qui subsistera dans son sanctuaire? —
4 Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur,
qui ne tourne pas ses désirs vers le mal
et ne fait pas de faux serments.
5 Il recevra de Yahvé la bénédiction
et du Dieu qui le sauve le bonheur[c].
6 Telle est la race de ceux qui l'adorent,
de ceux qui cherchent ta face, Dieu de Jacob. Séla.

7 Portes, élevez vos frontons[d],
haussez-vous, antiques portails,
que le roi de gloire fasse son entrée! —
8 Qui est ce roi de gloire? —
C'est Yahvé fort et vaillant,
Yahvé vaillant dans les combats.

9 Portes, élevez vos frontons[d],
haussez-vous, antiques portails,
que le roi de gloire fasse son entrée! —
10 Qui donc est ce roi de gloire? —
C'est Yahvé, le Dieu des armées,
c'est lui qui est le roi de gloire. Séla.

Espoir en Dieu [e].

25 1 De David.

Aleph — Vers toi, Yahvé, j'élève mon âme;
2 — — — — — mon Dieu[f]!
Bet — En toi je me confie; que je ne sois pas déçu,
que mes ennemis n'aient pas la joie de me voir [malheureux]!
Guimel — 3 Non, pas un de ceux qui espèrent en toi ne sera couvert de honte;
mais ils le seront, ceux qui, sans motif, te trahissent.
Dalet — 4 Fais-moi connaître tes voies, ô Yahvé,
enseigne-moi tes sentiers!

24, 6. « Dieu de Jacob » *H** *S.* H : Jacob. 9. « haussez-vous » *H** *G S.* H : et élevez-les... 10. « le Dieu » aj. *'elôhê* pour la régularité du rythme.

a. Ce psaume se compose de trois parties sans lien entre elles. La première célèbre la puissance du Créateur. La seconde, qui rappelle le ps. 15 (voy. note *h* sur Ps. 15, 1), indique les conditions — toutes morales — requises de qui veut avoir accès au sanctuaire. La troisième, qui diffère des deux autres par le rythme, est peut-être un ancien cantique qui célébrait le retour triomphal de l'arche de Yahvé, au temps où les armées d'Israël l'emmenaient à la guerre. Ces trois morceaux ont dû être réunis parce qu'ils étaient juxtaposés dans la liturgie du Temple (pour l'office du premier jour de la semaine, d'après la version grecque). Le ps. 24 devait être chanté par deux chœurs qui s'entre-répondaient, probablement au cours d'une procession. *b.* D'après la cosmogonie antique, il y avait, sous la terre, des mers (l'Abîme) et des fleuves (les fleuves infernaux, l'Océan), sur lesquels reposait le monde (voy. Gen. 1, 7; Jon. 2, 3-4, et les notes). *c.* Litt. : *la justice*, c'est-à-dire ici : le bonheur qui montrera que Dieu lui rend justice. *d.* Litt. : *vos têtes.* *e.* Le ps. 25 est un psaume alphabétique (voy. note sur Ps. 9). Les quelques irrégularités qu'on y remarque sont dues probablement à des erreurs de copiste : la 6e lettre (*vav*) manque (cf. Ps. 34), ainsi que la 19e (*qoph*), tandis que la 20e (*rech*) figure deux fois de suite (v. 18 et 19) et qu'un hémistiche supplémentaire a pris place après la 5e et la 7e. Le dernier verset, qui a un rythme différent, et où Dieu n'est pas appelé Yahvé, est une addition liturgique. *f.* Ce mot, qui se trouve placé, dans le texte actuel, en tête du deuxième vers, est probablement un débris du second membre du premier vers.

Hé — 5 Fais-moi marcher dans la vérité, et instruis-moi,
car tu es le Dieu qui me sauve :
en toi j'espère chaque jour.
Zaïn — 6 Souviens-toi de tes compassions, Yahvé,
et de tes bontés, car elles sont éternelles.
Ḥet — 7 Ne te souviens pas des fautes de ma jeunesse et de mes péchés,
souviens-toi de moi selon ta miséricorde,
à cause de ta bonté, ô Yahvé[a]!

Ṭet — 8 Yahvé est bon et droit,
c'est pourquoi il montre la voie aux pécheurs.
Yod — 9 Il fait marcher les humbles dans la justice,
et il enseigne sa voie aux misérables.
Kaph — 10 Dans les sentiers de Yahvé[b], il n'y a que bonté et fidélité
pour ceux qui gardent son alliance et ses commandements.
Lamed — 11 Pour l'honneur de ton nom, Yahvé,
pardonne mon iniquité, car elle est grande.
Mem — 12 Est-il un homme qui craigne Yahvé,
Yahvé lui montre le chemin qu'il doit choisir.
Noun — 13 Il vivra lui-même dans le bonheur,
et sa postérité possédera le pays.
Samek — 14 Yahvé communique ses pensées secrètes à ceux qui le craignent,
et il leur fait comprendre sa loi.

Aïn — 15 Mes yeux regardent sans cesse vers Yahvé,
car c'est lui qui dégage mes pieds du filet.
Pé — 16 Tourne-toi vers moi et prends pitié de moi :
je suis seul et malheureux.
Çadé — 17 La détresse assaille mon cœur :
délivre-moi de mes angoisses!
Rech — 18 Vois ma misère et mon tourment,
et pardonne tous mes péchés!
19 Vois le grand nombre de mes ennemis
et la haine violente qu'ils me portent!

Chin — 20 Garde mon âme et sauve-moi;
que je ne sois pas déçu, quand je me réfugie près de toi!
Tav — 21 Que l'intégrité et la droiture me protègent,
puisqu'en toi j'ai mis mon espoir, Yahvé!

22 O Dieu, délivre Israël
de toutes ses détresses!

Prière d'un homme intègre [c].

26 1 De David.

Fais-moi justice, Yahvé, car j'ai marché dans l'intégrité,
et j'ai mis en Yahvé une confiance inébranlable.
2 Examine-moi, Yahvé, éprouve-moi,
fais passer au creuset mes reins et mon cœur,

25, 9. « misérables » *S* (lis. *'anîyyîm*). H : humbles. 14b. *S* (lis. *lahôm yôdîa'*). H : et sa loi pour les faire connaître. 17a. Lis. *hirhîbou*. H : ils ont élargi la détresse de mon cœur. 21. « Yahvé » *G.* Manque en H. **26,** 1. « car ». H aj. : moi (cf. v. 11); mais le vers est trop long.

a. Ce verset est manifestement surchargé; le texte primitif ne portait sans doute que l'une des deux variantes qui forment actuellement les hémistiches 2 et 3. *b.* *Les sentiers de Yahvé*; cette expression désigne ici les actes de sa providence. *c.* Ce psaume exprime les sentiments du groupe des « pieux », qui comptent sur les faveurs de Yahvé parce qu'ils se distinguent des Juifs infidèles par la droiture de leur vie et leur attachement au culte (cf. Ps. 5; 17).

3 Car j'ai ta grâce devant les yeux,
et je marche dans ta vérité :
4 Je ne m'assieds pas avec les impies,
et je n'entre pas chez les hypocrites ;
5 Je hais le parti des méchants,
et je ne m'assieds pas avec les pervers.
6 Je lave mes mains dans l'innocence[a],
et je vais en procession[b] autour de ton autel, Yahvé,
7 En faisant retentir des chants de louange
et en racontant toutes tes merveilles.
8 J'aime, Yahvé, la maison où tu demeures
et le lieu où réside ta gloire.

9 N'emporte pas mon âme avec celle des pécheurs[c]
ni ma vie avec celle des hommes de sang,
10 Qui ont les mains souillées de crimes
et la droite pleine de présents[d].
11 Pour moi, je marche dans l'intégrité :
délivre-moi, Yahvé; aie pitié de moi.
12 Mon pied restera sur un sol uni[e];
je bénirai Yahvé dans les assemblées.

La sécurité que donne la protection de Dieu[f].

27 [1] De David.

Yahvé est ma lumière et mon salut :
de qui aurais-je peur ?
Yahvé est le rempart de ma vie :
devant qui tremblerais-je ?

2 Quand des méchants s'avancent contre moi
pour dévorer ma chair,
Ce sont mes adversaires et mes ennemis
qui chancellent et qui tombent.

3 Quand une armée camperait contre moi,
mon cœur serait sans crainte ;
Quand la guerre se déchaînerait contre moi,
alors même je me sentirais en sécurité.

4 Il est une chose que je demande à Yahvé,
une chose que je désire,
C'est d'habiter dans la maison de Yahvé
tous les jours de ma vie[g],
Afin de contempler la splendeur de Yahvé
et de visiter son palais[h].

11. « Yahvé » G[A]. Ce mot, nécessaire pour le rythme, manque en H.

a. C'est-à-dire : Je me préserve du péché (cf. Ps. 73, 13). Cette expression est inspirée par le rite de l'ablution, considéré d'abord comme enlevant positivement la souillure (p. ex. Ex. 30, 17-21), puis comme symbolisant l'innocence (Deut. 21, 6-7 ; Mt 27, 24). *b.* Le rite de la procession, qui n'est pas mentionné par la Loi, était en usage chez les Juifs comme chez les autres Sémites, les Phéniciens par exemple (1 Rois 18, 26) et les Arabes. Il a été conservé par l'islam et se célèbre à La Mecque, autour de la pierre sainte (Kaaba). On sait qu'il a été admis aussi par plusieurs Églises chrétiennes (catholicisme, Église grecque). *c.* C'est-à-dire : Ne me frappe pas d'une mort soudaine et prématurée, comme celle qui, d'après les idées des Juifs fidèles, ne manque pas d'atteindre les impies. *d.* Il s'agit des présents par lesquels ils se sont laissé corrompre. *e.* C'est-à-dire : j'aurai une vie heureuse et sans grandes épreuves. *f.* Ce psaume comprend deux parties tout à fait distinctes et sans doute indépendantes à l'origine. On a dit qu'elles expriment, l'une « la foi triomphante », l'autre « la foi suppliante ». *g.* Ce vers rappelle le dernier du ps. 23. Ces deux pièces ont le même rythme et la même inspiration. *h.* On peut traduire aussi : *Pour jouir de l'intimité de Yahvé — et prendre soin de son palais* (cf. Éz. 34, 11-12). Dans ce cas, l'auteur serait sans doute un prêtre.

5 Car il me cache dans sa retraite
au jour du malheur,
Il m'abrite dans le secret de sa tente,
il m'élève sur un rocher.

6 Aussi ma tête domine-t-elle
les ennemis qui m'entourent.
J'offrirai donc dans sa tente
des sacrifices au son des trompettes[a].
Par mes chants et mes accords, je célébrerai Yahvé[b].

Supplication d'un croyant dans l'adversité.

7 Écoute, Yahvé, ma voix qui t'appelle,
aie pitié de moi et réponds-moi!
8 . . . . [c]
C'est ta face, Yahvé, que je cherche,
9 ne me la cache pas.
Ne repousse pas avec colère ton serviteur,
toi qui fus mon secours;
Ne me délaisse pas, ne m'abandonne pas,
ô Dieu, mon Sauveur!
10 Mon père et ma mère m'ont abandonné,
mais Yahvé me recueillera.

11 Enseigne-moi ta voie, Yahvé, — —
Et conduis-moi sur un sentier uni,
à cause de ceux qui m'épient.
12 Ne me livre pas à la merci de mes ennemis, — —
Car il s'élève contre moi de faux témoins
et des gens qui ne respirent que violence à mon égard.

13 J'ai l'assurance que je verrai la bonté de Yahvé
sur la terre des vivants.
14 Espère en Yahvé[d]! Fortifie-toi et que ton cœur s'affermisse,
espère en Yahvé!

Un juste demande à ne pas partager le sort des méchants.

28 [1] De David.

C'est vers toi, mon rocher, que je crie :
ne reste pas sourd à mon appel,
De peur que, si tu gardes le silence, je ne sois confondu
avec ceux qui descendent dans la fosse.
2 Écoute mes cris suppliants,
quand j'implore ton secours,
Quand j'élève les mains, ô Yahvé,
vers ta sainte demeure[e].

27, 9. « ne me *la* cache pas » lis. *tastîrêm.* H : ne me cache pas *ta face.* 12-13. « à mon égard. J'ai l'assurance... » lis. *lî* pour *loulê* d'après G (contre elle) S L[H] (Et moi). H : Si je n'avais pas l'assurance (mais le mot rendu par *si... ne... pas* est indiqué par les massorètes eux-mêmes comme fautif). **28,** 1. « toi ». H : toi, Yahvé (mais le vers a alors un mot de trop). 2. « ô Yahvé » d'après G L. Manque en H.

a. Cf. Nomb. 10, 10. *b.* Vers incomplet, ajouté peut-être après coup. *c.* Le texte hébr. est altéré. Litt. : *A toi (ou à ton sujet) mon cœur dit : « Cherchez ma face. »* — Nous avons essayé, dans les v. 8 et 9, de rétablir le rythme. *d.* Répétition fautive de 14[b] ; elle rend le vers trop long. *e.* Le mot hébreu (*debîr*) désigne proprement le lieu très saint.

3 Ne m'entraîne pas dans la ruine des méchants
et de ceux qui font le mal,
Qui s'entretiennent amicalement avec leur prochain
et n'ont que méchanceté au cœur.
4 Traite-les selon leur conduite,
selon la perversité de leurs actions;
Traite-les selon l'œuvre de leurs mains,
rends-leur ce qu'ils ont fait!
5 Car ils ne prêtent aucune attention aux actes de Yahvé
et à l'œuvre de ses mains :
il les détruira et ne les relèvera pas[a].

6 Béni soit Yahvé, car il a entendu
mes cris suppliants.
7 Yahvé est ma force et mon bouclier :
en lui mon cœur s'est confié,
Et j'ai été secouru; aussi mon cœur est-il dans la joie,
et je célèbre Yahvé par mon chant.

8 Yahvé est une force pour son peuple,
un rempart protecteur pour son oint[b].
9 Sauve ton peuple et bénis ton héritage,
sois leur berger et porte-les à jamais[c]!

L'orage.

29 [1] Psaume. De David.

Rendez à Yahvé, fils des dieux[d],
rendez à Yahvé honneur et gloire!
2 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
prosternez-vous devant Yahvé dans la splendeur de vos saints ornements[e]!

3 La voix de Yahvé[f] [gronde] sur les eaux;
le Dieu de gloire fait retentir le tonnerre;
Yahvé [tonne] sur les grandes eaux :
4 voix puissante!
voix majestueuse!

5 La voix de Yahvé brise les cèdres,
Yahvé fracasse les cèdres du Liban.
6 Il fait bondir le Liban comme un veau,
et le Sirion[g] comme le petit du bœuf sauvage.

7 . . . .[h]
8 La voix de Yahvé fait trembler le désert,
Yahvé fait trembler le désert de Qadech.

8. « pour son peuple » *H*[a] *G S* (lis. *le'ammô*). H : pour eux. **29**, 6. « Il fait — et » lis. *wayyarqêd*. H : Il *les* fait bondir comme un veau : le Liban et...

a. Ce verset, de rythme différent, où la ruine des méchants est demandée à cause de leur inintelligence religieuse et non plus à cause de leur méchanceté envers les hommes, paraît être une addition inspirée d'Es. 5, 12; Jér. 24, 6; 42, 10; 45, 4. *b.* Ce terme semble se rapporter ici non pas au roi, mais au peuple (cf. Ps. 84, 10; 89, 39; 132, 10, 17). *c.* Les v. 8 et 9 doivent être une addition liturgique, car ils ont un rythme différent, et ils formulent une nouvelle requête, après que l'exaucement a été accordé. De plus, cette requête est en faveur du peuple, tandis que le reste du psaume a la forme d'une prière individuelle. *d. Fils des dieux*, locution hébraïque signifiant : « vous qui appartenez à la catégorie des dieux ». Il s'agit des êtres célestes qui forment la cour de Yahvé (voy. Gen. 1, 26-27 et la note). Celle-ci comprenait même les dieux païens, dont le judaïsme, comme l'ancien Israël, admettait l'existence, mais qu'il se représentait comme subordonnés à Yahvé. *e.* Le judaïsme postexilique se représente le palais céleste à l'image du sanctuaire de Jérusalem : les êtres divins y officient en vêtements somptueux, comme les prêtres dans le Temple. *f.* Cette expression désigne ici le tonnerre, dans lequel les Israélites reconnaissaient la voix de Yahvé. *g. Sirion* est le nom phénicien de l'Hermon (Deut. 3, 9). *h.* Le texte actuel n'a conservé, de ce vers, qu'un débris inintelligible : *la voix de Yahvé coupe* (?) *des flammes de feu.*

9 La voix de Yahvé fait mettre bas les biches,
et elle dépouille les forêts[a] — —
mais, dans son palais[b], tout dit : gloire!

10 Yahvé était sur son trône au moment du déluge,
et Yahvé trône [toujours], il est roi pour l'éternité.
11 Que Yahvé donne de la force à son peuple,
que Yahvé bénisse son peuple, en lui accordant la paix!

Cantique d'actions de grâces.

30 [1] Psaume. Cantique pour la dédicace du Temple[c]. De David.

2 Je veux t'exalter, Yahvé, car tu m'as tiré [de la fosse][d],
et tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de mon malheur.
3 Yahvé, mon Dieu, j'ai crié
vers toi, et tu m'as guéri.
4 Yahvé, tu as fait remonter mon âme du Cheôl,
tu m'as ressuscité d'entre ceux qui descendent dans la fosse.

5 Fidèles de Yahvé, célébrez-le par vos accords,
et louez son saint nom!
6 Car sa colère ne dure qu'un instant, mais sa grâce, toute une vie :
le soir, les pleurs s'installent au logis, mais le matin, ce sont des cris de joie.

7 Je disais, moi, dans mon orgueilleuse confiance :
« Je ne chancellerai jamais! »
8 . . . .[e]
tu cachas ta face, et je fus éperdu.
9 Je criai vers toi, Yahvé;
j'adressai au Seigneur ma supplication :
10 « Que gagnerais-tu à verser mon sang, à me faire descendre dans la fosse?
est-ce que la poussière te loue? est-ce qu'elle proclame ta fidélité[f]?
11 Écoute, Yahvé, aie pitié de moi;
Yahvé, viens à mon secours! »

12 Tu as changé mes cris de deuil en danses joyeuses,
tu as dénoué mon sac[g], et tu m'as ceint de joie,
13 Afin que mon âme[h] te chante sans se taire jamais.
Yahvé mon Dieu, je te louerai toujours!

Confiance en Dieu dans la détresse[i].

31 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 En toi, Yahvé, je cherche mon refuge;
que je ne sois jamais déçu[j]!

30, 4. « d'entre ceux qui descendent » *H*[k] *G* (lis. *miyyôredé*). H[q] : de sorte que je ne descende pas. 13. « mon âme (litt. : ma gloire) » G. H : la gloire.

a. Le sens et le texte même de ce vers sont douteux. *b.* Le palais de Dieu, dans le ciel. *c.* Litt. : *de la maison*; il s'agit de la maison de Dieu. Voy. la « note générale » à la fin du Psautier. *d.* Il y a, dans le texte, l'image du seau qu'on remonte du puits. Le Cheôl était conçu comme une citerne profonde ou une fosse immense et obscure, où descendaient les ombres des trépassés (cf. notes sur Ps. 6, 6). Le poète assimile la guérison dont il a été l'objet à une résurrection. *e.* L'hébreu signifie peut-être : *Yahvé, par ta grâce, tu avais dressé ma montagne* [*avec*] *force*. Au lieu de *ma montagne*, G a « ma beauté », S « ma gloire »; ils lisaient donc *hădârî*. On a proposé de corriger : « tu m'avais dressé comme (ou « sur ») de fortes montagnes. » *f.* Voy. Ps. 6, 6 et les notes. *g.* Vêtement de deuil; voy. note sur Gen. 37, 34. *h.* Litt. : *ma gloire*. Voy. note sur Ps. 7, 6. *i.* Ce psaume, où se rencontrent beaucoup d'imitations, exprime les sentiments des Juifs pieux, en butte aux railleries et aux persécutions d'une aristocratie de mœurs profanes, toujours prête à pactiser avec les maîtres païens de la Palestine. *j.* Les v. 2-4 se retrouvent en tête du ps. 71 (v. 1-3).

Délivre-moi par ta justice;
incline vers moi ton oreille,
3 hâte-toi de me délivrer!
Sois pour moi un roc inexpugnable,
une citadelle où je trouve le salut.
4 Car tu es mon rocher et ma citadelle;
pour l'honneur de ton nom,
tu me guideras et me conduiras.
5 Tu me retireras du filet
qu'on m'a tendu,
car c'est toi qui es mon asile.
6 Je remets mon esprit[a] entre tes mains,
et tu me rachèteras,
Yahvé, Dieu fidèle.
7 Tu hais ceux qui servent de vaines et fausses divinités,
mais moi, c'est en Yahvé que je mets ma confiance.
8 Puissé-je, par ta grâce, être dans l'allégresse et la joie,
parce que tu auras vu ma misère,
que tu auras pris souci des angoisses de mon âme,
9 Et que, loin de me livrer aux mains de l'ennemi,
tu auras élargi le chemin sous mes pas.

10 Aie pitié de moi, Yahvé,
car je suis dans la détresse :
Le chagrin fait dépérir mon œil[b],
mon âme et mon corps.
11 Oui, ma vie se consume dans la douleur
et mes années dans les soupirs.
Par l'effet de la misère ma force est chancelante
et mes os dépérissent.
12 Tous mes ennemis m'abreuvent d'outrages,
je suis devenu pour mes voisins un objet de répulsion,
un sujet d'effroi pour ceux qui me connaissent :
Ceux qui me voient dans la rue
s'écartent de moi.
13 Je suis oublié, banni des cœurs comme un mort;
je suis comme un vase de rebut.
14 Car j'entends les propos hostiles que beaucoup profèrent :
« Environnons-le de terreur! »[c]
Et ils complotent contre moi,
méditant de m'ôter la vie.
15 Mais moi, je me confie en toi, Yahvé,
je dis : « Tu es mon Dieu! »
16 En ta main sont mes destinées[d], délivre-moi
de la main de mes ennemis et de mes persécuteurs!
17 Montre à ton serviteur ta face étincelante,
sauve-moi dans ta bonté!

31, 6. S. H G : tu m'as racheté. 7. « Tu » G S L. H : je. 11. « la misère » G S (lis. bâ'onî). H : mon péché. 12. « un objet de répulsion » lis. peut-être mâ'ôs. H : beaucoup.

a. Au sens propre : *mon souffle*, c'est-à-dire : ma vie. *b.* L'œil n'est pas à sa place à côté de l'âme et du corps. C'est sans doute une réminiscence de Ps. 6, 8 qui a amené ce mot sous la plume d'un copiste. *c.* Ce vers est emprunté à Jér. 20, 10. *d.* Litt. : *mes temps* : les moments où s'accomplissent les divers événements de l'existence des individus et surtout de la nation (c'est elle probablement qui parle ici) sont fixés à l'avance par Dieu.

18 Yahvé, que je n'aie pas à rougir
de t'avoir invoqué!
Que la honte soit pour les méchants,
qu'ils se voient réduits au silence du Cheól!
19 Qu'elles deviennent muettes, les lèvres menteuses,
qui prononcent contre le juste des paroles insolentes,
pleines d'orgueil et de mépris!

20 Qu'elle est grande, la bonté
que tu tiens en réserve pour ceux qui te craignent,
Que tu témoignes à ceux qui se réfugient près de toi,
à la vue des fils des hommes!
21 Tu leur assures, devant ta face, un abri
contre les complots[a] des hommes!
Tu les dérobes, [comme] dans une tente,
aux langues qui les attaquent.
22 Béni soit Yahvé,
car il a signalé sa grâce envers moi
. . . .[b]
23 Je disais, dans mon trouble :
« Je suis chassé[c] loin de tes regards. »
Et pourtant tu écoutais mes cris suppliants,
lorsque je t'implorais.

24 Fidèles de Yahvé, aimez-le tous :
Yahvé garde ceux qui sont loyaux;
Mais il paie avec usure
celui qui montre de l'orgueil.
25 Prenez courage et que votre cœur s'affermisse,
vous tous qui espérez en Yahvé!

Celui qui confesse à Dieu ses péchés retrouve le bonheur[d].

32 1 De David. Maskil.

Heureux celui dont la rébellion est pardonnée,
dont le péché est oublié[e]!
2 Heureux l'homme à qui Yahvé
n'impute pas d'iniquité,
et dans l'esprit duquel il n'y a pas de fraude[f]!

3 Tant que je me suis tu, mon corps dépérissait
et je gémissais tout le jour,
4 Car jour et nuit,
ta main s'appesantissait sur moi :
La sève de ma vie tarissait,
[comme] desséchée par l'ardeur de l'été[g].

a. Le sens du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici, est très incertain. *b.* Le texte, probablement altéré, porte : *dans une ville fortifiée*. On a proposé de lire *be'êt mâṣôq* « au temps de la détresse ». *c.* Le sens du mot hébreu, qui ne se retrouve nulle part ailleurs, est incertain. On a traduit d'après Jon. 2, 5, qui est imité ici. *d.* Ce psaume est le second des sept psaumes pénitentiaux (voy. note sur Ps. 6). Ce n'est pas, à proprement parler, une prière de repentance, mais plutôt une pièce didactique. L'auteur raconte qu'il a retrouvé le bonheur pour s'être décidé à confesser à Dieu ses fautes, et il tire de son expérience personnelle une leçon pour tous les hommes pieux. Le texte a beaucoup souffert. *e.* Litt. : *couvert* (de sorte que Dieu ne le voie plus). *f.* C'est-à-dire sans doute : qui n'essaie pas de se tromper lui-même sur la valeur de ses actions et qui est prêt à reconnaître ses fautes. *g.* Le texte de cette phrase est incertain. Les versions anciennes le rapportent différemment; par exemple G : « Je fus tourné vers la douleur, quand une épine s'enfonça [dans ma chair]. » Le psalmiste fait sans doute allusion à une maladie, que sa conscience attribue à son refus de confesser à Dieu ses fautes. Dès qu'il les avoua, il fut guéri.

5 Je t'ai fait connaître mon péché,
et je n'ai pas caché mon iniquité;
J'ai dit : « Je ferai la confession
de mes rébellions à Yahvé. »
Et toi, tu as levé
la peine de mon péché. Sèla.

6 Que tout fidèle
te prie donc,
Au temps de la détresse,
quand débordent les grandes eaux :
elles ne l'atteindront pas.
7 Tu es un abri pour moi :
tu me préserves du danger. Sèla.
. . . . [a]

8 Je vais t'instruire[b], et t'enseigner
le chemin que tu dois suivre;
j'aurai les yeux attachés sur toi.
9 Ne sois pas comme le cheval,
comme le mulet sans intelligence,
. . . . [c]
10 Beaucoup de douleurs attendent le méchant,
mais celui qui se confie en Yahvé,
Yahvé l'environne de bonté.
11 Faites de Yahvé le sujet de votre joie;
justes, tressaillez d'allégresse
et poussez des cris joyeux, vous tous qui avez le cœur droit ![d]

Hymne à Yahvé maître du monde et protecteur de son peuple[e].

33

1 Justes, poussez des acclamations en l'honneur de Yahvé :
la louange sied aux hommes droits.
2 Célébrez Yahvé avec le kinnor[f],
accompagnez vos chants du nébel[f] à dix cordes !
3 Chantez-lui un cantique nouveau,
unissez avec art le son des instruments au bruit des acclamations[g] !
4 Car la parole de Yahvé est véridique,
et il l'accomplit toujours avec fidélité.
5 Il aime la justice et l'équité;
la terre est pleine de sa bonté.
6 Les cieux ont été faits par la parole de Yahvé[h],
et toute leur armée[i], par le souffle de sa bouche.

32, 6. « au temps de la détresse » lis. peut-être *māṣôq* ou *māṣôr*. H : au temps de trouver; seulement..... 8. « j'aurai — sur toi » G (lis. *'ē'ēṣé*). H : je conseillerai, mon œil [sera] sur toi. 9. « sois » H*. H : soyez. **33**, 5. « sa bonté ». H : la bonté de Yahvé.

a. Le texte est sans doute altéré. On traduit d'ordinaire : « Tu m'environnes de chants de délivrance. » Mais les mots qu'on rend par « chants » et « délivrance » ne se rencontrent que comme infinitifs, jamais comme substantifs. *b*. C'est sans doute l'auteur qui parle, et non Dieu. *c*. L'hébreu porte : *Avec un mors et un frein, son ornement, pour museler, ne pas s'approcher de toi*. Le grec n'est pas plus satisfaisant : « Avec un mors et une muselière diriger (ou : « dirige ») leurs joues, s'ils ne s'approchent pas de toi. » On pourrait lire, en corrigeant légèrement l'hébreu : « Qu'on dompte avec le mors et le frein, jusqu'à ce qu'ils puissent t'être amenés. » *d*. Ce verset pourrait être une addition liturgique. *e*. La pensée que Yahvé a créé le monde fortifie la confiance du peuple juif en son Dieu. Il est difficile de dire si cet hymne, d'un caractère général, a été composé à l'occasion d'une délivrance nationale particulière. — Dans le texte hébreu, il ne porte aucune suscription. Dans la version grecque, on lit en tête : « De David. » *f*. Le *kinnor*, le *nébel*, instruments à cordes analogues sans doute à la cithare et à la harpe; du temps de Josèphe (*Antiquités judaïques* 7, 12, 3), le nébel avait d'ordinaire 12 cordes, et le kinnor, 10. *g*. Ou : *au son des trompettes*. *h*. Cf. Gen. 1, 6-8. *i*. C'est-à-dire les étoiles, qu'on envisageait anciennement comme des êtres animés.

7 Il rassemble comme dans une outre les eaux de la mer,
il enferme dans des réservoirs les flots de l'abîme[a].
8 Que toute la terre craigne Yahvé,
que tous les habitants du monde le redoutent !
9 Car il parla, et la chose fut,
il ordonna, et elle surgit.
10 Yahvé renverse les desseins des nations,
il déjoue les projets des peuples;
11 Mais le dessein de Yahvé subsiste à jamais,
et les projets de son cœur, de siècle en siècle.
12 Heureuse la nation dont Yahvé est le Dieu,
heureux le peuple qu'il s'est choisi comme héritage[b] !
13 Du haut des cieux, Yahvé observe,
il voit tous les fils des hommes;
14 Du lieu où il réside, il dirige ses regards
sur tous les habitants de la terre,
15 Lui qui a formé le cœur de tous
et qui est attentif à tous leurs actes.
16 Ce n'est pas le nombre de ses soldats qui assure au roi la victoire,
ni la grandeur de sa force qui fait triompher le guerrier.
17 C'est un leurre que [de compter sur] le cheval pour vaincre :
malgré toute sa vigueur, il ne sauve pas du danger.
18 Mais l'œil de Yahvé est sur ceux qui le craignent,
sur ceux qui espèrent en sa bonté,
19 Pour arracher leurs âmes à la mort
et leur conserver la vie pendant la famine.
20 Notre âme a mis son espoir en Yahvé,
il est notre aide et notre bouclier.
21 Oui, c'est en lui que notre cœur trouve sa joie;
oui, c'est en son saint nom que nous mettons notre confiance.
22 Que ta bonté se répande sur nous, Yahvé,
puisque nous espérons en toi !

Dieu délivre le juste et châtie le méchant[c].

34 1 De David; lorsque, simulant la folie devant Abimélek, il se fit chasser par lui et s'échappa[d].

Aleph 2 Je bénirai Yahvé en tout temps;
sa louange sera continuellement dans ma bouche.
Bet 3 Mon âme se glorifie en Yahvé;
que les humbles[e] écoutent et se réjouissent !
Guimel 4 Magnifiez avec moi Yahvé;
exaltons ensemble son nom !
Dalet 5 Quand j'ai cherché Yahvé, il m'a répondu
et m'a délivré de toutes mes terreurs.
Hé 6 Regardez à lui : vous serez tout rayonnants,
et vous n'aurez pas le visage couvert de honte[f].

7. « dans une outre » *G S L T* (lis. *kannôd*). H : en un tas. 15. « et » *S*. Manque en H. **34**, 6. *G S L*. H : Ils regardent... et sont... et leurs visages ne sont pas...

a. Ce mot désigne ici soit les océans, auxquels Dieu fixe des limites infranchissables, soit plutôt les masses liquides qui se trouvaient, d'après la cosmogonie hébraïque, au-dessus de la voûte céleste et au-dessous de la terre (Gen. 1, 7). *b*. Conçu comme Dieu universel, Yahvé n'était réellement senti que comme Dieu national. *c*. Ps. alphabétique. Voy. note générale sur Ps. 9. *d*. Allusion à 1 Sam. 21, 10-15. L'auteur de cette notice a confondu Akich avec Abimélek, un autre prince philistin mentionné Gen. 20, 21, 26. *e*. C'étaient les hommes pieux, qui se recrutaient surtout parmi les pauvres. *f*. Il s'agit de la honte qui accompagne la déception.

Zaïn[a] 7 Voici un malheureux qui criait : Yahvé l'a entendu
et l'a délivré de toutes ses angoisses.
Het 8 L'ange de Yahvé campe[b]
autour de ceux qui le craignent, et il les sauve.
Tet 9 Goûtez et voyez comme Yahvé est bon :
heureux l'homme qui cherche en lui son refuge!
Yod 10 Saints de Yahvé, craignez-le,
car rien ne manque à ceux qui le craignent!
Kaph 11 Les puissants tombent dans la pauvreté et souffrent de la faim,
mais ceux qui cherchent Yahvé ne manquent d'aucun bien.
Lamed 12 Venez, enfants, écoutez-moi,
je vais vous enseigner la crainte de Yahvé :
Mem 13 Quel est l'homme qui souhaite de vivre,
qui aimerait prolonger ses jours en goûtant le bonheur[c]?
Noun 14 Garde ta langue du mal
et tes lèvres des paroles trompeuses;
Samek 15 Détourne-toi du mal et fais le bien,
recherche la paix et poursuis-la.
Pé 17[d] Yahvé se tourne contre ceux qui font le mal,
pour effacer de la terre leur souvenir;
Aïn 16 Les yeux de Yahvé sont sur les justes,
et ses oreilles [sont attentives] à leurs appels.
Çadé 18 Quand ils crient, Yahvé les entend
et les délivre de toutes leurs angoisses.
Qoph 19 Yahvé est près de ceux qui ont le cœur brisé
et sauve ceux qui ont l'esprit abattu.
Rech 20 Souvent le malheur frappe le juste,
mais Yahvé l'en délivre toujours;
Chin 21 Il garde tous ses os,
et pas un ne sera brisé.
Tav 22 Le malheur cause la mort du méchant[e],
et ceux qui haïssent le juste sont punis.
23 Yahvé rachète l'âme de ses serviteurs;
quiconque met en lui son refuge échappe au châtiment[f].

35

Des fidèles persécutés font appel à Dieu[g].

1 De David.

Plaide, Yahvé, contre ceux qui plaident contre moi,
combats ceux qui me combattent!
2 Prends le petit et le grand bouclier,
et lève-toi pour me secourir!
3 Tire[h] le javelot . . . . .[i]
contre mes persécuteurs!
Dis à mon âme :
« Je suis ta délivrance! »

11. « Les puissants » lis. peut-être *kabbirim* d'après *G S* (les riches). H : les jeunes lions.

a. Ce ps., comme le ps. 25, n'a pas de vers commençant par la lettre *vav*. *b.* Avec l'armée de Yahvé, dont il est le chef (Jos. 5, 14; cf. 2 Rois 6, 17). *c.* Les Israélites (avant d'être parvenus à l'idée d'une rémunération dans l'au-delà) considéraient une vie longue et heureuse comme la suprême récompense de la piété. *d.* Le v. 18, où le verbe *ils crient* ne peut avoir pour sujet que « les justes », démontre que les v. 16 et 17 ont été intervertis pour obtenir la suite habituelle de l'alphabet hébraïque (*aïn-pé*). L'ordre *pé-aïn* se retrouve Ps. 10; Lament. 2-4. *e.* Il n'est pas, comme le juste, délivré du malheur et doit le subir jusqu'au bout. *f.* Ce vers, qui sort du cadre alphabétique, est probablement une addition : on n'aimait pas qu'un chant ou un livre finît sur une menace. *g.* Ce psaume renferme la prière d'un petit groupe de fidèles pauvres et pacifiques (v. 10, 20) en butte aux outrages de moqueurs orgueilleux et violents qui rendent le mal pour le bien. *h.* Du carquois. *i.* L'hébreu a « et ferme » (*segor*). Il y avait sans doute ici le nom d'une arme, peut-être « la hache », à supposer que les Juifs aient adopté le mot qui désignait la hache des Scythes : « sagaris ».

4 Qu'ils soient honteux et déçus,
ceux qui en veulent à ma vie;
Qu'ils reculent en rougissant de confusion,
ceux qui méditent mon malheur!
5a Qu'ils soient comme la balle au souffle du vent,
6b et que l'ange de Yahvé les chasse devant lui!
6a Que leur chemin soit obscur et glissant,
5b et que l'ange de Yahvé les terrasse!
7 Car ils ont tendu sans raison leur filet sous mes pas,
ils ont creusé une fosse pour me faire périr.
8 Que la ruine fonde sur eux à l'improviste! — —
Qu'ils se prennent au filet qu'ils ont tendu,
qu'ils tombent dans la fosse!
9 Alors mon âme sera dans la joie, grâce à Yahvé;
elle sera dans l'allégresse, à cause de son secours.
10 Tous mes os diront :
« Yahvé, qui peut t'être comparé
Pour délivrer le malheureux d'un plus fort que lui,
le malheureux et l'indigent, de celui qui le dépouille? »
11 Des témoins iniques se lèvent,
qui me demandent raison de choses que j'ignore.
12 Ils me rendent le mal pour le bien
. . . .[a]
13 Et moi, quand ils étaient malades, je revêtais le sac,
je me mortifiais par le jeûne,
et je priais, la tête inclinée sur mon sein.
14 Comme s'il se fût agi d'un ami, d'un frère, j'errais çà et là;
comme un homme en deuil de sa mère, j'allais courbé, en vêtements sombres.
15 Mais maintenant que je chancelle, ils sont dans la joie. . .
. . . .[b]
Ils me déchirent sans relâche;
16 . . . .[c]
Ils grincent des dents contre moi :
17 Seigneur, combien de temps supporteras-tu ce spectacle?
Arrache mon âme aux bêtes rugissantes,
mon unique [bien][d] aux lionceaux!
18 Je te louerai dans une grande assemblée;
au milieu d'une foule nombreuse, je te célébrerai.
19 Que ceux qui me haïssent injustement n'aient point à se réjouir de mon malheur,
que ceux qui me détestent sans raison n'aient pas à se faire des clins d'œil[e]!
20 Ce n'est pas la bienveillance qui inspire leurs discours,
et contre les gens paisibles du pays
ils méditent des paroles perfides.
21 Ils ouvrent contre moi leur bouche toute grande,
ils disent : « Ha! ha!
nous l'avons vu de nos yeux[f]. »

35, 5-6. Transposez 5b et 6b et lisez, d'après *G*, « *les* terrasse » (*dôḥâm*) au lieu de H : terrasse. 7. D'après *S*. H : Car sans raison ils m'ont caché *la fosse de* leur filet, *sans raison* ils ont creusé pour me faire périr. 8. « sur eux... Qu'ils... qu'ils... qu'ils » *G S*. H a le sing. « dans la fosse » *S* (lis. *baššouḥâ*). H : dans la ruine. 17. « aux bêtes rugissantes » lis. *miššô'ăgim*. H : à leurs ruines (?).

a. Texte altéré. Litt. : *privation d'enfants pour mon âme.* *b.* Le texte est très incertain. Litt. : *et ils s'attroupent. Il s'attroupe contre moi des hommes qui frappent (?) à l'improviste.* *c.* Texte altéré. Litt. : *parmi les plus profanes des moqueurs de gâteaux.* On a proposé de corriger : « en m'insultant, ils [me] lancent des railleries ». *d.* Voy. note sur Ps. 22, 21. *e.* Signe de connivence que se font entre eux les moqueurs. *f.* Il s'agit sans doute d'un crime dont les méchants accusent le psalmiste et dont ils prétendent avoir été les témoins.

22 Tu as [tout] vu, Yahvé : ne reste pas muet!
Seigneur, ne t'éloigne pas de moi!
23 Réveille-toi, sors de ton sommeil pour me faire justice,
mon Dieu, mon Seigneur, pour soutenir ma cause!
24 Juge-moi selon ta justice, Yahvé mon Dieu;
qu'ils n'aient point à se réjouir de mon malheur!
25 Qu'ils ne puissent pas dire en leur cœur :
« Ah! nos désirs [sont comblés]! »
Qu'ils ne puissent pas dire : « Nous l'avons englouti. »
26 Qu'ils soient tous confus et rougissent de honte,
ceux qui se réjouissent de mon malheur!
Qu'ils soient revêtus de honte et d'ignominie,
ceux qui se vantent de m'abattre!
27 Qu'ils poussent des cris de joie, ceux qui souhaitent le triomphe de ma cause;
que sans cesse ils répètent : « Yahvé est grand;
il veut le bonheur de son serviteur. »
28 Et ma langue dira ta justice,
ta louange en tout temps.

Les sentiments de l'impie[a].

36 1 Du maître-chantre. Du serviteur de Yahvé. De David.

2 . . . .[b]
L'impie n'a pas devant les yeux la crainte de Dieu.
3 . . . .[c]
4 Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et tromperie;
il a renoncé à la sagesse et au bien.
5 Il médite le mal [jusque] sur sa couche;
il s'obstine dans une voie qui n'est pas la bonne;
il n'a pas le mal en horreur.

La bonté de Dieu.

6 O Yahvé, ta bonté s'élève jusque dans les cieux,
ta fidélité jusqu'aux nues!
7 Ta justice est [grande] comme les montagnes de Dieu[d],
tes jugements sont [profonds comme] le grand abîme[e].
Hommes et bêtes reçoivent ton secours, Yahvé;
8 que ta bonté est précieuse, ô Dieu!
Les fils des hommes se réfugient à l'ombre de tes ailes,
9 ils se rassasient des mets exquis[f] de ta maison;
tu les abreuves au torrent de tes délices.
10 Car auprès de toi est la source de la vie[g];
par ta lumière, nous voyons la lumière.
11 Conserve ta bonté à ceux qui te connaissent[h],
et ta justice à ceux qui ont le cœur droit.

a. Ce psaume renferme deux morceaux très différents (2-5 et 6-12), qui se suivent sans transition. Ce sont peut-être des fragments de deux psaumes distincts à l'origine. Le v. 13, sans lien avec ce qui précède, se rattachait peut-être au premier morceau. *b.* Litt. : *oracle du péché à l'impie au fond de mon* (G S L : *son*) *cœur.* Il y avait peut-être en tête du psaume une phrase indiquant quelle était cette suggestion du péché, quelque chose comme « il n'y a point de Dieu » (Ps. 14, 1). *c.* Texte altéré. Litt. : *car il* (Dieu? le péché?) *a procédé avec douceur à son égard, à ses yeux, pour trouver son péché pour haïr.* *d. Les montagnes de Dieu*, c'est-à-dire : les plus hautes montagnes du monde. Le poète fait peut-être allusion à « la montagne de Dieu » ou « des dieux » (Éz. 28, 14), séjour de la divinité (cf. l'Olympe des Grecs), que l'on plaçait bien loin vers le nord (És. 14, 13). *e.* L'Océan souterrain; voy. note sur Gen. 1, 7. *f.* Litt. : *de la graisse.* *g.* Cf. Éz. 47, 1-12; Apoc. 22, 1-2. *h.* Voy. Os. 4, 1.

12 Que le pied de l'orgueilleux ne m'écrase pas,
et que la main des méchants ne me chasse pas!
13 Là sont tombés ceux qui font le mal;
ils ont été terrassés, et ils ne peuvent se relever.

Le sort des méchants et celui des justes[a].

37 1 De David.

Aleph Ne t'irrite pas à la vue des méchants,
n'envie pas ceux qui commettent l'iniquité;
2 Car bientôt ils seront fauchés[b] comme l'herbe,
et comme le gazon vert ils se flétriront.
Bet 3 Aie confiance en Yahvé et fais le bien;
demeure au pays et pratique la loyauté.
4 Alors tu trouveras en Yahvé tes délices,
et il t'accordera ce que ton cœur demande.
Guimel 5 Remets ton sort à Yahvé;
aie confiance en lui, et il agira.
6 Il fera resplendir ta justice comme l'aurore
et ton droit comme le plein midi.
Dalet 7 Repose-toi en silence sur Yahvé et mets en lui ton espoir — —
Ne t'irrite pas à la vue de celui qui réussit dans ses entreprises,
de l'homme qui accomplit de mauvais desseins.
Hé 8 Laisse-là ta colère, quitte ton courroux,
ne t'irrite pas : il n'en résulterait que du mal.
9 Car les méchants seront exterminés;
mais ceux qui espèrent en Yahvé, ceux-là posséderont le pays.
Vav 10 Encore un peu de temps, et le méchant ne sera plus;
tu examineras sa place, il aura disparu.
11 Mais les humbles posséderont le pays
et jouiront d'un bonheur parfait.
Zaïn 12 Le méchant complote contre le juste
et grince des dents contre lui,
13 [Mais] le Seigneur se rit du méchant,
car il voit approcher le jour de sa ruine.
Ḥet 14 Les méchants tirent l'épée,
Ils bandent leur arc
pour abattre le misérable et le pauvre[c],
pour égorger ceux qui suivent le droit chemin :
15 Leur épée entrera dans leur propre cœur
et leurs arcs seront brisés.
Tet 16 Mieux vaut le peu dont dispose le juste
que les grandes richesses des méchants.
17 Car les bras des méchants seront brisés,
mais Yahvé soutient les justes.

37, 16. « les grandes richesses des méchants » *G S L* (lis. *rab*). H : les richesses de *beaucoup* de méchants.

a. Ce psaume alphabétique (cf. Ps. 9) est essentiellement didactique : il rappelle, par la forme et par le fond, le livre des Proverbes et les autres produits de la « sagesse » hébraïque. Il discute une question qui préoccupa fort le judaïsme postexilique : comment peut-on concilier le fait si fréquent de la prospérité des méchants avec l'affirmation religieuse de la justice de Dieu, qui rétribue tout homme selon le bien ou le mal qu'il a fait? L'auteur croit pouvoir déclarer, d'après sa longue expérience, que le bonheur des impies est éphémère; il compte, de plus, sur la venue prochaine de l'ère messianique, qui amènera l'extermination des méchants et assurera aux justes « la possession du pays » (cf. Mt 5, 5). *b.* On peut trad. aussi « se faneront ». *c.* Ce vers, qui sépare les deux membres du vers 14, doit être une glose amenée par 15[b].

Yod
18 Yahvé veille sur les jours des hommes intègres,
aussi leur héritage subsistera-t-il à jamais.
19 Ils ne seront pas déçus au temps du malheur,
et aux jours de la famine ils seront rassasiés.

Kaph
20 Mais les méchants périront — —
Les ennemis de Yahvé [passeront] comme la parure des prairies;
ils s'évanouiront comme la fumée, ils s'évanouiront.

Lamed
21 Le méchant empruntera et ne rendra pas,
mais, dans sa compassion, le juste fera l'aumône :
22 Car ceux que Yahvé bénit posséderont le pays
et ceux qu'il maudit seront exterminés.

Mem
23 Yahvé affermit les pas de l'homme,
de celui qui se plaît à suivre ses voies[a].
24 S'il tombe, il ne reste point à terre,
car Yahvé le tient par la main.

Noun
25 J'ai été jeune, puis je suis devenu vieux,
et je n'ai jamais vu le juste abandonné,
ni ses descendants mendiant leur pain[b].
26 Toujours il est compatissant et il prête,
et l'on cite en exemple le bonheur de ses descendants[c].

Samek
27 Fuis le mal et fais le bien :
tu habiteras pour toujours [le pays].
28 Car Yahvé aime la justice
et n'abandonne pas ses fidèles.

Aïn
Les criminels seront anéantis
et la race des méchants sera exterminée.
29 Les justes posséderont le pays
et y demeureront à perpétuité.

Pé
30 La bouche du juste profère la sagesse
et sa langue énonce le droit.
31 La loi de son Dieu est dans son cœur :
ses pas ne chancellent point.

Çadé
32 Le méchant guette le juste
et cherche à le faire périr.
33 [Mais] Yahvé n'abandonnera pas le juste entre les mains du méchant
et ne le laissera pas condamner quand il passera en jugement.

Qoph
34 Espère en Yahvé et suis fidèlement sa voie — —
Il t'accordera l'honneur de posséder le pays,
et tu repaîtras tes yeux de l'extermination des méchants.

Rech
35 J'ai vu le méchant redoutable
et s'élevant comme le cèdre du Liban;
36 Je passai [de nouveau], et voilà qu'il n'était plus;
je le cherchai : impossible de le trouver.

Chin
37 Observe l'intégrité et pratique la droiture,
car l'homme de paix aura une postérité,
38 Mais les rebelles seront tous détruits
et la postérité des méchants sera exterminée.

20. « comme la fumée » *G S L*. H : en umée. 28. « Les criminels seront anéantis » d'après *G*[SA] (lis. *'awwâlîm nišmâdou*). H : *Pour toujours ils seront gardés*. 35b. D'après *G* (lis. *mit'allè ke'èrèz hallebânôn*). H : et *se mettant à nu* comme *un indigène verdoyant*. 36. « Je passai » *G S L*. H : *il* passa. 37. « l'intégrité » *G S L* (lis. *tôm*). H : l'homme intègre. « et pratique » lis. *oure'ê*. H : et vois. « la droiture » *G S* lis. *yôšèr*). H : l'homme droit.

a. La traduction que nous donnons de ce verset est incertaine; le texte est probablement altéré. *b*. Le vers est trop long; le dernier membre faisait peut-être primitivement partie du v. 20 (Mais les méchants périront et leurs descendants mendieront leur pain). *c*. Voy. Gen. 12, 2-3; cf. Ps. 21, 7.

Tav
39 Le salut des justes vient de Yahvé,
qui est leur rempart au temps de la détresse.
40 Yahvé leur vient en aide et les délivre;
il les délivre des méchants et les sauve,
car ils ont mis leur confiance en lui.

Prière dans la détresse[a].

38 [1] Psaume. De David. Pour commémorer.

2 Yahvé, ne me punis pas dans ta colère
et ne me châtie pas dans ton courroux[b] :
3 Tes flèches m'ont percé
et ta main s'est abattue sur moi.
4 Il n'y a rien d'intact dans ma chair, à cause de ta fureur,
rien de sain dans mes membres, à cause de mon péché;
5 Car mes iniquités m'ont submergé;
comme un lourd fardeau, elles m'accablent de leur poids.

6 Mes plaies sont fétides et purulentes
par l'effet de ma folie.
7 Je suis tout courbé, tout affaissé;
tout le long du jour, je me traîne en vêtements sombres;
8 Car un mal ardent brûle mes reins,
et il n'y a rien d'intact dans ma chair.
9 Je suis inerte et tout brisé,
mes rugissements sont plus forts que ceux du lion.
10 Seigneur, tu connais tous mes désirs,
et mes soupirs ne te sont pas cachés.

11 Mon cœur palpite, mes forces m'abandonnent;
j'ai perdu jusqu'à la lumière de mes yeux.
12 Devant le coup[c] qui me frappe, mes amis et mes compagnons[d] se tiennent à distance,
et mes proches restent à l'écart.
13 Ceux qui en veulent à ma vie tendent leurs pièges,
ceux qui poursuivent ma perte profèrent des menaces de mort,
ils méditent tout le jour des tromperies[e].
14 Et moi, je suis comme un sourd qui n'entend rien,
comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15 J'ai été comme un homme qui n'entend pas,
et dont la bouche n'a point de réplique[f] :
16 C'est en toi, Yahvé, que j'espère :
c'est toi qui répondras, Seigneur, mon Dieu.

17 Je dis : « Qu'ils n'aient pas la joie de voir ma chute,
ceux qui triomphent quand mon pied chancelle ! »
18 Je suis en effet tout près de tomber,
je suis toujours face à face avec ma douleur.

39. *H[e] S*. H : *Et* le salut... (ce qui détruit l'acrostiche). **38**, 4. « rien de sain » lis. *šâlêm*. H : pas de paix. 9b. Lire à la fin *lâbî'*. H : je rugis plus que le (ou : à cause du) grondement de *mon cœur*. 14. « qui n'entend rien » lis. *yišmâ'*. H : je n'entends rien.

a. Ce psaume est un des sept psaumes pénitentiaux (cf. Ps. 6). L'auteur, accablé par le châtiment de ses fautes et pressé par ses ennemis, demande à Dieu le pardon et la délivrance. *b*. Cf. Ps. 6, 2 et la note. *c*. Le mot hébreu employé ici désignait spécialement la lèpre. *d*. Ces mots, en excès dans le vers, sont probablement une glose. *e*. La phrase est trop longue pour un seul vers et trop courte pour deux. Nous supposons que le deuxième membre est une addition. *f*. Ce vers est peut-être une variante du précédent.

19 Oui, je confesse ma faute ;
la pensée de mon péché me tourmente[a].

20 Ceux qui me détestent sans cause sont nombreux,
ils sont une multitude qui me haïssent à tort,
21 Et qui, rendant le mal pour le bien,
me font la guerre parce que je recherche la justice.
22 Ne m'abandonne pas, Yahvé ;
mon Dieu, ne t'éloigne pas de moi !
23 Accours à mon aide,
Seigneur, toi qui es ma délivrance !

L'homme, fragile et pécheur, n'a d'espoir qu'en Yahvé.

39 [1] Du maître-chantre. De Yedoutoun. Psaume. De David.

2 J'avais dit : « Je veillerai sur ma conduite,
de peur que ma langue ne m'entraîne à pécher.
Je mettrai un frein à ma bouche,
tant que le méchant sera devant moi[b]. »
3 Je restai muet, sans un mot,
m'imposant silence pour éviter les paroles vaines,
mais ma douleur ne fit qu'augmenter.
4 Mon cœur brûlait au dedans de moi,
l'ardeur de mes pensées [me] consumait ;
je dus laisser parler ma langue[c] :

5 Fais-moi savoir, Yahvé, quel est le terme de ma vie,
quelle est la mesure de mes jours ;
que je connaisse ma fragilité !
6 Quelques palmes[d], voilà la longueur que tu as fixée à mes jours ;
la durée de ma vie est comme un rien devant toi :
tout homme n'est qu'un souffle ! Séla.
7 L'homme s'agite : il n'est qu'une ombre ;
tout le bruit qu'il fait n'est que vanité ;
il amasse, et il ne sait qui recueillera.

8 Que puis-je donc espérer, Seigneur ?
c'est sur toi que je compte :
9 Délivre-moi de tous mes péchés,
ne m'expose pas aux outrages de l'insensé.
10 Je me tais, je n'ouvre pas la bouche,
car c'est toi qui agis.
11 Détourne de moi tes coups :
je succombe sous les attaques de ta main.
12 C'est pour le punir de son péché
que tu châties l'homme
Et que tu détruis, comme [le ferait] la teigne, ce qu'il a de plus précieux :
oui, tout homme n'est qu'un souffle ! Séla.

20. « sans cause » lis. *ḥinnâm*. H : [sont] vivants (?). **39,** 2. « Je mettrai » d'après *G* (lis. *'âsimâ*). H : Je garderai. 3. « pour éviter les paroles vaines » lis. *mibbeṭô'*. H : loin du bonheur (?). 6. « tout homme » d'après *v. 12*. H : tout homme *debout*. « n'est qu'un souffle » v. 12 *H** cf. *S*. H : n'est que *tout* souffle.

a. Ce vers semble avoir été déplacé ; il pourrait être inséré à la suite du v. 16 ou du v. 10. *b.* Le méchant, en entendant la plainte d'un homme pieux, pourrait tourner la religion en ridicule. *c.* Le psalmiste ne peut plus contenir son angoisse. Mais le sentiment qui l'emporte chez lui est celui de la fragilité de l'homme pécheur en face de la divinité, et au lieu de faire retentir des appels passionnés à la justice, il s'en remet à celui qui peut lui accorder encore des jours heureux. *d.* Mesure valant 7 à 8 centimètres (le sixième de la coudée).

13 Écoute ma prière, Yahvé,
prête l'oreille à mes cris,
ne sois pas insensible à mes larmes !
Car je suis ton hôte,
ton protégé, comme tous mes pères[a].
14 Détourne de moi tes regards[b], et que mon visage s'éclaire,
avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

Prière d'actions de grâces[c].

40 [1] Du maître-chantre. De David. Psaume.

2 J'avais mis tout mon espoir en Yahvé,
et il s'est incliné vers moi ;
il a entendu mon appel.
3 Il m'a fait remonter de la citerne fatale,
du bourbier fangeux[d] ;
Il m'a fait prendre pied sur le roc,
il a affermi mes pas.
4 Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau,
un hymne de louange à notre Dieu.
Beaucoup, à cette vue, sont saisis de crainte
et se confient en Yahvé.

5 Heureux l'homme qui met
en Yahvé sa confiance
Et qui ne se tourne pas vers les orgueilleux,
ni vers ceux qui passent au [service du] mensonge[e].
6 Tu as multiplié,
Yahvé, mon Dieu,
Les merveilles de ta providence envers nous :
nul ne peut t'être comparé.
Je voudrais les publier et les redire,
mais elles sont innombrables.

7 Tu n'aimes ni les sacrifices, ni les offrandes[f] ;
. . . .[g]
Tu ne réclames ni holocauste, ni sacrifice expiatoire.
8 . . . .[h]
9 Faire ta volonté, mon Dieu, c'est mon plaisir,
et ta loi est au fond de mon cœur.

10 J'ai annoncé dans une grande assemblée la délivrance que tu m'as accordée ;
je ne tiens pas mes lèvres fermées,
tu le sais, Yahvé !

40, 10. « la délivrance que tu m'as accordée (litt. : ta justification) » *G* S L^G* (lis. *ṣidqâtekâ*, cf. *v. 11*). H : la justice.

a. Yahvé est le seul possesseur de la terre sainte ; les Israélites n'y sont que ses hôtes. Mais un étranger admis à séjourner dans un clan qui n'était pas le sien, pouvait compter, d'après le droit sémitique, sur la protection de ceux qui l'avaient accueilli. — On peut aussi entendre : *Car je ne suis auprès de toi qu'un étranger, — un hôte, comme tous mes pères* (c'est-à-dire : je ne fais que passer sur la terre ; cf. 1 Chron. 29, 15 ; Ps. 103, 13-16). *b.* Tes regards de juge sévère ; ne me châtie plus. *c.* Le ps. 40 est formé de deux morceaux distincts, qui reflètent des situations différentes. La deuxième partie (v. 13-18) est presque identique au ps. 70. Le texte paraît gravement altéré dans les v. 7-11, où le rythme, régulier jusque-là, devient méconnaissable. *d.* Cf. Jér. 38, 6. *e.* C'est-à-dire, sans doute, au paganisme. *f.* Cf. És. 1, 10-17 ; Jér. 7, 21-23 ; Os. 6, 6 ; Am. 5, 21-25 ; Ps. 50, 7-13 ; 51, 18-19 ; 69, 31-32 ; 141, 2. *g.* Le texte offre ici trois mots obscurs, sans lien avec le contexte : *Tu m'as creusé des oreilles*. G donne à leur place : « Tu m'as formé un corps. » *h.* Ici une phrase obscure qu'on peut traduire : *Alors j'ai dit* (ou *j'aurais dit*) : *voici que je viens, dans un rouleau de livre écrit sur* (ou *pour*) *moi*.

11 La délivrance que tu m'as accordée, je ne l'ai point celée
au fond de mon cœur;
J'ai dit ta fidélité et ton secours,
je n'ai pas caché ta bonté et ta constance
à la grande assemblée.
12 [Et] toi, Yahvé, tu ne tiendras pas fermé
ton cœur pour moi :
Ta bonté et ta fidélité
me garderont à jamais.

Prière pour la délivrance.

13 Je suis environné de maux
si nombreux qu'on ne peut les compter :
Mes péchés m'ont atteint[a];
mon regard ne peut les embrasser[b].
Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête;
mon courage m'abandonne.

14 Accours, Yahvé, pour me délivrer,
Yahvé, hâte-toi de me secourir!
15 Qu'ils soient tous couverts de confusion et de honte,
ceux qui en veulent à ma vie!
Qu'ils reculent, abreuvés d'ignominie,
ceux qui souhaitent ma ruine!
16 Qu'ils tournent le dos dans leur confusion,
ceux qui disent : « Ha! ha![c] »
17 Mais donne des sujets de joie et d'allégresse
à tous ceux qui te recherchent.
Qu'ils disent sans cesse : « Yahvé est grand![d] »
ceux qui savourent ta délivrance!

18 Je suis malheureux et pauvre;
Yahvé, hâte-toi de me secourir!
Tu es mon aide et mon sauveur;
mon Dieu, ne tarde pas!

Un fidèle demande à Yahve de le guérir, pour fermer la bouche à ses ennemis et à ses faux amis.

41 1 Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Heureux qui prend intérêt au malheureux et au pauvre :
au jour de l'adversité, Yahvé le délivrera.
3 Il le conservera en vie, pour qu'il goûte le bonheur dans le pays;
Yahvé, tu ne le livreras pas à la merci de ses ennemis.
4 Yahvé le soutiendra sur son lit de souffrance,
et sur sa couche, il l'assistera dans sa maladie[e].

14. « Accours » lis. *rousâ*. H : Sois propice. 15. « ceux qui en veulent à ma vie » *Ps. 70*, 3. H aj. : pour me l'ôter. 16. « Qu'ils tournent le dos » *Ps. 70*, 4. H : Qu'ils soient terrifiés. « ceux qui disent » *Ps. 70*, 4. H aj. : de moi. 18. « Yahvé » d'après *Ps. 70*, 6. H : le Seigneur. « hâte-toi de me secourir » *Ps. 70*, 6. H : *pensera* pour moi. **41**, 2. « et au pauvre » G. Manque en H. 3. Transporter « Yahvé » de 3a à 3b (à cause du rythme). 4. « et sur sa couche, il l'assistera » lis. *we'al miškâbô yitmekêhou*. H : tu as changé toute sa couche. — Texte très incertain.

a. Le péché est représenté comme une puissance maléfique, qui poursuit le coupable pour le perdre. *b*. Sens incertain. Le texte primitif était peut-être : *je ne puis les supporter* (lire *lâsê't*), allusion à Gen. 4, 13. *c*. Pour exprimer leur joie de mon malheur. *d*. Cf. 35, 27 et l'exclamation musulmane « Allah est grand ! » *e*. Ce début sentencieux rappelle les psaumes didactiques tels que 1; 91; 112; 128; etc. Mais si l'auteur du ps. 41 énonce des maximes générales, c'est pour les appliquer à son cas particulier (5-13).

5 [Aussi] je m'écrie : Yahvé, aie pitié de moi,
guéris-moi! J'ai péché contre toi[a].
6 Mes ennemis me souhaitent du mal :
« Quand mourra-t-il? quand son nom s'éteindra-t-il? »
7 Si quelqu'un vient me visiter, il dit des mensonges;
il fait provision de médisances pour les colporter au dehors.

8 Tous mes ennemis chuchotent entre eux contre moi;
ils mettent pour moi les choses au pire :
9 « C'est un mal funeste qui a fondu sur lui;
[du lit] où il est couché, il ne se relèvera pas. »
10 Même mon ami, en qui j'avais confiance,
celui qui mangeait mon pain, me traite avec hauteur.

11 Mais toi, Yahvé, aie pitié de moi et permets que je me relève,
afin que je leur rende ce qui leur est dû.
12 Je saurai que tu m'aimes,
quand mon ennemi, en me voyant, ne poussera plus de cris de triomphe.
13 A cause de mon intégrité, tu me prends [par la main]
et me places devant toi pour toujours.

14 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité!
Amen! Amen[b]!

LIVRE II

Un exilé languit après le temple de Jérusalem[c].

42 1 Du maître-chantre. Maskil. Des fils de Coré.

2 Comme une biche qui brâme[d]
après les eaux courantes,
Ainsi mon âme soupire[d]
après toi, ô Dieu.
3 Mon âme a soif de Dieu[e],
du Dieu vivant.
Quand pourrai-je aller contempler
la face de Dieu[f]?

7. « il fait — dehors » suppr. *libbô* et le 2e *yedabbêr* (dittographie de 7a) et lire *lehôṣî'* au lieu de *iô yêṣê'*. H : son cœur fait provision de médisances pour lui; il sort au dehors, il parle. — Texte très incertain. 8b. *S*. H aj. à la fin : pour moi. 10. « me traite avec hauteur » transp. *'âqêb* (talon) au v. 11. H : agrandit contre moi le talon. 11. « ce qui leur est dû » lis. *'êqeb* (d'après *'âqêb* du v. 10). Manque en H (le vers est trop court). **42**, 2. « une biche » lis. *'ayyèlèt*. H : un cerf (mais le verbe qui suit est au féminin). 3. « contempler la face » *H^mss S T* (lis. *we'ère'ê*). H : paraître [devant la face (mais il serait peu correct de sous-entendre « devant »).

a. Le premier devoir du « juste » malheureux est de confesser ses fautes (Ps. 32). Il faut bien qu'il en ait commis, car toute souffrance, pour la pensée juive, résulte d'un péché. Cela n'empêche pas l'auteur de proclamer son intégrité et de compter sur elle pour obtenir l'appui de Yahvé (cf. v. 13 avec 2-4). Il pense sans doute, ici, à des fautes involontaires ou inconscientes. *b*. Cette doxologie n'est pas la conclusion du Ps. 41. Elle marque la fin du premier livre du Psautier. Les autres livres se terminent par des formules analogues (cf. 72, 18-20; 89, 53; 106, 48; 150). *c*. C'est par erreur qu'on a séparé du ps. 42 le ps. 43, qui en forme la dernière strophe. Cela ressort : 1o de l'absence de suscription au ps. 43; 2o de l'identité du thème, du rythme et du style (cf. 42, 10b et 43, 2b); 3o du refrain répété trois fois (42, 6, 12; 43, 5). Eusèbe avait déjà reconnu cette erreur, et quelques manuscrits ont les deux psaumes réunis en un seul. *d*. Le sens du mot hébreu est incertain. Les uns entendent *crie* (ici *brâme*), par exemple S et certains rabbins; d'autres, d'après l'arabe, *tend le cou*, au figuré *tend ses désirs* (G L^G). *e*. Il devait y avoir ici primitivement *Yahvé*. Dans le 2e livre du Psautier et dans une partie du 3e (42-83), « Yahvé » a été systématiquement remplacé par « Dieu », à cause des scrupules croissants que l'on éprouvait à prononcer le nom propre du Dieu d'Israël. Il en résulte parfois des répétitions et des associations de mots bizarres ou incorrectes (p. ex. 43, 4). *f*. C'est-à-dire visiter son temple. Cette antique locution a été ici (comme en bien d'autres endroits) corrigée dans le texte hébreu (voy. note crit.), à une époque où l'on n'admettait plus que Dieu fût réellement visible dans son sanctuaire.

4 Mes larmes sont ma nourriture
jour et nuit,
Parce qu'on me dit sans cesse :
« Où est ton Dieu ? »
5 Je me rappelle — à ce souvenir je sens fondre
mon cœur au dedans de moi —
Le temps où je m'avançais dans le cortège des nobles,
vers la maison de Dieu,
Parmi les cris de joie et les hymnes de louange,
dans le tumulte d'un peuple en fête.

6 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

7 Au dedans de moi, mon âme est abattue;
c'est pourquoi je t'invoquerai
Du pays du Jourdain et des Hermons,
de la montagne de Micear[a].
8 . . . . [b]
Tous tes flots et toutes tes vagues
ont passé sur moi.
9 Le jour, Yahvé ordonne à sa grâce [de m'accompagner],
et la nuit je lui chante un cantique,
une prière au Dieu qui est ma vie[c].
10 Je dirai à Dieu, mon rocher :
« Pourquoi m'as-tu oublié ?
Pourquoi dois-je marcher en vêtements de deuil,
sous l'oppression de l'ennemi ? »
11 Il me semble que l'on me broie les os,
quand mes adversaires m'outragent
En me répétant sans cesse :
« Où est ton Dieu ? »

12 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

43

1 Fais-moi justice et prends ma cause en main
contre une nation sans pitié :
De l'homme faux et pervers
délivre-moi, ô Dieu !

5. « dans le cortège » lis. *besôd*. H : dans le fourré (image de la foule ?). G : au lieu de la tente. — Texte très incertain. « des nobles » H* cf. G S (lis. *'addirîm*). H : j'avançais processionnellement [devant] eux (?). Aq : je les faisais marcher. « dans le tumulte—fête » lis. *hâmôn*. H : foule en fête. 6. « pourquoi gémir » H* G S (aj. *ma*) cf. v. 12 et 43, 5. H : gémir. « mon salut (litt. : le salut de ma face) et mon Dieu » lis. *yešou'at* (G S) *pânay wê'lôhây* (H* G^A S), cf. 42, 12 ; 43, 5. H : sa face [est] délivrances. 7 Mon Dieu,... 7. « je t'invoquerai » lis. *'azkîrekâ*. H : je me souviens de toi. 11. « Il me — os (litt. : comme broiement dans mes os) » H* Sym (lis. *kerèṣaḥ*). H : avec broiement dans mes os. 12. « mon salut (litt. : le salut de ma face) » G Théod S (lis. *yešou'at*). H : les délivrances de ma face. **43**, 1. « ô Dieu » transposé pour le rythme à la fin du vers. H : Fais-moi justice, ô Dieu.

a. Montagne inconnue. On en a rapproché le nom de Zaoura, village situé au sud du massif de l'Hermon (*les Hermons* dans notre texte), près des sources du Jourdain. Il faut supposer que le psalmiste était exilé dans cette contrée. D'autres entendent : « *loin* du pays du Jourdain et des Hermons ». Mais ce serait une étrange façon de désigner la patrie juive, dont l'Hermon ne faisait pas partie ; et que signifierait alors la montagne de Micear ? On a proposé de traduire « la petite montagne » et d'entendre par là Sion ; mais le poète n'eût apparemment pas désigné ainsi la colline sainte. *b*. Texte obscur. Litt. : *un abîme appelle* (encore faudrait-il le féminin en hébreu) *un abîme au bruit de tes canaux*. *c*. Ce vers, où Dieu est appelé « Yahvé », où le rythme est différent et où sont exprimées des idées sans lien avec le contexte, doit avoir été soit tiré d'ailleurs, soit amplifié : on pourrait, en effet, supposer que le texte primitif portait simplement : *Le jour et la nuit, ma prière* — [*s'élève*] *vers Dieu* [*qui est*] *ma vie*.

2 Car tu es mon Dieu protecteur :
pourquoi m'as-tu rejeté ?
Pourquoi dois-je marcher en vêtements de deuil,
sous l'oppression de l'ennemi ?
3 Envoie ta lumière et ta fidélité,
qu'elles me servent de guides !
Qu'elles me conduisent sur ta montagne sainte,
à tes demeures,
4 Afin que je parvienne jusqu'à l'autel de Dieu[a],
auprès du Dieu qui fait ma joie !
Alors je pousserai des cris d'allégresse et je te louerai au son du kinnor,
ô Dieu[a], mon Dieu.

5 Pourquoi t'abattre, mon âme,
pourquoi gémir au dedans de moi ?
Espère en Dieu : oui, je le louerai encore;
il est mon salut et mon Dieu.

Israël vaincu et persécuté demande à Dieu de le délivrer comme autrefois[b].

44 1 Du maître-chantre. Des fils de Corè. Maskil.

2 O Dieu, nous l'avons entendue de nos oreilles,
nos pères nous l'ont racontée,
L'œuvre que tu accomplis de leur temps,
aux jours d'autrefois, de ta propre main.
3 Tu chassas des nations pour implanter nos pères [à leur place];
tu abattis des peuples pour leur permettre de s'étendre.
4 Ce ne fut pas avec leur épée qu'ils conquirent le pays,
ce ne fut pas leur bras qui leur fit remporter la victoire :
Ce furent ta droite et ton bras
et la lumière de ta face, car tu les aimais.
5 C'était toi, mon roi et mon Dieu,
qui assurais la victoire à Jacob.
6 Grâce à toi, nous enfoncions nos ennemis;
avec l'aide de ton nom, nous foulions aux pieds nos adversaires.
7 Ce n'était pas en mon arc que je mettais ma confiance,
et ce n'était pas mon épée qui me donnait la victoire :
8 Tu nous faisais triompher de nos agresseurs,
et tu couvrais de honte ceux qui nous haïssaient.
9 Nous faisions toujours monter nos louanges à Dieu;
nous ne cessions de célébrer ton nom. Sèla.

10 Et pourtant tu nous as rejetés et couverts d'opprobre;
tu ne marches plus avec nos armées.
11 Tu nous fais reculer devant l'ennemi;
ceux qui nous haïssent pillent à cœur joie.
12 Tu nous traites comme des brebis destinées à la boucherie;
tu nous as dispersés parmi les nations.

4. « du Dieu — allégresse » lis. *simḥâti* (H*) *'âgîlâ*. H : du Dieu de la joie de mon allégresse. 5. G Sym S. Voy. 42, 12. **44**, 2. « de ta propre main » rattaché au v. 2 à cause du rythme. H a ces mots au début du v. 3. 3. « tu abattis » lis. *târôa'*. H : tu maltraitas. 5. « et mon Dieu, qui assurais » G cf. S (lis. *wê'lôhay meṣawwè*). H : ô Dieu, assure.

a. Il devait y avoir primitivement *Yahvé*. Cf. 1re note sur 42, 3.

b. On a reconnu, dès l'antiquité, que ce psaume date de l'époque des Maccabées. La fidélité du peuple à la Loi, son horreur pour le paganisme (18, 19, 21), la dispersion des Juifs à l'étranger (12), indiquent la période qui suivit l'exil; les allusions à la persécution religieuse (23) et à l'existence d'armées juives (10) ne conviennent qu'au temps d'Antiochus Épiphane et de la révolte des Maccabées. Ce psaume fut composé au moment où les insurgés venaient de subir quelque grave défaite, comme celle où périt Judas Maccabée (1 Macc. 9, 1-21).

13 Tu vends ton peuple à vil prix,
et ce marché ne t'a pas enrichi!
14 Tu nous exposes aux outrages de nos voisins,
aux railleries et aux sarcasmes de ceux qui nous entourent.
15 Tu fais de nous la fable des nations;
en parlant de nous les peuples hochent la tête.
16 Tout le jour j'ai mon opprobre devant les yeux,
et la honte couvre ma face
17 Sous les injures de celui qui m'outrage et m'insulte,
à la vue de l'ennemi altéré de vengeance.

18 Tous ces malheurs nous arrivent, bien que nous ne t'ayons pas oublié
et que nous n'ayons point trahi ton alliance.
19 Notre cœur n'a pas cessé de te suivre,
et nos pas ne se sont point écartés de ton sentier,
20 Pour que tu nous aies écrasés au pays des chacals[a]
et que tu nous aies enveloppés de ténèbres.
21 Si nous avions oublié le nom de notre Dieu
et tendu les mains[b] vers une divinité étrangère,
22 Dieu ne le découvrirait-il pas,
lui qui connaît les secrets du cœur?
23 Mais non! c'est à cause de toi que nous sommes massacrés sans trêve,
traités comme des brebis bonnes pour l'abattoir!

24 Réveille-toi; pourquoi dors-tu, Seigneur?
Réveille-toi; ne [nous] rejette pas pour toujours.
25 Pourquoi caches-tu ton visage,
pourquoi oublies-tu notre misère et notre oppression?
26 Notre âme est abattue jusque dans la poussière;
notre ventre est collé au sol[c].
27 Lève-toi! viens à notre secours,
et rachète-nous dans ta bonté!

Chant nuptial[d].

45

1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis[e] ». Des fils de Coré. Maskil. Chant d'amour.

2 Dans mon cœur bouillonnent de belles paroles :
je vais dire au roi mon poëme;
ma langue est [comme] le burin d'un habile écrivain.

16. « couvre » lis. *kissâtâ*. H : *me* couvre (peut-être reste d'une variante : la confusion de face — cf. Jér. 7, 19; Dan. 9, 7, 8 — me couvre).

a. Le désert servit souvent de refuge aux Juifs, à l'époque des Maccabées (1 Macc. 9, 33, 62); beaucoup d'entre eux y furent poursuivis et massacrés (1 Macc. 2, 29-38). *b*. Litt. : *les paumes;* c'était la face interne des mains qu'on étendait vers la divinité, primitivement sans doute pour caresser l'objet sacré. *c*. Posture de vaincus : le vainqueur les faisait souvent étendre ainsi, la face contre terre, et leur mettait le pied sur la nuque (Jos. 10, 24; Ps. 66, 12; 110, 1). D'autres entendent : nous sommes déjà comme des mourants; d'autres encore : nous nous étendons à terre comme des gens en deuil. *d*. De bonne heure, des commentateurs juifs et chrétiens ont rapporté ce psaume au Messie. L'épouse, c'était Israël ou l'Église. C'est sans aucun doute à une interprétation allégorique de ce genre que le poëme a dû son admission dans le Psautier. Mais l'invitation à la reine d'oublier sa race (v. 11), l'allusion aux futurs successeurs du roi (17) ne permettent pas de songer au mariage mystique du Messie. Ce chant a dû être composé pour les noces soit d'un roi, que l'on ne peut du reste identifier (on a cru reconnaître en lui les princes les plus différents, depuis Salomon jusqu'à Alexandre Épiphane, roi de Syrie), soit d'un simple particulier : pendant les fêtes des noces, tous les mariés étaient traités en rois ou en reines, et on chantait en leur honneur les louanges les plus hyperboliques (voy. Cantique des Cantiques). *e*. Indication analogue en tête des ps. 60, 69, 80. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, nº 12.

3 Tu es le plus beau des fils des hommes;
la grâce est répandue sur tes lèvres :
on voit que[a] Dieu t'a béni pour toujours.
4 Ceins l'épée à ton côté, vaillant héros;
dans ta majesté et ta splendeur, 5 élance-toi, monte sur ton char,
pour la cause de la fidélité, de la douceur et de la justice[b].
. . . .
6 . . . .
. . . .[c]
7 Ton trône subsistera toujours et à perpétuité[d];
ton sceptre royal est un sceptre de droiture;
8 tu aimes la justice et tu hais l'iniquité.
Aussi Dieu, ton Dieu[e], t'a oint
d'une huile de joie[f] plus qu'aucun de tes compagnons;
9 la myrrhe, l'aloès et la casse [parfument] tes vêtements.
Des palais d'ivoire[g] [vient] une musique qui te charme;
10 une fille de rois se présente pour te faire accueil[h] :
la reine [se place] à ta droite, parée de l'or d'Ophir.

11 Écoute, ma fille, fais attention, prête l'oreille :
oublie ta race[i] et la maison de ton père;
12 Si le roi désire ta beauté,
puisqu'il est ton seigneur, incline-toi devant lui[j].
13 Et toute la ville te rendra hommage avec des présents,
les plus riches du peuple 14 avec de précieuses offrandes, ô fille de roi.
Des perles serties d'or [brillent sur] sa robe;
15 en vêtements brodés, elle est amenée au roi.
Derrière elle s'avancent des vierges, ses amies[k], amenées par elle;
16 introduites au milieu des cris de joie et d'allégresse,
elles font leur entrée dans le palais du roi.

17 Tes fils[l] occuperont la place de tes pères,
tu les installeras comme princes sur tout le pays.
18 Ils perpétueront le souvenir de ton nom d'âge en âge;
aussi les peuples te loueront-ils toujours et à perpétuité.

45, 3. « Tu es le plus beau » lis. *yâphô yâphîtâ*. H a une forme grammaticale incorrecte. 5. H* S* L. H aj. au début : et ta splendeur (dittographie du mot précédent). « de la douceur et de la justice » G T (lis. *wa'ănâwâ wâṣèdèq*). H : et [pour] exaucer (?) la justice. 7. « subsistera » lis. *yiheyè*. H : Dieu. 9. « et la casse » G S L. « et » manque en H. « tes vêtements » G. H : *tous* tes vêtements. 10. « une fille » S. H : des filles. « se présente pour te faire accueil » lis. *liqerâ'tkâ*. H : [sont] parmi tes précieuses; elle se dresse... — Texte très incertain. 13. « Et toute la ville (litt. : Et la fille de la ville) » lis. *oubat 'îr* (?). H : Et la fille de *Tyr* (ou : Et, fille de Tyr,...). 14. « avec de précieuses—roi » lis. *bikebouddâ*. H : la fille de roi est toute splendeur (?). « Des perles serties d'or » lis. *penînîm meśoubbeṣôt*. H : ...à l'intérieur (?), Des sertissures d'or... 15. « par elle » H* (lis. *lâh*). H : vers toi. 18. « Ils perpétueront » d'après G (lis. *yazkîrou*). H : je veux perpétuer.

a. Litt. : « c'est pourquoi [il est bien certain que] ».
b. C'est-à-dire pour défendre ceux qui sont fidèles, soumis et justes. *c*. Texte altéré : *Et que ta droite t'enseigne de terribles [exploits]; tes flèches [sont] acérées; des peuples sous toi tomberont; au cœur des ennemis du roi.* *d*. Les versions anciennes traduisent : « Ton trône, ô Dieu, [durera] toujours... » Mais il n'est guère admissible qu'un poëte israélite ait adressé à un roi l'invocation « ô Dieu ». D'autres entendent : « Ton trône [est un trône de] Dieu (c'est-à-dire divin) à toujours... », ce qui serait grammaticalement incorrect. Nous supposons qu'il y avait primitivement « subsistera » (YHYH) et que ce mot a été lu par erreur « Yahvé » (YHWH), puis corrigé en « Élohim », Dieu (voy. 1re note sur 42, 3). *e*. Il y avait primitivement « *Yahvé* ton Dieu » (voy. 43, 4 et 1re note sur 42, 3).
f. Allusion non au sacre royal, mais à l'onction d'huile qu'on avait coutume de se faire pour une fête quelconque (És. 61, 3). Expression imagée qui signifie : ta vie est une fête perpétuelle. *g*. Cf. 1 Rois 22, 39; Am. 3, 15. Il s'agit de palais dont l'intérieur portait des revêtements d'ivoire. On en a retrouvé de pareils à Ninive. Celui de Ménélas, à Sparte, présentait la même particularité (cf. Odyssée IV, 72, 73). *h*. L'hébreu porte : *des filles de rois [sont] parmi tes précieuses* (tes bien-aimées ?); *elle se dresse, la reine...* Mais la défectuosité du rythme prouve que le texte a été altéré. De plus une allusion aux autres femmes du harem serait bien déplacée ici, surtout avec la mention qu'elles sont les bien-aimées du nouvel époux. Nous admettons avec la version syriaque que, dans tout ce verset, il s'agit de la « reine »; cf. notes critiques. *i*. Litt. : *ton peuple*. Ce mot peut signifier ici, comme très souvent : ta parenté. *j*. Le rythme et le texte même des v. 12-15 sont très incertains; notre traduction est hypothétique. *k*. Cf. Matthieu 25, 1-12. *l*. Le poëte s'adresse de nouveau au roi.

« C'est un rempart que notre Dieu[a] ! »

46 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. . . . .[b] Cantique.

2 Dieu est pour nous un refuge et une forteresse,
un secours très facile à trouver dans la détresse.
3 C'est pourquoi nous resterons sans crainte, quand la terre changerait [de place]
et que les montagnes vacilleraient au cœur des mers[c],
4 Que leurs eaux mugissent et bouillonnent,
que leurs flots en révolte ébranlent les montagnes,

Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite[d]. Sèla.

5 Un fleuve aux bras multiples fera la joie[e] de la cité de Dieu[f] :
le Très-Haut rendra sa résidence inviolable[g].
6 Dieu est au milieu d'elle : elle ne sera point ébranlée;
Dieu la secourra dès l'aube du matin.
7 Les nations seront en désarroi, les royaumes chancelleront;
il fera retentir sa voix : la terre tremblera.

8 Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite. Sèla.

9 Venez, contemplez les hauts faits de Yahvé,
qui a frappé la terre d'épouvante[h] :
10 il fait cesser les guerres jusqu'au bout du monde,
Il brise l'arc et rompt la lance,
il met au feu les boucliers :
11 « Arrêtez, reconnaissez que je suis Dieu!
je domine de haut les nations, je domine de haut la terre. »

12 Yahvé [Dieu] des armées est avec nous;
le Dieu de Jacob est pour nous une haute retraite. Sèla.

Que tous les peuples acclament Yahvé, le roi du monde[i].

47 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. Psaume.

2 Peuples, battez tous des mains;
poussez en l'honneur de Dieu de joyeuses acclamations!
3 Car Yahvé est le Très-Haut, il est redoutable;
c'est un grand roi, qui domine toute la terre.

46, 4. « Yahvé — retraite » aj. d'après v. 8 et 12. 5b. D'après *G* (lis. *yeqaddêš miškānô*). H : la [plus] sainte des résidences du Très-Haut. 10. « les boucliers » *G* (lis. *'ăgilôt*). H : les chariots.

a. On admet ordinairement que ce psaume a été composé à propos d'une guerre où Jérusalem avait échappé aux attaques de l'ennemi, p. ex. lors du siège de cette ville par Sennachérib (2 Rois 18-19). Il est plus probable que le poète célèbre les délivrances que Yahvé doit accorder aux siens dans les derniers jours : il les fera échapper aux bouleversements cosmiques (v. 2-4), ainsi qu'aux attaques des nations coalisées (6-8), et leur permettra de voir s'établir le règne de la paix universelle (9-12). *b.* Ici une expression obscure lue par les massorètes *'al 'ălâmôt* « sur jeunes femmes », c'est-à-dire peut-être : pour voix de jeunes femmes (voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, nº 8). Les Septante ont lu *'al 'ăloumôt* « sur les mystères », Symmaque *'al 'ôlâmôt* « sur les mondes ». *c.* On admettait que les montagnes — et la terre ferme, dont elles sont la charpente — plongeaient par « leurs racines » dans la mer souterraine (cf. Jon. 2, 7). *d.* Nous ajoutons ici le refrain, qui devait terminer la première strophe comme les deux suivantes (cf. v. 8 et 12). *e.* Litt. : *Un fleuve, ses bras feront la joie.* *f.* C'est-à-dire que Jérusalem deviendra un paradis (cf. Ps. 48, 3); un fleuve aux bras multiples était un des éléments caractéristiques du « jardin de Dieu » (Gen. 2, 6, 10-14; cf. Éz. 47, 1-12; Zach. 14, 8). D'autres voient dans ce fleuve une désignation symbolique de la grâce divine (cf. Ps. 36, 9). *g.* Litt. : *sanctifiera sa résidence.* *h.* Cet hémistiche prosaïque et qui gâte le rythme, est considéré par plusieurs comme une glose. *i.* Le poète se transporte, par la pensée, à la fin des temps, où Yahvé prendra pleinement possession de l'empire du monde. Il invite tous les peuples à rendre hommage au Dieu d'Israël : c'est par des battements de mains et de la musique qu'on saluait l'avènement d'un souverain (cf. Nomb. 23, 21; 1 Sam. 11, 15; 2 Sam. 15, 10; 1 Rois 1, 34, 39, 41; 2 Rois 11, 12; — Ps. 96, 10-13; 98, 4-9).

4 Il a mis des peuples sous notre joug
et des nations sous nos pieds;
5 Il nous a choisi notre héritage,
[le pays qui fait] l'orgueil de Jacob son bien-aimé[a]. Sèla.

6 Dieu monte[b] au milieu des acclamations;
Yahvé [monte] au son du cor.
7 Chantez à notre Dieu, chantez;
chantez à notre roi, chantez!
8 Dieu est roi de toute la terre,
chantez-lui un poëme composé avec art[c].
9 Dieu règne sur les nations,
il s'assied sur son trône sacré.
10 Les princes des peuples s'assemblent
autour du Dieu d'Abraham;
Car Dieu est le maître des puissants[d] de la terre,
il est souverainement élevé — —[e].

Hymne à la gloire de Sion[f].

48 [1] Cantique. Psaume. Des fils de Coré.

2 Elle est grande et infiniment digne d'être louée,
la ville de notre Dieu,
Sa montagne sainte, 3 qui s'élève pleine de grâce,
délices de toute la terre,
La montagne de Sion, [vraie cime de] l'extrême nord[g],
cité d'un grand roi.

4 Dieu, dans les forteresses de Sion,
s'est révélé comme un rempart.
5 Les rois, en effet, s'étaient ligués,
ils s'étaient avancés tous ensemble;
6 Mais à sa vue, ils furent frappés de stupeur;
tout éperdus, ils furent mis en déroute[h].
7 C'est ici que le tremblement les saisit,
une angoisse pareille à celle d'une femme qui accouche.
8 Par le souffle du vent d'Orient, tu fais faire naufrage
aux vaisseaux de Tarchich[i].
9 Ce que nous savions par ouï-dire, nous l'avons vu
dans la ville de notre Dieu :

47, 7. « à notre Dieu » *G*. H : Dieu. 8. « chantez-*lui* » *S* (aj. *lô*). H : chantez. 9. « il s'assied ». H : Dieu s'assied (mais le vers est trop long). 10. « autour » *G S* (lis. *'im*). H : peuple (*'am*). **48**, 2. Lis. *gedôlâ oumehoullâlâ me'ôd 'îr*. H : Yahvé est grand et infiniment digne d'être loué dans la ville... 9. « dans la ville — des armées » suppr. le 1er *be'îr* et transposer *yahwè ṣebâ'ôt* à la fin du verset. H : dans la ville de Yahvé des armées, dans la ville de notre Dieu : Dieu lui assurera une durée éternelle.

a. Les v. 4-5, avec le texte actuel, paraissent faire allusion à la conquête de la Palestine. On attendrait plutôt la peinture de l'empire réservé au peuple de Dieu pour la fin des temps : au lieu de « il a choisi » il faudrait lire alors « il a conservé » (*yiṣṣôr*, d'après S qui lisait *yêṣar* « il a rétréci »), ou « il a élargi » (*yarḥêb*). *b.* Sous-entendez sans doute : « sur le trône ». *c.* Litt. : *un maskil.* Sur le sens de ce mot voyez, à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, nº 17. *d.* Litt. : *des boucliers.* *e.* Cf. 97, 9. *f.* D'après les v. 9-10 et 13-14, ce cantique est entonné par des Juifs venus de loin à Jérusalem, à l'occasion d'un pèlerinage. *g.* Allusion à « la montagne des dieux » ou « montagne de l'assemblée [des dieux] », que la croyance orientale plaçait « au fond du septentrion » (Es. 14, 13; cf. Éz. 28, 14). Le poète veut indiquer que Sion est la résidence de Dieu sur la terre : s'adressant à des Grecs, il eût dit qu'elle était le véritable Olympe. *h.* Le psalmiste rappelle que tous les assauts des ennemis d'Israël ont échoué devant la puissance de son divin rempart; c'est à tort, semble-t-il, qu'on a vu dans ce passage une allusion précise à telle expédition particulière contre Jérusalem, p. ex. à celle de Sennachérib (2 Rois 18, 13-19, 37). *i.* Les vaisseaux qui faisaient le trajet des côtes de la Phénicie à Tarchich (Tartessus, près de Cadix, en Espagne), étaient les plus puissants qu'on connût alors. Le v. 8 est sans doute une affirmation générale montrant que rien ne résiste à la puissance de Dieu, plutôt qu'une allusion à un fait historique déterminé.

Dieu lui assurera une durée éternelle,
Yahvé [Dieu] des armées[a]. Sèla.

10 Nous pensons à ta bonté, ô Dieu,
dans l'enceinte de ton temple.
11 Égale à la grandeur de ton nom, ô Dieu, ta louange retentit
jusqu'aux extrémités de la terre.
Ta droite apporte le salut[b];
12 la montagne de Sion se réjouit;
Les filles de Juda[c] sont dans l'allégresse,
à cause de tes jugements.

13 Faites le tour de Sion, suivez son enceinte[d],
comptez ses tours;
14 Examinez ses murs,
parcourez[e] ses forteresses,
Afin que vous puissiez redire à la génération future :
15 « Voilà ce qu'est Yahvé[f],
Notre Dieu à toujours et à perpétuité;
c'est lui qui nous conduit. » . . . . .[g]

La mort met un terme au bonheur des méchants[h].

49 [1] Du maître-chantre. Des fils de Coré. Psaume.

2 Peuples, écoutez tous ceci;
prêtez tous l'oreille, habitants de la terre,
3 Gens du peuple et nobles,
tous, riches et pauvres.
4 Ma bouche va prononcer de sages paroles :
les pensées de mon cœur sont pleines de raison.
5 Je prête l'oreille aux sentences[i],
je vais révéler au son du kinnor l'énigme qui m'occupe.

6 Pourquoi m'inquiéterais-je, quand le méchant triomphe,
quand l'iniquité des pervers m'environne ?
7 Ils mettent leur confiance dans leurs biens
et se glorifient de la grandeur de leur richesse;
8 Cependant nul ne peut se racheter,
ni payer à Dieu sa rançon
9 (il en coûterait trop pour racheter leur vie) ,
De manière à vivre toujours, 10 à perpétuité,
et à ne jamais voir la fosse.
11 Non, chacun la verra : les sages meurent;
l'insensé et le stupide périssent également,

11. « jusqu'aux » H[a]. H : sur les. 15. « Yahvé ». H : Dieu. **49**, 6. « des pervers » lis. *'ăqoubbîm*. H : de mes talons. H[hex] : mes pervers [ennemis] m'environnent d'iniquité. — Texte incertain. 8[a]. Lis. *'ak* (H[a]) et *yippâdè*. H : Nul ne peut *racheter un frère*. 9-10. « De manière — fosse » lis. *wîḥî le'ôlâm wâ'èd*. H : il cessera à toujours [10] de vivre encore à jamais; il ne verra pas la fosse.

a. Dans l'hébreu le texte du v. 9 est certainement altéré; le rythme y est méconnaissable; nous avons essayé de le restituer (voy. note crit.). *b*. Litt. : *est pleine de justice*, ce mot étant pris au sens de justification, salut. *c*. C'est-à-dire : les autres villes de Juda (cf. Nomb. 21, 25; Jos. 17, 16). *d*. Allusion à la procession des pèlerins autour de Jérusalem.

e. Le sens exact du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici, est incertain. *f*. La force de la ville atteste la puissance de son divin défenseur. Nous rétablissons ici *Yahvé* à la place de « Dieu » (cf. 1re note sur 42, 3). *g*. Le texte a ici un mot inintelligible, que les massorètes ont lu *'al mout* « sur Meurs », G *'ôlâmôt* « [pour] des siècles », S *'al mâwèt* « au-dessus de la mort ». C'était sans doute une annotation musicale se rapportant au ps. 49. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 11. *h*. Le problème qui tourmente le psalmiste est celui de la prospérité des méchants. Sa conclusion, c'est qu'elle est éphémère (cf. Ps. 37). *i*. Sous-entendu : qui vont m'être inspirées (cf. Job 4, 12-21). *j*. Cette réflexion, qui interrompt la phrase et altère le rythme, doit être une addition.

Et ils laissent leurs biens à d'autres,
12 eux qui donnaient leur nom à des contrées entières[a].
Ils auront désormais des tombeaux pour maison,
pour demeure à perpétuité.

13 L'homme qui vit dans le faste ne subsistera pas :
il est semblable aux bestiaux qu'on abat.

14 Tel est le sort des insensés[b]
et la destinée de ceux qui se complaisent en leurs discours[c] : Sèla.
15 Ils sont comme un troupeau . . . .[d] dont la mort est le berger
. . . .[e]
16 Mais Dieu rachètera mon âme;
il m'arrachera au pouvoir du Cheôl[f]. Sèla.
17 Ne t'inquiète pas quand un homme s'enrichit,
quand on voit s'accroître l'opulence de sa maison;
18 Car, à sa mort, il n'emportera pas tout cela;
son opulence ne descendra pas avec lui [dans le Cheôl].
19 Quand même il s'estimerait heureux sa vie durant,
quand même on célébrerait son bonheur,
20 Il ira rejoindre la race de ses pères,
qui ne reverront plus jamais la lumière.
21 L'homme qui vit dans le faste ne subsistera pas :
il est semblable aux bestiaux qu'on abat.

L'obéissance vaut mieux que les sacrifices[g].

50 [1] Psaume. D'Asaph.

Yahvé parle, il convoque la terre
depuis le levant jusqu'au couchant.
2 De Sion, beauté parfaite,
le Dieu des dieux resplendit.
3 Qu'il vienne, notre Dieu, et ne garde plus le silence[h]!
Un feu dévorant le précède,
et autour de lui l'ouragan se déchaîne.
4 Il convoque les cieux en haut
et la terre, pour juger son peuple[i],
6 Afin que les cieux proclament sa justice
[et disent] qu'il est un Dieu équitable[j]. Sèla.

12. « tombeaux » G S T (lis. *qebârîm*). H : leur intérieur. 13. G S : L'homme qui vit dans le faste [et] *manque d'intelligence* est semblable... 14. « et la destinée » lis. *'aḥărîtâm*. H : et après eux. — Texte très incertain. 16[b]. Transp. l'atnaḥ à *naphšî*. H : ... du pouvoir du Cheôl; car il me prendra. 19. « son » lis. *weyôdouhou* et (avec H[a] G S) *lô*. H : ton. 20. « Il ira » G (lis. *yâbô'*). H : tu iras. 21. « ne subsistera pas » H[a] et v. 13. H : et manque d'intelligence. **50**, 1. « Yahvé ». H : Dieu, Dieu, Yahvé. G S : Le Dieu des dieux, le Seigneur. — Le vers est trop long; nous supposons que les deux premiers mots appartenaient au v. 2, qui est trop court. 2. « le Dieu des dieux » lis. *'êl 'ĕlôhîm*. H : Dieu. 6. « Afin que — proclament » G L (lis. *weyaggîdou*). H : et les cieux proclamèrent. « il est un Dieu équitable » lis. *'ĕlôhê mišpâṭ*. H : Dieu est juge.

a. Pour rétablir un rythme régulier, nous transposons ici cet hémistiche qui est, en hébreu, le dernier du v. 12. *b*. On pourrait aussi trad. : de ceux qui ont confiance en eux-mêmes. *c*. Litt. : *en leur bouche*. *d*. Le texte a ici deux mots inintelligibles : *au Cheôl on a mis*. *e*. Texte inintelligible : *et les hommes droits les foulèrent au matin, et leur forme* (var. *leur rocher*) [*sera*] *pour la destruction du Cheôl, sans demeure pour lui*. *f*. Le sens de ce passage est incertain. Les uns supposent que, dans le psaume, c'est la communauté des Juifs fidèles qui parle : elle survivra, quoique la mort enlève chacun de ses membres. D'autres admettent que le psalmiste exprime simplement l'espoir de vivre longtemps (cf. Ps. 16, 10; 30, 4). Le poète semble affirmer plutôt qu'il ressuscitera. Mais comme cette espérance n'est apparue que fort tard dans la société juive (voy. notes sur Ps. 6, 6) et comme, d'autre part, il n'en est point tenu compte dans le reste du ps. 49, il faut probablement voir dans ce verset une addition faite à une époque assez récente. *g*. Héritier de la pensée des prophètes, le psalmiste montre que les sacrifices, sans être mauvais en eux-mêmes, n'ont qu'une valeur secondaire. Ce que Dieu demande avant tout à ses fidèles, c'est la reconnaissance, qui s'exprime par l'action de grâces, et l'obéissance aux devoirs moraux prescrits par la Loi. *h*. Ce souhait, peu en harmonie avec le contexte où l'intervention de Dieu est décrite comme un fait, doit être la réflexion d'un lecteur.

i. Cf. Deut. 32, 1; És. 1, 2; Mi. 6, 1-2. Les cieux et la terre seront les spectateurs du procès. *j*. Nous transposons le v. 6 avant le v. 5, pour rétablir la suite des idées. Si on le laisse après le v. 5, il doit être considéré comme une glose.

5 « Rassemblez mes fidèles,
ceux qui ont fait alliance avec moi par le sacrifice[a].

7 « Écoute, mon peuple, que je te parle,
Israël, que je t'adresse un avertissement solennel,
Moi, Dieu[b], ton Dieu — —[c].
8 Ce n'est pas à cause de tes sacrifices que j'ai des reproches à t'adresser :
tu m'offres des holocaustes chaque jour.
9 Je ne prendrai pas un taureau dans ta maison,
ni des boucs dans tes parcs,
10 Car toutes les bêtes de la forêt m'appartiennent,
les animaux qui peuplent mes montagnes par milliers.
11 Je connais tous les oiseaux des cieux,
et tout ce qui se meut dans les champs est à moi.
12 Si j'avais faim, je ne te le dirais pas,
car le monde m'appartient avec tout ce qui le remplit.
13 Est-ce que je mange la chair des taureaux,
est-ce que je bois le sang des boucs ?
14 Offre comme sacrifice à Dieu des actions de grâces :
ainsi tu t'acquitteras[d] de tes vœux envers le Très-Haut.
15 Invoque-moi au jour de la détresse :
je te délivrerai, et tu me rendras gloire.

16 Mais au méchant Dieu déclare[e] :
« Pourquoi énumérer mes lois
et avoir mon alliance à la bouche,
17 Alors que tu détestes la discipline
et que tu jettes mes paroles au rebut[f] ?
18 Si tu vois un voleur, tu prends plaisir en sa compagnie,
et tu fais cause commune avec des adultères.
19 Tu emploies ta bouche au mal,
et ta langue tisse la tromperie.
20 Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère;
tu calomnies le fils de ta mère.
21 Voilà ce que tu fais, et je garderais le silence ?
tu te figures[g] que je suis pareil à toi !
Je vais te censurer et mettre mes griefs sous tes yeux. — —
22 Prenez-y garde, vous qui oubliez Dieu,
de peur que je ne déchire sans qu'il y ait personne pour délivrer.

23 « Qui offre en sacrifice des actions de grâces[h], m'honore,
et à qui se conduit avec intégrité, je ferai voir mon salut. »

10. « mes montagnes par milliers » lis. *bahărăray*. H : les montagnes de mille. G S : les montagnes, et les bœufs. — Texte incertain. 11. « des cieux » G S T (lis. *šâmâyim*). H : des montagnes. 18. « tu prends plaisir en sa compagnie ». G S T : tu cours le rejoindre. 21. « que je suis » suppr. *hèyôt* (reste de *hèyôtî*, var. de *'èheyè*). H : que je suis certainement (?). 23. « à qui se conduit avec intégrité » lis. *wetam*. H : à qui place le chemin (?). G : là est le chemin où. — Texte incertain. « mon salut » lis. *yiš'î*. H : le salut de Dieu.

a. Allus. à Ex. 24, 3-8. *b*. Primitivement « Yahvé » ; cf. 43, 4 et la note. *c*. La fin du vers manque sans doute ; cf. Ps. 81, 9, 11. *d*. On peut traduire aussi : Offre à Dieu des sacrifices d'actions de grâces et acquitte-toi... On entendra alors que, dans sa critique du sacrifice, le poète fait exception pour la *tôdâ* (sacrifice d'actions de grâces) et l'offrande votive, parce que celui qui les apporte rend par là même un témoignage public à la puissance secourable de Dieu (cf. v. 15). *e*. Ces mots, qui troublent le rythme, doivent être une glose. Dieu continue de s'adresser à tous les Israélites : il va formuler l'avertissement et les reproches annoncés v. 7 et 8. *f*. Litt. : *derrière toi*. *g*. On peut traduire aussi : Tu as fait cela, et j'ai gardé le silence : tu t'es figuré... *h*. Ou : Qui offre un sacrifice d'actions de grâces (cf. v. 14).

Prière pour la purification des péchés[a].

51 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David. [2] Lorsque Nathan le prophète vint le trouver, après qu'il se fut uni à Bat-Chèba.

3 Aie pitié de moi, ô Dieu, dans ta bonté;
dans ta grande miséricorde, efface mes infidélités !
4 Lave-moi entièrement de mon iniquité
et purifie-moi de mon péché.

5 Car je connais mes infidélités,
et mon péché est constamment devant moi.
6 C'est contre toi seul que j'ai péché[b],
et j'ai fait ce qui est mal à tes yeux,
De sorte que tu es juste dans ton arrêt,
irréprochable dans ta sentence.
7 Oui, c'est dans l'iniquité que je suis né,
c'est dans le péché que ma mère m'a conçu[c].
8 Toi qui aimes la sincérité,
tu m'as instruit des secrets de la sagesse[d].

9 Ote mon péché avec l'hysope[e], afin que je sois pur;
lave-moi, que je devienne plus blanc que la neige.
10 Rassasie-moi d'allégresse et de joie;
fais tressaillir d'aise les os que tu as broyés.
11 Cache ta face pour ne plus voir mes péchés;
efface toutes mes iniquités.
12 Crée-moi un cœur pur, ô Dieu,
et mets au dedans de moi un esprit nouveau, un esprit ferme.
13 Ne me rejette pas loin de ta face;
ne me reprends pas ton esprit saint[f].
14 Rends-moi la joie en m'accordant ta délivrance,
et donne-moi pour me soutenir un esprit bien disposé.

15 J'enseignerai tes voies aux rebelles,
pour que les pécheurs reviennent à toi.
16 Préserve-moi de mort violente[g], ô Dieu, Dieu de mon salut[h],
et ma langue acclamera ta justice.

51, 8. *S* (lis. *oubeṭouḥôt* et suppr. *oubesâtoum*, glose explicative). H : Tu aimes la sincérité dans les lieux cachés (selon d'autres : dans les reins), et dans le secret tu m'as fait connaître la sagesse. G : Tu aimes la sincérité; des secrets et des mystères de ta sagesse tu m'as instruit. 10. « Rassasie-moi de » *S* (lis. *tasbî'ēnî*). H : Fais-moi entendre.

a. Ce psaume est l'un des sept « pénitentiaux » (cf. Ps. 6). Malgré l'indication donnée par le v. 2, il ne peut être de David : le meurtrier d'Urie n'avait pas péché contre Dieu seul (v. 6); d'autre part, l'auteur laisse voir qu'il a lu les livres d'Ézéchiel et d'Ésaïe, p. ex. au v. 12 (Éz. 11, 19; 36, 26) et au v. 19 (És. 57, 15). Le psaume a été interprété tantôt comme une confession publique des péchés d'Israël, spécialement à cause des v. 5 (cf. És. 59, 12), 13 (cf. És. 63, 10-11) et 20, tantôt comme une prière individuelle, surtout à cause des v. 7 et 15. La profondeur du sentiment du péché qui s'exprime dans ce psaume, unique à ce point de vue dans tout le recueil, suggère plutôt la pensée qu'il a été inspiré au poète par des expériences personnelles. Les v. 20-21 et peut-être 13 doivent alors être considérés comme des additions faites pour transformer la prière en un cantique à l'usage de la communauté. *b*. Aux yeux des Israélites, les péchés qui offensent Dieu seul étaient beaucoup plus graves que ceux qui, étant dirigés contre les hommes, ne l'atteignent qu'indirectement (1 Sam. 2, 25).
c. L'auteur n'affirme pas que l'acte de la génération soit coupable en lui-même; il veut dire simplement qu'il a toujours été pécheur, qu'il était sous l'empire du péché dès avant sa naissance (cf. Gen. 8, 21; És. 6, 5; 43, 27; Job 14, 4; 15, 14; 25, 4). *d*. C'est-à-dire : tu m'as appris que le secret de la sagesse, c'est de confesser sincèrement ses péchés. Le sens et le texte même de ce v. sont très incertains (voy. note crit.).
e. Plante dont on se servait, comme d'un goupillon, pour les aspersions (voy. note sur Ex. 12, 22), notamment dans les rites de purification (Lév. 14, 4-7; Nomb. 19, 6, 18). La pratique visée par le poète n'est ici qu'une image du pardon divin.
f. Texte énigmatique et très discuté. Dans le seul autre passage de l'A. T. où il soit question de l'esprit saint, ce terme désigne l'esprit de prophétie que Dieu a mis dans son peuple et qui l'a conduit par l'organe de Moïse (És. 63, 10-11). Il en est peut-être de même ici. Comme, aux v. 12 et 14, il est question de l'esprit de l'homme, le v. 13 est bien peu à sa place. Il est possible qu'il ait été ajouté au moment où le psaume devint un cantique à l'usage de la communauté (cf. note *a*). *g*. Litt. : *de sang*. Le psalmiste ne demande pas à Dieu de le préserver des suites d'un meurtre qu'il aurait commis (le v. 6 s'y oppose), mais de lui conserver la vie (cf. Ps. 30, 10). *h*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être une addition.

17 Seigneur, ouvre mes lèvres,
et ma bouche publiera ta louange.
18 Tu ne prends point plaisir au sacrifice,
et si j'offrais un holocauste, tu ne l'agréerais pas.
19 Le sacrifice agréable à Dieu, c'est un esprit humilié;
tu ne dédaignes pas, ô Dieu, le cœur contrit.

20 Veuille, dans ta grâce, faire du bien à Sion;
rebâtis les murs de Jérusalem.
21 Alors tu prendras plaisir aux justes sacrifices, à l'holocauste et au don total[a];
alors on offrira des taureaux sur ton autel[b].

Un juste prédit la chute de son perfide ennemi.

52 [1] Du maître-chantre. Maskil[c]. De David. [2] Lorsque Doëg l'Édomite vint avertir Saül en lui disant : « David est entré dans la maison d'Aḥimèlèk[d]. »

3 Pourquoi te vanter de ta méchanceté,
te glorifier aux dépens de l'homme pieux?
Tout le jour 4 tu médites le malheur. — —
Ta langue est pareille à un rasoir affilé,
artisan de fourberies!
5 Tu préfères le mal au bien,
le mensonge à la véracité. Sèla.
6 Tu ne te plais qu'aux propos pernicieux,
langue perfide!

7 Aussi Dieu t'abattra pour toujours :
il te saisira et t'arrachera de ta tente.
Il te déracinera de la terre des vivants. — — Sèla.
8 A cette vue, les justes se réjouiront
et se riront de toi[e] :
9 « Le voilà cet homme qui ne faisait pas
de Dieu sa forteresse,
Et qui, plein de confiance en ses grands biens,
cherchait sa force dans ses richesses! »

10 Moi, je suis comme un olivier verdoyant
dans la maison de Dieu[f] :
Je me confie en la bonté de Dieu
toujours et à perpétuité.
11 Je te louerai sans cesse parce que tu auras agi. — —
Je proclamerai l'excellence de ton nom
en présence de tes fidèles.

18. « et si j'offrais — pas » lis. *we'èttenâ* et rattachez ce mot au 2e membre. H : [autrement] j'en offrirais; tu n'agrées pas l'holocauste. 19. « le cœur contrit » *S*. H : le cœur *humilié* (litt. *brisé*) *et* contrit. **52,** 3. « te glorifier — jour » lis. *titgabbêr* et (d'après *S*) *'èl ḥâsid*; rattachez (avec *S L*G) « tout le jour » à ce qui suit. H : ..., ô héros? La bonté de Dieu [dure] tout le jour. 4. « tu médites — rasoir ». H : Elle médite le malheur, ta langue, comme un rasoir. 8. « se réjouiront » *H** *S* (lis. *weyismâḥou*; cf. 69, 33). H : craindront (d'après 40, 4). 9. « ses richesses » *S T* (lis. *behônô*). H : [ce qui devait faire] sa ruine (?). 11. « Je proclamerai — nom (litt. : je montrerai ton nom qu'il est bon) » lis. *wa'âḥawwè*. H : j'espérerai en ton nom, car il est bon.

a. Ces précisions doivent avoir été ajoutées après coup, car le vers est trop long. Le mot que nous traduisons par « don total » et qui désigne ailleurs l'holocauste, est peut-être pris ici au sens de sacrifice expiatoire, qu'il paraît avoir eu dans le rituel phénicien. Le glossateur aurait alors voulu rétablir la liste des trois grandes classes de sacrifices sanglants : sacrifices (de paix), holocaustes, expiatoires. *b*. L'auteur des v. 20-21 n'a pu admettre la condamnation des sacrifices (v. 18 et 19); il la comprend comme si elle se rapportait seulement à la période de l'exil, où, Jérusalem et son temple étant détruits, il était impossible d'offrir « de justes sacrifices », c'est-à-dire des sacrifices conformes aux lois rituelles. *c*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, nº 17. *d*. Cf. 1 Sam. 22, 6-10. Cette notice n'exprime que la conjecture d'un scribe. La situation indiquée ne convient pas au contenu du psaume : le rapport de Doëg n'était pas mensonger; et d'ailleurs le v. 10 suppose l'existence du Temple. *e*. Litt. : *de lui*. *f*. Cf. 92, 13-14. Les cours des temples étaient souvent plantées d'arbres. Il y en a sur l'esplanade de la mosquée d'Omar, qui occupe l'emplacement du temple de Jérusalem.

La folie des impies et le jugement de Dieu[a].

53 [1] Du maître-chantre. Sur maḥalat. Maskil. De David.

2 L'insensé dit en son cœur :
« Il n'y a pas de Dieu. »
Ils mènent une vie corrompue, abominable;
nul ne fait le bien.
3 Dieu, du haut des cieux, regarde
les fils des hommes,
Pour voir s'il en est un qui soit sage
et qui recherche Dieu :
4 Tous, ils sont devenus infidèles;
ensemble ils se sont corrompus;
Il n'y en a pas qui fasse le bien,
pas un seul.

5 Ont-ils perdu la raison, ceux qui commettent l'iniquité,
qui dévorent mon peuple, qui le dévorent et s'en repaissent,
et n'invoquent pas Dieu?
6 Là[b] ils trembleront d'épouvante
(sans qu'il y ait de sujet d'épouvante)[c],
car Dieu dispersera les os de celui qui t'assiégera;
ils seront couverts de honte, car Dieu les a rejetés.

7 Ah! puisse de Sion venir la délivrance d'Israël!
Quand Dieu rétablira son peuple,
Jacob sera dans l'allégresse, Israël dans la joie.

Un persécuté invoque le secours de Dieu contre ses ennemis.

54 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Maskil. De David. [2] Lorsque les Ziphiens vinrent dire à Saül : « David est caché parmi nous[d]. »

3 O Dieu, sauve-moi par ton nom[e],
fais-moi justice par ta puissance!
4 O Dieu, écoute ma prière,
prête l'oreille aux paroles de ma bouche!

5 Des orgueilleux se sont levés contre moi;
des violents en veulent à ma vie[f].
Ils ne se soucient pas de Dieu. — — Sèla.

6 Dieu est mon secours;
le Seigneur est de ceux qui soutiennent ma vie.
7 Qu'il rende le mal à mes adversaires;
dans ta fidélité, anéantis-les!

53, 2. « Ils mènent — abominable » *Ps. 14*. H : Ils se sont corrompus *et* ont commis *un crime* abominable. 4. « sont devenus infidèles ». Ps. 14 : se sont égarés. 5. « ceux ». Ps. 14 : *tous* ceux. « qui le dévorent et s'en repaissent » voy. n. crit. sur Ps. 14, 4. 6. « Dieu dispersera — rejetés ». Le texte du ps. 14, qui est très différent, paraît meilleur. « de celui qui t'assiégera ». G S : des profanes. « ils seront couverts de honte » *G S* (lis. *hôbîšou*). H : tu as rendu honteux. 7. « la délivrance » *G S L Ps. 14*. H : les délivrances. **54,** 5. « Des orgueilleux » *H** *T* (lis. *zêdim*) cf. *86, 14*. H : Des étrangers. 7. « Qu'il rende le mal » lis. *yâšêb* d'après *Hq G Sym* (il rendra). Hk T : Le mal reviendra (ou : Que le mal revienne).

a. Sur la parenté de ce psaume avec le ps. 14, voy. à ce dernier la note *a*. *b*. Voy. Ps. 14, 5. *c*. On peut traduire aussi : « [là où] l'on n'avait pas connu (auparavant) l'épouvante » ou encore : « ce ne fut pas une épouvante (mais quelque chose de pire) ». Ces mots obscurs, qui manquent au ps. 14, doivent provenir d'une glose. *d*. Litt. : *David n'est-il pas caché...?* (cette forme interrogative servait à renforcer l'affirmation). Citation textuelle de 1 Sam. 23, 19. Ce rapprochement est donc une conjecture basée sur le livre de Samuel. Elle n'est pas imposée par le contenu du psaume. *e*. Le nom était, pour les anciens, un élément important de la personne, une force émanée d'elle et participant de sa puissance. *f*. Cf. 86, 14.

8 De grand cœur je t'offrirai des sacrifices;
je célébrerai, Yahvé[a], l'excellence de ton nom,
9 Quand il[b] m'aura délivré de toute angoisse
et que mon œil jouira de la vue de mes ennemis [abattus].

Un persécuté voudrait s'envoler loin des fourbes et des traîtres[c].

55 1 Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Maskil. De David.

2 O Dieu, prête l'oreille à ma prière,
ne te dérobe pas à ma supplication!
3 Écoute-moi et réponds-moi,
prête attention à ma plainte!

Je suis troublé 4 par les vociférations de l'ennemi,
par les cris de l'impie;
Car ils essaient d'attirer sur moi le malheur
et m'attaquent avec colère.
5 Mon cœur se tord dans ma poitrine,
la terreur de la mort[d] fond sur moi.
6 Je suis pris de crainte et de tremblement,
tout couvert de frissons.

7 Et je dis : Que n'ai-je des ailes comme la colombe!
Je m'envolerais en un lieu tranquille.
8 Oui, je m'enfuirais bien loin,
pour trouver un asile dans le désert. Sèla.
9 Je me hâterais de chercher un refuge
contre le vent déchaîné, contre la tempête[e]!

10 Engloutis, Seigneur, — —
fais qu'ils ne s'entendent plus[f]!
Car je vois la violence
et la discorde dans la ville;
11 Jour et nuit elles font la ronde
sur ses remparts[g].
Aussi n'y a-t-il que malheur et peine dans son enceinte,
12 que ruines dans ses murs.
On voit à demeure, sur sa place publique,
l'oppression et la fourberie[h].

55, 3. « prête — plainte » lis. *hâbên* d'après *S* (tourne-toi vers, *hèphèn*). H : *j'erre çà et là* dans ma plainte. « Je suis troublé ». H aj. en tête : Et. 4. « par les cris » lis. *miṣṣa'âqat*. H : de devant l'oppression (?). « ils essaient d'attirer » *G S* (lis. *yiṭṭou* cf. Ps. 21, 12). H : ils font vaciller. 12. « dans ses murs » lis. *beqîrôtèhâ*. H : dans son enceinte (déjà au v. 11).

a. Glose, qui rend le vers trop long. Si ce mot était primitif, le correcteur l'aurait remplacé, comme toujours, par « Dieu » ; voy. 1re note sur 42, 3. *b*. *Il*, le nom ; voy. note sur v. 3. Dans cette substitution du nom de Dieu à sa personne, se révèle une tendance à ne pas mêler trop directement la divinité aux affaires humaines. *c*. Le poète voudrait être délivré en particulier d'un ancien ami devenu traître à la bonne cause (13-15, 21-22). La suite des idées présente un certain désordre. Peut-être les v. 10a, 13-15, 21-22, 23 ne sont-ils plus à leur place primitive. Il y a cependant, dans les sentiments, une gradation générale très visible : ce qui domine, c'est d'abord la plainte (2-9), puis l'indignation (10-16), enfin la certitude de l'exaucement (17-24). Ce psaume est un des nombreux témoignages des dissensions qui déchiraient la communauté juive après l'exil (voy. la mention du Temple, v. 15). *d*. Le rythme demande l'exclusion de ce mot, qui peut provenir d'une dittographie : le terme hébreu traduit par « mort » est identique à la dernière syllabe du mot rendu par « terreur ». *e*. Glose ou variante, qui rend le vers trop long (S a lu : contre le vent de tempête). *f*. Litt. : *divise leur langue*. Allusion à la tour de Babel (Gen. 10, 25; 11, 1-9). Ce vers incomplet, dont on s'explique malaisément la présence ici, se trouvait peut-être primitivement à côté du v. 16, qui fait allusion à un autre châtiment biblique. *g*. Pour que personne ne leur échappe. *h*. C'est sur la place, voisine de la porte de la ville, que se tenait le marché, que siégeait le tribunal, que se traitaient toutes les affaires publiques et privées.

13 En effet, ce n'est pas [seulement] mon ennemi qui m'outrage;
je le supporterais. — —
Ce n'est pas mon adversaire plein de haine qui me traite avec insolence;
je saurais me mettre à l'abri de ses coups.
14 C'est toi aussi, un juste comme moi[a],
mon ami, mon intime,
15 Avec qui j'avais de doux entretiens
dans la maison de Dieu[b]!
. . . . 16 . . . .[c]
Qu'ils descendent tout vivants au Cheôl[d],
car la méchanceté habite leur demeure (leur cœur[e])!

17 Pour moi, je crie vers Dieu :
et lui, il me délivrera.
18a Le soir, le matin, à midi[f],
j'exhale ma plainte et mes soupirs.
19 Il me donnera la paix, en me délivrant
de la guerre qui m'est faite.
Si nombreux que soient mes ennemis,
18b il écoutera ma voix[g].
20 Dieu [m']écoutera et les abaissera,
lui qui trône depuis les temps anciens, Sèla.
Parce qu'il n'y a pas en eux de changement
et qu'ils ne craignent pas Dieu.

21 Il porte la main sur ceux qui vivaient en paix avec lui,
il viole ses serments[h].
22 Sa bouche est plus onctueuse que la crème,
mais il n'a que la guerre dans le cœur;
Ses discours sont plus doux que l'huile,
mais ce sont des épées dégainées!

23 Décharge-toi sur Yahvé de ton fardeau :
il subviendra à tous tes besoins.
Il ne laissera pas toujours
chanceler le juste[i].

24 Et toi, ô Dieu, tu les précipiteras
au plus profond de la fosse[j].
Ces hommes de sang et de fraude
n'atteindront pas la moitié de leurs jours[k].
Mais moi, je me confie en toi. — —

13. « mon ennemi » *S* (lis. *'ôyebî ḥerephanî*). H : un ennemi. 17. « et lui » lis. *wehou'*. H : et Yahvé. 18b. « écoutera » *G L* (lis. *weyišmaʿ*). H : a entendu. 20. « et les abaissera, lui qui trône » *G S L* cf. *Sym* (lis. *wi'annemô yôšeb*). H : et il leur répondra, et trônant. 21. « ceux — lui » lis. *bešôlemâw*. H : avec ses paix (?). 22. « Sa bouche — crème » *L*H (lis. *ḥâlaq* et [avec *Sym T*] *mèḥèm'â*). H : les crèmes (c'est-à-dire les paroles doucereuses) de sa bouche sont onctueuses. 24. « au plus profond (litt. : dans le trou) » *S* (lis. *lebôr*). H : dans le puits.

a. Litt. : *un homme estimé à la même valeur que moi*. D'autres entendent : « un homme que j'appréciais », ou : « un homme de même condition que moi ». *b*. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'auteur et son ami fussent des prêtres. Tous les « pieux » devaient passer dans le Temple de longues heures, dans l'adoration et les entretiens religieux (cf. 27, 4; 84, 4, 5, 11). *c*. Texte altéré. Litt. : *Nous marchions dans le tumulte. 16 Destructions* (?) *sur eux* (ou d'après Hq : *que la mort fonde* (?) *sur eux*)! *d*. Allus. à Nomb. 16, 32-33. *e*. Probablement glose explicative. *f*. C'étaient, chez les Juifs, les heures de la prière (cf. Dan. 6, 10) : elles sont nommées dans cet ordre parce que le jour légal commençait au coucher du soleil. *g*. Nous transposons ici cet hémistiche pour régulariser le rythme. *h*. Il s'agit de nouveau du traître des v. 13-15. *i*. Le v. 23, où le poète, s'apostrophant lui-même, tire la leçon de ses expériences, devait former la conclusion du psaume (cf. 27, 14; 42, 6, 12; 43, 5). Le v. 24 ferait une bonne suite au v. 22 ou mieux au v. 20. *j*. Litt. : *au trou de la fosse*. Le « trou » était la partie la moins honorable du Cheôl (cf. Es. 14, 15, 19; Éz. 32, 18-32). *k*. Les Israélites considéraient une longue vie comme la suprême bénédiction divine; la mort prématurée était une malédiction (cf. Jér. 17, 11; Ps. 102, 25).

Confiance en Dieu dans la détresse[a].

56 [1] Du maître-chantre. Sur « Une colombe [s'envole] vers le lointain[b] ». De David. Miktam. Lorsque les Philistins se saisirent de lui à Gat[c].

2 Aie pitié de moi, ô Dieu, car les hommes me foulent aux pieds;
tout le jour, des combattants me pressent.
3 Mes ennemis [me] foulent aux pieds tout le jour,
car ils sont nombreux ceux qui me combattent . . . .

4 . . . .[d] Pour moi, je me confie en toi.
5 Dieu me donnera sujet de célébrer son arrêt!
C'est en Dieu que je me confie; je suis sans crainte :
que pourrait me faire un mortel?

6 Tout le jour ils se concertent pour nuire à ma cause :
toutes leurs pensées tendent à me perdre.
7 Ils s'ameutent, ils tendent un filet;
les voici qui observent mes traces,
comme des gens qui en veulent à ma vie[e].
8 A cause de leurs crimes, point de salut pour eux!
dans ta colère, jette à bas les peuples!

O Dieu, 9 tu as compté mes insomnies,
tu as recueilli mes larmes dans ton outre! . . . .[f]
10 Dès lors, mes ennemis reculeront (le jour où je crierai)[g] :
je sais que Dieu est pour moi.

11 Dieu me donnera sujet de célébrer son arrêt.
Yahvé me donnera sujet de célébrer son arrêt[h].
12 C'est en Dieu que je me confie; je suis sans crainte :
que pourrait me faire l'homme?

13 J'aurai à m'acquitter, ô Dieu, des vœux que je te fais,
à t'offrir des sacrifices d'actions de grâce;
14 Car tu préserveras mon âme de la mort, ...[i]
pour que je marche en présence de Dieu dans la lumière des vivants.

56, 1. « Sur — lointain » lis. *yônà 'èl mèrḥaqqîm*. H : Sur « Colombe muette des éloignés ». 2. « me foulent aux pieds » *G S L* (lis. *šaphani*). H : aspirent à moi. 3. « [me] foulent aux pieds » *G S L* (lis. *šaphou*). H : aspirent. 6a d'après *S* (lis. *'al debârî yâ'ăṣou*). H : ils affligent mes paroles (ou : mes intérêts). 7. « ils tendent (litt. : cachent) un filet; les voici qui observent » lis. *yaṣpînou* (H^k) *ḥèrèm hinné*. Hq : ils *se* cachent; eux, ils observent. 8. « point de » d'après *G S L* (aj. *'én*). Manque en H. « O Dieu » *G S*. H rattache ce mot à la phrase précédente. 9. « tu as compté » L^H cf. *G S*. H : tu as compté, *toi* (dittographie). « mes insomnies » lis. *nedoudaẏ*. H : mon exil. — Texte très incertain. « tu as recueilli » *G* (lis. *tâsîm*). H : recueille. 11. « son arrêt » d'après v. 5. H : l'arrêt.

a. Ce psaume, très altéré, paraît être une prière d'Israël, qui demande à être délivré de l'oppression des peuples étrangers (v. 8). Il est possible cependant qu'il soit une prière individuelle, transformée après coup en un cantique à l'usage de la communauté, par la simple substitution du mot « peuples » (*'ammîm*) au mot « violents » (*'azzîm*) (cf. 59, 4). *b*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, no 13. *c*. Allus. à 1 Sam. 21, 10-15. D'après ce passage, David fut amené au roi, donc arrêté provisoirement. L'auteur de la notice a dû penser à cette circonstance de la vie de David parce qu'elle est la seule où il soit dit, dans le livre de Samuel, que le roi ait eu peur (cf. le début du v. 4 du psaume, dans la note *d*). *d*. Ici quelques mots peu intelligibles et qui troublent le rythme : *hauteur* (en haut lieu ?). 4 *Le jour* [*où*] *je crains*. G a lu ces mots autrement et en partie à une autre place (après 3a). *e*. Ce membre de phrase prosaïque, qui est en excès dans le vers, est sans doute une glose. Le texte de tout le v. 7 est incertain. *f*. Ici deux mots provenant peut-être d'une note marginale qui signalait une variante à « dans ton outre » : *N'est-ce pas « dans ton livre » [qu'il faut lire]?* *g*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être un commentaire marginal (inexact) de l'adverbe *dès lors*, qui signifie plutôt ici « en conséquence ». *h*. Forme primitive de l'hémistiche précédent (où *Yahvé* est remplacé par *Dieu*; cf. 1re note sur 42, 3); les copistes l'ont conservée ici à côté de la variante, pour compléter le premier vers du refrain, dont le début était tombé (voy. v. 4). *i*. Ici deux mots sans lien intelligible avec le contexte. Nous les comprenons : *ne* [*faut-il*] *pas* [*ajouter*] « *mes pieds de chute* »? Le correcteur qui a inséré ici cette note ainsi que la glose *en présence de Dieu* (à l'hémistiche suivant), proposait de compléter le verset d'après Ps. 116, 8-9, sans remarquer que le rythme des deux morceaux est différent.

« *Au milieu des lions*[a]. »

57 [1] Du maître-chantre. « Ne détruis pas »[b]. De David. Miktam. Lorsque, pour échapper à Saül, il se réfugia dans la caverne[c].

2 Aie pitié de moi, ô Dieu, aie pitié de moi!
car c'est en toi que mon âme cherche un refuge.
Je me cacherai à l'ombre de tes ailes,
jusqu'à ce que la calamité soit passée.
3 J'invoque Dieu, le Très-Haut,
le Dieu qui agit en ma faveur.
4 Qu'il envoie du haut des cieux à mon secours,
qu'il culbute ceux qui m'écrasent! Sèla.
que Dieu envoie sa bonté et sa fidélité[d]!
5 J'habite au milieu de lions
. . . .[e]
Leurs dents sont des lances et des flèches,
et leur langue, une épée tranchante.

6 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre!

7 Ils ont tendu sous mes pas un filet :
ils se prendront au piège.
Ils ont creusé une fosse devant moi :
ils y tomberont. Sèla.
8 J'ai le cœur ferme, ô Dieu,
j'ai le cœur ferme.
Je veux chanter au son des instruments :
9 tu es ma gloire.
Éveillez-vous, nébel et kinnor[f] :
je veux réveiller l'aurore.
10 Je te louerai, Seigneur, parmi les peuples,
je te célébrerai parmi les nations,
11 Car ta bonté s'élève jusqu'aux cieux,
et ta fidélité jusqu'aux nues.

12 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre!

57, 2. « Je me cacherai » *S* cf. *És. 26, 20* (lis. *'èḥbè*). H : Je chercherai un refuge. 4. « qu'il culbute — m'écrasent (litt. : écrasent mon âme) » lis. *yèhdôph šâ'phé naphšî*. H : il insulte celui qui aspire à moi. — Le mot « mon âme » se trouve en H en tête du v. 5, où il n'offre pas de sens acceptable. Le texte est fort incertain. 5. « J'habite » lis. *'èškenâ*. H : Je me couche. 7. « ils se prendront au piège » lis. *bappaḥ nitpâsou*. H : il a abaissé mon âme — ou : mon âme est courbée (?). 9. « tu es ma gloire » d'après *Ps. 108, 2* (lis. *'attâ kebôdî*). H : réveille-toi, ma gloire (mis pour : mon âme? cf. 7, 6). S : éveille-toi, mon kinnor. — Texte incertain.

a. Ce psaume, au moins sous sa forme actuelle, ne peut exprimer que les sentiments de la communauté d'Israël (voy. par ex. v. 10 et surtout le refrain [6 et 12] où l'on demande à Dieu de manifester sa royauté dans l'univers, c'est-à-dire d'inaugurer l'ère messianique). Mais le morceau a pu être primitivement une prière individuelle, qu'on aurait transformée ensuite en un cantique à l'usage de la collectivité au moyen de quelques additions (v. 6, 10, 12) : à l'époque où ont été insérés les « Sèla » (v. 4, 7), le psaume n'était pas encore, comme aujourd'hui, partagé clairement en deux strophes (2-6 et 7-12) par un refrain. — Les v. 8-12 ont été reproduits dans le ps. 108 (v. 2-6). *b*. Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, no 5. *c*. Allusion à 1 Sam. 22, 1; 24, 1-8. Cette conjecture a pu être inspirée par le v. 5 (« au milieu de lions »).
d. Glose (en prose) destinée à préciser ce que Dieu doit envoyer du haut des cieux (4a). *e*. Texte altéré. Litt. : *enflammés, des hommes*. *f*. Sur ces instruments de musique, voy. note sur Ps. 33, 2.

Que Dieu venge enfin les justes et extermine les méchants !

58 1 Du maître-chantre. « Ne détruis pas ». De David. Miktam.

2 En vérité, ô dieux[a], rendez-vous la justice,
jugez-vous les hommes avec équité ? —
3 Tous, au contraire, vous pratiquez l'iniquité sur la terre ;
vos mains fraient la voie à la violence.

4 Les impies se dévoient dès leur naissance,
les menteurs s'égarent dès le sein de leur mère.
5 Ils ont du venin comme le serpent ;
ils ressemblent à une vipère sourde [ou] qui ferme l'oreille,
6 De sorte qu'elle n'entend pas la voix des charmeurs,
de l'enchanteur expert aux incantations[b].

7 O Dieu, brise-leur les dents dans la bouche,
broie les crocs des jeunes lions, Yahvé !
8 Qu'ils s'écoulent comme de l'eau ; qu'ils disparaissent !
. . . .[c]
9 Qu'ils soient comme la limace qui fond en marchant[d] !
. . . .
10 . . . .[e]

11 Le juste se réjouira en voyant la vengeance ;
il baignera ses pieds dans le sang du méchant.
12 Et la foule[f] dira : « Il y a pourtant une récompense pour le juste ;
il y a pourtant des dieux qui jugent[g] sur la terre. »

Que Dieu fasse disparaître du pays les méchants[h] !

59 1 Du maître-chantre. « Ne détruis pas ». De David. Miktam. Lorsque Saül envoya [des gens] surveiller sa maison, pour le mettre à mort[i].

2 Délivre-moi de mes ennemis, ô Dieu,
assure-moi une haute retraite contre mes adversaires !

58, 2. « ô dieux » cf. *Ps. 82* (lis. *'élim*). H : [en ?] silence. 3. « Tous » *S* (lis. *koullekèm*). H : Dans le cœur. « sur la terre » est, en H, rattaché à ce qui suit. « vos mains—violence » lis. *'ôraḥ ḥâmâs* et (avec *G Théod S T*) *tephallèsnâ*. H : vous pesez (?) la violence de vos mains. 5. « comme le serpent » *G* (suppr. le 2e *ḥămat*). H : comme du venin de serpent. **59,** 2. « ô Dieu » *G S*. H : mon Dieu. H* : Yahvé.

a. Selon les uns, l'auteur pense à des princes humains. Il les appelle « dieux » par ironie, soit parce qu'ils revendiquaient des titres divins (il s'agirait alors des maîtres païens de la Palestine), soit parce qu'ils acceptaient des louanges hyperboliques (Ps. 110 ; 2 Sam. 14, 17, 20 ; Zach. 12, 8) : en ce cas, il pourrait être question de princes asmonéens. — Selon d'autres, les « dieux » visés par le psalmiste sont les anges gardiens des empires païens (Dan. 10, 13, 20-21 ; cf. Deut. 32, 8), auxquels Yahvé a abandonné le gouvernement du monde et qui abusent de leur pouvoir, si bien que Dieu devra les châtier (Ês. 24, 21). — Mais peut-être la question du poète s'adressait-elle primitivement à Dieu : d'après le v. 12, ce qui paraît être mis en doute, ce n'est pas l'*équité*, c'est la *réalité* même du jugement de la divinité. Le texte primitif aurait été le suivant : *En vérité, ô Dieu, rends-tu la justice ? Juges-tu les hommes avec équité ? — Tous, au contraire, pratiquent l'iniquité sur la terre ; leurs mains...* *b*. Quand le charmeur ne réussissait pas à empêcher le serpent de mordre (cf. Jér. 8, 17 ; Eccl. 10, 11 ; Sir. 12, 13), il disait que l'animal était sourd ou avait fermé l'oreille. La ressemblance des méchants avec une vipère sourde, c'est qu'il n'existe aucun moyen de les empêcher de nuire : Dieu lui-même leur laisse le champ libre. *c*. L'hébreu, sans doute altéré, est tout à fait obscur : *Qu'il* (le méchant) *bande ses flèches ! Elles seront comme émoussées* (?). *d*. Allusion sans doute à une croyance populaire qui expliquait ainsi les traces gluantes que la limace laisse après elle. *e*. Texte inintelligible. On interprète : (qu'ils soient) [*comme*] *l'avorton d'une femme* (?) *qui ne voit* (mais le texte a le pluriel) *pas le soleil.* [10]*Avant que vos chaudières sentent l'épine, soit verte* (litt. : *vivante*), *soit enflammée* (litt. : *ardeur*), *qu'il l'emporte par un tourbillon !* *f*. Litt. : *l'homme* (au sens collectif) ; c'est-à-dire la masse du peuple, dont « les justes » et « les impies » se disputent les suffrages. Convaincue par les faits, elle se ralliera à la thèse des justes : il y a avantage à choisir la justice, car il y a un Dieu pour juger la terre. *g*. L'hébreu peut signifier aussi : *un Dieu qui juge* (cf. v. 2 et la note). *h*. Ces méchants, qui attaquent l'auteur, et dont il demande à Dieu de le délivrer, seraient des païens d'après le texte actuel des v. 6 et 9. Mais tout se passe dans la ville (7, 15), et les armes des ennemis du psalmiste sont l'outrage, le parjure (8, 13), la perfidie (6), c'est-à-dire les moyens ordinaires employés par les « impies » contre les « justes ». Beaucoup de critiques supposent donc que le psaume a été écrit contre des adversaires juifs et dirigé plus tard contre les païens par la transformation du mot *gê'îm* (orgueilleux) en *gôyîm* (nations), aux v. 6 et 9, et peut-être par l'addition des v. 6a et 14b. Si l'auteur a visé réellement des païens, il faut admettre qu'il vivait à une époque où ceux-ci avaient libre accès à Jérusalem et y vivaient à côté des Juifs, par ex. avant l'arrivée d'Esdras et de Néhémie, ou pendant la période des Séleucides, avant le soulèvement des Maccabées. *i*. Allusion à 1 Sam 19, 11. Les adversaires dont se plaint le psalmiste ne rappellent que de très loin les émissaires envoyés par Saül pour arrêter David.

3 Délivre-moi de ceux qui pratiquent l'iniquité ;
arrache-moi aux hommes de sang !
4 Les voici aux aguets pour m'ôter la vie ;
des violents s'ameutent contre moi.
Sans que j'aie commis de faute ni de péché, Yahvé,
5a sans que je sois coupable, ils accourent et se préparent à l'attaque.
6a Et toi, Yahvé, Dieu des armées, Dieu d'Israël[a],
5b réveille-toi, viens à moi et regarde !
6b Réveille-toi ! viens châtier tous ces païens[b] ;
sois sans pitié pour tous ceux qui trament le mal ! Séla.

7 Chaque soir ils reviennent,
hurlant comme des chiens[c],
et rôdent par la ville[d].

8 Ils ont l'écume à la bouche,
l'outrage aux lèvres,
« car, [disent-ils], qui entend[e] ? »
9 Mais toi, Yahvé,
tu te ris d'eux ;
tu te moques de tous ces païens[b].

10 [Tu es] ma force ; je te célébrerai,
car tu es, ô Dieu, ma haute retraite.
11 La bonté de mon Dieu viendra au-devant de moi ;
Dieu me fera jouir de la vue de mes ennemis [abattus].

12 Ne les tue pas, de peur que mon peuple n'oublie :
réduis-les, par ta puissance, à vivre errants et vagabonds[f] !
Livre-les, Seigneur,
13 aux [suites du] péché de leur bouche, des paroles de leurs lèvres[g] ;
qu'ils soient pris à leur orgueil !
A cause des faux serments[h] qu'ils débitent,
14 bannis-les dans ta colère, et qu'ils disparaissent !
Que l'on sache qu'il y a un Dieu
qui règne en Jacob,
jusqu'aux extrémités de la terre. Séla.

15 Chaque soir ils reviennent,
hurlant comme des chiens,
et rôdent par la ville.

16 Ils errent çà et là, en quête d'une pâture,
et s'ils n'en trouvent pas, ils grognent.

8. « l'outrage » lis. *ḥărâphôt*. H : des épées. 10. « [Tu es] ma force » *H* G L* (lis. *'ouzzi*). H : Quant à sa force. « je te célébrerai » *S* cf. *v. 18* (lis. *'ăzammèrâ*). H : je veillerai sur toi (c'est-à-dire : j'attendrai ton secours ?). « tu es, ô Dieu » *G L* cf. *S* (aj. *'attâ*). H : Dieu est. 11. « La bonté de mon Dieu (litt. : Mon Dieu, sa bonté) » lis. *'elôhay* (*H* G L*) *ḥasdô* (*H*k *G L*). Hq : le Dieu de ma grâce. 12. « et vagabonds » *S* (lis. *wahănîdêmô*). H : et précipite-les. « Livre-les » lis. *maggenêmô*. H : notre bouclier. 13. « aux [suites du] péché » d'après *L*H *T* (lis. *beḥaṭṭa't*). H : le péché. 14. « bannis-les dans ta colère » lis. *galléa'* ou *gallé'êm* (cf. Jér. 10, 18). H : anéantis (*kallé*) dans ta colère, anéantis. — Mais le vers est trop long et contredit le v. 12. 15. *G S* cf. *v. 7*. H aj. en tête : Et. 16. « ils grognent » *G L* (lis. *weyallinou*). H : ils passent la nuit.

a. Nous supposons que cette phrase a été amplifiée et déplacée : elle est deux fois trop longue pour former un hémistiche et la langue en est incorrecte ; d'autre part, l'invocation « Et toi » ne pouvait venir après l'appel « réveille-toi ». *b*. Primitivement sans doute « tous ces *orgueilleux* » ; cf. note *h* de la p. 58. *c*. En Orient, les chiens, à demi sauvages, sommeillent le jour ; la nuit venue, ils se répandent dans les rues en quête d'ordures, qu'ils se disputent en aboyant furieusement. *d*. L'auteur semble faire allusion à un fait précis que nous ignorons. Il s'agit peut-être de bandes de gens sans aveu auxquels les chefs païens ou impies de Jérusalem permettaient de molester leurs adversaires politiques, les « pieux ». *e*. C'est-à-dire : Dieu ne nous entend pas (cf. 10, 4 ; 14, 1 ; 94, 7). *f*. Ils seront ainsi, devant le peuple, un exemple toujours présent de la justice de Dieu. *g*. Glose explicative, ou variante de l'expression qui précède. Le texte de tout ce passage est fort incertain (voy. notes crit.). *h*. Litt. : *à cause de l'imprécation et du mensonge.*

17 Mais moi, je chante ta puissance;
j'acclame, chaque matin, ta bonté;
Car tu es pour moi un rempart,
un refuge au jour de la détresse.

18 [Tu es] ma force; je te célébrerai,
car tu es, ô Dieu, ma haute retraite.
La bonté de mon Dieu [etc...][a].

Prière d'Israël, après une grave défaite[b].

60 [1] Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] un lis [est] la loi ». Miktam. De David. A enseigner. [2] Lorsqu'il fit la guerre à Aram Naharayim et à Aram Çoba, et qu'à son retour, Joab battit douze mille Édomites dans la vallée du Sel[c].

3 O Dieu, tu nous as rejetés, tu as fait une brèche dans nos rangs;
dans ton courroux, tu nous as mis en déroute.
4 Tu as ébranlé la terre, et tu l'as fendue[d];
guéris ses blessures, car elle chancelle.
5 Tu as fait voir à ton peuple une dure calamité,
tu nous as fait boire un vin qui donne le vertige[e].
6 Tu as donné à ceux qui te craignent le signal
de la fuite devant les archers[f]. Séla.
7 Pour le salut de tes bien-aimés,
prête-nous le secours de ta droite et exauce-nous.

8 Dieu avait parlé dans son sanctuaire[g] :
« Je monterai, je partagerai Sichem[h],
j'étendrai le cordeau sur la vallée de Soukkôt[i].
9 A moi sera Galaad, à moi Manassé;
Éphraïm est mon casque[j],
et Juda mon sceptre[k].
10 Moab est le bassin où je me lave[l];
sur Édom je jette ma sandale[m];
contre la Philistie je pousse mon cri de guerre[n]. »

11 Qui me conduira jusqu'en Édom?
qui me mènera dans la ville forte[o]?
12 Ne nous as-tu pas toi-même rejetés, ô Dieu?
tu ne marches plus avec nos armées.

18. « tu es, ô Dieu » d'après *G S*. H : Dieu est. « La bonté de mon Dieu » voy. *v. 11*. H S : Le Dieu de ma bonté (c'est-à-dire : [tu es] le Dieu qui m'est propice). G : Mon Dieu, ma grâce. L[H] : Dieu, ma grâce. **60,** 8. « Je monterai » *Ps. 108, 8 (G)* lis. *'e'elè*. H : je serai joyeux. S : je serai vainqueur. 10. « contre la Philistie—guerre » *S Ps. 108, 10*. H : à mon sujet, ô Philistie, pousse des cris ! 11. *S* (intervertir les deux hémistiches). 12. « tu ne marches plus » *S*. H aj. : ô Dieu (rend le vers trop long).

a. La fin du refrain n'était indiquée qu'en abrégé, comme c'est souvent le cas dans nos cantiques. Pour trouver un sens à ce lambeau de phrase et le rattacher à ce qui précède, les copistes ont modifié le texte de diverses façons (cf. note crit.).

b. Ce psaume doit être de l'époque asmonéenne, car il a une étroite parenté avec le ps. 44 (cf. surtout 12 avec 44, 10), et les conquêtes promises par l'oracle des v. 8-10 sont précisément celles que firent Judas Maccabée et ses successeurs. Les termes employés conviendraient mal à une autre époque, p. ex. à celle de David : celui-ci ne songeait pas à « partager Sichem » entre ses guerriers, mais à se faire accepter pour roi par les Israélites du nord. — Les v. 7-14 ont été reproduits dans le ps. 108 (v. 7-14), qui est une compilation tardive.

c. D'après 2 Sam. 8, 3-5, 13. L'auteur de la notice a ajouté Aram Naharayim (la Syrie du fleuve) d'après 2 Sam. 8, 3 (jusqu'au fleuve), et il a mis 12.000 au lieu de 18.000, par suite d'une erreur de copie. Le ps. 60, écrit après une défaite, ne peut avoir aucun rapport avec les brillantes victoires énumérées 2 Sam. 8. *d*. La secousse morale de la défaite est comparée à l'ébranlement que produit un tremblement de terre. *e*. Cf. És. 51, 17, 22. *f*. Litt. : *devant l'arc*. On a interprété ce v. de bien des manières, p. ex. : Tu avais donné à ceux qui te craignent une bannière pour se soulever à cause de la vérité. *g*. D'autres traduisent : « Dieu avait juré par sa sainteté ». L'auteur reproduit un oracle qui semblait promettre à Israël des conquêtes. Les Juifs des derniers siècles étaient persuadés qu'il n'y avait plus de prophètes, mais ils croyaient que les prêtres pouvaient recevoir des révélations divines, surtout pendant qu'ils officiaient dans le Temple (Josèphe, *Ant. Jud.* XIII, 10, 3, 7; Luc 1, 8-22; Jean 11, 51).

h. Principale ville des Samaritains; elle fut conquise par Jean Hyrcan (135-104). *i*. A l'est du Jourdain, près du confluent du Yabboq. *j*. Litt. : *le rempart de ma tête*.
k. Ces mots indiquent que le territoire des Juifs se composait alors de Juda et d'une partie d'Éphraïm (sans Sichem).
l. Moab m'appartiendra, et je pourrai lui infliger les traitements les plus humiliants. *m*. En signe de prise de possession (cf. Deut. 25, 9-10; Ruth 4, 7-8). *n*. Judas Maccabée fit déjà des incursions en Moab et en Philistie (1 Macc. 5, 65-68); la Philistie fut conquise par Jonathan (161-142), et l'Idumée par Jean Hyrcan. *o*. La principale place forte d'Édom (peut-être Pétra).

13 Accorde-nous du secours contre nos adversaires :
l'aide de l'homme n'est que vanité.
14 Avec Dieu, nous accomplirons des prouesses,
et lui-même foulera aux pieds nos adversaires.

Prière d'un exilé pour lui-même et pour le roi[a].

61 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. De David[b].

2 O Dieu, entends mon cri :
sois attentif à la prière que je t'adresse [3] du bout de la terre!
Je crie à toi, le cœur défaillant :
conduis-moi sur le rocher que je ne puis gravir[c].
4 Car tu es pour moi un refuge,
une tour forte en face de l'ennemi.
5 Puissé-je être à jamais l'hôte de ta tente[d],
me réfugier à l'abri de tes ailes! Séla.
6 Car tu écoutes, ô Dieu, les vœux que je te fais,
tu combles le désir de ceux qui craignent ton nom.

7 Ajoute des jours à la vie du roi :
que ses années se prolongent pendant plusieurs générations!
8 Qu'il trône à jamais devant Dieu;
envoie pour le garder la Bonté et la Fidélité!
9 Alors je célébrerai ton nom sans cesse,
pour m'acquitter de mes vœux jour après jour.

Confiance silencieuse en Dieu seul[e].

62 [1] Du maître-chantre. Sur Yedoutoun. Psaume. De David.

2 Sur Dieu seul
mon âme se repose en silence,
car c'est de lui que vient mon espoir.
3 Lui seul est mon rocher,
ma délivrance et ma haute retraite :
je ne serai pas fortement ébranlé[f].

4 Jusques à quand pousserez-vous des cris,
de violentes clameurs contre un homme
pareil à un mur qui penche?
Telle une clôture qu'on renverse,
5 de toute sa hauteur
ils projettent de le renverser[g].

13. « nos adversaires : l'aide » lis. *miṣṣârênou (S) šaw'*. H : l'adversaire; et l'aide. **61,** 1. « Avec instruments » *H[e] cf. G L T*. H a le singulier. 6. « tu combles (litt. : tu accordes) le désir » lis. *'ărèšèt* (cf. 21, 3). H : tu accorderas (aux exilés comme moi) *l'héritage*. 7. « se prolongent » aj. *tiheyou*. Manque en H. **62,** 1. « Sur Yedoutoun ». H[e] : *De* Yedoutoun. G L : Sur (pour) *Yeditoun*. 2. « car » *H[e] G S* et *v. 6*. Manque en H. « espoir » *v. 6*. H : délivrance. 3. « et » *S*. Manque en H. 4. « (pousserez-vous) de violentes clameurs » lis. *tiṣreḥou* et (avec *S*) suppr. *houllekèm*. H : tuerez-vous tous. « Telle » *S* (lis. *kigedèrâ deḥouyâ*). Manque en H. 5. « le » *S* (lis. *lehaddiḥô*). Manque en H.

a. Il n'y a pas eu de royauté en Israël depuis 586 (destruction de Jérusalem) jusqu'à 104, où l'Asmonéen Aristobule prit le titre de roi. On a supposé que le psaume avait été composé dans le voisinage de l'une de ces deux dates. Cette prière conviendrait bien dans la bouche d'un des Juifs déportés avec Jéconias en 597 : ceux-ci attendaient leur salut de Sédécias, qui régnait alors à Jérusalem (cf. Éz. 17; Lam. 4, 20; etc.). *b*. Le psalmiste se distingue du roi, dont il parle à la 3[e] personne (v. 7 et 8); ce n'est donc pas David.
c. Peut-être le poète pense-t-il à la colline de Sion.
d. Cf. 15, 1 et les notes. *e*. En face des méchants qui le persécutent, l'auteur s'exhorte lui-même (2-8) et invite le peuple entier (9-13) à se confier en Dieu seul. Le refrain (v. 2-3 et 6-7) était peut-être originairement répété en tête de la 3[e] et de la 4[e] strophe (10-11 et 12-13). *f*. Le juste ne se promet pas une prospérité sans mélange; mais s'il peut connaître l'infortune, elle ne causera pas sa ruine (cf. 37, 24).
g. Le sens général des v. 4 et 5[a] n'est guère douteux; mais le texte a souffert, et bien des détails restent obscurs (voy. notes crit.).

Ils prennent plaisir au mensonge :
de leur bouche ils bénissent,
mais dans leur cœur ils maudissent. Séla.

6 Sur Dieu seul
repose-toi, mon âme, en silence,
car c'est de lui que vient mon espoir.
7 Lui seul est mon rocher,
ma délivrance et ma haute retraite :
je ne serai pas fortement ébranlé.

8 Sur Dieu repose mon salut;
ma gloire, mon roc inébranlable,
mon refuge, c'est Dieu.
9 Confiez-vous en lui, vous tous qui formez l'assemblée du peuple;
épanchez votre cœur devant lui;
c'est Dieu qui est notre refuge. Séla.

10 Les mortels ne sont qu'un souffle,
les hommes[a] ne sont que mensonge.
Dans une balance, ils seraient plus légers
qu'un souffle, tous ensemble.
11 Ne vous confiez pas en la violence,
et ne fondez pas sur la rapine de vains espoirs[b] :
Quand s'accroît la fortune [d'autrui][c],
n'y attachez pas d'importance[d].

12 Une fois Dieu a parlé,
deux fois j'ai entendu ceci[e] :
« La puissance appartient à Dieu. »
13 A toi, Seigneur, appartient aussi la bonté,
car tu rendras toi-même
à chacun selon ses œuvres[f].

« Mon Dieu, mon âme a soif de toi ! »[g]

63 [1] Psaume. De David. Lorsqu'il était au désert de Juda[h].

2 Dieu[i], tu es[j] mon Dieu, je te cherche :
mon âme a soif de toi.

5. « de leur bouche » *G S T* (lis. *bephimô*). H : de sa bouche. 7. « et » *S*. Manque en H. « fortement » v. 3. Manque en H. 8. « ma gloire ». H : *et* ma gloire (le mot est rattaché à ce qui précède). 9. « vous tous—peuple » *G* (lis. *kol 'ădat*). H : *en tout temps*, peuple. 10. « ils seraient plus légers qu'un souffle » lis. *gallou* et (avec *S*) suppr. *hémmâ*. H : *pour monter, ils sont* [légers ?] plus qu'un souffle.

a. Les expressions hébraïques presque synonymes rendues par « les mortels » et « les hommes », désignent peut-être, la première, les gens du commun, la seconde, les nobles (cf. 49, 3). *b*. Le verbe « fonder de vains espoirs » fait, en hébreu, jeu de mots avec le substantif « souffle (au fig. vanité) » employé au v. 10. *c*. Par la violence ou la rapine (aux yeux de l'auteur, il ne semble pas y avoir d'autre moyen de s'enrichir). *d*. Car le dernier mot doit rester à Dieu (v. 12 et 13). — Litt. : *n'y mettez pas votre cœur*. L'expression « mettre son cœur », en hébreu, ne veut pas dire accorder sa confiance ou son affection, mais prêter attention. Il ne faut donc pas traduire : Quand [votre] fortune s'accroît, n'y attachez pas votre cœur. *e*. C'est-à-dire : j'ai souvent entendu Dieu déclarer (cf. Prov. 30, 15-16, 18-23, 29-31 ; etc.). *f*. Le jugement de Dieu sera aussi une marque de sa bonté ; car il délivrera les justes : le Juif pieux attendait ce jugement avec impatience et sans ombre d'appréhension pour lui-même. *g*. Ce psaume, avec le texte traditionnel, est très énigmatique et paraît formé de tronçons épars que rien ne relie. Nous l'interprétons tout entier comme une prière instante. L'auteur demande : 1° son retour à Jérusalem (cf. Ps. 42-43); alors il louera Dieu sans fin ; — 2° la mort de ses ennemis (qui l'ont banni) et le triomphe du roi. La situation historique peut être celle-là même que suppose le ps. 61 (cf. note générale sur ce dernier psaume). Ainsi compris, le psaume 63, un des morceaux les plus idéalistes de l'A. T., se maintient cependant sur le terrain réaliste de la piété juive : la communion bienheureuse avec Dieu a pour condition la fréquentation du Temple et est inséparable de délivrances matérielles (retour à Jérusalem, mort des ennemis). *h*. Cf. 1 Sam. 22, 5 ; 23, 14-15, 24-25 ; 24, 2. C'est l'interprétation littérale de la fin du v. 2 (texte massorétique) qui a dû conduire au rapprochement indiqué par cette suscription. *i*. Primitivement « Yahvé » ; cf. note sur Ps. 43, 4. *j*. Mot ajouté (après le remplacement de « Yahvé » par « Dieu ») pour éviter l'expression singulière « Dieu, mon Dieu ».

Ma chair languit après toi,
comme une terre aride et sans eau.
3 Ah ! si je pouvais te contempler dans le sanctuaire,
pour voir ta puissance et ta gloire !
4 Car ta grâce vaut mieux que la vie.
Alors mes lèvres te célébreront;
5 Alors je te bénirai toute ma vie;
j'élèverai les mains[a] en invoquant ton nom.
6 Mon âme sera rassasiée comme de graisse[b] et de moelle[c],
et mes lèvres pousseront de joyeuses acclamations.
7 Même sur ma couche, je me souviendrai de toi;
dans les veilles de la nuit, tu seras le sujet de mes méditations;
8 Car tu seras venu à mon secours;
et à l'ombre de tes ailes, je pousserai des cris de joie.
9 Mon âme s'attachera à te suivre,
[parce que] ta droite m'aura soutenu.

10 Quant à ceux qui . . . .[d] en veulent à ma vie,
qu'ils s'en aillent dans les profondeurs de la terre !
11 Qu'ils soient livrés au tranchant de l'épée,
qu'ils deviennent la pâture des chacals[e] !
12 Et le roi se réjouira de la grâce de Dieu[f];
tous ceux qui jurent par lui[g] seront pleins de fierté,
quand les menteurs auront la bouche fermée.

Le juste persécuté s'adresse à Dieu et exprime sa certitude du triomphe.

64 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 O Dieu, écoute ma voix quand je gémis;
protège ma vie contre un ennemi redoutable !
3 Préserve-moi de la faction des méchants,
de la meute de ceux qui pratiquent l'iniquité !
4 Ils aiguisent leur langue comme une épée,
et leur parole comme une flèche,
5 Afin de tirer, dans l'ombre, sur l'homme intègre,
de tirer sur lui à l'improviste, sans qu'on les voie.
6 Ils s'encouragent, en prononçant de mauvaises paroles[h], à tendre des embûches;
ils se disent : « Qui nous verra ? »
7 Ils combinent . . . .[i] un plan soigneusement conçu
. . . .[j]

63, 2. « comme » *H*[e] *S* et *Ps. 143, 6* (lis. *ke'èrèṣ*). H : dans. « aride ». H aj. : et altéré (au masc.) d'après 143, 6 — mot incorrect et qui fausse le rythme. 3. « Ah ! si je pouvais te contempler » lis. *hên*. H : *Ainsi* je te contemple. 4. « Alors » aj. *hên* (pour le rythme). Manque en H. 7. « Même » lis. *'aph*. H : Si (ou Quand). 11. « Qu'ils soient livrés » *G S* (lis. *youggerou*). H : Qu'ils le livrent. **64**, 4. « et leur—flèche » *S* (lis. *oukemô ḥiṣṣim debârâmô*). H : ils bandent [comme ?] leur flèche une parole amère. 5. « sans qu'on les voie » *S* (lis. *yérâ'ou*). H : sans craindre. 6. « nous verra » *S L*[H] (lis. *lânou*). H : *les* verra.

a. Cf. note sur 44, 21. *b*. Dieu, en tant que nourriture de l'âme, est assimilé naïvement à l'aliment alors le plus apprécié. L'image est très naturelle chez un Hébreu : on considérait l'âme comme le siège de l'appétit aussi bien que de la communion avec Dieu. *c*. Ce terme, synonyme du précédent, rend le vers trop long. *d*. H a ici un mot (*pour la ruine*) dont le rapport avec la phrase est fort énigmatique (pour *leur propre* ruine ? pour *ma* ruine ?) et qui, de plus, rend le vers trop long. G a lu « en vain » (*lešâw'*). On a supposé qu'il y avait primitivement *lišeôl* (au Cheôl), glose expliquant, très exactement du reste, la fin du vers (dans les profondeurs de la terre). *e*. Que leurs cadavres demeurent sans sépulture ; — châtiment très redouté dans l'antiquité. *f*. C'est-à-dire : de la victoire sur les méchants accordée par Dieu. *g*. Selon les uns : par Yahvé (qui était primitivement dans le texte à la place de « Dieu »); l'expression désigne alors ceux qui croient en lui (cf. Deut. 6, 13 ; És. 19, 18 ; Jér. 12, 16 ; etc.). Selon d'autres : par le roi (Gen. 42, 15 ; 1 Sam. 17, 55 ; 2 Sam. 15, 21 ; etc.), c'est-à-dire : ses fidèles sujets. *h*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, semblent ici déplacés ; peut-être proviennent-ils d'une glose. *i*. Ici deux mots en excès dans le vers, et dont l'un est absolument inintelligible. On interprète parfois : Ils combinent *des iniquités : nous sommes prêts* (ou *intègres*) ! Encore faut-il admettre dans le texte une incorrection grammaticale. *j*. Texte inintelligible. Litt. : *et l'intérieur d'un homme et le cœur est profond.*

8 Mais Dieu va leur tirer une flèche;
soudain ils seront abattus.
9 La perversité de leur langue les fera tomber. — —
Quiconque les verra hochera la tête[a];
10 tous les hommes seront saisis de crainte.
Ils publieront ce que Dieu a fait
et comprendront l'œuvre de ses mains.
11 Le juste se réjouira de la grâce de Yahvé et se confiera en lui[b];
et tous ceux qui ont le cœur droit seront pleins de fierté.

Actions de grâces au Dieu qui exauce la prière[c].

65 [1] Du maître-chantre. Psaume. De David. Cantique.

2 Il convient de te louer,
ô Dieu, dans Sion,
De s'acquitter des vœux que l'on t'a faits,
3 toi qui exauces la prière.
Tout le monde vient à toi
4 . . . .[d]
Nos péchés nous accablaient :
tu les pardonnes[e].
5 Heureux celui que tu choisis et que tu attires près de toi,
pour qu'il habite tes parvis!
Nous voulons savourer les délices de ta maison,
la sainteté de ton sanctuaire[f].

6 Tu nous exauces, dans ta justice, par de redoutables prodiges,
ô Dieu, notre Sauveur,
Espoir de toutes les extrémités de la terre
et des îles lointaines,
7 Toi qui as fondé[g] les montagnes dans ta force,
qui es ceint de puissance,
8 Qui apaises le mugissement des mers,
le mugissement de leurs flots[h].
Les peuples s'agitaient : 9 ils furent frappés de crainte,
ceux qui habitent aux extrémités [de la terre].
A l'Orient et à l'Occident[i]
tu arraches, par tes prodiges, des cris d'admiration.

10 Tu as visité la terre, et tu l'as abreuvée;
tu l'as comblée de richesses.

8. « va leur tirer » L^H cf. *G* (lis. *weyôrêm*). H : leur tira. « une flèche—abattus » (lis. *moukkattim*). H : d'une flèche soudaine se produisirent *leurs blessures*. 9. « La perversité—tomber » lis. *yakšîlêmô 'èwèl lešônâm*. H : *et on le fit* tomber : *sur eux* [retombent les traits de] leur langue (?). — Texte très incertain. 10. « seront saisis de crainte » L^H (lis. *weyire'ou*). H : furent saisis de crainte. « Ils publieront » L^H (lis. *weyaggidou*). H : Ils publièrent. « l'œuvre de ses mains » *S* (lis. *ma'âsê yâdâw*) H : son œuvre. **65,** 2. « Il convient de te louer (litt. : à toi convient la louange) » *G S* (lis. *dômiyyâ*). H : A toi le silence, la louange (ou : Pour toi le silence est une louange). 4. « nous » *G* (lis. *mènnou*). H : me. 5. « la sainteté de » *S* cf. L^H (lis. *qôdèš*). H : le saint de (ce qu'a de saint ?). 6. « des îles lointaines » (lis. *'iyyîm*). H : de la mer des [pays] lointains. 8. « Les peuples s'agitaient » *G S* (lis. *yèhèmoun*). H : ... et le tumulte des peuples. 9. « aux extrémités [de la terre] ». H aj. : par tes prodiges. (Nous transposons ce mot à la fin du verset pour le rythme.) 10. « et tu l'as abreuvée » lis. *wattašqèhâ*. H : et tu l'as fait déborder.

a. Geste de dérision (cf. 22, 8; 44, 15). *b*. Ces mots, en excès dans le vers, doivent avoir été ajoutés après coup. *c*. Le psaume 65 paraît avoir été composé à l'occasion de l'accomplissement d'un vœu prononcé au cours d'une forte sécheresse. La pluie fécondante étant survenue (v. 10-14), le peuple se rend au Temple pour offrir le sacrifice promis. Le poète célèbre non seulement la miséricorde de Dieu, qui a pardonné aux siens (4) puisqu'il a mis fin à la sécheresse, mais encore ses bienfaits dans la création et dans l'histoire (6-9). *d*. Ici deux mots inintelligibles : *paroles d'iniquités*. On a proposé de corriger (en ajoutant *'al*) : à cause des iniquités. *e*. Litt. : *tu les couvres*. *f*. *La sainteté*, c'est-à-dire sans doute le caractère inviolable du sanctuaire : l'auteur va parler, en effet, des exploits terribles accomplis par Dieu en faveur de son peuple. *g*. L'hébreu a la 3e personne (le sens est le même). *h*. Peut-être y a-t-il ici une allusion à la tradition visée Ps. 74, 13 (cf. les deux notes sur ce passage). *i*. Litt. : *Aux levers du matin et du soir*. On peut aussi entendre « à ce qui se lève le matin et le soir », c'est-à-dire aux astres du jour et de la nuit (cf. Job 38, 7).

Le ruisseau de Dieu regorge d'eau[a] :
tu prépares la moisson de la terre . . . .[b]
11 Tu arroses ses sillons, tu aplanis ses mottes,
tu la détrempes par des ondées.
Tu bénis ses germes, 12 tu couronnes
l'année de tes bienfaits.
Sur les traces de ton char, la sève ruisselle[c] :
13 on voit ruisseler les pâturages du désert.
Les collines se ceignent d'allégresse,
14 elles se couvrent d'agneaux . . . .[d]
Les vallées se revêtent de froment;
elles poussent des cris de joie, et elles chantent.

Actions de grâces pour l'exaucement d'un vœu[e].

66 [1] Du maître-chantre. Cantique. Psaume.

Acclamez Dieu, [habitants de] toute la terre;
2 célébrez l'éclat de son nom,
chantez l'éclat de sa gloire!
3 Dites à Dieu : « Quelle majesté dans tes œuvres!
la grandeur de ta puissance contraint tes ennemis à te flatter.
4 La terre entière se prosterne devant toi :
elle te célèbre; elle célèbre ton nom. » Séla.

5 Venez contempler les exploits de Dieu :
il est terrible quand il agit parmi les fils des hommes.
6 Il changea la mer en terre ferme,
et l'on passa le fleuve à pied[f] :
réjouissons-nous donc de ses bienfaits.
7 Par sa puissance, il règne pour toujours;
ses yeux surveillent les nations :
que les rebelles cessent de s'enorgueillir! Séla.

8 Peuples, bénissez notre Dieu,
faites retentir sa louange!
9 Il nous a rendus à la vie
et n'a pas permis que notre pied glissât.
10 Sans doute, ô Dieu, tu nous as mis à l'épreuve,
tu nous as fait passer au creuset comme l'argent;
11 Tu nous as fait tomber dans le filet,
tu as mis sur nos reins un pesant fardeau[g];

10. « la moisson de la terre (litt. : sa moisson) » S^{hex} (lis. *degânâh*). H : *leur* moisson. 12. « l'année de tes bienfaits » *S* L^H (lis. *šenat*, forme archaïque de l'état absolu). H : *l'année de ta bonté* (c'est-à-dire : ta bonne année). **66,** 2. « chantez l'éclat de » d'après *S* (lis. *šîrou kebôd*). H : faites éclat (rendez éclatante ?). 6. « réjouissons-nous donc » lis. *sâmôaḥ nismeḥâ*. H : *là* réjouissons-nous.

a. C'est-à-dire : la pluie ruisselle. *b*. L'hébreu a ici quelques mots hors de propos et qui altèrent le rythme : *oui, c'est ainsi que tu la prépares* (la terre). C'est sans doute une glose ou une variante. *c*. Litt. : *Et tes ornières ruissellent de graisse*. Le char divin répand la fécondité sur son passage. *d*. L'hébreu ajoute : *le petit bétail*. C'est peut-être une glose indiquant que le mot précédent doit être pris dans le sens d'« agneaux » et non dans celui de « prés », qu'il a aussi parfois. D'autres entendent : les prés se couvrent de petit bétail (mais le texte signifierait tout au plus : *du* petit bétail). *e*. Psaume liturgique célébrant une délivrance nationale. Dans les deux dernières strophes (v. 13-20), l'auteur a peut-être utilisé un cantique qui accompagnait l'accomplissement de vœux individuels, mais il les a mises dans la bouche d'Israël personnifié. *f*. Allus. au passage de la mer Rouge et à celui du Jourdain, ou peut-être au premier seulement : les poètes, conformément à une vieille conception cosmologique, considéraient les mers comme des fleuves (Ês. 44, 27; Ps. 24, 2 et 93, 3). *g*. Selon d'autres « la douleur », ou « l'affliction » (S cf. G), ou « une chaîne » (T). Le sens du mot hébreu est incertain.

12 Tu as laissé des hommes fouler nos têtes sous les pas de leurs montures[a];
nous avons passé par le feu et par l'eau[b];
Mais tu nous as délivrés et mis au large. — —

13 J'entre dans ta maison avec des holocaustes,
je viens m'acquitter envers toi des vœux
14 Que mes lèvres avaient formulés,
que ma bouche avait prononcés quand j'étais dans la détresse.
15 Je t'offrirai en holocauste des bêtes grasses
avec la fumée des béliers;
je sacrifierai des bœufs avec des boucs[c]. Sèla.

16 Venez, écoutez! je veux raconter,
vous tous qui craignez Dieu,
ce qu'il a fait pour moi.
17 Ma bouche l'a invoqué,
et j'ai pu me relever, délivré de ceux qui me haïssaient.
18 Si j'avais eu dans le cœur des intentions mauvaises,
le Seigneur ne [m']aurait pas exaucé.
19 Mais Dieu [m']a exaucé,
il a été attentif aux accents de ma prière.
20 Béni soit Dieu, qui n'a pas retiré
loin de moi sa miséricorde et sa bonté.

Prière après la récolte [d].

67 [1] Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. Cantique.

2 Que Dieu nous soit favorable et nous bénisse,
qu'il nous montre le rayonnement de son visage, Sèla.
3 Afin que l'on connaisse sur [toute] la terre ta providence,
parmi toutes les nations ton salut!

4 Que les peuples te louent, ô Dieu,
que tous les peuples te louent!

5 Les nations sont dans l'allégresse et poussent des cris de joie,
car tu gouvernes[e] la terre avec justice;
Tu gouvernes[e] les peuples avec équité,
et tu guides, sur la terre, les nations. Sèla.

6 Que les peuples te louent, ô Dieu,
que tous les peuples te louent!

7 La terre a donné ses récoltes;
Dieu, notre Dieu, nous bénit.
8 Dieu nous bénit:
il sera révéré
par tous les confins de la terre[f].

12. « au large » *G S L* (lis. *lârewâḥâ*). H : dans l'abondance. 17[b]. Litt. « et je me suis relevé de dessous ceux qui me haïssaient » lis. *wa'aroum mittaḥat lesône'ây*. H : et *la louange* [fut] sous ma *langue*. S : et il me répondit, et je l'exaltai de ma langue. 20. « sa miséricorde » lis. *teḥinnâtô*. H : ma prière. **67**, 5. « tu gouvernes la terre avec justice » *G*[s]. Manque en H.

a. Souvent le vainqueur faisait étendre les vaincus côte à côte, la face contre terre, et passait sur leur corps (És. 51, 23; Ps. 110, 1). *b.* C'est-à-dire : par des dangers de toutes sortes (És. 43, 2). *c.* Un seul individu ne pourrait guère offrir tant de victimes : c'est la communauté qui parle. *d.* Ce psaume était chanté probablement à l'une des fêtes célébrant les récoltes (v. 7). Il est inspiré de la bénédiction sacerdotale (Nomb. 6, 24-26). *e.* Litt. : *tu juges*. *f.* L'auteur, comme beaucoup de ses contemporains, compte sur le spectacle de la prospérité accordée à Israël pour amener tous les peuples à adorer son Dieu.

Chant de victoire [a].

68 [1] Du maître-chantre. De David. Psaume. Cantique.
2 Dieu se lève : ses ennemis se débandent;
ses adversaires s'enfuient devant lui[b].
3 Ils se dissipent comme se dissipe la fumée;
comme la cire fond au feu,
les méchants périssent devant Dieu.
4 Mais les justes se réjouissent, ils triomphent;
devant Dieu ils sont transportés d'allégresse.

5 Chantez Dieu, célébrez son nom par vos accords;
préparez la voie à celui qui s'avance sur son char à travers les plaines[c];
faites de Yahvé[d] le sujet de votre joie et triomphez en sa présence!
6 Le père des orphelins, celui qui fait obtenir justice aux veuves,
c'est Dieu dans sa demeure sainte.
7 Dieu ramène les isolés au foyer;
il rend aux captifs la liberté et le bonheur;
mais les rebelles habiteront une contrée torride.

8 O Dieu, quand tu t'avanças à la tête de ton peuple,
quand tu te mis en marche dans le désert, Sèla.
9 La terre trembla,
et les cieux laissèrent couler leurs eaux devant Dieu,
. . . . .[e] devant Dieu, le Dieu d'Israël[f].
10 Tu répandis, ô Dieu, la pluie en abondance,
tu réconfortas ton héritage épuisé[g].
11 Tu restauras ton armée,
tu pourvus, ô Dieu, dans ta bonté, aux besoins du malheureux.

12 Le Seigneur prononce une parole[h] :
les messagères de bonnes nouvelles forment une troupe nombreuse.
13 Les rois des armées s'enfuient, s'enfuient,
et la maîtresse de maison[i] partage le butin;
14 resterez-vous couchés au milieu des bercails[j]?
[Voici] des ailes de colombe plaquées d'argent,
des plumes [revêtues] d'or fauve[k]!

68, 3. « Ils se dissipent » *G S L* (lis. *yinnadéphou*). H : Tu dissipes. « se dissipe » lis. *kehinnâdéph*. H a une forme anormale. Le texte est très incertain. 4. « ils sont transportés » *G*. H : *et* ils sont transportés. 5. « faites—joie » lis. *simḥou*. H : Yah est son nom. 7. « ramène » lis. *mêšîb* (cf. v. 23). H : fait habiter. 10. « Tu répandis » lis. *tattîph*. H : Tu brandis (ou : tu aspergeas?). « épuisé » *Sym L*[H] (lis. *hannile'â*). H : *et* épuisé. 11. « Tu restauras » lis. *tešôbêb lâh*. H : « s'y établirent » (on entend : Ton armée s'établit dans ton héritage). — Texte incertain.

a. Ce psaume, dont les Huguenots firent leur « psaume des batailles», paraît avoir été composé à l'occasion du retour de Judas Maccabée, ramenant de Galaad les Juifs dispersés, qui y avaient été assiégés par les païens (cf. 1 Macc. 5, spécialement v. 1, 24, 29, 35, 45, 52, 54, avec les v. 16-17, 8, 7, 19, 23, 4-5, 25-26 du psaume). Le peuple juif semble composé de quatre tribus seulement : Benjamin, Juda, Zabulon et Nephtali (v. 28), c'est-à-dire de la Judée et de la Galilée, ce qui répond à la situation historique au milieu du IIe siècle (le centre du pays était occupé par les Samaritains). Le psaume est, par endroits, fort obscur: cela tient, en partie, à ce que l'auteur, nourri des modèles classiques, multiplie les citations de poëmes antérieurs, dont quelques-uns ont été perdus. Les v. 8-19 notamment ont été interprétés de manières très diverses : on y a trouvé des allusions à des événements du passé (sortie d'Égypte, conquête de Canaan, bataille de Gabaon ou victoire sur Sisera); mais ces versets pourraient fort bien se rapporter tous à la victoire que Judas venait de remporter avec l'aide de Dieu. *b.* Cf. Nomb. 10, 35. *c.* Allusion à la victoire que Yahvé vient de remporter (avec les Juifs de Judas Maccabée). Pour venir du Bachân à Jérusalem, on traversait la plaine du Jourdain. *d.* Litt. : *de Yah*; voy. note sur Ex. 15, 2. *e.* H a ici deux mots qui paraissent signifier : *c'est le Sinaï*. Ces mots, en excès dans le vers, ont été apparemment tirés de Jug. 5, 5, où ils constituent une glose explicative. *f.* Cf. v. 8 et 9 avec Jug. 5, 4-5. *g.* *L'héritage* doit désigner l'armée juive (cf. v. suiv.), que la soif avait éprouvée dans le désert; une pluie abondante la sauva. La pluie pourrait aussi n'être qu'une image pour exprimer les bienfaits de la victoire. *h.* Selon les uns un ordre, selon d'autres une nouvelle, ou une sentence, ou une promesse. Les v. 12-15 sont très obscurs, et l'on ne peut émettre que des conjectures sur le rapport des phrases entre elles et sur le lien de ce morceau avec l'ensemble du psaume. *i.* Sens douteux. *j.* Allusion à la question ironique adressée par l'auteur du poëme de Débora aux tribus qui n'avaient pas pris part à la lutte (Jug. 5, 16). *k.* On peut supposer que cette phrase obscure décrit le butin dont il vient d'être parlé. Elle est peut-être empruntée à une ancienne poésie perdue; de là son caractère énigmatique.

15 Lorsque le Tout-Puissant y mit des rois en déroute,
la neige tombait sur le Salmon[a].

16 La montagne du Bachân est une montagne divine,
la montagne du Bachân a des cimes nombreuses[b].
17 Pourquoi regardez-vous avec envie, montagnes aux cimes nombreuses,
la montagne que Dieu a préférée pour demeure ?
Yahvé y résidera à perpétuité[c] !
18 Les chars de Dieu se comptent par myriades[d] par milliers de milliers ;
le Seigneur vient du Sinaï environné de sainteté[e].
19 Tu as gravi les sommets[f], tu as ramené des prisonniers,
tu as reçu des présents parmi les hommes[g] ;
mais les rebelles, tu ne les as pas laissés subsister, ô Dieu !

20 Béni soit le Seigneur, jour après jour :
il se charge de nous, notre divin Sauveur. Sèla.
21 Dieu est pour nous un Dieu sauveur :
Yahvé a le pouvoir de faire échapper à la mort.
22 Oui, Dieu fracasse la tête de ses ennemis,
le crâne chevelu[h] de celui qui se complaît[i] dans ses péchés.
23 Le Seigneur l'avait promis : « Du Bachân, je ramènerai [mes fidèles],
je les ramènerai des profondeurs de la mer !
24 De sorte que ton pied baignera dans le sang ;
la langue de tes chiens aura sa part des ennemis ! »

25 Voyez le cortège de Dieu,
le cortège de mon divin Roi dans le sanctuaire !
26 En tête les chanteurs, ensuite les musiciens
entourés de jeunes filles qui battent du tambourin.
27 Fidèles assemblés, bénissez Dieu ;
[bénissez] le Seigneur, race d'Israël !
28 Voici Benjamin, le cadet, qui mène la procession,
les princes de Juda dans leurs vêtements brodés,
les princes de Zabulon et ceux de Nephtali !
29 Envoie[-nous] ta force, ô Dieu,
manifeste ta puissance, ô Dieu qui agis pour nous !
31a Fais reculer par tes menaces la bête des roseaux[j],
31b la troupe des taureaux avec les veaux des peuples ;
31d disperse les peuples qui se plaisent aux combats.
30 Dans ton temple, à Jérusalem,
les rois t'offriront des présents.

18b. Lis. *bâ' missînay*. H : le Seigneur [est] parmi eux, un Sinaï en sainteté (?) 19. « mais—Dieu » d'après *S* (les rebelles ne demeureront pas devant Dieu) lis. *lô' šikkantâ*. H : et même les rebelles [auront] à demeurer [près de] Yah Dieu (?). 21. « Yahvé » *G*. H : Yahvé *le Seigneur*. 22. « le crâne — qui » *G L* (lis. *se'ar*). H : le crâne chevelu qui. 24. « baignera » *G S* (lis. *tirḥaṣ*). H : fracassera. 25. « Voyez — Dieu » lis. *re'ou hălîkôt*. H : on voit ton cortège, ô Dieu. 28. « qui mène la procession » lis. *diddâm* (cf. Ps. 42, 5). H : qui les foule. — Texte incertain. « dans leurs vêtements brodés » lis. *beriqmâtâm* (cf. L^H : dans leur pourpre). H : leur foule (?). — Texte très incertain. 29a. H^* *G S T* (lis. *sawwê 'elôhîm*). H : Ton Dieu a ordonné ta force. 31d. « disperse » *G S L* (lis. *bazzêr*). H : il a dispersé. 30. « Dans ». H : De. « à Jérusalem » lis. *'el*. H : sur Jérusalem. — Texte incertain.

a. Nom d'une montagne voisine de Sichem (Jug. 9, 48) ; mais d'après Ptolémée, le Ḥaourân aussi s'appelait *Asalmanos*. On ne sait à quoi l'auteur fait ici allusion. *b*. Les montagnes du Bachân sont les plus hautes de la Palestine. Le mont Hermon, avec ses trois sommets, en est le point le plus élevé (2,795 mètres). Le poète l'appelle « montagne divine » soit à cause de son altitude (cf. 36, 7), soit à cause de son nom (Hermon signifie lieu saint) et des temples dont on voit encore les ruines sur ses pentes. *c*. La rivalité des montagnes est une représentation poétique de l'hostilité que manifestaient, à l'époque, les populations du Bachân contre les habitants de la Judée. *d*. Glose expliquant l'expression suivante. *e*. Il ne s'agit sans doute pas de son entrée triomphale à Sion (sous David ou après la victoire sur les peuplades du Bachân), mais de son intervention pour secourir les siens dans la bataille (cf. Jug. 5, 4, 5). *f*. Les montagnes du Bachân, dont tu t'es emparé ; selon d'autres : Sion, ou le ciel. *g*. Les tributs des vaincus. *h*. Il y a lieu de penser que les anciens guerriers sémitiques laissaient croître leur chevelure pour se consacrer au dieu de la guerre (cf. Deut. 32, 42 ; Jug. 5, 2 et l'histoire de Samson). Cependant il se pourrait que le texte soit légèrement altéré. Il suffit d'intervertir deux lettres pour obtenir le sens : « le crâne du méchant (*râšâ'*) qui se complaît... ». *i*. Litt. : *se promène*. *j*. Le crocodile ou l'hippopotame, symbole de l'Égypte. Les taureaux et les veaux désignent sans doute les autres peuples.

32a D'Égypte on apportera de grasses offrandes,
31c de Patros[a], des lingots d'argent ;
32b Couch[b] s'empressera vers Dieu, la main pleine[c]. Sèla.

33 Royaumes de la terre, chantez Dieu ;
par vos accords célébrez le Seigneur,
34 Qui s'avance sur son char dans les antiques cieux des cieux[d] !
Voici que, dans le tonnerre, il fait retentir sa voix avec force[e] ;
35 rendez gloire à Dieu !
Sa majesté resplendit sur Israël, et sa puissance, dans les nuées.
36 Dieu se montre redoutable dans son sanctuaire.
Il est le Dieu d'Israël,
il donne au peuple force et vigueur :
béni soit Dieu !

Un malheureux qui souffre pour la cause de Dieu implore sa délivrance[f].

69
1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis[g] ». De David.
2 Sauve-moi, ô Dieu, car l'eau me gagne ;
elle menace ma vie.
3 Je m'enlize dans une fange profonde
où je perds pied.
Je suis tombé dans un gouffre ;
le courant m'entraîne[h].
4 Je m'épuise à crier, j'ai la gorge en feu ;
mes yeux se sont consumés à force d'attendre Dieu.

5 Ils sont plus nombreux que les cheveux de ma tête,
ceux qui me haïssent sans cause.
Ils sont une multitude, ceux qui veulent me perdre (mes ennemis[i]) pour des motifs mensongers
et que je n'ai pas dépouillés[j] (alors je restituerais[i]).
6 Toi, ô Dieu, tu connais ma folie,
et mes fautes ne te sont pas cachées.
7 Que je ne devienne pas une source de honte pour ceux qui espèrent en toi,
Yahvé, [Dieu] des armées ;
Que je ne sois pas un motif de confusion pour ceux qui te cherchent,
Dieu d'Israël !
8 Car c'est à cause de toi que je porte l'opprobre,
que la honte couvre ma face,
9 Que je suis devenu un étranger pour mes frères,
un inconnu pour les fils de ma mère :

32a. « on—offrandes » lis. *ya'ătiyou* (*Aq* L^H) *šemânîm*. H : les gras (?) viendront. 31c. Lis. *mippatrôs biṣrê*. H : celui qui foule (?) des pièces (?) d'argent. — Texte très incertain. 32b. « s'empressera..., la main (litt. sa main s'empressera) » d'après *G S* (lis. *yâdô*). H : ses mains s'empressera (*sic*). « Sèla » *S*. H met ce mot fin v. 33. 36. « son sanctuaire » L^H. H : *tes* sanctuaires. **69**, 4. « à force d'attendre » *G T* (lis. *miyyaḥel*). H : [de moi] qui attends. 5. « une multitude—ennemis ». S : *plus* nombreux *que mes os*, [ceux qui sont] mes ennemis. — Le texte est incertain. 7. « Yahvé » G^*. H : *Seigneur* Yahvé.

a. C'est-à-dire de Haute-Égypte. *b*. L'Éthiopie. *c*. Cette strophe, dans le texte hébreu actuel, est à peu près inintelligible, et le rythme y est méconnaissable. Mais on obtient une bonne construction en rapprochant, d'une part, les phrases qui parlent d'une menace de Dieu et, de l'autre, celles qui énumèrent les dons qui lui seront offerts. On peut supposer que 30 et 31c, ayant été omis par un copiste, ont été rétablis en marge, et réintégrés plus tard dans le texte à une mauvaise place. *d*. Cf. Deut. 10, 14 ; 1 Rois 8, 27. Les Juifs croyaient à l'existence de plusieurs voûtes célestes superposées. *e*. Cf. Ps. 29. *f*. Le psaume, dans l'ensemble, exprime une requête individuelle : l'auteur se distingue du groupe des « humbles qui espèrent en Dieu » (v. 7, 33). Mais pour adapter le morceau au culte public, on y a ajouté l'annonce du relèvement de Sion (v. 35-37), ce qui lui donne la physionomie d'une prière prononcée par le peuple personnifié. — Il est difficile de se faire une idée claire de la situation où se trouvait le psalmiste. Il est plongé dans un abîme de malheur où il paraît reconnaître un juste châtiment de Dieu (v. 6, 27) ; mais dans ses souffrances, il est l'objet, de la part de certains de ses coreligionnaires, d'outrages dont le motif véritable est son zèle pour Dieu et pour le Temple (v. 8-10). Nous sommes donc en présence d'un épisode de la lutte séculaire entre les « pieux » et les « impies ». *g*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 12. *h*. Voy. Ps. 40, 3 ; Jon. 2, 3-7 ; cf. És. 8, 8 ; Ps. 18, 17 ; 124, 4-5 ; Lam. 3, 54. *i*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont sans doute des gloses. *j*. Peut-être l'auteur indique-t-il ici le prétexte invoqué par ses persécuteurs : ils l'accusent de vol.

10 C'est mon zèle pour ta maison qui m'a perdu,
et les injures de ceux qui t'outragent tombent sur moi.
11 Quand j'ai mortifié mon âme par le jeûne,
cela m'a valu des outrages;
12 Quand je me suis revêtu du sac[a],
je suis devenu leur fable!
13 Ceux qui sont assis à la porte [de la ville][b] jasent sur moi,
et les buveurs de liqueurs fortes me chansonnent!

14 Mais moi, je t'adresse ma prière :
Yahvé, sois-moi propice!
O Dieu, dans ta grande bonté
réponds-moi en m'accordant ton fidèle secours!
15 Tire-moi du bourbier, ne m'y laisse pas enfoncer;
fais-moi remonter du fond des eaux!
16 Que le courant ne m'entraîne pas,
que le gouffre ne m'engloutisse pas,
que le puits[c] ne referme pas sur moi sa bouche!
17 Exauce-moi, Yahvé, dans ta gracieuse bonté;
dans ta grande miséricorde, tourne-toi vers moi!
18 Ne cache point ta face à ton serviteur;
je suis dans la détresse, hâte-toi de m'exaucer!
19 Approche-toi de moi, rachète-moi;
à cause de mes ennemis[d], délivre-moi!

20 Tu connais mon opprobre, ma honte et mon ignominie[e],
toutes mes détresses sont devant toi.
21 L'opprobre me brise le cœur
. . . . [f]
J'espérais rencontrer un cœur compatissant, — et il n'y en eut aucun;
un consolateur, — et je n'en trouvai pas.
22 On me donna pour nourriture de la ciguë,
et pour étancher ma soif, on me fit boire du vinaigre.

23 Que leur table devienne un filet devant eux,
et leurs repas sacrés, un piège[g]!
24 Que leurs yeux s'obscurcissent jusqu'à ne plus voir;
agite leurs reins d'un tremblement continuel!
25 Déverse sur eux ta fureur,
et que la flamme de ta colère les atteigne!
26 Que leur douar soit dévasté
et qu'il n'y ait plus d'habitants sous leurs tentes!
27 Car ils persécutent celui que tu as frappé
et augmentent les souffrances de ceux que tu as blessés.

11. « j'ai mortifié » *S* (lis. *wa'a'anné*). H : j'ai pleuré. 13b. *G* (lis. *weniggenou bi*). H : et les chansons des buveurs de liqueurs fortes. 14. « sois-moi propice » lis. *'attâ reṣeni*. H : au temps propice (?). 15. « fais-moi remonter » lis. *nasse'ēnî* et suppr. *ou*. H : que je sois délivré de ceux qui me haïssent et... 17. « dans ta gracieuse bonté » lis. *keṭoub*. H : *car* gracieuse [est] ta bonté. 20. « toutes mes détresses » lis. *ṣārôtay*. H : tous mes adversaires. 21. « un cœur compatissant » *G S L* (lis *lannâd*). H : la compassion. « un consolateur » *G S L* (lis *welamenaḥêm*). H : des consolateurs. 23. « leurs repas sacrés » *T* (lis. *weśalmêhèm*). H : pour ceux qui sont en paix (?). 27. « celui que tu as » lis. *'et* (pour *'attâ*). H : *toi*, celui que tu as. « augmentent les (litt. ajoutent aux) » *G S* (lis. *yispâyou*). H : racontent au sujet des (?).

a. Voy. note sur Gen. 37, 34. *b*. Voy. note sur 55, 12. *c*. Probablement le « puits de l'abîme », par lequel, selon une antique croyance, l'océan souterrain alimentait les mers (Apoc. 9, 1; 20, 1; cf. Gen. 7, 11; 8, 2; Prov. 8, 28; Hénoch 17, 8; Jubil. 5, 24). *d*. Pour leur prouver que ta puissance et ta bonté sont bien une réalité. *e*. Ces mots, en excès dans le vers, sont probablement des variantes du précédent. *f*. Le texte, probablement mutilé, a un mot qu'on traduit ordinairement : je désespère. Il y avait peut-être quelque chose comme : et la blessure de mon âme est incurable (*wa'ănouśâ makkat naphšî*); cf. Jér. 15, 18. *g*. Peut-être l'auteur souhaite-t-il que ses adversaires commettent de graves infractions aux lois rituelles et s'attirent ainsi le châtiment de Dieu.

28 Ajoute des crimes à leurs crimes[a],
afin qu'ils n'arrivent pas à se justifier devant toi.
29 Qu'ils soient effacés du livre des vivants,
qu'ils ne soient pas inscrits avec les justes[b]!
30 Et moi, malheureux et souffrant,
que ton secours, ô Dieu, me fasse atteindre une haute retraite!
31 [Alors] je célébrerai le nom de Dieu par des chants,
et je l'exalterai par des actions de grâces :
32 Hommage plus agréable à Yahvé que des bœufs[c],
que des taureaux ayant cornes et sabots[d].
33 A ce spectacle, les humbles se réjouiront;
vous qui cherchez Dieu, que votre cœur se ranime!
34 Car Yahvé écoute les pauvres
et ne dédaigne pas ses captifs.

35 Que les cieux et la terre l'acclament,
les mers et tout ce qui s'agite dans leur sein!
36 Car Dieu sauvera Sion
et rebâtira les villes de Juda.
On y habitera et on en prendra possession[e].
37 La race de ses serviteurs en aura la propriété,
et ceux qui aiment son nom y feront leur demeure.

Prière pour la délivrance[f].

70 1 Du maître-chantre. De David. Pour commémorer.
2 Accours, ô Dieu, pour me délivrer,
Yahvé, hâte-toi de me secourir!
3 Qu'ils soient couverts de confusion et de honte,
ceux qui en veulent à ma vie!
Qu'ils reculent, abreuvés d'ignominie,
ceux qui souhaitent ma ruine!
4 Qu'ils tournent le dos dans leur confusion,
ceux qui disent : « Ha! ha![g] »
5 Mais donne des sujets de joie et d'allégresse
à tous ceux qui te recherchent;
Et qu'ils disent sans cesse : « Dieu est grand! »
ceux qui savourent ta délivrance!
6 Je suis malheureux et pauvre;
ô Dieu, hâte-toi de me secourir!
Tu es mon aide et mon sauveur;
Yahvé, ne tarde pas!

Israël demande à Dieu de ne pas l'abandonner dans sa vieillesse[h].

71 1 En toi, Yahvé, je cherche mon refuge;
que je ne sois jamais déçu!

33. « que votre cœur » lis. *yeḥî*. H : *et* que votre cœur. **70,** 2. « Accours » d'après *40, 14* (aj. *rouṣâ*). Manque en H. 3. « Qu'ils soient couverts ». Ps. 40, 15 : Qu'ils soient *tous* couverts. 5. « *Et* qu'ils disent ». Ps. 40, 17 : Qu'ils disent. 6. « Yahvé ». H* S et 40, 18 : mon Dieu.

a. C'est-à-dire sans doute : Amène-les à commettre crimes sur crimes. *b*. Cf. Ex. 32, 32; Dan. 12, 1 et les registres civiques (Jér. 22, 30; Éz. 13, 9). *c*. Cf. Ps. 40, 7-11; 50, 14-15; 51, 15-19; Os. 6, 6; 1 Sam. 15, 21-22; etc. *d*. C'est-à-dire des taureaux adultes : c'étaient les victimes les plus coûteuses. *e*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme, est probablement une variante du suivant, avec lequel il est fondu dans la version syriaque (Ses serviteurs y habiteront et en auront la propriété). *f*. Ce psaume reproduit, avec de très légères variantes, le ps. 40, v. 14-18. *g*. Pour exprimer leur joie de mon malheur. *h*. Ce psaume est une prière publique. C'est Israël qui parle à la 1re personne du singulier : il n'y a guère que la nation qui puisse parler de « sa grandeur » (v. 21) et des enseignements qu'elle donnera aux générations à venir (v. 18); cf. aussi v. 20. G admettait déjà le caractère collectif du psaume, puisqu'il l'attribue à la fois à David, aux Récabites et « aux premiers qui furent emmenés en captivité » (c'est-à-dire aux exilés de 597 av. J.-C.).

2 Délivre-moi et libère-moi par ta justice;
incline vers moi ton oreille, et sauve-moi!
3 Sois pour moi un roc inexpugnable,
une citadelle où je trouve le salut,
car tu es mon rocher et ma citadelle[a].

4 Mon Dieu, arrache-moi des mains du méchant,
des griffes de l'homme inique et violent :
5 Car c'est toi qui es mon espoir,
Seigneur Yahvé,
l'objet de ma confiance depuis ma jeunesse.
6 Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance;
tu as été ma force dès le sein de ma mère;
c'est en toi que j'ai toujours mis mon espoir[b].

7 Je passe aux yeux d'un grand nombre pour un maudit[c],
mais tu es mon refuge inexpugnable.
8 Ma bouche est pleine de ta louange
et de ta gloire, tout le jour.
9 Ne me rejette pas, au temps de ma vieillesse;
quand ma force décline, ne m'abandonne pas[d].
10 Car voici ce que disent de moi mes ennemis,
(ils en veulent à ma vie et trament des complots ensemble) :
11 « Dieu, disent-ils, l'a abandonné : poursuivez-le;
saisissez-le, car nul ne le délivrera. »
12 O Dieu, ne t'éloigne pas de moi[e];
mon Dieu, accours à mon aide[f]!
13 Qu'ils soient confondus, anéantis, ceux qui s'attaquent à ma vie,
qu'ils soient enveloppés de honte et d'ignominie, ceux qui cherchent à me perdre[g]!

14 Et moi, je ne cesserai d'espérer;
à toutes tes louanges j'en ajouterai de nouvelles.
15 Ma bouche racontera tes bienfaits;
sans cesse [elle redira] tes délivrances . . . . .[h]
16 Je passerai en revue les hauts faits du Seigneur[i] de Yahvé;
je rappellerai ta justice, la tienne seule.
17 O Dieu, tu m'as instruit depuis ma jeunesse,
et je n'ai jamais cessé de publier tes merveilles.
18 Dans la vieillesse non plus, dans la vieillesse chenue,
ô Dieu, ne m'abandonne pas,
Afin que je fasse connaître [la force de] ton bras
à toutes les générations à venir,
Ta puissance 19 et ta justice,
ô Dieu, jusqu'à l'éternité!
Toi qui as accompli de si grandes choses,
ô Dieu, qui est semblable à toi?

71, 3. « inexpugnable » *H*[a] *G Sym Ps. 31, 3* (lis. *mâ'ôz*). H : où je puisse séjourner (litt. : d'habitation). « une citadelle—salut » *G Ps. 31, 3* (lis. *lebêt meṣoudôt*). H : *pour venir* (c'est-à-dire : pour que j'y vienne) *constamment : tu as ordonné* de me sauver. 6. « tu as été—sein » lis. *'ouzzi*. H : c'est toi qui m'as tiré (?) du sein. « mon espoir » *Sym* (lis. *tôḥaltî*). H : ma louange. 15. « tes bienfaits » lis. *ṣidqôtèkâ*. H : *ta* justice. « tes délivrances » lis. *teśou'ôtèkâ*. H : *ta* délivrance. 18. « à toutes les générations à venir » *G* (lis. *lèkol dôr yâbô'*). H : à une génération, à quiconque viendra. 19. « jusqu'à l'éternité » lis. *'ad 'ôlâm*. H : [est] jusqu'en haut (au ciel).

a. Les v. 1-3 sont la reproduction presque textuelle de 31, 2-4. *b*. Cf. 5-6 avec Ps. 22, 10-11. *c*. Litt. : *pour un prodige*, c'est-à-dire pour la victime de calamités surnaturelles. *d*. Cette image de la vieillesse est appliquée plusieurs fois à Israël : És. 46, 4; Os. 7, 9; cf. Jér. 2, 2; Os. 11, 1; Ps. 129, 1-2; etc. *e*. Cf. 22, 12. *f*. Cf. 38, 23; 40, 14. *g*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont probablement une glose tirée du v. 24. Les mots en petits caractères des v. 10-13 sont en excès pour le rythme. *h*. Ici quelques mots sans doute altérés : *car je ne connais pas les nombres* (G* L[H] : les lettres). *i*. Ce mot était destiné à remplacer le nom de Yahvé (voy. 1re note sur 42, 5); mais le correcteur a négligé d'effacer ce dernier.

20 Toi qui nous as fait voir
de nombreuses et cruelles détresses,
tu nous rendras la vie,
Et des profondeurs de la terre
tu nous feras remonter.
21 Tu foules aux pieds ma grandeur;
mais de nouveau tu me consoleras.

22 En retour je te louerai
au son du nébel,
pour ta fidélité, ô mon Dieu;
Je te célébrerai sur le kinnor,
Saint d'Israël!
23 Mes lèvres pousseront des cris de joie,
ma bouche te célébrera,
ainsi que mon âme, parce que tu l'auras rachetée.
24 Et ma langue ne cessera point
de parler de ta justice,
Car ils seront confondus, car ils rougiront de honte,
ceux qui cherchent à me perdre.

72

Pour l'avènement d'un roi[a].

1 De Salomon[b].

O Dieu, donne au roi ton équité
et au fils de roi[c] ta justice,
2 Afin qu'il juge ton peuple avec justice
et tes pauvres[d] avec équité :
3 [Alors] les montagnes porteront une moisson de bonheur,
et les collines produiront le salut.
4 Qu'il fasse droit aux malheureux du peuple,
qu'il porte secours aux pauvres[e]
et qu'il écrase l'oppresseur! — —

5 Qu'il vive aussi longtemps que le soleil,
et autant que la lune, de génération en génération[f]!
6 Qu'il soit comme la pluie qui tombe sur un pré fauché,
comme les ondées qui arrosent la terre!

20. *H*[k]. H[q] G S : Toi qui *m*'as fait voir... tu *me* rendras la vie... *me* feras remonter. « des profondeurs » lis. *oumittaḥtiyyôt*. H : des abîmes. 21. « Tu foules aux pieds » lis. *têrd*. H : accrois. — Texte incertain. « de nouveau » *G S L* (lis. *tâsoub*). H : tu te tourneras. 23. « ma bouche te célébrera (litt. : de ma bouche je te célébrerai) » lis. *pî*. H : *quand* je te célébrerai. **72,** 1. « ton équité » *G L*. H : tes jugements (ceci ne pourrait signifier que « tes décrets », « tes lois »; mais Dieu les a déjà donnés par Moïse). 3. « et les collines produiront » lis. *we'âsou gebâ'ôt*. H : *pour le peuple; et* les collines... « le salut » *L* cf. *S* (suppr. *be*). H : *par* la justice (du roi?). 5. « Qu'il vive » *G* (lis. *ya'ârîk*). H : Qu'on te craigne. 6. « qui arrosent » *G L* (lis. *zirzephou*). H : arrosage de (?).

a. Le Targoum, suivi par de nombreux exégètes, identifie ce roi avec le Messie. Les v. 5, 7, 8-11, 17 semblent, au premier abord, imposer cette interprétation, mais il n'est dit nulle part ailleurs que les succès du Messie doivent dépendre des prières d'intercession que ses sujets feront pour lui (v. 15) ou de sa justice envers les humbles (12). D'autre part, le v. 17, qui parle de ce qui arrivera après la mort du roi, montre que le poète n'entendait pas être pris à la lettre quand il souhaitait au prince de vivre aussi longtemps que brillera le soleil (5-7). Ces hyperboles hardies étaient courantes dans le langage des cours; on disait (cf. Ps. 21, 5) : « Que le roi vive à jamais! » Il faut sans doute interpréter de manière analogue la prodigieuse extension de territoire promise au souverain (8-11). Il demeure donc très douteux que le ps. 72 célèbre le Messie. En tout cas, il n'a pu être dédié à un roi israélite antérieur à l'exil (le caractère récent de la langue et les rencontres avec le second Ésaïe et Job s'y opposent), mais seulement à un roi de Perse, à un Ptolémée, ou même peut-être à un Asmonéen. *b*. Litt. : *à* Salomon. Le sens est peut-être ici : pour Salomon (G); il est clair, en effet, que cette prière pour le roi n'est pas du roi lui-même. Le scribe a pensé à Salomon parce qu'il trouvait aux v. 1, 2-4, 10 et 15 des allusions à 1 Rois 3, 4-14, 16-28; 10, 1-10. *c*. *Fils de roi*, c'est-à-dire tout simplement roi, de même que « fils de prophète » est synonyme de « prophète », « fils de dieux » de « être divin » et « fils de pauvre » (v. 4) de « pauvre ». *d*. Les malheureux sont particulièrement aimés de Dieu. *e*. Litt. : *aux fils de pauvre*.

f. Ovide a dit de même : *cum sole et luna semper Aratus erit* (comme le soleil et la lune, Aratus existera toujours).

7 Que le salut fleurisse sous son règne,
et que le bonheur s'accroisse jusqu'à ce que la lune ne soit plus!

8 Qu'il exerce son empire d'une mer à l'autre
et du Fleuve jusqu'aux extrémités de la terre[a]!
9 Que devant lui les adversaires fléchissent le genou,
et que ses ennemis lèchent la poussière!
10 Que les souverains de Tarchich[b] et des îles
[lui] paient tribut;
Que les rois de Cheba et de Seba[c]
[lui] apportent des redevances!
11 Que tous les rois se prosternent devant lui,
que toutes les nations lui soient assujetties!

12 Car[d] il délivrera le pauvre qui crie : à l'aide!
et le malheureux que nul ne secourt.
13 Il aura pitié de l'indigent et du pauvre,
il sauvera la vie aux pauvres.
14 Il les arrachera à l'oppression et à la violence;
leur sang aura du prix à ses yeux.
15 Qu'il vive donc, et qu'on lui donne de l'or de Cheba[e]!
Et l'on priera sans cesse pour lui,
en tout temps on le bénira[f]!

16 Qu'il y ait abondance[g] de blé
dans le pays [jusque] sur le sommet des montagnes!
. . . .
. . . .[h]

17 Que son nom subsiste à perpétuité,
que son nom dure aussi longtemps que le soleil!
Que toutes les nations citent son bonheur en exemple[i],
et que toutes les tribus de la terre vantent sa félicité!

18 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
qui, seul, accomplit des miracles!
19 Béni soit à jamais son nom glorieux;
que la terre entière soit remplie de sa gloire!
Amen! Amen[j]!

20 Fin des prières de David, fils d'Isaï[k].

---

7. « le salut (litt. : la justice) » H* G S L (lis. *ṣèdèq*). H : le juste. « et que le bonheur s'accroisse » lis. *weyirèb*. H : et abondance de bonheur. 9. « les adversaires » lis. *ṣarîm*. H : les habitants du désert (?). S : les îles. 12. « que nul » G S L (cf. Job 29, 12). H : *et [celui]* que nul. 17. « dure » G L (lis. *yikkôn*). H : prolifie (?). « toutes les tribus de la terre » d'après G S (aj. à la fin *kol mišpeḥôt hâ'ădâmâ*). Manque en H. 18. « Yahvé, le Dieu » H* G S. H : Yahvé, *Dieu*, le Dieu. 20. G : Fin des *hymnes*...

a. Cf. Zach. 9, 10. De l'Euphrate (pris comme centre) jusqu'aux extrémités de la terre : cela équivaut au monde entier. *D'une mer à l'autre* doit donc signifier, non pas de la Méditerranée à la mer Morte ou à l'Océan Indien, mais d'un bord à l'autre du disque des terres (qui, selon les conceptions antiques, était entouré d'eau). *b*. Tartessus en Espagne (cf. Gen. 10, 4; Ps. 48, 8). *c*. *Cheba*, le royaume des Sabéens, au sud de l'Arabie (cf. Gen. 25, 3). *Seba*, entre l'Égypte et l'Éthiopie (És. 43, 3; 45, 14; cf. Gen. 10, 7); probablement Méroé. *d*. Ce qui suit indique la raison pour laquelle Dieu doit accorder au roi les bénédictions sollicitées. *e*. Cette phrase, où l'on ne retrouve pas le rythme du psaume, et qui rompt la suite des idées, est probablement une glose. *f*. On peut traduire aussi : Que l'on prie..., qu'on le bénisse! *g*. Le sens du mot hébreu est incertain. *h*. Texte probablement altéré. L'hébreu porte : *Que son fruit ondoie (?) comme le Liban, que de la ville ils fleurissent comme l'herbe de la terre.* *i*. Litt. : *se bénissent par lui*; cf. Gen. 12, 3; 48, 20; etc.; et la note sur Ps. 21, 7. *j*. Cette doxologie est la conclusion du 2e livre du Psautier; cf. 41, 14. *k*. Cette notice indiquait la fin d'une des collections de psaumes admises dans le recueil actuel, probablement celle d'où proviennent les nos 51-72, qui portent tous, sauf les deux derniers, la suscription « De David ». Voy. NOTE GÉNÉRALE, § III.

LIVRE III

Le problème de la prospérité des méchants[a].

73 1 Psaume. D'Asaph.

Oui, Dieu est bon pour Israël[b],
pour ceux qui ont le cœur pur.

2 Pour moi, peu s'en est fallu que mes pieds n'aient dévié,
que mes pas ne se soient égarés,
3 Car j'étais jaloux des orgueilleux,
en voyant la prospérité des méchants :
4 Point de tourments pour eux;
leur corps est sain et gras;
5 Ils n'ont point part à la misère humaine,
ils ne sont pas frappés comme le commun des mortels.
6 C'est pourquoi ils prennent l'arrogance pour collier
et s'enveloppent de la violence comme d'un vêtement.
7 . . . .[c]
8 Ils raillent, ils tiennent de méchants propos;
sur un ton hautain, ils profèrent l'injustice.
9 Leur bouche s'élève contre le ciel[d],
et leur langue promène la calomnie sur la terre.
10 C'est pourquoi mon peuple s'égare à leur suite,
. . . .[e]
11 Et ils disent : « Comment Dieu saurait-il [ce qui se passe],
comment le Très-Haut [en] aurait-il connaissance[f]?
12 Voyez [ces hommes] : ce sont des impies,
et dans une perpétuelle sécurité, ils augmentent leur richesse!
13 C'est en vain que j'ai gardé mon cœur pur
et lavé mes mains dans l'innocence[g] :
14 Je suis frappé tout le jour,
châtié tous les matins. »
15 Si je m'étais dit : « Je tiendrai le même langage »,
j'aurais trahi la race de tes enfants!

16 Mais quand je méditai pour comprendre ce mystère,
la tâche me parut trop pénible,
17 Jusqu'au moment où je pénétrai dans les sanctuaires de Dieu[h]
et où je remarquai le sort final des méchants.
18 C'est sur un sol glissant que tu les as placés :
tu les précipites dans la ruine.

73, 4. « pour eux — gras » lis. *lâmô; tâm*. H : pour leur mort (ou : à leur mort) et leur corps est gras. 8. « ils profèrent l'injustice » G S. H rattache le mot « injustice » à l'hémistiche précédent. 9. « promène la calomnie (litt. : se promène) » lis. *mithallêk*. H a une forme anormale. 10. « mon peuple (G S) s'égare à leur suite » lis. *yâsour 'ammî 'ălêmô*. H : son peuple revient (var. : il fait revenir son peuple) ici. — Texte très incertain. 14. « je suis châtié » (lis. *wehoukaḥtî*). H : mon châtiment. 15. « Je tiendrai le même langage (litt. : Je parlerai comme cela) » G L (lis. *kâmôhâ*). H : Je parlerai comme.

a. Ce psaume, dont le texte a malheureusement beaucoup souffert, discute un problème qui a longtemps tourmenté les Juifs (cf. Job, l'Ecclés., Ps. 37 et 49). L'auteur se rallie à la solution alors courante : le bonheur des méchants n'est que passager. Mais il en indique une autre, plus profonde et plus religieuse : la communion avec Dieu est le vrai bonheur (v. 28); elle est éternelle et survit à la destruction de la chair et du cœur (v. 26). Le poète paraît donc entrevoir l'idée de la vie future, mais il n'est pas certain qu'il ait voulu l'affirmer (cf. note sur 24). *b*. Il s'agit non de l'ensemble du peuple, mais seulement des vrais Israélites, « ceux qui ont le cœur pur ». *c*. Texte probablement altéré : *Leurs yeux* (G S : *leur iniquité*) *sortent de la graisse, — les pensées du cœur traversent* (transparaissent ?). *d*. Litt. : *ils ont placé leur bouche dans* (ou *contre*) *le ciel*. *e*. Texte inintelligible : *et ils absorbent beaucoup d'eau*. *f*. Ces questions du peuple égaré par les impies, d'autres interprètes les mettent dans la bouche des impies eux-mêmes; le poète reprendrait alors la parole dès le v. 12. *g*. Cf. note sur 26, 6. *h*. *Les sanctuaires de Dieu*, image qui désigne ses desseins sacrés.

19 Eh quoi! en un instant les voilà détruits,
perdus, anéantis dans l'épouvante!
20 Comme un songe au réveil ils ont disparu.
. . . . [a]
21 Quand mon cœur s'aigrissait,
quand j'avais l'âme[b] transpercée[c],
22 J'étais un sot et un ignorant,
j'étais [pareil à] une bête, devant toi.
23 Et pourtant, je suis toujours avec toi,
tu m'as pris par la main droite.
24 Tu me guideras par ton conseil,
. . . . [d]
25 Qui ai-je dans les cieux en dehors de toi?
en dehors de toi, je ne désire rien sur la terre.
26 Ma chair et mon cœur peuvent être anéantis,
Dieu est le rocher de mon cœur[e], mon refuge à jamais.
27 Car ceux qui s'éloignent de toi périront,
tu anéantis tous ceux qui te sont infidèles;
28 Pour moi, le bonheur c'est d'être auprès de Dieu,
j'ai pris le Seigneur pour refuge,
afin de raconter toutes ses œuvres[f].

Israël persécuté réclame le secours de Dieu[g].

74 [1] Maskil. D'Asaph.
Pourquoi, ô Dieu, [nous] as-tu rejetés pour toujours?
pourquoi ta colère s'enflamme-t-elle contre les brebis dont tu es le berger?
2 Souviens-toi de ton peuple que tu as acquis autrefois,
que tu as racheté, pour en faire ta tribu particulière;
[souviens-toi] de la montagne de Sion où tu as établi ta demeure.
3 Monte[h] vers ces lieux toujours en ruine :
l'ennemi a tout saccagé dans le sanctuaire[i].
4 Tes adversaires ont rugi dans l'enceinte où se tiennent tes assemblées;
. . . . [j]
5 . . . .
6 . . . . [k] toutes ses sculptures,
ils les frappent à coups de hache et de marteau.
7 Ils ont livré aux flammes ton sanctuaire[l],
jeté à terre et profané la demeure de ton nom.
8 Ils se sont dit : « Subjuguons-les tous! »
ils ont brûlé, dans le pays, tous les lieux où se tenaient les saintes assemblées[m].
9 Nos signes[n] ont disparu, il n'y a plus de prophète[o],
et nul, parmi nous, ne sait jusques à quand.

20. « ils ont disparu » lis. *'ênâm*. H : Seigneur. 22. « une bête » *S L* (lis. *behêmâ*). H : des bêtes. 25a. « en dehors de toi? » aj. *'immâk*. Manque en H. 28. « le Seigneur » *H* G S*. H ajoute : Yahvé. **74**, 6. « sculptures ». G S : portes. 8. « Subjuguons-les » d'après *S* (lis. *nônêm*). H : leur postérité.

a. Texte inintelligible : *dans la ville* (ou *au réveil?*), *tu méprises leur image*. *b*. Litt. : *les reins*, considérés comme le siège de la pensée. *c*. Par le doute (cf. v. 2 ss). *d*. Texte altéré : *et après gloire tu me prendras*. On interprète d'habitude : « et après ma mort, tu me prendras dans la gloire »; c'est là une traduction très hypothétique. *e*. Mots qui troublent le rythme. *f*. Glose que G donne sous cette forme plus développée : « afin d'annoncer toutes tes louanges — dans les portes de la fille de Sion ». *g*. Ce psaume fut écrit au milieu d'une violente persécution religieuse. Le peuple, sachant qu'il souffre pour la cause de Dieu (v. 22), se tourne vers lui et l'adjure, sur un ton presque véhément (cf. v. 11 et 21), de secourir les siens. De nombreux indices (cf. les notes de détail) permettent de fixer la composition du psaume à l'époque des Maccabées, entre le pillage du Temple par Antiochus Épiphane (en 168 av. J.-C.) et sa purification par Judas Maccabée (en 165). *h*. Litt. : *élève tes pas*. *i*. Cf. 1 Macc. 1, 20-23, 39-40. *j*. Texte probablement altéré : *ils ont mis leurs signes comme signes*. Il s'agit sans doute des insignes du culte païen introduits dans le Temple de Jérusalem (cf. 1 Macc. 1, 54 et 59; 2 Macc. 6, 5). *k*. Texte altéré : [5] *Il se fait connaître comme quelqu'un qui, dans un fourré, brandit en l'air des haches.* [6] *Et maintenant...* *l*. Les portes du Temple furent brûlées (1 Macc. 4, 38). *m*. Litt. : *toutes les assemblées de Dieu*; il s'agit des synagogues. *n*. Les emblèmes de notre culte. *o*. Cf. 1 Macc. 4, 46.

10 Jusques à quand, ô Dieu, l'oppresseur proférera-t-il l'outrage,
l'ennemi blasphémera-t-il sans cesse ton nom?
11 Pourquoi retires-tu ta main
et gardes-tu ta droite enfermée dans ton sein?
12 Pourtant Dieu est mon roi depuis les jours antiques,
il a opéré des délivrances à la face de l'univers.
13 C'est toi qui, par ta force, as fendu la mer[a];
qui as brisé les têtes des monstres à la surface des eaux[b];
14 C'est toi qui as fracassé les têtes du léviathan[c];
tu l'as donné en pâture aux bêtes qui peuplent le désert.
15 C'est toi qui as fait jaillir la source et le torrent,
c'est toi qui as mis à sec des fleuves intarissables.
16 A toi est le jour, à toi aussi la nuit;
c'est toi qui as disposé les astres et le soleil.
17 C'est toi qui as fixé toutes les limites de la terre;
l'été et l'hiver, c'est toi qui les as créés.
18 Et cependant, Yahvé, l'ennemi blasphème,
un peuple insensé outrage ton nom.
19 Ne livre pas aux bêtes la vie de ta tourterelle,
n'oublie pas pour toujours tes infortunés [serviteurs]!
20 . . . . [d]
21 Que l'opprimé ne s'en retourne pas déçu[e],
que le malheureux et le pauvre aient sujet de glorifier ton nom!
22 Lève-toi, ô Dieu! défends ta cause!
souviens-toi des outrages que t'adresse tout le jour l'insensé!
23 N'oublie pas les cris de tes adversaires,
le vacarme de tes ennemis, qui, sans cesse, monte [vers toi]!

Le jugement de Dieu[f].

75 [1] Du maître-chantre. « Ne détruis pas[g] ». Psaume. D'Asaph. Cantique.
2 Nous te louons, ô Dieu, nous te louons;
ceux qui invoquent ton nom racontent tes exploits.
3 « Quand j'estimerai que le temps est venu[h],
moi, je jugerai avec justice.
4 Qu'importe que la terre soit ébranlée, avec tous ses habitants;
moi, j'en ai affermi les colonnes[i]. » Séla.
5 Je dis aux orgueilleux : « Ne vous enorgueillissez pas! »
et aux méchants : « N'élevez pas la tête[j]!
6 N'élevez point votre tête[j] contre le ciel,
et ne parlez pas avec insolence[k],

11. « ta main — ton sein » lis. *beqèrèb... tiklâ'*. H : ...ta main et ta droite? [Sors-la] de ton sein! Détruis! — Texte très incertain. 14. « aux bêtes qui peuplent le désert » lis. *le'am ṣiyyim*. H : à un peuple, aux bêtes du désert. 18. « Et cependant » lis. *bekol zô't*. H : Souviens-toi de cela. 19. « aux bêtes » *G L*. H a le singulier. « tes infortunés [serviteurs] ». H : *l'existence de* tes... (le mot hébreu pour *existence* est une dittographie de celui qui signifie *bêtes*). **75**, 2. « ceux — nom » d'après *G S* (lis. *weqôre'ê beŝimkâ*). H : et ton nom est proche.

a. Allusion aux luttes que, d'après une croyance commune aux Israélites et aux Babyloniens, le Dieu créateur a soutenues contre la Mer et ses monstres (cf. note générale sur *le premier récit de la création*, Gen. 1). *b*. Cf. Gen. 1, 21 et la note; És. 51, 9-10; Ps. 89, 10-11; Job 9, 13; 26, 12-13. *c*. Animal mythologique; cf. 104, 26; És. 27, 1; Job 3, 8; 40, 20. *d*. Le texte, d'où toute trace de rythme a disparu, est certainement altéré : *Regarde à l'alliance* (G : à *ton* alliance), *car les recoins obscurs du pays sont pleins de pâturages de violence*. *e*. Après être venu t'implorer. *f*. Le spectacle de la prospérité des impies n'ébranle point la foi du poète : confiant dans les promesses de Dieu, il célèbre par avance le jour du jugement, où les méchants seront abaissés et les justes relevés. *g*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, no 5. *h*. Traduction très incertaine. D'autres entendent « Quoique je prenne des délais ». Aux v. 3 et 4, c'est Dieu qui parle. *i*. D'après la conception des anciens, la terre était supportée par des colonnes. Cette expression est ici une image pour désigner les bases de l'ordre moral. *j*. Litt. : *la corne*, symbole de la force chez les Hébreux. *k*. Litt. : *avec un cou insolent*.

7 Car ce n'est ni de l'orient ni de l'occident,
ce n'est ni du désert ni des montagnes [que nous viendra le secours].
8 Non! c'est Dieu qui exerce le jugement :
il humilie l'un et il élève l'autre.
9 Yahvé tient à la main une coupe
de vin écumant plein d'aromates[a];
Il en verse à la ronde :
tous les méchants de la terre en boivent,
ils en absorbent jusqu'à la lie[b]. »

10 Et moi, je serai toujours dans l'allégresse,
je chanterai le Dieu de Jacob;
11 Car il brisera la puissance[c] des méchants;
et celle[c] du juste sera exaltée.

La victoire de Dieu sur les rois de la terre[d].

76 ¹ Du maître-chantre. Avec instruments à cordes. Psaume. D'Asaph. Cantique.

2 Dieu est connu en Juda,
son nom est illustre en Israël.
3 Il a établi sa tente à Salem[e]
et sa demeure à Sion.
4 C'est là qu'il a brisé les foudres de l'arc[f],
le bouclier, l'épée et la guerre. Sèla.

5 Tu es apparu, majestueux, au sommet des montagnes éternelles;
6 les [guerriers] au cœur intrépide ont été dépouillés.
Ils ont dormi[g] et n'ont plus retrouvé
leurs bras, tous les vaillants.
7 A ta menace, Dieu de Jacob,
cavalier et cheval ont été saisis de torpeur.

8 Tu es terrible; qui pourrait tenir
devant toi en bravant la force de ta colère?
9 Du haut des cieux, tu fais entendre la sentence;
la terre est saisie de crainte et garde le silence,
10 Quand Dieu se lève pour prononcer le jugement,
pour délivrer tous les humbles du pays. Sèla.
11 Tous les peuples de l'humanité te loueront,
ce qui restera des peuples célébrera tes fêtes.
12 Faites des vœux à Yahvé votre Dieu, et accomplissez-les!
que tous ceux qui l'entourent apportent des présents au [Dieu] redoutable,
13 Qui brise le courage des princes,
qui fait trembler les rois de la terre.

7. « ce n'est ni du désert ni des montagnes » lis. *ounéhârîm*. H : ce n'est pas du désert des montagnes; ou : ce n'est pas du désert [que vient] l'élévation. 9. « Il verse » lis. *weyaggîr*. H : Il versa. « à la ronde » G S (lis. *mizzè 'èl-zè*). H : de lui (de ce vin). « jusqu'à » lis. *'aph*. H : certainement. 10. « je serai dans l'allégresse » G (lis. *'âgîl*). H : je raconterai. 11. « Car il brisera » lis. *kî* et *yegaddéa'*. H : Et je briserai toute... (le sujet serait le poète). **76**, 5. « Tu es apparu » lis. *nire'étâ*. H : tu es lumineux (?). « éternelles » G (lis. *'ad*). H : de proie (*tèrèph*, probablement var. de *'ad*, qui a aussi le sens de « butin »). 7. « cavalier » lis. *rakkâb*. H : char. 8. « Tu ». H : Toi, tu. « en bravant — colère » lis. *mé'ôz*. H : *depuis* ta colère. 11. « Tous les peuples » lis. *kol 'oummat*. H : Car la colère. « des peuples — fêtes » lis. *'oummôt* et (avec G) *tâḥôg lâk*. H : des colères, tu le mettras pour ceinture. 12. « au [Dieu] redoutable » G L (lis. *lannôrâ'*). H : à la Terreur.

a. C'est la coupe de la colère de Dieu (cf. Jér. 25, 15-28). *b*. Le sens général de ce vers n'est pas douteux, mais le texte en est incertain; nous avons interverti les deux derniers membres. *c*. Litt. : *les cornes*. *d*. La version grecque porte en tête « contre l'Assyrien ». Ce psaume était donc interprété anciennement comme la célébration de l'échec infligé à Sennachérib devant Jérusalem (2 Rois 18-19). A cause de la modernité de la langue, il faudrait plutôt admettre qu'il a été composé en l'honneur des victoires des Maccabées. Selon d'autres, ce serait la description du triomphe que Dieu remportera, à la fin des temps, sur les nations païennes. *e*. Jérusalem (cf. Gen. 14, 18). *f*. Désignation poétique des flèches. *g*. D'un sommeil que Dieu leur a envoyé pour briser leur force.

Dieu ne fait-il plus de miracles[a]?

77 ¹ Du maître-chantre. Sur Yedoutoun. D'Asaph. Psaume.

2 Ma voix [monte] vers Dieu et je crie,
ma voix [monte] vers Dieu : il faut qu'il m'écoute!
3 Au jour de la détresse, je cherche le Seigneur;
la nuit [même], ma main reste étendue[b] sans se lasser;
mon âme ne veut pas se laisser consoler.

4 Je pense à Dieu et je gémis,
je médite et j'ai l'esprit abattu. Sèla.
5 . . . .[c]
je suis troublé et je ne puis parler.
6 Je pense aux jours anciens,
je me rappelle les années d'autrefois;
7 Je m'entretiens, pendant la nuit, avec moi-même[d],
je médite et mon esprit cherche.

8 Est-ce pour toujours que le Seigneur [nous] rejette?
ne [nous] sera-t-il plus favorable?
9 En est-ce fait à jamais de sa grâce?
sa fidélité est-elle épuisée pour les âges futurs?
10 Dieu a-t-il oublié ses compassions?
a-t-il, dans sa colère, fermé ses entrailles? Sèla.

11 Alors j'ai dit : « Ce qui fait ma douleur,
c'est que la droite du Très-Haut ait changé[e]. »
12 Je me rappellerai les œuvres de Yahvé[f];
oui, je veux me souvenir de tes antiques miracles.
13 Je veux me redire tous tes exploits
et méditer tes hauts faits.
14 O Dieu, quelle majesté dans tes œuvres[g]!
quel dieu est aussi grand que Yahvé[h]?
15 Tu es un Dieu qui fait des prodiges,
tu as manifesté, parmi les peuples, ta puissance :
16 Par [la force de] ton bras, tu as affranchi ton peuple,
les enfants de Jacob et de Joseph[i]. Sèla.

17 Les eaux t'ont vu, ô Dieu,
les eaux t'ont vu : elles ont tremblé,
même les abîmes ont frémi.
18 Les nuées ont versé des torrents d'eau,
les nuages ont fait retentir le tonnerre[j],
tes flèches[k] ont volé de toutes parts.

77, 6-7. « je me rappelle — moi-même » d'après G S (lis. *hâgîtî*). H : ... aux années d'autrefois; ⁷Je me rappelle *mon instrument de musique* pendant la nuit dans mon cœur. 9. « sa fidélité » lis. *'ĕmittô*. H : [sa] parole. 11. « Ce qui fait ma douleur » S L[H] Aq (lis. *ḥâlôtî*). H : Ce qui me transperce (?). 14. « Yahvé ». H : Dieu. 15. « un Dieu qui fait » lis. *'él*. H : *le* [seul] Dieu, tu fais.

a. Le poète agite un problème qui a beaucoup troublé l'âme des Juifs pendant la longue période de leur abaissement national : pourquoi Yahvé a-t-il abandonné son peuple, lui dont les miracles remplissent l'histoire antique d'Israël? Douloureusement ému par cette question, il redira les anciens prodiges de son Dieu, dans le secret espoir de les lui voir renouveler. La seconde partie du psaume a été peut-être augmentée d'une strophe étrangère au texte primitif : les v. 17-20 ont un rythme différent du reste du poème et ne développent pas, semble-t-il, le thème annoncé 12-16. *b*. Dans un geste de prière. *c*. Texte incertain et obscur, probablement altéré : *Tu* (Sym L[H] : *je*) *tiens mes paupières* [*ouvertes* ou *fermées*?]. *d*. Litt. : *avec mon cœur* (siège de l'intelligence pour les Hébreux). *e*. C'est-à-dire : ait cessé de nous protéger (en devenant impuissante ou inactive). Texte très incertain. *f*. Litt. : *de Yah* (abréviation pour « Yahvé »). *g*. Litt. : *ta voie est dans la sainteté*. « Sainteté » a ici, comme presque toujours en hébreu, le sens de majesté, grandeur redoutable. *h*. Le texte actuel porte « que Dieu »; mais voy. 1re note sur 42, 3. *i*. *Les enfants de Joseph*, c'est-à-dire les tribus d'Éphraïm et de Manassé; *les enfants de Jacob*, les autres tribus. *j*. Litt. : *la voix* [de Yahvé]. *k*. Les éclairs.

19 Le fracas de ton tonnerre [a éclaté] dans le tourbillon[a],
les éclairs ont illuminé le monde,
la terre a frémi et elle a tremblé.
20 [Tu as frayé] ta route dans la mer,
ton chemin dans les grandes eaux,
sans qu'on pût retrouver tes traces[b].

21 Tu as conduit ton peuple comme des brebis,
par la main de Moïse et d'Aaron.

Les leçons de l'histoire[c].

78 1 Maskil. D'Asaph.

Mon peuple, écoute mon enseignement;
prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.
2 Je vais ouvrir la bouche pour [énoncer] des maximes,
je dirai les mystères des temps anciens.
3 Ce que nous avons entendu et appris,
ce que nos pères nous ont raconté,
4 Nous ne [le] cacherons pas à leurs enfants :
nous raconterons à la génération qui nous suit
La gloire de Yahvé et sa puissance,
et les miracles qu'il a faits.
5 Il a institué une charte en Jacob,
il a établi une loi en Israël;
Et il a prescrit à nos pères
de l'enseigner à leurs enfants,
6 Pour que la génération future en soit instruite,
pour que les enfants à naître
Se lèvent [à leur tour] et la redisent à leurs enfants[d] :
7 ainsi ils apprendraient à mettre en Dieu leur confiance;
Ils n'oublieraient pas les œuvres de Dieu
et garderaient ses commandements.
8 Ils ne seraient pas comme leurs pères :
une génération indocile et rebelle,
Une génération au cœur inconstant
et dont l'esprit n'était pas fidèle à Dieu.
9 Les enfants d'Éphraïm (armés) tireurs d'arc
tournèrent le dos, le jour de la bataille[e].
10 Ils[f] n'observèrent pas l'alliance de Dieu,
ils refusèrent de suivre sa loi;
11 Ils oublièrent ses hauts faits
et les miracles qu'il leur avait fait voir :
12 En leur présence, il avait accompli des prodiges,
dans le pays d'Égypte, dans la contrée de Çoân[g].
13 Il avait fendu la mer pour la leur faire traverser,
et dressé les eaux comme un mur.

78, 12. « En leur présence » lis. *negdâm*. H : En présence de *leurs pères* (paraphrase indiquant qu'il s'agit des « pères » du v. 8). — Texte incertain.

a. Les anciens traduisaient *dans la roue* et pensaient au char de Dieu. *b*. Cette strophe (17-20) a été intercalée ici parce qu'on y voyait une description du passage de la mer Rouge. Elle célèbre plutôt une apparition de Yahvé au milieu de l'orage (cf. Ps. 18; 50, 3; Hab. 3; Jug. 5, 4-5; etc.) ou peut-être même la lutte du Dieu créateur contre la mer primitive (cf. 74, 13-14 et les notes). *c*. L'auteur, passant en revue l'histoire d'Israël depuis Moïse jusqu'à David, montre que Dieu aime son peuple et le protège, mais qu'il n'oublie pas de le punir de ses péchés. Il insiste spécialement sur la réprobation qui a frappé les Éphraïmites (ancêtres des Samaritains) et sur l'élection de Juda. *d*. Cf. Deut. 4, 9. *e*. Le v. 9 est ici totalement déplacé (v. 10 fait suite à v. 8). C'était peut-être une glose se rapportant au v. 57. Le mot « armés (litt. : armés de) » est probablement une variante de « tireurs ». *f*. *Ils*, à savoir « leurs pères » (v. 8). *g*. Tanis, dans le delta du Nil.

14 Il les avait conduits, le jour, dans une nuée,
et, toute la nuit, dans un feu resplendissant.
15 Il avait fendu des rochers, dans le désert,
et abreuvé la plaine aride avec des eaux jaillies de l'abîme.
16 Du roc, il avait fait sortir des ruisseaux,
il avait fait couler l'eau à torrents[a].
17 Mais ils continuèrent à pécher contre lui,
à se révolter contre le Très-Haut, dans le désert.
18 Ils tentèrent Dieu dans leur cœur
en lui demandant une nourriture à leur goût[b].
19 Ils parlèrent contre Dieu[c]. Ils dirent : « Dieu pourrait-il
dresser une table dans le désert ?
20 Lorsqu'il a frappé le rocher,
l'eau a jailli et des torrents se sont précipités;
[Mais] pourrait-il aussi donner du pain
ou procurer de la viande à son peuple ? »
21 C'est pourquoi[d] Yahvé l'entendit et s'indigna,
un feu s'alluma contre Jacob
et la colère s'éleva contre Israël[e],
22 Parce qu'ils n'avaient pas eu foi en Dieu
et ne s'étaient pas confiés à son secours.
23 Alors il donna des ordres aux nuées d'en haut,
et il ouvrit les portes des cieux;
24 Il fit pleuvoir sur eux de la manne pour les nourrir[f],
il leur donna le blé du ciel.
25 Ils mangèrent tous du pain des forts[g];
il leur envoya des vivres à satiété.
26 Il fit lever, dans le ciel, le vent d'orient,
il fit souffler, par sa puissance, le vent du midi,
27 Et il fit pleuvoir sur eux autant de viande qu'il y a de grains de poussière [sur le sol]
et autant d'oiseaux ailés qu'il y a de grains de sable au bord de la mer[h].
28 Il fit tomber [ce gibier] au milieu de son camp,
autour de sa demeure.
29 Alors ils mangèrent, ils se rassasièrent largement :
ce qu'ils avaient désiré, il le leur procura.
30 [Mais] ils n'avaient pas fini de passer leur envie,
ils avaient encore les aliments dans la bouche,
31 Quand la colère de Dieu s'éleva contre eux[i];
il fit périr les plus robustes d'entre eux
et abattit les jeunes gens d'Israël.

32 Cependant ils continuèrent à pécher
et n'ajoutèrent pas foi à ses miracles.
33 Alors il dissipa leurs jours comme une vapeur
et termina leurs années par une fin terrible.
34 Quand il les faisait périr, ils s'inquiétaient de lui,
ils se reprenaient à chercher Dieu;
35 Ils se rappelaient que Dieu était leur rocher,
que le Dieu très-haut était leur rédempteur.

15. « la plaine aride » lis. *'ărâbâ*. H : beaucoup. « avec — abîme (litt. : avec des abîmes) » H[o] (lis. *bitehômôt*). H : *comme* des abîmes.

a. Cf. v. 12 et Ex. 7, 10; v. 13 et Ex. 14, 21-22; 15, 8; v. 14 et Ex. 13, 21; v. 15-16 et Ex. 17, 6; Nomb. 20, 7-13. *b*. Cf. Ex. 16 et Nomb. 11. *c*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, doivent être une glose. *d*. Glose (cf. v. 59). *e*. Cet hémistiche superflu pour le rythme doit être une glose ou une variante. *f*. Cf. Ex. 16, 13-16. *g*. C'est-à-dire des êtres divins, des « anges » comme ont traduit G S L (cf. Sag. Sal. 16, 20). *h*. Voy. Ex. 16, 13; Nomb. 11, 31-34. *i*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme, pourrait être une glose (cf. 21[e]).

36 Leur bouche le flattait,
leur langue lui mentait,
37 Cependant que leur cœur ne lui était pas fermement attaché
et qu'ils n'étaient pas fidèles à son alliance.

38 Mais il est compatissant, — —
il pardonne le péché et n'extermine pas;
Souvent il revient de sa colère
et ne donne pas libre cours à toute sa fureur :
39 Il se souvint qu'ils n'étaient que chair,
un souffle qui passe et ne revient plus.

40 Que de fois ils se révoltèrent contre lui dans le désert
et l'irritèrent dans la solitude!
41 Ils recommencèrent à tenter Dieu
et à offenser le Saint d'Israël.
42 Ils ne se souvinrent plus de sa puissance,
du jour où il les avait délivrés de l'ennemi,
43 Quand il accomplissait en Égypte ses miracles
et ses prodiges dans la contrée de Çoân :
44 Il changea en sang les fleuves des Égyptiens
et leurs ruisseaux, pour qu'ils ne pussent plus boire;
45 Il leur envoya des taons pour les dévorer
et des grenouilles pour les détruire;
46 Il livra leurs récoltes au criquet
et le fruit de leurs travaux à la sauterelle;
47 Il détruisit leurs vignes par la grêle
et leurs sycomores par la gelée[a];
48 Il livra leur bétail à la peste
et leurs troupeaux aux fièvres;
49 Il déchaîna contre eux son ardente colère,
la fureur, la rage, la détresse,
troupe d'anges de malheur[b];
50 Il fraya une voie à sa colère,
il ne les préserva pas de la mort
et abandonna leur vie à la peste[c];
51 Il frappa tous les premiers-nés en Égypte,
les prémices de la virilité dans les tentes de Cham[d];
52 Il fit sortir son peuple comme des brebis
et les conduisit comme un troupeau à travers le désert;
53 Il les dirigea sûrement, sans qu'ils eussent rien à craindre,
alors que la mer recouvrait leurs ennemis[e];
54 Il les amena dans son domaine sacré,
à la montagne conquise par sa droite[f];
55 Il chassa devant eux des nations,
dont il [leur] partagea le pays[g] en lots héréditaires,
Et dans leurs tentes il établit
les tribus des enfants d'Israël.

48. « à la peste » H* *Sym* (lis. *laddèbèr*). H : à la grêle. 55. « des enfants » aj. *benê* pour rétablir le rythme.

a. *Gelée* est une traduction incertaine; le mot hébreu ne se trouve qu'ici. *b*. Ce texte semble faire allusion au « destructeur » (Ex. 12, 23). On voit comment, à une époque récente, on identifiait les anges avec des idées abstraites (ou inversement). *c*. Les v. 49 et 50, qui ont un rythme à part, pourraient être empruntés à un psaume perdu ou renfermer des gloses (p. ex. 49[c] et 50[b]). *d*. *Cham* était le père de Miçrayim (l'Égypte) d'après Gen. 10, 6. — Dans ce résumé des plaies d'Égypte, l'imagination du poëte ajoute quelques traits à ceux du récit de l'Exode (7, 8-11, 10). *e*. Voy. Ex. 14, 26-29. *f*. Cette *montagne* est sans doute Sion; d'autres y voient une désignation poétique de la Palestine, contrée montagneuse. *g*. Litt. : *qu'il [leur] fit échoir*.

56 Mais s'étant révoltés, ils tentèrent Dieu le Très-Haut
et n'observèrent pas ses prescriptions.
57 Ils s'éloignèrent [de lui] et furent infidèles comme leurs pères :
ils se retournèrent comme un arc perfide[a].
58 Ils l'irritèrent par leurs hauts lieux,
ils excitèrent sa jalousie par leurs images sculptées.

59 Dieu l'apprit et s'indigna :
il conçut pour Israël un profond dégoût.
60 Il quitta la demeure de Silo,
la tente qu'il habitait parmi les hommes[b].
61 Il permit que sa force[c] fût faite prisonnière,
que sa gloire[c] tombât aux mains de l'ennemi.
62 Il livra son peuple à l'épée,
il s'indigna contre son héritage.
63 Le feu dévora ses jeunes hommes,
et ses vierges ne connurent pas les chants nuptiaux[d].
64 Ses prêtres tombèrent sous le tranchant de l'épée
et ses veuves ne purent pleurer [leurs maris][e].

65 Le Seigneur, alors, se réveilla comme un dormeur,
comme un guerrier terrassé par le vin[f],
66 Et il frappa ses ennemis par derrière[g],
leur infligeant une honte éternelle.
67 Mais il rejeta la tente de Joseph[h];
ce ne fut pas la tribu d'Éphraïm qu'il choisit[i] :
68 Il choisit la tribu de Juda,
la montagne de Sion qui lui est chère.
69 Il [y] bâtit son sanctuaire [immuable] comme les hauteurs du ciel,
comme la terre qu'il a fondée pour l'éternité.
70 Il fit choix de David son serviteur; — —
Il le prit dans les bergeries[j],
71 il alla le chercher derrière les brebis qui allaitent,
Pour paître Jacob, son peuple,
et Israël, son héritage.
72 David fut pour Israël un berger au cœur intègre :
il le guida d'une main sage.

Plainte sur la profanation du Temple et la dévastation de Jérusalem[k].

79 1 Psaume. D'Asaph.

O Dieu, les païens ont envahi ton domaine,
ils ont souillé ton saint Temple,
ils ont mis Jérusalem en ruines.

60. « qu'il habitait » *G S T* (lis. *šākan*). H : qu'il faisait habiter. 69. « comme les hauteurs du ciel » lis. *kammerômîm*. H : comme les [hommes] élevés.

a. Un arc qui tourne dans la main de l'archer et manque le but. Image empruntée à Os. 7, 16. *b*. D'après la théorie du Code Sacerdotal (P), Silo avait été, après la conquête de Canaan, le seul sanctuaire légitime d'Israël (cf. Jos. 18, 1) : c'est là que résidait « le Tabernacle ». *c*. *Sa force, sa gloire* désignent l'arche de l'alliance, que les Philistins emmenèrent dans leur pays (1 Sam. 4, 11; 5, 1). *d*. Litt. : *ne furent pas louées*. *e*. Parce qu'ils étaient restés sans sépulture sur le champ de bataille. La privation des honneurs funéraires était considérée, dans la société antique, comme un des pires malheurs. *f*. L'inaction de Dieu est comparée à un sommeil et au sommeil le plus lourd, celui de l'ivresse. Cette comparaison, qui offense notre goût, n'avait rien d'irrévérencieux dans l'esprit du poëte. *g*. Allusion au mal dont furent atteints les Asdodiens (1 Sam. 5, 6). *h*. Le sanctuaire de Silo. *i*. Pour y demeurer. *j*. Cf. 1 Sam. 16, 11-12. *k*. Ce psaume, comme le ps. 74, est de l'époque des Maccabées. La situation qu'il décrit rappelle de tous points les persécutions du roi de Syrie, Antiochus Épiphane (voy. surtout 1 Macc. 1-2 et 2 Macc. 5-7).

2 Ils ont donné les cadavres de tes serviteurs
en pâture aux oiseaux des cieux,
la chair de tes fidèles[a] aux bêtes sauvages de la terre.
3 Ils ont versé leur sang comme de l'eau[b]
autour de Jérusalem, et personne ne les a ensevelis[c].
4 Nous sommes devenus un objet d'opprobre pour nos voisins,
de dérision et de moquerie pour ceux qui nous entourent.

5 Jusques à quand, Yahvé, persisteras-tu dans ta colère
et ta jalousie sera-t-elle ardente comme la flamme?
6 Répands ta fureur sur les nations
qui ne te connaissent pas
Et sur les royaumes
qui n'invoquent pas ton nom;
7 Car ils ont dévoré Jacob
et ravagé sa demeure[d].

8 Ne nous tiens pas rigueur pour les fautes de nos aïeux[e]; — —
Que ta pitié s'offre bientôt à nous,
car notre misère est extrême.
9 Viens à notre aide, ô Dieu, notre Sauveur,
pour la gloire de ton nom.
Délivre-nous, et pardonne nos péchés
par égard pour ton nom.
10 Pourquoi les païens diraient-ils :
« Où est leur Dieu? »
Puissions-nous voir, de nos yeux, fondre sur les païens
la vengeance qu'appelle le sang versé de tes serviteurs!

11 Que le soupir du captif parvienne en ta présence;
toi dont le bras est si puissant, délivre
ceux qui sont voués à la mort!
12 Rends au septuple à nos voisins, dans leur sein,
l'opprobre qu'ils ont versé sur toi, Seigneur!
13 Et nous, ton peuple, les brebis dont tu es le berger,
nous te célébrerons à jamais :
de génération en génération, nous publierons tes louanges.

Que Dieu sauve son peuple, la vigne qu'il a plantée et qui est aujourd'hui ravagée!

80

1 Du maître-chantre. Sur « [Pareille à] des lis [est] la loi ». D'Asaph. Psaume.

2 Berger d'Israël, prête l'oreille,
toi qui menais Joseph comme un troupeau!
Toi qui es assis sur les chérubins[g], apparais dans ta splendeur

79, 7. « ils ont dévoré » *H° G S L Jér.* 10, 25. H : il (on) a dévoré. 11. « délivre » *S T* (lis. *hattêr*). H : laisse subsister.

a. Litt. : « de tes pieux (*ḥâsîdîm*) », les Asidéens (1 Macc. 7, 13-17). *b*. Cf. 1 Macc. 1, 37 et 2 Macc. 8, 2-4. *c*. 1 Macc. 7, 17 cite les v. 2-3 du ps. 79 pour dépeindre les persécutions endurées par les Juifs sous Démétrius I (162-150). *d*. Les v. 6 et 7 sont la reproduction de Jér. 10, 25. *e*. Litt. : *pour les fautes des premiers*. Il s'agit de l'idolâtrie et, en général, des infractions à la loi religieuse, dont les contemporains de l'auteur ne se sentent pas personnellement coupables. D'autres entendent « pour nos fautes passées » (litt. : *pour les fautes premières*). *f*. Il est difficile d'assigner une date à ce psaume. Plusieurs savants le rapportent à l'époque des Maccabées : les v. 5-7 et 13-14 font en effet songer aux persécutions syriennes. *g*. Voy. 18, 11. Il s'agit des êtres célestes qui, selon les croyances israélites, servaient de monture à Yahvé et se manifestaient sous la forme d'une nuée d'orage.

3 devant Éphraïm, Benjamin[a] et Manassé[b].
Réveille ta vaillance
et viens à notre secours!

4 Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage[c], pour que nous soyons sauvés!

5 Yahvé Dieu[d] des armées, jusques à quand
seras-tu irrité contre le reste de ton peuple?
6 Tu lui as fait manger un pain d'angoisse,
tu lui as fait boire des larmes à plein boisseau[e].
7 Tu fais de nous la risée[f] de nos voisins,
et nos ennemis se moquent de nous.

8 Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage, pour que nous soyons sauvés!

9 Tu arrachas une vigne en Égypte,
tu chassas des nations pour la planter[g] :
10 Tu déblayas le terrain devant elle;
aussi prit-elle fortement racine
et remplit-elle le pays.
11 Son ombre couvrit les montagnes
et ses rameaux les cèdres de Dieu[h];
12 Elle étendit ses sarments jusqu'à la mer
et ses rejetons jusqu'à l'Euphrate[i].
13 Pourquoi as-tu fait des brèches dans ses murs,
de sorte que tous les passants la dépouillent?
14 Le sanglier de la forêt la dévore
et les bêtes des champs la broutent.

15 Dieu des armées, reviens, de grâce,
regarde du haut des cieux et vois;
Prends soin de la vigne que tu as établie,
16 que ta droite a plantée.
. . . . [j]
17 Que ceux qui la brûlent, ceux qui la coupent
périssent à la vue de ton visage menaçant!
18 Que ta main repose sur l'homme de ta droite[k],
sur le fils des hommes que tu as rendu fort pour te servir!

80, 4. « Dieu des armées » *S* cf. *v.* 8 et 20. H : Dieu. 5. « le reste » lis. *bipheléṭat*. H : la prière. 6. « d'angoisse » lis. *de'âgâ* (cf. Éz. 4, 16)? H : de larmes (mais les larmes ne peuvent guère être à la fois pain et boisson). 7. « la risée » lis. *mânôd*. H : le litige. « de nous » *G S L* (lis. *lânou*). H : pour eux. 15. « la vigne que tu as établie » lis. *zou' tikkantâh*. H : cette vigne. 16 Et protège (?) [celui]... — Texte incertain. 17a. Lis. *sôrephèhâ* et *kôseḥèhâ*. H : elle est brûlée, elle est coupée.

a. *Benjamin*, entre Éphraïm et Manassé, doit être une addition. *b*. C'est-à-dire : fais revenir de l'exil les tribus de l'ancien royaume d'Israël : leur retour était un des éléments essentiels de l'espérance messianique. *c*. Litt. : *fais luire ta face*. *d*. Le correcteur qui, dans les livres II et III, a substitué systématiquement « Dieu » à « Yahvé », a ici ajouté *Dieu* en oubliant d'effacer *Yahvé*, ce qui rend le vers trop long (de même v. 20). De plus, il n'a pas pris garde qu'il aurait dû écrire *'ĕlôhê* (Dieu de) au lieu de *'ĕlôhîm*; la même faute lui a échappé v. 8, 15, 20. *e*. Litt. : *au chalich* (tiers), mesure dont on ignore la contenance. *f*. Litt. : *le hochement de tête*, geste de dérision; cf. Ps. 44, 15. *g*. Sur la comparaison d'Israël avec une vigne, voy. És. 3, 14; 5, 1-7; Jér. 2, 21; Éz. 17; Os. 10, 1. *h*. Les cèdres qu'on croyait plantés par Dieu, c'est-à-dire les plus vieux et les plus forts (cf. 104, 16). — On faisait grimper la vigne au tronc des arbres vivants. *i*. Litt. : *jusqu'au fleuve*. La Méditerranée et l'Euphrate étaient les limites idéales d'Israël. D'après 1 Rois 4, 21, elles avaient été atteintes du temps de Salomon. *j*. Le texte porte : *et sur le fils que tu as rendu fort pour toi*. C'est le deuxième membre du v. 18, qu'un copiste a dû reproduire ici par erreur. *k*. Il s'agit de l'homme (c'est-à-dire du peuple), que la droite de Dieu a établi et protégé (v. 15-16).

19 Et nous ne t'abandonnerons plus;
rends-nous la vie, et nous invoquerons ton nom.

20 Yahvé Dieu des armées, rétablis-nous,
montre le rayonnement de ton visage, pour que nous soyons sauvés!

Chant de fête.

81 [1] Du maître-chantre. Sur la guittit. D'Asaph.

2 Poussez des cris d'allégresse en l'honneur de Dieu, notre force,
de joyeuses clameurs à la gloire du Dieu de Jacob!
3 Entonnez un cantique et faites résonner le tambourin,
le kinnor harmonieux avec le nébel[a];
4 Sonnez du cor à la nouvelle lune,
à la pleine lune, le jour de notre fête[b];
5 Car c'est une loi pour Israël,
un devoir envers le Dieu de Jacob;
6 c'est une règle qu'il a imposée à Joseph.

Lorsqu'il[c] sortit du pays d'Égypte,
il entendit une voix qu'il ne connaissait pas :
7 « J'ai ôté le fardeau de ton épaule;
tes mains n'ont plus à porter la corbeille[d].
8 Dans la détresse tu avais crié, et je t'ai délivré;
je t'ai répondu par la voix mystérieuse du tonnerre[e];
je t'ai éprouvé aux eaux de Meriba[f]. Séla.
9 Écoute, mon peuple, que je t'avertisse!
Israël, puisses-tu m'écouter!
10 Qu'il n'y ait pas chez toi de dieu étranger,
et ne te prosterne pas devant le dieu d'un autre peuple!
11 C'est moi, Yahvé, ton Dieu,
qui t'ai fait monter du pays d'Égypte :
ouvre ta bouche, et je la remplirai! —

12 « Mais mon peuple n'a pas écouté ma voix[g],
Israël ne m'a pas obéi.
13 Aussi les ai-je livrés à l'endurcissement de leur cœur :
ils ont marché suivant leurs propres desseins[h].
14 Oh! si mon peuple voulait m'écouter,
si Israël voulait suivre mes voies!
15 En un instant, je ferais ployer ses ennemis,
je tournerais ma main contre ceux qui l'assaillent.
16 Ceux qui le haïssent le flatteraient
et vivraient dans une crainte perpétuelle.
17 Je le nourrirais de la moelle du froment,
je le rassasierais du miel du rocher[i]. »

81, 6. « du pays » *G S L* (lis. *mê'èrèç*). H : *contre* le pays (Dieu est alors le sujet de « sortit »). « il entendit », « qu'il ne connaissait pas » *G S L* (lis. *yâda' šâma'*). H : *j'entendis... que je* ne connaissais pas. 7. « ton épaule, tes mains ». H : *son* épaule, *ses* mains. 16. « Ceux qui le haïssent » lis. *mesane'âw*. H : Ceux qui haïssent *Yahvé*. 16[b]. Litt. : « et leur crainte serait perpétuelle » *S* (lis. *ʿittâm*). H : et leur *durée* serait perpétuelle. 17. « Je le nourrirais » lis. *we'a'ăkîlêhou*. H : Il le nourrirait. « je le rassasierais » *H*[*] cf. *S* (lis. *'asbî'êhou*). H : je *te* rassasierais.

a. Pour ces instruments, voy. note sur Ps. 33, 2. *b*. Il s'agit, d'après la tradition juive, de la fête des Tabernacles, célébrée à la pleine lune de tichri (septembre-octobre) en souvenir de la promulgation de la Loi. La nouvelle lune précédente (1[er] tichri « jour de l'an ») était annoncée au son du cor (Lév. 23, 9; Nomb. 29, 1). La mention de la sortie d'Égypte (v. 6) a fait croire à plusieurs interprètes qu'il était plutôt question de la Pâque; mais voy. Jér. 7, 22-23, où Dieu dit qu'il a donné la loi *le jour* de la sortie d'Égypte. *c*. *Il*, Joseph (les Israélites). *d*. En Orient, on se sert de corbeilles pour transporter des matériaux lourds comme terre, briques, etc. *e*. Le tonnerre était regardé comme la voix de Dieu (Ps. 29). *f*. Ex. 17, 1-7. *g*. La suite du discours divin ne s'adresse plus aux Israélites sortis d'Égypte, mais aux contemporains du poëte. *h*. Comp. v. 12-13 avec Jér. 7, 24. *i*. Cf. Deut. 32, 13-14.

Contre les mauvais juges[a].

82 [1] Psaume. D'Asaph.

Dieu se lève dans l'assemblée divine :
au milieu des dieux[b], il rend la justice.

2 Jusques à quand prononcerez-vous des jugements iniques
et montrerez-vous de la partialité en faveur des méchants? Séla.
3 Faites droit au faible et à l'orphelin,
rendez justice au malheureux et au pauvre!
4 Délivrez le faible et l'indigent,
arrachez-les à la main des méchants!

5 Ils sont sans raison, sans intelligence;
ils marchent dans les ténèbres;
tous les fondements de la terre sont ébranlés!
6 J'avais cru que vous étiez des dieux[c],
que vous étiez tous des fils du Très-Haut!
7 Mais vous mourrez comme le commun des hommes;
comme l'un des princes [d'ici-bas], vous succomberez.
8 Lève-toi, ô Dieu, juge la terre,
car c'est à toi qu'appartiennent toutes les nations.

Israël implore le secours de Dieu contre ses ennemis coalisés[d].

83 [1] Cantique. Psaume. D'Asaph.

2 O Dieu, ne te repose pas,
ne te tais point, ne reste pas inactif, ô Dieu!
3 Car tes ennemis s'agitent,
ceux qui te haïssent lèvent la tête.
4 Contre ton peuple ils trament un complot,
et ils conspirent contre tes protégés[e].
5 Ils disent : « Allons, retranchons-les du nombre des nations,
et que du nom d'Israël, il ne reste plus le souvenir! »
6 Ils conspirent d'un même cœur
et forment une alliance contre toi,
7 Les tentes d'Édom et les Ismaélites,
Moab et les Hagrites[f],

82, 8. « c'est à toi qu'appartiennent » d'après *S* (suppr. *be*). H : c'est toi qui hérites *dans*. **83,** 6. « d'un même cœur et » lis. *lêb 'ehâd we*. H : [du fond du] cœur ensemble.

a. Ce psaume, fort obscur en sa brièveté, a beaucoup exercé la sagacité des interprètes, sans qu'on soit parvenu à l'expliquer d'une façon bien sûre. Deux difficultés sont particulièrement embarrassantes. D'abord, qui est-ce qui prononce les v. 2-7? Le v. 1 fait attendre un réquisitoire ou une sentence de Dieu. Mais ce ne peut être lui qui avoue sa désillusion (v. 6). Il semble que, dans les v. 5-7 au moins, ce soit le poëte qui parle. La seconde énigme, c'est le v. 6. Quels sont ces personnages dont il est dit : *J'avais cru que vous étiez des dieux?* On a pensé à des êtres célestes, aux anges gardiens chargés par Dieu du gouvernement des nations (cf. Dan. 10, 13-21); mais les v. 3-4 visent plutôt des juges terrestres. S'agit-il de rois païens ou de magistrats israélites? Les v. 2-4 feraient incliner vers la seconde supposition, mais les v. 6-8 recommandent plutôt la première. On sait que maints chefs d'État, dans l'antiquité, se faisaient appeler « dieux ». Le psalmiste rappelle avec ironie cette prétention et la renverse, en affirmant que ces princes orgueilleux sont aussi des mortels. *b*. Les êtres célestes qui forment la cour de Dieu (Job 1, 6; 2, 1; cf. Gen. 1, 26; 3, 22; 11, 7) et peut-être plus spécialement les assesseurs de son tribunal (Dan. 7, 9). *c*. Litt. : *J'avais dit* (c'est-à-dire je m'étais dit) : *vous êtes des dieux....* *d*. La situation politique décrite dans ce psaume paraît correspondre aux évènements racontés 1 Macc. 5 : après la restauration du Temple par Judas (165 av. J.-C.), les Juifs furent assaillis par les nations voisines. Les peuples ou peuplades nommés par le psalmiste se retrouvent, quoique parfois sous une désignation différente, dans le récit de l'historien (*Moab* = païens de Galaad, 1 Macc. 5, 9; *Hagrites* probablement englobés parmi les Arabes, 1 Macc. 5, 39; *Guebal* parmi « les enfants d'Ésaü », c'est-à-dire les Iduméens, 1 Macc. 5, 65). Pour *Amaleq* et *Achchour*, voy. les notes suivantes. *e*. Litt. : *tes cachés*. Aquilas, Symmaque et Jérôme (L[H]) ont le singulier; il faudrait alors entendre « ton [trésor] caché, ton joyau », c'est-à-dire Jérusalem (Éz. 7, 22), le Temple ou Israël.
f. Tribu bédouine du désert de Syrie, voisine des Nabatéens.

8 Guebal[a], Ammon et Amaleq[b],
la Philistie et les habitants de Tyr.
9 Achchour[c] aussi se joint à eux,
il a prêté son bras aux enfants de Lot[d]. Séla.

10 Traite-les comme Madian[e] comme Sisera,
comme Yabîn, au torrent du Qichôn[f],
11 Qui furent exterminés à Endor[g]
et servirent à engraisser le sol;
12 Traite-les, leurs princes, comme Oréb et Zeéb[h],
tous leurs chefs, comme Zèbaḥ et Çalmounna[i],
13 Eux qui disent : « Emparons-nous
des domaines de Dieu! »
14 Mon Dieu, traite-les comme la feuille qu'entraîne le tourbillon,
comme le chaume qu'emporte le vent.
15 Tel un feu qui consume la forêt,
telle une flamme qui embrase les montagnes,
16 Chasse-les au souffle de ta tempête,
épouvante-les par ton ouragan.
17 Couvre leur visage de honte,
et qu'ils apprennent à connaître ton nom, Yahvé!
18 Qu'ils soient frappés de confusion et de terreur à jamais,
qu'ils soient accablés d'opprobre et qu'ils périssent!
19 Et qu'ils sachent que toi seul — ton nom est Yahvé[j] —
tu domines toute la terre!

Cantique de pèlerinage[k].

84 1 Du maître-chantre. Sur la guittît. Des fils de Corê. Psaume.

2 Que tes demeures sont aimables,
Yahvé, [Dieu] des armées!
3 Mon âme se consumait, elle se mourait de désir
pour les parvis de Yahvé :
[A présent] mon âme et mon corps[l]
acclament, pleins de joie, le Dieu vivant.
4 L'oiseau même trouve une demeure
et le ramier un nid,
Où il met ses petits — —[m]
Tes autels, Yahvé, [Dieu] des armées,
mon roi et mon Dieu!
5 Heureux ceux qui habitent ta maison[n] :
constamment, ils chantent tes louanges. Séla.

17. « qu'ils apprennent à connaître » lis. *weyêd'ou* d'après v. 19 (voy. note explicative). H : qu'ils recherchent. **84**, 3. « elle se (litt. : et se) mourait » *G S L* (suppr. *gam*). H : et *même* se mourait.

a. La Gabalène, N. de l'Idumée. *b.* Ce nom ne désigne sans doute pas ici les Amalécites, qui n'existaient plus au temps des Maccabées, mais les habitants de l'ancien pays d'Amaleq (au sud de Juda). *c.* Ce nom, dans l'Anc. Test., désigne en général les Assyriens, mais leur empire avait alors disparu. Le poëte a pu appeler ainsi soit les Syriens, soit (par manière d'insulte) les Samaritains, qui comptaient parmi eux des descendants de colons assyro-babyloniens. *d.* Moab et Ammon. *e.* Dans ce vers et au v. 12, le rythme indique que le texte est surchargé. *f.* Voy. Jug. 4 et 5. *g.* Cette localité n'est pas mentionnée Jug. 4 et 5, mais elle était voisine du mont Thabor, où se livra la bataille d'après Jug. 4, 14. *h.* Cf. Jug. 7, 25. *i.* Cf. Jug. 8, 5-21. *j.* Ces mots, qui troublent le rythme et rendent la phrase incorrecte, doivent provenir d'une glose marginale « et qu'ils sachent ton nom, Yahvé », qui nous a conservé la leçon primitive de 17b (voy. note critique). *k.* Ce psaume a été composé à l'occasion d'un pèlerinage à Jérusalem. Il exprime, sous une forme touchante, l'amour profond que le Juif ressentait pour le Temple. Le texte a malheureusement beaucoup souffert. *l.* Litt. : *mon cœur et ma chair.* *m.* Il doit y avoir une lacune dans le texte. Il manque le deuxième membre de ce vers. De plus, il faut sous-entendre, devant le vers suivant, quelque chose comme : Oh! si je pouvais, de même, avoir pour demeure... *n.* Les Jérusalémites ou plus spécialement les prêtres. L'auteur est un pèlerin qui habite la province.

6 Heureux l'homme qui trouve en toi sa force!
. . . .[a]
7 S'ils traversent la vallée du Baka[b],
Yahvé la transforme en un sol arrosé de sources,
et même la pluie du printemps la couvre de bénédictions.
8 Leur force va croissant,
car ils tournent leurs regards vers le Dieu de Sion.

9 Yahvé Dieu des armées[c], écoute ma prière;
prête l'oreille, Dieu de Jacob! Séla.
10 Toi qui es notre bouclier, regarde, ô Dieu,
et jette les yeux sur ton oint[d].

11 Mieux vaut un jour dans tes parvis
que mille dans ma demeure;
[Mieux vaut] me tenir sur le seuil de la maison de mon Dieu
que d'habiter les tentes des riches.
12 Car Yahvé Dieu est un créneau et un bouclier;
il accorde faveur et gloire.
Yahvé ne refuse aucun bien
à ceux qui marchent dans l'intégrité.

13 Yahvé, [Dieu] des armées, heureux l'homme
qui met sa confiance en toi!

Prière pour la restauration complète d'Israël. — Dieu la promet[e].

85 1 Du maître-chantre. Des fils de Corê. Psaume.

2 Yahvé, tu avais montré de la bienveillance à ton pays,
tu avais rétabli Jacob[f];
3 Tu avais pardonné l'iniquité de ton peuple,
tu avais jeté un voile sur tous ses péchés; Séla.
4 Tu avais laissé tomber toute ta fureur,
tu étais revenu de ton ardente colère...

5 Rétablis-nous, ô Dieu, notre sauveur,
et détourne de nous ton ressentiment.
6 Seras-tu éternellement irrité contre nous,
persisteras-tu d'âge en âge dans ton courroux?
7 Ne voudras-tu pas nous faire revivre,
afin que ton peuple trouve en toi le sujet de sa joie?
8 Yahvé, montre-nous ta bonté
et accorde-nous ta délivrance!

7. « Yahvé (litt. : il) la transforme » *H[a] G* (lis. *yeśîtehou*). H : ils la transforment. 8. « car ils tournent — Sion » lis. *kî rā'ou* (?). H : il se montre à Dieu à Sion. — Texte incertain. 11. « dans ma demeure » lis. *baḥădâray*. H : je choisis (rattaché au vers suiv., ce qui rend le rythme méconnaissable). « des riches (litt. : de la richesse) » lis. *'ôšèr*. H : de la méchanceté. 12. « il accorde... Yahvé ne refuse » G. H : Yahvé accorde... Il ne refuse. **85**, 5. « détourne » *G* (lis. *hâsér*). H : brise.

a. Texte altéré. H : *des routes [sont] dans leur cœur.* G : *il projette des montées* (c'est-à-dire des pèlerinages) *dans son cœur.* S : *et dans le cœur duquel sont tes voies.* — Le texte était peut-être « et dont les voies sont selon ton cœur » (*mesillôtâyw kilebâbèkâ*). *b.* Le mot *bâkâ'* était le nom d'un arbre ou arbuste, peut-être le baumier (cf. 2 Sam. 5, 23-24). La *vallée du Baka* devait être un lieu connu pour son aridité. D'autres entendent, avec les versions anciennes, « la vallée des larmes »; mais *bâkâ'* ne se rencontre jamais dans le sens de larmes (on disait *bekî*). *c.* Voy. 80, 5. *d.* Ce terme désigne souvent le peuple d'Israël (cf. Hab. 3, 13; Ps. 28, 8; 89, 39). Selon d'autres, il s'agit du grand-prêtre. *e.* La première partie du psaume (2-8) est une prière du peuple assemblé (chœur), la deuxième un chant pour une voix seule (solo). Dans les v. 2-4, il est fait probablement allusion au retour de l'exil, qui avait été salué, à l'époque, comme le début de l'ère messianique. Cependant le peuple n'a toujours qu'une existence précaire et humiliée. Que Dieu lui accorde donc le pardon complet de ses fautes et lui rende son entière faveur (v. 5-8)! — Le poëte, dans une extase prophétique, entend la réponse de Dieu (9-14). *f.* Litt. : *ramené les captifs de Jacob* (voy. 14, 7 et note).

9 Je veux écouter ce que Dieu dit :
Yahvé parle de paix
Pour son peuple et pour ses fidèles,
pour ceux qui tournent leur cœur vers lui.
10 Oui, sa délivrance est proche pour ceux qui le craignent,
et la gloire va habiter notre pays.
11 La bonté et la fidélité se rencontreront,
le salut et la paix s'embrasseront :
12 La fidélité germera de la terre
et le salut regardera du haut des cieux[a].
13 Yahvé accordera ses présents[b];
aussi notre sol donnera-t-il ses produits.
14 Le salut marchera devant lui
et la paix suivra la trace de ses pas.

Prière d'un juste dans la détresse[c].

86 1 Prière. De David.

Yahvé, incline [vers moi] ton oreille, exauce-moi!
car je suis malheureux et pauvre.
2 Protège ma vie, car je suis pieux;
délivre ton serviteur, qui se confie en toi.
3 Tu es mon Dieu : aie pitié de moi, Seigneur!
car je crie vers toi tout le jour.
4 Réjouis l'âme de ton serviteur :
à toi, Seigneur, j'élève mon âme,
5 Car tu es bon et clément, Seigneur,
plein d'amour pour tous ceux qui t'invoquent.
6 Yahvé, prête l'oreille à ma prière,
sois attentif à mes cris suppliants.
7 Au jour de la détresse, je t'invoque,
car tu me réponds — —

8 Tu es sans égal parmi les dieux, Seigneur,
et tes œuvres sont sans pareilles.
9 Toutes les nations que tu as créées viendront
se prosterner devant toi, Seigneur,
et glorifier ton nom.
10 Car tu es grand et tu fais des miracles,
toi seul es Dieu.

11 Enseigne-moi ta voie, Yahvé[d], que je marche dans ta vérité;
que mon cœur s'unisse à ceux qui craignent ton nom!
12 Je te louerai, Seigneur mon Dieu, de tout mon cœur,
et je glorifierai ton nom à jamais:

9. « ce que — parle » suppr. *ki*. H : ce que dit le Dieu Yahvé; car il parle. « pour ceux — vers lui » G (lis. *we'elé šâbé libbam lô*). H : et qu'ils ne retournent pas à la folie (?) 14b. lis. *weśâlôm*. H : et *fait attention* au chemin de ses pas. **86**, 2. Après « serviteur », H aj. : toi, mon Dieu. — La construction de la phrase et le rythme indiquent que ces mots ne sont pas ici à leur place. Nous les avons transposés en tête du v. 3, trop court en hébreu. 3. « Tu [es] mon Dieu » voy. note précéd. 11b. lis. *yêḥad* et (avec S) *yir'é*. H : unis mon cœur pour craindre ton nom.

a. Cf. Ès. 45, 8. Israël recevra de tous côtés les dons de la grâce divine. *b*. Litt. : *le bien*. Il s'agit ici de la pluie et de la rosée. *c*. Ce psaume est une composition liturgique qui contient de nombreuses imitations : 4 = Ps. 25, 1; 6 = Ps. 5, 2-3; 7 = Ps. 17, 6; 8 = Ex. 15, 11; 9 = Ps. 22, 28; 11 = Ps. 27, 11 et 26, 3; 13 = Deut. 32, 22; 14 = Ps. 54, 5; 15 = Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 103, 8; 145, 8. Il s'ensuit que le développement manque d'unité et de logique. La forme métrique, voilée peut-être par quelques altérations, n'est pas toujours bien reconnaissable. *d*. Ce mot rend le vers trop long.

13 Car ta bonté s'est montrée grande envers moi,
et tu as sauvé mon âme du Cheôl souterrain[a].
14 O Dieu, des orgueilleux se sont levés contre moi,
une bande de violents en veulent à ma vie,
et ta pensée ne se présente pas devant eux.
15 Mais toi, Seigneur, tu es un Dieu compatissant et miséricordieux,
lent à la colère, riche en bonté et en fidélité.
16 Tourne-toi vers moi, aie pitié de moi,
prête ta force à ton serviteur
et sauve le fils de ta servante[b]!
17 Accorde-moi un signe de ta faveur :
que ceux qui me haïssent voient avec confusion
que toi, Yahvé, tu me secours et me consoles.

Jérusalem est la patrie véritable de tous les Juifs[c].

87 1 Des fils de Coré. Psaume. Cantique.

La cité que Yahvé a fondée
[est bâtie] sur des montagnes saintes[d],
5b et le Très-Haut lui-même l'affermira.

2 Yahvé préfère
les portes de Sion
à toutes les demeures de Jacob;
3 Il dit de toi des choses glorieuses,
cité de Dieu. Séla.

6 Yahvé compte,
dans le registre des peuples[e] :
« Celui-ci est né ici; Séla.
4b cet autre est né là;
4a Je puis mentionner Rahab[f]
et Babylone parmi mes adorateurs;
Voici la Philistie
et Tyr, ainsi que l'Éthiopie[g]. »

5a Mais de Sion il dit :
« Tous y sont nés[h] »,
7 Et [le chœur], en dansant, chante :
« Toutes mes sources sont en toi[i]. »

87, 1. « La cité — fondée » lis. *yesoudat yahwè*. H : Sa fondation. 3. « Il dit » lis. *medabbér*. H : Il est dit. 6. « dans le registre des » G T (lis. *biketûb*). H : en inscrivant les. 5a. « il dit » G. H : il est dit. 7. « [le chœur] — chante » lis. *meḥôlelim*. H : ils chantent comme des danseurs (?).

a. C'est-à-dire : tu m'as délivré d'un danger mortel. — Voy. notes sur 6, 6. *b*. L'esclave né dans la maison avait avec son maître des rapports plus intimes que les autres (cf. 116, 16). Il passait pour lui être plus fidèle (Gen. 14, 14) et pouvait devenir son héritier (Gen. 15, 3). *c*. Ce psaume, dans le texte actuel, est à peu près inintelligible. Il paraît développer une idée exprimée par le second Ésaïe (49, 17-23) : Jérusalem est la patrie réelle de tous les adorateurs de Yahvé (Juifs et peut-être aussi prosélytes), même de ceux qui sont nés à l'étranger; les Juifs de la « dispersion » sont aussi des enfants de Sion. — Notre reconstitution du psaume (voy. les transpositions et les corrections) est hypothétique. *d*. Les collines sur lesquelles s'élève Jérusalem. *e*. Yahvé tient une liste de ses adorateurs (cf. Ex. 32, 32-33; Ès. 4, 3; Ps. 69, 29), classés par pays d'origine. *f*. Nom d'un monstre fabuleux, par lequel on désignait symboliquement l'Égypte. *g*. L'auteur ne veut sans doute pas indiquer que ces pays se soient convertis au culte de Yahvé, mais plutôt qu'ils comptent un grand nombre de Juifs (ou de prosélytes). *h*. C'est-à-dire : Sion est la patrie de tous les adorateurs de Yahvé, même de ceux qui sont nés à l'étranger. *i*. *En toi*, c'est-à-dire : en Sion. Ces mots constituaient sans doute le début d'un cantique chanté dans les processions des pèlerins.

Prière d'un désespéré[a].

88 1 Cantique. Psaume. Des fils de Coré. Du maître-chantre. Sur maḥalat. Pour s'humilier[b]. Maskil. De Hémân, l'Ezraḥite.

2 Yahvé, mon Dieu, je pousse des clameurs, le jour,
et, la nuit, je crie devant toi.
3 Que ma prière parvienne en ta présence;
prête l'oreille à ma plainte!
4 Car mon âme est rassasiée de maux,
et ma vie est près de [sombrer dans] le Cheôl.
5 On me compte [déjà] parmi ceux qui sont descendus dans la fosse;
je suis comme un homme sans force:
6 Mon âme gît parmi les morts,
parmi les tués ceux qui sont couchés dans le sépulcre,
Dont tu ne gardes plus le souvenir
et qui sont soustraits au pouvoir de ta main[c].
7 Tu m'as mis au plus profond de la fosse[d],
dans les ténèbres, dans les abîmes.
8 Sur moi pèse ta colère,
tu as fait passer [sur moi] tous tes flots. Séla.
9 Tu as éloigné de moi ceux qui me connaissent,
tu m'as rendu pour eux un objet d'horreur.
Je suis enfermé, je ne puis m'évader;
10 mon œil se consume à force de [pleurer ma] misère.
Je t'invoque, Yahvé, chaque jour;
je tends les mains vers toi[e]:

11 Est-ce pour les morts que tu fais des miracles?
les ombres se lèvent-elles pour te louer? Séla.
12 Célèbre-t-on ta bonté dans le sépulcre,
ta fidélité dans le néant[f]?
13 A-t-on connaissance de tes miracles dans les ténèbres,
et de ta justice au pays de l'oubli[g]?
14 Tandis que moi[h], je crie vers toi, Yahvé,
et, dès le matin, ma prière s'élance à ta rencontre.
15 Pourquoi, Yahvé, rejettes-tu mon âme?
pourquoi me caches-tu ta face?
16 Je suis malheureux et moribond depuis mon enfance;
accablé par tes coups redoutables, je demeure inerte.
17 Tes fureurs se sont déversées sur moi;
tes épouvantes[i] m'anéantissent.

88, 2. « mon Dieu — nuit » lis. *'elôhay šiwwa'ti yômâm*. H : Dieu de mon salut, le jour où, pendant la nuit... 6. « Mon âme — parmi les tués » lis. *naphši niṣṣeâ* (cf. G) *bemô*. H : Parmi les morts est ma couche, comme les tués (mais le rythme est mauvais). — Texte très incertain. 8. « tu as fait passer [sur moi] » G S (lis. *'innîtâ*). H : tu as accablé de... 16. « je demeure inerte » lis. *'âphougâ*. H : je suis irrésolu (?).

a. Le poète dépeint ses maux sous les couleurs les plus variées : tantôt il est un malade moribond, peut-être un lépreux (9 et 19), tantôt un mort (5-7a), peut-être un noyé (7b, 8 cf. 18), ou encore un prisonnier (9). Il y a là, évidemment, des images. Plongé dans un abîme de douleur, le psalmiste expose à Dieu sa détresse et lui demande pourquoi il n'a pas exaucé ses prières. Sa plainte fait penser à celle de Job, sauf qu'il ne pose pas la question de savoir s'il est frappé justement ou injustement. Fait unique dans tout le recueil, le psaume se termine sans un mot d'espérance. *b*. Voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 37. *c*. D'après les idées du temps, Dieu ne pouvait plus rien pour les morts (11-13, cf. notes sur 6, 6), et c'est en cela que le poète pensait leur ressembler. *d*. *Le trou* (*bôr*). Ce mot désigne quelquefois la partie la moins honorable du Cheôl (cf. 55, 24). *e*. Voy. note sur 44, 21, cf. Ex. 9, 29; 17, 11; És. 1, 15. *f*. Litt. : *'âbaddôn*, désignation du Cheôl en tant que lieu de destruction. *g*. Pour décider Dieu à sauver sa vie, le poète lui rappelle que les morts ne peuvent le louer (même raisonnement 6, 6; 30, 10; És. 38, 18-19; cf. Ps. 115, 17-18). Pour les Juifs, depuis les environs de l'exil jusque vers le deuxième siècle av. J.-C., la condition des morts était à peu près équivalente au néant.
h. Je suis vivant, et je puis te louer. *i*. *Tes épouvantes, tes fureurs*, ce sont les maux qui accablent le poète.

18 Elles m'environnent, tout le jour, comme des flots,
elles m'assiègent toutes ensemble.
19 Tu as éloigné de moi mes amis,
et pour compagnons, pour société je n'ai que les ténèbres!

Appel à la fidélité de Dieu pour qu'il accomplisse la promesse faite à David[a].

89 1 Maskil. D'Étân l'Ezraḥite.

2 Je veux chanter à jamais les bontés de Yahvé;
d'âge en âge, je dirai ta fidélité de ma bouche.
3 Tu as dit : « Ma bonté est un édifice éternel;
ma fidélité est inébranlable comme les cieux[b].
4 J'ai conclu ce pacte avec mon élu,
j'ai fait ce serment à David, mon serviteur :
5 J'établis ta dynastie pour l'éternité,
j'édifie ton trône pour tous les âges. » Séla.

6 Les cieux célèbrent ton miracle[c], Yahvé;
et ta fidélité, [on la proclame] dans l'assemblée des saints[d] :
7 En effet, qui est comparable à Yahvé, parmi les habitants de la nue;
qui est son égal parmi les êtres divins[e]?
8 C'est un Dieu redoutable dans le conseil des saints,
plus grand et plus terrible que tous ceux qui l'entourent.
9 Yahvé, Dieu des armées, qui est semblable à toi?
ta bonté et ta fidélité t'environnent.
10 Tu domptes l'orgueil de la mer[f];
quand ses flots se soulèvent, toi, tu les apaises.
11 Tu as écrasé Rahab[g] comme [on achève] un blessé;
de ton bras puissant, tu as dispersé tes ennemis.
12 A toi les cieux, à toi aussi la terre;
le monde avec ce qui le remplit, c'est toi qui l'as fondé.
13 C'est toi qui as créé le Nord et le Midi;
le Thabor et l'Hermon acclament ton nom avec joie.
14 Tu as un bras plein de vaillance;
ta main est forte, ta droite est levée[h].
15 La justice et le droit sont le fondement de ton trône,
la Bonté et la Fidélité viennent se présenter devant toi.
16 Heureux le peuple qui sait t'acclamer,
qui marche à la lumière de ta face, Yahvé!
17 Il est toujours dans l'allégresse à cause de ton nom,
et il fait retentir ses chants à cause de ta justice[i].

19. « mes amis — société » S (lis. *were'aṣ oumeṣouddâ'aṣ*). H : ami et compagnon : pour société.... **89,** 3. « Tu as dit » G L (lis. *'âmartâ*). H : J'ai dit. « Ma bonté » lis. *ḥasdî*. H : La bonté. « ma fidélité ». H : *ta* fidélité. « est inébranlable » G *Sym* (lis. *tikkôn*). H : tu affermis. « comme » lis. *kâhèm*. H : dans... 6. « Les cieux » G S L. H : *Et* les cieux. 8. « dans le conseil — terrible » G S (lis. *rab*). H : dans le *grand* conseil des saints, et plus terrible. 9. « qui est — ta bonté » (lis. *ḥasdekâ*). H : qui est comme toi *puissant, Yah?* (le rythme est défectueux). 17. « et il fait — à cause de » lis. *ṣârîmou qôlâm*. H : et *s'élève par*.

a. Le psalmiste rappelle à Dieu le serment qu'il a fait à David de maintenir éternellement son trône et sa dynastie (2 Sam. 7, 12-16). Or, ils sont tombés l'un et l'autre et, semble-t-il, depuis longtemps (v. 47); le peuple est vaincu et humilié. Mais Dieu est fidèle, il tiendra sa promesse; l'auteur le supplie de ne pas tarder. Ce n'est pas que le poète attache un intérêt particulier à la restauration de la dynastie de David : s'il s'appuie sur le serment fait au chef de la race royale, c'est qu'il y trouve le gage du relèvement du peuple. C'est Israël qui est, à ses yeux, l' « oint », le « serviteur » de Yahvé (39-46, 51-52). *b*. Le texte de ce verset est incertain (voy. n. crit.). Cf. 30, 37-38; allus. à Jér. 33, 25-26. *c*. L'établissement de la dynastie davidique. *d*. L'assemblée des êtres divins. *e*. Litt. : *les fils des dieux*. *f*. Cf. notes sur 74, 13. *g*. Monstre mythologique personnifiant le Chaos; cf. le Léviathan, le Serpent, le Dragon (És. 51, 9-10; Job 7, 12; 9, 13; Ps. 74, 13; 104, 6-9; Hab. 3, 8-10).
h. Prête à frapper. *i*. A cause des manifestations (favorables pour lui) de ton nom (c'est-à-dire de ta puissance) et de ta justice.

18 Car c'est toi qui es sa gloire, [Dieu] puissant[a],
et qui, par ta faveur, exaltes notre force[b];
19 C'est à Yahvé que nous devrons notre bouclier :
du Saint d'Israël [nous attendons] notre roi.

20 Alors[c] tu parlas dans une vision
à ton fidèle[d], et tu dis :
« J'ai posé un diadème sur [le front] d'un héros,
j'ai choisi, pour l'élever, un homme au sein du peuple[e];
21 J'ai trouvé David, mon serviteur,
je l'ai oint de mon huile sainte.
22 Ma main le soutiendra
et mon bras le fortifiera.
23 Aucun ennemi ne pourra le surprendre[f],
aucun méchant ne pourra l'opprimer.
24 J'écraserai devant lui ses adversaires,
je frapperai ceux qui le haïssent.
25 Ma fidélité et ma bonté l'accompagneront,
et par mon nom, sa puissance[g] s'élèvera.
26 Je mettrai la mer sous sa main
et les fleuves[h] sous sa droite;
27 Lui m'appellera : mon père[i],
mon Dieu, mon rocher, mon sauveur[j].
28 Et moi, je ferai de lui l'aîné,
le plus grand des rois de la terre[k].
29 Je lui conserverai toujours ma faveur,
et mon alliance avec lui sera inébranlable.
30 Je ferai durer sa race à perpétuité
et son trône autant que les cieux.
31 Si ses descendants abandonnent ma loi
et ne suivent pas mes ordonnances,
32 S'ils profanent mes statuts
et ne gardent pas mes commandements,
33 Je châtierai leur rébellion par la verge
et leur péché par des coups.
34 Mais je ne lui retirerai pas ma faveur
et je ne démentirai pas ma fidélité.
35 Je ne violerai pas mon alliance,
je ne changerai rien aux paroles sorties de mes lèvres.
36 J'en ai fait le serment sur ma sainteté : —
pourrais-je mentir à David ? —
37 Sa dynastie sera éternelle
et son trône subsistera devant moi aussi longtemps que le soleil;
38 Comme la lune, il aura une durée perpétuelle;
il sera, comme le ciel, inébranlable à jamais. » Sèla.

20. « un diadème » lis. *nézèr*. H : de l'aide. 34. « je ne retirerai pas » *H*[m] *S L*[H] cf. *2 Sam* 7, 15 (lis. *'âsir*). H : je ne romprai pas. 38[b]. Lis. *la'ad kaššaḥaq*. H : et *le témoin dans* le ciel est fidèle.

a. Litt.: *qui es la gloire de sa force*. *b*. Litt. : *notre corne*. *c*. Au temps où Dieu conclut alliance avec David (2 Sam. 7). Le poète reprend l'idée indiquée v. 4 et 5. Le développement intermédiaire (v. 6-19), où il est question surtout de la création, a peut-être été emprunté à un autre psaume. *d*. Nathan (2 Sam. 7, 4). Des mss héb. ont « tes fidèles », et les versions anciennes ont lu aussi le pluriel. Il s'agirait alors du peuple. *e*. Litt. : *j'ai élevé, du peuple, un élu*. *f*. Le sens du mot hébreu est incertain. *g*. *Sa corne*. *h*. L'Euphrate et ses canaux. Ainsi le royaume de David s'étendra de la mer [Méditerranée] jusqu'à l'Euphrate : c'étaient les frontières idéales d'Israël. *i*. Litt. : *tu es mon père*. *j*. Litt. : *et le rocher de mon salut*. *k*. Cf. Ex. 4, 22 (*l'aîné*) et Deut. 26, 19; 28, 1 (*le plus grand*).

39 Toi, cependant, tu as repoussé, tu as rejeté,
tu as poursuivi de ta colère ton oint!
40 Tu as pris en horreur[a] l'alliance que tu avais faite avec ton serviteur,
tu as profané [en la jetant] à terre sa couronne.
41 Tu as fait des brèches à tous ses remparts[b],
tu as réduit ses forteresses en ruines.
42 Tous les passants le dépouillent[b];
il est devenu un objet d'opprobre pour ses voisins.
43 Tu as donné la haute main à ses adversaires;
tu as réjoui tous ses ennemis,
44 . . . . [c]
et tu ne l'as pas fait triompher dans le combat.
45 Tu as ôté le sceptre de sa main
et jeté son trône à terre.
46 Tu as abrégé les jours de sa jeunesse[d],
tu l'as couvert de honte. Sèla.

47 Jusques à quand, Yahvé, persisteras-tu à te cacher
et ta colère sera-t-elle ardente comme la flamme[e] ?
48 Rappelle-toi combien je suis fragile,
pour quel néant tu as créé les hommes.
49 Y a-t-il un homme qui puisse vivre sans voir la mort,
qui puisse soustraire sa vie à la puissance du Cheôl[f] ? Sèla.
50 Où sont, Seigneur, tes bontés premières,
que tu avais juré d'accorder à David dans ta fidélité ?
51 Souviens-toi, Seigneur, de l'opprobre de ton serviteur,
[souviens-toi] que je porte dans mon sein[g] les outrages des peuples,
52 Les outrages que lancent tes ennemis, Yahvé,
qu'ils lancent sur les talons de ton oint!

53 Yahvé soit béni à jamais. Amen ! Amen[h] !

LIVRE IV

Le Dieu éternel et l'homme éphémère. — Prière en faveur des serviteurs de Yahvé[i].

90 1 Prière. De Moïse, homme de Dieu[j].

Seigneur, tu as été un refuge
pour nous, d'âge en âge.

45[a]. Lis. *maṭṭè miṣṣâdô*. H : Tu as mis fin à *son éclat* (le mot qu'on traduit par « éclat » est inconnu, et l'hémistiche est trop court). 48. « combien je suis fragile » lis. *ḥadèl*. H : moi, qu'est-ce que la durée ? (D'autres corrigent : Seigneur — lis. *'ădônay* —, ce qu'est la vie.) « les hommes » *L*[H]. H : *tous* les hommes. 51. « ton serviteur » *H*[m] *S*. H : tes serviteurs. « les outrages des peuples » lis. *kelimmat*. H : tous les grands, les peuples. **90**, 1. « un refuge » *H*[m] *G* (lis. *ma'ôz*). H : une demeure.

a. Le sens exact du mot hébreu est incertain. *b*. Cf. 80, 13, où ces mots se rapportent au peuple d'Israël et pas seulement à sa dynastie royale. *c*. Texte probablement altéré. On traduit : *tu as fait revenir* [*en arrière*] *le tranchant de son épée*. *d*. Israël n'a joui que peu de temps (sous ses premiers rois) de la joyeuse insouciance et de la belle confiance en l'avenir qui sont l'apanage de la jeunesse. Ceci encore s'applique au peuple, non à David et à sa dynastie. *e*. Cf. 79, 5. *f*. Le poète désire assister à la délivrance d'Israël, et en rappelant la brièveté de la vie humaine, il veut engager Dieu à se hâter. *g*. Il s'agit de la poche formée par le vêtement. Le *serviteur* et l'*oint* représentent le peuple d'Israël. *h*. Doxologie marquant la fin du 3[e] livre du Psautier. Cf. note sur 41, 14. *i*. Ce psaume comprend deux parties bien tranchées. 1[o] Les v. 2-12 opposent le Dieu éternel et l'homme éphémère, qui meurt vite parce que son péché attire sur lui la colère de Dieu. 2[o] Les v. 13-17 demandent instamment un avenir meilleur pour les serviteurs de Yahvé. Le v. 1, si le texte n'en est pas altéré, se rattacherait plutôt à ce dernier thème qu'au premier. On peut supposer que le psaume 90 résulte de la juxtaposition de deux morceaux indépendants ou qu'il est formé de deux strophes différentes, unies, dans l'esprit du poète, par un lien qu'il n'a pas exprimé. La transition sous-entendue pourrait être celle-ci : Mets fin à ta colère, cause de la souffrance et de la mort, — et hâte-toi d'ouvrir l'ère messianique. La vie des serviteurs de Dieu devait être merveilleusement prolongée « en ces jours-là » : cf. És. 65, 20, 22; Zach. 8, 4; Hén. 10, 17; 25, 5, 6; etc. *j*. Cf. Deut. 33, 1.

2 Avant que les montagnes fussent nées,
avant que la terre et le monde eussent été enfantés,
tu existais, ô Dieu, dès l'éternité, et [tu existeras] toujours.
4[a] Mille ans sont à tes yeux
comme le jour d'hier quand il est passé,
ou comme une veille de la nuit[b].
3 Tu fais retourner l'homme à la poussière[c];
tu dis : « Retournez, fils des hommes! »
5 . . . .[d]
Ils sont comme l'herbe qui passe :
6 le matin elle fleurit, puis elle passe;
le soir elle se fane, et elle sèche[e].
7 C'est ta colère qui nous anéantit,
c'est ton courroux qui nous fait périr.
8 Tu mets nos péchés devant toi,
nos fautes ignorées[f] devant la lumière de ta face.
9 A cause de ton courroux tous nos jours s'en vont,
nous voyons se dissiper nos années comme un soupir.
10 La durée de notre vie s'élève à soixante-dix ans,
ou, s'il nous est accordé pleine mesure, à quatre-vingts ans;
Et ce qui en fait l'orgueil n'est que peine et néant :
cela passe vite, et nous nous envolons.
11 Qui reconnaît la force de ta colère
et ressent, devant ton courroux, la crainte qui t'est due?
12 Enseigne-nous à compter nos jours,
afin que nous acquérions un cœur sage!

13 Reviens, Yahvé! Jusques à quand?...[g]
aie pitié de tes serviteurs!
14 Rassasie-nous, dès le matin, de ta bonté,
pour que nous poussions des cris d'allégresse et que nous soyons dans la joie [toute notre vie.
15 Égale nos jours de joie à nos jours d'affliction,
aux années où nous avons connu le malheur.
16 Que tes serviteurs voient ton œuvre s'accomplir
et que ta gloire [resplendisse] sur leurs enfants!
17 Que la bienveillance de Yahvé repose sur nous!
fais prospérer le travail de nos mains!

Qui se confie en Dieu n'a rien à redouter.

91

1 Heureux celui qui habite sous la sauvegarde du Très-Haut,
qui loge à l'ombre [de la demeure] du Tout-Puissant[h],
2 Qui dit à Yahvé : « Mon refuge et ma forteresse,
mon Dieu en qui je me confie! »
3 Car il te délivrera du filet de l'oiseleur,
de la fosse fatale.

2. « eussent été enfantés » G S L[H] (lis. *watteholal*). H : tu eusses enfanté (la terre et le monde). 4. « quand il est passé » lis. *'âbar*. H : quand (ou car) il passe. 5[b]. Rattacher à 5[b] *yiheyou* de 5[a] et effacer *babbôqer* (dittographie du v. 6). H : au matin, comme..... 17[a]. « Yahvé » H[p]. H aj. : notre Dieu. 17[b]. H[p] cf. G[B]. H aj. à la fin : sur nous et le travail de nos mains, fais-le prospérer. **91,** 1. « Heureux » suppléez *'ašré*. Manque en H. 2. « Qui dit à Yahvé : Mon... » L[H] cf. G (lis. *'ômêr*). H : Je dis : A Yahvé [est] mon... 3. « de la fosse » lis. *mibbôr*. H : de la peste (mais voy. v. 6). G S : de la parole.

a. Nous transposons ce v. avant le v. 3, pour obtenir une suite d'idées satisfaisante. *b.* Les Israélites divisaient la nuit en 3 veilles (cf. Ex. 14, 24). *c.* Allusion à Gen. 3, 19. *d.* Probablement altéré : *tu les emportes, ils sont sommeil.* *e.* Cf. És. 40, 6-8; Ps. 103, 15-16; Job 14, 2. *f.* Sans doute celles que nous ignorons nous-mêmes : elles doivent être punies comme les autres. *g.* Phrase inachevée; cf. 6, 4. *h.* C'est-à-dire qui est son hôte, son protégé (cf. 15, 1; Gen. 19, 8).

4 Il te couvrira de ses plumes,
et sous ses ailes tu trouveras un abri :
sa fidélité est un bouclier et une cuirasse.
5 Tu n'auras pas à redouter les terreurs de la nuit,
ni la flèche qui vole pendant le jour,
6 Ni la peste qui se glisse dans l'ombre,
ni le fléau qui dévaste en plein midi[a].
7 Il en pourra tomber mille à ton côté,
et dix mille à ta droite;
toi, tu ne seras pas atteint.
8 Tu n'auras qu'à regarder de tes yeux,
et tu verras la punition des méchants.
9 Car toi, tu as Yahvé pour refuge;
tu as fait du Très-Haut ton asile.
10 Aucun malheur ne t'atteindra,
nul fléau n'approchera de ta tente;
11 Car Yahvé ordonnera à ses anges
de te garder dans toutes tes entreprises :
12 Ils te porteront sur leurs mains,
de peur que ton pied ne heurte une pierre.
13 Tu pourras marcher sur le lion et sur la vipère,
fouler aux pieds le lionceau et le dragon.

14 « Puisqu'il m'est attaché, je le délivrerai[b];
je l'élèverai, puisqu'il connaît mon nom.
15 Quand il m'invoquera, je l'exaucerai,
je serai avec lui dans la détresse,
je le sauverai et le rendrai glorieux.
16 Je le rassasierai de jours
et lui ferai voir mon salut[c]. »

Louange à Yahvé, qui fait périr les méchants et prospérer les justes.

92

1 Psaume. Cantique pour le jour du sabbat[d].

2 Il convient de louer Yahvé,
de chanter ton nom, ô Très-Haut,
3 De proclamer, le matin, ta bonté,
et ta fidélité pendant les nuits,
4 [En s'accompagnant] sur l'instrument à dix cordes, sur le nébel,
et en sourdine[e] sur le kinnor!

5 Car tu me remplis de joie, Yahvé, par tes hauts faits;
je pousse des cris d'allégresse devant les œuvres de tes mains.
6 Que tes œuvres sont grandes, Yahvé!
tes pensées sont très profondes.
7 L'homme stupide n'y entend rien
et l'insensé ne les comprend pas.

91, 6[b]. G L[G] : ni l'accident, ni le démon de midi. S : ni le souffle du démon de midi. 9[a]. Lis. *maḥsêkâ*. H : Car toi, Yahvé, tu es mon refuge. 9[b]. « ton asile » lis. *ma'ouzzèkâ*. H : ta demeure.

a. Chez beaucoup de peuples, cette heure était regardée comme particulièrement dangereuse; cf. És. 16, 3; Jér. 6, 4; 15, 8; 20, 16; Soph. 2, 4; Sir. 34, 19 et notre passage dans les versions anciennes (voy. note crit.). — Le mot traduit par « fléau » semble avoir désigné une sorte de maladie. *b.* C'est Dieu qui parle. *c.* Peut-être l'avènement de l'ère messianique. *d.* Rien n'indique, dans le contenu du psaume, pourquoi on lui avait donné cette destination. *e.* En hébreu *higgâyôn*; voy. NOTE GÉNÉRALE, n° 4.

8 Quand les méchants croissent comme l'herbe
et que fleurissent tous ceux qui font le mal,
C'est pour être anéantis à jamais;
9 mais toi, Yahvé, [tu trônes] dans le ciel pour l'éternité!
10 Voici, en effet, que tes ennemis périssent,
tous ceux qui font le mal sont dispersés.

11 Tu me donnes la force du buffle[a],
tu m'oins d'huile fraîche.
12 Mon œil se plaît à contempler mes ennemis,
mon oreille à entendre ceux qui s'élevaient contre moi[b].
13 Les justes grandissent comme le palmier,
ils s'élèvent comme le cèdre du Liban :
14 Plantés dans la maison de Yahvé,
ils croissent dans les parvis de notre Dieu[c].
15 Ils portent encore des fruits dans leur blanche vieillesse,
ils sont pleins de sève et verdoyants,
16 Pour proclamer que Yahvé est juste :
il est mon rocher, il n'y a point en lui d'iniquité.

Yahvé roi[d].

93

1 Yahvé est roi,
il s'est revêtu de majesté,
il a pris la force pour ceinture.
Il a fondé solidement la terre, pour qu'elle ne chancelle pas;
2 dès ce temps-là, ton trône[e] était affermi :
tu es de toute éternité.
3 Les fleuves ont fait retentir, ô Yahvé,
les fleuves ont fait retentir leur grondement; —
[qu'importe] que les fleuves fassent retentir leur fracas :
4 Plus que le grondement des grandes eaux,
plus que les vagues de la mer,
Yahvé est puissant au haut [des cieux][f]!
5 Tes déclarations[g] sont très sûres;
ta maison restera inviolable[h],
Yahvé, pour de longs jours.

Appel au Dieu vengeur[i].

94

1 Dieu vengeur, Yahvé,
Dieu vengeur, parais!
2 Lève-toi, juge de la terre,
rends aux orgueilleux selon leurs œuvres!

92, 10. *H[e] G[B]*. H aj. en tête : Voici, en effet, que tes ennemis, Yahvé. 11. « tu m'oins » *S T* (lis. *ballôtanî*). H : j'oins. 12. « mes ennemis » *G S L* (lis. *bešôreray*). H a un mot inconnu. « ceux qui s'élevaient contre moi ». H aj. *méchants* (mot incorrectement placé et qui trouble le rythme). **93,** 1. « de majesté ». H aj. : il s'est revêtu, Yahvé. — Le texte du v. 1 est incertain ; le rythme n'en est pas correct. « Il a fondé — terre » *G S L T* (lis. *tikkên*). H : la terre fut solidement fondée. 4. « plus (litt. : plus puissant) que les vagues de la mer » lis. *'addir mimmišberê*. H : puissantes [sont] les vagues de la mer.

a. Litt. : *tu élèves ma corne comme celle du buffle.* *b.* Le poète prend plaisir à voir la mine déconfite de ses ennemis et à entendre leurs cris de douleur. *c.* Voy. 52, 10 et la note. *d.* La version grecque porte cette suscription : « pour la veille du sabbat, où la terre fut créée ». Et cet hymne, en effet, célèbre la royauté de Yahvé manifestée au moment de la création. Rien ne suggère qu'il traite de l'établissement intégral de la royauté de Yahvé dans l'ère messianique. *e.* Le ciel. *f.* Les v. 3-4 font allusion à la vieille tradition orientale d'après laquelle le Dieu créateur a eu à vaincre, pour organiser le monde, une révolte des puissances chaotiques de la mer primitive (l'Abîme, Rahab, le Serpent, le Léviathan, les Fleuves, etc.); cf. notes sur Ps. 74, 13. *g.* Litt. : *tes attestations solennelles* (promesses et menaces). *h.* Litt. : *la sainteté* (l'inviolabilité) *appartient à ta maison* (le Temple). *i.* Les « orgueilleux », les « méchants », les « insensés » sur lesquels l'auteur appelle les châtiments divins sont les chefs du peuple juif, détenteurs du pouvoir judiciaire : ils en abusaient pour opprimer les « justes ».

3 Jusques à quand les méchants, ô Yahvé,
jusques à quand les méchants seront-ils dans la joie?
4 Ils se répandent en discours insolents,
ils font assaut de paroles[a], tous ceux qui pratiquent l'iniquité!
5 Ils écrasent ton peuple, Yahvé,
ils oppriment ton héritage.
6 Ils tuent la veuve et l'étranger[b],
ils massacrent les orphelins.
7 Ils disent : « Yahvé[c] ne le voit pas,
le Dieu de Jacob ne s'en aperçoit pas. »

8 Ayez du bon sens, ô vous les plus stupides du peuple!
insensés, quand aurez-vous de l'intelligence?
9 Celui qui a planté l'oreille n'entendrait pas!
celui qui a formé l'œil ne verrait pas!
10 Celui qui fait l'éducation des peuples ne châtierait pas!
celui qui instruit les hommes ne saurait rien!
11 Yahvé connaît les pensées des hommes,
car ils ne sont qu'un souffle[d].

12 Heureux l'homme que tu enseignes, Yahvé[e],
et que tu instruis par ta loi,
13 Pour lui assurer la tranquillité pendant le règne du méchant,
en attendant que la fosse se creuse sous les pas de l'impie!
14 Car Yahvé ne délaissera pas son peuple,
il n'abandonnera pas son héritage.
15 Le droit de juger sera rendu au juste,
et tous ceux qui ont le cœur droit se rallieront à lui.

16 Qui se lèvera pour me défendre contre les méchants,
qui me soutiendra contre ceux qui font le mal?
17 Si Yahvé ne me portait secours,
bientôt mon âme habiterait le [séjour du] silence[f].
18 Quand je sens que mon pied chancelle,
ta bonté, Yahvé, me soutient.
19 Quand les soucis se multiplient dans mon cœur,
tes consolations réjouissent mon âme.

20 As-tu rien de commun avec le tribunal d'iniquité,
qui crée le malheur sous le couvert de la loi?
21 Qu'ils se mettent en chasse contre la vie du juste
et condamnent à mort l'innocent[g]!
22 Yahvé sera ma haute retraite,
mon Dieu sera le rocher où je trouverai un refuge.
23 Il fera retomber sur eux leur iniquité
et les anéantira pour prix de leur méchanceté;
oui, Yahvé notre Dieu les anéantira.

94, 10b. Lis. *'ên lô da'at*. H : lui qui enseigne aux hommes la science. 13. « pendant le règne (litt. : dans les jours) du méchant » lis. *bîmê*. H : loin des jours du méchant (ou du malheur). 15. « au juste » *S Sym* (lis. *ṣaddîq*). H : à la justice (il faut entendre alors : le jugement redeviendra conforme à la justice). 21. « se mettent en chasse » *G S* (lis. *yâșoudou*). H : s'ameutent (?). 22. « sera » *L[H]* (lis. *wîhî*). H : fut. 23. « Il fera » *G L[H]** (lis. *weyâšêb*). H. : Il fit.

a. Sens incertain. D'autres entendent : ils se posent en maîtres. *b.* Le mot hébreu désigne les étrangers admis à domicile : ils ne possédaient aucun droit et dépendaient entièrement du bon vouloir des habitants ; mais ils étaient considérés, ainsi que tous les êtres faibles, comme les protégés de Dieu (146, 9). *c.* En hébreu, *Yah*. *d.* Et par suite incapables de cacher à Dieu quoi que ce soit. *e.* Dans l'hébreu, *Yah*. *f.* Le Cheôl. *g.* Litt. : *et condamnent le sang innocent.*

Honorez Yahvé, écoutez sa voix[a] !

95

1 Venez, poussons des cris de joie en l'honneur de Yahvé!
acclamons le Rocher d'où nous vient le salut!
2 Présentons-nous devant lui avec des actions de grâces,
célébrons-le par nos accords!
3 Car c'est un grand Dieu que Yahvé,
il est un grand roi au-dessus de tous les dieux :
4 Il tient en son pouvoir les profondeurs mystérieuses de la terre,
et les cimes des montagnes lui appartiennent;
5 La mer est à lui — c'est lui qui l'a faite, —
la terre ferme aussi — ses mains l'ont formée.
6 Venez, prosternons-nous, courbons-nous,
mettons-nous à genoux[b] devant notre créateur;
7 Car c'est Yahvé qui est notre Dieu,
et nous sommes le peuple dont il est le berger.

Brebis que sa main conduit, aujourd'hui
puissiez-vous écouter sa voix :
8 « N'endurcissez pas vos cœurs, comme à Meriba,
comme au jour de Massa, dans le désert[c],
9 Quand vos pères me mirent à l'épreuve
et me tentèrent, quoiqu'ils eussent vu mes œuvres.
10 Pendant quarante ans[d], je pris en dégoût cette génération, et je dis :
C'est un peuple à l'esprit égaré;
ces hommes n'ont pas su comprendre mes desseins!
11 C'est pourquoi je fis ce serment, dans ma colère :
Ils n'entreront pas au pays où je demeure[e]. »

Tous les peuples et la nature invités à louer Yahvé, maître et juge du monde[f].

96

1 Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau[g],
chantez en l'honneur de Yahvé, [habitants de] toute la terre.
2 Chantez en l'honneur de Yahvé, bénissez son nom;
annoncez, jour après jour, la délivrance qu'il accorde.
3 Racontez sa gloire parmi les nations,
ses miracles parmi tous les peuples!
4 Yahvé est grand et infiniment digne de louange,
il est redoutable par-dessus tous les dieux[h].
5 Car les dieux des nations ne sont tous que des idoles[i],
tandis que Yahvé a créé les cieux.
6 La splendeur et la majesté se tiennent devant lui,
la puissance et la gloire dans son sanctuaire[j].

95, 1. « les profondeurs mystérieuses ». G : les extrémités (*mèrḥaqqê*). 6-7. « devant — qui est » transposez *Yahvé* au v. 7. H : devant Yahvé notre créateur; car il est. 7. « le peuple — aujourd'hui ». H : le peuple dont il est le berger *et* les brebis que sa main conduit. Aujourd'hui... (L'irrégularité du rythme fait supposer que le texte du v. 7 est altéré). 9. « mes œuvres » *G S*. H : mon œuvre.

a. Ce psaume liturgique comprend deux parties : 1° un chœur joyeux que chantait probablement le peuple en entrant processionnellement dans le Temple lors d'une grande fête (v. 1-7a); 2° un grave appel à écouter la voix de Dieu, prononcé sans doute par un prêtre parlant au nom de Yahvé (7b-11). Cf. Ps. 24, 81 et 100. *b*. Il semble que les Juifs anciens prenaient successivement plusieurs postures dans le culte, comme aujourd'hui encore les musulmans : prosternés, inclinés, à genoux, debout. *c*. Cf. Ex. 17, 1-7 et Nomb. 20, 2-13. *d*. Ces mots sont probablement une glose marginale : il s'agit, v. 10-11, de ce que Dieu a dit *au jour* de Massa. *e*. Au pays de Canaan. Litt. : *dans mon repos*. *f*. Ce psaume se retrouve 1 Chron. 16, 23-33, où il fait partie d'un cantique entonné par Asaph et ses frères à l'occasion de la translation de l'arche à Jérusalem. *g*. És. 42, 10. *h*. Cf. v. 4 avec 95, 3; 4a avec 48, 2. *i*. Ils n'ont d'autre réalité que celle de leurs images.
j. Le sanctuaire céleste. Les attributs de Dieu personnifiés forment comme une cour auprès de lui.

7 Rendez à Yahvé, tribus de toute nation,
rendez à Yahvé honneur et gloire!
8 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
apportez des présents et venez dans ses parvis!
9 Prosternez-vous devant Yahvé, revêtus d'ornements sacrés[a],
tremblez devant lui, [habitants de] toute la terre!
10 Dites parmi les nations : « Yahvé est roi;
il a fondé solidement la terre pour qu'elle ne chancelle pas[b];
il prononce sur les peuples des sentences équitables[c]. »

11 Que les cieux se réjouissent, que la terre soit dans l'allégresse,
que la mer mugisse avec tout ce qu'elle contient!
12 Que la campagne soit dans la joie avec tout ce qui la couvre,
et que tous les arbres de la forêt poussent des acclamations
13 Devant Yahvé, car il vient,
car il vient pour juger la terre.
Il jugera le monde avec justice
et les peuples selon sa fidélité[d].

Le règne de Yahvé[e].

97

1 Yahvé est roi : que la terre soit dans l'allégresse,
que la multitude des îles se réjouissent!
2 Un nuage obscur l'enveloppe;
la justice et le droit sont le fondement de son trône.
3 Devant lui marche un feu
qui dévore à la ronde ses ennemis.
4 Ses éclairs illuminent le monde,
et leur vue fait trembler la terre.
5 Les montagnes fondent comme la cire devant Yahvé[f],
devant le Seigneur de toute la terre.
6 Les cieux annoncent sa justice[g],
et tous les peuples voient sa gloire[h].

7 Tous ceux qui adorent des statues sont dans la confusion,
ceux qui sont fiers de leurs idoles;
tous les dieux se prosternent devant lui.
8 En l'apprenant, Sion se réjouit,
et les filles de Juda[i] sont dans l'allégresse
à cause de tes jugements, Yahvé.
9 Car c'est toi, Yahvé,
qui domines toute la terre;
tu es souverainement élevé au-dessus de tous les dieux.

96, 10. « il a fondé — terre ». Voy. 2e n. crit. sur 93, 1. 12. « et » lis. *'aph*. H : alors. **97,** 7. « de *leurs* idoles » *G*. H : des idoles.

a. Cf. 7-9a avec 29, 1-2. *b*. Cf. 93, 1. *c*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme et qui anticipe sur le v. 13, manque 1 Chron.; ce doit être une glose, tirée de 9, 9. *d*. Le 2e vers du v. 13, qui manque 1 Chron., pourrait être une addition liturgique. *e*. Le sens de ce psaume n'est pas très clair. Les uns y voient le développement de l'idée générale : Yahvé est roi. D'autres, se fondant surtout sur le v. 8, estiment que le poète pense à un fait précis, où il a reconnu le signe avant-coureur de l'ère messianique. Mais cet événement s'était-il déjà réalisé de son temps, ou appartenait-il encore à l'avenir? On est tenté de se ranger à cette dernière opinion en présence du caractère conventionnel de tout le chant, où abondent les réminiscences : comp. 1a et 96, 11a; 2b et 89, 15a; 4a et 77, 19; 4b et 77, 17; 8 et 48, 12; 9 et 83, 19b; 12a et 32, 11; 12b et 30, 5. Voy. aussi note *h*. *f*. Addition; le vers est trop long. *g*. La *justice* de Dieu désigne ici, comme c'est souvent le cas depuis le second Ésaïe, le salut d'Israël et le châtiment de ses adversaires.
h. Pour cette description de l'apparition de Dieu, cf. Jug. 5, 4-5; Mich. 1, 3-4; Hab. 3, 3-7; Ps. 18, 8-16; 77, 17-20. Ces théophanies, depuis longtemps stéréotypées dans le langage des poètes, nous ont conservé sans doute quelques traits d'une conception très archaïque de Yahvé. Il apparaît comme le Dieu d'une montagne volcanique : de là le feu, la nuée d'orage, les éclairs et le tremblement de terre. *i*. Les villes de Juda moins importantes que Sion (cf. 48, 12).

10 Yahvé aime ceux qui haïssent le mal,
il préserve la vie de ses fidèles,
il les délivre de la main des méchants.

11 La lumière se lève pour le juste
et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.
12 Justes, faites de Yahvé le sujet de votre joie
et louez son saint nom.

Tous les peuples et la nature invités à louer Yahvé[a].

98 1 Psaume.

Chantez en l'honneur de Yahvé un cantique nouveau,
car il a fait des miracles,
Sans autre secours que sa droite,
sans autre aide que son bras saint.
2 Yahvé a fait apparaître le salut promis :
aux yeux des païens, il a révélé sa justice.
3 Il s'est souvenu de sa bonté pour Jacob
et de sa fidélité envers la maison d'Israël.
Toutes les extrémités de la terre ont vu
la délivrance accordée par notre Dieu.

4 Acclamez Yahvé, [habitants de] toute la terre,
éclatez en cris de joie et faites retentir vos instruments.
5 Chantez Yahvé aux accents du kinnor,
aux accents du kinnor et des instruments de musique.
6 Au son du cor, poussez des acclamations
devant le roi Yahvé!

7 Que la mer mugisse avec tout ce qu'elle contient,
le monde avec ceux qui l'habitent!
8 Que les fleuves battent des mains,
que les montagnes, toutes ensemble, poussent des cris de joie
9 Devant Yahvé, car il vient,
car il vient pour juger la terre.
Il jugera le monde avec justice
et les peuples avec équité.

Yahvé, le roi saint[b].

99

1 Yahvé est roi[c], — que les peuples frémissent! —
lui qui est assis sur les chérubins[d]; — que la terre vacille!
2 Yahvé, à Sion, est grand;
il est élevé au-dessus de tous les peuples.
3 Qu'on loue ton nom grand et redoutable!

Il est saint[e] et fort!

10. « Yahvé — mal » lis. *'ôhêb* et (avec *H*[*] *S*) *sôn'ê*. H : vous qui aimez Yahvé, haïssez le mal. 11. « se lève » *G S L T* (lis. *zâraḥ*). H : est semée (ou : répandue). **98,** 1. « sans autre aide que » lis. *wa'ázârô zerôa'*. Manque en H. 3. « pour Jacob » *G*. Manque en H. 6. « Au son du » *S* (lis. *oubeqôl*). H : *Avec les trompettes* et le son du. 9. « car il vient » répété avec *G*[*] cf. *96, 13*. **99,** 1. « vacille » lis. *tâmouṭ*. H a un mot (*tânout*) qui ne se trouve qu'ici. 2. « de tous les peuples ». Trois mss héb. ont : de tous les *dieux* (cf. 95, 3; 96, 4; 97, 9). 3-4. « et fort!

a. Ce psaume développe les mêmes idées que le ps. 96; il commence par la même formule et se termine par une conclusion à peu près identique. *b*. Ce psaume, comme le ps. 97, célèbre l'établissement de la royauté intégrale de Yahvé dans l'ère messianique. Il ajoute cependant à ce thème sa note spéciale : il reconnaît implicitement qu'Israël a besoin de l'indulgence de Dieu et de l'intercession de ses serviteurs. *c*. Cf. 93, 1 et 97, 1. *d*. Voy. 1re note sur Gen. 3, 24. *e*. Ce refrain (voy. v. 5 et 9) est apparemment un répons chanté par l'assemblée ou par le chœur.

4 O roi qui aimes la justice,
c'est toi qui établis l'équité.
Le droit et la justice en faveur de Jacob,
c'est toi qui les assures.
5 Exaltez Yahvé notre Dieu
et prosternez-vous devant son marchepied[a].

Il est saint!

6 Moïse et Aaron comptaient parmi ses prêtres,
et Samuel parmi ceux qui invoquaient son nom;
ils invoquaient Yahvé, et il les exauçait.
7 Il leur parlait dans la colonne de nuée[b];
ils observaient ses prescriptions et la loi qu'il leur avait donnée.
8 Yahvé, notre Dieu, tu les as exaucés;
tu as été pour eux un Dieu prêt au pardon :
tu laissais leurs méfaits impunis[c].
9 Exaltez Yahvé notre Dieu
et prosternez-vous devant sa montagne sainte,

Car il est saint, Yahvé, notre Dieu!

Entrez dans le Temple en acclamant Yahvé.

100 1 Psaume. Pour l'action de grâces[d].

Acclamez Yahvé, [habitants de] toute la terre,
2 servez Yahvé avec joie,
présentez-vous devant lui avec des cris d'allégresse!
3 Sachez que c'est Yahvé qui est Dieu;
c'est lui qui nous a faits[e], et nous sommes à lui :
[nous sommes] son peuple et les brebis dont il est le berger[f].

4 Pénétrez sous ses portes avec des actions de grâces,
dans ses parvis avec des louanges;
célébrez-le, bénissez son nom!
5 Car Yahvé est bon : sa grâce est éternelle
et sa fidélité demeure d'âge en âge.

Promesse de fidélité à Yahvé[g].

101 1 De David. Psaume.

Je veux observer la piété et la justice
à cause de toi, Yahvé.
2 Je m'appliquerai à discerner le droit chemin.
. . . . [h]

4 « O roi qui aimes » lis. *we'âz*. H : 4 Et la force du roi [qui] aime. — Texte incertain. 8. « tu laissais... impunis » lis. *wenôqâm*. H : tu punissais... **100,** 3. « qui est Dieu ». S : qui est *notre* Dieu. « et nous sommes à lui » *H*[q] *L*[H] *T* (lis. *welô*). H[k] : et *non pas* nous. **101,** 1. « observer » lis. *'èsmôrâ*. H : chanter. « à cause de toi, Yahvé » suppr. *'ázammêrâ*. H : à toi, Yahvé, *je veux chanter* (trop long pour le rythme).

a. La montagne du Temple (cf. v. 9). Cette image est empruntée à És. 66, 1, où elle désigne la terre. *b*. Ex. 33, 9. *c*. Le rappel de ce passé lointain renferme une prière sous-entendue : Pardonne aujourd'hui à ton peuple, comme tu le faisais autrefois. *d*. Suivant cette notice, le psaume 100 paraît avoir été exécuté pendant l'offrande du sacrifice d'actions de grâces (Lév. 7, 11-12), à cause du mot « actions de grâces » (v. 4). D'après son contenu, il semble destiné plutôt à être chanté lors d'une grande fête, à l'entrée de la procession dans le Temple. *e*. Il nous a faits ce que nous sommes, son peuple particulier. *f*. Cf. 79, 13; 95, 7. *g*. Le sens général de ce psaume est très douteux. Les uns y voient les paroles d'un roi qui trace le programme de son gouvernement; selon d'autres, le poëte aurait mis en scène le peuple (ou la communauté) d'Israël tel qu'il devrait être, « ne tolérant aucun impie dans sa maison » (sur son territoire). En tout cas, le psaume fut interprété, à une certaine époque, de cette dernière façon, puisqu'il était chanté au culte public (Théodoret nous apprend que certains manuscrits grecs portaient comme suscription « pour le quatrième jour après le sabbat », c'est-à-dire pour le mercredi). *h*. Litt. : *quand viendras-tu à moi?* Cette phrase, sans rapport avec le contexte et trop longue pour le rythme, est probablement altérée. On pourrait corriger « pour m'y engager » (*'âbô' 'êlâw*).

Je vivrai, le cœur intègre,
au milieu de ma maison.
3 Je ne laisserai mes regards se fixer
sur rien de mauvais.

J'ai horreur de pratiquer l'infidélité :
elle ne me gagnera point.
4 La perversité du cœur me restera étrangère :
je ne veux pas connaître le mal.

5 Celui qui calomnie son prochain en secret,
je l'exterminerai;
L'homme au regard hautain et au cœur enflé d'orgueil[a],
je ne le supporterai pas.

6 J'aurai les yeux sur les fidèles du pays
pour les faire habiter avec moi;
Celui qui marche dans le droit chemin,
celui-là sera mon serviteur.

7 On ne verra pas habiter dans ma maison
celui qui pratique la fraude;
Celui qui profère des mensonges ne subsistera pas
devant mes yeux.

8 Chaque matin j'exterminerai
tous les méchants du pays,
Afin de retrancher de la cité de Yahvé
tous ceux qui commettent l'iniquité.

Prière dans la détresse[b].

102 1 Prière à l'usage du malheureux à bout de forces, qui répand sa plainte devant Yahvé.

2 Yahvé, écoute ma prière,
et que mon cri parvienne jusqu'à toi!
3 Ne me cache pas ton visage
quand je suis dans l'angoisse.
Incline vers moi ton oreille;
quand je t'invoque, hâte-toi de m'exaucer!

4 Car mes jours s'évanouissent comme la fumée,
et mes os se consument comme un brasier.
5a Brûlé[c] comme l'herbe, mon cœur s'est desséché
6 à force de gémir.
Mes os sont collés à ma peau[d],
5b car j'oublie de prendre ma nourriture[e].

5. « je ne le supporterai pas ». G S : je ne mangeais pas avec lui. 6. « ma peau » voy. note *d*.

102, 4. « comme la fumée » *H** *G L T* (lis. *kè'āšān*). H : en fumée.

a. Litt. : *au cœur large* (cf. Prov. 21, 4; 28, 25). *b*. Comme le montre la suscription (v. 1), ce psaume a été interprété, à une certaine époque, comme une prière individuelle, ce qui serait impossible avec sa teneur présente, car les v. 14-23 sont indubitablement une prière pour le salut de la nation. Le plus probable est qu'un psaume individuel (1-12, 24-29) a été transformé en cantique pour le culte public par l'addition des v. 13-23; de là la brusque solution de continuité qu'on remarque entre les v. 23 et 24. Le style du fragment ajouté est, du reste, très inférieur à celui des autres parties. Au moment où l'addition a été faite, il semble que Jérusalem fût en ruine (v. 17) et Israël près de périr (21). Cette situation rappelle la période de l'exil ou l'époque des Maccabées. On doit songer plutôt à cette dernière, car les nombreuses imitations que renferme le psaume lui assignent une date récente : cf. notamment v. 2 et Ps. 39, 13; v. 3 et Ps. 69, 18; 31, 3; v. 6 et Job 19, 20; v. 12 et Ps. 109, 23; v. 13 et Lam. 5, 19; v. 16 et Ės. 59, 19; v. 20 et Ps. 14, 2; 33, 13-14; v. 21 et Ps. 79, 11; v. 23 et Ės. 60, 3-4; v. 26-28 et Ės. 51, 6-8. *c*. Litt. : *frappé* (par le soleil). *d*. Le sens ordinaire du mot hébreu est *chair*. Il faut admettre qu'il pouvait aussi signifier « peau » comme en arabe, ou bien que le texte est altéré. La phrase est empruntée à Job 19, 20. *e*. Nous transposons 5b après 6, pour rétablir le rythme et la suite des idées.

7 Je ressemble à la hulotte[a] du désert;
je suis comme le hibou des ruines :
8 Je passe les nuits sans sommeil et pousse des cris plaintifs,
comme un oiseau solitaire sur un toit.

9 Tout le long du jour, mes ennemis m'outragent;
ceux qui faisaient mon éloge citent mon infortune en exemple[b].
10 Je mange de la cendre comme si c'était du pain[c],
et je mêle de larmes ma boisson
11 A cause de ta fureur et de ton courroux,
qui m'ont soulevé et jeté au loin.
12 Mes jours sont pareils à l'ombre qui s'allonge[d],
et je me dessèche comme l'herbe.

13 Mais toi, Yahvé, tu trônes éternellement
et ton nom subsiste d'âge en âge.
14 Tu te lèveras, tu auras pitié de Sion,
car il est temps de lui faire miséricorde : le moment est venu;
15 Et tes serviteurs en aiment les pierres,
ils s'apitoient sur sa poussière[e].
16 Alors les nations craindront le nom de Yahvé
et tous les rois de la terre, sa gloire[f].

17 Oui, Yahvé rebâtira Sion,
il apparaîtra dans sa gloire :
18 Il accueillera la prière de celui qu'on a dépouillé
et ne méprisera point sa supplication.
19 Qu'on mette cela par écrit pour la génération future,
afin que le peuple [nouveau] qui sera créé acclame Yahvé[g],
20 Quand il se penchera du haut de sa sainte demeure,
quand, du ciel, Yahvé tournera ses regards vers la terre
21 Pour écouter les gémissements du captif,
pour délivrer ceux qui sont voués à la mort.
22 Ainsi l'on célébrera le nom de Yahvé à Sion,
et sa louange, à Jérusalem,
23 Quand les peuples se rassembleront tous,
ainsi que les royaumes, pour servir Yahvé.

24 Il a brisé ma force à mi-chemin,
il a décidé d'abréger mes jours.
25 Ne m'enlève pas[h] au milieu de ma vie,
toi dont les années durent d'âge en âge!
26 Jadis tu as fondé la terre,
et les cieux sont l'œuvre de tes mains.

8. « et pousse des cris plaintifs » lis. *wā'èhèmāṣā*. H : et je suis. 9. « ceux — éloge » *G S* (lis. *mehalelay*). H : mes insensés. 18. « sa (litt. : leur) supplication » *G* (lis. *teḥinnatām*). H : leur prière. 24. « il a décidé — jours » d'après *G S* (lis. *qōṣèr yāmay 'āmar 'ēlāy*). H : il a abrégé mes jours. 25 Je dis : Mon Dieu...

a. Le sens du mot hébreu est inconnu. On le traduit d'ordinaire par « pélican » d'après G L; mais le pélican est un oiseau aquatique. *b*. Litt. : *jurent par moi*, c'est-à-dire qu'ils disent : « Que je devienne comme cet homme, si je viole mon serment! » Cf. Ės. 65, 15; Jèr. 29, 22. *c*. Litt. : *comme du pain*. Dans le deuil, on se roulait sur la cendre et on s'en jetait sur la tête; elle se mêlait, par suite, aux aliments des affligés. *d*. C'est-à-dire : je touche déjà au soir de ma vie. *e*. Il ne reste de la ville détruite que des pierres éparses et de la poussière. *f*. Litt. : *ta* gloire. *g*. Litt. : *Yah*. *h*. Litt. : *ne me fais pas monter*. Cette expression ne se rencontre qu'ici pour désigner la mort. Il ne faut pas suppléer « au ciel »; on doit entendre : ne fais pas monter mon souffle de vie dans les airs pour qu'il y disparaisse (cf. Eccl. 3, 21; 12, 7).

27 Ils périront, mais toi, tu subsisteras;
ils s'useront tous comme un vêtement;
Comme un habit, tu les changeras, et ils disparaîtront[a];
28 mais toi, tu restes [toujours] le même, et tes années n'auront pas de fin.
29 Les enfants de tes serviteurs auront une demeure assurée,
et leur postérité subsistera devant toi.

L'amour paternel de Yahvé[b].

103 1 De David.

Mon âme, bénis Yahvé,
et que toutes les fibres de mon cœur bénissent son saint nom!
2 Mon âme, bénis Yahvé
et n'oublie aucun de ses bienfaits!

3 Il a pardonné tous tes péchés,
il a guéri toutes tes maladies[c];
4 Il a délivré ta vie de la fosse,
il t'a couronnée des dons de sa bonté et de sa miséricorde.
5 Il rassasie de biens ta vieillesse
et te fait retrouver, comme l'aigle, une jeunesse nouvelle[d].

6 Yahvé fait justice
et droit à tous les opprimés.
7 Il a révélé ses desseins à Moïse[e],
ses hauts faits aux enfants d'Israël.
8 Yahvé est compatissant et miséricordieux,
lent à la colère et riche en bonté[f] :
9 Il ne dispute pas sans fin
et ne persiste pas éternellement dans son courroux[g].
10 Il ne nous traite pas selon nos péchés
et ne nous rend pas selon nos iniquités.
11 Mais autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre,
autant est grande sa bonté envers ceux qui le craignent;
12 Autant l'orient est éloigné de l'occident,
autant il éloigne de nous nos transgressions.
13 Comme un père a compassion de ses enfants,
Yahvé a compassion de ceux qui le craignent;
14 Car il sait de quoi nous sommes faits,
il se souvient que nous ne sommes que poussière[h].

15 L'homme! Sa vie est comme celle de l'herbe :
il fleurit comme la fleur des champs[i];
16 Que le vent passe sur lui, il n'est plus,
et le lieu qu'il occupait ne le reconnaît plus.

103, 3. « tous tes péchés » *G L*. H : tout ton péché. 5. « ta vieillesse » lis. *sêbêk*. H : ta parure (terme très énigmatique, auquel les interprètes anciens et modernes ont prêté les sens les plus divers : désir (G L^G); corps (S), existence, bouche). 11. « est grande » lis. *gâbah*. H : est puissante.

a. Jeu de mots intraduisible : *tu les changeras* et *ils disparaîtront* sont, en hébreu, deux formes différentes du même verbe. *b*. Ce psaume est un des plus beaux témoignages que l'A. T. ait rendus à l'amour de Dieu. C'est la bonté de Yahvé que l'auteur voit avant tout dans sa propre vie et dans celle de son peuple. D'autre part, il unit étroitement le point de vue individuel avec le point de vue national : il ne sépare pas les bienfaits qu'il a reçus (3-5) de ceux qui ont été accordés à sa nation et aux autres Israélites pieux (6-13), et il se console de la fragilité de l'individu (14-16) par la pensée du bonheur promis aux générations futures (17-18). *c*. On les considérait comme le châtiment d'un péché. *d*. Cf. És. 40, 31. Il devait circuler, à propos de l'aigle, une légende analogue à celle du phénix, qui passait pour renaître de ses cendres. *e*. Cf. Ex. 33, 13. *f*. Cf. Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 86, 15; 145, 8. *g*. Cf. És. 57, 16. *h*. Allus. à Gen. 2, 7. Ce raisonnement, qui fonde l'indulgence et la bonté de Dieu sur la fragilité et la faiblesse de l'homme, se retrouve p. ex. dans Job 7, 16-21; 10, 5-7, 18-22; 14, 1-6; Sir. 18, 9-12; Sag. 11, 21-23; 12, 16-18. *i*. Cf. És. 40, 6-8; Ps. 90, 5-6; Job 14, 2.

17 Mais la bonté de Yahvé [dure] à jamais,
et sa justice [s'étend] aux enfants des enfants
18 De ceux qui le craignent, qui gardent son alliance
et se souviennent de ses commandements pour les accomplir.

19 Yahvé a établi son trône dans les cieux,
et son empire s'exerce sur toutes choses.
20 Bénissez Yahvé, vous ses anges,
héros vaillants qui exécutez ses ordres!
21 Bénissez Yahvé, vous toutes ses armées[a],
qui le servez et faites sa volonté!
22 Bénissez Yahvé, vous toutes ses œuvres,
dans tous les lieux de son empire!
Mon âme, bénis Yahvé!

La grandeur et la bonté de Yahvé manifestées par la création[b].

104 1 Mon âme, bénis Yahvé!
Yahvé, mon Dieu, que tu es grand!
Tu es revêtu de gloire et de splendeur[c],
2 tu t'enveloppes[d] de lumière comme d'un manteau[e].
Tu as déployé les cieux comme une tente[f],
3 tu as construit dans les eaux ta chambre haute[g].
Tu fais des nuées ton char[h];
tu t'avances sur les ailes du vent[i].
4 Tu prends pour messagers les vents,
pour serviteurs le feu et la flamme[j].

5 Tu as posé la terre sur ses fondements,
si bien qu'elle ne sera jamais ébranlée.
6 Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement[k];
les eaux séjournaient sur les montagnes.
7 A ta menace elles s'enfuirent;
au bruit de ton tonnerre, elles se retirèrent en déroute[l];

17. « à jamais ». H : *depuis toujours et* à jamais *sur ceux qui le craignent* (mais le vers est trop long; les derniers mots proviennent probablement du vers suivant, qui est trop court en H et où nous les reportons). 18. « De ceux qui le craignent » mots transposés (cf. note précédente). 20. *S*. H aj. : en obéissant à sa parole (glose qui rend le vers trop long). **104**, 4. « le feu et la flamme » lis. *wâlâhaṭ*. H : le feu flambant (mais « le feu » à lui seul ne pourrait être qualifié de « serviteurs »). 5. « Tu as posé » *L T* (lis. *yôsêd*, litt. : posant). H : Il a posé. 6. « Tu l'avais couverte de l'abîme » lis. *kissîtâh*. H : L'abîme, tu avais couvert [la terre] de lui.

a. Ce mot désigne toutes les puissances, tous les êtres qui sont au service de Dieu : outre les anges (v. 20), les astres (Job 38, 7), les vents, le feu (Ps. 104, 4), l'esprit (1 Rois 22, 21-22), l' « adversaire » (Job 1-2), etc. *b*. Ce psaume, qui commence et finit par la même phrase que le précédent, offre avec lui de nombreuses ressemblances : même thème général, même inspiration religieuse, parfois constructions analogues. On a pensé qu'ils étaient du même auteur; mais on peut admettre aussi qu'ils ont été rapprochés par le rédacteur du recueil à cause de leur similitude. Le ps. 104 présente de frappantes analogies avec l'hymne du pharaon Aménophis IV (vers 1370 av. J.-C.) à son Dieu Atôn (le Disque solaire). Ces rencontres ne peuvent guère être l'effet du hasard (voy. notes sur v. 21, 23, 24, 26, 30). Le poète hébreu a dû s'inspirer de l'hymne égyptien. Mais il en a modifié l'ordre, car dans sa description des splendeurs de la création, il suit en général le récit de Gen. 1, en y mêlant toutefois quelques conceptions plus archaïques (par ex. v. 7). Il a surtout profondément transformé l'esprit de son modèle. A la divinisation enthousiaste du soleil, il a substitué la notion de la création du monde par un Dieu qui ne s'identifie avec aucune des forces de la nature, pas même avec l'orage, qui avait été, à l'origine, si étroitement associé à la figure de Yahvé : les nuées ne sont que son char, les vents, ses messagers, et les éclairs, ses serviteurs (v. 3 et 4). *c*. Cf. Job 40, 5. *d*. En hébreu, dans les v. 2-5, 10, 13a, 19, les verbes sont au participe (*s'enveloppant*..., *déployant*..., *construisant*, etc.) et les pronoms à la 3e personne (*sa* chambre haute, *son* char, etc.) : l'idée est : « [toi qui es] celui qui a construit sa chambre haute... ». En arabe on dit de même « ô ceux qui croient » au sens de « ô vous qui croyez » (cf. Ps. 65, 7). *e*. Il s'agit de la lumière qui, d'après Gen. 1, 3, a été créée avant les astres, et qui irradie encore les régions supracélestes (1 Tim. 6, 16). *f*. Cf. És. 40, 22. *g*. Cf. Am. 9, 6. La demeure de Dieu est appelée une « chambre haute », parce qu'élevée au-dessus du ciel, elle forme l'étage le plus haut de l'univers. Elle est édifiée dans les eaux que supporte la voûte céleste (Gen. 1, 6-8). *h*. Cf. És. 19, 1. *i*. Cf. Ps. 18, 11. *j*. Le poète songe probablement aux éclairs. Yahvé était le Dieu de l'orage (cf. Ps. 18, 10-16). *k*. Gen. 1, 2. *l*. Allusion voilée à l'antique tradition d'après laquelle le Créateur avait eu à lutter contre une révolte de l'Abîme. Voy. Gen. 1 note *b* et note sur Ps. 74, 13.

8 Du haut des montagnes, elles descendirent par les vallées
au lieu que tu leur avais préparé.
9 Tu leur fixas une limite qu'elles ne doivent pas franchir :
elles ne reviendront plus couvrir la terre[a].

10 Tu fis jaillir les sources dans les ravins,
pour qu'elles coulent entre les montagnes.
11 Elles abreuvent toutes les bêtes des champs :
les ânes sauvages étanchent leur soif.
12 Sur leurs bords habitent les oiseaux des cieux ;
entre les branches, ils font retentir leur chant.
13 De ta chambre haute, tu abreuves les montagnes ;
du haut de ton ciel, tu rassasies la terre[b].
14 Tu fais pousser l'herbe pour le bétail
et les plantes, que l'homme doit cultiver
Afin de tirer le pain de la terre,
15 le pain qui fortifie le cœur des mortels[c],
Afin de faire briller son visage avec l'huile
et pour que le vin réjouisse le cœur des mortels.
16 Les arbres de Yahvé boivent à satiété,
les cèdres du Liban qu'il a plantés[d].
17 Les oiseaux y font leur nid ;
la cigogne a sa demeure sur leur sommet.
18 Les hautes montagnes sont le domaine des bouquetins,
et les rochers, le refuge des hyrax[e].

19 Tu as fait la lune pour marquer les temps ;
le soleil connaît l'heure de son coucher.
20 Tu amènes les ténèbres, et c'est la nuit :
alors tous les animaux de la forêt se mettent en mouvement.
21 Les lions rugissent en quête d'une proie,
demandant à Dieu leur pâture[f].
22 Le soleil se lève : ils se retirent
et se couchent dans leurs tanières.
23 L'homme sort pour vaquer à son ouvrage
et à son travail jusqu'au soir[g].

24 Que tes œuvres sont nombreuses, Yahvé !
tu les as toutes faites avec sagesse.
La terre est remplie de tes créatures. — —[h]

8. « Du haut — vallées » lis. *me'al*. H : les montagnes *montèrent*, les vallées descendirent. **13.** « du haut — rassasies » lis. *miššâmèkâ tasbîa'*. H : du fruit de tes œuvres se rassasie. **17.** « a — sommet » d'après *G* (lis. *berô'šâm*). H : a pour demeure les cyprès. **19.** « Tu as fait » lis. *'ôsè*. H : il a fait.

a. Cf. Job 38, 10-11, et pour les v. 5-9, Gen. 1, 2, 9, 10. *b.* Les v. 13-16 décrivent les effets de la pluie et de la rosée. *c.* Dans le texte actuel, cet hémistiche se trouve à la fin du verset, où il est visiblement déplacé : nous supposons que le 1er et le 3e membres de ce verset ont été intervertis. *d.* Ces cèdres sont appelés *les arbres de Yahvé*, parce qu'ils étaient si vieux et si forts qu'ils semblaient remonter aux temps antérieurs à l'existence de l'homme. *e.* Petits animaux communs en Palestine. Analogues à la marmotte, ils vivent en troupes dans les rochers, sous la garde d'une sentinelle qui siffle au moindre danger. *f.* On lit dans l'hymne égyptien au soleil :

Quand tu disparais à l'horizon occidental,...
Tous les lions sortent de leur antre,
tous les reptiles piquent.

g. On lit dans l'hymne égyptien d'Aménophis IV :

La terre s'éclaire, tu te lèves à l'horizon...
Toute la terre se met au travail.

h. Il doit y avoir ici une petite lacune ; car le psaume est formé de strophes régulières, comprenant chacune cinq vers. — Hymne égyptien :

Que tes œuvres sont nombreuses,
ô Dieu unique !...
Tu as créé la terre selon ton cœur
à toi seul :
Les hommes, les troupeaux et tous les animaux...

25 Voici la mer — —
grande et vaste en tout sens :
Là fourmillent des êtres sans nombre,
des animaux petits et grands ;
26 Là se promènent les navires,
et le léviathan que tu as formé pour qu'il y prenne ses ébats[a].
27 Tous espèrent en toi
pour que tu leur donnes, quand il est temps, leur nourriture.
28 Tu leur donnes, ils ramassent ;
tu ouvres la main, ils se rassasient de biens.
29 Caches-tu ton visage, ils sont perdus. — —
Leur retires-tu le souffle, ils expirent
et retournent à leur poussière[b].
30 Tu envoies ton souffle : ils sont créés,
et tu rajeunis la face de la terre[c].

31 Que la gloire de Yahvé soit éternelle ;
que Yahvé se réjouisse de ses œuvres[d] !
32 Il n'a qu'à regarder la terre, et elle tremble,
qu'à toucher les montagnes, et elles fument[e].
33 Je chanterai Yahvé toute ma vie,
je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai.
34 Puissent mes paroles lui être agréables !
pour moi, je trouve ma joie en Yahvé.
35 Que les pécheurs disparaissent de la terre
et que les méchants ne soient plus !

Mon âme, bénis Yahvé[f] !

Les bienfaits de Yahvé depuis Abraham jusqu'à l'entrée dans la terre promise[g].

105

1 Acclamez Yahvé[h] !

Louez Yahvé, invoquez son nom,
faites connaître parmi les nations ses hauts faits[i] !
2 Chantez-le, célébrez-le,
dites tous ses miracles !
3 Glorifiez-vous de son saint nom ;
que la joie remplisse le cœur de ceux qui recherchent Yahvé !
4 Instruisez-vous de la puissance de Yahvé[j],
recherchez constamment sa présence !

35. H aj. : « Acclamez Yahvé ! » que nous rattachons, avec *G S*, au début du psaume suivant. **105, 1.** « Acclamez Yahvé » voy. note crit. sur 104, 35.

a. On traduit aussi : pour t'en faire un jouet. — Hymne égyptien :

Les vaisseaux remontent et descendent le courant...
Les poissons, dans le fleuve, sautent devant toi.

La mention des navires à côté des poissons est plus naturelle dans le poëme égyptien, car il décrit ici la reprise de la vie au lever du soleil, et non pas la création. *b.* Cf. Gen. 2, 17 ; 3, 19. *c.* Allusion à la naissance des générations successives et au renouveau printanier. — Hymne égyptien :

Tu as créé ce dont ils ont besoin :
chacun a sa nourriture ; son temps lui est mesuré...
Si tu te lèves, ils vivent ;
si tu disparais, ils meurent...
Tu donnes la respiration, pour vivifier toute ton œuvre.

d. Qu'il ne soit plus amené, par la méchanceté de l'homme, à les prendre en horreur et à projeter leur destruction, comme au temps de Noé (Gen. 6, 5-13). *e.* Les tremblements de terre et les éruptions volcaniques sont interprétés comme des signes de la colère de Yahvé. *f.* Addition liturgique ; voy. note *e* sur Ps. 2, 12. *g.* Composition didactique, analogue aux ps. 78 et 106, dont elle se rapproche aussi par maints détails. L'auteur passe en revue la plus ancienne histoire d'Israël pour rappeler ce que Yahvé a fait pour son peuple. Il s'inspire du Pentateuque, mais le reproduit assez librement. Les v. 1-15 se retrouvent 1 Chron. 16, 8-22. Cf. note générale sur Ps. 96. *h.* Litt. : *Yah*. — Voy., à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 30. *i.* Cf. És. 12, 4. *j.* Litt. : *de Yahvé et de sa puissance*.

5 Souvenez-vous des miracles qu'il a accomplis,
de ses prodiges et des jugements qu'il a prononcés[a],
6 Descendants d'Abraham son serviteur,
enfants de Jacob son élu !

7 C'est lui, Yahvé, qui est notre Dieu ;
ses jugements s'exercent sur toute la terre.
8 Il se souvient de son alliance, à jamais,
de la parole donnée, jusqu'à mille générations,
9 Du pacte conclu avec Abraham,
et de la promesse jurée à Isaac[b],
10 Puis confirmée comme charte à Jacob,
comme alliance perpétuelle à Israël[c] :
11 « Je te donnerai, dit-il, le pays de Canaan ;
ce sera votre possession héréditaire[d]. »

12 Alors qu'ils n'étaient qu'une poignée,
un petit groupe vivant en étranger dans ce pays,
13 Allant de nation en nation,
d'un royaume chez un autre peuple,
14 Il ne permit à personne de les opprimer
et punit des rois à cause d'eux[e] :
15 « Ne touchez pas[f] à mes oints,
ne faites pas de mal à mes prophètes[g] ! »

16 Quand il appela sur la terre la famine,
qu'il retira à tous le pain qui les soutenait[h],
17 Il envoya un homme en avant[i] :
Joseph fut vendu comme esclave.
18 On le maltraita en le chargeant d'entraves,
on lui mit les fers aux pieds,
19 Jusqu'au moment où s'accomplit sa prédiction[j],
où la parole de Yahvé le fit sortir vainqueur de l'épreuve[k].
20 Le roi le fit élargir,
le souverain des peuples le fit libérer ;
21 Il l'établit chef de sa maison
et maître de tous ses biens,
22 Pour instruire ses princes à son gré
et enseigner la sagesse à ses anciens.

23 Puis Israël se rendit en Égypte,
Jacob devint l'hôte du pays de Cham[l].
24 [Yahvé] rendit son peuple très fécond
et plus nombreux que ses oppresseurs[m].

6. « son serviteur » G : ses serviteurs. « son élu » H^mss. H : ses élus. 12. « Alors qu'ils n'étaient » H^mss S T 1 Chron. 16, 19 : Bien que vous ne soyez. 18. Litt. : « On maltraita son âme par des entraves ; son pied entra dans le fer » lire bakkèbèl et intervertir raglô et naphshô. H : On maltraita ses pieds (var. : son pied) par des entraves ; son âme entra [au ?] fer. 22. « instruire » G S L (lis. leyassér). H : lier. « à son gré » G S L (lit. kenaphshô). H : dans son désir (?).

a. Il s'agit des châtiments qu'il a infligés aux ennemis de son peuple. b. Gen. 26, 3-5. c. Gen. 28, 13-14 ; 35, 9-10. d. Le texte n'offre aucun rythme, ce qui a fait supposer que ce verset pourrait être une addition ; mais le v. 12 deviendrait alors inintelligible : on ne saurait ce que signifie « dans ce pays (héb. en lui) ». e. Le pharaon et Abimélek (Gen. 12, 10-20 ; 20). f. Cf. Gen. 20, 6 ; 26, 11. g. Allusion aux passages de la Genèse où Abraham est appelé « un prince de Dieu » (23, 6) et « un prophète » (20, 7). h. Litt. : qu'il brisa tout bâton de pain. Image courante pour désigner la famine. Le pain, appelé l'appui, le soutien du cœur de l'homme (Ps. 104, 15 ; cf. Gen. 18, 5 ; Ês. 3, 1), pouvait être comparé à un bâton. i. Cf. Gen. 45, 5, 7. j. Son interprétation des songes de l'échanson et du panetier (Gen. 40 et 41, 9-13). k. Joseph interprète les songes à la faveur des révélations divines (Gen. 40, 8 ; 41, 16). l. Cf. Gen. 10, 6. m. Ex. 1, 7, 9.

25 Il changea le cœur des Égyptiens, de sorte qu'ils prirent son peuple en [haine
et traitèrent ses serviteurs avec perfidie.
26 Il envoya Moïse, son serviteur,
Aaron, qu'il avait élu.
27 Il accomplit ses miracles dans le désert[a]
et des prodiges dans le pays de Cham.
28 Il envoya des ténèbres et fit l'obscurité ;
mais [les Égyptiens] ne prirent pas garde à ses paroles.
29 Il changea leurs eaux en sang
et fit périr leurs poissons.
30 Leur pays fourmilla de grenouilles,
qui envahirent les chambres de leurs rois.
31 Il dit, et l'on vit arriver des taons,
des moustiques dans tout leur territoire.
32 Au lieu de pluie, il leur donna de la grêle,
des flammes ardentes[b] dans leur pays.
33 Il frappa leurs vignes et leurs figuiers
et brisa les arbres de leur contrée.
34 Il dit, et l'on vit arriver des sauterelles
et des criquets sans nombre,
35 Qui dévorèrent toute l'herbe de leurs champs,
qui dévorèrent les fruits de leur sol.
36 Puis il frappa tous les premiers-nés dans leur pays,
toutes les prémices de la virilité[c].

37 Alors il fit sortir les enfants d'Israël chargés d'argent et d'or[d] ;
il n'y eut pas de traînard dans ses tribus[e].
38 L'Égypte se réjouit de leur exode,
car ils lui avaient inspiré de l'effroi.
39 Yahvé déploya une nuée pour [les] couvrir
et un feu pour éclairer la nuit[f].
40 A leur demande, il fit venir des cailles[g],
il les rassasia du pain des cieux[h].
41 Il ouvrit le rocher, et l'eau jaillit :
elle coula dans le désert comme un fleuve.

42 C'est qu'il se souvenait de la parole sainte
qu'il avait donnée à Abraham, son serviteur :
43 Il fit sortir son peuple dans l'allégresse,
ses élus avec des cris de joie.
44 Il leur donna les terres des païens
et les fit hériter du labeur des peuples[i],
45 Pour les porter à garder ses statuts
et à observer ses lois.

Acclamez Yahvé !

27. « Il accomplit » G S L. H : ils accomplirent. « ses miracles dans le désert » lis. bammidbâr. H : parmi eux les paroles de ses miracles. 28. « mais — garde » lis. welo' šamerou. H : et ils (Moïse et Aaron) ne furent pas rebelles. G S : et ils furent rebelles. 30. « qui envahirent » aj. waya'alou d'après Ex. 8, 3. H : dans (le vers est trop court, et la phrase peu correcte). 40. « A leur demande » G S L. H : A sa demande.

a. Il s'agit du buisson ardent et surtout du bâton et de la lèpre (Ex. 3 ; 4, 1-9). b. Des éclairs. c. Les plaies d'Égypte sont rapportées d'après Ex. 7, 14-12, 30 ; mais l'auteur commence par la neuvième, réunit la quatrième et la troisième (v. 31) et omet la cinquième et la sixième. d. Ex. 12, 35-36. e. Cf. Deut. 8, 4. f. Ex. 13, 21 ; 14, 19-20. g. Ex. 16, 13-15. h. La manne (Ex. 16, surtout v. 4 ; cf. Ps. 78, 24). i. C'est-à-dire de villes toutes bâties, de maisons pleines, de vergers plantés, etc. (cf. Deut. 6, 10-11).

La bonté de Yahvé et l'ingratitude de son peuple [a].

106

1 Acclamez Yahvé !

Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle [b] !
2 Qui dira les exploits de Yahvé,
qui pourra proclamer toute sa gloire ?
3 Heureux ceux qui observent le droit,
qui pratiquent la justice en tout temps.

4 Souviens-toi de moi, Yahvé, quand tu témoigneras ta faveur à ton peuple ;
jette les yeux sur moi quand tu accorderas ton salut,
5 Pour que je puisse contempler le bonheur de tes élus,
partager la joie de ton peuple
et me glorifier avec les tiens [c] !

6 Nous avons péché de même que nos pères,
nous avons commis l'iniquité, nous avons fait le mal :
7 Nos pères, en Égypte,
ne firent pas attention à tes miracles ;
Ils ne se rappelèrent pas la grandeur de ta bonté
et se révoltèrent près de la mer des Roseaux [d].
8 Mais Yahvé les délivra, pour l'honneur de son nom,
afin de révéler sa puissance.
9 Il menaça la mer des Roseaux, et elle se dessécha ;
il les fit marcher à travers les abîmes comme dans le désert.
10 Il les délivra de la main de l'adversaire,
il les sauva de la main de l'ennemi ;
11 Et les eaux submergèrent leurs oppresseurs ;
pas un seul n'échappa [e].
12 Alors ils ajoutèrent foi à ses paroles [f],
ils chantèrent ses louanges [g].

13 Ils se hâtèrent d'oublier ce qu'il avait fait ;
ils n'attendirent pas qu'il exécutât ses desseins.
14 Ils furent pris de convoitise dans le désert,
et ils tentèrent Dieu dans la solitude [h].
15 Il leur donna ce qu'ils demandaient,
mais leur envoya la consomption [i].

106, 3. « qui pratiquent » *H*[a] *G S L*. H : [celui] qui pratique. 4-5. G a le pluriel : Souviens-toi de *nous*... jette les yeux sur *nous* ; etc. 7. « la grandeur de ta bonté » *G Aq L T*. H : la multitude de *tes bontés*. « près de la mer » *Aq*. H : près de la mer, dans la mer. 15. « la consomption ». G : la satiété (il lisait peut-être *zârâ* « dégoût » comme Nomb. 11, 20, au lieu de *râzôn* « consomption »).

a. Comme le précédent, ce psaume passe en revue l'histoire d'Israël, pour en tirer des leçons à l'usage des fidèles (cf. Ps. 78 ; 81 ; Jér. 2, 1-8 ; Os. 11, 1-3 ; Am. 2, 9-11 ; Dan. 9, 5-19 ; Esdr. 9, 6-15 ; Néh. 9, 6-37 ; Actes 7, 2-53 ; 13, 16-22). L'auteur confesse les péchés des ancêtres, dont la génération de son temps est solidaire (v. 6) ; mais il a confiance en la bonté de Dieu, et il termine en lui demandant la délivrance d'Israël. Les v. 1, 47 et 48 se retrouvent 1 Chron. 16, 34-36, à la suite de fragments des ps. 105 et 96. Le v. 48 étant, non pas la fin du ps. 106, mais la conclusion du 4e livre, il en résulte que le compilateur de 1 Chron. 16, 8-36, a connu notre recueil déjà constitué. Cela paraît donner raison aux critiques qui voient dans ce passage des Chron. une addition récente (plusieurs psaumes du 4e livre datent certainement de l'époque des Maccabées, c'est-à-dire du IIe s. av. J.-C.). *b*. Jér. 33, 11 ; Ps. 107, 1 ; 118, 1 ; 136, 1 ; cf. Esdr. 3, 11 ; 2 Chron. 7, 3, 6 ; etc.
c. Les v. 4-5, qui renferment une prière individuelle, étonnent dans ce psaume écrit au nom de la communauté ; aussi plusieurs les considèrent-ils comme une addition. D'autres pensent que cette strophe devait être chantée par une seule voix, et qu'elle exprimait le désir éprouvé par chaque fidèle d'avoir part au salut national imploré à la fin du psaume (v. 47) ; cf. 89, 49. *d*. La mer Rouge. *e*. Ex. 14, 28. *f*. Ex. 14, 31. *g*. Ex. 15. *h*. Nomb. 11. *i*. Cette indication ne concorde exactement ni avec Nomb. 11, 19-20, où le châtiment consiste dans le « dégoût », ni avec Nomb. 11, 33, où c'est une « plaie » soudaine. Cependant voy. note critique.

16 Puis, dans le camp, ils furent jaloux de Moïse,
d'Aaron, le saint de Yahvé.
17 La terre s'entr'ouvrit : elle engloutit Datân
et recouvrit la bande d'Abiram ;
18 Le feu dévora leur bande,
la flamme consuma les méchants [a].

19 Au pied du Ḥoreb ils firent un veau
et se prosternèrent devant une statue de métal fondu [b] :
20 Ils échangèrent leur gloire [c]
contre l'image du bœuf qui broute l'herbe.
21 Ils oublièrent Dieu qui les avait sauvés,
qui avait accompli de grandes choses en Égypte,
22 Des merveilles dans le pays de Cham,
des prodiges redoutables sur la mer des Roseaux.
23 Il parlait de les anéantir ;
mais Moïse, son élu,
Se tint sur la brèche devant lui
pour apaiser sa colère prête à les exterminer [d].

24 Puis ils dédaignèrent un pays de délices [e],
ils n'ajoutèrent pas foi à sa parole.
25 Ils murmurèrent sous leurs tentes [f],
ils n'écoutèrent pas la voix de Yahvé.
26 Alors il leva la main pour leur jurer
qu'il les ferait tomber dans le désert [g],
27 Qu'il disperserait leurs descendants parmi les païens
et les disséminerait en divers pays [h].

28 Ils s'attachèrent à Baal-Peor [i]
et mangèrent de ce qu'on sacrifiait aux morts [j].
29 Ils irritèrent Yahvé par leurs forfaits,
et un fléau fit une large brèche parmi eux.
30 Mais Phinées se leva en justicier,
et le fléau s'arrêta.
31 Cela lui fut compté comme justice
d'âge en âge, à perpétuité [k].

32 Ils excitèrent le courroux de Yahvé aux eaux de Meriba [l],
et Moïse eut à souffrir à cause d'eux :
33 Car ils s'étaient révoltés contre l'Esprit de Dieu [m],
et Moïse laissa échapper de ses lèvres des paroles irréfléchies [n].

34 Ils ne détruisirent pas les peuples
que Yahvé leur avait désignés ;
35 Ils se mêlèrent aux païens
et apprirent à se conduire comme eux :

27. « disperserait » d'après *Éz. 20, 23* (lis. *oulehâphiṣ*). H : ferait tomber. 29. « Ils irritèrent Yahvé (litt. : l'irritèrent) » *H*[a] *G S L* (lis. *wayyak'isouhou*). H : Ils irritèrent. 32. « Ils excitèrent le courroux de Yahvé (litt. : Ils le courroucèrent) » *G*[a] *S* (lis. *wayyaqṣiphouhou*). H : Ils courroucèrent.

a. L'auteur amalgame, comme le texte actuel des Nombres, la tradition relative à la bande de Datân et d'Abiram (Nomb. 16, 32a, 33-34) avec celle qui concernait Coré et ses partisans (Nomb. 16, 35). *b*. Voy. Ex. 32 et Deut. 9, 8.
c. Yahvé (Jér. 2, 11 ; cf. Deut. 10, 21 ; Am. 8, 7). *d*. Deut. 9, 25 ; Éz. 22, 30. *e*. La Palestine (cf. Jér. 3, 19 ; Zach. 7, 14). *f*. Deut. 1, 27. *g*. Nomb. 13 et 14.
h. Éz. 20, 23. *i*. Nomb. 25. *j*. C'est-à-dire sans doute : à des *dieux* sans vie. Yahvé seul étant le Dieu vivant (Jér. 10, 10 ; És. 8, 19 ; etc.), le psalmiste assimile ironiquement les sacrifices païens à des offrandes funéraires (cf. Lettre de Jérémie 27 ; *Jubilés* 22, 17). Selon d'autres, des sacrifices aux morts auraient été réellement associés au culte de Baal-Peor.
k. Nomb. 25, 7-13 ; cf. Gen. 15, 6. *l*. Nomb. 20, 2-13. *m*. Litt. : *son esprit*. Il ne peut s'agir de l'esprit de Moïse. Cf. És. 63, 10-11.
n. Allusion aux paroles rapportées Nomb. 20, 10 et où l'on voyait l'expression d'un doute (cf. Nomb. 20, 12 ; Deut. 32, 51).

36 Ils adorèrent leurs idoles,
qui devinrent pour eux un piège[a].
37 Ils sacrifièrent leurs fils
et leurs filles aux démons[b];
38 Ils répandirent le sang innocent
(le sang de leurs fils et de leurs filles qu'ils avaient sacrifiés aux idoles de Canaan[c]),
et le pays fut profané par ces meurtres.
39 Ils se souillèrent par leurs forfaits
et se montrèrent infidèles dans leur conduite.
40 La colère de Yahvé s'enflamma contre son peuple,
et il prit en horreur son héritage.
41 Il les livra au pouvoir des païens,
et ceux qui les haïssaient devinrent leurs maîtres.
42 Leurs ennemis les opprimèrent :
ils furent courbés sous leur main[d].

43 A maintes reprises il les délivra,
bien qu'ils se montrassent rebelles à ses desseins;
et ils pourrirent dans leurs péchés[e].
44 Mais il regarda à leur détresse
quand il entendit leurs plaintes;
45 Il se souvint de son alliance pour leur venir en aide
et se laissa toucher, dans sa grande bonté;
46 Il leur fit trouver miséricorde
auprès de tous ceux qui les tenaient captifs.

47 Viens à notre aide, Yahvé notre Dieu,
rassemble-nous du milieu des païens,
Pour que nous puissions célébrer ton saint nom
et mettre notre gloire à te louer!

48 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité[f]!
Que tout le peuple dise : Amen !
Acclamez Yahvé[g]!

LIVRE V

Hymne à Yahvé, qui délivre les siens de tout danger[h].

107

1 « Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle! »
2 C'est là ce que doivent dire les rachetés de Yahvé,
ceux qu'il a délivrés de la détresse
3 Et qu'il a rassemblés de diverses contrées,
de l'orient et de l'occident, du nord et du midi.

43. « à ses desseins » lis. *ba'ășâtô*. H : dans *leurs* desseins. « ils pourriront » d'après *Lév. 26, 39* (lis. *wayyimmaqqou*). H : ils baissèrent.
45. « sa grande bonté » H^{k} *G L*. H^{q} S T : ses grandes bontés. **107**, 3. « du midi » lis. *miyyâmin*. H : de la mer (c'est-à-dire de l'ouest).

a. Cf. Ex. 23, 31-33; 34, 11-15, avec Juges 1, 21, 27-33; 2, 2; etc. *b*. C'est-à-dire aux dieux païens, qui, d'après certains Juifs, étaient en réalité des démons (Deut. 32, 17; cf. Lév. 17, 7; 2 Chr. 11, 15; 1 Cor. 10, 20-21; etc.). *c*. Glose explicative, qui interrompt la phrase et trouble le rythme. *d*. L'auteur pense sans doute au temps des Juges. *e*. Il s'agit de la décomposition finale de l'État. — Ces mots, qui troublent le rythme, sont probablement une glose tirée de Lév. 26, 39 (cf. Éz. 4, 17; 24, 23; 33, 10). *f*. Cette doxologie marquait la fin du 4[e] livre des Psaumes, mais fut incorporée de bonne heure au ps. 106, comme le prouvent le répons qui suit et 1 Chron. 16, 35-36. *g*. Ces derniers mots appartenaient peut-être primitivement au ps. 107, auquel G les rattache. Voy. cependant, à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 30. *h*. Dans l'ensemble du psaume, il est question de délivrances accordées à des particuliers (égarés dans le désert, prisonniers, malades, voyageurs en mer). Le v. 3, qui identifie les rachetés de Yahvé avec le peuple d'Israël ramené d'exil, est probablement une addition faite en vue du culte public et inspirée par És. 49, 12. — La dernière partie (v. 33-43) constitue un morceau indépendant : elle n'a pas le refrain et ne traite pas le même sujet. Elle se compose, en grande partie, de réminiscences mal reliées entre elles.

4 Les uns erraient dans le désert, dans la solitude,
sans trouver le chemin d'une ville habitée.
5 Ils avaient faim, ils avaient soif;
leur âme défaillait en eux.
6 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses,
7 Et il les conduisit par le droit chemin,
pour qu'ils parvinssent à une ville habitée.
8 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
9 Car il a désaltéré celui qui avait soif,
il a comblé de biens celui qui avait faim[a].

10 D'autres étaient assis dans les ténèbres et dans l'obscurité,
enchaînés dans la misère et dans les fers,
11 Parce qu'ils avaient été rebelles aux paroles de Dieu
et qu'ils avaient dédaigné les desseins du Très-Haut.
12 Aussi avait-il humilié leur cœur par la souffrance :
ils étaient tombés, sans que personne vînt à leur aide.
13 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
14 Il les fit sortir des ténèbres et de l'obscurité,
il brisa leurs chaînes.
15 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
16 Car il a fracassé les portes d'airain
et rompu les verrous de fer.

17 Ceux-ci étaient malades à cause de leur conduite coupable;
ils s'étaient attiré la souffrance par leurs iniquités.
18 Tout aliment leur faisait horreur;
ils touchaient aux portes de la mort.
19 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
20 Il prononça une parole[b] et les guérit,
il préserva leur vie de la fosse.
21 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes!
22 Qu'ils offrent des sacrifices d'actions de grâces
et qu'ils racontent ses exploits avec des cris de joie!

23 D'autres étaient partis en mer sur des navires,
ils faisaient le commerce sur les grandes eaux.
24 Ceux-là ont vu les œuvres de Yahvé
et ses merveilles dans les eaux profondes.
25 Il parla, et un vent de tempête se leva,
qui souleva les vagues de la mer;
26 Ils montaient aux cieux, ils descendaient aux abîmes,
leur âme était éperdue de détresse.

4. « Les uns erraient » d'après *v. 10* et *23* (lis. *tô'é*). H : Ils ont erré. « dans la solitude — habitée » d'après *G S*. H : dans un chemin solitaire, sans trouver de ville habitée. 17. « Ceux-ci étaient malades » lis. *ḥôlîm*. H : Des insensés. 20[b]. Lis. *miššaḥat ḥayyâtâm*. H : il préserva de leurs fosses (ou : de leurs ruines). — Texte incertain. 25. « se leva » *G L* (lis. *wayya'ămôd*). H : il fit lever (un vent).

a. Litt. : *l'âme altérée..... l'âme affamée*. L'âme était, pour les Israélites, le siège de l'appétit et de la soif. *b*. Litt. : *il envoya sa parole*. La parole est personnifiée.

27 Ils tournoyaient, ils chancelaient comme un homme ivre,
et toute leur habileté était impuissante.
28 Mais ils crièrent à Yahvé, dans leur détresse :
il les délivra de leurs angoisses.
29 Il changea l'ouragan en brise légère,
et les vagues de la mer firent silence.
30 Ils se réjouirent de les voir s'apaiser,
et [Yahvé] les conduisit au port[a] désiré.
31 Qu'ils louent Yahvé pour sa bonté
et pour les merveilles qu'il accomplit en faveur des hommes !
32 Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple,
qu'ils le célèbrent dans la réunion des anciens !

33 Il a changé des fleuves en désert
et des sources en terre aride,
34 Un pays fertile en lande salée,
à cause de la méchanceté de ses habitants.
35 Il a changé un désert en étang
et une terre desséchée en sources.
36 Il y établit des affamés ;
ceux-ci y fondèrent une ville où ils habitèrent.
37 Ils ensemencèrent des champs et plantèrent des vignes
qui produisirent des fruits.
38 Il les bénit, et ils devinrent très nombreux ;
il ne laissa pas diminuer leur bétail.
39 Mais les violents furent réduits en nombre et humiliés[b]
sous le poids du malheur et de la souffrance.
40 Il a répandu la honte sur les princes
et les a fait errer dans une solitude sans chemin[c].
41 Mais il a relevé le pauvre, le tirant de la misère,
et il a rendu les familles[d] aussi nombreuses que des troupeaux.
42 A cette vue les hommes droits se réjouissent,
et les méchants ont tous[e] la bouche close[f].
43 Y a-t-il un homme sage ? qu'il prenne garde à cela[g],
et qu'il prête attention aux bontés de Yahvé !

Louange et prière[h].

108 1 Cantique. Psaume. De David.

2 Mon cœur est prêt[i], ô Dieu ; — —[j]
Je veux chanter au son des instruments :
tu es ma gloire.
3 Éveillez-vous, nébel et kinnor :
je veux réveiller l'aurore.

29. « les vagues de la mer » *S* (lis. *gallê hayyâm*). H : *leurs* vagues. 39. « les violents » aj. *'ârîṣîm*. H : ils... — Texte très incertain. **108**, 2. « tu es ma gloire » lis. *'attâ kebôdî*. H : aussi ma gloire, c'est-à-dire : mon âme aussi veut chanter (?).

a. Le sens du mot hébreu n'est pas très sûr. Il s'employait, dans l'hébreu rabbinique, au sens de ville, marché, port de commerce. *b*. Avec le texte habituel (voy. note crit.) on entend : Ils (les affamés du v. 36) avaient été réduits..., ou encore : Et s'ils (les affamés) diminuaient... *c*. Citation textuelle de Job 12, 21a, 21b. *d*. Les familles des pauvres, c'est-à-dire des Israélites pieux. *e*. Litt. : *toute méchanceté a*. *f*. Combinaison de Job 22, 19 et 5, 16. *g*. Osée 14, 10.

h. Ce psaume est une composition liturgique formée de fragments de deux autres : les v. 2-6 proviennent de Ps. 57, 8-12 ; les v. 7-14 de Ps. 60, 7-14 (voy. les notes sur ces deux psaumes). On ne s'explique pas pourquoi on a juxtaposé ces deux morceaux, dont le sujet et le rythme sont différents. *i*. Sous-entendu : à te louer. Ces mêmes mots, au ps. 57 (v. 8), étaient pris dans un sens un peu différent. *j*. Le ps. 57 répète ici les mots : mon cœur est prêt (ou : ferme).

4 Je te louerai, Yahvé, parmi les peuples,
je te célébrerai parmi les nations ;
5 Car ta bonté s'élève jusqu'aux cieux
et ta fidélité jusqu'aux nues.
6 Élève-toi, ô Dieu, au plus haut des cieux,
et que ta gloire [resplendisse] sur toute la terre !

7 Pour le salut de tes bien-aimés,
prête-nous le secours de ta droite et exauce-nous.
8 Dieu avait parlé dans son sanctuaire :
« Je monterai, je partagerai Sichem ;
j'étendrai le cordeau sur la vallée de Soukkôt.
9 A moi sera Galaad, à moi Manassé ;
Éphraïm est mon casque,
et Juda mon sceptre.
10 Moab est le bassin où je me lave ;
sur Édom je jette ma sandale ;
contre la Philistie je pousse mon cri de guerre.
11 Qui me conduira jusqu'en Édom ?
qui me mènera dans la ville forte ?
12 Ne nous as-tu pas toi-même rejetés, ô Dieu ?
tu ne marches plus avec nos armées.
13 Accorde-nous du secours contre nos adversaires :
l'aide de l'homme n'est que vanité.
14 Avec Dieu, nous accomplirons des prouesses,
et lui-même foulera aux pieds nos adversaires.

Un persécuté maudit ses adversaires et demande à Dieu sa protection[a].

109 1 Du maître-chantre. De David. Psaume.

O Dieu à qui va ma louange, ne te tais point, — —
2 Car ils ouvrent contre moi une bouche méchante et une bouche trompeuse[b],
ils me parlent avec une langue menteuse.
3 Ils m'environnent de paroles de haine
et m'attaquent sans motif.
4 Pour prix de mon amour, ils se montrent mes adversaires,
et cependant j'ai prié pour eux !
5 Ils m'ont rendu le mal pour le bien ;
ils ont répondu par la haine à mon amour.

6 Suscite contre lui[c] un méchant,
et qu'un accusateur se tienne à sa droite[d] !
7 Quand on le jugera, qu'il soit déclaré coupable,
et qu'on lui fasse grief [même] de sa prière[e] !

4. « Yahvé ». Ps. 57, 10 : Seigneur. 5. « jusqu'aux cieux » *S Ps.* 57, 11. H : *au-dessus* des cieux. 6. « et ». Manque Ps. 57, 12. 8. « Je monterai » *H*a *G* (lis. *'e'ěle*). H : Je serai joyeux. 10. « contre la Philistie — guerre ». Ps. 60, 10 : à mon sujet, ô Philistie, pousse des cris. 11. D'après *Ps. 60*, 11 (voy. note crit. sur 60, 11). 12. « toi-même » *H*a *G S L Ps. 60*, 12. Manque en H. « tu ne marches plus » *H*a *S*. H aj. : ô Dieu. 13. D'après *S*. Voy. n. crit. sur 60, 13. **109**, 2. « une bouche méchante » lis. *rèša'*. H : la bouche du méchant. 4. « et cependant (litt. : et moi) j'ai prié pour eux » d'après *S* (lis. *tephillâtî lahèm*). H : et moi [je suis tout] prière (?). — Texte incertain. 5. « Ils m'ont rendu » *S* (lis. *wayyâšîbou*). H : Ils m'ont infligé.

a. Ce psaume, probablement individuel, exprime avec une violence particulière les désirs de vengeance, que la morale juive tolérait même chez les « pieux ». *b*. Ces mots, qui rendent le vers trop long, sont sans doute une variante de ceux qui précèdent. *c*. La personne visée est sans doute le chef des adversaires du psalmiste. *d*. Dans les procès, le plaignant se tenait à la droite de l'accusé (Zach. 3, 1). *e*. Sans doute la prière qu'il adressera à son juge.

8 Que ses jours soient peu nombreux;
qu'un autre prenne sa charge[a]!
9 Que ses enfants deviennent orphelins
et sa femme veuve;
10 Qu'ils soient vagabonds (ses enfants)[b] et qu'ils mendient;
qu'ils soient expulsés de leur maison en ruines!
11 Qu'un créancier prenne dans ses filets tout ce qu'il possède;
que des étrangers pillent ce qu'il a péniblement acquis!
12 Que personne ne lui conserve son affection
et que nul n'ait pitié de ses orphelins!
13 Que sa postérité soit exterminée,
et que, dès la génération suivante, son nom s'éteigne!
14 Qu'on se souvienne de l'iniquité de ses pères,
et que le péché de sa mère ne soit pas effacé[c];
15 Que leurs fautes soient constamment devant Yahvé,
et qu'il fasse disparaître de la terre leur souvenir,
16 Puisque cet homme ne s'est pas souvenu
d'agir avec bonté — —
Et qu'il a persécuté le malheureux, le pauvre
et le désespéré, jusqu'à la mort!

17 Il a aimé la malédiction: qu'elle vienne sur lui!
il n'a point pris plaisir à la bénédiction : qu'elle s'éloigne de lui!
18 Il a revêtu la malédiction comme un manteau :
qu'elle entre en lui comme de l'eau,
et dans ses os comme de l'huile;
19 Qu'elle soit pour lui comme un vêtement qui l'enveloppe,
et comme une ceinture qui le ceigne constamment!
20 Que tel soit le salaire de mes adversaires (de la part de Yahvé)[d]
et de ceux qui parlent méchamment contre moi!

21 Mais toi, Yahvé, mon Seigneur,
agis en ma faveur à cause de ton nom;
dans ta gracieuse bonté, délivre-moi;
22 Car je suis malheureux et pauvre,
et mon cœur se tord dans ma poitrine.
23 Pareil à l'ombre qui décline, je m'en vais;
je suis emporté comme la sauterelle [par le vent][e].
24 Mes genoux chancellent, affaiblis par le jeûne,
et mon corps est amaigri, décharné.
25 Je suis devenu un opprobre pour mes adversaires[f];
quand ils me voient, ils hochent la tête[g].

26 Viens à mon aide, Yahvé, mon Dieu;
sauve-moi dans ta bonté;
27 Et qu'ils sachent que c'est ta main,
que c'est toi, Yahvé, qui l'as fait!
28 Eux, ils maudissent; mais toi, bénis!
que mes adversaires soient dans la confusion, et ton serviteur dans la joie!

13. « son nom » H[e] G L. H : *leur* nom. 14[a]. *S*. H aj. : auprès de Yahvé (c'est-à-dire : que Yahvé se souvienne de...). — Mais cela rend le vers trop long. 17. « qu'elle vienne » *G L* (lis. *outebô'êhou*). H : et elle est venue. « qu'elle s'éloigne » *G L* (lis. *wetirḥaq*). H : et elle s'est éloignée. 18. « qu'elle entre » *L* (lis. *wetâbô'*). H : et elle est entrée. 21. « dans ta gracieuse bonté » d'après *T* (lis. *ketoub*). H : car ta grâce est bonne. 22. « se tord » *G S* (lis. *ḥôlal*). H : est blessé (?). 28. « que — confusion » *G* (lis. *qâmay yêbôšou*). H : ils se sont élevés et ont été confondus.

a. D'autres entendent « son avoir », d'après És. 15, 7. *b*. Glose; car le v. 10 se rapporte aussi à la veuve. *c*. Cf. note sur 139, 16. *d*. Glose qui rend le vers trop long. *e*. Cf. Ex. 10, 19; Joël 2, 20. *f*. Litt. : *pour eux*. *g*. Voy. note *b* sur Ps. 22, 8.

29 Que mes accusateurs soient revêtus d'ignominie;
que leur honte les enveloppe comme un manteau!
30 Ma bouche louera hautement Yahvé;
je le célébrerai au milieu de la multitude.
31 Car il se tient à la droite du pauvre
pour [le] délivrer de ceux qui le condamnent à mort.

Victoires promises à un prince revêtu en même temps du sacerdoce[a].

110 1 De David. Psaume.

Oracle de Yahvé [adressé] à mon maître :
« Assieds-toi à ma droite[b],
Jusqu'à ce que j'aie fait de tes ennemis
ton marchepied[c]. »
2 Le sceptre de ta puissance sera étendu
par Yahvé [loin autour] de Sion.
Règne en maître au milieu de tes ennemis!
3 . . . .[d]
4 Yahvé l'a juré, et il ne s'en repentira pas :
« Tu es prêtre pour toujours
à la façon de Melchisédec[e]. »
5 Le Seigneur, à ta droite, a frappé
des rois, au jour de sa colère[f].
6 Il rendra la justice au milieu des nations. . . .
. . . .[g]
7 Il boira au torrent en chemin;
c'est pourquoi il relèvera la tête[h].

Éloge des œuvres de Yahvé et de ses lois[i].

111 1 Acclamez Yahvé[j]!

Aleph Je louerai Yahvé de tout mon cœur
Bet dans les réunions des hommes droits et dans les assemblées.

a. Ce psaume est très altéré et le sens général en est fort incertain. Les uns pensent que l'auteur a voulu dépeindre le Messie (cf. v. 5); c'était l'opinion généralement admise à l'époque où fut composé le Nouveau Testament (cf. Mt 22, 41-46; Act. 2, 34-35; 1 Cor. 15, 25-28; Éph. 1, 20-22; Hébr. 1, 13; 5, 6; 7, 16-17; 8, 1; 10, 12-13). Un certain nombre d'interprètes modernes supposent que le psaume a été écrit en l'honneur d'un prince asmonéen, soit Jonathan, qui fut nommé grand-prêtre en 152 par Alexandre Balas (1 Macc. 10, 15-21), soit Simon, son frère, qui fut élu par les Juifs, en 142, « chef et grand-prêtre à perpétuité » (1 Macc. 14, 41). A l'appui de cette dernière hypothèse, on a remarqué que les v. 1-4 semblent former un acrostiche sur le nom de Simon (*šm'n*). Mais ce n'est là peut-être qu'une rencontre accidentelle : on ne connaît pas d'exemple d'acrostiche n'intéressant qu'une partie de la pièce, comme ce serait ici le cas. *b*. La droite était la place d'honneur (1 Rois 2, 19) : celui qui s'asseyait à la droite du roi était le second personnage du royaume. *c*. Voy. notes sur Ps. 44, 26; 66, 12; cf. Jos. 10, 24; És. 51, 23. Un prince de Tyr écrivait au roi d'Égypte : « Je suis le marchepied du roi mon seigneur » (tablettes de Tell el Amarna, Knudtzon 84, 4). *d*. Le texte est altéré. Voici la traduction littérale de l'hébreu : « *Ton peuple* [*est*] *générosités* (?) *au jour de ta force — en ornements sacrés du sein de l'aurore* (?). *— A toi la rosée de ta jeunesse.* G a le texte suivant : *Avec toi le commandement, au jour de ta force — dans la splendeur des saints* (var. : *de tes saints*). *— Du sein, avant l'aurore, je t'ai engendré.* *e*. Il s'agit sans doute du roi de Salem et prêtre du Très-Haut nommé Gen. 14, 18 (voy. note sur ce passage). Un prêtre à la façon de Melchisédec, cela doit être un prêtre-roi. Cette interprétation (donnée par G S L) n'est pas absolument certaine, car les mots traduits par « à la façon de » ne se rencontrent jamais qu'au sens de « à cause de ». *f*. Plusieurs interprètes (qui traduisent le verbe par un futur : *frappera*) voient ici une allusion au jugement que Dieu doit exercer sur les nations, au début de l'ère messianique. *g*. Le texte actuel, évidemment altéré, signifie : *remplissant* (ou *plein*) *de cadavres. — Il a frappé* (ou *frappera*) *une tête sur un vaste pays.* *h*. Ce verset paraît dépeindre l'ardeur avec laquelle le prince-prêtre poursuivra les ennemis : il prendra à peine le temps de boire, au passage, quelques gorgées d'eau. Il faut supposer alors qu'il y a des lacunes avant et après le v. 7. *i*. Les ps. 111 et 112 sont deux pièces étroitement apparentées et qui se font pendant. Toutes deux alphabétiques (voy. note sur Ps. 9), du même mètre, de la même construction et de la même longueur, elles utilisent souvent les mêmes expressions, le ps. 112 appliquant intentionnellement au juste celles que le ps. 111 appliquait à Dieu : cf. 111, 2[b] et 112, 1[b]; 111, 3[b] et 112, 3[b], 9[b]; 111, 4[a] et 112, 6[b]; 111, 4[b] et 112 4[b]; 111, 10[a] et 112, 1[a]; etc. Si les deux psaumes ne sont pas l'œuvre du même auteur, il faut du moins admettre que l'un a servi de modèle à l'autre. *j*. Litt. : *Yah*.

Guimel — 2 Grandes sont les œuvres de Yahvé :
Dalet — elles méritent l'étude de tous ceux qui s'y plaisent.
Hé — 3 Son œuvre n'est que splendeur et majesté,
Vav — et sa justice subsiste à jamais.
Zaïn — 4 Il a perpétué le souvenir de ses merveilleux exploits[a];
Ḥet — Yahvé est miséricordieux et compatissant[b].
Tet — 5 Il a donné de la nourriture à ceux qui le craignent;
Yod — il se souvient toujours de son alliance.
Kaph — 6 Il a fait connaître à son peuple l'efficacité de sa puissance,
Lamed — en lui donnant l'héritage des nations.
Mem — 7 Les œuvres de ses mains ne sont que fidélité et justice :
Noun — tous ses ordres sont immuables[c],
Samek — 8 Établis pour toujours et à perpétuité,
Aïn — accomplis[d] avec fidélité et droiture.
Pé — 9 Il a envoyé la délivrance à son peuple;
Çadé — il a établi son alliance pour l'éternité;
Qoph — son nom est saint et redoutable.
Rech — 10 Le commencement de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé[e];
Chin — tous ceux qui la pratiquent se montrent vraiment intelligents;
Tav — la gloire de Yahvé subsiste à jamais.

Bonheur du juste.

112

1 Acclamez Yahvé !

Aleph — Heureux l'homme qui craint Yahvé,
Bet — qui met tout son plaisir à [suivre] ses commandements.
Guimel — 2 Sa postérité sera puissante sur la terre;
Dalet — la race des hommes droits sera bénie.
Hé — 3 La richesse et l'opulence règnent dans sa maison,
Vav — et son bonheur[f] subsiste à jamais.
Zaïn — 4 Une lumière se lève dans les ténèbres pour les hommes droits,
Ḥet — [pour celui qui est] miséricordieux, compatissant et juste[g].
Tet — 5 Heureux l'homme qui exerce la miséricorde et qui prête,
Yod — qui dirige ses affaires selon le droit[h] :
Kaph — 6 Il ne chancellera jamais;
Lamed — le juste laissera un souvenir éternel.
Mem — 7 Il ne redoute pas de mauvaises nouvelles;
Noun — son cœur est ferme : il se confie en Yahvé.
Samek — 8 Son courage est inébranlable, il est sans crainte;
Aïn — il finit par voir [le malheur de] ses adversaires.
Pé — 9 Il fait des largesses, il donne aux pauvres;
Çadé — son bonheur[i] subsiste à jamais;
Qoph — sa puissance[j] s'élève, glorieuse.
Rech — 10 A cette vue, le méchant est plein de dépit;
Chin — il grince des dents et disparaît :
Tav — le désir des méchants aboutit au néant.

111, 8. « et droiture » *G S L* (lis. *wayôšèr*). H : et [en homme] droit (?).

a. Par des fêtes commémoratives comme la Pâque (Ex. 12, 11). *b.* Cf. Joël 2, 13; Ps. 103, 8; etc. *c.* Il s'agit des desseins de la providence divine. *d.* Par Dieu ou ses anges. *e.* Cf. Prov. 1, 7; 9, 10; Job 28, 28. *f.* Litt. : *sa justice*. Ce mot désigne souvent le bonheur, le salut, récompense de la justice. *g.* D'autres entendent : Il (le juste ou Yahvé) se lève dans les ténèbres [comme] une lumière..., [il est] miséricordieux... *h.* D'après d'autres : il fera triompher sa cause en justice. *i.* Cf. v. 3. *j.* Litt. : *sa corne*.

Le Dieu qui trône dans les cieux s'intéresse au plus misérable[a].

113

1 Acclamez Yahvé !

Acclamez, serviteurs de Yahvé,
acclamez le nom de Yahvé!
2 Que le nom de Yahvé soit béni
dès maintenant et à jamais!
3 Que depuis le levant jusqu'au couchant,
le nom de Yahvé soit acclamé!

4 Yahvé est élevé au-dessus de toutes les nations;
sa gloire est plus haute que les cieux.
5a Qui est comme Yahvé notre Dieu,
6b dans les cieux et sur la terre,
5b Lui qui trône si haut,
6a et qui abaisse si bas ses regards?

7 Il redresse le malheureux gisant dans la poussière;
du fumier il relève le pauvre,
8 Pour le faire asseoir avec les princes[b],
avec les princes du peuple.
9 Il établit celle qui était stérile et sans famille[c];
il en fait l'heureuse mère de plusieurs fils.

Quand Israël sortit d'Égypte, le monde trembla devant le Dieu de Jacob[d].

114

1 Acclamez Yahvé !

Quand Israël sortit d'Égypte,
quand la maison de Jacob se sépara d'un peuple au langage barbare[e],
2 Juda devint son sanctuaire[f],
Israël son empire.

3 En le voyant[g], la mer s'enfuit[h];
le Jourdain retourna en arrière[i].
4 Les montagnes bondirent comme des béliers,
les collines comme des agneaux[j].

5 Qu'as-tu, mer, à t'enfuir,
[et toi], Jourdain, à retourner en arrière?
6 [Qu'avez-vous], montagnes, à bondir comme des béliers,
[et vous], collines, comme des agneaux?

113, 8. « Pour le faire asseoir » *G S L* (lis. *lehôšibô*). H : pour faire asseoir. « du peuple » *S*. H : de *son* peuple. 9. « de [plusieurs] fils » *G* (lis. *bânîm*). H : *des* fils. H aj. à la fin *Acclamez Yah[vé]*, que nous transposons, avec *G*, en tête du ps. 114 : ce psaume devait, comme ceux qui le précèdent (111-113) et ceux qui le suivent (116-118), être accompagné de cette formule. **114,** 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente. 3. « En le voyant » *S* (lis. *rā'āhou*). *le* manque en H.

a. Dans la liturgie juive, les ps. 113-118 forment le *hallel* (louange) ou *hallel égyptien*, qui se chante à la nouvelle lune, à la fête de la Dédicace, à la Pâque, à la Pentecôte et à la fête des Tabernacles. 113 et 114 sont chantés avant le repas pascal; 115-118, après (cf. Mt 26, 30). *b.* V. 7 et 8a d'après 1 Sam. 2, 8. *c.* Il lui donne une place désormais assurée dans la maison de son mari. *d.* Ce psaume, qui était chanté à la Pâque (cf. note sur Ps. 113) et qui a peut-être été composé en vue de cette fête, célèbre les merveilles de l'ancienne histoire nationale, comme les ps. 78, 105, 106; mais, en vrai poète, l'auteur groupe librement les données de la tradition et anime hardiment la nature. Ce morceau ne peut être antérieur à la réforme de Josias (621), car Juda, à cause de son temple, est déjà considéré comme l'unique sanctuaire de Yahvé (v. 2). *e.* Litt. : *d'un peuple balbutiant*. *f.* Le sanctuaire du « Dieu de Jacob ». Pour tenir l'attention en suspens, le poète ne nomme Dieu qu'à la fin (v. 7). *g.* En voyant Yahvé. *h.* La mer Rouge (Ex. 14, 21-22). *i.* Allusion à Jos. 3, 14-16; cf. Ps. 77, 17. *j.* Allusion au tremblement du Sinaï (Ex. 19, 18; cf. Jug. 5, 5; Ps. 68, 9).

7 Tremble, terre, en présence du Seigneur,
en présence du Dieu de Jacob,
8 Qui change le rocher en étang,
la pierre en eau jaillissante[a]!

Honneur et confiance au seul vrai Dieu[b].

115

1 Non pas à nous, Yahvé, non pas à nous,
mais à ton nom donne gloire,
pour l'honneur de ta miséricorde, pour l'honneur de ta fidélité[c]!
2 Pourquoi les païens diraient-ils :
« Où donc est leur Dieu?[d] »

3 Notre Dieu? il est dans les cieux;
tout ce qu'il veut, il le fait.
4 Leurs idoles à eux, c'est de l'argent et de l'or;
elles sont l'œuvre des mains de l'homme.
5 Elles ont une bouche et ne parlent pas,
elles ont des yeux et ne voient pas,
6 Elles ont des oreilles et n'entendent pas,
elles ont un nez et ne sentent pas.
7 Avec leurs mains elles ne touchent pas,
avec leurs pieds elles ne marchent pas;
elles ne font sortir aucun son de leur gosier.
8 Ils deviendront comme elles, ceux qui les ont faites,
tous ceux qui se confient en elles[e].

9 Maison d'Israël, confie-toi en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
10 Maison d'Aaron, confiez-vous en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
11 Vous qui craignez Yahvé[f], confiez-vous en Yahvé! —
Il est leur aide et leur bouclier. —
12 Yahvé se souvient de nous : il bénira... —
Il bénira la maison d'Israël. —
Il bénira la maison d'Aaron. —
13 Il bénira ceux qui craignent Yahvé,
petits et grands. —

14 Que Yahvé vous multiplie,
vous et vos enfants!
15 Soyez bénis de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre!

115, 7. G L : Elles ont des mains et ... des pieds et ... 9. « Maison d'Israël » *H*[s] *G S* cf. *v.* 12 et *135,* 19 (aj. *bêt*). H : Israël. G S : La maison d'Israël se confie (texte analogue 10 et 11).

a. Allusion au miracle de Moïse (Ex. 17, 6; Nomb. 20, 8-11). *b.* Plusieurs manuscrits et versions (G S L) réunissent le ps. 115 au 114, à tort sans aucun doute, car le contenu des deux pièces est très différent. Le ps. 115 est une composition liturgique, où la voix de l'officiant alternait avec celle du chœur ou de la communauté (voy. surtout v. 9-11, 14-15). On peut admettre que les v. 1-2, 16-18 étaient chantés par toute la communauté, 9[b], 10[b], 11, 12[b]-13 par diverses parties de l'assemblée, 14-15 par un prêtre, 3-8, 9[a], 10[a], 11[a], 12[a] par un chœur de lévites. *c.* Cf. Éz. 36, 22-23. *d.* Cf. 79, 10. *e.* Les v. 4-8 se retrouvent avec quelques variantes 135, 15-18; cf. Deut. 4, 28; És. 44, 9-20. *f.* « Ceux qui craignent Dieu » sont les païens gagnés au judaïsme ou prosélytes (cf. Act. 10, 2, 22; 13, 16, 26; etc.). Cette division de l'assemblée en 3 classes (Israélites, prêtres et prosélytes) se retrouve 118, 2-4, et, avec addition des lévites, 135, 19-20. Si les lévites ne sont pas nommés ici, c'est apparemment parce qu'ils chantent eux-mêmes cette partie du psaume.

16 Les cieux sont les cieux de Yahvé,
et la terre, il l'a donnée aux hommes.
17 Ce ne sont pas les morts qui célèbrent Yahvé[a],
ni aucun de ceux qui sont descendus au pays du silence[b].
18 Nous, nous bénirons Yahvé[a],
dès maintenant et à jamais.

Hymne de reconnaissance à Yahvé après une grande délivrance[c].

116

1 Acclamez Yahvé!

J'aime Yahvé, car il entend
mes cris suppliants :
2 Il a incliné vers moi son oreille,
le jour où j'ai crié.
3 Les liens de la Mort m'enserraient,
les filets du Cheôl m'avaient surpris[d];
je me trouvais dans l'angoisse et l'affliction[e].
4 Alors j'invoquai le nom de Yahvé :
« Ah! Yahvé, sauve ma vie! »

5 Yahvé est miséricordieux et juste;
notre Dieu est compatissant.
6 Yahvé garde les simples :
quand je suis faible, il me sauve.
7 Retourne en ton repos, mon âme,
car Yahvé t'a fait du bien. —
8 Oui, tu as préservé mon âme de la mort,
mes yeux des larmes,
mes pieds de la chute.
9 Je marcherai en présence de Yahvé
sur la terre des vivants[f].
10 J'ai gardé ma confiance, alors [même] que je disais[g] :
« Je suis bien malheureux. »
11 Je me disais, au milieu [même] de mon trouble :
« L'homme n'est que mensonge. »

12 Comment rendrai-je à Yahvé
tous les bienfaits qu'il m'accorde?
13 J'élèverai la coupe des délivrances
et j'invoquerai le nom de Yahvé[h].

18. H. aj. *Acclamez Yah*[*vé*], que nous transposons, avec *G L*, en tête du ps. 116. **116,** 1. « Acclamez Yahvé » *G L*. Voy. note précédente. « J'aime Yahvé, car il... ». H : J'aime, car Yahvé... — Texte incertain. « mes cris suppliants (litt. la voix de mes supplications) » *G S L* (changer l'accent de *qôlî*). H : ma voix, mes supplications. 2. « le jour où j'ai crié » *S* (lis. *beyôm*). H : et ma vie durant, je crierai. — Texte incertain. 3. « filets » lis. *meṣôdê*. H : angoisses. 8. « mes yeux des larmes ». Ces mots, qui manquent en S, pourraient être une addition ou une variante. 11. « L'homme n'est que mensonge » *Aq L*[H] (lis. *kâzâb*) cf. Ps. 62, 10. H : Tout homme est *menteur*.
14. Omis avec *G*[SA]. Ce v. est le doublet textuel du v. 18.

a. Litt. : *Yah*. *b.* Au Cheôl. Voy. note sur Ps. 6, 6. La mention du ciel et de la terre amène l'auteur à penser à la troisième partie de l'univers, le monde souterrain. *c.* Ce psaume en forme deux (v. 1-9; v. 10-19) dans les Septante et la Vulgate, qui insèrent en tête du second la formule : *Acclamez Yah*[*vé*]. Cette séparation est visiblement fautive. Le psaume, remarquable par le caractère intime de la piété qu'il exprime, devait se chanter à l'occasion de l'accomplissement d'un vœu (v. 12-13, 17-19). On doit lui assigner une date assez récente, à cause des nombreux emprunts qu'il fait à d'autres psaumes et des influences araméennes que sa langue a subies. *d.* Cf. Ps. 18, 5 et 6. *e.* Commentaire prosaïque des deux hémistiches précédents. *f.* Cf. v. 8-9 avec 56, 14. *g.* Les Septante ont traduit : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé » (cité par Paul dans 2 Cor. 4, 13); mais cette traduction n'est pas autorisée par la grammaire hébraïque. Le texte des v. 10 et 11 est d'ailleurs fort douteux. *h.* Nous apprenons par ce texte que le sacrifice d'actions de grâces comportait chez les Juifs, comme chez les Assyriens, les Phéniciens, etc., une libation offerte par le fidèle à la divinité.

15 Elle a du prix, aux yeux de Yahvé,
la mort de ses fidèles[a].
16 Ah! Yahvé — —[b]
je suis ton serviteur;
Je suis ton serviteur, fils de ta servante[c];
tu as dénoué mes liens.
17 Je t'offrirai un sacrifice d'actions de grâces
et j'invoquerai le nom de Yahvé.
18 Je m'acquitterai de mes vœux envers Yahvé
en présence de tout son peuple,
19 Dans les parvis de la maison de Yahvé,
dans ton enceinte, Jérusalem.

Tous les peuples invités à louer Yahvé[d].

117

1 Acclamez Yahvé!

Nations, acclamez toutes Yahvé;
peuples, célébrez-le tous.
2 Car sa bonté est grande envers nous,
et la fidélité de Yahvé est éternelle.

Hymne à Yahvé pour une fête d'actions de grâces célébrée dans le Temple[e].

118

1 Acclamez Yahvé[f]!

Chœur Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle.
2 Que la maison d'Israël dise :
Israélites laïques « car sa grâce est éternelle. »
Chœur 3 Que la maison d'Aaron dise :
Prêtres « car sa grâce est éternelle. »
Chœur 4 Que ceux qui craignent Yahvé disent :
Prosélytes « car sa grâce est éternelle[g]. »

Chœur 5 Du fond de ma détresse j'ai invoqué Yahvé;
Yahvé m'a répondu, [il m'a mis] au large.
6 Yahvé est pour moi, je suis sans crainte;
que pourrait me faire l'homme[h]?
7 Yahvé est pour moi, il est de ceux qui m'aident;
je jouirai de la vue de mes ennemis [abattus][i].

19. H aj. : *Acclamez Yah[vé]*, que nous transposons, avec *G*, en tête de 117. **117,** 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente. 2. H aj. : *Acclamez Yah[vé]*, transposé, avec *G*, en tête de 118. **118,** 1. « Acclamez Yah[vé] » *G*. Voy. note précéd. 2. « la maison d'Israël » *G* (aj. *bêt*). H : Israël. 5b. *H*ᵉ *S L T*. Hᵃ G : *il m'a répondu par l'élargissement* (?).

a. C'est-à-dire : il n'y consent que difficilement. Cf. 72, 14. *b*. Il a dû tomber ici un mot. Le texte devait dire : tu m'as racheté parce que je suis... *c*. Cf. 86, 16 et la note. *d*. Cf. 96; 97; 98; 100. *e*. Ce psaume, où la communauté d'Israël exprime sa reconnaissance et sa joie après avoir été délivrée d'un grand danger, fut composé à l'occasion d'une fête (v. 24 et 27) que le peuple célébra en montant processionnellement au Temple (v. 19-20, 26). On a pensé notamment à la fête des Tabernacles célébrée au temps d'Esdras, vers l'an 444 (Néh. 8, 13-18), et qui suivit de peu, à ce qu'on suppose généralement, le relèvement des murs de Jérusalem, — ou à la fête de la purification du Temple ordonnée par Judas Maccabée en 165 (1 Macc. 4, 36-59; cf. 2 Macc. 10, 1-8). D'après le témoignage du Targoum et du Talmud, ce psaume était chanté par des chœurs ou des solistes qui se répondaient, et c'est ce qu'indique clairement le texte lui-même (voy. v. 2-4, 19, 26-27). Les v. 1-18 ont dû être chantés pendant la montée au Temple, 19-27a tandis que le cortège pénétrait dans les parvis, 27b-29 au cours de la cérémonie sacrée. Nous avons indiqué en marge comment le psaume pourrait être réparti entre les différentes voix. *f*. Litt. : *Yah*. Même abréviation aux v. 5, 14, 17, 18 et 19. *g*. Sur les trois groupes mentionnés v. 2-4, voy. 115, 9-11 et la note. *h*. Cf. 56, 5, 12. *i*. Cf. 54, 6, 9.

8 Mieux vaut chercher refuge auprès de Yahvé
que de mettre sa confiance en l'homme.
9 Mieux vaut chercher refuge auprès de Yahvé
que de mettre sa confiance dans les princes.
10 Toutes les nations m'avaient entouré :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces[a].
11 Elles m'avaient entouré et même enveloppé :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces.
12 Elles m'entouraient comme des abeilles : — —[b]
Elles flambaient comme un feu d'épines :
au nom de Yahvé, je les taille en pièces.
13 On me poussait avec violence pour me faire tomber;
mais Yahvé m'a secouru.
14 Yahvé est ma force et le sujet de mes chants[c] :
il m'a sauvé.
15 Des cris de joie et de triomphe
[retentissent] dans les tentes des justes :
« La droite de Yahvé accomplit des exploits;
16 la droite de Yahvé donne la victoire;
la droite de Yahvé accomplit des exploits. »
17 Je ne mourrai pas, mais je vivrai
et je raconterai les hauts faits de Yahvé.
18 Yahvé m'a rudement châtié,
mais il ne m'a pas livré à la mort.

La foule 19 Ouvrez-moi les portes de la justice[d] :
je veux les franchir pour louer Yahvé.
Un prêtre 20 C'est ici la porte de Yahvé;
ce sont les justes qui peuvent la franchir[e].

La foule 21 Je te loue, car tu m'as exaucé
et tu m'as sauvé.
22 La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient
est devenue la pierre angulaire[f].
23 C'est Yahvé qui a fait cela :
c'est une merveille à nos yeux.
24 C'est ici la journée que Yahvé [nous] a ménagée;
goûtons-en la joie et l'allégresse!
25 Ah! Yahvé, sauve[-nous][g],
ah! Yahvé, fais-nous prospérer!

Les prêtres 26 Béni soit, au nom de Yahvé, celui qui entre[h]!
nous vous bénissons [du seuil] de la maison de Yahvé.

12. « Elles flambaient » *G* (lis. *dâleqou*). H : elles se sont éteintes. — Texte incertain. 13. « On me poussait » *G S L* (lis. *dôḥêtî*). H : Tu me poussais. 14. « le sujet de mes chants » *G S L* (lis. *zimrâtî*). H : un sujet de chants. 16. « donne la victoire (litt. : élève) » *H G S*. Lᴴ : est élevée (*rômâmâ*).

a. Le sens exact de l'hébreu est incertain. Il pourrait signifier : je les contrains à la circoncision (ainsi Jean Hyrcan força les Iduméens et beaucoup de Grecs à se faire circoncire). *b*. Le refrain (au nom de Yahvé, etc.) doit être tombé. *c*. Cf. Ex. 15, 2; Ės. 12, 2. *d*. Le cortège demande qu'on lui ouvre les portes du Temple (cf. 24, 7-10). Elles sont appelées *portes de la justice*, parce que le Temple est la demeure du Dieu juste ou du Dieu qui donne le salut (la justification); cf. Jér. 31, 23. *e*. Un prêtre, répondant à la foule, rappelle à quelle condition on peut pénétrer auprès de Yahvé : cf. 5, 5; 15; 24, 3-6. *f*. Cette métaphore, tirée d'Ės. 28, 16, est appliquée ici au peuple d'Israël. Le Targoum et des commentateurs juifs l'ont rapportée au Messie (cf. Mc 12, 10 et la note). *g*. En hébr. *hôšî'â-nnâ*, dont nous avons fait « hosanna » (cf. Mc 11, 9), formule liturgique souvent employée (cf. Jér. 2, 27), notamment au dernier jour de la fête des Tabernacles. *h*. Selon d'autres : Béni soit celui qui entre avec le nom de Yahvé (c'est-à-dire : en invoquant Yahvé).

La foule 27 Yahvé est Dieu : qu'il fasse briller sur nous sa lumière!
Les prêtres Liez la victime avec des cordes
[et amenez-la] jusqu'aux cornes de l'autel[a].

La foule 28 Tu es mon Dieu, et je veux te louer :
je veux t'exalter, ô mon Dieu!
Chœur 29 Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle!

Éloge de la Loi[b].

119 Aleph
1 Heureux ceux qui suivent la voie de l'intégrité,
qui se conduisent selon la loi de Yahvé.
2 Heureux ceux qui gardent ses déclarations
et le recherchent de tout leur cœur,
3 Qui ne pratiquent pas l'iniquité,
mais se conduisent selon ses paroles.
4 Tu as formulé tes préceptes
pour qu'on les observe avec soin :
5 Puissé-je faire route sur un terrain solide
en observant tes statuts!
6 Alors je ne serai pas déçu, ayant les yeux fixés
sur tous tes commandements.
7 Je te louerai d'un cœur sincère
en apprenant tes justes ordonnances.
8 Je garderai tes statuts[c] :
ne m'abandonne pas entièrement!

Bet
9 Comment un jeune homme conservera-t-il pure sa conduite? —
en observant tes paroles.
10 Je te recherche de tout mon cœur :
ne permets pas que je m'égare loin de tes commandements[d].
11 Je serre tes ordres dans mon cœur
afin de ne point pécher contre toi.
12 Béni sois-tu, Yahvé!
enseigne-moi tes statuts.
13 Mes lèvres énumèrent
toutes les ordonnances que ta bouche a prononcées.

27. « qu'il fasse briller » *S* (lis. *yâ'ér*). H : et il a fait briller. **119,** 3. « selon ses paroles » lis. *bidebârâw*. H : selon ses voies (mais il devait y avoir ici un des huit synonymes qui désignent la loi). 9. « tes paroles » *G S L*. H : *selon ta* parole.

a. On aspergeait les cornes de l'autel avec le sang des animaux sacrifiés. — Ce verset peut aussi être interprété : Formez une procession (litt. : liez une danse) avec des branches touffues, jusqu'aux cornes de l'autel (cf. G L[H]). Le rite de la procession autour de l'autel était pratiqué à l'époque du second Temple (Ps. 26, 6; cf. 42, 5), notamment à la fête des Tabernacles. Aujourd'hui encore, le septième jour de cette fête, les Juifs en cortège font sept fois le tour de la synagogue. A cette solennité (Lév. 23, 40; Néh. 8, 15), ainsi qu'à la fête de la Dédicace (2 Macc. 10, 7), on agitait des sortes de thyrses faits de branches touffues (cf. Mc 11, 8). *b*. Le psaume 119 est formé de sentences isolées consacrées à l'éloge de la parole de Dieu et de ses lois. Ces sentences sont réparties en 22 strophes alphabétiques (voy. note sur Ps. 9). Chaque strophe comprend huit vers, qui, en hébreu, commencent tous par la même lettre; et dans chacun de ces vers, l'auteur a fait entrer un des huit synonymes par lesquels il désigne la parole de Dieu (nous les avons traduits respectivement par : *parole*, — *promesse*, *ordres* ou *révélation*, — *loi*, *oracles* ou *enseignement*, — *préceptes*, — *commandements*, — *statuts*, — *ordonnances*, *jugements*, *justice* ou *coutume*, — *déclarations* : cf. Ps. 19, 8-10). Cette symétrie, évidemment voulue, a été parfois altérée par les copistes. L'acrostiche, procédé employé d'ordinaire pour aider la mémoire, et le verset 9 ont fait supposer que le psaume était destiné à l'instruction de la jeunesse. Il paraît avoir été composé à une époque où Israël se trouvait dans la détresse et où beaucoup de Juifs abandonnaient la Loi (cf. v. 53). Cette situation conviendrait assez bien à l'époque des Séleucides, qui tentèrent d'helléniser la Palestine, surtout à partir de l'an 175 av. J.-C. (cf. 1 Macc. 1, 11-15; 2 Macc. 3-4).
c. Au lieu de ce mot, déjà employé v. 5, il y avait peut-être dans le texte primitif *'imerâtekâ* (tes ordres). *d*. Le sens est sans doute : préserve-moi des fautes commises par mégarde (cf. 19, 13).

14 J'éprouve autant de joie à me conduire selon tes déclarations
qu'à posséder toutes les richesses.
15 Je veux méditer tes préceptes
et fixer les yeux sur tes sentiers.
16 Tes statuts font mes délices;
je n'oublie pas ta parole.

Guimel
17 Accorde à ton serviteur la grâce de vivre,
et j'observerai ta parole.
18 Ouvre mes yeux, que je contemple
les merveilles de ta loi.
19 Je suis un hôte dans le pays :
ne me cache pas tes commandements[a].
20 Mon âme est consumée du désir
de [méditer] tes ordonnances en tout temps.
21 Tu menaces les orgueilleux[b], ces maudits,
qui s'égarent loin de tes commandements.
22 Ote l'opprobre et le mépris qui pèsent sur moi,
car j'observe tes déclarations.
23 Des princes même tiendraient-ils conseil pour comploter contre moi,
ton serviteur méditerait [encore] tes statuts.
24 Oui, tes déclarations font mes délices;
tes préceptes sont mes conseillers.

Dalet
25 Je suis [déjà] couché en terre[c] :
fais-moi revivre, selon ta parole.
26 Je t'ai exposé la voie que je suis, et tu m'as répondu;
enseigne-moi tes statuts.
27 Fais-moi connaître la conduite qu'exigent tes préceptes,
et je méditerai tes merveilles[d].
28 Mon âme pleure de douleur :
relève-moi selon ta parole.
29 Éloigne de moi le chemin du mensonge,
et, dans ta bonté, accorde-moi tes oracles[e].
30 J'ai choisi le chemin de la vérité;
c'est à tes ordonnances que vont mes désirs.
31 Je me suis attaché à tes déclarations :
Yahvé, ne m'inflige pas de déception.
32 Je courrai dans la voie de tes commandements,
quand tu auras fait épanouir mon cœur.

Hé
33 Enseigne-moi, Yahvé, la conduite qu'exigent tes statuts,
et en retour[f] je la suivrai.
34 Rends-moi intelligent pour que je suive ta loi
et que je l'observe de tout mon cœur.
35 Conduis-moi dans le sentier de tes commandements,
car je m'y plais.

22. « Ote (litt. : roule) » *G S L* (lis. *gôl*). H : Découvre. 24. « tes preceptes » *G* (aj. *piqqoudéka*). Manque en H. 30[b]. Litt. : « je desire tes ordonnances » *S* (lis. *'iwwîtî*). H : *j'ai placé* tes ordonnances [devant moi?].

a. L'Israélite, en Palestine, est l'hôte de Yahvé (cf. 39, 13 et la note); or un étranger n'a qu'une notion imparfaite des lois du pays où il séjourne, et il a cependant intérêt à les bien connaître, puisqu'il doit s'y plier. *b*. Ce terme, qui revient assez souvent dans le psaume (v. 51, 69, 78, 85, 122), désignait, on le voit, des Israélites esprits forts qui ne pratiquaient pas la piété. Ce sont les mêmes qui sont appelés « méchants » (53).
c. Litt. : *Mon âme est attachée à la poussière* (cf. 44, 26), c'est-à-dire : je suis déjà comme mort. *d*. Les merveilles de ta loi (v. 18). *e*. Le mot employé (*tôrâ*) paraît pris ici dans son sens ancien d'instruction divine, oracle, plutôt que dans son acception plus moderne de loi. *f*. Le sens de ce mot est très incertain. D'autres entendent « jusqu'à la fin »; mais cette signification n'est pas attestée en hébreu.

36 Incline mon cœur vers tes déclarations
et non pas vers le gain.
37 Détourne mes yeux de la contemplation de ce qui n'est que vanité;
selon ta parole, conserve-moi la vie.
38 Accomplis envers ton serviteur la promesse
faite à ceux qui te craignent[a].
39 Écarte de moi l'opprobre que je redoute,
car tes ordonnances sont salutaires.
40 Vois, c'est à tes préceptes que vont mes désirs :
dans ta justice, fais-moi vivre.

Vav

41 Yahvé, puissent venir jusqu'à moi tes bontés,
ton salut, selon ta promesse,
42 Afin que j'aie de quoi répondre à qui m'insulte,
car j'ai confiance en ta parole.
43 Ne m'ôte pas de la bouche la parole de vérité[b],
car j'espère en tes jugements.
44 Ainsi j'observerai ta loi constamment,
toujours et à perpétuité.
45 Je marcherai à l'aise,
car je prends à cœur tes préceptes.
46 Je parlerai de tes déclarations en présence des rois,
et je n'en n'aurai pas honte.
47 Je fais mes délices de tes commandements,
que j'aime d'un ardent amour.
48 J'élève les mains[c] vers tes commandements que j'aime[d],
je veux méditer tes statuts.

Zaïn

49 Souviens-toi de la parole donnée à ton serviteur,
puisque tu as éveillé en moi l'espérance.
50 C'est ici ma consolation, dans ma misère,
que ton ordre me conserve la vie.
51 Les orgueilleux ont beau se moquer de moi,
je ne m'écarte pas de ta loi :
52 Je me souviens de tes jugements d'autrefois,
Yahvé, et je me console.
53 Une ardente colère me saisit à cause des méchants
qui abandonnent ta loi.
54 Tes statuts font le sujet de mes chants
dans la maison où je vis en étranger[e].
55 [Même] la nuit, je me souviens de ton nom, Yahvé,
et j'observe ta loi.
56 Le lot qui m'est échu,
c'est de garder tes préceptes.

Ḥet

57 Ma part, Yahvé, je l'ai dit,
c'est d'observer tes paroles[f].

37. « selon ta parole » cf. v. 25, 107 (lis. *kidebarekâ*). H : dans tes voies. G L : dans ta voie. H[a] T : par tes paroles. 43. S. H aj. à la fin du 1[er] membre : « à l'extrême ». — Ces mots appartenaient peut-être au v. 47. 47. « d'un ardent amour (litt. : à l'extrême) » *G* (transp. ici *'ad me'ôd* en excès au v. 43). 49. « la parole donnée (litt. : ta parole) » *S* cf. *G*[S] *Théod* (lis. *debârekâ*). H : la parole.

a. Litt. : *à ta crainte*. *b*. Il s'agit de la parole de Dieu, avec laquelle le psalmiste pourra répondre à ses insulteurs. *c*. C'était là un geste de prière (cf. 44, 21 et la note; Néh. 8, 5-6). Sous la plume du psalmiste, l'expression n'est sans doute qu'une image; mais, à une époque plus récente, les Juifs ont adoré la Loi. *d*. Les mots « que j'aime » sont une répétition fautive de 47[b]. *e*. En Palestine (cf. v. 19). *f*. D'autres entendent : Yahvé est ma part; j'ai dit — que j'observerais...

58 Je recherche ta grâce[a] de tout mon cœur;
aie pitié de moi selon ta promesse.
59 Je réfléchis à la voie que j'ai suivie : je veux ramener
mes pas vers tes déclarations.
60 C'est avec empressement et sans hésitation
que j'observe tes commandements.
61 Bien que les filets des méchants m'aient entouré,
je n'ai pas oublié ta loi.
62 A minuit je me lève pour te louer[b]
au sujet de tes justes ordonnances.
63 Je suis le compagnon de tous ceux qui te craignent,
de ceux qui observent tes préceptes.
64 La terre, Yahvé, est pleine de ta bonté;
enseigne-moi tes statuts.

Ṭet

65 Tu as fait du bien à ton serviteur,
Yahvé, selon ta parole.
66 Enseigne-moi le bon[c] discernement et la connaissance,
car je mets ma confiance en tes commandements.
67 Avant de connaître l'affliction, je m'égarais;
mais maintenant j'observe tes ordres.
68 Tu es bon et bienfaisant :
enseigne-moi tes statuts.
69 Les orgueilleux m'enveloppent d'un tissu[d] de mensonges;
mais moi, de tout mon cœur, je garde tes préceptes.
70 Leur cœur est insensible comme un bloc de graisse[e];
moi, je fais mes délices de ta loi.
71 Ce fut un bien pour moi de connaître l'affliction :
ainsi j'ai appris tes statuts.
72 L'enseignement de ta bouche m'est plus précieux
que des milliers de pièces d'or et d'argent.

Yod

73 Ce sont tes mains qui m'ont fait et qui m'ont formé;
rends-moi intelligent pour que j'apprenne tes commandements.
74 Ceux qui te craignent se réjouiront en me voyant[f],
parce que je me fie à ta parole.
75 Je sais, Yahvé, que tes jugements sont justes
et que c'est par fidélité que tu m'as affligé.
76 Que ta bonté soit ma consolation,
suivant la promesse que tu as faite à ton serviteur!
77 Que tes compassions s'étendent sur moi et que je vive,
car ta loi fait mes délices.
78 Que les orgueilleux soient confondus pour m'avoir opprimé sans motif;
moi, je médite tes préceptes.
79 Qu'ils se tournent vers moi, ceux qui te craignent
et qui connaissent tes déclarations!
80 Que mon cœur se soumette entièrement à tes statuts,
afin que je ne sois pas déçu!

79. « et qui connaissent » *Ht G S L*. H[k] : et ils connaîtront.

a. Litt. : *je caresse ta face*. *b*. Cf. 92, 3. *c*. Ce mot, assez surprenant ici, doit être la répétition fautive de celui qui, dans l'hébreu, commence le vers précédent (*du bien*). *d*. Litt. : *m'enduisent*. *e*. Un cœur enveloppé de graisse remplit mal ses fonctions, dont la principale, d'après les idées hébraïques, est de comprendre (cf. És. 6, 10). *f*. En me voyant heureux : ma prospérité prouvera qu'on a raison de se fier à la parole de Dieu.

Kaph

81 Mon âme languit après ton salut;
je me fie à ta parole;
82 Mes yeux se consument dans l'attente de ta promesse;
je dis : « Quand me consoleras-tu ? »
83 Bien que je sois comme une outre exposée à la fumée[a],
je n'oublie pas tes statuts.
84 Combien durera la vie de ton serviteur ?
quand feras-tu justice de mes persécuteurs[b] ?
85 Les orgueilleux ont creusé des trappes pour me faire tomber,
eux qui ne vivent pas selon ta loi.
86 Tous tes commandements ne sont que vérité;
on me persécute sans motif : viens à mon aide !
87 Peu s'en faut qu'on ne m'ait fait disparaître[c] du pays;
et pourtant, je n'ai pas abandonné tes préceptes.
88 Dans ta bonté, conserve-moi la vie,
et j'observerai les déclarations de ta bouche.

Lamed

89 Ta parole, Yahvé, est éternelle;
elle est immuable comme les cieux.
90 Ta promesse [demeure] d'âge en âge;
tu l'as rendue inébranlable comme la terre; et elle subsiste.
91 . . . .[d]
92 Si ta loi n'avait fait mes délices,
j'aurais péri dans mon affliction.
93 Jamais je n'oublierai tes préceptes,
car c'est par eux que tu me fais vivre.
94 Je suis à toi : sauve-moi,
car je prends à cœur tes préceptes.
95 Bien que les méchants me guettent pour me faire périr,
je suis attentif à tes déclarations.
96 J'ai vu des limites à toute perfection;
[celle de] ton commandement est fort grand.

Mem

97 Combien j'aime ta loi !
elle est, tout le jour, l'objet de mes méditations.
98 Ton commandement me rend plus sage que mes ennemis,
car je le possède pour toujours.
99 Je suis plus instruit que tous mes maîtres,
car tes déclarations font l'objet de mon étude.
100 Je surpasse en prudence les vieillards,
car je garde tes préceptes.
101 Je détourne mes pas de toute voie mauvaise
pour observer ta parole.
102 Je ne m'écarte pas de tes ordonnances,
car c'est toi qui m'instruis.
103 Que tes ordres sont doux à mon palais !
ma bouche les préfère au miel.

89. « comme les cieux » lis. *kaššamáyim*. H : *dans* les cieux. 90. « Ta promesse » lis. *'imrâtéka*. H : Ta fidélité. « tu l'as rendue — la terre » lis. *kâ'âreṣ*. H : tu as rendu la terre inébranlable. 98. « Ton commandement » *H^{*} G^{*} L^{G} L^{H*}*. H : Tes commandements. 103. « tes ordres » *H^{*} G S T*. H : ton ordre.

a. On suspendait des outres pleines de vin au-dessus du foyer, pour faire vieillir ce vin plus vite. L'auteur leur ressemble sans doute par la couleur sombre de ses vêtements de deuil. *b*. L'auteur se demande s'il vivra assez longtemps pour voir le châtiment de ses adversaires. *c*. Moi et ma race. *d*. Texte altéré. Litt. : *Pour* (ou *Selon*) *tes ordonnances, ils* (les cieux et la terre ? ou : ta parole et ta promesse ?) *subsistent aujourd'hui, — car tout est tes serviteurs.*

104 Grâce à tes préceptes je deviens intelligent;
aussi je hais toute voie de mensonge[a].

Noun

105 Ta parole est une lampe devant mes pas
et une lumière sur mon sentier.
106 J'ai juré — et je tiendrai parole —
d'observer tes justes ordonnances.
107 Je suis dans une extrême affliction : Yahvé,
fais-moi revivre selon ta parole.
108 Daigne agréer, Yahvé, l'oblation de mes louanges[b],
et enseigne-moi tes ordonnances.
109 Ma vie est constamment exposée[c];
cependant je n'oublie point ta loi.
110 Les méchants me tendent un piège,
bien que je ne me sois pas écarté de tes préceptes.
111 Tes déclarations sont pour toujours mon héritage,
car elles font la joie de mon cœur.
112 J'ai incliné mon cœur à la pratique de tes statuts :
une récompense éternelle [y est attachée][d].

Samek

113 Je hais les hommes au cœur partagé,
et j'aime ta loi.
114 Tu es mon asile et mon bouclier;
je me fie à ta parole.
115 Éloignez-vous de moi, pervers :
je veux garder les commandements de mon Dieu.
116 Soutiens-moi selon ta promesse, afin que je vive,
et ne permets pas que je sois déçu dans mon espoir.
117 Prête-moi ton appui pour que je sois sauvé,
et je ferai constamment mes délices de tes statuts.
118 Tu rejettes tous ceux qui s'égarent loin de tes statuts,
car leurs pensées ne sont que mensonge.
119 Tu considères comme des scories tous les méchants de la terre;
c'est pourquoi j'aime tes déclarations.
120 Ma chair frissonne de terreur devant toi,
et je redoute tes jugements.

Aïn

121 J'ai pratiqué le droit et la justice :
ne m'abandonne pas à mes oppresseurs.
122 Garantis le bonheur de ton serviteur;
que les orgueilleux ne m'oppriment pas[e] !
123 Mes yeux se consument dans l'attente de ton salut
et de la promesse qu'a faite ta justice.
124 Traite ton serviteur selon ta bonté
et enseigne-moi tes statuts.
125 Je suis ton serviteur : rends-moi intelligent,
afin que je connaisse tes déclarations.

106. « et je tiendrai » *L^{H}* (lis. *wa'ăqayyêmâ*). H : et j'ai tenu. 111a. *L^{H}* (lis. *naḥălâti*). H : *j'ai hérité* de tes déclarations pour toujours. 117. « je ferai mes délices de » *L^{H} T* cf. *G* (lis. *'èšta'ăša'*). H : je regarderai à. 118. « leurs pensées » *G S L* (lis. *tar'îtâm*). H : leur ruse. 119. « Tu considères comme » *H^{*} Aq Sym L^{H}* (lis. *ḥiššabtâ*). H : Tu fais cesser [comme ?].

a. C'est-à-dire tout ce qui s'écarte de la vérité morale ou religieuse. *b*. Litt. : *les oblations de ma bouche*. *c*. Litt. : *est constamment dans ma paume*; cf. Jug. 9, 17; 12, 3; 1 Sam. 19, 5; etc. *d*. D'autres entendent cet hémistiche : *toujours, [jusqu'à la] fin*. Cf. note sur v. 33. *e*. Ce vers est le seul du psaume où ne se rencontre aucun des huit synonymes désignant la parole de Dieu. Le texte primitif portait peut-être, au 1er membre : Garantis, selon ta parole, mon bonheur (*'orbênî kidebârekâ leṭôb*).

126 Il est temps d'agir, Yahvé :
on viole ta loi.
127 J'aime tes commandements par-dessus tout ;
je les préfère à l'or, à l'or fin.
128 C'est pourquoi je règle [ma vie] d'après tous tes préceptes ;
je hais toute voie de mensonge.

Pé

129 Tes déclarations sont admirables ;
c'est pourquoi mon âme les observe.
130 L'explication[a] de tes paroles répand la lumière :
elle rend les simples intelligents.
131 J'ouvre la bouche et j'aspire :
c'est de tes commandements que je suis avide.
132 Tourne-toi vers moi et sois-moi propice,
comme [tu as] coutume [de l'être] envers ceux qui aiment ton nom.
133 Affermis mes pas selon ta promesse
et ne laisse jamais l'injustice me maîtriser.
134 Délivre-moi de l'oppression des hommes,
et j'observerai tes préceptes.
135 Montre à ton serviteur le rayonnement de ton visage
et enseigne-moi tes statuts.
136 Des ruisseaux de larmes coulent de mes yeux
parce qu'on n'observe point ta loi.

Çadé

137 Tu es juste, Yahvé,
et tes ordonnances sont pleines de droiture.
138 Tu as édicté tes statuts avec justice
et en toute vérité.
139 Je me meurs de jalousie [pour l'honneur de ton nom]
parce que mes adversaires oublient tes paroles.
140 Ta promesse défie toute épreuve,
aussi ton serviteur l'aime-t-il.
141 [Quoique] petit et méprisé,
je n'oublie pas tes préceptes.
142 Ta justice est une justice éternelle,
et ta loi est la vérité.
143 La détresse et l'angoisse m'étreignent,
[mais] tes commandements font mes délices.
144 Tes déclarations sont éternellement justes :
rends-moi intelligent afin que je vive.

Qoph

145 Je t'invoque de tout mon cœur ; réponds-moi, Yahvé !
je veux garder tes statuts.
146 Je t'invoque : délivre-moi !
et j'observerai tes déclarations.
147 Je devance l'aube pour crier [à toi],
comptant sur ta parole.
148 Devançant les veilles de la nuit, j'ouvre les yeux[b]
pour méditer ta révélation.

126. « Yahvé » *H^a L*. H : *pour* Yahvé. 127. « J'aime... par-dessus tout » lis. *'al kôl*. H : *C'est pourquoi* j'aime... 128. « je — préceptes » *G L* (lis. *lekol piqqoudèkâ*). H : je trouve droits tous les préceptes de tout (?). 133. « selon » *H^a G*. H : dans. 138. « tes statuts » lis. *ḥouqqèkâ*. H : tes déclarations (mot qui se trouve plus loin dans la même strophe, v. 144). 147. « Je devance l'aube » suppr. *ba*. H : Je devance [l'aurore ?] *à* l'aube. « ta parole » *Hq S L^H T*. H^k G : tes paroles.

a. Le sens de ce mot est incertain. D'autres entendent « la révélation » (G) ou encore « la porte » (Sym L^H). *b*. Litt. : *Mes yeux devancent les veilles pour...* c'est-à-dire sans doute : je me réveille avant la fin de la 1re veille (cf. v. 62).

149 Écoute ma voix dans ta bonté ;
Yahvé, dans ta justice, conserve-moi la vie.
150 Ils approchent, mes rusés persécuteurs,
qui se sont éloignés de ta loi.
151 [Mais] tu es proche, toi, Yahvé,
et tous tes commandements sont la véracité même[a].
152 Je sais depuis longtemps, par tes déclarations,
que tu les as formulées[b] pour toujours.

Rech

153 Vois ma misère et délivre-moi,
car je n'ai pas oublié ta loi.
154 Plaide ma cause et sois mon défenseur ;
selon ta promesse conserve-moi la vie.
155 Le salut est loin des méchants,
car ils ne se soucient pas de tes statuts.
156 Tes compassions sont grandes, Yahvé ;
dans ta justice conserve-moi la vie.
157 Mes persécuteurs et mes adversaires ont beau être nombreux ;
je ne m'écarte pas de tes déclarations.
158 Je regarde les traîtres[c] avec dégoût,
parce qu'ils n'observent pas tes commandements.
159 Vois : j'aime tes préceptes ;
Yahvé, dans ta bonté, conserve-moi la vie.
160 Ta parole tout entière n'est que vérité,
et toutes les ordonnances de ta justice sont éternelles.

Chin

161 Des princes me persécutent sans motif ;
mais ta parole [seule] fait trembler mon cœur.
162 Je me réjouis de ta promesse
autant qu'un homme qui trouve un riche butin.
163 Je hais, j'abhorre le mensonge[d] ;
c'est ta loi que j'aime.
164 Sept fois par jour[e] je te loue
pour tes justes ordonnances.
165 Un grand bonheur est réservé à ceux qui aiment ta loi,
et rien ne les fait tomber.
166 J'espère en ton salut, Yahvé,
et je pratique tes commandements.
167 Mon âme observe tes déclarations ;
je les aime d'un ardent amour.
168 J'observe tes préceptes et tes déclarations,
car tous mes actes te sont connus[f].

Tav

169 Que mon cri arrive auprès de toi, Yahvé ;
selon ta parole, conserve-moi la vie !
170 Que ma supplication parvienne jusqu'à toi ;
selon ta promesse, délivre-moi !

150. « mes rusés persécuteurs » *H^a G S L* (lis. *rôdephay*). H : ceux qui poursuivent la ruse. 156. « dans ta justice » *H^a G^a*. En H le mot est au pluriel : selon tes ordonnances. 158. « tes commandements » lis. *miṣwôtèkâ*. H : ta promesse (mais ce mot figure déjà dans la strophe, v. 154). 160. « ordonnances » *H^a G S* cf. v. 7, 62, 106, 164. H a le singulier. 161. « ta parole » *Hq S T*. H^k G L : tes paroles. 169. « conserve-moi la vie » *S* (lis. *ḥayyénî*). H : rends-moi intelligent.

a. On peut avoir la certitude que tu protégeras ceux qui les observent. *b*. Litt. : *fondées*. *c*. Ceux qui te trahissent, les apostats. *d*. *Le mensonge* désigne sans doute ici la fausse religion des païens. *e*. Ce nombre ne doit probablement pas être pris à la lettre (cf. 12, 7 ; Mt 18, 22 ; voy. 55, 18). *f*. Litt. : *toutes mes voies sont devant toi*.

171 De mes lèvres jaillira la louange,
car tu m'enseignes tes statuts.
172 Ma langue chantera ta révélation,
car tous tes commandements sont justes.
173 Que ta main me soit en aide,
car j'ai donné la préférence à tes préceptes.
174 C'est ton salut que je désire, Yahvé,
et ta loi fait mes délices.
175 Que mon âme vive, pour te louer,
et que tes jugements viennent à mon secours.
176 Je suis égaré, ainsi qu'une brebis perdue[a] : cherche ton serviteur,
car je n'ai pas oublié tes commandements.

Contre la langue trompeuse.

120 1 Cantique des pèlerinages[b].

Quand je suis dans la détresse, c'est à Yahvé
que je crie, et il me répond.
2 Yahvé[c], protège ma vie contre la lèvre menteuse,
contre la langue trompeuse!
3 Que va-t-il te donner et qu'y ajoutera-t-il[d],
langue trompeuse[e]? —
4 Les flèches acérées du guerrier
avec la braise des genêts[f].
5 Malheur à moi d'être l'hôte [du peuple] de Mochek,
de demeurer auprès des tentes de Qédar[g]!
6 Voilà assez longtemps que je demeure
avec ceux qui haïssent la paix.
7 Moi, je n'ai que des paroles de paix;
eux ne parlent que de guerre.

Celui qui garde Israël.

121 1 Cantique pour les pèlerinages.

Je lève les yeux vers les montagnes[h] :
d'où me viendra le secours? —
2 Le secours me viendra de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre.

120, 1. Aq Sym : Cantique *pour* les pèlerinages. 2-3. « langue trompeuse (litt. : de tromperie) » *G* (lis. *lešôn*). H : langue [qui est] tromperie. 3. « te donner » lis. *lâk* (car langue est ordinairement féminin en hébreu). H a le masculin. 5. « Mochek » d'après *Gen. 10, 2* (texte de Sam G). H : *Mèchek.* 6. « ceux qui haïssent » *H*[a] *G S L* (lis. *sône'é*). H : celui qui hait. 7. *S* (suppr. *weki*). H : Je [suis] paix, *et, quand je parle,* eux [sont] pour la guerre.

a. Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une addition. *b.* Voy. à la fin du Psautier, NOTE GÉNÉRALE, n° 32. *c.* Ce mot a probablement été ajouté : le vers est trop long. *d.* Allusion à une formule d'imprécation fréquemment employée (1 Sam. 3, 17; 1 Rois 2, 23; Ruth 1, 17; etc.) et que l'homme à la langue trompeuse avait sans doute prononcée dans ses faux serments : « Que Yahvé me donne ceci et y ajoute cela! » Le vague de cette formule était sans doute intentionnel : on ne voulait pas prononcer de paroles de mauvais augure. Le psalmiste, au contraire, va spécifier expressément les calamités dont Dieu devra punir le parjure (v. 4). *e.* D'autres entendent : « Que pourrait-elle te donner (à toi Yahvé), et que pourrait-elle y ajouter, — la langue trompeuse? » Les « flèches acérées » et la « braise des genêts » du v. 4 seraient la désignation imagée des propos du trompeur. *f.* C'est avec les grosses racines du genêt que les Arabes, encore aujourd'hui, font le charbon de bois qu'ils vendent au marché du Caire. Le verset signifie : Yahvé va te détruire par le fer et par le feu. *g. Mochek* (cf. Gen. 10, 2) était un peuple établi entre la mer Noire et la mer Caspienne (les Moschoï des Grecs). *Qédar* (Gen. 25, 13) était une tribu du désert de Syrie. Ces noms ont ici une valeur symbolique. L'auteur assimile les trompeurs au milieu desquels il vit aux peuples les plus barbares (cf. Ès. 1, 10). C'est sans doute à cause de ce passage pris à la lettre que le psaume a été considéré comme le « cantique d'un pèlerin » venu de contrées lointaines. *h.* Il s'agit sans doute des « montagnes saintes » (87, 1), les montagnes de Jérusalem, vers lesquelles les Juifs se tournaient pour prier (1 Rois 8, 44, 48; Dan. 6, 10). Ainsi, de nos jours encore, les musulmans se tournent vers La Mecque.

3 Qu'il ne laisse pas glisser ton pied,
qu'il ne cède point au sommeil, celui qui te garde[a]! —
4 Non, il ne sommeille ni ne dort,
celui qui garde Israël :

5 Yahvé est celui qui te garde; Yahvé est ton ombre[b],
[il se tient] à ta droite[c].
6 Le jour, le soleil ne t'atteindra pas de ses coups,
ni la lune, pendant la nuit[d].
7 Yahvé te gardera de tout mal,
il gardera ta vie.
8 Que tu sortes ou que tu rentres, Yahvé te gardera[e],
dès maintenant et à jamais.

Un pèlerin, en entrant à Jérusalem, salue la ville sainte[f].

122 1 Cantique des pèlerinages. De David[g].

J'ai été dans la joie, quand on m'a dit :
« Allons à la montagne de Yahvé! »
2 Et nos pieds [maintenant] s'arrêtent[h]
sous tes portes, Jérusalem,

3 Jérusalem, bâtie pour être une ville
qui nous serve à tous de lien!
4 C'est là que montent les tribus,
les tribus de Yahvé[i].

C'est une loi pour Israël de célébrer
Yahvé en ce lieu.
5 Car c'est là qu'étaient les trônes pour le jugement[j],
les trônes de la maison de David[k].

6 Priez pour le bonheur de Jérusalem;
que tes tentes jouissent de la paix!
7 Que le bonheur règne dans tes murs,
et la paix dans tes forteresses[l]!

8 C'est à cause de mes frères et de mes amis
que je veux te souhaiter le bonheur.
9 C'est à cause de la maison de Yahvé, notre Dieu,
que je demanderai ta prospérité.

122, 3b. Litt. : « qui nous unisse ensemble » lis. *šèḥibberâ lânou.* H : qui soit unie ensemble (serrée par un mur sans brèche ?). — Texte très incertain. 4. « de célébrer Yahvé en ce lieu » lis. *šâm leyahwè.* H : afin de célébrer le nom de Yahvé. 6. « tes tentes » *H*[a] (lis. *'ôhâlâyik*). H : ceux qui t'aiment.

a. On entend aussi : Il ne laissera pas... il ne cédera point..... *b.* Image courante pour désigner un protecteur (cf. Nomb. 14, 9), et qui s'harmonise très bien avec l'exemple de la protection divine donné au v. suivant. *c.* C'est de ce côté que se tenait le défenseur (16, 8; 109, 31). *d.* L'antiquité (et encore aujourd'hui la croyance populaire) attribuait à la lune une action malfaisante (cf. Mt 17, 15). « La lune a des effets bienfaisants ou nuisibles comme ceux du soleil » (Macrobe, *Saturnales,* I, 17, 11). *e.* Litt. : *Yahvé gardera ta sortie et ton entrée.* La sortie (de la demeure) et la rentrée désignaient l'ensemble de l'activité journalière (cf. Deut. 28, 6; 31, 2). *f.* Cf. Ps. 48, 84, 87, 133. La langue de ce psaume, fortement influencée par l'araméen, indique qu'il est d'inspiration populaire et qu'il date d'après l'exil. *g.* Cette indication, qui manque en L[B] et T, ne convient pas au contenu du psaume (cf. v. 1, 4, 5). *h.* D'autres entendent : se sont arrêtés. Le psaume serait alors un adieu à la ville, prononcé au moment du départ ou sur le chemin du retour. *i.* Litt. : *Yah.* *j.* Le vers est trop long; ce mot doit avoir été ajouté. *k.* Les souvenirs de l'antique grandeur politique de Jérusalem contribuent au prestige de la ville, à côté de sa grandeur religieuse. L'auteur vit en un temps où l'on se rappelle encore que Jérusalem est devenue le centre religieux de la nation parce que David en avait fait d'abord la capitale politique du pays. *l.* Dans les v. 6-9, le poète, saluant la ville sainte, développe la formule usuelle : « paix (c'est-à-dire bonheur) à toi! » Il accumule à dessein des termes qui font assonance avec la 2e partie du nom de Jérusalem : *ša'ălou* (priez), *šâlôm* (bonheur), *šalwâ* (paix).

Appel à la pitié de Dieu.

123 1 Cantique des pèlerinages.

Vers toi je lève les yeux,
vers toi qui trônes dans les cieux.
2 Oui, comme les yeux des esclaves
vers la main de leur maître,
Comme les yeux de la servante
vers la main de sa maîtresse[a],
Ainsi nos yeux [se tournent] vers Yahvé notre Dieu,
jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

3 Aie pitié de nous, Yahvé, aie pitié de nous,
car nous sommes plus que rassasiés de mépris.
4 Notre âme est plus que rassasiée
des railleries des satisfaits,
des mépris des orgueilleux.

Yahvé protecteur d'Israël[b].

124 1 Cantique des pèlerinages. De David.

Si Yahvé n'avait été pour nous, —
qu'Israël le redise[c]! —
2 Si Yahvé n'avait été pour nous,
quand les hommes s'élevèrent contre nous,
3 Ils nous auraient engloutis tout vivants,
tant ils brûlaient de colère contre nous.
4 Alors les eaux nous auraient emportés,
le torrent aurait passé sur nous.
5 Alors auraient passé sur nous
les eaux débordées.

6 Béni soit Yahvé, qui ne nous a pas livrés
en pâture à leurs dents.
7 Notre âme, comme l'oiseau, s'est échappée
du piège de l'oiseleur[d].
Le piège a été brisé,
et nous nous sommes échappés.

8 Notre aide, c'est le nom de Yahvé,
qui a fait les cieux et la terre.

Yahvé protecteur des justes.

125 1 Cantique des pèlerinages.

Ceux qui se confient en Yahvé
sont comme la montagne de Sion, qui ne chancelle point,
assise sur sa base pour toujours[e].

123, 4. « des railleries des satisfaits » d'après *G* (lis. *leśa'ănannîm*). H : des railleries, des satisfaits. « des orgueilleux » *H[k] G S L* (lis. *lega'ăyônîm*). H[q] : des superbes d'entre les oppresseurs. **124,** 1. « De David » manque en H* G* L[H].

a. En attendant ses ordres, d'après les uns ; ou, d'après les autres — et ceci paraît plus en harmonie avec la suite —, jusqu'à ce que sa main cesse de frapper et fasse un geste de pardon. *b.* Comme le poète ne s'exprime que par images, il est difficile de dire s'il a composé ce chant d'actions de grâces pour célébrer une délivrance particulière (p. ex. le retour de l'exil) ou bien toutes celles dont Israël avait bénéficié au cours de son histoire. *c.* Ces mots doivent sans doute être entendus à la lettre (cf. 118, 2) ; le peuple est invité à répéter (cf. 2[a]) ce que vient de chanter le chœur (Si Yahvé n'avait été pour nous). *d.* L'âme, chez les Israélites et chez beaucoup d'autres peuples, était conçue volontiers comme un être ailé (11, 1 ; Éz. 13, 20). *e.* Sion a la promesse de rester à perpétuité le centre du royaume de Dieu, en dépit des bouleversements qui abaisseront les autres montagnes (És. 2, 2 ; Zach. 14, 10).

2 Jérusalem ! des montagnes l'entourent[a] :
ainsi Yahvé entoure son peuple
dès maintenant et à jamais.
3 Il ne laissera pas l'impiété étendre toujours son sceptre
sur le pays échu aux justes,
Afin que les justes ne prêtent pas
leurs mains à l'iniquité[b].

4 Montre-toi bon, Yahvé, envers les bons,
envers ceux qui ont le cœur droit.
5 Mais ceux qui s'égarent pour suivre des voies tortueuses,
que Yahvé les chasse
avec les hommes qui pratiquent l'iniquité[c] !
Que la paix vienne sur Israël[d] !

Prière pour la restauration d'Israël[e].

126 1 Cantique des pèlerinages.

Quand Yahvé rétablit Sion[f],
il nous semblait faire un rêve.
2 Alors notre bouche ne cessait de rire[g]
et notre langue de pousser des cris de joie.
Alors on disait parmi les nations :
« Yahvé a fait pour eux de grandes choses. »
3 [Oui], Yahvé avait fait pour nous de grandes choses ;
nous étions dans la joie.

4 Yahvé, ramène-nous la prospérité[h],
comme les ruisseaux dans le Nègueb[i].
5 Ceux qui sèment dans les larmes
moissonneront avec des cris de joie.
6 On s'avance en pleurant
quand on répand la semence ;
On revient avec des cris de joie
quand on porte ses gerbes.

Sans la bénédiction divine, tout travail est vain[j].

127 1 Cantique des pèlerinages. De Salomon[k].

Si Yahvé ne bâtit la maison,
c'est en vain que peinent les maçons ;

125, 3. « Il ne laissera — étendre » d'après G (lis. *yaniah*). H : L'impiété n'étendra pas. **126,** 6. « quand on répand la semence » suppr. *nôśé* et lis. *môšek*. H : quand on porte la semence à répandre. **127,** 1. « que peinent les maçons » G* (lis. *bônîm* et suppr. *bô*, pour le rythme et le parallélisme). H : qu'y peinent *ses* maçons.

a. Les monts des Oliviers, du Mauvais Conseil, et le Scopus, tous un peu plus élevés que les deux collines sur lesquelles est bâtie Jérusalem. *b.* L'influence des impies installés au pouvoir et le spectacle de leur insolente prospérité pourraient amener le juste à renoncer à la piété (cf. 73, 10-14). *c.* Quiconque pactise secrètement avec les impies doit être enveloppé dans leur ruine. *d.* Probablement addition liturgique. *e.* Les versets 1-3 paraissent décrire le retour de l'exil babylonien et la joie provoquée par cet événement merveilleux ; mais comme il avait été suivi d'amères déceptions, le poète demande une *nouvelle* et plus complète restauration de son peuple (v. 4). Avec cette interprétation le ps. 126 a le même sujet et le même plan que le ps. 85. D'autres traduisent les verbes des v. 1-3 par le futur : tout le psaume s'applique alors à la restauration à venir. *f.* Litt. : *ramena les captifs de Sion*. Cf. note sur 14, 7. *g.* Litt. : *était pleine de rire*. *h.* Litt. : *ramène nos captifs* (cf. note sur 14, 7). *i.* C'est-à-dire dans le midi de la Palestine ; voy. note sur Gen. 12, 9. Les ruisseaux de cette région sont à sec pendant la plus grande partie de l'année ; les pluies d'automne y ramènent l'eau, et le désert refleurit. *j.* Le ps. 127 réunit deux petits développements sentencieux sans liaison organique et qui doivent avoir existé d'abord séparément (1-2 et 3-5). *k.* Cette attribution, inconnue à G, doit avoir été inspirée par l'assimilation de la maison (v. 1) avec le Temple et par le rapprochement des derniers mots du v. 2 avec 1 Rois, 3, 5-14 (Dieu promet à Salomon endormi sagesse, richesse, gloire, longue vie) et avec 2 Sam. 12, 25 (Salomon appelé Yedidya, le bien-aimé de Yahvé).

Si Yahvé ne garde la ville,
c'est en vain que veille la sentinelle.
2 C'est en vain que vous vous levez matin,
que vous retardez l'heure du repos,
Mangeant un pain durement gagné :
Yahvé en donne autant à son bien-aimé dans son sommeil.

Heureux l'homme à qui Yahvé a donné des fils!

3 Oui, des fils, c'est une richesse qui vient de Yahvé;
le fruit des entrailles est une récompense[a].
4 Comme des flèches dans la main d'un guerrier,
tels sont les fils qu'on a eus dans sa jeunesse.
5 Heureux l'homme qui en a rempli
son carquois!
Il ne sera pas confus, quand il plaidera
avec des ennemis, à la porte de la ville[b].

Bénédictions promises à l'homme pieux.

128 [1] Cantique des pèlerinages.

Heureux tous ceux qui craignent Yahvé,
qui suivent le chemin qu'il approuve!

2 Ce que tes mains auront produit, tu le consommeras[c];
tu seras heureux et tu prospéreras.
3 Ta femme sera comme une vigne féconde
dans l'intérieur de ta maison;
Tes fils, comme de jeunes oliviers
autour de ta table.
4 Oui, c'est ainsi que sera béni l'homme
qui craint Yahvé.

5 Que Yahvé te bénisse de Sion,
puisses-tu voir Jérusalem prospère[d],
tous les jours de ta vie!
6 Et puisses-tu voir des fils à tes fils!
Que la paix vienne sur Israël!

Israël, se souvenant des délivrances passées, demande que ses ennemis soient confondus.

129 [1] Cantique des pèlerinages.

On a eu beau m'opprimer dès ma jeunesse[e]; —
qu'Israël le redise[f]!

127, 5. « Il ne sera pas » *G*[S] (lis. *yêbôš*). H : Ils ne seront pas. « il plaidera » lis. *yedabbêr*. H : ils plaideront.

a. Une récompense de la piété, cf. 128, 3-4. *b*. Dans les discussions d'affaires et dans les procès, on cherchait à en imposer à ses adversaires ou à ses juges par le nombre des parents ou des clients dont on pouvait s'entourer. L'homme isolé osait à peine parler (Gen. 34, 5). *c*. Cette promesse bien modeste dénote la dureté des temps où le psaume fut écrit : le paysan juif devait souvent se voir enlever sa récolte par le collecteur d'impôts étranger ou par le créancier (cf. Lév. 26, 16; Deut. 28, 30-33; Ès. 65, 21-22; Job 31, 8; etc.). *d*. Ces mots, qui troublent le rythme et rompent la suite des idées, doivent avoir été ajoutés après coup. Ils précisent le vœu final (v. 6b) : le bonheur domestique serait incomplet, s'il n'était accompagné de celui de la patrie. *e*. La jeunesse d'Israël, c'est la période du séjour en Égypte et de l'immigration en Palestine (cf. Jér. 2, 2; Éz. 23, 3, 8, 19-21; Os. 2, 15; 11, 1). *f*. Cf. 124, 1 et la note.

2 On a eu beau m'opprimer dès ma jeunesse :
on ne m'a pas vaincu.
3 Des laboureurs ont labouré mon dos;
ils y ont tracé de longs sillons[a];
4 [Mais] Yahvé, qui est juste, a tranché
les cordes des impies[b].

5 Qu'ils soient couverts de honte et qu'ils reculent,
tous les ennemis de Sion!
6 Qu'ils soient comme l'herbe des toits[c],
qui sèche avant de monter en chaume[d] :
7 Le moissonneur n'en peut remplir sa main,
ni le lieur de gerbes en faire une brassée[e];
8 Et les passants ne [leur] disent pas :
« Que la bénédiction de Yahvé soit sur vous[f]! »
Nous vous bénissons au nom de Yahvé[g]!

Espoir en la miséricorde de Yahvé[h].

130 [1] Cantique des pèlerinages.

Des profondeurs [de l'abîme][i], je t'invoque, Yahvé;
2 écoute ma voix!
Que tes oreilles soient attentives
à mes cris suppliants!

3 Si tu gardais le souvenir des iniquités, Yahvé,
qui pourrait subsister?
4 Mais le pardon se trouve auprès de toi,
afin qu'on te révère[j].

5 Je mets mon espoir en Yahvé : mon âme
attend sa parole[k].
6 Mon âme attend le Seigneur
plus que les sentinelles n'attendent le matin.

Plus que les sentinelles n'attendent le matin,
7 qu'Israël attende Yahvé,

130, 1-2. « Yahvé » d'après *S* (Seigneur). H : Yahvé; [2] Seigneur,... — On sait que les Juifs *lisaient* « Seigneur » au lieu de « Yahvé ». Ici un copiste a *écrit* les deux mots côte à côte. 3. « Yahvé » d'après *S*. H : Yah, Seigneur (voy. n. précédente). 5-6. « mon âme — le Seigneur » *S* cf. *G* (suppr. *we* devant *lidebârô*). H : mon âme attend, et à sa parole je m'attends. [6] Mon âme [est] au Seigneur. 6bc. « plus — matin, » d'après *G** (lire la 2e fois, comme la 1re, *miššômerîm* et rattacher la 2e phrase au v. 7). H la rattache à ce qui précède. S : de la veille du matin jusqu'à la veille du matin. G* : depuis la veille du matin jusqu'à la nuit. Depuis la veille du matin... 7. « qu'Israël attende » *G S L* (lis. *yôḥêl*). H : attends, Israël....

a. Allusion aux coups de fouet dont les ennemis labouraient le dos des vaincus, ou aux traces des traîneaux à battre le blé, que les vainqueurs faisaient passer parfois sur leurs captifs (Am. 1, 3; cf. 2 Sam. 12, 31). L'expression n'est peut-être ici qu'une métaphore (cf. És. 1, 5-6). *b*. Les cordes de l'attelage avec lequel ils labouraient Israël. *c*. Cf. Ès. 37, 27. Les toits plats de l'Orient, revêtus d'une couche de terre, se couvrent, aux premières pluies du printemps, d'une herbe que le soleil ne tarde pas à brûler. *d*. Le sens précis du verbe hébreu est incertain (peut-être le texte est-il altéré), mais l'idée n'est pas douteuse. *e*. Litt. : [*en remplir*] *son sein* (le pli de son vêtement). *f*. On avait coutume de saluer ainsi les moissonneurs (cf. Ruth 2, 4). *g*. Ces mots, qui sont en dehors du rythme, doivent être une variante du souhait précédent ou une addition liturgique. *h*. Ce psaume est l'un des sept psaumes pénitentiaux (voy. note sur Ps. 6); c'est le *De profundis* de la liturgie funèbre de l'Église catholique. *i*. Les eaux profondes, le gouffre, l'abîme, sont fréquemment employés par les poètes hébreux comme images de l'extrême détresse. D'après la croyance populaire, l'abîme et les fleuves souterrains étaient comme l'antichambre du Cheôl (cf. Jonas 2, 3-7; Ps. 18, 17; 40, 3; 69, 3, 15; etc.). *j*. L'idée est sans doute : Yahvé pardonne pour que ceux qui seront témoins du relèvement accordé au coupable, soient amenés à révérer sa puissance et sa bonté (cf. És. 42, 10-13; 44, 22-23; etc.). D'autres entendent : le pardon divin doit faire revenir ceux qui en sont l'objet à la crainte de Dieu, c'est-à-dire à la piété (cf. 1 Pi. 1, 17). *k*. La parole par laquelle il m'annoncera le pardon.

Car auprès de Yahvé se trouvent la bonté
et la rédemption à profusion.
8 Il rachètera lui-même Israël
de toutes ses iniquités[a].

Humilité.

131 1 Cantique des pèlerinages. De David.

Yahvé, je n'ai pas le cœur altier,
ni les yeux hautains :
Je n'aspire pas aux grandeurs,
je n'ai pas d'ambitions au-dessus de ma portée.
2 Non ! j'ai rendu[b] mon âme aussi calme et paisible
qu'un enfant sevré sur les genoux de sa mère[c].
Mon âme est en moi comme un enfant sevré[d].

3 Qu'Israël s'attende à Yahvé
dès maintenant et à jamais[e] !

Que Yahvé tienne le serment fait à David[f] !

132 1 Cantique des pèlerinages.

Yahvé, tiens compte à David
de toutes ses peines[g],
2 Du serment qu'il fit à Yahvé,
du vœu qu'il adressa au Fort de Jacob[h] :
3 « Je n'entrerai pas dans la tente où j'habite,
je ne monterai pas sur le lit où je me couche,
4 Je n'accorderai pas[i] de sommeil à mes yeux,
pas de repos à mes paupières,
5 Que je n'aie trouvé le lieu où réside Yahvé,
la demeure du Fort de Jacob[j]. —

7. « et la rédemption » suppr. *'immô*, à cause du rythme. H : et *auprès de lui* la rédemption. **131**, 1. « De David ». Manque en G*. 2 (3e membre). G : jusqu'à ce que tu fasses du bien à mon âme. 3. « Qu'Israël s'attende » *G S L* (lis. *yôḥêl*). H : Attends-toi, Israël,... **132**, 1. « toutes ses peines ». G : toute son humilité.

a. C'est-à-dire : il le délivrera, en lui pardonnant, des conséquences de ses fautes. — Le poëte, s'élevant au-dessus de son cas particulier, associe, dans cette strophe finale, la nation à son espérance. Selon d'autres, il parlait dès le début au nom du peuple. *b*. Litt. : *Si je n'ai pas rendu*. Formule de serment ; une imprécation est sous-entendue, p. ex. : que Yahvé me châtie ! *c*. L'enfant sevré ne réclame plus que sa mère l'allaite ; il lui suffit d'être près d'elle pour être heureux. Telle est la sérénité d'une âme qui a appris à chercher Dieu pour lui-même et non pour les « grandeurs » que sa faveur pourrait procurer. *d*. Ces mots, superflus pour le rythme, doivent être une addition. *e*. Cf. 130, 7. Ce verset est sans doute une addition liturgique. *f*. Ce psaume, très voisin du 89, rappelle que David fit à Yahvé le serment de retrouver son arche pour lui assurer un lieu de repos, et qu'il a tenu sa parole. Yahvé, de son côté, a juré à David de maintenir toujours un de ses descendants sur son trône ; le poëte exprime la conviction que cette promesse sera accomplie. Il écrit donc en un temps où Jérusalem n'avait plus de roi davidique, c'est-à-dire après l'exil. Sa langue est d'époque assez tardive, et on relève dans son œuvre des réminiscences de livres récents (cf. v. 4 et Prov. 6, 4 ; v. 17 et Jér. 23, 5 ; 33, 15 ; És. 29, 21). Enfin il admet, à la suite du code sacerdotal, que l'arche était, dès l'antiquité, l'unique sanctuaire légitime de Yahvé. *g*. Il s'agit sans doute, d'après la suite, des peines qu'il avait prises pour assurer une demeure fixe à Yahvé, c'est-à-dire à son arche. *h*. Voy. note sur Gen. 49, 24. *i*. Litt. : *Si j'entre... si je monte... si j'accorde* (cf. note *b*). Pour ces sortes de vœux, cf. Act. 23, 12. *j*. C'est-à-dire l'arche, qu'on croyait perdue d'après le v. suivant. Les livres de Samuel et des Chroniques ignorent ce serment de David et les recherches qu'il fit faire pour retrouver le coffre sacré (cf. 1 Sam. 7, 1-2 ; 2 Sam. 6, 2). Ces détails sont des embellissements ajoutés à la tradition soit par le poëte lui-même, soit par l'auteur de quelque ouvrage perdu. — On entend d'ordinaire ce texte : « Que je n'aie trouvé un lieu *pour* Yahvé, une demeure *pour* le Fort... », c'est-à-dire un lieu de résidence pour l'arche ; mais il aurait fallu savoir d'abord où était celle-ci ; or David l'ignorait encore, d'après le v. 6.

6 Nous avons entendu dire qu'elle était en Éphrat,
nous l'avons trouvée dans les champs de Yaar[a].
7 Rendons-nous à sa demeure,
prosternons-nous devant son marchepied[b]. —

8 Lève-toi, Yahvé, viens à ton lieu de repos[c],
toi et ton arche puissante[d] ;
9 Que tes prêtres revêtent leur costume triomphal[e]
et que tes fidèles éclatent en cris de joie !
10 Pour l'amour de David, ton serviteur...[f] !
Ne repousse pas la requête[g] de ton oint[h] ! »

11 Yahvé fit à David
un serment véridique, sur lequel il ne reviendra pas :
« — — ce sont des princes sortis de tes entrailles
que je placerai sur ton trône.
12 Si tes fils observent mon alliance
et les lois que je leur enseignerai,
Leurs fils aussi, jusqu'à l'éternité,
seront assis sur ton trône[i]. »

13 Yahvé, en effet, a fait choix de Sion ;
il a désiré y établir sa demeure.
14 « Ce sera mon lieu de repos à perpétuité ;
c'est là que je résiderai, car tel fut mon désir.
15 Je bénirai abondamment Sion,
je rassasierai de pain ses pauvres ;
16 Je ferai revêtir à ses prêtres leur costume triomphal[j],
et ses fidèles éclateront en cris de joie.
17 Là, je ferai croître la puissance de David[k] ;
j'assurerai une lampe à mon oint[l].
18 Je revêtirai de honte ses ennemis,
tandis que sur son front[m] brillera sa couronne. »

9. « éclatent — joie » G^A cf. v. 16 (aj. *rannên*, nécessaire pour le rythme). H : poussent des cris de joie. 12. « les (litt. mes) lois » *G T* (lis. *'êdôtay*). H : ma loi. 15. « Sion » lis. *ṣiyyôn*. H : sa nourriture.

a. Les v. 6 et 7 paraissent placés dans la bouche des serviteurs de David envoyés à la recherche de l'arche. *Les champs de Yaar* sont une désignation poétique du district de Qiryat-Yearim, où se trouvait alors le coffre sacré (1 Sam. 7, 1 ; 2 Sam. 6, 2). *Èphrat* est sans doute un autre nom de la même contrée, car 1 Chron. 2, 19, 50 présente Qiryat-Yearim comme le petit-fils d'Èphrat (ou Èphrata). Selon d'autres, ce nom serait mis pour Èphraïm et ferait allusion au sanctuaire de Silo, où était l'arche avant son enlèvement par les Philistins (1 Sam. 4). D'autres encore estiment qu'Èphrat, c'est Bethléhem (comme dans les gloses Gen. 35, 19 ; 48, 7 ; Mich. 5, 1 ; et dans 1 Sam. 17, 12 ; Ruth 1, 2 ; 1 Chron. 4, 4) ; ils traduisent : Nous en avons entendu parler (du serment de David) à Èphrat, nous l'avons appris (?) dans les campagnes boisées.

b. Le *marchepied de Yahvé*, comme *sa demeure*, c'est également l'arche. D'après la conception juive postérieure, Yahvé ne résidait pas *dans* l'arche, mais se tenait debout *sur* elle.

c. Cf. Nomb. 10, 35-36. — Les Israélites, s'étant rendus à Qiryat-Yearim, demandent à Yahvé de quitter cette ville pour Sion (v. 8-10). Ces versets ont été reproduits 2 Chron. 6, 41-42. *d*. L'arche a montré sa puissance par les ravages qu'elle a faits parmi ses ennemis (1 Sam. 5-6 ; cf. 2 Sam. 6, 6-11). *e*. Litt. : *soient revêtus de justice*, c'est-à-dire de salut (cf. v. 16 ; 2 Chr. 6, 41). *f*. Sous-entendu : exauce-nous.

g. Litt. : *ne fais pas reculer la face...* *h*. David (cf. v. 17). Selon d'autres, le peuple (cf. 84, 10), ou le Messie. D'après 2 Chron. 6, 42, Salomon. *i*. D'après 2 Sam. 7, 11-16 ; 1 Rois 8, 25. *j*. Litt. : *Je revêtirai de salut ses prêtres*. *k*. Litt. : « je ferai *pousser une corne* à David » ; cf. Éz. 29, 21. *l*. Je ferai qu'il ait toujours un héritier de sa race sur son trône. L'image vient soit de la coutume, encore courante en Orient, de garder une lampe allumée toute la nuit (quand elle s'éteint, c'est que la maison est inhabitée : Jér. 25, 10 ; 2 Sam. 21, 17), soit plutôt de ce que cette lampe brûlait originairement en l'honneur des ancêtres. Les morts, en effet, paraissent plus intéressés encore que les vivants à ce que la lampe ne s'éteigne pas dans leur demeure : 1 Rois 11, 36 ; 15, 4 (G) ; 2 Rois 8, 19 ; cf. Prov. 20, 20 ; 24, 20 ; Job 18, 5, 6 ; 21, 17.

m. Litt. : *sur lui*. Il s'agit de David, qui se survit dans sa descendance. — C'est l'espérance messianique que le psalmiste exprime ici. Mais il est difficile de dire s'il attend un certain fils de David particulièrement puissant (le Messie) ; il paraît plutôt espérer une lignée de rejetons glorieux de l'antique dynastie.

La douceur des réunions fraternelles [a].

133

1 Cantique des pèlerinages. De David.

Ah! qu'il est bon, qu'il est doux
pour des frères d'habiter ensemble!
2 C'est comme l'huile parfumée [b] [répandue] sur la tête
et qui descend sur la barbe,
La barbe d'Aaron, qui descend
sur le bord de ses vêtements;
3 C'est comme la rosée de l'Hermon, qui descend
sur les montagnes de Sion [c].
Car c'est ici que Yahvé a fixé le séjour de la bénédiction [d]
de la vie, à jamais.

Liturgie pour un office de nuit dans le Temple [e].

134

1 Cantique des pèlerinages.

Oui, bénissez Yahvé,
vous tous, serviteurs de Yahvé
qui officiez dans la maison de Yahvé pendant la nuit!
2 Élevez les mains vers le sanctuaire [f],
et bénissez Yahvé!

3 Que Yahvé te bénisse de Sion,
lui qui a créé les cieux et la terre!

Acclamez Yahvé, le défenseur d'Israël et le plus puissant des dieux [g]!

135

1 Acclamez Yahvé!

Acclamez le nom de Yahvé,
poussez des acclamations, serviteurs de Yahvé
2 Qui officiez dans la maison de Yahvé,
dans les parvis de la maison de notre Dieu!
3 Acclamez Yahvé [h], car il est bon;
célébrez son nom par vos chants, car il est aimable :
4 Yahvé [h] a fait choix de Jacob,
d'Israël pour qu'il lui appartienne en propre.

5 Je sais, moi [i], que Yahvé est grand
et que notre Seigneur surpasse tous les dieux.

133, 1. « De David ». Manque en H* G* L[H] T. « ensemble » *G S L* (suppr. *gam*). H : *aussi* ensemble. 2. « l'huile parfumée » cf. *2 Rois 20, 13; Cant. 7, 10* (lis. *keśèmèn*). H : *la bonne* huile.

a. Le psalmiste pense probablement aux réunions religieuses dans le Temple (cf. v. 3 et l'image empruntée à la barbe du grand-prêtre, v. 2). *b.* Cf. Ex. 30, 22-33. *c.* L'idée que la rosée de l'Hermon pourrait descendre sur les montagnes de Sion, a paru bizarre à beaucoup d'interprètes. Ce n'est pas là, sans doute, la pensée de l'auteur. L'expression « la rosée de l'Hermon » devait avoir le sens général de rosée très abondante : ce grand massif montagneux est la région de la Palestine où il se produit le plus de rosée. *d.* Ce mot, qui rend le vers trop long, doit être une variante du suivant. *e.* L'invitation à bénir Yahvé (v. 1-2) est adressée soit aux lévites chargés de garder le Temple pendant la nuit (litt. : *les nuits*), au moment où ils commençaient leur veille (Targoum; cf. Josèphe, *Contra Apion.* I, 22, § 199), soit aux chantres sacrés qui exécutaient des psaumes à la grande cérémonie nocturne par laquelle s'ouvrait la fête des Tabernacles (cf. És. 30, 29). Le v. 3 doit être un répons prononcé par un prêtre (cf. Nomb. 6, 24; Ps. 118, 26). *f.* Geste de prière; cf. 28, 2. *g.* Ce psaume liturgique est particulièrement riche en citations et réminiscences : cf. v. 1 et 113, 1; v. 4 et Deut. 7, 6; v. 6a et 115, 3; v. 7 et Jér. 10, 13; 51, 16; v. 13 et Ex. 3, 15; v. 14 et Deut. 32, 36; v. 15-20 et 115, 4-11. *h.* Litt. : *Yah.* *i. Moi*, l'Israélite, par opposition au païen (cf. v. 15-18).

6 Tout ce que veut Yahvé, il le fait,
dans les cieux et sur la terre, dans les mers et dans les abîmes [a].
7 Il fait monter les nuages du bout de la terre,
il produit des éclairs au milieu de la pluie [b];
il fait sortir le vent de ses réservoirs.
8 Il a frappé les premiers-nés d'Égypte,
depuis ceux de l'homme jusqu'à ceux du bétail;
9 Il a fait paraître des signes et des prodiges
au milieu de l'Égypte, contre le pharaon et tous ses serviteurs.
10 Il a frappé des nations nombreuses
et mis à mort des rois puissants :
11 Sihon, roi des Amoréens
et Og, roi du Bachân,
et tous les royaumes de Canaan [c].
12 Et il a donné leur pays en propriété,
en propriété à Israël, son peuple.

13 Yahvé, ton nom subsistera éternellement;
Yahvé, on te célébrera d'âge en âge;
14 Car Yahvé fait justice à son peuple,
et il a pitié de ses serviteurs.

15 Les idoles des païens, c'est de l'argent et de l'or;
elles sont l'œuvre des mains de l'homme.
16 Elles ont une bouche et ne parlent pas,
elles ont des yeux et ne voient pas;
17 Elles ont des oreilles et n'entendent pas,
et il n'y a point de souffle dans leur bouche.
18 Ils deviendront comme elles, ceux qui les ont faites,
tous ceux qui se confient en elles.

19 Maison d'Israël, bénissez Yahvé;
maison d'Aaron, bénissez Yahvé;
20 Maison de Lévi, bénissez Yahvé;
vous qui craignez Yahvé, bénissez Yahvé [d]!
21 Béni soit Yahvé, à Sion,
lui qui habite Jérusalem!

Litanie en l'honneur du Dieu créateur du monde et protecteur d'Israël [e].

136

1 Acclamez Yahvé!

Louez Yahvé, car il est bon;
— car sa grâce est éternelle —

135, 6. « et dans les abîmes » *G S A* (lis. *oubitehômôt*). H : et *tous* les abîmes. 9. « au milieu de l'Égypte » *S* (lis. *betoki*). H : au milieu de toi, Égypte (cf. 116, 19). 21. H aj. : Acclamez Yahvé (transposé, avec *G*, en tête du ps. 136). **136,** 1. « Acclamez Yahvé » *G*. Voy. note précédente.

a. L'océan souterrain (cf. note sur Gen. 1, 7). *b.* La coïncidence des éclairs et de la pluie constituait, pour les anciens, un prodige : ils s'émerveillaient de ce feu que l'eau n'éteint pas (cf. Sag. Sal. 16, 22; 19, 20-21). *c.* C'est probablement une addition, car ces mots manquent 136, 18-22, qui sont un doublet de 135, 10-12; il serait, d'ailleurs, bizarre de mentionner des royaumes dans une énumération de rois. *d.* Voy. note sur 115, 11. *e.* Le refrain « car sa grâce est éternelle », qui forme le 2e membre de chaque vers, était probablement chanté par une autre voix (chœur de lévites ou assemblée des fidèles : cf. 2 Chron. 7, 3, 6). Le psaume rappelle beaucoup le 135 (cf. notamment v. 10 et 135, 8; v. 18-22 et 135, 10-12); il contient en outre de très nombreuses imitations et réminiscences : cf. v. 1 et 106, 1; 107, 1; 118, 1; v. 2-3 et Deut. 10, 17; v. 4 et 72, 18; 86, 10; v. 5 et Prov. 3, 19; Jér. 10, 12; v. 6 et 24, 2; És. 42, 5; 44, 24; v. 7-9 et Gen. 1, 14-16; v. 12 et Deut. 4, 34, etc.; v. 15 et Ex. 14, 27; v. 16 et Deut. 8, 15; v. 25 et 147, 9. — Dans la tradition rabbinique, le ps. 136 est désigné sous le nom de *grand hallel*; cf. note sur 113, 1.

2 Louez le Dieu des dieux;
— car sa grâce est éternelle —
3 Louez le Seigneur des seigneurs,
— car sa grâce est éternelle —
4 Celui qui, seul, accomplit de grands prodiges,
— car sa grâce est éternelle —
5 Celui qui a fait les cieux avec sagesse,
— car sa grâce est éternelle —
6 Celui qui a étendu la terre sur les eaux[a],
— car sa grâce est éternelle —
7 Celui qui a fait les grands luminaires :
— car sa grâce est éternelle —
8 Le soleil pour régner sur le jour,
— car sa grâce est éternelle —
9 La lune et les étoiles[b] pour régner sur la nuit;
— car sa grâce est éternelle —
10 Celui qui a frappé les Égyptiens dans leurs premiers-nés,
— car sa grâce est éternelle —
11 Et qui a fait sortir Israël du milieu d'eux
— car sa grâce est éternelle —
12 A main forte et en étendant le bras;
— car sa grâce est éternelle —
13 Celui qui a coupé en deux la mer des Roseaux,
— car sa grâce est éternelle —
14 Qui a fait passer Israël au milieu d'elle,
— car sa grâce est éternelle —
15 Qui a culbuté le pharaon et son armée dans la mer des Roseaux;
— car sa grâce est éternelle —
16 Celui qui a guidé son peuple dans le désert;
— car sa grâce est éternelle —
17 Celui qui a frappé de grands rois
— car sa grâce est éternelle —
18 Et mis à mort des rois redoutables :
— car sa grâce est éternelle —
19 Sihon, roi des Amoréens
— car sa grâce est éternelle —
20 Et Og, roi du Bachân;
— car sa grâce est éternelle —
21 Et qui a donné leur pays en propriété,
— car sa grâce est éternelle —
22 En propriété à Israël, son serviteur;
— car sa grâce est éternelle —
23 Celui qui s'est souvenu de nous quand nous étions humiliés,
— car sa grâce est éternelle —
24 Et nous a délivrés de nos oppresseurs;
— car sa grâce est éternelle —
25 Celui qui donne de la nourriture à tout être vivant!
— car sa grâce est éternelle —
26 Louez le Dieu des cieux!
— car sa grâce est éternelle.

a. La terre, suivant la conception des anciens, était plate et reposait sur les eaux (cf. 24, 2 et la note). *b*. Ce mot, qui ne saurait figurer dans l'énumération des « grands luminaires », et qui est construit dans la phrase hébraïque autrement que « le soleil » et « la lune », doit avoir été ajouté d'après Gen. 1, 16.

Amour de la patrie. Cri de vengeance contre ses ennemis [a].

137

1 Au bord des fleuves de Babylone[b],
là-bas, nous étions assis, et nous pleurions
en nous souvenant de Sion.
2 Aux peupliers de la contrée
nous avions suspendu nos kinnors[c].
3 Là, en effet, ceux qui nous avaient emmenés captifs
nous demandaient des chants,
ceux qui nous avaient dépouillés, de la joie :
« Chantez-nous
quelque chant de Sion. » —
4 Comment chanterions-nous les cantiques de Yahvé
sur la terre étrangère[d] ?

5 Si je t'oublie, Jérusalem[e],
que ma droite se dessèche!
6 Que ma langue s'attache à mon palais,
si je ne me souviens de toi,
Si je ne mets Jérusalem
au-dessus de mes joies les plus chères[f]!

7 Souviens-toi, Yahvé, de ce que firent les enfants d'Edom
dans la journée de Jérusalem[g].
« Rasez, rasez, disaient-ils;
allez jusqu'à ses fondements! »
8 Babylone[h] la dévastatrice,
heureux qui te rendra
le mal que tu nous as fait!
9 Heureux qui saisira tes petits enfants
et les écrasera contre le roc[i]!

Cantique d'actions de grâces [j].

138

1 De David.

Je te louerai, Yahvé, de tout mon cœur;
à la face des dieux[k] je te célébrerai.

137, 1. G met en tête : de David. Quelques mss ont en outre : de Jérémie. Théodoret : par Jérémie. 3. « ceux qui nous avaient dépouillés » lis. *šôlelénou* (cf. Éz. 39, 10). H a un mot qui ne se trouve qu'ici et dont le sens est incertain. 5. « se dessèche » lis. *tikhaš*. H : oublie (l'art de jouer du kinnor?). S : m'oublie. G L : soit oubliée. 8. « la dévastatrice » *S Sym T* (lis. *hašedoda*). H : la dévastée (c'est-à-dire : digne d'être dévastée). **138**, 1. « De David ». G* aj. : de Zacharie. G* : d'Aggée et de Zacharie. « Yahvé » ajouté avec *H* G S L T*.

a. Ce psaume où s'exprime admirablement, à la fois dans sa douceur (v. 1-6) et dans sa violence (7-9), le patriotisme des Juifs, a dû être composé après l'exil — les v. 1-2 parlent au passé du séjour à Babylone (*là-bas*) —, mais non loin de l'époque du retour, car le ressentiment soulevé par la destruction de Jérusalem a encore toute son ardeur. Les Juifs patriotes et croyants souffraient alors cruellement de voir Babylone « la dévastatrice » épargnée par les conquérants perses et demeurée une des cités les plus florissantes de leur empire (cf. Jonas). Le psaume a pu être composé, comme les Lamentations, à l'occasion de l'un des deuils célébrés (au moins jusqu'en 518) à l'anniversaire des malheurs de Sion : « la journée de Jérusalem » était commémorée au 4e mois (Zach. 8, 19; cf. Jér. 39, 2). D'autres voient dans ce psaume un poème rétrospectif écrit à l'époque des Maccabées. *b*. L'Euphrate et les nombreux canaux qui en dérivaient. *c*. Voy. note sur 33, 2. *d*. Les exilés allèguent, pour justifier leur refus, que chanter les cantiques de Yahvé dans une contrée étrangère, c'est-à-dire appartenant à d'autres dieux, serait une profanation (cf. Os. 9, 3-5; Am. 7, 17). — On peut conclure des v. 3 et 4 que, dès avant l'exil, le répertoire musical des Juifs comprenait principalement des chants religieux, et que ceux-ci avaient en général un caractère joyeux (hymnes de fête). *e*. Au point d'exécuter des « chants de Sion » devant des étrangers. *f*. Litt. : *Si je ne fais monter Jérusalem au-dessus du sommet de ma joie.* *g*. Litt. : *Souviens-toi,... à la charge des enfants d'Édom, de la journée...* — Les Édomites prirent part à la destruction de Jérusalem, en 586, et se montrèrent particulièrement acharnés (Éz. 35, 5, 10-12, 15; Abd. 10-16). *h*. Litt. : *Fille de Babylone* (c'est-à-dire Babylone).

i. Le caractère sauvage des guerres d'autrefois explique, sans l'excuser, la férocité de ce vœu. On voit ici où conduisait la confusion antique de la nationalité et de la religion. *j*. C'est le peuple d'Israël personnifié qui parle dans ce psaume : ce n'est pas la délivrance d'un individu qui pourrait amener « tous les rois de la terre » à célébrer Yahvé (v. 4). *k*. Le poète, bravant les prétentions des divinités païennes, affirme que Yahvé est le seul Dieu digne d'être loué de tous.

2 Je me prosternerai devant ton palais sacré[a]
et je louerai ton nom, à cause de ta bonté
. . . . [b]

3 Quand je t'ai invoqué, tu m'as exaucé;
tu as multiplié en moi la force.
4 Tous les rois de la terre te loueront, Yahvé,
quand ils auront appris les paroles que ta bouche a prononcées[c].
5 Ils chanteront les desseins de Yahvé :
« Grande, diront-ils, est la gloire de Yahvé.
6 Yahvé est élevé, mais il jette les yeux sur l'humble,
et il reconnaît de loin le hautain. »

7 Quand je marche en pleine détresse,
tu me conserves la vie, malgré la fureur de mes ennemis.
Tu étends la main et tu me sauves;
ta droite, 8 Yahvé, agit en ma faveur[d].
Yahvé, ta grâce est éternelle :
n'abandonne pas l'ouvrage de tes mains[e].

Méditation sur la toute-science et la toute-présence de Dieu[f].

139

1 Du maître-chantre. De David. Psaume.
Yahvé, tu me sondes et tu me connais — —
2 Tu sais quand je m'assieds et quand je me lève;
tu pénètres de loin ma pensée.
3 Que je marche ou que je me couche, tu l'observes[g],
et toutes mes voies te sont familières :
4 La parole n'est pas sur ma langue
que déjà, Yahvé, tu la connais tout entière.
5 Par derrière et par devant tu m'assièges,
et tu as posé ta main sur moi.
6 Une pareille science[h] est un prodige qui me dépasse;
elle est trop élevée, je ne puis la comprendre.

7 Où irai-je pour échapper à ton esprit,
où fuirai-je pour me soustraire à ta présence?
8 Si je monte aux cieux, tu es là;
si je me couche dans le Cheôl[i], te voici[j]!

3b. *S* (lis. *tarbê*). H : tu m'as rendu courageux (?); en mon âme [est la] force (?). 7-8. Nous suivons la coupe des phrases de *S*, qui donne un meilleur rythme. H : ... la vie. Contre la fureur de mes ennemis tu étends la main; et ta droite me sauve. Yahvé agit... **139**, 2. « Tu sais » suppr. *'attâ* (ce mot, qui rend le vers trop long, est peut-être un débris du 2e membre du vers précédent, qui est tombé). H : *Toi*, tu sais. 6. Lis. *hadda'at* (cf. *G Sym*). H : L'intelligence (d'une pareille science) est trop difficile pour moi; elle est trop élevée, je n'y puis atteindre.

a. Voy. Ps. 5, 8 et la note; cf. 134, 2. *b*. Texte altéré : *et à cause de ta fidélité, — car tu as rendu grande, au-dessus de tout ton nom, ta parole* (var. : ... *au-dessus de tout, ton nom, ta parole*). Peut-être faut-il lire : car tu as rendu grande au-dessus de tout ta fidélité (« ta parole » serait une variante; « ton nom » serait une dittographie amenée par la ligne au-dessus).
c. Les promesses que tu avais faites à Israël et qui sont aujourd'hui réalisées. *d*. Cf. 57, 3. *e*. C'est-à-dire sans doute : ton peuple (És. 64, 8; cf. 19, 25; 60, 21). On pourrait traduire aussi « les œuvres de tes mains ». *f*. Ce psaume est écrit dans une langue d'époque tardive, fortement influencée par l'araméen. On y a relevé, soit dans l'expression, soit dans la pensée, certains contacts avec le livre de Job : p. ex. la personnification de l'aurore (v. 9) se retrouve Job 3, 9 et 41, 9; cf. aussi v. 13-16 et Job 10, 9-11. *g*. Le sens exact du terme hébreu est discuté : tu mesures? tu vannes? *h*. La toute-science de Dieu. *i*. Le Cheôl était parfois conçu comme une sorte de vaste cimetière souterrain où les ombres étaient couchées dans des sépulcres côte à côte (Éz. 32, 18-32; És. 14, 11). *j*. Le pouvoir de Yahvé s'exerce donc jusque dans le Cheôl; on ne l'admettait pas dans l'ancien Israël (voy. notes sur Ps. 6, 6 et 88, 6, 11-13), et Amos même, dans le passage qui est imité ici (9, 2-3), n'allait pas aussi loin.

9 Si je prends les ailes de l'aurore[a]
et que j'aille me fixer à l'extrémité de la mer[b],
10 Là aussi ta main m'appréhende
et ta droite me saisit.
11 Je dis alors : « Les ténèbres, du moins, me couvriront,
et la nuit se fermera sur moi. »
12 [Mais] pour toi, les ténèbres mêmes n'ont pas d'obscurité
et la nuit brille comme le jour,
les ténèbres sont comme la lumière[c].

13 C'est toi, en effet, qui as formé mes reins[d],
qui m'as tissé dans le sein de ma mère[e].
14 Je te rends grâce de ce que j'ai été fait de façon si merveilleuse :
tes œuvres ne sont que prodiges imposants;
Tu connais mon âme depuis longtemps;
15 mon corps ne t'était point caché,
Lorsque je fus fait dans le secret,
tissé avec art dans les profondeurs de la terre[f].
16 Tes yeux voyaient [déjà] tous mes jours,
tous étaient inscrits dans ton livre[g]
Avant qu'ils eussent été créés
et qu'aucun d'eux existât.

17 Mais pour moi, que tes pensées sont difficiles [à embrasser],
ô Dieu! que le nombre en est grand!
18 Je voudrais les compter[h]; elles sont plus nombreuses que les grains de sable!
. . . . [i]

19 Ah! si tu voulais, ô Dieu, tuer le méchant[j];
si je pouvais voir loin de moi les hommes de sang
20 Qui se révoltent hypocritement contre toi
et se servent de ton nom pour le mal!
21 Ne dois-je pas haïr ceux qui te haïssent, Yahvé[k],
et avoir en horreur ceux qui t'ont pris en horreur?

10. « m'appréhende » lis. *tiqqâḥênî*. H : me conduit. 11. « me couvriront » *Sym* L^H (lis. *yesoukkênî*). H : me happeront. 11b. Lis. *yisgôr*. H : et la *lumière* [deviendra] nuit autour de moi. — Texte incertain. 14. « de ce que — imposants (litt. : sont redoutablement merveilleuses) » transp. *nôrâ'ôt* après *niphlêti* et le rattacher au 2e membre. H : de ce que j'ai été fait merveilleusement de façon redoutable. Tes œuvres sont merveilleuses. G S T cf. L^H : de ce que *tu as* agi merveilleusement. — Texte très incertain. « Tu connais — longtemps » lis. *yâda'tâ me'ôz*. H : Mon âme [le] sait beaucoup. 16. « tous mes jours » lis. *kol yâmaỵ*. H : ma masse informe (mon embryon). — Mais les mots suivants montrent qu'il y avait ici un substantif pluriel. « Avant — créés » lis. *wehêm têrèm youṣṣârou*. H : les jours [qui] devaient être créés. — Texte très incertain. 17. H rattache « ô Dieu » au 1er membre. 19. « si je pouvais — sang » *H* S* (lis. *yâsourou*). H : hommes de sang, *éloignez-vous* de moi. 20. « se révoltent contre toi » *Qu Aq Sym Théod* L^H (lis. *yamerouka*). H : te disent (te nomment?). « se servent — mal » lis. *šemèkâ*. H : *tes adversaires* [se] soulèvent (?) en vain — ou : entraînent (?) au mal *tes villes*. 21. « ceux qui t'ont pris en horreur » lis. *oubemitqôṭeṭèkâ*. H a un mot de forme incorrecte, qui paraît signifier : ceux qui dressent contre toi.

a. L'aurore, dont la lumière envahit en un instant tout le ciel, de l'est à l'ouest, était représentée quelquefois, par ex. chez les Grecs, comme une déesse ailée au vol prodigieusement rapide. *b*. A l'extrême-occident : pour l'habitant de la Palestine, « la mer » (la Méditerranée) était synonyme de « l'ouest ». *c*. Cette remarque, rédigée en araméen et qui trouble le rythme, est certainement une glose. *d*. Siège de l'âme (voy. Ps. 17, 10 et note). *e*. La suite des idées est : si tu me connais si bien, c'est que tu es mon créateur.
f. D'après une croyance populaire, répandue chez les Israélites comme chez beaucoup d'autres peuples, les êtres vivants sont formés dans le sol, dans le sein de la terre-mère, comme les plantes. Non seulement il en a été ainsi à l'origine (Gen. 1, 11, 20, 21, 24), mais il en est de même pour chaque homme qui vient au monde : à sa mort, il « retourne dans le sein de sa mère », la terre (Job 1, 21; Sir. 40, 1); et si un jour il ressuscite, c'est que la terre l'aura de nouveau enfanté (És. 26. 19). *g*. Le livre où est inscrite la durée de la vie de chaque homme. Il ne faut le confondre ni avec le « livre des vivants », où sont portés les noms de ceux qui doivent vivre et d'où l'on peut être effacé (Ps. 69, 29; cf. 87, 6; Ex. 32, 32; És. 4, 3; Dan. 12, 1), ni avec le registre où sont notées les actions des hommes (Mal. 3, 16; Ps. 109, 14; Dan. 7, 10; Néh. 13, 14), ni avec celui où sont consignées leurs larmes (Ps. 56, 9 note *f*). Le judaïsme, très écrivassier, prêtait à Dieu même son propre goût pour les statistiques. *h*. Pour les louer. Dans les hymnes, on s'attachait à énumérer les œuvres merveilleuses de la divinité (cf. Ps. 40, 6; 103; 104; 135; 136; etc.). *i*. Le texte hébreu a ici une phrase obscure et probablement altérée : *je m'éveille, et je suis encore avec toi*. *j*. L'idée sous-entendue entre les v. 18 et 19 est sans doute : mais pourquoi, toi qui démasques les pensées secrètes des hommes, tolères-tu, dans le monde, l'existence des méchants?
k. Mot en excès pour le rythme.

22 Je les hais d'une parfaite haine,
je les tiens pour mes ennemis.

23 Sonde-moi, ô Dieu, et connais mon cœur,
éprouve-moi et connais mes pensées :
24 Vois si je marche dans une voie qui t'offense[a],
et conduis-moi sur l'antique chemin[b] !

« Délivre-moi des méchants ! »

140

1 Du maître-chantre. Psaume. De David.

2 Yahvé, délivre-moi des méchants,
protège-moi contre les violents[c],
3 Qui forment dans leur cœur des projets criminels
et, chaque jour, provoquent des combats.
4 Ils ont la langue affilée comme le serpent,
ils ont du venin d'araignée[d] sous leurs lèvres. Séla.

5 Préserve-moi, Yahvé, des mains des impies,
protège-moi contre les violents,
Qui méditent de me culbuter,
6 des orgueilleux[e] dissimulent, pour me perdre, des pièges et des rets,
Tendent un filet sous mes pas,
posent des lacets le long de mon sentier. Séla.

7 J'ai dit à Yahvé : « Tu es mon Dieu ;
prête l'oreille, Yahvé, à mes cris suppliants !
8 Yahvé, mon Seigneur, mon puissant libérateur,
tu protèges ma tête, au jour où l'on revêt l'armure.
9 Yahvé, ne comble pas les désirs du méchant,
ne laisse pas réussir ses desseins ! — — Séla.

10 Que ceux qui m'environnent ne portent pas haut la tête,
que le mal dont ils menaçaient autrui[f] retombe sur eux !
11 Qu'on fasse pleuvoir sur eux des charbons ardents,
qu'on les précipite dans des gouffres[g] d'où ils ne puissent se relever[h] !
12 Que la langue perfide[i] ne subsiste pas dans le pays,
que le violent soit traqué, culbuté par le malheur ! »

13 Je sais que Yahvé prendra en main
la cause des misérables, le droit des indigents.
14 Oui, les justes rendront grâce à ton nom ;
les hommes droits habiteront [le pays] en ta présence.

24. « si je marche dans (litt. : s'il y a à moi, si j'ai) » lis. *li*. H : s'il y a *en* moi (*bî*). **140,** 6. « sous mes pas » *G* (aj. *leraglay*). Manque en H. « le long de mon sentier » est, en H, rattaché au membre précédent. 9-10. « Séla — tête (litt. : Que la tête de ceux... ne s'élève pas) » lis. *sèla 'al* (*G*) *yâroum rô'š*. H : ils s'élèveraient. Sèla. 10 La tête (ou : le venin) de ceux qui m'environnent... — Texte extrêmement incertain. 11. « Qu'on fasse pleuvoir » lis. *yamṭîrou*. H[k] : que l'on ébranle. H[q] : que soient ébranlés. « des charbons ardents, qu'on les précipite » d'après *G* *L*[H] (lis. *gaḥălê 'ēš yappîloum*). H : ...des charbons ; dans le feu qu'il les précipite. — Texte incertain. 12[b]. *G* *L* cf. *S*. H : que le violent, le méchant, il (Yahvé) le traque, le culbute ! 13. « des misérables » *S*. H : du misérable.

a. Litt. : *dans une voie de peine* (sous-entendu : pour toi) ; cf. Prov. 15, 1. D'autres sous-entendent « pour moi », et comprennent : « une voie qui conduit à la Géhenne », cf. És. 66, 23-24. *b*. Litt. : *sur le chemin de toujours* ; il s'agit de la bonne voie, que les pieux ancêtres ont suivie de tout temps : cf. Jér. 6, 16 ; 18, 15. D'autres entendent « le chemin de l'éternité », par opposition à la voie de la Géhenne. Si tel était le sens du texte, il ne s'agirait peut-être pas de la vie éternelle au sens propre (Dan. 12, 2), mais plutôt d'une vie très longue, telle que certains l'espéraient dans l'ère messianique (És. 65, 17-20). *c*. Litt. : *de l'homme méchant... contre l'homme de violences*. *d*. Le sens du mot hébreu est très incertain ; en hébreu rabbinique, il désigne une sorte d'araignée. *e*. Ce mot, qui ne s'explique pas ici, puisqu'il n'est pas question d'orgueil, est sans doute une glose ; son introduction dans la phrase en détruit le mouvement rythmique. *f*. Litt. : *le mal de leurs lèvres*. *g*. Le sens de ce mot est incertain. G : misères. Sym L[H] T : fosses. *h*. Allusion au châtiment de Sodome (11[a]) et à celui de Datân et d'Abiram (11[b]) : cf. Gen. 19 ; Nomb. 16. *i*. Litt. : *l'homme de langue*.

Prière pour être préservé de la tentation et sauvé de la persécution[a].

141

1 Psaume. De David.

Yahvé, je t'invoque : hâte-toi de me secourir ;
prête l'oreille à ma voix quand je t'appelle.
2 Agrée ma prière comme une oblation de parfum[b],
mes mains levées[c], comme l'offrande du soir[d].

3 Yahvé, place des sentinelles devant ma bouche,
une garde à la porte de mes lèvres.
4 Ne permets pas que mon cœur soit entraîné au mal
pour commettre des actions coupables
Avec les hommes qui pratiquent l'iniquité :
que je ne goûte pas à leurs délices !
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .[e]

8 Car c'est vers toi, Yahvé mon Seigneur, que je tourne les yeux ;
c'est auprès de toi que je me réfugie ; ne m'ôte pas la vie[f].
9 Préserve-moi des arrogants qui me tendent des pièges,
et des lacets de ceux qui pratiquent l'iniquité.
10 Que les méchants tombent tous dans leur propre filet,
tandis que moi, j'échapperai !

Un malheureux, abandonné de tous, fait appel à la protection de Yahvé.

142

1 Maskil. De David ; quand il était dans la caverne[g]. Prière.

2 Je fais monter vers Yahvé mes cris,
je fais monter vers Yahvé mes supplications ;
3 Je répands ma plainte devant lui,
j'expose devant lui ma détresse,
4 Parce que j'ai l'esprit abattu ;
mais toi, tu connais mon sentier[h].

Sur la route où je marche,
on m'a tendu un piège.

141, 3. « des sentinelles » *G S L* (lis. *šemourâ*). Le mot, tel que le donne H, est inconnu. « une garde » *S* (lis. *neṣourâ*). H : garde (impératif). 9. « des arrogants » *S* (lis. *pôḥăzîm*). H : du piège [de ceux]. « et des lacets » *G* (lis. *oumimmôqešôt*). H : et les lacets. 10. « tous (litt. : ensemble) » *S*. H rattache ce mot au membre suivant. « leur propre filet » d'après *S* (lis. *bemakmôrâm*). H : ses filets.

a. Ce psaume est inspiré par la lutte des « justes » contre les « impies ». On pense généralement qu'il est antérieur au temps d'Esdras, parce qu'il y est question de « l'offrande du soir » (v. 2) : jusqu'à cette époque, en effet, on offrait, chaque après-midi, une oblation de céréales appelée « l'offrande » (1 Rois 18, 29) ou « l'offrande du soir » (2 Rois 16, 15 ; Esdr. 9, 4. 5), par opposition à « l'holocauste du matin ». Depuis la promulgation de la loi sacerdotale par Esdras, on offrit deux holocaustes, un le matin, l'autre le soir. Mais cette observation n'a pas une valeur décisive, car l'usage persista, longtemps après Esdras, d'appeler « offrande du soir » le sacrifice de l'après-midi (Dan. 9, 21). *b*. Litt. : *Que ma prière subsiste, oblation de parfum, devant toi.* *c*. Cf. 44, 21 et la note. *d*. La prière tendait de plus en plus, dans le judaïsme, à éclipser les offrandes et les sacrifices (cf. 40, 7 ; 50, 7-15 ; 51, 17-19 ; etc.). Ainsi s'explique qu'après la destruction du Temple, en 70, les Juifs se soient passés si aisément du culte sacrificiel. *e*. Les v. 5-7 sont inintelligibles dans le texte actuel ; en voici la traduction littérale : *Qu'un juste me frappe [avec] bonté et qu'il me corrige, — ma tête ne refuse pas* (?) *l'huile de tête* (la meilleure huile ?), *— car encore et ma prière dans* (ou *contre*) *leurs méchancetés.* [6] *Leurs juges sont précipités* (ou *livrés*) *dans les mains d'un rocher, — et ils entendent mes paroles, car elles sont douces.* [7] *Comme celui qui laboure* (?) *et fend dans la terre, — nos ossements sont dispersés à la bouche du Cheôl.* *f*. Litt. : *ne verse pas mon âme* (c'est-à-dire « mon sang » : Lév. 17, 11-14). *g*. Allusion à 1 Sam. 22, 1 ou 24, 4. Cette conjecture n'a d'autre base que l'interprétation littérale du v. 8. *h*. Le psalmiste se sent encouragé à présenter sa requête parce qu'il sait que toutes les circonstances de sa vie sont connues de Yahvé. — Plusieurs autres interprétations ont été données de ce vers.

5 Je tourne les yeux vers ma droite[a], et je regarde :
personne ne me connaît plus.
Tout refuge m'échappe ;
nul ne s'inquiète de mon existence.
6 J'ai crié vers toi, Yahvé ;
j'ai dit : « C'est toi qui es mon refuge,
mon partage, sur la terre des vivants. »

7 Sois attentif à ma supplication,
car je suis très malheureux ;
Délivre-moi de mes persécuteurs,
car ils sont trop forts pour moi.
8 Fais-moi sortir de ma prison[b],
afin que je loue ton nom.
Je serai pour les justes un sujet de triomphe[c]
quand tu m'accorderas tes bienfaits.

Un serviteur de Yahvé, dans la détresse, lui demande de le conduire dans la bonne voie et de le délivrer de ses ennemis[d].

143 1 Psaume. De David.

Yahvé, écoute ma prière ;
prête l'oreille à mes supplications, dans ta fidélité ;
exauce-moi, dans ta justice[e].
2 N'entre pas en procès avec ton serviteur :
aucun vivant n'est juste devant toi.

3 L'ennemi en veut à ma vie,
il m'écrase contre terre, il me tue,
il me relègue dans les ténèbres, comme ceux qui sont morts depuis longtemps[f].
4 Et je sens mon esprit défaillir ;
mon cœur est glacé d'épouvante dans ma poitrine.
5 Je me rappelle les jours anciens,
je me redis tous tes exploits,
je médite sur les œuvres de tes mains.
6 Je tends les mains vers toi[g] :
mon âme, comme une terre altérée, [a soif] de toi. Séla.

7 Hâte-toi de m'exaucer, Yahvé :
mon esprit se consume.
Ne me cache pas ta face,
de peur que je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

142, 5. « *Je tourne — regarde* » *G S T* (lis. *werā'ō*). H : tourne les yeux à droite et regarde. **143,** 1. « De David ». G aj. : lorsque son fils le poursuivait. « dans ta fidélité » *G*. H rattache ces mots au membre suivant.

a. C'est à droite que se tenait le défenseur (cf. Ps. 110, 5 ; 121, 5). *b*. Quelques-uns pensent qu'il s'agit de la captivité de Babylone ou d'un cachot où était réellement enfermé l'auteur du psaume. C'est sans doute tout simplement une image de sa détresse. *c*. Litt. : *Les justes se couronneront en moi*. Le sens du verbe est incertain. D'autres entendent : les justes *m'entoureront*. D'autres encore (en lisant, avec G S, *yekatterou*) : les justes *espèrent que* tu m'accorderas tes bienfaits. *d*. Ce psaume a été rangé par l'ancienne Église parmi les psaumes pénitentiaux (cf. Ps. 6), non sans raison, car il insiste plus que la plupart des autres prières de détresse du Psautier sur le côté moral de la piété : la rectitude de la vie est la condition des délivrances divines (v. 8b, 10a) ; et l'auteur demande, au moins implicitement, le pardon des fautes commises (v. 2). — Ce psaume contient un très grand nombre de citations et d'imitations : cf. v. 2 et Job 9, 2, 32 ; v. 3 et Ps. 7, 6 ; Lam. 3, 6 ; v. 4 et Ps. 142, 4 (77, 4) ; v. 5 et Ps. 77, 6, 12-13 ; v. 6 et Ps. 63, 2 ; v. 7 et Ps. 84, 3 ; 27, 9 ; 69, 18 ; 102, 3 ; 28, 1 (88, 5) ; v. 8 et Ps. 90, 14 : 25, 2 ; 32, 8 ; 25, 1 ; 86, 4 ; v. 9 et Ps. 31, 16 ; 59, 2 ; v. 10 et Néh. 9, 20 ; Ps. 27, 11 ; etc. ; v. 11 et Ps. 31, 4 ; v. 12 et Ps. 54, 7. *e*. La *justice* désigne ici la fidélité de Dieu à ses promesses, et non pas son équité. *f*. Ces mots, qui rendent le vers bien long, sont probablement une glose ajoutée pour compléter le passage Lam. 3, 6, reproduit ici par le psalmiste. *g*. Cf. 44, 21.

8 Rassasie-moi, dès le matin, de ta bonté,
car c'est en toi que je mets ma confiance.
Fais-moi connaître le chemin que je dois suivre,
car c'est vers toi que j'élève mon âme.
9 Délivre-moi de mes ennemis, Yahvé :
c'est auprès de toi que je cherche un refuge.

10 Apprends-moi à faire ta volonté,
car tu es mon Dieu.
Que ton esprit me conduise avec bienveillance[a]
sur un sentier uni !
11 Pour l'honneur de ton nom, Yahvé, fais-moi revivre ;
dans ta justice[b], tire-moi de la détresse !
12 Dans ta bonté, daigne exterminer mes ennemis
et faire périr tous ceux qui me persécutent,
car je suis ton serviteur.

Que Yahvé délivre Israël de ses ennemis et lui donne la prospérité[c] !

144 1 De David.

Béni soit Yahvé, mon rocher,
qui exerce mes mains à la lutte,
mes doigts au combat[d] !
2 [Il est] ma force et ma citadelle,
ma haute retraite et mon libérateur,
Mon bouclier et mon abri :
il m'assujettit des peuples.
3 Yahvé, qu'est-ce que l'homme, que tu t'occupes de lui,
le fils de l'homme, que tu en prennes souci ?
4 L'homme est semblable à un souffle ;
ses jours sont comme une ombre qui passe.

5 Yahvé, incline tes cieux et descends,
touche les montagnes et qu'elles fument !
6 Fais briller l'éclair et disperse les ennemis[e] ;
lance tes flèches et mets-les en déroute !
7 Étends ta main d'en haut — —

Délivre-moi des grandes eaux
et arrache-moi des mains des étrangers,
8 Dont la bouche profère le mensonge
et dont la droite est une main parjure[f].

9 O Dieu[g], je te chanterai un cantique nouveau ;
je te célébrerai sur le nébel à dix cordes[h].

8. « Rassasie-moi » lis. *hasbi'ēnî* d'après *90, 14* (cf. *51, 10*). H : Fais-moi entendre. 9. « je cherche un refuge » G (lis. *nasti*). H : je couvre. L[H] : j'ai été protégé (*koussêti*). **144,** 1. « De David ». G[B] aj. : contre Goliat. 2. « ma force » d'après *18, 2* (lis. *hizqi*). H : ma bonté. « des peuples » *H*[*] *S L*[H] *T Ps. 18, 48* (lis. *'ammim*). H : mon peuple. 7. « ta main » *H*[*] *G S L T*. H : *tes* mains. « Délivre — arrache-moi » intervertir l'ordre des mots d'après les v. 10-11, pour rétablir le rythme. H : Délivre-moi et arrache-moi des grandes eaux...

a. Litt. : « Que ton bon esprit me conduise. » Expression tirée de Néh. 9, 20. On disait pareillement « la bonne main de Yahvé fut sur moi » (Esdr. 7, 9 ; 8, 18 ; Néh. 2, 8), ce qui signifiait « la main de Yahvé me fut favorable » (Esdr. 8, 22 ; Néh. 2, 18). *b*. Voy. note sur v. 1. *c*. Ce psaume, où les actions de grâces alternent sans transition avec les requêtes, n'est guère qu'un tissu de citations et de réminiscences. Cf. v. 1 et 18, 47, 35 ; v. 2 et 18, 3, 48 ; v. 3 et 8, 5 ; v. 4 et 39, 6, 7, 12 ; 62, 10 ; v. 5 et 18, 10 ; 104, 32 ; v. 6 et 18, 15 ; v. 7 et 18, 17 ; v. 9 et 33, 2, 3 ; v. 10 et 18, 51. Seuls les derniers versets (12-15) ne rappellent aucun poème connu : mais ils pourraient bien avoir été empruntés à un morceau aujourd'hui perdu (voy. note sur v. 12). *d*. Il s'agit des doigts qui tendent l'arc, comme le montre 18, 35, imité ici. *e*. Litt. : *disperse-les*. *f*. Litt. : *une droite de mensonge* (elle se lève pour attester de faux serments). *g*. Il faut sous-entendre sans doute : si tu exauces ma prière. *h*. Voy. note sur 33, 2.

10 Toi qui donnes aux rois la victoire,
toi qui délivras David ton serviteur.
11 Délivre-moi de l'épée meurtrière
et arrache-moi des mains des étrangers,
Dont la bouche profère le mensonge
et dont la droite est une main parjure.

12 . . . [a] nos fils [seront] comme des plants
soigneusement cultivés dans leur jeune âge,
Nos filles comme des colonnes d'angle sculptées,
telles qu'on en fait pour les palais.
13 Nos greniers seront pleins;
ils regorgeront de provisions de toutes sortes.
Nos brebis se multiplieront par milliers,
par myriades, dans nos campagnes.
14 Nos bœufs [seront] chargés — —[b];
point de brèche ni de captivité[c],
point de cris sur nos places publiques.
15 Heureux le peuple dont tel est le sort,
heureux le peuple dont Yahvé est le Dieu!

La royauté de Yahvé : sa grandeur et sa bonté.

145 [1] Hymne. De David.

Aleph Je veux t'exalter, ô Roi, mon Dieu,
et bénir ton nom sans cesse et à perpétuité[d].
Bet 2 Chaque jour je te bénirai,
je louerai ton nom sans cesse et à perpétuité[d].

Guimel 3 Yahvé est grand et infiniment digne de louange[e];
sa grandeur est insondable.
Dalet 4 Que chaque génération vante tes œuvres à la génération [suivante],
qu'elles racontent tes exploits!
Hé 5 Qu'elles parlent de la splendeur glorieuse de ta majesté
et qu'elles chantent tes miracles!
Vav 6 Qu'elles disent tes puissants et terribles exploits,
et qu'elles racontent ta grandeur!
Zaïn 7 Qu'elles publient la mémoire de ta grande bonté
et qu'elles acclament ta justice!

Ḥet 8 Yahvé est miséricordieux et compatissant,
lent à la colère et riche en bonté[f];
Tet 9 Yahvé est bon pour tous,
et ses compassions s'étendent sur toutes ses créatures.

11. « Délivre-moi — meurtrière » *G*. H :... de l'épée meurtrière. [11] Délivre-moi... **145,** 5. *G S* (lis. *yedabbèrou weniphle'ôtèka yâsiḥou*). H : *La splendeur glorieuse de ta majesté et les circonstances* (?) de tes miracles, *je veux* [les] chanter. 6. « et qu'elles racontent » *G*[a] (lis. *yesapperouha*). H : et que je raconte. « ta grandeur » *Hq G S T*. H[k] : tes grandeurs. 7. « ta grande bonté (litt. : la grandeur de ta bonté) » *G* (lis. *rob*). H : le grand (la grandeur ?) de ta bonté.

a. L'hébreu a ici un mot (*'ăšèr*) dont le sens est tout à fait obscur. Les uns traduisent : nous *dont* les fils... D'autres : *afin que* nos fils [soient]... Mais le verbe (soient) ne pourrait pas se sous-entendre. On pourrait comprendre encore (en lisant *'aššer*) : *Fais croître* nos fils comme... — Il est probable que les v. 12-15, qui décrivent le bonheur du peuple dont Yahvé est le Dieu, ont été empruntés à un psaume perdu analogue aux ps. 127 et 128. L'auteur qui les a insérés ici y a vu sans doute le tableau de la prospérité réservée à Israël au cas où Dieu lui accorderait la délivrance demandée (v. 11). *b.* Vers probablement incomplet; le sens en est discuté. *c.* Le sens de ce mot (litt. : *sortante*) est tout à fait incertain. D'autres entendent : point de désastre (cf. 2 Sam. 6, 8) ni de *perte*. *d.* Ce mot rend le vers trop long (cf. v. 21). *e.* Cf. 48, 2; 96, 4. *f.* Cf. Ex. 34, 6; Joël 2, 13; Ps. 86, 15 et 103, 8.

Yod 10 Que toutes tes créatures te louent, Yahvé,
et que tes fidèles te bénissent;
Kaph 11 Qu'ils disent la gloire de ton règne
et parlent de ta puissance,
Lamed 12 Pour faire connaître aux hommes ta puissance
et la gloire éclatante de ton règne!
Mem 13 Ton règne est un règne [établi] pour tous les siècles,
et ton empire [subsistera] à travers tous les âges[a].

Noun Yahvé se montre fidèle dans toutes ses promesses
et bon dans toutes ses œuvres.
Samek 14 Yahvé soutient tous ceux qui tombent
et redresse tous ceux qui sont courbés.
Aïn 15 Tous regardent à toi pleins d'espoir,
et tu leur donnes, quand il est temps, leur nourriture.
Pê 16 Tu ouvres la main,
et tu rassasies à souhait tout ce qui vit[b].
Çadè 17 Yahvé se montre juste dans tous ses actes
et bon dans toutes ses œuvres.
Qoph 18 Yahvé est près de tous ceux qui l'invoquent,
de tous ceux qui l'invoquent avec sincérité.
Rech 19 Il accomplit les désirs de ceux qui le craignent;
il entend leur cri et les sauve.
Chin 20 Yahvé garde tous ceux qui l'aiment,
mais il anéantira tous les méchants.

Tav 21 Que ma bouche dise la louange de Yahvé,
et que toute créature bénisse son saint nom toujours et à perpétuité[c]!

Hymne à Yahvé qui, seul, mérite la confiance[d].

146 1 Acclamez Yahvé!

Acclame Yahvé, mon âme! — —
2 J'acclamerai Yahvé toute ma vie,
je célébrerai mon Dieu tant que j'existerai.

3 Ne mettez pas votre confiance dans des princes,
dans un fils d'homme, qui ne saurait délivrer.
4 Il perd son souffle, il retourne à la terre dont il est fait[e] :
ce jour-là ses projets s'évanouissent[f].

5 Heureux l'homme qui a pour aide le Dieu de Jacob,
qui fonde son espoir sur Yahvé, son Dieu,
6 Sur celui qui a fait les cieux, la terre,
la mer et tout ce qu'ils renferment,
sur celui qui demeure éternellement fidèle,

12. « ta puissance » *G S* (lis. *gebourâtèka*). H : ses exploits. « ton règne » *G S L* (lis. *malkoutèkâ*). H : *son* règne. 13. Le vers commençant par la lettre *noun* est tombé en H, mais a été conservé par *G S L*. 16. « Tu ouvres... tu rassasies » *G* (lis. *'attâ* au lieu de *'èt*). H : Ouvrant... rassasiant. **146,** 1. « Acclamez Yahvé (litt. : Yah) ». G (S) aj. : d'Aggée et de Zacharie.

a. Cf. Dan. 4, 3, 34. *b.* Cf. v. 15 et 16 avec 104, 27, 28. *c.* Addition liturgique. Quelques mss aj. encore : *Et nous, bénissons Yah[vé] dès maintenant et jusqu'à l'éternité. Acclamez Yah[vé]!* *d.* Ce psaume, qui contient de nombreuses réminiscences, et dont la langue a fortement subi l'influence de l'araméen, doit être d'époque récente. Il est cependant antérieur à 1 Macc. (voy. note sur v. 4). On y a relevé des rimes ou tout au moins des assonances (6[b] et 6[c]; 7-9[a]; 9[b] et 9[c]); mais le cas est si rare en hébreu qu'on se demande si ce n'est pas une rencontre fortuite. Les Juifs ont quelquefois considéré les ps. 146-150 comme formant un *hallel* (cf. note sur 113, 1) : tous ces psaumes, dans le texte massorétique, commencent et finissent par la formule : Acclamez Yah[vé] (*halelou-yâh* « alléluia »)! *e.* Litt. : « à *sa* terre ». Cf. Gen. 2, 7; 3, 19; Ps. 104, 29. *f.* Passage imité 1 Macc. 2, 63.

7 Qui fait droit aux opprimés,
qui donne du pain aux affamés.
Yahvé élargit les captifs,
8 Yahvé ouvre les yeux des aveugles,
Yahvé redresse ceux qui sont courbés[a].
Yahvé aime les justes,
9 Yahvé protège les étrangers[b];
Il fait subsister l'orphelin et la veuve,
mais il égare les méchants[c].

10 Yahvé régnera éternellement;
ton Dieu, ô Sion, régnera d'âge en âge.

Acclamez Yahvé!

Louange à Yahvé, dont la puissance éclate dans l'histoire de son peuple et dans la nature.

147

1 Acclamez Yahvé[d], car il est bon de le célébrer;
la louange convient à notre Dieu.
2 Yahvé bâtit Jérusalem[e];
il rassemble les dispersés d'Israël[f].
3 Il guérit ceux qui ont le cœur brisé
et bande leurs blessures[g].
4 Il compte les étoiles
et leur donne à toutes des noms.
5 Notre Seigneur est grand et très puissant:
son intelligence est infinie[h].
6 Yahvé fait subsister les humbles[i];
il abaisse les méchants jusqu'à terre.

7 Entonnez en l'honneur de Yahvé des cantiques d'actions de grâces;
célébrez notre Dieu en vous accompagnant du kinnor.
8 Il couvre les cieux de nuages,
il prépare la pluie pour la terre.
Sur les montagnes, il fait pousser l'herbe
et les plantes que l'homme doit cultiver.
9 Il donne leur nourriture aux bestiaux,
aux petits des corbeaux lorsqu'ils crient[j].
10 Ce n'est pas la force du cheval qu'il agrée,
ce n'est pas l'agilité du coureur[k] qui lui plaît[l].
11 Ce qui plaît à Yahvé, ce sont les hommes qui le craignent,
ceux qui espèrent en sa bonté[m].

12[n] Célèbre Yahvé, Jérusalem;
Sion, acclame ton Dieu!
13 Car il a renforcé les barres de tes portes[o],
il a béni tes fils dans ton enceinte.

147, 1. G aj. en tête : « Acclamez Yah[vé] » et (avec S) « d'Aggée et de Zacharie ». « de le célébrer — Dieu » lis. *zammerô*; puis (avec G) lis. *lè'lôhênou* et suppr. *ki nâ'im*. H : de célébrer notre Dieu, car il est aimable; la louange convient. 8. « et les plantes — cultiver » G (cf. *104, 14*). Manque en H.

a. Cf. 145, 14. *b*. Cf. 94, 6. *c*. Litt. : *il tord le chemin des méchants*. *d*. Litt. : *Yah*. *e*. Probablement allusion à la reconstruction de la ville après l'exil (cf. v. 13). *f*. Cf. És. 11, 12; 56, 8. *g*. Cf. És. 61, 1. *h*. Cf. v. 4-5 avec És. 40, 26, 28. *i*. Cf. 146, 9. *j*. Avec Job 39, 3 et Ps. 104, 21, le poète interprète apparemment le cri des animaux comme un appel à Dieu. *k*. Litt. : *ce ne sont pas les jambes de l'homme*... *l*. Cf. 20, 8; 33, 16, 17. *m*. Cf. 33, 18. *n*. En G S L, les v. 12-20 forment un nouveau psaume avec cette suscription : Acclamez Yah[vé] (G L)! D'Aggée et de Zacharie (G S). *o*. Allusion à la restauration des murs et des portes de Jérusalem par Néhémie (Néh. 3; 4; 6; 12), ou peut-être simple image.

14 Il assure la paix à tes frontières;
il te rassasie de la moelle du froment[a].
15 Il envoie sa parole sur la terre;
son commandement court avec rapidité.
16 Il fait tomber la neige comme [des flocons de] laine[b],
il répand la gelée blanche comme de la cendre.
17 Il jette la glace[c] en menus éclats[d];
devant ses frimas les eaux s'arrêtent.
18 Il envoie sa parole et les fait fondre:
il fait lever le vent[e], et les eaux se remettent à couler[f].
19 Il a révélé sa parole à Jacob,
ses lois et ses ordonnances à Israël.
20 Il ne l'a fait pour aucune des [autres] nations:
il ne leur a pas fait connaître ses ordonnances.

Acclamez Yahvé!

Les cieux et la terre, avec tout ce qui les remplit, sont invités à louer Yahvé, qui a relevé la puissance de son peuple.

148

1 Acclamez Yahvé!

Acclamez Yahvé du haut des cieux,
acclamez-le dans les lieux très-hauts:
2 Acclamez-le, vous tous ses anges,
acclamez-le, vous toutes ses armées[g];
3 Acclamez-le, soleil et lune,
acclamez-le, vous toutes, étoiles brillantes;
4 Acclamez-le, cieux des cieux[h],
et vous, les eaux qui êtes au-dessus des cieux[i]!
5 Que tous célèbrent le nom de Yahvé,
car il a commandé et ils ont été créés[j].
6 Il les a établis pour toujours et à perpétuité;
il a posé une loi qu'ils ne transgresseront pas[k].

7 Acclamez Yahvé sur la terre:
[acclamez-le], monstres marins[l] et vous tous, abîmes[m];
8 Feu et grêle, neige et brouillard[n],
vent de tempête qui exécutes ses ordres[o];
9 Montagnes et vous toutes, collines,
arbres fruitiers et vous tous, cèdres;
10 Bêtes sauvages et vous tous, animaux domestiques,
reptiles et oiseaux ailés[p]!

17. « les eaux s'arrêtent » lis. *maçim ya'âmôdou*. H : qui subsisterait? — La suite montre qu'il devait être question, ici, de la congélation des cours d'eau. 19. « sa parole » *Hk G L (S)*. Hq T : *ses* paroles. 20. « il ne leur — ordonnances » lis. *oumišpatâw (G S L) bal yôdi'êm (G S T)*. H : et les ordonnances, elles ne les connaissent pas. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S. **148**, 1. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en S. G S aj. : d'Aggée et de Zacharie. 2. « toutes ses armées » *Hq G S L T*. Hk : toute *son* armée. 6. « qu'ils ne transgresseront pas » lis. *ya'âbôrou*. H : elle ne passera pas (ou : on ne la transgresse pas).

a. Cf. 81, 17. *b*. La laine, lavée par le foulon, était aussi considérée comme le type de la blancheur (És. 1, 18; Mc 9, 3). *c*. Litt. : *sa glace*. La glace de ses réservoirs célestes. *d*. Il s'agit évidemment de la grêle. *e*. Litt. : *son vent*. *f*. Cf. v. 15-18 avec És. 55, 10-11. *g*. Cf. 103, 20-21 et la note. *h*. Voy. note sur 68, 34. *i*. Voy. note sur Gen. 1, 7. *j*. Cf. 33, 9. *k*. Cf. Jér. 5, 22; 31, 36; 33, 25; Job 14, 5. *l*. Cf. Gen. 1, 21 et la note. *m*. Cf. note sur Gen. 1, 7. — L'auteur, contrairement à l'opinion générale des Hébreux, qui partageait le monde en trois parties (ciel, terre, mers ou abîme: Gen. 1; Ex. 20, 4), le divise en deux seulement, ciel et terre : ainsi s'explique que les monstres marins et les abîmes appartiennent à la terre. *n*. Traduction très hypothétique : partout ailleurs, le mot hébreu signifie fumée. Les anciennes versions (G S L) l'ont rendu ici par « glace ». *o*. Cf. 103, 20; 104, 4. *p*. Les oiseaux, comme les phénomènes météorologiques (v. 8), appartiennent donc à la terre, et non au ciel où on les rangeait d'ordinaire, p. ex. Gen. 1, 20-22. Il y a là, semble-t-il, un progrès dans les connaissances cosmologiques.

11 Que les rois de la terre et tous les peuples,
les princes et tous les juges du monde,
12 Que les jeunes gens ainsi que les vierges,
les vieillards avec les enfants,
13 Acclament le nom de Yahvé,
car son nom seul est grand[a],
sa majesté domine la terre et les cieux.

14 Il a relevé la puissance[b] de son peuple[c] :
sujet de louange pour tous ses fidèles,
pour les enfants d'Israël, le peuple qu'il a pris auprès de lui.

Acclamez Yahvé !

L'épée à deux tranchants de la vengeance[d].

149

1 Acclamez Yahvé !

Chantez à Yahvé un cantique nouveau[e],
[chantez] ses louanges dans l'assemblée des fidèles !
2 Qu'Israël se réjouisse d'avoir un tel créateur ;
que les enfants de Sion soient dans l'allégresse d'avoir un tel roi ;
3 Qu'ils acclament son nom en dansant[f],
qu'ils le célèbrent au son du tambourin et du kinnor !
4 Car Yahvé se montre favorable à son peuple ;
il donne aux humbles la victoire pour parure.
5 Les fidèles exultent, environnés de gloire,
ils poussent des cris de joie en voyant leur récompense.
6 Ils ont à la bouche les louanges de Dieu
et à la main l'épée à deux tranchants,
7 Pour tirer vengeance des nations,
pour châtier les peuples,
8 Pour lier leurs rois avec des chaînes
et leurs nobles avec des ceps de fer,
9 Pour en faire justice, selon qu'il est écrit[g] ;
mission glorieuse pour tous les fidèles de Yahvé !

Acclamez Yahvé !

Acclamez Yahve au son de tous les instruments[h] !

150

1 Acclamez Yahvé !

Acclamez Dieu dans son sanctuaire,
acclamez-le dans le firmament, son inébranlable demeure[i] ;

14. « Il a relevé ». G L[H*] : il relèvera (*weyârêm*). « qu'il a pris auprès de lui » lis. *qérebô* (cf. 65, 5). H : son proche. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S. **149,** 1. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en L[H*]. 5. « en voyant leur récompense » lis. *maskourtâm*. H : sur leurs couches. — Texte incertain. 9. « Acclamez Yah[vé] ». Manque en G S L[H*].

a. Cf. És. 12, 4. *b.* Litt. : *la corne.* *c.* Allusion à quelque délivrance accordée à Israël. Avec la leçon G L[H] (voy. note critique), il s'agirait du futur avènement de l'ère messianique. *d.* Dès l'antiquité, on a pensé que ce psaume célébrait quelqu'une des victoires remportées par les Israélites « fidèles » sous la conduite des Maccabées. On a notamment rapproché « l'assemblée des fidèles » (v. 1, cf. 5) de la « synagogue des Asidéens » (1 Macc. 2, 42) et le v. 6 du passage 2 Macc. 15, 26-27 : « Les soldats de Judas attaquèrent les ennemis en invoquant Dieu et en priant. Combattant avec leurs bras et priant Dieu dans leur cœur, ils ne tuèrent pas moins de 35.000 hommes, grâce au secours de Dieu qui les remplit d'une grande joie. » *e.* Cf. 33, 3 ; 96, 1 ; És. 42, 10. *f.* Cf. Ex. 15, 20 ; 2 Sam. 6, 14, 16, 21 ; Ps. 87, 7 ; 118, 27 ; 150, 4. *g.* Sous-entendu : dans les prophéties (p. ex. Deut. 32, 41-43 ; És. 63, 1-6 ; etc.). C'est ainsi que Jean Hyrcan fit rouler dans les ravins les pierres de Samarie ruinée (Josèphe, *Ant. Jud.*, XIII, 10, 3) pour accomplir l'oracle de Mich. 1, 6. D'autres sous-entendent : dans la Loi (contre les Cananéens) : Deut. 7, 2 ; etc. D'autres encore : au ciel, dans le livre de Dieu (cf. 139, 16). *h.* Ce psaume sert de doxologie finale à l'ensemble du Psautier. Il a été fait cependant pour être exécuté dans le Temple (v. 3-5). *i.* Litt. : *dans le firmament de sa force*. Le sens est sans doute : acclamez Dieu *trônant* dans son sanctuaire, dans le firmament. D'après la suite, l'invitation du poète s'adresse uniquement aux fidèles réunis dans le Temple.

2 Acclamez-le pour ses exploits,
acclamez-le dans sa grandeur immense ;
3 Acclamez-le au son du cor,
acclamez-le aux accords du nébel et du kinnor ;
4 Acclamez-le en vous accompagnant du tambourin et en dansant,
acclamez-le aux accents des instruments à cordes et de la flûte[a] ;
5 Acclamez-le au bruit des cymbales sonores,
acclamez-le au bruit des cymbales retentissantes[b] !
6 Que tout ce qui respire acclame Yahvé[c] !

Acclamez Yahvé[c] !

150, 6. « tout ce qui respire (litt. : toute âme) » *G S L*. H : toute l'âme. « Acclamez Yah[vé] » manque en G* S L[H*].

a. Le mot hébreu désignait une flûte très simple, peut-être le chalumeau ou la flûte de Pan. *b.* D'après certains interprètes, ces deux termes (*cymbales sonores*, *cymbales retentissantes*) désigneraient deux instruments distincts, l'un les castagnettes, l'autre les cymbales proprement dites. Il est plus probable que l'auteur a nommé deux fois les cymbales, parce qu'il avait épuisé la liste des instruments formant l'orchestre du Temple. Le nébel et le kinnor (instruments à cordes, cf. 33, 2), le cor, la flûte et les cymbales étaient réservés aux lévites musiciens, et le tambourin aux femmes. L'invitation à acclamer Yahvé s'adresse donc à tout le peuple, clercs et laïques. *c.* Litt. : *Yah*.

NOTE GÉNÉRALE
SUR LES INDICATIONS
MUSICALES, LITTÉRAIRES ET LITURGIQUES
QUI ACCOMPAGNENT LES PSAUMES

En tête d'un grand nombre de psaumes figurent de courtes notes (parfois réduites à un seul mot), qui donnent des indications sur l'exécution musicale du morceau, son caractère littéraire, son origine ou son usage liturgique. Comme elles sont tout à fait étrangères au corps même des psaumes et qu'elles n'appartiennent probablement pas à leurs auteurs, nous les avons imprimées en caractères plus petits. Nous avons fait de même pour d'autres notes analogues qu'on rencontre parfois au cours ou à la fin d'un psaume.

Pour plus de clarté, nous répartirons ces annotations en quatre groupes, bien que l'attribution de plusieurs d'entre elles à telle ou telle classe soit assez incertaine ; elles renferment, en effet, beaucoup de termes techniques dont les plus anciens traducteurs ignoraient déjà le sens.

I. ANNOTATIONS MUSICALES

1
A l'octave, litt. « sur la huitième » (6 ; 12). Selon d'autres (Targ.), « sur la cithare à huit cordes » ; mais ce sens ne convient pas 1 Chr. 15, 21.

2
Avec instruments à cordes (4 ; 6 ; 54 ; 55 ; 67 ; 76 ; cf. Hab. 3, 19 et Ps. 61, 1).

3
Avec les flûtes (5). Traduction et texte très incertains. Les anciennes versions ont compris « sur l'héritière » (G), « sur les héritages » (Sym) — ce serait alors le début d'un air connu (voy. n° 5) —, « des héritages » (Aq), « pour les héritages » (L[H]).

Higgayôn (9, 17 ; cf. 92, 4). On entend d'ordinaire « à grand orchestre », mais la racine *hâgâ* signifie, au contraire : répéter à mi-voix (Ps. 1, 2), roucouler (És. 38, 14 ; 59, 11), gronder sourdement (És. 31, 4), gémir (És. 16, 7 ; Jér. 48, 31). Le sens doit être plutôt : en sourdine, *mezza voce*. 4

« *Ne détruis pas* » (57 ; 58 ; 59 ; 75). C'étaient probablement les premiers mots d'un chant connu, cité aussi És. 65, 8. On admet généralement que ce renvoi indiquait la mélodie sur laquelle devait se chanter le psaume. Mais comme les morceaux portant cette annotation ont des mètres fort différents et des strophes de longueur très variée, il s'agit plutôt, semble-t-il, du mode dans lequel le psaume devait être exécuté. La musique antique était très riche en modes, et chacun d'eux a pu être désigné par les premiers mots d'un air connu appartenant à ce mode : c'est le procédé qu'emploient les Arméniens pour désigner leurs différentes sortes de chants sacrés. 5

Sèla figure 71 fois, dans 39 psaumes ; on le retrouve trois fois dans Hab. 3. Aquila, Jérôme et le Targoum le rendent par « toujours », les Septante par *diapsalma*, mot dont le sens précis est inconnu, mais qui permet de supposer que *sèla* désignait un interlude de musique instrumentale (voy. 9, 17, où il est associé à *higgayôn*). 6

7 *Sur « Biche de l'aurore »* (22), c'est-à-dire probablement sur le mode (ou la mélodie) d'un chant dont les paroles commençaient ainsi.

8 *Sur jeunes femmes* (46 ; 1 Chr. 15, 20). On entend d'ordinaire : « pour voix de soprano ». Ce sens conviendrait, il est vrai, assez mal aux mâles accents du ps. 46 ; mais la note pourrait se rapporter à l'accompagnement instrumental et signifier : sur un ton aigu. En tout cas, il s'agit d'une indication musicale faisant pendant à celle que nous avons traduite « à l'octave » : voy. 1 Chr. 15, 20-21, où il est question de nébels joués « sur jeunes femmes » en même temps que des kinnors se font entendre « sur la huitième ».

9 *Sur la guittit* (8 ; 81 ; 84), sur le mode de Gat, ou, selon d'autres : sur la cithare de Gat, ou peut-être : sur le mode (ou l'air) du chant « ne l'annoncez pas à Gat » (2 Sam. 1, 20). Les Septante et d'autres anciens témoins du texte ont lu « sur les pressoirs » (*'al haggittôt*) ; il s'agirait alors d'un de ces « chants du pressoir » (ὕμνοι ἐπιλήνιοι) que l'on répétait en foulant le raisin (cf. Juges 9, 27 ; És. 16, 10 ; Jér. 25, 30) ; les psaumes où se trouve cette indication conviendraient bien à la fête de la Vendange ou des Tabernacles.

10 *Sur maḥalat* (53 ; 88). Sens inconnu.

11 *Sur « Meurs pour le fils »* (9) ; *sur « Meurs »* (48, 15). Traduction très incertaine. Peut-être le début d'un air classique. Il est plus probable cependant que les deux premiers mots *'al mout* sont une corruption de l'annotation musicale *'al 'ălamot* « sur jeunes femmes » (voy. n° 8). Le mot rendu par « pour le fils » pourrait alors être un reste de la mention « des fils [de Coré] » : cf. 46, 1 ; 48, 15 et 49, 1.

12 *Sur « [Pareille à] des lis [est] la loi »* (80) ; *sur « [Pareille à] un lis [est] la loi »* (60) ; *sur « [Pareille à] des lis »* (45 ; 69). Probablement encore les premiers mots d'un cantique connu.

13 *Sur « Une colombe [s'envole] vers le lointain »* (56), c'est-à-dire sur le mode (ou l'air) d'un chant connu où se trouvaient ces mots, peut-être le ps. 55 (cf. v. 7 et 8). Pour notre restitution du passage, voy. note critique. H porte : *Sur « Colombe muette des éloignés »* ; G : *Sur le peuple qui avait été éloigné des saints.*

II. ANNOTATIONS RELATIVES AU CARACTÈRE LITTÉRAIRE DES PSAUMES

14 *Cantique* ou *Chant.* Nous avons traduit ainsi les mots hébreux *šir* et *šira*, qui figurent en tête de 31 psaumes et désignent un chant quelconque, profane (cf. És. 23, 15, 16) aussi bien que sacré. Le Ps. 45 porte le titre de *Chant d'amour*, qui convient bien à ce poëme nuptial.

15 *Chiggayôn* (7 ; cf. Hab. 3, 1). Sens inconnu : « faute » (?), « dithyrambe » (?), « chant » (?).

16 *Hymne*, en hébr. *tehilla* « louange » (145). Dans la Bible hébraïque, le livre des Psaumes s'appelle « livre des hymnes (*tehillim*) ». Voy. aussi 72, 20 (G), dans la note critique.

17 *Maskil* (32 ; 42 ; 44 ; 45 ; 52-55 ; 74 ; 78 ; 88 ; 89 ; 142 ; cf. 47, 8). A la traduction « poëme didactique », qui ne saurait convenir (cf. Ps. 45), il faut probablement, d'après 2 Chr. 30, 22, préférer celle de « poëme composé avec art ».

18 *Miktam* (16 ; 56-60). Sens inconnu : « chant d'or » (?), « inédit » (?).

19 *Prière* (17 ; 86 ; 90 ; 102 ; 142 ; cf. 72, 20).

20 *Psaume.* Nous avons traduit ainsi l'hébreu *mizmôr*, qui figure dans 57 psaumes et désigne un chant avec accompagnement d'instruments. Conformément au témoignage des Septante, nous avons conservé ce mot dans le titre général du livre ; dans la Bible hébraïque, il s'appelle « Hymnes » (voy. n° 16).

III. ANNOTATIONS RELATIVES A LA PROVENANCE DES PSAUMES

Beaucoup de psaumes (cent dans l'édition massorétique) portent en tête un nom propre précédé d'une préposition que nous avons traduite par « de », mais qui signifie proprement « à » : *à David ; à Asaph ;* etc... Il est certain que, dans la pensée des derniers rédacteurs des textes bibliques, ce nom propre désignait l'auteur du morceau ; car la même formule *à Habaquq* se trouve en tête d'un psaume inséré dans le livre de ce prophète (ch. 3), et d'autre part, au début de treize pièces du Psautier on lit, à la suite de la mention *à David*, l'indication des circonstances de sa vie où le roi-poëte doit les avoir composées (3 ; 7 ; 18 ; 34 ; 51 ; 52 ; 54 ; 56 ; 57 ; 59 ; 60 ; 63 ; 142).

Mais il y a tout lieu de penser que, primitivement, les mentions *aux fils de Coré, à Asaph, à Hémân, à Étân*, désignaient une ancienne collection d'où le psaume avait été tiré. On employait la préposition *à* soit pour indiquer que ce psaume *appartenait* aux fils de Coré, à Asaph, etc., c'est-à-dire au recueil de cantiques spécial à chacune de ces confréries de chantres sacrés, soit parce que ces recueils portaient déjà des titres comme « le livre de cantiques *aux* fils de Coré » (on disait en hébreu : le livre des annales *aux* rois d'Israël). Le titre abrégé de la source fut reproduit en tête de chacun des morceaux qu'on lui empruntait, de même que, dans certains recueils protestants français, on trouve au début d'un cantique les mots « Des chants chrétiens » ou « Psalmodie morave ».

Ainsi s'explique de la façon la plus naturelle qu'un même psaume porte côte à côte plusieurs noms de personnes : *aux fils de Coré* (au pluriel) ; *à Yedoutoun* et *à David* (39 ; 62) ; *sur Yedoutoun* et *à Asaph* (77) ; *aux fils de Coré* et *à Hémân* (88). Cela ne veut naturellement pas dire que le morceau en question ait plusieurs auteurs, mais qu'il se trouvait dans plusieurs collections. La formule *à David* signifiait donc originairement que le psaume avait été tiré d'un recueil portant le nom de ce prince (cf. les *prières de David, fils d'Isaï* mentionnées Ps. 72, 20). Elle nous renseigne sur la *provenance* du morceau, mais non pas nécessairement sur son *auteur*. Il se peut fort bien qu'une collection intitulée *Prières de David* ait contenu des pièces non attribuées à ce roi, de même que le livre des « Proverbes de Salomon » renferme de longues séries de sentences rapportées à d'autres « sages ». Sur cette question de la composition des psaumes, voy. l'Introduction générale.

Sous le bénéfice de ces observations, voici les renseignements que l'édition massorétique donne sur la provenance des psaumes. Il y a sur ce point de sensibles divergences entre les divers témoins du texte (manuscrits hébreux, Septante, Pechittô, Jérôme, Targoum), ce qui montre que la tradition resta longtemps très flottante.

D'Asaph (50 ; 73-83). Asaph était le nom d'une confrérie 21
de chantres sacrés (Esdr. 2, 41 ; 3, 10 ; etc.). D'après l'auteur des Chron., leur ancêtre avait vécu au temps de David et de Salomon (1 Chr. 6, 39 ; etc.).

22 *De David.* Dans le texte hébreu, cette mention figure en tête de 73 psaumes sur 150. Dans la version des Septante, le nom de David apparaît dans la suscription de 16 autres pièces (2 ; 33 ; 42 ; 43 ; 67 ; 71 ; 91 ; 93-99 ; 104 ; 137) ; encore y a-t-il sur ce point désaccord entre les manuscrits. Quelques-uns omettent le nom de David dans les ps. 122 ; 124 ; 131 ; 133.

23 *D'Étân l'Ezraḥite* (89) et *De Hémân l'Ezraḥite* (88). Noms de deux sages renommés des anciens temps (1 Rois 4, 31 ; cf. 1 Chr. 2, 6). Hémân et Étân étaient aussi les noms de deux confréries de chantres sacrés, dont les ancêtres, d'après l'auteur des Chron., vivaient au temps de David (1 Chr. 15, 17, 19). Cet écrivain paraît identifier Étân avec Yedoutoun (1 Chr. 9, 16 ; etc.). Il range Étân et Hémân, tantôt parmi les lévites (Hémân parmi les « fils de Coré » : 1 Chr. 6, 33-38 ; cf. Ps. 88 : — Étân parmi les « fils de Merari » : 1 Chron. 6, 44-47), tantôt dans le clan de Zèraḥ, qui appartenait à la tribu de Juda (1 Chron. 2, 6).

24 *De Moïse, homme de Dieu* (90).

25 *De Salomon* (72 ; 127). La version des Septante ne donne ce nom que dans la suscription du Ps. 72, où elle traduit : « *pour* Salomon ».

26 *Des fils de Coré* (42 ; 44-49 ; 84 ; 85 ; 87 ; 88). Famille lévitique (Ex. 6, 21, 24 ; 1 Chr. 6, 22, 37), dont l'ancêtre s'était révolté contre Moïse d'après Nomb. 16 ; 26, 8-11. Selon l'auteur des Chron. (1 Chr. 9, 19, 31 ; Néh. 11, 19), les lévites de cette famille étaient portiers et boulangers du Temple, mais comprenaient aussi des chantres (1 Chr. 6, 31-38 ; 2 Chr. 20, 19).

27 *De Yedoutoun* (39) ; *sur Yedoutoun* (62 ; 77). D'après 1 Chr. 9, 16 ; 16, 38, etc., Yedoutoun était un chantre sacré du temps de David. Voy. note n° 23.

28 *Du maître-chantre.* Le mot hébreu que l'on traduit ainsi est le participe d'un verbe qui signifie d'ordinaire « diriger », « surveiller » (1 Chr. 23, 4 ; 2 Chr. 2, 2, 18 ; 34, 12, 13 ; Esdr. 3, 8, 9) et qui est appliqué à la musique du Temple 1 Chr. 15, 21. Le *menaṣṣéaḥ* paraît donc être celui qui dirigeait l'exécution musicale du chant sacré. L'indication « du (litt. : au) maître-chantre », qui figure en tête de 55 psaumes, signifie peut-être qu'ils avaient été empruntés à un recueil portant un titre comme « le livre de cantiques du (héb. au) maître-chantre ».

29 La version des Septante connaît aussi des psaumes « des fils de Jonadab et des premiers déportés » (71), « de Jérémie » (137), « de Zacharie » (138, 139), « d'Aggée et de Zacharie » (146-148).

IV. ANNOTATIONS LITURGIQUES

30 *Acclamez Yahvé !* en hébreu *halelou-yah*, d'où nous avons tiré Alléluia (104, 35 (H) ; 105, 45 ; 106, 1, 48 ; 111, 1 ; 112, 1 ; 113, 1, 9 (H) ; 115, 18 (H) ; 116, 19 (H) ; 117, 2 (H) ; 135, 1, 21 (H) ; 146, 1, 10 ; 147, 1, 20 ; 148, 1, 14 ; 149, 1, 9 ; 150, 1, 6). Par cette formule le clergé invitait le peuple à saluer la divinité en poussant des clameurs (cf. 1 Sam 4, 5-6 ; Ex. 32, 17-18). Ces acclamations étaient aussi en usage chez les Arabes (le *tahlil*). Elles étaient fort bruyantes ; un poëte leur compare les vociférations des soldats chaldéens envahissant le Temple (Lam. 2, 7) ; on les entendait à grande distance (Esdr. 3, 11-13 ; Néh. 12, 43). D'après une tradition rabbinique, on ne prononçait le *halelou-yah* qu'avant l'exécution du chant ; aussi beaucoup de critiques estiment-ils que, lorsque cette formule se trouve à la fin d'un psaume, elle se rapporte en réalité au psaume suivant (comme le veut la version grecque). Cependant des passages comme 1 Chr. 16, 36 ; Esdr. 3, 11 prouvent que, au temps de l'auteur des Chroniques (IVe-IIIe siècle av. J.-C.), l'acclamation rituelle pouvait aussi trouver place après le chant d'un psaume.

A enseigner (60 ; cf. 2 Sam. 1, 18). On a supposé que 31
ce psaume servait dans l'instruction religieuse de la jeunesse.

Cantique des pèlerinages (120 ; 122-134) ; *cantique pour les* 32
pèlerinages (121). L'hébreu peut signifier « cantique des degrés » ; ainsi l'ont entendu G et L : une interprétation juive voulait que ces 15 psaumes aient été chantés sur les 15 marches menant du parvis des femmes à celui des hommes. Mais le texte doit plutôt être compris « cantique des montées » : les pèlerins chantaient ces psaumes, d'allure populaire, lorsqu'ils montaient à Jérusalem pour les grandes fêtes. Selon d'autres, « cantique avec crescendo » ou « cantique à gradations » ; ce nom, d'après certains interprètes, ferait allusion aux reprises, assez fréquentes dans les ps. 120-134 (par ex. 121, 1-5, 7-8 ; 122, 5 ; 124, 4-5 ; 126, 2-3 ; etc.), mais couramment employées aussi dans d'autres poésies lyriques israélites (ainsi ps. 24, 7-10 ; 93, 3-4 ; 94, 3 ; 96, 7-8 ; 114, 3-6 ; etc.).

Cantique pour la dédicace du Temple (30), c'est-à-dire 33
pour la « fête de la Dédicace » célébrée en mémoire de la purification du sanctuaire (165 av. J.-C.) par Judas Maccabée (1 Macc. 4, 36-59 ; 2 Macc. 10, 1-8 ; cf. Jean 10, 22). Ce psaume, d'après le Talmud, était chanté par les lévites, lorsque les fidèles apportaient en procession les prémices au Temple.

Cantique pour le jour du sabbat (92), c'est-à-dire pour 34
l'office de ce jour. D'autres témoins du texte nous apprennent, d'accord avec la tradition rabbinique, que le ps. 24 était « pour le 1er jour de la semaine » (G), le 48 pour le 2e (G), le 94 pour le 4e (G), le 81 pour le 5e (VL, Arm), le 93 pour le 6e (G).

Pour commémorer (38 ; 70). Note énigmatique indiquant 35
peut-être que ces psaumes se chantaient au moment où l'on apportait l'offrande commémorative (*'azkâra*) dont il est parlé Lév. 2, 2-9.

Pour l'action de grâces (100), c'est-à-dire sans doute à exé- 36
cuter lors de l'offrande du sacrifice de ce nom (Lév. 7, 11-12).

Pour s'humilier, litt. : « pour humilier (sous-entendu : son 37
âme) ». Titre d'un psaume de pénitence (88). Selon d'autres : « pour chanter ».

Voyez aussi la notice en tête du ps. 102 et la note.

LES PROVERBES

PRÉFACE[a]

1 Les proverbes[b] de Salomon, fils de David,
roi d'Israël — —[c],
2 [Aideront] à apprendre la sagesse et les bonnes mœurs,
à comprendre les paroles sensées,
3 A acquérir une sage éducation,
la justice, l'équité et la droiture,
4 A donner aux niais du discernement,
au jeune homme de la connaissance et de la réflexion.
5 Que le sage [aussi] écoute, et il accroîtra son savoir;
l'homme intelligent acquerra l'art de se conduire
6 En étudiant les maximes et les allégories[d],
les paroles des sages et leurs énigmes.

PREMIÈRE PARTIE

ÉLOGE DE LA SAGESSE (I, 7-9, 18)

Le principe de la sagesse.

7 La crainte de Yahvé est le commencement de la connaissance[e];
les insensés méprisent la sagesse et l'instruction.
8 Écoute, mon fils, les instructions de ton père
et ne rejette pas les leçons de ta mère :
9 Elles sont une couronne gracieuse sur ta tête
et un collier autour de ton cou.

Exhortation à résister aux appels séducteurs des méchants.

10 Mon fils, si les pécheurs veulent te séduire,
n'y consens pas[f];
11 s'ils disent : « Viens avec nous!

a. Cette préface (v. 1-6) a pour but de recommander les divers recueils qui forment le livre des Proverbes : le v. 1 (*Proverbes de Salomon*) vise ch. 10, 1-22, 16; 25-29; le v. 6 (*les paroles des sages*), ch. 22, 17-24, 22; 24, 23-34, et peut-être ch. 30 (*les énigmes*). Le rédacteur a fait en outre précéder la collection d'un long développement (I, 7-9, 18), qui lui paraissait dégager l'esprit des anciens recueils qu'il allait reproduire. Ce morceau était peut-être son œuvre personnelle; en tout cas il a dû exister d'abord à l'état d'ouvrage indépendant, car il ne vise nulle part les recueils qui lui font suite actuellement. *b.* Le mot hébreu (*machal*) qu'on a coutume de traduire de cette manière serait mieux rendu ici par « maximes ». *c.* Le rythme indique qu'il manque un mot soit dans le deuxième membre de ce vers (par ex. « roi d'Israël *à Jérusalem* », ou « *qui régna sur* Israël » [G]), soit dans le premier (par ex. « *Précieux* [sont] les proverbes de Salomon — fils de David, roi d'Israël — pour apprendre... »). *d.* Le sens du mot hébreu n'est pas sûr : il signifie, selon les uns, « raillerie, persiflage »; selon les autres, « interprétation » d'où « sentence ayant besoin d'être interprétée ». *e.* Ce terme ne désigne pas l'ensemble des vérités d'ordre théorique que nous appelons aujourd'hui la science, mais simplement les conseils de la sagesse pratique, comme l'indiquent les synonymes employés dans la deuxième partie du vers. La première règle de la sagesse est de *craindre Yahvé* (cf. 9, 10; Ps. 111, 10; Job 28, 18; Sir. 1, 14-20), c'est-à-dire de respecter les volontés du juge redoutable, qui punit immanquablement les méchants. *f.* L'incorrection du rythme, dans l'hébreu, indique que le texte des v. 10 et 11 a été altéré. Nous supposons que les mots « n'y consens pas », trop courts pour un hémistiche, et dont l'orthographe est anormale, sont une glose, et qu'il y a une lacune au v. 11 (voy. note crit.).

Complotons contre la vie du juste,
tendons sans motif un piège à l'innocent;
12 Engloutissons-les tout vivants, comme le Cheôl[a],
tout entiers, comme ceux qui descendent dans la fosse!
13 Nous trouverons toutes sortes de biens précieux;
nous remplirons nos maisons de butin.
14 Associe-toi avec nous[b] :
nous aurons tous bourse commune! »
15 Ne fais pas route avec eux,
tiens ton pied loin de leur sentier,
16 Car leurs pieds courent au mal,
et ils ont hâte de répandre le sang[c].
17 Car c'est en vain qu'on tend le filet
sous les yeux d'un oiseau quel qu'il soit.
18 Eux, c'est contre leur propre vie qu'ils complotent;
c'est à eux-mêmes qu'ils tendent un piège[d].
19 Tel est le sort de tous ceux qui poursuivent la richesse mal acquise :
elle coûte la vie à qui la détient.

La Sagesse adresse des reproches et des menaces à ceux qui la méprisent.

20 La Sagesse crie dans les rues;
sur les places, elle fait entendre sa voix.
21 Du haut des remparts elle appelle;
à l'entrée des portes (dans la ville), elle dit ses paroles[e] :
22 « Jusques à quand, sots, aimerez-vous la sottise,
et [vous], moqueurs, vous plairez-vous à la moquerie,
et [vous] insensés, détesterez-vous la connaissance?
23 Revenez à mes remontrances!
je vais déverser devant vous ce que j'ai sur le cœur[f];
je vous ferai connaître mes paroles...
24 Puisque j'ai appelé et que vous avez refusé d'écouter[g],
que j'ai étendu la main[h] et que personne n'y a fait attention,
25 Puisque vous avez négligé tous mes conseils
et que vous ne voulez pas de mes remontrances,
26 Moi aussi, je rirai quand vous serez dans le malheur,
je me moquerai quand l'épouvante fondra sur vous,
27 Quand l'épouvante fondra sur vous comme la tempête,
et que le malheur s'abattra sur vous comme l'ouragan,
quand fondront sur vous la détresse et l'angoisse[i].
28 Alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas;
ils me chercheront et ne me trouveront pas.

1, 11. « contre la vie (litt. : le sang) du juste » lis. *ledam ṣaddiq*. H : contre le sang. — Texte très incertain. 15. *G*. H : *Mon fils*, ne fais pas... 20. « crie » lis. *tirnè* (cf. Job 39, 23). H : (elles) crient. « dans les rues » *G*. H : dans *la* rue. 21. « Du haut des remparts » *G* (lis. *ḥômôt*). H : A la tête des (rues?) *bruyantes*. 22. « moqueurs, vous plairez-vous... insensés, détesterez-vous » d'après *S* (lis. *ḥàmadtèm... tisne'ou*). H. : les moqueurs se plairont-ils... les insensés détesteront-ils.

a. Le *Cheôl* (voy. 1re note sur Ps. 6, 6) est souvent représenté sous l'image d'un monstre, qui dévore les vivants (És. 5, 14; Ps. 141, 7; Prov. 27, 20; 30, 16; Jon. 2, 3). *b.* Litt. : *Tire ton lot au milieu de nous*, image probablement empruntée à la vie rurale : le paysan tirait au sort sa part des terres communales (Jér. 37, 12; Mich. 2, 5; Ps. 16, 5). Tirer son lot dans telle bourgade, c'était en être citoyen. — D'autres entendent : « Tu tireras au sort ta part (de butin) au milieu de nous »; mais cela s'accorde mal avec la suite. *c.* Ce vers, qui manque dans G^{B}, paraît être une glose, tirée d'És. 59, 7. Les moralistes juifs n'ont pas coutume de mettre en garde contre une certaine ligne de conduite parce qu'elle est mauvaise : ils la déconseillent parce qu'elle est nuisible à ceux qui la suivent (voy. v. 17-19). *d.* Cette comparaison paraît destinée à mettre en lumière l'aveuglement des méchants : alors que l'oiseau s'envole quand il voit le piège, les méchants se le tendent à eux-mêmes. *e.* Le texte de ce passage (v. 21, 22, 23, 27) est surchargé de gloses et d'additions superflues, qui troublent le rythme. *f.* Litt. : *je vais faire jaillir pour vous mon esprit.* *g.* Les remontrances de la Sagesse étant demeurées sans résultat, elle va passer à la menace. *h.* Pour réclamer l'attention des auditeurs (cf. És. 65, 2; Act. 26, 1). *i.* Note explicative ajoutée après coup : les deux premiers membres du v. 27 répondent exactement aux deux hémistiches du v. 26.

29 Puisqu'ils ont détesté la connaissance
et ne se sont pas ralliés à la crainte de Yahvé,
30 Puisqu'ils n'ont pas voulu de mes conseils
et qu'ils ont dédaigné toutes mes remontrances,
31 Ils devront manger du fruit de leurs errements
et savourer jusqu'à satiété [les conséquences de] leurs résolutions !
32 Car l'indocilité des sots les tuera,
et l'insouciance des insensés les perdra.
33 Mais celui qui m'écoute aura une demeure sûre :
il vivra tranquille, sans redouter aucun mal. »

Les avantages que procure la recherche de la sagesse.

2

1 Mon fils, si tu accueilles mes paroles
et que tu conserves avec soin mes préceptes,
2 Prêtant une oreille attentive à la sagesse
et tournant ton cœur vers l'intelligence,
3 Oui, si tu fais appel à la raison,
si tu invoques l'intelligence,
4 Si tu la recherches comme l'argent,
si tu t'efforces de la découvrir comme un trésor,
5 Alors tu comprendras la crainte de Yahvé
et tu trouveras la connaissance de Dieu, —
6 Car c'est Yahvé qui donne la sagesse,
c'est de sa bouche que sortent la science et l'intelligence ;
7 Il tient en réserve le salut pour les hommes droits,
il est un bouclier pour ceux qui vivent dans l'intégrité ;
8 Il protège les voies de la justice[a],
il veille sur le chemin de ses fidèles ; —
9 Alors tu comprendras la justice et l'équité,
et tu suivras tous les sentiers qui mènent au bien ;
10 Car la sagesse entrera dans ton cœur,
et la science fera les délices de ton âme[b] ;
11 La réflexion sera ta sauvegarde,
et l'intelligence te protégera :
12 Elle te préservera de la voie du mal,
de l'homme aux discours pervers,
13 De ceux qui abandonnent la voie droite
pour s'engager dans des chemins ténébreux,
14 Qui trouvent leur plaisir à faire le mal,
qui se réjouissent dans la perversité,
15 De ceux dont les voies sont obliques
et les sentiers tortueux ;
16 Elle te préservera de la femme d'autrui[c],
de l'étrangère aux paroles insinuantes,
17 Qui a abandonné le compagnon de sa jeunesse
et oublié l'alliance de Dieu ;

2, 3a. T : Si tu appelles la raison ta mère (*ki 'ēm*). 9. « tu suivras » lis. *tišmōr*. H : la droiture,... 14. « dans la perversité » suppr. *rā'* (dittographie de 14a). H : dans la perversité du mal. 15. « et les sentiers tortueux » *G* (suppr. *be*). H : et [qui sont] tortueux dans leurs sentiers. 17. « de Dieu » *G T* (lis. *'ělōhîm*). H : de son Dieu.

a. C'est-à-dire la vie des justes. On peut entendre aussi, en lisant *lenōṣēr* : pour celui qui suit (litt. : *garde*) les voies de la justice, — qui reste sur le chemin où marchent ses fidèles.
b. On peut traduire aussi : Si la sagesse entre... et que la science fasse... *c*. Litt. : *de la femme étrangère*. Le v. 17 montre qu'il s'agit de la femme mariée à un autre et non pas nécessairement de celle qui appartient à une nationalité différente. L'expression, dans l'Anc. Test., comme chez les moralistes égyptiens (*Maximes d'Ani*, § 8), désigne ordinairement une femme aux mœurs légères.

18 Car son sentier descend vers la mort,
et ses voies, vers les ombres ;
19 Aucun de ceux qui vont à elle n'en revient
et ne retrouve les sentiers de la vie.
20 Ainsi tu marcheras dans la voie des gens de bien,
et tu suivras les sentiers des justes,
21 Car les hommes droits habiteront le pays[a],
et les hommes intègres y subsisteront ;
22 Mais les méchants seront retranchés du pays,
et les perfides en seront arrachés.

Exhortation à la bonté, à l'humilité et à la libéralité.

3

1 Mon fils, n'oublie pas mon enseignement,
et que ton cœur garde mes préceptes ;
2 Car, avec de longs jours et des années de vie,
ils te procureront le bonheur.
3 Que la bonté et la fidélité ne te quittent pas,
attache-les à ton cou ;
4 Ainsi tu obtiendras faveur et bon renom
aux yeux de Dieu et des hommes.
5 Confie-toi de tout ton cœur en Yahvé,
et ne t'appuie pas sur ta propre sagesse.
6 Dans toutes tes entreprises, pense à lui,
et il aplanira tes sentiers.
7 Ne te figure pas être sage,
crains Yahvé et détourne-toi du mal ;
8 Ce sera la santé pour ton corps
et un breuvage rafraîchissant pour tes membres.
9 Honore Yahvé de tes biens
et des prémices de toutes tes récoltes ;
10 Alors tes greniers se rempliront de blé,
et tes cuves déborderont de moût.
11 Mon fils, ne méprise pas la réprimande de Yahvé,
et ne te laisse pas rebuter par sa correction,
12 Car Yahvé corrige celui qu'il aime
et afflige le fils qu'il chérit.

Les avantages que procure la sagesse.

13 Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse
et le mortel qui est parvenu à l'intelligence !
14 Car mieux vaut la gagner que de gagner de l'argent,
et le profit qu'on en tire est préférable à l'or pur.
15 Elle a plus de prix que le corail[b],
aucun trésor ne l'égale[c].

18. « son sentier descend » lis. *netîbâtāh* (dont la fin subsiste seule dans le mot du texte actuel *bêtāh*). H : elle descend [avec ?] sa maison. G : elle a placé (hébr. *šâtâ* ?) sa maison. — Texte incertain. 22. « en seront arrachés » *G S L T* (lis. *yinnâsehou* ou *youssehou*). H : on [les] en arrachera. **3**, 3. *G*[B]. H. aj. : inscris-les sur la table de ton cœur (addition d'après 7, 3, qui rend le vers trop long). 4. « renom » lis. *šēm*. H : sens. 8. « pour ton corps » *G S* (lis. *lešērèkâ* = *liš'ērèkâ*). H : pour ton nombril. 10. « de blé » *G* (lis. *šābèr*). H : d'abondance. 12. « et afflige » *G* (lis. *weyak'ib*). H : et comme un père. 13. « le mortel » *G* (lis. *we'îš* ou *wè'ěnôš*). H répète le mot du 1er membre (l'homme). 15. « aucun trésor (litt. : tous les trésors) » *H*[a] *G* (*S*) *L* cf. 8, 11 (lis. *ḥăphâṣîm*). H : tous *tes* trésors.

a. Le séjour paisible dans le pays d'Israël était considéré comme la suprême faveur accordée par Dieu à ses fidèles (cf. 10, 30 ; Deut. 25, 15 ; Ps. 37, 9, 11, 22 ; Mt 5, 5).
b. Le sens du terme hébreu est discuté ; d'autres traduisent « les perles » ; G : « les pierres précieuses ».
c. Cf. 8, 11.

16 Dans sa main droite, elle tient longue vie,
et, dans sa gauche, richesse et honneur.
17 Elle répand la joie sur son chemin
et le bonheur partout où elle passe[a].
18 Elle est un arbre de vie pour ceux qui la saisissent;
et ceux qui s'y attachent sont bienheureux.
19 C'est par la sagesse que Yahvé a posé les fondements de la terre,
c'est par l'intelligence qu'il a affermi les cieux[b].
20 C'est par sa science que les sources ont jailli des abîmes[c]
et que les nuages ont distillé la rosée.

21 Mon fils, garde la sagesse et la réflexion;
ne les quitte pas des yeux!
22 Elles seront la vie de ton âme,
elles seront une parure à ton cou.
23 Alors tu iras ton chemin en sécurité,
et ton pied ne bronchera pas;
24 Si tu t'assieds, tu seras sans frayeur,
et si tu te couches, tu auras un sommeil agréable;
25 Tu ne redouteras pas la frayeur qui s'abat sur les sots,
ni l'orage qui fond sur les méchants;
26 Car Yahvé sera ton assurance
et préservera ton pied de tout piège.

Exhortation à la charité et à la bienveillance.

27 Ne refuse pas un bienfait à ceux qui le demandent,
quand il est en ton pouvoir de l'accorder.
28 Ne dis pas à ton prochain : « Va-t'en! tu reviendras plus tard[d];
demain je donnerai! » quand tu as de quoi donner.
29 Ne machine pas le malheur de ton prochain,
lorsqu'il demeure sans défiance auprès de toi.
30 Ne cherche pas querelle à un homme sans motif,
quand il ne t'a fait aucun mal.
31 Ne porte pas envie à l'homme violent
et n'adopte aucun de ses procédés,
32 Car Yahvé a en abomination le pervers,
et son intimité[e] est réservée aux hommes droits.
33 La malédiction de Yahvé est sur la maison du méchant,
mais il bénit la demeure des justes.
34 Il se moque des moqueurs,
mais il accorde sa grâce aux humbles.
35 La gloire sera le lot des sages,
et les insensés ont en partage la honte.

18. « sont bienheureux » *S* (lis. *me'oušśârîm*). H a le singulier. 21. Transp. 21ª (depuis « garde ») et 21ᵇ. 24. « tu t'assieds » *G* (lis. *tēšēb*). H : tu te couches (le parallélisme exige qu'il n'y ait pas le même mot dans les deux hémistiches). 25. « [qui s'abat] sur les sots » lis. *petâ'îm*. H : soudaine. 27. « ceux qui le demandent » lis. d'après *G mibbô'é lô*. H : ceux qui y ont droit. 31ᵇ. G : et ne t'irrite pas (hébr. *tiṯḥar*) [à la vue] de sa conduite (cf. 24, 19; Ps. 37, 1). 34. « Il » *G S L* (suppr. *'im*). H : S'il. — Texte incertain. « aux humbles » *Hq G L T* (lis. *wela'ănâwîm*). Hk : aux misérables. 35. « ont en partage » lis. *yôreśim*. H : élève (?).

a. Litt. : *Ses chemins sont des chemins de délices, — et tous ses senters [sont] paix* (bonheur). *b*. Cf. 8, 22-31. On sait que, pour les anciens, les *cieux* étaient une voûte solide, et la *terre* une surface plate reposant sur des fondations. *c*. Litt. : *que les abîmes* (souterrains) *se sont fendus* (pour laisser jaillir les sources). *d*. Litt. : *Va et reviens!* *e*. Le terme hébreu s'applique aux relations les plus intimes des hommes entre eux (Ps. 55, 15; Job 19, 19) ou aux relations de Yahvé avec ses adorateurs les plus fidèles (Ps. 25, 14).

Enseignements que le sage, dans sa jeunesse, a reçus de son père.

4

1 Écoutez, mes fils, l'instruction d'un père
et soyez attentifs, pour acquérir l'intelligence,
2 Car c'est un enseignement excellent que je vous donne :
n'abandonnez pas mes préceptes.
3 J'ai été un fils[a] pour mon père,
[un enfant] tendre et chéri auprès de ma mère.
4 Il m'a instruit et m'a dit :
« Que ton cœur retienne mes paroles!
Observe mes préceptes,5 ne [les] oublie pas,
et ne t'écarte pas des paroles de ma bouche!
7 [Voici] le commencement de la sagesse : Acquiers la sagesse!
au prix de tout ce que tu possèdes, acquiers l'intelligence[b]!
6 Ne l'abandonne pas, et elle te gardera;
aime-la, et elle te protégera.
8 Tiens-la en haute estime[c], et elle t'élèvera;
elle fera ta gloire, si tu l'embrasses.
9 Elle placera sur ta tête une gracieuse couronne;
elle te fera don d'un diadème magnifique. »

Il faut obéir aux instructions des sages et ne pas suivre l'exemple des pécheurs.

10 Écoute, mon fils, et accueille mes paroles :
les années de ta vie en seront multipliées.
11 C'est la voie de la sagesse que je t'enseigne :
je te ferai marcher dans les bons sentiers[d].
12 Quand tu marcheras, tes pas ne seront pas gênés par l'étroitesse du chemin;
si tu cours, tu ne trébucheras pas.
13 Saisis l'instruction, ne la lâche pas!
garde-la, car elle est ta vie.
14 Ne t'engage pas dans la voie des impies
et ne marche pas dans le chemin des méchants.
15 Évite-le; n'y passe pas,
éloigne-toi et passe outre[e].
16 Ils ne pourraient dormir s'ils n'avaient fait du mal,
le sommeil leur serait ravi s'ils n'avaient causé quelque chute;
17 Car la méchanceté est le pain dont ils se nourrissent,
et la violence, le vin qu'ils boivent.
19 Le chemin des méchants est [sombre] comme les ténèbres;
ils n'aperçoivent pas ce qui les fera tomber[f].
18 Mais la voie des justes est comme le lever de l'aurore,
dont la lumière va croissant jusqu'au plein jour.

4, 3. « chéri » *G* (lis. *yâdîd*). H : unique. « auprès ». H* : pour les fils. 4. G. H a de plus : et tu vivras. ⁵Acquiers la sagesse, acquiers l'intelligence. — Ces mots, identiques en partie aux termes du v. 7, troublent le rythme et la suite des idées. 18. « au plein jour » lis. *nâkôn*. H : au plein du jour.

a. Un vrai fils, docile et fidèle aux enseignements reçus. *b*. Le verset 7, qui manque en G, doit être transposé avant le v. 6, les suffixes (les pronoms) de ce dernier verset ne pouvant se rapporter qu'aux substantifs du v. 7. — Les mots *[Voici] le commencement de la sagesse* ne donnent pas un parallélisme très exact avec 7ᵇ. On a proposé de corriger : *Avec les prémices* (c'est-à-dire : le meilleur) *de tes biens* (*berē'šît ḥêlekâ*). *c*. Le sens de l'hébreu est incertain. D'autres entendent : Attache-toi à elle. *d*. On peut traduire aussi : *dans les sentiers de la droiture*. *e*. Ce verset, qui interrompt la phrase, paraît être une addition. *f*. L'opposition entre les v. 18 et 19, marquée par le « mais » (litt. : *et*) du début du v. 18, et la relation avec le v. 17, recommandent la transposition de ces deux versets.

Nouvelle exhortation à écouter les instructions du sage et à pratiquer la droiture.

20 Mon fils, sois attentif à mes paroles,
prête l'oreille à mes discours.
21 Ne les quitte pas des yeux,
garde-les au fond de ton cœur!
22 Car ils apportent la vie à ceux qui les trouvent
et la santé à tout leur corps.
23 Garde ton cœur avec la plus grande vigilance,
car c'est de lui que jaillissent les sources de la vie[a].
24 Écarte de ta bouche la fourberie,
et éloigne la ruse de tes lèvres[b].
25 Que tes yeux regardent en face,
que tes regards[c] se dirigent droit devant toi!
26 Examine le sentier où ton pied s'engage,
et suis toujours les chemins sûrs.
27 Ne dévie ni à droite ni à gauche,
détourne ton pied du mal[d].

Exhortation à fuir l'impureté. — Éloge du mariage.

5

1 Mon fils, sois attentif à la sagesse,
prête l'oreille à la raison,
2 Afin que la réflexion et l'intelligence te gardent
et te préservent des lèvres de l'étrangère;
3 Car les lèvres de la femme d'autrui distillent le miel,
sa parole[e] est plus onctueuse que l'huile;
4 Mais, à la fin, elle est amère comme l'absinthe[f],
acérée comme une épée à deux tranchants.
5 Ses pieds descendent vers la mort;
ses pas atteignent[g] le Cheôl.
6 Elle ne prend pas garde au chemin de la vie,
ses pas s'égarent sans qu'elle s'en doute.
7 Maintenant donc, mon fils, écoute-moi!
et ne t'écarte pas des enseignements de ma bouche.
8 Passe ton chemin loin d'elle
et ne t'approche pas de la porte de sa maison,
9 De peur que tu ne livres ta fortune à d'autres
et tes années à un homme cruel[h],
10 De peur que des étrangers ne se rassasient de tes biens,
et que le fruit de tes peines [ne passe] dans la maison d'autrui[i].

22. « à tout leur corps » lis. *besârâm*. H : à tout son corps. G L : à toute créature (*bâsâr*). 23. « avec la plus grande vigilance » *G S L* (lis. *bekol*). H : plus que tout ce qu'on garde. 25. « se dirigent (litt. : regardent) » d'après *G* (lis. *yâšourou*). H : aillent droit. 5, 1. « à la sagesse... à la raison » lis. *leḥokmâ... litebounâ*. H : à *ma* sagesse... à *ma* raison. 2. Lis. *lišmorkâ mezimmôt weda'at missiphtê nokriyyâ inṣeroukâ*. H : pour garder la réflexion et pour que tes lèvres retiennent la connaissance. — Texte très incertain. 6. « Elle ne prend pas garde » *G S L* (lis. *lô'* ou *bal*). H : de peur qu'elle ne prenne garde. 7. « mon fils — t'écarte pas » *G L* cf. v. *1, 20* (lis. *benî šema'* et *tâsour*). H : fils, écoutez... ne vous écartez pas. 9. « ta fortune » *S T* (lis. *hônekâ*). H : ton honneur. G : ta vie.

a. D'après l'Anc. Test., le cœur est le siège non seulement de l'intelligence, mais encore de la conscience morale et religieuse. D'autres entendent : car c'est de là (de cette vigilance) que provient la vie. *b*. Litt. : *Écarte de toi la fourberie de la bouche et éloigne de toi la ruse des lèvres.* *c*. Litt. : *tes paupières.*

d. La version grecque ajoute : « Car les chemins de droite, Dieu les connaît, — mais ceux de gauche sont tortueux. — Il aplanira lui-même tes sentiers — et te fera poursuivre ta route en paix. » — Ces deux distiques ne sont qu'une paraphrase des v. 26 et 27. C'est une glose qui s'est introduite dans le texte. *e*. Litt. : *son palais*. *f*. Type du poison (Deut. 29, 18 ; Jér. 9, 15 ; Am. 6, 12 ; Lam. 3, 19) et de l'amertume (Lam. 3, 15 ; Ap. 8, 10-11). C'est l'image des douleurs qu'apportera la femme étrangère à celui qu'elle aura séduit. *g*. Litt. : *tiennent*. *h*. On peut penser soit à l'époux ou au compagnon de la femme, soit à un usurier tirant profit de l'inconduite du jeune homme. *i*. Allusion aux dépenses qu'entraîne une vie de débauche.

11 Tu gémirais, à la fin,
quand ta chair et ton corps se consumeraient;
12 Et tu dirais : « Comment ai-je pu haïr l'instruction?
comment mon cœur a-t-il dédaigné la réprimande?
13 Comment n'ai-je pas écouté la voix de mes maîtres,
ni prêté l'oreille à ceux qui m'instruisaient?
14 Peu s'en est fallu que tous les maux ne m'atteignissent,
au milieu de la communauté assemblée[a]. »
15 Bois l'eau de ta propre citerne
et celle qui jaillit de ton puits.
16 Tes sources devraient-elles se répandre au dehors,
et tes ruisseaux sur les places publiques[b]?
17 Qu'ils soient pour toi seul;
ne les partage pas avec des étrangers.
18 Que ta source soit bénie!
fais ton bonheur de la femme de ta jeunesse,
19 Biche aimable, gracieuse gazelle! — —
Que ses caresses t'enivrent toujours,
sois sans cesse grisé par son amour[c]!
20 Pourquoi t'affoler pour une inconnue
et embrasser le sein d'une étrangère?
21 Car Yahvé a les yeux sur les voies de chaque homme;
il observe tous ses sentiers.
22 [L'homme] se prendra au piège de ses propres fautes,
il sera retenu dans les filets de son péché.
23 Il mourra faute de discipline,
il périra dans l'excès de sa folie.

Se garder de cautionner autrui; éviter la paresse, la fourberie et tout ce que Yahvé déteste[d].

6

1 Mon fils, si tu as cautionné ton prochain[e],
si tu as frappé dans la main[f] pour autrui;
2 Si tu t'es lié par [les paroles de] tes lèvres,
si tu t'es enlacé par les déclarations de ta bouche,
3 Voici ce qu'il te faut faire : dégage-toi,
car tu es tombé aux mains de ton prochain.
Va sans délai
et presse instamment ton ami[g];
4 N'accorde ni sommeil à tes yeux,
ni assoupissement à tes paupières;
5 Dégage-toi comme la gazelle [de la main] du chasseur,
et comme l'oiseau du piège de l'oiseleur.

16. « devraient-elles se répandre » lis. *hâṣâphouṣou*. H : se répandent. 18. G : Que ta source soit *pour toi seul* (*lebaddèkâ*). 19. « ses caresses » G[Ven] (lis. *dôdèhâ*). H : ses seins. 20. « Pourquoi t'affoler » *G* (suppr. *benî*). H aj. : mon fils. 22[a]. *G* (suppr. *'èt hârâšâ'*). H aj. : le méchant. 23. « il périra » *G* (lis. *yô'bêd* ou *yissâphê*). H : il s'égarera. 6, 2. « par [les paroles de] tes lèvres » d'après *G* (lis. *bisephâtèkâ*). H : par les déclarations de ta bouche (répété 2[b]). 3. « faire » suppr. *benî*. H aj. : mon fils (répétition inutile). « sans délai (litt. : et ne sois pas négligent) » *G* (lis. *we'al titrappê*). H : et prosterne-toi (?). — Le texte du v. 3 est incertain. 5. « [de la main] du chasseur » lis. *miṣṣayyâd*. H : de la main. « du piège » *H*[v] cf. *G S T* (lis. *mippaḥ*). H : de la main.

a. Litt. : *au milieu de l'assemblée et de la communauté*. Allusion probable à la peine de mort, qui pouvait être édictée par le tribunal contre celui qui se rendait coupable d'adultère (Lév. 20, 10 ; Deut. 22, 22). *b*. On a vu là une allusion à l'infidélité de la femme, résultat et châtiment de l'infidélité du mari. Les « sources » sont plutôt une image de la virilité.

c. On a supposé que l'un des trois membres de ce verset est une glose explicative, ou encore qu'il est tombé un hémistiche parallèle à 19[a]. *d*. Les v. 1-19, qui contiennent des préceptes isolés sur différents sujets, cadrent mal avec le caractère général des ch. 1-9, qui renferment des discours suivis. Ils rompent la liaison entre le ch. 5, qui mettait en garde contre les dangers de l'adultère, et 6, 20-7, 27, où est repris le même sujet. On doit supposer qu'à l'origine leur place était ailleurs. Quelques-uns les transposent après le ch. 9.

e. Cf. 11, 15 ; 17, 18 ; 20, 16 ; 22, 26 ; 27, 13. *f*. Dans la main d'un tiers. Geste marquant la conclusion d'un engagement. *g*. Pour qu'il s'acquitte de sa dette.

6 Va vers la fourmi, paresseux,
observe comment elle agit, et deviens sage.
7 Elle n'a point de chef,
point de surveillant, ni de maître.
8 Pendant l'été, elle fait ses provisions;
à la moisson, elle amasse de quoi manger[a].
9 Jusques à quand, paresseux, resteras-tu couché?
quand cesseras-tu de dormir et te lèveras-tu?
10 Un peu dormir, un peu somnoler,
un peu se croiser les mains pour reposer,
11 Et la pauvreté fondra sur toi comme un rôdeur,
la misère comme un homme en armes[b]!

12 C'est un homme funeste que le faiseur de maléfices[c] :
il va, la fourberie à la bouche;
13 Il cligne de l'œil, frappe du pied,
fait des signes avec les doigts;
14 Il machine des intrigues dans son cœur;
en tout temps, il suscite des querelles.
15 Aussi le malheur fondra-t-il soudain sur lui;
il sera brisé en un instant et sans retour.

16 Il y a six choses que Yahvé déteste
et sept qu'il a en horreur[d] :
17 Les yeux hautains, la langue menteuse,
les mains qui versent le sang innocent,
18 Le cœur qui forme des projets funestes,
les pieds prompts à courir au mal,
19 Le faux témoin qui profère des mensonges,
et l'homme qui suscite des querelles entre frères.

Contre l'adultère.

20 Garde, mon fils, le précepte de ton père
et n'abandonne pas l'enseignement de ta mère.
21 Tiens-les toujours liés sur ton cœur,
attache-les à ton cou[e]!
— — — — — — — — — — — —
22 quand tu marcheras, elle[f] te guidera;
Quand tu seras couché, elle te gardera;
quand tu t'éveilleras, elle s'entretiendra avec toi.
23 Car le précepte est une lampe, et l'enseignement une lumière,
la remontrance et la discipline sont le chemin qui conduit à la vie,

7. « point de surveillant » *G* (lis. *'ên lâh šôṭêr*). H : de surveillant (mais le rythme serait défectueux). 14. « Il — temps » suppr. *râ'* et ratt. *bekol 'êt* à 14b. H : Le méchant machine des intrigues dans son cœur en tout temps. 23. « la remontrance et la discipline » d'après *G S T* (lis. *tôkaḥat oumousâr*). H : les remontrances de la discipline.

a. G ajoute ici un petit développement sur l'abeille (ou
bien va vers l'abeille — et apprends combien elle est labo-
rieuse...), qui paraît être une addition. *b*. Les v. 10-11 se
retrouvent 24, 33-34. *c*. On entend d'ordinaire « l'homme
d'iniquité », et on considère les gestes énumérés au v. suiv.
comme des signes convenus qu'il emploie pour s'entendre
avec ses complices. L'expression paraît plutôt prise ici dans
son sens étymologique : « l'homme de puissance (*'âwen*) », c'est-
à-dire doué de pouvoirs occultes et les employant pour nuire,
le sorcier. Les gestes décrits v. 13 sont des pratiques magi-
ques dont on accompagnait les imprécations (cf. Éz. 6, 11) et
les sortilèges (És. 58, 9). *d*. On a appelé *middâ*, « mesure »,
ou proverbe numérique, les sentences construites dans le genre
de celle-ci. C'est la seule qui figure dans les 29 premiers cha-
pitres; le ch. 30 en présente plusieurs exemples. La formule
employée n'indique pas que le 7e péché soit plus grave que
les 6 autres; les chiffres 6 et 7 signifient que l'énumération
n'épuise pas le nombre des choses qui sont ainsi groupées.
e. Cf. 3, 3. *f*. Il est sans doute tombé, entre le v. 21 et le
v. 22, un hémistiche, où il était parlé de la sagesse. Le v. 22,
en effet, a actuellement trois membres, alors que le rythme
demanderait qu'il en eût un nombre pair. D'autres supposent
qu'il n'en avait primitivement que deux; le troisième serait
une addition.

24 En te préservant de la femme du prochain,
de la langue insinuante de l'étrangère.
25 Ne convoite pas sa beauté dans ton cœur,
ne te laisse pas prendre à ses œillades[a]!
26 Car pour une prostituée [on peut être réduit] à une miche de pain,
et la femme mariée donne la chasse à la vie précieuse[b].
27 Peut-on mettre du feu dans son sein[c]
sans avoir les habits consumés?
28 Peut-on marcher sur des braises
sans avoir les pieds brûlés?
29 Ainsi en est-il de celui qui s'unit à la femme de son prochain :
quiconque y touche ne restera pas impuni.
30 Ne méprise-t-on pas le voleur
[même] lorsqu'il vole pour satisfaire son appétit (parce qu'il a faim[d])?
31 S'il est pris, il devra restituer au septuple[e],
donner tout l'avoir de sa maison.
32 Mais celui qui commet un adultère est un insensé;
seul, l'homme qui veut se perdre agit de la sorte.
33 Il ne recueillera que des coups et de la honte,
et son opprobre ne s'effacera pas;
34 Car la jalousie rend un mari furieux;
il sera sans pitié au jour de la vengeance.
35 Il ne se laissera fléchir par aucune rançon;
quand tu multiplierais les présents, il n'acceptera pas.

Le manège de la femme adultère observé par le sage.

7
1 Mon fils, garde mes paroles
et retiens mes préceptes dans ton cœur.
2 Observe mes préceptes, et tu vivras;
[garde] mes instructions comme la prunelle de tes yeux.
3 Attache-les à tes doigts[f],
inscris-les sur la table de ton cœur.
4 Dis à la sagesse : « Tu es ma sœur[g] »,
et appelle l'intelligence ton amie,
5 Pour qu'elle te garde de la femme d'autrui,
de l'étrangère aux paroles insinuantes.
6 Par la fenêtre de ma maison je regardais;
je me penchais pour observer à travers mon treillis.
7 Je vis parmi les étourdis un jeune homme,
je remarquai parmi les jeunes gens un insensé,

24. « la femme du prochain » d'après *G* (lis. *réa'*). H : la femme de méchanceté. « de la langue insinuante (litt. : de la douceur de la langue) de l'étrangère » *S L T* (lis. *lešôn*). H : de la douceur de la langue étrangère. 30. « Ne méprise-t-on pas » *H** (lis. *hâlô'*). H : On ne méprise pas. « [même] lorsqu'il vole » ratt. *ki yignôb* au 2e membre. H ratt. ces mots au 1er hémistiche. 7, 6. « Par la fenêtre » *G S L* (lis. *mêḥallôn*). H : Dans la fenêtre. « je regardais » aj. *hibaṭṭi*. Manque en H. 7. « un jeune homme » transp. ici, pour le rythme, *na'ar*, qui se trouve, en H, au 2e membre, avant « un insensé ». 6-7. Dans G, le sujet de tous les verbes est « l'étrangère » :... sa maison..., elle se penchait... elle vit...;

a. Litt. : *par ses paupières*. *b*. Le vers est trop long,
et le texte du 1er membre est douteux (il est probablement
altéré). *c*. On désignait ainsi la poche que formait au-des-
sus de la ceinture l'ample robe des Orientaux *d*. Ces mots,
en excès dans le vers, ne sont qu'un doublet de l'expres-
sion précédente. *e*. L'expression n'est peut-être pas à
prendre à la lettre : la loi ordonnait des restitutions au dou-
ble, au quadruple et au quintuple (Ex. 22, 1, 4, 7, 9). Ou
bien il peut s'agir de dédommagements offerts au mari pour
qu'il renonce à toute poursuite. *f*. Probablement allusion à
l'anneau, servant de sceau, que portaient habituellement les
hommes (Gen. 38, 18; Jér. 22, 24; Cant. 8, 6) ou, selon d'au-
tres, aux phylactères, bandelettes de cuir dont les Juifs en-
tourent sept fois leur bras gauche et le doigt du milieu de leur
main gauche, pendant la récitation des prières quotidiennes.
Mais on ignore si cet usage, dont la première mention se trouve
dans le N. T. (Mt 23, 5), remonte à l'époque où notre texte
fut écrit (voy. note sur Deut. 6, 8). *g*. Nom donné souvent
à la femme aimée (Cant. 4, 9, 10, 12; 5, 1). C'est à la sagesse
que l'homme intelligent doit réserver tout son amour.

22

8 Qui passait, dans la rue, près de l'angle [de la demeure d'une de ces femmes]
et se dirigeait vers sa maison.
9 C'était au crépuscule, au déclin du jour,
quand viennent la nuit et l'obscurité.
10 Et voilà qu'une femme vient au-devant de lui,
ayant la mise d'une prostituée. . . .[a]
11 Elle est agitée, toujours à courir;
ses pieds ne peuvent se tenir en repos chez elle[b].
12 Tantôt dans la rue, tantôt sur les places,
à chaque coin, elle se tient aux aguets. —
13 Elle le saisit et l'embrasse
et lui dit d'un air effronté :
14 « Je m'étais engagée à des sacrifices de paix;
aujourd'hui je me suis acquittée de mes vœux[c].
15 C'est pourquoi je suis sortie à ta rencontre
pour te chercher, et je t'ai trouvé.
16 J'ai garni mon lit de coussins[d],
je l'ai tendu de tissus d'Égypte[e].
17 J'ai aspergé ma couche de myrrhe,
d'aloès et de cinnamome[f].
18 Viens! enivrons-nous de volupté jusqu'au matin,
jouissons des délices de l'amour!
19 Car mon mari n'est pas à la maison,
il est parti pour un lointain voyage;
20 Il a emporté la bourse avec l'argent[g];
il ne reviendra chez lui qu'à la pleine lune. »
21 Elle le persuade à force d'arguments,
elle l'entraîne par ses paroles insinuantes.
22 Se laissant séduire, il se met à la suivre,
comme un bœuf qui va à la boucherie,
Comme un cerf qui se prend les pieds dans des lacs,
23 jusqu'à ce qu'une flèche lui perce le foie,
Comme un oiseau qui se précipite vers le filet,
sans savoir qu'il y va de sa vie.

24 Maintenant donc, mon fils, écoute-moi,
sois attentif aux paroles de ma bouche :
25 Que ton cœur ne se laisse pas entraîner sur la route que suit cette femme;
ne va pas t'égarer dans ses sentiers!
26 Car elle a fait tomber beaucoup de victimes;
ils sont nombreux tous ceux qu'elle a tués.

8. « l'angle » *G* (*S*) *L* (lis. *pinnâ*). H : son angle (de l'étrangère) (?). 9. « au déclin » lis. *ba'ărôb* (cf. Jug. 19, 9). H : au soir. « quand — nuit (litt. : au moment de la nuit) » lis. *bè'èšoun* cf. 20, 20. H : dans la pupille (au milieu ?) de la nuit. 11. « toujours à courir » lis. *wesôbâbèt*. H : rebelle. 16. « je l'ai tendu » cf. *G* (lis. *hiṭṭêti*). H : de [tapis] bigarrés (?) 17. « de myrrhe ». En H, le mot est rattaché au 2e hémistiche. 22. « Se laissant séduire » *G* (lis. *mephouttè*). H : soudain. « comme un cerf — lacs » lis. *kekoubbal 'èl môsêr 'ayyâl*. Cf. G : comme un chien à la chaîne ou comme un cerf (*kekèlèb 'èl môsèr 'ô ke'ayyâl*). H : comme une entrave au châtiment de l'insensé. — Texte très incertain. D'autres proposent diverses transpositions, p. ex. l'insertion de 23c après 22a et de 23b après 22b. 24. « mon fils — attentif » *G* cf. v. 25 (lis. *beni šemâ'*, *haqšêb*). H a le pluriel.

a. L'hébreu a ici deux mots qu'on a interprétés *et dissimulée de cœur*. Le texte, sans doute altéré, indiquait peut-être une pièce du vêtement caractéristique de la prostituée, comme le voile (*lôṭ*); cf. Gen. 38, 14. *b.* Voy. au contraire la femme vertueuse : 31, 18-19, 27; cf. Tite 2, 5. *c.* Façon de dire : j'ai préparé un festin. Elle avait fait un vœu, et elle venait d'offrir le sacrifice qui en marquait l'accomplissement. La viande provenant d'un de ces sacrifices votifs, après prélèvement de la part réservée à Yahvé et aux prêtres, demeurait la propriété de celui qui avait offert le sacrifice, et devait être mangée le jour même ou le lendemain (Lév. 7, 16-18). Ces repas de sacrifices donnaient lieu souvent à des excès. *d.* Le sens du mot hébreu, qui se retrouve seulement 31, 22, est incertain. On traduit souvent « couvertures ». *e.* Tissus très renommés, les Égyptiens ayant toujours été habiles dans la confection des étoffes teintes ; ils connaissaient fort bien les teintures minérales et végétales. *f.* Plantes d'où l'on tirait des parfums (voy. notes sur Ex. 30, 23), encore nommées ensemble Cant 4, 14. *g.* Preuve qu'il compte demeurer longtemps absent.

27 Sa maison est le chemin du Cheól,
qui descend aux demeures de la Mort[a].

Discours de la Sagesse célébrant la valeur de ses instructions, les biens qu'elle apporte, et sa haute origine[b].

8

1 La Sagesse n'appelle-t-elle pas?
la Raison ne fait-elle pas entendre sa voix?
2 C'est au sommet des hauteurs, sur la route,
au milieu des chemins, qu'elle se tient.
3 A côté des portes, elle appelle;
à l'entrée des portes, elle élève la voix :
4 « Hommes, c'est vous que j'appelle;
ma voix s'adresse aux enfants des hommes.
5 Simples, apprenez la prudence,
insensés, prêtez attention!
6 Écoutez, car je vais dire la vérité :
ce qui sort de mes lèvres n'est que droiture.
7 Oui, ce que ma bouche profère est digne de foi,
j'ai en horreur les lèvres impies.
8 Toutes les paroles de ma bouche sont conformes à la justice;
elles n'ont rien d'équivoque ni de tortueux.
9 Elles sont toutes vraies[c] pour l'homme intelligent,
et droites pour ceux qui sont parvenus à la science.
10 Recherchez l'instruction et non l'argent,
la sagesse de préférence à l'or le plus fin;
11 Car la sagesse vaut mieux que le corail;
aucun trésor ne l'égale[d].
12 Moi, la Sagesse, j'ai la prudence pour amie,
je possède la science et la réflexion.
13 Craindre Yahvé, c'est haïr le mal[e].
L'orgueil, l'arrogance, le chemin du mal
et la bouche perverse, voilà ce que je hais.
14 C'est à moi qu'appartiennent le conseil[f] et le succès;
à moi l'intelligence, à moi la force.
15 C'est par moi que règnent les rois,
et que les princes rendent de justes décrets;
16 C'est par moi que gouvernent les magistrats,
et que les grands régissent la terre.
17 J'aime ceux qui m'aiment;
ceux qui me cherchent me trouvent.
18 Auprès de moi sont la richesse et la gloire,
les biens durables et la prospérité[g].

8, 2. « au milieu des chemins » *G* cf. v. 20 (lis. *betôk*). H : à la maison des chemins, c'est-à-dire : entre les chemins (?) ou : à la croisée des chemins (?). 3. « elle appelle » lis. *tiqrâ'* (pour le parallélisme). H : à l'entrée de la ville. « elle élève la voix » voy. 1, 20. 5. « prêtez attention » *G* (lis. *hâkinou*). H : comprenez le cœur (l'intelligence). 6. « la vérité » lis. *nekôḥim* cf. v. 9. H : des [choses] nobles (?). 7. « j'ai en horreur les lèvres impies » d'après *G S* (lis. *wetô'ăbâti siphtè*). H : l'impiété est l'exécration de mes lèvres. 10. « l'instruction » *G S T* (lis. *mousâr*). H : mon instruction. 12. « j'ai la prudence pour amie » lis. *hiskanti* (cf. Ps. 139, 3). H : j'habite la prudence (ou, en lisant *šekinti* : la prudence est ma voisine). « la science et la réflexion » *G S T* (lis. *oumezimmôt*). H : la science de la réflexion. 14. « à moi l'intelligence » *G S L* (lis. *lî*). H : je suis l'intelligence. 16. « régissent (litt. : jugent) la terre » *G* (lis. *išpeṭou*). H : tous les juges de la terre. 17. « ceux qui m'aiment » *Hq G S L* (lis. *'ôhăbay*). Hk : ceux qui l'aiment.

a. Litt. : *aux chambres de la Mort*. Le Cheól était parfois conçu comme un vaste cimetière (Ės. 14, 11 ; Éz. 32, 18-32). Il est naturel dès lors que les habitants de ce séjour reposent dans des *chambres*, nom donné parfois aux caveaux funéraires (*C I S*, I, 124). *b.* Dans ce chapitre, la Sagesse est personnifiée sous les traits d'une femme parlant aux hommes à haute et intelligible voix, en plein jour, dans les lieux les plus en vue et les plus fréquentés (contraste frappant avec la femme du ch. 7). *c.* Litt. : *allant droit devant soi*, c'est-à-dire sans détour ni double sens, claires et vraies. *d.* Cf. 3, 15. *e.* Cette sentence, qui trouble le rythme et rompt la suite des idées, doit être une addition. *f.* C'est-à-dire le secret des sages résolutions. La Sagesse, émanation de Dieu même, est représentée comme agissant directement sur l'esprit des princes. *g.* Litt. : *la justice*. Ce mot avait pris le sens de salut, bonheur, prospérité, parce que, lorsqu'un homme prospère, c'est la preuve qu'il est juste.

19 Mon fruit vaut mieux que l'or, mieux que l'or pur;
ce que je rapporte est préférable à l'argent le plus fin.
20 Je tiens la route de la justice,
le milieu des sentiers de l'équité,
21 Pour donner des biens à ceux qui m'aiment
et remplir leurs trésors.

22 Yahvé m'a créée[a] comme prémices de ses œuvres,
avant ses ouvrages les plus anciens.
23 J'ai été fondée dès l'éternité,
dès le commencement, dès les origines de la terre.
24 Je suis née quand il n'y avait pas encore d'abîmes[b],
quand il n'y avait pas encore de sources.
25 Avant que les montagnes fussent fondées[c],
avant les collines, j'ai été enfantée,
26 Alors que Yahvé n'avait encore fait ni la terre ni les champs,
ni le premier grain de poussière du monde.
27 Lorsqu'il disposa les cieux, j'étais là :
lorsqu'il traça un cercle[d] à la surface de l'abîme,
28 Lorsqu'il affermit les cieux en haut[e]
et qu'il maîtrisa les sources de l'abîme,
29 Lorsqu'il assigna à la mer sa limite
pour que les eaux n'en franchissent pas le bord[f],
Lorsqu'il posa solidement les fondements de la terre,
30 j'étais à ses côtés comme sa pupille[g];
J'étais tout allégresse jour après jour,
jouant sans cesse devant lui,
31 Jouant sur le sol de sa terre,
et faisant mes délices des enfants des hommes.

32 a Ainsi donc, mes fils, écoutez-moi,
33 écoutez [mon] enseignement et devenez sages.
34 a Heureux l'homme qui m'écoute!
32 b heureux ceux qui gardent mes voies[h],
34 b En veillant à mon huis chaque jour,
sans quitter les montants de ma porte[i]!
35 Car celui qui me trouve trouve la vie
et obtient la faveur de Yahvé.
36 Mais celui qui ne parvient pas à m'atteindre se fait du mal à soi-même;
tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

23. « *J'ai été fondée* » d'après *G S* (lis. *nôsadtî*). H : j'ai été ointe (ou : tissée ? ou : fondue ?). 24. « Je suis née » *S* (lis. *nôladtî*) cf. L (j'ai été conçue). H : J'ai été enfantée (comme au v. 25). « sources» (litt. : sources d'eaux) » cf. *G S* (lis. *ma'yenôt mâyim*). H : de sources chargées d'eaux (?). 28. « et qu'il maîtrisa » lis. *be'ouzzô 'al*. H : lorsque furent fortes. 30. « j'étais tout allégresse ». G : je faisais *son* allégresse. 33. Suppr. *we'al tiphrâ'ou* (cf. G^B, où tout le verset manque). H aj. : et ne [la] négligez pas (mots inutiles pour le sens et qui troublent le rythme).

a. L'hébreu peut signifier aussi « m'a acquise », « m'a possédée »; mais voy. v. 23-25. *b*. L'océan souterrain d'où, selon les Hébreux, provenaient les sources (cf. note sur Gen. 1, 7). *c*. Litt. : *immergées*. On croyait que les bases des montagnes plongeaient dans la mer souterraine (cf. note sur Ps. 46, 3).

d. Le cercle de l'horizon, à la fois limite de la terre, qu'on se représentait comme un disque, et base de la voûte céleste (cf. Ës. 40, 22; Job, 22, 14; 26, 10; Sir. 24, 5). *e*. C'est-à-dire : leur donna la force de retenir les eaux d'en haut; cf. Gen. 1, 6-8. *f*. Cf. Gen. 1, 9-10; Ps. 104, 6; Job 38, 8-11. On peut aussi traduire : pour que les eaux ne transgressent pas son ordre. *g*. Le terme hébreu *'âmôn* est d'un sens très incertain. Peut-être est il l'équivalent de *'ommân* « artisan », « ouvrier », mais ce sens ne cadre pas avec le contexte, qui ne présente pas la Sagesse comme collaborant avec Dieu dans l'œuvre de la création. Nous lisons, avec Aquila, *'âmoun*, qui viendrait de la même racine que *'ômén*, « le tuteur », « le pédagogue » et *'ômènèt* « la nourrice ». La Sagesse serait le nourrisson de Yahvé, ce qui conviendrait bien avec la suite. *h*. Avec les Septante, nous transposons cet hémistiche, qui semble avoir ici sa place naturelle. *i*. Pour ne pas manquer de voir la Sagesse dès qu'elle se montrera.

L'invitation de la Sagesse et l'invitation de la Folie.

9

1 La Sagesse a bâti sa maison;
elle a mis debout ses sept colonnes[a].
2 Elle a tué les bêtes pour son festin, elle a mêlé son vin[b];
déjà elle a dressé sa table.
3 Elle a envoyé ses servantes crier
aux points les plus élevés de la ville :
4 « Que le simple vienne par ici!
à qui manque de sens, je dirai :
5 Venez, mangez de mon pain
et buvez le vin que j'ai mêlé!
6 Renoncez à la sottise, et vous vivrez,
marchez droit dans la voie de la raison! »

7 Qui censure un moqueur[c] recueille des opprobres,
et qui reprend un méchant s'attire un affront.
8 Ne reprends pas le moqueur : il te haïrait;
reprends le sage : il t'aimera.
9 Donne au sage, et il deviendra plus sage encore,
instruis le juste, et il augmentera son savoir[d].
10 Le premier élément de la sagesse, c'est la crainte de Yahvé[e];
la connaissance du Saint[f], voilà l'intelligence!
11 Car c'est par moi que tes jours se multiplieront
et que des années seront ajoutées à ta vie.
12 Si tu es sage, c'est toi qui profites de ta sagesse[g],
mais si tu es moqueur, tu en porteras seul la peine[h].

13 La Folie est agitée; c'est un enjôleuse,
elle ne connaît pas la honte.
14 Elle s'assied à la porte de sa maison,
sur un siège, dans le haut de la ville,
15 Pour inviter les passants,
ceux qui vont droit leur chemin :
16 « Que le simple vienne par ici!
à qui manque de sens, je dirai :
17 L'eau dérobée est douce,
le pain mangé en cachette est délicieux[i]! » —

9, 1. « elle a mis debout » *G* (lis. *hiṣṣîbâ*). H : elle a taillé. 3. « pour crier (litt. : [pour] qu'elles crient) » *S L T* (lis. *tiqrè'nâ*). H : elle crie. 4. « je dirai » *S* (lis. *'ômerâ*). H : elle dit. 6. « à la sottise » *G* (lis. *pètî*). H : aux sots. 11. « seront ajoutées » lis. *weyiwwâsephou*. H : ils ajouteront (on ajoutera ?). 13. « La Folie » suppr. *'èsèt*. H : une femme folle (litt. : de folie). « c'est une enjôleuse » lis. *oumephattâ*. H : sottise. « la honte » *G* (lis. *kelimmâ*). H : quoi (rien ?). — Le texte de ce verset est très incertain. 16. voy. v. 4.

a. Allusion à la construction des maisons orientales, dont les galeries circulaires, donnant accès aux chambres, sont supportées par des colonnes. *Sept* n'est pas ici un chiffre précis; il n'a pas un sens allégorique; c'est l'indication d'un grand nombre (cf. 6, 31). *b*. En Orient, on mêlait au vin divers aromates (cannelle, myrrhe, etc...) : cf. Ës. 5, 22; Cant. 8, 2; Mc 15, 23 et la note. *c*. Celui qui raille les choses saintes. Voy. note *c* sur Ps. 1, 1. *d*. Cf. Mt 13, 12; 25, 29. *Sage* et *juste* sont employés ici comme des synonymes. La sagesse, chez les moralistes de l'A. T., n'est pas de l'ordre spéculatif; elle a un caractère moral et représente une vertu pratique. *e*. Cf. 1, 7. *f*. Litt. : *des saints*. Ce pluriel n'est employé qu'ici et 30, 3, dans les Proverbes, pour désigner Dieu comme possédant la plénitude de la sainteté; cf. Jos. 24, 19; Os. 12, 1. *g*. Litt. : *tu es sage pour toi*. « Ainsi que pour les autres », ajoute la version grecque, sans doute pour écarter de ce texte tout soupçon de sentiment égoïste.

h. Ce petit groupe de maximes (v. 7-12) sépare mal à pro-
pos l'invitation de la Sagesse de celle de la Folie ; il a dû
être introduit par un compilateur, qui jugea à propos de
mettre ces sentences dans la bouche de la Sagesse, en ma-
nière de conclusion à son discours. A la suite du v. 12, la
version grecque présente une addition : « Celui qui compte
sur des menteurs fait paître des vents, — il poursuit des
oiseaux qui volent. — Car il a perdu le chemin de sa
propre vigne, — il s'égare sur la route de son propre champ.
— Il voyage dans un désert sans eau, — dans un district
du pays de la soif, — et de ses mains, il ne cueille aucun
fruit. » Ce morceau pourrait à la rigueur provenir d'un
original hébraïque. En tout cas, il n'est pas à sa place ici.
i. Allusion sans doute aux plaisirs coupables dont il a
été question 5, 7-20 et 7.

18 Et il ne sait pas que cette maison est hantée par des ombres[a],
et que les invités de la Folie sont [déjà] dans les profondeurs du Cheôl[b].

DEUXIÈME PARTIE

PREMIÈRE COLLECTION DE MAXIMES DE SALOMON (10, 1-22, 16)[c]

10 1 Proverbes de Salomon.

Le fils sage fait la joie de son père,
le fils insensé, le chagrin de sa mère.

2 Les trésors mal acquis ne profitent pas,
mais la justice[d] délivre de la mort.

3 Yahvé ne laisse pas le juste souffrir de la faim,
mais il repousse l'avidité des méchants.

4 La main négligente produit la pauvreté,
celle des diligents procure la richesse.

5 Qui amasse en été est un fils avisé,
qui dort au temps de la moisson est un fils voué à la honte.

6 Les bénédictions [de Yahvé] viennent sur la tête du juste,
mais la honte couvrira la face des méchants.

7 Le nom du juste sert de bénédiction[e],
celui des méchants est maudit.

8 L'homme au cœur sage accueille les préceptes,
celui qui tient des propos insensés[f] court à sa perte.

9 Qui marche dans l'intégrité marche en sécurité,
mais qui suit des voies tortueuses sera renversé.

10 Celui qui cligne de l'œil[g] cause du chagrin,
mais celui qui reprend avec franchise procure la paix.

11 La bouche du juste est une source de vie,
la bouche des méchants dissimule la violence[h].

12 La haine excite les disputes,
mais l'amour couvre toutes les fautes[i].

13 Sur les lèvres de l'homme sensé se trouve la sagesse,
et la verge, sur le dos de celui qui manque d'intelligence.

10, 4a. Lis. *rê'š* (*G S L*) et *'ôśâ* (L). H : Celui qui travaille [d']une main négligente [devient] pauvre (?). 6. « la honte — face » lis. *ouphenê... tekassè hèrpâ*. H : la bouche des méchants dissimule la violence (reproduction du v. 11b, sous l'influence duquel le texte a dû être altéré). — Texte incertain. 7. « est maudit » lis. *youqâb*. H : pourrit. 9. « sera renversé » lis. *yiggâdéa'*. H : sera connu [démasqué ?] — Texte incertain. 10b. *G S* (lis. *oumôkiaḥ 'èt pânîm yaš'lim*). H répète 8b.

a. Litt. : *que des ombres sont là*. La demeure de la femme adultère est le chemin du séjour des morts (2, 18; 7, 27), et ceux qui la fréquentent sont déjà des *ombres*, des trépassés. *b*. La version grecque présente ici encore une addition. *c*. Voy. la 1re note sur le livre des Proverbes. *d*. Il s'agit sans doute de l'aumône, l'acte de justice par excellence. Le mot *justice* est souvent pris en ce sens dans les textes récents (cf. Dan. 4, 27; Tob. 4, 10; 12, 9; Sir. 3, 30; 29, 12; Mt 6, 1). *e*. Dans les formules de bénédiction, on cite le nom d'un juste particulièrement comblé des faveurs de Dieu (cf. Gen. 12, 3 et note; 48, 20). *f*. Litt. : *L'insensé de lèvres*. *g*. Probablement pour inviter les assistants à se moquer de l'homme qui commet une bévue. *h*. De leurs desseins. *i*. Celui dont l'amour remplit le cœur sait couvrir du voile de l'oubli les torts qu'on a eus envers lui. Voy. Jacq. 5, 20; 1 Pi. 4, 8.

14 Les sages cachent leur savoir,
mais la bouche de l'insensé est un danger [toujours] menaçant[a].

15 La fortune du riche, c'est sa place forte;
la pauvreté des indigents fait leur perte.

16 Le salaire du juste produit la vie,
et le gain du méchant, la ruine[b].

17 Celui qui tient compte de la remontrance est sur le chemin de la vie,
celui qui néglige la réprimande s'égare.

18 Qui dissimule la haine est un fourbe,
qui répand la médisance est un insensé.

19 Quand on parle beaucoup, on ne manque pas de pécher,
mais celui qui retient ses lèvres est un homme avisé.

20 La langue du juste, c'est de l'argent fin,
le cœur des méchants ne vaut pas cher.

21 Les lèvres du juste nourrissent bien des gens[c],
mais les insensés meurent faute d'intelligence.

22 C'est la bénédiction de Yahvé qui enrichit;
la peine qu'on se donne n'y ajoute rien[d].

23 L'insensé trouve du plaisir à faire le mal,
l'homme de sens à [pratiquer] la sagesse.

24 Ce que le méchant redoute, c'est ce qui lui arrive;
ce que les justes désirent leur est accordé.

25 Quand la tempête a passé, le méchant n'est plus,
mais le juste a des fondements éternels.

26 Ce que le vinaigre est pour les dents et la fumée pour les yeux,
le paresseux l'est pour ceux qui l'envoient.

27 La crainte de Yahvé prolonge les jours,
mais les années des méchants seront abrégées.

28 L'attente des justes aboutit à la joie,
mais l'espérance des méchants sera anéantie[e].

29 Les desseins de Yahvé sont la forteresse de l'homme intègre
et la ruine de ceux qui pratiquent l'iniquité[f].

30 Le juste ne sera jamais ébranlé,
mais les méchants ne demeureront pas dans le pays[g].

16. « la ruine » lis. *limḥittâ*. H : le péché. — Texte incertain. 17. « est sur le chemin de (litt. : chemine vers) » lis. *'ôréaḥ*. H : [c'est] le chemin de. 18. « Qui — fourbe (litt. : est lèvres de tromperie) ». G : Les lèvres justes (*yôšèr* ?) cachent la haine (c'est-à-dire : taisent ce qui est odieux). 21. « faute de » (*G*) *S L* (lis. *beḥôsèr*). H : pour avoir manqué de (?). 24. « leur est accordé » d'après *G* (lis. *youttân*). H : il (ou : on) accorde. 29. « de l'homme intègre » *G* (*S*) *L* (lis. *lattâm*). H : de l'intégrité.

a. Litt. : *une ruine imminente*. Le sot est toujours prêt à tenir des propos inconsidérés, ce qui constitue pour lui et les autres un perpétuel danger. *b*. La richesse est bienfaisante ou dangereuse, suivant la valeur morale de celui qui l'acquiert. *c*. En leur communiquant la sagesse, source de tous les biens. *d*. Cf. Ps. 127, 1-2. *e*. Cf. 11, 23. *f*. On peut traduire aussi : Yahvé est une forteresse pour celui qui se conduit avec intégrité (litt. : *pour l'intègre de voie*) — mais un sujet d'épouvante pour ceux qui pratiquent l'iniquité. Cf. 21, 15. *g*. Cf. 2, 21 et la note.

31 La bouche du juste produit la sagesse,
mais la langue perverse sera tranchée.

32 Les lèvres du juste s'entendent aux paroles agréables,
et la bouche des méchants, à la perversité.

11

1 Yahvé a la balance fausse en horreur,
mais le poids juste lui est agréable.

2 Quand vient l'orgueil, vient aussi l'ignominie,
mais la sagesse est avec les humbles[a].

3 La sincérité des hommes droits les guide,
mais la fausseté[b] des perfides cause leur ruine.

4 La richesse ne sert de rien au jour de la colère[c],
mais la justice délivre de la mort[d].

5 La justice de l'homme intègre lui aplanit la route,
mais le méchant tombe à cause de sa méchanceté.

6 La justice des hommes droits les sauve,
mais les perfides sont pris au piège de leur avidité.

7 . . . .[e]

8 Le juste échappe à la détresse,
et le méchant y tombe à sa place.

9 Par sa bouche, l'impie perd son prochain,
mais par leur sagesse les justes sont préservés[f].

10 Quand les justes sont heureux, la cité est en liesse,
et quand les méchants périssent, il y a des cris de joie.

11 Par la bénédiction des hommes droits, une cité s'élève,
mais elle est renversée par les paroles des méchants.

12 Qui méprise son prochain est dépourvu de sens,
mais l'homme avisé garde le silence[g].

13 Celui qui colporte des commérages trahit les secrets,
mais un esprit loyal les tient cachés.

14 Faute de direction, un peuple déchoit;
le salut est dans le grand nombre des conseillers[h].

11, 3. « *cause leur ruine* » *Ht L* (lis. *yešoddêm*). Hk : et leur perte ? 6b. *G* (*S*) *L* (lis. *behawwâtâm*). H : à l'avidité des perfides ils sont pris.

a. Et elle les empêche de tomber, comme les orgueilleux, dans l'ignominie. Cf. 13, 10b. *b.* Le sens du mot hébreu n'est pas sûr. Le verbe correspondant signifie « renverser ». *c.* De la colère divine, c'est-à-dire du châtiment. *d.* Voy. 10, 2 et la note. *e.* Vers trop long; le texte en est incertain et probablement altéré : *A la mort de l'homme méchant, l'espoir périt, — et l'attente de la force* (c'est-à-dire des forts, selon d'autres : de la fausseté — ou : des pervers en lisant *ʿawwâlîm*) *périt.* G : A la mort de l'homme juste, l'espoir ne périt pas, — mais la fierté (*tehillat*) des impies s'évanouit (le 1er membre est trop long). Le proverbe primitif était peut-être : « A la mort de l'homme, l'espoir périt, — et l'attente des puissants (litt. : de la force) s'évanouit ». Cette idée n'ayant plus paru acceptable dans la suite, les uns ont ajouté après homme « méchant » (H), les autres « juste » avec une négation (G).
f. Apparemment de la ruine dont les menace la bouche de l'impie. — Le texte de ce vers pourrait être altéré : G l'a lu autrement : Dans la bouche des impies, il y a un piège pour les citoyens, — mais l'intelligence des justes réussit (hébreu *taṣliaḥ*, qui signifierait plutôt : fait réussir). *g.* Plutôt que de prononcer des paroles désobligeantes pour le prochain. *h.* Cf. 24, 6b.

15 Il arrive malheur à qui cautionne autrui;
qui déteste les engagements[a] est en sécurité.

16 Une femme gracieuse obtient de l'honneur[b],
mais celle qui hait la droiture est un trône de honte[c].

Les paresseux sont privés de richesse,
mais les laborieux obtiennent la fortune.

17 L'homme bienveillant se fait du bien à soi-même,
mais le cruel torture sa propre chair.

18 Le méchant fait un gain trompeur,
celui qui sème la justice obtient un profit véritable.

19 Celui qui cultive la justice arrivera à la vie,
et celui qui poursuit le mal, à la mort.

20 Les hommes au cœur pervers font horreur à Yahvé,
mais ceux qui suivent la voie de l'intégrité sont l'objet de sa faveur.

21 A coup sûr[d], le méchant ne restera pas impuni,
mais la race des justes sera sauvée.

22 Un anneau d'or au groin d'un pourceau,
telle est une femme belle, mais dépourvue de jugement[e].

23 Les souhaits des justes [aboutissent] à un bonheur sans mélange,
l'espérance des méchants, à la colère[f].

24 Tel prodigue son bien, qui l'accroît encore;
tel épargne à l'excès, qui n'arrive qu'à l'indigence.

25 Qui répand des bienfaits[g] sera dans l'abondance,
qui arrose sera lui-même arrosé.

26 Celui qui retient son blé[h], le peuple le maudit,
mais celui qui vend son grain est béni[i].

27 Qui recherche le bien cherche la faveur [de Yahvé];
qui poursuit le mal, le mal lui viendra.

28 Celui qui se confie en sa richesse se flétrira,
mais les justes croîtront comme les feuilles.

29 Qui met le désarroi dans sa maison hérite le vent,
et l'insensé devient l'esclave du sage[j].

15. « *Il arrive malheur* » lis. *rôaʿ yéraʿ*. H : mauvais, il sera mauvais (?). 16. « *mais celle — richesse* » *G* (aj. *wekissé' qâlôn 'issâ senéʾat yôšèr — hôn ʿâṣêlîm yèḥsârou*). Manque en H. « *les laborieux* » *G* (lis. *weḥârouṣîm*). H : les violents. 19. « *Celui qui cultive la justice* » lis. *sôkên ṣedâqâ*. H : Ainsi la justice. S (G) : Le fils de la justice. « *à la mort* » *G S L* (lis. *lemâwèt*). H : à sa mort. 25b. lis. *yorwè*. H : et qui arrose, lui aussi enseigne (?). S : et qui maudit (*oume'ârêr*) sera lui-même maudit (*you'âr*). 28. « *se flétrira* » lis. *yibbôl*. H : tombera.

a. Litt. : *ceux qui frappent* [*dans la main*]. Voy. 2e note sur 6, 1. *b.* G aj. : pour son mari. *c.* Voy. l'image opposée (un trône de gloire), És. 22, 23. *d.* Litt. : *Main à main.* L'expression a probablement son origine dans le geste qui scellait les engagements (les deux parties frappaient dans la main l'une de l'autre). *e.* L'anneau passé dans l'aile droite du nez est un ornement favori des Orientales (Gen. 24, 47; És. 3, 21). *f.* Cf. 10, 28. Il s'agit de la colère de Dieu, c'est-à-dire du châtiment.
g. Litt. : *L'âme de bénédiction.* Ce dernier mot paraît pris ici au sens de bienfait (cf. 1 Sam. 25, 27). On peut entendre aussi : « celui qui bénit ». On adoptera alors, pour le second membre, la leçon S (voy. note crit.) : celui qui maudit sera lui-même maudit. *h.* L'accapareur. *i.* Litt. : *La bénédiction* [*est*] *sur la tête de celui...* *j.* Il s'agit de l'esclavage pour dettes.

30 Du fruit de la justice naît un arbre de vie,
mais la violence entraîne la mort[a].

31 Si le juste a sa récompense sur la terre,
à plus forte raison le méchant et le pécheur.

12

1 Qui aime la remontrance aime la sagesse,
qui hait la réprimande est stupide.

2 L'homme de bien obtient la faveur de Yahvé,
mais celui qui médite le mal, Yahvé le condamne.

3 Nul ne s'affermit par la méchanceté,
mais la racine des justes est inébranlable.

4 Une femme vertueuse est la couronne de son mari,
mais une femme sans honneur est comme la carie dans ses os.

5 Les plans des justes sont l'équité même,
et les desseins des méchants ne sont que tromperie.

6 Les paroles des méchants ne sont qu'embûches meurtrières,
mais la bouche des hommes droits les sauve.

7 Qu'on renverse les méchants, ils ne sont plus[b],
mais la maison des justes reste debout.

8 Chacun est estimé selon la mesure de son intelligence;
l'esprit faux est voué au mépris.

9 Mieux vaut être d'humble condition et avoir du blé,
que de faire le glorieux et de manquer de pain.

10 Le juste a souci des besoins de son bétail,
mais les entrailles des méchants sont sans pitié.

11 Qui cultive son champ aura du pain à satiété,
mais qui poursuit des gains chimériques[c] tombera dans la disette[d].

12 . . . . [e]

13 Par le péché de [ses] lèvres, le méchant est pris au piège,
mais le juste se tire de la détresse.

14 L'homme se rassasie du fruit de sa bouche[f];
à chacun revient le salaire de l'œuvre de ses mains.

15 La voie de l'insensé est, à ses yeux, la voie droite,
mais le sage écoute les conseils.

30. « Du fruit de la justice naît » *G* (lis. *mipperi ṣèdèq*). H : Le fruit du juste est. « la violence — mort » d'après *G* (lis. *ḥâmâs*). H : le sage conquiert les âmes (?). **12**, 9. « du blé » lis. *wa'âbour*. H : un esclave. — Texte incertain. 11. « tombera dans la disette » lis. *yèḥsar lô*. H : est dépourvu de cœur (c'est-à-dire d'intelligence). 13[a]. *G S* (lis. *nôqaš*). H : Dans le péché des lèvres [il y a] un piège funeste (litt. : mauvais). 14. « se rassasie » suppr. *ṭôb*. H aj. : de bien (glose qui altère l'idée ; le texte signifie : l'homme recueille le fruit (c'est-à-dire : les conséquences heureuses ou funestes) de ses paroles ; cf. 18, 20). « revient » *H*[k] (lis. *yâšoub*). Hq : on rend.

a. Litt. : *prend les âmes*, c'est-à-dire la vie des violents. *b*. D'autres entendent : On renversera les méchants, et ils ne seront plus. *c*. Litt. : *des [choses] vides*. *d*. Cf. 28, 19. *e*. Le texte du verset est altéré : *L'impie convoite le filet* (on suppose que ce mot peut aussi signifier « la proie ») *des méchants*, — *mais la racine des justes donne* (on supplée « du fruit », mot qui ne pourrait guère se sous-entendre ; il serait préférable de lire, d'après G, *be'êtân*, « [est] dans un sol ferme »). *f*. Cf. 13, 2 (H) ; 18, 20.

16 L'insensé laisse voir sur l'heure son dépit,
mais l'homme avisé sait dévorer[a] un affront[b].

17 L'homme véridique dit des choses exactes,
et le faux témoin, des fourberies[c].

18 Tel bavard blesse comme un glaive,
mais la langue des sages apporte la guérison.

19 L'homme aux lèvres véridiques restera toujours affermi,
l'homme à la langue menteuse, [seulement] l'espace d'un clin d'œil.

20 La fraude est dans le cœur de ceux qui machinent le mal,
et la joie est pour ceux qui donnent des conseils salutaires.

21 Au juste il n'arrive aucune calamité,
mais les méchants sont accablés de maux.

22 Yahvé a en horreur les lèvres menteuses,
mais il agrée ceux qui agissent loyalement.

23 L'homme avisé cache ce qu'il sait,
mais le cœur des sots clame sa folie.

24 A la main diligente le commandement,
à la main indolente la corvée!

25 L'inquiétude au cœur abat un homme,
mais une bonne parole lui rend la joie.

26 . . . . [d]
La voie des méchants les égare.

27 L'indolent ne lève pas de gibier[e],
mais des biens précieux échoient à l'homme diligent.

28 Sur la voie de la justice, [on trouve] la vie,
mais le chemin de la rancune [mène] à la mort.

13

1 Le fils sage aime la remontrance,
mais le moqueur n'écoute pas les reproches.

2 L'homme bon se nourrit du fruit de la justice,
mais les perfides ont l'appétit de la violence.

3 Qui veille sur sa bouche préserve sa vie,
qui ouvre [trop] les lèvres se perd.

4 Le paresseux a des appétits et ne peut les satisfaire,
mais les hommes diligents sont rassasiés.

25. « abat un homme... lui rend la joie » *G S L* (lis. *taŝḥènnou... yesammeḥènnou*). H voudrait dire : l'homme l'abat (l'inquiétude)... il la réjouit. 27[b]. d'après *G S* (lis. *wehôn yâqâr le'âdâm ḥârouṣ*). H : mais un bien précieux de l'homme est [d'être?] diligent. 28[b]. lis. *dèrèk mitnaqqêm* (*G*) *'èl* (*H*[*] *G S L*) *mâwèt*. H : la voie du sentier (ou : de son sentier ?) pas de mort ! (Les massorètes ont dû entendre : sur le chemin qu'elle suit, il n'y a pas de mort, — mais la phrase hébraïque serait incorrecte). **13**, 1. « aime la remontrance » lis. *mousâr 'âhêb* cf. 12, 1. H : la remontrance d'un père (la phrase, sans verbe, n'a pas de sens). 2[a]. *G* (lis. *mipperî yôšèr yô'kal*). H : du fruit de la bouche d'un homme se nourrit le bon — ou : du fruit de la bouche d'un homme, [celui-ci] mange du bon (cf. 12, 14 et 18, 20). — Texte incertain. 4. « Le paresseux (litt. : l'âme du paresseux) » lis. *nèphèš*. H : Son âme, le paresseux.

a. Litt. : *couvre*. *b*. Cette maxime ne recommande pas la lâcheté, mais la maîtrise de soi-même. Il ne faut pas ajouter à l'humiliation d'un affront le ridicule d'un emportement irréfléchi. *c*. Cf. 14, 5. *d*. Le texte doit être altéré. L'hébreu peut signifier : *Le juste est supérieur à son prochain* ou : *Que le juste épie son compagnon !* ou encore : *Le juste guide (?) son compagnon*. *e*. Selon d'autres : *ne rôtit pas* son gibier. — Le sens du verbe, qui ne se rencontre qu'ici, est incertain.

5 Le juste hait le mensonge,
le méchant a une conduite honteuse et déshonorante.

6 La justice protège celui qui suit la route de l'intégrité,
mais le péché cause la ruine des méchants.

7 Tel fait le riche, qui ne possède rien,
tel fait le pauvre, qui a de grands biens.

8 La rançon de la vie d'un homme, c'est sa richesse,
. . . .[a]

9 La lumière des justes brille avec éclat,
mais la lampe des méchants s'éteint[b].

10 Le méchant, par [son] orgueil, fait naître la dispute;
la sagesse est avec les humbles.

11 Trop vite acquise, la richesse diminue,
amassée peu à peu, elle augmente.

12 L'espoir différé rend le cœur malade,
le désir réalisé est un arbre de vie.

13 Celui qui méprise la parole [de Dieu] en subira la peine[c],
celui qui respecte les commandements sera récompensé.

14 L'enseignement du sage est une source de vie :
il écarte[d] des pièges de la mort[e].

15 Le bon sens procure la faveur,
mais la voie des perfides [les conduit à] leur perte.

16 L'homme avisé fait tout avec intelligence,
mais l'insensé étale sa sottise.

17 Un mauvais messager fait tomber dans le malheur,
un envoyé fidèle apporte le soulagement.

18 Misère et honte [à] qui néglige la remontrance!
celui qui tient compte de la réprimande est honoré.

19 Un désir réalisé est doux à l'âme;
ce qui fait horreur aux insensés, c'est de fuir le mal[f].

20 Qui fraie avec les sages devient sage,
qui fréquente les insensés se déprave[g].

5. « a une conduite — déshonorante » d'après *G S L* (lis *yâbîš*). H : salit (litt. : fait puer) et déshonore. 6. « des méchants » G^A (lis *oureša'im*). H : de la méchanceté. 9. « brille avec éclat » lis. *yizrâḥ*. H : est joyeuse. G : est pour toujours (*lânèṣaḥ*). — Texte incertain. 10. « Le méchant » *G* (lis. *ra'*). H : Seulement. « les humbles » cf. *11, 2* (lis. *ṣenou'im*). H : ceux qui se laissent conseiller. 11. « Trop vite acquise » *G Sym L* (lis. *mebôhâl*). H : [Provenant] du néant. « amassée... elle augmente » lis. *qâbouṣ... yirbè*. H : celui qui amasse... [l'] augmente. 13. « en subira la peine » suppr. *lô*. H doit peut-être s'entendre : lui donnera des gages (à la parole), c'est-à-dire : il contractera vis-à-vis d'elle une dette dont il ne pourra s'acquitter que moyennant une punition. 15. « [les conduit à] leur perte » d'après *G* (lis. *'êdâm*). H : [est] constante (?). 16. « L'homme avisé fait tout » *S L* (lis. *kôl*). H : tout homme avisé agit. 17. « fait tomber » lis. *yappîl*. H : tombe. 20a. H_q cf. (*G*) *S L T* (lis. *hôlêk... yèḥkâm*). H^k : Fraie avec les sages, et tu deviendras sage.

a. L'hébreu peut signifier : *mais le pauvre n'entend pas de menace*. On explique d'ordinaire que le riche a les moyens de racheter sa vie, s'il est pris par des brigands, tandis que le pauvre est à l'abri des menaces des malfaiteurs. Mais le sens naturel de l'hébreu est : *le pauvre n'écoute pas les reproches* (cf. v. 1b). Il est probable que le texte était altéré et a été corrigé d'après 13, 1. L'original portait peut-être : le pauvre ne trouve pas le moyen de se racheter (*lô' mâṣâ' ge'oullâ*). *b*. Voy. 2e note sur Ps. 132, 17. *c*. Litt. : *lui fournira un gage*. *d*. Litt. : *pour s'écarter*. *e*. Cf. 10, 11 ; 14, 27. *f*. Les deux membres de ce vers étant sans rapport entre eux, il est probable que le texte présente une lacune : le verset 19 paraît formé des débris de deux maximes. *g*. Il y a un jeu de mots, en hébreu, entre « qui fréquente » (*rô'è*) et « se déprave » (*yêrôa'*).

21 Les pécheurs, le malheur les poursuit;
les justes, le bien les atteint.

22 L'homme de bien laisse un héritage aux enfants de ses enfants,
mais les richesses du pécheur sont réservées aux justes.

23 Le champ nouvellement défriché des pauvres produit une abondante nour-[riture,
et tel homme périt faute de justice[a].

24 Celui qui ménage la verge, hait son fils :
celui qui l'aime lui donne de bonne heure[b] la correction.

25 Le juste mange à satiété,
mais le ventre des méchants connaît la privation.

14

1 La Sagesse bâtit sa maison,
et la Folie[c] renverse la sienne de ses propres mains.

2 L'homme qui se conduit avec droiture, est celui qui craint Yahvé;
qui suit des voies tortueuses, le méprise.

3 Dans la bouche du sot, il y a une verge pour son dos,
mais les lèvres des sages les gardent.

4 Où il n'y a pas de bœufs, point de blé;
l'abondance des récoltes dépend de la force du bœuf.

5 Un témoin fidèle ne ment pas,
un faux témoin profère des mensonges.

6 Le moqueur cherche la sagesse sans la trouver,
mais pour l'homme intelligent, le savoir est chose facile.

7 . . . .[d]

8 La sagesse de l'homme avisé consiste à faire attention à sa conduite,
la folie des sots, à tromper.

9 . . . .[e]
parmi les hommes droits [réside] la faveur [de Dieu][f].

10 Le cœur [seul] connaît sa propre amertume,
et nul étranger ne peut partager sa joie.

11 La maison des méchants sera détruite,
mais la tente des hommes droits connaîtra la prospérité[g].

12 Telle voie semble droite à un homme,
qui est, à la fin, le chemin de la mort[h].

21. « atteint » *G* (lis. *yassîgêm*). H : récompense (?). 14, 1. « La Sagesse » lis. *ḥokmôt*. H : Les sages des femmes (c'est-à-dire : les plus sages d'entre les femmes). Mais le verbe qui suit est au sing., et le parallélisme avec 1b est détruit. 3. « pour son dos » lis. *gêwô* (cf. 10, 13). H : d'orgueil. « les gardent » *G S L* (lis. *tišmeroum*). H : elle les garde (?). 4. « point de blé » lis. *'èphès bâr*. H : la crèche est pure (vide ?).

a. Il n'y a pas de lien apparent entre les deux membres. Le texte est sans doute gravement altéré. La version grecque suppose une leçon toute différente : Les justes vivront de nombreuses années dans la richesse, — mais les injustes meurent soudainement. *b*. Selon d'autres : cherche [les occasions de] lui donner. *c*. C'est ici le seul cas, dans les ch. 10-29, où la Sagesse et la Folie soient personnifiées comme ch. 8-9. *d*. Le texte de ce verset paraît gravement altéré. Voici la traduction littérale de l'hébreu : *Va loin de la présence de l'insensé — et tu n'as pas connu de lèvres sages*. G : Tout s'oppose à l'insensé, — mais les lèvres sages sont les armes de l'intelligence. *e*. Litt. : *Le sacrifice de réparation* (voy. note sur Lév. 5, 14) *nargue les sots*. G : Les maisons des pécheurs auront besoin de purification. *f*. On pourrait rétablir comme suit le texte de ce verset : Dans la maison (aj. *bêt* d'après G S) des insensés habite (*yâlîn*) le péché, — et dans celle (lis. *bêt* d'après G S) des hommes droits, la faveur [de Dieu]. *g*. Litt. : *fleurira*. *h*. Cf. 16, 25.

13 En plein rire, le cœur peut souffrir,
et la joie peut finir dans le chagrin.

14 L'homme au cœur infidèle savourera [les fruits de] ses errements,
et l'homme de bien, ceux de ses œuvres.

15 L'homme simple croit tout ce qu'on dit,
mais l'homme prudent prend garde à ses pas[a].

16 Le sage craint le mal et s'en détourne;
l'insensé s'y plonge avec insouciance.

17 L'homme prompt à la colère agit en insensé;
l'homme réfléchi sait supporter.

18 Les simples ont en partage la folie,
les hommes avisés ont la sagesse pour couronne[b].

19 Les méchants s'inclinent devant les bons,
et les impies [se tiennent] à la porte du juste[c].

20 Le pauvre est haï, même de son intime,
mais les amis du riche sont nombreux.

21 Celui qui méprise son prochain commet un péché,
mais heureux celui qui a pitié des infortunés!

22 Ceux qui méditent le mal ne s'égarent-ils pas?
la bonté et la fidélité vont à ceux qui méditent le bien.

23 A tout labeur, il y a profit;
les discours ne mènent qu'à la disette.

24 La couronne des sages, c'est la prudence;
le diadème des insensés, la folie.

25 Le témoin véridique sauve des vies,
mais celui qui souffle le mensonge en perd.

26 Un homme humble met sa confiance dans la crainte de Yahvé,
et ses fils auront un sûr refuge.

27 La crainte de Yahvé est une source de vie[d] :
elle écarte des pièges de la mort[e].

28 Une nation nombreuse fait la gloire du roi;
quand le peuple diminue, c'est la ruine du prince.

29 Qui est lent à la colère est homme de grand sens,
qui est prompt à s'emporter, met le comble à sa folie[f].

13. « la joie — dans le (litt. : le terme de la joie est le) » lis. *we'aḥărît simḥâ*. H : et son terme, [de] la joie est le (?). 14. « de ses œuvres » lis. *oumimma'ălâlâw* cf. *G*. H : de [ce qui est?] sur lui. 16. « s'y plonge » *G S T* (lis. *mit'âréb*). H : s'emporte. 17. « sait supporter » *G* (lis. *yissâ'*). H : est haï (il faut alors prendre le mot précédent au sens péjoratif, qu'il a rarement dans les Proverbes, et traduire « l'homme artificieux »). 22. « vont à (litt. : [sont] avec) » *G S* (aj. *'èt* après *wè'èmèt*). Manque en H. 24. « la prudence » cf. *G* (lis. *'ormâ*). H : leur richesse. « le diadème » lis. *weliwyat*. H : la folie. 25. « en perd » lis. *medammè*. H : [n']est [que] tromperie. — Texte très incertain.
26. « Un homme humble met sa confiance (litt. : La confiance de l'humble est) » lis. *'ânâw*. H : Une confiance de force (c'est-à-dire : un fort sujet de confiance) [est]. 28. « la ruine du prince » *G S L* (lis. *rôzên*). H : une ruine de consomption (?).

a. On a proposé de lire, d'après la version grecque, *litešoubâ* « à la réponse ». *b*. Litt. : *se couronnent de science*. Ce sens n'est pas très sûr. D'autres entendent : embrassent (litt. : entourent) la science, — ou : espèrent la science. *c*. Pour lui rendre hommage ou pour mendier. *d*. Cf. 19, 23. *e*. Cf. 13, 14.
f. Le sens du verbe hébreu n'est pas sûr. D'autres traduisent « proclame », « met en évidence », « remporte (a en partage) », etc. Peut-être faut-il corriger en *marbè* (augmente).

30 Un cœur pacifique est la santé du corps,
mais la jalousie est la carie des os.

31 Opprimer le pauvre, c'est outrager son créateur,
et c'est l'honorer que d'avoir pitié de l'indigent.

32 Par sa malice le méchant est renversé,
mais le juste trouve un refuge dans son intégrité.

33 Dans le cœur de l'homme intelligent repose la sagesse;
dans celui du sot, elle ne se révèle jamais.

34 La justice élève une nation,
le péché est l'opprobre des peuples.

35 La faveur du roi va au serviteur intelligent,
mais sa colère tue celui dont la conduite est honteuse.

15

1 Une réponse douce fait tomber la fureur,
une parole blessante soulève la colère.

2 La langue des sages distille le savoir,
la bouche des sots déverse la folie.

3 Les yeux de Yahvé sont partout,
observant les méchants et les bons.

4 La langue bienveillante[a] est un arbre de vie,
mais la langue perverse blesse le cœur[b].

5 L'insensé dédaigne les remontrances de son père;
celui qui tient compte de la réprimande est avisé[c].

6 Dans la demeure du juste, il y a grande abondance,
mais le revenu du méchant disparaît.

7 Les lèvres des sages répandent le savoir,
mais le cœur des insensés n'est pas droit.

8 Le sacrifice des méchants fait horreur à Yahvé,
la prière des hommes droits lui est agréable.

9 Yahvé a en horreur la conduite du méchant,
mais il aime celui qui poursuit la justice.

10 Une sévère correction attend celui qui s'écarte du chemin;
qui hait la réprimande périra.

11 Le Cheôl et le séjour des trépassés sont [à découvert] devant Yahvé,
à plus forte raison le cœur des hommes.

12 Le moqueur n'aime pas qu'on le reprenne,
il ne va pas vers les sages.

32. « dans son intégrité » *G* (*S*) (lis. *betoummô*). H: dans sa mort. 33b. d'après *G* (lis. *kesîl 'im tiwwâdéa'*). H : mais dans celui des sots elle se fait connaître. 34b. G S : « les péchés diminuent les peuples ». Ils ont sans doute lu *ḥèsèr* (le péché est la diminution (?) des peuples). 35. « tue » d'après *G* (lis. *tahărôg*). H : est. — Texte incertain. 15, 2. « distille » lis. *taṭṭiph*. H : fait bien (c'est-à-dire : enseigne bien?). 6b. d'après *G* (lis. *outebou'at... nikrâtâ*). H : mais dans le revenu du méchant, le trouble (?).

a. Litt. : *guérison de la langue*. *b*. Traduction libre d'un texte obscur et peut-être altéré : *mais perversité (?) en elle, blessure dans l'esprit*. *c*. On peut traduire aussi : devient sage (cf. 19, 25).

13 A cœur joyeux, visage serein,
mais quand le cœur est chagrin, l'esprit est abattu.

14 Le cœur intelligent recherche le savoir,
la bouche des sots se repaît de folie[a].

15 Pour l'affligé tous les jours sont mauvais,
pour qui a le cœur content, [la vie] est un perpétuel festin.

16 Mieux vaut peu avec la crainte de Yahvé,
qu'un grand trésor avec des tourments.

17 Mieux vaut un plat de légumes avec l'amitié,
qu'un bœuf gras avec la haine.

18 L'homme emporté excite les querelles[b],
l'homme patient apaise les disputes.

19 Le chemin du paresseux est comme une haie d'épines[c],
mais le sentier des hommes diligents est une route bien entretenue.

20 Un fils sage fait la joie de son père[d],
un homme insensé méprise sa mère[e].

21 La folie fait la joie de celui qui manque de sens,
mais l'homme intelligent suit le droit chemin.

22 Les projets échouent faute de délibération,
ils se réalisent quand il y a beaucoup de conseillers.

23 C'est un bonheur pour l'homme quand sa bouche sait répondre :
combien est précieuse une parole dite à propos[f] !

24 L'homme intelligent suit le chemin de la vie en haut[g]
afin d'éviter le Cheôl en bas[g].

25 Yahvé renverse la maison des orgueilleux,
mais il relève la borne de la veuve.

26 Les mauvais desseins font horreur à Yahvé,
mais les paroles bienveillantes sont pures [à ses yeux].

27 L'homme cupide cause la ruine de sa maison,
mais qui hait les présents[h] vivra.

28 Le juste dans son cœur réfléchit avant de répondre,
mais la bouche des méchants déverse les mauvais propos.

29 Yahvé se tient loin des méchants,
mais il écoute la prière des justes.

30 Un regard bienveillant[i] réjouit le cœur,
une bonne nouvelle donne de la moelle aux os.

14. « la bouche » *Hq G S L* (lis. *ouphî*). H[k] : le visage. 19. « diligents » *G* (lis. *ḥârouṣîm*). H : droits. 26. « sont pures ». On a proposé de corriger en *ouresônô* « [obtiennent] sa faveur », ce qui donnerait un meilleur parallélisme à 26[a].

a. Ou : se plaît à la folie. *b*. Cf. 29, 22[a]. *c*. Image des difficultés que le paresseux croit voir se dresser devant lui. *d*. Cf. 10, 1. *e*. Il montre par sa conduite qu'il n'a aucun souci de faire honneur à sa mère. *f*. Cette maxime relève la valeur d'une réponse décisive et opportune. D'autres entendent : Chacun est content de sa réponse ; mais combien est précieuse... *g*. Mots probablement ajoutés pour préciser la pensée. *h*. Ceux qu'on fait au juge pour le corrompre.
i. Litt. : *La lumière des yeux*. Nous supposons que cette expression a le même sens que la locution *faire briller sur quelqu'un la lumière de sa face* (16, 15 ; Nomb. 6, 25 ; Ps. 4, 7, etc.), c'est-à-dire lui être propice.

31 Celui dont l'oreille est attentive aux réprimandes salutaires
fait sa demeure parmi les sages[a].

32 Qui néglige la remontrance fait peu de cas de sa vie ;
qui écoute la réprimande acquiert l'intelligence.

33 La crainte de Yahvé est l'école de la sagesse[b],
et la gloire suit l'humilité[c].

16

1 A l'homme appartiennent les projets du cœur,
mais c'est de Yahvé que vient la réponse de la langue[d].

2 Toutes les voies de l'homme sont pures à ses yeux,
mais c'est Yahvé qui pèse les cœurs[e].

3 Remets tes affaires à Yahvé,
et tes projets se réaliseront.

4 Yahvé a fait toute chose en vue de sa fin propre,
même le méchant... en vue du jour du malheur[f].

5 Tout cœur hautain est odieux à Yahvé ;
à coup sûr[g], il ne restera pas impuni.

6 Par la bonté et la fidélité on expie l'iniquité,
et par la crainte de Yahvé on échappe au malheur[h].

7 Quand Yahvé prend plaisir à la conduite d'un homme,
il fait vivre en paix avec lui ses ennemis eux-mêmes.

8 Mieux vaut un petit avoir gagné honnêtement,
que de gros revenus illégitimement acquis.

9 Le cœur de l'homme délibère sur le chemin à suivre,
mais c'est Yahvé qui dirige ses pas.

10 Ce sont des oracles qui tombent des lèvres du roi :
quand il juge, il n'y a pas de fraude dans sa bouche[i].

11 La balance et les plateaux sont l'œuvre de Yahvé,
tous les poids[j] sont son ouvrage[k].

12 Pour les rois, faire le mal est chose abominable[l],
car c'est par la justice que le trône est affermi.

13 Les lèvres justes ont la faveur du roi,
il aime celui qui parle avec droiture.

16, 11. « les plateaux — Yahvé » lis. *oumô'zenaïm miph'al yahwé*. H : les plateaux de justice (c'est-à-dire justes) [sont] à Yahvé. — Texte incertain. 13. « du roi » *G* (lis. *mèlèk*, pour accorder avec le verbe suiv., qui est au sing.) H : des rois. « qui parle avec droiture (litt. : qui dit la droiture) » *H** (lis. *mêšârîm*). H : qui dit des choses droites.

a. On peut entendre aussi *fera sa demeure*, c'est-à-dire sera rangé au nombre des sages. *b*. Litt. : *est discipline de sagesse*.
c. Cf. 18, 12. *d*. Cette maxime, fort obscure, ne semble pas être l'équivalent du dicton : l'homme propose, Dieu dispose (cf. 16, 9 ; 19, 21). Si on regarde l'expression *réponse de la langue* comme synonyme de décision, l'idée serait celle-ci : l'homme envisage mille projets dans son esprit ; lorsqu'il arrive à opter pour l'un d'eux en le reconnaissant comme le meilleur, il a le sentiment que son choix lui est dicté par Dieu. *e*. Cf. 21, 2. *f*. Le malheur du méchant sert à manifester la justice de Dieu.
g. Voy. note sur 11, 21. *h*. On peut entendre aussi : on se détourne du mal. *i*. Le roi était souvent considéré en Israël comme l'organe de la divinité, comme « son ange » (2 Sam. 14, 17), son lieutenant (Sir. 10, 5). *j*. Litt. : *les pierres de bourse*. On se servait, pour peser, de pierres, qu'on transportait dans un petit sac. *k*. Ces œuvres divines restent sous la surveillance de Yahvé. *l*. On peut entendre : les rois ont horreur de faire le mal — ou : les rois ont horreur qu'on fasse le mal.

14 La fureur du roi est une messagère de mort,
mais l'homme sage sait l'apaiser.

15 Quand le visage du roi s'éclaire [de bienveillance][a], c'est la vie,
sa faveur est comme la pluie du printemps[b].

16 Mieux vaut acquérir la sagesse que l'or pur;
plutôt acquérir l'intelligence que l'argent!

17 [Suivre] la route des hommes droits, c'est éviter le malheur[c] :
il conserve sa vie, celui qui prend garde à son chemin.

18 Derrière l'arrogance marche la ruine[d]
et derrière l'orgueil, la chute[e].

19 Mieux vaut être humble avec les pauvres
que de partager le butin avec les orgueilleux.

20 Qui est attentif à la parole [de Dieu][f] trouvera le bonheur :
heureux qui se confie en Yahvé!

21 On appelle intelligent celui qui a le cœur sage[g],
et le charme du langage[h] fait valoir l'enseignement[i].

22 Le bon sens est pour qui le possède une source de vie,
mais le châtiment des sots, c'est leur sottise.

23 Le cœur du sage met dans sa bouche le bon sens
et rend, sur ses lèvres, l'enseignement plus persuasif.

24 Les paroles gracieuses sont un rayon de miel :
douces à l'âme et salutaires au corps.

25 Telle voie semble droite à l'homme,
qui est, à la fin, le chemin de la mort[j].

26 Le travailleur a son appétit pour auxiliaire[k],
car sa bouche est exigeante[l].

27 Le scélérat prépare[m] le malheur,
et il y a sur ses lèvres comme un feu dévorant.

28 Le fourbe déchaîne les querelles,
et le médisant désunit les amis[n].

29 L'homme violent séduit son prochain
et l'entraîne dans une voie qui n'est pas bonne.

14. « une messagère (litt. : un messager) » *G* (lis. *mal'ak*). H : des messagers. 16. « Mieux » *G* (suppr. *ma*). H : Combien mieux. 19. « les pauvres » *Hk* (lis. *'ănîyyîm*). Hq : les humbles. 22. « Le bon — possède » *G* (*S*) (lis. *libe'âlâw*). H : le bon sens de qui le possède est...

a. Cf. 15, 30 et la note. *b*. On distinguait, en Palestine, trois périodes de pluie, celles de l'automne (octobre-novembre), les grandes ondées d'hiver et les pluies du printemps (mars-avril). Quand ces dernières manquent, la récolte, brûlée par le soleil, est perdue. *c*. Selon d'autres, se détourner du mal. — Cf. v. 6. *d*. Cf. 18, 12a. *e*. Litt. : *Devant la ruine l'arrogance, et devant la chute l'orgueil.* *f*. Cf. 13, 13. Par *la parole*, on pourrait aussi entendre : la parole des sages, c'est-à-dire l'instruction. *g*. Le cœur était considéré comme le siège de la pensée. *h*. Litt. : *la douceur des lèvres.* *i*. Le sens du proverbe est sans doute : l'homme intelligent est toujours intelligent, mais s'il a de plus le don du langage, il saura transmettre sa sagesse. *j*. Répétition de 14, 12. *k*. Litt. : *l'appétit du travailleur travaille pour lui.* *l*. Cf. Eccl. 6, 7. *m*. Litt. : *creuse* (comme on creuse une fosse pour y faire tomber autrui). *n*. L'hébreu a le mot « ami » au sing., et le sens pourrait être « écarte [de lui] son ami ». Cf. 17, 9.

30 Qui ferme les yeux[a] médite une fourberie,
qui pince les lèvres[b] a consommé le mal.

31 Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur;
c'est en suivant le chemin de la justice qu'on la trouve.

32 L'homme lent à la colère est supérieur au héros,
le maître de son cœur, à celui qui prend une ville.

33 Dans le pli de la robe[c] on jette le sort,
mais les arrêts du sort viennent tous de Yahvé[d].

17

1 Mieux vaut un morceau de pain sec, avec la paix,
qu'une maison pleine de viandes[e], avec la discorde[f].

2 L'esclave intelligent dominera sur le fils qui mène une vie honteuse,
et il aura sa part d'héritage au milieu des frères[g].

3 Il y a le creuset pour l'argent, et le fourneau pour l'or[h],
mais celui qui éprouve les cœurs, c'est Yahvé.

4 Le méchant est attentif aux propos malfaisants,
le trompeur prête l'oreille à la mauvaise langue.

5 Qui se moque du pauvre outrage son créateur[i],
qui se réjouit du malheur [d'autrui] ne restera pas impuni.

6 Les petits-fils sont la couronne des vieillards,
les pères sont l'honneur des fils.

7 Un langage loyal ne convient pas à un homme sans mœurs,
encore moins le mensonge à un noble [caractère].

8 Un présent est un talisman[j] aux yeux de celui qui en dispose :
de quelque côté qu'il se tourne il réussira.

9 Celui qui cherche [à entretenir] l'amitié jette le voile sur une faute,
celui qui la rappelle écarte [de lui] son ami.

10 Un reproche fait plus d'impression sur l'homme intelligent
que cent coups sur l'insensé.

11 Le méchant ne cherche que rébellion,
mais un ange cruel sera envoyé contre lui[k].

12 Rencontrer une ourse privée de ses petits
plutôt qu'un insensé en pleine folie!

30. « médite » *G* (lis. *yaḥšôb*). H : pour méditer. 17, 4. « le trompeur » lis. *melaqqêr*. H : la tromperie. 5. « du malheur [d'autrui] ». G : au sujet de celui qui va périr (*le'ôbêd*). 7. « Un langage loyal » *G S* (lis. *sephat 'émét*). H : Le langage de l'outrecuidance (ou : de la distinction ?). — Texte très incertain. 10a. G S : Un reproche accable plus le cœur de l'homme intelligent (*tâḥêt ge'ârâ lêb mêbîn*).

a. Pour les empêcher de trahir ses mauvaises pensées. *b*. Pour dissimuler sa satisfaction. *c*. Litt. : *dans le sein.* Voy. note sur 6, 27. *d*. Cf. Jon. 1, 7; Act. 1, 23-26; Jos. 7, 14-18; 1 Sam. 10, 19-21; 14, 40-42 et autres consultations par *ourim* et *toummim*. *e*. Le texte spécifie : de viandes provenant de sacrifices; voy. 7, 14 et la note. *f*. Cf. 15, 16-17; 16, 8. *g*. L'esclave pouvait hériter (cf. Gen. 15, 2-3) quand il avait été adopté. *h*. Cf. 27, 21a. *i*. Cf. 14, 31a. *j*. Litt. : *une pierre de faveur*, c'est-à-dire : qui concilie la faveur. Sens très incertain. Selon d'autres : Un présent est aux yeux de celui qui le reçoit (le texte porte : *son maître*) une pierre précieuse. G : L'instruction est un gain précieux pour ceux qui en font usage. S : Une pierre d'amour est belle aux yeux de ceux à qui elle appartient. *k*. Par *ange cruel*, l'auteur entend peut-être l'un « des anges de malheur » (Ps. 78, 49) qui apportent diverses calamités, ou « le destructeur » (Ex. 12, 23; 2 Sam. 24, 16, etc.).

13 Qui rend le mal pour le bien
ne verra jamais le malheur quitter sa maison.

14 C'est ouvrir un passage aux eaux que de commencer une querelle;
avant que la dispute ne s'échauffe, retire-toi[a].

15 Celui qui absout le coupable et celui qui condamne l'innocent,
font tous deux horreur à Yahvé.

16 Que sert-il à l'insensé d'avoir dans la main de l'argent
pour acheter la sagesse, puisqu'il n'a pas d'intelligence[b] ?

17 L'ami aime en tout temps,
et le frère a été mis au monde pour les mauvais jours.

18 Il est dépourvu de sens, celui qui frappe dans la main[c]
et se porte caution auprès de son prochain.

19 Qui aime les querelles aime le péché,
qui élève sa porte[d] cherche la ruine.

20 L'homme au cœur pervers ne trouve pas le bonheur,
et celui dont la langue est perfide tombe dans le malheur.

21 Qui donne le jour à un insensé en aura du chagrin;
et il n'y aura pas de joie pour le père d'un homme sans mœurs.

22 Un cœur joyeux hâte la guérison,
mais un esprit abattu dessèche les os.

23 Le méchant accepte un présent glissé sous le manteau[e],
pour faire dévier la justice.

24 L'homme intelligent a la sagesse devant lui,
mais les yeux de l'insensé [regardent] au bout du monde[f].

25 Un fils insensé fait le chagrin de son père
et l'amertume de celle qui l'a enfanté.

26 Il n'est pas bien de mettre l'innocent à l'amende,
de frapper les gens au cœur noble à l'encontre du droit[g].

27 Qui connaît la sagesse ménage ses paroles,
et l'homme de sens garde son sang-froid.

28 L'insensé même, quand il se tait, peut passer pour un sage,
quand il tient ses lèvres closes, pour un homme intelligent.

26a. *G S L* (*suppr. gam*). H aj. en tête : Aussi. 26b. G : ni licite de comploter contre des princes justes.

a. Le sens du mot hébreu rendu par « s'échauffe » est incertain. Selon d'autres : avant qu'on ne se montre les dents, abandonne la dispute. *b.* Litt. : *de cœur* : le cœur passait pour le siège de l'intelligence et par conséquent de la sagesse. S'il achetait celle-ci, l'insensé n'aurait pas où la loger. *c.* Cf. 6, 1-5 et les notes. *d.* Les uns entendent : celui qui, par vanité, met à sa maison un portail trop élevé. Mais le lien des deux hémistiches serait bien vague. D'autres pensent qu'il s'agit des portes de la bouche et interprètent : celui qui tient des discours hautains. *e.* Litt. : *tiré du sein.* *f.* L'idée paraît être : l'insensé est incapable de fixer son attention sur un objet digne de la retenir; ses yeux se portent sur mille objets divers et lointains. *g.* La traduction de ce verset n'est pas sûre. Au lieu de « à l'encontre du droit », d'autres entendent « à cause de [leur] justice ». — D'autres traduisent le verset : Il n'est déjà pas bien de mettre l'innocent à l'amende, — mais frapper les gens au cœur noble dépasse la mesure (en lisant *yèter*).

1 . . . .[a]

2 L'insensé ne prend pas plaisir à l'intelligence,
mais à la sottise qu'il a dans le cœur.

3 Le mépris va de pair avec la méchanceté,
et l'outrage avec la honte[b].

4 Les paroles qui sortent de la bouche de l'homme sont des eaux profondes,
un torrent jaillissant, une source de sagesse[c].

5 Il n'est pas bien de favoriser le coupable[d]
en faisant tort à l'innocent en justice.

6 Les lèvres de l'insensé [l']entraînent dans des disputes,
et sa bouche appelle les coups.

7 La bouche de l'insensé [provoque] sa ruine,
et ses lèvres sont un piège pour sa vie.

8 Les propos du médisant sont comme des friandises[e] :
ils descendent jusqu'au fond des entrailles[f].

9 Dès qu'un homme est lâche au travail,
il est frère du faiseur de ruines.

10 Le nom de Yahvé est une tour forte;
le juste y court et y trouve une haute retraite.

11 La fortune du riche, c'est sa place forte[g];
elle est comme un haut rempart, — du moins il l'imagine.

12 Quand le cœur d'un homme s'enorgueillit, la ruine survient[h],
mais la gloire suit l'humilité[i].

13 Qui répond avant d'avoir écouté
passe pour un sot et se couvre de honte.

14 Le courage[j] de l'homme supporte la souffrance,
mais le courage[j] abattu, qui le relèvera ?

15 L'homme intelligent acquiert la science,
et l'oreille des sages recherche le savoir.

16 Un présent rend aisé le chemin de l'homme[k]
et lui donne accès auprès des grands.

17 Celui qui plaide le premier paraît avoir raison,
mais son adversaire s'approche et le perce à jour.

18, 2. « à la sottise — cœur » d'après *G* (lis. *behôlelôt libbô*). H : à ce que son cœur se révèle. 3. « la méchanceté » lis. *rèsa'*. H : le méchant. 4. « de sagesse » G : de vie. 6. « [l']entraînent » *G* (lis. *yâbî'ou*). H : viennent.

a. Texte inintelligible : *Il cherche le désir* (G : des prétextes), *celui qui se sépare, — contre toute intelligence, il s'irrite.* *b.* C'est-à-dire sans doute : la conduite honteuse. *c.* Comme les paroles de l'homme ne sont pas toujours une source de sagesse, il faut supposer que *sont* a ici le sens de « peuvent être ». D'autres entendent : Les paroles qui sortent de la bouche de l'homme [ordinaire] sont des eaux profondes (c'est-à-dire inaccessibles); — mais la source de la sagesse est un torrent jaillissant. *d.* Litt. : *de relever la face du coupable* (cf. note *n* sur Lév. 19, 15). *e.* Le sens du mot hébreu n'est pas sûr. Dans 26, 22, G le traduit par « doux ». *f.* Cette sentence, qui est répétée 26, 22, manque ici en G. *g.* Cf. 10, 15 a. *h.* Litt. : *Devant la ruine le cœur d'un homme s'élève.* Cf. 16, 18. *i.* Cf. 15, 33. *j.* Litt. : *l'esprit.* Ce mot désigne ici l'énergie spirituelle. Elle suffit à tout, veut dire la maxime, et rien ne peut la remplacer. *k.* Litt. : *Le présent d'un homme le met au large.*

18 Le sort met fin aux contestations
et départage les puissants[a].

19 . . . .[b]

20 C'est du fruit de sa bouche que l'homme se nourrit[c],
c'est du produit de ses lèvres qu'il se rassasie.

21 La mort et la vie sont à la merci de la langue;
ceux qui la chérissent[d] en mangeront les fruits.

22 Qui a trouvé une femme a fait une heureuse trouvaille,
il a obtenu une faveur de Yahvé.

23 Le pauvre parle en suppliant,
le riche répond durement.

24 Il y a des camarades funestes[e],
mais tel ami est plus attaché qu'un frère.

19

1 Mieux vaut un pauvre qui marche dans l'intégrité,
qu'un homme aux voies tortueuses et qui est riche[f].

2 Il n'est pas bon, déjà, d'être irréfléchi,
mais qui se hâte d'agir manque le but[g].

3 L'homme, par sa folie, gâche sa destinée,
et c'est contre Yahvé que son cœur s'irrite.

4 La fortune accroît le nombre des amis;
le pauvre est abandonné par le [seul] ami qu'il eût.

5 Le faux témoin ne restera pas impuni;
celui qui exhale le mensonge n'échappera pas[h].

6 Beaucoup de gens caressent l'homme généreux;
tout le monde est ami de qui fait des présents.

7 Tous les frères du pauvre le haïssent;
à plus forte raison ses amis s'éloignent-ils de lui.
. . . .[i]

8 Celui qui acquiert la sagacité s'aime lui-même;
celui qui observe les règles de la raison trouvera le bonheur.

9 Le faux témoin ne restera pas impuni;
celui qui exhale le mensonge périra.

21. « mangeront » *G L* (lis. *yô'kelou*). H : mangera (bien que le sujet soit au pluriel). 22. « une femme ». G S L T* aj. : vertueuse (le mot rendrait le vers trop long, mais il constitue un commentaire certainement exact). 24a. Lis. *yêš* (*G* S T*). H : L'homme de camarades — c'est-à-dire qui a beaucoup de camarades (?) — [va] à la ruine. **19**, 1. « aux voies » *H* S T* cf. *28, 6* (lis. *derâkâw*). H : aux lèvres. « riche » *S* cf. *28, 6* (lis. *'âšir*). H : sot. 8. « trouvera » *G* (lis. *yimṣâ'*). H : [c'est] pour trouver.

a. Cf. 16, 33. *b*. Le texte de ce verset est incertain et probablement altéré : *Un frère offensé* (?) *est plus* (inabordable ?) *qu'une ville forte, — et les querelles comme le verrou d'une forteresse*. G : Un frère aidé par son frère est comme une ville forte et élevée; — il est fort comme un palais bien assis. *c*. Voy. 12, 14; 13, 2. *d*. Texte incertain. G : Ceux qui la dominent. *e*. Litt. : *pour être perdus*. Le mot hébreu est douteux. Les versions paraissent avoir lu *lehitrâ'ôt* « qui se conduisent en camarades ». *f*. Cf. 28, 6. *g*. Le sens de cette maxime, très diversement interprétée, est fort incertain. *h*. Cf. v. 9. *i*. Le texte a ici un troisième membre, qui est sans doute un fragment d'une maxime mutilée : *Celui qui poursuit des paroles, elles ne* [*sont*] *pas*; ou d'après H^q : *elles* [*sont*] *à lui*. Ce texte, qui ne donne pas un sens acceptable, doit être altéré. G a connu le texte complet de la maxime, mais sous une forme déjà corrompue : Celui qui commet beaucoup de mauvaises actions met le comble à [sa] méchanceté, — et celui qui excite des paroles ne sera pas sauvé.

10 Il ne sied pas à un sot de vivre dans les délices,
encore moins à un esclave de commander à des princes.

11 La sagesse, pour l'homme, c'est d'être lent à la colère,
et son honneur, de passer sur les offenses.

12 La colère du roi est comme le grondement du lion[a],
et sa faveur comme la rosée sur l'herbe.

13 Un fils insensé est une calamité pour son père;
les querelles d'une femme sont une gouttière qui ne cesse de couler[b].

14 La maison, les biens, on les hérite de ses pères;
mais une femme sensée est [un don] de Yahvé.

15 La paresse amène la torpeur,
et l'indolent souffrira de la faim.

16 Celui qui garde le commandement, garde sa vie,
mais celui qui méprise la parole mourra[c].

17 Celui qui a pitié du pauvre prête à Yahvé,
qui lui revaudra son bienfait.

18 Corrige ton fils tant qu'il y a de l'espoir,
mais ne désire pas qu'on le fasse mourir[d].

19 L'homme sujet à de violentes colères s'expose à l'amende.
. . . .[e]

20 Écoute les conseils et accepte les leçons,
pour être sage à l'avenir.

21 Il y a beaucoup de projets dans le cœur de l'homme,
mais c'est le dessein de Yahvé qui s'accomplit[f].

22 La [vraie] richesse de l'homme, c'est sa bonté :
mieux vaut un pauvre qu'un homme dur.

23 La crainte de Yahvé mène à la vie[g] :
rassasié, on passe la nuit sans être atteint par aucun mal.

24 Le paresseux plonge sa main dans le plat
et n'a même pas l'énergie de la ramener à sa bouche[h].

25 Frappe le moqueur, et le simple agira avec sagesse;
reprends l'homme sensé, et il entendra raison[i].

26 Qui maltraite son père [et] chasse sa mère
est un fils sans honneur et dont on rougit.

11. « La sagesse — lent » *S Aq Theod* (lis. *ha'ărîk*). H : La sagesse de l'homme le rend lent. 16. « mais » *G S L* (lis. *oubôzé*). Manque en H. « la parole » lis. *dâbâr* cf. *13, 13*. H : ses voies. « mourra » *H^q G T*. H^k S L : sera mis à mort. 19. « L'homme sujet à de violentes colères (litt : le grand de colère) » *H^q* (lis. *gedol*). H^k : le rude (?) de colère (*gerol*). —Texte incertain. 20. « à l'avenir (litt. : dans ton avenir) ». S : dans tes voies (*bé'ôreḥôtèkâ*). 22. « La [vraie] richesse de l'homme » *G* (lis. *tebou'at*). H : Le désir de l'homme, — c'est-à-dire son intention (?), ou : ce qui le rend désirable [estimable?], ou : ce qu'on désire de lui (?). « dur » lis. *'akzârî*. H : menteur.

a. Cf. 20, 2a. *b*. Cf. 27, 15. *c*. Cf. 13, 13. Il s'agit du commandement et de la parole de Dieu. *d*. C'est-à-dire que le pouvoir judiciaire lui applique la peine de mort prévue contre les fils incorrigibles (Deut. 21, 18-21). On traduit aussi : ne t'emporte pas jusqu'à le faire mourir (sous les coups). D'autres entendent : ne souhaite pas [en t'abstenant de le corriger] d'être la cause de sa mort (suite de ses péchés) ; cf. 23, 13-14. *e*. Texte altéré : *car si tu délivres et encore tu ajoutes*. *f*. Cf. 16, 1 et la note. *g*. Cf. 14, 27a. *h*. Cf. 26, 15. *i*. Les simples n'observent la sagesse que s'ils voient appliquer aux impies de sévères châtiments. Pour ramener l'homme intelligent, il suffit d'un reproche.

27 Cesse, mon fils, d'écouter les leçons
pour t'écarter [ensuite] des préceptes de la sagesse[a].

28 Le témoin scélérat se moque du droit,
et la bouche des méchants déverse les maléfices.

29 Les verges sont faites pour les moqueurs,
et les coups pour le dos des insensés[b].

20

1 Le vin est moqueur, le breuvage fermenté est tapageur[c];
nul n'est sage qui se laisse égarer par lui.

2 Le courroux du roi est comme le grondement du lion[d] :
qui l'irrite pèche contre soi-même.

3 C'est un honneur pour l'homme de rester loin des querelles;
l'insensé ne manque pas de s'emporter.

4 En hiver[e], le paresseux ne laboure pas;
à la moisson, il cherche, mais il n'y a rien.

5 Les projets qu'un homme a dans le cœur sont une eau profonde;
l'homme intelligent sait y puiser.

6 Il y a beaucoup de gens qu'on appelle hommes de bien;
mais un homme sûr, qui le trouvera?

7 Le juste marche dans l'intégrité :
heureux ses enfants après lui!

8 Le roi, assis sur le trône de justice,
discerne d'un coup d'œil toutes les mauvaises causes[f].

9 Qui peut dire : J'ai purifié mon cœur,
je suis net de tout péché[g]?

10 Avoir deux poids, avoir deux mesures :
deux choses qui font également horreur à Yahvé[h].

11 Déjà, par ses actes, l'enfant laisse voir
si sa conduite [sera] pure et droite[i].

12 L'oreille qui entend et l'œil qui voit,
c'est Yahvé qui a fait l'un et l'autre.

13 Ne sois pas ami du sommeil, de peur de devenir pauvre[j];
tiens tes yeux ouverts, et tu auras du pain à satiété.

14 « Mauvais! mauvais! » dit l'acheteur,
mais en s'en allant il se félicite[k].

28. « déverse » cf. *15, 28* (lis. *yabbia'*). H : avale. 29. « les verges » cf. *G* (lis. *šebâṭîm*). H : les jugements. **20,** 2. « Le courroux » lis. *ḥâmat* avec *16, 14* (cf. 19, 12). H : La terreur. « l'irrite » *G S L* (lis. *meta'berô?*). H : s'irrite contre lui (?). 6. « qu'on appelle hommes de bien » (lis. *yiqqârê' 'îš ḥâsèd*). H : qui proclament chacun sa bonté. 11. « et droite ». On a proposé de lire *we'im râšâ'* : ou mauvaise. 13. « et tu auras » *G S L* (lis. *ouseba'*). H : aie.

a. Tel est le sens qu'on peut donner à la rigueur au texte hébreu. *b*. Cf. 10, 13; 26, 3. *c*. Le vin est assimilé à une sorte de démon qui inspire des propos moqueurs, c'est-à-dire impies. *d*. Cf. 16, 14a; 19, 12a. *e*. D'autres donnent à la préposition hébraïque le sens causatif « à cause du froid »; le balancement des deux hémistiches serait moins bon. — Les Hébreux ne distinguaient que deux saisons, l'hiver ou saison pluvieuse (novembre-avril) et l'été ou saison sèche (cf. Gen. 8, 22; Ps. 74, 17, etc.). *f*. D'autres traduisent : dissipe d'un regard tout mal. Le verbe hébreu (cf. v. 26) désigne habituellemeut l'acte de vanner le blé. *g*. Litt. : *de mon péché*. *h*. Cf. v. 23; 11, 1; 16, 11. *i*. Selon d'autres : Déjà par ses *jeux* l'enfant laisse voir si sa conduite *est* pure et droite. *j*. Cf. 6, 9-11; 12, 11. *k*. De son achat.

15 De l'or, il y en a, et du corail à foison;
le joyau rare, ce sont les lèvres sensées.

16 Prends son vêtement, car il a cautionné autrui,
exige de lui un gage au profit d'étrangers[a].

17 L'homme trouve bon goût au pain acquis par fraude,
mais ensuite il a la bouche pleine de gravier.

18 C'est grâce aux délibérations que les projets réussissent,
et c'est avec prudence que doit se faire la guerre[b].

19 Celui qui colporte des commérages trahit les secrets[c];
ne fraie pas avec celui qui ouvre [trop] les lèvres.

20 Celui qui maudit son père et sa mère,
sa lampe[d] s'éteindra à l'heure des ténèbres.

21 Un bien trop vite acquis à l'origine
ne sera pas béni dans la suite[e].

22 Ne dis pas : « Je rendrai le mal [pour le mal][f]. »
Compte sur Yahvé : il viendra à ton aide.

23 Avoir deux poids, cela fait horreur à Yahvé;
il n'est pas bien d'user de balances fausses[g].

24 C'est Yahvé qui dirige les pas de l'homme :
comment un être humain pourrait-il comprendre sa destinée[h] ?

25 Il y a danger pour l'homme à dire à la légère[g] « [Ceci est] sacré[i] »
et à ne réfléchir qu'une fois les vœux prononcés.

26 Un roi sage, avec son van, trie les méchants[j]
et fait passer sur eux la roue[k].

27 L'esprit de l'homme est une lampe donnée par Yahvé :
elle scrute les retraites les plus intimes de son être.

28 La bonté et la fidélité sont la garde du roi;
par la justice, il affermit son trône[l].

29 La force est la parure des jeunes gens;
les cheveux blancs sont l'ornement des vieillards[m].

30 Plaie qui meurtrit guérit du mal;
les coups [assainissent] les retraites les plus intimes de l'être[n].

21

1 Le cœur du roi est, entre les mains de Yahvé, comme une eau courante :
il le dirige où bon lui semble.

15. « rare » *S L* (lis. *yâqâr*). H : de prix. 16. « d'étrangers » *H[k] L* (lis. *nokrîm*). H[t] : d'une étrangère. S : de l'étranger. 18. « c'est — faire » *S L* (lis. *té'âsè*). H : avec prudence fais. 26. « et fait » (lis. *weyâšîb*). H : et fit. 28. « par la justice » *G* (lis. *beṣèdèq*). H : par la bonté.

a. Cf. 27,13. Sous forme d'un conseil au créancier, cette sentence est un avis à l'imprudent disposé à se porter caution : pour des tiers (*des étrangers*), il s'expose à donner en gage jusqu'à son vêtement (cf. Am. 2, 8; Ex. 22, 26-27). *b*. Cf. 24, 6a. Voir aussi Lc 14, 31-32. *c*. Cf. 11, 13a. *d*. Pour l'image de la lampe, voy. 13, 9. *e*. Cf. 13, 11. *f*. Cf. 24, 29. *g*. Cf. v. 10 et la note. *h*. Cf. 16, 9. *i*. C'est-à-dire : je consacre à Dieu tel ou tel objet. Cf. Mc 7, 11. *j*. Cf. v. 8 et la note; comp. Mt 3, 12. *k*. Image empruntée à la vie agricole. La roue est celle du chariot qu'on faisait passer sur les gerbes pour séparer le grain de la paille. — Le chariot servait aussi à l'occasion d'instrument de supplice (cf. 2 Sam. 12, 31; Am. 1, 3). *l*. Cf. 16, 12b; Ės. 9, 6. *m*. Cf. 16, 31. *n*. Texte et sens très incertains. La maxime paraît affirmer l'efficacité morale de la correction.

2 Toutes les voies de l'homme sont droites à ses yeux,
mais c'est Yahvé qui pèse les cœurs[a].

3 La pratique de la justice et du droit
vaut mieux, aux yeux de Yahvé, que le sacrifice.

4 Des regards hautains et un cœur qui s'enfle
. . . .[b]

5 La réflexion d'un homme actif ne donne que profit;
qui se presse trop n'aboutit qu'à la disette.

6 Qui acquiert des trésors par le mensonge
poursuit une vapeur au milieu de pièges mortels.

7 La violence des méchants les entraîne [à la ruine],
parce qu'ils refusent de faire ce qui est droit.

8 La voie de l'homme chargé de crimes[c] est tortueuse,
mais l'innocent agit avec droiture.

9 Mieux vaut habiter au coin d'un toit[d]
que de faire maison commune avec une femme querelleuse.

10 L'âme du méchant aspire au mal;
son ami [même] ne trouve pas grâce à ses yeux.

11 Quand on punit le moqueur, le simple devient sage;
il suffit d'avertir le sage, pour qu'il se laisse instruire[e].

12 Il est un juste[f] qui surveille la maison du méchant
et précipite les méchants dans le malheur.

13 Celui qui ferme son oreille aux cris du misérable,
criera, lui aussi, et ne recevra pas de réponse.

14 Un don fait en secret fléchit la colère,
et un présent glissé sous le manteau[g] [calme] un violent courroux.

15 C'est une joie pour l'homme de bien que justice soit faite[h],
mais c'est un sujet d'épouvante pour ceux qui pratiquent l'iniquité.

16 L'homme qui s'écarte de la voie de la raison
reposera [bientôt] dans l'assemblée des ombres.

17 Qui aime à festoyer est voué à l'indigence;
celui qui aime le vin et l'huile ne s'enrichit pas.

21, 6. *G (L)* (lis. *pô'ël* et *hèbèl rôdèph bemôqeśè*). H : L'acquisition de trésors par le mensonge est une vapeur qui se dissipe de gens qui cherchent la mort.

a. Cf. 16, 2. *b*. L'hébreu peut signifier : *le champ nouvellement défriché des méchants n'est que péché* ou, si *nîr* est une forme ou une altération de *nèr* : *la lampe des méchants n'est que péché* (*H[a] G S L T*). Ni l'une ni l'autre de ces interprétations n'offre de sens satisfaisant et s'harmonisant avec celui du 1[er] membre. Peut-être avons-nous dans ce verset les débris de deux maximes différentes, dont l'autre moitié est perdue. *c*. *Chargé de crimes*, sens hypothétique attribué, d'après l'arabe, au terme hébreu *wâzâr*, qui ne se retrouve pas ailleurs. *d*. Sur la terrasse, en plein vent, image du manque de confort. Cf. 21, 19; 25, 24. *e*. Cf. 19, 25. — Avec une légère modification du texte (suppr. *le* devant *ḥâkâm*), on obtiendrait le sens : et quand le sage réussit, il (le simple) devient sensé. *f*. Yahvé. Mais comme le terme de *juste* sans addition ne se retrouve pas ailleurs pour désigner Dieu, il se peut que le texte soit altéré ou incomplet. *g*. Litt. : *dans le sein* ; cf. 17, 23. *h*. D'autres entendent : Faire ce qui est droit est une joie pour le juste.

18 Le méchant sert de rançon au juste,
et le perfide paie pour les hommes droits[a].

19 Mieux vaut habiter dans un désert
qu'avec une femme querelleuse et irascible.

20 Il y a des trésors précieux dans la demeure du sage,
mais l'homme insensé[b] les dévorera.

21 Celui qui poursuit la justice et la bonté
trouvera la vie et l'honneur.

22 Le sage prend d'assaut la ville des braves
et fait tomber le rempart qui lui donnait la sécurité.

23 Qui surveille sa bouche et sa langue
met sa vie à l'abri de la détresse[c].

24 On appelle moqueur l'homme hautain et arrogant,
celui qui agit avec un orgueil démesuré.

25 Le désir du paresseux le mène à la mort,
car ses mains se refusent à agir.

26 L'homme avide ne cesse de convoiter,
le juste donne sans jamais refuser.

27 Le sacrifice des méchants est une abomination[d],
surtout quand ils l'offrent dans une intention criminelle.

28 Le faux témoin périra
. . . .[e]

29 Le méchant prend un air assuré,
l'homme droit assure sa conduite.

30 Il n'est sagesse, intelligence,
ni réflexion, qui tienne devant Yahvé.

31 On équipe le cheval pour le jour du combat,
mais la victoire est entre les mains de Yahvé.

22

1 Une [bonne] renommée est préférable à de grandes richesses,
l'estime vaut mieux que l'argent et que l'or.

2 Le riche et le pauvre se rencontrent,
c'est Yahvé qui les a faits tous deux[f].

3 L'homme avisé voit [venir] le malheur et se met à l'abri;
les simples passent outre et en portent la peine[g].

20. « Il y a des trésors précieux » suppr. *wâsèmèn*, qui rend le vers trop long. H : Il y a des trésors précieux *et de l'huile*. G : Un trésor précieux repose. 21. « la vie et l'honneur » *G* (suppr. *ṣedâqâ*). H : la vie, *la justice* et l'honneur. 26. « L'homme avide — convoiter ». Lis. *hit'awwâ mit'awwè*. H : Toujours on convoite [avec] convoitise. G : L'impie convoite toujours des convoitises mauvaises. — Texte très incertain.
27. G : une abomination *pour Yahvé* (cf. 15, 8a).

a. Cf. 11, 8; Ès. 43, 3-4. *b*. Celui qui devient (par exemple par héritage) maître des trésors du sage. *c*. Cf. 13, 3a. *d*. Cf. 15, 8a. *e*. Le second membre de ce v. n'a aucun rapport avec le premier : *mais l'homme qui écoute parlera toujours*. — Le texte est probablement altéré. *f*. Cf. 29, 13. *g*. Cf. 27, 12.

4 La récompense de l'humilité et de la crainte de Yahvé,
c'est la richesse, la gloire et la vie.

5 Il y a des filets et des pièges sur le chemin du pervers;
qui veut préserver sa vie s'en tient éloigné.

6 Initie l'enfant à la voie qu'il doit suivre[a] :
même lorsqu'il sera vieux, il ne s'en écartera pas.

7 Le riche est le maître des pauvres,
l'emprunteur est l'esclave du prêteur[b].

8 Qui sème le mal moissonnera le malheur,
et le bâton dont s'arme sa fureur le frappera lui-même.

9 L'homme au regard bienveillant[c] sera béni,
parce qu'il donne de son pain au pauvre.

10 Chasse le moqueur, et la querelle s'en ira;
disputes et outrages cesseront.

11 Yahvé aime l'homme au cœur pur;
celui qui parle avec grâce a le roi pour ami.

12 Les yeux de Yahvé protègent la sagesse,
mais il renverse les propos du perfide.

13 Le paresseux dit : « Il y a un lion dehors[d] !...
je pourrais être assassiné sur la place publique! »

14 La bouche des femmes étrangères[e] est une fosse profonde[f];
celui qui a encouru la colère de Yahvé y tombera.

15 La folie est attachée au cœur de l'enfant;
les verges[g] la chasseront loin de lui.

16 Qui opprime le pauvre finit par l'enrichir;
qui donne au riche ne fait que l'appauvrir[h].

APPENDICE I

PREMIÈRE COLLECTION DE MAXIMES DES SAGES (22, 17-24, 22).

17 Paroles des sages.

Prête l'oreille et écoute mes paroles,
applique ton cœur à les connaître,

22. 4. « et de la crainte » lis. *weyir'at*. H : [c'est] la crainte. 5. « des filets et des pièges » *S T* (lis. *ṣammîm ouphaḥîm*). H : des épines (?), des pièges. 8. « le frappera lui-même » lis. *yakkè lô*. H : disparaîtra. — Texte incertain. 11. « Yahvé aime » *G* (*S T*) (lis. *'ôhêb yahwé*). H : Celui qui aime. « l'homme au cœur pur » *Hk S* (*G*) (lis. *ṭehôr*). Hq : la pureté du cœur (?). « celui qui parle avec grâce (litt. : qui rend gracieuses ses lèvres) » d'après *S* (lis. *meḥannén* cf 26, 25). H : [celui] dont les lèvres [ne] sont [que] grâce. — Texte incertain. 17. « Paroles des sages » d'après *G*. Rétablir ce titre, qui a été incorporé, en H, à la fin de 17a. « mes paroles » d'après *G* (lis. *debâray*). Ce mot a été remplacé, en H, par « les paroles des sages »; voy. note précédente. « à les connaître » lis. *leda'tâm* (cf. note *a* sur v. 18). H : à ma science.

a. C'est-à-dire : à la voie du bien. D'autres entendent : selon sa carrière, ou : selon sa mentalité. D'autres encore : à l'entrée de sa voie. *b*. Il ne s'agit pas ici d'asservissement au sens propre, quoique l'esclavage pour dettes fût connu des Israélites (cf. 2 Rois 4, 1; Néh. 5, 5, 8), mais de l'état de dépendance où le débiteur est placé vis-à-vis de son créancier. *c*. Litt. : *Celui qui a l'œil bon*, c'est-à-dire l'homme généreux. L'expression contraire, *celui qui a l'œil mauvais*, signifie l'envieux, l'égoïste. *d*. Cf. 26, 13. *e*. Voy. note sur 2, 16. *f*. Cf. 23, 27. *g*. Litt. : *le bâton de correction*. *h*. Cette sentence paraît signifier : L'oppression oblige le pauvre à déployer toute son énergie, ce qui le mène à la richesse. Les dons faits au riche favorisent son inertie, qui ne manquera pas de le ruiner.

18 Car il est bon que tu les gardes dans ton cœur,
que, toutes, elles soient prêtes sur tes lèvres[a].
19 C'est pour que tu mettes ta confiance en Yahvé
que je te fais connaître aujourd'hui la voie que tu dois suivre.
20 J'ai déjà écrit pour toi,
et depuis longtemps, des conseils et [des préceptes de] sagesse,
21 Pour te faire connaître les paroles de vérité,
afin que tu puisses faire un rapport juste à celui qui t'envoie[b].

22 Ne dépouille pas le pauvre parce que c'est un pauvre,
et n'accable pas le malheureux[c] à la porte [de la ville][d];
23 Car Yahvé défendrait leur cause
et s'en prendrait à la vie de qui s'en prend à eux.

24 Ne fais pas ton ami d'un homme irascible
et ne fraie pas avec celui qui s'emporte[e],
25 De peur de contracter ses habitudes[f]
et de te préparer un piège mortel.

26 Ne sois pas de ceux qui frappent dans la main[g]
[et] se portent caution pour dettes :
27 Si tu n'as pas de quoi payer,
on t'enlèvera le lit sur lequel tu es couché[h].

28 Ne déplace pas la borne ancienne[i]
que tes pères ont posée.

29 As-tu vu un homme habile dans son état?
il sera au service des rois[j],
il ne sera pas au service de gens obscurs[k].

23 1 Si tu t'assieds pour manger avec un chef,
considère bien qui tu as devant toi.
2 Tu te mets un couteau sur la gorge[l],
si tu as un gros appétit.

19. « la voie que tu dois suivre (litt. : tes voies) » d'après *G* (aj. *òreḥôtèkâ*). Manque en H. 20. « J'ai — longtemps » au lieu de *'aph 'âttâ* (v. 19) *hâlô'* lis. *'aph 'ètmôl*; au lieu de *šâlîšîm* (Hq) lis. *šilšôm* (Hk). Hq : toi aussi, — 20 Ne t'ai-je pas écrit des choses excellentes (?). « des conseils » suppr. *be*. H : *avec* des conseils. — Le texte du verset est très incertain. G : Et toi, inscris-les pour toi-même trois fois — pour le conseil et pour la connaissance, sur la tablette de ton âme. Amen-em-ope c. 30 : Examine ces trente (= hébr. *šelôšîm*) chapitres; ils sont un divertissement et une leçon. On a proposé de corriger en conséquence notre v. : Ici (*hălôm*) je t'ai transcrit trente (*šelôšîm*) [maximes], — elles [constituent] bons conseils (*hêm 'êṣôt*) et sagesse. 21. « les paroles de vérité » d'après *G* (lis. *dibré qošṭe*). H : la vérité, les paroles de certitude. « un rapport juste » suppr. *'ămârîm*. H : des paroles, la certitude. 27. « on enlèvera » *G S T* (lis. *yiqqeḥou*). H : pourquoi enlèverait-on? — Le mot pourquoi (*lâmmâ*) peut provenir de la dittographie des deux lettres qui le précèdent.

a. Ces deux vers, ainsi qu'un bon nombre des maximes de la collection qu'ils introduisent, se retrouvent à peu près textuellement dans « l'enseignement d'Amen-em-ope », recueil de sentences égyptien publié par Wallis Budge (*Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, second series, Londres, 1923); cf. Paul Humbert, *Recherches sur les sources égyptiennes de la litt. sapientiale d'Israël*, Neuchâtel, 1929.

Prête l'oreille, écoute ce que je dis,
applique ton cœur à le comprendre.
Il est utile de mettre dans ton cœur ce que je dis...
En vérité, quand il y aura un ouragan de paroles,
qu'elles soient le pieu sur ta langue!

L'hébreu avait peut-être originairement la même image dans 18b : « qu'elles tiennent bon comme un pieu (lire *keyâtêd*) sur tes lèvres! » *b*. Cf. Amen-em-ope (c. 3) :

Pour savoir réfuter les imputations de qui les prononce,
pour rapporter une information à celui qui l'a envoyé.

c. Cf. Amen-em-ope (c. 2) :

Garde-toi de dépouiller un misérable
et d'être fort contre un faible.

d. C'est-à-dire en justice (cf. Ps. 127, 5). *e*. Cf. Amen-em-ope (c. 9) :

Ne fais pas ton ami d'un homme irascible,
et ne t'approche pas de lui pour causer avec lui.

f. Litt. : *de t'habituer à ses voies* (Hk : *à sa voie*). *g*. Voy. note sur 6, 1. Cf. 6, 1-5; 11, 15; 17, 18; 20, 16; 27, 13. *h*. Litt. : *ton lit de dessous toi*. Saisie qui était pratiquée (Am. 2, 8), bien qu'interdite par la loi (Ex. 22, 26-27).
i. Cf. 23, 10a; Deut. 19, 14; 27, 17. *j*. Cf. Amen-em-ope (c. 30) :

Un scribe habile dans son état
se trouve digne d'être à la cour.

k. Ce dernier membre, en excès pour le rythme, est sans doute une glose ou une variante du précédent. D'autres supposent qu'un membre est tombé, après le mot *rois*. *l*. Le sens de la maxime est incertain. D'autres traduisent : Enfonce-toi un couteau dans la gorge... c'est-à-dire : donne-toi la mort plutôt que de te compromettre par ta gloutonnerie.

3 Ne convoite pas ses mets délicats[a],
qui ne sont qu'un aliment trompeur.

4 Ne te fatigue pas pour t'enrichir : ...
[La richesse] disparaîtra de ta maison;
si tu fixes ton regard sur elle, déjà elle n'est plus[b],
5 Car elle s'est fait des ailes,
comme l'aigle qui s'envole vers les cieux.

6 Ne mange pas avec un égoïste[c],
et ne convoite pas ses mets délicats.
7 . . . .[d]
« Mange et bois », te dit-il,
mais le cœur n'y est pas[e].
8 Le morceau que tu auras mangé, tu le vomiras,
et tu en seras pour tes paroles aimables[f].

9 N'adresse pas de discours à l'insensé[g],
car il n'a que mépris pour la sagesse de tes paroles.

10 Ne déplace pas la borne de la veuve,
et n'empiète pas sur le champ des orphelins;
11 Car leur défenseur[h] est puissant,
et il prendrait en main leur cause contre toi[i].

12 Ouvre ton cœur à l'instruction
et tes oreilles aux paroles sensées.

13 N'épargne pas la correction à l'enfant :
si tu le frappes de la verge, il ne mourra pas[j].
14 En le frappant de la verge,
tu sauveras sa vie du Cheôl.

15 Mon fils, si ton cœur devient sage,
mon cœur aussi sera dans la joie.
16 Mes entrailles[k] tressailliront d'allégresse,
quand tes lèvres parleront avec droiture.

17 Que ton cœur n'envie pas les pécheurs,
mais crains toujours Yahvé;

23, 4. « disparaîtra de ta maison » d'après *Amen-em-ope* (lis. *mibbétekā ḥadâl*). H : renonce à ton intelligence. 5. « Si tu fixes ton regard » lis. avec *G* (*S L T*) *ki tāsît* (?) et, avec *Hq* * *G S T*, 'ènekā. Hq : feras-tu voler tes yeux ? Hk : ton œil volera-t-il ? — Texte incertain. 6. « avec un égoïste » *G S L T* (suppr. *lèhèm*). H : le pain d'un égoïste. 10. « de la veuve » lis. *'almānā*. H : ancienne (sous l'influence de 22, 28). 11. « et il prendrait » *G* (joindre *hou'* à *ḥāzāq* et lire *weyārib*). H : c'est lui qui prendrait. 12. « tes oreilles » *Hq G S L* (lis. *'oznèkā*). Hk : ton oreille. 17. « crains Yahvé » cf. *24, 21* (lis. *yerā' 'èt*). H : [envie] la crainte de Yahvé (c'est-à-dire : sois zélé pour elle ?).

a. Identique à v. 6b. *b*. Le rythme indique qu'il doit y avoir une lacune dans les v. 4 et 5 : le 2e membre du v. 4 est trop court; de plus, il manque au moins la moitié d'un vers. Dans les parties perdues devait se trouver un mot signifiant la richesse, auquel se rapportaient les pronoms du v. 5 (*sur elle, elle*). Le passage parallèle du poème égyptien (c. 7) permet de voir quelle était sans doute la suite des idées aux v. 4 et 5 :

Ne peine pas pour gagner davantage,
[quand] tu possèdes intact ce dont tu as besoin.
Si des richesses te sont venues par la rapine,
elles ne passent pas la nuit chez toi.
Lorsque la terre s'éclaire, *elles ne sont* [*plus*] *dans ta maison :*
on voit leur place, mais elles n'[*y*] *sont* [*plus*]...
Elles se sont fait des ailes comme des canards,
elles se sont envolées vers le ciel.

c. Litt. : *celui qui a l'œil mauvais*; cf 22, 9 et la note. *d*. Texte altéré : *Car comme il a calculé* (?) *en lui-même, tel il est.* *e*. Litt. : *mais son cœur n'est pas avec toi.* *f*. Pour les remerciements que tu auras dû lui adresser. *g*. Litt. : *Ne parle pas aux oreilles de l'insensé.* *h*. Litt. : *leur rédempteur* (*gô'el*), nom donné au plus proche parent, qui avait le droit et le devoir de racheter (voy. Lév. 25, 25). Il s'agit ici de Yahvé. *i*. Cf. 22, 23a. *j*. Tu lui éviteras la mort prématurée, où ses vices le conduiraient (cf. 19, 18 et la note). — Selon d'autres : il n'en mourra pas. *k*. Litt. : *Mes reins*; cf. note sur Ps. 16, 7.

18 Car alors il y aura pour toi un avenir[a],
et ton espoir ne sera pas réduit à néant[b].

19 Écoute, toi mon fils, et deviens sage,
et dirige ton cœur dans le droit chemin.
20 Ne sois pas de ceux qui aiment à boire du vin,
ni de ceux qui font des débauches de viande;
21 Car le buveur et le glouton s'appauvrissent,
et la somnolence[c] fait porter des haillons.

22 Écoute ton père, lui qui t'a engendré,
et ne méprise pas ta mère devenue vieille.
23 Achète la verité et ne la revends pas!
[achète] la sagesse, l'instruction et l'intelligence.
24 Le père d'un juste est dans l'allégresse,
et celle qui a donné le jour à un sage en a de la joie.
25 Puisses-tu procurer de la joie à ton père,
et de l'allégresse à celle qui t'a mis au monde!

26 Mon fils, accorde moi ton attention[d],
et que tes yeux trouvent agréables les voies que je te prescris!
27 Car la prostituée est une fosse profonde[e],
et l'étrangère, un puits étroit[f].
28 De même qu'un brigand, elle est aux aguets[g],
et elle augmente, parmi les hommes, le nombre des infidèles[h].

29 Pour qui les ah? pour qui les hélas?
pour qui les disputes? pour qui les plaintes?
Pour qui les blessures sans raison?
pour qui les yeux troubles?
30 Pour ceux qui s'attardent auprès [des cruches] de vin,
pour ceux qui vont déguster le vin aromatisé[i].
31 Ne contemple pas le vin : comme il est vermeil,
comme il brille dans la coupe! . . . . .[j]
32 Il finit par mordre comme un serpent,
par piquer comme une vipère.
33 Tes yeux voient des choses étranges[k],
ta pensée[l] s'exprime en propos incohérents.
34 Il [te] semble que tu es étendu au fond de la mer,
ou couché au sommet d'un mât[m].
35 « On m'a frappé... je n'ai point de mal!
on m'a battu... je ne sens rien!

18. « Car alors » lis. *kî 'āz*. H : Certainement (?). G : Car si tu observes cela. « pour toi » *G S T* (aj. *lāk* après *'aḥărît*). Manque en H. 24b. Lis. *weyôlèdèt...tismaḥ*. H : celui qui a donné le jour à un sage en a de la joie. 25. Litt. : « Puisse se réjouir ton père à ton sujet — et être dans l'allégresse celle qui t'a mis au monde » suppr. *we'immèkā* et aj. (avec *G S*) *'ālèkā*. H : Puisse se réjouir ton père *et ta mère* — et etc. (mais la mère n'est nommée que 25b. On pourrait, il est vrai, corriger 25b *weyāgîlou yôledèkā* : et tes parents être dans l'allégresse). 26b. *Hk* (lis. *tirṣènā*). Hq G S L T : que tes yeux observent mes voies (*tiṣṣôrnā*). 31. « dans la coupe » *Hq* (*G*) *S L T* (lis. *bakkôs*). Hk : dans la bourse. 34b. G S : et comme un pilote dans une grande tempête. L : et comme un pilote endormi, après avoir perdu son gouvernail.

a. Il n'est pas question ici de la vie future, mais des longs jours que la religion hébraïque promettait à l'homme pieux. *b*. Cf. 24, 14. *c*. Qui suit les excès de table. *d*. Litt. : *donne-moi ton cœur.* *e*. Cf. 22, 14. *f*. Et dont, par conséquent, il est difficile de se tirer. *L'étrangère*; voy. note sur 2, 16. *g*. Cf. 7, 12. *h*. Infidèles à la loi de Dieu et à leurs obligations mutuelles. *i*. Litt. : *le mélange*; cf. 9, 2 et la note. *j*. L'hébreu a ici deux mots en excès pour le rythme, et sans lien avec ce qui précède et ce qui suit. C'est sans doute une glose inspirée de Cant. 7, 10 : *il marche droit* (on interprète d'ordinaire : il coule facilement dans la gorge). *k*. L'hébreu pourrait signifier aussi : *regardent des étrangères*, mais la suite suggère que l'auteur entend plutôt décrire le désordre que l'ivresse provoque dans les idées. *l*. Litt. : *ton cœur.* *m*. D'autres entendent : Tu es comme un homme qui dormirait en pleine mer ou se coucherait au sommet d'un mât (peinture de l'inconscience avec laquelle l'ivrogne s'expose aux pires dangers).

Quand me réveillerai-je[a]?
j'irai en demander encore! »

24

1 Ne porte pas envie aux méchants
et ne souhaite pas de te joindre à eux;
2 Car leur cœur médite la violence,
et leurs lèvres ne parlent que de nuire.

3 C'est par la sagesse qu'on bâtit une maison,
et par la prudence qu'on la consolide.
4 C'est par l'intelligence qu'on remplit ses réserves
de toutes sortes de biens précieux et agréables.

5 Le sage est plus fort que l'homme robuste,
et l'homme instruit, que celui qui est plein de vigueur.
6 C'est avec prudence que doit se faire la guerre,
et la victoire dépend du grand nombre des conseillers[b].

7 La sagesse est [trop] haute pour le sot[c] :
à la porte [de la ville][d], il n'ouvre pas la bouche.

8 Celui qui médite de mal faire,
on l'appelle un fourbe.
9 Le dessein de l'insensé, c'est le péché;
et le moqueur est exécré des hommes.

10 Si tu manques d'énergie...[e]
au jour de la détresse ta force sera trop courte[f].

11 Délivre ceux qu'on traîne à la mort;
ceux qui vont en chancelant au supplice, sauve-les[g]!
12 Si tu dis : « Je ne le savais pas »,
Celui qui pèse les cœurs ne discerne-t-il pas [la vérité]?
Celui qui surveille ton âme n'est-il pas informé?
il rendra à chacun selon ses œuvres.

13 Mange du miel, mon fils, car c'est bon;
un rayon de miel est doux à ton palais.
14 De même la connaissance...
la sagesse... à ton âme[h].
Si tu la trouves, il y aura [pour toi] un avenir,
et ton espoir ne sera pas réduit à néant[i].

15 Ne complote pas, méchant, contre la demeure du juste,
et ne détruis pas son gîte.

24, 5a. *G S T* (lis. *gâbar ḥâkâm mé'âz*). H : L'homme sage [est] dans la force. « que celui qui est plein de vigueur » *S T* (lis. *mé'ammiṣ kôaḥ*). H : affermit [sa] vigueur. 6a. *G S* (suppr. *ki* et *lekâ* et lis. *té'âsé*). H : car c'est avec prudence que tu feras pour toi la guerre. 9a. Lis. *'éwil* (d'après *G*). H : *Le péché est un dessein de folie.* 12. « Je ne le savais pas » *G* (lis. *lô' yâda'ti*). H : Nous ne le savions pas. 14. « la connaissance » lis. *dé'â*. H : connais (?).

a. Le membre est trop court. Il est peut-être tombé un mot, comme « de mon vin » (cf. Gen. 9, 21). *b.* Cf. 20, 18 et 11, 14b. *c.* Le texte de cet hémistiche est très incertain. *d.* C'était là que se réunissaient les anciens pour discuter les affaires de la cité. *e.* Il devait y avoir ici quelque chose comme « au jour de la prospérité ». *f. Trop courte*, litt. : « étroite » (*ṣar*), jeu de mots avec « détresse » (*ṣârâ*). *g.* On ne peut guère voir ici une protestation contre la peine de mort : cf. 28, 17. Ceux qu'il s'agit de sauver doivent être supposés innocents. Peut-être les expressions « qu'on traîne à la mort », « qui vont au supplice », ne sont-elles que des images un peu fortes pour dépeindre l'oppression des pauvres pieux par les riches iniques. *h.* Le texte actuel paraît incomplet. Il devait y avoir quelque chose comme : la connaissance sera bonne à ton cœur, et la sagesse douce à ton âme. *i.* Cf. 23, 18. *j.* Ce mot, qui n'est pas indispensable, paraît être une addition; le vers est trop long.

16 Car le juste a beau tomber sept fois, [sept fois] il se relèvera,
tandis que les méchants, dans l'adversité, s'effondrent[a].
17 Si ton ennemi tombe, ne t'en réjouis pas,
et s'il chancelle, que ton cœur n'en ait pas d'allégresse,
18 De peur que Yahvé ne le voie, qu'il n'en ait du déplaisir,
et qu'il ne détourne sa colère de ton ennemi.

19 Ne t'irrite pas à la vue des méchants,
et ne sois pas envieux des impies,
20 Car il n'y a pas d'avenir pour le méchant :
la lampe des impies s'éteint[b].
21 Mon fils, crains Yahvé et le roi,
ne te mêle pas aux rebelles[c];
22 Car soudain leur ruine viendra :
la chute des rebelles, qui la connaît[d]?

APPENDICE II

DEUXIÈME COLLECTION DE MAXIMES DES SAGES (24, 23-34)

23 Voici encore qui vient des sages[e].

Il n'est pas bien de se montrer partial en justice...[f]
24 Celui qui dit au coupable : « Tu es innocent »,
les peuples le maudissent, les nations l'exècrent.
25 Mais ceux qui savent punir s'en trouvent bien :
ils reçoivent d'abondantes bénédictions.
26 Il met un baiser sur les lèvres[g],
celui qui répond [par une sentence] équitable.

27 Fais avec soin ton travail, au dehors,
exerce ton activité dans ton champ;
Ensuite...
et tu bâtiras ta maison[h].

28 Ne témoigne pas à la légère contre ton prochain,
et n'induis pas en erreur par tes propos[i].

29 Ne dis pas : « Comme il m'a traité,
ainsi je le traiterai;
je rendrai à cet homme selon son œuvre . »

30 Je passais près du champ d'un paresseux,
près de la vigne d'un homme dénué de sens :

22. « des rebelles » d'après 21b (lis. *šônim*). H : des deux. — Le texte de 21b et 22 est incertain. G suppose des leçons un peu différentes : ne t'irrite ni contre l'un ni contre l'autre (*'im šenêhèm 'al tit'abbâr*) ; — Car soudain ils se vengeront (*yiqqômou*) des méchants; — leurs châtiments à tous deux, qui les connaît? 28. « et n'induis pas en erreur » d'après G (lis. *we'al tephat*). H : voudrais-tu induire en erreur?

a. Le juste a un protecteur puissant toujours prêt à le relever; le méchant, une fois à terre, est perdu sans retour (cf. 14, 32; Ps. 37, 24; Job 5, 19; etc.). *b.* Cf. 13, 9b. *c.* Litt. : *à ceux qui diffèrent* (d'opinion), c'est-à-dire aux dissidents. D'autres entendent *à ceux qui changent*, d'où « aux novateurs ». *d.* C'est-à-dire, sans doute : qui en connaît l'heure? *e.* Cf. 22, 17. Ces mots forment le titre du fragment 24, 23-34. *f.* La maxime est incomplète : le second membre du vers fait défaut. Voy. 28, 21; cf. 18, 5. *g.* Ce membre, trop court, est probablement incomplet. *h.* Il semble qu'il manque quelques mots après *Ensuite*. On pourrait aussi supposer que le 2e membre est une glose expliquant le 1er. La maxime paraît signifier qu'avant de fonder une famille, il faut en assurer la subsistance. *i.* Litt. : *par tes lèvres*. *j.* Explication ou variante du membre précédent.

31 Et je vis que les chardons y croissaient de toutes parts,
que les orties[a] en couvraient le sol — —[b]
et que le mur de pierres était en ruines.
32 A ce spectacle, j'ai réfléchi;
j'ai tiré la leçon de ce que j'avais vu :
33 Un peu dormir, un peu somnoler,
un peu se croiser les mains pour reposer,
34 Et la pauvreté fondra sur toi comme un rôdeur,
la misère, comme un homme en armes[c]!

TROISIEME PARTIE

DEUXIÈME COLLECTION DE MAXIMES DE SALOMON (25-29)

25 [1]Voici encore des maximes de Salomon, extraites par les gens d'Ézéchias, roi de Juda.

2 La gloire de Dieu, c'est de cacher les choses[d],
et la gloire des rois, de les scruter[e].

3 La hauteur des cieux, la profondeur de la terre,
et le cœur des rois, sont insondables.

4 Qu'on sépare les scories de l'argent :
il sortira parfaitement pur.
5 Qu'on ôte le méchant d'auprès du roi :
son trône s'affermira par la justice[f].

6 Ne te mets pas en avant en présence du roi,
et ne te tiens pas à la place réservée aux grands :
7 Mieux vaut qu'on te dise : « Monte ici! »
que si l'on t'humiliait devant un prince[g].

Ce que tes yeux ont vu[h],
8 ne t'empresse pas de le divulguer,
Car que feras-tu en fin de compte,
si ton prochain t'accable d'injures?
9 Discute ton différend avec ton prochain,
mais n'[en] dévoile pas le secret à d'autres,
10 De peur d'encourir le blâme de ceux qui t'entendraient
et d'être discrédité sans retour.

11 . . . . [i]
12 Un anneau d'or, un joyau d'or fin,
tel est, pour une oreille attentive, le sage qui lui fait la leçon.

34. « comme un rôdeur » H* cf. 6, 11 (lis. *kimehallêk*). H : rôdant. « la misère » H* G S L cf. 6, 11 (lis. *oumaḥsôrekâ*). H a le pluriel. **25**, 4. « il sortira parfaitement pur » G (lis. *weyêsê' niṣrâph koullô*). H : il sort un vase pour l'orfèvre. 7. « Ce que tes yeux ont vu » cf. G S T (rattacher ces mots à ce qui suit, comme le demande le rythme). H : ... devant un prince que tes yeux ont vu (c'est-à-dire dont ils ont remarqué la présence ?). 8. « de le divulguer » lis. *tôṣê' lârôb*. H : de sortir pour plaider. « Car » lis. *kî*. H : De peur que. — Texte incertain. 9b. L (lis. *le'aḥêr*). H : mais ne dévoile pas le secret d'autrui.

a. Les mots traduits par « chardons » et « orties » sont de sens incertain. *b*. Le premier membre du vers suivant est sans doute tombé. D'autres supposent que le 2e ou le 3e hémistiche du verset 31 est une glose. *c*. Les v. 33 et 34 répètent 6, 10-11. On doit les considérer comme empruntés au ch. 6, car ici ils sont mal reliés grammaticalement avec le contexte : le pronom « toi » ne se rapporte à aucun sujet précédemment exprimé. Ce pronom, dans 6, 11, vise le paresseux, nommé 6, 9. *d*. Litt. : *une chose*. Il s'agit de ses desseins, qui demeurent impénétrables à l'homme. *e*. Les desseins de ses voisins ou les actions de ses sujets. *f*. Cf. 16, 12b. *g*. C'est-à-dire un personnage d'un rang plus élevé que le tien. On peut traduire aussi : devant le prince (c'est-à-dire le roi). *h*. La faute commise par ton prochain. *i*. On traduit d'ordinaire : *Des pommes d'or dans des vases d'argent ciselés, — telle est une parole dite à propos*. — Mais le mot rendu par « vases ciselés » ne se rencontre qu'au sens d'images ou d'imaginations, et la signification de l'expression traduite par « à propos » est tout à fait incertaine.

13 Comme la fraîcheur de la neige[a] au temps de la moisson,
tel est un messager fidèle pour qui l'envoie :
il restaure l'âme de son maître[b].

14 Des nuages et du vent sans pluie,
tel est l'homme qui vante sa libéralité sans rien donner.

15 A force de patience, on persuade un homme irrité;
la langue qui parle avec douceur brise des os.

16 Si tu trouves du miel [n'] en mange [qu'] à ta faim :
en ayant trop pris, tu le vomirais.

17 Ne mets pas trop souvent le pied dans la maison de ton prochain :
tu pourrais l'excéder, et il te prendrait en aversion.

18 Une massue, une épée, une flèche acérée,
tel est l'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain.

19 Une dent qui se casse, un pied qui chancelle,
tel est un traître au jour de la détresse.

20 C'est verser du vinaigre sur une plaie
que de chanter des chansons à un cœur affligé.

21 Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger;
s'il a soif, donne-lui à boire,
22 Car ainsi tu amasseras des charbons ardents sur sa tête[c],
et Yahvé te récompensera.

23 Le vent du nord engendre la pluie,
et la langue qui médit en secret, les visages irrités.

24 Mieux vaut habiter au coin d'un toit
que de faire maison commune avec une femme querelleuse[d].

25 De l'eau fraîche pour un homme altéré,
telle est une bonne nouvelle venant d'un pays lointain.

26 Une fontaine troublée, une source corrompue,
tel est le juste qui cède devant le méchant.

27 Il n'est pas bon de manger trop de miel
. . . . [e]

28 Une ville démantelée, sans remparts,
tel est l'homme qui n'est pas maître de lui.

15. « un homme irrité » lis. *qôṣêph*. H : un chef. 18. « une massue » G (lis. *mappêṣ*). H : un homme qui disperse (ou qui écrase ?). 19. « qui se casse » lis. *rô'ā'â*. H : paissante (?). G : mauvaise (*rá'a*). — Texte incertain. « qui chancelle » lis. *mô'édet*. H : rendu chancelant (?). « un traître » suppr. *mibṭâḥ* (que ne lisait pas G). H : une confiance traîtresse. 20. G. H a de plus au début de ce verset : *Qui ôte (?) son vêtement par un temps glacial*. Ce membre, superflu pour le rythme, est probablement la répétition, sous une forme altérée, de la fin du v. 19 depuis « qui chancelle ». « verser » aj. *yôṣéq*. Manque en H. « sur une plaie » d'après G (lis. *nèteq*). H : sur du nitre. — Texte incertain. 21. Suppr. *lâḥèm* (avec G S L) et *mâyîm* (avec G S). H : à manger *du pain*... à boire *de l'eau*.

a. Allusion probable à la coutume, usitée encore en Orient, de rafraîchir la boisson en entourant le récipient qui la contient de neige qu'on va chercher sur les hautes montagnes. *b*. Cet hémistiche, en excès pour le rythme, est sans doute une glose explicative. *c*. C'est-à-dire : tu feras naître en lui des sentiments de honte et de repentir. — D'autres entendent : tu attireras sur lui la pluie de feu de la vengeance divine (Gen. 19, 24; Ps. 11, 6; 140, 11). L'idée serait analogue à celle de 24, 17-18. *d*. Cf. 21, 9. *e*. Texte altéré : *et l'examen de leur gloire [est] une gloire*. On a proposé de corriger, en s'inspirant de la version des Septante : use donc avec modération des paroles de louange (*wehôqar dibrê kâbôd*).

26

1 Pas plus que la neige à l'été ou la pluie à la moisson,
les honneurs ne conviennent au sot.

2 Comme le passereau qui voltige, comme l'hirondelle qui s'envole,
telle est la malédiction injustifiée : elle reste sans effet[a].

3 Le fouet pour le cheval, le mors pour l'âne
et le bâton pour le dos des sots[b] !

4 Ne réponds pas à l'insensé selon sa sottise,
de peur de lui ressembler toi-même.

5 Réponds à l'insensé selon sa sottise,
de peur qu'il ne se prenne pour un sage[c].

6 . . . .[d], il s'abreuve de peines,
celui qui confie un message à un sot.

7 Les jambes du boiteux sont sans force;
de même une maxime dans la bouche des sots.

8 C'est attacher une pierre dans une fronde[e]
que de rendre des honneurs à un sot.

9 Comme une branche d'épine tombée aux mains[f] d'un homme ivre,
telle est une maxime dans la bouche des sots.

10 . . . .[g]

11 Comme un chien qui retourne à son vomissement,
tel est le sot qui réitère ses folies.

12 Vois-tu un homme qui se croit sage?
il y a plus à espérer d'un sot que de lui[h].

13 Le paresseux dit : « Il y a un lion sur le chemin,
il y a un lion sur la place publique[i]. »

14 La porte tourne sur son pivot,
et le paresseux sur son lit.

15 Le paresseux plonge sa main dans le plat;
il trouve trop fatigant de la ramener à sa bouche[j]!

16 Le paresseux se croit plus sage
que sept hommes qui répondent avec bon sens[k].

26, 2. « reste sans effet » H^k *G*. H^q : revient *sur lui* (c'est-à-dire sur son auteur). 7. « sont sans force » lis. *dallou*. H : puisez (enlevez?) — Texte incertain. 8. « attacher » d'après *G* (lis *keṣôrêr*). H : comme une bourse (?), ou : comme attacher.

a. Cet enseignement des sages corrige nettement le point de vue antique, d'après lequel la malédiction (comme la bénédiction), une fois prononcée, se réalise nécessairement, qu'elle soit ou non justifiée (Gen. 27; Nomb. 22-24; etc.). *b*. Cf. 10, 13b et 19, 29b. *c*. La contradiction entre le conseil du v. 4 et celui du v. 5 est voulue; elle n'est qu'apparente, car « selon sa sottise » est entendu dans deux sens différents : 1° il ne faut pas entrer dans les vues de l'insensé; ce serait se ravaler à son niveau (v. 4); 2° il faut lui répondre comme le mérite sa sottise, c'est-à-dire avec une sévérité qui l'empêche de se prendre pour un homme sensé (v. 5). *d*. *Il [se?] coupe les pieds*. — Texte probablement altéré. *e*. Les Septante, la version syriaque et le targoum ont ainsi traduit le mot hébreu, qui ne se retrouve pas ailleurs. Le sens de tout l'hémistiche est fort incertain. D'autres interprètent : C'est [jeter] un sac de pierres [précieuses] sur un tas de cailloux. — L'auteur semble avoir voulu indiquer un acte déraisonnable. *f*. Litt. : *montée dans la main*. *g*. Le texte actuel de cette maxime est inintelligible : *Un grand (?) qui perce tout — et celui qui prend à gages un sot et celui qui prend à gages des passants*. On a proposé des corrections très diverses, p. ex. « Un archer qui perce tous les passants, — tel est celui qui prend à gages un sot et un ivrogne » (en transposant *'ôberîm* et en lisant *šikkôr* à la place du 2e *sôkêr*). *h*. Cf. 29, 20b. *i*. Cf. 22, 13. *j*. Cf. 19, 24. *k*. Il est difficile de trouver un sens satisfaisant à cette maxime. Peut-être le « paresseux » s'est-il substitué au « sot », sous l'influence des versets précédents.

17 Il saisit un chien par la queue,
celui qui se mêle d'une querelle qui ne le regarde pas.

18 Comme un homme qui, jouant la folie, lancerait
des traits enflammés et des flèches meurtrières,
19 Tel est celui qui, par ses tromperies, nuit à son prochain,
et dit [ensuite] : « C'était pour rire! »

20 Faute de bois, le feu s'éteint :
où il n'y a pas de rapporteur, la querelle s'apaise[a].
21 Du charbon sur la braise et du bois sur le feu,
tel est un querelleur pour attiser une dispute.
22 Les propos du rapporteur sont comme des friandises;
ils descendent jusqu'au fond des entrailles[b].

23 De l'argent à scories[c] plaqué sur de l'argile,
telles sont de douces paroles quand le cœur est malveillant.
24 Dans ses paroles, l'homme haineux se déguise,
mais dans son cœur il prépare la tromperie.
25 S'il prend une voix aimable, ne te fie pas à lui,
car il a sept abominations dans le cœur.

26 Un homme peut dissimuler sa haine sous de faux semblants,
sa méchanceté éclatera [finalement] dans l'assemblée[d].

27 Qui creuse une fosse y tombe;
la pierre revient sur qui la roule[e].

28 La langue trompeuse multiplie ses victimes[f],
et la bouche flatteuse amène la ruine.

27

1 Ne te glorifie pas du lendemain,
car tu ne sais pas ce que ce jour enfantera.

2 Qu'un autre te loue, et non ta propre bouche,
un étranger, et non tes propres lèvres!

3 La pierre est pesante, le sable est lourd,
mais la colère d'un sot pèse plus encore.

4 La fureur a ses cruautés, la colère ses débordements;
mais qui peut tenir devant la jalousie?

5 Mieux vaut une réprimande ouverte
qu'une amitié qui reste cachée.

6 Il est plus sûr [d'accepter] les coups d'un ami
que les baisers prodigués[f] par un ennemi.

17. « par la queue » *G* (lis. *biznab*). H : par les oreilles. « celui qui se mêle d'une » suppr. *'ôbêr* (avec *G*) et lis. (avec *S L*) *mit'âreb 'ël*. H : un passant qui s'emporte pour une. — D'autres gardent *'ôbêr* en le rattachant au 1er membre (un chien *qui passe*). 18. « jouant la folie » lis. *kemithôlêl* (cf. S : *kemithallêl*). H : atteint de folie. « et des flèches meurtrières » *L* (*S*) (lis. *wehiṣṣim lâmâwet*). H : des flèches et la mort. 23 « douces » *G* (lis. *ḥălâqîm*). H : brûlantes. 26 « Un homme peut dissimuler sa haine » *G S L* (lis. *mekassè*). H : La haine se dissimule. 28. « multiplie » (lis. *yasgi'*). H : hait. — Texte incertain. **27,** 6. Litt. : « plus que les [plus] prodigués des baisers d'un ennemi » d'après *G* (lis. *minna'terôt*). H : Les coups d'un ami sont sûrs — et les baisers d'un ennemi sont prodigués (?). — Texte et sens très incertains.

a. Cf. 22, 10. *b*. Cf. 18, 8. *c*. Par *argent à scories*, on entend d'ordinaire la litharge, protoxyde de plomb dont on enduit les poteries pour leur donner un reflet argenté. Mais le verbe qui suit suggère qu'il s'agit plutôt de plaques de métal. On fabriquait souvent des statues au moyen de maquettes d'argile recouvertes d'or ou d'argent. Le mot « scories » est sans doute une glose. *d*. C'est-à-dire, sans doute, « aux yeux de tous ». *e*. Cf. Ps. 7, 16-17. *f*. Le sens du mot hébreu est incertain.

7 Celui qui est rassasié foule aux pieds le miel le plus fin,
mais à l'affamé, il n'est rien d'amer qui ne semble doux.

8 Comme un oiseau qui erre loin de son nid,
tel est l'homme qui erre loin de son pays.

9 L'huile et le parfum réjouissent le cœur
. . . .[a]

10 Ne délaisse pas ton ami, qui fut l'ami de ton père,
et tu n'auras pas à entrer[b] chez ton frère, le jour où tu seras malheureux.
Mieux vaut un voisin proche
qu'un frère [qui vit] au loin.

11 Deviens sage, mon fils : tu réjouiras mon cœur,
et je pourrai répondre à qui m'insulte[c].

12 L'homme avisé voit [venir] le malheur et se met à l'abri;
les simples passent outre et en portent la peine[d].

13 Prends son vêtement, car il a cautionné autrui :
exige de lui un gage au profit d'étrangers[e].

14 Celui qui bénit son prochain à [trop] haute voix, de [trop] bonne heure[f],
est tenu pour l'avoir maudit[g].

15 Une gouttière qui ne cesse de couler un jour de pluie
et une femme querelleuse se ressemblent[h].

16 . . . .[i]

17 Le fer s'aiguise contre le fer,
et l'homme aiguise l'homme[j].

18 Celui qui soigne un figuier en mangera le fruit,
et celui qui veille sur son maître en aura de l'honneur.

19 . . . .[k]

20 Le Cheôl et le séjour des trépassés sont insatiables;
les yeux de l'homme le sont également[l].

12. « et » (les deux fois) *H* S* cf. *22, 3* (lis. *wenistâr... wenè'ĕnâsou*). Manque en H. 13. « d'étrangers » d'après *G* (lis. *nokrîm*). H : d'une étrangère. 17. « Le fer s'aiguise » *L T* (lis. *youḥâd*). H : Que le fer s'aiguise (?). « l'homme aiguise » *G S L T* (lis. *yâḥéd*). H : que l'homme aiguise (?).

a. Texte altéré : *mais la douceur de son ami [vient] du conseil de l'âme*. G : mais l'âme est déchirée par les calamités. On a proposé de corriger : mais la douceur d'un conseil (ou : d'un ami) fortifie l'âme, en lisant *me'ammêṣ* au lieu de *mé'ăṣat*, et peut-être *'êṣâ* au lieu de *ré'éhou*. *b*. Litt. : *et n'entre pas*. Ce second impératif marque, comme très souvent en hébreu, la conséquence du premier. L'idée paraît être celle de 18, 24b : il y a des amis plus attachés que des frères. *c*. Cf. 23, 15. *d*. Cf. 22, 3. *e*. Cf. 20, 16. *f*. Ce membre est trop long : les mots « de [trop] bonne heure » sont probablement une variante de « à [trop] haute voix ». *g*. C'est une croyance populaire, répandue chez les Orientaux comme chez beaucoup d'autres peuples, que féliciter quelqu'un prématurément ou trop bruyamment, c'est attirer sur lui la jalousie des puissances invisibles et par suite le malheur. *h*. Cf. 19, 13. *i*. Le texte de ce verset est obscur et probablement altéré : *Ceux qui la cachent, cache* (sic) [essayent de retenir ?] *le vent*, — *et c'est de l'huile que sa droite rencontre* (?). G : Le vent du nord est un vent violent, — mais on lui donne le nom de favorable. *j*. Litt. : *la face de son prochain*. — Les rapports des hommes entre eux ont pour effet d'adoucir les aspérités de leurs caractères et d'affiner leur esprit. *k*. Texte inintelligible : *Comme l'eau, le visage au visage, — ainsi le cœur de l'homme à l'homme*. G : De même que les visages ne ressemblent pas aux visages, — les pensées des hommes [ne se ressemblent] pas non plus. L'interprétation qu'on donne habituellement de l'hébreu est toute conjecturale : Comme [dans] l'eau, le visage [répond] au visage, — ainsi le cœur de l'homme [répond] à [celui de] l'homme. *l*. Le grec a de plus, ici, une maxime qui paraît traduite sur un original hébreu : Yahvé a en horreur celui qui ferme les yeux (cf. 16, 30) — et les insensés qui ne sont pas maîtres de leur langue.

21 Il y a le creuset pour l'argent et le fourneau pour l'or[a];
l'homme, [on l'évalue] d'après sa réputation[b].

22 Quand tu pilerais le sot dans un mortier, parmi les grains, avec un pilon[c],
sa folie ne se séparerait pas de lui.

23 Applique-toi à connaître l'état de ton bétail,
fais attention à tes troupeaux,
24 Car la richesse n'est pas éternelle,
et il n'y a pas d'héritage qui subsiste à perpétuité.
25 Une fois l'herbe disparue, la verdure broutée,
le foin des montagnes recueilli,
26 Tes agneaux te fourniront le vêtement,
et tes boucs le prix d'un champ;
27 Le lait de [tes] chèvres suffira pour ta nourriture
et pour l'entretien de tes servantes.

28

1 Le méchant prend la fuite alors que nul ne le poursuit;
le juste a l'assurance d'un jeune lion.

2 Par la faute d'un homme violent naissent les querelles,
mais grâce à un homme intelligent, elles s'éteignent.

3 Un mauvais maître qui opprime les humbles
est [comme] une pluie torrentielle qui ne donne pas de pain[d].

4 Ceux qui délaissent la loi glorifient le méchant;
ceux qui observent la loi lui font la guerre[e].

5 Les mauvaises gens ne comprennent pas ce qui est juste,
mais ceux qui recherchent Yahvé comprennent tout.

6 Mieux vaut un pauvre qui marche dans l'intégrité
qu'un homme aux voies tortueuses et qui est riche[f].

7 Un fils intelligent observe les instructions [de ses parents];
celui qui fréquente les dissipateurs fait honte à son père.

8 Celui qui accroît sa fortune par l'escompte et l'intérêt[g],
amasse pour celui qui a pitié des humbles[h].

9 Qui détourne l'oreille pour ne pas écouter les instructions,
sa prière même est une abomination[i].

10 Celui qui égare les hommes droits dans la mauvaise voie,
tombera lui-même dans la fosse qu'il a creusée.
— — — — — — — — — — —
mais les hommes intègres ont le bonheur en partage[j].

21. « d'après sa réputation ». G S T : d'après ceux qui le louent (*mehallālâw*). 23. « à tes troupeaux » *G* (lis. *la'ădârèkâ*). H : aux troupeaux. 24. « et il n'y a pas d'héritage qui subsiste » d'après *G S* (lis. *we'ên naḥălâ*). H : et est-ce qu'une couronne subsiste. 25. « broutée » lis. *wenir'â*. H : apparue. — Texte incertain. 27a. *G* (supp. *lelèḥem bètekâ*). H aj. : pour la nourriture de ta maison (variante de 27b, qui manque en S). **28**, 1. « prend la fuite » *G* (lis. *nâs*). H a le pluriel. « le juste » *G* (lis. *weṣaddiq*). H : les justes. 2. d'après *G* (lis. au début *bephèša' 'âriṣ rîbîm yé'òrou* et à la fin *yid'âkoun* en supprimant *ya'ârik* [dittographie]). H : Par la faute d'un pays, ses princes sont nombreux, — et grâce à un homme intelligent, connaissant, ainsi il prolonge [ses jours]. 3. « Un mauvais maître qui opprime » lis. *gebèr râšâ' 'ôšéq* (les deux derniers mots d'après *G*). H : Un homme pauvre et qui opprime. 4. « lui » lis. *bô*. H : leur. 6. « aux voies » *L* (lis. *derâkîm*). H : aux deux voies.

a. Cf. 17, 3a. *b*. G et L donnent ici une maxime qui manque en H : Le cœur de l'impie recherche le mal, — mais le cœur droit cherche la sagesse. *c*. Le rythme suggère que deux de ces trois expressions parallèles étaient des variantes ou des gloses; la première manque en G et en S. *d*. Un bon maître, au contraire, est comparé (Ps. 72, 6) aux averses fertilisantes. *e*. Ou : s'irritent contre lui. *f*. Cf. 19, 1. *g*. Cf. Lév. 25, 36-37 et note. *h*. Cf. 13, 22; Job 27, 16-17. *i*. Cf. 15, 8. *j*. Cet hémistiche qui, pour le rythme, ne peut appartenir à la maxime précédente, doit être un débris d'un autre proverbe. Certains y voient une addition.

11 Un homme riche se croit sage,
mais un pauvre intelligent le pénètre à fond.

12 Quand les justes triomphent, c'est une belle fête[a],
mais quand les méchants s'élèvent, chacun tremble[b].

13 Qui dissimule ses fautes ne prospérera pas;
qui les avoue et les répudie obtiendra miséricorde.

14 Heureux l'homme qui vit sans cesse dans la crainte[c]!
mais celui qui endurcit son cœur tombera dans le malheur.

15 Un lion qui gronde, un ours affamé,
tel est le méchant qui domine sur un peuple pauvre[d].

16 Un prince dépourvu de sens multiplie les exactions;
mais celui qui hait le lucre prolongera ses jours.

17 L'homme chargé du sang d'un autre
fuira jusqu'à la fosse : qu'on ne l'arrête pas!

18 Celui qui marche dans l'intégrité sera sauvé,
mais l'homme qui suit des voies tortueuses tombera dans la fosse.

19 Qui cultive son champ aura du pain à satiété,
mais qui poursuit des gains chimériques aura à satiété de la misère[e].

20 L'homme d'une probité sûre sera comblé de bénédictions,
mais celui qui est pressé de s'enrichir ne restera pas impuni.

21 Il n'est pas bien de se montrer partial[f];
tel devient criminel[g] pour un morceau de pain.

22 L'homme avide a hâte d'être riche,
et il ne sait pas que la misère va lui échoir!

23 A qui reprend autrui, à la fin,
on saura plus de gré qu'au flatteur.

24 Celui qui vole son père ou sa mère[h] et dit : « Ce n'est pas un péché »
va de pair avec le malfaiteur[i].

25 L'homme aux larges appétits excite les querelles,
mais celui qui se confie en Yahvé sera rassasié.

26 Qui se fie à sa propre intelligence est un sot;
qui se conduit avec sagesse échappera seul [au danger].

27 Pour qui donne au pauvre point de disette;
mais celui qui ferme les yeux[j] est couvert de malédictions.

12. « tremble » lis. *yaḥpôz*. H : est cherché. 16. « multiplie » *GSL* (lis. *rab.*) H : *et* multipliant. « mais » *GSL* (lis. *wesônê'*). Manque en H. 18. « des voies » *GL* (lis. *derâkîm*). H : deux voies. « dans la fosse » *S* (lis. *beŝâḥat*). H : en une [fois ?]. 23. « à la fin » *L* (lis. *'aḥârê kên*). H : [d'] après moi. Manque en S. — Texte incertain.

a. Litt. : *grande est la gloire*. *b*. Cf. v. 28. *c*. Dans la crainte de contrevenir à la volonté de Dieu (Ës. 66, 2,5; Esd. 9, 4). *d*. Toujours en quête de ressources, il est capable de toutes les violences pour s'en procurer. *e*. Cf. 12, 11. *f*. Cf. 24, 23. *g*. Coupable de partialité. *h*. Ce mot rend le vers trop long. *i*. Litt. : *l'homme qui détruit*. Il doit s'agir d'une espèce particulière de criminels (cf. 18, 9). *j*. Pour ne pas voir le pauvre.

28 Quand les méchants s'élèvent, chacun se cache[a];
quand ils périssent, les justes se multiplient.

29

1 L'homme auquel on a fait des reproches et qui s'entête[b]
sera brisé tout à coup et sans retour[c].

2 Quand les justes gouvernent, le peuple est dans la joie;
quand les méchants dominent, chacun gémit.

3 Qui aime la sagesse réjouit son père[d];
qui fréquente les courtisanes dissipe son bien.

4 Par la justice un roi consolide l'État,
et celui qui multiplie les impôts[e] le ruine.

5 L'homme qui flatte son prochain
tend un filet sous ses pas.

6 Sous les pas du méchant il y a un piège,
mais le juste court allégrement.

7 Le juste prend souci de la cause des humbles,
mais le méchant ne sait pas s'y intéresser.

8 Les moqueurs[f] divisent la cité,
mais les sages apaisent la colère.

9 Quand un sage dispute avec un sot,
qu'il se fâche ou qu'il rie[g], la querelle ne s'apaise pas.

10 Les hommes sanguinaires[h] haïssent celui qui est intègre,
mais les hommes droits veillent sur sa vie.

11 Le sot donne libre cours à sa colère,
mais le sage la refoule et la contient.

12 Quand le souverain prête attention aux propos mensongers,
il n'a pour serviteurs que des méchants.

13 Le pauvre et l'exploiteur se rencontrent[i];
c'est Yahvé qui éclaire leurs yeux à tous deux[j].

14 Un roi qui juge les humbles avec équité
verra son trône affermi à jamais[k].

15 La verge et la réprimande procurent la sagesse;
un enfant livré à lui-même fait honte à sa mère.

29, 2. « gouvernent » lis. *biredôt*. H : se multiplient. « les méchants » H* *GSL* (lis. *reŝâ'îm*). H : le méchant. « chacun » *G* (lis. *'âdâm*). H : le peuple. 6. « Sous les pas » lis. *bephèsa'*. H : Dans le péché. « court » lis. *yârouṣ*. H : pousse des cris de joie. 8. « divisent » lis. *yaphrîdou* (cf. 16, 28; 17, 9; Deut. 32, 8). H : soufflent [le feu sur ?]. — Texte incertain. 10. « veillent sur » lis. *yebaqqerou*. H : en veulent à. — D'autres proposent de lire *oureŝâ'îm* (et les méchants) au lieu de *wiŝârîm* (mais les hommes droits). 11. « la refoule et la contient (litt. : la contient en arrière) » lis., d'après *G*, *yaḥsekènnâ*. H : l'apaise en arrière (ou : par la suite).

a. Cf. v. 12[b]. *b*. Litt. : *raidit le cou*. *c*. Cf. 6, 15[b]. *d*. Cf. 10, 1. *e*. Litt. : *un homme de prélèvements*. Le terme est appliqué à un impôt dans Éz. 45, 13-16. D'autres entendent qu'il s'agit de prélèvements volontaires et traduisent : celui qui aime les présents. *f*. Les impies; voy. note *c* sur Ps. 1, 1. *g*. Pour les uns, *il* représente le sage, pour les autres, le sot. — On pourrait aussi traduire, en lisant, d'après G, *niḥât* : Qu'il (le sage) se fâche ou qu'il rie, cela ne fait aucune impression [sur le sot]. *h*. Cf. 1, 10-19. *i*. Cf. 22, 2. *j*. C'est-à-dire qui leur donne à l'un et à l'autre la faculté de voir, indice de la vie (1 Sam. 14, 29; Ps. 13, 4; Mt 6, 22-23; Lc 11, 34-36). *k*. Cf. 16, 12; 20, 28; 25, 5.

16 Quand les méchants gouvernent, le mal se multiplie,
mais les justes auront la joie de voir leur chute.

17 Corrige ton fils, et il te donnera satisfaction;
il fera les délices de ton âme.

18 Faute de visions[a], un peuple vit dans le désordre :
heureux celui qui observe les directions divines[b]!

19 Ce n'est pas avec des paroles qu'on corrige un esclave,
car il comprend bien, mais ne répond pas[c].

20 Vois-tu un homme trop prompt à parler,
il y a plus à espérer d'un sot que de lui[d].

21 Celui qui a été gâté dès sa jeunesse tombera dans l'esclavage
et finira dans le chagrin.

22 L'homme irascible excite les querelles[e],
et celui qui s'emporte accumule les fautes.

23 L'orgueil de l'homme le mène à l'humiliation,
mais celui qui est humble obtient de l'honneur.

24 Celui qui partage avec un voleur est l'ennemi de sa propre vie;
il entend la malédiction[f] et ne déclare rien.

25 La crainte des hommes est un piège[g],
mais qui se confie en Yahvé est à l'abri.

26 Beaucoup recherchent la faveur du souverain,
mais c'est Yahvé qui prononce sur chacun.

27 Les justes ont en horreur l'homme inique,
et le méchant a en horreur celui qui suit le droit chemin.

APPENDICE I

PAROLES D'AGOUR[h]

30[i] 1 Paroles d'Agour, fils de Yaqé, le Massaïte[j].
Oracle de [cet] homme : Je me suis fatigué, ô Dieu,
je me suis fatigué, ô Dieu, je me suis épuisé,

16. « gouvernent » lis. *biredôt* (cf. v. 2). H : se multiplient. 21a. *G S* (lis. *mephounnâq... ya'ăbôd*). H : Celui qui gâte son esclave dès sa jeunesse. 21b. « finira (litt. : et sa fin sera) dans le chagrin » d'après *G* (lis. *beyâgôn*). H, au lieu de ce mot, a un terme inconnu. On a traduit : et à la fin il sera un fils, ou : un petit maître, ou : ingrat, ou : méprisant, etc. — Texte incertain. **30,** 1. « le Massaïte » lis. *hammassâ'i*. H : l'oracle. « Je me — épuisé » lis. *lâ'iti 'êl lâ'iti 'êl wâ'êkel*. H : à Itiél, à Itiél et Oukal. — Le texte de tout ce verset est extrêmement incertain. G : Mes paroles, mon fils, crains[-les], — et après les avoir accueillies, repens-toi. — Voici ce que déclare cet homme à ceux qui croient en Dieu, et je m'arrête.

a. Il peut s'agir d'instructions divines communiquées par des prophètes (cf. Éz. 7, 26; Lam. 2, 9). Longtemps encore après l'exil, les Juifs ont eu des inspirés qu'ils consultaient (Aggée, Zacharie, Malachie; Néh. 6, 10-14; Josèphe, *B. J.* VI, 300), notamment les prêtres officiants (Jos., *B. J.* 1, 69; *A. J.* XIII, 299-300; Luc 1, 8-22; Jean 11, 51). Les sages aussi étaient tenus pour inspirés et parlaient de leurs « visions » (Job 4, 12-16; 32, 8, 18-19). *b.* Le mot employé (*tôrâ*) peut s'entendre des oracles des prophètes, des enseignements des sages ou de la loi écrite. *c.* On interprète d'ordinaire : mais sa conduite n'y répond pas. Le texte est peut-être altéré. On pourrait conjecturer, d'après S : il ne comprend pas, s'il n'est pas rudoyé (*lô' yâbîn kî 'im 'ounnâ*). *d.* Cf. 26, 12. *e.* Cf. 15, 18. *f.* Celle qui était prononcée contre le voleur inconnu (Jug. 17, 2) ou celle qui était proférée contre les témoins qui ne dénonceraient pas le coupable (Lév. 5, 1 et la note). *g.* Litt. : *donne un piège*. *h.* Personnage inconnu. *i.* Dans la version grecque, le morceau 30, 1-31, 9 est disposé tout autrement que dans l'hébreu : 30, 1-14 vient après 24, 22, à la suite d'une addition de 5 maximes; 30, 15-31, 9, après 24, 34. *j.* C'est-à-dire du clan ismaélite de Massa (Gen. 25, 14; cf. Prov. 31, 1). La sagesse des « fils de l'Orient » était proverbiale parmi les Israélites (cf. 1 Rois 4, 30-31; Job 1, 3; 2, 11 et la note).

2 Car je suis une brute plutôt qu'un homme,
je n'ai pas l'intelligence d'un être humain.
3 Mais Dieu m'a enseigné la sagesse,
et j'ai acquis la science des saints[a].

4 Qui est monté au ciel et en est descendu?
qui a recueilli le vent dans les paumes de ses mains?
qui a serré les eaux dans son manteau?
Qui a affermi les extrémités de la terre?
quel est son nom et quel est le nom de son fils[b]?

5 Toute parole de Dieu est éprouvée[c];
il est un bouclier pour ceux qui se confient en lui.
6 N'ajoute rien à ses paroles[d],
de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois convaincu de mensonge.

7 Je te demande deux choses;
ne me les refuse pas tant que je vivrai[e]:
8 La fausseté et la parole mensongère,
écarte-les de moi — —[f]
Ne me donne ni pauvreté ni richesse,
dispense-moi le pain qui m'est nécessaire,
9 De peur que, dans l'abondance, je ne [te] renie
en disant : « Qui est Yahvé[g]? »
Ou que, dans la pauvreté, je ne vole
et que je n'attente au nom de mon Dieu[h].

10 Ne dessers pas un esclave auprès de son maître,
de peur qu'il ne te maudisse et qu'il ne t'arrive malheur.

11 Une engeance qui maudit son père
et qui ne bénit pas sa mère;
12 Une engeance qui se croit pure
et qui ne s'est pas lavée de son ordure;
13 Une engeance... Oh! que ses yeux sont altiers
et ses paupières hautaines!
14 Une engeance dont les dents sont des glaives
et les molaires des couteaux
Pour faire disparaître, en les dévorant, les misérables, de la terre,
et les pauvres, du milieu des hommes[i]!

15 La sangsue[j] a deux filles,
[qui disent] : Donne! donne! — —[k]

3. « Mais — sagesse » *G* (lis. *we'êl limmad 'ôtî*). H : Et je n'ai pas appris la sagesse. — Texte incertain. 4. « dans les paumes de ses mains » G : dans son sein (*bâḥôṣèn*). « les extrémités » G^B *T* (suppr. *kol*). H : toutes les extrémités. « affermi » d'après *G* (lis. *hèḥèziq*). H : établi. « de son fils » G^B. H aj. : si tu le sais, — mots en excès dans le vers, probablement ajoutés d'après Job 38, 5.

a. C'est-à-dire celle que possèdent les hommes pieux. *b.* Ces questions semblent viser ironiquement les présomptueux qui s'imagineraient posséder la connaissance parfaite de l'univers. *c.* Sa valeur est certaine (comme celle de l'or qu'on a éprouvé). Par opposition aux mystères de l'action divine dans la nature (v. 4), la *parole de Dieu* désigne ce que Yahvé a révélé à Israël, soit par les oracles des prophètes, soit par les livres sacrés qui pouvaient exister au temps où ceci a été écrit. — Cf. Ps. 18, 31; 119, 140. *d.* N'ajoute rien de ton chef aux ordres, promesses ou menaces de Dieu (cf. Deut. 4, 2; 12, 32). *e.* Le texte porte : *avant que je meure*. L'idée est sans doute : pas un seul jour avant que je meure. *f.* Ce vers n'a pas le même rythme que les autres. Il faut supposer soit qu'un mot est tombé, soit que cette requête est une addition : les deux demandes seraient « ne me donne pas la pauvreté », et « ne me donne pas la richesse ». *g.* Quel titre Yahvé a-t-il à mon obéissance (cf. Ex. 5, 2; Jug. 9, 28)? *h.* Par exemple en faisant un faux serment pour me disculper (cf. Ex. 22, 8, 11). *i.* On peut supposer, au début des v. 11-14, soit un vers analogue aux v. 18, 21, 24, soit tout au moins un mot comme : malheur à... D'autres voient dans ce morceau une quadruple exclamation. *j.* Tel est le sens du mot (*'ălouqâ*) en hébreu rabbinique, en araméen et en arabe (cf. *G* et *L*). Comme il est appliqué aussi, en arabe, à la goule, démon qui se repaît de chair humaine, d'autres pensent qu'il s'agit ici d'une sorte de vampire analogue à la « lilit » des croyances populaires juives. *k.* Ce vers incomplet est probablement le début d'une petite énigme où étaient énumérées, comme dans la suivante, diverses *choses insatiables*.

Il est trois choses insatiables,
quatre qui ne disent jamais : Assez!
16 Le Cheôl — —[a]
le sein stérile — —[a]
Le sol, qui ne peut se rassasier d'eau,
et le feu, qui ne dit jamais : Assez!

17 L'œil qui se moque d'un père
et qui méprise la vieillesse d'une mère,
Les corbeaux de la vallée le crèveront,
et les petits du vautour le dévoreront.

18 Il est trois choses mystérieuses pour moi,
et quatre qui dépassent mon savoir :
19 La marche[b] de l'aigle dans les cieux,
la marche du serpent sur le rocher,
La marche du navire en pleine mer
et la marche de l'homme chez la jeune femme.

20 Telle est la conduite de la femme adultère :
elle mange[c], puis elle s'essuie la bouche
et dit : « Je n'ai rien fait de mal[d]. »

21 Trois choses font trembler la terre,
et il en est quatre qu'elle ne peut supporter :
22 Un esclave qui devient roi,
un scélérat qui a du pain à satiété,
23 Une fille dédaignée[e] qui trouve à se marier,
et une servante qui supplante sa maîtresse[f].

24 Il y a quatre animaux, parmi les plus petits de la terre,
qui sont sages entre les sages :
25 Les fourmis, peuple sans force,
qui amassent en été leurs provisions ;
26 Les hyrax[g], peuple sans vigueur,
qui établissent leur gîte dans les rochers.
27 Les sauterelles n'ont pas de roi,
et toute leur armée s'avance en bon ordre.
28 Le lézard[h] peut être pris à la main,
et il [pénètre] dans les palais royaux.

29 Il en est trois dont la démarche est fière
et quatre dont l'allure est superbe :

17. « la vieillesse » *G S* (lis. *leziqnat*). H : l'obéissance. 24. « entre les sages » *G S L* (lis. *mèḥākâmîm*). H : assagis (c'est-à-dire extrêmement sages). 28. « peut être pris » *G* (lis. *tittâphés*). H : prend (ou : tu peux [le] prendre).

a. L'analogie des deux derniers membres fait supposer qu'il est tombé ici quelques mots indiquant de quelle manière le Cheôl et le sein stérile se montrent insatiables. *b*. Le mot hébreu, répété dans les quatre hémistiches, signifie « marche », « route ». Les mystères que l'auteur signale sont le vol (cf. Job 39, 27 ; És. 40, 31), la reptation (cf. Gen. 3, 14), la progression des navires et la génération (cf. Ps. 139, 13-16). — Selon d'autres, les faits indiqués ont ceci de commun, qu'ils ne laissent pas de traces : ainsi le vol de l'aigle, ainsi les amours secrètes de l'homme et de la femme. Cette interprétation est moins probable. *c*. Euphémisme ; cf. 9, 17. *d*. Ce verset d'un rythme différent et où le mot traduit v. 19 par « marche » est pris au sens figuré de « conduite », paraît être une addition appelée par le dernier membre du v. 19. L'auteur de la glose entendait ces mots comme se rapportant non pas aux relations de l'homme et de la femme en général, mais au secret dont la femme adultère sait couvrir sa faute (voy. note *b*).
e. Litt. : *Une haïe*, c'est-à-dire dont aucun homme n'avait voulu. On peut entendre aussi « une femme prise en aversion [et répudiée] » (cf. Jug. 15, 2), ou encore « une fille haïssable ». *f*. Ou : qui hérite de sa maîtresse. *g*. Voy. note sur Ps. 104, 18. *h*. Le sens du mot hébreu n'est pas tout à fait sûr : on a proposé de le rendre par « hirondelle », « singe » ou (plus fréquemment) « araignée » (animaux pour lesquels il existe d'autres noms en hébreu). Nous adoptons la traduction la mieux attestée : donnée déjà par les Septante et par la Vulgate, elle est confirmée par l'analogie de l'arabe.

30 Le lion, le plus brave des animaux,
qui ne recule devant rien.
31 . . . .
32 . . . .[a]
33 . . . .[b] [mets] ta main sur ta bouche,
Car en pressant le lait, on fait sortir le beurre,
en pressant le nez, on fait jaillir le sang,
et en provoquant[c] la colère[d], on fait jaillir la dispute.

APPENDICE II

INSTRUCTIONS POUR LEMOUEL

31 1 Paroles de Lemouel[e], roi de Massa[f]. Instructions que lui donnait sa mère.
2 Mon fils, Lemouel,
mon premier-né, que te dirai-je,
Toi, le fils de mes entrailles,
l'enfant de mes vœux ?
3 Ne donne pas ta vigueur aux femmes,
ni tes caresses à celles qui perdent les rois.
4 Il ne sied pas aux rois, Lemoël, il ne sied pas aux rois[g], de boire du vin,
ni aux princes de rechercher les boissons enivrantes,
5 De peur qu'en buvant ils n'oublient la loi[h]
et ne méconnaissent le droit des misérables.
6 Donnez les boissons enivrantes à celui qui va périr
et le vin à celui qui a l'amertume au cœur :
7 Qu'il boive et oublie sa misère,
qu'il ne se souvienne plus de ses peines!

8 Ouvre la bouche en faveur du muet[i],
pour défendre tous ceux qui vont succomber.
9 Ouvre la bouche pour juger avec équité;
fais droit au malheureux et à l'indigent.

APPENDICE III

ÉLOGE DE LA FEMME VAILLANTE

Aleph 10 Une femme vaillante, qui pourra la trouver?
elle a beaucoup plus de prix que le corail.
Bet 11 Le cœur de son mari a confiance en elle,
et il ne manque pas d'en tirer grand gain.

31, 1a. Lier *mèlèk* à *massâ'*. H : Paroles de Lemouel, roi. Oracle. 2. « Mon — dirai-je » cf. *G* (aj. après *beri* : *ma-llemou'él bekôrî 'élèkâ 'ômar*. H : Quoi, mon fils ! — Texte très incertain. 3. « tes caresses—perdent » lis. *dôdèkâ lemôḥôt*. H : tes voies pour perdre (?). 4. « de rechercher » lis. *'awwê*. Hk : ou. Hq : où [sont]...? 5. *G* (lis. *yištou weyiškeḥou* et *wišannou*). H a les verbes au singulier. « des misérables » *G* (suppr. *kol*). H : de tous les misérables. 6. « celui qui a » lis. *mar*. H : ceux qui ont (mais voy. v. 7).

a. Le texte du v. 31 est inintelligible : *Celui qui est ceint* (?) *de reins* (nom ou périphrase désignant, selon les interprètes, l'étourneau, la pie, le coq, le zèbre, le cheval ou le lévrier), *ou le bouc, — et le roi, l'armée* (?) *avec lui*. — G : Le coq qui se promène fier au milieu des poules, — le bouc qui conduit le troupeau des chèvres, — et le roi qui harangue le peuple. *b*. Le début de ce verset, donné sous des formes très différentes dans les anciennes versions, est obscur : *Si tu as été sot* (?) *en te livrant à l'orgueil, — et si tu as réfléchi*. *c*. Litt. : *en pressant*. *d*. Jeu de mots sur le terme hébreu, qui signifie au propre *narines* et au figuré *colère*.
e. La version grecque n'a pas reconnu ici un nom propre ; elle a traduit : par Dieu (*lemô 'él*). Telle devait être, en effet, la prononciation du nom du roi (cf. v. 4), mais il signifiait « à Dieu ». Il est formé comme Laël (Nomb. 3, 24). qui a le même sens, Lisamsos « au Soleil » (Wellhausen, *Reste arab. Heid.*[2], p. 7) et Leastartos « à Astarté » (Jos. *Contra Ap.* 1, 122). *f*. Voy. note sur 30, 1. *g*. Le rythme donne à penser que cette répétition n'était pas dans le texte primitif. *h*. Litt. : *ce qui a été décrété*. *i*. Le mot est sans doute à prendre au figuré : celui qui ne sait ou ne peut se défendre. *j*. Le sens et le texte même sont incertains.

Guimel 12 Elle lui fait du bien, jamais de mal,
aussi longtemps qu'elle est en vie.
Dalet 13 Elle se procure de la laine et du lin
et travaille d'une main joyeuse.
Hé 14 Comme les vaisseaux d'un marchand,
elle fait venir de loin sa subsistance.
Vav 15 Elle se lève quand il fait encore nuit;
elle distribue la nourriture à sa maison
et à ses servantes la part qui leur revient[a].
Zaïn 16 Elle médite [l'achat] d'un champ et l'acquiert;
avec le fruit de son travail, elle plante une vigne.
Ḥet 17 Elle ceint ses reins de force
et arme ses bras de vigueur.
Tet 18 Elle jouit de la prospérité de ses affaires;
sa lampe ne s'éteint pas de la nuit.
Yod 19 Elle porte la main à la quenouille,
et ses doigts manient le fuseau.
Kaph 20 Elle ouvre ses bras au malheureux
et tend la main à l'indigent.
Lamed 21 Elle ne craint pas la neige pour sa maison,
car toute sa famille a double vêtement.
Mem 22 Elle se fait des coussins[b];
ses vêtements sont de fin lin[c] et de pourpre.
Noun 23 Son mari est considéré, aux portes [de la ville],
lorsqu'il siège avec les anciens du pays.
Samek 24 Elle fait du linge et le vend,
elle livre des ceintures au marchand[d].
Aïn 25 Elle est revêtue de force et d'éclat;
elle se rit du lendemain.
Pé 26 Elle ouvre sa bouche avec sagesse,
et sa langue instruit avec bonté.
Çadé 27 Elle surveille la marche de sa maison
et ne mange pas le pain de la paresse.
Qoph 28 Ses fils se lèvent pour la proclamer heureuse,
et son mari pour faire son éloge :
Rech 29 « Bien des femmes se sont montrées vaillantes,
mais toi, tu les surpasses toutes. »
Chin 30 La grâce est un leurre; la beauté, un souffle :
la femme intelligente est celle qu'on doit louer.
Tav 31 Permettez-lui de recueillir le fruit de son travail;
qu'aux portes [de la ville] ses œuvres proclament sa louange!

21. « a double vêtement » L (G) (lis. *šenâyim*). H : est vêtue de cramoisi. 27. « la marche » Hq. Hk : les usages. 30. « intelligente » G (lis. *nebônâ*). H : qui craint Yahvé (le vers serait trop long). « qu'on doit louer » d'après G (lis. *tehoullâl*.). H : qui se glorifiera (?).

a. Le vers a un membre de trop; le 3e est probablement une addition, ou une variante de la fin du précédent. *b*. Cf. 7, 16. *c*. Voy. 2e note sur Gen. 41, 42. *d*. Litt. : *au Cananéen* (cf. Ès. 23, 8; Soph. 1, 11; Zach. 14, 21; Job 40, 25). Le commerce, en Palestine, resta longtemps aux mains des marchands phéniciens (cf. Néh. 13, 16). Les *ceintures* étaient en général richement ornées (Ès. 3, 20; Jér. 2, 32).

JOB

PROLOGUE

1. Début de l'histoire de Job : Yahvé le met à l'épreuve[a].

1 1 Il y avait, au pays d'Ouç[b], un homme
dont le nom était Job. Cet homme était intè-
gre et droit : il craignait Dieu et s'éloignait du
mal. 2 Il lui naquit sept fils et trois filles. 3 Il
possédait sept mille têtes de petit bétail, trois
mille chameaux, cinq cents paires de bœufs,
cinq cents ânesses et de très nombreux es-
claves. Cet homme était le plus considérable
de tous les fils de l'Orient[c].
4 Ses fils se réunissaient pour un festin[d] chez
chacun d'eux à tour de rôle, et ils invitaient
leurs trois sœurs à manger et à boire avec eux.
5 Quand les jours de festin étaient révolus, Job
faisait sanctifier ses fils[e]. Le lendemain, de
bon matin, il offrait un holocauste[f] pour cha-
cun d'eux, car il se disait : « Peut-être mes
fils ont-ils péché et maudit[g] Dieu dans leur
cœur. » C'est ainsi que Job agissait toujours.
6 Un jour, les fils de Dieu[h] vinrent se pré-
senter à Yahvé, et Satan[i] vint aussi, au mi-
lieu d'eux. 7 Yahvé dit à Satan : « D'où viens-
tu? » Satan répondit à Yahvé : « De parcourir
la terre et de m'y promener. » 8 Yahvé dit à
Satan : « As-tu remarqué mon serviteur Job?
Il n'a pas son pareil sur la terre. C'est un
homme intègre et droit, craignant Dieu et
s'éloignant du mal. » 9 Mais Satan répondit à
Yahvé : « Est-ce avec désintéressement que
Job craint Dieu? 10 N'as-tu pas planté une
haie autour de lui, autour de sa maison et au-
tour de tout ce qu'il possède? Tu as béni
l'œuvre de ses mains, et ses troupeaux se sont
répandus dans le pays. 11 Mais étends la main
et touche à tout ce qu'il possède; je te jure
qu'il te maudira en face! » 12 Yahvé dit à
Satan : « Soit! tout ce qui est à lui est en ton
pouvoir. Seulement, ne porte pas la main sur
lui. » Et Satan se retira de devant Yahvé.
13 Or, un jour que les fils et les filles de Job
mangeaient et buvaient du vin dans la maison
de leur frère aîné, 14 un messager vint lui dire :
« Les bœufs labouraient et les ânesses pais-
saient à leurs côtés, 15 lorsque des Sabéens[k],
survenant à l'improviste, les ont enlevés. Ils
ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je
me suis sauvé seul pour te l'annoncer. » 16 Il
parlait encore, lorsqu'un autre vint dire : « Le
feu de Dieu est tombé du ciel, il a brûlé le
petit bétail et les serviteurs, et les a consu-
més, et je me suis sauvé seul pour te l'annon-
cer. » 17 Il parlait encore, lorsqu'un autre vint
dire : « Les Chaldéens ont formé trois bandes;
ils se sont jetés sur les chameaux et les ont en-

a. L'introduction et la conclusion du livre de Job (chap. 1, 1-2, 10 et 42, 10-17) forment un récit complet, en prose, qu'on pourrait intituler *Histoire de Job*. L'auteur du poème y a rattaché son œuvre. Cette « Histoire de Job » devait être connue depuis longtemps en Israël : cf. Éz. 14, 14 et 20. *b*. D'après Gen. 10, 23, *Ouç* était le fils aîné d'Aram, père du peuple araméen, établi entre la Palestine et l'Assyrie (Damas, etc.). *Le pays d'Ouç* serait donc à chercher au N.-E. de la Palestine, et il existe en effet une tradition qui place la patrie de Job dans le Ḥaourân, aux environs de Naoua. Mais dans Gen. 36, 28 (cf. Lam. 4, 21), Ouç est donné comme un clan de Séir, au S. de la mer Morte, dans le pays d'Édom. C'est aussi cette dernière région que semblent indiquer les noms des amis de Job (voy. note sur 2, 11). Quoi qu'il en soit, ce pays se trouvait en dehors de la Palestine. Job, dont le nom n'est pas de racine hébraïque, n'appartenait donc pas au peuple d'Israël, et son histoire a dû être importée de l'étranger. *c*. Voy. Gen. 29, 1 et la note. *d*. Sans doute à l'occasion des diverses fêtes, et non chaque jour, comme l'ont pensé plusieurs interprètes. *e*. C'est-à-dire les invitait à se soumettre aux rites obligatoires pour pouvoir participer aux sacrifices du lendemain; cf. Gen. 35, 2; Ex. 19, 10, 14 et les notes. *f*. Dans l'ancien Israël, de même, tout homme pouvait offrir des sacrifices, sans avoir besoin de recourir à un prêtre; cf. Abraham (Gen. 15, 9-11; 22), Gédéon (Jug. 6, 25-27), Manoaḥ (Jug. 13, 19), les guerriers de Saül (1 Sam, 14, 34), David (2 Sam, 6, 17-18; 24, 18, 25), Élie (1 Rois 18, 29-40), etc. *g*. Litt. : *béni*, euphémisme ou correction dogmatique; cf. 1 Rois, 21, 10. *h*. Cf. Gen. 6, 2 et la note. *i*. Ou, plus exactement, *le satan*, c'est-à-dire « l'adversaire ». D'après Zach. 3, 1-2, c'était un être céleste jouant, au tribunal de Yahvé, le rôle d'accusateur public et incarnant la justice impitoyable. D'après le livre de Job aussi, c'est un des membres de la cour de Yahvé, mais il est malveillant, soupçonneux et méchant. A une époque ultérieure, les Juifs virent en lui un véritable démon, excitant les hommes à pécher (1 Chron. 21, 1), puis le prince des esprits révoltés contre Dieu. *j*. Litt. : *bénira* (cf. v. 5). *k*. Litt. : *lorsque Cheba*. Voy. note sur Gen. 25, 3.

levés. Ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée, et je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. » 18 Il parlait encore, lorsqu'un autre vint dire : « Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient du vin dans la maison de leur frère aîné, 19 et voici qu'un vent violent est venu d'au delà du désert; il a donné contre les quatre angles de la maison[a], qui est tombée sur les jeunes gens, et ils sont morts. Je me suis sauvé seul pour te l'annoncer. »

20 Alors Job se leva, déchira sa robe et se rasa la tête[b]. Puis il tomba sur le sol et se prosterna, 21 en disant :

Nu je suis sorti du sein de ma mère,
et nu j'y retournerai[c].
Yahvé avait donné; Yahvé a repris;
que le nom de Yahvé soit béni !

22 En tout cela Job ne pécha point et n'attribua à Dieu rien qui fût indigne de lui[d].

2 1 Un jour, les fils de Dieu vinrent se présenter à Yahvé, et Satan vint aussi au milieu d'eux, pour se présenter à Yahvé. 2 Yahvé dit à Satan : « D'où viens-tu ? » Satan répondit à Yahvé : « De parcourir la terre et de m'y promener. » 3 Yahvé dit à Satan : « As-tu remarqué mon serviteur Job? Il n'a pas son pareil sur la terre. C'est un homme intègre et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal. Il persévère toujours dans son intégrité, et tu m'as excité à le perdre, sans motif. » 4 Mais Satan répondit à Yahvé : « Peau pour peau[e] ! Tout ce qu'un homme possède, il le donnera pour sa vie ! 5 Mais étends ta main et touche à ses os et à sa chair : je te jure qu'il te maudira[f] en face. » 6 Yahvé dit à Satan : « Soit ! il est en ton pouvoir, seulement épargne sa vie. »

7 Satan se retira de devant Yahvé et frappa Job d'un ulcère malin, de la plante des pieds au sommet de la tête[g]. 8 Job prit un tesson pour se gratter; il s'assit sur la cendre.

9 Alors sa femme lui dit : « Tu persistes encore dans ton intégrité ? Maudis[h] Dieu et meurs[i] ! » 10 Job lui répondit : « Tu parles comme une insensée. Nous acceptons de Dieu le bonheur, et nous n'accepterions pas de lui le malheur ! » En tout cela, Job ne pécha point par ses paroles[j].

2. Introduction au poème : les amis de Job.

11 Les trois amis de Job, Éliphaz, de Témân, Bildad, de Chouaḥ, et Çophar, de Naamat[k], apprirent tous les malheurs qui lui étaient arrivés. Ils vinrent chacun de son pays et se concertèrent pour aller ensemble le plaindre et le consoler. 12 En levant les yeux de loin, ils ne le reconnurent pas. Ils élevèrent la voix et pleurèrent; ils déchirèrent leurs robes et se répandirent sur la tête de la poussière, qu'ils jetaient en l'air[l]. 13 Puis ils restèrent assis à terre auprès de lui pendant sept jours et sept nuits, sans lui adresser la parole, car ils voyaient combien sa douleur était grande[m].

1, 18. « Il parlait encore » *H** cf. v. *16, 17* (lis. *'ôd.*). H : jusqu'à [ce que] il parlait (c'est-à-dire : tandis qu'il parlait ?). **2, 1.** Le 2e « pour se présenter à Yahvé » manque en G (cf. 1, 6).

a. Il s'agit donc d'un tourbillon. *b.* Gestes de deuil ;
voy. Lév. 19, 27 et la note. *c.* Allusion à la croyance
à « la terre, mère de tous les vivants » (Sir. 40, 1). Cf.
Ps. 139, 15 et la note. *d.* Litt. : *rien de fade.* Le sens précis
de cette image est incertain. *e.* Ces mots étaient pro-
bablement un proverbe. Le sens en est très discuté. Il faut
entendre sans doute : pour sauver sa peau, l'homme est
prêt à donner même une peau (une vie), celle de ses bes-
tiaux, voire celle de ses enfants. *f.* Voy. 1, 5 et la note.
g. La maladie de Job paraît être la lèpre tuberculeuse, ou
éléphantiasis, d'après les symptômes décrits : démangeaisons,
déformation du visage (v. 12), vives douleurs (v. 13 et 16, 6),
peau dure et crevassée (7, 5), haleine mauvaise (19, 17).
h. Litt. : *Bénis*, cf. 1, 5 et la note. *i.* C'est-à-dire : prononce
un blasphème, de manière à attirer sur toi le châtiment de
Dieu, et à mourir sur-le-champ. *j.* Litt. : *par ses lèvres.*
k. D'après Gen. 36, 10-11, *Éliphaz* était le nom du fils aîné
d'Ésaü (ou Édom), et *Témân*, celui du fils aîné d'Éliphaz, donc
deux noms de clans édomites. *Bildad* rappelle le nom édomite
de Bedad (Gen. 36, 35). *Chouaḥ* figure dans la liste des fils de
Qetoura (Gen. 25, 2), clans arabes établis à l'est du golfe Éla-
nitique. *Çophar* est donné par les Septante Gen. 36, 11, à la
place de l'Édomite Cepho. *Naamat* est inconnu. Tous ces noms
nous reportent donc vers le pays d'Édom (cf. note *b* sur 1, 1).
Les Édomites, spécialement les Témanites, étaient renommés
pour leur sagesse (Jér. 49, 7 ; Abd. 8, 9 ; Bar. 3, 22-23).
l. Signe de douleur mentionné aussi Act. 22, 23. D'autres
formes du même rite, observé dans le deuil et dans les cala-
mités publiques, consistaient à se rouler dans la poussière ou
dans la cendre (Mich. 1, 10 ; Jér. 6, 26), à s'en mettre sur la
tête (Jos. 7, 6 ; 2 Sam. 13, 19 ; etc.), à s'asseoir ou à se coucher
sur la cendre (v. 8; 42, 6; Ès. 58, 5; Jon. 3, 6; etc.). *m.* Les
v. 11-13 ont pour but de relier le poëme à l'histoire de Job. Ils
n'appartiennent pas au vieux récit. D'après celui-ci, Job, ayant
soutenu victorieusement l'épreuve (cf. v. 10), devait recevoir
sans délai sa récompense (42, 11-17). Les fragments 2, 11-13 et
(dans l'épilogue) 42, 7-10 constituent la double transition par
laquelle le poète a rattaché son œuvre à l'antique tradition.

LE POËME

MONOLOGUE DE JOB (3)

3 1 Alors Job ouvrit la bouche et maudit le jour de sa naissance[a]. 2 Job prit la parole et dit :

3 Périsse le jour où je suis né
et la nuit qui a dit : « Un enfant mâle est conçu ! »
4a Ce jour-là, qu'il soit ténèbres,
4c que la lumière ne brille pas sur lui[b] !
4b Que Dieu, là-haut, n'en prenne pas souci,
5 que les ténèbres et l'obscurité le réclament !
Que les nuées reposent sur lui,
que des éclipses l'épouvantent !
6 Cette nuit-là, que l'ombre s'en empare !
qu'elle ne s'ajoute pas aux jours de l'année,
qu'elle n'entre pas dans le compte des mois[c] !
7 Que cette nuit soit stérile,
qu'aucun cri de joie ne s'y fasse entendre !
8 Qu'ils la maudissent, ceux qui maudissent les jours[d],
ceux qui sont experts à évoquer le Léviathan[e] !
9 Que les étoiles de son aube soient obscurcies,
qu'elle attende en vain la lumière
et qu'elle n'ait pas la joie de voir [s'ouvrir] les paupières de l'aurore,
10 Puisqu'elle n'a pas fermé la porte du sein qui m'a conçu,
pour m'épargner la vue de la souffrance !
11 Que ne suis-je mort dès le sein de ma mère !
que n'ai-je expiré au sortir de ses entrailles !
12 Pourquoi s'est-il trouvé des genoux pour me recevoir[f]
et des mamelles pour m'allaiter ?
16 Ou pourquoi ne fus-je pas comme un avorton que l'on enfouit,
comme les enfants qui n'ont pas vu la lumière[g] ?
13 Maintenant je serais couché, je reposerais;
je dormirais en paix,
14 Avec les rois et les arbitres de la terre,
qui se sont bâti des mausolées[h],
15 Ou avec les princes, qui avaient de l'or
et remplissaient d'argent leurs demeures.

)

3, 5. « des éclipses (litt. : des obscurcissements de jour) » lis. *kamerirê*. H : comme des amertumes de jour. 6. « ne s'ajoute » *Symm T* (*S L* lis. *yêḥad*. H : ne se réjouisse pas. 7. *S L* (suppr. *hinnê*). H aj. en tête : Voici (en excès dans le vers).

a. Litt. : *son jour.* D'après la pensée antique, le jour où une
calamité se produit en est en quelque mesure responsable; il
en est de même pour le lieu d'un désastre ; aussi David mau-
dit-il les monts Guilboa (2 Sam. 1, 21). *b.* Nous transposons
4b et 4c pour obtenir un meilleur rythme. *c.* Le morceau sur
la nuit (v. 6-10) présente des irrégularités rythmiques : plu-
sieurs vers ont trois membres au lieu de deux (v. 6 et 9).
D'autre part certaines des imprécations prononcées contre la
nuit (6bc, 8) se comprendraient mieux dans une malédiction
contre un jour (en hébreu, les mots *jour* et *nuit* sont tous deux
du masculin). Peut-être l'ordre primitif a-t-il été altéré. On
pourrait supposer, par exemple, que 6a se trouvait en tête du
v. 9 et peut-être le v. 8 avant le v. 7. *d.* Il s'agit apparem-
ment de magiciens auxquels on attribuait le pouvoir de rendre
certains jours néfastes, par leurs sortilèges. *e.* Cf. Ès, 27, 1 et
note sur Ps. 89, 11. Les Israélites prêtaient sans doute à ce monstre
le pouvoir d'engloutir le soleil et la lune et de provoquer ainsi
des éclipses (croyance répandue encore aujourd'hui dans l'Inde,
en Chine, chez les musulmans d'Afrique, etc.) ou de balayer les
étoiles avec sa queue (Ap. 12, 4 ; cf. Dan. 8, 10). *f.* Probable-
ment ceux de la mère. Selon d'autres ceux du père, qui par ce
geste reconnaissait l'enfant (Gen. 48, 12; 50, 23; cf. 30, 3).
g. Nous transposons ce vers, pour rétablir la suite des idées.
h. Traduction hypothétique du terme hébreu, qui signifie
proprement « ruines », « solitudes ». Les uns supposent que ce
mot désignait les mausolées, en tant qu'inhabités ou situés dans
le désert; d'autres pensent que le mot est une corruption du
terme employé par les Arabes d'Égypte pour « pyramides ».

17 Là[a], les méchants ne s'agitent plus,
là, ceux qui sont à bout de forces se reposent;
18 Les captifs jouissent tous de la tranquillité,
ils n'entendent plus la voix de l'argousin.
19 Là, petits et grands sont égaux,
et l'esclave est affranchi [du joug] de son maître.
20 Pourquoi la lumière est-elle donnée au malheureux
et la vie à ceux qui ont l'amertume au cœur,
21 Qui espèrent la mort sans qu'elle vienne,
et la recherchent plus ardemment qu'un trésor,
22 Qui se réjouiraient avec transport
et seraient dans l'allégresse, s'ils trouvaient un sépulcre,
23 A l'homme qui ne discerne plus son chemin[b]
et à qui Dieu a fermé toute issue[c]?
24 Au lieu de pain, j'ai mes soupirs,
et mes cris de douleur se répandent comme l'eau.
25 Si j'ai une crainte, elle se réalise,
ce que je redoute, c'est ce qui m'arrive.
26 Je n'ai ni tranquillité, ni paix,
ni repos, sans que les tourments ne reviennent.

PREMIER CYCLE DE DISCOURS (4-14)

Discours d'Éliphaz.

4 [1] Éliphaz de Témân prit la parole et dit :
2 Si l'on tente de t'adresser la parole, en seras-tu impatienté?
mais qui pourrait s'empêcher de parler?
3 Voici : tu as exhorté bien des gens,
tu as raffermi des mains débiles;
4 Tes paroles ont relevé celui qui chancelait,
et tu as fortifié des genoux qui ployaient.
5 Et maintenant que tu es atteint, tu perds patience;
touché toi-même, tu te troubles.

6 Ta piété ne t'inspire-t-elle pas la confiance,
et l'intégrité de ta conduite, l'espérance?
7 Rappelle tes souvenirs : quel est l'innocent qui a péri?
et où des hommes droits ont-ils succombé?
8 Autant que j'ai pu le voir, ceux qui labourent l'iniquité
et qui sèment le mal, les moissonnent[d].
9 Au souffle de Dieu ils périssent,
au vent de sa colère ils sont anéantis.
10 Le lion peut rugir, le lion peut donner de la voix :
les crocs des jeunes lions sont brisés.
11 Le lion périt faute de proie,
et les petits de la lionne sont dispersés[e].

20. « la lumière est-elle donnée » *G S L T* (lis. *youttan*). H : [Dieu] donne-t-il la lumière. **4. 6b.** D'après *H[*] G S* (lis. *wetiqwâtekâ tôm*). H : ton espérance et l'intégrité de ta conduite.

a. Dans le Cheôl. *b.* Litt. : *dont la route est cachée.* *c.* Litt. : *et que Dieu a entouré d'une haie.* *d.* Cf. Os. 10, 12-13; Prov. 22, 8; etc. *e.* Le *lion*, que le poète hébreu désigne par cinq mots différents (la langue arabe seule pourrait rendre cette richesse de synonymes), représente les méchants : si puissants qu'ils paraissent ils seront détruits. Plusieurs estiment que les v. 10-11, n'étant pas indispensables dans le contexte, ne sont pas ici à leur place.

12 Une parole est venue furtivement jusqu'à moi,
et mon oreille en a perçu le murmure,
13 Au milieu des images confuses qu'amènent les visions nocturnes,
quand un profond sommeil tombe sur les humains[a].
14 L'épouvante et le tremblement me saisirent
et agitèrent tous mes os;
15 Un souffle effleura mon visage,
tous les poils de mon corps se hérissèrent.
16 Un être se dressa — mais je ne reconnus pas sa figure, —
une apparition [surgit] devant mes yeux.
Un silence.... puis j'entendis une voix[b] — —
17 « Le mortel peut-il être juste devant Dieu?
l'homme peut-il être pur devant son créateur?
18 A ses serviteurs mêmes[c] Dieu ne se fie pas,
et dans ses anges il découvre de l'erreur;
19 Combien plus dans les hôtes de ces maisons d'argile
qui n'ont pour fondement que de la terre[d]!
On les écrase comme une mite;
20 du matin au soir ils sont anéantis[e].
Sans qu'on y prenne garde ils périssent pour toujours :
21 le pieu de leur tente n'a-t-il pas été arraché?
ils meurent sans savoir comment[f]. »

5 1 Appelle donc pour voir si quelqu'un te répondra!
et vers lequel des saints[g] te tourneras-tu[h]?
2 L'irritation tue l'insensé,
et la jalousie fait périr le sot.
3 J'ai vu l'insensé étendre ses racines,
et soudain sa demeure a été maudite.
4 Ses fils sont privés de tout secours[i];
à la porte [de la ville] on foule aux pieds leurs droits, nul ne les défend.
5 Ce qu'ils moissonnent, l'affamé s'en nourrit;
. . . . [j]
ceux qui ont soif engloutissent leurs biens.
6 Car le malheur ne sort pas de terre,
et la souffrance ne germe pas du sol :
7 C'est l'homme qui engendre la souffrance,
et les enfants de la flamme volent très haut[k].

8 Pour moi, je m'adresserais à Dieu;
c'est à Dieu que j'exposerais ma cause.

14. « agitèrent » *G* (lis. *hêḥil*, cf. Ps. 29, 8). H : épouvantèrent. 15. « se hérissèrent » *G S L* (lis. *tismar*). H : elle hérissa (il faudrait « il » si le sujet était « un souffle »). 21. « le pieu de leur tente (litt. : leur pieu) » lis. *yetêdâm*. H : leur corde (mais le verbe ne conviendrait pas) ou : leur reste. **5, 3.** « a été maudite ». Lis. *wayyouqqab*. H : j'ai maudit (sa demeure). G : a été rongée. — Texte incertain. 5. « Ce qu'ils moissonnent » *G S* (lis. *qâṣerou*). H : lui dont la moisson. « ceux — engloutissent » *Aq Sym S L* (lis. *šâ'âphou ṣemê'îm*). H : le filet (?) engloutit. — Texte incertain. 7[a]. Lis. *yôlîd*. H : Car l'homme est né pour la souffrance.

a. Éliphaz dit tenir d'une révélation divine, qu'il décrit ici, les idées qu'il développe v. 17 à 21. Les sages présentaient volontiers leur enseignement comme le fruit d'une révélation (cf. Prov. 30, 1; Job 32, 8, 18-19; Sir. 39, 6-8). *b.* Litt. : *Silence et voix j'entendis.* D'autres comprennent : j'entendis une voix légère. — Le rythme du v. 16 est défectueux; il y a eu probablement perte ou addition d'un membre. *c.* Il s'agit des esprits célestes (cf. les *anges* à l'hémistiche suivant). Le judaïsme admettait qu'ils pouvaient commettre des fautes (Ès. 24, 21-23), encourir des reproches (Zach. 3, 2), lutter entre eux (Dan. 10, 20-11, 1). Plus tard on parla de la chute d'un grand nombre d'anges (livre d'Hénoch). *d.* Allusion au corps humain, fait de terre (Gen. 2, 7). *e.* Nés le matin ils périssent avant le soir. *f.* Tel est peut-être le sens de l'expression (litt. : *et non dans la sagesse*). Le texte de ce vers, qui a trois membres au lieu de deux, n'est pas sûr. *g.* Il s'agit des anges intercesseurs; cf. 33, 23. *h.* Ce verset, sans lien étroit avec ce qui précède et ce qui suit, viendrait bien en tête du développement qui commence au v. 8. Peut-être était-ce là sa place primitive. *i.* Litt. : *s'éloignent du salut.* *j.* Texte obscur : *et du milieu des épines (?) il le prend.* Cette phrase, au reste, est en excès dans le vers. *k.* Expression apparemment proverbiale, dont le sens est incertain. Peut-être : de même que la flamme produit des étincelles, qui s'élèvent bien au-dessus d'elle.

9 Il accomplit des œuvres d'une grandeur insondable,
des merveilles qu'on ne saurait compter.
10 C'est lui qui répand la pluie sur la terre
et fait couler les eaux dans les campagnes.
11 Il relève les humbles,
et ceux qui étaient en vêtements de deuil parviennent au comble du bonheur.
12 Il ruine les projets des fourbes,
et leurs mains sont impuissantes à réaliser leurs plans.
13 Il prend les habiles à leurs propres ruses,
et le dessein des fourbes s'avère irréfléchi :
14 En plein jour ils se heurtent aux ténèbres
et tâtonnent à midi comme pendant la nuit.
15 Il fait échapper le malheureux au glaive
et le pauvre à la main du violent.
16 Ainsi l'espoir revient au misérable,
et la méchanceté doit fermer la bouche.

17 Heureux l'homme que Dieu châtie !
ne méprise pas la correction du Tout-Puissant;
18 Car s'il fait une blessure, il la panse ;
s'il frappe, ses mains guérissent.
19 Six fois, il te sauvera de la détresse,
et à la septième[a], le malheur ne t'atteindra pas.
20 En temps de famine, il te préservera de la mort,
et dans le combat, du tranchant du glaive.
21 Tu échapperas au fouet de la langue[b],
et tu seras sans crainte quand viendront les calamités.
22 Tu te riras des calamités et de la disette,
et tu ne redouteras pas les bêtes sauvages,
23 Car tu auras un pacte avec les pierres des champs[c],
et les animaux de la campagne seront en paix avec toi.
24 Tu verras le bonheur régner sous ta tente ;
tu visiteras tes pâturages : tu n'y trouveras rien qui manque ;
25 Tu verras ta postérité s'accroître
et tes rejetons [se multiplier] comme l'herbe.
26 Tu entreras au tombeau en pleine vieillesse[d],
comme on met le blé en meule[e] quand il est mûr.
27 Voilà ce que nous avons observé : c'est la vérité ;
voilà ce que nous avons appris : à toi d'en faire ton profit.

Réponse de Job.

6 [1]Job prit la parole et dit :
2 Ah ! si l'on pouvait peser mon irritation
et mettre en balance avec elle mon infortune !
3 Celle-ci apparaîtrait alors plus pesante que le sable des mers :
voilà pourquoi mes paroles sont inconsidérées.

15a. Aj., avec *L*, *'ânî* (ou un autre synonyme de « pauvre ») et suppr., avec *G*, *mippîhèm* (de leur bouche), qui doit être une variante. H : Il fait échapper au glaive, à leur bouche. 17b. *H^e G S L* (suppr. *hinné*). H aj. en tête : Voici (le vers est trop long). 27. « voilà — appris » *G S* (lis. *šema'nouhâ*). H : écoute-la.

a. Voy. note sur Prov. 6, 16. *b*. Médisances, calomnies, malédictions, etc. *c*. Elles s'écarteront d'elles-mêmes, quand tu laboureras. *d*. Le sens du mot hébreu rendu par *en pleine vieillesse* est incertain. Selon d'autres : « dans la plénitude de tes forces ». D'autres encore : « étant encore vert » ; cf. Deut. 34, 7 (en lisant *beléaḥ*). *e*. Le sens exact de cet hémistiche n'est pas sûr. D'autres entendent : comme on emporte [sur l'aire, — ou : à la grange] un tas de blé.

4 Car les flèches du Tout-Puissant sont plantées dans ma chair[a] ;
mon âme en boit le venin.
Les terreurs de Dieu m'épouvantent ![b] — —
5 Est-ce que l'âne sauvage brait quand il a de l'herbe ?
le taureau mugit-il auprès de son fourrage ?
6 Ce qui est fade se mange-t-il sans sel ?
trouve-t-on de la saveur à la sève du pourpier[c] ?
7 Je me refuse à toucher à ma nourriture,
mon cœur la prend en dégoût.

8 Puisse ma prière s'accomplir
et Dieu réaliser mon espoir :
9 Que Dieu consente à m'écraser,
à jeter la main [sur moi] pour me retrancher !
10 Ce serait encore pour moi une consolation,
et j'exulterais au milieu de la souffrance dont il m'accable sans pitié
de n'avoir pas renié les paroles du Saint[d].
11 Qu'est-ce que ma force pour que je puisse attendre,
quelle fin m'est réservée pour que je prenne patience ?
12 Ma force est-elle celle des pierres,
ma chair est-elle de bronze ?
13 Je ne trouve en moi aucun secours,
le salut a fui loin de moi.

14 Le désespéré conserve l'affection de son ami,
eût-il abandonné la crainte du Tout-Puissant[e].
15 Mes frères sont trompeurs comme un oued[f],
comme le lit des torrents, qui débordent
16 Quand la fonte de la glace trouble leurs eaux[g],
quand la neige les grossit.
17 Au temps où le soleil brûle[h] ils tarissent ;
à l'époque des chaleurs ils disparaissent de leur lit.
18 Les caravanes se détournent de leur route,
elles s'avancent dans le désert et périssent ;
19 Les caravanes de Téma[i] les cherchaient du regard,
les convois de Cheba[j] comptaient sur eux ;
20 Ils ont été déçus dans leur attente :
arrivés sur la place, ils sont demeurés confondus.
21 Voilà ce qu'à cette heure vous êtes pour moi ;
la vue de ma ruine vous a épouvantés.
22 Est-ce que je vous ai dit : « Faites-moi un don,
et de vos biens offrez des présents en ma faveur[k] ?
23 Délivrez-moi de l'étreinte d'un adversaire
et rachetez-moi de la main des violents ? »

6, 4. « m'épouvantent » *G* (lis. *ya'akrouni*). H : se rangent [contre ?] moi. 7a. G : Ma colère ne peut se calmer. 7b. Lis. *zihâmâ kebôdî laḥmî*. H : ils [sont] comme une maladie de mon pain. G : car je vois mes aliments puant comme l'odeur du lion. — Texte très incertain. 13a. Lis. *hé'* (avec *S L*) *mê'aîn 'èzrâtâ bî*. H : N'y a-t-il pas (?) manque de mon secours en moi ? 13b. « le salut » *G S* (lis. *outeiou'â*). H : la sagacité. 17. « des chaleurs » lis. *beḥôm wenid'âkou*. H : de sa chaleur. 18a. Lis. *yelappetou* (*H^e T*) *'ôreḥôt*. H : les chemins de leur route (la route des torrents) se détournent. 19. « les caravanes » lis. *'ôreḥôt*. H : les chemins. 20. « dans leur attente » *S T* (lis. *bâṭâḥou*). H : dans son attente. 21. « Voilà ce que » lis. *kén*. H : Car. « vous êtes pour moi » *G S* (lis. *lî*). H^k : vous êtes néant (?). H^q : vous êtes devenus cela (?).

a. Litt. : *sont avec moi*. *b*. Il a dû tomber quelques mots, qui formaient le second membre de ce vers. *c*. Le sens du mot est incertain. On traduit aussi « au blanc d'œuf », « au jus de la mauve », etc. *d*. Cet hémistiche, superflu pour le rythme et étranger à la pensée générale du développement (v. 8-13), doit être une addition. *e*. Traduction très incertaine. Le texte lui-même est peu sûr. *f*. Ce mot désigne les cours d'eau des pays arabes, qui sont le plus souvent à sec. *g*. Litt. : *noircis par la glace*. *h*. *Où le soleil brûle*, traduction hypothétique d'un mot hébreu qui ne se trouve qu'ici et dont le sens exact est incertain. *i*. Teima, oasis du nord de l'Arabie, dans le pays des Nabatéens. Cf. Gen. 25, 15 et la note. *j*. Voy. 1, 15. *k*. Pour me gagner la bienveillance du chef ou du juge.

24 Instruisez-moi et je me tairai :
faites-moi comprendre en quoi j'ai erré.

25 Qu'elles sont pressantes, les paroles droites !
mais votre censure, à quoi s'en prend-elle ?
26 Prétendez-vous censurer des paroles ?
mais les propos du désespéré sont emportés par le vent [a].
27 Vous tireriez au sort même un orphelin [b],
vous trafiqueriez de votre ami !
28 Et maintenant, daignez vous tourner vers moi :
irais-je vous mentir en face ?
29 Revenez, je vous en prie : pas d'injustice !
revenez ! reconnaissez mon bon droit en cette affaire.
30 Y a-t-il de l'iniquité sur ma langue ?
ma bouche [c] n'énonce-t-elle pas la vérité ?

7

1 La condition de l'homme sur la terre n'est-elle pas celle d'un soldat,
et ses jours ne ressemblent-ils pas à ceux d'un mercenaire ?
2 Tel l'esclave qui soupire après l'ombre [d]
et le mercenaire qui attend sa solde !
3 Ainsi j'ai en partage des mois de douleur,
et des nuits de souffrance me sont comptées.
4 Lorsque je suis couché, je dis :
« Quand viendra le jour pour que je me lève ? »
Et lorsque je suis levé : « Quand viendra le soir ? »
et je suis rassasié d'agitation jusqu'au crépuscule.
5 Ma chair est couverte de vermine et de croûtes de terre [e].
ma peau se crevasse [f] et suppure.

6 Mes jours passent plus rapides que la navette du tisserand
et s'évanouissent sans espoir.
7 Souviens-toi [g] que ma vie n'est qu'un souffle ;
mon œil ne reverra plus le bonheur.
8 L'œil qui me voit ne m'apercevra plus :
tes yeux me chercheront, et je ne serai plus.
9 La nuée se dissipe et disparaît ;
tel celui qui descend au Cheôl : il n'en remontera pas.
10 Il ne reviendra plus dans sa maison ;
le lieu qu'il habitait ne le connaîtra plus.
11 C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma bouche :
je parlerai dans l'angoisse de mon esprit,
je me plaindrai dans l'amertume de mon âme [h].

29. « reconnaissez » lis. *de'ou*. H : encore. 30. « n'énonce-t-elle pas la vérité » *S* (lis. *yabbia' 'èmèt*). H : ne discerne-t-elle pas les calamités (?). 4b. Lis. *mâtay yôm* — Texte très incertain. 7, 3. « me sont comptées » *G S L* (lis. *mounnou*). H : ils m'ont (c'est-à-dire : on m'a) compté. 4b. Lis. *mâtay yôm* (avec *L*) *we'âqoum*. H : Quand me lèverai-je? 4c. *G* (lis. *we'im qamti mâtay 'èrèb*). H : Et le soir se prolonge (?). 5. « et suppure » *S T* (lis. *wayyimmas*). H signifierait : et est rejeté.

a. Il ne faut donc pas y attacher d'importance. Job demande qu'on critique sa vie, si on le peut, et non pas les paroles qui lui ont été arrachées par la douleur. *b*. Il faut se représenter des créanciers se partageant, par voie de tirage au sort, les biens d'un débiteur décédé, y compris même ses enfants. *c*. Litt. : *mon palais*. *d*. L'*ombre* du soir, qui marque la fin de la journée de travail. *e*. Ce mot, en excès pour le rythme, est sans doute une glose destinée à expliquer le mot rare qui précède. *f*. Sens incertain ; selon d'autres : se durcit. *g*. Job, à partir d'ici, s'adresse à Dieu. *h*. Au lieu des deux derniers membres du vers, le texte original n'en avait probablement qu'un seul : « je parlerai dans l'amertume de mon âme » (cf. G sous sa forme première et 10, 1).

12 Suis-je la mer ou un monstre marin,
que tu établisses une garde contre moi [a] ?
13 Lorsque je dis : « Mon lit me consolera,
ma couche m'aidera à supporter les maux dont je me plains »,
14 Tu m'épouvantes par des songes,
tu me terrifies par des visions.
15 J'aimerais mieux être étranglé :
la mort plutôt que mes douleurs !
16 Je dépéris [b], je ne vivrai pas toujours ;
cesse de me poursuivre, car mes jours ne sont qu'un souffle.
17 Qu'est-ce que l'homme pour que tu l'estimes si haut
et que tu portes sur lui ton attention,
18 Pour que tu le visites tous les matins
et l'éprouves à chaque instant [c] ?
19 Quand cesseras-tu de me regarder
et me laisseras-tu le temps d'avaler ma salive ?
20 Si j'ai péché [d], quel tort t'ai-je fait [e],
espion des pensées de l'homme ?
Pourquoi m'as-tu pris pour cible
et te suis-je devenu à charge ?
21 Pourquoi ne pas tolérer mon péché
et ne pas laisser passer ma faute ?
Car bientôt je vais me coucher en terre :
tu me chercheras, et je ne serai plus.

Discours de Bildad.

8 1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :
2 Jusques à quand tiendras-tu ce langage
et les paroles de ta bouche seront-elles comme un vent violent ?
3 Dieu ferait-il fléchir le droit,
le Tout-Puissant fausserait-il la justice ?
4 Si tes fils ont péché contre lui
et s'il les a abandonnés aux conséquences de leur faute,
5 Toi, cherche Dieu
et implore le Tout-Puissant !
6 Si tu es pur et droit,
alors certainement il se réveillera pour te venir en aide [f],
et il restaurera la demeure du juste.
7 Ta prospérité passée semblera peu de chose,
tant sera grande celle qui t'attend.

8 Interroge donc les générations passées,
sois attentif au résultat des recherches des pères

15a. *H** (lis. *maḥănâq*). H : et tu as préféré l'étranglement de ma vie (?). 15b. « mes douleurs » lis. *me'aṣṣebôtây*. H : mes os. 20. « des pensées » *G* (aj. *yéṣèr*). Manque en H (mais le vers est trop court). 20d. « te » *G* (lis. *'âlèkâ*). H : me. 8, 3b. « fausserait-il » *G L T* (lis. *ye'awwé*). H : ferait-il fléchir (comme 3a). 5. « Toi, cherche » *G* (lis. *we'attâ*). H : Si toi, tu cherches. 6. « il — aide ». G : il t'exaucera (*ye'atèr lâk*). 8. « des pères » *G L* (lis *'âbôt*). H : de leurs pères.

a. Allusion à l'antique mythe oriental d'une lutte soutenue à l'origine par le Dieu créateur contre la Mer et ses monstres. Dans le poëme babylonien de la création, Mardouk, après sa victoire, « tira des verroux, posta des portiers et leur enjoignit de ne pas laisser sortir ses eaux » (IV, 139-140). Cf. 38, 1-11 ; Jér. 5, 22 ; Ps. 104, 6-9 ; voy. note *b* sur Gen. 1, 1 et notes sur Ps. 74, 13-14. Selon d'autres interprètes, la « mer » désignerait ici le Nil, et il serait fait allusion à la garde chargée de surveiller sa crue. *b*. Sens incertain : nous supposons que *má'as* a ici, comme au v. 5, le même sens que *másas*, « fondre », « dépérir ». Le verbe signifie d'ordinaire « mépriser », « rejeter », d'où la traduction, grammaticalement inadmissible, « je refuse de vivre toujours ! » *c*. Transposition en plainte amère du cri d'adoration de Ps. 8, 5. *d*. Cet aveu ne contredit pas la thèse générale de Job, qui affirme son innocence. Job ne prétend pas être absolument sans péché ; mais les fautes et les erreurs qu'il a pu commettre ne justifient pas des tortures comme les siennes. *e*. Cf. 35, 6. *f*. Cet hémistiche, dont le texte n'est pas sûr (cf. note crit.), est peut-être une addition : le vers a un membre de trop.

9 (Car nous sommes d'hier, et nous ne savons rien :
nos jours, sur la terre, ne sont qu'une ombre).
10 Ce sont eux qui t'instruiront, eux qui te parleront ;
voici les sentences qu'ils tireront de leur cœur :
11 « Le papyrus pousse-t-il loin des marais,
le roseau peut-il croître sans eau ?
12 Encore vert, avant d'être bon à couper,
il se dessèche plus vite que les autres herbes.
13 Telle est la fin de tous ceux qui oublient Dieu ;
ainsi périt l'espérance de l'impie.
14 Son assurance [a la fragilité] des filandres[a],
sa confiance, [celle d'] une toile[b] d'araignée.
15 Il s'appuie sur sa maison, mais elle ne tient pas ;
il s'y cramponne, mais elle ne reste pas debout.
16 Plein de sève, au soleil,
il étend ses rameaux par-dessus les toits :
17 Ses racines s'entrelacent sur un monceau de pierres,
entre les rocs il prend un ferme appui ;
18 [Mais] si on l'arrache de sa place,
celle-ci le renie : « Je ne t'ai jamais vu. »
19 Voilà à quel désastre aboutira sa destinée ;
et du sol une autre plante germera. »

20 Non ! Dieu ne rejette pas l'homme intègre,
et il ne prête pas main forte aux méchants.
21 Il remettra[c] le rire dans ta bouche
et sur tes lèvres les cris de joie.
22 Tes ennemis seront couverts de honte,
et la tente des méchants disparaîtra.

Réponse de Job.

9 [1] Job reprit la parole et dit :
2 Oh ! je sais bien qu'il en est ainsi :
comment l'homme aurait-il raison contre Dieu[d] ?
3 S'il voulait disputer avec Dieu,
celui-ci ne lui répondrait pas une fois sur mille.
4 Si sage et puissant qu'il fût,
quel être a pu le braver et rester sauf[e] ?
5 Il déplace les montagnes sans qu'elles aient le temps de s'en apercevoir ;
il les bouleverse dans sa colère.
6 Il fait trembler la terre et la déplace ;
les colonnes[f] qui la soutiennent sont ébranlées.
7 Il donne un ordre au soleil, et le soleil ne se lève pas ;
il met un sceau sur les étoiles[g].

9. « d'hier » d'après *G L T* (lis. *mittemôl*). H : hier. 13. « Telle est la fin » *G* (lis. *'aḥrît*). H : Tels sont les sentiers. 16. « par-dessus les toits » lis. *gaggôt*. H : sur son jardin. 17[b]. Lis. *bên* (*H[a] G L*) et *yèḥézaq*. H : il voit la maison des rocs (?). — Texte incertain. 19[a]. Litt. : Ainsi seront dévastées ses voies (lis. *kên houdammou* et, d'après *S*, *derâkâw*). H : Telle est la joie de sa voie (c'est-à-dire peut-être : qu'il trouvera sur sa route). 19[b]. « germera » *G S* (lis. *yiṣmâḥ*). H : germeront. 21. Litt. : « Encore il remplira ta bouche de rire et tes lèvres de cris de joie ». Lis. *'ôd*. H : Jusqu'à ce qu'il remplisse...

a. Nous adoptons l'interprétation du célèbre rabbin Saadia Gaon (x[e] siècle ap. J.-C.) : cordes du soleil, c'est-à-dire les filandres ou fils de la Vierge. Ce passage a été traduit très diversement dans les versions anciennes et modernes. *b*. Litt. : *d'une maison*. *c*. Sous-entendu : si tu es pur et droit (v. 6). *d*. Litt. : *serait-il juste avec Dieu ?* Ce sont à peu près les termes dont s'était servi Éliphaz (4, 17), mais Job les prend dans un autre sens. Il entend non pas que l'homme n'est pas juste devant Dieu, mais qu'il ne peut triompher dans un procès contre Dieu. *e*. On peut entendre aussi : Il est sage et puissant ; — qui pourrait le braver... ? *f*. Cf. Ps. 75, 4 et la note. *g*. Le poète vise sans doute les éclipses de soleil et les périodes d'invisibilité des planètes.

8 Seul, il a déployé les cieux,
il marche sur les hauteurs de la mer[a].
9 Il a créé la Grande Ourse et Orion,
les Pléiades et les Chambres du Sud[b].
10 Il accomplit des œuvres d'une grandeur insondable
et des merveilles qu'on ne saurait compter[c].

11 S'il passe près de moi, je ne le vois pas ;
s'il me frôle, je ne m'aperçois pas de sa présence.
12 S'il ravit une proie, qui l'en empêchera ?
qui lui dira : « Que fais-tu ? »
13 Dieu ne revient pas sur sa colère ;
sous lui gisent abattus les auxiliaires de Rahab[d].
14 Et moi, je lui répliquerais !
je choisirais des arguments pour plaider contre lui !
15 Quand j'aurais raison, je ne répliquerais pas,
j'implorerais la clémence de mon juge.
16 Si j'appelais, il ne me répondrait pas ;
je ne suis pas [même] sûr qu'il écouterait ma voix,
17 Lui qui m'assaille pour une vétille
et multiplie mes blessures sans raison.
18 Il ne me laisse pas reprendre haleine,
mais il me rassasie d'amertumes.
19 S'agit-il de force ? le puissant, c'est lui ;
s'agit-il de justice ? qui pourrait l'assigner[e] ?
20 Si j'avais raison, ma bouche me condamnerait ;
si j'étais innocent, elle me déclarerait pervers[f].

21 Je suis innocent !... je ne me soucie pas de la vie[g],
je fais fi de l'existence, [22] tout [m']est égal.
C'est pourquoi j'ose le déclarer :
Dieu fait périr [également] l'intègre et le coupable.
23 Quand un fléau répand soudain la mort,
il se rit du désespoir des innocents.
24 Il livre la terre aux mains des méchants
et voile la face de ceux qui devraient la juger :
si ce n'est pas lui, qui est-ce donc ?

25 Mes jours sont plus rapides qu'un coureur,
ils fuient sans voir le bonheur.

9, 9. « et Orion » *G S L* (lis *oukesîl*). « et » manque en H. 11. « le vois » *G S L* (lis. *'èr'èhou*). « le » manque en H. 15. « Quand » *G S* (suppr. *'ăšèr*, qui alourdit la phrase). H : Moi qui, quand... « je — pas ». S (G) : je ne recevrais pas de réponse. « de mon juge ». G : pour son jugement. — Sens et texte incertains. 16. « il ne me répondrait pas » *G[B]* (lis. *welô' ya'ănénî*). H : et qu'il me répondît. — Texte et sens incertains. 17. « pour une vétille (litt. : pour un cheveu) » *S T* (lis. *beśa'ărâ*). H : dans la tempête (le parallélisme avec « sans raison » serait mauvais). 19. « c'est lui » (litt. : le voici) *T* (lis. *hinnéhou 'im*). H : voici ; et s'agit-il (mauvaise coupure : la dernière lettre de *hinnéhou* est rattachée à *'im*). « l'assigner » d'après *G S* (lis. *yô'idènnou*). H : m'assigner (la question serait dans la bouche de Dieu). 24. « Il livre la terre » *S* (lis. *netânâh*). H : La terre est livrée. « et » *S* (lis. *ouphené*). Manque en H. « lui » *Sebir* (intervertir *'éphô* et *hou'*). Manque en H.

a. Dans ce contexte, où il s'agit du ciel et des astres, *la mer* désigne sans doute les « eaux d'en haut », celles qui se trouvent, d'après la croyance antique, au-dessus de la voûte céleste (cf. Gen. 1, 6-8 et la note). Selon d'autres il serait question des nuages (cf. És. 14, 14) ou des vagues de la mer. *b*. C'était sans doute le nom d'une constellation. L'identification des autres groupes d'astres est un peu incertaine, excepté pour Orion, appelé « le Fou » (H), « le Fort » (S) ou « le Géant » (T). D'après une légende, c'était Nemrod qui avait été transporté dans le ciel (*Chronicon Paschale*, P. G. XCII, col. 145 et XCVII, col. 81). *c*. Cf. 5, 9. Plusieurs considèrent les v. 8-10 comme une addition, parce qu'ils renferment beaucoup de réminiscences et qu'il n'y est plus question (comme 5-7) des manifestations redoutables de la puissance divine. *d*. Monstres mythologiques personnifiant, comme Rahab, le Chaos : cf. Ps. 89, 11 et la note. *e*. On ne peut lutter avec Dieu ni par la force ni par le droit. *f*. Intimidé par un tel adversaire, Job dirait le contraire de sa pensée. D'autres supposent que le texte primitif portait « sa bouche » (la bouche de Dieu), au lieu de « ma bouche ». *g*. En proclamant son innocence, Job, sachant que par là même il met en doute la justice de Dieu, s'attend à être anéanti par la colère divine.

26 Ils passent comme les barques de roseaux[a],
comme l'aigle qui fond sur sa proie.
27 Si je dis : « Je veux oublier mes plaintes,
quitter mon [triste] visage[b] et retrouver la sérénité »,
28 Je suis effrayé à la pensée de toutes mes souffrances ;
je sais que tu ne m'acquitteras pas.
29 Il faut que je sois coupable !
à quoi bon me fatiguer en vain[c] ?
30 J'aurais beau me laver dans la neige,
nettoyer mes mains avec de la soude[d],
31 Tu me plongerais alors dans la fange,
et mes vêtements me prendraient en horreur.
32 Dieu n'est pas un homme comme moi pour que je lui réponde
et que nous allions ensemble en justice.
33 Oh ! s'il y avait entre nous un arbitre
qui posât sa main sur nous deux[e] !

34 Qu'il écarte de moi sa verge
et que ses terreurs cessent de m'épouvanter !
35 Je veux parler sans le craindre.
. . . . [f]

10

1 Je suis dégoûté de la vie[g],
je veux donner libre cours à mes plaintes contre lui
et parler dans l'amertume de mon âme[h].
2 Je dirai à Dieu : « Au lieu de me condamner,
fais-moi savoir pourquoi tu me prends à partie.
3 Est-il digne de toi d'user de violence,
de repousser l'œuvre de tes mains
et de faire briller ta lumière sur les desseins des méchants[i] ?
4 As-tu des yeux de chair
et vois-tu comme voient les hommes,
5 Tes jours sont-ils comme ceux des mortels
et tes années comme les jours des humains,
6 Pour que tu cherches en moi un péché
et que tu enquêtes pour me trouver en faute[j],
7 Bien que tu saches que je ne suis pas coupable
et que ma main n'a pas commis d'infidélité ?

8 Tes mains m'ont formé et façonné,
et puis tu changerais d'idée et tu me détruirais !

27. « je dis » H* G L T (lis. *'âmarti*). H : mon dire [est]. 31. « la fange » G (lis. *bassouḥâ*). H : la fosse. 32. « Dieu (litt. : il) n'est » S (aj. *hou'*). Manque en H. — On pourrait aussi lire *'él* (Dieu) au lieu de *lô'* et *'ènènnou* (n'est pas) au lieu de *'è'ènènnou* (pour que je lui réponde). « et » S (lis. *wenâbô'*). Manque en H. 33. « Oh ! s'il y avait » H* G S (lis *lou'* cf. 16, 4). H : Il n'y a pas (expression inusitée). 10, 1. « contre lui » G (lis. *'âlâw*). H : en moi. 7. « et — d'infidélité (litt. : et qu'il n'y a pas d'infidélité dans ma main) » lis. *beyâdî ma'al.* H : et que nul ne délivre de ta main. — Texte incertain. 8b. G (lis. *'aḥar sâbôb outeballe'ènî*). H : ensemble autour, puis tu m'as détruit.

a. Allusion aux canots en papyrus qu'on employait sur le Nil (cf. Es. 18, 2). *b.* Ou peut-être : relever (cf. Néh. 3, 8) mon visage. *c.* Job perd son temps à soutenir son innocence : Dieu le condamnera toujours. *d.* Le mot hébreu (*bôr*) signifie « moyen de purification » et désigne sans doute ici ce savon grossier formé de cendres de bois ou de plantes, mélangées et pétries avec un corps gras, dont on se sert encore dans certaines contrées reculées (p. ex. l'intérieur du Maroc ou du Brésil). Les Babyloniens en usaient aux environs de l'an 2000 avant notre ère. *e.* Ce geste indiquerait qu'il a autorité sur les deux parties. *f.* Texte obscur : *car je ne suis pas ainsi* (ou : *pas droit*) *avec moi*. Peut-être l'original portait-il : Je veux déclarer, sans le craindre, — qu'il n'agit pas bien (litt. : qu'il n'est pas droit) envers moi. Cette accusation ayant semblé trop hardie, on aurait substitué « je [ne suis] » (*'ânôki*) à « il [n'est] » (*hou'*). *g.* Voy. 9, 21 et la note. *h.* Ce membre, en excès pour le rythme, et qui reproduit à peu près textuellement 7, 11, doit être une addition. *i.* Ce membre, superflu pour le rythme, introduit une idée un peu étrangère au contexte, où Job se plaint en tant que créature de Dieu, non en tant que juste. C'est peut-être une addition. *j.* As-tu, comme les hommes, la vue courte et la vie brève, pour être comme eux sans justice et sans patience.

9 Souviens-toi donc que tu m'as façonné comme un objet d'argile ;
et tu me ferais retourner dans la terre[a] !
10 Ne m'as-tu pas coulé comme du lait
et caillé comme du fromage[b] ?
11 Tu m'as revêtu de peau et de chair,
et tu m'as tissé d'os et de nerfs[c].
12 Tu as mis en moi la vie et la vigueur,
puis ta providence m'a conservé le souffle.
13 Mais voici ce que tu cachais dans ton cœur —
je sais bien que telle était ta pensée : —
14 Si je pèche, tu m'observes,
et tu ne me tiens pas quitte de ma faute.
15 Suis-je coupable, malheur à moi !
suis-je innocent, je n'ose lever la tête.
Rassasié de honte, abreuvé d'affliction,
16 épuisé,... tu me donnes la chasse comme un lion !
Tu ne cesses de déployer contre moi ta force merveilleuse,
17 contre moi tu renouvelles tes assauts ;
Tu redoubles de colère envers moi,
tu lances sur moi des troupes fraîches.
18 Pourquoi donc m'as-tu fait sortir du sein maternel ?
j'aurais expiré ; nul œil ne m'aurait vu.
19 Je serais comme si je n'avais jamais été ;
on m'aurait porté du sein à la tombe.
20 Les jours de mon existence ne sont-ils pas bien courts ?
éloigne ta main de moi, afin que mon visage s'éclaire un peu
21 Avant que je ne m'en aille, sans espoir de retour,
au pays des ténèbres et de l'obscurité[d],
22 Au pays de l'ombre . . . . . [e] et du chaos,
où la clarté même est pareille à la nuit. »

Discours de Çophar.

11 1 Çophar de Naamat prit la parole et dit :

2 Ne répondra-t-on pas au discoureur ?
donnera-t-on raison à qui parle beaucoup[f] ?
3 Tes vains propos feront-ils taire les gens ?
te moqueras-tu sans que personne [te] confonde ?
4 Tu as dit : « Ma doctrine est irréprochable » ;
et tu t'imagines être pur.
5 Mais si Dieu voulait parler,
ouvrir ses lèvres pour te répondre,
6 Te révéler les mystères de la sagesse !
. . . . [g]

12. « Tu — vigueur ». Lis. *wâḥèlèd* et (avec G) *šattâ*. H : De vie et de bonté tu as usé envers moi. 16. « épuisé » lis. *weydgèa'*. H : et il s'élève (on explique : et si ma tête se relève). — Texte très incertain. 17. « tes assauts (litt. : ton hostilité) » lis. *'édyekâ*. H : tes témoins. « tu lances — fraîches » S cf. G (lis. *outeḥallèph ṣâbâ' 'âlây*). H : des relèves et une armée avec moi. 20a. G S (lis. *yemé ḥèldî*). Hq : mes jours ne sont-ils pas bien courts ? Et cesse ! Hk : le peu que sont mes jours ne cessera-t-il pas ? 11, 2. « au discoureur (litt. : au nombreux de paroles) » G L T (lis. *hărab*). H : au grand nombre de paroles. 3. « te moqueras-tu » cf. S L (lis. *wetil'ag*). H : et tu t'es moqué. 4b. Litt. : « tu es pur à tes yeux ». Lis. *hayîtâ*. H : je suis pur à tes yeux.

a. Allusion à Gen. 3, 19. *b.* Les anciens se représentaient de cette manière la formation de l'embryon : voy. Sag. 7, 2. *c.* Cf. Ps. 139, 13. *d.* Comp. 20-21 avec 7, 7-10 et Ps. 39, 14. *e.* L'hébreu a ici quelques mots inintelligibles, qui sont en excès dans le vers : *comme une nuit d'obscurité* (?) ou : *comme la nuit, l'obscurité*. Peut-être était-ce une glose se rapportant aux derniers mots du vers et expliquant « nuit » par « obscurité ». *f.* Litt. : *à l'homme de lèvres*. *g.* Texte incertain et probablement surchargé : *car ils sont doubles pour l'intelligence et reconnais — que Dieu oublie pour toi une partie de ton iniquité.*

7 Prétends-tu sonder Dieu,
pénétrer le Tout-Puissant jusqu'au fond ?
8 Il est plus haut que les cieux, que feras-tu [pour l'atteindre] ?
plus profond que le Cheôl, comment le comprendras-tu ?
9 En étendue, il est plus long que la terre
et plus large que la mer.
10 S'il surgit tout à coup et s'il emprisonne,
s'il convoque [le tribunal], qui l'en empêchera ?
11 Car il connaît les malfaiteurs,
il voit le crime et il y prête attention.

12 Cependant une tête creuse peut acquérir l'intelligence :
le petit de l'âne sauvage se laisse apprivoiser[a].
13 Si tu diriges ton cœur
et tends tes mains vers Dieu[b],
14 Si tu éloignes le mal de ta main
et que tu ne laisses pas l'injustice habiter sous ta tente,
15 Alors tu relèveras ton front,
tu seras de bronze[c] et tu ne craindras rien.
16 Tu oublieras désormais tes peines ;
tu t'en souviendras comme des eaux qui se sont écoulées.
17 La vie s'offrira [à toi] plus brillante que le plein midi ;
l'obscurité sera pareille au matin.
18 Tu auras confiance, car il y aura de l'espoir ;
tu seras protégé, et tu te coucheras en sécurité ;
19 tu reposeras sans que personne ne t'inquiète[d].
Beaucoup viendront te caresser,
20 mais les yeux des méchants seront consumés.
Pour eux point de refuge :
ils n'ont d'autre espoir que la mort[e].

Réponse de Job.

12 1 Job prit la parole et dit :
2 En vérité, c'est vous qui possédez l'intelligence,
et avec vous mourra la sagesse !
3 Moi aussi, j'ai du sens comme vous ;
je ne vous suis pas inférieur[f] ;
qui n'a observé des faits comme ceux-ci[g] ?
4 Il est un objet de raillerie pour son ami,
celui qui appelle Dieu pour qu'il lui réponde[h] ;
il est un objet de raillerie, le juste, l'innocent !

7. « pénétrer » G (lis. *tâbô'*). H : a le même verbe qu'au premier membre. 8. « Il (le fond) est — cieux » *L* (lis. *gebôhâ miššâmayim*). H :
Hauteurs des cieux. 9. « En étendue, il est » (lis *middâ*). H : Son étendue (?) est. 11. « et il y prête attention » lis. *welô*. H : sans [avoir
besoin de] faire attention. 12. « se laisse apprivoiser » lis. *yeloummâd* au lieu de *'âdâm yiwwâléd*. H : peut [re]naître en homme (?). — Texte
et sens très incertains. 14a. Lis. *miyyâdekâ tarḥîqêhou*. H : S'il y a du mal dans ta main, éloigne-le. 14b. « et que tu ne laisses pas » lis.
welô'. H : et ne laisse pas. « sous ta tente » *H*ᵐ *G S L* (lis. *be'oholkâ*). H : sous tes tentes. 15a. *S* (suppr. *mimmoum*). H aj. : sans tache.
16. « Tu oublieras désormais » *S* (lis. *we'attâ*). H : Car toi tu oublieras. 17b. *H*ᵐ *S T* (lis. *te'ouphâ*). H : qu'il fasse sombre (?), ce sera comme
le matin. 18. « tu seras protégé » lis. *ḥouppartâ* (sens attesté en arabe). H : tu épieras (ou selon d'autres : [si] tu as honte). — Sens très incer-
tain. **12,** 2. « c'est — l'intelligence » lis. *'ittekèm 'ormâ*. H : vous êtes un peuple. — Texte incertain. 4. « Il est » *S* (lis. *yiheyè*). H : Je suis.
« pour qu'il lui réponde » lis. *weya'ănêhou*. H : et il lui répondit.

a. Le verset a été interprété de façons très diverses. Le texte en est très incertain (cf. note crit.). G : L'homme, autrement, nage dans les raisonnements, — et le mortel, né de la femme, est pareil à un âne sauvage. *b*. Litt. : *vers lui*. *c*. Litt. : *fondu* (c'est-à-dire solide comme de la fonte). *d*. Citation d'És. 17, 2, destinée à expliquer le membre précédent. *e*. Litt. : *l'exhalation du souffle*. D'autres entendent « le soupir » ou « la tristesse », sens que l'expression a prise en hébreu postbiblique. *f*. Ces mots, tirés de 13, 2b, sont en excès dans le vers. Ils manquent en G (ainsi, du reste, que le membre suivant). *g*. Ceux que Job va énumérer v. 4-6. *h*. D'autres entendent, en conservant le texte massorétique : celui qui invoquait Dieu et à qui celui-ci répondait. Job ferait allusion au temps où Dieu le comblait de ses faveurs.

5 Mépris au malheur ! telle est l'opinion des heureux ;
des coups à ceux dont le pied chancelle[a] !
6 Les tentes des pillards sont en paix :
pleine sécurité pour ceux qui irritent Dieu !
. . . . [b]
7 Mais interroge donc les bestiaux, et ils t'instruiront,
les oiseaux des cieux, et ils te l'apprendront,
8 Ou bien adresse-toi aux reptiles, et ils te le diront,
et les poissons de la mer te le raconteront.
9 Qui ne sait, parmi toutes ces [créatures],
que la main de Yahvé fait cela[c],
10 Lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit
et le souffle de tout être humain ?

11 L'oreille ne juge-t-elle pas la valeur des discours,
comme le palais discerne le goût des aliments ?
12 Est-ce que vieillesse équivaut à sagesse
et longue vie à intelligence[d] ?
13 Chez lui[e] résident la sagesse et la puissance,
à lui le conseil et l'intelligence.
14 Quand il détruit nul ne peut rebâtir,
quand il enferme un homme, qui ouvrira ?
15 Quand il retient les eaux, c'est la sécheresse ;
quand il les lâche, elles bouleversent la terre.
16 Chez lui résident la force et la prudence,
l'égaré et celui qui égare[f] sont en son pouvoir.
17 Il fait marcher nu-pieds[g] les conseillers
et fait perdre la raison aux juges.
18 Il dénoue la ceinture des rois[h]
et attache une corde autour de leurs reins.
19 Il fait marcher nu-pieds[g] les prêtres
et renverse les puissances établies.
20 Il fait perdre le fil de leurs discours aux plus assurés
et ôte le discernement aux vieillards.
21 Il déverse le mépris sur les nobles
et desserre la ceinture des forts.
22 Il enlève aux profondeurs leur voile de ténèbres
et amène à la lumière l'ombre la plus épaisse[i].

8. « aux reptiles » lis. *lešèrèṣ*. H : à la terre. — Nous avons de toute évidence, dans les v. 7-8, la repartition hébraïque des animaux en
quatre classes (cf. Gen 1, 20-25 ; 9, 2). « et ils te le diront » *G* (lis. *weyômar lâk*). H : et elle t'instruira (répétition venant du v. 7). 12a. Lis.
hăkî yešîšîm. H : Dans la vieillesse [est] la sagesse (mais le membre est trop court, et la pensée ne conviendrait pas, dans la bouche de Job).
14. « qui ouvrira ? » *G* (lis. *oumî yiphtaḥ*). H : et il ne sera pas ouvert. 15. « c'est la sécheresse (litt. : cela se dessèche) » lis. *wayyibaš* (G a le
singulier). H : elles se dessèchent. 18. « corde » *L T* (lis. *môsér*). H : châtiment. Intervertir *môsér* et *'ézôr* (ceinture). 21. « des forts » *S T*
(lis. *taqqîphîm*). H : des cours d'eau (à moins de supposer, d'après l'assyrien, que l'hébreu *'âphîq* avait aussi le sens de « fort »).

a. Sens et texte incertains. G donne, pour les versets 4 et 5 : Car l'homme juste et innocent est né pour la raillerie ; — au temps fixé, il est prêt à tomber sous les autres. *b*. Litt. : *pour celui qui a fait venir Dieu dans sa main*. On entend d'ordinaire : « pour celui qui n'a d'autre dieu que son poing » (cf. *dextra mihi deus*, dans l'Énéide X, 773) ou : « que son épée » (cf. Hab. 1, 11 (?), 16). Mais les termes employés n'autorisent guère cette interprétation. Les versions anciennes supposent des textes assez différents. Au surplus, la phrase est en excès dans le vers, et le rythme en est peu satisfaisant. *c*. On ne voit pas clairement à quoi se rapporte le pronom *cela*. Si le développement v. 7-10 est à sa place originelle, il doit s'agir des faits déconcertants décrits v. 4-6. D'autre part, la mention de *Yahvé* a lieu de surprendre, ce nom étant évité dans les discours mis dans la bouche de Job et de ses amis au cours du poëme (ch. 3-41). Quelques-uns proposent de remplacer « Yahvé » par *'ĕlôah* (Dieu). D'autres considèrent comme une addition cet hémistiche, ou tout le v. 9, qui manquait dans le texte primitif des Septante, ou même l'ensemble des v. 7-10. *d*. Peut-être faut-il transposer avant le v. 7, les v. 11-12, qui sont assez mal reliés au contexte. *e*. C'est-à-dire : chez Dieu. Le verset 13 paraît être une transition artificielle entre 12 et 14-25, où Job dépeint la puissance de Dieu (comme v. 4-6) et non sa sagesse (l'action de Dieu lui paraît, au contraire, inintelligible). *f*. C'est-à-dire tous les hommes. *g*. Voy. És. 20, 2, 4. *h*. Il les dépouille de leur force. Les anciens assujettissaient leur ample robe par une ceinture, quand ils voulaient se préparer au travail ou au combat. *i*. Ce vers est probablement une addition : il détonne dans un morceau où Job décrit uniquement les manifestations déconcertantes de la puissance de Dieu dans le domaine social.

23 Il fait grandir les nations, et il les anéantit;
il étend le territoire des peuples, puis il les fait disparaître.
24 Il ôte la raison aux chefs du pays
et les égare dans un désert sans routes.
25 Ils tâtonnent dans les ténèbres, sans lumière,
et ils titubent comme un homme ivre.

13

1 Oui, tout cela mon œil l'a vu;
mon oreille l'a entendu et l'a saisi.
2 Ce que vous voyez, je le sais, moi aussi,
et je ne vous suis pas inférieur[a].

3 Mais[b] c'est au Tout-Puissant que je veux parler,
c'est avec Dieu que je désire plaider.
4 Mais vous, qui barbouillez [la vérité] avec des mensonges,
vous êtes tous des médecins de néant.
5 Ah! si vous gardiez le silence!
On pourrait vous prendre pour des sages[c].
6 Écoutez donc le réquisitoire que ma bouche va prononcer,
prêtez l'oreille au plaidoyer qui va sortir de mes lèvres.
7 Allez-vous, pour défendre Dieu, énoncer des faussetés,
proférer des mensonges pour le justifier,
8 Vous montrer partiaux en faveur[d] du Tout-Puissant,
vous faire les avocats de Dieu?
9 Serait-il bon [pour vous] qu'il scrutât vos pensées?
ou le tromperiez-vous comme on trompe un homme?
10 Il ne manquera pas de vous châtier,
si vous avez pour lui de secrètes complaisances.
11 Est-ce que sa majesté ne vous effraiera pas?
ne serez-vous pas devant lui accablés de terreur?
12 Vos sentences sont des maximes de cendre,
vos retranchements[e] s'avéreront des remparts de boue.

13 Taisez-vous, laissez-moi, je veux parler;
m'advienne que pourra!
14 Je prendrai ma chair entre mes dents
et je mettrai mon âme dans ma main[f].
15 Il me tuera; soit! je n'ai plus d'espoir[g];
mais je plaiderai ma cause en sa présence.
16 Cela aboutira d'ailleurs à mon salut[h],
car un impie ne se présenterait pas devant lui[i].

23. « des peuples » H* S T (lis. *le'oummîm*). H répète le mot « nations ». « puis — disparaître » lis. *wayyimḥém*. H : et il les conduit (ce qui ne peut guère signifier « il les ramène (dans leur limites) » ni « il les emmène »). — Texte incertain. 24. « du pays » G (suppr. *'am*). H : *du peuple* du pays. 25. « et ils titubent » G (lis. *wayyittâ'ou*). H : et il les égare. **13**, 1. « tout cela » H* S L (lis. *kol 'éllè*). H : tout. 6. « le réquisitoire — prononcer (litt. : le réquisitoire de ma bouche) » G (lis. *tôkaḥat pî*). H : mon réquisitoire (mais le vers est trop court). 7. « proférer » G (lis. peut-être *tabbî'ou*). H : énoncer (comme 7a). 8. « en faveur du Tout Puissant » lis. *pené šadday* et aj. *rîb* avant *teriboun*, pour rétablir le rythme. H : en sa faveur. 10. « pour lui » S L T (lis. *pânâw*). Manque en H. 14. « Je prendrai » G (suppr. en tête du v. les mots *'al mâ*, dittographie des deux derniers mots du v. 13). H : Pourquoi prendrais-je. 15. « je n'ai plus d'espoir » Hk. Hq G S L T : j'espère en lui (ou : en cela, c'est-à-dire en la mort).

a. Cf. 12, 3b. *b*. Ce mot paraît être une dittographie du 1er mot du vers suivant. *c*. Cf. Prov. 17, 28. *d*. Litt. : *relever la face*. Voyez note *n* sur Lév. 19, 15. *e*. Les principes derrière lesquels vous vous retranchez. D'autres traduisent le mot hébreu par « réponses ». *f*. Ces deux expressions, dont la seconde se retrouve Jug. 12, 3; 1 Sam. 19, 5; 28, 21; Ps. 119, 109, signifient « je vais exposer ma vie ». L'image est celle d'un homme qui tient entre ses dents ou dans sa main ouverte son bien le plus précieux : chacun peut essayer de le lui arracher. On disait aussi « jeter son âme devant soi » (Jug. 9, 17) ou « mettre son cœur en gage » (Jér. 30, 21). *g*. D'autres traduisent (en lisant *'âḥîl*) : S'il me tue, je ne tremble pas. *h*. Sens incertain. D'autres rapportent à Dieu le pronom rendu par « cela » : Lui-même d'ailleurs sera à moi à salut (c'est-à-dire : me sauvera). *i*. L'idée est sans doute qu'en osant se présenter devant la face de Dieu, Job montre qu'il a la conscience tranquille; il espère donc que sa démarche fera impression sur son juge.

17 Écoutez, écoutez mes paroles,
prêtez l'oreille à mes explications;
18 Me voici prêt à engager le procès:
je sais que c'est moi qui ai raison.
19 Oh! s'il voulait plaider avec moi!
en ce cas, je me tairais et j'écouterais.
20 Épargne-moi seulement deux choses —
alors je ne me cacherai pas devant ta face[a]: —
21 Éloigne de moi ta main,
et que ta terreur ne m'épouvante pas[b].
22 Puis assigne-moi et je répondrai,
ou bien je parlerai et tu me répliqueras.
23 Combien ai-je [commis] de fautes et de péchés?
mes transgressions et mes péchés, fais-les moi connaître.
24 Pourquoi caches-tu ton visage
et me considères-tu comme ton ennemi?
25 Veux-tu donc effrayer une feuille emportée [par le vent]
ou poursuivre une paille desséchée,
26 Que tu écrives contre moi d'amères sentences
et que tu me fasses porter les conséquences de mes fautes de jeunesse[c],
27 Que tu mettes mes pieds dans les ceps,
que tu épies toutes mes démarches,
que tu traces une limite a mes pas[d]?

14

1 L'homme, né de la femme,
vit peu de jours, et il est excédé de tourments.
2 Pareil à la fleur, il naît, puis il se fane;
comme l'ombre il fuit sans s'arrêter[e].
3 Et c'est sur lui que tu as l'œil ouvert!
c'est lui que tu fais comparaître en justice à côté de toi,
13 28 Lui qui s'effrite comme un objet vermoulu,
comme un vêtement dévoré par les mites!
4 Qui fera sortir le pur de l'impur? Personne[f]!
5 Puisque la durée de ses jours est arrêtée,
puisque tu as déterminé le nombre de ses mois,
et que tu lui as posé une limite qu'il ne doit pas franchir[g],
6 Détourne de lui tes regards et laisse-le,
jusqu'à ce qu'il ait, comme le mercenaire, accompli[h] sa journée.

19. « Oh! — plaider » lis. *mî yittên hou'*. H : Qui plaidera. « j'écouterais » lis. *'èšma'*. H : j'expirerais. — Le sens de tout le verset est très incertain. 19b manquait primitivement en G. 23. « mes transgressions et mes péchés » S L (lis. *pešâ'ay weḥaṭṭô'tay*). H a le singulier. 25. « ou » G (lis. *we'im* au lieu de *we'èt*). H : et. 27. « Que tu mettes » G S L (lis. *wetâsîm*). H : Mets. **14**, 3. « c'est lui que » G S L (lis. *we'ôtô*). H : c'est *moi* que. 5. « posé » G S L (lis. *šattâ*). H : fait. « une (litt. : sa) limite » Hk Sym (lis. *ḥouqqô*). Hq : ses lois. 6. « laisse-le » lis. *waḥădâl*. H : qu'il se repose.

a. C'est-à-dire je serai en état d'affronter ta présence, ordinairement insoutenable au mortel. *b*. Cf. 9, 34. Job demande 1° que Dieu cesse de le faire souffrir, 2° qu'il ne lui apparaisse pas dans sa majesté redoutable. *c*. Litt. : que tu me fasses *hériter* mes fautes... — Job, se voyant condamné, suppose que Dieu lui impute des fautes qu'il a pu commettre dans sa jeunesse (cf. Ps. 25, 7). *d*. Litt. : *que tu te graves sur les racines de mes pieds*. Le sens de cette image est très controversé. D'autres entendent : que tu étudies (te graves dans l'esprit) les traces de mes pieds. Peut-être le membre précédent est-il un commentaire (tiré de 33, 11) de ce passage obscur (le vers a un membre de trop). — Nous transposons le v. 28, visiblement déplacé ici, après 14, 3. *e*. L'ombre projetée par les corps exposés au soleil se déplace sans cesse, inexorablement. *f*. On interprête d'ordinaire : qui pourrait faire sortir d'un être impur (comme l'homme l'est de naissance) un être pur? Ces mots, qui ne forment pas un vers et n'ont qu'un lien assez vague avec le contexte, sont sans doute une addition marginale. A la réponse : « Personne ! » le Targoum ajoute : « si ce n'est Dieu », et la Vulgate paraphrase : « n'est-ce pas toi qui es le seul? ». *g*. Si le v. 5 forme un seul vers, il y a un membre en excès; l'un des trois pourrait être une variante ou un commentaire. *h*. Litt. : *payé* (cf. Lév. 26, 34, 41, 43). D'autres entendent : jusqu'à ce qu'il *jouisse* de sa journée.

7 Pour un arbre, il y a de l'espoir : — —[a]
Si on le coupe, il repousse,
et il ne cesse pas d'avoir des rejetons.
8 Quand sa racine aurait vieilli dans la terre
et que sa souche serait morte dans le sol,
9 Dès qu'il sent l'eau, il bourgeonne
et produit des rameaux comme un jeune plant.
10 Mais l'homme, quand il meurt, perd toute force :
le mortel expire, et où est-il ?
11 Quand l'eau disparaîtrait de la mer,
que le fleuve tarirait et se dessécherait[b],
12 L'homme restera couché et ne se relèvera pas ;
jusqu'à ce que les cieux se soient effrités, il ne se réveillera pas[c].

13 Oh ! si tu voulais me cacher dans le Cheôl,
me mettre à l'écart jusqu'à ce que ta colère fût passée,
Me fixer un terme où tu te souviendrais de moi !
14 si l'homme une fois mort pouvait revivre[d] !
Tout le temps de ma faction j'attendrais,
jusqu'à l'arrivée de ma relève[e].
15 Tu appellerais, et je te répondrais,
tu languirais après l'œuvre de tes mains.
16 Alors tu ne compterais plus mes pas[f],
tu n'épierais plus mes péchés :
17 Mes transgressions seraient scellées dans un sac[g],
et tu blanchirais mes iniquités[h].

18 Mais la montagne [même] s'effondre,
et le rocher change de place.
19 Les pierres sont usées par les eaux,
les terres sont emportées par l'averse :
Ainsi tu anéantis l'espérance de l'homme. — —
20 Tu le terrasses, et il s'en va pour toujours ;
tu le défigures[i], puis tu le renvoies.
21 Que ses fils soient honorés, il n'en sait rien ;
qu'ils soient dans l'abaissement, il ne fait pas attention à eux.

12. « jusqu'à — effrités » *Aq Theod Sym S L* (lis. *belôt*). H : jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux. « il ne se réveillera pas » G^A *L* (lis. *yâqîṣ*). H a le pluriel. Puis il ajoute : *et ils ne s'éveilleront pas de leur sommeil*, hémistiche superflu, qui manquait dans le texte primitif de G (cf. Sah). 14a. Litt. : « si l'homme mourait et [re]vivait » cf. *G* (lis. *weyiḥeyè*). H : si l'homme meurt, [re]vivra-t-il ? G : car si l'homme meurt, il vivra. 16. « tu ne compterais plus » *S* (lis. *lô' tispôr*). La négation manque en H. 18. « s'effondre » lis. *nâphôl* et (avec *G* S) *yippôl*. H : en tombant se flétrit. 19b. Litt. : « l'averse emporte la terre. » Lis. *seḥiphâ*. H : ses averses (?) emporte (*sic*) la terre. — Encore le mot *sâphîaḥ*, traduit par « averse », désigne-t-il partout ailleurs ce que produisent les grains tombés de la précédente récolte. 20. « et il s'en va pour toujours » *L* (lis. *welânèsaḥ yahălôk*). H : pour toujours, et il s'en va. « tu le défigures » *L* cf. *G* (lis. *tešannè*). H : le défigurant.

a. Il a dû tomber ici un hémistiche : le v. 7 était sans doute composé de deux vers (formés chacun de deux membres). On peut aussi supposer que le dernier membre du verset est une addition. *b*. Cf. És. 19, 5. *c*. C'est-à-dire : il ne se réveillera jamais : les contemporains du poète n'admettaient pas que le ciel et la terre pussent jamais être détruits.
d. Dans l'hébreu, l'idée du retour à la vie est présentée sous la forme d'une question, non d'un souhait (voy. note crit.). Cette question, qui impliquerait une réponse négative, ne convient évidemment pas au contexte. Avec cette leçon, il faudrait voir dans 14a une interpolation ou bien admettre que l'hémistiche se trouvait primitivement après 12a ou après 19.
e. La vie de l'homme était comparée à un temps de service militaire (7, 1). Ici, la « faction » comprend aussi le séjour au Cheôl jusqu'au retour souhaité à la vie. *f*. Compter les pas de quelqu'un, c'est le surveiller étroitement, le filer comme un policier (31, 4, cf. 37 ; 34, 21). *g*. Donc oubliées, pardonnées. *h*. Litt. : *Tu les couvrirais d'un enduit* (pour qu'on ne les vît plus). — L'interprétation des v. 16-17 est très discutée. Beaucoup d'exégètes y voient la peinture de l'état présent de Job : 16« Mais maintenant tu comptes mes pas, — tu observes mon péché (en suppr. la négation) ou : tu ne passes pas sur mon péché (d'après G) ; — 17Ma faute est scellée dans un sac, — et à mon iniquité, tu en ajoutes de fictives (litt. : tu enduis sur elles), ou : tu colles [l'ouverture du sac] sur mon iniquité. » — Seulement, avec cette interprétation, il est difficile de justifier le « Mais » du v. 18. *i*. Allusion à l'altération des traits que produisent la maladie et la mort.

22 C'est seulement pour sa chair qu'il souffre ;
c'est sur son âme qu'il mène le deuil[a].

SECOND CYCLE DE DISCOURS (15-21)

Discours d'Éliphaz.

15 1 Éliphaz de Témân prit la parole et dit :
2 Le sage répond-il par un savoir qui n'est que du vent,
et remplit-il sa poitrine de vent d'Orient ?
3 Se défend-il par des propos futiles,
par des discours qui ne servent de rien ?
4 Tu vas jusqu'à détruire la piété,
jusqu'à abolir le recueillement devant Dieu.
5 C'est ton iniquité qui inspire tes paroles[b],
et tu adoptes le langage des astucieux.
6 C'est ta bouche qui te condamne ; ce n'est pas moi ;
tes propres lèvres témoignent contre toi.

7 Es-tu né le premier des hommes ?
as-tu été mis au monde avant les collines[c] ?
8 As-tu écouté ce qui se disait au conseil de Dieu
et accaparé la sagesse[d] ?
9 Que sais-tu que nous ne sachions,
quelle connaissance as-tu que nous ne possédions ?
10 Il y a parmi nous aussi des cheveux blancs, des vieillards
plus riches de jours que ton père.
11 Fais-tu peu de cas des consolations divines
et des douces paroles qui te sont adressées[e] ?
12 Comme ton cœur t'entraîne,
et que tes regards sont hautains !
13 Tu oses tourner ta colère contre Dieu,
et tu laisses ta bouche exhaler la révolte !
14 Qu'est-ce que l'homme pour qu'il soit pur,
et celui qui est né de la femme pour qu'il soit juste ?
15 A ses saints[f] même Dieu ne se fie pas,
et les cieux ne sont pas purs à ses yeux :
16 Combien moins cet être abominable et corrompu,
l'homme, qui boit l'iniquité comme l'eau !

17 Je vais t'instruire : écoute-moi,
je raconterai ce que j'ai vu,

22b. Litt. : « et son âme, sur elle il mène le deuil » lis. *ʿâlêhâ yeʾebâl*. H : et son âme sur lui mène le deuil. **15**, 12. « sont hautains » G (lis. *yeroumoun*). H a un mot inconnu qui rappelle un verbe signifiant « cligner » en araméen et en arabe. 13. « la révolte » lis. *mèri*. H : des propos. — Texte incertain.

a. Le poète conçoit la condition des morts comme un anéantissement presque absolu (3, 13-19). Contrairement à l'antique croyance hébraïque (p. ex. I Sam. 28, 7-9 ; Jér. 31, 15), il est persuadé que les morts ne savent rien de ce qui se passe sur la terre et ne s'en soucient pas ; ils ne peuvent donc être récompensés ou punis par les joies ou les peines départies à leurs enfants. Leur insensibilité n'est pourtant pas complète : le mort souffre pour sa chair dévorée par les vers et pour son âme privée des joies de la vie terrestre. L'auteur de l'Ecclésiaste (9, 5-6) ira plus loin encore et prêtera aux morts une inconscience absolue. *b*. Litt. : *qui instruit ta bouche*.
c. C'est-à-dire : es-tu le plus sage des hommes ? — D'après Éliphaz, la sagesse se mesure à la longueur de l'expérience (v. 10 ; cf. 12, 12). *d*. Éliphaz paraît faire allusion à une variante de la tradition, d'après laquelle le premier homme acquit la sagesse non pas en mangeant du fruit d'un arbre de l'Éden, mais en surprenant ce qui se disait au conseil divin. Selon d'autres, 7b serait une allusion à Prov. 8, 25, et les v. 7b-8 signifieraient : prétends-tu être la Sagesse personnifiée ? Cette question serait alors sans rapport étroit avec la précédente. *e*. Allusion aux remontrances adressées à Job par Éliphaz (chap. 4 et 5), et qu'il avait présentées comme inspirées par Dieu (4, 12-16) ; il les estime douces et consolantes. *f*. C'est-à-dire : à ses anges ; cf. 4, 17-21 et 25, 4-6, où il y a des développements tout pareils.

18 Ce que les sages ont proclamé,
ce que leurs pères ne leur avaient pas caché —
19 A eux seuls appartenait le pays,
l'étranger n'avait pas pénétré chez eux[a] : —
20 Tous les jours de sa vie le méchant est dans l'angoisse,
quel que soit le nombre des années réservées à l'homme violent.
21 Des bruits terrifiants retentissent à ses oreilles :
en pleine sécurité, le dévasteur va fondre sur lui.
22 Il ne compte pas échapper aux ténèbres ;
il est désigné pour tomber sous le glaive ;
23 Il est destiné à devenir la pâture du vautour ;
il sait que sa ruine est imminente.
24 Le jour des ténèbres[b] l'épouvante,
la détresse et l'angoisse l'assaillent,
comme un roi prêt au combat[c].
25 Parce qu'il a levé le poing contre Dieu
et qu'il a bravé le Tout-Puissant,
26 S'élançant contre lui, comme si c'était un ennemi,
derrière le dos épais de son bouclier ;
27 Parce qu'il a laissé la graisse couvrir son visage,
et l'embonpoint alourdir ses flancs,
28 Demeurant dans des villes en ruines,
dans des maisons qu'on ne doit pas habiter[d],
Ce qu'il a préparé pour lui [ira] à des étrangers ;
29 il ne s'enrichira pas, ou sa fortune ne subsistera pas.
Il n'étendra plus son ombre sur la terre,
30 il n'échappera pas aux ténèbres[e].
La flamme desséchera ses branches,
et sa fleur sera emportée par le vent.
31 Qu'il ne se fie pas au mensonge : il serait trompé,
car le mensonge serait son salaire[f].
32 Ses rameaux se flétriront avant l'heure,
et ses palmes ne reverdiront pas.
33 Il se dépouillera, comme une vigne, de ses fruits encore verts,
il laissera tomber sa fleur, comme un olivier.
34 Car l'engeance des impies est stérile,
et le feu dévore les tentes de la vénalité.

23a. Cf. *G* (lis. *nô'âd hou' lelèḥem 'ayyê*). H : il erre pour du pain, où ? 23b. Lis. *pîdô* et rattachez, avec *G*, *yôm ḥôšèk* au v. suiv. H : il sait que le jour des ténèbres est prêt en sa main (ou : debout à son côté), — ce qui donne un hémistiche trop long et une expression étrange. 25. « contre » *G* (lis. *'al*). H : vers. « bravé » (litt. fait le brave contre) » *G* (lis. *'al*). H : fait le brave vers. 26. « contre » *G S L* (lis. *'âlâw*). H : vers. « comme — ennemi » lis. *keṣâr*. H : avec le cou. « le dos — bouclier » *G* (*Theod*) *Jérôme* (lis. *gab maginnô*). H : les dos... de ses boucliers. — Le texte de tout ce verset est fort incertain. 28. « Ce — étrangers » d'après *G* (lis. *hit'attêd lezârîm*) ; H : Parce qu'elles (les maisons) s'apprêtent à devenir des tas de pierres. — Texte incertain. 29. « Il — ombre » lis. *yaṭṭè* (*G S L*) *lâ'ârèṣ ṣèlèm* (*G*). H : Leur (ici un mot inconnu) ne s'étendra (ou : ne s'inclinera) plus à terre. — Texte incertain. 30c. *G* (lis. *wiṣṣô'ar bârouaḥ pirḥô*). H : et il s'écartera au souffle de sa bouche (la bouche de Dieu). 32. « Ses rameaux » *G* cf. *S* (lis. *zemôrâtô* ou *timôrâtô*). Manque en H. « se flétriront » *G S L* (lis. *timmâl*). H : elle sera remplie (c'en sera fait ?).

a. Nulle influence extérieure n'avait donc altéré la pureté de la tradition. En disant le « pays », terme qui ne peut désigner que la terre d'Israël, l'auteur oublie un instant qu'il a placé la scène de son dialogue chez les « fils de l'Orient ». Ce verset suggère que le livre de Job a été écrit après les invasions assyriennes et babyloniennes, qui amenèrent l'installation de nombreux « étrangers » en Palestine. *b*. Voy. Joël 2, 1-2 ; Am. 5, 18-20 ; Soph. 1, 14-16. *c*. Le sens du mot hébreu, qui ne se retrouve pas ailleurs, est incertain. L'hémistiche, superflu pour le rythme, et qui offre une image mal adaptée au contexte, est probablement une glose, qui se rapportait au v. 26. *d*. Les ruines sont regardées, en Orient, comme des lieux maudits, hantés par les démons (cf. És. 13, 21 ; 34, 14). En bravant les dangers d'ordre surnaturel qui menacent ceux qui s'y installent (cf. Jos. 6, 26 ; 1 Rois 16, 34), le méchant affiche son orgueilleuse impiété. D'autres interprétations ont été données de ce verset, dont le sens est très incertain. *e*. Ces mots, répétition presque textuelle de 22a, semblent avoir pris la place d'un hémistiche où le méchant était représenté sous l'image d'un arbre, comme dans le contexte. *f*. Si le texte de ce v. n'est pas altéré, il faut y voir sans doute une glose, qui se rapportait peut-être au v. 35. Il n'a aucun rapport avec l'image de l'arbre, qui continue au v. 32.

35 Ils conçoivent le mal, et ils enfantent le malheur :
c'est la duperie qui mûrit dans leur sein.

Réponse de Job.

16 1 Job prit la parole et dit :
2 J'en ai assez entendu, des propos comme les vôtres ;
vous êtes tous de tristes consolateurs.
3 Y aura-t-il un terme à ces discours qui ne sont que du vent[a] ?
quelle rage as-tu de répliquer ?
4 Moi aussi je saurais parler comme vous,
si vous étiez à ma place ;
Je composerais des discours sur votre cas,
je hocherais la tête à votre sujet[b] ;
5 Je vous réconforterais par [les paroles de] ma bouche,
je ne serais point avare du mouvement de mes lèvres.
6 Si je parle, ma douleur n'est pas soulagée,
et si je me tais, s'écarte-t-elle de moi pour autant ?
7 . . . .
8 . . . . [c]
9 Sa colère[d] [me] déchire ; il me traite en ennemi ;
il grince des dents contre moi.
Mes ennemis[e] aiguisent leurs regards contre moi,
10 ils ouvrent la bouche pour me dévorer,
Ils me frappent à la joue pour m'outrager,
ils s'ameutent tous contre moi.
11 Dieu me livre au scélérat,
il me jette entre les mains des méchants.
12 Je vivais tranquille, et il m'a brisé ;
il m'a saisi par la nuque et m'a mis en pièces.
Il m'a dressé comme une cible devant lui :
13 ses traits volent autour de moi.
Il transperce mes reins sans pitié,
il répand à terre mon fiel.
14 Il ouvre en moi brèche sur brèche,
il s'élance contre moi comme un guerrier.
15 J'ai cousu le cilice sur ma peau[f],
j'ai abaissé ma fierté[g] jusqu'en terre.
16 Mon visage est rougi par les larmes ;
une ombre épaisse s'étend sur mes paupières.

16, 5. « je ne serais — lèvres » *G S* (lis. *lô' 'èḥsôk*). H : le mouvement de mes lèvres soulagerait (votre douleur ?). 9. « Mes — regards » *Sym S* (lis. *ṣâray yilṭešou 'ênêhèm*). H : Mon ennemi aiguise ses regards. 11. « scélérat » *G S L T* (lis. *'awwâl*). H : enfant. 14a. « sur » *G L* (suppr. *pene*). H : sur le dessus de.

a. Job renvoie à Éliphaz ses reproches (cf. 15, 2). *b*. En signe de commisération (És. 51, 19 ; Jér. 15, 5 ; 16, 5 ; 22, 10 ; 48, 17 ; Nah. 3, 7 ; Ps. 69, 21 ; Job 2, 11 ; 4, 2, 11). *c*. Le texte des v. 7-8 est altéré. Litt. : 7 *Mais maintenant il m'a fatigué ; — tu as anéanti toute mon assemblée.* 8 *Et tu m'as saisi ; il est devenu un témoin ; contre moi s'est levée ma maigreur* (?) ; *elle dépose contre moi.* Les anciennes versions diffèrent beaucoup, et de nombreuses corrections ont été proposées, dont aucune ne donne un résultat satisfaisant. *d*. Probablement la colère de Dieu. *e*. Suivant l'interprétation habituelle, Job désignerait ainsi ses amis, devenus ses adversaires à la vue de ses malheurs. Cependant les expressions employées au v. 11 sont un peu fortes (scélérat, méchants). Il s'agit peut-être, comme dans certains psaumes, de véritables ennemis, auxquels Dieu a permis de jeter des maléfices, qui sont la cause de la maladie de Job.

f. Le *cilice* ou sac, vêtement de deuil, était porté directement sur la peau (2 Rois 6, 30 ; És. 20, 2-4). D'ordinaire, il était simplement attaché par une corde (És. 3, 24 ; cf. 2 Sam. 3, 31 ; 1 Rois 20, 32 ; etc.) ; pour l'ôter, on n'avait qu'à l'« ouvrir » (És. 20, 2 ; Ps. 30, 12), c'est-à-dire à le délier. Job le coud sur lui, parce qu'il le porte perpétuellement. *g*. Litt. : *ma corne*. Pour cette image, voy. Ps. 75, 11 ; 89, 18 ; 92, 11 ; etc.

17 Pourtant la violence n'a pas souillé mes mains[a],
et ma prière est pure.

18 O terre, ne couvre pas mon sang[b],
et qu'aucun obstacle n'arrête mon cri[c] !

19 Dès maintenant j'ai un témoin dans les cieux,
quelqu'un qui dépose en ma faveur dans les lieux élevés[d].

20 Ma clameur est parvenue jusqu'à Dieu,
mes pleurs ont coulé[e] devant lui.

21 Ah ! s'il pouvait être arbitre entre le mortel et Dieu,
comme entre un homme et son prochain[f] !

22 Car les années qui me restent sont comptées ;
je m'en vais par un sentier d'où je ne reviendrai pas.

17

1 Le souffle vital en moi est épuisé ;
il ne me reste que la tombe.

3 Dépose donc pour moi une caution auprès de toi-même ;
quel autre voudrait se porter mon garant[g] ?

2 Ne suis-je pas environné de moqueurs ?
. . . . [h]

4 Car tu as fermé leur cœur à la sagesse ;
c'est pourquoi tu ne les laisseras pas triompher.

5 . . . . [i]

6 Tu as fait de moi la fable des gens,
et je suis devant eux comme un maudit[j].

7 Mon œil est éteint par le chagrin,
et tous mes membres sont comme une ombre[k].

8 Que les hommes droits se réjouissent à cette vue !
que l'innocent triomphe de l'impie[l] !

9 Que le juste persévère dans sa voie,
et que celui qui a les mains pures redouble de fermeté !

10 . . . . [m]
je ne trouverai pas un sage parmi vous.

11 Mes jours s'écoulent, et je vais mourir ;
les cordes[l] de mon cœur se brisent.

20. Lis. d'après G : *mâṣâ' rê'î 'èl 'èlôah — lephânâw dâlephâ 'ènî.* H : Mes amis [sont] mes moqueurs, — vers Dieu a dégoutté mon œil. — Texte
incertain. 21a. *S L T* (lis. *lou yôkah*). H : Et qu'il soit arbitre entre le mortel et Dieu (ou : Et qu'il plaide pour le mortel contre Dieu).
21b. *S L* cf. *T* (lis. *kebên*). H : et [pour ?] le fils d'homme contre son prochain (pour Job contre Éliphaz ?). **17**, 1. Lis. *ḥoubbelâ 'immî nè'èzbou.*
H : Mon souffle s'est épuisé ; — mes jours s'éteignent (?) ; — à moi les tombes ! — Cette dernière expression est suprenante, et le vers est d'un
rythme anormal (3 membres à 2 temps). 3. « Dépose — caution » cf. *S T* (lis. *'èrbônî*). H : Dépose donc, cautionne-moi. 3b. Lis. *Il yâd yitqâ'.*
H : frapperait (?) dans ma main (c'est-à-dire : prendrait un engagement envers moi). 2. « moqueurs » lis. *hôtelîm.* H : moqueries. — Texte incer-
tain. 4. « tu ne — triompher » *Theod T* (lis. *terîmêm*). « Les » manque en H. 6. « Tu as fait de moi » *G* (lis. *wattaṣṣîgênî*). H : Il (Dieu) ou :
On a fait de moi. 6b. Lis. *oumôphêt* (d'après *L*) *liphnêhèm* (avec *G S L*). H : je suis [l'objet d'un] crachement au visage (en supposant que
tôphèt vient du verbe talmudique *touph*, cracher). 8. « se réjouissent » d'après *31, 29* (lis. *yismeḥou*). H : soient stupéfaits. 11. Lis. *oumattî* au
lieu de *zimmôtay.* H : Mes jours s'écoulent. Mes projets sont brisés, les possessions (?) de mon cœur (le rythme serait mauvais). — Texte très incertain.

a. Litt. : *il n'y a pas de violence dans mes mains.* L'idée est que le crime laisse une trace sur les mains, comme le sang. *b.* Voy. Gen. 37, 26 et la note. *c.* Litt. : *et qu'il n'y ait pas un lieu pour mon cri*, c'est-à-dire un lieu où ce cri cesse de se propager. Il s'agit du cri de vengeance de l' « âme » de Job, quand il sera mort. *d.* Job prend Dieu à témoin de l'injustice dont il est victime de sa part. *e.* Litt. : *mon œil a dégoutté.* *f.* Cf. 9, 32-33. *g.* Litt. : *frapperait dans la main pour moi* (cf. Prov. 6, 1 et la note). Job compte que Dieu, le sachant au fond innocent, sera son défenseur en même temps que son juge. — Nous transp. le v. 3 avant le v. 2, pour essayer de rétablir la suite des idées. *h.* L'hébreu n'offre pas de sens intelligible : *mon œil veille dans leurs rébellions.* G a pour tout le verset : J'implore dans la souffrance ; que feras-tu ? *i.* L'hébreu a ici un vers qu'on a traduit de diverses façons : *Tel invite ses amis au partage, — et les yeux de ses enfants languissent* ; ou *Celui qui livre ses amis au partage* (*ou qui dénonce ses amis pour une proie*), *— les yeux de ses enfants languiront.* — De quelque façon qu'on l'interprète, la phrase n'offre pas de lien satisfaisant avec le contexte. C'était peut-être un proverbe noté en marge. *j.* Litt. : *un prodige*, c'est-à-dire une victime de calamités surnaturelles (cf. Ps. 71, 7). *k.* On a proposé de lire : et mes membres *s'évanouissent* comme une ombre (en corrigeant *koullâm* en *kôlîm*). Le texte est de toute façon assez douteux. *l.* Il est impossible de retrouver, dans les v. 8-12, une suite d'idées satisfaisante. Le texte doit avoir beaucoup souffert. Avec l'interprétation adoptée, 8-9 contiendraient une invitation ironique de Job à ses amis. Les « hommes droits », le « juste », ce seraient Éliphaz et ses compagnons, et « l'impie », Job lui-même. *m.* Litt. : *Mais vous tous, revenez et venez donc.* On n'aperçoit pas de lien avec le contexte : de plus, la phrase est trop longue pour un hémistiche. *l.* Le sens du mot hébreu est incertain. Nous supposons qu'il a le même sens que le syriaque *maršâ*. Le cœur, c'est-à-dire l'intelligence, est comparé à une tente qui s'effondre parce que ses cordages ont été rompus (cf. 4, 21 ; Jér. 10, 20).

12 Je fais de la nuit le jour,
et la lumière du matin n'est qu'obscurité devant moi[a].

13 Pourrais-je encore espérer ? Le Cheôl est ma demeure ;
je prépare ma couche dans les ténèbres.

14 J'appelle la fosse ma mère,
et la vermine ma sœur.

15 Où donc est mon espoir ?
et mon bonheur, qui l'aperçoit ?

16 Descendront-ils avec moi au Cheôl ?
nous enfoncerons-nous ensemble dans la terre[b] ?

Discours de Bildad.

18

1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :

2 Mets fin à ces discours,
réfléchis, et laisse-nous parler !

3 Pourquoi serions-nous considérés comme des bêtes,
passerions-nous pour des brutes à tes yeux ?

4 O toi qui te déchires toi-même dans ta colère, — —[c]
Faudrait-il, à cause de toi, que la terre devînt déserte
et que le rocher fût arraché de sa place[d] ?

5 Il reste que la lumière du méchant s'éteint
et que la flamme de son feu cesse de briller.

6 La lumière s'obscurcit dans sa tente,
et sa lampe, au-dessus de lui, s'éteint[e].

7 Le chemin se rétrécit devant ses pas vigoureux,
ses propres desseins le font trébucher.

8 Car il se prend les pieds dans un filet,
et il marche sur des rets.

9 Un lacet lui saisit le talon,
un réseau l'étreint.

10 La corde qui doit le prendre est cachée à terre,
le piège qui doit le capturer est sur son sentier.

11 De toutes parts des terreurs l'épouvantent,
et le poursuivent pas à pas.

12 La calamité qui l'attend s'apprête à l'engloutir[f],
le malheur est posté à son côté.

13 Sa peau est dévorée par la maladie ;
le premier-né de la mort[g] dévore ses membres.

14 Il est arraché de la tente où il se croyait en sûreté,
et on le traîne vers le roi des épouvantements[h].

12. « Je fais » *G* (lis. *'âsîm*). H : Ils font. 12b. Lis. *we'ôr* (avec *S*) *bôqèr mippânay.* H : la lumière est proche en face (ou : proche de la face
— ou : plus proche que la face) de l'obscurité (?). — Texte très incertain. Le vers manquait dans le texte primitif de G. 14. Suppr. *'âbî 'âttâ* et
ratt. *'immî* au 1er membre. H : Je crie à la fosse « tu es mon père », — et à la vermine, « ma mère » et « ma sœur ». 15 « mon bonheur »
d'après *G* (lis. *weṭôbâtî*). H répète : mon espoir. 16a. *G* (lis. *ha'immâdî*). H : Ils descendront aux verrous du Cheôl. 16b. *G* (lis. *nêḥât*). H :
s'il y a du repos ensemble dans la terre. **18**, 2. Suppr., à cause du rythme, *'ad 'ânâ* (qui peut venir de 19, 2) et lis., avec G, *tâsîm qêṣ*, puis
tâbîn wa'ânaḥnou. H : Jusques à quand poserez-vous des pièges (?) de paroles ? Réfléchissez, et après nous parlerons. — Texte incertain. 3b. Lis.,
d'après G, *nidmînou be'ènèkâ* et aj. entre ces deux mots, pour compléter l'hémistiche, *labba'ar* (*ba'ar* est parallèle à *behêmâ*, Ps. 73, 22). H : serions-
nous bouchés (?) à vos yeux ? 5. « du méchant » *L* (lis. *râšâ'*). H : des méchants. 7. « le font trébucher » cf. *G* (lis. *wetakšîlêhou*). H : le préci-
pitent. 8. « se prend les pieds » *S L* cf. *G* (lis. *šâlaḥ* et *raglâw*). H : est envoyé par les pieds. 9. « lui » *S L* (lis. *ba'âqêbô*). Manque en H.
13a. Lis. *yê'âkêl bidwaî.* H : Il dévore des parties de sa peau. — D'autres supposent que 13a est une variante ou une répétition altérée de 13b.
14. « et on le traîne » lis. *weyaṣ'idouhou.* H : et cela (?) le traîne (ou : et tu le traînes).

a. C'est-à-dire : mes nuits sont sans sommeil, et mes journées, aussi sombres que la nuit ; cf. 7, 4 ; 13, 14. *b.* L'espérance et le bonheur seraient-ils encore possibles après la mort ? Cf. 14, 13-15. *c.* Le rythme indique qu'il doit manquer un membre parallèle à celui-ci. *d.* C'est-à-dire sans doute : prétends-tu exiger que l'ordre normal du monde soit bouleversé à cause de ton cas particulier ? *e.* Voy. 2e note sur Ps. 132, 17. *f.* Litt. : *Sa calamité a faim.* *g.* C'est-à-dire la plus terrible des maladies, apparemment la lèpre d'après ce qui est dit de ses effets. En arabe, les maladies sont appelées les filles de la mort. *h.* La Mort personnifiée ou plus probablement (car « mort » est du féminin en hébreu) le souverain du Cheôl, personnage de la croyance populaire, analogue à Nergal chez les Babyloniens, et à Hadès chez les Grecs.

15 La Lilit[a] habite sa tente;
on répand du soufre sur son domaine[b].
16 Ses racines, en bas, se dessèchent;
ses rameaux, en haut, se flétrissent.
17 Son souvenir s'efface de la terre;
rien ne rappelle son nom, à la surface des champs.
18 On le pousse de la lumière dans les ténèbres;
on le chasse du monde.
19 Il n'a ni descendance ni postérité, au milieu de son peuple,
ni survivant dans les lieux qu'il habitait.
20 L'Occident[c] est stupéfait de son châtiment[d],
et l'Orient[c] en frissonne.
21 Voilà ce que deviennent les demeures du méchant,
les lieux habités par celui qui ne connaît pas Dieu.

Réponse de Job.

19 [1]Job prit la parole et dit :
2 Jusques à quand affligerez-vous mon âme
et m'écraserez-vous de vos discours?
3 Voilà dix fois que vous m'outragez,
que vous me torturez[e] sans honte!
4 Est-il vrai que j'aie erré,
que l'erreur soit à demeure chez moi?
5 Avez-vous triomphé de moi
et fait la preuve de mon ignominie[f]?

6 Reconnaissez donc que Dieu a violé mon droit
et qu'il m'a enveloppé de son filet.
7 Si je crie à la violence, je ne reçois pas de réponse;
à ma plainte il n'est pas fait droit.
8 Il a dressé un mur sur mon chemin pour que je ne passe pas,
il a répandu des ténèbres sur mes sentiers.
9 Il m'a dépouillé de mon honneur,
il a enlevé la couronne de ma tête.
10 Il travaille de toutes parts à me détruire, et je m'en vais;
il arrache mon espoir comme un arbre.
11 Sa colère s'est enflammée contre moi,
il me considère comme son ennemi.
12 Ses troupes se sont concentrées,
elles ont fait des levées de terre pour me donner l'assaut[g]
et elles ont campé autour de ma tente.
13 Mes frères se sont éloignés de moi,
ceux qui me connaissent m'ont laissé de côté.

15a. Lis. *lîlît* au lieu de *mibbelî lô*. H : Quelque chose qui n'est pas à lui habitera sa tente (ou plutôt : Tu habiteras sa tente parce qu'elle n'est pas à lui). — Texte incertain. **19,** 4. « l'erreur » *G* (lis. *mesougâ*). H : mon erreur. 5. « Avez-vous (litt. : Et avez-vous) » *G* (lis *we'im* et suppr. *'omnâm*). H : Avez-vous vraiment... 11. « Sa — enflammée » *S L T* (lis. *wayyiḥar*). H : Il a enflammé sa colère. « comme son ennemi (litt. : pour lui comme un ennemi) » *G S* (lis. *keṣâr*). H : pour lui comme ses ennemis. 13. « se sont éloignés... ceux » lis. *hirḥîqou* (*H^a G S*) *yôde'ay* (*G*). H : il a éloigné... et ceux. « m'ont laissé » *S* (suppr. *'ak*). H : n'ont fait que me laisser.

a. Démon féminin, qui hante les ruines (És. 34, 14). *b*. Geste destiné à le rendre stérile. On répandait d'ordinaire du sel (cf. Jug. 9, 45 et la note), mais le soufre est associé au sel, Deut. 29, 22; cf. És. 34, 9. *c*. Litt. : *ceux de derrière..., ceux de devant* (on s'orientait en se plaçant face à l'est). D'autres entendent « la postérité »... « les devanciers » (mais voy. v. 17 et 19). *d*. Litt. : *de son jour* (le jour de son jugement). *e*. Le sens du mot hébreu est incertain. *f*. Les v. 4 et 5 ont été interprétés de façons très diverses. D'après le v. 6, il nous paraît que Job devait maintenir son innocence. *g*. Pour prendre une ville, l'assaillant faisait parfois, près de ses murs, des chaussées en terre aussi hautes que ses remparts. — Cet hémistiche est probablement une addition d'après 30, 12, car le vers a un membre de trop.

14 Mes proches et mes familiers ont disparu,
les hôtes de ma maison m'ont oublié[a].
15 Mes servantes me considèrent comme un intrus;
je suis un étranger à leurs yeux.
16 J'appelle mon esclave, il ne répond pas;
il faut que ma bouche le supplie.
17 Mon haleine inspire du dégoût à ma femme,
et mon odeur de la répugnance à mes propres fils[b].
18 Même les petits enfants me méprisent;
quand je me lève[c], ils parlent contre moi.
19 Mes intimes m'ont tous pris en horreur,
ceux que j'aimais se sont tournés contre moi.
20 Mes os adhèrent à ma peau et à ma chair[d]
. . . .[e]
21 Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous, mes amis,
car la main de Dieu m'a frappé.
22 Pourquoi me poursuivez-vous comme un cerf,
et vous montrez-vous insatiables de ma chair?

23a Oh, si mes paroles pouvaient être écrites
24a avec un burin de fer, sur du plomb[f]!
23b Si elles pouvaient être gravées dans une inscription[g],
24b sculptées dans le roc pour toujours[h]!
25 Mais, je le sais, mon défenseur est vivant
et, le dernier, il se dressera sur la terre[i].
26 . . . .[j]
et, de ma chair[k], je verrai Dieu.
27 Car c'est moi qui le verrai,
mes yeux le contempleront, non [ceux d']un autre[l].
Mes reins se consument au dedans de moi — —[m]

14. Rattacher à ce v. les mots *gârê bêtî* du v. 15. H : Mes proches ont disparu, — mes familiers m'ont oublié. [15] Les hôtes de ma maison et mes servantes... 20. G : Sous ma peau ma chair se corrompt (*besârî râqab*). Mes os sont tenus dans les dents. 22. « comme un cerf » lis. *'ayyâl*. H : comme Dieu. 23. « Oh, si » suppr. *'êphô*. H : Oh, si donc (le vers est trop long). 24. « sur du plomb » lis. *bâ'ôphârèt*. H : et [avec] du plomb. 27. « contempleront » lis. *yir'ou*. H : ont contemplé.

a. On sait combien les liens créés par l'hospitalité étaient étroits dans l'antiquité. *b*. Litt. : *aux fils de mon ventre* (cf. Deut. 28, 53; Mi. 6, 7; Ps. 127, 3; 132, 11). Le poëte paraît oublier que, d'après 2, 18-21, les enfants de Job sont tous morts. Beaucoup d'exégètes, ne pouvant lui passer cette licence, ont interprété *mon ventre* comme le « ventre d'où je suis sorti » (cf. 3, 10). Il s'agirait alors des frères de Job. D'autres ont entendu « les fils de mon clan » (ventre, en arabe, signifie aussi clan). Mais la gradation suivie dans les v. 13-17 doit se terminer naturellement par la mention des êtres qui tiennent à Job par les liens les plus étroits, ses fils. D'ailleurs, dans tout le morceau, le poëte néglige les données du prologue : Job a une maison, des servantes; il fréquente les assemblées (v. 18). *c*. Dans l'assemblée, pour formuler un avis (cf. 29, 7 ss). *d*. L'hémistiche est trop long. Nous supposons que les mots *et à ma chair* ont été ajoutés d'après Ps. 102, 6. Job paraît vouloir dire qu'il ne lui reste plus que la peau et les os (cf. Lam. 4, 8). Il se pourrait aussi que le mot signifiant d'ordinaire « chair » ait été la leçon originelle, mais avec le sens de « peau » (cf. note sur Ps. 102, 6). Le substantif précédent (à ma peau) serait alors une glose explicative. Le texte est d'ailleurs incertain (voy. note crit.). *e*. Litt. : *et je me suis échappé avec la peau de mes dents*. On interprète quelquefois : sans rien de sain que mes gencives.

f. On se servait couramment de tablettes de plomb pour écrire. *g*. On traduit d'ordinaire « dans un livre », mais le verbe *graver* ne conviendrait pas. On a proposé la traduction « sur l'airain » : le terme hébreu rappelle le mot assyrien *siparru*, qui a ce sens. — Nous intervertissons 23b et 24a pour obtenir une coupure des vers plus satisfaisante. *h*. Job est certain que, si ses protestations d'innocence pouvaient être conservées, la postérité lui donnerait un jour raison. *i*. Sens très discuté. Nous entendons que Job se reprend : Pourquoi rêver d'un défenseur futur, qui serait convaincu par la lecture de mes déclarations? J'ai dès à présent un défenseur : Dieu. Et il ne restera pas enfermé dans le ciel (cf. 16, 19), mais il interviendra *sur la terre*, et aura le dernier mot dans mon procès. — D'autres entendent : il se lèvera le dernier *sur la terre* (où je serai descendu) ou bien : *sur la poussière* (que je serai redevenu). Mais voy. 2e note sur le v. suivant.

j. Litt. : *Et derrière* (ou *après*) *ma peau, ils ont mis en lambeaux* (ou : *ils ont enveloppé*) *celle-ci* (ou : *ceci*). On a vainement essayé de tirer de ce texte un sens acceptable, p. ex. « Et après [qu']on aura mis en lambeaux ma peau, ceci » (Job montrerait son corps).

k. Job sera encore vivant quand il verra Dieu intervenir pour sa défense. D'autres traduisent : « hors de ma chair », c'est-à-dire après ma mort. Mais il est peu probable que Job se reprenne à espérer une réparation posthume à laquelle il assisterait personnellement, après avoir écarté cette idée comme un rêve irréalisable (14, 7-22). *l*. On traduit aussi « et non [comme] un étranger », c'est-à-dire sous l'aspect d'un adversaire.

m. Ce vers, apparemment incomplet, exprime l'ardent désir qu'a Job de voir Dieu apparaître pour le défendre (les reins étaient considérés comme le siège des sentiments : Ps. 7, 10; 16, 7; Prov. 23, 16; Jér. 11, 20; 12, 2; etc.).

28 Que si vous dites : « Quelles persécutions lui infligerons-nous
pour découvrir en lui-même[a] la raison de son état[b] ? »
29 Redoutez le glaive pour vous,
car la colère [de Dieu] détruira les méchants,
afin que vous sachiez qu'il y a un jugement[c].

Discours de Çophar.

20 [1] Çophar de Naamat prit la parole et dit :
2 En vérité, mes pensées m'obligent à répliquer,
à cause de l'agitation de mon cœur.
3 J'ai dû entendre des remontrances injurieuses :
c'est par des paroles en l'air, dépourvues d'intelligence, que tu m'as répondu.

4 N'est-ce pas une chose connue de tout temps,
depuis que l'homme fut mis sur terre,
5 Que l'allégresse des méchants est brève,
et que la joie de l'impie ne dure qu'un instant ?
6 Quand sa taille s'élèverait jusqu'aux cieux
et que sa tête toucherait la nue,
7 Il disparaît à jamais comme un fétu,
et ceux qui le voyaient disent : « Où est-il ? »
8 Il s'envole comme un songe, et on ne le retrouve plus ;
il s'enfuit comme une vision nocturne.
9 L'œil qui l'avait contemplé cesse de l'apercevoir,
et le lieu où il résidait ne le reverra plus[d].
11 Ses membres étaient pleins d'une vigueur juvénile :
avec lui, elle se couchera dans la terre.
12 Si le mal a été doux à sa bouche
et s'il l'a caché sous sa langue,
13 Le conservant sans le lâcher
et le retenant au milieu de son palais[e],
14 Cet aliment se transformera dans ses entrailles :
c'est du fiel d'aspic[f] qu'il aura dans le corps.
15 Il a englouti des richesses : il les vomira ;
Dieu les fera sortir de son ventre.
16 Il suçait du venin d'aspic :
la langue de la vipère le tuera.
17 Il n'aura plus la joie de voir des ruisseaux d'huile,
des torrents de miel et de crème.
18 Il rendra ce qu'il a acquis, sans pouvoir l'avaler ;
du fruit de son trafic il ne jouira pas.

28. « pour découvrir (litt. : et nous découvrirons) en lui » H[a] *Theod L T* (lis. *bô*). H : et se trouvera en moi. 29. « car — méchants » d'après *G* (lis. *'awwâlîm taḥdrîb*). H : car la colère (votre colère ?) est iniquités [passibles] de l'épée (?). — Texte très incertain. 20, 2. « En vérité » lis. *'âkên*. H : C'est pourquoi. G : Pas ainsi. 2b. Lis. *ba'âbour ḥoûš libbî*. H : et à cause de mon agitation en moi. — Texte très incertain. 3b. Lis. *mibbînâ* (*G*) *ta'ânênî*. H : un vent sorti de mon intelligence me répond (ou me fait répondre ?). — Texte incertain. 4. « N'est-ce pas une chose connue » lis. *hălô'* (*H*[m] *G*) *tiwwâda'*. H : Sais-tu cela. 7. « comme un fétu » lis. *kegalgal* (cf. l'aram. *galgal* et le syriaque *gellâ*). H : comme son ordure. — Texte incertain. 15. « il les vomira » lis. *wîqî'ènnou*. H : il les a vomies. 17. « d'huile » lis. *yiṣhâr*. H : des fleuves. 18. « ce qu'il a acquis » lis. *yegî'ô*. H : l'acquisition (?) et. « du fruit (litt. : de la richesse)... il » lis. *beḥêl... lô'*. H : comme la richesse... et il.

a. C'est-à-dire : dans ses fautes, et non dans la volonté de Dieu. *b*. Litt. : *la racine de la chose*, c'est-à-dire : l'explication des souffrances de Job. *c*. Ce membre, qui rend le vers trop long, paraît être une addition. La langue en est insolite : le verbe « il y a » manque, et le 2e « que » est exprimé par une forme qui ne se rencontre jamais dans Job (*ša*). *d*. Nous transposons le v. 10 (qui n'aurait ici aucun lien avec le contexte) après le v. 19. *e*. Les v. 12-13 montrent le méchant se délectant du mal et le savourant longuement, comme une friandise. *f*. Les anciens se figuraient que le venin des serpents était secrété par leur vésicule biliaire.

19 Parce qu'il a écrasé la cabane des pauvres,
qu'il s'est emparé d'une maison qu'il n'avait pas bâtie,
10 Il devra donner ses fils en paiement aux pauvres[a] ;
de ses propres mains il livrera le fruit de sa vigueur.
20 Il n'y aura pas de salut pour lui dans ses trésors ;
en dépit de ses richesses, il n'échappera pas.
21 Rien n'était soustrait à sa voracité ;
aussi son bonheur ne durera[b] pas.
22 En pleine abondance, la détresse le saisira,
toute la puissance du malheur s'appesantira sur lui.
23 Il[c] déchaîne contre lui l'ardeur de sa colère.
. . . .[d]
24 S'il fuit devant l'arme de fer,
l'arc d'airain le transperce :
25 Et un trait sort de son dos,
une lame fulgurante[e] de son foie.
Les terreurs fondent sur lui,
26 toutes les ténèbres lui sont réservées.
Un feu qui n'a pas été allumé[f] le dévore ;
ce qui reste dans sa tente est consumé.
27 Les cieux dévoilent son iniquité,
et la terre se dresse contre lui :
28 Le torrent déferle contre sa maison ;
elle est emportée, au jour de la colère divine[g].
29 Tel est le lot de l'homme méchant, de la part de Dieu[h],
et l'héritage réservé par Dieu au rebelle.

Réponse de Job.

21 [1] Job prit la parole et dit :
2 Écoutez, écoutez mes paroles ;
que j'aie de vous cette consolation !
3 Souffrez que je parle ;
et quand j'aurai parlé, libre à vous de vous moquer !
4 Est-ce d'un homme que je me plains,
ou est-ce contre mon égal que je m'impatiente ?
5 Tournez-vous vers moi : vous allez être stupéfaits,
et vous mettrez la main sur votre bouche[i].
6 Quand j'y pense, je suis épouvanté,
et ma chair frissonne.

19. « la cabane des » lis. *'êzèb* (cf. *T*). H : il a abandonné les. « qu'il n'avait pas bâtie » *L* (lis. *lô' bânâhou*). H : et il ne la bâtira (ou : bâtissait) pas. 20a. D'après *G* (lis. *lô' yèša' lô bemaṭmônô*). H : Il ne connaît pas de paix (?) dans son ventre. 20b. « il n'échappera pas » *Theod S T* (lis. *yimmâlêṭ*). H : il ne sauvera pas [sa vie]. 22. « du malheur » *G L* (lis. *'âmâl*). H : du malheureux. 23. H a de plus en tête : *Que [cela ?] soit pour remplir son ventre*. Ces mots, qui troublent le rythme, et qui manquaient dans le texte primitif de G, sont probablement une glose. 25a. *G* (lis. *wayyêṣê šèlaḥ miggêwô*). H : Il a dégainé et [cela] est sorti du dos. — Texte très incertain. 25c. *G L* (lis. *ṣahalkou*). H : Il s'en va, des terreurs sur lui. 26. « lui sont réservées » *G* (lis. *ṭâmoun lô ou lô ṣâphoun*). H : sont réservées à ses trésors. « allumé » lis. *nouppâḥâ*. En H, le mot « allumé » n'est pas du même genre que « feu ». « le dévore » H[a] *G S L T* (lis. *tô'kelêhou*). H peut signifier : Il lui est donné à manger un feu. 26c. Lis. *yêra'*. H : cela consume ce qui reste... 28a. Lis. *yiggal ṣâbâl bebêtô*. H : Le revenu de sa maison s'en ira. 28b. « elle est emportée » lis. *niggar*. H : [comme des eaux] qui se répandent (?). — Le texte de tout le v. est très incertain. On a proposé de le transposer avant le v. 27. 29b. Lis. *mòrè*. H : et l'héritage de sa parole (de sa personne ? ou : assigné par la parole de Dieu ?) de la part de Dieu.
21, 3. « libre — moquer » *S L* (*G*) (lis. *tal'igou*). H : libre à toi de te moquer. 4b. Lis. *we'im bedômè lî*. H : et si (?) pourquoi ne m'impatienterais-je pas ? — Texte incertain.

a. Litt. : *Ses fils apaiseront* (paieront) *les pauvres*. Le débiteur insolvable devait livrer ses enfants comme esclaves à son créancier (2 Rois 4, 1 ; Néh. 5, 5). *b*. Le sens de ce verbe n'est pas tout à fait sûr. *c*. Dieu. *d*. Texte altéré : *et il fera pleuvoir sur eux en sa nourriture* (ou : *en sa chair*). Bien des corrections ont été proposées, p. ex. « ... sur lui les douleurs » (*'âlâw ḥăbâlîm*) ou « ses traits (*'ôlâmâw*, d'après l'assyrien *ulmu*, arme acérée) en sa chair ». *e*. Litt. : *un éclair*. *f*. Par la main de l'homme, p. ex. la foudre. *g*. Litt. : *de sa colère*. *h*. Glose superflue, qui rend le vers trop long. *i*. En entendant les constatations inouïes et scandaleuses que Job va énoncer (v. 7 ss).

7 Comment se fait-il que les méchants vivent,
qu'ils vieillissent, qu'ils accroissent même leur force ?
8 Leur postérité prospère devant eux,
et leurs rejetons, sous leurs yeux.
9 Dans leur maison, c'est la paix : la crainte en est bannie ;
la verge de Dieu ne les atteint pas.
10 Leur taureau féconde sans insuccès,
leur vache met bas sans jamais avorter.
11 Ils laissent courir leurs enfants comme des brebis[a],
et leurs petits prennent leurs ébats[b].
12 Ils chantent au rythme du tambourin et du kinnor[c],
ils se réjouissent au son de la flûte[d].
13 Ils passent leurs jours dans le bonheur
et descendent en paix au Cheôl.
14 Or, ils disent à Dieu : « Éloigne-toi de nous ;
nous ne voulons pas connaître tes voies.
15 Qu'est-ce que le Tout-Puissant pour que nous le servions,
et que gagnerions-nous à lui adresser nos prières ? »
16 Leur bonheur n'est-il pas entre leurs mains ?
les desseins des méchants ne lui restent-ils pas étrangers[e] ?
17 Combien de fois arrive-t-il que la lampe des méchants s'éteigne,
et que la ruine fonde sur eux[f] ? — —
quand leur distribue-t-il des parts[g] dans sa colère[h] ?
18 Quand les voit-on semblables à la paille que le vent chasse devant lui,
à la balle qu'emporte le tourbillon ?

19 Que [Dieu] ne réserve pas aux fils du méchant le châtiment qu'il mérite,
qu'il le lui inflige à lui-même pour qu'il le sente !
20 Que de ses propres yeux le méchant voie sa ruine,
et soit lui-même abreuvé de la fureur du Tout-Puissant !
21 Que lui importe, en effet, sa maison après lui,
quand le nombre de ses mois est accompli[i] ?

22 Prétend-on enseigner la sagesse à Dieu,
à lui qui juge les êtres supérieurs[j] ?

23 L'un meurt avec sa vigueur encore intacte,
en pleine sécurité, en pleine paix,
24 Les flancs chargés de graisse
et la moelle des os glonflée de sève.

8. « devant eux » *G S* (suppr. *'immâm*). H aj. : avec eux. 10. « Leur taureau » *G L* (lis. *šôrâm*). H : Son taureau. « leur vache » cf. *G L* (lis. *pârâtâm*). H : sa vache. 12. « au rythme du » *H*[a] *G S L T* (lis. *betôph*). H : selon le (?). 13. « Ils passent leurs jours » *Hq G S L*. H[k] : Leurs jours s'usent. « descendent » *Sym S L T* (lis. *yêḥâtou*). H : sont épouvantés. « en paix » *G T* (lire peut-être *oubirgôa'*). H : en un instant. 14. « Or, ils disent » *G S* cf. *L* (lis. *weyô'merou*). H : Puis ils dirent. 16. « Leur bonheur n'est-il pas » cf. *G* (lis. *hălô'*). H : Voici, leur bonheur n'est pas. 16[b]. Lis. *mimmènnou* (avec *G*). H : loin de moi les desseins des méchants. 19. « Que [Dieu] ne réserve pas » lis. *'al* (au lieu de *'élôah*, qui manque en G). H : Dieu réserve (mais le vers est trop long). 20. « sa ruine » lis. *pîdô*. H a un mot inconnu (*kîdô*), qui doit être une faute de copiste. 24[a]. Lis. probablement *'ăṭâmâw*, d'après l'araméen, avec *S* cf. *G L*, et *ḥèlèb* (*G S L*). H : Ses cuves (?) pleines de lait.

a. C'est-à-dire : ils les laissent courir librement et sans qu'il leur arrive malheur. *b*. Ce membre, qui est trop court, avait probablement un mot de plus, p. ex. « comme des béliers » (cf. Ps. 114, 4, 6). *c*. Voy. note sur Ps. 33, 2. *d*. Voy. note sur Ps. 150, 4. *e*. Litt. : *ne sont-ils pas loin de lui* (de Dieu) ? C'est-à-dire : Dieu n'y prend pas garde et ne les punit pas (cf. G : il ne surveille pas les œuvres des méchants). Cf. 22, 18. — Dans le texte massorétique, ces questions, jugées blasphématoires, ont été transformées, grâce à quelques modifications de texte, en affirmations conformes à la doctrine traditionnelle (voy. les notes crit.). *f*. Cf. 18, 5, 6, 12. *g*. Ou des souffrances. *h*. Le vers est incomplet ; dans le 1er membre, aujourd'hui perdu, Dieu était probablement nommé. *i*. Le sens exact du terme hébreu (tranché ? exactement mesuré ?) est incertain. *j*. Dans ce vers, dont le lien avec le contexte n'est pas clair, Job raille peut-être ses amis, qui, fermant les yeux à la réalité, décrivent ce que Dieu devrait faire, selon eux, et non pas ce qu'il fait. D'après d'autres, Job s'interromprait pour se demander s'il a lui-même le droit d'enseigner à Dieu la façon dont il devrait agir (v. 19-21). D'autres, enfin, voient dans ce vers l'addition d'un lecteur, scandalisé des audaces de Job.

25 L'autre meurt l'amertume dans l'âme,
sans avoir goûté au bonheur.
26 Ensemble ils se couchent en terre :
les vers les couvrent tous deux.

27 Ah ! je connais vos pensées
et les jugements injustes que vous portez sur moi,
28 Lorsque vous dites : « Où est la maison du puissant ?
où sont les tentes des méchants[a] ? »
29 N'avez-vous donc pas interrogé les voyageurs,
ou méconnaîtriez-vous leur témoignage ?
30 Au jour du malheur, le méchant est épargné ;
au jour de la colère, il échappe.
31 Qui lui reproche en face sa conduite,
qui lui rend ce qu'il a fait ?
32 On le porte au sépulcre,
et il veille [encore] sur le tertre funéraire[b].
33 Les mottes de la vallée lui sont légères[c],
et tout le monde suit son exemple,
et ses devanciers furent innombrables[d].
34 Comment pouvez-vous m'offrir ces vaines consolations ?
de vos réponses, il ne reste que fausseté.

TROISIÈME CYCLE DE DISCOURS (22-27).

Discours d'Éliphaz.

22 1 Éliphaz de Témân prit la parole et dit :

2 L'homme peut-il être utile à Dieu ?
non ! c'est à lui-même que le sage est utile.
3 Le Tout-Puissant a-t-il intérêt à ce que tu sois juste,
trouve-t-il avantage à ce que tu te conduises avec intégrité ?
4 Est-ce à cause de ta piété qu'il te châtie,
qu'il entre en jugement avec toi ?
5 N'est-ce pas que ta méchanceté est grande
et tes iniquités en nombre infini ?
6 Tu prenais des gages à tes frères sans motif,
et tu dépouillais de leurs vêtements ceux qui étaient nus.
7 Tu ne donnais pas d'eau à boire à l'homme altéré ;
à l'affamé tu refusais du pain.
8 « Au bras fort[e] la terre,
à l'homme en crédit [le droit] de s'y établir[f] ! »
9 Tu renvoyais les veuves les mains vides,
et tu brisais les bras des orphelins.
10 C'est pour cela que tu es entouré de pièges
et épouvanté par des terreurs subites,

28[b]. *L* (suppr. *'ôhèl*). H a de plus le mot ordinaire pour « tente », d'où le sens : où est la tente des habitations des méchants ? — mais le vers est trop long. 30. « Au jour » lis. prob. *beyôm* les deux fois. H peut s'entendre : Le méchant est réservé *pour* le jour du... — Ainsi ont compris *G S L*. C'est apparemment une correction intentionnelle. « il échappe » lis. *youççâl* (et au v. suiv. *oumî*). H : ils sont conduits. 22, 2. « à lui-même » *S* (lis. *'âlâw*). H : à eux. 9. « tu brisais » *G S L T* (lis. *tedakkè'*). H : étaient brisés.

a. Job sent bien qu'en retraçant le sort du méchant, ses amis ont voulu faire son propre portrait. *b*. Sous la forme d'une statue ou d'une stèle érigée sur la tombe. Une stèle s'appelait, chez les Phéniciens, une « âme parmi les vivants ». — D'autres entendent : *on* veille sur le tertre funéraire. *c*. Litt. : *douces*. *d*. Cet hémistiche, qui trouble le rythme, est sans doute une réflexion marginale. *e*. Litt. : *à l'homme de bras*. *f*. Tels sont les principes qui, d'après Éliphaz, auraient inspiré la conduite de Job.

11 Que ta lumière s'est obscurcie au point que tu n'y vois plus,
et que les eaux grossies te submergent.

12 . . . .[a]
13 Et tu as dit : « Que peut connaître Dieu ?
peut-il juger à travers la sombre nuée ?
14 Les nuages lui font un voile qui l'empêche de voir ;
il se promène sur le cercle des cieux[b]. »
15 Veux-tu donc suivre l'antique route
où ont marché les hommes iniques
16 Qui ont été emportés avant le temps,
et dont les fondations sont devenues semblables à un fleuve qui s'écoule[c] ?
17 Ils disaient à Dieu : « Éloigne-toi de nous ;
que pourrait nous faire le Tout-Puissant ? »
18 Et lui, il remplissait leur maison de biens ;
les desseins des méchants lui demeurent étrangers[d].
19 Les justes l'ont vu[e], et ils se sont réjouis,
et l'innocent s'est moqué d'eux :
20 « Nos adversaires n'ont-ils pas été anéantis ?
le feu les a dévorés jusqu'au dernier. »

21 Réconcilie-toi avec lui[f] et fais la paix :
alors le bonheur te reviendra.
22 Reçois donc l'instruction de sa bouche
et mets ses paroles dans ton cœur.
23 Si tu reviens au Tout-Puissant en t'humiliant,
si tu éloignes l'iniquité de ta bouche,
24 . . . .
25 . . . .[g]
Alors tu feras tes délices du Tout-Puissant
26 et tu lèveras vers Dieu ton visage :
27 Tu l'imploreras, et il t'exaucera ;
il t'accordera [tes demandes], et tu t'acquitteras de tes vœux[h].
28 Si tu prends une décision, elle te réussira :
sur tes sentiers brillera la lumière.
29 Car il abaisse le hautain et l'orgueilleux,
et il vient en aide à celui qui tient les yeux baissés.
30 Il sauve l'innocent,
qui doit la délivrance à la pureté de ses mains.

11a. Lis. (d'après *G S L T*) *'òrekâ ḥâšak*. H : Ou tu ne vois pas l'obscurité. 17b. « nous » *G S* (lis. *lânou*). H : leur. 18b. « lui » *G* (lis. *mimmènnou*). H : me. 19. « l'ont — réjouis » *G* (lis. *râ'ou* et *wayyismeḥou*). H : le voient et se réjouissent. 20a. Lis. *nikhḥâdou* (*S T*) *qâmènou*. H : Notre adversaire (?) n'a-t-il pas... 21. « le bonheur te reviendra » lis. *tebô'âkâ*. H a une forme incorrecte. G S L T : ton revenu (*tebou'âtekâ*) sera bon. 23. « en t'humiliant » *G* (lis. *wetè'ânè*). H : tu seras rebâti. 27. « il t'accordera » d'après *G* (aj. *yittèn lâk*). Manque en H (mais le vers est trop court). 29a. Lis. *hišpîl 'èt-râm wegé'è*. H : Car ils ont abaissé, et tu as dit : Orgueil ! — Texte incertain. 30. « l'innocent » d'après *G L* (lis. *'îš nâqî*). H : le non-innocent. « qui doit la délivrance à (litt. : et il est délivré par) » d'après *G* (lis. *wenišṣal*). H : et il est sauvé (même mot que 30a) par. « ses mains » *S L* (lis. *kappâw*). H : tes mains. — Le texte de ce verset est incertain.

a. Texte probablement altéré : *Dieu n'est-il pas hauteur des cieux ? — et vois la tête des étoiles comme elles sont elevées*. Beaucoup d'interprètes regardent ce v. comme une addition. *b*. Sans doute le cercle que forme, selon la croyance antique, la base de la voûte céleste, là où elle repose sur le disque de la terre, c'est-à-dire la circonférence qui limite l'horizon. *c*. Les v. 15-16 font allusion au déluge. *d*. Cf. 21, 16 et la note. *e*. Ils ont vu la ruine des méchants, mentionnée au v. 16. Le v. 19 paraît donc se rattacher au v. 16. Les v. 17-18, qui reproduisent en substance et en partie littéralement 21, 14-16, sont probablement une addition. *f*. Avec Dieu. *g*. L'hébreu paraît signifier : [24] *Et mets* (ou : *Et si tu mets*) *l'or* (?) *à terre* (on entend d'ordinaire : Et si tu jettes ton or dans la poussière) — *et, dans le rocher des torrents, l'Ophir* (on interprète : et l'or d'Ophir parmi les cailloux des torrents), [25] *Le Tout-Puissant sera* (ou : *Et que le Tout-Puissant soit*) *ton or* (?) — *et de l'argent en monceaux* (?) *pour toi*. Si tel est bien le sens général, ces versets, dont le premier manquait dans le texte primitif des Septante, constituent probablement une addition. Comment Éliphaz pourrait-il recommander à Job, pauvre comme il l'est, de jeter son or ? Au surplus, l'appréciation hautement spirituelle de la richesse qu'on croit découvrir dans ces versets, s'accorde mal avec la suite (v. 27-28), où Éliphaz promet à Job l'exaucement de tous ses désirs. Il est probable que le texte a été gravement altéré. *h*. C'est-à-dire : tu auras occasion d'offrir les sacrifices promis dans la détresse, car tu seras toujours exaucé.

23 1 Job prit la parole et dit :
2 Aujourd'hui encore[a], ma plainte sera dirigée contre le Tout-Puissant :
c'est le poids de sa main qui provoque mes soupirs[b].
3 Oh ! si je savais où le trouver,
si je pouvais parvenir jusqu'à sa demeure !
4 J'exposerais devant lui ma cause,
je remplirais ma bouche d'arguments.
5 Je connaîtrais [enfin] les répliques qu'il pourrait me faire,
j'écouterais avec soin ce qu'il aurait à me dire.
6 Plaiderait-il contre moi avec tout l'appareil de sa force ?
non ! il se contenterait de me prêter attention.
7 Ce serait alors un juste qui discuterait avec lui,
et je sortirais définitivement absous de mon procès[c].
8 [Mais] si je vais à l'orient, il n'y est pas ;
à l'occident, je ne le découvre pas.
9 Si je le cherche au nord, je ne le vois pas,
et si je me tourne vers le midi, je ne l'aperçois pas.
10 Car il connaîtrait la voie où je me tiens[d] ;
s'il me mettait à l'épreuve, j'en sortirais comme l'or.
11 Mon pied s'est attaché à sa trace ;
j'ai gardé sa voie sans dévier.
12 Je ne me suis pas écarté du commandement de ses lèvres ;
j'ai serré dans mon sein les paroles de sa bouche.
13 Mais quand il a pris un parti, qui l'en fera revenir ?
ce qu'il désire, il le fait.
14 . . . .[e]
15 C'est pourquoi je suis saisi d'effroi devant lui ;
quand je réfléchis à cela[f], j'ai peur de lui.
16 Dieu a amolli mon courage,
le Tout-Puissant m'a rempli d'effroi :
17 Devant ces ténèbres je suis anéanti,
l'obscurité a couvert mon visage.

24 1 Pourquoi le Tout-Puissant ne réserve-t-il pas des temps,
et ceux qui le connaissent ne voient-ils pas ses jours[g] ?
2 Les méchants déplacent les bornes,
ils ravissent un troupeau et le font paître ;

23, 2. « sera dirigé contre le Tout-Puissant » lis. *lešadday*. H : [sera] rébellion. — Texte très incertain. « sa main » *G S* (lis. *yâdô*). H : ma main. 7b. Lis. *we'èphletâ* et (d'après *G S L*) *mimmišpâṭî*. H : et je [me ?] sauverais pour toujours de mon juge (mais loin de vouloir échapper à son juge, Job exprime le désir de le rencontrer). 9. « Si je le cherche au nord » *S* (lis. *biqqaštîw*). H : Quand il agit au nord. « si je me tourne vers le » *S L T* (lis. *'e'eṭôph*). H : s'il se cache (?) au. 10. « il connaîtrait » lis. *yéda'*. H : il connaît. « la voie où je me tiens » cf. *S* (lis. *'omdî*). H : la voie [qui est] avec moi (qui est la mienne ?). 12a. Lis. *mimmišwat* (cf. *G L*) et suppr. *we* dans *welo'* (*H*[a] *G*[A] *L*). H : Le commandement de ses lèvres et je ne me suis pas écarté. « dans mon sein » *G L* (lis. *beḥèqî*). H : plus que ma [propre] loi (?). 13. « quand il a pris un parti » lis. *bâḥar*. H : lui en un (on interprète « il n'a qu'une pensée » ou « quand il est contre quelqu'un »). 17. « je suis » *H*[a] (suppr. *lô'*). H : je ne suis pas. 17b. *G*[A] (lis. *ouphânaṣ*). H : et à cause de ma face [que] l'obscurité a couverte. — Le texte de tout le verset est très incertain. **24,** 2. « Les méchants » d'après *G* (aj. *râ'îm*). Manque en H.

a. Ceci paraît supposer que les discussions entre Job et ses amis s'étendent sur plusieurs journées. *b*. Sens probable de ce texte énigmatique : *sa main pèse sur mon soupir*. Tout le verset est incertain (voy. notes crit.). *c*. La trad. des v. 6-7 est fort incertaine. *d*. Si les v. 8 et 9 sont originaux, l'idée est que Dieu se cache parce qu'il sait Job innocent, mais se refuse à le reconnaître. Ce serait en contradiction avec la pensée exprimée aux v. 4-7, d'après lesquels Dieu ne pourrait se convaincre de l'innocence de Job que s'il permettait à ce dernier de plaider devant lui. Il est donc probable que les v. 8-9 sont une amplification du v. 3, ajoutée après coup. Si on les écarte, le v. 10 continue le développement commencé dans les v. 4-7. *e*. Litt. : *car il achèvera mon destin* (ou : *ce qu'il a décrété contre moi*), — *et il y a chez lui* (c'est-à-dire dans sa pensée ou dans sa façon d'agir) *beaucoup de choses comme celles-là*. Ce verset, qui manque en G, et dont le second membre est très prosaïque, est probablement une glose. *f*. A la pensée exprimée au v. 13. *g*. Il s'agit des *temps* et des *jours* où Dieu rend ses jugements.

3 Ils poussent devant eux l'âne des orphelins,
ils prennent en gage le bœuf de la veuve ;
9 Ils ravissent le champ de l'orphelin,
ils prennent en gage le manteau du malheureux[a].
4 Ils écartent les pauvres du chemin :
tous les misérables du pays en sont réduits à se cacher.
5 Tels les ânes sauvages dans le désert,
ils sortent. . . . .[b]
Cherchant de la nourriture dans le steppe
. . . .[c]

7 Ils passent la nuit nus, sans vêtements,
sans couverture contre le froid[d] ;
8 Ils sont mouillés par la pluie des montagnes ;
sans abri, ils embrassent le rocher[e].
6 Ils moissonnent dans un champ qui ne leur appartient pas,
ils vendangent la vigne de l'impie[f].
10 Ils vont nus, sans vêtement[g] ;
et affamés, ils portent des gerbes.
11 Ils pressent l'huile. . . . .[h]
ils foulent les cuves, et ils ont soif.
12 De la ville montent les gémissements des mourants ;
l'âme de ceux qu'on transperce crie [vengeance] ;
et Dieu n'écoute pas la prière[i] !

14 Dans l'obscurité l'assassin se lève,
il tue le pauvre et l'indigent[j],
et dans la nuit rôde le voleur.
15 L'œil de l'adultère épie le crépuscule ;
il dit : « Aucun œil ne me voit »,
et il met un voile sur son visage.
13 Ceux-là comptent parmi les ennemis de la lumière,
ils n'en connaissent pas les voies
et n'habitent pas sur ses sentiers[k].
16 Dans les ténèbres ils forcent[l] les maisons,
et pendant le jour ils s'enferment ;
ils ne veulent pas connaître la lumière.
17 Pour eux tous, en effet, le matin, c'est l'heure noire[m] :
lorsqu'il brille, la terreur tombe sur eux.

9. « le champ de l'orphelin » lis. *sedê yâtôm*. H : par la violence (?) l'orphelin. G : à la mamelle (*miššad*) l'orphelin. « le manteau du malheureux » lis. *oumeʿil*. H : sur le malheureux. — Texte incertain. 5. « nourriture dans le steppe » lis. *bâʿărâbâ* et ratt. à ce qui précède. H : ... nourriture : le steppe est... 6. « dans — pas » *G* (lis. *belî lâhèm*). H : son fourrage. 12a. *S* (lis. *mêtîm*). H : De la ville d'hommes (c'est-à-dire : de la population mâle de la ville) on gémit (?). « n'écoute pas la prière » d'après *S* (lis. *yišmaʿ tephillâ*). H : ne fait pas [attention à] l'infamie (?). — Texte incertain. 14. « Dans l'obscurité » lis. *belô' 'ôr*. H : A la lumière. « rôde le voleur » lis. *yehallêk gannâb*. H : il est comme le voleur.
16. « ils forcent » lis. *ḥâterou*. H : il force. 17b. Lis... *yâ'ir*... *ʿâlêmô*. H : car il connaît familièrement les terreurs de l'obscurité profonde.

a. Nous transposons ici le v. 9, pour essayer de rétablir la suite des idées ; ce verset n'est peut-être qu'une variante du v. 3. *b*. L'hébreu porte : *dans leur travail*. On corrige souvent « pour leur travail (*lepho'ōlâm*) », mais la suite des images et le rythme seraient peu satisfaisants. *c*. Texte altéré : *le steppe est pour lui* (c'est-à-dire : lui fournit ?) *du pain*. *d*. L'Israélite utilisait son manteau comme couverture pendant la nuit (Ex. 22, 26). *e*. C'est-à-dire : ils se blottissent dans les fissures du rocher pour s'abriter de la pluie. *f*. Privés de leurs terres, ils sont obligés de se mettre aux gages de leurs spoliateurs ; encore ceux-ci ne leur donnent-ils qu'un salaire de famine (v. 10-11). — Nous transposons ici ce v. pour obtenir une suite plus satisfaisante. *g*. Répétition de 7a. Il devait y avoir primitivement un membre parallèle à 10b. *h*. Texte altéré. L'hébreu paraît signifier *entre leurs murs* ou *entre leurs rangées* (de ceps ?). *i*. Pour le v. 13, voir après 15. *j*. Texte incertain ; c'est plutôt aux riches que s'en prennent les assassins. Le vers ayant trois membres, on peut supposer que cette phrase est une addition. *k*. Nous transposons ici ce verset pour donner un sens à « ceux-là », qui, après le v. 12, ne se rapporterait à rien. *l*. Litt. : *ils percent*. *m*. Litt. : *l'heure de l'obscurité la plus profonde*. Le matin les épouvante (voy. la suite) autant que l'obscurité effraye le reste des hommes.

18-24 . . . .[a]
25 N'en est-il pas ainsi ? qui me démentira
et réduira à néant mes paroles ?

Discours de Bildad.

25 1 Bildad de Chouaḥ prit la parole et dit :
2 La souveraineté et la terreur résident auprès de lui[b] ;
il fait régner la paix dans ses hautes demeures[c].
3 Peut-on dénombrer ses armées ?
contre qui ses troupes en embuscade ne se dressent-elles pas ?
4 Comment l'homme aurait-il raison contre Dieu[d] ?
comment celui qui est né de la femme serait-il pur[e] ?
5 La lune même est sans éclat,
et les étoiles ne sont pas pures à ses yeux[f].
6 Combien moins l'homme, cette vermine,
et le fils de l'homme, ce vermisseau[g] !

Réponse de Job.

26 1 Job prit la parole et dit :
2 Comme tu sais bien venir en aide à la faiblesse,
porter secours au bras sans vigueur !
3 Comme tu t'entends à conseiller l'ignorance,
à dispenser largement la sagesse !
4 A qui adresses-tu tes discours,
et sous l'inspiration de qui parles-tu[h] ?

5 Les ombres tremblent, au-dessous [de la terre],
les eaux et ceux qui les habitent[i] sont dans la terreur :
6 Devant lui[j] le Cheôl est à nu,
et le séjour des trépassés, sans voile.
7 Il étend le septentrion[k] au-dessus du vide,
il suspend la terre au-dessus du néant.
8 Il enferme les eaux dans ses nuages,
et la nuée ne se déchire pas sous leur poids.
9 Il voile la face de la pleine lune
en étendant sur elle sa nuée[l].

25. « N'en est-il pas ainsi ? » Suppr. le *we* du début. H : Et s'il n'en est pas ainsi. **25**, 3b. *G* (lis. *'ôrebô*). H : sur qui ne se lève (?) pas sa lumière ? — Il n'y a plus de parallélisme avec 3a, et le verbe *qoum* n'est jamais employé pour indiquer le lever de la lumière. **26**, 5. Ratt. *mittaḥat* (au-dessous) au 1er membre, qui est trop court, et aj. *yêḥattou* (sont dans la terreur). H : Les ombres tremblent — au-dessous des eaux et de ceux... 9. « de la pleine lune » lis. *kèsè*. H : du trône (?) « en étendant » *G S L T* (lis. *pârôs*). H a une forme insolite, qui paraît être le mélange de deux variantes.

a. Le texte des v. 18-24 est si gravement altéré qu'il faut renoncer à le rétablir. D'après les bouts de phrase qui restent à peu près intelligibles, on entrevoit que ce morceau décrivait la chute prématurée des méchants. Il n'a donc pas dû être placé par l'auteur dans la bouche de Job. Nous nous trouvons en présence soit d'une transposition, soit d'une addition. Voici le sens littéral de l'hébreu : 18 *Il est léger* (ou *agile*) *à la surface des eaux ; leur champ est maudit dans le pays ; il ne se tourne pas vers le chemin des vignes.* 19 *La sécheresse et la chaleur emportent les eaux de neige*, [ainsi ?] *le Cheôl* [ceux qui ?] *ont péché.* 20 *Le sein* [qui l'a enfanté] *l'oublie, la vermine le suce ; on ne se souvient plus de lui ; l'iniquité est abattue comme un arbre.* 21 *Lui qui se repaît de la stérile qui n'a pas enfanté, il ne faisait pas de bien à la veuve.* 22 *Et il traîne les puissants par sa force ; il se lèvera et n'aura pas confiance dans la vie.* 23 *Il lui donne* [de vivre ?] *en sécurité, et il s'appuie, mais ses yeux sont sur leurs voies.* 24 *Ils se dressent* (?) *un peu, puis il n'est plus ; ils tombent comme tout, ils s'écroulent, et comme la tête d'un épi, ils sont coupés.* *b*. Auprès de Dieu. Ce discours de Bildad est exceptionnellement bref et débute d'une manière très abrupte. Il est probable qu'une partie en a été perdue. *c*. Il a dompté les puissances célestes révoltées (cf. 26, 12-13 ; Ps. 74, 13-14 et les notes). *d*. Phrase identique à 9, 2b. *e*. Cf. 15, 14. *f*. Cf. 15, 15 et la note. En comparaison de Dieu, ce qui brille le plus est bien terne. *g*. Cf. 4, 18-19 ; 15, 16. *h*. Litt. : *et l'esprit de qui sort-il de toi ?* *i*. Les monstres marins, survivants du Chaos primitif révolté contre Dieu (cf. v. 12 ; Gen. 1, 21 et la note ; Am. 9, 3 ; etc.). *j*. Devant Dieu. *k*. Selon les uns, il s'agit de la partie nord de la terre (les Sémites se représentaient celle-ci comme un disque) : elle serait nommée à part, parce qu'avec ses hautes montagnes, elle devait être particulièrement lourde. Selon d'autres, et ceci est plus probable, il s'agit de la région septentrionale du firmament, qui paraissait être le pivot immuable autour duquel tournait la voûte céleste. *l*. Allusion aux éclipses de lune, que l'auteur explique par l'intervention d'une nuée invisible.

10 Il a tracé un cercle[a] à la surface des eaux,
à la limite où la lumière se sépare des ténèbres[b].
11 Les colonnes des cieux[c] vacillent,
épouvantées à sa menace.
12 Par sa force il a apaisé la mer,
et par sa sagesse il a écrasé Rahab[d].
13 Son souffle a balayé les cieux,
sa main a transpercé le dragon en fuite[e].
14 Ce n'est là qu'une infime partie de son œuvre[f] ;
qu'est-ce que le faible écho que nous en entendons ?
le tonnerre de sa puissance, qui le perçoit[g] ?

Dernière réponse de Job à ses amis.

27 1 Job poursuivit son discours[h], en disant :
2 Aussi vrai qu'il est vivant, le Dieu qui me refuse justice,
le Tout-Puissant qui emplit mon âme d'amertume,
3 Tant que je respirerai
et que le souffle de Dieu sera dans mes narines[i],
4 Mes lèvres n'énonceront pas de fausseté,
ma langue ne proférera pas de mensonge :
5 Loin de moi la pensée de vous donner raison !
jamais, jusqu'à ce que j'expire, je ne renoncerai à mon innocence :
6 Je maintiens fermement ma justice, je ne l'abandonne pas ;
mon cœur n'a honte d'aucun de mes jours.

7 Que mon ennemi soit [traité] comme le méchant,
et mon adversaire comme l'injuste[j] !
8 Que peut, en effet, espérer l'impie, lorsqu'il prie,
lorsqu'il élève à Dieu son âme ?
9 Dieu entendra-t-il son cri
quand l'angoisse tombe sur lui ?
10 Le Tout-Puissant fera-t-il de lui ses délices ?
quand il l'invoquera, l'exaucera-t-il ?

10. « Il a tracé un cercle » *S T* cf. *Prov. 8, 27* (lis. *ḥaq ḥoug*). H : Il a arrondi une loi (une limite ?). 13a. Lis. *rouḥô* et *šâpherâ* (cf. l'arabe *safara*). H : Par son souffle les cieux [sont] beauté. — Texte très incertain. 14. « de sa puisance » *Hk G S L T* (lis. *gebourâtô*). H : de ses exploits. **27**, 6. « n'a honte de » lis. *yèḥpar*. H : n'insulte. 8. « lorsqu'il prie » lis. *yibeʿè*. H : lorsqu'il (Dieu) coupe (?). « lorsqu'il élève à Dieu » lis. *ki yissâ' lè'èlôah*. H : lorsque Dieu enlève (?). — Texte incertain. 10a. Lire *ʿâlâw* au lieu de *ʿal*. H : Fera-t-il ses délices du Tout-Puissant ? 10b. *G* cf. *S* (lis. *'èlâw hâlô yèʿâtèr*). H : invoquera-t-il Dieu en tout temps ?

a. Voy. note sur Prov. 8, 27. *b*. En dehors de la voûte du firmament règnent les ténèbres. Cf. Hén. 17, 6. *c*. Les hautes montagnes placées aux bords du disque de la terre et sur lesquelles reposait, pensait-on, la voûte céleste (cf. le mythe grec d'Atlas). L'expression est fréquente en égyptien. *d*. Voy. note sur 9, 13. *e*. Allusion à quelque récit mythologique racontant la victoire de Dieu sur un serpent qui obscurcissait le ciel, cf. Apoc. 12, 3-4. *f*. Litt. : *Tels sont les bouts de ses voies*. *g*. Les v. 5-14 étonnent dans la bouche de Job. Après sa critique cinglante du discours de Bildad (2-4), comment aurait-il pu développer le même thème que lui ? Il voulait prouver à son adversaire, a-t-on supposé, qu'il était capable de célébrer avec non moins de magnificence la puissance de Dieu. Mais un tel assaut de virtuosité poétique serait assez déplacé, au point où en était arrivée la discussion. Il est probable que ce morceau faisait originairement partie du discours de Bildad, si étrangement bref dans le texte actuel. *h*. Litt : *continua de prononcer son mâchâl* (discours figuré comportant des comparaisons, des sentences, des « proverbes »). Cette formule insolite (elle ne se retrouve que 29, 1) a dû être substituée à l'introduction habituelle, quand on eut attribué à Job l'ensemble des chap. 26 et 27, répartis primitivement entre lui, Bildad (26, 5-14) et Çophar, dont le 3e discours manque actuellement. *i*. Cf. Gen. 2, 7. *j*. Dans ce passage (7-23), Job soutient — ce qu'il avait toujours nié — que le méchant est infailliblement et sévèrement puni. On explique d'ordinaire ce changement d'attitude en disant que Job veut retourner contre ses contradicteurs les principes qu'ils avaient invoqués contre lui-même : oui, Dieu est sévère pour le méchant, mais ce n'est pas Job qui doit être qualifié de méchant, ce sont ses faux amis ; c'est à ceux-ci que s'appliqueraient les termes *mon ennemi*, *mon adversaire*, au v. 7. — Mais il est invraisemblable que l'auteur ait prêté à Job une contradiction aussi criante. Nous avons sans doute ici (sauf peut-être aux v. 11-12) soit une addition destinée à pallier les audaces de Job, soit plutôt un fragment du discours manquant de Çophar. La formule du v. 7 ne vise pas nécessairement un « ennemi » déterminé : c'était une façon de dire qu'un sort affreux est réservé au méchant (cf. 2 Sam. 18, 32).

11 Je vais vous instruire sur la puissance de Dieu ;
je ne vous cacherai pas les desseins du Tout-Puissant.
12 Mais vous-mêmes, vous avez tous vu cela ;
pourquoi donc vous répandre en vains discours[a] ?

13 Voici la part réservée par Dieu au méchant,
le lot que le violent reçoit du Tout-Puissant :
14 Lorsque ses fils se multiplient, c'est pour le glaive,
et ses rejetons n'ont pas de pain pour se rassasier.
15 Ceux des siens qui échapperont ne seront pas enterrés quand ils mourront,
et leurs veuves ne [les] pleureront pas[b].
16 S'il amasse l'argent comme de la terre,
s'il entasse les vêtements comme de l'argile,
17 Il [les] entasse, mais c'est le juste qui les met,
et l'argent devient le partage de l'honnête homme.
18 La maison qu'il bâtit est comme celle de l'araignée,
comme la hutte construite par un gardien[c].
19 Il se couche riche, mais c'est pour la dernière fois :
quand il ouvre les yeux, il ne l'est plus.
20 L'épouvante l'assaille en plein jour ;
la nuit, un tourbillon l'enlève.
21 Le vent d'orient l'emporte et le fait disparaître ;
il le chasse de sa place.
22 [Dieu] tire sur lui sans pitié ;
pour échapper à ses coups, il doit fuir.
23 On applaudit à sa ruine,
et du lieu qu'il habitait, on le siffle.

MONOLOGUE DE JOB (28-31)

28

La sagesse inaccessible à l'homme[d].

1 Car[e] il y a pour l'argent des gisements d'où on l'extrait,
et pour l'or, des lieux où on le passe au crible.
2 Le fer est tiré de la terre,
et une pierre fondue donne le cuivre.
3 On met fin aux ténèbres,
on explore jusqu'aux dernières limites
la roche cachée dans l'ombre et dans l'obscurité[f].
4 . . . .[g]

13. « par Dieu » lis. *mê'êl*. H : avec Dieu. « le violent reçoit » lis. *ʿârîṣ* et *yiqqaḥ*. H a le pluriel. 15. « ne seront — mourront (litt. à la mort) » aj. *lô'* devant *yiqqâbêrou*. H : seront enterrés dans (ou par) la mort. « leurs veuves » *G* cf. *S* (lis. *we'almenôtâm*). H : ses veuves. 18. « l'araignée » *G S* (lis. *kâʿakkâbîš*). H : la teigne. 19. « mais — fois (litt. : et il ne recommencera pas) » *G S* (lis. *yôsîph*). H : et il n'est pas recueilli (enseveli ?). — Texte et sens incertains. 20. « en plein jour » lis. *yômâm*. H : comme des eaux. 23. Lis. *yispeqou ʿâlâw kappâim weišreqou*. H : Il applaudit... il le siffle.

a. Si les v. 11-12 faisaient primitivement partie du discours de Çophar, ils devaient porter le singulier au lieu du pluriel : je vais t'instruire, etc. *b*. La privation des honneurs funéraires (ensevelissement et deuil) était considérée dans l'antiquité comme un des pires malheurs. *c*. On mettait un gardien dans les vignes pour les surveiller, au moment où mûrissaient leurs fruits. *d*. Ce brillant développement paraît être un morceau à part, composé peut-être par le poëte lui-même, à une autre occasion, et inséré dans son livre. L'idée, soutenue ici, que la sagesse est inaccessible à l'homme et que Dieu seul la possède, ne convient guère dans la bouche de Job, à ce point de la discussion : bien loin de croire l'esprit humain incapable de pénétrer les mystères de l'univers, il persiste à réclamer impérieusement l'explication de ses souffrances (31, 35-37). Ce discours ne serait pas non plus à sa place dans la bouche d'un des interlocuteurs de Job, car ceux-ci croient comprendre parfaitement la raison des maux infligés à leur ami. La pensée développée dans ce chapitre rappelle plutôt celle qui ressort des discours de Yahvé (38-41). Ce morceau faisait sans doute partie d'un de ces éloges de la sagesse qu'on affectionnait dans les écoles juives : il rappelle notamment Prov. 8 et Sir. 24. *e*. Ce mot devait se rattacher à un préambule qui ne nous a pas été conservé. *f*. Ce vers est peu satisfaisant quant à la langue, comme quant au rythme ; le texte est sans doute altéré. *g*. Texte altéré : *Il perce un ravin loin de celui qui séjourne : — ceux qui sont oubliés sans pied* (ou : *loin du pied*) *sont suspendus ; — loin des humains ils se balancent*. — Les v. 3-4 semblent décrire le travail du mineur, qui creuse des puits où il descend en se suspendant à des cordes et où il travaille à la lueur de lampes.

5 La terre d'où sort le pain
est bouleversée dans ses profondeurs comme par le feu.
6 Ses roches sont le gisement du saphir,
et son sol recèle de l'or.
7 C'est un sentier que l'oiseau de proie ne connaît pas
et que l'œil du vautour n'a pas aperçu,
8 Que les plus fiers animaux[a] n'ont pas foulé,
où les lions n'ont point passé.
9 [L'homme] porte la main sur le silex,
il bouleverse les montagnes jusqu'à leur racine.
10 Il perce des canaux dans les rochers,
et son œil aperçoit toutes sortes de choses précieuses.
11 Il explore les sources des rivières[b]
et amène à la lumière des trésors cachés.

12 Mais la sagesse, d'où l'extrait-on ?
où est le gisement de l'intelligence ?
13 L'homme n'en connaît pas le chemin;
on ne la rencontre pas sur la terre des vivants.
14 L'abîme dit : « Elle n'est pas dans mon sein »,
et la mer : « Elle n'est pas auprès de moi ».
15 On ne peut donner de l'or massif pour l'acquérir,
ni peser de l'argent pour en payer le prix.
16 On ne la met pas en balance avec l'or d'Ophir,
avec l'onyx précieux ou avec le saphir.
17 Ni l'or ni le verre[c] ne peuvent lui être comparés;
on ne l'échange pas pour un vase d'or fin.
18 On ne peut songer ni aux perles ni au cristal;
mieux vaudrait posséder la sagesse que le corail.
19 La topaze d'Éthiopie ne peut lui être comparée,
et l'or pur ne peut être mis en balance avec elle.

20 La sagesse, d'où vient-elle donc,
et où est le gisement de l'intelligence ?
21 Elle est cachée aux yeux de tous les vivants,
elle se dérobe aux oiseaux du ciel.
22 Le séjour des trépassés et la mort disent :
« Nos oreilles en ont entendu parler. »
23 C'est Dieu qui en connaît le chemin,
c'est lui qui sait le lieu où elle se trouve,
24 Car il voit jusqu'aux extrémités de la terre,
il aperçoit tout ce qui est sous les cieux[d].
25 Lorsqu'il donna du poids au vent[e]
et qu'il jaugea les eaux avec une mesure,

28, 6b. Lis. *wa'âphârâh*. H : et il (le saphir ?) a des poussières d'or. 11a. D'après *G* (lis. *nibkê... ḥippês*). H : Pour arrêter les pleurs des rivières il bande. 11b. « des trésors » lis. *weta'âloumâ*. H : ses trésors. 12. « l'extrait-on » cf. *28,1* (lis. *touṣâ'*). H : la trouve-t-on. 13. « le chemin » *G* (lis. *darkâh*). H : le prix. 21. *G S L*. H aj. en tête : Et. 24. « tout — cieux » lis. *kôl taḥat*. H : ce qui est sous tous les cieux. 25. « Lorsqu'il donna » d'après v. *26* (lis. *ba'ăsôtô*). H : Pour donner.

a. Litt. : *les fils de l'orgueil*. *b*. Il s'agit des nappes souterraines (l'abîme) qui alimentent les sources des fleuves. *c*. Le verre était encore une matière précieuse. *d*. Ce verset surprend, puisqu'il a été dit que la sagesse ne se trouve ni sur la terre ni sous les cieux. On a supposé qu'il avait primitivement sa place après le v. 11 (le sujet alors était « l'homme » et non pas « Dieu »); la phrase aurait été transposée parce qu'un Juif pieux ne croyait pouvoir attribuer une telle science qu'à Dieu seul. *e*. Au vent, chose impondérable (pour qu'il pût exercer des pesées sur les voiles des navires, les arbres, etc.).

26 Lorsqu'il fixa des lois à la pluie[a]
et une route à l'éclair,
27 Alors il vit la sagesse et la considéra attentivement,
il la pénétra et la sonda jusqu'au fond.
28 Puis il dit à l'homme : « La crainte du Seigneur, voilà la sagesse! Fuir le mal, voilà l'intelligence[b]! »

Dernier discours de Job : il rappelle son bonheur passé, décrit ses souffrances actuelles et proteste de son innocence.

29 1 Job poursuivit son discours[c] en disant :
2 Qui me rendra tel que j'étais aux mois d'autrefois,
aux jours où Dieu me protégeait,
3 Quand il faisait briller sa lampe sur ma tête,
et qu'à sa lumière je pouvais marcher [même] dans les ténèbres;
4 Tel que j'étais aux jours de mon automne[d],
quand Dieu avait planté une haie autour de ma tente[e],
5 Quand le Tout-Puissant était encore avec moi
et que mes fils m'entouraient,
6 Quand mes pieds baignaient dans la crème
et que du lieu où je me tenais coulaient des ruisseaux d'huile ?

7 Quand je sortais pour me rendre à la porte de la ville
et que j'installais mon siège sur la place,
8 En me voyant les jeunes gens se retiraient[f],
les vieillards se levaient et restaient debout.
9 Les chefs s'abstenaient de parler
et mettaient la main sur leur bouche.
10 La voix des princes se taisait;
leur langue s'attachait à leur palais.
21[g] Ils m'écoutaient et gardaient le silence,
attendant que j'eusse donné mon avis.
22 Après que j'avais parlé, ils ne répliquaient pas,
et sur eux mes discours s'épanchaient doucement.
23 Ils m'attendaient comme la pluie,
ils ouvraient la bouche comme à l'ondée printanière[h].
24 Si je leur souriais, ils reprenaient confiance,
si je les regardais avec bienveillance[i], ils cessaient d'avoir le visage abattu.
25 Je choisissais pour eux la route à suivre[j], je siégeais à leur tête,
j'étais comme un roi installé au milieu de ses troupes,
comme celui qui console les affligés[k].

27. « la considéra attentivement » lis. *wayyisberâh*. H : la raconta (ou : la nombra). — Texte très incertain. « la pénétra » *H*e (lis. *hebînâh*). H : l'établit. **29,** 3. « il faisait briller sa lampe » *T* (lis. *bahâhillô*). H : elle brillait, sa lampe. 4b. *G Sym S* (lis. *besôk*). H : dans l'intimité de Dieu sur ma tente. 6. « et que — coulaient » suppr. *weṣour* (dittographie) et lis. *weyiṣṣoq 'omdî*. H : et que le rocher répandait auprès de moi. — Texte incertain. 7. « pour — ville » *L* (intervertir *'âlê ša'ar*). H : à la porte près de la ville (?). 10. « se taisait » lis. *ne'elâm*. H : se cachaient. — Texte incertain. 21. « et gardaient — avis » intervertir *weyiddemou* et *weyiḥêllou*. H : et attendaient; ils gardaient le silence pour [entendre ?] mon avis. 22. « Après que j'avais parlé » (lis. *dabberî*, cf. 21, *3*). H : Après ma parole. 24. « ils — confiance » suppr. *lô'*. H : ils n'avaient pas confiance (ils n'osaient y croire ?). 24b. Lis. (avec *S*) *oube'ôr*. H : et ils ne laissaient pas tomber la lumière de ma face (?).

a. Pour qu'elle ne tombât pas continuellement, mais seulement à des temps fixés. *b*. Ce verset, qui ne peut former un vers, car il est beaucoup trop long, est sans doute une addition : il s'accorde mal avec le reste du chapitre, puisqu'il définit la sagesse; Dieu y est appelé *le Seigneur* ou, d'après une centaine de manuscrits, *Yahvé*, noms que le poète a toujours évité de mettre dans la bouche de Job et de ses amis, qui ne sont pas des Israélites. *c*. Cf. 27,1 et la note. *d*. L'image est surprenante. On suppose que l'automne, étant la saison des fruits, symbolise ici l'âge mûr et le bonheur. *e*. Cf. 1,10. *f*. Litt. : *se cachaient* (par respect). *g*. Nous transposons ici les v. 21-25, qui continuent le développement des v. 7-10 (autorité de Job dans l'assemblée). Si on les laisse à leur place actuelle dans le texte hébreu, le pronom « ils » ne se rapporte à aucun sujet exprimé. *h*. La pluie qui tombe habituellement en Palestine avant la moisson (mars-avril). *i*. Litt. : *quand ma face brillait* [sur eux]. *j*. Litt. : *Je choisissais leur voie*. Selon d'autres : S'il me plaisait d'aller vers eux. *k*. Ces mots, superflus pour le rythme, ne sont évidemment pas à leur place ici. C'est peut-être une note marginale signalant une variante de 24b : « et la lumière de ma face consolait les affligés ». De l'avis d'un grand nombre, ce serait la leçon originelle.

11 L'oreille qui m'entendait me déclarait heureux,
et l'œil qui me voyait me rendait témoignage.
12 Car je sauvais le malheureux qui criait : « A l'aide ! »
et l'orphelin que nul ne secourait[a].
13 La bénédiction de celui qui allait périr venait sur moi,
et je faisais crier de joie le cœur de la veuve.
14 Je revêtais la justice, et j'en étais revêtu ;
j'avais l'équité pour manteau et pour turban.
15 J'étais les yeux de l'aveugle
et les pieds du boiteux.
16 J'étais un père pour les pauvres,
et j'examinais à fond la cause de l'inconnu.
17 Je brisais la mâchoire de l'injuste,
et d'entre ses dents j'arrachais la proie.
18 Et je me disais : « Je mourrai vieux,
j'aurai des jours aussi nombreux que [les grains de] sable[b].
19 Ma racine a libre accès à l'eau,
et la rosée se dépose la nuit sur mon feuillage :
20 Ma gloire se renouvelle sans cesse,
et mon arc[c] reverdit dans ma main. »

30

1 Et maintenant je suis la risée
de gens qui me sont inférieurs en âge
Et dont je méprisais trop les pères
pour les mettre avec les chiens de mon troupeau !
2 Aussi bien à quoi m'eût servi la force de leurs mains ?
toute vigueur leur faisait défaut.
3 Réduits à rien par la misère et la faim,
ils rongent un sol aride et désolé.
4 Ils cueillent l'arroche[d] sur les buissons,
ils n'ont pour pain que la racine des genêts.
5 On les chasse du milieu du peuple ;
on crie après eux comme après un voleur.
6 Ils habitent dans les plus affreux ravins,
dans les trous de la terre et dans les rochers.
7 On les entend braire au milieu des buissons,
ils s'entassent sous les orties.
8 Fils d'une race infâme et vile[e],
ils sont retranchés du pays.

9 Et maintenant je suis le sujet de leurs chansons
et je suis devenu leur fable.
10 Ils s'écartent de moi avec horreur
et ne se retiennent pas de cracher devant moi[f].

12. « que nul ne secourait » *H[a] G S L* (effacer *we* dans *welô'*). H : et [celui que] nul ne secourait. 14. « l'équité » *G S* (lis. *mišpât*). H : mon équité. 18a. Litt. : « Et je disais avec moi (*'immî*) : Vieux (*zâqên*) je mourrai ». H : Et je disais : Avec mon nid je mourrai. 30, 2. « toute vigueur » lis. *kol lêaḥ*. H : la vieillesse (cf. 5, 26). — Texte incertain. 3. « Réduits à rien » lis. *goullâmou*. H : stérile. — Incertain. « et désolé (litt. : et la désolation) » suppr. *'èmèš šô'â*, mots qui proviennent de la corruption de *oumešô'â*. H : la nuit dernière la dévastation et la désolation. 5. « du peuple » aj. *gôy* après *gêw*. Manque en H.

a. Cf. Ps. 72, 12. *b*. Selon d'autres « que le phénix » (autre sens possible du mot *ḥôl*). Le phénix, d'après une tradition égyptienne (Hérodote II, 73), passait pour vivre 500 ans. Selon certaines formes de cette fable, très répandue dans l'antiquité, cet oiseau, quand il mourait, était brûlé avec son nid et ressuscitait de ses cendres. C'est à cette forme de la légende que paraît faire allusion la leçon massorétique de 18a : je mourrai avec mon nid (voy. note crit.) *c*. Symbole de la force (Jér. 49, 35 ; Os. 1, 5). *d*. Plante verte qui se mange en guise d'épinards. Sur les bords de la mer Morte, elle forme des buissons. Le mot hébreu signifie : [plante] salée. *e*. Litt. : *d'infâmes et de gens sans nom*. En assyrien, l'homme de basse extraction était appelé « fils de n'importe qui ». On sait combien est répandue en Orient l'habitude d'outrager les parents de ceux qu'on veut insulter. *f*. Signe de profond mépris, en Orient.

11-12 . . . . [a]
13 Ils coupent mon sentier pour me perdre,
ils montent sans que personne les arrête.
14 Ils entrent comme par une large brèche ;
ils se précipitent au milieu des ruines[b].
15 L'épouvante fond sur moi ; — —
Mon espérance est chassée comme par le vent ;
mon bonheur a passé comme un nuage.

16 Et maintenant je sens s'écouler en moi le principe de la vie[c] ;
les affres de la souffrance m'ont saisi.
17 La nuit transperce mes os,
[les maux] qui me rongent ne dorment pas.
18 . . . . [d]
19 Dieu m'a jeté dans la boue ;
je suis semblable à la poussière et à la cendre.
20 Je crie à toi, et tu ne me réponds pas ;
tu as cessé de faire attention à moi.
21 Tu es devenu cruel à mon égard,
tu m'attaques avec [toute] la force de ta main.
22 Tu m'emportes, tu me fais chevaucher l'ouragan,
tu me fais fondre sous l'orage.
23 Car c'est, je le sais, au séjour de la Mort que tu me fais retourner[e],
à la maison qui est le rendez-vous de tous les vivants.
24 Cependant ne tendais-je pas la main au malheureux,
quand, dans son infortune, il criait vers moi ?
25 N'ai-je pas pleuré sur celui dont la vie est dure,
mon âme n'était-elle pas attristée du sort de l'indigent[f] ?
26 J'espérais le bonheur, et le malheur est venu ;
j'attendais la lumière, et l'obscurité est arrivée.
27 Mes entrailles bouillonnent sans cesse ;
les jours de la souffrance ont fondu sur moi.
28 Je marche en [vêtements de] deuil, sans consolation ;
je me dresse dans l'assemblée, en poussant des cris :
29 Je suis devenu le frère des chacals,
le compagnon des autruches[g].
30 Ma peau noircit et se détache,
et mes os sont brûlés par une chaleur desséchante.
31 [Les accents de] mon kinnor se sont mués en chants de deuil,
et [ceux de] mon chalumeau en cris de pleureurs[h].

13. « pour — arrête » lis. *ya'dlou lô' 'ozêr*. H : A ma perte ils servent ; personne ne les aide. — Texte très incertain. 15. « L'épouvante fond (litt. : les terreurs se tournent) » *G S* (lis. *nèhpekou*). H : Les terreurs ont été tournées. « Mon espérance est chassée » *G* (lis. *tinnâdèph* et *tiqwâti*). H : Elle poursuit (ou : Tu poursuis) ma noblesse. 16. « les affres » lis. *'èmê*. H : les jours (mais voy. 27b). — Texte incertain. 19. « Dieu » aj. *'êl* devant *laḥômèr*. Manque en H ; mais le vers est trop court. 20b. Lis. *'âmadtî (S) mèhitbônèn bî*. H : je me tiens debout, et tu me considères. 24. « tendais-je » *G* (lis. *'èšlaḥ*). H : tendait-il. « au malheureux » lis. *le'ânî*. H : dans la ruine (?). « il criait vers moi » lis. *lî (G) yešawwêa'*. H : à cause de cela cri (?). — Le texte de tout le verset est fort incertain. 26. *G S L* (suppr. *kî* en tête du vers). H : Car. 28. « sans consolation » lis. *nèḥâmâ*. H : sans soleil (on interprète souvent alors : *je marche noirci* — ce qui est le sens étymologique du mot hébreu, — *mais non par le soleil*). 30. « et se détache (litt. : de dessus moi) ». S L : sur moi.

a. Texte altéré : *Car il* (Dieu ?) *a délié sa* (Hk) ou *ma* (Hq) *corde et m'a humilié, — et ils ont rejeté le frein loin de moi*. 12. *A droite, engeance* (?), *ils se lèvent, — ils poussent mes pieds ; — ils construisent contre moi les chemins de leur malheur* (ou : *leurs chemins de malheur*). *b*. Job se compare (à partir de 12b) à une place assiégée et prise d'assaut. *c*. Litt. : *mon âme*. Selon d'autres : mon âme au dedans de moi se répand (en plaintes). *d*. Texte altéré : *Par la grandeur de la force, mon vêtement se déguise, — comme ma tunique* (ou : *comme le col de ma tunique*), *il me ceint*. *e*. Cf. 1, 21 et la note. *f*. Ces deux vers, qui anticipent sur le sujet développé au ch. 31, ont peut-être été transposés. Cependant, comme le texte en est fort incertain (voy. les notes critiques), il est possible qu'ils aient eu primitivement un sens convenant mieux à leur place actuelle. *g*. Job leur ressemble par les cris plaintifs qu'il exhale (cf. Mich. 1, 8). *h*. Le kinnor paraît avoir été employé exclusivement pour les airs joyeux (Ês. 24, 8 ; Éz. 26, 13 ; Ps. 137, 2 ; Lam. 5, 14 ; I Macc. 3, 45) ; c'était aussi le cas, en général, pour le chalumeau (Ps. 150, 4) et la flûte (Ês. 5, 12 ; Sir. 40, 21 ; Matth. 11, 17, etc.).

31[a]

1 J'avais fait avec mes yeux un pacte
leur interdisant de regarder une jeune fille[b].
2 Quel sort Dieu dispense-t-il d'en haut,
quel lot le Tout-Puissant distribue-t-il des cieux ?
3 N'est-ce pas le malheur qu'il réserve à l'injuste
et la ruine à ceux qui pratiquent l'iniquité[c] ?
4 N'observe-t-il pas ma conduite
et ne compte-t-il point tous mes pas ?

5 Si j'ai fait du mensonge mon compagnon de route,
si mon pied s'est hâté vers la fraude...[d]
6 Qu'il me pèse dans des balances justes,
et Dieu reconnaîtra mon innocence.
7 Si mes pas ont dévié du [droit] chemin,
si mon cœur a suivi mes yeux[e],
et qu'une souillure se soit attachée à ma main[f],
8 Que je sème et qu'un autre mange,
et que mes rejetons soient déracinés !

9 Si mon cœur s'est laissé séduire par une femme,
et si j'ai fait le guet à la porte de mon prochain,
10 Que ma femme tourne la meule pour un autre[g]
et que des étrangers la possèdent !
11 Car c'eût été un crime,
un forfait relevant des juges ;
12 C'eût été un feu qui aurait dévoré [ma terre] jusqu'au séjour des trépassés[h]
et qui aurait consumé toutes mes récoltes.

38 Si ma terre crie contre moi
et que tous ses sillons versent des larmes,
39 Si j'en ai mangé les produits sans l'avoir payée
et que j'aie contristé l'âme[j] de son possesseur,
40a Qu'au lieu de froment il y pousse des épines
et au lieu d'orge une herbe puante[k] !

13 Si j'ai méconnu le droit de mon esclave
ou [celui] de ma servante dans leurs contestations avec moi,
14 Que ferai-je quand Dieu se lèvera ?
quand il enquêtera, que lui répondrai-je ?
15 Celui qui m'a fait n'a-t-il pas fait aussi mon serviteur dans les entrailles de sa
un même créateur ne nous a-t-il pas formés dans le sein maternel ? [mère,

31, 1. « leur — regarder » lis. *mêhithbônên*. H : et comment aurais-je regardé ?. 11b. Litt. : « un forfait judiciaire » lis. *pelîlî* cf. v. 28. H : un forfait d'arbitres (?). 12. « consumé » lis. *tisrôph*. H : déraciné. 14. « se lèvera ». G : exercera la vengeance (*yiqqôm*).

a. Job déclare, dans ce chapitre, que ses malheurs (décrits ch. 30) n'ont pas pour cause ses péchés. Il donne en général à ses protestations d'innocence la forme de malédictions, qui devront l'atteindre au cas où il aurait commis telle ou telle faute : le serment déféré à l'accusé était un des moyens de justification les plus usités dans la procédure israélite (Nomb. 5, 11-31 ; 1 Rois 8, 31-32 ; etc.). *b*. Cf. Matth. 5, 28. *c*. Cette affirmation que Dieu châtie infailliblement le péché ne laisse pas de surprendre dans la bouche de Job ; on peut la justifier en supposant qu'il exprime ici ses idées d'autrefois. D'autres admettent que les v. 1-4 ont été ajoutés après coup. Il est certain, en tout cas, que cette strophe viendrait mieux à côté de celle qui a trait à l'adultère (v. 9-12). *d*. La malédiction qui devrait suivre (cf. v. 8, 10, 22, 40a) est ici sous-entendue : on évitait de reproduire des formules néfastes (cf. v. 24-27, 29, 31, 33-34). Aussi l'expression « si j'ai fait » était-elle équivalente à « je n'ai pas fait ».

e. Organes de la convoitise (cf. v. 1). *f*. L'un des trois membres de ce verset est peut-être une addition ou le débris d'un vers mutilé. *g*. C'est-à-dire : qu'elle soit son esclave (cf. Ex. 11, 5 ; És. 47, 2) et par suite sa concubine. *h*. Il aurait dévoré le sol du domaine de Job jusqu'à ses couches les plus profondes, celles qui confinent au Cheôl (cf. Deut. 32, 22 ; Am. 7, 4). *i*. Parce que je l'aurais prise injustement à son ancien propriétaire (v. suiv.). *j*. Litt. : *que j'aie fait rendre l'âme*. L'expression est prise apparemment au sens atténué de « affliger », « désespérer », qu'elle a en araméen et en hébreu rabbinique (cf. 11, 20). *k*. Les v. 38-40a ne devaient pas se trouver originairement à la fin du chapitre, car c'est la strophe 35-37 qui formait certainement la conclusion du discours de Job. Nous transposons ici ces v. 38-40a parce que les péchés dont Job se disculpe dans cette strophe sont, comme ceux qu'il répudie v. 9-12 et 13-15, des atteintes à la propriété d'autrui.

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils désiraient
et si j'ai fait languir les yeux de la veuve,
17 Si j'ai mangé seul mon morceau de pain
et que l'orphelin n'en ait pas eu sa part...
18 Au contraire, depuis sa jeunesse, je l'élevais comme un père,
depuis le sein de sa mère, j'avais pitié de lui[a].

19 Si j'ai vu le misérable privé de vêtement,
l'indigent dénué de couverture,
20 Sans que ses reins m'aient béni
et qu'il se soit réchauffé avec la toison de mes brebis ;
21 Si j'ai levé la main sur l'innocent
parce que je voyais les juges prêts à me soutenir[b],
22 Que mon épaule se détache de mon dos,
et que mon avant-bras se sépare de l'humérus !
23 Car la crainte de Dieu m'envahissait,
et devant sa majesté je sentais mon impuissance[c].

24 Si j'ai mis en l'or ma confiance,
si j'ai dit à l'or pur : « [Tu es] mon espoir »,
25 Si je me suis réjoui parce que ma fortune était grande
et que ma main avait beaucoup amassé...
26 Si, en voyant la lumière[d] resplendir
et la lune s'avancer radieuse,
27 Mon cœur s'est laissé séduire en secret
et que ma main se soit portée à ma bouche pour un baiser[e]...
28 C'est là encore un crime relevant des juges,
car j'aurais renié le Dieu d'en haut[f].

29 Si je me suis réjoui de la ruine de mon ennemi,
si j'ai triomphé quand le malheur l'atteignait...
30 Je n'ai pas non plus permis à ma langue[g] de pécher
en demandant sa mort dans une malédiction.

31 Si les gens de ma tente ne disaient pas :
« Où trouver quelqu'un qui ne se soit pas rassasié de ses viandes[h] ? »...
32 L'étranger ne passait pas la nuit dehors,
et j'ouvrais ma porte au voyageur.

33 Si j'ai dissimulé aux hommes mes fautes,
en cachant mon péché dans mon sein ;
34 Si, par crainte de la rumeur publique,
par peur du mépris des tribus[i],
je me suis tenu coi, sans sortir de ma porte...

18. Lis. *minneʿourâw ăgaddelènnou* et *ʾimmô ʾăḥonnènnou*. H : ... depuis ma jeunesse, il a grandi près de moi (?) comme [près d'un] père, — depuis le sein de ma mère, je la guidais (la veuve). 20a. Lis. *welôʾ*. H : Si ses reins ne m'ont pas béni. 21. « sur l'innocent » lis. *ʿălê-tâm*. H : sur l'orphelin. 23a. D'après *G S* (lis. *ʾêl yèʾĕtâʾ lî*). H : Car le malheur [qui vient] de Dieu était pour moi un sujet de crainte. 32. « au voyageur » *G S L T* (lis. *lâʾôrêaḥ*). H : à la route. 33. « aux hommes » lis. *mèʾâdâm*. H : comme les hommes, ou : comme Adam. — Texte incertain. 34. « la rumeur publique (litt. : des nombreux) » lis. *hâmôn rabbîm*. H : la grande foule. — Mais le substantif est masculin avec un adjectif féminin.

a. Plusieurs estiment que le v. 14 se lisait primitivement entre 17 et 18. Il faudrait lire alors le v. 18 : Car il (Dieu) m'a élevé (*giddelanî*) depuis ma jeunesse comme un père, — et dès le sein de ma mère, il m'a guidé (*nâḥanî*). *b*. Litt. : *je voyais mon appui à la porte* (c'est-à-dire : au tribunal). *c*. Ce vers, qui trouble le mouvement du morceau, doit avoir été déplacé ou ajouté après coup. *d*. La lumière du jour, du soleil. *e*. Geste d'adoration usité dans toute l'antiquité. Les Syriens saluaient ainsi le soleil levant (Tacite, *Hist.* III, 24, 3). On envoyait des baisers à la lune (Lucien, *Saltat.* 17 ; *Encom. Demosth.* 49 ; Pline, *Hist. nat.* 28, 5) et aux temples (Apulée, *De magia* 56). Le mot adorer vient de là (*ad os*). En babylonien, le caractère signifiant « prier » représente une main portée à la bouche. Cf. 1 Rois 19, 18 ; Os. 13, 2. *f*. Cf. Deut. 13 ; 17, 2-7. *g*. Litt. : *à mon palais*. *h*. Lorsqu'il offrait un festin, seule occasion où l'Arabe mange de la viande. *i*. Litt. : *des clans*. Le poète se souvient que Job est un bédouin.

35 Oh! si j'avais quelqu'un pour m'écouter[a]! — —
Voici ma plainte signée[b]; que le Tout-Puissant me réponde,
et que mon adversaire aussi écrive un mémoire!
36 Si je ne le porte pas sur mon épaule
et ne le ceins pas comme une couronne[c]...
37 Je lui ferai connaître le nombre de mes pas,
je m'avancerai vers lui comme un prince[d].

40b Fin des paroles de Job[e].

DISCOURS D'ÉLIHOU[f] (32-37)

32 1 Ces trois hommes[g] cessèrent de ré-
pondre à [la prétention de] Job de se consi-
dérer[h] comme juste. 2 Alors s'enflamma la
colère d'Élihou, fils de Barakeél, le Bouzite,
du clan de Ram[i]. Sa colère s'enflamma
contre Job parce qu'il prétendait avoir raison
contre Dieu[j]. 3 Sa colère s'enflamma aussi
contre les trois amis de Job, parce qu'ils
n'avaient pas trouvé de réponse à lui faire et
avaient ainsi donné tort à Dieu. 4 Tant qu'ils
avaient discuté avec Job, Élihou avait at-
tendu, parce qu'ils étaient plus âgés que lui.
5 Lorsque Élihou vit que ces trois hommes
n'avaient plus de réponse à la bouche, sa
colère s'enflamma. 6 Élihou, fils de Barakeél,
le Bouzite, prit la parole et dit :

Je ne suis pas avancé en âge,
et vous êtes des vieillards;
Aussi la timidité et le respect m'ont-ils empêché
de vous exposer ce que je sais.
7 Je me disais : « Les jours parleront,
le grand âge fera connaître la sagesse. »
8 En réalité, c'est l'esprit de Dieu, dans l'homme,
c'est le souffle du Tout-Puissant qui le rend intelligent;
9 Ce ne sont pas les plus âgés qui sont les plus sages,
ce ne sont pas les vieillards qui discernent ce qui est juste.
10 C'est pourquoi je dis : Écoutez-moi,
je vais moi aussi exposer ce que je sais.

11 Je comptais sur vos discours,
je prêtais l'oreille, attendant de vous de sages raisonnements.

35. « et que — mémoire » *S L* (lis. *yiktôb*). H : et le mémoire [qu']a écrit mon adversaire. **32,** 1. « de se — juste ». G S : car ils le considéraient comme juste. 3. « à Dieu » lis. *hâ'elôhim*. H : à Job. — Mais cette leçon était, d'après la tradition rabbinique, une « correction des scribes », destinée à écarter du texte sacré une expression jugée blasphématoire. 4. « Tant — attendu » lis. *bedabberâm 'èt 'iyyôb*. H : Élihou avait attendu Job en paroles. 8. « l'esprit de Dieu » *Sym* (lis. *rouaḥ 'êl*). H : l'esprit, lui. 9. « les plus âgés » d'après *G S* (lis. *rabbê yâmîm*). H : les nombreux, ou : les grands [en âge ?]. 10. « Écoutez-moi » *H*[a] *G S L* (lis. *šim'ou*). H : Écoute-moi.

a. Le second hémistiche fait défaut : il doit être tombé ici quelques mots. *b.* Litt. : *Voici mon taw!* Il s'agit du signe en forme de croix, qui représentait la lettre taw, dans l'ancienne écriture phénicienne et hébraïque, et qui fut adopté par les Grecs pour la lettre T. Il faut supposer que, déjà du temps de l'auteur, les illettrés signaient en apposant une croix : on a retrouvé des contrats élamites portant ce signe. *c.* Loin de cacher avec honte les accusations portées contre lui, Job les exposera à la vue de tous, sûr de les réfuter. *d.* Avec une fière assurance, je lui rendrai compte de tous mes actes. *e.* Pour les v. 38-40a, voy. après le v. 12.
f. Il n'a pas été question d'Élihou dans le prologue, où étaient présentés les interlocuteurs de Job. Dans l'épilogue, Dieu ne fait aucune mention de lui, quand il distribue l'éloge et le blâme aux personnages mis en scène dans le poëme. Les explications justifiant son intervention (v. 1-5) sont longues et embarrassées. D'autre part, les discours d'Élihou sont d'une langue beaucoup moins pure et d'un style moins serré que les chapitres précédents. Placés entre l'appel de Job et la réponse du Tout-Puissant, ils interrompent le drame de la manière la plus fâcheuse. Aussi admet-on généralement qu'ils ne sont pas de l'auteur du poème. Ils ont été introduits par un partisan des idées traditionnelles, qui tenait à ce que la doctrine des rétributions temporelles eût le dernier mot et qui pensait avoir des arguments nouveaux et plus puissants à faire valoir en sa faveur : il insiste, en effet, sur quelques points que les amis de Job avaient négligés ou à peine indiqués. *g.* Dans le reste du livre, ils sont toujours appelés « les amis de Job ». *h.* Litt. : *en ce qu'il se considérait...* *i.* *Bouz*, peuplade apparentée à celle d'Ouç, dont Job habitait le pays (voy. 1, 1 et la note) ; cf. Gen. 22, 21 ; Jér. 25, 23. Un *Ram* figure parmi les descendants de Juda, mais ce n'est pas de ce clan qu'il doit s'agir ici. *j.* Litt. : *se prétendait plus juste que Dieu.* On peut traduire aussi : parce qu'il se prétendait juste *devant Dieu.*

12 Dans l'espoir que vous trouveriez les paroles [justes]
je vous écoutais attentivement.
Or, aucun de vous n'a convaincu Job,
aucun n'a répondu à ses arguments.
13 Ne dites donc pas : « Nous avons trouvé la sagesse;
c'est Dieu qui nous a instruits et non pas un homme. »
14 Aussi n'alignerai-je pas des raisonnements comme les vôtres,
et n'est-ce pas avec vos arguments que je lui répondrai.
15 Ils sont consternés, ils ne répondent plus,
les mots leur manquent.
16 Je me suis donc enhardi, puisqu'ils gardent le silence,
puisqu'ils se sont arrêtés et ne répondent plus :
17 Je répondrai moi aussi pour ma part;
je vais moi aussi exposer ce que je sais.
18 Je suis, moi, tout plein de paroles,
l'esprit en mon sein me presse.
19 Il y a dans mon sein comme un vin[a] qui n'aurait pas d'issue
et ferait éclater [même] des outres neuves.
20 Je vais parler pour me soulager;
je vais ouvrir les lèvres, et je répondrai.
21 Mon désir est d'être impartial,
et je ne flatterai personne.
22 Car je ne sais pas flatter :
mon créateur m'enlèverait sur l'heure.

33 1 Cependant, je t'en prie, Job, écoute mes paroles,
prête l'oreille à tout ce que je dirai.
2 Je vais ouvrir la bouche,
ma langue, dans mon palais, va parler.
3 Mon cœur déborde de sages propos,
mes lèvres exprimeront la [vérité] pure.
5b Si tu le peux, réponds-moi;
aligne-toi contre moi, prends position.
6 Vois, je suis ton semblable, et non pas un dieu;
j'ai été formé, moi aussi, d'une poignée d'argile :
4 C'est le souffle de Dieu qui m'a éveillé à la vie,
l'haleine du Tout-Puissant qui m'a animé[c].
7 Aussi ne seras-tu pas devant moi troublé par l'épouvante[d],
le poids de ma main ne saurait t'accabler[e].

8 Or, tu as dit — mes oreilles l'ont entendu
et j'ai perçu le son de tes paroles : —
9 « Je suis pur, sans péché;
je suis net, il n'y a pas en moi d'iniquité.
10 En réalité [Dieu] invente des prétextes pour m'attaquer,
il me considère comme son ennemi[f].

11c. H rattache cet hémistiche au vers précédent. 13. « qui nous a instruits » lis. *'illephânou*. H : qui le chassera. — Texte incertain. 14a. Lis. *'e'erôk* (avec *S*) *ke'èllè* (*G*). H : et il n'a pas aligné vers moi des raisonnements. 16. « Je — enhardi » lis. *wehô'alti*. H : Et j'ai attendu (ou : Et j'attendrais... ?). 18. « Je suis, moi » lis. *'ânôki*. H : Car je suis (mais le vers serait trop court). 19b. Lis. *we'ôbôt* et (avec *L*) *yebaqqê'*. H : comme des outres neuves [qui] éclate (*sic*), ou : comme... il éclate (mais « sein » est du féminin, en hebreu). **33,** 3. Lis. *yâšiq libbi 'imrê da'at*. H : Droiture de mon cœur [sont] mes propos, — et [c'est] la sagesse [que] mes lèvres exprimeront purement. 6. « et — dieu » lis. *lô' 'êl*. H : par rapport à Dieu. 4. « m'a — vie » *S* (lis. *'ôreratni*). H : m'a fait. 7. « ma main » *G* (lis. *wekappi*, cf. *13, 21a*). H : ma pression. 8. « de tes paroles » *G* (lis. *millèkâ*) H : des paroles. 10. « des prétextes » *S* (lis. *tô'ânôt*). H : des oppositions.

a. Litt. : *Mon sein est comme un vin.* *b.* Nous transposons le v. 4 après le v. 6, où il paraît mieux à sa place. *c.* Cf. 32, 8. *d.* Litt. : *Voici, ma terreur ne t'épouvantera pas.* *e.* Allusion à 9, 34b ; 13, 21b. *f.* Cf. 13, 24b.

11 Il met mes pieds dans les ceps,
il épie toutes mes démarches[a]. »
12 Comment peux-tu dire : « Je crie, et il ne répond pas,
car Dieu détourne ses regards de l'homme » ?
13 Pourquoi l'accuses-tu
de ne répondre à aucune de tes paroles ?

14 Car Dieu parle d'une manière,
et même de deux[b] — tu n'y fais pas attention : —
15 Par les songes, par les visions de la nuit,
quand un profond sommeil tombe sur les humains[c],
tandis que [l'homme] est assoupi sur sa couche.
16 Alors il fait des révélations aux hommes
et les épouvante par des apparitions effrayantes,
17 Pour détourner les humains de l'injustice
et débarrasser l'homme de son orgueil,
18 Pour préserver son âme de la fosse
et sa vie d'une fin soudaine.

19 Il se sert aussi de la douleur pour l'instruire sur sa couche,
lorsque tous ses membres sont perclus,
20 Lorsqu'il prend en dégoût le pain
et les mets les plus appétissants.
21 Sa chair disparaît par l'effet de l'amaigrissement,
et ses os, qu'on ne voyait pas, sont mis à nu[d].
22 Son âme s'approche de la fosse
et sa vie de ceux qui sont morts.
23 S'il se trouve auprès de lui un ange,
un intercesseur — n'y en eût-il qu'un entre mille, —
Qui explique à l'homme son châtiment,
24 qui le prenne en pitié et qui dise[e] :
« Exempte-le de descendre dans la fosse,
j'ai reçu la rançon de sa vie »,
25 Sa chair retrouve la fraîcheur de la jeunesse,
il revient aux jours de son adolescence.
26 Il prie Dieu, et Dieu le reçoit en grâce,
il lui permet de voir sa face au milieu des cris d'allégresse[f].
Il annonce alors aux autres sa délivrance[g],
27 il chante devant les hommes et dit :

12. Lis. d'après *G* : *hèk tô'mar ṣâ'aqtî welô' 'ânâ kî ma'ălîm 'èlôak*. H : Voici qu'en cela tu n'as pas raison, te répondrai-je ; car Dieu est plus grand que l'homme. G : Comment peux-tu dire : « Je suis juste, et il ne m'a pas répondu ? » Il est éternel celui qui est au-dessus des mortels. 13. « tes paroles » lis. *debârèkâ*. H : ses paroles (celles de l'homme). 14. « tu — attention » lis. *tešourènnâ*. H : on n'y fait pas attention. 16b. Lis. *oubemorâ'îm* (avec *G*) *yeḥittèm* (*G Aq S*). H : et il scelle sur leur lien. 17a. « de l'injustice » *G* (lis. *mè'ôšèq*). H : de l'œuvre. 17b. Litt. : « et émonder l'orgueil de l'homme ». Lis. *yekaṣṣèṣ*. H : et cacher l'orgueil loin de l'homme. 18. « d'une fin soudaine (litt. : de passer en pleine sécurité) » lis. *bešalwâ*. H : de passer dans (par ?) le javelot, ou : dans le canal (menant au Cheôl ?). — Texte très incertain (cf. 36, 12). 19a. Litt. : « Il l'instruit aussi par la douleur... » d'après *G S L* (lis. *weyôkîḥènnou*). H : Il est aussi instruit par la douleur. 19b. Lis. *werôb* (*Hq Theod S L T*) et *'iṭṭêr* (*Theod*). Hq : alors que tous ses os sont solides (?). Hk : lorsque la lutte de ses os est perpétuelle. — Texte incertain. 20. « il (litt. : son [âme] vivante) prend en dégoût » lis. *wezihămâ*. H : son âme vivante *le* prend en dégoût. 21. « par — l'amaigrissement » lis. *mèrâzî*. H : loin de la vue. 22. « Son âme s'approche » lis. *tiqrab*. H : Et son âme s'approcha. « de ceux — morts » lis. *lemô mêtîm*. H : de ceux qui tuent (les anges exterminateurs ?). 23. « son châtiment » *G* (lis. *mousârô*). H : sa droiture. 24. « qui le — dise » lis. *wîḥounnènnou weyômar*. H : et il le prit... et dit. « Exempte-le » *S L T* cf. v. 28 (lis. *pedêhou*). He : Relâche-le (*perâ'êhou*). H a un mot inconnu. « de sa vie » aj. *naphšô*. Manque en H (le mot est nécessaire pour le rythme). 25. « retrouve la fraîcheur » lis. *yirṭab*. H a un mot inconnu, qu'on a rapproché d'un terme syriaque signifiant « être maigre » ou d'un mot assyrien qui veut dire « se dilater ». 26. « il lui permet de voir » lis. *weyar'êhou*. H : et il vit (ou : fit voir). 26c. Lis. *wîbassêr*. H : Et il (Dieu) rendit à l'homme sa justice. 27. « il chante devant » lis. *yâšîr*. H : il regarde vers (?). « et dit » lis. *weyômar*. H : et il dit (au passé).

a. Cf. 13, 27. *b*. Par les songes (v. 15-18) et par la souffrance (v. 19 ss.). *c*. Addition d'après 4, 13. *d*. Texte et sens incertains. *e*. A Dieu, sans doute. *f*. Les v. 26-28 décrivent la cérémonie par laquelle le pécheur repentant et pardonné célébrait sa guérison : elle comportait un pèlerinage (c'est ce qu'on appelait « voir la face de Dieu »), le chant d'un psaume d'actions de grâce et certainement aussi un sacrifice (cf. Ps. 107, 17-22). *g*. Litt. : *sa justice*, c'est-àdire sa justification, son salut.

« J'avais péché, j'avais fait fléchir le droit,
mais Dieu ne m'a pas traité comme je le méritais.
28 Il a exempté mon âme d'aller dans la fosse;
elle[a] jouit de la vue de la lumière. »

29 Tout cela Dieu le fait
jusqu'à deux et trois fois pour l'homme,
30 Afin de retirer son âme de la fosse,
en sorte qu'il jouisse de la lumière des vivants.

31 Sois attentif, écoute-moi;
garde le silence, laisse-moi parler.
32 Si tu as quelque chose à dire, réplique-moi[b];
parle, car je désirerais te donner raison.
33 Sinon, écoute-moi;
garde le silence, et je t'enseignerai la sagesse[c].

34 1 Elihou reprit son discours et dit :

2 Sages, écoutez mes discours,
hommes de savoir, prêtez-moi l'oreille,
3 Car l'oreille juge de la valeur des discours,
comme le palais apprécie le goût des aliments[d].
4 Cherchons à discerner ce qui est juste
et à reconnaître entre nous ce qui est bon.

5 Job a dit : « Je suis innocent,
mais Dieu refuse de me rendre justice.
6 Malgré mon bon droit je souffre,
ma plaie est incurable bien que je sois sans péché. »

7 Où y a-t-il un homme comme Job
pour boire la raillerie comme l'eau,
8 Pour aller de pair avec ceux qui pratiquent l'iniquité
et se faire l'allié[e] des méchants?
9 Car il a dit : « L'homme n'a aucun profit
à se plaire auprès de Dieu. »
10 C'est pourquoi, hommes de sens, écoutez-moi : — —
Loin de Dieu la pensée de faire le mal,
loin du Tout-Puissant l'idée de pratiquer l'injustice :
11 Il rend à l'homme selon ses œuvres,
il traite chacun selon sa conduite.
12 Non, certes, Dieu ne commet pas le mal;
le Tout-Puissant ne fait pas fléchir le droit.
13 Qui lui a confié la terre, qui est son œuvre[f],
qui l'a chargé de [gouverner] l'univers[g] ?

27c. Lis. *we'êl lô' šiwwâ lî*. H : mais il n'y a pas eu égalité pour moi (?). — Texte incertain. 30. « qu'il jouisse » *S* (lis. *lire'ôt*). H : qu'il soit éclairé. **34,** 3. « des aliments » *Theod S L* cf. 12, 11 (lis. *lô 'ôkèl*). H : pour manger. 6. « je souffre » lis. *'èk'ab*. H : je mens (on interprète : je passe pour un menteur). « ma plaie » lis. *maḥâṣî*. H : ma flèche. 10. « de faire le mal » *G* (lis. *mèrešôa'*). H : du mal. « de pratiquer l'injustice » *G* (lis. *mè'awwèl*). H : de l'injustice. 12. « ne commet pas le mal » lis. *yirša'*. H : ne condamne pas. 13. « la terre — œuvre » lis. *'arṣô*. H : vers la terre (?). « qui l'a chargé de (litt. : a mis sur lui) » répéter *'âlâw* après *sâm*. H : qui a mis.

a. Litt. : *ma vivante*, c'est-à-dire mon âme. *b*. C'est-à-dire sans doute : tu me répliqueras après que j'aurai parlé. *c*. Les v. 31-33 annoncent un discours adressé à Job, mais ce qui suit (34, 1-15) est une instruction donnée aux sages, précédée elle-même d'une introduction (v. 1-4). Les v. 31-33 conviendraient bien pour amener la discussion engagée par Élihou avec Job à partir de 34, 16. *d*. Cf. 12, 11. *e*. Litt. : *marcher avec*. Ce n'est pas qu'il les fréquente, mais par ses théories il justifie leur conduite. *f*. Litt. : *sa terre*; cf. Prov. 8, 31; Job 37, 12. *g*. Puisque l'univers est sa propriété personnelle et se trouve sous son entière dépendance, Dieu ne peut que le gouverner avec justice : ainsi un souverain absolu identifie ses intérêts avec ceux de son royaume.

14 S'il retirait à lui son cœur[a] son souffle,
et faisait revenir à lui son haleine,
15 Toutes les créatures[b] expireraient à la fois,
et l'homme retournerait à la terre.

16 Si tu as de l'intelligence, écoute ceci;
prête l'oreille au son de mes paroles :
17 Est-ce que vraiment un ennemi de la justice pourrait gouverner ?
ou bien condamnerais-tu le Juste, le Puissant,
18 Qui dit au roi : « Scélérat[c] ! »
et aux princes : « Impie ! »,
19 Qui n'a pas de complaisance pour les grands[d]
et ne favorise pas le riche au détriment du pauvre,
car ils sont tous l'œuvre de ses mains[e] ?
20 Ils meurent soudain, au milieu de la nuit[f].
Il frappe les riches, et ils disparaissent,
il dépose le puissant sans le secours d'aucune main.
21 Car il a les yeux sur la conduite de l'homme,
et il observe tous ses pas.
22 Il n'est pas de ténèbres ni d'ombre épaisse
où puissent se cacher ceux qui pratiquent l'iniquité :
23 En effet, il n'est pas fixé de jour à l'homme
pour comparaître en justice devant Dieu :
24 Il brise les puissants sans enquête
et il en met d'autres à leur place.
25 . . . .[g]
Il les renverse de nuit, et ils sont écrasés
26 . . .[h] il les frappe [en les précipitant] au séjour des ombres.
27 C'est qu'ils se sont détournés de lui
et ont méconnu toutes ses voies;
28 Ils ont fait ainsi monter vers lui le cri du pauvre,
et il a entendu le cri des malheureux.

29 S'il reste inactif, qui le condamnera ?
s'il cache sa face, qui le blâmera ?
. . . .[i]
30 . . . .
31 Si quelqu'un dit à Dieu :
« Je me suis laissé séduire, je ne pécherai plus;
32 . . . .[j] toi, enseigne-moi;
si j'ai fait le mal, je ne recommencerai pas »,

14. « retirait » Hᵏ (Or) cf. G S (lis. yâšib). H : appliquait. « son souffle » en H est rattaché au membre suiv. (son souffle et son haleine). 16. « Si — intelligence » G S L T (lis. binôtâ). H : Si sois intelligent ! 18. « Qui dit » G S L (lis. hâ'ômêr). H : Est-ce qu['il est permis de] dire (?). 20. « au milieu » lis. ḥâṣôt. H : et au milieu. « Il frappe les riches » lis. yigga' šô'îm. H : Sont troublés le peuple. « il dépose » lis. weyâsir. H : ils déposeront. 23. « il n'est — à » lis. yousam mô'êd. H : il ne fixe pas [ses regards ?] encore [une fois ?] sur. 25. « Il les renverse » S (lis. yahaphkêm). H : Et il a renversé. 26. « des ombres » lis. rephâ'îm. H : des voyants. — Texte très incertain. 29. « reste inactif » lis. yišqôṭ. H : même sens, ou : accorde du repos. « le blâmera » lis. yeyasserènnou. H : le contemplera. 31. « Si — Dieu » lis. 'elôah 'âmar. H : S[il y a] à Dieu celui qui dit. « Je me suis laissé séduire » lis. niššêtî. H : J'ai porté. « plus » aj. 'ôd. En H le 1er mot du v. 32, bil'ădê, paraît formé des deux dernières consonnes du mot « pécherai » et de 'ôd. — Texte très incertain.

a. Le texte actuel résulte, semble-t-il, de la combinaison de deux variantes : « s'il retirait à lui son souffle » et « s'il appliquait à lui son cœur », c'est-à-dire sans doute : s'il ne pensait qu'à lui-même. Voy. note crit. b. Litt. : *Toute chair.* c. Hébreu *beliyya'al.* Voy. note sur Ps. 18, 5. d. Cf. Lév. 19, 15 et la note. e. Ce 3e membre, où la pensée dévie, est peut-être une réflexion marginale. f. Ce membre, qui trouble le rythme et la suite des idées, est probablement une glose se rapportant au vers suivant. g. Litt. : *C'est pourquoi il connaît leurs œuvres.* C'est sans doute une réflexion sur le v. 24. Le mot pour « œuvres » est araméen. h. En tête du v. 26, le texte ajoute : *à la place des méchants.* Ce doit être une glose marginale expliquant « à leur place » du v. 24. i. Texte altéré : *Et sur une nation et sur l'homme ensemble, 30 pour que ne règne pas un homme impie d'entre les pièges du peuple.* j. Litt. : *Hors de [ce que] je vois.*

33 Est-ce qu'à ton avis il doit punir ?
. . . .[a]
C'est à toi de choisir, non pas à moi;
ce que tu prétends savoir, dis-le[b] !
34 Les gens sensés me diront,
ainsi que l'homme sage qui m'écoute :
35 « Job ne parle pas suivant la raison,
et ses propos manquent d'intelligence;
36 Je t'en prie, examine Job jusqu'au bout,
puisque ses réponses sont comme celles des méchants,
37 Car il ajoute à ses péchés la rébellion . . . .[c],
il multiplie ses propos contre Dieu. »

35

1 Élihou reprit son discours et dit :
2 T'imagines-tu avoir raison,
penses-tu : « C'est ma justification devant Dieu »,
3 Quand tu dis : « A quoi cela me sert-il ?
quel avantage ai-je à ne pas pécher ? »
4 Moi, je vais te répondre
et à tes amis en même temps.

5 Contemple les cieux et regarde;
vois les nuées : comme elles sont au-dessus de toi !
6 Si tu pèches, quel tort lui causes-tu[d] ?
et si tes fautes se multiplient, quel mal lui fais-tu ?
7 Si tu es juste, quel avantage lui procures-tu,
ou que reçoit-il de ta main ?
8 Ta méchanceté n'est [nuisible] qu'à l'homme, ton semblable,
et ta justice n'est [utile] qu'à un fils d'homme.

9 Sous le poids de l'oppression on gémit,
on crie sous le poing des grands.
10 Mais nul ne dit : « Où est Dieu, mon créateur,
qui inspire des chants de louange en pleine nuit,
11 Qui nous fait plus instruits que les bêtes sauvages
et plus sages que les oiseaux des cieux[e] ? »
12 Alors on crie — mais sans qu'il réponde —
à cause de l'orgueil des méchants.
13 Dieu n'écoute pas ce qui n'est que vain [gémissement];
le Tout-Puissant n'a pas pour ces plaintes un regard.
14 Encore moins [prête-t-il attention] quand tu dis que tu ne le vois pas,
que ta cause est devant lui et que tu l'attends,
15 Que maintenant sa colère ne punit pas
et qu'il ne se soucie guère du péché.

36a. Lis. *bî behan.* H : Mon père (?), que Job soit examiné sans trêve ! 36b. « comme celles des méchants » Hᵐ G (lis. ke'anšê). H : parmi les méchants. **35**, 3. « me » lis. lî. H : te. « à ne pas pécher » lis. mêḥiṭṭô'tî. H : (loin ?) de mon péché. 14. « ta cause » lis. dînekâ. H : la cause. « tu l'attends » lis. wetithôlêl ou wetôḥêl. H : tu es angoissé à son sujet (?). 15. « Que maintenant » d'après S L (lis. wekî 'attâ). H : Et maintenant, parce que... « ne punit pas » Theod Sym (lis. 'ên pôqêd). H : n'a rien puni. « du péché » Theod Sym L (lis. bepheša'). H a un mot inconnu, qu'on traduit par « orgueil », « folie », « opulence », etc. — Texte incertain.

a. Litt. : *car tu as rejeté.* b. Dans ce morceau très altéré (v. 29-33), Élihou paraît objecter à Job que l'impunité où Dieu laisse le pécheur s'explique souvent par la repentance du coupable. Job prétend-il que Dieu devrait punir quand même ? c. Le texte a ici deux mots inintelligibles, qui sont en excès dans le vers : *il bat [des mains] entre nous.* d. Cf. 7, 20. e. Le sens paraît être : Le maheureux devrait se souvenir que Dieu est capable de faire succéder brusquement la joie de la délivrance aux ténèbres de l'adversité. Nous devrions avoir plus d'intelligence que les animaux : dans la douleur, ils ne savent que gémir; mais nous, nous connaissons celui qui pourrait nous délivrer. D'autres entendent : il nous instruit *par* les bêtes... c'est-à-dire par la protection qu'il accorde aux bêtes sauvages et aux oiseaux, qu'il nourrit (Ps. 104, 27-25, cf. 21).

16 C'est pour de vains propos que Job ouvre la bouche;
il fait de grands discours, dépourvus de sagesse.

36 [1] Élihou poursuivit :
2 Attends un peu, et je t'instruirai,
car j'ai encore des arguments pour la cause de Dieu.
3 J'irai chercher ma science au loin[a]
pour justifier mon créateur.
4 En vérité, mes paroles ne sont pas des mensonges ;
c'est un homme d'une science accomplie que tu as devant toi.

5 Dieu rejette le cœur orgueilleux,
6 il ne laisse pas vivre le méchant;
Mais il fait droit aux malheureux,
7 il ne refuse pas justice à l'innocent.
Il avait mis des rois sur le trône
et les y avait fait asseoir pour toujours, mais ils se sont enorgueillis[b].
8 Alors, il les a liés avec des chaînes[c];
ils ont été pris dans les liens du malheur.
9 Il leur a dénoncé leurs œuvres
et les péchés d'orgueil qu'ils avaient commis;
10 Il leur a fait entendre un avertissement
et leur a ordonné de se détourner du mal.
11 S'ils écoutent et obéissent,
ils achèvent leurs jours dans le bonheur
et leurs années dans les délices[d];
12 Sinon, ils périssent soudain,
ils expirent à l'improviste[e].
13 Ceux dont le cœur est impie, la colère [de Dieu] les anéantit;
ils ne sont pas délivrés, lorsqu'il les enchaîne.
14 Ils meurent[f] en pleine jeunesse,
et leur vie [s'éteint] comme celle des hiérodules[g].

15 Dieu sauve le malheureux par sa misère [même];
il l'avertit par l'oppression qu'il endure.
16-20 . . . . [h]
21 Garde-toi de te tourner vers l'iniquité,
préférant l'injustice à la souffrance.

22 Vois ! Dieu est sublime par sa force;
qui s'entend comme lui à donner des leçons ?
23 Qui lui a assigné la voie qu'il doit suivre ?
et qui lui a [jamais] dit : « Tu as mal agi » ?

36, 2. « j'ai » aj. *li*. H : il y a. 5. « Dieu — orgueilleux (litt. le puissant de cœur) » lis. *hên 'êl yim'as kabbîr lêb*. H : Dieu est puissant, et il ne rejette pas, puissant [par] la force du cœur. 7. « justice (litt. son droit) » lis. *dînô*. H : ses yeux. « Il — asseoir » lis. *šât* au lieu de *we'ët*. H : Et des rois (ou : Et avec des rois) sur le trône, — et il les fit asseoir... — Texte très incertain. 8. « Alors — liés » lis. *'âz ya'asrêm*. H : Et s'ils [sont] liés. — Texte incertain. 12. « Sinon » suppr. *yišme'ou* (pour le rythme). H : S'ils n'écoutent pas. « soudain » lis. *beêelwâ* (cf. 33, 18). H : par un trait (?). 13. « la colère [de Dieu] les anéantit » lis. *yašmîd*. H : mettent colère (?). — Texte très incertain. « ne sont pas délivrés » lis. *yiwwâše'ou*. H : ne crient pas. — Texte très incertain. 14. « comme celle des hiérodules » *T* (lis. *kaqqedêšîm*). H : parmi les h. 15. « l'avertit (litt. : ouvre son oreille) » *L* (lis. *'oznô*). H : leur oreille. 21. « l'injustice » lis *'awlâ*. H : celle-ci (?).

a. Élihou veut dire sans doute qu'il va produire des raisons inédites. *b*. Avec le texte massorétique (voy. note crit.) on peut entendre : Avec des rois sur le trône, — il les fait asseoir (les malheureux et l'innocent du v. précéd.) pour toujours, afin qu'ils soient élevés. *c*. Allusion à des histoires comme celles de Manassé (2 Chron. 33, 11-13, 19) et de Nabuchodonosor (Dan. 4). *d*. Ces mots, en excès dans le vers, paraissent être un commentaire ou une variante de ceux qui précèdent. *e*. Litt. : *sans le savoir*. D'autres entendent : faute de savoir. *f*. Litt. : *leur âme meurt*. *g*. Il s'agit des prostitués sacrés, voués par leur vice à une mort précoce. *h*. Ce passage est si gravement altéré qu'il est impossible d'en saisir même le sens général. En voici la traduction littérale : [16] *Il t'a séduit* (ou : *Il te séduira*) *aussi de la bouche de la détresse* (?) *— largeur; pas d'étroitesse sous elle — et le repos de sa table chargée de graisse* (c'est-à-dire : de mets succulents). [17] *Et du procès du méchant tu as été plein ; — procès et jugement saisiront.* [18] *Car la colère, de peur qu'il ne te séduise dans le châtiment* (?); *— et que la grandeur de la rançon ne t'égare pas !* [19] *Estimera-t-il ton cri non dans la détresse — et tous les efforts de force ? —* [20] *N'aspire pas à la nuit — pour que des peuples montent à leur place* (?).

24 Songe [plutôt] à magnifier son œuvre,
que les humains célèbrent dans leurs chants.
25 Tous les hommes la contemplent,
le mortel la considère à distance.

26 Vois ! Dieu est trop grand pour que nous puissions le connaître;
le nombre de ses années est incalculable.
27 Il tire des gouttes de la mer,
il les tamise, pour les faire tomber en pluie, de son brouillard[a];
28 Les nuages les laissent couler
et les distillent sur la foule des hommes.
31 C'est par leur moyen qu'il nourrit les peuples,
donnant des aliments en abondance[b].
29 Qui comprendra le déploiement de la nuée,
le fracas dont retentit sa tente[c] ?
30 Vois ! il étend sur elle son brouillard
et couvre les cimes des montagnes.
32-33 . . . . [d]

37 1 A ce spectacle mon cœur tremble,
il bondit hors de sa place.
2 Écoutez, écoutez le fracas de sa voix,
le grondement qui sort de sa bouche.
3 Il le déchaîne sous toute l'étendue des cieux,
et sa lumière[e] [brille] jusqu'aux extrémités de la terre.
4 Aussitôt après sa voix rugit;
il tonne de sa voix majestueuse.
Il n'a pas retenu les éclairs,
quand on entend sa voix.

5 Dieu nous fait voir des merveilles,
il accomplit de grandes choses que nous ne pouvons comprendre.
6 Il dit à la neige : « Tombe sur la terre ! »
à la pluie et à l'averse : « Soyez fortes ! »
7 Il met tous les hommes sous scellé[f],
afin que tous les mortels reconnaissent son action.
8 La bête sauvage aussi rentre dans son repaire
et se tapit dans son gîte.
9 De la Chambre [du Sud][g] vient l'ouragan,
et des Hyades[h], le froid.

27[a]. Lis. *neṭâphîm miyyâm*. H : Il tire des gouttes d'eau. 27[b]. Lis. *yezouqqêm* et *mê'êdô*. H : elles sont tamisées... pour son brouillard. 31. « nourrit » lis. *yâzoun*. H : juge. 29. « Qui comprendra » *S* (lis. *oumî*). H : Aussi s'il comprendra (Comprendra-t-on aussi ?). 30. « sur elle » lis. *'âlèhâ*. H : sur lui. « son brouillard » d'après *Theod* (lis. *'êdô*). H : sa lumière. « les cimes des montagnes » lis. *werâ'šê hârîm*. H : les racines de la mer. — Le texte du verset est fort incertain. **37,** 4. « sa voix » *H** (lis. *qôlô*). H : une voix. « Il — éclairs » lis. *'iqqêb berâqîm*. H : Il ne les retient pas (le vers est trop court). — Texte très incertain. 5[a]. Lis. *yar'ênou 'êl* et suppr. *beqôlô*. H : Dieu tonne de sa voix merveilleusement. 6[b]. Lis. *legèšèm oumâṭâr tâ'ôzzou*. H : et [de même à la ?] pluie d'averse, et pluie d'averses de sa force. 7[a]. Litt. : « Il scelle derrière tous les hommes » lis. *be'ad*. H : Il scelle sur la main de tous les hommes. 7[b]. *S* (lis. *'ănâšîm*). H : afin que tous les mortels de son œuvre (c'est-à-dire : qu'il a faits ?) connaissent. 8. « rentre » lis. *wetâbô'*. H : rentra.

a. Le mot hébreu est de sens douteux. *b*. Nous transposons ici ce verset : le pronom du début, *bâm* (par elles, par leur moyen), ne peut se rapporter qu'aux « gouttes » du v. 27. *c*. Le ciel, où gronde le tonnerre. *d*. Texte altéré : *La lumière cache* (ou *couvre*) *les paumes, — et il donne des ordres à elle* (pas à la lumière, qui est du masculin en hébreu) *contre celui qui vient à la rencontre* (le mot hébreu désigne d'ordinaire ceux qui s'approchent pour intercéder). [33] *Son grondement* (?) *l'annonce; — le troupeau aussi* [*annonce* ?] *celui qui monte*. *e*. Il s'agit des éclairs. *f*. Par le froid et la pluie, il les contraint à s'enfermer dans leurs maisons. *g*. Voy. 9, 9 et la note. *h*. Les *Hyades*, c'est-à-dire les Pluvieuses, étoiles de la constellation du Taureau, passaient, chez les Arabes comme chez les Grecs, pour provoquer la pluie (cf. Jug. 5, 20 et note c sur Jug. 5, 21). Selon d'autres, il s'agirait de la Grande Ourse, du Bouvier ou d'une étoile du Scorpion; ou bien ce seraient « les vents qui dispersent », c'est-à-dire les vents du nord (cf. *Coran*, sourate 51, 1, selon l'interprétation ordinaire). D'après une autre hypothèse, le v. signifierait : « De la chambre [des vents : cf. Ps. 135, 7] vient l'ouragan et de greniers (lis. *oumimmezâwîm* : cf. Ps. 144, 13) le froid. »

10 Sous le souffle de Dieu la glace se forme,
et l'étendue des eaux est emprisonnée[a].
11 La nuée projette aussi l'éclair;
le nuage lance en tout sens sa foudre[b],
12 Et celle-ci circule en tournoyant
sous sa direction pour accomplir tout ce qu'il leur ordonne[c] à la surface du [monde, à terre[d].
13 . . . . [e]

14 Écoute ceci, Job, arrête-toi
et considère les merveilles de Dieu.
15 Comprends-tu quand Dieu . . . [f]
et fait briller la lumière de sa nuée[g] ?
16 Comprends-tu la suspension en équilibre des nuages,
œuvre merveilleuse de celui dont la science est parfaite,...
17 Toi dont les vêtements sont brûlants,
quand la terre est dans la torpeur au [souffle du vent du] midi[h] ?...
18 Saurais-tu comme lui battre au marteau les cieux
[pour les rendre] solides comme un miroir de métal fondu ?...
19 Fais-nous connaître ce que nous pourrions lui dire;
nous ne saurions argumenter, à cause de [nos] ténèbres.
20 . . . . [i]
21 Et maintenant on ne voit pas la lumière,
obscurcie[j] par les nuages;
Mais le vent vient-il à passer, il les balaie ;
du nord arrive la lumière...
22 Une splendeur redoutable enveloppe Dieu :
23 le Tout-Puissant, nous ne pouvons l'atteindre !
Grand par la force et l'équité,
grand par la justice, il n'opprime [personne].
24 Aussi les humains doivent-ils le révérer :
à lui la vénération de tous les hommes au cœur sage !

Discours de Yahvé et réponses de Job (38, 1-42, 6).

38 1 Yahvé répondit à Job du sein de la tempête; il dit :
2 Qui est celui qui obscurcit le plan [divin]
par des paroles sans intelligence ?
3 Ceins tes reins comme un brave ;
je t'interrogerai, et tu m'instruiras.

4 Où étais-tu quand j'ai fondé la terre ?
Parle, si tu es informé.
5 Qui en a fixé les mesures ? [Dis-le], car tu le sais[k] !
ou qui a tendu sur elle le cordeau ?

10. « la glace se forme » *Sym S T* (lis. *youttan*). H : il forme. 11. Lis. *bârâq* et *ʿânân*. H : Il charge aussi d'humidité (?) la nuée, — il disperse le nuage de sa lumière (c'est-à-dire : son nuage lumineux ?). 22. « la lumière » lis. *zôhar*. H : l'or. — Texte très incertain. 23c. Lis., avec *S*, *rab*. H : il n'opprime pas la grandeur de la justice. 24a. *G S L* (lis. *yirâ'ouhou*). H : Aussi les humains le révèrent. 24b. « à lui la vénération de » cf. *G S* (lis. *lô yir'at*). H : il ne regarde pas. **38**, 3. « un brave » *S T* (lis. *gibbôr*). H : un homme.

a. Selon d'autres : entre en fusion. *b*. Litt. : *sa lumière*. *c*. Glose. Il y est question des éclairs (au pluriel) et non plus de la foudre. *d*. Glose explicative. Le texte des v. 11-12 est fort incertain. *e*. Litt. : *Soit comme fléau, soit (?) pour sa terre, — soit comme grâce il lui fait atteindre [son but ?]*. *f*. Texte altéré. H : *met sur eux*. G : a posé ses œuvres. L : a commandé aux averses. *g*. L'éclair. *h*. Par suite d'altérations, d'interversions ou d'omissions, les v. 17-24 forment une suite de phrases dont on n'aperçoit plus le lien. *i*. Litt. : *Lui sera-t-il raconté quand je parle ?* (ou peut-être : *Lui dira-t-on : « Je veux parler ? »*) — *ou un homme dira-t-il qu'il soit anéanti* (c'est-à-dire, explique-t-on, réclamera-t-il sa propre perte en se permettant de critiquer Dieu) ? *j*. C'est le sens du mot en araméen. D'autres entendent, d'après la signification habituelle de la racine en hébreu : « brillante au milieu des nuages ». *k*. Ironique (cf. v. 21).

6 Sur quoi s'appuyent les socles qui la soutiennent,
ou qui a posé sa pierre d'angle,
7 Quand les étoiles du matin poussaient en chœur des cris de joie
et tous les fils de Dieu[a] des acclamations ?
8 Qui a enfermé la mer derrière des portes,
quand elle jaillit, s'élançant du sein maternel[b],
9 Quand je fis des nuées son vêtement
et des nuages sombres ses langes[c],
10 Quand je plaçai autour d'elle une limite,
que j'[y] posai des verrous et des vantaux
11 Et que je dis : « Jusqu'ici tu viendras[d], mais pas plus loin ;
ici se brisera l'orgueil de tes flots » ?

12 As-tu jamais de ta vie donné des ordres au matin,
as-tu indiqué sa place à l'aurore,
13 Pour qu'elle saisisse les bords de la terre
et qu'elle en secoue les méchants[e] ?
14 [La terre alors] se transforme comme l'argile sous un cachet[f],
et se teint comme un vêtement[g].
15 Les méchants sont privés de leur lumière[h],
et le bras levé[i] est brisé.

16 As-tu pénétré jusqu'aux sources de la mer
et t'es-tu promené dans les profondeurs de l'abîme ?[j]
17 Les portes de la mort te sont-elles apparues ?
as-tu vu les portiers [du royaume] des ténèbres[k] ?
18 As-tu embrassé du regard les étendues terrestres ?
Dis-le, si tu sais tout cela.

19 Quelle est la route où habite la lumière,
et l'obscurité, en quel lieu réside-t-elle,
20 Pour que tu ailles les prendre dans leur domaine
et les ramener [ensuite] sur les sentiers de leur demeure !
21 Tu le sais, car alors[l] tu étais né,
et le nombre de tes jours est grand !

22 As-tu pénétré dans les réserves de neige,
as-tu visité les réserves de grêle,
23 Que j'ai ménagées pour les temps de détresse,
pour les jours de lutte et de bataille[m] ?
24 Par quelle voie le brouillard se diffuse-t-il
et le vent d'orient se distribue-t-il sur la terre ?

8. « Qui a enfermé » *L* (lis. *mî sâk*). H : Et a enfermé (suite de la phrase du v. 6). 10a. Lis. *wâ'âsob* (*L*) et *ḥôq* (*G S*). H : Quand je brisai sur elle ma limite (ou : ma loi). 11. « se brisera l'orgueil » d'après *G L* (lis. *yiššâbêr ge'ôn*). H : il mettra dans l'orgueil (?). 14. « et se teint » lis. *wetiṣṭabbaʿ*. H : et ils se présentent. 17. « les portiers » *G* (lis. *šôʿărê*). H répète : les portes. 20. « les ramener [ensuite] sur » lis. *tebî'ènnou*. H : comprendre. 24. « le brouillard » lis. *'êd*. H : la lumière. — Texte incertain.

a. Cf. Gen. 6, 2 et la note. *b*. Le grand abîme souterrain, cf. Gen. 7, 11 et la note. *c*. Allusion aux ténèbres qui couvraient la mer primitive (Gen. 1, 2). *d*. Le vers est trop long; un mot doit avoir été ajouté. *e*. Quand paraît l'aurore, les méchants se hâtent de fuir : telle la poussière qui s'échappe d'un tapis quand on le secoue en le saisissant par les bords. *f*. On employait parfois la glaise au lieu de cire. Souvent aussi le potier imprimait un sceau sur l'anse des vases. *g*. La lumière, en se répandant sur la terre, semble y créer le relief et la couleur. *h*. La lumière des méchants, c'est la nuit (cf. 24, 17). *i*. Pour le crime. *j*. D'après les Hébreux, l'eau de la mer, comme celle des fleuves, provenait de sources alimentées par un bassin souterrain, « l'abîme » ; cf. 28, 11 ; Gen. 7, 11 ; 8, 2 et les notes. *k*. D'après le mythe babylonien de la descente d'Ichtar aux Enfers, la cité souterraine avait sept enceintes, dont les portes étaient surveillées par un gardien, le génie de la peste. Les Égyptiens aussi parlaient de portes fermant les divers compartiments du monde souterrain (cf. Paul Humbert, *Recherches*, p. 97). *l*. Lors de la création, évidemment. Le v. 21 se trouvait peut-être originairement à la fin d'une strophe où il en était parlé explicitement, p. ex. 8-11. *m*. Cf. Ex. 9, 20-26 ; Jos. 10, 11 ; Jug. 5, 4-5, 20-21 ; Es. 28, 17 ; 30, 30 et les notes.

25 Qui a ouvert un canal aux averses
et une route à l'éclair[a],
26 Pour faire pleuvoir sur une terre inhabitée,
sur le désert où il n'y a pas un être humain[b],
27 Pour abreuver des lieux désolés et dévastés,
et faire germer l'herbe sur un sol aride ?

28 La pluie a-t-elle un père ?
ou qui engendre les gouttes de rosée ?
29 Du sein de qui sort la glace,
et le givre du ciel, qui l'enfante ?
30 Les eaux figées deviennent comme de la pierre.
et la surface de l'abîme se prend.

31 Resserres-tu les liens des Pléiades
ou relâches-tu les cordes d'Orion[c] ?
32 Fais-tu sortir en son temps le Bouvier[d]
et conduis-tu la Grande Ourse avec ses petits[e] ?
33 Connais-tu les lois des cieux ?
établis-tu ton empire sur la terre[f] ?

34 Élèves-tu ta voix vers les nuages,
et la masse des eaux t'obéit-elle ?
35 Les éclairs partent-ils, lorsque tu les envoies,
et te disent-ils : « Nous voici » ?
36 Qui a mis de la sagesse dans les nuées[g]
et de l'intelligence dans le météore[h] ?

37 Qui étend les nuages avec sagesse
et qui incline les urnes des cieux,
38 En sorte que la terre soit coulée comme de la fonte
et que les mottes s'agglomèrent ?

39 Chasses-tu la proie pour la lionne
et assouvis-tu l'appétit des jeunes lions,
40 Quand ils se tapissent dans leurs gîtes
et qu'ils s'embusquent dans le fourré ?

41 Qui prépare au corbeau sa pâture,
quand ses petits crient vers Dieu[i], — —[j]
quand ils errent sans nourriture[k] ?

39

1 Connais-tu la manière dont les bouquetins des rochers font leurs petits ?
as-tu observé les biches en gésine ?

27. « l'herbe — aride » lis. *miṣṣiyyâ*. H : le lieu d'origine de l'herbe. 30. « figées deviennent » lis. *yitḥammâ'ou*. H : se cachent. 31. « les liens » lis. *ma'ânaddôt*. H : les délices (?). 33. « ton empire » lis. *mišṭâreka*. H : son empire (de qui ?). 34. « t'obéit-elle ? » *G* (lis. *ta'ănèkkâ*). H : te couvre-t-elle ? 37. « étend » lis. *ṣiphrôs*. H : compte. — Texte incertain.

a. Cf 28, 26b. *b*. Le poète affirme, contrairement à l'opinion dominante de l'antiquité, que le monde n'a pas été fait pour le seul avantage de l'homme (cf. 38, 39-39, 30). *c*. C'est-à-dire sans doute : es-tu capable de modifier les distances qui séparent les étoiles composant les diverses constellations ? — Voy. 37, 9 ; 9, 9 et la note. *d*. Selon d'autres, les signes du Zodiaque (G, T), la Grande Ourse (S), les Hyades, Lucifer (L). *e*. Selon d'autres, les Pléiades, ou Aldébaran et les autres Hyades (cf. L sur Job 9, 9). *f*. L'idée est sans doute : « et établis-tu *ainsi* ton empire sur la terre », en vertu de cet axiome, fondement de l'astrologie, que ce qui se passe au ciel commande ce qui se produit sur terre. *g*. Litt. : *l'enduit* (du ciel ?). Traduction très incertaine. Selon d'autres « reins », « araignées », « ibis », « Thôt » (nom du dieu égyptien de la sagesse et de la planète Saturne). *h*. Sens très douteux. Selon d'autres « raison », « coq » ou le nom d'une planète (Mercure ?). *i*. Cf. Ps. 147, 9 et 104, 21. *j*. Il manque probablement ici quelques mots formant le premier membre du vers suivant : « ils errent » ne peut se rapporter ni au corbeau (singulier), ni à ses petits, qui sont encore au nid. *k*. Les v. 39-41 sont parfois rattachés au ch. 39 (Segond, version synodale). Nous suivons le numérotage de la Bible hébraïque et de la Vulgate.

2 As-tu compté les mois de leur gestation
et sais-tu le moment où elles faonnent ?
3 Elles s'accroupissent, mettent bas leurs petits ;
elles sont délivrées de leurs douleurs.
4 Leurs faons prennent de la force et grandissent en pleins champs,
ils partent et ne reviennent plus vers leurs mères.

5 Qui a lâché l'onagre en liberté,
et qui a rompu les liens de l'âne sauvage ?
6 J'ai fait du désert sa demeure
et du steppe salé son habitation.
7 Il se rit du tumulte de la ville,
il n'entend pas les vociférations d'un conducteur.
8 Il explore les montagnes, son pâturage,
il recherche la moindre trace de verdure.

9 Le bœuf sauvage[a] consent-il à te servir ?
passe-t-il la nuit auprès de ta crèche ?
10 Attaches-tu une corde à son cou,
et traîne-t-il derrière toi la herse sur les sillons ?
11 Te fies-tu à lui parce que sa force est grande,
et lui laisses-tu le soin de tes travaux ?
12 Comptes-tu sur lui pour revenir
et amasser ton grain sur ton aire ?

13 L'aile des autruches bat allégrement
. . . .[b]
14 Car elle abandonne ses œufs à la terre
et les laisse chauffer sur le sol[c],
15 Oubliant qu'un pied peut les fouler
et que les bêtes sauvages peuvent les écraser.
16 Elle est dure pour ses petits, comme s'ils n'étaient pas à elle ;
que ses peines[d] soient vaines, elle ne s'en effraie pas.
17 Car Dieu lui a fait oublier la sagesse
et ne lui a pas donné part à l'intelligence.
18 . . . .,[e]
elle se rit du cheval et de son cavalier[f].

19 Est-ce toi qui donnes la vigueur au cheval,
qui revêts son cou d'une crinière[g],
20 Qui le fais bondir comme la sauterelle ?
Qu'il est terrible quand il s'ébroue fièrement !

39, 3. « mettent bas » lis. *tephalléṭnâ*. H : fendent. 8a. *Theod L T* (lis. *yâtour*). H : L'exploration des montagnes est sa pâture (?). 10. Lis., d'après *G S*, *hătiqšôr be'onqô 'ăbôt* et, avec *G*, *telâmîm* (au lieu de *'ămâqîm*). H : Attaches-tu le bœuf sauvage au sillon (avec ?) sa corde, et traîne-t-il derrière toi la herse dans les vallées ? — Texte incertain. 12. « pour — aire » lis. *yâšoub* (*Hk*) *wezar'ăkâ legornekâ*. Hq : pour qu'il ramène ton grain — et amasse ton aire. 13. « des autruches » lis. peut-être *ye'ênîm*. H a un mot inconnu. — Le texte de 13a est incertain. 16. « Elle est dure » *H** (lis. *taqšîaḥ*). H : Il est dur. « comme — à elle » lis. *kelô'*. H : [les tenant] pour [n'être] pas à elle (?).

a. L'aurochs, ou, selon d'autres, une antilope de la taille du bœuf, appelée leucoryx. *b*. Texte altéré : *il n'y a pas d'aile pieuse ni de plumage*. Le texte du 1er membre est déjà fort incertain (voy. note crit.). *c*. La croyance populaire exprimée ici vient peut-être de ce que la femelle de l'autruche quitte souvent ses œufs dans les premiers temps qui suivent la ponte, et s'enfuit toujours quand elle est menacée ; mais elle revient ensuite pour couver : les chasseurs en profitent même pour l'abattre. *d*. La peine qu'elle a eue de pondre ses œufs. *e*. Texte probablement altéré : *Au temps* [où ?] *elle s'élève* (?) *en haut*. *f*. La strophe sur l'autruche n'a pas, comme les autres, la forme d'une question posée à Job. De plus, elle insiste surtout sur la stupidité de cet animal, non sur ses qualités ou le mystère qui enveloppe son existence. Aussi a-t-on souvent pensé que ce passage ne faisait pas originairement partie du poème, d'autant plus qu'il ne figurait pas dans le texte primitif de la version des Septante, et qu'il y est parlé de Dieu à la 3e personne (v. 17). *g*. Sens probable du mot hébreu, qui ne se trouve qu'ici.

21 Il creuse le sol dans la vallée et se réjouit;
plein de force, il s'élance au-devant des armes.
22 Il se rit de la peur, rien ne l'épouvante :
il ne recule pas devant l'épée.
23 Sur lui résonnent le carquois,
la lance étincelante et le javelot.
24a Frémissant d'impatience, il dévore l'espace
25b et de loin flaire la bataille.
24b Il ne tient pas en place quand il entend le son du cor,
25a Il dit Ha! chaque fois qu'il entend le cor[a],
25c l'appel des chefs et les cris de guerre.

26 Est-ce grâce à ta sagacité que l'épervier prend son vol[b],
qu'il étend ses ailes vers le sud ?
27 Est-ce sur ton ordre que le vautour[c] s'élève,
qu'il place son aire sur les montagnes ?
28 Il habite les rochers et y passe la nuit,
sur une pointe rocheuse, dans un repaire inexpugnable.
29 De là il épie sa proie;
de loin ses yeux l'aperçoivent.
30 Ses petits s'abreuvent de sang :
où il y a des cadavres, il est présent.

31[d] Yahvé répondit à Job; il dit[e] :
32 Que celui qui plaide contre le Tout-Puissant présente ses critiques !
que l'accusateur de Dieu réponde !

33 Job répondit à Yahvé; il dit :
34 Moi qui pèse si peu, que te répondrai-je ?
je mets ma main sur ma bouche.
35 J'ai parlé une fois... je ne recommencerai pas,
deux fois... je n'ajouterai rien.

40 1 Yahvé répondit à Job du sein de la tempête; il dit :
2 Ceins tes reins comme un brave;
je t'interrogerai, et tu m'instruiras[f].
3 Veux-tu donc réduire à néant mon bon droit,
me condamner pour te justifier ?
4 As-tu un bras comme celui de Dieu
et une voix tonnante comme la sienne ?
5 Pare-toi de majesté et de grandeur,
revêts-toi de splendeur et de gloire !

21. « Il creuse le sol » *G S L* (lis. *yaḥpôr*). H : Ils creusent le sol. « et se réjouit; plein de force » rattacher *bekôaḥ* au second membre. H : et se réjouit avec force. 25c. « l'appel » lis. *rêa'*. H : le tonnerre (c'est-à-dire : la voix tonnante ?). 27b. Lis. *yâkîn behârîm*. H : et pour (?) qu'il élève son aire (le vers est trop court). 30 « s'abreuvent » *Aq Sym S* (lis. *yâlô'ou*). H a un mot inconnu. 32a. D'après *Sym T L* (lis. *hârâb*). H : Plaidera-t-il contre le Tout-Puissant, le critique ? 35. « recommencerai » lis. *'èšnè*. H : répondrai.

a. Ce membre, en excès dans le vers, et où le mot « cor » est répété, paraît être un commentaire du précédent. Nous avons transposé 25b pour rétablir la suite logique. Le texte semble avoir été brouillé. *b*. Le sens du verbe hébreu, qui ne se rencontre qu'ici, n'est pas bien sûr. Selon d'autres « s'emplume », allusion à la mue. Le texte primitif était peut-être *ya'âbôr* « émigre ». Il s'agit en tout cas, à la fin du verset, de la migration vers le sud. *c*. Le mot est traduit d'ordinaire par « aigle ». Les Hébreux, comme les Arabes, les Grecs et les Romains, confondaient sous le même nom les deux rapaces. Le poëte, ici, pense évidemment au vautour, puisqu'il s'agit d'un oiseau qui se nourrit de cadavres (v. 30; cf. Mt 24, 28; Lc 17, 37; voir aussi Mich. 1, 16). *d*. Dans la Bible hébraïque, les v. 31-35 forment le début du ch. 40. *e*. Ce verset, qui manque en G, n'est peut-être pas primitif. *f*. Les versets 1 et 2 répètent 38, 1 et 3.

6 Répands les flots de ta colère;
d'un regard abaisse tous les orgueilleux !
7 D'un regard humilie le hautain,
écrase les méchants sur place !
8 Enfouis-les tous ensemble dans la terre[a],
. . . . [b]
9 Alors moi-même je te louerai
d'avoir triomphé par [la seule force de] ta droite[c].

10 Voici l'hippopotame[d], auprès de toi[e] :
il se nourrit d'herbe, comme le bœuf.
11 Regarde, sa force est dans ses reins,
et sa vigueur dans les muscles de son ventre.
12 Il dresse sa queue comme un cèdre;
les nerfs de ses cuisses sont entrecroisés.
13 Ses os sont des tubes de bronze,
sa charpente est comme une barre de fer.
14 C'est la première[f] des œuvres de Dieu :
il a été créé souverain de ses compagnons.
15 Car les prairies lui fournissent de la pâture;
il y écrase toutes les bêtes sauvages[g].
16 Il se couche sous les lotus,
dans le secret des roseaux et des marécages.
17 Les lotus le couvrent; c'est son ombrage;
les peupliers de la vallée l'entourent.
18 Si le fleuve déborde, il ne se trouble pas;
il resterait calme quand un Jourdain[h] bouillonnerait contre sa gueule.
19 Qui le prendra dans ses pièges,
[qui] lui percera les naseaux pour y passer des cordes ?

20 Tireras-tu [de l'eau] le léviathan[i] avec un hameçon
et lieras-tu sa langue avec une corde ?
21 Feras-tu passer un jonc dans ses naseaux[j]
ou perceras-tu sa mâchoire avec un crochet[k] ?

40, 7. « le hautain » *G* (lis. *gâbôah*). H : tous les orgueilleux (comme au v. précédent). 10. « auprès de toi » *G* (suppr. *'ăšer 'âśîtî*). H : que j'ai créé avec toi. 14b. Lis. *hè'âsouy* (*G*) *nōgēś ḥăbērâw*. H : son créateur (forme incorrecte) offre son glaive. — Texte incertain. 15. « les prairies » lis. *kârîm*. H : les montagnes. 15b. Lis. *yiśḥaq šâm*. H : toutes les bêtes sauvages s'y ébattent. — Texte très incertain. 18. « déborde » lis. *yâšôq*. H : violente. 19a. Aj. en tête *mî hou'* (omis après *pîhou*). H : Le prendra-t-on (?). — Le membre est trop court. « dans ses pièges » lis. *bešammâw*. H : dans ses yeux (en face ?), ou : par les yeux (en les bouchant avec de l'argile ?), ou : par ses yeux (en le fascinant). 19b. « lui » *GA L T* (lis. *'appô*). Manque en H. 20. « Tireras-tu » cf. *G* (lis. *hătimšōk*). H : Tu tireras.

a. Allusion à des traditions comme celle de Nomb. 16, 28-34. *b*. Texte altéré. Litt. : *Lie leur visage dans le [lieu] caché.* *c*. Cf. Ps. 98, 1. *d*. En hébreu *behémôt*, mot signifiant « brutes » ou « la brute » par excellence. C'était peut-être originairement une transcription de l'égyptien *p-ehe-môu* « le bœuf des eaux », qui a pu être un nom de l'hippopotame (en italien *bomarino*). *e*. Les développements traitant de l'hippopotame et du crocodile (40,10-41, 25) sont généralement considérés comme des additions. Beaucoup plus longs que les strophes relatives aux autres animaux, ils s'en distinguent par leur style plus recherché et leur allure presque purement descriptive : le discours de Yahvé à Job ne devait pas se terminer sur des tableaux de ce genre, mais sur une apostrophe comme 39, 32; 40, 3-9, tirant du spectacle de la nature les applications au cas personnel de Job. Ces brillants morceaux étaient peut-être des pièces détachées, composées par le poëte à une autre occasion et introduites après coup dans son œuvre. Cette insertion peut avoir entraîné certaines modifications dans la disposition primitive : dans le poëme il n'y avait peut-être qu'un seul discours de Yahvé (38; 39, 1-30, 32; 40, 3-9) et une réponse de Job (39, 33-35; 42, 2-6), car 40, 2-9 serait un peu grêle pour constituer un second discours de Yahvé. *f*. Soit dans l'ordre du temps (Prov. 8, 22; d'après Gen. 1, 21, les monstres aquatiques furent les premiers animaux créés), soit dans l'ordre de la puissance (cf. fin du verset). *g*. Ce verset est fort incertain (voy. notes crit.).

h. C'est-à-dire une rivière torrentueuse. Le mot Jourdain (*yardên*) était considéré comme une sorte de nom commun; en prose, on l'accompagnait toujours de l'article. *i*. Nom d'un monstre fabuleux habitant les eaux (Ps. 104, 26; cf. 74, 14; És. 27, 1; Am. 9, 3) ou le ciel (Job 3, 8). C'est certainement le crocodile que le poëte désigne ici par ce terme.

j. On transportait les petits poissons en leur passant un jonc dans les ouïes. Selon d'autres, le mot « jonc » désignerait ici une corde (en jonc tressé). *k*. Procédé employé pour tenir en laisse des bêtes féroces (Éz. 19, 4, 9; 29, 4; 2 Rois 19, 28; 2 Chron. 33, 11; cf. Éz. 38, 4), ou même des prisonniers de guerre (*Annales d'Assourbanipal*, col. IX, 104-108).

22 Multipliera-t-il auprès de toi les supplications,
t'adressera-t-il de douces paroles ?
23 Conclura-t-il un pacte avec toi,
le prendras-tu comme esclave à perpétuité ?
24 Joueras-tu avec lui comme avec un oiseau,
l'attacheras-tu pour [amuser] tes petites filles ?
25 Des associés[a] en font-ils commerce,
le débitent-ils pour le partager entre les marchands[b] ?
26 Cribleras-tu de dards sa peau
et [perceras-tu] sa tête avec le harpon de pêche[c] ?
27 Pose [seulement] ta main sur lui ;
tu ne songeras plus à l'attaquer !
28[d] Ton espoir sera trompé :
à son seul aspect tu serais terrassé !

41

1 Nul n'est assez hardi pour le provoquer[e],
et quel est celui qui lui résisterait en face ?
2 Qui l'a affronté et est resté sauf ?
qui, sous toute l'étendue des cieux ?
3 . . . . [f]
4 Qui a soulevé son vêtement,
qui a pénétré sa double cuirasse ?
5 Qui a ouvert les portes de sa gueule ?
Autour de ses dents règne la terreur.
6 Son dos est un assemblage de boucliers
fermé avec un sceau. . . . . [g]
7 Ils se touchent l'un l'autre ;
l'air ne peut passer entre eux.
8 Ils adhèrent l'un à l'autre ;
ils s'emboîtent si bien qu'on ne peut les séparer.
9 Son éternuement fait briller de la lumière[h] ;
ses yeux sont comme les paupières de l'aurore[i].
10 De sa gueule jaillissent des torches,
il s'en échappe des étincelles de feu.
11 De ses naseaux sort de la fumée,
comme d'une marmite mise au feu et bouillante.
12 Son haleine brûle comme la braise,
et des flammes sortent de sa gueule.
13 Dans son cou réside la force ;
devant lui bondit l'effroi.

28. « Ton espoir » *S* (lis. *tôḥaltekâ*). H : Son espoir. « tu serais terrassé » suppr. *hă* et lis. *touṭâl*. H : est-il terrassé ? — Le texte de ce verset est incertain. **41**, 1. « lui » *H* T** (lis. *lephânâw*). H : me. 2a. Lis. *hiqdimô* et (avec *G*) *wayyišlâm*. H : Qui m'a prévenu ? et je rendrais. 2b. « qui » lis. *mi hou'*. H : cela (?) [est] à moi. 4. « sa double cuirasse (litt. : le double de sa cuirasse) » *G* (lis. *siryônô*). H : le double de son frein. 5. « de sa gueule » *S* (lis. *pîw*). H : de sa face. 6. « Son dos » d'après *G A1 L* (lis. *gêwô*). H : Fierté (splendeur ?). « un assemblage » lis. *'âsouppê*. H : des ruisseaux. — Texte incertain. 9. « Son éternuement » lis. *'ăṭišâtô*. H a le pluriel. 11. « et bouillante » *S L* (lis. *we'ôgêm*). H : et un roseau. 12. « brûle — braise » lis. *kaggèhâlîm*. H : allume la braise (?).

a. Sans doute des pêcheurs organisés en société (cf. Lc 5, 10). *b*. Litt. : *les Cananéens* ; voy. Prov, 31, 24 et la note. *c*. Litt. : *le harpon à poissons*. *d*. Dans la Bible hébraïque, ce verset est le 1er du chap. suiv. *e*. Sens et texte incertains. Le mot traduit par « hardi » d'après le sens de la racine en syriaque, ne se rencontre en hébreu qu'avec l'acception de « cruel ». On serait tenté de corriger : « N'est-il pas cruel ? qui le provoquerait ? » *f*. Texte altéré ; litt. : *Je ne me tairai pas ses membres* (ou : *son bavardage*) ; — *et en ce qui concerne les exploits et la grâce* (?) *de sa structure* (?) (ou : *la commodité de son équipement* ?). Le texte primitif disait peut-être à peu près ceci : Je ne m'abstiendrai pas de vanter (aj. *lehôdôt*) ses membres — et de dire sa vigueur incomparable (*wedabbêr gebourâtô 'ên 'èrèk*). *g*. H : *étroit*. G : de pierre. — Texte altéré. *h*. Le crocodile aime à s'étendre au soleil. Il bâille alors et éternue, ce qui produit une sorte de jet d'eau, étincelant dans la lumière. *i*. Les yeux sont la partie de la tête de l'animal qui émerge la première. L'hiéroglyphe signifiant l'aurore représentait des yeux de crocodile.

14 Les fanons de sa chair adhèrent [à son corps][a] ; solide en lui, inébranlable,
15 son cœur est solide comme une pierre, solide[b] comme la meule inférieure[c].
16 Quand il s'élance les flots ont peur,
les vagues de la mer[d] se retirent.
17 Si une épée le touche, elle ne résiste pas,
non plus que la lance, la javeline ou le dard.
18 Il tient le fer pour de la paille,
le bronze pour du bois pourri.
19 L'enfant de l'arc[e] ne le fait pas fuir ;
les pierres de la fronde se changent pour lui en brins d'herbe.
20 La massue[f] lui semble un fétu ;
il se rit du sifflement du javelot.
21 Sous son ventre il y a [comme] des pointes de tesson ;
c'est une herse[g] qu'il étend sur la vase.
22 Il fait bouillonner le gouffre comme une chaudière,
il fait ressembler la mer au chaudron du parfumeur[h].
23 Le sillage qu'il laisse derrière lui étincelle :
on dirait que l'abîme a une chevelure blanche.
24 Il n'a pas son pareil sur la terre,
il a été créé le seigneur des animaux :
25 Les plus altiers le redoutent,
il est le roi des plus fiers[i].

42 1 Job répondit à Yahvé ; il dit :

2 Je sais que tu peux tout
et que rien n'est irréalisable pour toi.
3 Qui est celui qui voile le plan [divin]
par des paroles sans intelligence[j] ?
C'est pourquoi [je l'avoue :] j'ai parlé, sans les comprendre,
de merveilles qui me dépassent et que je ne connais pas.
4 Écoute donc et laisse-moi parler :
je t'interrogerai, et tu m'instruiras[k].
5 Mon oreille avait entendu parler de toi,
mais maintenant mon œil t'a vu.
6 C'est pourquoi je rétracte...[l]
et je me repens sur la poussière et sur la cendre[m].

16. « les flots » lis. *gallîm*. H : les dieux. « les vagues de la mer » lis. *mišberê yam* (cf. Ps. 93, 14). H : des ruptures (on interprète : par suite de rupture du courage). « se retirent » lis. *yitḥabbâ'ou*. H : sont éperdus (?). — Le texte de tout le verset est très incertain. 17a. Lis., avec *L T* (*Theod*), *tassigêhou*. H : Celui qui le touche, l'épée ne résiste pas. 19. « brins d'herbe » G (lis. *lelèqèš*). H : fétu (mais le mot se trouve au v. suiv.). 20. « lui semble » lis. *nèḥšab lô*. H : semblent. 23b. S : il considère l'abîme comme une terre ferme (*leyabbâšâ*). G (Theod) : comme captif (*lešibyâ*). — Texte incertain. 24. « le seigneur des animaux » lis. *leba'al ḥayyôt*. H : pour [être] sans crainte. 25a. Litt. : « Tout altier le redoute » lis. *'ôtô* (au lieu de *'èt*) et *yirâ'*. H : Il regarde tout altier. **42**, 2. « rien » G (lis. *me'oumâ*). H : [aucun] dessein. 3. « par des paroles » *H* G S* cf. *38*, *2* (aj. *bemillîm*). Manque en H.

a. Tandis qu'ils sont flasques et pendants chez les autres animaux. *b*. La triple répétition du mot « solide » suggère que les v. 14 et 15 ont été altérés, peut-être par l'addition de commentaires ou de variantes. *c*. La meule fixe ou « gisante » du moulin (cf. note sur Jug. 9, 53), faite d'une pierre particulièrement dure. *d*. Le Nil, cf. v. 22 ; És. 19, 5 ; Nah. 3, 8. *e*. La flèche. *f*. Sens incertain. *g*. Le dessous du corps du crocodile est comparé au traîneau armé de cailloux tranchants ou de pointes de fer dont on se sert en Orient pour dépiquer le blé sur l'aire. — Le texte du verset n'est pas sûr, et la traduction est incertaine. *h*. D'autres entendent : à un encensoir (il la fait fumer). *i*. Litt. : *de tous les fils de la fierté*. *j*. Cette répétition de la parole de Yahvé qui se lit 38, 2, doit provenir d'une glose marginale. *k*. Ce verset, qui reproduit l'idée et à peu près les termes de 38, 3 (cf. 40, 2 ; 33, 31), est sans doute une glose. *l*. Le rythme suggère qu'il manque ici un mot, comme « mes paroles » (*'ămâray*). *m*. Voy. note sur 2, 12.

ÉPILOGUE

1. Appendice au poème[a] : Yahvé juge les amis de Job.

7 Après que Yahvé eut adressé ces paroles
à Job, Yahvé dit à Éliphaz de Témân : « Je
suis enflammé de colère contre toi et contre
tes deux amis, parce que vous n'avez pas
bien parlé de moi comme mon serviteur Job.
8 Procurez-vous donc sept taureaux et sept
béliers, allez trouver mon serviteur Job,
offrez pour vous un holocauste, et que mon
serviteur Job prie pour vous. Car j'aurai des
égards pour lui, et je ne vous infligerai pas
de flétrissure pour n'avoir pas bien parlé de
moi comme mon serviteur Job. » 9 Éliphaz
de Témân, Bildad de Chouaḥ et Çophar
de Naamat allèrent et firent ce que Yahvé
leur avait ordonné. Et Yahvé eut égard à
Job.

10 Yahvé rétablit Job dans son premier
état, tandis qu'il priait pour ses amis, et Yahvé
porta au double tout ce que Job avait pos-
sédé[b].

2. Fin de l'histoire de Job : sa constance est récompensée.

11 Tous ses frères, toutes ses sœurs et tous
ceux qui l'avaient connu auparavant, vinrent
auprès de lui et mangèrent avec lui dans sa
maison[c]. Ils le plaignirent et le consolèrent
de tous les malheurs que Yahvé avait fait
fondre sur lui, et lui donnèrent chacun une
qesita[d] et un anneau d'or. 12 Et Yahvé bénit
la dernière partie de la vie de Job plus que
la première. Job eut 14.000 têtes de petit
bétail, 6.000 chameaux, mille paire de bœufs
et mille ânesses[e]. 13 Il eut sept fils et trois
filles[f]. 14 Il nomma la première Yemima,
la seconde Qecia et la troisième Qèrèn-
happouk[g]. 15 Il ne se trouvait pas sur toute
la terre de femmes aussi belles que les filles
de Job[h]. Leur père leur donna une part d'héri-
tage au milieu de leurs frères[i]. 16 Job vécut
après cela 140 ans, et il vit ses fils et les fils
de ses fils jusqu'à la quatrième génération.
17 Puis Job mourut âgé et rassasié de jours[j].

8. « Car » lis. *kî 'ēt* (cf. v. 9). H : sauf que (ou : certainement). 9. « et Çophar » *H* G S L*. « et » manque en H. 10. « ses amis » *G S L T* (lis. *rē'âw*). H : son ami (Éliphaz), ou : son prochain. 16. « 140 ans ». G : 170 ans, et il vécut en tout 240 ans.

a. Voy. note sur 2, 13. *b*. Ce verset, dont la dernière phrase anticipe sur le v. 12, est probablement un résumé de la fin de l'histoire de Job (v. 11-17), que l'auteur du poëme a mis ici soit pour raccorder son œuvre avec le récit populaire dont il avait reproduit le début (1, 1 — 2, 10) et dont il va maintenant donner la conclusion, soit pour remplacer la fin de l'histoire, qui aurait été ensuite rétablie d'après la tradition populaire. Celle-ci devait dire simplement avant le v. 11 que Yahvé rendit à Job la santé. *c*. Sans doute pour mettre le sceau à sa rentrée dans la société, d'où sa maladie l'avait exclu.

d. Monnaie de valeur inconnue; voy. Gen. 33, 19; Jos. 24,32.

e. Le double de ce qu'il avait eu autrefois (1, 3). *f*. Cf. 1, 2. L'hébreu a ici, pour le mot *sept*, une forme rare, que certains interprètes, à la suite du Targoum, considèrent comme un duel (2 fois 7). *g*. Ces noms signifiaient Colombe (?), Casse (plante aromatique) et Corne à antimoine (fard employé pour noircir le tour des yeux). *h*. Ces détails circonstanciés donnent à penser que la tradition populaire connaissait quelque récit ayant pour heroïnes les filles de Job. *i*. Contrairement au droit sémitique, qui n'accordait pas d'héritage aux filles, à moins qu'elles n'eussent pas de frères (encore cette exception n'est-elle attestée que par des textes récents : Nomb. 27, 1-11; 36; Esdr. 2, 61; Néh. 7, 63; Tob. 6, 12; 7, 11, 12; 8, 21). Ce trait est sans doute destiné à montrer l'opulence de Job : il est si riche qu'il peut faire des libéralités à ses filles sans crainte de provoquer la protestation de ses fils. *j*. La version grecque a de plus une longue notice, qui annonce la résurrection de Job et donne des détails sur son pays, sur sa femme, sur un de ses fils, sur ses parents et ses amis. La plupart de ces renseignements reposent sur l'identification du héros du livre avec Yobab, roi d'Édom (Gen. 36, 33-34), dont le nom rappelle celui de Job, du moins sous sa forme grecque.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES[a]

1 1 Le plus beau des chants de Salomon[b].

Appel au bien-aimé.

2 Abreuve-moi des baisers de ta bouche!
car ton amour est plus délicieux que le vin,
3 et le parfum de tes onguents, que tous les aromates;
Ton nom [même] est [comme] un parfum répandu.
C'est pourquoi les jeunes filles t'aiment.
4 Entraîne-moi à ta suite; courons!
O roi[c], conduis-moi dans ta chambre.
Grâce à toi, nous serons dans la joie et l'allégresse;
tes caresses nous griseront plus que le vin.
Comme on a raison de t'aimer!

Une vigne mal gardée.

5 Je suis noire[d], mais je suis belle,
filles de Jérusalem[e],
Comme les tentes de Qédar[f],
comme les tapis de Salomon[g].
6 Ne faites pas attention à la noirceur de mon teint :
c'est le soleil qui m'a brûlée.
Les fils de ma mère[h] étaient irrités contre moi :
ils m'ont fait garder les vignes.
Ma vigne à moi, je ne l'ai point gardée[i].

1, 2. « Abreuve-moi » lis. *haśqênî* (d'après la 2e partie du v.). H : Qu'il me baise. « ta bouche » lis. *pîkâ*. H : sa bouche. 3. « et le parfum—aromates » *G* cf. *4, 10* (lis. *weréaḥ šemânèkâ mikkol besâmîm*). H : par le parfum tes onguents sont bons. — Texte incertain. « répandu » *G L* (lis. *mourâq*). H : [qui] se répand (mais la forme féminine de ce verbe ne convient pas). 4. « O roi, conduis-moi » *S* (lis. *hâbî'ênî*). H : Le roi m'a conduite. « ta chambre » *S* cf. *G* (lis. *ḥadrèkâ*). H : ses chambres. « tes caresses nous griseront (litt. : nous nous griserons de tes caresses) » lis. *naškirâ* (cf. 5, 1). H : nous célébrerons tes caresses.

a. C'est-à-dire le cantique par excellence, le plus beau de tous : on disait de même « l'esclave des esclaves » (Gen. 9, 25), « le saint des saints ». Le mot hébreu (*šîr*), que nous avons traduit par « cantique », pour nous conformer à l'usage, a une portée plus générale et désigne toutes sortes de chants, religieux ou non. Le « Cantique des Cantiques » n'est, selon nous, ni un poème religieux allégorique, ni une pièce de théâtre, mais un recueil de chants d'amour, dont plusieurs étaient destinés à être exécutés pendant les réjouissances qui accompagnaient les mariages. *b*. Litt. : *Le chant des chants qui* [*sont*] *à Salomon*. Ce titre a été ajouté après coup : le relatif (*qui*) y est exprimé par une forme (*'ăšer*) qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le livre ; celui-ci emploie toujours le préfixe (*še*). En parlant des « chants de Salomon », le rédacteur de ce titre fait allusion à 1 Rois 4, 32 (5, 12 dans la Bible hébraïque).

c. Dans les chants nuptiaux, l'époux et l'épouse sont souvent traités, aujourd'hui encore en Orient, de roi et de reine (cf. note générale sur Ps. 45). *d*. C'est-à-dire hâlée par le soleil, voy. v. 6. *e*. Les jeunes époux étant traités en roi et en reine, les femmes qui assistent aux noces sont naturellement représentées comme des habitantes de la capitale. *f*. Tribu nomade du nord de l'Arabie. Cf. Gen. 25, 13 et la note. Les tentes des bédouins sont noires, le tissu dont elles sont faites étant fabriqué avec les poils des chèvres qui, dans ces pays, sont toutes noires. *g*. Comme il n'est guère probable que les tapis de Salomon fussent noirs, il faut, avec ce texte, supposer que seule la comparaison avec les tentes de Qédar se rapporte au teint de l'héroïne, tandis que l'image des tapis royaux concernerait uniquement sa beauté. Cependant il se pourrait qu'au lieu de « Salomon » il faille lire « Salma », qui serait le nom d'une autre tribu bédouine. Le mot traduit par « tapis » désignait proprement les pièces d'étoffe dont étaient faites les tentes. *h*. Dans l'ancien Israël, à la faveur de la polygamie qui y régnait, une solidarité particulièrement étroite existait entre les enfants du même père *et de la même mère* : les propres frères d'une jeune fille avaient le devoir de la défendre, fût-ce contre leurs demi-frères, et de la venger (Gen. 34, 25-26, 30-31 ; 2 Sam 13) ; ils avaient aussi des droits sur elle. Quand il s'agissait de la marier, ils intervenaient dans les négociations et les dirigeaient même dans certains cas (8, 8-9 ; cf. Gen. 24, 50 ; 34, 13). *i*. Dans les chants d'amour israélites, les charmes de la bien-aimée étaient couramment désignés sous l'image d'une vigne aux fruits délicieux (cf. Es. 5, 1).

Le rendez-vous au pâturage.
Chant dialogué.

7 Dis-moi, toi que mon cœur[a] aime,
où tu fais paître [ton troupeau],
où tu le fais reposer à midi.
Car pourquoi aurais-je l'air de rôder
près des troupeaux de tes compagnons ? —
8 Si tu ne le sais pas,
ô la plus belle des femmes,
Suis les traces des brebis
et fais paître tes chevrettes
près des demeures des bergers[b].

Duos d'amour.
Chants dialogués.

9 Aux juments[c] [attelées] aux chars du pharaon
je te compare, mon amie,
10 Tes joues sont charmantes entre les chaînettes,
et ton cou dans les colliers de perles[d].
11 Nous[e] te ferons des chaînettes d'or
avec des mouchetures[f] d'argent. —
12 Pendant que le roi[g] est sur son divan[h],
son nard exhale son parfum.
13 Mon bien-aimé est pour moi le sachet de myrrhe[i]
[qui repose] entre mes seins.
14 Mon bien-aimé est pour moi la grappe de henné[j]
[qui fleurit] dans les vignes d'Ên-Guedi[k]. —
15 Tu es belle, mon amie,
tu es belle.
Tes yeux sont des colombes[l]... —
16 Tu es beau, mon bien-aimé,
et digne d'amour.
Notre lit est un lit de verdure.

7. « de rôder » *Sym S L* (lis. *keṭô'iyyâ*). H : d'une [femme] qui s'enveloppe. — On suppose, d'après Gen. 38, 14-15, que telle était la tenue caractéristique des prostituées ; mais ce passage signifie simplement que Juda se trompa sur l'identité de Tamar, parce qu'elle était voilée. C'était la fiancée qui se couvrait le visage (Gen. 24, 65; 29, 23, 25). 12. « son nard » lis. *nirdô*. H : mon nard. — Mais voy. v. 13.

a. Litt. : *mon âme*. *b*. Le sens de la réponse du berger est énigmatique. Selon les uns, elle est ironique ou même injurieuse (le chevreau était le salaire qu'on donnait aux prostituées, Gen. 38, 17; Jug. 15, 1). Selon d'autres, le conseil serait à prendre au sérieux : conduis un troupeau de chèvres; on ne pourra pas t'accuser de rôder en quête d'aventures. *c*. Les Arabes, aujourd'hui encore, associent volontiers dans leur admiration et dans leurs chants, leur jument et leur femme. *d*. Cf. A. Jaussen, *Coutumes des Arabes au pays de Moab*, p. 52 : La fiancée se pare de « deux rangées de pièces de monnaie dites *wazary*, pendantes le long des joues, attachées à une coiffe. Deux séries de perles sont également suspendues à cette coiffe, ornée par devant d'une rangée de monnaies d'or ». Elle porte aussi autour du cou « des colliers de perles précieuses ou en verre ». *e*. Peut-être pluriel emphatique pour « je ». *f*. Le sens précis de ce mot est un peu incertain. Selon d'autres : « grains » ou « clochettes ». *g*. Cf. v. 4, note *c*. *h*. D'autres entendent : « est à table » ou « circule dans son cortège » ou « est dans son divan (salle d'apparat) ». Si le sens est « divan », on peut supposer qu'il s'agit du trône improvisé sur lequel s'asseyent les nouveaux époux pendant les noces et qui est constitué dans les campagnes par la herse posée sur des tréteaux ou, dans les villes, par un sopha. *i*. On le portait suspendu au cou par une chaînette ; il reposait sur la poitrine. *j*. Plante des régions chaudes (le *cyprus* des anciens). La variété des couleurs et l'odeur agréable de ses fleurs en grappe en font une parure recherchée des femmes. *k*. Aujourd'hui Aïn Djidi, sur la rive occidentale de la mer Morte. *l*. La fin du vers semble avoir été omise : on peut imaginer ce qu'elle contenait d'après 5, 12, qui explique en quoi les yeux peuvent être comparés à des colombes.

17 Les poutres de notre maison sont les cèdres;
ses solives, ce sont les cyprès[a].

2

1 Je suis le narcisse[b] de Saron[c],
le lis[d] des vallées. —
2 Comme un lis parmi les épines,
telle est mon amie parmi les jeunes femmes. —
3 Comme un pommier parmi les arbres de la forêt,
tel est mon bien-aimé parmi les jeunes hommes.
J'ai vivement désiré m'asseoir à son ombre,
et son fruit est doux à mon palais.

Chant de l'amour satisfait.

4 Il m'a fait entrer dans une maison de vin[e]
à l'enseigne de l'amour.
5 Il m'a restaurée avec des gâteaux de raisin,
il m'a réconfortée avec des pommes,
Car je suis malade d'amour......
6 Sa gauche est sous ma tête,
et sa droite m'enlace,

7 Je vous en conjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs[f],
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour[g] jusqu'à ce qu'il le veuille[h].

Idylle printanière.

8 J'entends les pas de mon bien-aimé[i].
Le voici qui vient,
Bondissant par-dessus les montagnes,
sautant par-dessus les collines.
9 Mon bien-aimé est semblable à la gazelle
ou au faon des biches[j].
Le voici qui se tient
derrière notre mur[k];
Je regarde par la fenêtre;
j'épie à travers le treillis.

17. « notre maison » *S* (lis. *bêtênou*). H : nos maisons. « ses solives » lis. *râhîṭêw*. H : nos solives. 2, 4 « à l'enseigne de l'amour (litt. : et son enseigne sur elle, [c'est] l'amour) », lis. *'âlêw*. H : et son enseigne sur moi c'est l'amour. 5. « Il m'a restaurée » lis. *simmekanî*. H : Restaurez-moi. « il m'a réconfortée » lis. *rippedanî*. H : réconfortez-moi. 7. « l'amour ». L : l'aimée (*ha'âhoubâ*). 9. « Je regarde... j'épie » lis. *'ašgiaḥ, 'âṣîṣ*. H : qui regarde... qui épie (ces verbes pourraient avoir pour sujet le bien-aimé).

a. Il est, peut-être, fait allusion ici à une coutume observée dans certaines tribus arabes du Sinaï et du S. E. de la Palestine, qui veut que les mariages se célèbrent en plein air. Cette coutume devait être observée également chez les Juifs, car à l'époque du Talmud elle était très strictement pratiquée. Elle l'est encore, d'ailleurs, aujourd'hui chez les Juifs dits « orientaux » et chez ceux de l'est de l'Europe. Selon d'autres l'épouse dirait : « Tu es digne d'amour, même [si] notre couche est [de l'herbe] verte », c'est-à-dire : je t'aimerais, quand même notre condition serait des plus modestes. Et ce serait l'époux qui répondrait : « [Non], les poutres de notre maison sont de cèdre », etc., c'est-à-dire : je suis à même de t'assurer le confort. Mais c'est peut-être ajouter beaucoup au sens naturel du texte. *b*. L'identification de cette plante, dont le nom ne revient qu'une fois dans la Bible (És. 35, 1), n'est pas absolument certaine. D'autres y reconnaissent le crocus (colchique) ou l'asphodèle ou *l'urginea maritima*. G et L ont traduit simplement « fleur ». *c*. Plaine qui s'étend de Jaffa à Césarée : elle était renommée pour sa fertilité. On pourrait aussi traduire « de la plaine », comme l'ont fait G et L; car tel paraît être le sens étymologique du nom. *d*. Il s'agit d'une fleur très commune en Palestine et dont une variété était de couleur rouge (cf. 5, 13); c'est le cas dans ce pays pour le lis et l'anémone. *e*. Une auberge. Métaphore désignant la chambre nuptiale où l'on se grise d'amour. *f*. Animaux pleins de grâce, qu'un rien effarouche. *g*. C'est-à-dire ici « les amoureux ». *h*. Refrain ajouté à plusieurs chansons qui se terminent sur un tête à tête dans la chambre nuptiale (cf. 3, 5; 8, 4). L'un des assistants invite les amies de noces, les « filles de Jérusalem » (1, 5), à ne pas reprendre trop tôt les réjouissances. *i*. Litt. : [*C'est*] *le bruit de mon bien-aimé* (cf. Gen. 3, 8 et note *a*). Il s'agit du bruit de ses pas, et non de sa voix ; car il ne parlera qu'au v. 10. *j*. Ce vers, presque identique à l'un de ceux du v. 17, est souvent regardé comme une glose tirée de ce second passage. *k*. La bien-aimée est supposée dans la maison de ses parents.

10 Mon bien-aimé parle et me dit :
Lève-toi, mon amie,
ma belle, et viens.
11 Car voici que l'hiver est passé;
la pluie a cessé, elle s'en est allée.
12 Les fleurs se montrent sur la terre ;
le temps des chansons[a] est arrivé ;
la voix de la tourterelle se fait entendre dans nos campagnes[b].
13 Le figuier teinte de rouge ses figues d'hiver[c],
et les ceps (la fleur de la vigne[d]) exhalent leur parfum.
Lève-toi, mon amie,
ma belle, et viens.
14 Ma colombe [blottie] dans les fentes du rocher,
abritée au creux de la falaise[e],
Montre-moi ton visage;
fais-moi entendre ta voix,
Car ta voix est agréable
et ton visage, charmant.

15 Attrapez-nous les renards,
les petits renards
Qui ravagent nos vignes,
alors que nos vignes sont en fleur[f].

Invitation au bien-aimé.

16 Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui;
il paît parmi les lis[g].
17 Dès que le jour fraîchira
et que les ombres s'allongeront,
Viens, montre-toi pareil,
mon bien-aimé, à la gazelle
Ou au faon des biches
sur les montagnes embaumées[h].

13. « Lève-toi » *Ht* cf. v. 10 (lis. *lik*). Hk : Lève-toi, viens. 15. « nos vignes... nos vignes » lis. ***kerâmênou***. H : les vignes... nos vignes. 17. « s'allongeront » *G S L* (lis. *wenâtou*). H : s'enfuiront.

a. Le mot hébreu a deux sens : « taille (de la vigne) » : ainsi ont traduit toutes les anciennes versions; ou « chant ». Mais c'est avant le mouvement de la sève que l'on taille la vigne; or, dans le vers suivant, les vignes sont déjà en fleurs. Reste le sens « chant ». En hiver, par la pluie, pas de réunions d'amis : les maisons sont trop petites. Au printemps, sur l'aire ou devant les maisons, on se réunit, on se réjouit, on chante.

b. Ces mots inutiles et qui rendent le vers trop long doivent être une addition. *c.* Le figuier, en Palestine, porte trois sortes de figues : *bikkourâ*, la figue-fleur qui mûrit au mois de juin; *te'ênâ*, la figue d'automne qui croît sur les pousses de l'année ; *paggâ*, la figue d'hiver, c'est-à-dire la figue d'automne qui n'a pas eu le temps de mûrir avant la chute des feuilles : elle passe l'hiver sur la branche et se colore dès que la sève se remet à circuler dans les branches. *d.* Commentaire marginal qui rend le vers trop long. *e.* Allusion à la jeune fille, cachée derrière le treillis (v. 9) et qui voit sans se laisser voir. *f.* Il ne s'agit pas de renards et de vignes au sens propre : si les renards mangent les raisins, ils n'ont aucun goût pour les fleurs de la vigne. Les vignes représentent, comme d'ordinaire dans ces poésies, les jeunes filles; les renards, ce doivent être les amoureux. On peut s'expliquer la présence de ces vers en cet endroit, si on les suppose mis dans la bouche des parents ou des frères de la belle, irrités de voir un prétendant qu'ils estiment trop jeune troubler le cœur de la jeune fille, qu'ils trouvent encore trop petite.

g. C'est-à-dire : il jouit des charmes de son amie, comparée souvent à un jardin ou à une fleur. Cf. 6, 3. *h.* Litt. : *les montagnes de bètèr*. Ce mot obscur doit désigner un parfum, nouvelle image des charmes de la bien-aimée ; car dans les passages parallèles il est question de la « montagne de la myrrhe », de la « colline de l'encens » (4, 6) et des « montagnes des aromates » (8, 14). Il s'agit peut-être du malabathron, c'est-à-dire du bétel, ou bien il y avait ici le même mot que 8, 14 : *besâmîm* « des aromates » (Syr., Théod.). D'autres entendent : « montagnes ravinées » (G) ou « montagnes de séparation », c'est-à-dire qui nous séparent, ou « montagnes de Béter », auj. Bittir, au S.-O. de Jérusalem (L).

3

A la recherche du bien-aimé[a].

1 Sur ma couche, pendant des nuits,
j'ai cherché celui que mon cœur aime;
je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé.
2 « Je vais me lever et parcourir la ville,
les rues et les places;
je vais chercher celui que mon cœur aime. »
Je l'ai cherché et ne l'ai pas trouvé.
3 J'ai rencontré[b] les gardes qui font des rondes dans la ville.
« Avez-vous vu celui que mon cœur aime? »
4 Je les avais à peine dépassés,
que j'ai trouvé celui que mon cœur aime.
Je l'ai saisi et ne l'ai point lâché,
Que je ne l'aie fait entrer dans la maison de ma mère,
dans la chambre de celle qui m'a conçue[c].

5 Je vous en conjure, filles de Jérusalem,
par les gazelles ou par les biches des champs,
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour jusqu'à ce qu'il le veuille[d].

Le cortège de l'épouse; splendeur royale de l'époux[e].

6 Qu'est-ce[f] qui monte du désert[g]
au milieu de colonnes de fumée,
Enveloppé des vapeurs de la myrrhe et de l'encens
et de toutes les poudres des marchands? —
7 C'est la litière de Salomon.....[h]
Soixante braves l'entourent,
[soixante] des braves d'Israël[i].
8 Ils sont tous armés d'une épée,
exercés au combat.
Chacun porte l'épée au côté[j]
pour repousser les terreurs nocturnes[k].
9 Le roi Salomon[l] s'est fait faire un palanquin[m]
en bois du Liban.
10 Il en a fait les colonnes d'argent,
le dossier d'or.
L'intérieur [est] en marquetterie d'ébène,
le siège, [garni] de pourpre.

3, 6. « Qu'est-ce qui » lis. *ma-zzô't*. H : Qui est celle qui. « au milieu de » lis. *betîmerôt*. H : comme des. 10. Nous intervertissons 10c et 10d à cause du rythme, le premier membre de chaque vers étant toujours plus long que le second. « en marquetterie d'ébène... Filles de Jérusalem » lis. ***hobnîm benôt***. H : amour de la part (?) des filles de Jérusalem. Le texte des v. 10d et 11a-c est un peu incertain.

a. Une autre pièce sur le même thème se trouve 5, 2-7.
b. Litt. : ***M'ont rencontrée***. Pour cet hébraïsme, cf. Gen. 37, 15; Am. 5, 19, etc. *c.* Cf. 8, 2. *d.* Cf. 2, 7 et les notes.
e. Chant exécuté probablement au moment où la fiancée est amenée dans la maison de son futur mari, à la tombée de la nuit, à la lueur des torches (de là les « colonnes de fumée »), dans un palanquin parfumé. *f.* Cf. 6, 10; 8, 5. *g.* Le désert : terme hyperbolique désignant les campagnes autour de la ville. La Judée est si nue qu'elle peut faire en été l'effet d'un désert.

h. Cette phrase, trop courte pour faire un vers, est, soit un débris, soit une glose explicative. — La litière royale est celle que le jeune époux a envoyée pour prendre sa fiancée ; du moment qu'on le traite par jeu en souverain, il est naturel qu'on l'identifie à Salomon, le plus magnifique des monarques israélites. Les paysans syriens d'aujourd'hui donnent, de même, au jeune marié le nom de quelque sultan illustre. *i.* Ce sont les amis de noces de l'époux (cf. Mt 9, 15; Mc 2, 19; Lc 5, 34; Jn 3, 29). Samson en avait trente (Jug. 14, 11). Cf. G. Legrain, *Louqsor sans les Pharaons*, Bruxelles-Paris, 1914, Chanson de la Bru, p. 206 : « Quarante jeunes gens bien vêtus sont leurs serviteurs ». Quand l'épouse n'est pas de la localité même, les amis l'escortent à son arrivée. *j.* Litt. : *sur sa cuisse*. *k.* Razzias de pillards ou attaques de quelque démon (cf. Tob. 6-8). *l.* Le vers est trop long. L'un des termes désignant l'époux (« le roi » ou « Salomon ») a dû être introduit d'après le v. 7 ou le v. 11.

m. L'hébreu a ici un mot (*'appiryôn*) dérivé du grec (φορεῖον).

Filles de Jérusalem, 11 sortez!
Contemplez, filles de Sion,
Le roi Salomon avec la couronne
dont sa mère l'a couronné[a]
Au jour de ses noces,
au jour de la joie de son cœur.

Éloge des charmes de l'épouse [b].

4

1 Tu es belle, mon amie,
tu es belle.
Tes yeux sont des colombes[c]
derrière ton voile[d].
Ta chevelure[e] est comme un troupeau de chèvres
dévalant de la montagne de Galaad[f].
2 Tes dents ressemblent à un troupeau de [brebis] tondues[g],
qui remontent du lavoir,
Qui ont toutes des jumeaux
et dont aucune n'est stérile[h].
3 Tes lèvres sont pareilles à un fil écarlate
et ta bouche est charmante.
Ta tempe[i] ressemble à une grenade entr'ouverte[j],
derrière ton voile[k].
4 Ton cou est semblabe à la tour de David[l]
construite pour. . .[m]
Les mille boucliers y sont suspendus[n],
tous les écus des braves[o].
5 Tes deux seins sont comme deux faons,
jumeaux d'une gazelle,
paissant parmi les lis[p].

6 Dès que le jour fraîchira
et que les ombres s'allongeront,
J'irai vers la montagne de la myrrhe
et la colline de l'encens[q].

7 Tu es toute belle, mon amie;
il n'y a point en toi de défaut.

11. « la couronne » lis. *bā'ăṭārâ*. H : une couronne.

a. Le jeune époux, pour ses noces, portait une tiare (És. 61, 10). *b.* C'est encore aujourd'hui le sujet du *ouasf*, l'un des chants qui accompagnent obligatoirement les noces en Syrie. Cf. 6, 4-7 ; 7, 1-6. *c.* Cf. 1, 15. *d.* Cf. 4, 3. Le voile, tel qu'il est décrit ici, semble être composé, comme celui des Égyptiennes d'aujourd'hui, de deux parties, entre lesquelles paraissent, comme à travers une fente, les yeux et le haut des joues. *e.* Les cheveux de la mariée sont dénoués et flottent sur ses épaules. *f.* Cf, note *c* sur Gen. 31, 21. C'était un pays de pâturages. *g.* Ou peut-être « à tondre ».

h. Cette image doit suggérer que chaque dent a sur l'autre mâchoire une dent qui fait la paire avec elle, et qu'aucune ne manque. L'Oriental n'exige pas une cohésion absolue dans les métaphores. *i.* C'est-à-dire peut-être ici « ta joue ».

j. La grenade, d'un jaune rougeâtre, éclate quand elle est mûre et laisse voir le cramoisi de ses grains. Selon d'autres : « ressemble à une moitié de grenade ». *k.* Cf. 4, 1.

l. La tour de David, peut-être une des tours des murailles de Jérusalem, n'est pas mentionnée ailleurs. *m.* L'hébreu a ici un mot, *letalpiyyôt*, dont la signification est inconnue. On a proposé de traduire : « pour les destructrices » (c'est-à-dire pour les armes ?) ou « pour la suspension des lames » (comme arsenal ?), ou « pour les bandes » ou « pour guetter au loin » (d'après le grec *tèlopia*), etc. Le traducteur grec ignorait déjà le sens du mot, car il s'est borné à le transcrire. *n.* On suspendait aux remparts des boucliers d'apparat en guise d'ornements (Éz. 27, 11; 1 Macc. 4, 57; cf. 1 Rois 10, 16-17; 14, 26-28; 2 Rois 11, 10). Allusion aux colliers de monnaies ou de plaques métalliques qui ornaient le cou des femmes. *o.* C'était le terme par lequel on désignait les soldats de la garde royale.

p. Ces mots en excès dans le vers et qui manquent dans le passage parallèle (7, 4), ont probablement été ajoutés d'après 2, 16 (cf. 6, 3), appelés par le v. suivant (4, 6) qui est une variante de 2, 17. *q.* Ce couplet interrompt la suite de la description des charmes de l'épouse. On dirait la réponse à 2, 17 : le bien-aimé accepte le rendez-vous offert par son amie.

Invitation à la fiancée [a].

8 Viens du Liban, [ma] fiancée,
ma sœur[b], descends du Liban.
Quitte le sommet[c] de l'Amana[d],
le sommet du Senir et de l'Hermon,
Les repaires des lions,
les montagnes des panthères[e].

Déclaration d'amour satisfait [f].

9 Tu m'as rendu fou[g], ma sœur, [ma] fiancée.
tu m'as rendu fou par un seul [regard[h]] de tes yeux,
par l'un des colliers de ton cou[i].
10 Que tes caresses sont douces, ma sœur, [ma] fiancée;
combien tes caresses sont plus délicieuses que le vin[j],
et l'odeur de tes huiles parfumées, que tous les aromates!
11 Tes lèvres, [ma] fiancée, distillent le miel vierge;
il y a sous ta langue du miel et du lait,
et l'odeur de tes vêtements est semblable à celle du Liban[k].

Les charmes de l'épouse n'appartiennent qu'à son bien-aimé.

Chant dialogué.

12 Ma sœur, [ma] fiancée, est un jardin clos,
une porte[l] close, une fontaine scellée[m].
13 Il y croît tout un parc de grenadiers[n],
avec des fruits exquis,
du henné avec des roses[o],
14 Le nard, le roseau odoriférant et le cinname,
avec tous les arbres qui produisent l'encens,
La myrrhe, le safran et l'aloès,
avec tous les aromates les plus exquis.
15 La fontaine de mon jardin est un puits d'eau vive[p],
un ruisseau découlant du Liban[q].

4, 8. « Viens » *G S L* (lis. *'eti*). H : avec moi. « ma sœur » lis. *'ăḥôti*. H : avec moi. « Senir » *H**. H : Chenir. 13. « roses » lis *werâdîm*. H : nards; — mais ce mot figure au vers suivant. 14. « le safran » (hébr. *wekarkôm*) figure en H après « le nard ». Nous le transposons au membre suivant, pour rétablir le rythme. 15. « de mon jardin » lis. *gannî*. H : des jardins.

a. Fragment qui se trouvait peut-être primitivement dans un contexte analogue à 2, 14. *b.* Expression fréquente dans les chants d'amour égyptiens (cf. v. 9, 10, 12 ; 5, 1). *c.* On peut traduire aussi : « Regarde du sommet ». *d.* Il s'agit soit de l'Amanus, massif montagneux au nord de l'Oronte, soit de la partie de l'Antiliban où se trouvent les sources de l'Amana (ou Abana), auj. ouadi Barada, l'une des rivières qui arrosent Damas (cf. 2 Rois 5, 12). *e.* Autrefois les animaux sauvages étaient nombreux en Palestine, surtout dans les régions montueuses. Aujourd'hui encore on rencontre souvent des ours (*ursus syriacus*) sur les flancs du Grand Hermon, ainsi que des loups. *f.* Ce morceau pourrait être la suite de la pièce formant les v. 1-7. Cependant le rythme en est différent.

g. Litt. : *Tu m'as privé de cœur*, c'est-à-dire de raison. La séduction exercée par la femme aimée est assimilée à la puissance magique qu'on prête en Orient au regard (cf. la croyance au mauvais œil), ainsi qu'à beaucoup d'objets de parure, notamment à certaines pierres. *h.* Le mot manque dans le texte, mais probablement par accident. *i.* Le sens du texte n'est pas tout à fait sûr. *j.* Cf. 1, 2. *k.* L'odeur des plantes qui fleurissent en abondance sur cette montagne.

l. Le mot (*gal*) était employé en hébreu rabbinique au sens de « porte ». On aurait alors la même image que 8, 9. D'autres supposent qu'il pouvait signifier « source ». Selon les versions anciennes (G S L) et beaucoup de manuscrits hébreux, il y avait ici *gan*, « jardin », comme dans le membre précédent. En tous cas les mots imprimés en petit caractère, qui sont en excès dans le vers, paraissent être une répétition fautive ou une variante de ceux qui terminent le 1er hémistiche.

m. On fermait les puits avec une grosse pierre (cf. Gen. 29, 2-3). L'eau, en Orient, est un trésor que son propriétaire garde jalousement. Boire l'eau de sa source était une image courante de l'amour du mari pour sa femme : cf. Prov. 5, 15-19; 9, 17. *n.* Litt. : *Tes pousses* [*sont*] *un parc de grenadiers*. On peut entendre aussi : *Tes canaux d'irrigation* [*arrosent (?)*] *un parc*... Au lieu du mot traduit par « pousses » ou « canaux », il y en avait peut-être primitivement un autre désignant une partie du corps de la fiancée. — Le mot hébreu pour « parc » dérive du terme perse d'où vient le français « paradis ».

o. Ces mots, qui sont en excès dans le vers et troublent le rythme (voy. le v. 14), peuvent être une simple variante du membre précédent, dont les consonnes sont presque les mêmes.

p. La phrase est trop longue pour former un hémistiche régulier. Le mot « puits » peut être une glose explicative.

q. C'est-à-dire dont l'eau est toujours fraîche comme celle des torrents de montagne.

16 Lève-toi, vent du nord; accours, vent du sud;
soufflez sur mon jardin, afin que ses parfums se répandent! — [a]
Que mon bien-aimé entre dans son jardin
et en mange les fruits exquis! —

5

1 J'entre dans mon jardin, ma sœur, [ma] fiancée,
je recueille ma myrrhe avec mes aromates,
je mange mon rayon de miel avec mon miel,
je bois mon vin avec mon lait. —
Mangez, amis, buvez
et enivrez-vous d'amour [b].

A la recherche du bien-aimé [c].

I. *Récit d'un songe.*

2 J'étais endormie, mais mon cœur veillait.
J'entendis mon bien-aimé qui frappait :
« Ouvre-moi, ma sœur, mon amie,
ma colombe, ma parfaite [d],
Car ma tête est couverte de rosée,
mes boucles sont humides des gouttelettes de la nuit. —
3 J'ai ôté ma tunique [e] :
comment la remettrais-je ?
J'ai lavé mes pieds :
comment les salirais-je ? »
4 Mon bien-aimé passa la main par l'ouverture [f]...
Mes entrailles s'émurent à cette vue;
6a j'étais hors de moi en l'entendant parler [g].
5 Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé;
de mes mains coula de la myrrhe,
Et de mes doigts de la myrrhe vierge [h]
sur les poignées du verrou [i].
6 J'ouvris à mon bien-aimé;
mais mon bien-aimé s'en était allé, il avait disparu.
Je le cherchai, mais ne le trouvai pas [j];
je l'appelai, mais il ne répondit pas.

a. Nous faisons commencer ici la réponse de la bien-aimée. D'autres en placent le début au v. 15 ou au premier vers du v. 16.

b. Ce vers semble s'adresser aux deux époux appelés ici « amis »; il faut supposer alors que c'est un refrain chanté en chœur par les assistants. Selon d'autres, ce sont les époux qui invitent leurs « amis » de noces à suivre bientôt leur exemple.

c. Dans cette petite pièce, le poète a ingénieusement juxtaposé trois thèmes familiers aux chants d'amour israélites : celui de la recherche du bien-aimé (5, 2-7, traité également 3, 1-3), celui de la description des charmes de l'un des conjoints — ce qu'on appelle aujourd'hui le *ouasf* — (5, 10-16; cf. 4, 1-7; 6, 4-7), enfin celui du bonheur conjugal sous la figure d'un jardin (6, 2; cf. 2, 16; 4, 12-5, 1). Les développements sont soudés au moyen de petits dialogues avec les « filles de Jérusalem », mais il est clair qu'ils sont en réalité indépendants : dans le premier, la recherche du bien-aimé paraît avoir lieu en songe; dans la suite, au contraire, elle doit être réelle, puisque l'héroïne demande aux filles de Jérusalem de l'aider à retrouver son ami ; d'après les deux premiers développements, elle ignore le lieu où celui-ci se trouve ; selon le troisième, elle l'indique à ses interlocutrices.

d. « Parfaite », c'est-à-dire d'une beauté sans défaut, 6, 9.

e. Ce mot désignait le vêtement de dessous.

f. Sans doute un trou dans la porte, qu'il s'agisse d'un judas ou d'une fente accidentelle. Selon d'autres, il serait question de la fenêtre ou d'une ouverture pratiquée dans la porte et par laquelle on pouvait passer l'avant-bras pour tirer le verrou intérieur. On en voit encore aujourd'hui aux portes de certains jardins; mais en aurait-on mis à une maison d'habitation ?

g. Nous avons transposé cette phrase, absolument isolée dans le texte massorétique, pour la rapprocher de 4b, à laquelle elle fait pendant.

h. Litt. : *coulante* : la meilleure, celle qui coule d'elle-même de l'arbre.

i. Faut-il supposer que la jeune femme s'est, par coquetterie, parfumé les mains avant d'ouvrir à son ami ? On admet généralement que c'est celui-ci qui, en passant sa main par le guichet, a versé du parfum sur les poignées du verrou, afin de donner un témoignage d'amour à celle qu'il aime (cf. Lucrèce, IV, 1171). Dans ce cas, il faudrait au moins, semble-t-il, admettre que le texte portait « de *sa* main » (*yâdô nâṭephâ*) et « de *ses* doigts » (*we'èṣbe'ôtâw*) et que 5b-d se trouvaient aussitôt après 4a.

j. Cf. 3, 1-2.

7 Je rencontrai [a] les gardes [b], ceux qui font des rondes dans la ville;
ils me frappèrent; ils me blessèrent.
Ils m'enlevèrent mon manteau,
les gardes des remparts.

8 Je vous en conjure, filles de Jérusalem [c],
si vous trouvez mon bien-aimé,
Que direz-vous à mon bien-aimé ?
que je suis malade d'amour. —
9 En quoi ton bien-aimé l'emporte-t-il sur les autres,
ô la plus belle des femmes ?
En quoi ton bien-aimé l'emporte-t-il sur les autres,
pour que tu nous conjures ainsi ? —

II. *Eloge des charmes de l'époux* [d].

10 Mon bien-aimé [a le teint] éblouissant et vermeil;
on le distingue entre dix mille.
11 Sa tête est d'or pur [e],
Ses boucles mouvantes [f]
sont noires comme le corbeau.
12 Ses yeux sont comme des colombes [g]
au bord des ruisseaux,
Se baignant dans le lait,
[ou] posées sur la margelle [h].
13 Ses joues sont comme des plates-bandes embaumées
qui font croître des plantes aromatiques.
Ses lèvres sont des lis [i];
elles distillent de la myrrhe vierge.
14 Ses mains sont des lingots d'or
incrustés de chrysolithes [j];
Son ventre est une plaque [k] d'ivoire
couverte de saphirs [l].
15 Ses jambes sont des colonnes de marbre blanc,
reposant sur des bases d'or pur [m].
Son aspect est pareil à celui du Liban [n];
il est sans rival comme les cèdres.
16 Son palais n'est que douceurs;
tout en lui n'est que délices.
Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami,
filles de Jérusalem! —

8. « direz-vous à mon bien-aimé » lis. *ledôdi*, pour le mètre. H : lui direz-vous? 9. « tu nous conjures » lis. *hišba'tinou* (2e pers. fém.). H a la forme masculine. 11. « d'or pur » lis. *mouphâz* (cf. G^B *ouphaz*). H : d'or, d'or par (?). — Texte incertain. 13. « des plates-bandes » H° *G S L* (lis. *ka'drougôt*). H a le singulier. « qui font croître » *G* (lis. *megaddelôt*). H : des tours (c'est-à-dire des tertres ?). 15. « sans rival (litt. : choisi, *bâḥour*) ». On a proposé de corriger en *'addîr*, « majestueux ».

a. Cf. 3, 3 et la note.

b. Glose explicative d'après 7d et 3, 3. Le vers serait trop long.

c. Cf. 1, 5 (et la note *e*); 2, 7; 3, 5.

d. L'éloge (*ouasf*) du jeune époux est, comme celui de la mariée, un des sujets traités traditionnellement dans les productions poétiques qui accompagnent les noces syriennes. Les poètes s'efforcent souvent de rajeunir un peu le thème en l'amenant par quelque ingénieuse fiction : c'est le rôle que joue ici le récit de la recherche du bien-aimé.

e. Il doit manquer ici un hémistiche.

f. Le sens de ce mot est incertain. Selon d'autres : « [sont] des palmes », « des sarments » ou « des collines ».

g. Cf. 1, 15 ; 4, 1.

h. Dans ces trois images, qu'il ne faut pas essayer de réduire à l'unité, les colombes avec leur plumage foncé aux reflets changeants représentent la pupille ; les ruisseaux et le lait figurent le blanc de l'œil ; la margelle, l'orbite.

i. Cf. 2, 1.

j. Les ongles. L'identification de la pierre est un peu incertaine : son nom hébreu, *taršîš* est une abréviation de « pierre de Tarsis », ville au sud de l'Espagne d'où les Tyriens importaient aussi divers métaux (Éz. 27, 12).

k. Selon d'autres : un bloc.

l. Allusion peut-être aux veines bleues.

m. Les pieds dorés par le hâle.

n. C'est-à-dire des arbres qui couvrent cette chaîne des montagnes (cf. Os. 14, 6).

III. Le bonheur que la bien-aimée trouve auprès de son ami.

6
1 Où est allé ton bien-aimé,
ô la plus belle des femmes?
De quel côté ton bien-aimé s'est-il dirigé?
Nous le chercherons avec toi. —
2 Mon bien-aimé est descendu dans son jardin,
aux plates-bandes embaumées,
Pour paître dans mon jardin[a]
et pour cueillir des lis.
3 Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi;
il paît parmi les lis[b].

Éloge des charmes de l'épouse [c].

4 Tu es belle, mon amie, comme Tirça[d],
gracieuse comme Jérusalem,
. . . . [e]
terrible comme Nergal[f] :
5 Détourne de moi tes yeux,
car ils me bouleversent[g].
Ta chevelure[h] est comme un troupeau de chèvres
dévalant de la montagne de Galaad.
6 Tes dents ressemblent à un troupeau de brebis
qui remontent du lavoir,
Qui ont toutes des jumeaux
et dont aucune n'est stérile.
7 Ta tempe ressemble à une grenade entr'ouverte
derrière ton voile.

Plus appréciée que toutes les reines.

8 Salomon avait soixante reines[i],
quatre-vingts concubines
et d'innombrables jeunes femmes.
9 Unique est ma colombe,
unique est ma parfaite[j].

6, 2. « mon jardin » lis. *beganni*. H : dans les jardins. 4. « comme Nergal » cf. v. 10 (lis. *kenêrgal*). H : comme des [troupes] rangées sous des bannières. 8. « Salomon avait » lis. *lišelômô* au lieu de *hémmâ*. H : Ils étaient. — Il faudrait au moins « Elles étaient ». 9. Le 2e « unique » manque en H. Le rythme demande qu'on supplée *'aḥat hi'* devant *tammâtî*.

a. Sur le sens de cette métaphore, fréquente dans le Cantique, cf. 2, 16 et la note. Il ne s'agit naturellement pas d'un jardin au sens matériel et moins encore d'un troupeau que le bien-aimé y ferait paître : on ne mène pas les bestiaux brouter dans les jardins. *b*. Cf. 2, 16. La réponse de la jeune épousée, révélant à demi-mot à ses amies que son bien-aimé est auprès d'elle, paraît suggérer que tout ce qui précède n'était qu'un jeu, un prétexte à détailler devant elles toutes les qualités de l'époux. *c*. Cette petite pièce est une simple variante de celle qui figure 4, 1-7 : elle débute de même et les v. 5b-7 sont à peu près identiques à 4, 1-3. La fin du morceau manque : on aura jugé inutile de la donner de nouveau au complet.
d. Cette ville servit de capitale au royaume d'Israël après l'abandon de Sichem et avant la fondation de Samarie par Omri (1 Rois 14, 17; 15, 21, 33; 16, 6, 8-9, 15, 17, 23). La mention de cette antique cité ne prouve pas nécessairement que le morceau soit ancien; Tirça a pu conserver sa renommée de beauté à cause du sens de son nom, qui peut être entendu « grâce ».
e. Le rythme indique qu'il manque ici un hémistiche, probablement « pure comme le soleil » (cf. 6, 10). *f*. La planète Mars, à laquelle on prêtait une influence redoutable. *g*. L'attrait exercé par la beauté de l'aimée est assimilé, comme dans la poésie de tous les pays, à un « charme », à un sort jeté par la belle, en particulier par son regard : on connaît les croyances relatives au mauvais œil (cf. 4, 9). *h*. A partir d'ici et jusqu'à la fin du v. 7, reproduction presque textuelle de 4, 1-3. Se reporter pour les notes à ce passage. *i*. Même avec le texte massorétique, où le nom de Salomon ne figure pas (voy. note crit.), il s'agit évidemment de ce souverain, le roi d'Israël qui avait possédé le harem le plus peuplé (la vigne la plus opulente, 8, 11-12) : il avait eu, d'après 1 Rois 11, 3, 700 épouses et 300 concubines; la tradition populaire suivie ici ne lui attribue que 60 reines et 80 concubines, mais y ajoute d'autres femmes sans nombre. C'est peut-être le désaccord apparent avec les chiffres du livre des Rois, qui a amené un correcteur pointilleux à effacer du texte le nom de Salomon. *j*. Cf. 5, 2.

Elle est unique pour sa mère,
elle est la préférée de celle qui lui a donné le jour[a].
En la voyant, les jeunes filles proclament son bonheur;
reines et concubines font son éloge.

Fragment d'un éloge de la bien-aimée [b].

10 Qui est celle-ci[c], qui abaisse [sur nous] ses regards comme l'aurore,
belle comme la lune,
Pure comme le soleil,
terrible comme Nergal[d]?

Dans le verger en fleurs [e].

11 Je suis descendue[f] dans le verger aux noyers
pour voir la verdure nouvelle de la vallée,
Pour voir si la vigne a bourgeonné,
si les grenadiers ont fleuri.
12 . . . . [g]

La danse de la Sulamite.

7
1 Tourne-toi, tourne-toi, Sulamite[h],
tourne-toi, tourne-toi, que nous te regardions. —
Qu'avez-vous à regarder la Sulamite,
quand elle entre dans la danse des deux camps[i]? —
2 Que tes pas sont gracieux,
avec tes sandales[j], fille de prince[k]!
Les contours de tes hanches sont comme des colliers
œuvre des mains d'un artiste.
3 Ton nombril est une coupe arrondie;
que le vin aromatisé n'y manque pas!
Ton ventre est un tas de froment
entouré de lis[l].

10. « Nergal » voy. 6, 4. **7, 1.** « quand elle entre » *G S VL* (aj. *habbâ'â*). Manque en H. « dans la danse » *H°* (lis. *bimeḥôlat*). H : comme la danse. « des deux camps ». G S L : des camps.

a. C'est-à-dire : elle est plus belle que toutes ses sœurs.
b. On a proposé de rattacher ce verset soit à la pièce qui précède (ce serait le début de l'éloge prononcé par les reines, v. 9), soit au poème sur la « danse des camps » (7, 1 ss.); mais cette seconde hypothèse ne se fonde que sur l'image guerrière appliquée à l'héroïne à la fin du verset, d'après le texte traditionnel (voy. note crit.); encore les v. 4 et 5 du ch. 6 suggèrent-ils que la belle est « redoutable » non pas à cause d'une épée qu'elle tiendrait à la main, mais en raison du charme ensorcelant qui émane de sa personne. En tout cas, on n'aperçoit aucun lien entre le v. 10 et les deux suivants. *c*. Formule d'introduction plusieurs fois employée (cf. 3, 6; 8, 5).
d. Voy. 6, 4. *e*. Même thème, plus développé, 7, 11-14.
f. L'hébreu ne distinguant pas les genres à la 1re personne, on peut traduire aussi « je suis descendu » (cf. 4, 12, 16; 5, 1; 6, 2); mais le parallélisme étroit avec 7, 11-14 suggère plutôt que c'est la bien-aimée qui parle. *g*. Texte inintelligible : *Je ne savais pas — mon âme — m'a placé* (ou *placée*); *chars de mon peuple noble*, ou, selon une variante donnée par H° G L, *chars d'Amminadab*.
h. En hébreu *choulammît*; habitante de Sunem (voy. Jos. 19, 18 et note *d*), auj. Soulem, village de Galilée. Ce nom est donné à la jeune épousée par allusion à Abichag de Sunem, la plus belle des filles d'Israël au temps de David et de Salomon (1 Rois 1, 3, 15; 2, 17, 21, 22), de même que le marié est qualifié de Salomon. *i*. Ce texte est probablement à rapprocher, comme l'a signalé en 1857 J.-G. Wetzstein, consul de Prusse à Damas, des danses exécutées au cours des noces chez les paysans syriens. Elles sont accompagnées de chants célébrant l'amour des jeunes époux et décrivant leurs charmes physiques (cf. v. 2-6). Il y a des danses à une personne, à tout petits groupes de danseurs, et des danses d'ensemble, d'hommes seuls, ou bien d'hommes et de femmes. A un certain moment, la nouvelle épouse danse seule au milieu d'un double cercle d'hommes et de femmes. Dans la main elle tient un poignard; chez les bédouins de Moab, actuellement, elle l'applique sur son front pour écarter le mauvais œil (Jaussen, *Coutumes des Arabes du pays de Moab*, p. 53). Pendant ce temps, le double cercle d'hommes et de femmes (les « deux camps ») danse à sa manière, c'est-à-dire suit la mesure de la danse de l'épouse, en agitant les épaules, en balançant le haut du corps et en frappant des mains. Les femmes qui font cercle chantent les refrains. *j*. Aujourd'hui encore en Palestine, on met pour la danse des souliers chargés d'ornements. *k*. Puisqu'elle est « reine » de par son mariage, elle est « fille de prince » (au figuré). *l*. Thoma (*Ein Ritt ins gelobte Land*, 1887, p. 40, cité d'après Budde, Comment., *ad loc.*), a vu en Palestine des tas de froment qu'on avait entourés de lis ou d'autres fleurs.

4 Tes deux seins sont comme deux faons,
jumeaux d'une gazelle [a].
5a Ton cou est pareil à une tour d'ivoire [b];
6a ta tête est semblable au Carmel [c];
5b Tes yeux, ce sont les vasques de Ḥechbôn [d],
près de la porte de Bat-Rabbim;
Ton nez est comme la tour du Liban,
qui guette du côté de Damas.
6b Ta chevelure dénouée est semblable à la pourpre [e];
un roi [f] est prisonnier de ses flots.

Les charmes de la bien-aimée.

7 Que tu es belle, que tu es charmante,
[mon] amour, fille de délices!
8 Ta taille est semblable à un palmier
et tes seins à des grappes [g].
9 Je me suis dit : « Je monterai sur le palmier,
j'en saisirai les régimes.
Que tes seins soient pareils à des grappes de raisin [h],
le souffle de tes narines, au [parfum] des pommes,
10 Et ton palais, à un vin délicieux
qui coule librement [i] dans ma gorge,
glissant sur mes lèvres et mes dents! »

Idylle printanière.

11 Je suis à mon bien-aimé [j]
et c'est vers moi que se portent ses désirs [k].
12 Viens, mon bien-aimé, allons aux champs;
passons la nuit parmi les fleurs de henné [l].
13 De bon matin, nous irons voir dans les vignes
si les ceps ont bourgeonné,
Si leurs fleurs se sont ouvertes,
si les grenadiers ont fleuri.
Là je te donnerai mes caresses [m].
14 Les mandragores [n] exhalent [leur] parfum;
à nos portes [il y a] toutes sortes de fruits exquis [o],
Des nouveaux aussi bien que des anciens :
je les ai gardés pour toi, mon bien-aimé [p].

6a. « ta tête » *L* (suppr. *'âlayik*). H : ta tête sur toi. 6b. « Ta » suppr. *we*. H : Et ta. 7. « fille de délices » *S* (lis. *bat ta'ănougim*). H : dans les délices. 8. « Ta taille » suppr. *zô't*. H : cette tienne taille (le vers serait trop long). 9. « le souffle » lis. *werouaḥ*. H : l'odeur. 10. « dans ma gorge » lis. *ligerônî*. H : pour mon bien-aimé. — Texte très incertain. « glissant — dents » *G Aq S L* (lis. *sephâtay wešinnay*). H : glissant sur les lèvres de ceux qui dorment.

a. Cf. 4, 5. *b*. Cf. 1 Rois 22, 39; Ps. 45, 9 et les notes. *c*. Les nécessités du rythme suggèrent qu'il faut rapprocher ces deux hémistiches isolés (5a et 6a), de façon à reformer un vers complet. *d*. Aujourd'hui Ḥesbân, voy. Nomb. 21, 25 et la note. On y voit encore les restes d'anciens réservoirs. Les yeux sont comparés à des nappes d'eau où se reflète le ciel. *e*. La pourpre était d'un rouge ou d'un violet tirant sur le noir, *nigricans adspectu* (Pline, *H. N.*, IX, 135). *f*. Voy. 1, 4 et la note. *g*. Il s'agit des régimes de dattes. *h*. Glose inexacte, qui allonge à l'excès le vers : il s'agit des fruits *du palmier*. *i*. Cf. Prov. 23, 31 et la note critique. *j*. Cf. 2, 16 et 6, 3. *k*. Cf. Gen. 3, 16. *l*. On pourrait traduire aussi : *dans les villages*. *m*. Fragment de vers ajouté peut-être après coup. *n*. Cf. Gen. 30, 14 et note *p*. *o*. Cf. 4, 13-16. *p*. Le printemps est, pour les poëtes de tous pays, la saison des amours ; c'est aussi, dans les villages de Syrie et de Palestine, l'époque ordinaire des mariages. L'auteur mêle, du reste, à la description du renouveau entendu au sens propre, des traits symboliques figurant, comme dans quantité d'autres passages, les charmes de la bien-aimée sous la figure d'un jardin fleuri ou d'un verger aux fruits exquis.

8

Que n'es-tu mon frère?

1 Oh! que n'es-tu mon frère,
allaité par le sein de ma mère [a]?
Si je te rencontrais dehors, je t'embrasserais
et l'on ne me honnirait pas.
2 Je te conduirais, je te ferais entrer [b] dans la maison de ma mère,
dans la chambre de celle qui m'a conçue [c].
Je te donnerais à boire du vin parfumé,
du jus de mes grenades.

3 Sa gauche est sous ma tête,
et sa droite m'enlace.

4 Je vous en conjure, filles de Jérusalem, — —
Ne réveillez pas, ne troublez pas
l'amour jusqu'à ce qu'il le veuille [d].

L'amour est fort comme la mort. Chant dialogué.

5 Qui est celle-ci qui monte du désert
appuyée sur son bien-aimé [e]? —
Je t'ai éveillée [f] sous le pommier,
là où ta mère a été en travail pour te donner le jour [g],
là où a été en travail celle qui t'a enfantée [h]? —
6 Place-moi comme un sceau sur ton cœur [i],
comme un bracelet à ton bras;
Car l'amour est fort comme la mort,
la passion [j], inflexible comme le Cheôl.
Ses flammes sont des flammes ardentes,
ses feux, c'est le feu de Yahvé [k].
7 Les grandes [l] eaux ne peuvent l'éteindre,
les fleuves ne sauraient l'emporter.
Si un homme donnait par amour toute sa fortune [m],
le mépriserait-on [n]?

Une jeune sœur.

8 Nous avons une sœur encore petite,
dont les seins ne sont pas formés.
Que ferons-nous de notre sœur [o]
le jour où l'on parlera d'elle [p]?

8, 1. « mon frère » *G L* (suppr. *ke*). H : comme mon frère. 2. « dans la chambre — conçue » *G S* cf. 3, 4 (lis. *we'el ḥèder hôrâtî*). H : tu m'instruirais, ou : elle m'instruirait (*telammedénî* est peut-être une corruption de *tèledénî*, « [qui] m'enfanta », variante de « qui m'a conçue »). « mes grenades » *G L S* (lis. *rimmônay*). H : ma grenade. 5. « éveillée.... enfantée » *S* (lis. *'ôrartîk* et ensuite *ḥibbelatèk*, *'immèk* et *yelâdatîk* ou *yôladtèk*. H : éveillé... enfanté. 6. « comme un bracelet » lis. *kaṣṣâmîd*. H répète : comme un sceau. — Le sceau pouvait se porter au doigt (en bague), mais non au bras. « ses feux — Yahvé » aj. en tête *šalhâbôtèhâ*. H : le feu de Yahvé. — Mais le vers serait trop court. 7. « l'éteindre » lis. *lekabbôtâh* et suppr. *'èt hâ'ahâbâ*. H : éteindre l'amour. — Le vers serait trop long. « toute sa fortune » *G* (lis. *hônô* et suppr. *bêtô*). H : toute la fortune de sa maison. — Le vers est trop long.

a. Aujourd'hui encore, chez les bédouins, une jeune fille ne peut être embrassée que par ses frères utérins ou par les fils de ses oncles paternels. *b*. Variante tirée de 3, 4. Le vers serait trop long. *c*. Cf. 3, 4; 8, 5. *d*. Ces deux versets (v. 3 et 4), sans lien étroit avec le contexte, constituaient peut-être une sorte de refrain : cf. 2, 6 et 2, 7; 3, 5. *e*. Formule d'introduction (cf. 3, 6; 6, 10), par laquelle le chœur des assistants accueille le couple qui va dialoguer. *f*. Sans doute : à l'amour. *g*. Cf. 3, 4; 8, 2. *h*. Variante de la phrase précédente. *i*. Un sceau suspendu à un cordon passé autour du cou et reposant sur la poitrine. Cf. Gen. 38, 18 et la note. *j*. Litt. : *la jalousie*, mais dans le sens d'amour ardent et exclusif. *k*. La foudre. *l*. En excès dans le vers. *m*. En payant, par exemple, au père de la jeune fille, un *môhar* disproportionné pour obtenir celle qu'il aime. *n*. On entend d'ordinaire : Quand un homme donnerait toute sa fortune pour [acquérir] l'amour, il n'obtiendrait que mépris. C'est-à-dire : Le plus riche *môhar* payé au père d'une jeune fille ne garantit pas que celle-ci aimera celui auquel on la destine. L'interprétation que nous donnons dans le texte nous paraît mieux convenir au sens général du morceau. *o*. Voy. la note sur 1, 6. *p*. En vue d'un projet de mariage (cf. 1 Sam. 25, 39).

9 Si elle est une muraille,
nous construirons sur elle
un couronnement d'argent.
Si elle est une porte,
nous la fermerons
d'une planche de cèdre[a]. —
10 Or j'étais une muraille
et mes seins étaient des tours.
. . . . [b]

Mieux partagé que Salomon.

11 Salomon avait une vigne
à Baal-Hamôn[c].
Il confia la vigne à des gardiens;
on tirait de ses fruits un revenu
de mille [sicles] d'argent[d].
12 Ma vigne, à moi, est là devant moi[e].
Les mille [sicles], je te les laisse, Salomon,
et deux cents pour ceux qui en gardent le fruit.

Invitation à chanter.

13 Toi qui habites les jardins,
[nos] amis écoutent :
fais-moi entendre ta voix[f].

Fuis, mon bien-aimé.... [g]

14 Fuis, mon bien-aimé,
montre-toi pareil à la gazelle
Ou au faon des biches
sur les montagnes des aromates[h].

10. « des tours » *G*[B] *S* (cf. *L*) (lis. *migdâlôt*). H : comme des tours. 13. « écoutent — voix » *G*[XA] *L* cf. *2, 11* (lis. *qôlêk*). H : écoutent ta voix : fais-moi entendre.

a. Si elle sait défendre sa vertu, nous lui donnerons une belle couronne de mariée; si elle est légère, nous la tiendrons rigoureusement enfermée (cf. Sir. 26, 10; 42, 11-12). *b*. Litt. : *alors j'ai été à ses yeux comme une qui trouve* (ou *qui fait sortir*) *la paix*. Aucune des nombreuses interprétations proposées ne paraît satisfaisante. Le texte doit être altéré : on pourrait corriger *môṣ'êt* (trouvant ou faisant sortir) en *yôṣ'êt* (sortant, c'est-à-dire se rendant, cf. 1 Sam. 10, 10; Jér. 21, 9; 38, 2) et entendre :

Or, j'étais une muraille
et mes seins étaient des tours.
Ensuite je suis devenue à ses yeux
comme une [place] qui se rend sans combat.

Cela concorderait avec l'image du rempart et de la tour, et le sens général de la pièce serait le même que celui du morceau, évidemment parallèle, sur « la vigne mal gardée » (1, 6) : la jeune fille s'est conservée pure, jusqu'à ce qu'elle se soit laissé conquérir par celui qu'elle aime. *c*. Localité inconnue. *d*. 3.000 francs or. *e*. La vigne, c'est la jeune épouse. Son mari n'a besoin de personne pour la garder : il s'en charge lui-même, tandis que Salomon, pour surveiller la sienne, est obligé de recourir à des gardiens. Cette vigne immense, bien que dépeinte comme réelle, figure en même temps le harem fabuleux du roi. Le chiffre de mille sicles a peut-être été choisi pour faire allusion aux mille femmes qu'il comptait d'après 1 Rois 11, 3. *f*. Le petit couplet, mis dans la bouche du jeune époux, était sans doute destiné à introduire un chant prononcé par la mariée en présence des amis de noce. *g*. Le verset 14 reproduit presque textuellement 2, 17, à l'exception du premier et du dernier mot : « fuis » au lieu de « viens » et « des aromates » au lieu de « embaumées ». *h*. On a essayé de bien des manières d'expliquer cette invitation à fuir adressée au bien-aimé : son amie craindrait qu'il ne fût surpris; ou bien l'auteur aurait trouvé ce moyen de faire sortir de scène l'un des personnages à la fin du poème. Le passage reste très énigmatique, parce que partout ailleurs les montagnes embaumées désignent métaphoriquement les charmes de la femme aimée (2, 17; 4, 6); on attendrait donc quelque chose comme : « viens, mon bien-aimé » et non « fuis » (cf. 2, 17). Peut-être au lieu de « fuis » y avait-il primitivement « fuyons » (*nibrah*) : ce chant se rapporterait au moment où le « roi » entraîne après lui la jeune épouse et où ils « courent » vers la chambre nuptiale (1, 4).

RUTH

Ruth la Moabite quitte son pays et accompagne sa belle-mère à Bethléhem.

Noomi au pays de Moab.

1 1 Au temps des juges[a], une fa-
mine étant survenue dans le
pays, un homme de Bethléhem de Juda alla
avec sa femme et ses deux fils demander
l'hospitalité dans le territoire de Moab[b].
2 Cet
homme s'appelait Élimèlek, sa femme, Noomi[c],
et ses deux fils, Maḥlôn et Kilyôn; ils étaient
Éphratiens[d], de Bethléhem de Juda. Arrivés
dans le territoire de Moab, ils s'y fixèrent.
3 Élimèlek, le mari de Noomi, mourut; et
elle resta seule avec ses deux fils.
4 Ceux-ci
épousèrent des Moabites, dont l'une se nom-
mait Orpa et l'autre Ruth. Il y avait une
dizaine d'années qu'ils demeuraient là,
5 lors-
que Maḥlôn et Kilyôn moururent aussi l'un et
l'autre; et Noomi resta seule, privée de ses
deux enfants et de son mari.
6 Alors elle se disposa, ainsi que ses
belles-filles, à revenir du territoire de Moab;
car elle avait appris, au pays de Moab, que
Yahvé avait visité son peuple et lui donnait
du pain.
7 Elle quitta donc, accompagnée de
ses deux belles-filles, le lieu où elle avait
demeuré, et elles se mirent en chemin pour
retourner au pays de Juda.

Ruth refuse de se séparer de Noomi.

8 Mais Noomi dit à ses deux
belles-filles : « Allez, retournez
chacune à la maison de sa mère. Que Yahvé
use de bonté envers vous, comme vous l'avez
fait pour ceux qui sont morts et pour moi-
même !
9 Que Yahvé fasse trouver à chacune
de vous le repos dans la maison d'un mari ! »
Puis elle les embrassa. Mais elles, élevant la
voix, se mirent à pleurer
10 et lui dirent :
« Non, nous irons avec toi retrouver ton
peuple. »
11 Noomi dit : « Retournez, mes
filles. Pourquoi partiriez-vous avec moi ?
Ai-je encore dans mon sein des fils qui puis-
sent devenir vos maris[e] ?
12 Retournez, mes
filles, allez : je suis trop âgée pour me rema-
rier. Et quand même je me dirais que tout
espoir n'est pas perdu pour moi, quand je
trouverais cette nuit même un mari et que
j'aurais [de lui] des fils,
13 est-ce que vous
voudriez attendre qu'ils soient devenus
grands et vous astreindre [jusque là] à ne pas
vous remarier ? Non, mes filles[f] ! Car mon
sort est bien plus amer que le vôtre; la main
de Yahvé s'est abattue sur moi. »
14 Élevant
la voix elles pleurèrent encore.
Puis Orpa embrassa sa belle-mère et s'en
retourna. Ruth, au contraire, ne voulait pas
se détacher d'elle.
15 Noomi [lui] dit : « Vois,
ta belle-sœur est retournée à son peuple et à
son dieu[g]; retourne [toi aussi] et suis-la. »
16 Mais Ruth dit : « Ne me presse pas de te
quitter et de m'en retourner, renonçant à te
suivre :

Où tu iras, j'irai;
où tu te fixeras, je me fixerai.
Ton peuple sera mon peuple;
ton Dieu sera mon Dieu.

1, 14. « et s'en retourna » *S* cf. *G* (aj. *wattâšob*). Manque en H.

a. Litt. : « *Au temps où les juges jugeaient* ». Le narrateur admet la conception, assez récente, d'après laquelle les « juges » étaient des magistrats ayant tour à tour gouverné le pays avant l'époque des rois. *b*. La famine obligeait souvent les Palestiniens à s'expatrier; ils fuyaient d'ordinaire en Égypte (Gen. 12, 10; 42-46), mais aussi dans les autres pays voisins (1 Rois 17, 8-24; Gen. 26; 2 Rois 8, 1). *c*. Ce nom, qui signifie « ma joie » ou « gracieuse », est lu Noomi par le texte hébreu et Lucien, Noémin par les Septante, Noémi par la Vulgate. *d*. Ce mot, ici, ne signifie pas Éphraïmite (cf. 1, 11), mais habitant d'Éphrat, c'est-à-dire de Bethléhem ou plutôt du district dont cette ville faisait partie. *e*. Ces fils de Noomi auraient, en effet, été obligés, d'après l'antique coutume du « lévirat », d'épouser les veuves de leurs frères (cf. Gen. 38, 8-9; Deut. 25, 5-10 et les notes). *f*. Suppléez : ne liez pas votre destinée à la mienne. D'autres entendent : car je suis profondément peinée pour vous, de ce que la main de Yahvé se soit abattue sur moi. *g*. Il va de soi, aux yeux de l'ancien Israélite, qu'on doit son culte au dieu du peuple auquel on se rattache et dans le domaine duquel on réside cf. v. 16.

17 Où tu mourras, je veux mourir
et être ensevelie[a] ;
Que Yahvé me fasse ceci
et y ajoute encore cela[b] !
[Je jure] que la mort seule
me séparera de toi. »

18 Voyant Ruth fermement résolue à l'accompagner, Noomi cessa ses instances.

L'arrivée à Bethléhem.

19 Elles marchèrent donc toutes deux jusqu'à ce qu'elles parvinssent à Bethléhem. Leur arrivée mit toute la ville en émoi. [Les femmes] disaient : « Est-ce bien là Noomi ? » — 20 « Ne m'appelez-pas Noomi, leur répondit-elle, appelez-moi Mara, car le Tout-Puissant m'a infligé de bien amères douleurs[c].

21 J'étais partie les mains pleines :
Yahvé me fait revenir les mains vides.
Pourquoi m'appelleriez-vous Noomi,
quand Yahvé a témoigné contre moi[d]
et que le Tout-Puissant m'a précipitée
[dans le malheur ? »

22 Noomi s'installa ayant auprès d'elle Ruth la Moabite, sa belle-fille, celle qui était revenue du territoire de Moab[e]. Elles étaient arrivées à Bethléhem au début de la moisson de l'orge[f].

Boaz permet à Ruth de glaner dans son champ.

2 *Ruth dans le champ de Boaz.*

1 Il y avait, parmi les parents du mari de Noomi, un notable[g] qui appartenait au même clan qu'Élimèlek et dont le nom était Boaz.

2 Ruth la Moabite dit à Noomi : 3« Permets que j'aille dans les champs glaner des épis derrière celui aux yeux de qui j'aurai trouvé grâce[h]. » Elle lui répondit : « Va, ma fille ! » 3 Ruth partit donc et s'en vint glaner dans les champs derrière les moissonneurs. Le hasard la conduisit dans les terres de Boaz, qui était du clan d'Élimèlek. 4 Et Boaz vint justement de Bethléhem : « Que Yahvé soit avec vous ! » dit-il aux moissonneurs ; ils lui répondirent : « Que Yahvé te bénisse ! » 5 Boaz demanda alors au serviteur chargé de surveiller les moissonneurs : « A qui est cette jeune fille[i] ? » 6 Le serviteur chargé de surveiller les moissonneurs répondit : « C'est une jeune Moabite, celle qui est revenue du territoire de Moab avec Noomi. 7 Elle [m]'a dit : Permets-moi de glaner et de ramasser des épis entre les gerbes, derrière les moissonneurs. — Puis elle est venue et depuis le lever du jour jusqu'à maintenant elle est restée au travail sans prendre le moindre repos. »

8 Boaz dit à Ruth : « Tu entends, n'est-ce pas, ma fille ? Ne va pas glaner dans un autre champ ; ne t'éloigne pas ; et ici même reste tout près de mes serviteurs : 9 regarde quelle pièce de terre ils moissonnent et suis-les ; j'ai défendu aux garçons de te toucher. Si tu as soif, va boire aux cruches de l'eau qu'ils auront puisée. » 10 Ruth alors tomba le visage contre terre et, se tenant prosternée, dit à Boaz : « D'où vient que tu m'accueilles avec faveur et que tu aies des égards pour moi qui ne suis qu'une étrangère ? » 11 Boaz lui répondit : « On m'a rapporté tout ce que tu as fait pour ta belle-mère depuis la mort de ton mari, comment tu as quitté ton père, ta mère et ton pays natal pour te rendre chez

22. « s'installa » (lis. *wattēšeb*). H : revint. **2, 7.** « depuis le lever (lis. *mē'ôr*) du jour (litt. : du matin) ». H : depuis que le matin (s. e. « a lui » ?). « sans prendre le moindre repos » d'après *G* (qui ajoute : « dans le champ »). Lis. *lô' šābeṭâ me'aṭ* et supp. *habbayit*. H : ceci, son séjour dans la maison, a été peu (?). — Texte incertain. 8. « mes serviteurs » d'après v. *21*, v. *9* (« ils moissonnent ») et v. *14-16*, où il n'est pas question de servantes. Lis. *ne'āray*. H G : mes *servantes*. 9. « suis-les (litt. marche derrière eux) » *S* (lis. *'aḥărêhèm*). H : marche derrière *elles*.

a. Les membres d'une même famille tenaient essentiellement à être enterrés dans le « sépulcre de leurs pères ». En déclarant qu'elle veut être ensevelie auprès de Noomi, Ruth indique qu'elle entend désormais se rattacher entièrement à la famille de sa belle-mère. *b*. Sous-entendu : si je viole mon serment. Sur cette formule d'imprécation, voy. 1 Sam. 3, 17.

c. *Mara* signifie « amère ». « Noomi » peut être interprété : « celle qui est l'objet de la grâce » (de Yahvé).

d. Le Juif se représente volontiers la vie comme un procès, où il défend son innocence ; quand il est malheureux, il a contre lui le témoignage décisif de Dieu même et doit se reconnaître coupable. *e*. Prob. glose tirée de 2, 6. Le texte, dans cette phrase, n'est pas absolument sûr. *f*. L'orge, la plus hâtive des céréales de Palestine, était récoltée en avril.

g. Litt. : *un vaillant de force*. Ce terme s'appliqua d'abord aux guerriers, aux braves (ainsi Jug. 6, 12). Mais, comme l'armée israélite (*ṣâbâ'*) était formée des hommes en mesure de s'équiper eux-mêmes, l'expression devint synonyme de citoyen de plein exercice, propriétaire d'une terre, notable (ainsi 2 Rois 15, 20 ; 1 Sam. 9, 1 et peut-être Jug. 11, 1). *h*. La coutume autorisait les pauvres à glaner (Deut. 24, 19-22 ; Lév. 19, 9-10 ; 23, 22) ; mais il dépendait des propriétaires de leur faciliter ou de leur rendre pénible l'exercice de ce droit. *i*. Une femme, dans la société juive, appartenait toujours à quelqu'un : maître, père ou mari.

un peuple que tu ne connaissais pas auparavant. 12 Que Yahvé te rende ce que tu as fait ! Oui, puisses-tu en être pleinement récompensée par Yahvé, le Dieu d'Israël, sous les ailes de qui tu es venue te réfugier ! » 13 Elle dit : « Puissé-je trouver grâce aux yeux de mon seigneur...[a] ! Tu m'as consolée et tu as parlé avec bonté à ta servante, alors que je ne suis pas même l'égale d'une de tes servantes. »

14 A l'heure du repas, Boaz lui dit : « Approche-toi ; mange de notre pain et trempe ton morceau dans le vinaigre[b]. » Elle s'assit donc à côté des moissonneurs. Boaz lui offrit du grain rôti[c] ; après qu'elle eut mangé et se fut rassasiée, il lui en restait encore qu'elle mit de côté. 15 Lorsqu'elle se fut levée pour glaner, Boaz donna cet ordre à ses serviteurs : « Elle pourra glaner même entre les gerbes ; et vous ne lui ferez pas d'affront. 16 Vous tirerez même des javelles quelques épis que vous laisserez tomber ; elle pourra les ramasser, et vous ne lui ferez pas de reproches. » 17 Ruth glana dans le champ jusqu'au soir ; puis elle battit les épis qu'elle avait recueillis, ce qui lui donna environ un épha[d] d'orge.

Ruth revient auprès de sa belle-mère.

18 Elle l'emporta et, étant rentrée dans la ville, montra à sa belle-mère ce qu'elle avait glané. Elle sortit aussi ce qu'elle avait gardé de son repas et le lui donna. 19 Sa belle-mère lui dit : « Où donc as-tu glané aujourd'hui ? Où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui a eu des égards pour toi. » Ruth apprit à sa belle-mère chez qui elle avait travaillé : elle lui dit : « L'homme chez qui j'ai travaillé aujourd'hui s'appelle Boaz. » 20 Noomi dit à sa belle-fille : « Qu'il soit béni par Yahvé, qui n'a pas retiré sa faveur aux vivants ni aux morts[e] ! » Puis Noomi lui dit : « Cet homme est notre parent ; il est de ceux qui peuvent exercer à notre profit le droit de rachat[f]. » 21 Ruth la Moabite reprit : « Il m'a dit aussi : Reste avec mes serviteurs jusqu'à ce qu'ils aient entièrement terminé mes moissons. » 22 Noomi dit à Ruth : « Il est bon, ma fille, que tu ailles avec ses serviteurs et qu'on ne te rencontre dans aucun autre champ [que le sien][g]. » 23 Elle se joignit donc aux serviteurs de Boaz, continuant de glaner jusqu'à ce qu'on eût achevé de moissonner l'orge, puis le froment[h]. Après quoi elle resta avec sa belle-mère.

Ruth demande à Boaz de l'épouser.

3 *Le conseil de Noomi.*

1 Noomi, sa belle-mère, lui dit : « Ma fille, je dois, n'est-ce pas, chercher à t'établir, afin que tu sois heureuse ? 2 Or Boaz, dont tu as accompagné les serviteurs, n'est-il pas notre parent ? Il doit justement cette nuit vanner l'orge déposée sur son aire[i]. 3 Tu vas te laver, t'oindre et mettre tes [plus beaux] vêtements ; puis tu descendras à l'aire[j] ; mais ne te laisse pas apercevoir par lui avant qu'il ait achevé de manger et de boire. 4 Quand il se couchera, observe l'endroit où il s'étendra[k] ; puis approche-toi, soulève le bas de son manteau et couche-toi : il te fera savoir lui-même ce que tu auras à faire. » 5 Ruth lui répondit : « Je suivrai exactement tes instructions. »

18. « montra à sa belle-mère » *H^a S L* (lis. *wattare'*). H : sa belle-mère vit. 22. « ses serviteurs » voy. v. *8* (lis. *ne'ārâw*). H : ses servantes. 23. « serviteurs » (lis. *bena'ărê*). H : servantes. 3, 2. Comme 2, 22.

a. Formule de dénégation polie (cf. Gen. 33, 15). Suppléez : « quand même je te contredis : je n'ai aucun titre à ta bienveillance. » On pourrait traduire librement : « Pardon, mon seigneur. » *b*. Le vinaigre mélangé d'un peu d'huile est une boisson rafraîchissante appréciée encore aujourd'hui en Orient.

c. Aliment consommé encore de nos jours au temps de la moisson avec du pain ou à la place de pain. *d*. 36 litres, 4.

e. Dans la rencontre de Boaz, Noomi salue un témoignage de la bonté de Yahvé non seulement envers les vivants (elle-même et sa belle-fille), mais aussi envers les morts (Élimèlek et son fils), parce qu'elle conçoit aussitôt l'espoir que Boaz épousera Ruth à titre de *lévir* et assurera ainsi une postérité aux défunts : le premier fils né des unions de ce genre passait, en effet, légalement pour un enfant du premier mari, décédé sans héritier. *f*. Lorsqu'un Israélite était obligé de vendre son héritage, son plus proche parent avait le droit (primitivement le devoir) de le racheter, pour que le bien ne sortît pas de la famille (Lév. 25, 25-27). *g*. On peut traduire aussi : « et qu'on ne te frappe pas dans un autre champ. » *h*. La moisson du froment commençait deux ou trois semaines plus tard que celle de l'orge. *i*. En Palestine on vanne de préférence dans la soirée pour profiter de la brise qui chaque jour s'élève à ce moment, venant de la mer (cf. Gen. 3, 8). *j*. La ville de Bethléhem étant construite au sommet d'une colline, il faut toujours descendre pour se rendre dans les champs avoisinants.

k. Chez les Arabes actuels les propriétaires construisent souvent, à côté de leur aire, des tentes où ils couchent, tout près de leurs tas de grains, de crainte des voleurs.

La nuit sur l'aire de Boaz.

[6]Elle descendit donc à l'aire et exécuta de point en point les ordres de sa belle-mère. [7]Boaz, après avoir mangé et bu, alla, le cœur joyeux, se coucher à l'extrémité d'un monceau de grains. Ruth alors s'approcha sans bruit, souleva le bas du manteau de Boaz et se coucha. [8]Vers minuit l'homme fut pris de peur et, se courbant en avant, découvrit qu'il y avait une femme couchée à ses pieds. [9]« Qui es-tu ? » dit-il. Elle répondit : « Je suis Ruth, ta servante. Étends sur ta servante le pan de ton manteau[a]; car tu as droit de rachat[b]. » [10]Il dit : « Que Yahvé te bénisse, ma fille ! Tu donnes de ta piété un nouveau témoignage, supérieur encore au premier[c], en ne recherchant pas les jeunes gens, pauvres ou riches. [11]Sois donc sans crainte, ma fille : tout ce que tu demandes, je l'exécuterai; car tout le monde, à la porte de Bethléhem, sait[d] que tu es une honnête femme. [12]Et maintenant il est bien vrai que j'ai droit de rachat; mais il y a un autre parent qui est plus proche que moi. [13]Passe ici la nuit : demain matin, s'il veut te racheter, c'est bien : il te rachètera; mais s'il ne veut pas le faire, moi je te rachèterai, aussi vrai que Yahvé est vivant. Reste couchée jusqu'au matin. »

[14]Elle resta donc couchée à ses pieds jusqu'au matin. Elle se leva à l'heure où il est encore impossible à deux hommes de se reconnaître; car il disait : « Il ne faut pas qu'on sache que cette femme est venue à l'aire. » [15]Il lui dit : « Donne le manteau que tu as sur toi; et tiens-le bien. » Comme elle le tenait, il [y] compta six [mesures d']orge[e], puis il le chargea sur son épaule. Et elle revint à la ville.

[16]Quand elle entra chez sa belle-mère, celle-ci lui dit : « Où en es-tu, ma fille ? » Ruth lui raconta en détail comment cet homme en avait agi avec elle. [17]Elle ajouta : « Il m'a donné ces six [mesures d']orge, en disant : Il ne faut pas que tu rentres les mains vides chez ta belle-mère. » [18]Noomi dit : « Reste en repos, ma fille, jusqu'à ce que tu saches comment l'affaire se terminera; car cet homme n'aura de cesse qu'il n'ait réglé la chose, aujourd'hui même. »

Boaz épouse Ruth.

Boaz obtient le désistement d'un parent plus rapproché.

4 [1]Boaz, cependant, était monté à la porte de la ville et s'y était assis. L'homme qui avait droit de rachat et dont Boaz avait parlé vint à passer[f]. Boaz lui dit : « Toi, un tel, arrête-toi et viens t'asseoir ici. » L'homme s'arrêta et vint s'asseoir. [2]Boaz choisit dix des anciens de la ville et leur dit : « Asseyez-vous ici. » Ils s'assirent. [3]Il dit alors à celui qui avait droit de rachat : « Noomi, qui est revenue du territoire de Moab, met en vente la pièce de terre d'Élimélek notre frère[g]. [4]J'ai donc cru devoir te faire la communication suivante : achète cette terre en présence de ceux qui sont assis ici et des anciens de mon peuple. Si tu veux exercer ton droit de rachat, rachète; mais si tu ne le veux pas, déclare-le moi, afin que je sois fixé. Car il n'y a personne qui ait avant toi le droit de rachat; mais moi, je l'ai après toi. » Il répondit : « Je rachèterai. » [5]Boaz reprit : « Le

14. « *car il disait* » lis. *kî 'âmar*. H G : et il dit. S : et elle dit. 15. « elle [re]vint » *H* S L* (lis. *wattâbô'*). H : il [re]vint. **4,** 3. « met en vente » *L* (lis. peut-être *môkerâ*). H : a vendu (mais voyez v. 5 et 9). 4. « si tu ne le veux pas » *H* G S L* (lis. *tig'al*). H : s'il ne le veut pas.

a. C'est-à-dire : épouse-moi (Éz. 16, 8; Deut. 23, 1; 27, 20). Chez les bédouins aussi, un manteau jeté sur une jeune fille est un symbole de mariage. Ruth formule tout haut la requête qu'elle a déjà exprimée sans parole par l'attitude même dans laquelle Boaz l'a trouvée. *b*. Celui qui avait le droit de rachat, étant le plus proche parent, avait aussi, anciennement, le devoir d'épouser la veuve du défunt, quand celui-ci mourait sans enfant. *c*. Ruth a déjà témoigné sa pitié envers son défunt mari en quittant tout pour ne pas abandonner sa belle-mère. *d*. Litt. : *toute la porte de mon peuple sait*. La place qui s'étend devant la porte est le lieu où les habitants de la ville se réunissent pour traiter les affaires, rendre la justice et converser. C'est là que se forme l'opinion publique. *e*. La mesure dont il s'agit ici est probablement le *omer*, qui valait 3 litres, 64. *f*. Bethléhem, comme beaucoup de petites villes de l'ancienne Palestine, n'avait qu'une porte; on était donc sûr d'y voir passer tous ceux qui se rendaient aux champs. *g*. Comme la femme, en Israël, n'avait aucun droit sur l'héritage de son mari, il faut peut-être supposer que les fils de Noomi, avant de mourir, avaient fait donation de leur patrimoine à leur mère. Selon d'autres, ils lui auraient laissé seulement l'usufruit de leurs terres; et ce serait cet usufruit que Noomi vendrait.

jour où tu achèteras ce champ à Noomi, tu achèteras en même temps Ruth la Moabite, femme du défunt[a], de façon à conserver le nom du défunt à son héritage[b]. » [6]Celui qui avait le droit de rachat répondit : « Je ne puis pas faire le rachat, de peur de ruiner mon propre héritage. Rachète, toi, ce que j'aurais eu le droit de racheter; car il m'est impossible de le faire. »

[7]Or c'était autrefois la coutume en Israël, en cas de rachat ou d'échange, que, pour valider toute transaction, l'une des parties ôtât sa sandale et la donnât à l'autre : tel était en Israël le moyen de ratifier [ces actes] devant témoin[c]. [8]Celui donc qui avait droit de rachat dit à Boaz : « Libre à toi d'acheter », puis il retira sa sandale.

[9]Boaz dit alors aux anciens et à tout le peuple : « Vous êtes aujourd'hui témoins que j'achète à Noomi tout ce qui appartenait à Élimélek et tout ce qui appartenait à Kilyôn et à Maḥlôn, [10]et que j'acquiers en même temps Ruth la Moabite, veuve de Maḥlôn, pour en faire ma femme, afin que le nom du défunt soit conservé à son héritage et ne cesse pas [d'être représenté] parmi ses frères et à la porte de sa ville. Vous en êtes aujourd'hui témoins. » [11]Tous les hommes qui se trouvaient à la porte [de Bethléhem] et les anciens dirent : « Nous en sommes témoins. Que Yahvé rende la femme qui entre dans ta maison [féconde] comme Rachel et Léa, qui ont, à elles deux, bâti la maison d'Israël ! Deviens puissant en Éphrat[d] et que ton nom se perpétue à Bethléhem ! [12]Que, grâce à la postérité que Yahvé t'accordera par cette jeune femme, ta maison soit semblable à celle de Pèrèç, le fils que Tamar donna à Juda[e] ! »

Mariage de Boaz. Naissance d'Obéd.

[13]Boaz épousa Ruth et elle devint sa femme. Lorsqu'il se fut uni à elle, Yahvé permit que Ruth conçût. Elle mit au monde un fils. [14]Et les femmes dirent à Noomi : « Béni soit Yahvé, qui t'assure aujourd'hui que tu ne manqueras pas de parent pour te soutenir[f] et perpétuer ton nom en Israël. [15]Il restaurera ton âme et sera le soutien de ta vieillesse; car il a pour mère ta belle-fille qui t'aime et qui vaut mieux pour toi que sept fils. » [16]Noomi prit l'enfant, le mit sur son sein, et ce fut elle qui prit soin de lui. [17]Les voisines lui donnèrent son nom[g] : « Il est né, disaient-elles, un fils à Noomi[h]. » Elles l'appelèrent donc Obéd[i]. Ce fut le père d'Isaï, père de David.

[18]Voici la descendance de Pèrèç : Pèrèç engendra Ḥeçrôn. [19]Ḥeçrôn engendra Ram. Ram engendra Amminadab. [20]Amminadab engendra Naḥchôn. Naḥchôn engendra Salmôn. [21]Salmôn engendra Boaz. Boaz engendra Obéd. [22]Obéd engendra Isaï. Isaï engendra David[j].

5. « tu achèteras en même temps Ruth » *S L* (lis. *gam 'et rût*, comme v. 10). H G : tu achèteras en même temps à Ruth. 9. « à tout » *H* G S L*. H : tout. 11. « que ton nom se perpétue (litt. soit appelé) » lis. prob. *yiqqârê' šimkâ*. H : appelle un nom. 14. « et perpétuer (litt. : et il appellera) ton nom » d'après *G* (lis. *weqârâ' šemkâ*). H : et son nom sera prononcé (célébré). 20. « Salmôn » *G^B L*. H : Salma.

a. Le mariage sémitique se faisant d'ordinaire par achat, l'héritier recevait anciennement la femme du défunt, en même temps que ses autres biens. Ce droit s'était conservé en Israël pour les concubines (2 Sam. 16, 20-22; 1 Rois 2, 13-25, cf. Gen. 35, 22; 49, 3-4). Ce lien étroit établi entre la femme et les biens matériels a paru choquant aux lecteurs ultérieurs; de là l'altération du texte dans l'hébreu et le grec (voy. note crit.). *b*. C'était l'un des buts du lévirat (cf. Deut. 25, 6-7, 9).

c. Le même usage est visé Deut. 25, 9-10, mais le sens primitif en est mieux expliqué ici. Chez beaucoup de peuples (Hindous, anciens Germains), mettre le pied sur un champ était un moyen d'en prendre possession; on pouvait aussi y jeter sa sandale (Ps. 60, 10; 108, 10). La chaussure était ainsi devenue un symbole du droit de propriété. *d*. Voy. note *d* sur 1, 2. *e*. Tamar avait risqué non seulement son honneur, comme Ruth, mais sa vie même, pour assurer une postérité à son défunt mari (Gen. 38). La majeure partie de la tribu de Juda se considérait comme issue d'elle par ses fils Pèrèç et Zèraḥ. *f*. Litt. : *d'homme qui ait droit de rachat*. Mais le terme employé servait à désigner d'une façon générale celui qui devait s'acquitter des multiples obligations du parent le plus rapproché. *g*. Cf. Lc 2, 39; 1 Sam. 4, 22 et la note.

h. Noomi, en effet, a adopté l'enfant en faisant le geste de l'allaiter (v. 16). D'autres rites d'adoption israélites consistaient à recevoir l'enfant à sa naissance, à le prendre sur ses genoux, à lui donner un nom : les parents adoptifs imitent ce qui se passe à la naissance d'un enfant. *i*. C'est-à-dire : « celui qui sert ». Le sens primitif du nom était : celui qui sert un dieu; comp. Obéd-Édom, Obadyahou, Abdallah, etc. Le nom du dieu étant ici sous-entendu, les voisines interprètent Obéd : « celui qui servira Noomi ». *j*. Cette généalogie, qui se retrouve presque textuellement 1 Chron. 2, 5, 9-15, n'est certainement pas de la même main que l'ensemble du livre de Ruth; car, d'après celui-ci, Obéd doit être tenu pour le fils, non de Boaz, mais de Maḥlôn, faute de quoi tous les sacrifices consentis par l'héroïne seraient vains.

LES LAMENTATIONS

Premier chant de deuil[a].

Aleph I 1 Comme elle est assise, solitaire,
la ville [jadis] si peuplée!
[La voilà] devenue comme une veuve[b],
elle [naguère] si grande parmi les nations!
Princesse au milieu des provinces[c],
[la voilà] astreinte à la corvée!

Bet 2 Elle passe ses nuits à pleurer,
et les larmes [coulent] sur ses joues.
Pas un ne la console,
de tous ceux qui l'aimaient[d].
Ses amis l'ont tous trahie;
ils sont devenus ses ennemis!

Guimel 3 Juda est parti pour l'exil, après bien des misères
et de durs travaux[e].
Il séjourne parmi les nations
et ne trouve aucun lieu de repos[f].
Tous ses persécuteurs l'atteignent :
[il vit] dans l'angoisse.

Dalet 4 Les chemins de Sion sont dans le deuil;
plus de pèlerins qui se rendent à la fête!
Toutes ses portes sont désertes,
ses prêtres gémissent.
Ses vierges se désolent[g];
elle-même est dans l'amertume.

Hé 5 Ses oppresseurs ont le dessus,
ses ennemis vivent tranquilles.

1, 4. « se désolent ». G : sont emmenées (*nehougôt*).

a. Le poète décrit la douleur de Jérusalem, personnifiée sous la figure d'une femme abandonnée, méprisée et accablée de maux. Il ne raconte pas les souffrances du siège et de la prise de la ville (586 av. J.-C.), mais il a en vue les temps malheureux qui suivirent. Deux parties : v. 1-11, paroles du poète; v. 12-22, plaintes de Sion. La distinction n'est cependant pas absolue, car déjà v. 9b et 11b on trouve une prière de Sion, et v. 17 est de nouveau une parole du poète. Les pensées se suivent sans grand ordre et l'auteur revient à plusieurs reprises sur des choses déjà dites. — En hébreu, le rythme présente quelques irrégularités, qui ne proviennent peut-être pas toutes d'une altération du texte. La note religieuse est particulièrement accentuée : les péchés de Jérusalem sont la cause de ses malheurs. *b.* Image courante pour désigner l'impuissance : la veuve, privée de protecteur, ne pouvait faire valoir ses droits. Cf. stèle « d'Israël » de Merneptah (1229 av. J.-C.) : « Ḥarou (la Palestine) est devenue comme une veuve vis-à-vis de l'Egypte », et papyrus d'Éléphantine (Sachau I, l. 20). Rien dans le contexte n'indique qu'il faille entendre, de façon plus précise, que Jérusalem a été abandonnée *par Yahvé*, son divin époux (cf. És. 54, 4-6; Jér. 51, 5). *c.* Les différents districts de la Palestine. *d.* L'expression n'a pas nécessairement ici le sens fâcheux d'amants : il s'agit des anciens alliés de Juda; ils l'ont abandonné dans son malheur (notamment l'Égypte) ou se sont même tournés contre lui (Édom). *e.* Allusion aux peines qui ont précédé la prise de la ville. D'autres entendent : « par suite de la misère et d'une dure servitude ». Il s'agirait alors de l'exil volontaire de certains des Juifs restés dans le pays après la destruction de Jérusalem (Jér. 40, 11, 42-43). Mais « partir pour l'exil » se dit d'une déportation beaucoup plus fréquemment que d'une émigration volontaire (Éz. 12, 7). *f.* Cf. Deut. 28, 65; Jér. 24, 9; 29, 18. *g.* Au lieu de former de joyeux cortèges à l'occasion des fêtes religieuses.

Car Yahvé lui-même l'a affligée
à cause de ses nombreuses rébellions.
Ses petits enfants s'en sont allés captifs
devant l'oppresseur.

Vav 6 La fille de Sion a vu s'éloigner[a]
tout ce qui faisait sa gloire[b].
Ses chefs sont comme des cerfs
qui n'ont pas trouvé de pâture
Et qui fuient sans force
devant celui qui les poursuit.

Zaïn 7 Jérusalem se souvient
de ses jours d'infortune et d'agitation[c],
de tous les trésors précieux qu'elle possédait dès les jours anciens[d],
Quand son peuple tombait sous les coups de l'ennemi
sans que personne vint à son secours,
Quand les oppresseurs, en la voyant, se riaient
de sa dévastation[e].

Ḥet 8 Jérusalem a gravement péché,
c'est pourquoi[f] elle est devenue un objet de dérision[g].
Tous ceux qui l'honoraient la méprisent,
car ils ont vu sa nudité.
Elle-même gémit
et se détourne.

Tet 9 Sa souillure se voit sur les pans de sa robe :
elle n'avait pas songé que cela finirait ainsi.
Son abaissement tient du prodige;
personne ne la console.
« Vois, Yahvé, ma misère,
car l'ennemi triomphe. »

Yod 10 L'ennemi a étendu la main
sur tous ses trésors[h].
Car elle a vu des nations
pénétrer dans son sanctuaire,
Des nations auxquelles tu avais interdit l'entrée
de ton assemblée[i].

Kaph 11 Toute sa population gémit :
[tous] cherchent du pain.
Ils donnent leurs joyaux pour de la nourriture,
afin de ranimer leur vie.
« Regarde, Yahvé, et considère
combien je suis avilie! »

5. « lui-même » (aj. *hou'*, tombé par haplographie devant *hôgâh*). Manque en H; mais le vers est trop court. 6. « cerfs ». G L : béliers (*ke'êlim*, qui ne diffère de H que par les voyelles).

a. Litt. : *sortir.* *b.* Les chefs, qui formaient la noblesse de la « fille de Sion », c'est-à-dire de la population de la capitale, sont partis en exil. *c.* Ce mot, dont le sens n'est pas sûr, est en excès dans le vers. *d.* Ce vers mal rythmé et en surnombre dans la strophe, est évidemment une glose : un lecteur, comprenant le 2e hémistiche dans le sens de « en ses jours d'infortune », aura voulu donner un complément au verbe « se souvient ». *e.* Litt. : *de sa mise en jachère* (Lév. 16, 34). Ni le sens, ni la teneur même du texte, ne sont sûrs. D'autres corrigent : de ses défections (à Yahvé). G : de sa déportation. L : de ses sabbats (cf. Lév. 26, 34-35). *f.* Probablement une addition : le vers est trop long. *g.* Litt. : *de hochement de tête.* Cf. Ps. 22, 8 et la note *b*; 44, 15; 64, 9. D'autres corrigent d'après v. 17 : « elle est devenue impureté (*niddâ*) », c'est-à-dire un objet de dégoût. *h.* En particulier les trésors du temple. *i.* Cf. Deut. 23, 3, où l'interdiction est limitée à Ammon et à Moab, et Éz. 44, 9, qui exclut tous les étrangers du sanctuaire.

Lamed
12 « Venez tous, passants,
regardez et voyez
S'il y a une douleur égale à celle
qui m'a été infligée,
A moi que Yahvé a frappée
au jour de son ardente colère.

Mem
13 D'en haut il a envoyé un feu,
qu'il a fait descendre dans mes os.
Il a tendu un filet sous mes pas
et m'a fait tomber à la renverse.
Il m'a frappée de stupeur;
je souffre tout le jour.

Noun
14 Mes forfaits ont été observés avec vigilance;
sa main les a tressés.
Ils sont devenus un joug qui pèse sur mon cou,
ils font chanceler ma force.
Le Seigneur m'a livrée en leur pouvoir;
je ne puis résister[a].

Samek
15 Il a rejeté tous mes hommes forts,
le Seigneur, au milieu de moi.
Il a publié contre moi une fête
pour détruire mes hommes d'élite.
Le Seigneur a foulé au pressoir
la vierge, fille de Juda[b].

Aïn
16 C'est pour cela que mes yeux pleurent,
qu'ils fondent en larmes,
Car il n'y a près de moi personne qui me console,
qui me rende la vie.
Mes fils sont frappés de stupeur,
car l'ennemi est le plus fort. »

Pé
17[c] Jérusalem tend ses mains [suppliantes];
personne ne la console.
Yahvé a suscité contre Jacob
des ennemis de toutes parts.
Jérusalem est devenue un objet de dégoût[d]
au milieu d'eux.

12. « Venez » lis. *lekou*. H : Non à vous (locution inintelligible devenue courante chez les Juifs pieux, qui l'interprètent : « Que cela ne vous arrive pas ! » « Dieu vous préserve d'un malheur semblable ! » Mais il faudrait au moins *'al* au lieu de *lô'*). G : Oh, à vous. L : O vous. — Texte très incertain. 13. « qu'il a fait — os » *G* (lis. *yôridènnâ*). H : dans mes os et il s'empara de lui (du feu ?). 14. « Mes forfaits — vigilance (litt. : il a été veillé sur mes forfaits) » *H* G S L* (lis. *niśqad 'al*). H : Le joug de mes forfaits a été attaché (?). « Ils sont — cou » aj. *'ôl* devant *'al*. H : Ils sont montés sur mon cou. « ils font chanceler » lis. *hikšilou*. H : il a fait chanceler. « en leur pouvoir — résister » lis. *beyâdâm*. H : au pouvoir [de gens auxquels] je ne puis résister. — Le texte de tout le verset est extrêmement incertain. 16. « mes yeux (litt. : mon œil) — fondent ». Suppr. *'ânî* et (avec *H* G S L*) le second *'ênî*. H : je pleure, que mon œil, mon œil fond. — Le rythme serait défectueux.

a. Les péchés semblent être présentés dans cette strophe comme des sortes de puissances maléfiques, en raison des châtiments qui en sont la conséquence inévitable. Voyez cependant notes critiques. *b*. Litt. : *a foulé le pressoir pour la vierge...* Dans ce verset la catastrophe est dépeinte sous trois images : celle d'une revue, après laquelle le chef écarte comme incapables les hommes qui devraient prendre part à la lutte; celle d'une fête, au cours de laquelle les ennemis immolent en guise de victimes les guerriers israélites; celle d'un pressoir (cf. És. 63, 1-6), dans lequel a été écrasée la population de Juda, ici distincte de Jérusalem.

c. Le v. 17 commence par la lettre *pé* et le précédent (16) par *'aïn* : c'est l'ordre habituel des lettres dans l'alphabet. Comme, dans les 2e, 3e et 4e lamentations, le *pé* figure avant le *'aïn*, quelques interprètes croient devoir intervertir ici les v. 16 et 17, afin que l'ordre des lettres de l'alphabet soit le même dans tout le livre. A tort, car le v. 16 est la suite naturelle des v. 12-15, et le v. 17 introduit une seconde forme de la plainte de Sion (v. 18-22), exactement de la même longueur que la précédente. Il faut donc en rester au fait que le chap. 1 place le *'aïn* et le *pé* dans un autre ordre que les chap. suivants. *d*. Litt. : *une impureté*. On pourrait aussi entendre « un objet de dérision », en lisant *nîdâ*, comme au v. 8, au lieu de *niddâ*.

Çadé
18 « Yahvé est juste,
car j'ai été rebelle à ses ordres.
Peuples, écoutez tous
et voyez ma douleur[a]!
Mes vierges et mes jeunes gens
sont allés en captivité[b].

Qoph
19 J'ai imploré ceux qui m'aimaient;
mais ils m'ont trompée[c].
Mes prêtres et mes anciens
dans la ville ont péri[d].
Ils cherchaient de la nourriture[e]
et n'en ont point trouvé.

Rech
20 Vois, Yahvé, quelle est mon angoisse :
mes entrailles s'émeuvent.
Mon cœur est bouleversé au dedans de moi,
car je me suis montrée bien rebelle.
Au dehors l'épée [m']a privée d'enfants;
au dedans [sévit] la mort[f].

Chin
21 Entends mes gémissements;
personne ne me console.
Tous mes ennemis, en apprenant mon malheur, se sont réjouis
de ce que tu agissais[g],
Amenant le jour que tu avais annoncé.
Qu'il leur arrive comme à moi!

Tav
22 Que toute leur méchanceté soit présente à ton esprit
et traite-les
Comme tu m'as traitée
à cause de tous mes forfaits[h].
Car nombreux sont mes gémissements;
et mon cœur est malade. »

Deuxième chant de deuil[i].

Aleph
2 1 De combien de nuages le Seigneur, dans sa colère,
a couvert la fille de Sion!
Il a précipité du ciel à terre
la gloire d'Israël[j].

19. « et n'en ont point trouvé » d'après *G S* (lis. *welô' mâṣâ'ou*). H : afin de ranimer leur vie (répétition du v. 11). 20. « au dedans [sévit] la mort » d'après *S* (lis. *mâwèt* au lieu de *kammâwèt*). H : au dedans comme la mort. G : comme la mort au dedans. 21. « Entends » *S* (lis. *šema'*). H : Ils ont entendu. G : Entendez. 2, 1. « a couvert » lis. *hè'ib*. H : couvrit.

a. Cf. v. 12. *b*. Cf. v. 5. *c*. Cf. v. 2 et 8. *d*. Le premier membre de ce vers est bien court. On peut y adjoindre « dans la ville » du membre suivant. Mais alors il faut compléter celui-ci en ajoutant : *bârâ'âb* (de faim), qui aurait été omis par les copistes : mes prêtres et mes anciens dans la ville ont péri de faim. *e*. Cf. v. 11. *f*. Il s'agit de la mortalité causée par la peste ou la famine (cf. Jér. 15, 2; 18, 21). *g*. Le sens n'est pas : ils se sont réjouis de savoir que tu en es l'auteur, mais : ils se sont réjouis de mon malheur, dont je sais que tu es l'auteur et que c'est la réalisation de tes menaces antérieures.

h. Dans la fin du v. 21 et le début du v. 22, le parallélisme est fort lâche entre le 1er et le 2e membre de certains vers. On obtiendrait un balancement plus régulier en faisant quelques transpositions :

21 e Amenant le jour que tu avais annoncé
22 d à cause de tous mes forfaits.
22 a Que toute leur méchanceté soit présente à ton esprit!
21 f qu'il leur arrive comme à moi!
22 c Comme tu m'as traitée,
22 b traite-les.

i. Le chapitre 2 déplore la ruine de Jérusalem en 586 et en fait un tableau assez circonstancié. Le poète paraît avoir été témoin oculaire des événements (voy. v. 11). L'ordre des pensées est plus strict que dans le chapitre 1. Nous distinguons quatre parties d'inégale longueur : v. 1-5, description générale, sous forme d'ordinaire métaphorique, de la ruine de Jérusalem et de Juda, qui est l'œuvre de Yahvé; — v. 6-12, le poète entre dans les détails et parle successivement du temple (v. 6-7), des murailles et des portes de la ville (v. 8-9a), puis des personnes qui ont été frappées : le roi, les prophètes, les anciens et spécialement les petits enfants dont le sort l'émeut jusqu'au fond de l'âme; — v. 13-16, il ne sait à quoi comparer la ruine de Jérusalem, que les prophètes n'ont pas su prévenir et qui provoque les moqueries et les insultes des ennemis; — v. 17-22, il constate que la ruine a été expressément voulue de Dieu et engage Sion à donner libre cours à sa douleur devant lui, afin qu'il ait pitié, ce que fait Sion dans les trois derniers versets. — Le texte hébreu n'est pas toujours intact, mais l'ensemble du morceau est écrit avec art; le poète sait donner à l'émotion qui l'étreint une forme appropriée. *j*. Probablement Jérusalem.

Il ne s'est pas souvenu de son marchepied [a]
au jour de sa colère.
Bet 2 Le Seigneur a ravagé sans pitié
tous les pâturages de Jacob.
Il a détruit [b] dans sa fureur
les forteresses de la fille de Juda.
Il a jeté à terre, livré à la profanation
son roi et ses chefs.
Guimel 3 Enflammé de colère, il a abattu
toute la puissance [c] d'Israël.
Il [lui] a retiré [le secours de] sa droite
devant l'ennemi.
Il a fait des ravages en Jacob comme un feu ardent
qui, de toutes parts, s'avance en dévorant.
Dalet 4 Il a bandé son arc comme un ennemi,
il s'est dressé [d] comme un adversaire.
Il a tué tout ce qui charmait les yeux [e]
dans la tente de la fille de Sion.
Il a déversé son courroux comme un feu — — [f].
Hé 5 Le Seigneur a été comme un ennemi,
il a anéanti Israël.
Il a anéanti tous ses palais,
détruit ses forteresses;
Il a multiplié chez la fille de Juda
plaintes et lamentations.
Vav 6 Il a dévasté sa hutte [g] . . . . . [h]
il a détruit le lieu de sa demeure.
Yahvé a fait oublier dans Sion
fête et sabbat.
Il a rejeté, dans l'ardeur de sa colère,
roi et prêtres.
Zaïn 7 Le Seigneur a pris en horreur son autel,
méprisé son sanctuaire,
Livré aux mains des ennemis
les murailles de sa demeure.
Ils ont poussé des cris dans la maison de Yahvé,
comme en un jour de fête [i].

2. « son roi » *G* (*S*) (lis. *malkâh*). H : le royaume. 5. « ses palais (à sav. d'Israël) » lis. *'armenôtâw*. H : ses palais (de la fille de Sion ?). 7. « de sa demeure » lis. *me'ônâtô*. H G S L : de ses palais (a sav. de Sion). — Mais Sion n'est pas nommée dans les v. précédents, et le mot *'armôn* (palais) n'est jamais appliqué au temple, comme le demanderait le contexte. Le texte de tout cet hémistiche est incertain.

a. L'arche sainte (1 Chron. 28, 1) ou plutôt le temple (Éz. 43, 7; Ps. 99, 5). *b*. Il est peut-être tombé ici un second verbe comme « il a renversé » (*hâphak*) ; car le membre est trop court. *c*. Litt. : « *toute la corne* ». « Toute », cependant, est douteux, car l'adjectif conviendrait assez mal à l'image.

d. Le texte porte ici le mot *sa droite*, qu'on a proposé d'expliquer : « [avec] sa [main] droite », ou « à sa droite » ou « sa droite s'est dressée ». Mais le vers serait trop long : le mot énigmatique « sa droite » est sans doute une addition provenant du v. 3. *e*. Les jeunes gens et les jeunes filles.

f. Le dernier membre de la strophe manque dans le texte hébreu et dans toutes les versions. *g*. Le temple (cf. Ps. 27, 5; 76, 3). On peut traduire aussi : il a forcé sa haie.

h. L'hébreu porte ici « comme le (ou un) jardin ». G : « comme la (ou une) vigne (*kaggèphèn*) ». Mais il n'est pas dans la destinée normale des jardins ou des vignes d'être dévastés ou forcés. On a proposé d'entendre : « sa hutte comme la vigne (elle-même) » c'est-à-dire son temple comme la ville de Jérusalem (És. 5, 1-7 compare Israël à une vigne). D'autres corrigent : « Il a forcé sa haie comme un voleur (*kaggannâb*). » Ces conjectures sont plausibles, mais aucune d'elles ne paraît s'imposer. *i*. Les anciens Israélites, lors des fêtes religieuses, poussaient en l'honneur de Yahvé des acclamations bruyantes, qu'on pouvait à distance confondre avec des cris de guerre (Ex. 32, 17-18) et qui « ébranlaient la terre » (1 Sam. 4, 5); cf. Zach. 4, 7; Esdr. 3, 12-13.

Ḥet 8 Yahvé avait résolu de détruire
le rempart de la fille de Sion.
Il a étendu le cordeau [a]; il n'a pas détourné
sa main de l'œuvre de ruine.
Il a mis en deuil l'avant-mur et le rempart [b];
ensemble ils se désolent.
Tet 9 Les portes de Sion [c] sont enfouies en terre [d];
il [e] en avait détruit et brisé [f] les verroux.
Le roi et les princes de Jérusalem sont parmi les nations [g];
il n'y a plus d'oracle [h];
Ses prophètes, de leur côté, ne reçoivent [plus]
aucune vision de Yahvé [i].
Yod 10 Ils sont assis à terre, silencieux,
les anciens de la fille de Sion.
Ils ont répandu de la poussière sur leur tête [j],
ils sont vêtus de sacs [k].
Elles penchent leur front vers la terre,
les vierges de Jérusalem.
Kaph 11 Mes yeux se sont consumés [l] dans les larmes,
mes entrailles se sont émues,
Mon foie s'est répandu à terre [m]
à cause de la ruine de la fille de mon peuple,
Quand l'enfant et le nourrisson défaillaient
sur les places de la cité.
Lamed 12 Ils disaient à leurs mères... :
« Où y a-t-il du blé et du vin [n]? »
Tandis qu'ils défaillaient comme des blessés
sur les places de la ville,
Qu'ils rendaient l'âme [o]
sur le sein de leur mère.
Mem 13 Quel exemple, quel cas semblable au tien pourrais-je te citer,
fille de Jérusalem?

11. « Mon foie ». G S : ma gloire. Cf. note critique sur Gen. 49, 6. 13. « Quel exemple... pourrais-je te citer (litt. : que [te] comparerais-je) » *L* (lis. *'ê'êrôk*, cf. És. 40, 18). Hq : Que prendrais-je à témoin [contre ?] toi. Hk : Que témoignerais-je [contre ?] toi. — Les deux constructions seraient sans exemple.

a. Le cordeau à mesurer dont on se servait pour les constructions (Zach. 2, 2), mais aussi pour niveler le sol après destruction (2 Rois 21, 13). *b*. Les fouilles opérées en Terre Sainte, ainsi que les bas-reliefs assyriens, montrent que les cités palestiniennes avaient souvent deux ou même trois enceintes fortifiées. La plus avancée, qui était moins élevée, constituait l'avant-mur (*ḥêl*); cf. És. 26, 1; 1 Rois 21, 23; Ps. 48, 14; 122, 7. Celui de la « cité de David » à Jérusalem a été remis au jour.

c. Litt. : *Ses portes*. *d*. Ce qui en reste a disparu sous les décombres accumulés. *e*. Le Seigneur. *f*. Addition. Le vers serait trop long. *g*. Sont déportés. *h*. Le mot employé (*tôrâ*) désigne ici, non la loi écrite, mais, comme dans tous les textes anciens, des directions divines données de vive voix, spécialement par les prêtres : du moment que tous les prêtres ont péri ou sont en exil, il n'y a plus de *tôrâ* (cf. Jér. 18, 18; Éz. 7, 26). *i*. Le chef politique (roi ou ancien), le prêtre et le prophète étaient, selon l'ancien Israël, les trois organes par lesquels Yahvé communiquait d'ordinaire ses volontés à son peuple (Jér. 18, 18; Éz. 7, 26); celui-ci, ne pouvant plus les consulter, se sentait privé de toute direction divine : situation tragique aux yeux de la pensée antique (cf. Am. 8, 11-12). On remarquera que le poète ne tient aucun compte de la présence parmi les prophètes de personnalités comme Jérémie et Ézéchiel, alors en pleine activité; il ne connaît que les inspirés nationalistes (cf. v. 14), qui furent réduits au silence par les catastrophes de l'exil. Ceux-ci constituaient, il est vrai, la majorité; mais il est difficile de croire que Jérémie se fût exprimé de la sorte. *j*. Cf. Éz. 27, 30. *k*. Voy. note sur Gen. 37, 35. *l*. Plusieurs interprètes traduisent les verbes par le présent : mes yeux se consument, mes entrailles s'émeuvent, etc. Il vaut mieux les mettre au passé, car le dernier vers de cette strophe, ainsi que la suivante, paraissent trahir un témoin oculaire des horreurs du siège. *m*. Le foie, organe qui contient beaucoup de sang, était souvent regardé par les anciens (Hébreux, Babyloniens, etc.) comme le siège du principe de vie (de l'âme). Voy. note crit. sur Gen. 49, 6. — On disait de même « mon âme se répand » pour « je me meurs » (v. 12; Job 30, 16). *n*. La mention du vin a certainement été ajoutée après coup : le vers est trop long; il n'est, du reste, pas naturel que des petits enfants demandent du vin; enfin le mot ordinairement associé à « blé » n'est pas « vin », mais « moût » (*tîrôš*). *o*. Litt. : *Que leur âme se répandait*.

A qui te comparer pour te consoler,
vierge, fille de Sion?
Car ta blessure est grande comme la mer;
qui pourrait te guérir?

Noun 14 Tes prophètes[a] n'ont eu pour toi que visions
vaines et spécieuses[b].
Ils n'ont pas dévoilé ton péché
pour amener ton relèvement[c].
Les oracles qu'ils ont reçus pour toi
n'étaient que mensonge et séduction[d].

Samek 15 Ils frappent dans leurs mains[e] à ta vue,
tous ceux qui passent.
Ils sifflent et hochent la tête,
en voyant la fille de Jérusalem :
« Est-ce là la ville qu'on disait[f] d'une beauté parfaite,
la joie de toute la terre[g]? »

Pé 16 Ils ouvrent la bouche contre toi,
tous tes ennemis.
Ils sifflent, ils grincent des dents;
ils disent : « Nous l'avons anéantie.
Voilà enfin le jour que nous attendions;
nous y sommes, nous le voyons. »

Aïn 17 Yahvé a exécuté ce qu'il avait résolu;
il a accompli la parole
Qu'il avait prononcée dès les jours anciens[h];
il a détruit sans pitié.
Il a donné par tes malheurs de la joie à l'ennemi,
il a exalté la puissance de tes adversaires[i].

Çadê 18 Fais monter tes cris vers le Seigneur,
vierge, fille de Sion.
Laisse couler comme un torrent tes larmes
jour et nuit.
Ne t'accorde pas de trêve;
que ta prunelle n'ait point de repos!

Qoph 19 Lève-toi, crie la nuit,
au commencement de chaque veille[j];
Répands ton cœur comme de l'eau
devant la face du Seigneur.
Lève les mains vers lui
pour la vie de tes enfants.
Qui se meurent d'inanition
au coin de toutes les rues[k].

18. « Fais — cris » lis. *ṣa'ăqî lâk*. H : Leur cœur crie. « vierge, fille » lis. *betoulat*. H : rempart de la fille. — Texte incertain.

a. Le poète ne pense qu'aux prophètes optimistes que combattaient si âprement Jérémie (23, 8-40; 28, 29) et Ézéchiel (13). Voy. note *i* sur v. 9. *b.* Litt. : *ont vu pour toi vanité et badigeon* (allusion à Éz. 13, 10-11, 14-15; 22, 28). *c.* Ou : pour ramener tes captifs. Cf. note sur Ps. 14, 7. *d.* Le sens du mot, qui ne se trouve qu'ici, est incertain. Selon d'autres : déportation. On pourrait entendre aussi : ruine. *e.* Geste de surprise et de blâme. Cf. Nomb. 24, 10. *f.* Addition explicative inscrite sans doute d'abord en marge; elle est exacte, mais surcharge le vers. *g.* Les passants emploient par dérision les expressions mêmes dont se servaient les admirateurs de Sion; cf. Éz. 16, 14; Ps. 50, 2; — 48, 3; És. 60, 15.
h. Cf. Michée 3, 12. *i.* Litt. : *il a elevé la corne de tes adversaires.* Ce membre est un peu long; il faut peut-être retrancher le dernier mot et corriger : « il a élevé sa corne (*qarnô*) » — la corne de l'ennemi. *j.* Voy. note sur Jug. 7, 19.
k. Ce vers, en surnombre dans la strophe, est une addition inspirée des v. 11 et 12; mais, tandis que dans ces versets il était question des petites victimes de la famine, il s'agit ici d'enfants qui ont survécu et pour lesquels Sion invoque le Seigneur.

Rech 20 « Vois, Yahvé, et considère!
qui as-tu jamais traité de la sorte?
Fallait-il que les femmes mangeassent le fruit de leurs entrailles,
les enfants qu'elles portaient dans leurs bras[a]?
Fallait-il qu'ils fussent tués dans le sanctuaire du Seigneur,
le prêtre et le prophète?

Chin 21 On a vu, gisant à terre dans les rues,
l'adolescent et le vieillard.
Mes jeunes filles et mes jeunes gens
sont tombés sous le glaive.
Tu as massacré au jour de ta colère,
tu as immolé sans pitié.

Tav 22 Tu as convoqué, comme à un jour de fête,
les épouvantes pour m'assaillir de toutes parts[b].
Nul, au jour de ta colère,
n'a échappé, nul n'a pu se sauver.
Ceux que j'avais portés dans mes bras et élevés,
mon ennemi les a exterminés. »

Troisième chant de deuil[c].

Aleph **3** 1 Je suis l'homme qui a connu l'affliction
sous la verge de sa colère[d].
2 C'est moi qu'il a conduit et fait marcher
dans les ténèbres et l'obscurité.

21. « dans les rues » *S* (lis. *baḥouṣôt*). « dans » manque en H. 22. « de ta colère » lis. *'appekâ*. H : de la colère de Yahvé.

a. Des atrocités de ce genre avaient marqué le blocus de Jérusalem en 587-586 d'après 4, 10; Bar. 2, 3; cf. Jér. 19, 9; Éz. 5, 10; Lév. 26, 29; Deut. 28, 53-57. Ce trait figure, du reste, aussi dans le récit de bien d'autres sièges de places fortes dans l'antiquité (2 Rois 6, 25-30; Josèphe, *B. J.*, VI, 3, 4, et de nombreux textes cunéiformes) et dans les menaces des prophètes (És. 49, 26; etc.). *b.* Litt. : *mes épouvantes alentour*, c'est-à-dire tout ce qui pouvait provoquer ma terreur (cf. Jér. 6, 25; 20, 3, 10). L'expression est hardie. Aussi quelques interprètes proposent-ils de traduire : « les villages (autre sens possible du mot *mâgôr*) qui m'environnent ». L'idée serait que les habitants de la campagne, qui venaient à Jérusalem pour les jours de fête, se sont réfugiés dans la ville à l'approche des ennemis; de sorte que toute la population de la contrée a été englobée dans la catastrophe qui a frappé la capitale.
c. Dans cette « lamentation » l'ordonnance alphabétique est plus compliquée que dans les chants de deuil des ch. 1, 2 et 4. Non seulement chaque strophe commence par une lettre différente de l'alphabet, mais la lettre initiale de la strophe est aussi celle par laquelle débute chacun des trois vers formant le couplet (cf. Ps. 119). La répartition en strophes cadre, d'autre part, assez mal avec l'articulation des idées : il arrive à plusieurs reprises qu'un développement commence au milieu d'un couplet (v. 21 et 42). Le caractère artificiel de la forme poétique, l'abondance des réminiscences (notamment des livres de Jérémie, des Psaumes et de Job), l'imprécision des allusions aux évènements de 586, donnent à penser que cette pièce est la plus récente des cinq qui forment le recueil. On a émis l'hypothèse qu'elle a été composée pour être insérée à la suite du ch. 2 (voy. cependant note sur 3, 1) et former l'élément central du livre. — Ce poème comprend trois développements principaux : 1° plainte d'un persécuté (v. 1-20); 2° il retrouve l'espérance en se souvenant que les bontés de Yahvé ne sont pas épuisées et que ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il humilie et afflige les enfants des hommes (v. 21-41). Il fait l'application de ces réflexions à l'état de son peuple, dont il décrit les souffrances (v. 42-51); 3° reprise des plaintes d'un persécuté; il a été sauvé, mais il demande le châtiment de ses persécuteurs (v. 52-66). — Il est difficile de dire qui est, dans la pensée de l'auteur, ce persécuté qui, dans la première et la troisième partie, parle à la première personne du singulier. Selon les uns, c'est le peuple personnifié. A cette interprétation, on objecte que dans les autres lamentations, la nation est représentée sous la figure d'une femme et que les maux dont se plaint le malheureux ont le caractère de souffrances individuelles. A quoi on peut répondre que la plupart des expressions employées sont manifestement métaphoriques (v. 5, 6, 7, 9, 10, 12-13, 15, 16) et que, d'autre part, le peuple était parfois personnifié sous la figure d'un homme (Israël, le serviteur de Yahvé, És. 41, 8; 42, 19, etc.). Selon une autre interprétation, plus généralement admise aujourd'hui, le personnage que le poète fait parler à la première personne, c'est Jérémie, qu'il a considéré comme le type de l'homme souffrant et maltraité. On fait valoir que les Lamentations ont de bonne heure été attribuées à ce prophète et que certains traits de notre pièce paraissent faire allusion à des événements de sa vie (v. 53-55, la fosse; cf. Jér. 38, 5-13) ou à des passages de son livre (v. 48-49; cf. Jér. 14, 17). Il est vrai que d'autres détails ne conviennent pas à Jérémie (ainsi v. 54; cf. Jér. 38, 6), ce qui, avec les indices de modernité qu'offre la pièce, exclut, en tous cas, la possibilité de l'attribuer au prophète lui-même. Si c'est bien dans la bouche de l'inspiré d'Anatôt que le poëte a mis cette plainte, c'est qu'il le considérait comme le représentant et en quelque sorte l'incarnation du peuple au temps de la ruine de Jérusalem; on ne voit pas sans cela quel intérêt on aurait trouvé à décrire si longuement les souffrances de Jérémie dans une pièce destinée, apparemment, comme les autres « Lamentations », à déplorer les malheurs de Jérusalem.
d. « Sa colère » : comme Yahvé n'a pas encore été nommé chapitre 3, il faut admettre ou bien que le texte a subi une modification quand le chapitre 3 a été placé après le chapitre 2, ou bien que l'auteur a écrit en tenant compte lui-même du chapitre 2. Les autres chapitres sont, en tout cas, des morceaux complètement indépendants. On pourrait encore supposer que, lorsque cette lamentation était récitée, elle était précédée d'un élément liturgique dans lequel figurait le nom de Yahvé.

3 Oui, c'est contre moi qu'il ne cesse de tourner
sa main, tout le jour.

Bet

4 Il a consumé ma chair et ma peau,
brisé mes os.
5 Il a amoncelé tout autour de moi[a]
poison et peine.
6 Il m'a fait habiter dans les ténèbres,
comme ceux qui sont morts depuis longtemps.

Guimel

7 Il m'a entouré d'un mur sans issue,
il m'a chargé de fers pesants.
8 Même quand je crie et que j'appelle au secours,
il barre [la route à] ma prière.
9 Il a dressé sur mon chemin un mur de pierres de taille[b]
et m'a forcé à prendre des sentiers tortueux.

Dalet

10 Il a été pour moi un ours aux aguets,
un lion en embuscade.
11 Il m'a entraîné à l'écart et m'a déchiré;
il a fait de moi un désert[c].
12 Il a bandé son arc et m'a pris
comme cible pour ses flèches[d].

Hé

13 Il m'a transpercé les reins de ses traits,
fils de son carquois.
14 Je suis devenu la risée de tous les peuples,
le perpétuel sujet de leurs chansons[e],
15 Il m'a rassasié d'herbes amères,
abreuvé d'absinthe[f].

Vav

16 Il m'a brisé les dents avec du gravier[g],
il m'a foulé aux pieds dans la cendre[h].
17 Il a enlevé la paix de mon âme;
j'ai oublié ce que c'est que le bonheur.
18 Et j'ai dit : « C'en est fait de mes forces,
de l'espérance que j'avais mise en Yahvé. »

Zaïn

19 Le souvenir de ma misère et de mes erreurs
[est pour moi] absinthe et poison.
20 Sans cesse elle y pense et elle est abattue,
mon âme, au dedans de moi.

21 [Mais] voici ce que je veux prendre à cœur
pour retrouver l'espérance :

Het

22 C'est que les bontés de Yahvé ne sont pas épuisées,
que ses compassions ne sont pas à leur terme.
23 Elles se renouvellent chaque matin;
grande est sa fidélité.

3, 7. « de fers » lis. *neḥouštay*. H a le singulier. 13. « ses traits » ajout. *kèlâw*. Manque en H; le vers est trop court. 14. « tous les peuples » H* Hmss S (lis. *ʿammîm*). H : tout mon peuple. 17. « Il a enlevé » G (lis. *wayyiznaḥ*). H : tu as enlevé. 19. « Le souvenir » lis. *zekèr*. H : Souviens-toi. — Mais cette prière anticiperait sur le v. 21, qui décrit la renaissance de l'espoir dans le cœur du malheureux. 22. « C'est — épuisées » G* S T (lis. *tammou*). H : [Ce sont ici] les bontés de Yahvé que *nous ne soyons* pas anéantis (?). 23. « Elles » aj. *hém* après *ḥădâšîm*. Manque en H. — Mais la phrase est incorrecte et le vers trop court. « sa » lis. *ěmounâtô*. H : la.

a. Litt. : *bâti contre moi et mis en cercle*. Le complément donné à ces verbes (5b) est sujet à caution. Bâtir du poison et de la peine est une étrange association d'images. G traduit : « Il a bâti contre moi, a entouré ma tête et a affligé, » ce qui n'est pas meilleur. Aucune des corrections proposées n'est satisfaisante. *b*. Cf. Job 19, 8. *c*. Ce trait ferait penser que c'est le peuple personnifié qui parle ici. On peut traduire aussi : « il m'a délaissé ». Mais l'expression serait bien faible. *d*. Cf. Job 16, 12. *e*. Cf. Ps. 69, 13; Job 30, 9. *f*. Cf. Prov. 5, 4 et la note. *g*. C'est-à-dire sans doute : il m'a donné des pierres à manger au lieu de pain; cf. Mt 7, 9. *h*. Dans le deuil, on se roulait dans la cendre. On pourrait traduire aussi : « dans la poussière ». Car les deux mots « cendre (*'éphèr*) et « poussière » (*'âphâr*), très voisins en hébreu, étaient quelquefois employés l'un pour l'autre : Mal. 3, 21.

24 Yahvé est ma part, dit mon âme;
c'est pourquoi j'espérerai en lui.

Tet

25 Yahvé est bon pour celui qui se confie en lui,
pour l'âme qui le cherche.
26 Il est bon d'attendre en silence[a]
le secours de Yahvé.
27 Il est bon pour l'homme de porter
le joug dans sa jeunesse;

Yod

28 Qu'il s'asseye à l'écart et se taise,
quand Yahvé le lui pose sur les épaules[b].
29 Qu'il mette sa bouche dans la poussière;
peut-être y a-t-il de l'espoir.
30 Qu'il présente sa joue à qui le frappe[c],
qu'il dévore les affronts.

Kaph

31 Car le Seigneur ne rejette pas
les humains pour toujours.
32 Quand il afflige, il a pitié
selon sa grande bonté.
33 Car ce n'est pas de gaîté de cœur qu'il humilie
et afflige les enfants des hommes.

Lamed

34 Quand on foule aux pieds
tous les captifs du pays,
35 Quand on porte atteinte au droit d'autrui,
à la face du Très-Haut,
36 Quand on fait tort à un homme en justice,
le Seigneur ne le voit-il pas?

Mem

37 A qui suffit-il de parler pour qu'une chose soit,
sans que le Seigneur l'ait commandé[d]?
38 N'est-ce pas de la bouche du Très-Haut
que sortent les maux et les biens?
39 De quoi l'homme vivant pourrait-il se plaindre?
Que chacun se plaigne de son péché[e].

Noun

40 Examinons notre conduite, scrutons-la
et retournons à Yahvé.
41 Élevons notre cœur et non nos mains
vers Dieu dans le ciel.

42 Nous avons péché et nous avons été rebelles;
toi tu n'as point pardonné.

Samek

43 Tu t'es enveloppé de colère et tu nous as poursuivis;
tu as massacré sans pitié.
44 Tu t'es enveloppé d'un nuage
pour empêcher la prière de passer.

25. « celui qui se confie » Hk (lis. *qôwô*). Hq : ceux qui se confient. 26. « d'attendre (litt. qu'on attende) en silence » lis. *yeyaḥêlou doumâm*. H : et qu'il attende (?) et [cela] en silence (?). 27. « dans ». Hmss Théod L : dès. 31. « les humains » cf. v. 33 (aj. *benê ʾâdâm*). Manque en H. — Vers trop court. 38. « les biens » lis. prob. *haṭṭôbôt*. H : le bien. 40. « notre conduite (litt. : voie), scrutons-la » lis. *darkênou* (G) et *neḥqôrâh*. H : nos voies, scrutons-les. 41. « et non nos mains » lis. *we'al kappâyim* (cf. Jo. 2, 13). H : vers les mains. G : sur (c'est-à-dire peut-être : outre) les mains. — Texte incertain.

a. Cf. v. 28; Ps. 4, 5; 37, 7; 39, 3; 62, 2, 6. *b*. Litt. : *pose sur lui*. *c*. Cf. Mt 5, 39; És. 50, 6. *d*. Non seulement Dieu connaît tout ce qui se passe (v. 34-36), mais rien ne se passe sans sa volonté expresse (v. 37-38). L'homme n'a donc pas à se plaindre quand il est châtié (v. 39) : Dieu qui a envoyé le châtiment savait bien ce qu'il faisait. *e*. On peut traduire aussi : « Qu'est-ce que l'homme vivant a à se plaindre, chacun de son châtiment? » Le même mot hébreu peut, en effet, signifier « péché » ou « châtiment du péché ».

45 Tu as fait de nous les balayures, le rebut
des nations.
Pé[a] 46 Ils ouvrent la bouche contre nous,
tous nos ennemis[b].
47 Nous avons eu en partage l'épouvante et la fosse,
la dévastation et la ruine.
48 Des ruisseaux d'eau coulent de mon œil
à cause de la ruine de la fille de mon peuple.
Aïn 49 Mon œil fond en larmes,
il refuse de s'arrêter,
50 Jusqu'à ce que Yahvé se penche et regarde
du haut des cieux mon infortune.
51 Yahvé me fait souffrir
pour toutes les filles de ma ville[c].

Çadé 52 Ils m'ont donné la chasse, comme à un oiseau,
ceux qui me haïssent sans cause.
53 Ils ont voulu me faire périr dans une fosse,
ils m'ont jeté des pierres.
54 Les eaux passaient par-dessus ma tête[d];
je disais : « Je suis perdu ».
Qoph 55 J'ai invoqué ton nom, Yahvé,
du plus profond de la fosse[e];
56 Tu as entendu quand je disais : « Ne ferme pas
ton oreille à mes cris ».
57 Tu t'es approché, le jour où je t'ai invoqué;
tu as dit : « Sois sans crainte ».
Rech 58 Tu as défendu, Seigneur[f], ma cause,
tu as racheté ma vie.
59 Tu as vu, Yahvé, le tort qu'on me fait :
rends-moi justice.
60 Tu as vu tous leurs projets de vengeance,
tous les complots qu'ils forment contre moi.
Chin 61 Tu as entendu leurs outrages, Yahvé,
tous les complots qu'ils forment contre moi[g],
62 Les propos de mes adversaires et ce qu'ils méditent
contre moi tout le jour.
63 Qu'ils soient assis ou debout, observe-les :
ils font de moi l'objet de leurs chansons.
Tav 64 Rends-leur, Yahvé,
selon l'œuvre de leurs mains[h].
65 Voile leur intelligence[i];
que ta malédiction repose sur eux.
66 Poursuis-les avec colère et extermine-les
de dessous tes cieux.

49. « il refuse de s'arrêter » lis. *mē'ănâ phoug*. H : faute de relâche (?). 50-51. « mon infortune. Yahvé me fait souffrir » lis. *'onyî.* [51] *'ôlēl yihwè*. H : [51] mon œil me fait mal. — Texte incertain. 56. « à mes cris » lis. (avec *G*) *leşiwhâtî* et suppr. *lešaw'âtî* (glose explicative). H : à ma délivrance, à mon cri. G : à ma prière. [57] A mon secours... 66. « Poursuis-les » d'après *G* (lis. *tirdephêm*). H : Poursuis. « tes cieux » *G*[a] *S* (lis. *šâmèkâ*). H : les cieux de Yahvé. — Le vers serait trop long.

a. Pé avant Aïn, comme au ch. 2. *b*. Pour nous dévorer (cf. Ps. 22, 14) ou plus probablement pour nous insulter (cf. 2, 16; Ps. 35, 21). *c*. On appelait « filles d'une ville » les localités secondaires qui se trouvaient dans le même district. Il s'agit ici des villes et villages du pays de Juda, qui sont les « filles de Jérusalem ». Cf. Ps. 48, 22 et la note. *d*. Cf. Ps. 40, 3; 69, 2-3. *e*. Cf. Ps. 88, 7 et pour l'ensemble du morceau Ps. 69. *f*. En excès dans le vers. *g*. Répétition textuelle du v. 60[b]. Sans doute une erreur de copiste. *h*. Cf. Ps. 28, 4. *i*. Litt. : *leur cœur*. Pour les Hébreux le cœur était principalement le siège de l'intelligence (cf. Prov. 7, 1, 3, etc.).

4

Quatrième chant de deuil[a].

Aleph 1 Comment l'or s'est-il terni,
le bon or fin s'est-il altéré[b] ?
Comment les pierres sacrées ont-elles été dispersées
au coin de toutes les rues[c] ?
Bet 2 Les nobles fils de Sion,
qu'on mettait en balance avec l'or fin,
Comment ont-ils été comptés pour des vases d'argile,
œuvre des mains du potier[d] ?
Guimel 3 Les chacals mêmes offrent leurs mamelles
et allaitent leurs petits.
Les filles de mon peuple sont devenues aussi cruelles
que les autruches dans le désert[e].
Dalet 4 La langue du nourrisson est collée
par la soif à son palais.
Les enfants demandent du pain,
personne ne leur en offre.
Hé 5 Ceux qui se nourrissaient de mets délicats
périssent dans les rues.
Ceux qui avaient été élevés dans la pourpre
étreignent les tas d'ordures[f].
Vav 6 Ainsi le châtiment de la fille de mon peuple a été plus grand
que la punition infligée à Sodome[g],
Qui fut renversée en un instant,
sans l'intervention de mains humaines[h].
Zaïn 7 Les princes avaient le teint plus clair que la neige,
plus blanc que du lait,
Plus vermeil qu'une branche de corail;
leurs veines étaient de saphir[i].
Ḥet 8 Leur visage est [maintenant] plus sombre que le noir même;
on ne les reconnaît plus dans la rue.
Leur peau est collée à leurs os,
plus sèche que du bois.
Tet 9 Les victimes du glaive sont plus heureuses
que celles de la faim;

4, 3. « Les filles — cruelles » lis. *benôt 'ammî*. H : La fille de mon peuple est devenue aussi cruelle. — Mais l'expression « la fille de mon peuple » désigne d'ordinaire la nation personnifiée et non les femmes de ce peuple, comme le demande ici le contexte. « les autruches » *H*[q] (dans beaucoup de mss et d'éditions) *G S* (lis. *kaye'enîm*). H[k] est inintelligible. 5. « de mets » lis. *ma'ădannîm* (sans *le*) ou *lèḥèm 'ădannîm*. 7. « Plus vermeil — corail » lis. *mē'èṣèm penînîm*. H : plus vermeils quant à l'os (c'est-à-dire au corps ?) que le corail. « leurs veines étaient » lis. *gidèhèm* ou *gidôtâm* (cf. Cant. 5, 14 et la note). H : leur taille (?) [ou, en corrigeant *nizrâtâm*, leur chevelure] était. — Texte très incertain.

a. Ce poëme paraît avoir été composé par un témoin oculaire qui s'enfuit de Jérusalem avec le roi Sédécias (v. 19) et, après la prise de la ville, resta dans le pays (v. 22). Les nombreuses ressemblances avec le ch. 2 font supposer que les deux pièces sont du même auteur. Celle-ci décrit spécialement les souffrances des derniers jours du siège. *b*. Le vers étant trop long, le mot hébreu traduit par « s'est-il altéré », écrit avec une orthographe araméenne, doit probablement être regardé comme une glose expliquant le verbe précédent, dont le sens est un peu incertain. *c*. Comme l'indique l'explication donnée au v. 2, « or » et « pierres sacrées » sont des images désignant « les nobles fils de Sion ». Par « pierres sacrées » il faut donc probablement entendre, non les pierres du sanctuaire ou de la ville sainte, mais des pierres précieuses : les joyaux dans l'ancien Orient étaient considérés comme des amulettes dotées de vertus surnaturelles; cf. Gen. 35, 4; Ex. 32, 3; Prov. 17, 8 et les notes. *d*. Qu'on jette au rebut. *e*. Les autruches passaient pour ne pas s'occuper de leurs petits; cf. Job 39, 15-17 et les notes. *f*. C'est-à-dire ont pour couche, comme les mendiants, les monceaux de détritus élevés à l'entrée des villes et des villages : on y trouve un peu de chaleur, parce que c'est là qu'est jetée la cendre des fours à pains. Cf. 1 Sam. 2, 8; Ps. 113, 7; Job 2, 8. *g*. On peut traduire aussi : « La faute de la fille de mon peuple a donc été plus grande que le péché de Sodome. » Ce serait une conclusion que le poëte tirerait de la sévérité plus grande des peines infligées à Sion. *h*. Le sens n'est pas sûr. Selon d'autres : « Sans qu'on eût le temps de s'y tordre les mains. » Le sort de Juda est pire que celui de Sodome, parce que celle-ci a péri en un clin d'œil, tandis que Jérusalem a dû subir d'abord les longues tortures que les hommes infligent à leurs victimes. *i*. La signification de certains mots de ce verset est controversée (voy. note crit.); mais le sens général est que les princes avaient un teint de lis et de rose, comme des gens qui vivent dans la mollesse.

Car celles-ci périssent lentement, elles se dessèchent,
privées des produits des champs.

Yod 10 De tendres femmes ont, de leurs propres mains,
fait bouillir leurs enfants[a].
Ils leur servirent d'aliments[b]
dans le désastre de la fille de mon peuple.

Kaph 11 Yahvé a assouvi sa fureur,
il a déversé l'ardeur de[c] sa colère.
Il a allumé dans Sion un feu
qui en a dévoré les fondements.

Lamed 12 Nul ne croyait, ni les rois de la terre,
ni aucun des habitants du monde,
Que l'oppresseur et l'ennemi franchiraient [jamais]
les portes de Jérusalem[d].

Mem 13 [Cela est arrivé] à cause des péchés de ses prophètes,
des fautes de ses prêtres,
Qui versaient au milieu d'elle
le sang des justes[e].

Noun 14 [Aussi] ont-ils[f] erré, aveugles[g], dans les rues,
souillés de sang,
De sorte qu'on ne pouvait toucher
leurs vêtements[h].

Samek 15 « Écartez-vous! C'est un impur, criait-on devant eux,
écartez-vous, écartez-vous[i]! Ne le touchez pas! »
Quand ils fuyaient et erraient parmi les nations,
ils ne pouvaient prolonger leur séjour [nulle part][j].

Pé 16 Yahvé lui-même[k] les a dispersés,
il n'abaisse plus les yeux sur eux.
Il n'a pas eu d'égards pour les prêtres,
il n'a pas témoigné de faveur aux prophètes.

Aïn 17 Combien de temps nos yeux se sont consumés
dans l'attente d'une aide illusoire!
Du haut de nos tours nous guettions
l'arrivée d'un peuple qui n'est d'aucun secours[l].

Çadé 18 Nos ennemis épiaient nos pas[m] :
nous ne pouvions passer sur nos places.
Notre fin est proche! nos jours sont révolus...
notre fin est arrivée.

9. « elles se dessèchent » lis. *mouqâdim*. H : transpercées. 14. « De sorte — vêtements » lis. *welô' youkelou linegôa'*. H : Ce qu'ils ne pouvaient [supporter], ils le touchent de leurs vêtements (?). D'autres traduisent comme nous, mais sans corriger le texte massorétique, qui ne peut avoir ce sens. — Texte très incertain. 15. « fuyaient » lis. *nâdou*. H : étaient dévastés (?). « parmi — pouvaient » suppr. *'âmerou*. H : on disait parmi les nations : « Ils ne pourront ». 16. « Il n'a pas eu » lis. *nâsâ'*. H : Ils (les ennemis) n'ont pas eu. « il n'a pas témoigné » lis. *ḥânân*. H : ils n'ont pas témoigné. « aux prophètes » G^B (lis. *nebî'îm*). H : aux anciens. 17. « Combien de temps » lis. *'ad mâ*. Hq : Encore nous.
18. « Nos ennemis » aj. *ṣârénou*. Manque en H — mais le vers est trop court.

a. Cf. 2, 20. *b*. Selon d'autres : « Elles sont devenues pour eux des vampires » : *lebârôt* serait l'équivalent hébreu de l'accadien *labartu*, qui désignait, chez les Assyro-Babyloniens, un démon féminin dévorant les enfants. *c*. En excès dans le vers. *d*. On croyait cette place imprenable, surtout depuis qu'elle avait été merveilleusement délivrée au temps de Sennachérib (701). *e*. Des griefs analogues sont formulés par Jérémie (6, 13-15; 8, 10-12; 23, 10-15; 26, 7 ss.) et Ézéchiel (ch. 13) contre « les prophètes » et « les prêtres » de leur temps; presque tous partisans de la révolte contre les maîtres étrangers, ceux-ci s'acharnaient, jusqu'à les faire périr, contre ceux qui prêchaient à Juda la soumission aux Chaldéens, instruments de la justice de Dieu (Jér. 26). *f*. Les prophètes et les prêtres meurtriers. *g*. En aveugles, comme des aveugles. *h*. Ce cas d'impureté n'est pas visé dans la Loi. *i*. En excès dans le vers. *j*. Le verset 15 suppose que les prophètes et les prêtres, honnis à Jérusalem, cherchaient à s'enfuir dans les pays voisins, mais que partout on les repoussait avec horreur. *k*. Litt. : *La face de Yahvé*. *l*. Les Égyptiens : ils avaient promis leur aide au royaume de Juda contre Nabucodonosor; au début du siège de Jérusalem, ils envoyèrent une armée de secours, mais furent battus et ne reparurent plus; cf. Jér. 37. *m*. Du haut des tours qu'ils avaient construites autour de la ville et qui dominaient le rempart.

Qoph 19 Ceux qui nous poursuivaient étaient plus légers
que les aigles du ciel;
Ils nous ont pourchassés sur les montagnes,
guettés dans le désert[a].

Rech 20 Celui qui était le souffle de nos narines[b], l'oint de Yahvé,
a été pris dans leurs pièges[c],
Lui dont nous disions : « C'est à son ombre[d]
que nous vivrons parmi les nations[e]. »

Chin 21 Sois dans l'allégresse, réjouis-toi, fille d'Édom[f],
habitante du pays d'Ouç[g]!
A toi aussi passera la coupe[h];
tu t'enivreras et tu découvriras ta nudité[i].

Tav 22 Ta faute est expiée, fille de Sion;
il[j] ne t'exilera plus.
Il recherchera ta faute, fille d'Édom,
il mettra tes péchés à nu[k].

Cinquième chant de deuil[l].

5 1 Souviens-toi, Yahvé, de ce qui nous est arrivé,
regarde et vois notre opprobre.
2 Notre héritage a passé à des étrangers[m],
nos maisons[n], à des inconnus.
3 Nous sommes orphelins; nous n'avons plus de père;
nos mères sont comme des veuves[o].
4 Nous devons, pour boire, acheter notre eau à prix d'argent;
il nous faut payer notre bois[p].
5 Un joug pèse sur notre cou; nous sommes persécutés;
nous sommes exténués; pour nous point de répit.
6 Vers l'Égypte nous tendons la main[q],
vers l'Assyrie, pour avoir du pain à manger.

5, 5. « Un joug [pèse] » *Sym* (aj. en tête *'ôl*). Manque en H. — Texte très incertain.

a. Allusion à la tentative de fuite de Sédécias, cf. 2 Rois 25, 4-7; Jér. 52, 7-11. L'auteur dit : *nous*, comme s'il était de ceux qui avaient accompagné le roi. *b*. C'est-à-dire le principe de vie qui nous animait, notre âme. Ce qualificatif, déjà appliqué aux rois par des Cananéens (Tell el-Amarna, lettre 174 (éd. Knudtzon), l. 20), montre, ainsi que la métaphore suivante, le prestige sacré qui entourait, chez les Israélites aussi, la personne du souverain. *c*. Litt. : *dans leurs fosses*. *d*. Cf. Nomb. 14, 9 et la note. *e*. Il s'agit de Sédécias, qui fut fait prisonnier par les Chaldéens (2 Rois 25, 6). Ce sont peut-être les titres hyperboliques donnés ici à ce médiocre souverain qui ont amené l'auteur des Chroniques à penser que dans cette « lamentation » il était question du pieux roi Josias et à dire que Jérémie composa un chant funèbre sur ce prince (2 Chron. 35, 25). *f*. Cf. Éz. 25, 12-14; 35; 36, 5; Abd. 10-16; Jér. 49, 7-22; És. 34; Ps. 137, 7. Les Édomites, non seulement se réjouirent de la ruine de Juda, mais y prirent une part active et agrandirent leur territoire aux dépens de la nation sœur. *g*. Cf. Gen. 36, 28; Job 1, 1 et la note. Le mot « Ouç » manque dans la plupart des manuscrits des Septante; il faut entendre alors : « toi qui occupes le pays », à savoir celui de Juda. Il nous paraît que c'est plutôt le mot « du pays » qui est en excès dans le vers. *h*. La coupe de la colère de Yahvé, cf. Jér. 25, 15-29; 49, 12. *i*. Cf. 1, 8; Nah. 3, 5; Hab. 2, 16. *j*. Yahvé. *k*. Le verbe traduit par « mettre à nu » est une autre forme de celui que nous avons traduit « exiler »; être exilé, c'est laisser un pays à découvert (cf. « vider les lieux »). Il y a correspondance voulue dans les termes employés pour décrire le sort des deux populations.

l. Le poème qui constitue le ch. 5 est assez différent des précédents : 1° il n'a pas comme eux le rythme habituel des thrènes funèbres, où le second membre du vers est plus court que le premier : ici les deux membres sont égaux; — 2° le ch. 5 n'est pas, comme les ch. 1-4, un acrostiche sur l'alphabet; il a, il est vrai, lui aussi 22 strophes — chacune ici n'a qu'un vers —; mais peut-être ce total, égal au nombre des lettres de l'alphabet hébreu, n'a-t-il été obtenu qu'après coup, au moyen de quelques additions (v. 11-12 et 18 : voy. les notes); — 3° le ch. 5 n'a pas la forme d'un chant de deuil, mais d'une prière (voy. v. 1 et 19-22). — Cette pièce constitue un document historique précieux : elle fait un tableau circonstancié, pris évidemment sur le vif, de la situation humiliée et précaire qui était celle des Juifs restés en Palestine après la destruction de Jérusalem en 586. Le poète vivait assez longtemps après cet événement (v. 20), mais avant 546 sans doute, — date de la victoire de Cyrus sur Crésus, — car il n'entrevoit encore aucun signe annonçant la délivrance (v. 22). *m*. Chaldéens, Édomites et Ammonites. *n*. Le membre étant trop court, on peut supposer qu'il est tombé ici un mot comme *nittenou*, « ont été données ».
o. Leurs maris ont été vendus comme esclaves ou déportés.
p. L'eau des puits et le bois des terrains communaux, qui étaient autrefois à la libre disposition des gens du village, sont maintenant frappés d'une redevance au profit de nouveaux propriétaires ou du gouvernement chaldéen. *q*. Geste de mendicité. Selon d'autres, geste d'hommage (cf. 1 Chron. 25, 24; 2 Chron. 30, 8; Éz. 17, 18); mais cela ne conviendrait pas à la situation des Juifs en Palestine après 586 : asservis par les Chaldéens, ils n'étaient plus à même de se faire les vassaux des Égyptiens ou de quelque autre peuple. Notre verset parle sans doute de gens qui quittent la Palestine pour échapper à la misère. En tout cas « Assyrie » ne désigne pas ici l'empire assyrien, qui n'existait plus depuis 612-605, mais les régions autrefois soumises aux rois de Ninive (Syrie, Mésopotamie).

7 Nos pères ont péché; ils ne sont plus,
et c'est nous qui portons la peine de leurs iniquités[a].
8 Des esclaves[b] dominent sur nous;
personne ne nous arrache de leurs mains.
9 C'est au péril de notre vie que nous gagnons notre pain,
menacés par l'épée [des hommes] du désert[c].
10 Notre peau est devenue brûlante comme un four,
sous les ardeurs de la faim.
11 On a outragé des femmes dans Sion,
des vierges dans les villes de Juda.
12 Des chefs ont été pendus par les ennemis[d],
la personne des vieillards n'a pas été respectée[e].
13 On prend les jeunes gens pour moudre;
les adolescents chancellent sous des charges de bois[f].
14 Les vieillards ne siègent plus à la porte [des villes][g];
les jeunes gens délaissent le jeu des instruments.
15 La joie est bannie de notre cœur;
nos danses sont changées en deuil.
16 La couronne est tombée de notre tête[h];
malheur à nous, parce que nous avons péché!
17 Voici pourquoi[i] notre cœur est languissant,
pourquoi nos yeux sont obscurcis :
18 La montagne de Sion est devenue une solitude
et les chacals y rôdent.

19 Mais toi, Yahvé, tu règnes éternellement;
ton trône subsiste d'âge en âge[j].
20 Pourquoi persistes-tu à nous oublier?
[Pourquoi] nous délaisses-tu toujours?
21 Rétablis-nous, Yahvé, auprès de toi[k], et nous serons rétablis;
renouvelle pour nous les jours d'autrefois.
22 Ou bien nous aurais-tu[l] vraiment rejetés?
Serais-tu trop irrité contre nous?

10. « est — brûlante » G* L (lis. *nikmâr*). H a le pluriel. 13a. Lis. *liṭeḥôn*. H : Les jeunes gens portent le moulin (?). — Texte incertain.

a. Cf. Éz. 18, 1-2; Jér. 31, 29, etc. Du reste, d'après v. 16, la génération présente porte en même temps la peine de ses propres péchés. *b*. Il s'agit peut-être de gens de basse extraction qui s'étaient mis au service des maîtres étrangers, comme plus tard Tobiya, « l'esclave ammonite » (Néh. 2, 10, 19). *c*. Les bédouins profitaient du désordre qui persista longtemps après la guerre pour piller les cultivateurs : Jér. 41. *d*. Litt. : *par leurs mains*.

e. Cf. Lév. 19, 32. Les v. 11 et 12 paraissent revenir sur le passé et décrire des scènes qui s'étaient déroulées au moment de la prise de Jérusalem par les Chaldéens : celle du v. 11a avait eu lieu « dans Sion »; la ville ne devait pas encore avoir été détruite. On en a conclu parfois que les v. 11 et 12 avaient été ajoutés par une autre main. *f*. La tâche de moudre le grain incombait généralement aux femmes; mais, comme c'était un travail pénible, on l'imposait souvent aussi aux esclaves et aux prisonniers; cf. Jug. 16, 21. Le sens du v. 13 est que les jeunes gens, même les adolescents, sont assujettis à de dures corvées. *g*. Pour rendre la justice et régler les affaires de la cité. Cf. Am. 5, 15. *h*. Nous avons perdu tout ce qui faisait la gloire d'Israël. *i*. On peut traduire aussi : « Voilà pourquoi », c'est-à-dire : à cause de tous les maux qui viennent d'être énumérés et qui accablent les survivants de la catastrophe. Ce serait même plus naturel. Mais alors il faudrait supposer que le v. 18 a été ajouté après coup, afin que le poème convînt mieux pour être récité au jour du deuil annuel, anniversaire de la destruction de la ville et du Temple. *j*. Cf. Ps. 9, 8; 102, 13.

k. Ces mots, en excès dans le vers, manquent dans le passage parallèle Jér. 31, 18; ils ont été ajoutés sans doute pour suggérer que la phrase doit être entendue au sens spirituel : « ramène-nous à toi », « convertis-nous ». Le contexte (v. 21b) suggère qu'il s'agit plutôt d'un retour de la nation *à son ancienne prospérité*. *l*. Litt. : *à moins que tu ne nous aies...* (cf. Gen. 32, 27; Lév. 22, 6; etc.). D'autres entendent : « car, est-ce que tu nous as... », ou : « car [je veux être maudit] si tu nous as... », c'est-à-dire « tu ne nous as sûrement pas... » Mais il est plus probable que le verset exprime *la crainte* que Dieu ait définitivement rejeté Israël (cf. Jér. 14, 19). C'est pourquoi, lorsqu'on lit le livre des Lamentations dans la synagogue, on répète le v. 21 après le 22, pour ne pas terminer sur une note de sinistre augure : on observe la même règle pour les livres d'Ésaïe, de Malachie et de l'Ecclésiaste.

L'ECCLÉSIASTE

(QOHÈLET)

Q' 1 1 Paroles de Qohèlet[a], fils de David, roi à Jérusalem[b].

Tout est vanité. L'existence est un perpétuel recommencement[c].

2 Vanité des vanités, disait Qohèlet,
vanité des vanités, tout est vanité[d].
3 Quel profit l'homme retire-t-il de toute la peine
qu'il se donne sous le soleil?
4 Une génération s'en va, une génération vient,
et la terre subsiste toujours[e].
5 Le soleil se lève, le soleil se couche,
puis il regagne en toute hâte sa place, et là il se lève [de nouveau].
6 Se dirigeant vers le sud, puis tournant vers le nord,
le vent tourne, tourne sans trêve :
le vent revient toujours vers les cercles déjà parcourus.
7 Tous les fleuves vont à la mer
et la mer ne se remplit pas;
Au lieu où vont les fleuves
ils continuent d'aller.
8 Toutes choses sont en travail
[à un point que] l'homme ne peut dire[f].
L'œil a beau voir : il n'est jamais rassasié;
l'oreille a beau entendre : elle n'est jamais remplie.
9 Ce qui a été, c'est ce qui sera;
ce qui s'est fait, c'est ce qui se fera :
il n'y a rien de nouveau sous le soleil.
10 S'il est une chose dont on dise :
« Regarde. Voici du nouveau! »
La chose a déjà existé dans les siècles
qui nous ont précédés.

1, 1. « roi ». G ajoute « d'Israël ». 5. « Le soleil se lève » *G* (lis. *zôrêaḥ*). H : Et le soleil se lève. « et là » lis. *wezôrêaḥ*. H : là. — Transposer le *we* du premier « se lève » au second.

a. Ce nom énigmatique dérive de la même racine que le mot *qâhâl*, « assemblée ». On a proposé de l'interpréter « assembleur de sentences », « assemblée (académie) » ou « celui qui convoque une assemblée » (par allusion à 1 Rois 8, 21 et à 2 Chr. 5, 2, où Salomon convoque (*hiqhîl*) le peuple). Il paraît signifier plutôt « l'homme de l'assemblée » (de là la traduction des Septante : ἐκκλησιαστής), c'est-à-dire celui qui préside une assemblée ou qui la harangue (Luther traduit : prédicateur) ou membre d'une assemblée. Le mot a la forme féminine — ce qui a fait parfois supposer qu'il désignait la Sagesse personnifiée. Mais il est partout construit avec le masculin (sauf 7, 27 dans l'hébreu; mais voy. note critique). En hébreu comme en arabe, on mettait volontiers au féminin les mots désignant une fonction, puis, par extension, celui qui l'exerçait, Esd. 2, 55, 57; Néh. 7, 57, 59; calife (*ḥalipha*), en arabe, est proprement un féminin signifiant « lieutenance ». *b*. Qohèlet était probablement un surnom honorifique donné à l'auteur réel du livre par ses disciples (voy. 12, 9-11). Comme il avait présenté une partie de ses réflexions sous la forme littéraire d'une confession de Salomon (voy. v. 12), le rédacteur du titre actuel l'a purement et simplement identifié avec ce roi. La formule insolite « roi à Jérusalem » est évidemment tirée du v. 12. *c*. Pour faire comprendre le néant de toutes les activités qui s'offrent à l'homme, l'auteur montre, par des exemples tirés des quatre éléments, terre, feu (soleil), air et eau, que, dans le domaine de la nature comme dans celui des choses humaines, on retrouve partout la répétition inexorable et décevante des mêmes phénomènes. *d*. La mention de Qohèlet à la 3e personne donne à penser que ce v. n'est pas de la main même de l'auteur. C'était sans doute une maxime qu'il aimait à répéter et qu'un de ses disciples a ajoutée au livre en guise d'épigraphe (1, 2) et de conclusion (12, 10). *e*. L'idée n'est sans doute pas : « la terre reste immobile » (bien que ce verset ait été invoqué par la commission des cardinaux (1616) pour condamner le système de Copernic), ni : « la terre subsiste éternellement », mais : « la terre reste ce qu'elle est, toujours semblable à elle-même » (cf. Jér. 48, 11). *f*. D'autres entendent : « Toutes les paroles s'épuisent [en vains efforts] : l'homme ne peut [tout] dire. »

11 [Seulement] on ne se souvient plus des hommes d'autrefois[a];
et il en sera de même de ceux qui viendront par la suite.
Leur mémoire ne subsistera pas
chez ceux qui vivront après eux.

Vanité de la sagesse.

12 Moi, Qohélet, j'ai été[b] roi sur Israël à
Jérusalem. 13 J'ai appliqué mon cœur à étu-
dier par le moyen de la sagesse tout ce qui se
fait sous le ciel. C'est là une occupation
ingrate, dont Dieu a imposé la fatigue aux
enfants des hommes. 14 J'ai observé tous les
actes qui s'accomplissent sous le soleil, et j'ai
vu que tout est vanité et course après le vent[c].

15 Ce qui est tordu ne peut être redressé
et ce qui manque ne peut être suppléé.

16 J'avais dit en mon cœur : « Voilà que
j'ai accumulé beaucoup plus de sagesse que
tous ceux qui avant moi ont régné sur Jéru-
salem[d] et mon cœur a acquis en abondance
sagesse et savoir. » 17 J'ai appliqué mon cœur
à apprécier à leur valeur[e] la sagesse et le
savoir, la folie et la sottise[f] : j'ai reconnu que
cela aussi, c'est courir après le vent.

18 Car plus on a de sagesse, plus on a de tristesse,
et qui augmente sa science, augmente sa [souffrance.

Vanité de tous les plaisirs.

2 1 Je me suis dit en moi-même : « Allons,
je vais te faire essayer de la joie et goûter
au plaisir ». J'ai dû reconnaître que cela aussi
est une vanité.

2 Du rire j'ai dit : « Insensé ! »
et de la joie : « A quoi sert-elle[g] ? »

3 Je résolus, [en effet,] dans mon cœur
d'abandonner ma chair au vin — tandis que
mon intelligence se dirigerait avec sagesse[h]
— et de m'attacher à la folie jusqu'à ce que
j'eusse découvert ce qu'il est bon pour les
enfants des hommes de faire sous le ciel,
pendant les jours comptés de leur exis-
tence. 4 J'exécutai de grands travaux; je me
construisis des maisons; je me plantai des
vignes[i]; 5 je me fis des jardins[j] et des ver-
gers[k]; j'y plantai des arbres fruitiers de toute
espèce. 6 J'aménageai des réservoirs[l] pour
l'irrigation d'un parc planté d'arbres[m]. 7 J'ache-
tai des serviteurs et des servantes et j'eus
des esclaves nés dans ma maison. J'eus aussi

13. « sous le ciel ». H* S L T : sous le soleil. 15. « ne peut être redressé » lis. *lehittâqên*. H : on ne peut rendre droit, ou : ne peut être droit (?). « suppléé (litt. : rempli) » lis. *lehimmâlô't*. H : compté. 16. « tous ceux qui ont régné (litt. : été) » cf. 2, 7 (lis. *šehâyou*). H : tout ce qui a été. « sur Jérusalem ». H* G S L T : à Jérusalem. — C'est probablement une correction d'après 2, 7. 17. « et le savoir, la folie » *G S L T* (couper après *weda'at*). H : et à connaître la folie.

a. On ne garde, par suite, aucune mémoire de ce qu'ils ont vu et fait; voilà pourquoi on s'imagine constater du nouveau. *b*. En mettant le verbe au passé, l'auteur donnait clairement à entendre que c'est par une fiction littéraire qu'il s'identifiait avec Salomon : tout le monde savait que Salomon n'avait pas cessé jusqu'à sa mort d'être roi d'Israël. Ce verset a donné naissance à la légende rabbinique d'après laquelle le fils de David fut pendant un temps détrôné par le démon Asmodée. Mais le même procédé de rédaction se rencontre dans les récits autobiographiques que les auteurs d'épitaphes et les romanciers égyptiens mettaient dans la bouche d'un personnage défunt, ainsi à la fin des « mémoires de Sinouhé » : « je fus dans la faveur du roi jusqu'à ce que vînt pour moi le jour du trépas ». *c*. Litt. : *désir (choix) de vent*. Selon d'autres : *pâture de vent*. *d*. Il n'y avait eu avant Salomon qu'un souverain israélite ayant « régné sur Jérusalem », David. Nous avons ici, de nouveau, un anachronisme intentionnel (voy. v. 12), à moins que l'auteur ne fasse allusion à des rois *cananéens* de Jérusalem (comme Melchisédec ou Adonicédeq) qui auraient eu une réputation de sagesse. *e*. Litt. : *à connaître*. *f*. Ces mots sont probablement une interpolation tirée de 2, 12a. C'est seulement dans ce passage (2, 12-17) que l'auteur comparera les avantages respectifs de la sagesse et de la folie. *g*. L'auteur indique, par anticipation, le résultat de l'expérience qu'il a annoncée v. 1a et qu'il va décrire v. 3-10. *h*. L'expérimentateur gardera son intelligence (litt. : son cœur) lucide, afin d'apprécier froidement les résultats de l'essai qu'il va tenter (cf. v. 9). Il se pourrait toutefois que cette incise, ainsi que celle de 9b, ait été ajoutée pour atténuer ce que le projet formulé au ch. 2 v. 1 et 3-10 avait de choquant. *i*. Salomon avait été un grand bâtisseur (1 Rois 7, 1-12; 9, 15-19; 2 Chr. 8, 4-6). Ses vignes étaient célèbres (Cant. 8, 11). *j*. Cf. « le jardin du roi » dans la vallée du Cédron (Jér. 39, 4; 52, 7; 2 Rois 25, 4; Néh. 3, 15). *k*. L'hébreu a ici le mot *pardés*, dérivé du terme persan *pairidiéza*, « enclos », dont nous avons fait « *paradis* ». Il désigne d'ordinaire un parc, ici plus spécialement un verger. *l*. Au temps de Flavius Josèphe (1er siècle après J.-C.) on appelait « étang de Salomon » un des réservoirs voisins de la « fontaine de Siloé » à Jérusalem (*B. J.*, V, 4, 2), peut-être celui qui est appelé « l'étang du roi » dans Néh. 2, 14. Le même historien parle de jardins arrosés de cours d'eau où Salomon allait se promener à Étân (*Ant.*, VIII, 7, 3) : peut-être attribuait-on déjà à ce souverain la construction des grands réservoirs situés à Ourtas, au S. de Bethléhem, et qu'on appelle aujourd'hui « vasques de Salomon ». Nous ne savons si l'une ou l'autre de ces traditions remonte au temps où écrivait l'Ecclésiaste. *m*. Litt. : *d'une forêt poussant en arbres*. L'arrosage artificiel suggère qu'il s'agit d'un parc ou d'un verger.

quantité de gros et de menu bétail; j'en pos-
sédai plus que tous ceux qui avaient été
avant moi à Jérusalem[a]. 8 J'amassai aussi
dans mes trésors l'or et l'argent, les richesses
des rois[b] et des provinces[c]. Je me procurai
des chanteurs et des chanteuses et les délices
des enfants des hommes, des femmes en
grand nombre[d]. 9 Je devins grand, plus grand
que tous ceux qui avaient été avant moi à
Jérusalem — tout en conservant ma sagesse[e].
10 Quoi que mes yeux pussent désirer, je
ne leur refusais rien; je ne sevrais mon cœur
d'aucune joie. Car mon cœur a joui des fruits
de mon labeur; et c'est la part qui m'est
revenue de toute la peine que j'ai prise.
11 Puis je considérai tous les travaux que mes
mains avaient accomplis, et la peine que
m'avait coûté leur exécution. Et je reconnus
que tout est vanité et course après le vent,
et qu'il n'y a point de profit durable sous le
soleil. 12b Car que fera l'homme qui succédera
au roi[f] ? Ce qu'on a déjà fait dans le passé[g].

Valeur comparée de la sagesse et de la folie.
Un même sort attend le sage et l'insensé.

12a Je me suis mis à examiner[h] la sagesse,
la folie et la sottise. 13 Et j'ai constaté que la
sagesse possède un avantage sur la sottise,
pareil à l'avantage de la lumière sur les
ténèbres.

14 Le sage a des yeux dans la tête,
tandis que l'insensé marche dans les [ténèbres.

Mais j'ai reconnu aussi qu'un même sort
les attend tous [deux]. 15 Et j'ai dit en mon
cœur : « Le sort de l'insensé m'atteindra,
moi aussi. Que me sert alors d'avoir été si
sage ? » Et je me suis dit en moi-même que
cela aussi est vanité. 16 Car le sage pas plus
que l'insensé ne laisse un souvenir éternel,
puisque, déjà quelques jours après, tous [deux]
seront oubliés. Le sage meurt, hélas ! comme
l'insensé. 17 Alors je pris en haine la vie, car
je trouvais odieux tout ce qui se fait sous le
soleil : tout est vanité et course après le vent.
18 Je pris en haine tout le travail pour
lequel j'avais peiné sous le soleil, puisque je
devrai en laisser le fruit à l'homme qui me
succédera. 19 Qui sait s'il sera sage ou insensé ?
Il disposera pourtant en maître du fruit de
tout le travail pour lequel j'ai dépensé tant
d'efforts et de sagesse sous le soleil. Cela
aussi est vanité. 20 J'en vins à m'abandonner
au désespoir à cause de toute la peine que
j'ai prise sous le soleil. 21 Car voici un
homme qui a travaillé avec sagesse, intelli-
gence et succès; et c'est à un homme qui
n'y a pris aucune peine qu'il devra laisser la
propriété de l'œuvre accomplie. Cela aussi
est une vanité et un grand mal. 22 En effet,
que revient-il à l'homme de toute la peine et
du souci qu'il s'est donnés sous le soleil ?
23 Toutes ses journées n'ont été que dou-
leurs, ses occupations [ne lui ont apporté]
que chagrin; la nuit même, son cœur n'a
pas eu de repos. Cela aussi est une vanité.

Le vrai bien, pour l'homme, c'est la jouissance du moment présent, qui est un don de Dieu.

24 Il n'y a rien de meilleur pour l'homme
que de manger, de boire et de jouir du bien-
être au milieu de son labeur. Mais j'ai vu que

2, 24. « Il n'y a — manger » lis. *la'adâm* (*G S*) *millêyyô'kal* (*G' S*, cf. 3, 22). H : Il n'est pas bon (ou peut-être : N'est-il pas bon) dans l'homme de manger.

a. Cf. 1, 16. *b*. Allusion aux tributs versés à Salomon par les rois ses vassaux et aux cadeaux envoyés par les souverains ses alliés (1 Rois 5, 1, 4, 14; 9, 16; 10, 10, 25). *c*. Salomon divisa son royaume en douze provinces astreintes à entretenir la cour chacune pendant un mois (1 Rois 4, 7-19; 5, 2-3, 7-28; 10, 15). *d*. L'expression hébraïque (*šiddâ wešiddôt*) a été interprétée de façons très diverses : « échansons des deux sexes », « coupes et patères », « chaises à porteurs », « en abondance ». Comme il n'a pas été question jusqu'ici des femmes du harem et que, dans l'énumération des biens possédés par un potentat oriental, il serait peu naturel de les voir passer sous silence, on estime en général qu'il doit s'agir des femmes. Mais le sens étymologique du terme employé est des plus incertains : « amour », « sein », « dame » (cf. l'arabe *sitti*, fém. de *sidi* — d'où l'espagnol Cid —), « concubine » (cf. l'accadien *šaditum*, *Rev. des Ét. Sém.*, 1937, p. 87-88), ou (en corrigeant *šârâ wesârôt*) « princesse ». *e*. Voy. v. 3 et la note. *f*. C'est lui-même que Salomon-Qohélet désigne ainsi. Quelques-uns corrigent « qui me succédera à moi, le roi », mais la tournure serait insolite. *g*. Nous intervertissons les deux moitiés du v. 12, car 12b rompt la suite des idées entre 12a et 13, tandis qu'il donne une justification appropriée (cf. v. 18-20) au jugement du v. 11, qui sans cela ne serait pas motivé. *h*. Pour les comparer entre elles.

cela aussi dépend de Dieu[a]; 25 car qui peut
manger, qui peut jouir [de quoi que ce soit]
Q[4] sans son aveu? 26 En effet, à l'homme qui lui
est agréable il accorde sagesse, science et joie.
Mais au pécheur il donne pour tâche d'amas-
ser et d'accumuler [des biens] pour les trans-
mettre à celui qui est agréable à Dieu[b]. Cela Q[1]
aussi est vanité et course après le vent.

Vanité des efforts de l'homme, astreint tour à tour à des activités contradictoires. Raisons divines de ce défi aux aspirations du cœur humain.

3

1 Tout a son heure;
il y a un temps pour toute chose sous le ciel :
2 Un temps pour mettre au monde[c]
et un temps pour mourir;
Un temps pour planter
et un temps pour arracher ce qui a été planté[d];
3 Un temps pour tuer
et un temps pour guérir;
4 Un temps pour pleurer
et un temps pour rire;
Un temps pour se lamenter
et un temps pour danser;
5 Un temps pour jeter des pierres
et un temps pour amasser des pierres[e];
Un temps pour embrasser
et un temps pour se tenir à distance des embrassements[f];
6 Un temps pour chercher
et un temps pour perdre;
Un temps pour conserver
et un temps pour jeter;
7 Un temps pour déchirer
et un temps pour coudre;
Un temps pour se taire
et un temps pour parler;
8 Un temps pour aimer
et un temps pour haïr;
Un temps pour la guerre
et un temps pour la paix.
9 Quel profit celui qui agit
retire-t-il de sa peine?

10 J'ai considéré les occupations dont
Dieu a imposé la fatigue aux enfants des
hommes : 11 il a fait toute chose belle en son
temps[g]; mais il a mis dans le cœur des hu-

25. « jouir ». G S : boire. « sans son aveu (litt. : en dehors de lui) » H^a G S (lis. *mimmènnou*). H : en dehors de moi (c'est-à-dire : 5. « pour amasser » *G S L* (lis. *liknôs*). H : d'amasser. plus que moi ?). 3, 4. « pour » (3e et 4e fois) *G S L* (lis. *lispôd* et *lirqôd*). H : de.

a. Litt. : *[vient] de la main de Dieu*. Cela ne dépend pas de l'homme; celui-ci n'en est donc pas sûr, il ne peut y compter. De là la conclusion : *cela aussi est vanité* (v. 26). *b*. On comprend la pieuse intention qui a inspiré cette glose; mais elle est étrangère à la pensée de l'auteur primitif (cf. 7, 15; 8, 10, 14; 9, 1-10). *c*. L'hébreu ne peut pas signifier « pour naître », comme on traduit d'ordinaire afin d'obtenir une meilleure antithèse avec « mourir ». L'auteur a pu préférer le verbe actif « mettre au monde » parce que, comme le montre la suite de l'énumération, il envisage plutôt les actes que l'homme accomplit — ou croit accomplir — volontairement, que les nécessités qui lui sont imposées. *d*. Ces mots, qui gâtent le parallélisme et n'ajoutent rien à la pensée, sont sans doute une glose. *e*. Le rythme donne à penser que le complément « des pierres » a été ajouté après coup; le commentateur qui l'a inséré pensait sans doute au cas de l'envahisseur qui jetait des pierres dans les champs de l'ennemi pour les rendre impropres à la culture (2 Rois 3, 25), puis à celui du paysan qui épierre ses terres avant de semer ou de planter (Ês. 5, 2). *f*. Voy, note *d* sur v. 2. *g*. Chaque chose est belle, selon Dieu, quand elle est faite à l'heure qui convient.

mains l'aspiration à ce qui dure toujours[a], de
sorte que, du commencement à la fin, l'homme
ne comprend rien à l'œuvre que Dieu accom-
plit. 12 J'ai reconnu qu'il n'y a pour l'homme
d'autre bien que de se livrer à la joie et de
s'accorder du bien-être[b] sa vie durant[c]. 13 Du
reste, quand un homme mange, boit et jouit
du bien-être au milieu de tout son labeur,
c'est un don de Dieu[d]. 14 J'ai reconnu que
tout ce que Dieu fait subsiste à jamais : on
ne peut rien y ajouter, rien en retrancher.
Dieu agit ainsi afin qu'on le craigne[e]. 15 Ce
qui a été avait existé antérieurement et ce
qui sera a déjà existé. Dieu recherche ce
qui a été relégué dans le passé[f].

Il n'y a pas de justice. L'homme partage le sort de la bête. Jouir est son seul bien.

16 Voici encore ce que j'ai observé sous
le soleil : au siège même du droit trône la
méchanceté, et à la place où devrait régner
la justice, l'iniquité. 17 Alors je me suis dit Q[4]
en moi-même : « Dieu jugera le juste et le mé-
chant, car il y a un temps pour toute chose et
pour toute action[g]. » 18 Je me suis dit en Q[1]
moi-même : « C'est à cause des enfants des
hommes qu'il en est ainsi : Dieu veut leur
faire voir clairement[h] qu'ils ne sont que des
bêtes[i]. . . .[j]. 19 Car le sort des enfants
des hommes, c'est le sort des bêtes : leur
sort est le même. Comme meurent celles-ci,
ainsi meurent ceux-là. Un même souffle
les anime tous, et l'homme n'a pas de supé-
riorité sur la bête, car tout est vanité[k]. 20 Tout
va vers un même lieu; tout est issu de la
terre, et tout retourne à la terre. 21 Qui
sait si le souffle des hommes monte en
haut et si le souffle des bêtes descend en
bas, dans la terre[l]? 22 Et j'ai vu qu'il n'y a
rien de meilleur pour l'homme que de se

12. « pour l'homme » cf. 2, 24 (lis. *lâ'âdâm*). H : en eux. — Mais à la fin du v. il y a le singulier. 16. « l'iniquité » lis. *pèša'*. H répète : la méchanceté. 17. « action » G^B (suppr. *šâm*). H aj. : là. 18. « C'est — ainsi » aj. *hî'* après *hâ'âdâm*. H : A cause des enfants des hommes. « leur faire voir clairement » *G S L* (lis. *welarè'ôt*). H : les éprouver et voir. 19. « Car — même » lis. *miqrè* (avec *G S L*) au lieu des deux premiers *miqrè*, et *hou'* au lieu de *ou* (erreur d'audition) devant le second. H : Car les hommes sont hasard et les bêtes sont hasard, et ils ont un même sort (hasard). 21. *G S L T* (lis. *hâ'ôlâ* et *hayôrèdet*). H : Qui connaît le souffle des hommes qui monte... et le souffle des bêtes qui descend... — La phrase serait incorrecte : le pronom sujet *hî'* ne se justifierait pas. La leçon H est une correction dogmatique transformant le doute émis par l'auteur en une affirmation de la supériorité de l'homme sur la bête, qui contredirait le contexte.

a. Litt. : *cependant il a mis dans leur cœur l'éternité* (le « *toujours* »). Cette phrase a été entendue de façons très diverses : « Il a même mis dans leur cœur le monde (c'est-à-dire la connaissance du monde) — ou : l'avenir, ou : la durée tout entière, — sans que, etc. » D'autres ont corrigé le texte : « Mais il a mis dans leur cœur l'ignorance (*hâ'èlèm*) » ou : « Mais il a voilé leur cœur » c'est-à-dire leur intelligence (*gam hè'ĕlîm libbâm*). Nous entendons que l'auteur s'explique l'incapacité où est l'homme de comprendre le train du monde par la présence dans son cœur d'un besoin incoercible d'absolu — « profit durable » (1, 3; 2, 9 etc.), amour éternel, paix constante, — alors que la vie, telle que Dieu l'a voulue, est faite d'une succession d'actes transitoires et qui s'annulent l'un l'autre. *b*. Litt. : *de faire bien*. Cette locution, d'après le contexte, doit avoir le même sens que le grec *eu prattein*, et il faut sans doute y voir un hellénisme. Si on devait lui donner la signification, qu'elle a partout ailleurs en hébreu, de « faire le bien », il faudrait y reconnaître une addition tardive, introduite pour corriger l'enseignement de l'auteur. *c*. Puisqu'il n'y a pas pour l'homme de bonheur durable, il n'a qu'à saisir les jouissances élémentaires qui s'offrent à lui au jour le jour. *d*. Cf. 2, 24. *e*. C'est-à-dire afin qu'on reconnaisse sa puissance. *f*. Litt. : *ce qui a été poursuivi*, c'est-à-dire *chassé* (ou, en lisant *'èt hanniphqâd*, « ce qui manque », « ce qui a disparu »). La suite des idées, dans les v. 14 et 15, présente des obscurités, qui ont fait soupçonner le texte d'avoir été altéré. Nous voyons dans ce passage une restriction à la pensée énoncée v. 11 : le caractère de durée, d' « éternité » que l'homme ne réussit pas à apercevoir dans l'œuvre de Dieu, y existe en réalité; seulement c'est une sorte d'éternité à éclipse : les choses disparaissent pour un temps, chassées par leurs contraires, mais ressurgissent, toujours identiques à elles-mêmes. *g*. Si ce verset est de l'auteur primitif, il exprime une pensée qui lui a simplement traversé l'esprit et à laquelle il ne s'est pas arrêté (cf. note sur 2, 26). Mais alors on s'attendrait que, dans la réflexion qui suit et qui la contredit (v. 18-20), il dise *expressément* que plus tard il a rejeté l'idée d'un jugement divin. Ce n'est pas le cas. Il est donc plus probable que le v. 17 est, comme 2, 26, l'addition d'un défenseur de la doctrine juive traditionnelle (cf. 8, 5-6) : il déduit du principe posé par Qohélet lui-même (3, 1) qu'il doit y avoir un moment aussi pour le triomphe de la justice. *h*. Litt. : *les clarifier et faire voir*. Selon d'autres : les éprouver et voir (voy. note crit.). *i*. Puisque la société des hommes est régie par la même loi que celle des animaux : le droit du plus violent (v. 16). *j*. Le texte hébreu porte encore deux mots (*hèmmâ lâhèm*) signifiant « eux pour eux » et qu'on interprète d'ordinaire « en eux-mêmes ». Ils proviennent sans doute de la répétition d'une partie du mot précédent (*behêmâ*). *k*. Ces mots semblent avoir été ajoutés après coup; car ils arrêtent le développement de la pensée et doivent provenir d'une répétition fautive des premières syllabes du v. 20 (*hakkôl hôlek*, « tout va »). *l*. Si l'auteur vise ici, pour la mettre en doute, la doctrine grecque de l'immortalité de l'âme, comme on l'admet souvent, il faut en conclure qu'il ne l'a pas bien comprise; car il ne parle pas *de l'âme individuelle*, qui monterait auprès de Dieu après la mort, mais *du souffle vital impersonnel* que Dieu, d'après l'antique récit, a insufflé dans tous les êtres vivants (Gen. 2, 7; 3, 19; cf. Éz. 37, 8-10) et qu'il reprend à lui au moment de leur mort (12, 7; Job 34, 14-15; Ps. 104, 29-30; Sag. Sal. 2, 2-3). Peut-être Qohélet combat-il ici simplement certains de ses coreligionnaires qui prétendaient que le souffle vital qui anime les bêtes différait de celui qui fait vivre les hommes, étant d'une qualité inférieure. C'est sans doute en vertu d'un scrupule de ce genre que, dans le récit actuel de la Genèse (2, 19), on a évité de dire expressément que Dieu ait soufflé dans les narines des animaux, comme dans celles de l'homme. — Avec la conception de Qohélet, on ne pouvait logiquement admettre la survie d'aucun élément de la personne humaine; l'auteur conserve cependant (9, 10) l'antique croyance au Cheol, où habitent les ombres ou, comme on disait aussi, l'âme (*nèphèš*) des trépassés.

réjouir de ses œuvres : c'est là sa part. Qui
pourrait, en effet, le faire venir pour jouir de
ce qui sera après lui[a] ?

L'oppression régnante rend la mort préférable à la vie.
Le travail a pour ressort la jalousie.
Vanité du travail pour le travail.

4 1 Continuant mes observations, j'ai consi-
déré toutes les oppressions qui se commet-
tent sous le soleil : j'ai vu les larmes des
opprimés; et personne ne les console; aucun
arbitre ne les arrache aux mains de leurs
oppresseurs. 2 Et j'ai estimé ceux qui sont
déjà morts plus heureux que ceux qui sont
encore en vie, 3 mais plus heureux que les
uns et les autres celui qui n'est pas encore
arrivé à l'existence, parce qu'il n'a pas vu
la vilaine besogne qui s'accomplit sous le
soleil.

4 J'ai vu aussi que tout effort et que toute
activité couronnée de succès ne sont que
jalousie à l'égard du prochain. Cela aussi est
vanité et course après le vent.

5 L'insensé se croise les mains[b] Q[3]
et dévore sa propre chair[c].
6 Mieux vaut le creux d'une main plein de [repos Q[1]
que les deux mains remplies de travail et [de course après le vent.

7 J'ai remarqué encore une vanité sous le
soleil : 8 tel homme est seul; il n'a personne
avec lui[d], ni fils, ni frère; et cependant il
peine sans relâche; ses yeux ne sont jamais
rassasiés de richesse[e]. Pour qui est-ce donc
que je peine et me prive de jouissance[f] ?
Voilà encore une vanité et une triste occu-
pation.

Avantages de l'association[g].

Q[1] 9 Mieux vaut vivre à deux que solitaire,
car on retire un meilleur profit de ses peines.
10 Si l'un vient à tomber,
l'autre pourra relever son compagnon.
Mais malheur à celui qui est seul et qui tombe !
Il n'a pas de second pour le relever.
11 De même, si deux couchent ensemble, ils auront chaud;
mais celui qui est seul, comment aurait-il chaud ?
12 Si un agresseur s'attaque à l'un,
ils seront deux pour lui tenir tête[h].
Le fil à trois brins n'est pas facile à rompre.

Vanité des espoirs éveillés par un changement de règne.

Q[1] 13 Mieux vaut un jeune homme pauvre,
mais sage, qu'un roi vieux et insensé, qui
ne sait plus accepter de conseils. 14 Car il est
sorti de prison pour régner, bien qu'il fût né
pauvre dans son [futur] royaume. 15 J'ai vu
tous les vivants, qui vont et viennent sous le
soleil, faire escorte au jeune homme. . . . .[i]

4, 1. « aucun — oppresseurs » lis. *oumiyyad 'ôšeqêhèm 'èn lâhèm môklah*. H : et de la main de leurs oppresseurs [vient] la force et personne ne les console. — Texte incertain. 10. « Si — l'autre » lis. *'im yippôl hâ'èḥâd* (avec *L* (*S*) *T*) et aj. *hè'aḥêr* (presque identique au mot précédent dans l'écriture hébraïque). H : S'ils tombent, l'un. 12. « Si — l'un » lis. *yitqôph hattôqêph*. H : Si [on] s'attaque à lui, l'un (ou : l'isolé). — Texte incertain. On a proposé de corriger *yitqephou hâ'èḥâd haššênî ya'âmôd*, « Si l'on attaque l'un, le second se mettra devant lui (le défendra) ». Toutefois ce sens de l'expression « se mettre devant » n'est pas attesté.

a. L'auteur paraît exclure ici l'idée d'une résurrection suivie d'une participation au bonheur messianique, telle qu'on la trouve pour la première fois dans Dan. 12, 2, 3, 13, mais qui était peut-être professée déjà par quelques-uns dès le temps de Qohélet. La phrase, cependant, peut s'entendre aussi : « Qui pourrait, en effet, le faire parvenir à voir ce qui sera plus tard ? » L'idée serait simplement : jouir du présent, puisque l'avenir est inconnu (cf. 6, 12; 7, 14; 8, 7; 10, 14). *b*. Cf. Prov. 6, 10; 24, 33. *c*. C'est-à-dire assure sa propre ruine. Cette critique de la paresse, juxtaposée sans transition à des sentences dirigées contre les excès du travail, est probablement une addition destinée à faire contrepoids aux vues unilatérales de Qohélet. *d*. Litt. : *et il n'y a pas de second*.
e. L'œil était, pour les Hébreux, le siège de la convoitise, cf. 2, 10; 12, 9; 1 Rois 20, 6; Ps. 145, 15; Prov. 27, 20. *f*. Si c'est en son propre nom que l'auteur parle ici, il oublie qu'il a pris le masque de Salomon (cf. 1, 1-2, 15). Mais il est plus probable qu'il énonce simplement ce que devrait se dire le travailleur forcené qu'il a mis en scène. *g*. Ces maximes sur les inconvénients de l'isolement constituent une digression, rattachée de façon assez lâche au cas du travailleur solitaire dont il vient d'être parlé. Il est douteux que ce hors-d'œuvre soit de la main même de l'auteur primitif. *h*. On peut aussi traduire : « Si un agresseur *l'emporte sur* un homme qui est seul, à deux on peut lui tenir tête. » *i*. Le texte a ici un mot « le second », auquel on n'a pas trouvé de sens satisfaisant et qui doit provenir d'une glose marginale destinée primitivement à un autre verset (10 ou 11 par exemple).

qui allait succéder au vieux roi. 16 La foule
était innombrable de ceux à la tête desquels
il marchait. Cependant la génération pro-
chaine ne l'agréera plus[a]; car cela aussi est
vanité et course après le vent.

Conseils relatifs au culte, à la prière et aux vœux.

17 Observe tes pas quand tu vas à la
maison de Dieu. S'approcher pour écouter
vaut mieux que d'offrir le sacrifice des in-
sensés; car ils ne savent [que[c]] faire le mal.
5 1 Ne te presse pas d'ouvrir la bouche et
ne laisse pas ton cœur te dicter de parole
précipitée devant Dieu; car Dieu est au ciel,
et toi tu es sur la terre; use donc de peu de
mots[d].

Q[3] 2 Car, de même que la multitude des occu- [pations provoque les songes[e],
la multitude des paroles amène les pro- [pos insensés.

Q[1] 3 Quand tu fais un vœu à Dieu, ne tarde
pas à l'accomplir, car Dieu n'aime pas les
insensés : le vœu que tu auras fait, accomplis-
le. 4 Mieux vaut ne pas faire de vœu que
d'en faire et de ne pas t'en acquitter. 5 Ne
permets pas à ta bouche de charger ton corps
entier[f] d'un péché, et ne va pas dire devant
l'envoyé [de Dieu[g]] : « Il y a eu méprise[h] ».
Pourquoi Dieu devrait-il s'irriter à cause de
tes paroles et anéantir l'œuvre de tes mains ?

6 Car où il y a beaucoup de songes, il y a Q[3] [aussi des illusions,
et des malheurs là où il y a beaucoup [de paroles.
Crains plutôt Dieu. Q[1]

Inconvénients et avantages de l'organisation des États.

7 Si, dans une province, tu vois le pauvre
opprimé, le droit et la justice violés, ne
t'étonne pas de la chose : au-dessus de
l'homme haut placé il y en a un plus élevé
qui le surveille, et au-dessus d'eux un plus
élevé encore[i]. 8 Et malgré tout, c'est un
avantage pour un pays, pour un territoire
cultivé, que d'avoir un roi[j].

Vanité des richesses.

9 Qui aime l'argent n'en a jamais assez;
qui aime les richesses n'en retire aucun profit.
Cela aussi est vanité.

17. « que d'offrir le sacrifice des insensés » *S* (intervertir : *zèbaḥ hakkesîlîm*). H : que si des insensés offrent un sacrifice. **5**, 6. « Car — paroles » après *wahăbâlîm* aj. *waḥăbâlîm* (tombé à cause de sa similitude avec le mot précédent), puis lire *bidebârîm*. H : Car dans beaucoup de songes [il y a] des illusions et beaucoup de paroles. — Texte très incertain. 7. « un plus élevé encore » lis. *wegâbôah mê'ălêhèm*. H : de plus élevés encore.

a. L'auteur fait sans doute allusion à quelque exemple historique connu de ses lecteurs; il nous est impossible aujourd'hui de dire quels personnages il vise. L'identification du vieux roi insensé avec Salomon et du jeune homme sage avec Jéroboam Ier n'est guère soutenable. Selon d'autres les deux souverains seraient Astyage et Cyrus, ou Ptolémée IV et Ptolémée V, ou encore Antiochus IV et Alexandre Balas, voire même Hérode et son fils Alexandre. *b*. Dans certaines traductions françaises de la Bible, le v. 17 du ch. 4 est rattaché au ch. 5, dont il forme le premier verset. Cette coupure est plus logique, mais n'est pas conforme à la tradition, qui doit faire loi en la matière. Nous nous en tenons donc à la division la plus ancienne, celle qui a été introduite dans la Vulgate, d'où elle a passé dans les Bibles hébraïques imprimées et dans la plupart des versions en langues modernes.
c. Il y a probablement ici une lacune; sans cela le texte signifierait : « car ils ne savent pas faire le mal ». La teneur primitive pouvait être à peu près celle-ci : « car ils ne savent pas autre chose que faire le mal ». *d*. Dieu étant infiniment au-dessus de l'être humain, ne t'imagine pas que, par la multitude de tes paroles, tu puisses le forcer à t'écouter.
e. Cette explication rationnelle de l'origine des rêves contraste avec la croyance dominante dans l'ancien Israël et dans le judaïsme même, qui reconnaissait à beaucoup de songes la valeur de présages (Gen. 37, 5-11; 1 Sam. 28, 6; etc.). Un peu plus tard, l'auteur de l'Ecclésiastique donnera un essai de synthèse (Sir. 34, 1-7). *f*. Litt. : *ta chair*. Le mot hébreu pour « chair » désigne ici, comme souvent, la personnalité entière. *g*. Il s'agit sans doute du prêtre, appelé dans Mal. 2, 7 « l'envoyé de Dieu ». Le prêtre devant lequel le vœu avait été prononcé (cf. 1 Sam. 1, 10-11) devait en exiger l'accomplissement. Selon d'autres il s'agirait de l'envoyé des prêtres, fonctionnaire subalterne chargé de cet office. G et S ont lu « devant Dieu »; si cette leçon est primitive, on aurait, dans le texte massorétique, substitué, comme on le faisait souvent, « l'ange » à « Dieu » pour atténuer une familiarité jugée excessive avec le Très Haut.
h. La loi autorisait dans certains cas l'annulation des vœux inconsidérés (Nomb. 30, 7). La réparation d'un péché commis « par méprise » entraînait seulement certaines offrandes (Nomb. 15, 22-31), qui pouvaient être moins onéreuses que les charges assumées dans le vœu. *i*. Les malversations des administrateurs étaient si bien entrées dans les mœurs en Orient que l'auteur les regarde comme inévitables : les fonctionnaires subalternes, rançonnés par leurs supérieurs, qui devraient les surveiller, exploitent à leur tour les justiciables.
j. Le sens de ce verset n'est pas bien clair; peut-être veut-il exprimer cette pensée que, à tout prendre et malgré les inconvénients indiqués au v. 7, une forte autorité, telle que celle d'un roi, vaut mieux pour un peuple de cultivateurs que l'anarchie, celle-ci n'étant tolérable que chez les nomades.

10 Plus les biens abondent, plus sont nombreux ceux qui les dévorent[a],
et quel avantage en retire leur possesseur,
sinon de les contempler de ses yeux[b] ?
11 Le sommeil du travailleur est doux,
qu'il ait peu ou beaucoup à manger,
tandis que la satiété ne permet pas au riche de dormir.

12 Il y a une infortune douloureuse que
j'ai observée sous le soleil : c'est celle de
l'homme qui conserve des richesses pour son
malheur. 13 Ces richesses viennent-elles à se
perdre par suite d'une circonstance malheu-
reuse, s'il a engendré un fils, celui-ci[c] reste
les mains vides. 14 Tel qu'il est sorti du sein
de sa mère, il s'en retournera[d] comme il était
venu et, du fruit de son travail, il ne conser-
vera rien qu'il puisse emporter dans sa main[e].
15 C'est là encore une infortune douloureuse
que, tel qu'il était venu, tel il doive s'en
aller. Quel profit aura-t-il d'avoir peiné pour
le vent? 16 Il aura, de plus, passé tous les
jours de sa vie dans les ténèbres et dans le
deuil, dans une profonde tristesse, dans la
souffrance et l'irritation.
17 Voici ce que j'ai reconnu être le meil-
leur : que l'homme prenne le parti de manger,
de boire et de jouir du bien-être, au milieu
de toute la peine qu'il prend sous le soleil,
durant tous les jours que Dieu lui donne à
vivre; car c'est là sa part. 18 Au reste, lorsque
Dieu accorde à un homme des richesses et
des biens, avec la faculté d'en user, d'en
prendre sa part et de se réjouir au milieu de
sa peine, c'est un don de Dieu[f] : 19 il ne
pense pas trop aux jours de sa vie, parce
que Dieu le distrait[g] par la joie de son cœur.

6 1 Il est un mal que j'ai vu sous le soleil
et qui pèse lourdement sur les hommes.
2 Voici un homme auquel Dieu donne riches-
ses, biens, honneurs. Rien ne lui manque de
ce qu'il peut désirer. Mais Dieu ne lui
accorde pas la faculté d'en user : c'est un
étranger qui en jouit. Voilà une vanité et
une amère souffrance.

3a Un homme aurait-il eu cent fils,
eût-il vécu de longues années
et le nombre de ses jours eût-il été [très grand,
S'il n'a pu se rassasier de bonheur[h],
3c je dis que l'avorton est plus heureux [que lui.
4 Car l'avorton n'a fait qu'une vaine appa- [rition
et il s'en est allé dans l'obscurité;
L'obscurité recouvre son nom
3b et il n'a même pas eu de tombeau;
5 Il n'a pas vu le soleil et ne l'a même pas [connu :
il a plus de repos que cet homme-là[i].

6 Lors même qu'on vivrait deux fois mille
ans, si l'on ne jouit pas du bonheur[j]....., tout
ne va-t-il pas vers le même lieu[k]?
8 [l] Quelle supériorité, en effet, le sage a-t-il
sur l'insensé, quel avantage a le pauvre qui
sait se conduire parmi les vivants[m]?

15. « que, tel » lis. *šl leʿoummat*. H : exactement tel. 16. *G* (lis. *beḥôšèk wâʾèbèl wekaʿas harbê woḥŏlî*). H : Il aura, de plus, dévoré tous les jours de sa vie dans les ténèbres, il aura été très triste et sa souffrance et de l'irritation. 17. « que l'homme (litt. : qu'il) prenne le parti » lis. *yiphnè*. H : ce que [j'ai reconnu être] beau. — Texte incertain. 19. « le distrait » *G S* (lis. *maʿănêhou*). H n'a pas « le ».

a. Les serviteurs que le riche doit entretenir et les parasites que sa grande situation groupe autour de lui. *b*. Il ne peut jouir personnellement de tous ses biens : il y en a beaucoup qu'il voit seulement. Selon d'autres, ce que le riche contemple, c'est le spectacle des gens qui dévorent ses biens sous ses yeux. *c*. Le fils. Selon d'autres, le père. En tout cas c'est de ce dernier qu'il est parlé dans les v. 14-16. *d*. Dans le sein de sa mère, la terre; voy. note sur Job 1, 21, passage imité ici. *e*. Cf. Ps. 49, 18; 1 Tim. 6, 7. *f*. C'est une sorte de miracle, sur lequel il n'a pas le droit de compter. Cf. 2, 24.
g. Litt. : *l'occupe*. Le sens de ce verbe est discuté. Nous lui attribuons une signification correspondante à celle du substantif *ʿinyân*, « occupation », très fréquent dans notre livre. D'autres entendent : « lui répond » ou « le dédommage ». *h*. Les mots qui suivent dans le texte (*et il n'a même pas eu de tombeau*) ne peuvent guère se rapporter au riche, qui, à moins de circonstances tout à fait exceptionnelles, est enseveli, et même avec pompe. Ils devaient faire partie de la description du sort de l'avorton (v. 4 et 5) : nous le transposons à la suite du v. 4.
i. Cf. Job 3, 13-16 (ordre primitif v. 16, 13-15). *j*. Sous-entendu : qu'importe cette longévité? *k*. La terre (3, 20).
l. Nous intervertissons les v. 7 et 8 pour essayer de rétablir l'enchaînement des idées, très peu apparent dans les v. 6-9. *m*. C'est-à-dire sans doute : quel avantage a celui qui sait se conduire si, malgré son habileté, il reste pauvre (cf. 9, 11-15)?

7 C'est pour sa bouche que l'homme prend [toute la peine qu'il se donne
et cependant ses désirs ne sont jamais [satisfaits.
9 Jouir de ce qu'on a sous les yeux vaut
mieux que de se livrer à l'agitation du désir.
Cela encore est vanité et course après le
vent.
10 Ce qui est a depuis longtemps déjà reçu
son nom[a]. Ce qu'un homme sera est connu
[d'avance][b]. Il ne peut pas contester avec
celui qui est plus fort que lui. 11 Il y a, en
effet, des paroles qui, en se multipliant, ne
font qu'accroître la vanité : quel profit en
revient-il à l'homme[c]? 12 Qui sait ce qui est
bon pour l'homme dans la vie, pendant les
jours comptés de sa vaine existence, qui pour
lui passent comme l'ombre? Qui, en effet,
peut apprendre à l'homme ce qui arrivera
plus tard[d] sous le soleil?

Maximes diverses sur les tristesses de la vie. Exhortations à la patience et à la sagesse[e].

Q³ **7**

1 La [bonne] renommée vaut mieux que l'huile parfumée[f],
et le jour de la mort, que le jour de la naissance.
2 Mieux vaut aller à la maison de deuil
que d'aller à la maison du festin;
Car dans la première [on voit] la fin réservée à tout homme,
et les vivants la prennent à cœur[g].
3 Mieux vaut la tristesse que le rire :
quand le visage est sombre, le cœur va bien[h].
4 Le cœur des sages est dans la maison du deuil,
et le cœur des insensés, dans la maison de la joie.
5 Mieux vaut écouter les reproches du sage
que d'écouter le chant des insensés;
6 Car tel le crépitement des épines sous la chaudière[i],
tel est le rire de l'insensé.
Mais cela aussi[j] est vanité,
7 Car l'oppression peut faire du sage un insensé,
et un présent peut corrompre le cœur.

8 La fin d'une chose vaut mieux que son commencement;
mieux vaut un esprit patient qu'un esprit hautain[k].
9 Ne te laisse pas aller trop vite à l'irritation,
car l'irritation réside dans le sein des insensés.
10 Ne dis pas : « D'où vient que les jours anciens valaient mieux que ceux-ci? »
Car ce n'est pas la sagesse qui t'inspirerait cette question.

7, 1. « de la naissance » *G S* (lis. *hiwwâlêd*). H : de sa naissance.

a. D'après la pensée antique, le nom, exprimant l'essence même des choses et des êtres, détermine par avance leurs destinées (cf. Gen. 2, 18-23; 27, 36; 1 Sam. 25, 25). *b*. On peut entendre aussi : « On sait ce qu'est l'homme ». *c*. Toutes ses récriminations et ses supplications sont inutiles : elles ne peuvent rien changer à son destin. *d*. Selon d'autres « après lui ». Voy. 3, 22 et la note. Pour savoir ce qu'il convient de faire, il faudrait connaître l'avenir. *e*. Ces sentences, sans grand lien entre elles, expriment des opinions difficilement conciliables avec celles qu'a formulées jusqu'ici Qohèlet : elles recommandent la tristesse et la méditation de la mort, tandis que l'auteur exhortait à la joie et estimait heureux celui qui ne pense guère à la brièveté de la vie (5, 19) : elles célèbrent sans réserve les avantages de la sagesse (cf., au contraire, 2, 12-17); le présent et l'avenir y sont envisagés avec un optimisme relatif (v. 8-10). Ces divergences peuvent s'expliquer par une saute d'humeur du moraliste; il semble plus probable que les réflexions consignées dans les v. 1-12 ont été ajoutées par un autre « sage », pour corriger le pessimisme de l'auteur primitif. Les v. 13 et 14 du ch. 7 formeraient, en tout cas, une bonne suite à 6, 10-12. *f*. Il y a un jeu de mots intraduisible entre *šêm* (renommée) et *šèmèn* (huile). *g*. Cf. Ps. 90, 12. *h*. Litt. : *le cœur est bon*. Mais cette expression ne signifie pas, comme d'ordinaire en hébreu, « le cœur est joyeux ». L'idée est que les tristesses de la vie, obligeant l'homme à se rendre compte de son impuissance, lui sont salutaires. *i*. Un feu d'épines fait beaucoup de bruit, mais est de courte durée et dégage peu de chaleur. De même le rire des insensés est une fausse gaîté, qui ne laisse rien après elle. Il y a assonance entre *sîrîm* (épines), *sîr* (chaudière) et *kesîl* (insensé). *j*. « Cela » doit désigner les reproches du sage, s'il y a, comme le suggère le « car » qui suit, un lien étroit entre les v. 6 et 7 : la sagesse du plus sensé est chose bien fragile, puisqu'il arrive à celui-ci de la renier par peur ou par intérêt. D'autres supposent qu'il est tombé entre ces deux versets une phrase analogue à Ps. 37, 16 ou à Prov. 16, 8. *k*. Litt. : *mieux vaut celui qui est long d'esprit que celui qui est haut d'esprit*. Le « haut d'esprit », c'est l'homme qui, dans sa présomption, s'emporte contre les maux de la vie, au lieu d'attendre avec patience qu'ils s'atténuent d'eux-mêmes.

11 La sagesse est précieuse à l'égal d'un patrimoine[a];
elle constitue un avantage pour ceux qui voient le soleil.
12 Car la protection que donne la sagesse vaut celle qu'assure l'argent;
et le savoir a un avantage :
la sagesse conserve la vie à celui qui la possède.

Il faut accepter la vie telle que Dieu l'a faite.

Q[1] 13 Considère l'œuvre de Dieu :
ce qu'il a courbé, qui peut le redresser ?
14 Au jour du bonheur, jouis du bonheur.
Et au jour du malheur réfléchis :
Dieu a fait l'un aussi bien que l'autre,
pour que l'homme ne puisse rien prévoir de l'avenir.

Conseils de modération et d'indulgence.

15 J'ai vu tout arriver au cours de ma vaine existence :
tel juste périt malgré sa justice,
et tel méchant prolonge ses jours en dépit de sa méchanceté.
16 Ne sois pas juste à l'extrême
et ne te montre pas trop sage :
pourquoi causer ta propre perte ?
17 Ne sois pas méchant à l'extrême
et n'agis pas en insensé :
pourquoi mourrais-tu avant ton heure[b] ?
18 Il est bon que tu t'en tiennes à la seconde règle
sans négliger la première.
Car celui qui craint Dieu les suit toutes deux[c].
Q[4] Q[5] 19 La sagesse donne au sage plus de force
que n'en donne à une ville la présence de dix capitaines[d].
Q[1] 20 Car il n'est pas d'homme juste, sur la terre,
qui fasse le bien sans jamais pécher.

21 Aussi garde-toi de prêter attention à tout
ce qui se dit, de peur d'entendre ton esclave
te maudire. 22 Bien des fois, en effet, ton
cœur le sait, tu as toi-même maudit les
autres.
23 Tout cela, j'ai essayé [de le comprendre]
en sage. J'ai dit : « Je veux acquérir la sa-
gesse ». Mais elle est restée loin de moi.

24 La réalité est si loin, elle est à une telle
profondeur ! Qui l'atteindra ?

La femme.

25 Je me suis appliqué de [tout] mon cœur
à connaître, à examiner et à rechercher la
sagesse et la raison, et à reconnaître la méchanceté
comme une folie et la sottise comme de la démence[e].

12. « la protection (litt : l'ombre) — l'argent » *Sym S L* (lis. *keṣél... keṣél*). H : à l'ombre de la sagesse, à l'ombre de l'argent. 25. « de [tout] mon cœur » *H*[a] *Sym T L* (lis. *belibbî*). H : moi et mon cœur. — Texte incertain.

a. Selon d'autres : « [si elle est] jointe à un patrimoine. » *b.* Qohèlet préconise la morale du juste milieu. Pas de fanatisme : à pratiquer un rigorisme étroit et intransigeant — ceci vise sans doute certains « pieux (*ḥasîdîm*) » de son temps, ancêtres des Pharisiens, — on se fait trop d'ennemis. Pas trop de méchanceté non plus, — puisqu'on ne peut éviter le mal entièrement (v. 20); — car la méchanceté entraîne des conséquences qui peuvent abréger la vie. *c.* On peut traduire aussi : « échappe à ces deux [excès] ». De toute façon, cette réflexion paraît être un correctif apporté aux paradoxes de l'auteur primitif. *d.* Litt. : *que dix capitaines qui sont dans une ville.* *e.* Cette fin de verset, telle qu'on la lit dans le texte actuel, exprime une pensée étrangère à l'auteur primitif : Qohèlet poursuit son enquête sur la sagesse et la folie sans idée préconçue sur leur valeur. Cette phrase est soit une glose, soit le remaniement d'un texte original portant simplement : « et à connaître la folie et la sottise. »

26 Et j'ai trouvé quelque chose de plus amer
que la mort : c'est la femme, qui est un piège,
dont le cœur est un filet et dont les bras sont
Q[1] des chaînes. Celui qui est agréable à Dieu
lui échappe, mais le pécheur se prend à ses
Q[1] lacs[a]. 27 Voici ce que j'ai trouvé, dit Qohè-
let : [examinant] un cas après l'autre pour en
tirer une conclusion, — 28 que je cherche
encore sans la trouver, — j'ai bien trouvé un
homme entre mille; mais entre toutes les
femmes, je n'en ai pas trouvé une. 29 Seu- Q[4]
lement voici ce que j'ai trouvé : c'est que
Dieu a créé les hommes droits, mais eux, ils
ont cherché beaucoup d'artifices[b].

Éloge de la sagesse. Conduite à tenir à l'égard du roi.

Q[3] **8** 1 Qui est comparable au sage,
et qui connaît [comme lui] l'explication des choses ?
La sagesse illumine son visage
et transforme la sévérité de ses traits[c].
Q[4] 2 Je dis : « Observe l'ordre du roi,
à cause, aussi, du serment fait devant Dieu[d],
Q[5] 3 ne te hâte pas de t'éloigner de lui :
Ne te mets pas en fâcheuse posture;
car il peut faire tout ce qu'il veut. »
4 La parole du roi, en effet, est toute-puissante :
qui oserait lui dire : « Que fais-tu ? »
Q[4] 5 Celui qui observe le commandement[e] n'éprouvera rien de fâcheux
et le cœur du sage sait qu'il y a un temps et un jugement[f].
6 En effet, il y a pour toute chose un temps et un jugement;
mais le mal pèse lourdement sur l'homme,
7 Parce qu'il ne sait pas ce qui arrivera;
qui, en effet, pourrait lui apprendre comment les choses se passeront ?
8 Nul homme n'a pouvoir sur le vent,
de manière à emprisonner le vent[g],
Et nul n'a pouvoir sur le jour de la mort;
il n'y a pas de dispense en cette guerre[h].
Le crime ne saurait sauver celui qui le commet[i].

Des injustices qui se commettent aux époques de tyrannie.

Q[1] 9 Voici ce que j'ai vu en appliquant mon
esprit à l'observation de tous les faits qui se
passent sous le soleil, lorsque l'homme
domine sur l'homme pour lui faire du
mal. 10 J'ai vu alors des méchants recevoir

27. Litt. : « dit le Qohèlet » d'après 12, 8 (lis. *'âmar haqqôhèlèt*). H : dit *la* Qohèlet. 8, 2. « Je dis » cf. 2, 1; 3, 17, 18 (lis. *'ânî 'âmartî*). « dis » manque en H. 9. « pour lui faire du mal » *G S T* (lis. *lehâréa'*). H : pour son malheur.

a. Cf. 2, 26 et la note. *b.* Cette phrase est un correctif, ajouté sans doute par une autre main, aux vues désenchantées émises par Qohèlet sur la moralité humaine : le mal ne vient pas du Créateur, mais de l'homme. A dessein apparemment, l'auteur emploie, pour désigner les funestes « artifices » inventés par l'homme, le mot même dont Qohèlet s'était servi en parlant de la « raison » (v. 25) et de la « conclusion » rationnelle (v. 27) qu'il cherchait. *c.* D'autres entendent : la force de son visage [en] est doublée. *d.* Le serment de fidélité exigé par beaucoup de souverains (cf. 2 Sam. 5, 3; 2 Rois 11, 17; 1 Chr. 11, 3; Éz. 17, 13, 15, 18-20; etc.) — La justification religieuse donnée v. 2[b] du précepte énoncé v. 2[a] et 3[a] a sans doute été ajoutée après coup; car elle trouble le rythme et le conseil est motivé autrement v. 3[c] et 4. *e.* La suite montre que l'auteur de ce développement (v. 5-8) pense surtout au commandement de Dieu, et non plus à celui du roi. *f.* C'est-à-dire un temps fixé pour le jugement. Allusion au principe posé par Qohèlet (3, 1), mais interprété ici, comme 3, 17 (voy. la note), dans un sens différent de celui qu'y attachait l'auteur primitif. *g.* Le même mot désignant le vent et le souffle, on pouvait comprendre aussi : nul n'a le pouvoir de retenir en soi (au delà du terme) le souffle de vie. *h.* Contre la mort ? *i.* L'enchaînement des idées dans les v. 5b-8 n'apparaît pas clairement. Avec le texte actuel, ce développement tend à établir — contre Qohèlet — la réalité du jugement. Mais on pourrait l'attribuer à l'auteur primitif lui-même si, au lieu de « crime » (*résa'*), on lisait au v. 8 « richesse » (*'ôšer*, mot qui a les mêmes consonnes dans l'ordre inverse) : « la richesse ne saurait sauver celui qui la possède. » Au v. 6 « mal » signifierait « malheur » et non « méchanceté » : c'est un grand malheur pour l'homme de ne pas connaître l'avenir et, par suite, de n'avoir aucun pouvoir sur lui.

une sépulture . . . .[a], tandis que ceux qui
avaient agi en droiture devaient s'éloigner
du saint lieu[b] et étaient oubliés dans la ville.
Ceci est aussi une vanité. [11]que la sentence
contre les mauvaises actions ne s'exécute
Q[4] pas promptement — c'est pour cela que
le cœur des hommes s'enhardit à faire le
Q[4] mal[c] —; [12][c'est une vanité] que le pécheur
qui fait le mal depuis longtemps voie
Q[4] sa vie se prolonger, bien que je sache
que le bonheur sera le partage des hommes
qui craignent Dieu, parce qu'ils le craignent,
[13]mais que le méchant n'aura pas de bonheur
et, [passager] comme l'ombre[d], ne prolongera
pas ses jours, parce qu'il n'a pas la crainte de
Dieu[e].
Q[4] [14]Il y a [encore] une vanité qui se produit
sur terre : il est des justes dont le sort est
celui que mériterait la conduite des méchants,
et des méchants dont le sort est celui que
mériterait la conduite des justes. Je dis que
cela aussi est une vanité. [15]Alors j'ai vanté
la joie, puisqu'il n'y a pas d'autre bien pour
l'homme, sous le soleil, que de manger, de
boire et de se réjouir; c'est là ce qui peut
l'accompagner au milieu de ses peines, à
travers les jours que Dieu lui donne à vivre
sous le soleil.

Vanité de la justice. Le seul bien de l'homme est la joie.

[16a] Lorsque j'ai appliqué mon esprit à
l'étude de la sagesse et à l'examen des choses
qui se font sur terre, [17a] j'ai vu que l'homme
n'arrive pas à comprendre toute l'œuvre de Dieu,
l'œuvre qui s'accomplit sous le soleil[f]. Car,
quelque peine que l'homme prenne pour en
chercher le sens, il ne le trouve pas, [16b] quand
même ses yeux[g], ni jour ni nuit, ne goûte-
raient le sommeil[h]. [17b]Le sage a beau pré-
tendre connaître, il est incapable de trouver.
9 [1]En effet, j'ai appliqué mon esprit à toutes
ces choses; et voici tout ce que mon esprit
a constaté : les justes et les sages, [leurs
personnes] et leurs actes, sont dans la main
de Dieu. Amour? Haine? L'homme ne sait [i].
Tout devant lui est vanité[j]. [2]Car tous ont le
même sort, le juste et le méchant, le bon et
le mauvais, le pur et l'impur, celui qui sacri-
fie et celui qui ne sacrifie pas; il en est de
l'homme de bien comme du pécheur, de celui
qui jure comme de celui qui se fait scrupule de
jurer[k]. [3]De tous les maux qu'il y a sous le
soleil, celui-ci est le pire : que tous aient le
même sort. Aussi le cœur des hommes est-il
rempli de méchanceté : la folie règne dans
leur cœur leur vie durant. Et après, chez les
morts! [4]Tant qu'un homme fait partie de la

10. « du saint lieu » H* (lis. *oumimmâqôm*). H : du lieu du Saint. 12. « depuis longtemps » G (lis. *mê'âz*). H : cent (on suppose : cent fois. — Encore faudrait-il corriger *mê'â*). **9,** 1. « et voici — constaté » G S (lis. *welibbî râ'â*). H : et à éclaircir (?) tout ceci. 1-2. « Tout — vanité. Car tous » (G) *Sym* L (lis. au v. 2 *hèbèl ba'ăšèr* et rattacher le premier de ces mots au v. 1). H : Tout [est] devant eux (?). Tout [est] comme pour tous (?). — Texte très incertain. 2. « de celui qui jure comme de » G S L T (lis. *kannišbâ'*). H : Celui qui jure est comme. 3. « De — pire » lis. *zè hâra'*. H : C'est un mal dans tout ce qui se fait sous le soleil. 4. « Tant — espoir » Hq G S L T (lis. *yeḥoubbar*). Hk : Qui sera choisi? Pour tous les vivants il y a de l'espoir.

a. Le texte ajoute « et entrer ». Avec cette leçon il faut supposer qu'il est tombé ensuite quelque chose comme « dans la paix » (cf. És. 57, 2). Il semble cependant que l'altération du texte ait été plus grave. C'est assurément, pour la pensée antique, un élément important du bonheur que de ne pas rester sans sépulture; on attendrait pourtant ici un exemple plus scandaleux de la félicité dont jouissent certains méchants. On pourrait corriger ainsi : « j'ai vu des méchants être honorés (*mouqârîm*) et entrer au saint lieu (*oubâ'ou mâqôm qâdôš*), tandis que s'en allaient (*wihallekou*) et étaient oubliés dans la ville ceux, etc. » *b*. C'est-à-dire être bannis du Temple. *c*. Cf. 9, 3; Ps. 73, 10-14. *d*. Cf. 6, 12; Job 8, 9. *e*. L'affirmation du jugement doit, ici encore, avoir été introduite après coup dans un développement de Qohélet auquel elle était étrangère. *f*. Litt. : *j'ai vu toute l'œuvre de Dieu, que l'homme n'arrive pas comprendre l'œuvre*, etc. « Toute l'œuvre de Dieu » est évidemment une glose explicative ou une variante de « l'œuvre qui s'accomplit sous le soleil ». *g*. Nous transposons 16b après 17a parce que sans cela on ne sait à qui se rapporte « ses yeux ». C'est seulement dans 17a que l'auteur parle de *l'homme* qui se donne une peine infinie (pour comprendre).

h. Litt. : *quand même de ses yeux il ne verrait pas le sommeil*. On disait, de même, en latin *videre somnum oculis* (Térence, *Heautontim.*, III, 1, 82; Cicéron, *ad Fam.*, VII, 30). *i*. C'est-à-dire sans doute : l'homme, qui n'est pas maître de ses actes, ne sait même pas si demain il aimera ou haïra (cf. 3, 8). On peut entendre aussi : l'homme ne sait pas si Dieu l'aime ou le hait. Le premier sens cadrerait avec ce qui précède, le second avec ce qui suit (v. 2). *j*. « Vanité » peut être pris ici au sens de « vapeur », « chose insaisissable », ou dans celui de « néant » : devant l'homme il n'y a que le néant (cf. v. 5-6).
k. On entend d'ordinaire par « celui qui jure » l'homme qui fait des serments à tort et à travers et, par suite, ne les tient pas. Mais, comme, dans les autres couples de cette énumération, le personnage nommé en premier lieu est celui dont l'auteur approuve l'attitude, il vaut peut-être mieux admettre qu'en parlant de « celui qui se fait scrupule de jurer » il vise certains Juifs, d'une piété selon lui exagérée, qui, devançant l'essénisme (*B. J.*, II, 8, 6; *A. J.*, XV, 10, 4), Philon (*De decem orac.*, 17) et le *livre des Secrets d'Hénoch* (49, 1-2), et se rencontrant avec Pythagore, s'interdisaient tout serment par respect pour le nom divin, cf. Mt 5, 34.

société des vivants, il y a de l'espoir. Mieux
vaut, en effet, un chien vivant qu'un lion
mort. [5]Car les vivants savent qu'ils mour-
ront, tandis que les morts ne savent plus rien;
il n'y a plus pour eux de récompense[a], car
leur souvenir [même] est oublié. [6]Leurs
amours, comme leurs haines et leurs jalousies,
se sont évanouies depuis longtemps; ils n'au-
ront plus jamais de part à rien de ce qui se
fait sous le soleil.

[7]C'est pourquoi, mange avec joie ton pain
et bois gaiement ton vin,
car Dieu a par avance agréé ta conduite[b].
[8]Qu'en tout temps tes vêtements soient blancs,
et que l'huile ne manque pas sur ta [tête[c]!

[9]Jouis de la vie avec une femme que
tu aimes, pendant toute la durée de cette
vaine existence qui t'est accordée sous
le soleil; car c'est là ta part dans la vie et
[le prix de] la peine que tu prends sous le
soleil. [10]Tout ce que tu trouveras à faire
avec les forces dont tu disposes, fais-le[d];
car il n'y a plus ni activité, ni pensée, ni
science, ni sagesse dans le Cheôl où tu te
rends[e].

Ni la sagesse ni le talent n'assurent le succès.

11 Voici ce que j'ai encore observé sous le soleil :

Le prix de la course n'est pas pour les plus agiles,
ni la victoire pour les plus vaillants;
Le pain n'est pas assuré aux sages,
ni la richesse aux intelligents,
ni la faveur à ceux qui savent,
Car ils sont tous à la merci des circonstances et des accidents;
12 l'homme, en effet, ne connaît même pas son heure :
Tels les poissons saisis par le filet fatal[f]
et les oiseaux pris au piège;
Comme eux les enfants des hommes se trouvent pris à l'heure fatale,
quand celle-ci fond sur eux à l'improviste.

[13]Voici encore un trait de sagesse que
j'ai observé sous le soleil, et qui m'a paru
remarquable. [14]Il y avait une petite ville ne
renfermant que peu de monde. Un grand roi
marcha sur elle, la cerna et éleva contre elle
de grands ouvrages de siège. [15]Or il se trouva
dans cette ville un homme pauvre, mais sage,
qui la sauva par sa sagesse. Et personne n'a
conservé le souvenir de cet homme pauvre.
[16]Alors j'ai dit :

Sagesse vaut mieux que force;
mais la sagesse du pauvre est méprisée
et ses paroles ne sont pas écoutées.

7. « C'est pourquoi » lis. *lâkên*. H : Va (*lêk*). 9. Avant « car » H répète : « pendant toute la durée (litt. : tous les jours) de ta vanité ». « qui t'est accordée » G L (lis. *nittan*). H : qu'il te donne. — Mais le sujet de ce verbe (Dieu) serait bien loin. 14. « ouvrages de siège » H* G S *Sym* L (lis. *meṣourim*). H a un mot (*meṣôdim*) qui ne se rencontre qu'au sens de « filets ». 15. « mais sage » H GA L (lis. *weḥâkâm*). H : sage.

a. Il s'agit, comme 4, 9, des jouissances que, de leur vivant, leur procurait leur travail. *b*. La faculté de jouir des biens de cette vie étant un don d'en haut (cf. 3, 13; 5, 18 etc.), Dieu approuve d'avance ceux qui en usent. *c*. Pour les fêtes on se parfumait la tête (2 Sam. 2, 20; Am. 6, 6; Ps. 104, 15; Sag. 2, 7; Lc 7, 46; cf. Ps. 23, 5; 45, 8; Prov. 27, 9) et on mettait des vêtements de couleurs éclatantes (Esth. 8, 15; Jud. 10, 3; cf. Mt 22, 11); l'usage du blanc, en ce cas, se rencontre non seulement chez les Romains (Horace, *Sat.* II, 2, 59-61), mais depuis longtemps chez les Égyptiens (ainsi *Admonitions d'un sage égyptien* (XIVe-XIIIe siècles), 2, 8); chez les Juifs il est attesté du moins à l'époque de la michna (*Semaḥôt*, II, 10).
d. Ce passage est le seul où Qohélet présente le travail comme une des joies de l'existence. *e*. On voit que l'auteur avait conservé l'antique croyance en un séjour où résident les morts, bien qu'ailleurs il parle seulement soit du lieu unique où vont tous les êtres, soit de la terre où ils retournent tous. Qohélet ne croyait donc pas que la mort fût suivie d'un néant *absolu*; c'était peut-être illogique de sa part, mais cela est psychologiquement très naturel (cf. note sur 3, 21).
f. Ce mot, qui est en excès dans le vers, vient sans doute d'une dittographie, le même mot se trouvant au vers suivant.

Maximes diverses sur la sagesse, la modération, la prudence et l'activité.

Q[3]

17 Les paroles des sages, écoutées avec calme,
valent mieux que les clameurs d'un roi parmi les insensés.
18 Sagesse vaut mieux qu'engins de guerre,
mais un seul péché peut annuler beaucoup de bien[a].

10

1 Une mouche morte empeste
une coupe d'huile parfumée.
Ainsi la valeur de beaucoup de sagesse
est annulée par un peu de folie.
2 Le cœur du sage est à sa droite,
le cœur de l'insensé, à sa gauche[b].
3 Lorsque l'insensé s'avance sur la route,
le bon sens lui fait défaut
et il dit à tous qu'il est un fou[c].
4 Si la colère du souverain s'élève contre toi,
ne quitte pas ta place,
car le calme évite de grandes fautes.

Q[1]

5 Il est un mal que j'ai observé sous le soleil
(on dirait une méprise échappée au souverain[d]) :
6 Le sot parvient à de hautes situations
et des riches doivent s'asseoir aux places les plus humbles.
7 J'ai vu des esclaves montés sur des chevaux
et des princes allant à pied comme des esclaves.

Q[3]

8 Qui creuse une fosse y tombera[e];
qui démolit un mur sera mordu par un serpent[f].
9 Qui arrache des pierres s'y meurtrira;
qui fend du bois s'expose au danger.
10 Si le fer est émoussé
et que le bûcheron n'en ait pas aiguisé le tranchant,
Il devra redoubler d'efforts
. . . . [g]
11 Si le serpent mord faute d'avoir été charmé,
le charmeur n'est d'aucune utilité[h].

12 Les paroles que prononce le sage lui gagnent la faveur,
mais les lèvres de l'insensé le perdent.

18. « péché » *S* (lis. *ḥēṭ'*). H : pécheur. **10,** 1. « une mouche » lis. *zeboub*. H : des mouches. — Le verbe est au singulier. « une coupe » d'après *S* (lis. *gebia'*). H : fait jaillir. G : une préparation. — Le mot manque en L T Sym; mais le vers serait trop court. 1b. Litt. : « Et un peu de folie annule la valeur... » lis. *wiqar rôb* (aj. d'après *G S*) *ḥokmâ te'abbêd*. H : Précieuse plus que [la] sagesse, plus que [la] gloire [est] un peu de folie. — Texte très incertain. 6. « Le sot » *G S T Aq Sym* (lis. *hassâkâl*). H : La sottise. « à de hautes situations » *G* (lis. *bimerômîm*). H : aux hautes situations (la construction est incorrecte). 7. « montés » *H** (aj. *rôkebîm*). Manque en H.

a. Ce verset, dans sa première partie, reprend l'idée de 16a et, dans la seconde, amorce celle de 10, 1 : ce peut être une transition destinée à amener cette dernière sentence. *b*. La droite était tenue pour le côté honorable et heureux, la gauche (en latin *sinistra*) pour le côté de mauvais augure (cf. note *b* sur Deut. 11, 29). La volonté du sage est orientée vers ce qui est juste et sensé; celle de l'insensé, vers ce qui est mauvais et funeste. *c*. Par sa seule allure il montre qu'il est fou. On peut traduire aussi : il dit de chacun : « c'est un fou ». D'autres entendent : il dit de tout : « c'est fou ».

d. On peut se demander si l'auteur vise l'arbitraire des despotes orientaux ou s'il ne critique pas la Providence elle-même (ainsi comprenait Jérôme). *e*. Proverbe dont le sens ordinaire est « le fourbe est *toujours* puni » (Prov. 26, 27; Sir. 27, 26; cf. Ps. 7, 16; 57, 6; Sir. 27, 29). Ici, comme le montre la suite (9b), l'auteur entend « y tombera » au sens de « *peut* y tomber », « *risque* d'y tomber ». *f*. Cf. Am. 5, 19. *g*. L'hébreu a ici une phrase obscure dont le sens littéral est : *et* [*l'*]*avantage* [*de*] *réussir* (ou : *de faire réussir*, ou : *d'être habile*) [*est*] *sagesse*. Le texte doit être altéré. On a proposé d'intervertir les deux derniers mots : « et l'avantage de la sagesse est de faire réussir ».

h. Pour que le serpent soit rendu inoffensif, il faut employer à temps l'art du charmeur; sinon celui-ci ne sert de rien. En toute chose il faut s'y prendre au moment voulu.

13 Les propos qui sortent de sa bouche débutent par des sottises
et finissent par de malfaisantes insanités.

Q[5]

14 L'insensé multiplie les paroles — —
L'homme ne connaît pas l'avenir;
et ce qui arrivera par la suite, qui pourrait le lui apprendre[a] ?

Q[3]

15 La peine que se donne l'insensé l'épuise,
lui qui ne sait pas se rendre à la ville[b].

Q[1]

16 Malheur à toi, pays dont le roi est un valet[c]
et dont les magistrats s'attablent dès le matin[d] !
17 Heureux le pays dont le roi est de noble race
et dont les magistrats s'attablent à l'heure convenable,
pour [soutenir leurs] forces et non pour se livrer à la boisson[e] !

Q[3]

18 Quand les bras sont paresseux, la charpente s'effondre
et quand ils restent ballants, la maison a des gouttières.

Q[5]

19 Pour se réjouir on fait un festin;
le vin égaie la vie
et l'argent répond à tout[f].

Q[1]

20 Même en pensée, ne maudis pas le roi
et dans ta chambre à coucher ne maudis pas le riche;
Car l'oiseau du ciel peut transporter une parole
et la gent ailée, répéter un propos.

L'activité peut parer, en quelque mesure, aux incertitudes de l'avenir.

11

1 Lance ton pain à la surface de l'eau,
car longtemps après tu le [re]trouveras[g].
2 Fais de tes biens sept et même huit parts,
car tu ne sais ce qui peut arriver de fâcheux sur la terre[h].
3 Quand les nuages sont chargés de pluie,
ils se vident sur la terre
Et quand un arbre tombe, au midi ou au nord,
il reste à la place où il tombe.
4 Qui observe le vent ne sèmera pas
et qui regarde les nuages ne moissonnera pas[i].

15. « l'insensé » *H* G^SA T* (lis *hakkesîl*). H : les insensés. 18. « Quand—paresseux » lis. *be'aṣlout yâdayim*. H : Dans la double paresse (?).

a. On peut, à la rigueur, trouver un lien entre ce vers et le début du verset : le sage parle peu parce que, ignorant l'avenir, il se sait incapable d'indiquer ce qu'il faudrait faire (cf. 3, 22; 6, 12; 8, 7). Encore attendrait-on que la suite des idées fût marquée au moins par une conjonction : « *alors que* l'homme..... » (hébr. *welô'*). Il est plus probable que le second membre du premier vers a disparu et a été remplacé par une variante d'une affirmation familière à Qohélet.
b. Cette phrase énigmatique a été expliquée de manières différentes, par exemple : « le travail (le verbiage?) de l'insensé fatigue l'homme le plus ignorant ». Selon Renan : « le sot n'a pas l'idée de venir à la ville » (allusion aux Esséniens, qui évitaient le séjour des villes). D'autres transposent la phrase au v. 16 : il s'agirait du roi-enfant « qui ne sait pas [encore] se rendre [au tribunal siégeant à la porte de] la ville. » Il est plus probable que cela signifie simplement : le sot s'épuise, car il ne sait pas se tirer même des tâches les plus élémentaires. *c*. On peut traduire aussi « un enfant ». Mais l'antithèse avec le v. suivant suggère qu'il s'agit plutôt de l'extraction du souverain que de son âge. *d*. Cf. Es. 5, 11; Act. 2, 15. *e*. Ces mots, en dehors du mètre, formaient sans doute une glose explicative. *f*. Si les versets 18 et 19 sont de l'auteur primitif (cf. 2, 24 etc.), ils devaient se trouver dans un autre contexte. Car dans ce qui suit (v. 20) comme dans ce qui précède (v. 5-7, 16-17), Qohélet parle de la conduite à tenir par les gouvernants ou à leur égard. *g*. Lancer son pain sur l'eau est un exemple typique d'opération en apparence déraisonnable (cf. « labourer la mer », Am. 6, 12). Il arrive cependant fréquemment que la mer rende au bout de quelque temps ce qu'on y a jeté. On a souvent pensé que par cette image l'auteur entendait recommander la libéralité la plus large : elle est parfois recompensée de façon inattendue. Il semble plutôt qu'il prône l'esprit d'entreprise, qui ne recule pas devant le risque. Peut-être songe-t-il spécialement au commerçant qui hasarde sa fortune dans le trafic d'outre-mer (cf. Ps. 107, 23).

h. C'est l'équivalent du proverbe français : « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. » *i*. Nul ne peut empêcher les calamités naturelles de se produire (v. 3) : d'autre part (v. 4), à trop essayer de les prévoir et de les éviter, on s'expose à manquer le moment d'agir : il ne faut pas prétendre opérer toujours à coup sûr. — Cette sentence n'a pas dû être conçue en Palestine, où il ne pleut, pour ainsi dire, jamais au temps de la moisson (cf. 1 Sam. 12, 7; Prov. 26, 1).

5 De même que tu ne connais ni la route que suit le vent,
ni [la façon dont se forment] les os dans le sein de la femme enceinte,
Ainsi tu ne peux savoir comment agit Dieu,
qui fait toute chose.
6 Au matin, répands ta semence
et jusqu'au soir ne laisse pas ta main se reposer;
Car tu ne sais pas si c'est un travail ou un autre qui réussira,
ou s'ils ne rendront pas tous les deux.
7 La lumière est douce
et c'est un bonheur pour les yeux
que de voir le soleil.
8 Quand un homme vivrait beaucoup d'années,
qu'il les passe toutes dans la joie,
Se souvenant que les jours de ténèbres[a]
seront nombreux : tout l'avenir n'est que vanité.

Réjouis-toi pendant que tu es jeune.

9b Réjouis-toi, jeune homme, durant ton adolescence
et que ton cœur se livre à la joie pendant ta jeunesse.
Suis les aspirations de ton cœur
et les désirs de tes yeux.
Q[4] Mais sache que, pour tout cela,
Dieu te fera passer en jugement[c].
Q[1] 10 Bannis la tristesse de ton cœur,
éloigne de ta chair la souffrance,
— car l'adolescence et le temps des cheveux noirs ne sont que vanité, —
Q[4] 12 1 mais souviens-toi de ton Créateur aux jours de ta jeunesse,
Q Avant que viennent les jours mauvais
et qu'arrivent les années dont tu diras :
« Je n'y trouve aucun plaisir »,
2 Avant que le soleil s'obscurcisse,
ainsi que la lumière de la lune et des étoiles,
avant que les nuages reviennent après la pluie,
3 Au temps où les gardiens de la maison tremblent[d],
où les hommes forts se courbent,
Où les meunières chôment, parce que leur nombre est réduit,
où les dames qui regardent par les fenêtres s'embrument de ténèbres,

11, 9. « se livre à la joie » *S L* (lis. *weyiṭab*). H : te rende heureux. **12,** 2. « ainsi — étoiles » lis. *we'ôr hayyârêaḥ*. H : ainsi que la lumière et la lune et les étoiles.

a. Sans doute les jours où il sera dans le Cheôl, et non les périodes sombres de son existence, puisque l'auteur envisage le cas d'un homme qui passe *toutes* ses années de vie dans la joie. *b*. Les v. 9 et 10 du ch. 11 sont, dans certaines traductions françaises, rattachés au ch. 12, dont ils forment les v. 1 et 2. Nous suivons la division de la Vulgate et de la Bible hébraïque : voy. note sur 4, 17. *c*. Idée étrangère au contexte, comme à la pensée générale de l'auteur primitif (cf. 3, 17. 26; 8, 5-8. 11-13). *d*. Après avoir caractérisé d'ensemble la vieillesse par l'image classique de l'hiver (v. 2), le poète, reprenant la figure, non moins courante, de la maison pour représenter le corps humain — cette « maison d'argile » (Job 4, 19), cette « tente » (És. 38, 12; cf. Sag. 9, 15; 2 Cor. 5, 1; 2 Pierre 1, 13-14), — la développe minutieusement : les divers éléments ou occupants d'une demeure orientale représentent allégoriquement les différents organes. L'identification de certains détails prête à discussion. Voici ce qui nous paraît le plus probable : les gardiens de la maison figurent les mains et les bras; les hommes forts (c'est-à-dire les maîtres de céans), les jambes ou les reins; les meunières (c'est-à-dire les servantes qui broient le grain pour le pain de chaque jour), les dents; les dames qui regardent aux fenêtres, les yeux; les battants de la porte, les lèvres; le bruit du moulin, celui de la mâchoire; les accents de la musique (litt. : les filles du chant), les sons que l'oreille du vieillard, par l'effet de l'âge, ne peut plus percevoir nettement.

4 Où la porte donnant sur la rue ferme ses battants,
tandis que baisse le bruit du moulin,
Où l'on se lève au chant de l'oiseau[a]
et où tous les accents de la musique s'affaiblissent,
5 Où l'on redoute [de gravir] les hauteurs
et où l'on a peur en cheminant,
Où l'amandier fleurit,
où la sauterelle s'alourdit
et où la câpre a perdu son effet[b].
— Car l'homme s'en va vers sa demeure éternelle[c],
et les pleureurs rôdent [déjà] dans la rue[d], —
6 Avant que se rompe la chaîne d'argent
et que se brise l'ampoule d'or[e],
Que la cruche, à la fontaine, se casse
et que la poulie, brisée, tombe dans la citerne[f],
7 Que la poussière retourne à la terre pour redevenir ce qu'elle était,
et que le souffle revienne à Dieu qui l'avait donné[g].
8 Vanité des vanités, disait Qohèlet, tout est vanité[h].

ÉPILOGUE

Éloge de Qohèlet et de son œuvre.

Q[1] 9 Qohèlet n'a pas seulement été un sage :
il a aussi enseigné la science au peuple.
Il a pesé, médité et composé
des maximes en grand nombre[i].
10 Qohèlet s'est appliqué
à trouver des paroles qui plaisent
et à écrire avec justesse des paroles de vérité[j].
11 Les paroles des sages sont comme des aiguillons
et, réunies en collections, elles ressemblent à des clous bien plantés;
elles ont été données par un même berger[k].

6. « se rompe » (*G*) *S Sym L* (lis. *yinnâtéq*). H : soit éloignée. « se brise » *G S* (lis. *wetêrôṣ*). H coure (?). 9. « et composé » *H*[b] *S T* (lis. *wetiqqên*). H : composé. — Texte incertain : le rythme est défectueux. 10. « et à écrire » *S L T* (lis. *welikᵗôb*). H : et [il a été] écrit (?)

a. C'est-à-dire dès que les oiseaux commencent à gazouiller ou peut-être plus spécialement au chant du coq : un sceau du VIe siècle avant J.-C., trouvé à En-Naṣbê (Miçpâ ?), et sur lequel figure cet animal montre qu'il était connu dès cette époque en Palestine, bien qu'on n'en trouve nulle part de mention sûre dans l'Ancien Testament. *b*. On admet généralement que l'amandier fleuri représente la tête couverte de cheveux blancs, et la sauterelle, les organes de la marche. La câpre est le type des stimulants propres à exciter l'appétit. *c*. La tombe. L'expression, courante chez les Égyptiens comme chez les Romains, était employée aussi par les Phéniciens dès le XIIIe siècle avant J.-C. (inscription d'Aḥiram de Byblos). Cf. Tob. 3, 6.

d. Les pleureurs à gages sont à l'affût du décès, afin d'offrir leurs services pour la cérémonie funèbre (cf. Jér. 9, 17-20; Am. 5, 16; Mc 5, 38). *e*. C'est la mort que le poète dépeint ici sous les images d'une lampe qui se brise et s'éteint, puis d'une fontaine où il devient impossible de puiser. Il ne semble pas qu'il ait prêté un sens allégorique aux détails de ces métaphores.

f. Peut-être les deux membres de ce vers sont-ils à intervertir :
Que la poulie sur la citerne se brise
et que la cruche se casse [en tombant] dans la fontaine.

g. Cf. Gen. 2, 7; 3, 19; És. 42, 5; Éz. 37, 9-10; Job 33, 4; Ps. 104, 29-30, voy. note sur 3, 21. *h*. Voy. note sur 1, 2.

i. Allusion, sans doute, à un recueil de sentences du même auteur, qui ne nous a pas été conservé, selon d'autres au livre des « Proverbes de Salomon »; mais le rédacteur de cet éloge de Qohèlet paraît avoir connu celui-ci personnellement : il devait savoir que son maître ne se confondait pas avec le fils de David, auquel on attribuait généralement la majeure partie du livre biblique des Proverbes. *j*. Il a eu l'ambition d'unir l'agrément de la forme à la rigueur de la pensée. Cette double caractéristique convient bien à l'œuvre de Qohèlet. *k*. Le disciple de Qohèlet revendique pour son maître, en dépit de ses audaces, la même inspiration divine dont se réclamaient volontiers les autres « sages » (Job 4, 12-16; 32, 8; Sag. 7, 7-27).

Conclusion : s'en tenir à la crainte de Dieu.

Q[1] 12 Au reste, mon fils, laisse-moi t'avertir :
faire beaucoup de livres est une tâche sans fin,
et trop d'étude fatigue le corps.
13 Écoute la conclusion de tout [cela] :
crains Dieu et garde ses commandements,
car telle est la tâche de tout homme.
14 Toutes les actions, en effet,
Dieu les soumettra au jugement
[Qui prononcera] sur tous les actes [même] secrets,
qu'ils soient bons ou mauvais.

13. « Écoute — cela ». Transposer *dâbâr* en 13c et, avec *G*, lire *šema'*. H : Fin de parole : tout a été entendu (?). — Texte très incertain. « telle — homme » ajouter *dâbâr* (de 13a), vocalisé *debar*, après *zè*. H : tel est tout homme. — Texte incertain.

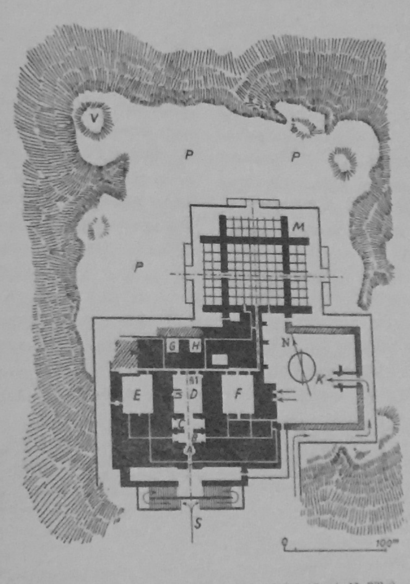
ESTHER

Répudiation de la reine Vasti.

1 1 C'était au temps de Xercès[a], de ce
Xercès dont l'empire, qui s'étendait de l'Inde
à l'Éthiopie[b], comprenait cent vingt-sept pro-
vinces[c]. 2 En ce temps-là donc, au moment
où le roi Xercès s'assit sur son trône royal
de Suse, la ville forte, 3 dans la troisième
année de son règne[d], il offrit un festin à tous
ses ministres et à tous ses serviteurs; ainsi
les principaux chefs de l'armée de Perse et
de Médie et les gouverneurs des provinces
[s'assemblèrent] en sa présence. 4 Il déploya
[devant eux] le faste de son opulence royale
et la glorieuse splendeur de sa majesté. [Ces
fêtes durèrent] longtemps, cent quatre-vingts
jours.
5 Lorsque ces jours furent écoulés, le roi

1, 3. « ainsi les — Médie » aj. *wesârê*. H : l'armée de Perse et de Médie, les principaux.

a. L'hébreu *Ahachvérôch* (d'où le latin Assuérus) est la transcription du nom de Xercès, en perse *Kchayarchâ*, en babylonien *Hichiarchou* ou *Ahchiarchou*. Diverses difficultés chronologiques (voyez, par exemple, 2, 5-6) ont amené d'anciens interprètes à identifier Assuérus avec Cyaxare, Astyage, Darius Ier (ainsi Racine) ou Artaxercès (ainsi G). Mais le narrateur pensait sans nul doute à Xercès Ier (485-465). *b.* C'est l'extension qu'atteignit l'empire perse sous Darius Ier et Xercès Ier. *c.* C'est Darius Ier qui partagea l'empire en satrapies ; il y en avait 20 grandes (29 à la fin du règne), subdivisées elles-mêmes en plus petites qui ont pu être au nombre de 127 (120 dans l'empire de Darius le Mède d'après Daniel 6, 2). *d.* C'est-à-dire sans doute lorsque Xercès vint pour la première fois résider à Suse, l'une des trois capitales de l'empire (avec Ecbatane et Babylone). — Cette antique cité, centre du pays élamite, méritait son titre de « ville forte » ; car l'acropole ou ville haute, où se trouvaient les palais royaux, passait chez les Grecs pour une des citadelles les plus sûres du monde. Le site en a été fouillé par W. Kennett Loftus (1851), puis par les missions françaises de M. et Mme Dieulafoy (1884 et 1886), de M. de Morgan et de la Délégation scientifique française en Perse (depuis 1897). Ces fouilles ont remis au jour les restes imposants des palais achéménides et permettent de localiser avec une grande vraisemblance plusieurs des scènes racontées dans le livre d'Esther. Nous reproduisons, avec la gracieuse autorisation de l'auteur, le plan du palais de Darius Ier (le prédécesseur de Xercès) dressé par M. Maurice Pillet (*Le palais de Darius Ier à Suse, Ve siècle av. J.-C., simple notice*, Paris 1914, p. 65).



PLAN SCHÉMATIQUE DES PALAIS DE SUSE (d'après M. Pillet).

Les salles B, C, M et les parties figurées en noir plein étaient couvertes de voûtes ou de plafonds.

A vestibule.
B et C salles d'entrée.
D parvis central ou « des Émaux ».
α et β murets de briques émaillées.
E parvis « aux Colonnes ».
F parvis « des Trésors ».
G et H parvis du nord.
K grande entrée de l'est.
M Apadana.
P, P, P « Paradis » ou jardins.
S grande entrée du sud.
V tour vigie.

convia tous ceux qui se trouvaient à Suse, la ville forte, depuis le plus grand personnage jusqu'au plus humble, à un festin [qui dura] sept jours, dans la cour du jardin du palais royal[a]. 6 [Partout] des tentures de coton blanc et de pourpre violette attachées par des cordons de byssus[b] et de pourpre rouge à des anneaux d'argent et à des colonnes de marbre blanc[c], des lits d'or et d'argent[d] posés sur un pavé de malachite, de marbre blanc, de nacre et de marbre noir. 7 On servait à boire dans des vases d'or, tous de formes différentes; et le vin du roi était versé avec une libéralité royale. 8 La règle avait été posée qu'on pouvait boire sans contrainte[e], car le roi avait prescrit à tous ses intendants de se conformer à la volonté de chaque convive. 9 La reine Vasti, de son côté, fit un festin pour les femmes dans le palais royal du roi Xercès.

10 Or le septième jour, le roi, mis en belle humeur par le vin, dit à Mehoumân, à Bizta, à Ḥarbona, à Bigta, à Abagta, à Zétar et à Karkas[f], — les eunuques attachés au service personnel du roi Xercès, — 11 d'amener devant lui la reine Vasti couronnée de la mitre royale[g], pour faire contempler sa beauté aux peuples et aux princes; car elle était fort belle. 12 Mais la reine Vasti refusa de se rendre à l'ordre que le roi lui faisait porter par les eunuques[h]. Le roi en fut très irrité et la colère s'alluma dans son cœur.

13 Le roi dit aux sages qui avaient la connaissance des lois — toutes les affaires du roi, en effet, se réglaient devant des hommes experts dans la loi comme dans le droit 14 et il avait convoqué auprès de lui Karsena, Chétar, Admata, Tarchich, Mèrès, Marsena, Memoukân[i], les sept princes de Perse et de Médie qui étaient admis à voir [librement] le roi et qui occupaient le premier rang dans le royaume[j] : — 15 « Selon la loi, comment faut-il traiter la reine Vasti, pour n'avoir pas exécuté l'ordre que le roi Xercès lui avait fait porter par les eunuques? »

16 Memoukân prit la parole devant le roi et les princes : « Ce n'est pas envers le roi seulement que la reine Vasti s'est rendue coupable, mais envers tous les princes et tous les peuples de toutes les provinces du royaume de Xercès[k]. 17 Car la conduite de la reine va être connue de toutes les femmes; et leurs maris deviendront pour elles un objet de mépris, lorsqu'on dira : Le roi Xercès avait ordonné qu'on amenât devant lui la reine Vasti; et elle n'est pas venue. — 18 Dès aujourd'hui les princesses de Perse et de Médie qui ont appris la conduite de la reine tiendront des propos semblables à tous les officiers du roi; et au mépris répondra la colère[l]. 19 Si donc le roi le trouve bon, qu'on publie de sa part un édit royal qui sera inscrit parmi les lois des Perses et des Mèdes et deviendra irrévocable[m]; cet édit portera que Vasti ne pourra plus se présenter devant le roi Xercès et que le roi donnera le titre de reine à une autre qui en sera plus digne. 20 Quand le décret rendu par le roi sera connu dans tout son empire, toutes les femmes honoreront leurs maris,

13. « des lois » lis. *haddâtîm*. H : des temps (les astrologues). « toutes les affaires — devant » lis. peut-être ; *kî kônan kol debar*. H : car ainsi l'affaire du roi [était ?] devant tous. 14. « il avait convoqué auprès de lui » G (lis. *wehiqrîb*). H : le plus proche de lui [était]. 17. « et leurs maris — mépris (litt. : deviendront méprisables à leurs yeux) » lis. *lehibbâzôt*. H : de façon à faire mépriser leurs maris. 18. « tiendront — semblables (litt. : diront ainsi) » d'après G (aj. *kên*). H : diront. « au mépris — colère (litt. : à proportion du mépris [il y aura] de la colère) » lis. *kedê*. H : [il y aura] assez de mépris et de colère.

a. Les maisons des Perses étaient d'ordinaire entourées d'un parc (*paradeisos*). Celui qui avoisinait le palais de Suse s'étendait, semble-t-il, au nord de l'édifice (P, P, P du plan de M. Pillet). C'est là sans doute qu'il faut situer la cour où se fit le festin. b. Fin lin, ordinairement blanc. c. Une immense tente aux couleurs royales (le blanc et le violet) était dressée dans la cour pavée de mosaïque. d. C'est-à-dire sans doute en bois incrusté d'or et d'argent. L'habitude de manger couchés sur des divans était depuis longtemps établie (cf. Am. 6, 4 et la note). e. Traduction un peu incertaine. f. Il n'est pas possible de reconstituer avec quelque certitude la forme primitive et de fixer le sens de ces noms, donnés très différemment par les versions. g. La *kidaris*, turban pointu que portaient les rois et les reines de Perse. h. Ce refus était d'autant moins justifié que les Perses, à l'inverse des Sémites, admettaient les femmes à prendre part aux festins des hommes (cf. ch. 5 et 7; Hérodote, V, 18; Néh. 2, 6). i. Voy. note sur v. 10. j. Le collège suprême de sept conseillers siégeant auprès des rois de Perse est mentionné aussi Esdr. 7, 14; Xénophon, *Anabase*, I, 6, 4. k. Litt. : *du roi Xercès*. l. Le mépris des femmes excitera la colère des hommes. m. L'assertion que les lois dans l'empire médo-perse ne pouvaient pas être révoquées, même par le roi, se retrouve 8, 8; Dan. 6, 9, 13; Diodore de Sicile, XVII, 30. Elle n'est pas confirmée par les documents perses.

qu'ils soient puissants ou d'humble condition. »

21 Cet avis eut l'agrément du roi et des princes; le roi adopta la proposition de Memoukân. 22 Il envoya à toutes les provinces du royaume des lettres rédigées pour chaque province avec le système d'écriture de cette province et pour chaque peuple dans la langue de ce peuple[a]. Ces lettres portaient que tout mari devait être maître chez lui...[b]

Esther devient reine.

2 1 Après ces événements le roi Xercès, sa colère s'étant apaisée, se souvint de Vasti, de ce qu'elle avait fait et de ce qui avait été décidé à son sujet[c]. 2 Alors les courtisans qui servaient le roi dirent : « Qu'on cherche des vierges jeunes et belles : 3 que le roi nomme dans toutes les provinces de son royaume des inspecteurs chargés de rassembler toutes les vierges jeunes et belles à Suse, la ville forte, dans le palais des femmes, sous la surveillance de Hégué[d] l'eunuque royal préposé à la garde des femmes. On fournira à ces jeunes filles les objets nécessaires à leur toilette. 4 Et la jeune fille qui plaira au roi deviendra reine à la place de Vasti. » Cet avis eut l'agrément du roi et il prit des mesures en conséquence.

5 Or il y avait à Suse, la ville forte, un Juif nommé Mardochée, fils de Yaïr, fils de Chimeï, fils de Qich[e], de la tribu de Benjamin, 6 qui avait été emmené de Jérusalem parmi les exilés déportés avec Jéconias, roi de Juda, par Nabucodonosor, roi de Babylone[f]. 7 Il élevait Hadassa[g] — appelée aussi Esther, — la fille de son oncle[h]; car elle n'avait plus son père ni sa mère. C'était une jeune fille bien faite et belle de visage. Lorsqu'elle avait perdu son père et sa mère, Mardochée l'avait adoptée pour fille.

8 Quand on publia l'ordre du roi et son édit et que des jeunes filles en grand nombre furent rassemblées à Suse, la ville forte, sous la surveillance de Hégaï, Esther fut amenée au palais du roi [et placée] sous la surveillance de Hégaï, le gardien des femmes. 9 La jeune fille lui plut et gagna ses bonnes grâces : il s'empressa de lui faire livrer les objets nécessaires à sa toilette, d'assurer sa subsistance et de lui procurer les sept meilleures servantes du palais royal; puis il l'installa avec ses servantes dans le plus bel appartement de la maison des femmes. 10 Esther n'avait pas fait savoir de quel peuple ni de quelle famille elle était; car Mardochée lui avait défendu de le dire. 11 Chaque jour Mardochée se promenait devant la cour de la maison des femmes pour savoir comment Esther se portait et comment on la traitait.

12 Chaque jeune fille se rendait à son tour auprès du roi Xercès après s'être soumise pendant douze mois au régime prescrit aux femmes [du palais]; tel était, en effet, le temps assigné à leurs préparatifs de toilette : pendant six mois, elles se parfumaient à l'huile de myrrhe et pendant six mois, elles se servaient d'aromates et d'autres ingrédients de toilette féminine. 13 Et voici à quoi avait droit la jeune fille qui entrait chez le roi : on lui permettait d'emporter tout ce qu'elle désirait de la maison des femmes dans la maison du roi. 14 Elle s'y rendait le soir, et le matin elle

a. Les actes officiels des souverains achéménides, en effet, rédigés en perse, étaient accompagnés d'une traduction en susien, en babylonien, en égyptien, en grec ou en araméen, selon les provinces de l'empire que concernait le document. b. L'hébreu ajoute « et parler selon la langue de son peuple », par où l'on entend d'ordinaire que le mari ne devait pas se laisser imposer la langue de sa femme quand celle-ci était étrangère. Il est probable que cette prescription singulière, qui manque dans G, est en réalité une glose se rapportant à la phrase précédente. c. Le roi commence à regretter Vasti et à trouver son châtiment disproportionné à sa faute. Aussi les courtisans, craignant de voir rentrer en grâce la reine qu'ils ont fait chasser, se hâtent-ils d'intervenir. d. Le même qui est appelé Hégaï dans la suite du récit. e. Chimeï et Qich ne sont pas les noms du grand-père et de l'arrière-grand-père de Mardochée, mais de deux ancêtres illustres de sa race; il appartenait à la famille du roi Saül (1 Sam. 9, 1; 2 Sam. 16, 5). f. Cette déportation (2 Rois 24, 10-17) ayant eu lieu en 597, il en résulterait que Mardochée avait alors (483) au moins 114 ans et sa cousine Esther aurait été aussi d'âge assez avancé. Le narrateur, comme les Juifs de son temps (voy. Daniel, Josèphe), n'avait qu'une idée confuse de la chronologie des époques babylonienne et perse. g. Nom hébreu signifiant « myrte ». Esther était un nom étranger (voy. introd.). h. Les versions latines, pour atténuer la difficulté chronologique signalée dans la note sur le v. 6, ont fait d'Esther la fille du *frère* de Mardochée.

s'en retournait dans une autre maison
réservée aux femmes sous la surveillance
de Chaachgaz, l'eunuque du roi préposé à
la garde des concubines. Elle ne se rendait
plus auprès du roi à moins que celui-ci ne
désirât la revoir et qu'elle ne fût nommé-
ment appelée.
15 Lorsque vint son tour de se rendre
auprès du roi, Esther, — fille d'Abiḥaïl,
oncle de Mardochée qui l'avait adoptée
pour fille, — ne demanda rien en dehors de
ce que lui conseilla Hégaï, l'eunuque du roi
préposé à la garde des femmes et [cepen-
dant] Esther charma les regards de tous
ceux qui la virent. 16 Esther fut amenée au
roi Xercès, dans le palais royal, au dixième
mois, c'est-à-dire au mois de tébét[a], dans
la septième année de son règne. 17 Et le roi
aima Esther plus qu'[il n'avait aimé] aucune
[autre] femme; il la préféra à toutes les
[autres] vierges et, posant sur sa tête la
mitre royale, il la fit reine à la place de
Vasti. 18 Le roi offrit un festin à tous ses
ministres et à tous ses serviteurs, le festin
d'Esther. Il accorda aux provinces un [jour
de] repos[b] et fit des largesses dignes de la
munificence royale.

Mardochée découvre un complot.

19 . . . . [c] Mardochée se tenait assis à la
porte du roi[d]. 20 Esther, se conformant à la
défense de Mardochée, ne faisait [toujours]
pas connaître la famille ni le peuple auxquels
elle appartenait[e] : elle obéissait aux ordres
de Mardochée comme à l'époque où elle était
sous sa tutelle. 21 Or en ce temps-là, comme
Mardochée était assis à la porte du roi, deux
des gardiens du seuil[f], les eunuques royaux
Bigtân et Tèrech, poussés par la colère, pro-
jetèrent de porter la main sur le roi Xercès.
22 Mardochée eut connaissance du complot;
il le révéla à la reine Esther, qui en donna
avis au roi de la part de Mardochée. 23 La
dénonciation ayant été contrôlée et reconnue
exacte, les deux coupables furent pendus[g] à
un gibet. Et l'événement fut consigné dans
le livre des annales rédigées pour l'usage
personnel du roi[h].

Élévation de Haman. Il obtient un edit ordonnant le massacre de tous les Juifs.

3 1 Après ces événements, le roi Xercès
accorda de grands honneurs à Haman, fils
de Hammedata[i], l'Agaguite[j]; il l'éleva en
dignité et lui donna la préséance sur tous les
princes de la cour. 2 Tous ceux qui étaient
à la porte du roi s'agenouillaient et se pros-
ternaient devant Haman; car le roi avait
ordonné qu'on lui rendît cet hommage[k]. Mais
Mardochée ne s'agenouillait pas et ne se
prosternait pas. 3 Les serviteurs du roi qui
étaient à la porte du roi demandèrent à
Mardochée : « Pourquoi transgresses-tu l'or-
dre du roi ? » 4 Comme ils répétaient chaque
jour leur question et que Mardochée ne les
écoutait pas, ils le dénoncèrent à Haman
pour voir si les raisons données par Mardo-

2, 14. « une autre maison — femmes» lis. *nāšîm*. H : la maison des femmes, une seconde. 15. « Abiḥaïl ». G: Aminadab. 16. « dixième mois..... tébét ». G : douzième mois..... adar. « septième ». S : quatrième. 3, 2. « Tous ceux » *G*. H : Tous les serviteurs du roi.

a. Décembre-janvier. *b*. Une fête chômée. D'autres entendent : une exemption d'impôts, ou une amnistie, ou une dispense de service militaire. *c*. L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « Et lorsque des vierges furent assemblées une seconde fois. » On peut supposer ou bien que c'est une allusion à un épisode de la tradition que le narrateur actuel a supprimé, ou que c'est une glose maladroite (ces mots manquent dans la traduction grecque) ou peut-être plutôt que le texte est altéré; on pourrait corriger : « Et *depuis que* les vierges avaient été assemblées *dans la maison des femmes* » (*ouméhiqqâbêṣ habbetoulôt bêt hannâšîm*). *d*. Ceci ne signifie sans doute pas que Mardochée fût attaché au service du palais, mais qu'il se tenait aux abords de la porte faisant communiquer la cité royale avec la ville (cf. 4, 1, 2 et 6), c'est-à-dire de l'entrée monumentale menant de S à A sur le plan de M. Pillet. *e*. Cette remarque est destinée à expliquer pourquoi Mardochée vivait toujours dans l'obscurité malgré l'élévation de sa cousine. *f*. Il s'agit de serviteurs de l'entourage immédiat du roi, veillant à l'entrée de ses appartements personnels. *g*. Selon d'autres, empalés ou crucifiés.
h. Litt. : *des annales de la face du roi*. Il s'agit d'une sorte de journal où les souverains perses faisaient noter les événements importants de leur règne et leurs décisions (cf. Esdras 6, 2). *i*. En ancien perse probablement *hăômadatâ*, « donné par le haoma (soma) », c'est-à-dire par le breuvage sacré.
j. C'est-à-dire sans doute descendant d'Agag, le roi amalécite vaincu par Saül (1 Sam. 15). Haman avait donc d'antiques injures à venger sur les Juifs, et spécialement sur la famille de Saül, à laquelle appartenait Mardochée. *k*. En Perse, il fallait, en effet, se prosterner non seulement devant le roi, mais devant les hauts fonctionnaires (Hérodote, III, 184).

chée seraient reconnues valables[a]; car il leur
avait dit qu'il était Juif[b].
5 Haman, voyant que Mardochée ne s'age-
nouillait pas devant lui, fut rempli de colère.
6 Mais il écarta avec dédain l'idée de porter
la main sur Mardochée seul — on lui avait appris,
en effet, à quel peuple appartenait Mardochée[c]. —
Haman entreprit donc d'exterminer avec
Mardochée tous les Juifs dans tout le royaume
de Xercès.
7 Au premier mois, c'est-à-dire au mois
de nisan[d], dans la douzième année du règne
de Xercès, on jeta le *pour*[e], c'est-à-dire le sort,
devant Haman pour faire un choix entre les
jours et entre les mois[f]. Le sort tomba sur le
treizième jour du douzième mois, c'est-à-
dire du mois d'adar[g].
8 Haman dit au roi Xercès : « Il y a un
peuple disséminé et dispersé[h] parmi les
[autres] peuples dans toutes les provinces de
ton royaume; ses lois sont différentes de
celles de tous les [autres] peuples et il n'ob-
serve pas les lois du roi. Il n'est pas de l'in-
térêt du roi de laisser ces gens en repos. 9 Si
le roi le trouve bon, qu'on donne par écrit
l'ordre de les faire périr et je pèserai dix
mille talents d'argent[i] entre les mains des
fonctionnaires de service pour qu'ils les
versent au trésor royal. » 10 Le roi ôta son
anneau[j] de sa main et le donna à Haman,
fils de Hammedata, l'Agaguite, l'ennemi des
Juifs. 11 Et le roi dit à Haman : « Je t'aban-
donne cet argent et[k] ce peuple; fais-en ce que
tu voudras. »
12 Les scribes du roi furent convoqués le
treizième jour du premier mois, et l'on écrivit,
en se conformant exactement aux ordres de
Haman, aux satrapes royaux, aux gouver-
neurs préposés aux diverses provinces et
aux chefs des différents peuples[l], à chaque
province avec son écriture et à chaque
peuple en sa langue. L'édit fut rédigé au nom
du roi Xercès et scellé avec l'anneau royal.
13 Puis on expédia par les courriers[m] dans
toutes les provinces du royaume[n] des lettres[o]
[ordonnant] d'exterminer, de massacrer et
d'anéantir tous les Juifs, — les jeunes et les
vieux, les petits enfants et les femmes, — en
un seul jour, le treize du douzième mois,
c'est-à-dire du mois d'adar, et de piller leurs
biens. 14 Une copie de la pièce devait être
publiée dans chaque province à titre de loi

6. « il écarta — l'idée (litt. : il fut méprisable à ses yeux) » lis. *wayyibbez*. H : il méprisa à ses yeux. « avec Mardochée » lis. *'im*. H : le peuple de Mardochée. 7. « Le sort — douzième mois » d'après *G* (aj. *wayyippōl haggôral 'al šelōšā 'āsār yôm leḥōdeš*). H : douzième. — Le copiste a sauté du premier *leḥōdeš* au *leḥōdeš* suivant. « treizième ». G : quatorzième. — Mais cf. 3, 13; 9, 1.

a. On peut entendre aussi : « si les propos de Mardochée persisteraient », c'est-à-dire continueraient. Mais cela s'accorderait moins bien avec la phrase qui suit. *b*. C'est donc parce qu'il est Juif que, d'après le narrateur, Mardochée refuse de se prosterner devant Haman. L'idée de l'auteur est-elle que le roi, en exigeant qu'on se prosternât devant Haman, réclamait pour son favori des honneurs divins, qu'un Juif fidèle ne peut pas rendre à une créature (cf. Apoc. 19, 10; 22, 9)? Dans ce cas, la conception du narrateur serait contraire à la vraisemblance historique. Aucun monument perse ne montre que les souverains achéménides aient prétendu à la divinité; et, à supposer qu'ils l'aient fait (comme le veulent quelques auteurs grecs), ils n'auraient pas du même coup divinisé leurs vizirs. La coutume en Israël voulait, du reste, qu'on se prosternât devant les rois et les grands (Gen. 27, 29; 33, 3; 37, 7, 9; 42, 6; 1 Sam. 24, 9; 2 Rois 1, 3; Ps. 72, 9, etc.). Selon d'autres, l'auteur a prêté à son héros des idées sur la dignité humaine qu'il avait empruntées aux Grecs; on sait que les ambassadeurs de Sparte refusèrent de se prosterner devant Xercès (Hérodote, VII, 136). Il est plus probable que Mardochée refuse de s'abaisser, lui Juif, devant un Amalécite, un ennemi de son peuple. Plus tard il ne se lève même pas devant le vizir (5, 9).
c. Cette explication, qui ne devrait venir qu'à la fin du verset 6 et qui manque dans la version grecque, doit être une glose inscrite d'abord en marge. *d*. Mars-avril. *e*. C'est le mot assyrien *puru*, qui pouvait désigner, non seulement un « lot », mais aussi l'objet dont on se servait pour consulter le sort : l'expression « fais tomber les sorts (*puri*) » figure dans un document récemment publié (*Analecta Orientalia* VI, pl. IV, nº 13, l. 23 : cf. Jul. Lewy, *Rev. hittite et asianique*, 1938, p. 118). Le narrateur mentionne le mot *pour* parce que c'est de là que vient selon lui (9, 29) le nom de la fête juive qui commémore ces événements, celle des *Pourim*. *f*. C'est-à-dire pour déterminer quels seraient le mois et le quantième les plus favorables pour le massacre projeté. L'emploi du sort pour consulter la divinité était d'un usage courant dans l'antiquité; il est attesté chez les Perses par Hérodote (III, 128) et Xénophon (*Cyrop*., I, 6, 44; IV, 5, 55). *g*. Février-mars.
h. D'autres entendent : « et [cependant] séparé ». *i*. Environ 73.000.000 de francs or, s'il s'agit de talents perses, ou 88.750.000 francs or, s'il est question de talents juifs. Haman offre cette somme énorme pour dédommager le fisc des contributions que les Juifs ne paieront plus. Il ne pouvait espérer se rembourser — en tout cas intégralement — en s'adjugeant la fortune des Juifs, puisque, d'après 3, 13, les biens des victimes devaient revenir à ceux qui les tueraient. Haman entend faire un sacrifice personnel pour assouvir sa haine. *j*. L'anneau portant son sceau; le mot désignant l'anneau signifiait étymologiquement « cachet ». Cf. Gen. 41, 42 (et la note); 1 Macc. 6, 15.
k. Ces mots paraissent avoir été ajoutés. L'association de l'argent (dont il est fait remise) et du peuple (livré) est bizarre et, d'après 4, 7; 7, 4, il semble plutôt que Haman ait versé la somme offerte. *l*. « Satrapes » désigne sans doute ici les administrateurs des « grandes satrapies », « gouverneurs », ceux des « petites » (cf. note c sur 1, 1). « chefs », les notables indigènes chargés de représenter leur peuple auprès des autorités perses. *m*. Allusion au service postal organisé en Perse pour la transmission des messages officiels et qui faisait l'admiration des Grecs (Hérodote, VIII, 98). Cf. 3, 15; 8, 10, 14.
n. Litt.: *du roi*. *o*. Contenant et peut-être commentant l'édit.

communiquée à tous les peuples pour qu'ils
se tinssent prêts au jour dit[a].
15 Les courriers partirent en toute hâte
selon l'ordre du roi. La loi fut promulguée
aussi à Suse, la ville forte. Tandis que le roi
et Haman étaient assis à boire, la ville de
Suse était plongée dans la consternation.
4 3b Dans chaque province aussi, partout
où parvenaient l'ordre du roi et son édit, les
Juifs se livrèrent à de grandes manifestations
de deuil[c]: ils jeûnaient, pleuraient, poussaient
des cris funèbres[d]; la plupart étendaient pour
s'y coucher le sac et la cendre[e].

Mardochée décide Esther à intercéder en faveur des Juifs.

1 Mardochée, ayant appris tout ce qui se
passait, déchira ses habits, se revêtit du sac
et [se couvrit] de cendre; puis il sortit et tra-
versa la ville en clamant à grands cris son
amère douleur. 2 Il arriva jusqu'en face de la
porte du roi; en effet, il n'était pas permis de
la franchir vêtu d'un sac[f]. 4 Les servantes et
les eunuques d'Esther vinrent raconter la
chose[g] à celle-ci. La reine, en proie à la plus
vive angoisse, envoya des habits pour qu'on
les fit revêtir à Mardochée et qu'il quittât le
sac. Mais il ne les accepta pas.
5 Esther appela Hatak, l'un des eunuques
royaux mis à son service par le souverain,
et le dépêcha à Mardochée pour s'informer
de ce qui se passait ainsi que des motifs [de
son attitude][h]. 6 Hatak sortit donc [du palais]
et vint trouver Mardochée sur la place de la
ville qui s'étendait devant la porte du roi.
7 Mardochée lui apprit ce qui lui était arrivé[i]
et le montant exact de la somme d'argent
que Haman avait promis de verser au trésor
royal pour le massacre des Juifs. 8 Il lui remit
aussi une copie du texte de l'édit promulgué
à Suse en vue de leur extermination, afin
qu'il la montrât à Esther : Hatak devait ren-
seigner la reine[j] et lui transmettre l'ordre de
se rendre chez le roi pour lui demander
grâce et intercéder en faveur de son peuple.
9 Hatak vint rapporter à Esther les paroles de
Mardochée.
10 Esther dit à Hatak en le dépêchant [de
nouveau] à Mardochée : 11 « Tous les servi-
teurs du roi et les habitants [même] des pro-
vinces savent que, si quelqu'un, homme ou
femme, entre auprès du roi dans la cour
intérieure sans avoir été appelé, une loi, la
même pour tous, veut qu'il soit mis à mort[k],
à moins que le roi ne lui tende le sceptre
d'or : il a alors la vie sauve. Or voilà trente
jours que je n'ai pas été appelée auprès du
roi. » 12 Hatak rapporta à Mardochée les
paroles d'Esther.
13 Mardochée fit répondre à Esther : « Ne
t'imagine pas que, parce que tu es dans la mai-
son du roi, tu échapperas, seule parmi tous
les Juifs. 14 Au contraire; si tu te tais mainte-
nant, secours et délivrance viendront aux
Juifs d'un autre côté[l], mais toi et ta famille
vous périrez; et — qui sait? — si c'était

4, 12. « Hatak (litt. : il) rapporta » d'après *G* (lis. *wayyaggéd*). H : On rapporta.

a. La phrase peut être construite de diverses manières; aucune n'est entièrement satisfaisante. *b.* Nous transposons le v. 3, qui, dans les manuscrits, est intercalé au milieu du récit de la démarche de Mardochée au palais. Ce verset a pu être déplacé par un correcteur soucieux de rétablir l'ordre chronologique des faits dans toute sa rigueur. *c.* Les gestes énumérés ici et 4, 1 étaient primitivement des rites proprement funéraires, mais avaient pris le sens plus général de marques de douleur. Quelquefois on les interprétait comme des moyens d'apitoyer la divinité (2 Sam. 12, 16-23). Si tel était le but des Juifs, nous aurions ici, sous une forme à peine perceptible du reste, la note *religieuse*, si rare dans le livre d'Esther. *d.* Les hurlements aigus qui, dans les cérémonies du deuil, alternaient avec le chant du thrène (*qînâ*). *e.* Dans le deuil on se roulait dans la cendre ou l'on s'en saupoudrait la tête; avec le sac, étoffe noire et grossière, on se faisait un pagne dont on se ceignait les reins ; mais on s'en servait aussi comme d'un manteau pour s'y étendre la nuit (2 Sam. 21, 10; Es. 58, 5; Joël 1, 3). *f.* Cette règle d'étiquette n'est pas attestée par ailleurs pour la cour de Perse, mais n'aurait rien d'invraisemblable. D'après Genèse 50, 4, Joseph, venant de perdre son père, n'ose adresser en personne une requête au pharaon. En Russie, les personnes en deuil invitées à la cour n'avaient le droit ni de venir en vêtements noirs, ni de refuser l'invitation.

g. Non pas la douleur des Juifs en général, dont il était question v. 3 (la reine n'apprendra le malheur dont son peuple est menacé que plus tard v. 7), mais le changement survenu dans l'attitude de Mardochée (v. 2) : les domestiques d'Esther n'avaient pas été sans remarquer l'intérêt que se portaient mutuellement la reine et le Juif assis à la porte du palais.

h. Litt. : *afin de savoir quoi et pourquoi*. *i.* Mardochée commence donc sans doute par le récit de son conflit personnel avec Haman. *j.* Sur l'ensemble des évènements et non pas nécessairement sur le contenu de l'édit, ce qui supposerait qu'Esther ne savait pas lire, ou du moins ne savait pas lire un texte écrit en langue perse. *k.* L'étiquette était rigoureuse à la cour de Perse : nul ne devait paraître devant le roi sans être conduit par des introducteurs; défense était faite de le regarder en face, de rire ou de cracher en sa présence (Hérodote, I, 99). Cependant il était permis de demander une audience. Le narrateur ne tient pas compte de cette possibilité afin d'accentuer le caractère héroïque de la démarche d'Esther.

l. Allusion voilée à l'intervention de Dieu, qui — Mardochée en est sûr — ne laissera pas détruire son peuple.

pour un temps comme celui-ci que tu es
parvenue à la royauté[a]... ? »
15 Esther fit dire à Mardochée : 16 « Va,
rassemble tous les Juifs qui se trouvent à
Suse et jeûnez pour moi[b] : pendant trois
jours, ne mangez rien, ne buvez rien, ni la
nuit ni le jour[c]. Moi-même et mes servantes,
nous jeûnerons pareillement. Je me rendrai
ainsi auprès du roi, bien que ce soit contraire
à la loi; et s'il faut que je périsse, je périrai. »
17 Mardochée s'en alla[d] et fit tout ce qu'Esther
lui avait ordonné.

Esther, accueillie avec faveur par le roi, obtient qu'il vienne une première fois souper avec elle ainsi que Haman.

5 1 Le troisième jour elle se revêtit de ses
vêtements royaux et vint se placer dans la
cour intérieure[e], vis-à-vis de la demeure du
roi. Le roi était assis dans la demeure royale
sur son trône royal, vis-à-vis de la porte du
palais[f]. 2 Lorsque le roi vit la reine Esther
debout dans la cour, elle trouva grâce à ses
yeux et il lui tendit le sceptre d'or qu'il avait
à la main. Esther s'approcha et toucha le bout
du sceptre. 3 Le roi lui dit : « Qu'y a-t-il,
reine Esther, et que demandes-tu? Quand ce
serait la moitié du royaume[g], la chose te sera
accordée. » 4 Esther répondit : « Que le roi,
s'il le trouve bon, vienne aujourd'hui, ainsi
que Haman, au festin que je lui ai préparé. »
5 Le roi dit : « Allez vite chercher Haman,
pour déférer au désir d'Esther. »
Le roi se rendit ainsi que Haman au
festin qu'avait préparé Esther. 6 Pendant
qu'on buvait le vin, le roi dit à Esther :
« Quelle est ta requête ? Elle te sera accor-
dée. Que demandes-tu ? Quand ce serait la
moitié du royaume, il sera fait [selon ton
désir]. » 7 Esther répondit : « Ma requête et
ma demande...[h] 8 Si j'ai trouvé grâce aux
yeux du roi et qu'il plaise au roi de m'accor-
der ma requête et de satisfaire à ma demande,
que le roi et Haman viennent au festin que
je leur préparerai demain et je me conforme-
rai au désir exprimé par le roi. »

Haman prépare pour le lendemain le supplice de Mardochée.

9 Haman sortit ce jour-là joyeux et le
cœur content. Mais quand il vit, à la porte
du roi[i], Mardochée qui, devant lui, ne se
levait pas et ne bougeait pas de sa place,
il fut rempli de colère contre Mardochée.
10 Cependant il se contint et entra dans sa
maison. Puis, ayant fait venir ses amis et
Zèrech, sa femme, 11 il leur parla de l'immen-
sité de ses richesses[j], du grand nombre de
ses fils[k], de toutes les hautes dignités que le
roi lui avait conférées et du rang qu'il lui
avait donné au-dessus des ministres et de
tous ses serviteurs. 12 « Bien plus, ajouta-t-il,
je suis seul à avoir été invité avec le roi par
la reine Esther au festin qu'elle a préparé, et
pour demain encore je suis convié par elle
avec le roi. 13 Mais tout cela ne saurait me
satisfaire aussi longtemps que je verrai Mar-
dochée le Juif assis à la porte du roi. » 14 Sa
femme Zèrech et tous ses amis lui répon-
dirent : « Que l'on fasse un gibet haut de

5, 1. « elle — royaux » suppr. *'èstèr* (avec *G*) et aj. (avec *S VL L G*[A]) *lebouš* (tombé par haplographie). H : Esther se revêtit de royauté. 8. « demain et je me conformerai » lis. *māḥār* (avec *S*) *we'e'ésè*. H : et demain je me conformerai. 11. « tous » *S* (aj. *kol*). Manque en H.

a. Mardochée suggère, à titre de possibilité, que l'élévation d'Esther a pu être providentielle (cf. Gen. 45, 7; 50, 20). Encore une idée religieuse discrètement indiquée. *b.* Le jeûne était, de longue date, considéré comme un moyen de provoquer la pitié de Dieu ; aussi y recourait-on pour appuyer une instante prière. *c.* La reine demande un jeûne exceptionnellement rigoureux. L'abstinence absolue n'était observée, d'ordinaire, que pour les jeûnes d'un jour : ils duraient « du soir au soir » (Josèphe, *A. J.*, III, 10, 3), tandis que, dans les jeûnes prolongés, il était permis d'habitude de prendre une nourriture réduite (Dan. 10, 2-3) après le coucher du soleil (2 Sam. 1, 12; 3, 35). *d.* Litt. : *passa*. Ceci indique peut-être qu'il franchit la rivière (auj. le Chaour) pour se rendre de la ville haute où était le palais à la ville basse. *e.* Le parvis central, pavé de briques émaillées (D sur le plan de M. Pillet). *f.* Sans doute la baie principale par laquelle on accédait dans le parvis central en arrivant du sud (S A B C du plan). La « demeure du roi » ou « demeure royale » doit désigner ici la partie du « palais » où se trouvaient les appartements habités par le souverain; une des pièces de cette demeure, la salle du trône, ouvrait sur la cour — du côté de l'ouest selon M. Pillet. *g.* Cf. Mc 6, 23; Hérodote, IX, 109 *h.* Esther allait énoncer sa prière; mais elle se ravise et remet au lendemain, peut-être parce qu'au dernier moment le courage lui manque pour tenter sa périlleuse intercession. Ce nouveau délai avait, d'ailleurs, l'avantage de donner encore à deux péripéties dramatiques — le danger couru par Mardochée et la première déception de Haman — le temps de se produire avant l'effondrement du persécuteur.

i. Mardochée avait donc quitté ses vêtements de deuil, sans doute parce qu'il croyait le succès désormais assuré grâce à la démarche de la reine. *j.* Cf. 3, 9. *k.* Cf. 9, 7-10.

cinquante coudées; demain matin demande au roi qu'on y pende Mardochée. Ainsi tu te rendras joyeux au festin avec le roi. » Ce conseil plut à Haman et il fit préparer le gibet.

Comment Haman fut obligé de se prêter à la glorification de Mardochée.

6 1 Cette nuit-là le roi ne pouvait trouver le sommeil. Il fit apporter le mémorial [de son règne][a], les annales, et on en donna lecture au roi. 2 On tomba sur le passage où il était écrit que Mardochée avait dénoncé deux des gardiens du seuil, Bigtana et Tèrech, eunuques du roi, qui avaient projeté de porter la main sur le roi Xercès[c]. 3 Le roi demanda : « Quelle marque d'honneur et quelle distinction a-t-on données à Mardochée pour ce service[d] ? » Les courtisans qui servaient le roi répondirent : « On ne lui en a décerné aucune. » 4 Le roi reprit : « Qui est-ce qui se trouve dans la cour ? » Or Haman était venu dans la cour extérieure du palais royal pour demander au roi de faire pendre Mardochée au gibet qu'il avait préparé pour lui. 5 Les courtisans du roi lui répondirent : « Haman se tient dans la cour. » Le roi dit : « Qu'il entre ! »

6 Haman entra. Le roi lui dit : « Que faut-il faire à un homme que le roi veut honorer ? » Haman se dit en lui-même : « A qui le roi peut-il vouloir faire honneur si ce n'est à moi ?[e] » 7 Et Haman répondit au roi : « Un homme que le roi veut honorer.... ? 8 Qu'on aille chercher un vêtement royal que le roi lui-même ait porté[f] et un cheval que le roi ait monté[g] et sur la tête duquel on mettra une mitre royale[h]. 9 Qu'on remette ce vêtement et ce cheval à l'un des principaux ministres du roi; que celui-ci fasse endosser [les habits royaux] à l'homme que le roi veut honorer et le promène, monté sur le cheval, à travers la place de la ville en criant devant lui : Voilà comment est traité l'homme que le roi veut honorer. » 10 Le roi dit à Haman : « Va tout de suite prendre le vêtement et le cheval dont tu as parlé et rends à Mardochée le Juif, qui est assis à la porte du roi, les honneurs que tu as dits, sans en omettre un seul. »

11 Haman prit le vêtement et le cheval, il mit le vêtement à Mardochée et le promena à cheval à travers la place de la ville en criant devant lui : « Voilà comment est traité l'homme que le roi veut honorer. »

12 Mardochée retourna à la porte du roi. Haman se hâta de gagner sa demeure, désolé et la tête voilée[i]. 13 Il raconta en détail à Zèrech sa femme et à tous ses amis ce qui lui était arrivé. Ses sages[j] et Zèrech sa femme lui dirent : « Puisque Mardochée, devant qui tu as subi ce premier abaissement, est de la race des Juifs, tu ne triompheras pas d'elle, mais tu succomberas devant elle[k]. »

Effondrement de Haman et élévation de Mardochée.

14 Ils s'entretenaient encore avec lui lorsque les eunuques royaux arrivèrent[l] et, aussitôt, l'amenèrent au festin qu'avait préparé Esther.

7 1 Le roi se rendit ainsi que Haman au festin chez la reine Esther. 2 Et ce jour-là

6, 9. « que celui-ci fasse..... le promène..... en criant » G L (lis. *wehilbîš..... wehirkîbû..... weqārᵉ'û*). H : qu'on fasse...; qu'on le promène..... et qu'on crie. 13. « Ses sages » G S : Ses amis.

a. Cf. note *g* sur 2, 23. *b.* Comme l'explique la glose qui suit, il s'agit du « journal » dont il a été question 2, 23 (voy. la note *h*). *c.* Cf. 2, 21, où le premier des eunuques est appelé Bigtân. *d.* Les souverains perses avaient pour règle de récompenser magnifiquement ceux qui leur avaient rendu quelque service signalé (Hérodote, III, 153, 140; V, 11; VIII, 85; IX, 107; Thucydide, I, 138; Xénophon, *Hell.*, III, 1, 6); ceux-ci recevaient le titre d'*Orosangai* (Hérod., VIII, 85).

e. Ou : *plus qu'à moi.* *f.* Plutarque raconte qu'un certain Tiribaze, voyant la robe d'Artaxercès déchirée, le pria en grâce de la lui donner. Le roi la lui accorda, mais avec interdiction de la porter; défense que le courtisan viola par la suite (*Vie d'Artax.*, 24). Cf. Hérodote, IX, 109; 1 Sam. 18, 4.

g. Cf. 1 Rois 1, 33. *h.* Sur certains monuments assyriens on voit la tête des chevaux surmontée d'un ornement en forme de mitre. Cependant, comme il n'est plus question de ce détail dans la suite du récit et que le membre de phrase où il en est parlé manque dans la version grecque, il est probable que nous avons ici une glose, destinée primitivement au v. 9 et concernant *l'homme* qu'il s'agissait d'honorer.

i. Primitivement geste de deuil (2 Sam. 19, 5), par extension marque de douleur (2 Sam. 15, 30; Jér. 14, 3; Hén. 13, 9).

j. C'est-à-dire sans doute les devins attachés à sa personne (cf. 3, 7). *k.* Les hommes habiles à découvrir l'avenir voient dans l'échec essuyé par Haman dans son conflit avec Mardochée un présage de sa défaite définitive dans la grande lutte qu'il a entreprise contre la race juive tout entière. On traduit d'ordinaire : « *Si* Mardochée..... est de la race des Juifs, tu ne triompheras pas de *lui*, mais tu succomberas devant *lui*. » Il ressortirait de ces paroles que les amis de Haman avaient ignoré jusque-là la nationalité de Mardochée — alors que, d'après 3, 13, ils la connaissaient depuis longtemps — et qu'ils étaient convaincus de l'impossibilité d'abattre un membre de la race juive, idée qui serait bien invraisemblable chez des païens. *l.* Les grands avaient coutume d'envoyer des serviteurs pour escorter leurs invités, cf. 1, 10-11; Lc 14, 17.

comme la veille[a], le roi dit à Esther, tandis qu'on buvait le vin : « Quelle est ta requête, reine Esther ? Elle te sera accordée. Que demandes-tu ? Quand ce serait la moitié du royaume, il sera fait [selon ton désir]. » 3 La reine Esther répondit : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ô roi, et si le roi le trouve bon, qu'on m'accorde la vie — c'est là ma requête — et le salut de mon peuple — voilà ma demande. 4 Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, massacrés et anéantis. Si c'était comme esclaves que nous avions été vendus, je me serais tue : la calamité ne mériterait pas [dans ce cas] qu'on en importunât le roi[b]. »

5 Le roi Xercès dit à la reine Esther : « Qui est-il et où est-il[c], celui qui a conçu un pareil dessein ? » 6 Esther dit : « C'est un ennemi et un persécuteur. C'est Haman, le scélérat, que voilà ! » Haman se tenait, atterré, devant le roi et la reine.

7 Le roi, dans sa colère, se leva de table[d] et gagna le jardin du palais[e]. Haman resta pour supplier la reine Esther de lui assurer la vie sauve, car il voyait que, du côté du roi, sa perte était chose décidée. 8 Lorsque le roi revint du jardin du palais dans la maison où avait lieu le festin, Haman était prosterné sur le divan où se trouvait Esther[f]. Le roi s'écria : « Eh quoi ! [il irait] jusqu'à faire violence à la reine chez moi, dans le palais ! » A peine cette parole était-elle sortie de la bouche du roi que déjà l'on avait voilé le visage de Haman[g]. 9 Harbona, l'un des eunuques de service auprès du roi[h], dit : « Justement se trouve tout dressé dans la maison de Haman le gibet, haut de cinquante coudées, qu'il avait fait faire pour Mardochée, dont les rapports ont été si utiles au roi. » Le roi dit : « Pendez-y Haman ! » 10 On pendit Haman au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée. Et la colère du roi s'apaisa.

8 1 Le même jour le roi Xercès donna à la reine Esther les biens[i] de Haman, l'ennemi des Juifs, et Mardochée fut admis en la présence du roi, car Esther avait révélé la parenté qui l'unissait à elle. 2 Le roi ôta son anneau, qu'il avait repris à Haman, et le donna à Mardochée[j]. Esther confia à Mardochée la gestion des biens de Haman[k].

Esther obtient un nouvel édit neutralisant celui de Haman.

3 Esther se rendit de nouveau auprès du roi pour lui parler. Elle se jeta à ses pieds en pleurant et le supplia d'écarter [les suites de] la méchanceté de Haman, l'Agaguite, et des machinations qu'il avait ourdies contre les Juifs[l]. 4 Le roi tendit à Esther le sceptre d'or. Esther se releva et se tint debout devant le roi[m]. 5 Puis elle dit : « Si le roi le juge bon et si j'ai trouvé grâce à ses yeux, si la chose paraît légitime au roi et si je lui suis agréable, que l'on donne par écrit l'ordre de révoquer les lettres conçues par Haman, fils de Hammedata, l'Agaguite, et qu'il a rédigées dans le dessein de faire périr les Juifs qui se trouvent dans toutes les provinces du royaume[n]. 6 Comment pourrais-je supporter la vue du malheur qui menace d'atteindre mon peuple ? Comment pourrais-je assister à la destruction de ma race ? » 7 Le roi Xercès dit à la reine Esther, ainsi

7, 5. « dit » d'après G. H : dit, et il dit. — « qui a conçu un pareil dessein » (litt. : dont le cœur s'est rempli pour agir ainsi) : cf. [illegible] Eccl. 8, 11; Mt 15, 19; Act. 5, 3). H : que son cœur a rempli pour agir ainsi.

a. Litt. : *Et aussi le second jour.* *b.* Tel est le sens probable de la phrase. D'autres entendent : « mais l'ennemi ne serait pas en mesure de compenser le tort fait au roi » (par le fait de notre extermination), ou : « car l'ennemi ne mériterait pas qu'on importunât le roi. » *c.* Ou : « et quel est-il ? » c'est-à-dire sans doute : quel est son caractère et quels sont ses mobiles ? *d.* Litt. : *du festin du vin.* *e.* Cf. 1, 5 et la note. Le roi sort, selon les uns, parce qu'il ne peut plus supporter la vue de Haman, d'après d'autres, au contraire, parce qu'il hésite encore à sacrifier son vizir, selon d'autres enfin, pour prendre le temps de se calmer et de réfléchir. En tout cas, l'absence de Xercès permet au narrateur d'introduire la scène que le roi va exploiter contre son ministre disgracié. *f.* Il essayait, selon l'usage des suppliants (cf. 2 Rois 4, 27), d'embrasser les pieds de la reine. *g.* Chez les Grecs et les Romains (Quinte-Curce, VI, 8, 22; Tite-Live, I, 26; Cicéron, *pro Rabirio*, IV, 13), on voilait la tête des condamnés à mort; chez nous encore on couvre celle des parricides au moment de leur supplice. Il faut supposer que les Perses avaient la même coutume. [illegible] n'était besoin pour les serviteurs du roi d'une sentence de mort explicite : attenter à l'honneur d'une femme mariée est dans tout l'Orient un crime capital (Deut. 22, 22; Gen. 20, 3; Code Hammourabi, § 129). Beaucoup d'interprètes corrigent d'après G : « le visage de Haman rougit (*ḥāpherû*) ». Mais le trait serait bien faible. *h.* Cf. 1, 10. *i.* Litt. : *la maison.* La confiscation de la fortune des condamnés à mort était en usage chez les Perses d'après Hérodote, III, 129; Josèphe, *A. J.*, XI, 1, 3; 4, 6. *j.* Cf. 3, 10 et la note. *k.* Litt. : *la mit sur la maison de Haman*; « celui qui était sur la maison » (1 Rois 18, 3, etc.) était l'intendant, le majordome. *l.* Esther est si émue du péril qui menace son peuple qu'elle énonce, cette fois, sa requête avant même de s'être assuré la vie sauve en touchant le sceptre du roi. *m.* Cf. 4, 11; 5, 2. *n.* Litt. : [illegible] du roi.

qu'à Mardochée le Juif : « J'ai déjà donné à
Esther les biens de Haman et on l'a pendu
lui-même au gibet pour avoir porté la main
sur les Juifs[a]. [8]Vous donc écrivez au nom
du roi ce que vous voudrez en faveur des
Juifs en scellant avec l'anneau royal. Mais il
est impossible de révoquer un acte écrit au
nom du roi et scellé avec l'anneau royal[b]. »
[9]Les scribes royaux furent alors convo-
qués, le vingt-troisième jour du troisième
mois, c'est-à-dire du mois de sivân[c], et l'on
écrivit, en se conformant exactement aux
ordres de Mardochée, aux Juifs ainsi qu'aux
satrapes, aux gouverneurs et aux chefs des
provinces, des cent vingt-sept provinces
situées entre l'Inde et l'Éthiopie; [on écrivit]
à chaque province avec son écriture et à
chaque peuple en sa langue[d], aux Juifs aussi
avec leur écriture et dans leur langue[e]. [10]On
rédigea [l'édit] au nom du roi Xercès et on
le scella avec l'anneau royal; puis on expédia
les lettres par les courriers à cheval, montés
sur les coursiers de l'État, provenant des
haras[f]. [11][Ces lettres portaient] que le roi
autorisait les Juifs, dans chaque ville, à se
rassembler et à défendre leur vie, en exter-
minant, en massacrant et en anéantissant,
avec femmes et enfants, tous ceux, à quelque
peuple et à quelque province qu'ils appar-
tinssent, qui formeraient des bandes armées
pour les attaquer, et à piller leurs biens;
[12][cela se ferait] le même jour dans toutes
les provinces du royaume de Xercès[g], le
treize du douzième mois, c'est-à-dire du mois
d'adar. [13]Une copie de la pièce devait être
publiée dans chaque province à titre de loi
communiquée à tous les peuples. Les Juifs
devaient, au jour dit, se tenir prêts à tirer
vengeance de leurs ennemis[h]. [14]Les cour-
riers, montés sur les coursiers de l'État, par-
tirent aussitôt à toute vitesse selon l'ordre du
roi. La loi fut promulguée aussi à Suse, la
ville forte[i].
[15]Mardochée sortit de son entrevue avec
le roi revêtu d'un vêtement royal, violet et
blanc[j], avec une grande couronne d'or et
un manteau de byssus et de pourpre rouge[k].
La ville de Suse éclata en cris d'allégresse
et fut dans la joie. [16]Les Juifs étaient tout au
bonheur et à la joie, à l'allégresse et à l'hon-
neur. [17]Dans chaque province aussi, partout
où parvenaient l'ordre du roi et son édit, ce
n'était parmi les Juifs que joie et allégresse,
festins et réjouissances. Beaucoup de gens
appartenant aux [autres] peuples du pays se
faisaient Juifs, tant les Juifs leur inspiraient
de terreur.

Le treize adar les Juifs massacrent leurs ennemis.

9 [1]Au douzième mois, c'est-à-dire au mois
d'adar, le treizième jour du mois, jour où
l'ordre du roi et son édit devaient être mis
à exécution et où les ennemis des Juifs
avaient espéré triompher d'eux, la situation
fut renversée : ce furent les Juifs qui triom-
phèrent de leurs adversaires. [2]Les Juifs se

8, 11. « pour les attaquer » lis. *haṣṣôrerîm*. H : pour les assiéger (?) — ou bien supposer que l'auteur a confondu les deux verbes *ṣârar* et *ṣour*.

a. Si Xercès rappelle les mesures déjà prises par lui, ce n'est pas pour marquer qu'il estime avoir assez fait en faveur des Juifs, mais pour attester sa bonne volonté à leur égard. *b*. Comme cela a été le cas pour l'édit rédigé par Haman (3, 12). Tout ce que le roi peut faire, c'est d'autoriser l'envoi d'un nouvel édit, favorable aux Juifs, et qui sera, lui aussi, irrévocable. Sur l'impossibilité de rapporter un rescrit royal, voy. 1, 19 et la note. *c*. Mai-juin. D'après la version grecque, le 23 du *premier* mois, donc dix jours après la rédaction de l'édit de Haman. Cet intervalle serait amplement suffisant, puisque le jeûne et les deux invitations d'Esther n'ont demandé que quatre jours. La date indiquée par le texte hébreu peut se justifier aussi : la reine espérait que le roi prendrait de lui-même les mesures nécessaires pour assurer le salut des Juifs; au bout de deux mois, ne voyant rien venir, elle se décida à intervenir. *d*. Cf. 1, 1; 3, 12. *e*. Les communications officielles des autorités perses aux Juifs se faisaient en araméen (cf. Esdras 4, 8-6, 11; 7, 12-26; papyrus d'Éléphantine). Le narrateur paraît supposer que l'édit fut traduit pour eux en hébreu. Les Israélites n'avaient pas d'écriture qui leur fût propre : ils se servirent d'abord d'un alphabet qui leur était commun avec les Phéniciens, puis d'un type d'écriture (l'hébreu carré) à peu près identique à celui qu'employaient les Araméens. Il ne paraît pas possible de dire auquel des deux pense l'auteur. *f*. Selon d'autres, le mot signifie « étalons », « juments » ou « dromadaires ». *g*. Litt. : *du roi Xercès*. *h*. Cf. 3, 14 et la note.
i. Le développement 8, 9-14 reproduit à peu près textuellement 3, 12-15. *j*. Les couleurs royales, cf. 1, 6. *k*. Si cette phrase est à sa place, il faut supposer que c'est pour manifester sa joie que Mardochée revêt ce brillant costume. Mais les termes employés suggèrent plutôt que Mardochée *reçoit* ces insignes *à la suite d'une audience royale*, apparemment la première, celle où il fut fait vizir (8, 1-2). On s'expliquerait que la phrase ait été transposée ici parce qu'un correcteur jugea malséant que Mardochée se parât si magnifiquement tant que son peuple restait menacé d'extermination, l'édit de Haman n'ayant pas encore été neutralisé.

rassemblèrent dans leurs villes, dans toutes
les provinces du royaume de Xercès[a], pour
frapper ceux qui cherchaient à leur faire du
mal. Nul ne leur résista, tant ils inspiraient
de terreur à tous les peuples[b]. [3]Tous les
chefs des provinces, — les satrapes, les gou-
verneurs et les [divers] fonctionnaires du
roi[c] — soutenaient les Juifs, car ils redou-
taient Mardochée. [4]Mardochée, en effet,
jouissait d'un grand pouvoir à la cour[d] du
roi, et sa renommée se répandait dans toutes
les provinces, parce que la puissance de cet
homme, de Mardochée, ne cessait de s'ac-
croître. [5]Les Juifs frappèrent tous leurs
ennemis à coups d'épée; ce fut un massacre,
une extermination : ils traitèrent à leur gré
ceux qui les haïssaient.
[6]A Suse, la ville forte, les Juifs massacrè-
rent et firent périr cinq cents hommes. [7]Ils
massacrèrent Parchandata, Dalphôn, Aspata,
[8]Porata, Adalya, Aridata. [9]Parmachta, Ari-
saï, Aridaï, et Yezata[e], [10]les dix fils de Ha-
man, fils de Hammedata, l'ennemi des Juifs.
Mais ils ne portèrent pas la main sur le butin[f].

Esther obtient la prolongation du carnage à Suse
et la pendaison des cadavres des fils de Haman.
Réjouissances célébrées le 14 en province et le 15 à Suse[g].

Ad' [11]Le nombre des personnes massacrées à
Suse, la ville forte, vint le jour même à la
connaissance du roi; [12]et le roi dit à la reine
Esther : « A Suse, la ville forte, les Juifs ont
massacré et fait périr cinq cents hommes,
ainsi que les dix fils de Haman. Qu'ont-ils
dû faire dans le reste des provinces du
royaume[h]?...[i] Mais quelle est ta requête?
Elle te sera accordée. Que demandes-tu de
plus? Il sera fait [selon ton désir]. »
[13]Esther répondit : « Si le roi le trouve
bon, qu'il soit permis aux Juifs qui résident
à Suse d'appliquer demain encore l'édit qui
était valable pour aujourd'hui, et que l'on
pende au gibet les dix fils de Haman[j]. »
[14]Le roi ordonna qu'ainsi fût fait. Un édit fut
promulgué à Suse; et l'on pendit les dix fils
de Haman. [15]Les Juifs se rassemblèrent de
nouveau le quatorzième jour du mois d'adar
et massacrèrent à Suse trois cents hommes,
mais ils ne portèrent pas la main sur le butin[k].
[16]Les autres Juifs, [ceux] qui résidaient
dans les diverses provinces du royaume[l], se
rassemblèrent et, pour défendre leur vie et
tirer vengeance de leurs ennemis, massacrè-
rent soixante quinze mille de ceux qui les
haïssaient, mais ne portèrent pas la main sur le butin[m],
[17]le treizième jour du mois d'adar; puis
ils se reposèrent le quatorze de ce mois et
passèrent la journée en banquets et en ré-
jouissances. [18]Quant aux Juifs de Suse, ils Ad'

9, 15. « mais — butin ». G[0b] marque cette phrase d'un astérisque et une variante d'un obèle. Elle manquait donc dans la version grecque originelle. 16. « tirer vengeance » lis. *weniqqôm*. H : se reposer (ce mot vient du v. 17). « soixante quinze mille ». G : quinze mille. G[L] : soixante dix mille cent. « mais — butin » manque en G[A Lae]. Marqué d'un astérisque dans le Sinaïticus et G[0b].

a. Litt. : *du roi Xercès*. *b*. Les termes de l'édit de Mardochée n'autorisaient les Juifs à frapper leurs ennemis que si ceux-ci formaient des bandes pour les attaquer (8, 11). Il n'est plus question ici de cette restriction : les Juifs massacrent, semble-t-il, tous ceux qu'ils estiment être leurs ennemis; et ceux-ci n'opposent même pas de résistance. *c*. « Chefs des provinces » paraît être ici un terme général embrassant les diverses classes d'administrateurs, car il n'y en avait pas, dans les provinces, de supérieurs aux satrapes. Cf. 3, 12 et la note.
d. Litt. : *dans la maison*. *e*. Ces noms, inconnus par ailleurs, sont donnés sous des formes très différentes par les divers témoins du texte. Les étymologies sanscrites qu'on en a proposées sont fort divergentes. *f*. Ils y avaient pourtant été formellement autorisés par l'édit qu'avait rédigé Mardochée (8, 11). Ce désintéressement est d'autant plus surprenant qu'Esther ne s'était fait aucun scrupule d'accepter les dépouilles de Haman (8, 1). La version des Septante donne au contraire : « et ils pillèrent ». Peut-être la traduction grecque a-t-elle ici conservé la leçon ancienne et celle des Massorètes provient-elle d'une correction (cf. Gen. 14, 21-23). *g*. La fin du livre d'Esther, à partir de 9, 11 (peut-être déjà de 9, 6), semble avoir reçu des amplifications successives provenant de diverses mains. La conclusion originelle devait dire simplement que les Juifs, après le massacre, se reposèrent le lendemain 14 adar et qu'ils célébrèrent dès lors l'anniversaire de ce jour en l'appelant Pourim (à peu près 9, 17b, 24, 25a). A cette conclusion primitive on substitua : 1° le récit d'un jour de massacre supplémentaire justifiant certains Juifs qui célébraient la fête le 15 au lieu du 14 (9, 11-19, ou peut-être 6-19); puis 2° trois décisions officielles qui font à tous un devoir de célébrer le 14 *et* le 15, qui soulignent le caractère obligatoire de la fête et visent certaines observances non mentionnées dans ce qui précède (9, 20-32); 3°, enfin, une attestation de la grandeur de Mardochée (ch. 10). Ces morceaux présentent quelques différences de style avec le corps du livre (par exemple la façon de dater : les mois sont désignés seulement par leur nom et non par leur numéro d'ordre); de plus 9, 18 fait doublet avec 9, 2. *h*. Litt. : *du roi*.
i. On peut supposer qu'à la suite de sa remarque le roi observa des signes de mécontentement sur le visage de la reine et que cela suffit pour l'amener, non seulement à s'abstenir de tout reproche, mais à aller au-devant d'une nouvelle demande de sa favorite. *j*. Comme ceux-ci ont déjà été tués (v. 7-10), il s'agit d'une vengeance posthume exercée sur leurs cadavres; cf. Deut. 21, 22-23; Jos. 8, 29; 10, 26; 1 Sam. 31, 10; 2 Sam. 4, 12; 21, 9-10 et les notes. L'idée première était que les mauvais traitements infligés au corps du défunt sont ressentis par son âme (Job 14, 22).
k. Voy. note critique et note sur v. 10. *l*. Litt. : *du roi*.
m. Ce membre de phrase, qui rompt le fil du discours (il donnerait à entendre que les Juifs se livrèrent au pillage un autre jour), manque dans plusieurs manuscrits grecs (voy. note crit.).

se rassemblèrent le treize et le quatorze de
ce mois, puis se reposèrent le quinze et
passèrent la journée en banquets et en
réjouissances. 19 C'est pourquoi les Juifs dis-
séminés[a], qui habitent les villes ouvertes, font du
quatorzième jour du mois d'adar un jour de
réjouissances, de banquets et de fêtes, où
l'on s'envoie des friandises[b] les uns aux
autres.

Institution officielle de la fête des Pourim.

Ad[2] *Lettre circulaire de Mardochée.* 20 Mardochée relata par
écrit ces événements et
envoya des lettres à tous les Juifs habitant
quelqu'une des provinces du royaume de
Xercès[c], auprès ou au loin, 21 pour leur im-
poser [l'obligation] de célébrer chaque année
le quatorzième et le quinzième jour du mois
d'adar; 22 on devait observer les mêmes
usages qu'aux jours où les Juifs, débarrassés
de leurs ennemis, avaient pu se reposer, et
qu'au mois où, la situation s'étant renversée,
ils avaient passé de la douleur à la joie et du
deuil aux fêtes : ils devaient en faire des
jours de banquets et de réjouissances, où
l'on s'envoie des friandises les uns aux autres
et où l'on fait des dons aux pauvres.

Les Juifs décident d'obéir à Mardochée. 23 Les Juifs érigèrent en coutume
les pratiques qu'ils avaient déjà
observées une première fois et que leur pres-
crivait Mardochée, 24 parce que Haman,
fils de Hammedata, l'Agaguite, l'ennemi de
tous les Juifs, avait tramé leur perte et
avait jeté le *pour*, c'est-à-dire le sort[d], afin
de les frapper d'épouvante[e] et de les faire
périr, 25 mais que le roi, lorsque [Esther] Ad[2]
s'était présentée devant lui[f], avait donné
par écrit[g] l'ordre de faire retomber sur la tête
de Haman les funestes machinations qu'il
avait ourdies contre les Juifs et de le pendre,
ainsi que ses fils, au gibet[h]. 26 C'est pour-
quoi on appelle ces jours Pourim, du nom
du *pour*. Ainsi, en raison du contenu de Ad[2]
cette lettre, de ce qu'ils avaient vu et de ce
qui leur était arrivé, 27 les Juifs érigèrent en
règle et en coutume, pour eux, leurs descen-
dants et ceux qui se joindraient à eux[i],
l'obligation perpétuelle de célébrer ces deux
jours-là, avec les observances prescrites et à
leur date, chaque année, 28 de se souvenir de
ces jours et de les célébrer dans chaque
génération, dans chaque clan, dans chaque
province et dans chaque ville, afin que ces
jours de Pourim ne cessent jamais d'être

19. « disséminés » *H*[k] *G S* (*happerouzîm*). Hq : villageois (*happerâzîm*). 23. « érigèrent » *G S L T* (lis. *weqabbél*). H : érigea. 26. « vu » *S* (suppr. *'al kâkâ*, variante de *'al kên*, « ainsi »). H aj. : là-dessus (c'est-à-dire : à cet égard ?)

a. Le mot employé ne se rencontre qu'ici ; d'après la glose explicative qui suit, il signifierait « habitant les villages et les villes ouvertes » ; les massorètes l'ont même corrigé en « villageois » (voy. note crit.). Cette exégèse paraît inexacte ; d'après le contexte, les Juifs de province, qui se reposèrent le 14, habitaient en général des villes (8, 11 ; 9, 2), dont la plupart devaient être fortifiées. Malheureusement la phrase qui donnait la contre-partie et indiquait quels étaient les Juifs qui fêtaient les Pourim le 15 manque dans le texte hébreu ; elle nous aurait probablement fixés sur le sens du terme litigieux. Plusieurs manuscrits grecs ont la phrase que l'on attend ; mais il est probable qu'elle a été suppléée après coup. Ils donnent : « ceux qui habitent dans les métropoles célèbrent aussi le quinze..... » Cette formule vise, on le voit, l'usage d'une autre époque, où l'on célébrait le quatorze *et le quinze*. On se demande si le texte primitif n'opposait pas les Juifs « disséminés », c'est-à-dire vivant dans la *diaspora*, à ceux de *la* métropole, c'est-à-dire de la Judée. Il y a lieu de penser qu'en Palestine on s'est refusé à célébrer les Pourim le 14 tant que s'est perpétuée la fête du « jour de Nicanor », qui tombait le 13 (1 Macc. 7, 48-49). C'est en ce temps que la fête des Pourim a pu, en Palestine, être reportée au 15. En tout cas, l'épisode du jour de massacre supplémentaire paraît avoir été ajouté au récit primitif pour justifier la coutume d'une certaine époque où les Juifs célébraient la fête les uns le 14, les autres le 15, au lieu de la célébrer tous le 14, comme le suggérait le corps du livre, ou tous le 14 *et* le 15, comme le voulait l'usage ultérieur, visé v. 21-22, 26-28, 31 et attesté par Josèphe et la Michna. *b*. Litt. : *des portions*. Le même usage était observé au premier de l'an (Néh. 8, 10-12). *c*. Litt. : *du roi Xercès*.

d. Cf. 3, 7. *e*. Ce terme un peu faible a été choisi sans doute parce qu'il fait, en hébreu, assonance au nom de Haman.

f. Litt. : *lorsqu'elle était venue devant lui*. Le texte doit être altéré, car le nom de la reine ne peut pas se sous-entendre. On pourrait aussi interpréter : « lorsque *cela* vint devant le roi », c'est-à-dire lorsque le dessein de Haman vint à la connaissance du roi. La version des événements résumée ici serait alors très différente de celle qui a été donnée dans le corps du livre : d'après celle-ci Xercès, mis dès l'abord au courant des projets sanguinaires de son vizir, commença par les approuver. *g*. Litt. : *avec l'écrit*, locution insolite. Le texte est peut-être altéré. *h*. D'après 7, 11 ; 9, 13-14, la pendaison des fils de Haman n'a pas été ordonnée en même temps que celle de leur père ; et ce sont seulement leurs cadavres qu'on a mis sur le gibet. Certains critiques concluent des divergences que les v. 24 et 25 paraissent présenter avec le corps du livre (voy. aussi note *f*) que ce résumé des événements a été fait d'après une autre recension. Cette induction ne s'impose pas nécessairement : les désaccords peuvent n'être qu'apparents et provenir d'une façon un peu brève de s'exprimer. *i*. Les prosélytes, fort nombreux dès le temps de l'exil. Cf. 8, 17.

observés parmi les Juifs et que le souvenir
ne s'en efface point au sein de leur race.

Lettre d'Esther. 29 La reine Esther, fille d'Abiḥaïl,
ainsi que Mardochée le Juif[a], écrivit
dans les termes les plus pressants pour con-
firmer cette seconde lettre des Pourim[b] : 30 elle
envoya à tous les Juifs, dans les cent vingt-
sept provinces du royaume de Xercès, des
lettres contenant des souhaits de paix et des
assurances de fidélité, 31 pour rendre obliga-
toire la célébration à leur date de ces jours
des Pourim, telle que la leur avait imposée
Mardochée le Juif ainsi que la reine Esther[c] et
qu'ils se l'étaient imposée à eux-mêmes et à
leurs descendants, [pour rendre obligatoires]
aussi les règles concernant les jeûnes et les
lamentations[d]. 32 L'ordre d'Esther rendit obli-
gatoire ces règles relatives aux Pourim; il
fut consigné dans un écrit[e].

Appendice. Grandeur de Mardochée.

10 1 Le roi Xercès imposa un tribut au Ad[3]
continent et aux îles de la mer. 2 Le détail
des actes prouvant sa puissance et son cou-
rage et la liste exacte des hautes dignités
que le roi accorda à Mardochée sont consi-
gnés dans le livre des annales des rois de
Médie et de Perse[f]. 3 Mardochée le Juif
occupait, en effet, le second rang, [aussitôt]
après le roi Xercès[g]. Il jouissait d'une grande
autorité auprès des Juifs et était aimé de la
multitude de ses frères; il cherchait le bien
de son peuple et parlait pour assurer la pros-
périté de toute sa race.

30. « elle envoya » lis. *wešallêaḥ*. H : il (ou on) envoya. S L : ils envoyèrent. « les cent — royaume » *L* (S) (lis. *medinat*). H : cent vingt-sept provinces [formant] le royaume. 31. « [pour rendre obligatoires] aussi » aj. *we'êt* devant *dibré*. Manque en H. — Texte incertain.

a. Probablement addition : la reine écrit pour confirmer les ordres du vizir. *b*. La « lettre des Pourim » en question est la circulaire de Mardochée dont il a été parlé v. 20-22. Elle est qualifiée de « seconde » probablement parce qu'elle est venue après la lettre du même ministre autorisant les massacres du 13 adar (8, 9-13). Toutefois, celle-ci n'étant pas proprement une « lettre des Pourim », il est à présumer que le mot « seconde » n'appartenait pas au texte originel. *c*. Nouvelle addition d'un commentateur qui veut que la reine et le ministre aient toujours agi de concert. Esther n'avait jusque-là rien édicté concernant la fête. Il s'agit encore de la circulaire de Mardochée (9, 20-22). *d*. Dans le corps du récit, il avait été question de cris de douleur poussés par les Juifs et de jeûnes observés par eux lors de la promulgation de l'édit de Haman au premier mois (4, 1, 3, 16-17). L'usage s'établit de commémorer ces temps de détresse par un jeûne. A l'époque du Talmud, on observait ce jeûne après la fête des Pourim; depuis le moyen âge, le « jeûne » d'Esther se célèbre le 13 adar, veille de cette fête.

e. Il ne s'agit pas du livre d'Esther actuel, où le texte de cette lettre ne figure pas, mais probablement d'un autre ouvrage juif, aujourd'hui perdu, parlant aussi des Pourim (cf. 10, 2).

f. Le début de cet appendice (v. 1-2) se présente comme un fragment d'une histoire générale du règne de Xercès, rédigée sur le modèle des biographies de souverains dans le livre biblique des Rois, avec le renvoi classique, pour complément d'information, à un livre de chroniques. Si, par « annales des rois de Médie et de Perse », l'auteur entendait le journal officiel des actes royaux visé 2, 23 ; 6, 1, le renvoi serait illusoire; car ses lecteurs n'avaient pas accès à un document conservé « devant le roi ». On admet d'ordinaire qu'il s'agit d'un ouvrage juif racontant, à son point de vue, l'histoire de l'époque médo-perse. Si la Médie est nommée avant la Perse (au contraire 1, 13, 14, 19), c'est sans doute parce que cet ouvrage commençait par l'histoire des rois mèdes, qui ne furent supplantés que depuis Cyrus par une dynastie perse.

g. Cf. 1 Sam. 23, 17 ; 2 Chron. 28, 7 ; Tob. 1, 22.

DANIEL

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE DANIEL (1-6).

Daniel et ses compagnons refusent les mets de la table royale et sont récompensés de leur fidélité[a].

1 1 La troisième année du règne de Yehoya-
qim, roi de Juda, Nabucodonosor, roi de
Babylone, arriva [devant] Jérusalem et
l'assiégea. 2 Le Seigneur livra entre ses
mains Yehoyaqim, roi de Juda, et une partie
des vases de la maison de Dieu; il les trans-
porta au pays de Chinear[b] dans la maison de
son dieu[c] et mit les vases dans la maison du
trésor de son dieu[d].
3 Puis le roi commanda à Achpenaz,
chef de ses eunuques, d'amener des jeunes
gens choisis parmi les enfants d'Israël de
race royale ou de famille noble[e], 4 exempts
de défaut corporel, bien faits, ayant des
dispositions pour tous les genres de connais-
sance, instruits, intelligents et capables de
se tenir dans le palais du roi[f]; on leur
enseignerait l'écriture et la langue des
Chaldéens[g]. 5 Le roi leur attribua pour
chaque jour une part des mets servis à sa
table[h] et du vin qu'il buvait. [On devait] les
élever pendant trois ans, après quoi ils

a. Dans ce chapitre 1, l'auteur se propose à la fois de tracer le cadre historique dans lequel se placent les divers épisodes de la vie de son héros et de donner un enseignement qu'on retrouvera sous des formes analogues dans les chapitres suivants (2-6) : le véritable Israélite doit se conformer en tout lieu et en toute circonstance aux préceptes de la Loi, et Dieu ne l'abandonne pas dans les épreuves que cette fidélité peut lui attirer. *b.* Ce terme, que certains croient dérivé de Sumer, désigne la Babylonie (cf. Gen. 10, 10; 11, 2; 14, 1, etc.). *c.* Ces mots ont probablement été ajoutés, d'après Esdr. 1, 7, par un copiste qui pensait que les vases du Temple furent seuls transportés en Babylonie; mais la phrase suivante mentionnant à part le sort fait aux ustensiles sacrés, il est clair que le transport au pays de Chinear ne concernait pas seulement les dépouilles du Temple, mais aussi la personne du roi. *d.* Ni le livre des Rois, rédigé peu après les événements (2 Rois 24, 1-7), ni celui de Jérémie, le prophète contemporain de Yoyaqim, ne mentionnent un siège de Jérusalem par les Chaldéens qui aurait eu lieu sous ce prince et aurait eu pour conséquence sa déportation. C'est le rédacteur, beaucoup plus récent, des Chroniques qui rapporte que Nabucodonosor « lia Yoyaqim avec des chaînes pour l'emmener à Babylone », — sans dire, du reste, qu'il l'eût fait prisonnier *à la suite d'un siège*, ni même qu'il l'eût effectivement déporté, — et ajoute qu'il transporta une partie des ustensiles du Temple dans son palais (selon 2 Chron. 36, 6-7) ou dans la maison de son dieu (d'après Esdr. 1, 7). Cette version plus moderne des faits, qui est née d'une contamination de l'histoire de Yoyaqim par celle de son fils, Yoyakin ou Jéconias, est celle que suit, en la précisant, l'auteur du livre de Daniel. En tout cas un siège de Jérusalem par Nabucodonosor, roi de Babylone, ne peut pas avoir eu lieu *dans la troisième année* de Yoyaqim : 1° Nabucodonosor n'est devenu roi de Babylone que l'année suivante (2 Rois 24, 12; 25, 8; cf. Jér. 25, 1; 52, 13); 2° La bataille de Carkémich, qui permit aux Babyloniens de franchir l'Euphrate, ne fut livrée que dans cette même quatrième année (605) (Jér. 46, 2); 3° dans la cinquième année encore (604), Jérémie faillit être mis à mort par Yoyaqim pour avoir annoncé que le roi de Babylone viendrait dévaster le pays (Jér. 36, sp. v. 29). Il n'était donc pas encore venu. Si l'auteur de Daniel situe les faits dans la troisième année de Yoyaqim, c'est sans doute par suite d'une interprétation inexacte du passage du livre des Rois où on lit : « De son temps, Nabucodonosor, roi de Babylone, monta, et Yoyaqim lui fut asservi trois ans, puis se révolta contre lui » (2 Rois 24, 1). L'auteur de l'histoire de Daniel a cru que ces trois années de paix — forcée — entre Juda et Babylone étaient les trois premières du règne de Yoyaqim, tandis qu'en réalité elles commencèrent seulement après que Nabucodonosor, vainqueur à Carkémich, fût « monté » en Palestine et eût obtenu — sans combat apparemment — la soumission de la contrée, donc après 604. — Si l'auteur mentionne spécialement l'enlèvement des vases sacrés, c'est pour préparer le récit des profanations du roi Belchaççar (ch. 5). *e.* Litt. : *d'entre les partâmîm*; c'est le mot sanscrit « *fratama* » « premier ». *f.* C'est-à-dire de remplir un jour des offices à la cour. *g.* « Chaldéens » désigne d'ordinaire dans l'Ancien Testament un peuple araméen qui se rendit maître de Babylone et y fonda un empire qui succéda depuis 612 à celui des Assyriens. Dans le livre de Daniel, au contraire, il désigne — sauf 5, 30 et 9, 1 — une caste de mages, prêtres savants s'occupant de l'interprétation des songes, des affaires religieuses de l'empire, etc. C'est probablement le sens ici aussi, car Daniel, par le fait de son éducation, devient lui-même un de ces « sages ». La langue qu'on devait enseigner aux jeunes Hébreux était l'un des vieux idiomes (sumérien ou accadien) qui étaient de plus en plus supplantés par l'araméen et le grec, du temps de l'auteur, et que celui-ci tenait pour langues de prêtres; l'écriture qu'ils devaient apprendre était le cunéiforme, dont on ne pouvait déchiffrer les signes mystérieux sans une longue initiation. *h.* Le mot employé dans le texte, *patbag*, n'est autre que le sanscrit *patibagha* (= portion pour.....), qui désigne le tribut en fruits, fleurs, etc., auquel le rajah a droit chaque jour pour sa maison; c'est donc l'approvisionnement royal. Le roi de Perse, d'après Ctésias, nourrissait journellement 5.000 personnes, qui avaient « bouche à la cour », comme on disait chez nous sous l'ancien régime. Cf. 1 Sam. 20, 5, 24, 27; 2 Sam. 19, 33-38; 1 Rois 11, 18-22; 2 Rois 25, 29-30.

entreraient au service du roi[a]. 6 Il y avait
parmi eux des enfants de Juda [appelés]
Daniel[b], Ḥananya, Michaël et Azarya. 7 Le
chef des eunuques leur donna [d'autres]
noms : à Daniel [celui de] Beltchaççar, à
Ḥananya [celui de] Chadrak, à Michaël [ce-
lui de] Méchak et à Azarya [celui d'] Abéd-
nego[c].
8 Daniel résolut en son cœur de ne pas
se souiller en goûtant aux mets servis à la
table du roi et au vin qu'il buvait[d]. Il
demanda au chef des eunuques [l'autorisa-
tion] de ne pas se souiller; 9 et Dieu assura
à Daniel un accueil bienveillant et gracieux
auprès du chef des eunuques; 10 [toutefois]
le chef des eunuques dit à Daniel : « Je
crains que mon seigneur, le roi, qui a fixé
ce que vous devez manger et boire, ne voie
votre mine plus défaite que celle des jeunes
gens de votre âge et que vous ne me fassiez
payer de ma tête cette infraction aux ordres
du roi[e]. »
11 Daniel alors dit au sommelier[f] que le
chef des eunuques avait chargé de surveiller
Daniel, Ḥananya, Michaël et Azarya :
12 « Soumets, je te prie, tes serviteurs à une
épreuve pendant dix jours : qu'on [ne] nous
donne [que] des légumes à manger et de
l'eau à boire; 13 puis tu regarderas notre
mine et celle des jeunes gens qui se nourris-
sent des mets de la table du roi et tu agiras
à l'égard de tes serviteurs selon ce que tu
auras vu. » 14 Il acquiesça à cette proposition
et les mit à l'épreuve pendant dix jours.

1, 7. « à Daniel » *G Th* (suppr. le 2d *wayyâsèm*). H : il donna à Daniel.

a. Ce qui est rapporté ici rappelle jusqu'à un certain point divers usages observés dans les monarchies orientales. Les Babyloniens avaient, auprès de leurs temples, des écoles où l'on enseignait, comme ici à Daniel et à ses compagnons, l'écriture cunéiforme, la lecture des vieux textes, la divination et tout ce qui était nécessaire à un futur prêtre. Il est toutefois très invraisemblable qu'on ait admis des étrangers dans ces écoles, en tout cas dans les classes de divination, car pour être *barû* (voyant) et avoir communication des secrets de l'art des présages, il fallait être d'une caste fermée, de la famille d'Enmeduranki (*KAT*3, p. 534). La durée des études, fixée à trois ans, rappelle celle de la formation des jeunes Perses — de 14 à 17 ans — sous la direction des « pédagogues royaux ». Sous les Séleucides, un corps de pages appelés « enfants royaux » — ils étaient 600 au temps d'Antiochus IV (Polybe, XXXI, 3, 7), — formait une « pépinière de généraux et de gouverneurs ». Les Égyptiens à l'époque de Tell el-Amarna, les Babyloniens, les souverains hellénistiques, les Romains appelaient auprès d'eux et faisaient élever à la mode de leur pays de jeunes princes étrangers, dont on espérait faire des vassaux pénétrés de l'esprit de leurs suzerains.

b. Noms de plusieurs personnages mentionnés dans la Bible hébraïque, mais dont aucun ne peut être identifié au héros de notre livre. Celui qu'Ézéchiel nomme, entre Noé et Job, comme un type accompli de justice (14, 14-20) et ailleurs (28, 3) comme un modèle de sagesse, était un personnage des temps très anciens, bien connu du roi de Tyr (28) et certainement identique à ce Danél — c'est ainsi que le nom est orthographié aussi dans le texte primitif (*ketib*) d'Ézéchiel — dont le mythe nous a été révélé par un des poèmes phéniciens du XIVe siècle av. J.-C., récemment découverts à Ras Chamra (Charles Virolleaud. *La légende phénicienne de Danel*, Paris, Geuthner, 1936). *c.* *Beltchaççar* est un nom babylonien *balaṭšououçour*, signifiant « protège sa vie » (ô Dieu, sous-entendu). Abédnego est une altération voulue de *Ébed Nebo*, « serviteur de Nebo » (dieu babylonien). Le sens des deux autres noms est incertain. — Un homme, dans l'antiquité, pouvait changer de nom pour des motifs très divers (cf. Ruth 1, 20; Jér. 20, 23; Gen. 17, 5, 15; 32, 28; 41, 45, etc.). Ici il s'agit d'une marque de servitude (cf. 2 Rois 23, 34; 24, 17). Les contrats de l'époque chaldéenne montrent que la plupart des esclaves recevaient de leurs maîtres un nom purement babylonien. Le narrateur vise sans doute les Juifs de son temps qui aimaient à remplacer leurs noms hébreux par des noms grecs (Jason, Ménélas, etc.). Il leur rappelle que ces appellations étrangères sont un signe d'asservissement et que de plus elles placent souvent celui qui les porte sous le patronage d'une divinité étrangère; c'était le cas pour Abédnego, et aussi, selon lui, pour Beltchaççar, car dans ce vocable, il retrouvait le nom du dieu Bel (4, 5). *d.* Daniel craignait de se souiller en y goûtant parce qu'il risquait de manger la viande d'animaux interdits par la Loi ou qui n'avaient pas été tués selon les règles juives ou qui avaient servi de victimes dans un sacrifice païen et que, d'autre part, une partie du vin du roi avait certainement été offerte en libation à ses dieux. Or, selon la conviction de toute l'antiquité, en prenant un aliment ou un breuvage dont un dieu a eu sa part, on entre en communion avec lui (cf. 1 Cor. 10, 20-22). Ce scrupule doit avoir existé déjà chez les anciens Israélites, bien qu'il ne soit pas attesté explicitement. Il l'est dans le judaïsme postexilique par Tob. 1, 10. Mais c'est à l'époque des persécutions d'Antiochus Épiphane (vers 170) que la stricte observation de cette défense devint une des formes essentielles de la fidélité à la Loi : un décret royal prétendit, en effet, obliger les Juifs à participer aux banquets païens (2 Macc. 6, 7-8); plusieurs « aimèrent mieux mourir que de se souiller par la nourriture » (1 Macc. 1, 65-66); Judas Maccabée et les siens s'enfuirent dans le désert pour la même raison (2 Macc. 5, 27). Esther, d'après une addition grecque, se garda d'assister au festin du roi et de boire du vin des libations (14, 17). Judith, chez Holopherne, se nourrit de provisions apportées par elle (10, 5; 12, 1-4). Plusieurs eurent recours à la même précaution que Daniel : ne prendre que des aliments végétaux; ainsi des prêtres juifs prisonniers à Rome (Josèphe, *Vita*, 3), Judas Maccabée, Judith, cf. Rom. 14, 2, 21. C'était, du reste, une atténuation de la conception ancienne : d'après celle-ci, tout aliment — y compris le pain — produit par la terre étrangère est impur pour l'Israélite, parce qu'on ne peut pas en offrir les prémices à Yahvé, tout sacrifice au Dieu d'Israël étant impossible dans le pays des autres divinités (Os. 9, 3-4; Am. 7, 17; Ez. 4, 13).

e. Litt. : *que vous ne rendiez ma tête débitrice envers le roi*. « Débitrice » équivaut à « coupable » comme dans l'oraison dominicale. Expression propre à l'hébreu tardif (cf. Sir. 8, 5).

f. Le mot *melçar*, étant précédé de l'article, n'est pas un nom propre, comme l'ont cru les anciens traducteurs. Selon les uns, c'est un terme perse formé de *mal*, « vin », et de *çara*, « tête », signifiant donc sommelier en chef; selon d'autres, c'est le mot babylonien *maṣṣaru*, « gardien ».

15 Quand les dix jours furent écoulés, on vit qu'ils avaient meilleure mine et plus d'embonpoint que tous les jeunes gens qui se nourrissaient des mets de la table du roi. 16 Le sommelier fit dès lors remporter les mets qui leur étaient attribués, ainsi que le vin qu'ils devaient boire, et leur donna des légumes.

17 A ces quatre jeunes gens Dieu accorda la connaissance et l'intelligence de toute écriture et de toute science; Daniel s'entendait aussi à tout ce qui concernait les visions et les songes[a]. 18 Quand fut expiré le délai au bout duquel le roi avait ordonné de les [lui] présenter, le chef des eunuques les amena devant Nabucodonosor. 19 Le roi s'entretint avec eux et parmi tous les jeunes gens, il ne s'en trouva pas comme Daniel, Ḥananya, Michaël et Azarya. Ils entrèrent donc au service du roi[b]; 20 et, quelle que fût l'affaire demandant sagesse et intelligence sur laquelle le roi les consultait, il les trouvait dix fois supérieurs à tous les enchanteurs[c] et à tous les exorcistes[d] de son royaume tout entier. 21 Daniel vécut jusqu'à la première année du roi Cyrus[e].

Le songe de la statue aux quatre métaux.
Daniel est seul capable d'en dire le contenu et le sens [f].

2 1 La deuxième année du règne de Nabucodonosor[g], Nabucodonosor eut des songes. Il en eut l'âme agitée[h] et c'en fut fait de son sommeil. 2 Le roi fit appeler les enchanteurs, les exorcistes, les magiciens et les Chaldéens[i] pour qu'ils lui fissent savoir ce qu'il avait rêvé. Ils vinrent et se présentèrent devant le roi. 3 Le roi leur dit : « J'ai eu un songe et mon âme est tourmentée [du désir] de connaître ce songe. » 4 Les Chaldéens dirent au roi — en araméen[j] — : « Ô roi, puisses-tu vivre éternellement[k]! Raconte ton rêve à tes serviteurs et nous t'en donnerons l'interprétation. »

20. « sagesse et intelligence » *G Th L* (lis. *ḥokmâ oubînâ*). H : sagesse d'intelligence. « et... exorcistes » *G Th S L* (lis. *wehâ'aššâphim*). « et » manque en H. 21. « vécut » lis. *wayeḥî*. H : fut. — Texte incertain.

a. Ce trait prépare les épisodes des chapitres 2, 4, 7-12. *b*. Litt. : *Et ils se tinrent devant le roi*, cf. v. 5 et note *a*. *c*. Le sens précis du mot est incertain. Selon d'autres : scribes, lettrés. *d*. L'hébreu *'aššâph* correspond au babylonien *ašipou*, qui désignait le prêtre chargé des rites d'expiation et de l'expulsion des démons. *e*. Tous les manuscrits et les versions donnent « et Daniel *fut* jusqu'à etc. » (voy. note crit.). Si l'on préfère garder cette leçon, il faut admettre qu'il est tombé quelques mots comme « à la porte du roi » (2, 49) ou « dans ces fonctions » ou « en vie » ou « à Babylone ». Aucun de ces compléments ne pourrait se suppléer tacitement. De toute façon, il y a désaccord entre cette indication et celle de 10, 1, selon laquelle Daniel reçut une révélation dans la troisième année de Cyrus. On a, dès l'antiquité, tenté d'éliminer la difficulté en lisant « première » dans 10, 1 (ainsi G) ou « neuvième » ici (ainsi quelques manuscrits selon Eudoxius, dans Mai, *Collectio nova patrum*); mais ce sont des corrections apportées au texte primitif. Les divers épisodes de l'histoire de Daniel constituaient autant de récits plus ou moins indépendants; et le rédacteur qui les a réunis ne les a pas toujours entièrement harmonisés (cf. par exemple 2, 1). — La « première année de Cyrus » dont il s'agit n'est pas la première de son règne sur les Perses et les Mèdes (559), mais la première de sa domination à Babylone, qui débuta en 539 : toutefois nous ne savons à quelle date l'auteur de Daniel la plaçait; car il intercalait entre la chute de l'empire chaldéen et l'avènement de Cyrus, le règne d'un Darius le Mède (cf. ch. 5 et 6).

f. Cet épisode est destiné, comme le précédent, à rappeler aux lecteurs que Dieu n'abandonne jamais les siens à l'heure du péril. Il montre, de plus, que la sagesse des Juifs, spécialement en matière de prévision de l'avenir, est très supérieure à celle des païens, parce qu'elle est fondée sur des révélations de Dieu, et non, comme celle des astrologues chaldéens, sur les calculs d'une science humaine. Le narrateur se propose, enfin, d'annoncer — ce qu'il précisera dans les visions des ch. 7-12 — que le royaume messianique s'établira au cours du troisième des empires qui succéderont à celui des Babyloniens, — c'est-à-dire au temps même de l'auteur et de ses premiers lecteurs. Le narrateur s'est inspiré de l'histoire de Joseph (Gen. 41, 8, 14-16, 25, 38-46), dont il emploie plusieurs fois les termes mêmes, — et sans doute aussi d'autres variantes du thème, très répandu, du songe inexpliqué. Dans l'une d'elles, rapportée par Ibn Hichâm, dans sa vie de Mohammed, on voit aussi un roi exiger que les devins lui disent d'abord le contenu de son rêve avant de prétendre en donner le sens.

g. On pourrait, à la rigueur, concilier cette donnée avec celles du ch. 1, selon lesquelles le roi de Babylone avait fait élever ses jeunes captifs pendant trois ans, en supposant que l'auteur, conformément à l'usage assyro-babylonien, comptait comme première année d'un souverain, non celle au cours de laquelle celui-ci parvenait au trône, mais la première dont le début tombait après son avènement : à la fin de sa « deuxième année de règne », le souverain pouvait donc avoir régné effectivement près de trois ans. Il est plus probable, toutefois, que le narrateur n'a pas cherché à harmoniser dans le détail des récits, au fond, indépendants les uns des autres. *h*. Cf. Gen. 41, 8. *i*. Voy. note *g* sur 1, 4. — Cette énumération rappelle qu'il y avait chez les Babyloniens de nombreuses classes de prêtres spécialisés dans l'interprétation des diverses sortes de présages et dans l'action magique sur l'avenir. *j*. Glose signalant que toute la suite du livre, jusqu'à la fin du ch. 7, est en araméen (cf. Esdr. 4, 7). On a longtemps cru pouvoir déduire de ce passage que l'araméen était la langue des Chaldéens, d'où le nom de « langue chaldaïque » par lequel on le désignait autrefois. Telle n'était pas la pensée du narrateur; sans quoi, il se serait, tout au plus, borné à citer en araméen les propos des Chaldéens (v. 4, 7, 10-11). Au temps de Nabucodonosor, en Babylonie, on parlait et on écrivait encore l'ancien idiome du pays, l'accadien, à côté d'un dialecte araméen, langue populaire; et c'est l'accadien, langue des écrits sacrés, qui aurait pu plutôt être appelé langue des Chaldéens (ce dernier mot étant pris au sens de maîtres ès sciences occultes). *k*. Cf. 3, 9; 5, 10; 6, 6, 22; 1 Rois 1, 31; Néh. 2, 3.

5 Le roi répondit et dit aux Chaldéens : « Ma décision est irrévocable[a] : si vous ne me faites pas connaître le contenu et la signification de ce songe, vous serez mis en pièces et vos maisons seront réduites en amas d'immondices[b]. 6 Si, au contraire, vous donnez le contenu et la signification du songe, vous recevrez de moi des dons, des présents et de grands honneurs. Ainsi dites-moi le contenu et la signification du songe. » 7 Ils répondirent pour la deuxième fois : « Que le roi raconte le songe à ses serviteurs, et nous en donnerons l'interprétation. » 8 Le roi répondit et dit : « Je sais [maintenant] pertinemment que vous cherchez à gagner du temps, parce que vous voyez que ma décision est irrévocable, 9 de vous appliquer [à tous] la même sentence, si vous ne me dites pas ce que j'ai rêvé. Alors vous vous êtes concertés pour tenir devant moi des propos mensongers et faux, dans l'espoir que les circonstances changeraient? Ainsi, dites-moi le contenu de ce songe et je saurai que vous pouvez m'en révéler la signification. »

10 Les Chaldéens reprirent la parole en présence du roi[c] et dirent : « Il n'y a pas d'homme sur la terre qui puisse donner la révélation exigée par le roi. Aussi bien aucun roi, si grand et si puissant qu'il ait été, n'a jamais demandé pareille chose d'un enchanteur, d'un exorciste ou d'un Chaldéen. 11 La question posée par le roi est difficile, et nul autre n'en pourrait présenter au roi la solution que les dieux qui ne résident pas parmi les êtres faits de chair. »

12 Là-dessus le roi se mit en colère et entra dans une grande fureur. Il donna l'ordre de faire périr tous les sages de Babylone. 13 L'édit fut promulgué et les sages allaient être mis à mort[d]. On cherchait [donc] Daniel et ses compagnons pour les tuer. 14 Alors Daniel parla avec prudence et sagesse à Aryok, le chef des gardes[e] du roi, qui était sorti pour tuer les sages de Babylone. 15 Il prit la parole et dit à Aryok, détenteur des pleins pouvoirs du roi : « Pourquoi un édit si sévère de la part du roi? » Aryok exposa l'affaire à Daniel. 16 Daniel se rendit [au palais] et demanda au roi de lui accorder un délai : il donnerait [alors] au roi l'explication.

17 Puis Daniel alla dans sa maison et informa de l'affaire Ḥananya, Michaël et Azarya, ses compagnons : ils devaient, [ajouta-t-il,] implorer la miséricorde du Dieu des cieux au sujet de ce mystère, de façon qu'on ne fît pas périr Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone.

19 Le mystère fut alors révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit. Sur quoi Daniel bénit le Dieu des cieux. 20 Daniel prit la parole et dit :

Que le nom de Dieu soit
béni d'éternité en éternité[f],
car à lui appartiennent la sagesse et la force[g].
21 C'est lui qui fait changer les temps et les circonstances,
qui dépose des rois et en élève d'autres,
Qui donne la sagesse aux sages
et le savoir aux intelligents.
22 C'est lui qui dévoile les choses profondes et cachées,
qui connaît ce qui est dans les ténèbres :
la lumière a sa demeure auprès de lui.
23 O Dieu de mes pères,
je te rends grâces et je te loue
de ce que tu m'as donné la sagesse et la force
Et de ce que tu viens de me faire connaître ce que nous te demandions,
en nous révélant le secret royal[h].

24 Daniel se rendit donc auprès d'Aryok, que le roi avait chargé de faire périr les sages de Babylone, et lui parla ainsi : « Ne fais pas périr

2, 13. « On — tuer (litt. : Daniel et ses compagnons étaient cherchés pour être tués) » *G L* (lis. *oube'iw*). H : Ils cherchaient Daniel... pour être tués. 24. « se rendit — Babylone » *H*[mss] (*G*) (*Th*) (suppr. le 1er *'al*, dittographie du 2d). H : entra donc auprès d'Aryok etc.; il s'[y] rendit.

a. Litt. : *la parole* [*est issue*] *de moi sûrement*. Le sens du dernier mot est un peu incertain. Mais l'idée n'est, en tout cas, pas : « la chose m'a échappé » (Théod., Vulg.). Si le roi exige qu'on lui dise ce qu'il a rêvé, ce n'est pas qu'il l'ait oublié, mais c'est qu'il veut mettre à l'épreuve les capacités divinatoires que s'attribuent les « sages de Babylone » : il ne les croira en mesure de donner le sens réel du songe que s'ils peuvent d'abord en découvrir le contenu (cf. v. 9). *b*. Cf. Esdr. 6, 11 et la note. *c*. Le narrateur emploie de préférence cette formule lorsqu'il montre de simples particuliers s'entretenant avec un roi : il serait peu respectueux de leur part d'interpeller directement le souverain : ils parlent seulement « devant lui ». *d*. On peut entendre aussi : *étaient mis à mort*, c'est-à-dire que le massacre commençait déjà. *e*. Cf. Gen. 37, 36 et note *c*. *f*. Cf. Ps. 41, 13; Néh. 9, 5. *g*. Cf. Job 12, 13. *h*. Litt. : *la parole* (ou *l'affaire*) *du roi*.

les sages de Babylone. Introduis-moi auprès du
roi et je donnerai au roi l'explication [exigée]. »
25 Aryok alors s'empressa d'introduire Da-
niel auprès du roi et lui dit : « J'ai trouvé
parmi les déportés de Juda un homme qui fera
connaître au roi l'explication [demandée]. »
26 Le roi prit la parole et dit à Daniel — on
l'appelait Beltchaççar : — « Es-tu réellement
capable de me faire savoir quel songe j'ai eu et
ce qu'il signifie ? » 27 Daniel, en présence du roi,
répondit et dit : « Le mystère que le roi
demande [d'éclaircir], ni les sages, ni les exor-
cistes, ni les enchanteurs, ni les astrologues[a] ne
peuvent le révéler au roi. 28 Mais il y a un
Dieu dans le ciel qui dévoile les mystères, et il
a fait connaître au roi Nabucodonosor ce qui
arrivera dans les derniers jours. Ton songe et les
visions qui se sont présentées à ton esprit[b], sur ta couche,
les voici[c]. 29 Les pensées, ô roi, qui te sont
montées à l'esprit sur ta couche se rapportent à
ce qui arrivera dans la suite : celui qui révèle
les mystères t'a fait connaître l'avenir. 30 Quant
à moi, si ce mystère m'a été révélé, ce n'est pas
qu'il y ait en moi plus de sagesse que chez
aucun autre être vivant, mais c'est afin que
l'explication [demandée] soit donnée au roi et
que tu comprennes les pensées de ton cœur[d].
31 « Tu regardais, ô roi, et voici qu'une
statue — cette statue était très grande et d'un
éclat extraordinaire — se dressait devant toi.
Son aspect inspirait la terreur. 32 De cette statue,
la tête était d'or pur, la poitrine et les bras,
d'argent, le ventre et les cuisses, de bronze,
33 les jambes, de fer, les pieds, en partie de fer
et en partie d'argile[e]. 34 Tu regardais encore
quand une pierre se détacha de la montagne
sans l'intervention d'aucune main, heurta les
pieds de la statue, qui étaient de fer et d'argile,
et les réduisit en poussière. 35 Alors le fer,
l'argile, le bronze, l'argent et l'or tombèrent
d'un coup en poussière et devinrent pareils à
la balle qui s'élève des aires en été ; le vent les
emporta et on n'en trouva plus aucun débris
nulle part, tandis que la pierre qui avait heurté
la statue devint une grande montagne et
remplit toute la terre.
36 « Voilà le songe, et nous allons[f] en
donner l'interprétation en présence du roi.
37 « C'est toi, ô roi, — [toi] le roi des rois[g],
à qui le Dieu des cieux a donné la royauté, la
force, la puissance et l'honneur, 38 aux mains
de qui il a livré, partout où ils habitent, les
hommes, les bêtes des champs[h] et les oiseaux
des cieux[i] et dont il a fait leur maître à tous,
— c'est toi qui es la tête d'or. 39 Après toi
s'élèvera un autre royaume, moindre que le
tien, puis un autre encore, le troisième, [le
royaume] de bronze, qui dominera sur toute la
terre. 40 Le quatrième royaume sera fort comme
le fer : de même que le fer écrase et broie tout,
il écrasera et brisera tous ces [royaumes][j]. 41 Si
tu as vu ses pieds et ses orteils faits partie en
argile de potier et partie en fer, c'est que ce
sera un royaume divisé : il aura en lui quelque
chose de la solidité du fer, de même que tu as
vu du fer mêlé à la terre glaise. 42 Mais, ses
orteils étant en partie de fer et en partie
d'argile, une partie de ce royaume sera forte et

31. « une statue — grande » *G* (transp. *saggî'* après *rab*). H : une grande statue — cette statue était grande. 34. « de la montagne » *G Th L* cf. v. 45 (aj. *mittourâ'* après *dî*). Manque en H. 40. « tout » *Th L S*. H a de plus : et comme le fer qui brise. « tous ces [royaumes] ». G : toute la terre. — Le texte du v. est assez incertain.

a. Litt. : *ceux qui déterminent*. *b*. Litt. : *les visions de ta tête*. Expression spéciale au livre de Daniel (4, 2, 6, 7 ; 7, 1, 15). *c*. Cette phrase aurait sa place logique juste avant la description du songe (v. 31 et suiv.). Peut-être s'y trouvait-elle à l'origine. Il est plus probable, cependant, puisqu'elle manque dans la version grecque, que c'est une glose insérée à une mauvaise place. *d*. L'attitude que prend Daniel est celle de Joseph (Gen. 40, 8 ; 41, 16) et de tous les représentants authentiques de la religion d'Israël : il n'est pas au pouvoir de la science humaine de percer les mystères de l'avenir ; Dieu seul peut les révéler à qui il lui plaît. *e*. Les statues faites de diverses matières étaient d'un usage courant dans l'antiquité : telles les statues « chryséléphantines » (faites d'or et d'ivoire) des Grecs, les figurines d'argent parées de bijoux et de vêtements d'or trouvées à Ras Chamra (*Syria*, 1933, p. 123-126 et pl. XVII), les deux lions en bois recouverts d'un placage de bronze découverts à Mari (*Syria*, 1938 p. 25-26 et pl. X.). D'après le conte de Bel et du Dragon (v. 7) la statue de Bel était, de même, en terre à l'intérieur et en bronze à l'extérieur. Le veau d'or, selon l'une des traditions hébraïques, était fait de bois plaqué de métal (Ex. 32,4, 20). Il faut sans doute se représenter la base de la statue du songe de Nabucodonosor comme formée de terre cuite revêtue de fer. *f*. Daniel parle, non seulement en son nom personnel, mais aussi au nom de ses trois compagnons, dont les prières ont contribué à obtenir la révélation divine. *g* Titre revendiqué surtout par les souverains perses, mais appliqué aussi à Nabucodonosor, Éz. 26, 7. *h*. Trait tiré de Jér. 27, 6 ; 28, 4. *i*. Cf. Bar. 3, 16-17. *j*. D'après l'auteur, les royaumes successifs subsistent encore, dans une certaine mesure, même après que leur hégémonie a été ruinée, incorporés qu'ils sont dans l'empire qui les a supplantés (cf. 44 et 7, 17).

une partie fragile. 43 Si tu as vu le fer mêlé à
la terre glaise, c'est que [les éléments de ce
royaume] s'uniront par des mariages[a], mais ne
feront pas corps l'un avec l'autre, de même
que le fer ne s'unit pas à l'argile. 44 Au temps
de ces rois[b], le Dieu des cieux suscitera un
royaume qui ne sera jamais détruit et dont la
souveraineté ne passera pas à un autre peuple.
Il écrasera tous ces [autres] royaumes et y
mettra fin, mais lui subsistera éternellement,
45 de même que tu as vu une pierre se détacher
de la montagne sans l'intervention d'aucune
main et réduire en poussière l'argile, le fer, le
bronze, l'argent et l'or. Un grand Dieu a fait
connaître au roi ce qui arrivera par la suite. Le
songe est véridique et l'interprétation en est
digne de foi[c]. »
46 Alors le roi Nabucodonosor tomba le
visage contre terre ; il se prosterna devant
Daniel[d] et ordonna de lui offrir des oblations
et des parfums. 47 S'adressant à Daniel, le roi
dit : « En vérité, votre Dieu est le Dieu des
dieux, le Seigneur des rois et le révélateur des
mystères, puisque tu as pu révéler celui-ci. »
48 Alors le roi éleva Daniel : il lui fit de nom-
breux et riches présents et l'établit gouverneur
de toute la province de Babylone et chef
suprême de tous les sages de Babylone. 49 Sur
la demande de Daniel, le roi préposa Chadrak,
Méchak et Abédnego à l'administration de la
province de Babylone. Daniel [vivait] à la cour
royale[e].

Les trois jeunes hommes dans la fournaise[f].

3 1 Le roi Nabucodonosor fit une statue d'or
haute de soixante coudées, large de six coudées[g].

45. « l'argile, le fer, le bronze » *G Th L*. H : le fer, le bronze, l'argile. 3, 1. G et Th ont de plus en tête « La dix-huitième année » (cf. 2, 1). Après « Nabucodonosor » G aj. « qui gouvernait ville et pays et tous les habitants de la terre depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie » (d'après Esth. 1, 1 ; 8, 9).

a. Litt. : *par semence d'hommes*. *b*. Ceux du quatrième empire. *c*. Selon l'interprétation du songe donnée par Daniel, quatre empires doivent se succéder depuis le temps de Nabucodonosor jusqu'à l'apparition d'un royaume éternel, suscité par Dieu lui-même au profit d'un peuple qui n'est pas spécifié, mais qui est évidemment le peuple juif : il s'agit du royaume « messianique ». Le premier de ces quatre empires est l'empire chaldéen ou néobabylonien (625-539), représenté ici par son souverain le plus glorieux, Nabucodonosor. Le second est l'empire mède ; car, d'après l'auteur du livre de Daniel, c'est Darius le Mède « qui reçut la royauté » lors du meurtre du dernier roi chaldéen de Babylone (cf. 5, 30-31 et la note *h*). Le troisième est l'empire perse : « il dominera, dit Daniel, toute la terre ». L'étendue du royaume des Achéménides était proverbiale chez les Juifs (Esth. 1, 1 ; 8, 9). Le quatrième enfin, c'est l'empire grec. Extrêmement fort (v. 40) au temps de son fondateur, Alexandre le Grand, il se divisa (v. 41), lorsque après la mort du conquérant (323) ses généraux se partagèrent ses États. Les guerres que se livrèrent les dynasties rivales affaiblirent beaucoup la domination grecque, en dépit des mariages par lesquels Ptolémées et Séleucides essayèrent parfois de consolider entre eux la paix (v. 41-43). Ces divers traits caractéristiques du quatrième royaume seront repris et précisés dans les descriptions de l'empire grec données dans les visions ultérieures de Daniel (7, 7, 23 ; 8, 5-14, 21-26 ; 11, 3-45, v. 6 et 17). Cette identification des quatre empires est celle qui a eu cours chez les premiers lecteurs du livre (*Or. Sibyllins*, III, 388-400, écrits vers 140 avant J.-C. ; cf. Porphyre, Éphrem le Syrien). Plus tard on admit que le quatrième et dernier empire était celui des Romains (4 Esdr. 12, 10-12 ; Josèphe) ou même celui des Arabes musulmans. Mais il fallut alors identifier le deuxième empire avec celui des Perses, lequel n'avait certes pas été « moindre que celui de Nabucodonosor » (v. 39). — Le symbole sous lequel cette révélation est présentée dans le songe est évidemment en relation avec une spéculation très répandue dans l'antiquité, celle des quatre âges du monde, caractérisés par autant de métaux : Hésiode parle de l'âge d'or, de l'âge d'argent, de l'âge de bronze et de l'âge de fer (*Erga*, 106 ss.) ; Zarathoustra voit un arbre ayant quatre rameaux, l'un d'or, le second d'argent, le troisième d'acier, le dernier mêlé de fer (*Gr. Bundahich*, XIV). Mais par le fait qu'il substitue des empires historiques aux quatre âges du monde, et surtout par le fait qu'il y adjoint un cinquième royaume, suscité par Dieu, le croyant juif change complètement le sens de l'antique spéculation : le symbole exprime, non plus une conception cyclique et pessimiste du cours des choses, mais l'optimisme eschatologique qui caractérise l'espérance de son peuple. *d*. De même Alexandre devant le grand prêtre juif, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, XI, 8, 5. C'est la réalisation des glorieuses promesses És. 49, 23 ; 60, 14. — Il s'agit ici, comme le montre la suite, d'un geste d'adoration : le roi païen non seulement rend hommage au Dieu révélateur (v. 47), mais tient aussi pour divin l'être qui a servi à celui-ci d'organe. A la différence de Pierre (Act. 10, 25-26), de Paul et de Silas (Act. 14, 13-18) ou des anges (Apoc. 19, 10 ; 22, 8-9), Daniel ne semble pas refuser ces hommages. *e*. Litt. : *à la porte du roi*. *f*. Ce récit est destiné à encourager les Juifs persécutés à sacrifier leur vie, s'il le faut, pour rester fidèles au culte du seul vrai Dieu. Le Seigneur ne manque pas de venir à leur secours. — Daniel ne joue aucun rôle dans cet épisode. On a supposé que, s'il n'a pas été dénoncé, lui aussi (v. 12), c'est parce qu'il occupait une trop haute position. Elle ne l'a cependant pas préservé dans une autre occasion (ch. 6). Du reste, s'il jouissait d'une telle autorité, pourquoi ne l'aurait-il pas employée pour tenter de sauver ses trois amis ? Le plus probable est que ce récit était, originairement, indépendant de l'histoire de Daniel. Il peut avoir pour fond le souvenir d'un conflit entre Juifs et païens comme il s'en produisit hors de Palestine, dès les époques babylonienne et perse : Nabucodonosor, en 594, fit périr par le feu deux prophètes juifs, qui avaient entretenu, parmi les déportés, une agitation politique, appuyée de motifs religieux (Jér. 29, 22). En 410, l'incompatibilité des coutumes sacrificielles des Juifs et des Égyptiens amena la destruction violente du sanctuaire de Yahou (Yahvé) à Éléphantine par les prêtres de Hnoub. Toutefois notre récit, qui contient des mots grecs caractéristiques (voy. v. 5 et la note), n'a pu recevoir sa forme actuelle qu'au temps des persécutions d'Antiochus IV Épiphane (170). C'est alors que, pour la première fois à notre connaissance, l'autorité païenne prétendit obliger les Juifs à des gestes inconciliables avec leur foi monothéiste. Des passages comme És. 43, 2 ; Ps. 66, 12 ont pu aussi influer sur la formation du récit, ainsi que les traditions qui circulaient en Orient, sur des prodiges analogues : Crésus, disait-on, condamné par Cyrus à être brûlé, obtint d'Apollon une pluie torrentielle qui éteignit les flammes du bûcher (Hérodote, I, 87). *g*. Environ 30 mètres sur 6. — Cette statue représentait le dieu du roi (3, 12, 14, 18).

Il la dressa dans la plaine de Doura[a], dans la
province de Babylone. 2 Le roi Nabucodo-
nosor fit convoquer les satrapes, les préfets, les
gouverneurs, les conseillers[b], les trésoriers, les
légistes, les officiers de police[c] et toutes les
autorités des provinces pour assister à l'inaugu-
ration de la statue qu'avait dressée le roi Nabu-
codonosor. 3 Les satrapes, les préfets, les gou-
verneurs, les conseillers, les trésoriers, les
légistes, les officiers de police et toutes les
autorités des provinces se rassemblèrent donc
pour l'inauguration de la statue qu'avait dressée
le roi Nabucodonosor et se tinrent debout vis-à-
vis de la statue qu'avait dressée Nabucodonosor.
4 Le héraut[d] cria d'une voix forte : « Peuples,
nations, [gens de toutes] langues, voici l'ordre
qui vous est donné : 5 au moment où vous
entendrez le son du cor, de la flûte, de la
cithare, de la sambuque[e], du psaltérion[f], de la
cornemuse[g] et des instruments de musique de
toutes sortes, vous vous prosternerez et vous
adorerez la statue d'or qu'a dressée le roi Nabu-
codonosor. 6 Quiconque ne se prosternera pas
et n'adorera pas sera jeté sur l'heure dans la
fournaise de feu ardent[h]. » 7 Conformément à
cet ordre, à l'instant où tous les peuples enten-
dirent le son du cor, de la flûte, de la cithare,
de la sambuque, du psaltérion et des instruments
de musique de toutes sortes, tous les peuples,
toutes les nations et [les gens de] toutes langues
se prosternèrent et adorèrent la statue d'or
qu'avait dressée le roi Nabucodonosor.
8 A l'heure même certains Chaldéens[i] s'ap-
prochèrent et accusèrent les Juifs[j]. 9 Ils prirent
la parole et dirent au roi Nabucodonosor : « Ô
roi, puisses-tu vivre éternellement ! 10 Tu as
édicté, ô roi, que quiconque entendrait le son
du cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque,
du psaltérion, de la cornemuse et des instru-
ments de musique de toutes sortes devrait se
prosterner et adorer la statue d'or, 11 et que qui-
conque ne se prosternerait pas et n'adorerait
pas serait jeté dans la fournaise de feu ardent.
12 [Or] il y a des Juifs que tu as préposés à
l'administration de la province de Babylone,
Chadrak, Méchak et Abédnego; ces hommes
n'ont pas obéi, ô roi, à ton édit; ils n'ont pas
honoré ton dieu et n'ont pas adoré la statue d'or
que tu as dressée. »
13 Alors Nabucodonosor, saisi de colère et de
fureur, ordonna d'amener Chadrak, Méchak et
Abédnego. Aussitôt ces hommes furent ame-
nés devant le roi. 14 Nabucodonosor prit la
parole et leur dit : « Est-ce que vraiment,
Chadrak, Méchak et Abédnego, vous refusez
d'honorer mon dieu et d'adorer la statue d'or
que j'ai dressée ?... 15 Si, maintenant, vous êtes
prêts, au moment où vous entendrez le son du

8. *G Th*. H aj. en tête : Conformément à cela (ditt. du v. 7). 12. « n'ont pas obéi — édit » *Th* (*G L*) (lis. *lâ' šema'ou 'al te'émâk malkâ'*). H : n'ont pas eu égard à toi, ô roi (?). — Mais le seul sens bien attesté de l'expression serait : n'ont pas donné d'édit sur (ou contre) toi. — Texte incertain.

a. Une des nombreuses localités de Mésopotamie appelées *Dour* « demeure ». Celle-ci devait être proche de Babylone. Il ne s'agit donc pas de Doura-Europos, en Haute-Mésopotamie. *b*. Selon d'autres : généraux. Le terme employé est iranien, ainsi que le mot « satrape » et celui que nous traduisons par « légiste » (*dâtabara*, porteur de loi) : c'est donc par anachronisme que ces désignations sont appliquées ici à des fonctionnaires babyloniens. *c*. Selon d'autres : chefs militaires ou juges. *d*. Le mot, *kârôz*, est le même que le grec *kérux*. Le plus probable est que les Araméens comme les Grecs l'ont emprunté à un dialecte d'Asie Mineure. *e*. Instrument à cordes d'origine orientale, qui fut adopté par les Grecs et les Romains. *f*. Sorte de harpe dont la caisse de résonance était en haut. *g*. Le nom de cet instrument, *soumpônyâ*, est purement grec comme ceux de la cithare et du psaltérion. C'est le mot συμφωνία, qui, à l'époque classique, signifiait « accord », mais est attesté à partir du IIe siècle avant J.-C. comme nom d'un instrument de musique ; par une coïncidence qui n'est apparemment pas fortuite, Antiochus IV Épiphane, le persécuteur des Juifs, avait pour cet instrument une prédilection marquée (Polybe, XXVI, 10; XXXI, 4). L'emploi de ce nom hellénique fournit un indice sur la date de la rédaction du livre de Daniel. *h*. D'après la suite du récit, cette fournaise devait avoir la forme d'un gigantesque four du type usité en Orient pour cuire le pain ou la poterie : un tronc de cône en argile, ayant à son sommet un trou de fumée circulaire et à sa base, sur l'un des côtés, une ouverture par où l'on pouvait attiser le feu allumé à l'intérieur. — Le supplice du feu, exceptionnel chez les Israélites (Gen. 38, 24; Lév. 20, 14; 21, 9; Jos. 7, 25), n'était pas inconnu des Babyloniens (Jér. 29, 22), non plus que des gens de Carkémich (G. Dossin, *Symbolae Paulo Koschaker dedicatae*, p. 115). Il fut édicté aussi par Antiochus IV contre les martyrs juifs d'après 2 Macc. 7, 4-5, cf. Dan. 11, 33. *i*. Ce mot désigne les devins, jaloux de leurs collègues juifs, plutôt que les membres de la nation chaldéenne en général. *j*. Litt. : *mangèrent les morceaux des Juifs*. Nous disons dans le même sens : déchirer quelqu'un.

cor, de la flûte, de la cithare, de la sambuque,
du psaltérion, de la cornemuse et des instru-
ments de musique de toutes sortes, à vous
prosterner et à adorer la statue que j'ai faite,
[c'est bien[a]]. Mais si vous ne [l'] adorez pas,
vous serez jetés sur l'heure dans la fournaise de
feu ardent et quel est le dieu qui pourrait vous
délivrer de mes mains ? » 16 Chadrak, Méchak et
Abédnego répondirent et dirent au roi Nabuco-
donosor : « Nous n'avons pas besoin de te répon-
dre à ce sujet; 17 car notre Dieu, le Dieu que
nous servons, peut nous sauver de la fournaise de
feu ardent et nous délivrer de tes mains, ô roi.
18 Et quand il ne le ferait pas, sache, ô roi,
que nous ne servirons pas ton dieu et n'adore-
rons pas la statue d'or que tu as dressée. »
19 Alors Nabucodonosor fut rempli de fureur
et les traits de son visage s'altérèrent, [tant il
était irrité] contre Chadrak, Méchak et Abéd-
nego. Il prit la parole et ordonna de chauffer
la fournaise sept fois plus qu'il n'était nécessaire
de le faire. 20 Puis il commanda aux hommes
les plus forts de son armée de lier Chadrak,
Méchak et Abédnego pour les jeter dans la four-
naise de feu ardent. 21 Aussitôt ces hommes furent
liés, avec leurs pantalons[b], leurs tuniques[c], leurs
bonnets et leurs [autres] vêtements[d], et furent
jetés dans la fournaise de feu ardent. 22 Comme
l'ordre du roi était pressant et que la fournaise
était surchauffée, les hommes qui avaient
hissé[e] Chadrak, Méchak et Abédnego furent
tués par les flammes. 23 Et ces trois hommes,
Chadrak, Méchak et Abédnego, tombèrent liés
au milieu de la fournaise de feu ardent[f].
24 Alors le roi Nabucodonosor, saisi d'éton-
nement, se leva précipitamment. Il prit la
parole et dit à ses conseillers : « N'est-ce pas
trois hommes que nous avons jetés, liés, au
milieu du feu ? » Ils répondirent et dirent :
« Assurément, ô roi. » 25 Il reprit et dit : « Eh
bien, je vois quatre hommes, libres de tout lien,
marcher au milieu du feu sans que cela leur
fasse aucun mal; et l'aspect du quatrième res-
semble à celui d'un fils des dieux[g]. »
26 Alors, s'approchant de la porte de la four-
naise de feu ardent[h], Nabucodonosor prit la
parole et dit : « Chadrak, Méchak et Abédnego,
serviteurs du Dieu Très-Haut[i], sortez et venez. »
Chadrak, Méchak et Abédnego sortirent alors
du milieu du feu. 27 Les satrapes, les préfets, les
gouverneurs et les conseillers du roi se rassem-
blèrent et constatèrent que le feu n'avait eu
aucun pouvoir sur le corps de ces hommes, que
les cheveux de leurs têtes n'avaient pas été
brûlés, que leurs pantalons n'avaient pas été
endommagés et que l'odeur [même] du feu ne
s'était pas attachée à eux. 28 Nabucodonosor prit
la parole et dit : « Béni soit le Dieu de Chadrak,
de Méchak et d'Abédnego ! Il a envoyé son
ange et a délivré ses serviteurs qui, se confiant
en lui, ont transgressé l'ordre du roi et fait
l'abandon de leurs corps[j] pour ne servir et
n'adorer d'autre Dieu que leur Dieu. 29 J'ordonne
[donc] que tout homme, à quelque peuple, à
quelque nation qu'il appartienne et quelle que
soit sa langue, qui dira quoi que ce soit contre
le Dieu de Chadrak, de Méchak et d'Abédnego,
soit mis en pièces et que sa maison soit réduite
en un amas d'immondices[k]. » 30 Puis le roi
promut Chadrak, Méchak et Abédnego à de
plus hautes dignités dans la province de Baby-
lone.

16. « au roi Nabucodonosor » *G Th S L* (déplacer l'atnaḥ). H : au roi : « Nabucodonosor !... » 17. « car — peut » *G Th L S* (lis. *dî*). H : si notre Dieu... peut (ou : si cela doit être, notre Dieu... peut). 28. « leurs corps ». G Th aj. : au feu. 29. « quoi que ce soit (litt. : une chose) » *Hk* (lis. *šélâ* pour *še'élâ*). Hq : une erreur (d'où : calomnie, blasphème ?).

a. Ces mots sont sous-entendus. Même construction Ex. 32, 32; 1 Sam. 12, 14; Luc 13, 9 et fréquemment en grec classique. *b*. Le mot, *sarbâl*, dans les diverses langues orientales, désigne tantôt le pantalon (serré à la cheville), tantôt le manteau. *c*. Selon d'autres : pantalons. *d*. Le roi montrait une telle impatience qu'on ne prit même pas le temps de dévêtir les condamnés, comme on le faisait d'habitude. Cette circonstance contribua à rehausser le miracle (v. 27). *e*. Jusqu'à l'ouverture supérieure de la fournaise. *f*. Les versions grecques et latines intercalent ici une prière d'Azarya et un cantique chanté par les trois jeunes hommes. Ce sont manifestement des additions. *g*. C'est-à-dire d'un être divin (cf. Gen. 6, 2; Job 1, 6 et les notes). Il s'agit ici d'un ange (v. 28). *h*. L'orifice inférieur par lequel on alimentait le brasier. *i*. Titre divin couramment employé par les païens comme par les Juifs, surtout depuis l'époque perse. *j*. Cf. 1 Cor. 13, 3. *k*. Cf. 2, 5.

Nouveau songe expliqué par Daniel : l'arbre abattu.
Folie de Nabucodonosor[a].

31[b] « Le roi Nabucodonosor à tous les peu-
ples, à toutes les nations et [aux gens de] toutes
langues qui habitent toute la terre : puisse
votre prospérité s'accroître[c] ! 32 Il m'a paru bon
de vous faire connaître les signes et les pro-
diges que le Dieu Très Haut a opérés à mon
intention.

33 Que ses signes sont extraordinaires !
que ses prodiges sont puissants !
Son règne est un règne éternel
et sa domination dure d'âge en âge.

4 1 « Moi, Nabucodonosor, je vivais tran-
quille dans ma maison et prospère[d] dans mon
palais. 2 J'eus un songe qui m'effraya et des
obsessions sur ma couche; et les visions de
mon esprit[e] me troublèrent. 3 J'ordonnai de
faire venir devant moi tous les sages de Baby-
lone, pour qu'ils me fissent connaître la signifi-
cation du songe. 4 Alors vinrent les enchanteurs,
les exorcistes, les Chaldéens et les astrologues[f].
Je leur racontai le songe; mais ils ne m'en
firent pas connaître la signification. 5 En dernier
lieu se présenta devant moi Daniel, appelé
Beltchaççar du nom de mon dieu[g] et qui a en
lui l'esprit des dieux saints[h]. Je lui dis : 6 Belt-
chaççar, chef des enchanteurs, je sais que l'esprit
des dieux saints est en toi et qu'aucun mystère
ne t'embarrasse. Je vais [te] raconter le songe
que j'ai eu et tu m'en diras la signification.
7 « Au cours des visions qui se présentaient
à mon esprit sur ma couche, je regardais et

Je vis un arbre
au milieu de la terre;
il était d'une grande hauteur.
8 Cet arbre grandit et devint vigoureux;
la cime en touchait au ciel;
on l'apercevait de tous les bouts de la terre.
9 Le feuillage en était beau
et les fruits, abondants :
il fournissait à tous de la nourriture.
Les bêtes des champs cherchaient l'ombre sous ses branches;
dans sa ramure gîtaient les oiseaux du ciel
et toutes les créatures tiraient de lui leur nourriture.

10 « Au cours des visions qui se présentaient
à mon esprit sur ma couche, je regardais et je

32. « vous » *G Th* (aj. : *lekôn*). Manque en H. 4, 5. « Je lui dis » *Th* (suppr. *ḥèlmâ'*). H S L : Je lui dis le songe. 6. « Je vais — signification » lis. *'ăḥawwê* au lieu de *ḥèzwê*. H : Les visions de mon songe que j'ai vues et sa signification, dis [-les] moi. — Mais Daniel, cette fois, n'a pas à deviner le contenu du songe. — Texte incertain. 7. « Au cours des visions » d'après v. *10* (lis. *beḥèzwê*). H : Et [voici ?] les visions. — Texte incertain.

a. Cet épisode est rapporté sous la forme d'une proclamation faite par Nabucodonosor. Toutefois le récit même de la faute du roi et du châtiment qui s'ensuivit (4, 25-30), récit qui ne pouvait pas manquer dans l'édit royal, n'est pas rédigé à la première personne, mais à la troisième. Il n'y a sans doute pas là l'indice d'une dualité d'auteurs : le passage de la forme autobiographique à la relation impersonnelle se rencontre aussi dans Tobie; il pouvait paraître autorisé par l'exemple des livres d'És., de Jér., d'Amos, d'Osée, d'Esdras et de Néhémie. Le narrateur s'est peut-être dit que Nabucodonosor n'a pas dû se rendre compte de ce qui se passait pendant qu'il était privé de raison. — Rien dans les inscriptions ne confirme la tradition, rapportée ici, d'une démence temporaire de Nabucodonosor. On a supposé, avec quelque vraisemblance, qu'elle concernait primitivement Nabonide, le dernier souverain chaldéen (555-539), qui, ayant quitté Babylone pour faire campagne contre Teima en Arabie, dans la troisième année de son règne (552), laissa la régence à son fils Belcharouçour (Belchaççar) : les prêtres de la capitale, ennemis du roi, auraient, pour expliquer son absence, fait courir le bruit qu'il était devenu fou. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse. On a rapproché notre récit d'une légende, rapportée par Abydène (vers 200 av. J.-C.), selon laquelle Nabucodonosor, monté sur la terrasse de son palais, prédit l'asservissement de Babylone par les Médo-Perses et souhaita que l'ennemi fût chassé parmi les bêtes sauvages (Eusèbe, *Praep. ev.*, IX, 41, 6). Mais les ressemblances entre les deux récits sont tout extérieures et peut-être fortuites. — La représentation d'un roi ou d'un empire sous l'image d'un grand arbre était courante : Ézéchiel figure ainsi Juda (17), l'Assyrie et le roi d'Égypte (31; voy. spécialement v. 4-6, 10-12, 18); cf. És. 10, 33-34; 11, 1. Astyage, roi des Mèdes, avait, dans un songe, vu une vigne issue du sein de sa fille, et qui grandissait au point de couvrir toute l'Asie : c'était le présage des conquêtes de Cyrus (Hérodote, I, 108). — Le but du récit est d'assurer les croyants que Dieu a le pouvoir de châtier l'orgueil des souverains les plus puissants. Les Juifs persécutés par Antiochus IV ont dû d'autant plus facilement l'appliquer au tyran que celui-ci, en raison de ses excentricités, était taxé par ses sujets d' « archifou », *épimanès* (c'est ainsi qu'on travestissait son surnom d'*épiphanès*, « [dieu] manifesté »). *b*. Dans les versions anglaises et dans certaines traductions françaises (Segond, Synodale), les v. 31-33 du ch. 3 forment les v. 1-3 du ch. 4. Cette coupure est plus logique; mais pour la commodité des références, il convient de s'en tenir strictement à la numérotation introduite au XIIIe siècle dans la Vulgate. *c*. Litt. : *que votre paix se multiplie*! Formule de salutation qu'on retrouve 1 Pierre 1, 2; 2 Pierre 1, 2; Jude 2.
d. Litt. : *verdoyant*. *e*. Litt. : *de ma tête*, cf. note *b* sur 2, 28.
f. Cf. 2, 10, 27; 5, 11. *g*. Cf. note *c* sur 1, 7. *h*. Expression polythéiste, naturelle dans la bouche d'un roi de Babylone. Même formule dans l'inscription d'Echmounazar, roi des Sidoniens (l. 9 et 21).

vis un Vigilant, un saint[a] descendre du ciel. 11 Il
cria d'une voix forte et parla ainsi :

Abattez l'arbre et coupez-en les rameaux;
faites-en tomber les feuilles et dispersez-en les fruits.
Que les bêtes qui se tenaient sous ses branches s'enfuient
et que les oiseaux quittent sa ramure !
12 Laissez pourtant subsister dans le sol la souche et les racines,
mais liées de fer et de bronze[b],
au milieu de l'herbe des champs[c].
Qu'il[d] soit trempé de la rosée du ciel
et vive avec les bêtes;
qu'on lui donne pour nourriture l'herbe de la terre !
13 Qu'on change son cœur; qu'au lieu d'un cœur d'homme
un cœur de bête lui soit donné[e]
et que sept temps[f] passent sur lui !
14 Cette sentence a été prise par décret des Vigilants,
cette résolution, par ordre des saints[g],
Afin que les vivants sachent
que le Très Haut dispose en souverain de la royauté humaine,
Qu'il la donne à qui il veut
et y élève le plus humble des hommes.

15 « Tel est le songe que j'ai eu, moi le roi
Nabucodonosor. Toi donc, Beltchaççar, dis-m'en
la signification, car aucun des sages de mon
royaume n'a pu me la faire connaître; mais toi,
tu le peux, car tu as en toi l'esprit des dieux
saints. »
16 Alors Daniel, appelé [aussi] Beltchaççar,
demeura un moment interdit, [car] ses pensées
le plongeaient dans le trouble. Le roi reprit la
parole et dit : « Beltchaççar, que le songe et sa
signification ne te troublent pas ! » Beltchaççar
répondit et dit : « Mon seigneur, puisse ce
songe s'appliquer à ceux qui te haïssent et sa
signification, à tes ennemis[h] !

17 L'arbre que tu as vu,
qui devenait grand et vigoureux,
Dont la cime touchait au ciel
et qu'on apercevait de toute la terre,
18 [Cet arbre] dont le feuillage était beau
et les fruits, abondants,
Sous lequel gîtaient les bêtes des champs
et dans la ramure duquel habitaient les oiseaux du ciel,
19 C'est toi, ô roi,
toi qui es devenu grand et puissant,
Dont la grandeur s'est accrue au point de toucher le ciel,
et dont le pouvoir s'étend jusqu'au bout de la terre.

20 « Le roi, d'autre part, a vu un Vigilant, un
saint qui descendait du ciel et disait :

Abattez l'arbre et détruisez-le.
Laissez pourtant dans le sol la souche et les racines,
mais liées de fer et de bronze
au milieu de l'herbe des champs[i].
Qu'il soit trempé de la rosée du ciel
et vive avec les bêtes des champs
jusqu'à ce que sept temps aient passé sur lui.

12. « qu'on — herbe » aj., d'après v. *22*, *yeṭa'mounnêh*. H : de l'herbe. « des hommes » lis. *'ănâšâ'*. H a mis par mégarde la forme hébraïque du mot. 14. « par ordre » *Hᵉ* (lis. *bemé'mar*). H : [est] un ordre.

a. Les deux termes sont synonymes et signifient « un être divin », « un personnage céleste ». L'expression « Vigilant » (on pourrait traduire aussi « Éveillé » ou « Veilleur ») vient probablement d'une religion astrale. Les dieux planétaires étaient qualifiés de « gardiens », « surveillants », φύλακες, ἐπίσκοποι. Dans le mazdéisme, les Amesha Spentas étaient représentés avec des yeux multiples. Ces symboles passèrent dans le judaïsme vers l'époque de l'exil : les roues du char de Yahvé sont couvertes d'yeux (Éz. 1, 18); les sept « yeux de Yahvé » dans Zach. 4, 10 figurent très certainement les planètes. Ils sont associés aux sept étoiles dans l'Apoc. du N. T. Le terme même de Vigilants fut adopté dans les apocalypses juives pour désigner les anges ou une classe d'anges comme les archanges (Hén. 12, 3; 20, 1 [éth.]) ou les anges déchus (Hén. 1, 5; 10, 7, 15; 12, 4; 14, 1, 3, etc). *b*. Allusion, selon les uns, aux chaînes dont on chargeait autrefois les aliénés, selon d'autres à l'isolement imposé au roi devenu fou; ce trait paraît marquer plutôt le soin avec lequel la royauté sera réservée à Nabucodonosor pendant toute la durée de son égarement. Tel est, en tout cas, le sens du trait précédent : la souche sera laissée en terre (cf. v. 23). *c*. La double mention de l'herbe à quelques lignes de distance (12ᵃ et 12ᵇ) est assez surprenante. La seconde est justifiée, car elle se rapporte sans doute à l'alimentation du roi pendant sa folie (cf. v. 22). La première provient peut-être d'une variante inscrite d'abord en marge. *d*. Il ne s'agit plus de l'arbre, mais de l'être humain que cet arbre symbolise. *e*. C'est-à-dire qu'il perdra la raison (cf. 1 Sam. 21, 14). Le cœur était considéré par les Hébreux comme le siège de l'intelligence. *f*. Dans le style volontiers énigmatique des oracles, le terme vague de « temps » pouvait désigner une année (cf. 7, 25; 12, 7). *g*. Il s'agit, en réalité, comme l'expliquera Daniel (v. 21), d'un « décret du Très Haut ». Mais l'expression polythéiste qu'emploie le roi pouvait aussi se justifier du point de vue des croyances juives; car celles-ci admettaient que Yahvé a auprès de lui un « conseil » (Jér. 23, 18), formé de « fils des dieux » ou de membres de « l'armée des cieux », et qu'il consulte souvent avant de prendre une décision (1 Rois 22, 19-23; Job 1, 6, 12; 2, 1, 6); aussi cette décision était-elle parfois formulée à la première personne *du pluriel* : « faisons... » (Gen. 1, 26); « descendons... » (Gen. 11, 7); « qui ira pour nous ? » (És. 6, 8). Certains rabbins admettaient même que ce conseil s'opposa parfois avec succès à un projet divin (Talm. Sanh. 94ᵃ).
h. On se servait de formules de ce genre pour annoncer avec ménagements une nouvelle fâcheuse (cf. 2 Sam. 18, 32). Le roi est averti que le songe est de mauvais augure pour lui. L'idée première était d'essayer de détourner sur autrui le malheur imminent; cf. Gen. 27, 13; 1 Sam. 20, 16 et 25, 22 (où un scribe, se refusant à transcrire une imprécation éventuelle prononcée contre David, y a remplacé le nom du héros par « les ennemis de David »). *i*. Voy. v. 12.

21 « Voici ce que cela signifie :

Il s'agit d'un décret du Très Haut,
qui concerne mon seigneur le roi :
22 On va te chasser du milieu des hommes,
et tu auras ton gîte auprès des bêtes des
[champs.
On te fera manger de l'herbe comme les bœufs
et tu seras trempé de la rosée du ciel.
Sept temps passeront sur toi,
jusqu'à ce que tu reconnaisses
Que le Très Haut dispose en souverain de la
et la donne à qui il veut. [royauté humaine

23 « Si l'on a ordonné de laisser intacte la
souche de l'arbre avec ses racines, [cela signifie
que]

Ta royauté subsistera, pour t'être rendue
dès que tu reconnaîtras que le Ciel[a] est le
[maître.

24 « C'est pourquoi, ô roi, agrée mon
conseil : rachète ton péché par la justice[b] et ton
iniquité par la pitié envers les malheureux;
peut-être ta prospérité sera-t-elle prolongée. »
25 Toutes ces choses arrivèrent au roi Nabu-
codonosor. 26 Douze mois plus tard, comme il
se promenait sur [les terrasses du] palais royal
de Babylone[c], 27 le roi prit la parole et dit :

N'est-ce pas ici Babylone la grande,
que j'ai bâtie comme résidence royale
par ma puissance souveraine, à la gloire de
[ma majesté[d] ?

28 Le roi avait encore ces paroles à la bouche
qu'une voix descendit du ciel[e] :

On t'annonce, roi Nabucodonosor,
que la royauté t'est enlevée.
29 On va te chasser du milieu des hommes
et tu auras ton gîte auprès des bêtes des
[champs;
on te fera manger de l'herbe comme les
Sept temps passeront sur toi, [bœufs.
jusqu'à ce que tu reconnaisses
Que le Très Haut dispose en souverain de la
et la donne à qui il veut. [royauté humaine

30 Au même moment la parole prononcée
sur Nabucodonosor s'accomplit : il fut chassé
du milieu des hommes, il se nourrit d'herbe
comme les bœufs; son corps fut trempé par la
rosée du ciel; ses poils crûrent même comme
les [plumes des] aigles et ses ongles comme
[ceux] des oiseaux[f].
31 « Quand les jours[g] furent à leur terme,
je levai, moi Nabucodonosor, les yeux vers le
ciel. La raison me revint et je bénis le Très
Haut, je louai et je glorifiai celui qui vit éter-
nellement.

Car sa souveraineté est une souveraineté éter-
et son règne dure d'âge en âge. [nelle,
32 Les habitants de la terre, tous ensemble, ne comp-
[tent pour rien [devant lui]
et il agit comme il lui plaît avec l'armée des
[cieux[h] et les habitants de la terre[i].
Personne ne peut lui frapper sur la main[j]
et lui dire : « Que fais-tu? »

33 « A l'heure même la raison me revint; ma
gloire royale, ma majesté et ma splendeur me

24. « peut-être — prolongée ». Th : peut-être [Dieu] sera-t-il longanime pour tes erreurs. G S L à peu près de même. On pourrait aussi, en modifiant les voyelles, lire *'ărouḵâ lešâlouṯâk* : « peut-être y aura-t-il guérison pour ton erreur » (Vers. aut. et Vers. revisée anglaise en marge).
33. « ma gloire royale » lis. *wîqâr*. H : à la gloire de ma royauté. G : ma royauté. — Texte incertain.

a. L'emploi de ce terme, pour désigner la divinité, était courant dans le paganisme. Nous en avons ici le premier exemple dans la littérature juive; on le rencontre fréquemment depuis : 1 Macc. 3, 18-19; 4, 10, 24; 2 Macc. 9, 20; Abôt 1, 3, 12; 2, 2, 16; 4, 17; Mc 11, 30; Lc 15, 18; Jn 3, 27. Le « royaume des cieux », c'est le « royaume de Dieu ». *b.* Le parallélisme avec la « pitié envers les malheureux » suggère que « justice » désigne ici les « bonnes œuvres » et plus spécialement l'aumône, la bonne œuvre par excellence aux yeux des Juifs : c'est ainsi qu'ont compris les anciennes versions, les exégètes catholiques et certains protestants comme Calvin, Grotius, etc. Le mot de « justice » est couramment employé au sens d'aumône dans l'hébreu et l'araméen rabbiniques et il figure avec cette signification dans le N. T. (Mt 6, 1-4). *c.* Cf. 2 Sam. 11, 2. Il s'agit peut-être des célèbres « jardins suspendus ». *d.* Nabucodonosor, dans ses inscriptions, célèbre souvent avec fierté ce qu'il a fait pour la restauration et l'embellissement de Babylone, sa capitale. Ainsi : « Je bâtis alors le palais siège de ma royauté,... séjour de joie et de délices ». « A Babylone, ma chère cité, que j'aime, était le palais, la maison qui était la merveille du peuple, le lien du pays, la place brillante, le séjour de majesté à Babylone ». *e.* Des révélations non accompagnées d'apparitions sont souvent mentionnées déjà dans les anciens récits israélites (Gen. 21, 17; 22, 11, 15; etc). Mais la formule employée ici ne se rencontre que dans les écrits des environs de l'ère chrétienne (Test. Lévi 18, 6; Test. Juda 24, 2; 2 Bar. 13, 1; 22, 1; Mt 3, 17; Mc 1, 11; Lc 3, 22; 9, 35; Jn 12, 28-30; Act. 9, 4, etc.). Les Juifs appelaient ces voix célestes *bat qôl*, litt. : « fille de voix ». *f.* Ce dernier trait devait être classique dans la littérature assyro-babylonienne : il figure dans la description d'un malade (le « Job babylonien ») et dans celle d'un prisonnier (Aḥiqar). *g.* Les sept « temps » prédits v. 13, 20, 22, 29. *h.* Cf. És. 24, 31; Hén. 18, 13-16; 21, 1-6; Jude 13. *i.* Répétition. *j.* Dans le droit rabbinique cette expression est un terme technique signifiant « faire opposition ». Bien entendu le geste est différent de celui qui consistait à « frapper dans la main » ou à « frapper les mains de quelqu'un » pour conclure un accord, donner un fief, etc.

furent rendues[a]. Mes conseillers et les grands
de ma cour vinrent me chercher. Je fus rétabli
à la tête de mon royaume et une grandeur plus
considérable encore me fut accordée[b]. 34 Main-
tenant, moi Nabucodonosor, je loue, j'exalte et
je glorifie le roi du ciel[c],

Car toutes ses œuvres ne sont que vérité,
ses voies ne sont que justice,
Et ceux qui se conduisent avec orgueil,
il a le pouvoir de les humilier. »

Le festin de Belchaççar[d].

5 1 Le roi Belchaççar donna un grand festin
aux principaux personnages de son royaume, au
nombre de mille[e], et se mit à boire du vin en
présence de [ses] mille [convives][f]. 2 Sous
l'empire du vin[g], Belchaççar donna l'ordre d'ap-
porter les vases d'or et d'argent que Nabucodo-
nosor, son père[h], avait enlevés du temple de
Jérusalem, afin que le roi, ses grands, ses
femmes[i] et ses concubines s'en servissent pour
boire.
3 Alors on apporta les vases d'or et d'argent
qui avaient été enlevés du temple de Dieu à
Jérusalem; le roi et ses grands, ses femmes et
ses concubines y burent; 4 ils burent du vin et
louèrent les dieux[j] d'or et d'argent, de bronze,
de fer, de bois et de pierre[k].
5 A ce moment apparurent[l] les doigts d'une
main d'homme qui écrivaient vis-à-vis du can-
délabre sur la chaux de la paroi du palais royal
et le roi vit ce bout de main qui écrivait. 6 Alors
le roi changea de couleur; des pensées terri-
fiantes l'assaillirent; les muscles de ses reins se
détendirent[m] et ses genoux s'entre-choquèrent[n].
7a A grands cris le roi commanda que l'on fît
venir les exorcistes, les Chaldéens et les astro-
logues. 8a Tous les sages du roi entrèrent donc.
7b Le roi prit la parole et dit à tous les sages de
Babylone[o] : « Quiconque lira cette inscription

5, 3. « et d'argent » *Th L* (aj. *wekaspâ'*). Manque en H. « du temple de Dieu » *Th* (*L*) (suppr. *bêt*). H : du temple de la maison de Dieu L : du temple.

a. Le début du v. 33 est probablement une addition ou une variante. La première phrase fait double emploi avec v. 31 et la seconde, qui manque en S, anticipe sur ce qui suit. *b.* Par Dieu. *c.* Cette expression ne se rencontre, appliquée à Yahvé, qu'ici et 3 Esdr. 4, 46. Elle avait sans doute, d'après beaucoup de Juifs, une saveur païenne; cf. la « reine du ciel » (Jér. 7, 18; 44, 17-19, 25). *d.* Les écrivains classiques ne mentionnent pas de prince chaldéen ainsi appelé. Mais les inscriptions cunéiformes contemporaines des événements nous ont révélé que Bel-char-ouçour (« Bel, protège le roi ! ») était le nom du fils aîné de Nabonide, quatrième successeur de Nabucodonosor et dernier roi chaldéen de Babylone (555-539), que celui-ci, dès la troisième année de son règne (552) « frappa ses mains (de Bel-char-ouçour) et lui confia la royauté » pendant une expédition que lui-même fit contre Teima en Arabie (chronique publiée par M. Sidney Smith en 1924) et le mit à la tête de son armée lors de la lutte finale qu'il soutint contre Cyrus (539). Belchaççar était donc associé au trône dans les dernières années de l'empire néo-babylonien; certains contrats sont datés du règne de Nabonide et de Bel-char-ouçour. La tradition suivie par l'auteur du livre de Daniel repose donc sur certains souvenirs historiques; mais elle avait déjà grandement simplifié les faits : elle présente Belchaççar comme le propre fils de Nabucodonosor (v. 2, 11-13, 18, 19, 22), faisant ainsi abstraction des quatre princes intermédiaires, Amel-Mardouk (mentionné pourtant 2 Rois 25, 27 sous le nom d'Évil-Mérodak), Nergal-char-ouçour (Nériglissor), Labachi-Mardouk et Nabonide, et oubliant que ce dernier était un usurpateur, que Belchaççar était, par conséquent, étranger à la famille de Nabucodonosor. Hérodote, de même, ne connaît, pour cette période, que deux souverains de Babylone, Labynétos 1er (Nabucodonosor) et Labynétos II (Nabonide), qui aurait été fils de son homonyme. Ignorant Nabonide, la tradition suivie dans le livre de Daniel fait de Belchaççar un roi absolu (voy. v. 7, 16, 26-30; 6, 1), tandis que, d'après les inscriptions, la fête du Nouvel an ne put pas être célébrée à Babylone selon les rites faute de la présence de Nabonide, qui était donc le souverain en titre. D'autre part, les documents contemporains attestent que Babylone ouvrit spontanément ses portes aux conquérants perses; le meurtre de Belchaççar pendant un festin pourrait donc, tout au plus, être un épisode de la chute de la ville. Il est plus probable que le narrateur a suivi ici la version plus dramatique — et plus tardive — recueillie aussi par Hérodote (I, 188) et Xénophon (*Cyrop.*, VII, 6, 15-31), selon laquelle Babylone fut enlevée d'assaut par surprise au cours d'une nuit de fête (cf. Ės. 21, 5). Le but de l'auteur est, du reste, moins d'écrire une page d'histoire que d'inculquer une leçon : les rois païens profanateurs des objets sacrés du temple du vrai Dieu — tel Antiochus Épiphane — paieront leur sacrilège de leur vie. *e.* Cf. Esth. 1, 1-4 (sous un roi de Perse). *f.* Le trait est noté parce que d'ordinaire le roi prenait ses repas seul. Belchaççar a pu se faire servir sur une table à part, mais visible de toute la salle. *g.* Litt. : *dans* (ou *par*) *le goût du vin*, par le fait qu'il avait goûté au vin. Les Babyloniens, d'après Quinte-Curce (V, 1), passaient pour très adonnés au vin et aux excès qui accompagnent l'ivresse. On peut entendre aussi : Au moment (du repas) où l'on goûtait au vin. *h.* Voy. note *d.* *i.* Un bas-relief célèbre représente une reine d'Assyrie assise sur un fauteuil et buvant auprès du roi Assourbanipal étendu sur un divan, mais il s'agit d'une collation privée. Il est douteux que chez les Sémites les femmes prissent part à des banquets. Il en était autrement chez les Perses (cf. note *h* sur Esth. 1, 12) et chez les Grecs. *j.* Les repas, dans l'antiquité, étaient accompagnés de libations destinées à faire sa part à la divinité. *k.* Pour la plupart des Juifs, à partir de l'époque de l'exil, les dieux païens se confondaient purement et simplement avec leurs statues : ce n'étaient que des blocs de matière; cf. És. 44, 9-20; 46, 6-8; Jér. 10, 3-5, 8-9, 14; Bar. 6; etc. *l.* Litt. : *sortirent*, à savoir de l'invisible. Cf. Zach. 5, 5-6. *m.* Les reins passaient pour le siège principal de la force : Job 40, 16; cf. Deut. 33, 11; Ps. 69, 24. *n.* Cf. Nah. 2, 11. *o.* Nous intervertissons les versets 7b et 8a. D'après l'ordre suivi dans le texte traditionnel, le roi parle aux « sages » (7b) *avant* que ceux-ci soient entrés auprès de lui (8a). Pour justifier cet ordre on a supposé que « dit » signifie ici « fit dire » ou que les sages du v. 7 ne sont pas les mêmes que ceux du v. 8, ou que le narrateur, au v. 7b, a, par négligence, anticipé sur le v. 8.

et m'en indiquera le sens sera revêtu de
pourpre[a]; il portera au cou le collier d'or[b] et
deviendra l'un des trois [dignitaires] les plus
puissants du royaume[c]. » 8b Mais ils ne purent
lire l'inscription ni en faire connaître le sens au
roi. 9 Alors le roi Belchaççar fut très effrayé; il
changea de couleur, et ses grands furent bou-
leversés.
10 La reine[d], informée de ce que disaient le
roi et ses grands[e], entra dans la salle du festin.
Elle prit la parole et dit : « Ô roi, puisses-tu
vivre éternellement! Ne te laisse pas assaillir
par des pensées terrifiantes et ne change pas de
couleur. 11 Il y a dans ton royaume un homme
en qui réside l'esprit des dieux saints. Du vivant
de ton père on trouva en lui des lumières, une
intelligence et une sagesse égale à celle des
dieux; aussi le roi Nabucodonosor, ton père, le
nomma-t-il chef des enchanteurs, des exorcistes,
des Chaldéens [et] des astrologues[f], 12 parce
qu'on avait trouvé en lui, en Daniel auquel le
roi donna le nom de Beltchaççar[g], un esprit
supérieur, de la science et de l'intelligence pour
interpréter les songes[h], expliquer les énigmes et
dénouer les difficultés[i]. Qu'on appelle donc
Daniel et il indiquera le sens [de l'inscription]. »
13 Alors Daniel fut introduit devant le roi.
Le roi prit la parole et dit à Daniel : « Tu es
bien Daniel, l'un des déportés de Juda que le
roi mon père a amenés de Juda ? 14 J'ai entendu
dire de toi que tu possèdes l'esprit des dieux et
que l'on a trouvé en toi des lumières, une intel-
ligence et une sagesse extraordinaires. 15 On
vient d'introduire devant moi les sages [et] les
exorcistes pour qu'ils lisent cette inscription et
m'en fassent connaître le sens; mais ils sont in-
capables d'indiquer la signification de ces mots.
16 Or j'ai entendu dire de toi que tu sais donner
les interprétations et dénouer les difficultés. Si,
maintenant, tu réussis à lire cette inscription et
à m'en faire connaître le sens, tu seras revêtu
de pourpre, tu porteras au cou le collier d'or et
tu deviendras l'un des trois [dignitaires] les plus
puissants du royaume. »
17 Alors Daniel répondit et dit en présence
du roi : « Tu peux garder tes présents et accorder
tes libéralités à d'autres[j]. Je ne laisserai pas,
cependant, de lire l'inscription au roi et de lui
en faire connaître le sens. 18 Ô roi, le Dieu
Très Haut avait donné à Nabucodonosor, ton
père, la royauté, la grandeur, la gloire et la
majesté[k]; 19 et en raison de la grandeur qu'il
lui avait donnée, tous les peuples, toutes les
nations, et [les gens parlant] toutes les langues
tremblaient devant lui et le redoutaient; car il
faisait mourir qui il voulait; il laissait en vie qui
il voulait, il élevait qui il voulait, il abaissait qui
il voulait. 20 Mais son cœur s'étant élevé et son
esprit s'étant endurci jusqu'à l'arrogance, il fut
renversé de son trône royal et on le dépouilla
de sa gloire. 21 Il fut chassé du milieu des
hommes et son cœur devint semblable à celui
des bêtes; il gîta avec les ânes sauvages, il fut
nourri d'herbe comme les bœufs et son corps

11. *Th.* H a de plus à la fin : ton père, ô roi (ou : ton père le roi). — Doublet. 12. « pour interpréter... expliquer... et dénouer » lis. *bemiphšar*. H : interprétant... expliquer... et dénouant. L : l'interprétation des... l'explication des... et la solution des... 20. « sa gloire » *S L T* (lis. *wiqâréh*). H : la gloire.

a. C'était une couleur royale, du moins chez les Perses (Esth. 8, 15; 3 Esdr. 3, 6) et les Grecs (1 Macc. 10, 20; 14, 43, etc.). *b.* Marque d'honneur décernée par les souverains; cf. Gen. 41, 42 (en Égypte); Xénophon, *Anabase*, I, 5, 8; 8, 29; 3 Esdr. 3, 6 (en Perse). *c.* On entend d'ordinaire : commandera dans le royaume comme troisième, c'est-à-dire occupera la troisième place dans le gouvernement du royaume, les deux premières places revenant l'une au roi Belchaççar et l'autre à sa principale épouse ou à son vizir ou — ceci serait plus vraisemblable — à la reine sa mère (v. 10-12) ou encore à son père Nabonide (celui-ci associa, effectivement, Belcharouçour à son règne). Mais dans les monarchies orientales, la reine-mère ne paraît avoir eu qu'une autorité morale — très grande du reste, — non un pouvoir officiel; d'autre part, le narrateur ignore l'existence de Nabonide: Belchaççar est, selon lui, le fils et le successeur de Nabucodonosor. Il est donc plus probable que le mot qu'on traduit d'ordinaire par « troisième », signifie « membre d'un collège de trois », tel que le groupe des « trois grands » qui, d'après Dan. 6, 3 et 3 Esdr. 3, 9, était à la tête de l'empire au temps des Mèdes et des Perses *et dont Daniel fit partie* selon 6, 3. Le mot araméen employé serait à rapprocher de l'assyrien *šalšu* et de l'hébreu *šâlîš*, qui désignaient un haut officier royal (primitivement celui qui, avec le cocher, se tenait auprès du souverain sur son char de guerre). *d.* La reine-mère; car elle rappelle ce qui s'était passé sous le règne précédent. Du reste, les épouses de Belchaççar étaient déjà dans la salle du banquet (v. 2-3). Hérodote vante la sagesse de la mère du dernier roi de Babylone, la reine Nitocris. *e.* Litt. : *en presence des paroles du roi et de ses grands*. Selon d'autres : attirée par leurs exclamations. *f.* 2, 48. *g.* Cf. 1, 6, où le nom nouveau est choisi par le chef des eunuques. *h.* Cf. ch. 2 et 4. *i.* Litt. : *les nœuds*. Annuler l'effet des nœuds magiques noués par les sorciers était une des tâches des exorcistes. Ici l'expression est prise au sens général de résoudre les questions difficiles. *j.* Cette phrase manque en G, sans doute parce qu'elle semble en contradiction avec le v. 29, où Daniel reçoit les honneurs promis. Mais Daniel a simplement voulu protester que ce n'est pas l'appât d'une récompense qui le détermine à déférer aux injonctions du roi. *k.* Cf. Jér. 27, 5-7.

fut trempé par la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il
reconnût que le Dieu très-haut est le maître
souverain de la royauté humaine et y élève qui
il veut. 22 Et toi, Belchaççar, son fils, tu n'as pas
humilié ton cœur, bien que tu fusses informé
de tous ces événements : 23 tu t'es élevé contre
le maître des cieux. On a apporté devant toi
les vases de son temple et tu t'en es servi pour
boire du vin, toi et tes grands, tes femmes et
tes concubines. Tu as loué les dieux d'argent
et d'or, de bronze, de fer, de bois et de pierre,
qui ne voient pas, n'entendent pas et ne con-
naissent rien[a]; et le Dieu qui tient ton souffle
dans sa main et de qui dépendent toutes tes
destinées, tu ne l'as pas glorifié. 24 Alors, par son
ordre, ce bout de main a été envoyé et cette
inscription a été tracée. L'inscription tracée [ici]
porte :

Mené, Teqél, Perès[b].

« 26 [Et] voici le sens de ces mots : Mené[c] :
Dieu a *compté* [les jours de] ton règne et y a mis
fin; 27 Teqél[d] : tu as été *pesé* dans la balance[e]
et trouvé trop léger; 28 Perès[f] : ton royaume va
être *divisé* et donné à la Médie et à la Perse. »
29 Alors Belchaççar donna des ordres et l'on
revêtit Daniel de pourpre, on lui mit au cou le
collier d'or et on proclama qu'il serait l'un des
trois [dignitaires] les plus puissants du royaume.
30 Cette même nuit Belchaççar, le roi chal-
déen, fut tué, 31[g] et Darius le Mède reçut la
royauté, à l'âge de soixante-deux ans[h].

Daniel dans la fosse aux lions[i].

6 1 Darius trouva bon de mettre à la tête du
royaume cent vingt satrapes, répartis dans tout
l'empire[j], 2 et au-dessus d'eux trois vizirs[k] dont
l'un était Daniel[l], afin que ces satrapes leur
rendissent des comptes et que les intérêts du
roi ne fussent lésés en rien. 3 Or Daniel l'em-
portait sur les [autres] vizirs et les satrapes,

25. « Mene — Perès » d'après v. 26-28. G (5, 1) : *mané, phares, thekel*. Th Jos Jérôme : *mané, thekel, phares*. H : *menê', menê', teqêl oupharsin*, « compté, compté, pesé (?) et divisions ».

a. Cf. v. 4; Deut. 4, 28; Ps. 115, 4-8; 135, 15-17; Apoc. 9, 20. *b.* Telle devait être, du moins quant aux consonnes (les voyelles, on le sait, n'ont été notées en hébreu et en araméen qu'au début du moyen âge), la teneur de l'inscription dans le récit original, comme le prouvent l'interprétation donnée par Daniel (v. 26-28) et les anciennes versions (voy. notes critiques). Le texte massorétique, au contraire, donne quatre mots (il répète le premier) et met le dernier au pluriel (*parsîn*), peut-être pour souligner l'assonance du mot avec le nom des Perses. Clermont-Ganneau a fait remarquer que, lus avec d'autres voyelles, les trois mots de l'inscription donneraient des noms de poids : une mine (*mânâ*), un sicle (*teqél*) et une demi mine (*peras*, litt. : une partie, d'où une moitié). A sa suite, beaucoup d'interprètes admettent qu'avant de figurer dans notre récit à titre d'oracle, ces trois mots contenaient un dicton populaire marquant la valeur respective de Nabucodonosor, — l'illustre roi de Babylone, — de Belchaççar représenté par le sicle, qui ne valait que 1/60 ou 1/50 de la mine, — enfin de l'empire perse figuré par une demi-mine parce que, du moins avant Darius Ier (520), il aurait été estimé très inférieur à l'empire de Nabucodonosor; si l'on préfère la leçon massorétique, «les [deux] demi-mines» représenteraient les royaumes mède et perse, qui ne détenaient chacun qu'une moitié de celui des Chaldéens. Même si cette hypothèse est juste, elle ne constitue, au point de vue de l'explication du livre de Daniel, qu'une curiosité; car le rédacteur de notre récit, en tout cas, ne tient aucun compte d'une pareille interprétation. *c.* Ce mot signifie «compté».
d. On interprète d'ordinaire «pesé». Mais il faudrait alors *teqîl*. Avec la voyelle *é*, le mot paraît être un substantif: pesée, poids (sicle). *e.* Image familière aux Juifs (Job 31, 6; Prov. 16, 2; 21, 2; 24, 12; Ps. 62, 2; Hén. 41, 1) comme aux Égyptiens. *f.* Avec ces voyelles le mot n'est pas un participe passif « divisé » (il faudrait *perîs*), mais un substantif : division (?).
g. Dans la Bible hébraïque, le v. 31 du ch. 5 forme le v. 1 du ch. 6. *h.* Il ressort des documents cunéiformes contemporains que Cyrus, roi de Perse (558-529), succéda immédiatement à Nabonide en 539 comme souverain de Babylone. En intercalant entre le dernier roi chaldéen et « Cyrus le Perse » (6, 28; 10, 1) un empire mède ayant pour chef un Darius, l'auteur du livre de Daniel suit, de nouveau, une conception historique qui n'a pu se former que longtemps après les événements. On voit du reste, assez aisément comment elle s'est constituée. Il avait existé au VIIe siècle et au début du VIe un puissant royaume mède qui avait contribué à détruire l'empire assyrien; et divers prophètes juifs de l'époque de l'exil avaient annoncé que ce seraient les Mèdes qui anéantiraient aussi Babylone (Es. 13, 17; 21, 2; Jér. 51, 11, 27-29). D'autre part, les Mèdes étaient effectivement associés, — mais à un rang inférieur — aux Perses qui s'emparèrent de cette ville en 539. On pouvait aisément déduire de là que les Mèdes et les Perses avaient régné *successivement* sur le ci-devant empire chaldéen. Quant à la figure de « Darius le Mède », fils de Xercès, elle présente des traits manifestement empruntés à celle de Darius Ier, fils d'Hystaspe et père de Xercès, prince perse qui fut le second successeur de Cyrus (521-485) : c'est lui qui divisa l'empire en satrapies (6, 1); il eut, d'autre part, à conquérir la ville de Babylone (lors d'une révolte en 520). Peut-être y a-t-il aussi dans le rôle attribué à Darius le Mède, des réminiscences de celui de Gobryas, lieutenant de Cyrus qui entra à Babylone un peu avant son souverain et fut nommé par lui gouverneur de la ville. *i.* L'idée générale de ce récit est la même que celle du ch. 3 : encourager les Juifs à risquer, s'il le faut, leur vie pour rester fidèles au culte du « Dieu vivant ». Ils doivent non seulement refuser tout hommage religieux aux idoles (ch. 3), mais persévérer, coûte que coûte, dans les observances de la piété juive, comme la prière à heures fixes dans la direction de Jérusalem (6, 11) : Dieu peut arracher les siens même à la gueule des lions (cf. Ps. 57, 1-6; 91, 13). Ce récit n'a pu se former, tel que nous le lisons, que longtemps après le règne de Darius Ier (521-485); car la figure de ce souverain énergique est déjà profondément modifiée par la tradition. Celle-ci sait encore que Darius a pris Babylone (5, 31) et créé les satrapies (6, 1), mais le représente comme un Mède ayant régné avant Cyrus (539-529) et comme un prince faible incapable d'imposer sa volonté à ses grands. D'autre part, la réelle sympathie avec laquelle est dépeint ici le roi païen donne à penser que ce récit n'a pas dû se constituer au cours même des persécutions d'Antiochus IV, mais doit être antérieur, au moins quant au fond. *j.* Voy. note *c* sur Esth. 1, 1. *k.* Cf. 3 Esdr. 3, 9. Cette institution n'est pas attestée par ailleurs. *l.* Darius a donc conservé à Daniel la dignité que lui avait conférée Belchaççar, si notre interprétation de 5, 7, 16, 29 est exacte.

parce qu'il avait en lui un esprit supérieur; et
le roi songeait à le mettre à la tête de tout le
royaume.
4 Alors les vizirs et les satrapes cherchèrent
à découvrir un motif d'accusation contre Daniel,
dans les affaires concernant le royaume. Mais ils
ne purent trouver ni motif d'accusation, ni faute,
parce qu'il était fidèle. 5 Alors ces hommes
dirent : « Nous ne découvrirons aucun motif
d'accusation contre Daniel, à moins que nous
n'en trouvions un dans la loi de son Dieu[a]. »
6 Alors ces vizirs et ces satrapes accou-
rurent[b] auprès du roi et lui parlèrent ainsi :
« Ô roi Darius, puisses-tu vivre éternellement !
7 Les vizirs du royaume, les préfets, les satrapes,
les conseillers et les gouverneurs sont tous
d'avis que le roi publie un édit et mette en
vigueur une interdiction portant que quiconque,
dans les trente jours, adressera une prière à
quelque dieu ou à quelque homme, si ce n'est
à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions[c].
8 Maintenant, ô roi, décrète cette interdiction
et fais-la mettre par écrit, afin que, conformé-
ment à la loi immuable des Mèdes et des
Perses, elle ne puisse pas être révoquée[d]. » 9 En
conséquence, le roi Darius fit rédiger la pièce
portant cette interdiction.
10 Dès que Daniel apprit que cette pièce
avait été rédigée, il entra dans sa maison. Il
avait dans sa chambre haute[e] des fenêtres
ouvrant du côté de Jérusalem[f]. Trois fois par
jour il s'[y] agenouilla[g], priant et louant son
Dieu, comme il le faisait auparavant[h]. 11 Alors
ces hommes accoururent et trouvèrent Daniel
priant et suppliant son Dieu. 12 Ils se rendirent
aussitôt auprès du roi et lui dirent : « Ô roi,
n'as-tu pas fait rédiger une interdiction portant
que quiconque, dans les trente jours, adresserait
une prière à quelque dieu ou à quelque homme,
si ce n'est à toi, ô roi, serait jeté dans la
fosse aux lions ? » Le roi répondit et dit : « Il
en sera certainement ainsi, d'après la loi
immuable des Mèdes et des Perses. » 13 Ils
prirent alors la parole et dirent au roi : « Daniel,
l'un des déportés de Juda, n'a point égard à toi,
ô roi, ni à l'interdiction que tu as fait rédiger :
trois fois par jour il fait sa prière. »
14 En entendant ces paroles, le roi éprouva
un grand déplaisir. Il prit à cœur de sauver
Daniel et jusqu'au coucher du soleil il fit effort
pour le délivrer. 15 Alors ces hommes dirent
au roi : « Sache, ô roi, que la loi des Mèdes et
des Perses veut qu'aucune interdiction ou
mesure édictée par le roi ne puisse être
abrogée. » 16 Alors le roi ordonna de faire venir
Daniel et de le jeter dans la fosse aux lions.
Prenant la parole, le roi dit à Daniel : « Puisse
le Dieu que tu adores avec tant de constance
te sauver lui-même ! » 17 Puis on apporta une
pierre, qui fut placée sur l'orifice de la fosse et

6, 4. *Th.* H a de plus : et aucune erreur ou faute ne put être trouvée contre lui. — Répétition. 12. « lui dirent : Ô roi » *G* (*Th*) (suppr. *'al 'ĕsār*). H : dirent devant le roi au sujet de la défense du roi. 15. « ces hommes dirent » *Th.* H : ces hommes accoururent auprès du roi et dirent — (ils étaient déjà auprès du roi v. 12).

a. C'est-à-dire dans ses obligations religieuses. *b*. La signification du terme araméen, qui revient v. 11 et 15, est controversée. D'autres entendent : « vinrent tumultueusement », « se glissèrent », « épièrent » ou « vinrent de concert ». *c*. La croyance au caractère divin des rois était courante dans les monarchies orientales — Égypte, Babylonie, Phénicie (poèmes sur Kéret et sur Danel), empire séleucide, — au point qu'elle pénétra même en quelque mesure en Israël (2 Sam. 7, 14; Ps. 2, 7; 82, 1, 6). Cependant aucun souverain, à notre connaissance — à part Nabucodonosor d'après le roman de Judith (3, 8), — n'a prétendu *substituer* le culte de sa personne à celui des dieux. Un prince achéménide, fidèle adorateur d'Ahoura Mazda, y eût songé moins qu'un autre : Darius I[er] était respectueux des croyances religieuses de tous les peuples de son empire. Il y a là une exagération voulue, destinée à tourner en ridicule des rois qui, comme certains Séleucides, reçurent ou prirent les surnoms de *Théos*, « Dieu » (Antiochus II) ou d'*Épiphanès*, « [dieu] manifesté » (Antiochus IV). Ce dernier était accusé de « s'élever au dessus de tous les dieux » (11, 36). — Le supplice consistant à livrer le condamné aux bêtes n'est pas expressément attesté pour l'époque visée ici ; mais les peines cruelles n'étaient pas rares chez les Perses (cf. Esdr. 6, 11). D'autre part, les princes mésopotamiens — tels Zimrilim, roi de Mari, et les souverains d'Assyrie — aimaient à prendre vivants, au moyen de fosses ou de filets (cf. Éz. 19, 8-10), des lions ou autres fauves qu'on transportait dans des cages et qu'on installait, pour les chasser ultérieurement, dans des parcs ou des cabanons. *d*. Cf. Esth. 1, 19; 8, 8 et les notes. *e*. Voy. note *f* sur Jug. 3, 20. *f*. L'habitude juive consistant à se tourner vers la ville sainte et son temple pour prier, n'est attestée qu'à partir de l'époque de l'exil (1 Rois 8, 44 (texte deutéronomique) ; Ps. 28, 2; 3 Esdr. 4, 58). Elle fut adoptée par Mohammed, qui assigna pour direction aux prières de ses fidèles — pour *qibla* — d'abord Jérusalem, et plus tard seulement la Mekke. *g*. C'est l'attitude qui prévalait, à l'époque juive, dans les dévotions privées. Dans le culte public on priait aussi, à certains moments, debout ou prosterné (Néh. 8, 6). *h*. D'après les premiers textes qui attestent l'usage de la prière à heures fixes (Ps. 55, 18; Chemoné Esré 18; Épiphane, *Haer.*, 29, 9), les heures réglementaires étaient le soir (au moment où l'on offrait dans le Temple l'oblation de céréales et de parfums, cf. Esdr. 9, 4-5; Luc 1, 9-10), le matin (à l'heure de l'holocauste du matin) et à midi. Plus tard, lorsque l'oblation du soir eut été avancée — du coucher du soleil (Ex. 29, 39; Nomb. 28, 8) à la « 9[e] heure », trois heures de l'après-midi (ainsi Act. 3, 1; 10, 3, etc), — l'usage prévalut de prier le matin, puis au moment de l'oblation (trois heures), enfin le soir (Michna Berâkot, IV, 1, cf. *Secr. d'Hén.* 51, 4) ou même dans la nuit (Judith 11, 17; 12, 5-9; 13, 10).

le roi la scella avec son anneau et celui de ses
grands, afin qu'aucun changement ne fût
apporté[a] à la situation de Daniel[b].
18 Alors le roi se retira dans son palais ; il
passa la nuit sans manger ; il ne fit pas venir de
concubines[c] auprès de lui et ne put dormir.
19 Dès l'aube le roi se leva, au point du jour[d], et
se rendit en toute hâte à la fosse aux lions.
20 Dès qu'il fut près de la fosse, il appela
Daniel d'une voix pénétrée de douleur :
« Daniel, serviteur du Dieu vivant[e], ton Dieu,
que tu sers avec tant de constance, a-t-il pu te
faire échapper aux lions ? » 21 Daniel, alors,
s'entretint avec le roi : « Ô roi, puisses-tu vivre
éternellement ! 22 Mon Dieu a envoyé son ange
et fermé la gueule des lions[f] : ils ne m'ont fait
aucun mal, parce que j'ai été trouvé innocent
devant lui. Envers toi non plus, ô roi, je n'ai
commis aucune faute. » 23 Alors le roi, tout
joyeux, commanda de faire remonter Daniel de
la fosse. Daniel fut donc retiré de la fosse ; on
ne lui trouva pas une blessure, parce qu'il avait
eu confiance en son Dieu. 24 Le roi donna des
ordres et l'on amena les hommes qui avaient
accusé[g] Daniel, on les jeta dans la fosse aux
lions[h], ainsi que leurs enfants et leurs femmes[i].
Ils n'avaient pas touché le fond de la fosse que
déjà les lions s'étaient saisis d'eux et leur
avaient broyé tous les os.
25 Alors le roi Darius écrivit : « A tous les
peuples, à toutes les nations, [aux gens de]
toutes langues qui habitent toute la terre ! Que
votre prospérité s'accroisse[j] ! 26 Ordre est
donné par moi que dans toute l'étendue de
mon empire on tremble devant le Dieu de
Daniel et qu'on le révère,

Car il est le Dieu vivant
et il subsiste éternellement.
Son règne est indestructible,
et sa domination [durera] jusqu'à la fin.
27 Il délivre et il sauve,
il accomplit des miracles et des prodiges
dans le ciel et sur la terre.
C'est lui qui a délivré Daniel
de la griffe des lions. »

28 Daniel prospéra pendant le règne[k] de
Darius, et pendant celui de Cyrus le Perse[l].

20. « douleur » *G Th.* H aj. : Le roi prit la parole et dit à Daniel. — Variante.

a. Ni par le roi, ni par les ennemis de Daniel. *b*. Le narrateur se représente la fosse aux lions comme une sorte de citerne, à laquelle il n'y avait d'autre accès qu'un orifice percé à sa partie supérieure, et non comme une excavation à ciel ouvert, analogue à celle où on met les ours dans nos jardins zoologiques et qui aurait été accessible en outre, à sa partie inférieure, par une porte grillée, celle que le roi avait bouchée et scellée. D'après le v. 23, pour extraire Daniel de la fosse, il fallut le hisser. *c*. Mot de signification incertaine et peut-être altéré : il ressemble beaucoup à *leḥênân*, « concubines » (5, 2). *d*. Glose ou variante. *e*. Expression monothéiste et proprement juive, que l'on peut supposer empruntée par le roi païen à Daniel lui-même. *f*. Cf. Hébr. 11, 33. *g*. Voy. 3, 8 et la note *j*.
h. Beaucoup de législations antiques voulaient que l'accusateur débouté fût puni de la peine que la loi aurait infligée à l'accusé si celui-ci avait été reconnu coupable. Ainsi chez les Hébreux (Deut. 19, 16-21; Suzanne v. 62-63), les Babyloniens (code Hamm., 3-4), les Égyptiens (Diod. Sic., 1, 77). *i*. La pratique barbare consistant à punir avec le coupable toute sa famille, était encore observée chez les Perses au temps des Achéménides (Hérodote, III, 119; cf. Justin, XXI, 4, Ammien Marcellin, XXIII, 6), tandis qu'elle avait à peu près disparu chez les Babyloniens dès le temps de Ḥammourabi (vers 2000) et que chez les Hébreux, très courante dans les temps anciens, elle avait été abandonnée dès le VIII[e] siècle (2 Rois 14, 6), et n'est prescrite dans aucun de leurs codes, sauf en cas d'apostasie (Deut. 13, 12-15). *j*. Cf. 3, 31.
k. C'est-à-dire pendant la fin du règne. *l*. Sur la chronologie suivie dans le livre de Daniel, voy. note *h* sur 5, 31.

DEUXIÈME PARTIE

LES VISIONS DE DANIEL (7-12)[a].

Le songe des quatre animaux et du fils d'homme :
à quatre empires païens succédera le règne des saints[b].

7 1 Dans la première année de Belchaççar,
roi de Babylone, Daniel eut un songe et les
visions de son esprit le troublèrent sur sa
couche. Il mit ensuite le songe par écrit. Début
du récit : il dit.....[c] 2 Daniel prit la parole et dit :
Dans ma vision, pendant la nuit, je regardais,
et je vis les quatre vents des cieux agiter la
grande mer. 3 Quatre grands animaux mon-
tèrent de la mer[d], différents les uns des autres[e].
4 Le premier ressemblait à un lion et avait des
ailes d'aigle[f]. Tandis que je regardais, ses ailes
furent arrachées; il fut relevé de terre et dressé
sur ses pieds comme un homme; un cœur
d'homme lui fut donné[g].
5 Puis parut un autre animal, le second; il
ressemblait à un ours; il se dressait sur un
côté et avait trois côtes dans la gueule, entre
les dents; et on lui disait : « Lève-toi, dévore
beaucoup de chair[h]. »
6 Après cela je regardai et je vis un autre

7, 1. « le troublèrent » d'après *v. 15 ; 4, 2* (aj. *yebahălounnĕh*). Manque en H. 5. « il se dressait » *H*[e] *Hippolyte* cf. v. 4 (lis. *hŏqimat*). H : il dressait.

a. Les quatre récits de visions qui forment la seconde partie du livre de Daniel ont évidemment été rédigés dans la même intention que les six épisodes narrés dans la première partie : rendre courage et espérance aux victimes de la persé- cution déchaînée contre la religion juive par Antiochus IV Épiphane (175-164 av. J.-C.). De là la place démesurée que les événements de cette époque et spécialement les méfaits du tyran tiennent dans les tableaux de l'histoire générale qui se déroulent aux yeux de Daniel ; de là le souci prédominant, angoissé, que montre le voyant de savoir combien de temps durera la persécution ; de là aussi la promesse que cette période de souffrances aiguës sera aussitôt suivie de l'inaugu- ration du règne définitif des « saints », c'est-à-dire du peuple élu. Ces pages ont, à coup sûr, été rédigées au temps même de la persécution. Mais l'auteur paraît avoir utilisé des éléments antérieurs. Il y a des raisons de penser qu'à la base du ch. 7 il y avait le récit d'une vision, analogue au songe du ch. 2 et où il était question seulement de quatre âges, — représentés ici par quatre animaux, — auxquels succédera le règne du peuple de Dieu. Les détails sur les onze cornes auraient été ajoutés pour adapter ce récit à l'époque d'Antiochus. D'autre part, il semble certain que le symbole des monstres montant de la mer et celui de l'être à forme humaine venant avec les nuées du ciel proviennent d'un mythe cosmogonique fort répandu (voy. notes *d* sur 7, 3 et *m* sur 7, 13). *b.* Le récit de cette vision, comme celui de la suivante (ch, 8), aurait sa place chronologique avant celui des épisodes racontés ch. 5 et 6. Mais il ne faut conclure de là ni à une pluralité de rédacteurs ni à une transposition : l'auteur a intentionnellement groupé, d'une part, tous les morceaux où domine l'élément narratif (ch. 1-6) — les *haggâdôt* relatives à Daniel et à ses compagnons, — de l'autre, les pages qui ne contiennent que des révélations reçues par son héros (7-12). Il a nettement distingué les deux parties de son livre, en donnant à la seconde la forme de relations faites par Daniel lui-même. *c.* D'autres entendent : « Il dit le principal des choses » c'est-à-dire « la substance des faits ». Il est plus probable que cette phrase, ainsi que la suivante, sont des variantes de la formule d'introduction qui précède (« Il mit ensuite le songe par écrit »). Elles sont, en tous cas, d'une autre main ; car elles supposent que la relation du rêve qui va suivre est un récit fait *oralement* par Daniel. *d.* Ces quatre animaux, d'après l'interprétation donnée v. 17 ss., repré- sentent quatre royaumes qui surgiront successivement, non de la mer au sens littéral, mais de l'ensemble du monde païen. Si celui-ci est figuré par « la grande mer », c'est très certai- nement que les images sous lesquelles l'histoire future du monde apparaît au héros, sont empruntées à un vieux mythe cosmogonique (cf. note *c* sur 2, 45). La « grande mer », en effet, n'est pas la Méditerranée (cf. Nomb. 34, 6-7 ; Jos. 9, 1 ; etc.), mais l'Océan primitif, le Chaos originel, qu'on appelait aussi « le grand abîme » (Am. 7, 14 ; És. 51, 10 ; cf. Apoc. 17, 8) et qui, selon les Hébreux, comme d'après les Babyloniens et les Phéniciens, avait à l'origine enfanté tout un peuple de monstres, tels que Rahab, Léviathan, etc. (cf. Gen. 1, 21 ; Ps. 74, 13-14 ; 89, 10-11 ; És. 51, 9-10 et les notes). C'est, de même, de la mer que sortent la Bête (Apoc. 13, 1), l'Aigle (4 Esdr. 11, 1) et l'Homme (4 Esdr. 13, 2). Le rôle prêté ici — et 4 Esdr. 13, 2-3 — aux vents est une réminiscence de celui qu'ils jouent dans la cosmogonie phénicienne, où ce sont eux qui, — en fécondant la mer — donnent naissance à l'œuf du monde et aux premiers êtres vivants (d'après Philon de Byblos et Damascius). Il y a un écho spiritualisé de cette croyance dans Gen. 1, 2 ; « l'esprit (ou le vent) de Dieu couvait à la surface des eaux. » *e.* Les royaumes représentés par les quatre animaux sont naturellement les mêmes que ceux qui étaient figurés par quatre métaux dans le songe du ch. 2 : les empires babylonien, mède, perse et grec (voy. note *c* sur 2, 45). La signification des détails donnés sur les trois premières de ces figures n'est pas toujours certaine, l'ange ne l'indiquant pas dans son interprétation (v. 17).
f. Le lion ailé, qui apparaît souvent sur les bas-reliefs et les sceaux mésopotamiens, convenait bien pour figurer l'empire babylonien. Ainsi était représenté notamment le monstre — ou l'un des monstres — de l'abîme vaincu par les dieux célestes (Morris Jastrow, *Bildermappe zur Rel. Bab. und Ass.*, fig. 15 et 120).
g. Ces détails font, semble-t-il, allusion à l'aventure, racontée au ch. 4, de Nabucodonosor, humilié (ses ailes furent arrachées), puis revenant à la raison. Selon d'autres, ils figureraient l'abais- sement progressif ou même la destruction de l'empire chaldéen : les ailes du monstre lui ayant été arrachées, il redevient un animal ordinaire ; s'il se dresse sur ses pattes de derrière, c'est pour recevoir le coup fatal comme dans une scène gravée sur beaucoup de cachets. *h.* Ce dernier trait fait allusion à la férocité des Mèdes (Ès. 13, 17-18). Si l'ours n'est dressé que sur un côté, c'est peut-être pour marquer que l'empire mède sera inférieur à celui des Chaldéens (cf. 2, 39). Les trois côtes que l'animal tient dans sa gueule figurent, selon les uns, trois des peuples soumis par les rois de Médie (Mèdes, Perses ou Lydiens, Babyloniens), selon d'autres, les trois inspections entre lesquelles Darius répartit les 120 satrapies d'après 6, 2.

[animal] semblable à une panthère. Il avait sur
le dos quatre ailes d'oiseaux. Cet animal avait
quatre têtes et l'empire lui fut donné[a].
7 Après cela, comme je regardais, au cours
de ma vision nocturne, apparut le quatrième
animal, terrible, effroyable et d'une force
extraordinaire. Il avait de grandes dents de fer et
des griffes de bronze. Il dévorait, il broyait, et
ce qui restait, il le foulait aux pieds. Il était
différent de tous les animaux qui l'avaient
précédé et il avait dix cornes. 8 Comme je
considérais ces cornes, je vis surgir au milieu
d'elles une autre corne [plus] petite; trois des
premières cornes furent arrachées pour lui faire
place[b]. Cette corne avait des yeux semblables à
des yeux d'homme et une bouche qui tenait
des propos arrogants[c].
9 Je regardai

Jusqu'au moment où des trônes furent placés
et où un vieillard[d] s'assit.
Son vêtement était blanc comme de la neige,
et les cheveux de sa tête, comme de la laine
[pure.
Son trône était fait de flammes de feu[e]
et les roues de ce trône[f], de feu ardent.
10 Un fleuve de feu coulait,
issu de devant lui[g].
Mille milliers le servaient
et dix mille myriades se tenaient debout en sa
[présence[h].
Le tribunal s'assit[i]
et des livres furent ouverts[j].

11 Je regardai ensuite à cause du bruit que faisaient
les propos arrogants tenus par la corne, je regardai[k]
jusqu'au moment où l'animal fut tué, où son
corps fut anéanti et la bête, livrée au feu.
12 Quant aux autres animaux, leur empire avait
été aboli; mais une prolongation de vie leur
fut accordée jusqu'à un terme et une date[l].
13 Je regardais [encore] dans les visions de
la nuit

Lorsque je vis venir avec les nuées du ciel
un [être] semblable à un fils d'homme[m].
Il arriva jusqu'[auprès du] Vieillard
et on l'amena devant lui.
14 On lui donna la puissance,
la gloire et la royauté,

7. « et des griffes de bronze » aj. d'après *v. 19*. Manque en H.

a. L'agilité de la panthère symboliserait bien la rapidité des conquêtes de Cyrus (cf. Ès. 41, 3) ; les quatre ailes de l'animal, l'extension de l'empire perse, qui maître déjà de l'orient, guerroya « vers l'ouest, vers le nord et vers le midi » (8, 4). Cyrus s'intitulait roi des quatre régions. Quant aux quatre têtes de la panthère, elles figurent certainement les quatre rois qu'a comptés l'empire perse d'après l'auteur du livre de Daniel (11, 2), c'est-à-dire sans doute Cyrus, un Xercès, un Artaxercès et un Darius — les quatre noms qui figurent dans la Bible, — tandis qu'en réalité il y a eu, après Cyrus, un Cambyse, deux Xercès, trois Artaxercès et autant de Darius, sans parler de quelques souverains éphémères. *b.* Le quatrième animal figure, comme le fer dans la statue (2, 40-43) et le bouc dans la vision du ch. 8, l'empire grec fondé par Alexandre le Grand. La signification de ses onze cornes sera expliquée par l'ange, v. 24 et 25. *c.* Litt. : *qui disait de grandes choses*. Il s'agit ici de blasphèmes (voy. v. 25).
d. Litt. : *un ancien de jours*. C'est Dieu qui est ainsi représenté parce qu'il « trône depuis les temps anciens » (Ps. 55, 20), qu'il est le premier en même temps que le dernier. Dans un des poëmes phéniciens de Ras Chamra, un dieu semble qualifié de « Père des années ». *e.* Le feu était depuis longtemps, en particulier depuis l'alliance avec le Dieu du Sinaï, tenu chez les Hébreux pour l'élément divin par excellence (Gen. 3, 24 ; 2 Rois 2, 11 ; 6, 17 ; Ps. 104, 4 ; etc.). Yahvé est lui-même un feu dévorant (Deut. 4, 24 ; 33, 2 ; Ex. 3, 2 ; etc.). Il n'y a donc pas de nécessité de trouver dans ce trait la trace d'une influence parsiste. *f.* Dans la vision inaugurale d'Ézéchiel, le trône de Yahvé repose sur des roues animées, d'un caractère merveilleux (Éz. 1, 15-21). *g.* Cf. Ps. 50, 3 ; 97, 3. C'est sans doute ce fleuve de feu qui consumera le quatrième animal (v. 11). *h.* Cf. Deut. 33, 2 ; Ps. 68, 18 ; Hén. 1, 9 ; Jude 14-15).
i. Il s'agit des assesseurs du juge suprême ; car celui-ci est déjà assis sur son trône (v. 9). C'est pour eux que d'autres sièges avaient été placés à côté du sien (*ibid.*) Sur ce conseil divin, voy. note *g* sur 4, 14. *j.* Le livre où sont notées les actions des hommes (Mal. 3, 16 ; Ps. 109, 14 ; Néh. 13, 14), peut- être aussi le registre où sera consignée la sentence divine. Voy. note sur Ps. 139, 16. *k.* La construction de cette phrase est insolite et la suite des idées peu satisfaisante. Ou bien il y a des lacunes dans le texte ou bien les mots en petit caractère constituent une glose, destinée à préciser le motif de l'exécution du quatrième animal. *l.* L'idée paraît être que les trois peuples chaldéen, mède et perse, subsisteront après la chute de l'empire grec, et constitueront trois de ces « puis- sances » qui devront servir le peuple des saints (v. 14 et 27). Le terme marqué à leur existence (en tant que nation) pourrait être la victoire remportée au temps de la fin par Mikaël (12, 1 voy. la note *e*). *m.* C'est-à-dire un être ayant la forme humaine : « fils d'homme » ou « fils de l'homme » était, en araméen comme en hébreu, un simple synonyme de « homme » « Il (Yahvé) n'est pas homme pour mentir, ni fils d'homme pour- se repentir » (Nomb. 23, 19 ; cf. Ps. 8, 5 ; Job 16, 21, etc.). Dans la vision de Daniel, d'après l'interprétation explicite qu'en donne l'ange, l'être « semblable à un fils d'homme » représente « le peuple des saints du Très Haut », c'est-à-dire le peuple d'Israël (v. 18, 27, cf. v. 22). C'est un symbole, comme les quatre animaux : il leur est opposé pour marquer la supériorité du règne des saints, tout pénétré de raison et de justice, sur la domination brutale, bestiale des païens (cf. Ps. 8, 5-9 ; 80, 14 et 18). De bonne heure ce passage de Daniel sur l'être « semblable à un fils d'homme » fut interprété comme se rapportant à une personne, le Messie, ainsi dans les *Paraboles d'Hénoch*, apocalypse écrite au début du 1er siècle av. J.-C. (Hén. 46, 1), dans l'apocalypse de Jean (1, 13 ; 14, 14), dans le 4me livre d'Esdras (ch. 13), etc. « Fils de l'homme » fut employé comme synonyme de « Messie » ; ainsi souvent dans les *Paraboles d'Hénoch* (46, 2-6 ; 48, 2 ; 62, 5-9 ; 69, 26-29), dans les évangiles et dans Act 7, 56. Cette désignation du Messie ne répond pas à la pensée de l'auteur du livre de Daniel, qui ne fait aucune place dans ses tableaux de l'avenir à la personne du roi futur. Mais elle a pu facilement naître de l'interprétation de notre passage ; car le royaume des saints pouvait être considéré comme s'incarnant dans son souverain. Cependant

Et tous les peuples, toutes les nations et [les gens
le servirent. [de] toutes langues
Sa domination sera une domination éternelle,
qui ne passera point,
et son règne ne sera jamais détruit[a].

15 Moi, Daniel, j'eus l'âme remplie d'anxiété
à la suite de ces apparitions et les visions de
mon esprit me troublèrent. 16 Je m'approchai
de l'un des assistants[b] et lui demandai de
m'informer exactement sur tout cela. Il me
répondit et me fit connaître le sens des choses
[que j'avais vues]. 17 « [D'abord] ces grands
animaux qui étaient au nombre de quatre :
quatre rois[c] s'élèveront de la terre. 18 Mais les
saints du Très Haut recevront la royauté et ils
la détiendront pour l'éternité et pour une
éternité d'éternités. » 19 Alors je voulus savoir
ce qui en était exactement du quatrième
animal, qui différait de tous les autres, [de cette
bête] redoutable à l'extrême, dont les dents
étaient de fer et les ongles, de bronze, qui dévo-
rait, broyait et foulait aux pieds ce qui restait.
20 [Je voulus] aussi [savoir ce qui en était] des
dix cornes qu'elle avait sur la tête, ainsi que de
l'autre qui avait surgi et devant laquelle trois
cornes étaient tombées, cette corne [qui] avait
des yeux, et une bouche tenant des propos arro-
gants et qui paraissait plus grande que les autres ;
— 21 je l'avais vue faire la guerre aux saints et
triompher d'eux[d] 22 jusqu'au moment où le
Vieillard vint, où justice fut faite aux saints et
où l'heure vint pour eux de posséder la royauté.
— 23 Il répondit ainsi :
« [Voici ce qui concerne] le quatrième
animal :

Il y aura sur la terre un quatrième royaume,
qui différera de tous les royaumes.
Il dévorera la terre entière,
la foulera et la réduira en poudre.

24 « Et [voici ce qui en est des] dix cornes :

De ce royaume surgiront dix rois
et un autre s'élèvera après eux.
Il sera différent des premiers
et renversera trois rois.
25 Il blasphèmera le [Dieu] suprême
et maltraitera les saints du Très-Haut.
Il concevra le projet de changer
les temps [sacrés] et la Loi[e].
Et les saints seront livrés entre ses mains
pendant un temps, des temps et la moitié d'un
[temps[f].

15. « à la suite de ces apparitions (litt. : à cause de cela) » *G L* (lis. *begin denâ*). H : à l'intérieur du fourreau (c'est-à-dire de mon corps ?)

beaucoup de commentateurs modernes estiment que, pour expliquer l'acception messianique donnée au terme de « Fils de l'Homme » et rendre compte de la scène même décrite dans la vision de Daniel, il faut faire intervenir des réminiscences de divers mythes babyloniens ou de la spéculation orientale sur « le Premier Homme ». Dans la cosmogonie babylonienne, les monstres de l'abîme sont vaincus et supplantés par un dieu céleste, à forme humaine, Mardouk, survenant au milieu des nuées orageuses. La lutte à main armée aurait été, toutefois, remplacée par une intervention du tribunal divin. *a*. Ce sont les termes appliqués au règne de Dieu 3, 33 ; 4, 31 ; 6, 27. *b*. Un des anges formant la cour céleste.

c. Il s'agit de royaumes (voy. v. 23-24). Même emploi du mot « roi » au ch. 8. *d*. Daniel ajoute ici un trait qu'il n'avait pas mentionné dans la description des méfaits de la « petite corne » v. 8. D'autre part, il anticipe un peu, dans les v. 21 et 22, sur l'interprétation qui va être donnée par l'ange v. 25-27. Ce n'est pas nécessairement la preuve que ces versets constituent une addition. *e*. Ainsi le quatrième royaume, — qui est l'empire grec — aura onze rois, dont le dernier, qui persécutera les saints, c'est-à-dire les Juifs fidèles, est évidemment Antiochus IV Épiphane. Le 1er livre des Maccabées, après avoir raconté comment ce prince saccagea Jérusalem et massacra une partie des habitants, ajoute : « il proféra de grandes insolences » (1, 25, cf. Dan. 7, 8, 20, 25 ; 11, 36). Un peu plus tard il promulgua un édit ordonnant de profaner les sabbats et les fêtes et interdisant l'observation de la Loi sous peine de mort. C'est ce que l'auteur de Daniel appelle « changer les temps et la Loi » (v. 25). Lorsqu'il ajoute : « les saints seront livrés entre ses mains », il fait allusion au martyre que subirent un grand nombre de fidèles plutôt que d'obéir aux ordres d'Antiochus (1 et 2 Macc.). Les dix rois qui précéderont le persécuteur et qui sont figurés par les dix autres cornes, sont dès lors assez aisés à identifier : la série comprend 1° probablement Alexandre le Grand, fondateur de l'empire grec, 2° sûrement les sept Séleucides (Séleucus, général d'Alexandre, et ses descendants) qui régnèrent sur la Syrie avant Antiochus IV : Séleucus Ier Nicator (312-280), Antiochus Ier Soter (280-261), Antiochus II Théos (261-247), Séleucus II Kallinikos (246-226), Séleucus III Keraunos (226-222), Antiochus III le Grand (222-187), et Séleucus IV Philopator (186-176) ; 3° deux des prétendants qu'Antiochus IV, frère de Séleucus IV, évinça pour s'emparer du trône : probablement Héliodore, le ministre de Séleucus IV, qui assassina son maître, et Démétrius, fils et héritier légitime du souverain défunt, qui se trouvait à Rome à titre d'otage et qui régna ultérieurement sous le nom de Démétrius Ier Soter. Les trois rois représentés par les cornes qui furent arrachées pour faire place à la onzième, seraient Séleucus IV (sans doute soupçonna-t-on son frère d'avoir trempé dans son assassinat) et les deux prétendants éliminés. D'autres préfèrent écarter de la liste le nom d'Alexandre et y ajouter celui d'un des autres candidats à la succession de Séleucus IV : Ptolémée VI Philométor, qui descendait de Séleucus par sa mère, ou un second fils du roi assassiné.

f. Le mot « temps » désigne, ici comme 4, 13 (voy. la note *f*), une année ; par « des temps », il faut entendre « deux années » ; le duel avait disparu dans l'araméen biblique. L'ange annonce donc ici une persécution de trois ans et demi : c'est la « demi-semaine » (d'années) au cours de laquelle le tyran (Antiochus) fera cesser le sacrifice quotidien dans le Temple et y dressera la statue d'un dieu païen (9, 27, cf. 8, 14 ; 12, 12-13).

26 Puis le tribunal siégera et l'on abolira la puissance
[de ce roi
de façon à le détruire et à l'anéantir définitive-
27 Le règne, la puissance et la grandeur [ment.
des royaumes [qui sont] sous tous les cieux
seront donnés au peuple des saints du Très-
Son règne sera un règne éternel [Haut.
et toutes les puissances le serviront et lui
[obéiront.

28 Ici finit le récit. Quant à moi, Daniel,
mes pensées me troublèrent extrêmement ; je
changeai de couleur ; et je conservai la chose
dans mon cœur[a].

La vision du bélier terrassé par un bouc : à un empire médo-perse se substituera un empire grec. Méfaits du dernier roi grec[b].

8 1 La troisième année du règne du roi
Belchaççar, j'eus une vision, à la suite de
celle que j'avais eue précédemment. 2 Dans
cette vision, je me voyais à Suse, la ville
forte[c], dans la province d'Élam ; et, dans la
vision, je vis que je me trouvais au bord de
la rivière Oulaï[d]. 3 Je levai les yeux, je regar-
dai et je vis un bélier qui se tenait devant la
rivière[e]. Il avait deux cornes. Ces deux
cornes étaient hautes ; mais l'une était plus
haute que l'autre, et la plus haute grandit la
dernière[f]. 4 Je vis le bélier heurter de ses
cornes vers l'ouest, vers le nord et vers le
midi[g] : aucun animal ne tenait devant lui et
personne n'arrachait [ses adversaires] à son
pouvoir. Il faisait ce qu'il voulait et allait
grandissant.
5 Comme je regardais avec attention, je
vis venir de l'occident un bouc qui parcou-
rait la terre entière, sans toucher le sol[h]. Ce
bouc avait une seule corne entre les yeux[i].
6 Il arriva jusqu'au bélier qui avait deux
cornes et que j'avais vu se tenant debout
devant la rivière et s'élança vers lui avec
une fureur extrême. 7 Je le vis joindre le
bélier et s'acharner contre lui. Il frappa le
bélier et lui brisa les deux cornes ; le bélier
était impuissant à lui tenir tête. Le bouc le
jeta par terre et le foula aux pieds ; nul n'in-
tervint pour soustraire le bélier aux coups
de son adversaire. 8 Le bouc devint très
grand[j]. Lorsqu'il fut devenu puissant, sa
grande corne se brisa et quatre autres pous-

8, 2. « Dans — voyais (litt. : Et je vis dans la vision et j'étais) » *G Th S L* (suppr. *wayehî bire'ôti*). H : Et je vis dans la vision et il arriva, comme je voyais, que j'étais. 5. « un bouc (litt. : un bouc de chèvres) » *G Th* (lis. *'izzîm*). H : le bouc. « une seule corne », d'après le texte primitif de *G* (lis. *'aḥat*). H : une corne de considération (c'est-à-dire considérable) (?), selon d'autres : ramifiée (?). Le mot manque en Th. — Le ms de G a côte à côte deux leçons : une corne unique considérable. — Texte incertain. 8. « quatre autres » *G* (lis. *'ăḥērôt 'arba'*). H : considération quatre (on interprète : quatre [cornes] considérables).

a. Cf. Gen. 37, 11 ; Test. Lévi, 6, 2 ; 8, 19 ; 4 Esdr. 14, 40 ; Lc 2, 19. *b*. Plus on avance dans le livre de Daniel, plus l'interprétation en devient claire. Le ch. 8 peut être considéré comme la clef du livre, pour ceux des lecteurs qui auraient lu les chapitres précédents sans pénétrer le dessein de l'auteur : celui-ci ne recule plus devant les noms propres des empires.

c. Qualificatif fréquemment appliqué à Suse (Néh. 1, 1 ; Esth. 1, 3 etc.) comme à Yeb (Éléphantine). Il est clair ici que l'expression désignait la ville tout entière, et non pas seulement la citadelle, l'acropole (voy. note sur Esther 1, 3) ; car Daniel se trouve au bord de la rivière, c'est-à-dire dans la ville basse. *d*. L'Eulaeus de Strabon et d'Arrien, probablement le Chaour, cours d'eau qui longe le tell où MM. Dieulafoy et de Morgan ont retrouvé les ruines de la ville haute de Suse. Le Choaspes, dont parle Hérodote, pourrait être la Kerka, affluent du Chatt-el-Arab, qui coule un peu plus à l'est. — C'est en esprit que Daniel, qui, sous Belchaççar, devait résider à Babylone (ch. 5), se sent transporté à Suse. D'autres traduisent : « Je vis dans la vision (or il arriva, lorsque j'eus cette vision, que j'étais à Suse...) et je vis dans la vision (or j'étais au bord du fleuve...). » Il ressortirait de là que Daniel se trouvait à Suse lorsqu'il eut cette vision. Mais l'hébreu porte « puis il arriva », et non « or il arriva » ; de plus il est fort douteux que le pays de Suse (Élam) ait jamais été une province de l'empire néobabylonien, où un grand personnage de ce royaume comme Daniel (cf. v. 27) aurait pu séjourner. Si la vision sur la chute de l'empire médo-perse se déroule à Suse, c'est, en tout cas, une anticipation prophétique : cette ville sera l'une des trois résidences principales des rois achéménides (voy. note *g* sur Esdr. 6, 2) et le théâtre d'un épisode de la lutte entre Darius III et Alexandre. *e*. C'est-à-dire à l'est de l'Oulaï. *f*. Le bélier, c'est l'empire médo-perse (v. 20). Chacun des éléments de cet empire est représenté par une corne. La plus grande figure la dynastie perse des Achéménides ; elle pousse après la plus petite, c'est-à-dire après l'empire mède, qui fut, sous Cyrus, absorbé dans la monarchie perse, mais sans disparaître entièrement : dans l'antiquité classique on parlait des Perses et des Mèdes, ou même des Mèdes et des Perses comme dans Daniel. *g*. On remarque l'omission de l'est (du moins dans le texte massorétique). Elle est probablement intentionnelle. La Perse était pour les Juifs la puissance de l'extrême Orient (Es. 41, 2 ; 46, 11). L'auteur connaissait des conquêtes perses du côté de l'ouest (Babylonie, Syrie, Lydie), du nord (Colchide, Arménie) et du midi (Égypte, Éthiopie). Il n'en connaissait sans doute pas vers l'est. *h*. Sa course est si rapide qu'il semble voler. Ce trait, emprunté à Es. 41, 2-3, figure la marche vertigineuse des conquêtes d'Alexandre : entré en Asie en 334, il abattit définitivement l'empire perse à Arbèles en 331. *i*. Tels le *sirušu* des Babyloniens ou la licorne de la fable. Cette corne représente Alexandre. *j*. Allusion aux conquêtes faites par Alexandre en Bactriane, en Sogdiane et jusqu'à l'Inde après la destruction des armées perses.

sèrent à sa place, aux quatre vents des
cieux[a].
9 De l'une d'elles surgit une petite corne[b],
qui grandit extrêmement vers le midi, vers
l'orient et vers le joyau [de la terre][c]. 10 Elle
grandit jusqu'à [atteindre] l'armée des cieux;
elle fit tomber à terre une partie de cette
armée, plusieurs des étoiles, et les foula aux
pieds[d]. 11 Elle s'éleva même jusqu'au chef
de cette armée, auquel l'[holocauste] perpé-
tuel fut enlevé[e] et dont la demeure sainte
fut vouée au mépris[f]. 12 A la place de l'[ho-
locauste] perpétuel fut installée la Rébellion[g].
La vérité fut jetée à terre. La petite corne
agit [ainsi] et réussit dans ses entreprises.
13 J'entendis un saint[h] qui parlait et un
[autre] saint dit à celui qui parlait : « Jusques
à quand [durera ce qu'annonce] la vision?
[Jusques à quand] l'[holocauste] perpétuel
[sera-t-il] aboli, la Rébellion dévastatrice[i],
installée, le sanctuaire et l'armée, foulés aux
pieds? » 14 Il lui répondit : « Jusqu'à 2.300 soirs
[et] matins[j]. Puis le sanctuaire sera rétabli
dans ses droits. »
15 Comme je contemplais, moi, Daniel,
cette vision et que je cherchais à [la] com-
prendre, je vis, debout devant moi, comme
une forme humaine 16 et j'entendis une voix
d'homme[k] retentir entre [les rives de] l'Oulaï :
elle appela et dit : « Gabriel[l], explique-lui
la vision ». 17 Il vint auprès de l'endroit où
je me tenais; à son approche je fus saisi de
terreur et je tombai, la face contre terre. Il
me dit : « Fais attention, fils d'homme, car

9. « une petite corne » lis. *ṣe'îrâ*. H : une corne de petitesse (c'est-à-dire d'une façon mesquine, ou du rang de cadet ?). 11. « Elle s'éleva » lis. *higdîlâ*. H : Il s'éleva (il s'agirait du roi représenté par la petite corne). 12. « A la place — Rébellion » *Th* (*G*) (suppr. *ṣâbâ'* et lis. *wayyinnâtên 'al-hattâmîd happèša'*). H : Et une armée (une partie de l'armée des cieux, c'est-à-dire des Israélites ?) sera livrée, outre l'[holocauste] perpétuel, à cause de la rébellion (?). — Texte incertain. « La vérité fut jetée » *G Th S L* (lis. *wattoušlak*). H : Qu'elle jette la vérité (?). 13. « celui (litt. : un tel) » lis. *pelônî 'almônî*. H a un mot inconnu *palmônî* (mauvaise lecture de l'abréviation *p. 'almônî*). « aboli » *G Th* (aj. *mourâm*). Manque en H. « installée — foulés » *G Th* (lis. *nittân* au lieu de *tét*). H : livrer et le sanctuaire et l'armée pour être foulés (?). 14. « lui » *G Th S L* (lis. *'élâw*). H : me.

a. Après la mort d'Alexandre (323), ses généraux se disputèrent les morceaux de son empire. L'auteur de Daniel pense sans doute (cf. v. 22) aux quatre États principaux qui subsistèrent après la bataille d'Ipsus (301); 1° la Macédoine, à l'ouest, avec Cassandre; 2° la Thrace, au nord, avec Lysimaque; 3° la Syrie, à l'est, avec Séleucus Ier Nicator; 4° l'Égypte, au sud, avec Ptolémée. Cependant comme, au ch. 11, notre auteur entend par « royaume du nord » la Syrie, il se pourrait qu'il ait identifié un peu autrement les quatre États successeurs : 1° la Macédoine, à l'ouest; 2° la Syrie, au nord; 3° l'Égypte, au sud; et 4° à l'est le royaume des Parthes, qui se constitua en 256.
b. Antiochus IV Epiphane (175-164) : voy. note *e* sur 7, 25.
c. Antiochus IV fit des expéditions en Égypte (170-168; cf. 11, 25-29), en Arménie, en Perse et en Palestine (11, 25, 30-35) : c'est ce dernier pays qui est appelé « le joyau », par abréviation de locutions comme « le joyau des joyaux des nations » (Jér. 3, 19) et « le joyau de tous les pays » (Éz. 20, 6, 15). *d*. L'armée des cieux représente le « peuple des saints du Très Haut » (7, 21), les Juifs fidèles, dont un grand nombre furent massacrés par Antiochus (11, 33-35; 1 Macc. 1, 20-64); ils sont ailleurs comparés à des étoiles (12, 3). Selon d'autres, l'armée des cieux représenterait, comme dans 1 Rois 22, 19, des êtres divins subordonnés à Yahvé : il s'agirait des dieux nationaux des divers peuples du royaume séleucide, dont Antiochus prétendit abolir le culte (11, 36-37; cf. 1 Macc. 1, 41), telle la déesse Nanaea, dont il tenta de piller le temple. Mais il serait étrange alors que l'ange se montrât si désireux de savoir quand l'armée cesserait d'être foulée (8, 13). L'image paraît, en tout cas, empruntée au mythe du dragon luttant contre les divinités du ciel. Il y en a une autre réminiscence dans l'Apocalypse de Jean, où il est parlé (12, 4) d'un dragon qui balaie avec sa queue le tiers des étoiles et les fait tomber sur la terre. *e*. Le chef de l'armée est le Dieu des Juifs. Antiochus interdit l'offrande « du perpétuel » c'est-à-dire de l'holocauste quotidien, qui comportait alors deux agneaux, immolés l'un le matin, l'autre le soir (cf. Ex. 29, 38-42 et les notes; Nomb. 28, 3-8). L'expression abrégée « le perpétuel » ne se rencontre pas avant Daniel; elle est courante dans le Talmud. *f*. Litt. : *rejetée* (cf. Néh. 9, 26). On pourrait aussi traduire : *jetée bas*. L'expression serait alors hyperbolique, car les Syriens se bornèrent à détruire les dépendances du Temple, à en brûler les portes et à laisser les cours à l'abandon (1 Macc. 4, 38). *g*. « La Rébellion » ou plus complètement « la Rébellion dévastatrice » ou « l'Abomination dévastatrice » (« l'abomination de la désolation » 1 Macc. 1, 54 : Marc 13, 14). L'auteur de Daniel et celui du 1er livre des Maccabées appellent ainsi le petit autel, consacré à Jupiter, qu'Antiochus fit ériger sur l'autel juif des holocaustes et où l'on immola des porcs (1 Macc. 1, 47). Ces expressions renferment sans doute une allusion voilée et satirique au nom de Baalchamên, « le seigneur des cieux », équivalent sémitique du nom de Zeus : « rébellion » et « abomination » étaient, comme « honte » ou « ordure », des termes injurieux que les Juifs pieux substituaient aux noms des faux dieux, en particulier à celui de Baal. Quant au qualificatif de « dévastatrice » (*šômêm*), il rappelait le mot *šâmaïm* (en araméen *šâmên*), « cieux ». *h*. Un ange, cf. 4, 10. *i*. Voy. note *g*. *j*. C'est-à-dire non pas 2.300 journées, mais 1.150 : l'holocauste perpétuel, qui s'offrait soir et matin, manquera 2.300 fois. Telle fut presque exactement la durée de la suspension des sacrifices réguliers dans le Temple pendant la persécution d'Antiochus; du 15 kislev 168 (1 Macc. 1, 54) au 25 kislev 165 (1 Macc. 4, 52), soit 1133 jours au maximum d'après le calendrier du temps. La petite différence (de 17 à 48 jours) entre le chiffre donné ici et la réalité s'explique sans doute par le fait que l'auteur du livre de Daniel écrivait avant le rétablissement des sacrifices quotidiens par Judas Maccabée.
k. C'est la voix de Dieu lui-même. *l*. Gabriel est, avec Mikaël, le seul nom propre d'ange qui se rencontre dans l'Ancien et le Nouveau Testaments (cf. Luc 1, 19, 26; Jude 9; Apoc. 12, 7). Beaucoup d'autres figurent dans les apocryphes et pseudépigraphes des environs de l'ère chrétienne, souvent avec indication de leurs fonctions respectives. Mikaël apparaît dans notre livre comme le chef suprême et le protecteur d'Israël (10, 13, 21; 12, 1; Hén. 20, 5); Gabriel, comme l'organe des révélations divines (9, 21; cf. Luc 1, 19, 26).

cette vision se rapporte au temps de la fin. »
18 Comme il me parlait, je m'évanouis, face
contre terre. Mais il me toucha et me fit
tenir debout.
19 Il me dit : « Vois, je vais te faire con-
naître ce qui arrivera dans les derniers temps
de la colère[a], car [la vision se rapporte] à
l'époque de la fin. 20 Le bélier à deux cornes
que tu as vu représente les rois de Médie et
de Perse. 21 Le bouc, c'est le roi[b] de Grèce[c];
la grande corne qu'il avait entre les yeux,
c'est le premier roi. 22 Si elle s'est brisée et
si quatre autres se sont élevées à sa place,
[c'est que] quatre rois[d] surgiront de sa nation,
mais sans avoir sa puissance.

23 A la fin de leur règne,
quand les rebelles auront comblé la me-[sure[e],
Se lèvera un roi au visage dur
et qui s'entendra aux intrigues[f].
24 Sa puissance s'accroîtra
et il tiendra des propos inouïs[g].
Il réussira dans ses entreprises
et fera périr beaucoup de gens[h].
25 Puis son habileté s'exercera contre les saints[i];
il réussira, la tromperie à la main
et l'orgueil au cœur;
Il en fera périr beaucoup par surprise[j]
et se dressera contre le prince des princes[k];
mais il sera brisé sans l'intervention d'au-
[cune main [humaine].
26 Quant à la révélation sur les soirs et les [matins
qui t'a été faite, c'est la vérité.
Mais toi, tiens secrète cette vision[l],
car elle se rapporte à des temps éloignés. »

27 Je fus, moi Daniel, malade pendant
plusieurs jours; puis je me levai et vaquai
aux affaires du roi. Cette vision me frappa
de stupeur; je ne comprenais pas[m].

Révélation sur le sens d'une prédiction de Jérémie : les soixante-dix semaines d'années.

9 1 La première année de Darius, fils de
Xercès, de la race des Mèdes, qui avait été
établi roi sur l'empire des Chaldéens[n], 2 la
première année de son règne, je remarquai
dans les livres[o] le nombre des années qui,

21. « Le bouc » *G Th* (suppr. *haṣṣâ'îr*). H aj. l'un des synonymes employés d'ordinaire en hébreu pour désigner le bouc, afin d'expliquer le mot rare (araméen) qui figure dans le texte. 22. « quatre rois surgiront » *G Th S L* (lis. *'arbâ'â melâkîm ya'amdou*). H : quatre royautés surgiront. — Mais il est ensuite (v. 23) parlé de « leur règne » (litt. : « le règne d'eux »); de plus, le verbe a une forme hybride, intermédiaire entre le masculin et le féminin. « de sa nation » *G Th L* (lis. *miggôyô*). H : d'une nation [païenne], ou : de la nation (de la plèbe?). 24. « Sa puissance s'accroîtra » *Th* (suppr. *welô' bekôḥô*). H aj. : « et non dans sa puissance », c'est-à-dire sans doute : mais sans avoir la puissance d'Alexandre. — Addition d'après v. 22. « et il tiendra des propos inouïs » d'après *11, 36* cf. *7, 8, 20* (lis. *yâsiaḥ*). H : il détruira de façon merveilleuse. 25. « Puis — réussira » *G* (lis. *we'al qedôšîm* 25 *siklô*). H :... ainsi que le peuple des saints. 25 Et conformément à son habileté (et) il réussira. 27. « Je fus... malade » *G* (suppr. *nihyêti we*). H : C'en fut fait de moi (?) et je fus... malade. — Le premier verbe est sans doute une dittographie du second.

a. L'ère de la colère divine a commencé avec l'exil; elle ne cessera qu'avec l'établissement du « règne des saints ». Lors du retour de la déportation, en effet, les Juifs avaient espéré que le courroux divin allait cesser. Mais, la délivrance n'étant pas venue telle qu'on l'attendait, le peuple continua de se sentir sous le poids de la colère de son Dieu. Ce sentiment était particulièrement vif aux époques de grandes calamités, comme la persécution d'Antiochus (11, 36; 1 Macc. 1, 64; 2, 64; 2, 49).
b. C'est-à-dire le royaume. *c*. Litt. : *de Yawan*, c'est-à-dire d'Ionie : en grec homérique les Ioniens sont appelés *Iaones*. Les Égyptiens, les Assyriens, les Perses, les Indiens désignaient de même tous les Grecs par le nom d'Ioniens, parce que les Ioniens établis sur les côtes d'Asie Mineure sont les premiers Hellènes avec lesquels ces peuples soient entrés en relation.
d. C'est-à-dire quatre dynasties royales; voy v. 8 et note *a*.
e. Cf. Gen. 15, 16; 2 Macc. 6, 14; Mt 23, 32; 1 Thess. 2, 16.
f. Sur la ruse et la perfidie d'Antiochus IV, cf. 11, 25; 1 Macc. 1, 30; 2 Macc. 5, 24-26. *g*. Cf. 7, 8, 20; 11, 36.
h. Dans ses expéditions contre l'Égypte et l'Arménie (v. 9; 11, 21-27, 29). On peut traduire aussi : « et fera périr des puissants ». Il s'agirait alors des trois rois qu'Antiochus évinça (7, 24). *i*. Au retour de ses campagnes en Égypte : v. 10; 11, 28, 30-35. *j*. Allusion à la déloyauté grâce à laquelle Antiochus s'empara de Jérusalem (1 Macc. 1, 30). *k*. Ceci vise les décrets pris par Antiochus pour abolir le culte du Dieu des Juifs. *l*. Recommandation fréquente dans les apocalypses (12, 4, 9; Hén. 1, 2; 93, 10; 104, 12-13; Secrets d'Hénoch, 33, 9-11; 35, 8; 4 Esdr. 14, 46). Elle expliquait au lecteur pourquoi ces sortes d'ouvrages avaient été complètement ignorés entre l'époque où ils devaient avoir été écrits (par Hénoch, Esdras, etc...) et celle où ils étaient publiés.
m. Même remarque 12, 8-10, après la révélation plus claire encore des ch. 10-12, et là l'auteur explique pourquoi le voyant ne comprend pas : c'est parce que les prophéties — telle était la conception dominante aux environs de l'ère chrétienne (cf. 1 Pierre 1, 10-12) — ne sont intelligibles que pour ceux qui vivent au temps de leur accomplissement; à ceux qui les reçoivent, elles offrent surtout des énigmes. Le chapitre 9 va montrer Daniel essayant de résoudre l'une de ces énigmes : comment la délivrance pouvait-elle être lointaine (8, 26) du moment que Jérémie avait annoncé qu'elle viendrait soixante-dix ans après la ruine de Jérusalem? *n*. Sur Darius le Mède et son accession au trône de Babylonie, voy. 5, 31 et la note *h*. *o*. Ces livres, qui forment un groupe défini, sont apparemment « les livres saints », « la Bible » du temps où ceci a été écrit. On voit qu'elle comprenait déjà au moins les oracles de Jérémie, très probablement même la collection « des prophètes ». Celle-ci n'existait pas encore au temps où doit avoir vécu Daniel, puisqu'elle comprend des livres écrits après cette époque (Aggée, Zacharie, Malachie, Joël, Jonas). Elle était, au contraire, constituée, telle qu'elle figure dans la Bible hébraïque (Ės., Jér., Éz., les douze petits prophètes), au temps de Jésus, fils de Sirach, vers 190 av. J.-C. (Sir. 48, 23-24; 49, 6-10), donc avant l'époque d'Antiochus IV. — Quelques interprètes entendent : « Je *compris* par les livres le nombre etc... » Les livres en question seraient ceux de la *tôrâ*, où Daniel lut ceci : « Si vous n'écoutez pas, je vous châtierai sept fois plus pour vos péchés » (Lév. 26, 18, 21, 24, 28). Daniel aurait compris par là qu'il fallait multiplier par sept le nombre d'années fixé par Jérémie. Mais alors il n'aurait pas eu besoin de recevoir à ce sujet une révélation de Gabriel (v. 23-27).

d'après la parole de Yahvé adressée à Jérémie le prophète, devaient s'écouler avant le relèvement des ruines[a] de Jérusalem : [ce nombre était de] soixante-dix ans[b]. 3 Je tournai ma face vers le Seigneur Dieu, pour lui adresser prières et supplications, en jeûnant[c] et en prenant le sac et la cendre[d].

R 4[e] Je priai Yahvé mon Dieu et je [lui] fis
Ad [ma] confession[f]. Je dis : « Ah! Seigneur, Dieu grand et redoutable, qui demeure fidèle à son alliance et conserve sa bonté à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements[g], 5 nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait le mal[h], nous avons été rebelles, nous nous sommes écartés de tes commandements et de tes ordonnances, 6 nous n'avons pas écouté tes serviteurs, les prophètes, qui ont parlé en ton nom[i] à nos rois, à nos magistrats, à nos pères[j] et à tout le peuple du pays. 7 A toi, Seigneur, la justice[k] et à nous la honte, comme c'est le cas aujourd'hui pour les hommes de Juda, pour les habitants de Jérusalem et pour tout Israël, pour ceux qui sont près et pour ceux qui sont loin[l], dans tous les pays où tu les as dispersés à cause de l'infidélité dont ils se sont rendus coupables envers toi[m]. 8 Seigneur, à nous la honte, à nos rois, à nos magistrats et à nos pères, car nous avons péché contre toi. 9 Au Seigneur, notre Dieu, la compassion et le pardon ! car nous lui avons désobéi[n], 10 nous n'avons pas écouté la voix de Yahvé notre Dieu pour nous conduire selon les instructions qu'il nous avait données par ses serviteurs les prophètes[o]. 11 Tout Israël a transgressé ta loi et s'est détourné afin de ne point obéir à ta voix. Alors ont fondu sur nous la malédiction et l'imprécation[p] qui sont écrites dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu[q], parce que nous avions péché contre le Seigneur. 12 Il a mis à exécution les menaces qu'il avait prononcées contre nous et contre les chefs qui nous gouvernaient[r], en faisant venir sur nous une calamité si grande que jamais sous le ciel il ne s'en est produit de semblable à celle qui a atteint Jérusalem. 13 Tous ces malheurs nous sont arrivés conformément à ce qui est écrit dans la loi de Moïse. Cependant nous n'avons pas cherché

9, 8-9. « contre toi — car ». Baruch 1, 17-18 : contre le Seigneur et. — C'est peut-être la leçon primitive.

a. Litt. : *s'écouler sur les ruines.* b. Jér. 25, 11-12 ; cf. 29, 10. c. On jeûnait pour appuyer une prière, en excitant la commisération de Dieu (1 Sam. 7, 6 ; 2 Sam. 12, 16, 22 ; Joël 2, 15 ; Esth. 4, 16) ; on jeûnait aussi pour se préparer à recevoir une révélation (10, 1-3 ; Jug. 20, 6 ; 4 Esd. 5, 13 ; cf. 1 Sam. 28, 20 ; 1 Rois 21, 9). d. Cf. Esth. 4, 3. e. Le contenu de la prière qui suit (v. 4b-19) n'est nullement celui qu'on attendrait d'après le début du récit : Daniel, dans cette prière, demande uniquement et avec une instance pathétique que la délivrance vienne sans tarder (v. 19). Or, à la date où il doit l'avoir prononcée, il s'en fallait encore d'une vingtaine d'années que le délai fixé par Jérémie fût écoulé, et surtout Daniel savait par la révélation de Gabriel (ch. 8) que l'ère de la colère divine ne prendrait fin qu'au bout de longs jours (8, 19, 26). Ce que Daniel devait demander, d'après le préambule (v. 1-3), c'était l'explication de la contradiction criante qui paraissait exister entre les délais si différents fixés par Jérémie, d'une part, et par l'ange, de l'autre. Le contenu de la prière, tel que le donnent les versets 4b-19, ne cadre pas non plus avec ce qui suit (v. 23-26) : Gabriel semble ignorer totalement la demande de délivrance immédiate si instamment formulée par Daniel. D'autre part, Dieu, dans cette prière, est couramment appelé Yahvé, alors que le nom propre du Dieu d'Israël manque dans le reste du livre, sauf dans une citation (9, 2). Enfin cette prière est raccordée au récit par une introduction (4a), qui fait double emploi avec la phrase qui précède (v. 3), et une conclusion (v. 20) qui anticipe sur ce qui suit (v. 21). Il est donc probable que le récit primitif disait simplement que Daniel pria et qu'un écrivain ultérieur a tenu à donner les termes mêmes de la supplication du héros, de même que l'on a inséré dans la version grecque du ch. 3 un texte de la prière prononcée par Azarya et du cantique chanté par les trois jeunes hommes dans la fournaise. La prière, du reste fort émouvante, attribuée à Daniel, a beaucoup d'éléments communs avec celles de Salomon, de Néhémie et d'Esdras (1 Rois 8 ; Néh. 1 ; 9, 29-31) et avec divers passages des prophètes ; elle se retrouve en partie (v. 7-18) presque mot pour mot dans le livre de Baruch (1, 15-2, 19, 26). L'auteur s'inspire sans doute d'une prière liturgique. f. Cf. Esdr. 10, 1. g. Néh. 1, 5. h. 1 Rois 8, 47. i. Jér. 26, 5. j. C'est-à-dire aux chefs des familles (en hébreu : « maisons de pères »).
k. C'est-à-dire le bon droit : à Yahvé revient le triomphe dans son procès avec son peuple. l. Cf. 1 Rois 8, 26. m. Lév. 26, 40 ; Éz. 17, 20, etc. n. Le motif allégué est assez inattendu. Le lien des idées a été expliqué de bien des manières différentes. Peut-être faut-il sous-entendre : car *nous confessons que* nous lui avons désobéi. Le simple fait de reconnaître ses fautes constituait, d'après beaucoup de Juifs, comme selon les auteurs de certains psaumes babyloniens, une sorte de titre au pardon divin (cf. Ps. 32, 1-5). Cependant il se pourrait que l'appel prématuré à la compassion de Dieu par lequel débute le verset 9 et qui coupe la confession de Daniel (v. 4b-14) ne figurât pas dans le texte primitif (voy. note critique). o. Cf. Jér. 26, 4 ; 32, 23, etc. p. Litt. : *le serment.* Le serment est essentiellement une imprécation que le jureur prononce contre lui-même au cas où il manquerait à sa parole. — Même formule Néh. 10, 29 ; cf. Nomb. 5, 21. q. Allusion aux *malédictions* du Deut. (28, 15-68 ; cf. 29, 20) et du Lév. (26, 14-29) et aux *serments* par lesquels le peuple avait lui-même appelé le malheur sur sa tête en cas d'infidélité (ainsi Deut. 27, 11-26). r. Litt. : *nos juges qui nous jugeaient.*

à apaiser Yahvé[a] notre Dieu en renonçant à nos iniquités et en considérant ta fidélité[b]. 14 Aussi Yahvé a-t-il veillé à faire venir sur nous le malheur[c] ; car Yahvé notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il accomplit[d] et nous n'avons pas écouté sa voix.

15 « Mais maintenant, Seigneur notre Dieu, qui as fait sortir ton peuple du pays d'Égypte à main forte et t'es acquis un renom qui dure encore aujourd'hui[e], nous avons péché, nous sommes coupables. 16 Seigneur, avec la bonté que tu nous as toujours témoignée[f], laisse ta colère et ton indignation s'apaiser envers Jérusalem, ta ville, ta montagne sainte, car, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères, Jérusalem et ton peuple sont en butte aux insultes de tous ceux qui nous entourent. 17 Écoute, donc, ô notre Dieu, la prière et les supplications de ton serviteur. Pour l'amour de toi-même[g], Seigneur, montre le rayonnement de ton visage[h] sur ton sanctuaire dévasté. 18 Incline, ô mon Dieu, ton oreille et écoute ! Ouvre les yeux et vois[i] les dévastations dont nous sommes victimes ; regarde la ville qui est appelée de ton nom. Ce n'est pas en raison de nos actes de justice que nous déposons à tes pieds nos supplications[j], mais en raison de ta grande miséricorde. 19 Seigneur, écoute ; Seigneur, pardonne ; Seigneur, sois attentif et agis[k] ! Ne tarde pas[l], pour l'amour de toi-même, ô mon Dieu ! Car ta ville et ton peuple sont appelés de ton nom. »

20 Je parlais encore, priant, confessant R
mon péché et celui d'Israël, mon peuple, et déposant aux pieds de Yahvé mon Dieu, mes supplications en faveur de la montagne sainte de mon Dieu, 21 je parlais encore dans ma ←
prière, lorsque Gabriel, l'homme que j'avais vu précédemment en vision[m], d'un vol rapide[n], s'approcha de moi au temps de l'oblation du soir[o]. 22 Lorsqu'il fut arrivé, il me parla et dit : « Daniel, je me suis mis en route, à cette heure, pour t'instruire. 23 Dès que tu as commencé tes supplications, un oracle a été prononcé[p] et je viens te [le] faire connaître ; car tu es chéri [de Dieu]. Fais donc attention à l'oracle et sois attentif à la révélation :

24 Il a été décidé [que] soixante-dix semaines[q] [s'écouleront]
pour ton peuple et ta ville sainte,
Avant que la rébellion arrive à son terme,
que la mesure du péché soit comblée[r],
Que l'iniquité soit expiée,
que vienne la justice éternelle[s],
Que vision et prophète soient scellés[t]
et que l'on oigne le [lieu] très saint[u].

17. « Pour — Seigneur » *Th* cf. v. 19 (lis. *lema'ankâ*). H : Pour l'amour du Seigneur. 22. « Lorsqu'il fut arrivé (litt. : Et il arriva) » *G S* (lis. *wayyâbô'*). H : Et il fit comprendre. 24. « Avant — comblée » lis. *lekallê* (H^{v}) et *lehâtêm* (H^{q}). H^{k} : Pour clore la rébellion et sceller (*lahâtôm*) le péché.

a. Litt. : *nous n'avons pas adouci (poli) la face de Yahvé.* L'image est celle d'un homme irrité dont on caresserait le visage pour détendre ses traits contractés (cf. Ex. 32, 11). b. La fidélité avec laquelle Yahvé tient sa parole, aussi bien lorsqu'il a prononcé des menaces que lorsqu'il a fait des promesses. c. Jér. 1, 12 ; 31, 28 ; 44, 27. d. Esdr. 9, 15 ; Néh. 9, 8, 33. e. Néh. 9, 10.
f. Litt. : *selon toutes tes justices*, mais ce mot au pluriel, était pris souvent au sens de « bontés », « bienfaits » (Jug. 5, 11 ; 1 Sam. 12, 7 ; Michée 6, 5 ; Ps. 103, 6). g. Cf. És. 48, 11 ; Jér. 14, 7 ; Bar. 2, 14. h. Nomb. 6, 25, etc. i. 2 Rois 19, 16. j. Jér. 38, 26 ; 42, 9. k. Cf. 1 Rois 8, 30, 34, 36, 39.
l. Ps. 40, 18. m. 8, 15-26. n. Litt. : *qu'on avait fait voler en hâte.* Telle est, bien que l'acception de « hâte » ne soit attestée qu'en arabe, l'interprétation la plus probable d'une expression énigmatique qu'on pourrait traduire aussi : « fatigué de fatigue » ; mais ce qualificatif ne conviendrait guère, soit qu'on le rapporte à l'ange, épuisé par sa course, ou à Daniel déprimé lors de sa première rencontre avec Gabriel (8, 17-18). Ce passage, — si l'on entend « voler » au sens propre, et non au sens de « glisser rapidement dans les airs » — est, avec Apoc. 14, 6, le seul de la Bible qui suppose un ange pourvu d'ailes. Partout ailleurs les anges peuvent être confondus avec des hommes (Gen. 18 ; Tobit, etc.) ; d'après Gen. 28, ils montent au ciel par une échelle. C'est dans Hénoch 61, 1 (début du premier siècle avant J.-C.) qu'il est pour la première fois parlé expressément d'anges ailés ; encore ont-ils « pris des ailes » en vue d'une mission déterminée. Cela est d'autant plus remarquable que la croyance aux dieux, génies et animaux fabuleux pourvus de deux, quatre ou six ailes était de longue date courante en Orient et était partagée par les Israélites (keroubim, seraphim, femmes ailées de Zach. 5, 9).
o. C'était une des heures régulières de prière (voy. note *h* sur 6, 10). Au temps où a été écrit le livre de Daniel, le culte du soir dans le Temple comportait, comme celui du matin, un holocauste (voy. note *e* sur 8, 11). Mais, encore au temps de la Michna (Ber. IV, 1) — cf. Ps. 141, 2, — on continuait d'appeler la cérémonie de l'après-midi « l'oblation du soir » ou tout simplement « l'oblation », comme au temps où elle n'était marquée que par des offrandes de céréales et de parfums (1 Rois 18, 29 ; 2 Rois 16, 15 ; Éz. 46, 13-15 ; Esdr. 9, 4-5 ; Néh. 10, 34). p. Celui qui va être communiqué à Daniel v. 24-27. Avant même que celui-ci eût achevé de formuler sa demande, Dieu lui a répondu. q. Il s'agit de semaines d'années ; cela ressort du v. 27 ; la demi-semaine pendant laquelle tout sacrifice sera aboli correspond, en effet, évidemment, aux 1.150 jours de 8, 14 et aux trois temps (ans) et demi de 7, 25 ; 12, 7. La multiplication par 7 du nombre fixé par Jérémie se justifiait sans doute, aux yeux de l'auteur, par des principes comme ceux qui sont formulés Lév. 26, 18 ; 21, 24, 28 ou 2 Chron. 36, 20-21. r. Cf. 8, 23. s. On peut entendre aussi : *le salut éternel.* t. Les promesses faites par les prophètes seront ratifiées par le fait qu'elles s'accompliront. u. Litt. : *le saint des saints.* Cette expression n'est jamais, en hébreu, appliquée qu'à des choses ou à des lieux. Il ne s'agit donc pas

[25] « Sache donc et comprends [ceci] : depuis l'énoncé de l'oracle sur la reconstruction de Jérusalem jusqu'à un chef oint, il y aura sept semaines[a]. Puis, pendant soixante-deux semaines, Jérusalem sera rebâtie avec places et fossés. A la fin des temps, [26] après les soixante-deux semaines, un oint sera écarté[b] . . . .[c]. La ville et le sanctuaire seront saccagés par le peuple d'un chef[d], puis la fin viendra dans un débordement[e], et jusqu'à la fin il est décrété qu'il y aura la guerre [avec des] dévastations. [27] On amènera beaucoup de gens à transgresser l'alliance[f] pendant une semaine, et pendant la moitié[g] de cette semaine, on fera cesser sacrifice et oblation et sur l'angle[h] [sera installée] l'Abomination dévastatrice, et cela jusqu'à ce que la ruine décrétée[i] fonde sur le dévastateur[j]. »

Révélation sur les destinées du peuple juif, spécialement sous les rois de Syrie, jusqu'à la délivrance finale.

10 *Date et contenu de la vision.*

[1] La troisième année de Cyrus[k], roi de Perse, un oracle fut révélé à Daniel, qui avait reçu le nom de Beltchaççar. Cet oracle était véridique et [annonçait] de grandes luttes. Daniel fut attentif à l'oracle et fit attention à la vision[l].

Daniel jeûne et prie.

[2] En ce temps-là je fus, moi, Daniel, dans le deuil[m] trois semaines durant. [3] Je ne pris aucune nourriture délicate; il n'entra dans ma bouche ni viande ni vin; je ne m'oignis pas d'huile[n] jusqu'à ce que trois semaines entières fussent écoulées.

Apparition d'un ange.

[4] Le vingt-quatrième jour du premier mois, je me trouvais au bord du grand fleuve, c'est-à-dire du Tigre[o]. [5] Levant

25. « A la fin des temps » G S (lis. *oubeqèṣ*). H : et dans la détresse (?) des temps. 26. « d'un chef, puis la fin viendra » d'après G (lis. *oubâ' haqqèṣ*). H : d'un chef qui viendra et sa fin [arrivera]. 27. « On — l'alliance » lis. *wehè'ebîr*. H : On (ou : Il) fortifiera alliance pour beaucoup. « et sur — dévastatrice » lis. *we'al kânâph* (avec *Th*) *šiqqouṣ mešômêm* (d'après *G Th L*). H : et sur l'aile des abominations le dévastateur. Au lieu de « sur l'angle (l'aile) » G donne : sur le sanctuaire cf. Mt 24, 15 (dans le lieu saint) L (*in templo*). — Texte très incertain.

du Christ, comme l'ont pensé beaucoup d'interprètes chrétiens, mais du sanctuaire, qui sera de nouveau consacré, après avoir été profané par Antiochus (cf. 1 Macc. 4). Pour cela on l'oindra comme on l'avait fait pour consacrer la Tente au temps de Moïse d'après Ex. 29, 35-37; 30, 26-29; 40, 1-6; Lév. 8, 10-11.

a. L'ange explique que la période de soixante-dix semaines (490 ans) se subdivisera en trois époques, la première de sept semaines (49 ans), pendant laquelle Jérusalem restera en ruines, la seconde de soixante-deux semaines (434 ans), durant laquelle la ville sera rebâtie, la troisième d'une semaine (7 ans), où Jérusalem et le Temple seront de nouveau saccagés. La première époque correspond évidemment à l'exil babylonien (586-538). L'auteur la fait donc commencer, non pas à la date précise où Jérémie prononça l'oracle des 70 ans — 605 (ch. 25) ou 594 (ch. 29), — mais, comme il le suggère (v. 2), au moment où Jerusalem fut réduite en ruines ; l' « oint en chef » dont l'apparition clora cette première époque, doit être le grand prêtre Josué. Ce qui est dit de la troisième s'applique trait pour trait au temps des persécutions d'Antiochus Épiphane (171-164), notamment la dévastation de la ville et du Temple et la suspension des sacrifices juifs pendant une demi-semaine d'années (cf. 7, 25; 8, 14). Il ne reste donc pour la seconde époque que 367 ans, au lieu des 434 qu'il faudrait pour former 62 semaines. Mais l'auteur du livre de Daniel n'avait plus que des notions assez confuses sur l'époque perse, même sur le nombre, les noms et l'ordre de succession des souverains de cette période (cf. 5, 31; 9, 1; 11, 2). Une erreur de 67 ans sur la chronologie de cette période n'aurait de sa part rien d'invraisemblable. Son contemporain, le Juif Démétrius, en fait une de 70 ans sur la même époque; Josèphe lui-même, historien de profession, se trompe de 50 ans; les pères de l'Église font, dans leurs allégations sur la même période, des fautes de calcul qui vont de 44 à 118 ans en plus ou en moins. — On a proposé beaucoup d'autres interprétations de l'oracle des 70 semaines; on a souvent, en particulier, cru pouvoir assigner pour terme à cette période un événement de la vie de Jésus, qui serait, selon les uns, sa naissance, selon d'autres, sa présentation au Temple, son baptême, sa mort, la propagation de sa doctrine, la fuite des chrétiens de Jérusalem (en 66), la prise de cette ville par les Romains (70) ou même la parousie.

Mais des difficultés insurmontables s'opposent à ces hypothèses diverses. *b.* Le grand prêtre Onias III fut supplanté par son frère Jason, puis par l'usurpateur Ménélas, et enfin assassiné à Antioche à l'instigation de celui-ci (171 av. J.-C.).

c. Le texte a ici deux mots qu'on a interprétés : « et non pour lui-même (c'est-à-dire : non pour ses propres péchés) » ou « et il ne sera plus » ou « et il n'y aura rien contre lui » ou « et il n'y aura personne pour lui ». Mais ces traductions sont grammaticalement invraisemblables ou impossibles. Il est plus probable qu'il est tombé un mot : « et il n'y aura pas pour lui d'aide » ou « de successeur », ou « de jugement », ou « de faute ». Des mots comme *dîn*, « jugement », ou *'âwèn*, « faute », ont pu très facilement être omis après le mot *'ên* (« et il n'y aura pas »), graphiquement fort semblable. *d.* Antiochus IV, cf. 1 Macc. 1, 21-24, 28, 31. *e.* Le texte, peut-être avec intention, ne précise pas s'il s'agit d'un débordement de la colère divine (cf. Nah. 1, 8; És. 10, 22) ou de l'arrivée de nouveaux flots d'envahisseurs (cf. 11, 22, 26). *f.* Sous le coup des persécutions beaucoup de Juifs apostasièrent. *g.* La seconde moitié (168-165), cf. note *j* sur 8, 14. *h.* Litt. : *l'aile*. Il s'agit soit de l'angle de l'autel de Yahvé, où fut érigé un petit autel consacré à Zeus (l'Abomination dévastatrice, cf. 8, 12 et la note), soit du faîte du Temple (en grec *pterugion*, « aile »; cf. Mt 4, 5; Lc 4, 9), sur lequel a pu être dressée une statue de ce dieu. *i.* Cf. 11, 36; És. 28, 22. *j.* Cf. 11, 45.

k. Voy. note *e* sur 1, 21. *l.* C'est-à-dire observa avec soin tout ce qu'il entendit — l'oracle — et vit — la vision — au cours de son extase. La remarque n'est pas superflue, étant donnée l'extrême minutie des révélations apportées au chap. 11. D'autres traduisent : « Daniel *comprit*... » Mais le voyant dira (12, 8) : « j'entendis et ne compris pas ». *m.* Daniel observe les pratiques du deuil, non pour déplorer quelque calamité inconnue, mais pour appuyer son instante prière (cf. 9, 3 et notes) : il demandait à comprendre (v. 12), c'est-à-dire sollicitait une révélation supplémentaire.

n. Abstinence pratiquée dans le deuil (2 Sam. 14, 2; Am. 6, 6; Ps. 23, 5; Éz. 16, 9; Pap. Éléph. I, l. 20). *o.* Hébreu : *Ḥiddèqèl* (cf. Gen. 2, 14). Explication ajoutée sans doute par une autre main : partout ailleurs « le grand fleuve », c'est l'Euphrate.

les yeux, je regardai et je vis un homme vêtu de fin lin. Il avait autour des reins une ceinture d'or pur. [6] Son corps était comme de chrysolithe[a]; son visage [brillait] comme l'éclair, ses yeux, comme des torches enflammées; ses bras et ses jambes avaient l'éclat du bronze poli. Sa voix, quand il parlait, résonnait comme la clameur d'une foule[b]. [7] Je fus seul, moi, Daniel, à voir l'apparition. Les hommes qui se trouvaient avec moi ne la virent pas[c]; mais une grande terreur fondit sur eux et ils s'enfuirent pour se cacher. [8] Je restai donc seul et contemplai cette grandiose apparition. Alors mes forces m'abandonnèrent; mes couleurs se changèrent en [une pâleur de] mort; je ne conservai aucune force[d]. [9] Puis j'entendis cet homme parler et dès que j'entendis le son de ses paroles, je tombai évanoui, la face contre terre.

L'ange explique à Daniel pourquoi la réponse divine a tardé à lui parvenir.

[10] Je sentis une main me toucher; elle me fit tenir, vacillant, sur mes genoux et les paumes de mes mains. [11] Puis cet homme me dit : « Daniel, homme chéri [de Dieu][e], fais attention aux paroles que je vais t'adresser. Tiens-toi debout; car je suis maintenant envoyé vers toi. » Comme il me parlait ainsi, je me relevai tout tremblant. [12] Il me dit : « Sois sans crainte, Daniel : car dès le premier jour où tu t'es appliqué à comprendre [les mystères de l'avenir] et à t'humilier[f] devant Dieu, tes paroles ont été entendues et c'est à cause d'elles[g] que je viens; [13] mais le chef du royaume de Perse[h] s'est dressé devant moi pendant vingt et un jours. Enfin Mikaël, l'un des principaux chefs[i], est venu à mon aide. Je l'ai laissé auprès du chef des rois de Perse [14] et je suis venu pour t'apprendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours; car il s'agit encore d'une révélation relative à ces jours-là. »

Daniel recouvre l'usage de la parole. L'ange explique ce qu'il va faire.

[15] Tandis qu'il m'adressait ces paroles, je tenais mon visage tourné vers la terre et je restais muet. [16] Alors [quelque chose qui avait] comme l'apparence d'une main d'homme toucha mes lèvres[j], j'ouvris la bouche et je parlai; je dis à celui qui se tenait devant moi : « Mon seigneur, depuis que je contemple cette vision, j'endure de violentes douleurs et je n'ai conservé aucune force : [17] comment le serviteur de mon seigneur que je suis pourrait-il converser avec un être comme mon seigneur, alors que dès maintenant il ne me reste plus de force et que le souffle me manque? » [18] L'être à forme humaine me toucha de nouveau et me fortifia. [19] Il me dit : « Sois sans crainte, homme chéri [de Dieu]! Que la paix soit avec toi! Fortifie-toi! Recouvre tes forces ! » Tandis qu'il me par-

10, 5. « d'or pur » *1 Rois 10, 18*; *Jér. 10, 9* (*G*) (lis. *mouphâz*). H : d'or d'Ouphaz (?). 7. « pour se cacher » lis. *lehèḥâbê'*. H : en se cachant (?). 9. « la face contre terre » *G S* (suppr. *'al pânay*). Th : sur ma face. H : sur ma face et ma face contre terre (juxtaposition des deux variantes attestées par Th et par G S). 13. « Je l'ai laissé » *G Th* (lis. *hôtartîw*). H. : Je suis resté. « du chef » *G Th* (aj. *sar*). Manque en H. 14. « à ces jours-là ». G Th : à des jours [éloignés]. 16. « [quelque chose qui avait] — d'homme » aj. *yad* (*G*) et lis. *bèn 'âdâm* (*G Th L*). H : [quelqu'un qui avait] comme l'apparence des hommes. 19. « Recouvre tes forces » d'après *G Th L* (lis. *wehitḥazzéq*). H répète : Fortifie-toi.

a. Ou topaze. *b.* Description imitée de celle de Yahvé dans Éz. 1 et d'un ange dans Éz. 9. Elle a, à son tour, inspiré le voyant de l'Apoc. dans la peinture du Christ glorifié (Apoc. 1, 13-15). L'être vu par Daniel ne doit être ni Dieu lui-même puisqu'il est envoyé (v. 11), qu'il lutte avec des anges et a besoin de l'aide de Mikaël (v. 13, 20, 21), ni Gabriel puisque le voyant ne le reconnaît pas (cf., au contraire, 9, 21). C'est peut-être « l'ange de Yahvé » (voy. note sur Jug. 2, 1). *c.* De même Act. 9, 7 (au contraire Act. 22, 9; 26, 13-14). *d.* Doublet provenant sans doute du v. 16. *e.* Cf. 9, 23. *f.* « T'humilier » ou « te maltraiter ». Il s'agit des abstinences que Daniel s'est imposées (v. 2-3; cf. Esdr. 8, 21; 9, 5). En hébreu rabbinique cette expression devint un terme technique pour « jeûner ». *g.* Pour répondre à ta prière. *h.* Il s'agit, non de Cyrus, mais de l'ange gardien, du patron céleste de l'empire perse; l'ange Mikaël est, de même, qualifié de « chef » du peuple d'Israël (v. 13 et 21; 12, 1). Chaque nation a son chef céleste, qui lutte pour elle dans le monde invisible. Cette conception n'est pas nécessairement un emprunt à la religion mazdéenne; elle avait ses racines dans les plus vieilles croyances des Hébreux. Ceux-ci avaient admis de tout temps que les dieux des peuples étrangers étaient des êtres réels (Jug. 11, 24; 2 Rois 3, 27, etc.). Lorsque le monothéisme prophétique triompha en Israël, beaucoup se bornèrent à rabaisser les dieux des nations au rang d'être subordonnés à Yahvé et auxquels celui-ci avait confié les gouvernements des peuples autres qu'Israël (Deut. 4, 19-20; 32, 8-9 (G); cf. Sir. 17, 17; Jub. 15, 31). De là à en faire des anges et à attribuer aussi au peuple élu un de ces gardiens célestes, Mikaël, il n'y avait qu'un pas. De leurs origines premières ces « chefs » avaient conservé des visées égoïstes et ambitieuses pour leurs peuples respectifs; ils se faisaient parfois la guerre les uns aux autres, de même que les satrapes dans l'empire perse, bien que subordonnés, en principe, à l'autorité du roi des rois. *i.* Ceux qu'on appellera les archanges; les Juifs en comptaient d'ordinaire quatre, six ou sept. *j.* Non pour les purifier (És. 6, 7) ou pour mettre dans la bouche du voyant un message divin (Jér. 1, 9), mais pour lui rendre l'usage de la parole.

lait, je recouvrai mes forces et je dis : « Que
mon seigneur parle, car tu m'as fortifié. »
20a Il dit : « Sais-tu pourquoi je suis venu
vers toi? 21a Je viens te faire connaître ce
qui est écrit dans le livre de vérité[a]. 20b Puis
je retournerai combattre le chef de la Perse
et, quand je sortirai [de cette lutte], le chef de
la Grèce viendra[b]. 21b Nul ne vient à mon
aide contre ces adversaires si ce n'est Mikaël,
votre chef, **11** 1 de même que moi, dans
la première année de Darius le Mède, je me
suis tenu [à ses côtés], pour l'aider et le sou-
tenir[c]. 2 Et maintenant, je vais te faire con-
naître la vérité.

La révélation. « Il s'élèvera encore trois rois de
Perse[d]. Le quatrième possédera des
richesses plus considérables que tous les
autres, et, quand il sera devenu fort par sa
richesse, il mettra tout en mouvement contre
le royaume de Grèce[e].
3 « Un roi vaillant se lèvera, qui dominera
sur un vaste empire et fera tout ce qu'il vou-
dra[f]. 4 Mais, lorsqu'il sera devenu [très] puis-
sant, son royaume se brisera et sera démembré
aux quatre vents des cieux[g]; il ne reviendra
pas aux descendants de ce roi et n'aura pas
une puissance égale à celle de ce prince.
Son royaume sera déchiré et passera à
d'autres, à l'exclusion de ceux-là[h].
5 « Le roi du midi deviendra puissant[i];
mais l'un des chefs de son armée deviendra
plus puissant que lui et dominera sur un
empire plus vaste que le sien[j].
6 « Au bout de quelques années, ils[k] feront
alliance et la fille du roi du midi viendra
chez le roi du nord pour réaliser l'accord[l];
mais elle ne conservera pas sa puissance et
ni lui ni sa postérité ne subsisteront. Elle
sera livrée [à la mort], ainsi que ceux qui
l'auront amenée, son enfant et celui qui l'aura
obtenue [en mariage][m]. En ces temps-là 7 un
rejeton issu de la même souche qu'elle[n] s'élè-
vera à la place du roi du midi ; il pénétrera
dans les ouvrages avancés et entrera dans la
forteresse du roi du nord[o]; il sévira contre

21a. « Je viens te faire connaître » lis. *'ănî bâ' lehaggîd* (les deux premiers mots auront été écrits en abrégé par leurs initiales, *'b*; de là la leçon mass. *'abal 'aggîd*). H : mais je te ferai connaître. **11,** 4. « lorsqu'il — puissant » d'après *S*, *s* (lis. *ouke'oṣmô*). H : lorsqu'il se sera levé. « sera déchiré » *L* (lis. *tinnâtêq*). H : sera arraché. 5. « mais l'un — deviendra » *G Th* (lis. *yèḥèzaq* sans *we*). H : ainsi qu'un des chefs de son armée; il (celui-ci) deviendra. « et dominera — sien » *G L* (lis. *mimmèmšaltô*). H : et dominera; son empire sera un vaste empire. 6. « ni sa postérité » *Th L* (lis. *wezar'ô*). H : ni son bras. — Texte incertain. « son enfant » d'après *Th* (lis. *weyaldâh*). H : et son père. « En ces temps-là » *Th*. Ces mots sont, en H, rattachés à ce qui précède. 7. « un rejeton — midi (litt. à sa place) » d'après *G Th L* (lis. *ya'ămôd nêṣèr miššorâšèhâ 'al kannô*). H : Et s'élèvera d'un rejeton issu de la même souche qu'elle [à] sa place (?) « pénétrera dans les ouvrages avancés » lis. *haḥêl*. H : viendra vers l'armée.

a. Le texte traditionnel, dans les v. 10, 20-11, 2, paraît être en désordre : la question posée 20a ne reçoit pas de réponse et l'annonce faite par l'ange (21a) interrompt le récit de sa lutte avec le chef de la Perse. Nous supposons que la phrase 21a, omise par un copiste, a été rétablie en marge — en abrégé (voy. note critique), — puis réintroduite dans le texte par un copiste ultérieur, mais à une mauvaise place. — Le « livre de vérité », c'est celui où sont inscrites à l'avance les destinées des empires (cf. Hén. 81, 1-2 ; 93, 1-3, etc.), peut-être le même où est consignée la durée de vie réservée à chaque homme (Ps. 139, 16). Sur les divers livres dont les Juifs admettaient l'existence dans le ciel, voy. note sur Ps. 139, 16. *b*. A partir de la fondation de l'empire grec par Alexandre, l'ange de cet empire deviendra le principal adversaire de l'ange qui représente Dieu et du « chef » d'Israël. *c*. Il ressort de ce passage que l'auteur du livre de Daniel devait placer à la date indiquée quelque événement important intéressant en première ligne le peuple juif, peut-être l'autorisation de rebâtir le Temple, par suite d'une nouvelle confusion entre « Darius le Mède » et Darius Ier. Certains critiques considèrent l'indication chronologique donnée ici comme une addition et le texte comme profondément altéré : ces conjectures ne s'imposent pas. *d*. Après Cyrus, le souverain régnant. — Voy. 7, 6 et la note. Les quatre rois de Perse que connaissait l'auteur du livre de Daniel sont probablement Cyrus (539-529), Xercès Ier (485-465), Artarxercès Ier (464-424) et Darius « le Perse » (Néh. 12, 22), c'est-à-dire Darius III Codoman (336-331), l'adversaire d'Alexandre le Grand. Selon d'autres, le quatrième serait Xercès, le promoteur de l'une des guerres médiques ; mais alors il faudrait supposer que le deuxième et le troisième étaient Cambyse et Darius Ier. C'est moins probable : Cambyse n'est mentionné nulle part dans la Bible. *e*. Si l'on se refuse à prêter à la préposition employée le sens insolite de « contre », on peut entendre : « il mettra en mouvement [contre lui] tout le monde, [à savoir] le royaume de Grèce. » *f*. Alexandre le Grand (331-323). *g*. Cf. 8, 8, 22 et les notes. *h*. C'est-à-dire des descendants d'Alexandre. Ceux-ci furent, en effet, rapidement éliminés (317, 311, 309) et les généraux du conquérant se partagèrent l'empire. *i*. Ptolémée Ier, fils de Lagos, souverain de l'Égypte (323-285). *j*. Séleucus Ier Nicator (mort en 280). D'abord gouverneur de Babylone, puis officier de Ptolémée, qu'il aida à remporter la victoire de Gaza, il s'empara de Babylone et fonda (312) le royaume de Syrie — le « royaume du nord », — le plus étendu des États successeurs de l'empire d'Alexandre. *k*. Le roi du nord et le roi du midi de ce temps, Antiochus II Théos (261-247) et Ptolémée II Philadelphe (285-247). *l*. Bérénice, fille de Ptolémée II, épousa Antiochus II (248). *m*. Antiochus II avait répudié Laodicée, sa sœur, pour épouser Bérénice. Laodicée fit empoisonner le roi, tuer l'enfant qu'avait eu Bérénice, puis Bérénice elle-même, ainsi que plusieurs des seigneurs et dames d'Égypte qui l'avaient accompagnée. *n*. Ptolémée III Évergète (247-221), frère de Bérénice. *o*. Ptolémée III s'empara de Séleucie, le port d'Antioche — « l'ouvrage avancé », — puis d'Antioche même, la capitale de Séleucus II Callinicus, fils de Laodicée (246-226).

ces gens[a], et sera le plus fort[b]. 8 Il emmè-
nera même leurs dieux captifs en Égypte,
avec leurs statues et leurs vases précieux
d'or et d'argent[c]. Puis, pendant quelques
années, il cessera de s'en prendre au roi
du nord; 9 alors [celui-ci] envahira le royaume
du midi, mais s'en retournera dans son
pays[d].
10 « Son fils[e] se préparera à la guerre et
rassemblera une masse énorme de troupes.
Il envahira [le pays, l']inondera et [le] traver-
sera[f]. Puis il armera de nouveau et parvien-
dra jusqu'à sa forteresse[g]. 11 Alors le roi du
midi, exaspéré, sortira pour combattre le roi
du nord; il mettra sur pied une nombreuse
armée et l'armée [ennemie] sera livrée entre
ses mains. 12 Cette armée ayant été anéantie,
son cœur s'enorgueillira. Il fera périr des
myriades d'hommes[h]; toutefois il ne restera
pas le plus fort.
13 « Le roi du nord mettra sur pied une
nouvelle armée, plus nombreuse que la pre-
mière et, au bout de quelques années, il se
mettra en marche avec des forces considéra-
bles et un train d'équipage immense[i]. 14 En
ces temps-là beaucoup se dresseront contre
le roi du midi[j]; des hommes violents appar-
tenant à ton peuple s'élèveront[k], afin d'ac-
complir une vision[l], mais ils échoueront[m].
15 Le roi du nord viendra, il fera des travaux
de terrassements et prendra une ville forti-
fiée[n]. Les armées du roi du midi ne résiste-
ront pas; ses troupes d'élite elles-mêmes
seront incapables de tenir ferme. 16 Son agres-
seur fera ce qu'il voudra sans que personne
ne lui tienne tête. Il prendra pied dans le
pays, joyau [de la terre], qui tombera tout
entier dans ses mains[o].
17 « Il entreprendra ensuite de réduire en
son pouvoir tout le royaume du roi du midi[p];
il fera un accord avec lui et lui donnera une
femme pour amener la ruine de ce pays;
mais cela ne se réalisera pas; cela ne sera
point[q].
18 « Il se tournera ensuite vers les îles et en
prendra plusieurs[r]. Mais un capitaine mettra
un terme à son arrogance[s]. . . .[t]; il lui fera
payer son arrogance. 19 Alors il se tournera

10. « Son fils — rassemblera » *G* (lis. *oubenô* (avec *Hk*) *yitgârè we'âsaph*). H : Ses fils se prépareront... et rassembleront. — Il s'agirait de Séleucus III (226-223) et d'Antiochus III, tous deux fils de Séleucus II. « il armera » *Ht* . Hk : ils armeront. 11. « le roi (litt. : avec le roi) du nord » *Hm G Th L S*. H : avec lui, avec le roi du nord. 13. « au bout — années » suppr. *hâ'ittîm* (dittogr. du v. 14). H : à la fin des temps, d'années. 15. « du roi » *G Th* (aj. *mèlèk*). Manque en H. « ses troupes — seront » suppr. *we* devant *'ên* (dittogr.). H : ainsi que ses troupes d'élite; et elles seront. 16. « qui tombera (litt. : et il [sera]) tout entier » lis. *wekoullâh*. H : et la destruction [sera]. — Texte incertain. 17. « il fera un accord avec lui » *G* (*Th L*) (lis. *oumêšârîm 'immô ya'ăsè*). H : et des choses droites (?) [seront] avec lui, et il [les] fera (?) « cela ne sera point » *G* cf. *És.* 7, 7; 14, 24 (suppr. *lô* [dittogr.]). H : il (le royaume) ne sera pas à lui.

a. Litt. : *contre eux*. Il s'agit des gens du roi du nord. *b*. Selon une inscription, il conquit même la Bactriane. *c*. D'après S. Jérôme, il rapporta en Égypte 40.000 talents d'argent, 2.500 vases et images de dieux, entre autres les statues de divinités égyptiennes que Cambyse avait transportées en Perse. Ce dernier point est confirmé par le décret de Canope (238). *d*. La tentative de revanche de Séleucus II n'eut pas de suite. *e*. Antiochus III, le Grand (222-187). *f*. Antiochus reconquit la Syrie (219) et s'empara de la Palestine. *g*. La forteresse du roi du midi. Il s'agit de Raphia (auj. Tell Rifaḥ), à la frontière de la Palestine et de l'Égypte, au S.-O. de Gaza. *h*. Ptolémée IV Philopator (221-203) infligea à Antiochus une sanglante défaite à Raphia : les Syriens perdirent 17.000 hommes (217). Mais le roi d'Égypte ne sut pas mettre à profit sa victoire. *i*. La nouvelle guerre d'Antiochus III contre l'Égypte (v. 13-16) dura de 204 à 197. *j*. Entre autres Philippe V de Macédoine et des révoltés en Égypte même.
k. Il s'agit sans doute de la puissante famille juive des Tobiades, qui avaient pris la ferme des impôts en Palestine et rançonnaient leurs frères. *l*. Par leur entente avec les païens, les Tobiades provoquèrent la grande persécution religieuse que devait bientôt après déchaîner Antiochus IV; l'auteur du livre de Daniel les présente, en conséquence, comme ayant travaillé — sans le savoir, — à l'accomplissement des prédictions de son livre. *m*. Allusion au triomphe final des persécutés. *n*. Sidon, où s'était réfugié Scopas, chef de mercenaires au service de l'Égypte, à la suite de sa défaite à Panéas (Banyas) en 198. *o*. A partir de 198, la Palestine resta au pouvoir des Séleucides jusqu'à sa libération par les Maccabées. *p*. Litt. : *tout son royaume*. *q*. Antiochus III, en 193, maria sa fille Cléopâtre au jeune roi d'Égypte Ptolémée V Épiphane (204-182). Il comptait, d'après l'auteur de Daniel, s'assurer ainsi la haute main sur les États des Lagides. Mais Cléopâtre, devenue régente à la mort de son mari, défendit avec autorité les intérêts de son pays d'adoption. *r*. Par « les îles », les Hébreux entendaient tous les pays occidentaux baignés par la mer. Antiochus III s'empara des côtes de l'Asie mineure, de la Thrace et de la Macédoine. *s*. Défait une première fois aux Thermopyles (191), Antiochus fut écrasé à Magnésie par le consul romain Lucius Cornélius Scipion, surnommé depuis « l'Asiatique » (190), le « capitaine » dont parle notre texte. Le mot employé, *qâṣîn*, signifie proprement « celui qui tranche, qui décide », — c'est le même que l'arabe *cadi*, « juge »; — mais, en hébreu, il était appliqué d'ordinaire au chef de guerre. *t*. L'hébreu a ici deux mots dont on ne voit pas le lien avec le contexte : *à lui, si ce n'est que*. En lisant *lô'* au lieu de *lô*, on pourrait y voir une formule introduisant la phrase explicative qui suit et qui serait une glose : « cela signifie simplement « ce n'est [rien] si ce n'est que... ».

vers les forteresses de son pays; mais il
trébuchera, il tombera et disparaîtra[a].
20 « A sa place s'élèvera un [prince][b] qui
fera passer un exacteur dans [le pays qui fait]
la gloire du royaume[c]. En quelques jours il
sera brisé, et ce ne sera ni par l'effet d'un
accès de colère ni dans une bataille[d].
21 « A sa place s'élèvera un homme mépri-
sable, à qui la dignité royale n'aura pas été
conférée, mais qui surviendra inopinément
et s'emparera de la royauté par l'intrigue[e].
22 Des armées seront mises en pleine déroute
devant lui[f]; un prince de l'alliance aussi
sera brisé[g]. 23 Grâce aux amitiés qu'il aura
gagnées, il réussira à tromper : il montera et
triomphera avec peu de monde[h]. 24 Il péné-
trera par surprise dans les régions les plus
fertiles d'une province et fera ce que n'au-
ront fait ni ses pères, ni les pères de ses
pères : il prodiguera aux siens[i] butin, dé-
pouilles et richesses[j]. Il formera des projets
contre des forteresses[k], mais seulement pour
un temps.
25 « Il fera appel à toutes ses forces et à
tout son courage pour attaquer le roi du
midi[l] avec une grande armée[m]. Le roi du
midi se préparera au combat à la tête d'une
armée très nombreuse et très forte; mais il
ne pourra résister, parce qu'on formera contre
lui des complots. 26 Ceux qui se nourriront
des mets de sa table le briseront[n], son armée
sera mise en déroute et beaucoup tomberont
blessés à mort[o]. 27 Les deux rois, le cœur
plein du désir de se nuire, échangeront des
mensonges autour d'une même table[p]. Mais
leurs projets n'aboutiront pas; car avant la
fin il y aura encore [un délai] jusqu'au temps
marqué. 28 Il s'en retournera vers son pays
avec de grandes richesses. Dans son cœur il
voudra du mal à l'alliance sainte et il lui en
fera[q]; puis il rentrera dans son pays.
29 « A la date fixée, il envahira de nouveau
le midi; mais il n'en sera pas de cette der-
nière expédition comme de la première[r].
30 Des navires de Kittim[s] viendront contre
lui : il perdra courage et s'en retournera.
« Rempli de rage contre l'alliance sainte, il
agira [contre elle] et se montrera de nouveau
plein d'égards pour ceux qui abandonneront
l'alliance sainte[t]. 31 Des troupes, sur son
ordre, se lèveront et profaneront le sanc-
tuaire, la demeure [divine]; elles aboliront

22. Lis. *hiššâṭôph yiššâṭephou millephânâw weyiššâbêr gam*. H : Les armées d'invasion seront mises en déroute devant lui et seront brisées et aussi un prince de l'alliance. 24. « Il pénétrera — province » lis. *oubešalwâ* (avec *Th L*) *bemišmannê* (avec *G*). H : Par surprise et dans... il pénétrera. 26. « sera mise en déroute » *S L* cf. v. 22 (lis. *yiššâṭéph*). H : envahira. 31. « la demeure » *G** (lis. *hammâ'ôn*). H : la forteresse. — Les mots *mâ'ôz* et *mâ'ôn* étaient souvent confondus dans les mss. (Ps. 71, 3; 90, 1).

a. Antiochus le Grand périt obscurément (187) en essayant de piller un temple de Bel en Élymaïs, pour se procurer les moyens de payer le tribut imposé par les Romains. *b*. Séleucus IV Philopator (187-175). *c*. Héliodore, ministre de Séleucus IV, fut envoyé à Jérusalem pour confisquer le trésor du Temple, mais dut y renoncer, terrorisé, d'après 2 Macc. 3, 1-40, par une apparition. *d*. Après un règne beaucoup plus court que celui de son père, Séleucus IV périt, assassiné par son ministre Héliodore. *e*. Antiochus IV Épiphane (175-164), second fils d'Antiochus le Grand, n'avait pas droit à l'héritage de son frère Séleucus IV, car celui-ci laissait des fils; mais l'aîné de ceux-ci, Démétrius (qui régna plus tard sous le nom de Démétrius Ier Soter), était alors otage à Rome. Antiochus en profita pour s'emparer du trône, en l'enlevant à Héliodore, le ministre meurtrier. *f*. Celles d'Héliodore. *g*. Le grand prêtre juif Onias III, venu à Antioche, y fut retenu prisonnier par le roi, qui conféra, moyennant finances, le pontificat à Jason, puis à Ménélas le Tobiade; Onias III périt enfin, assassiné, en 171. *h*. Il s'agit sans doute, dans ce verset, de l'occupation de la Palestine par Antiochus IV. D'après 2 Macc. 4, 21-22, il fut accueilli à Jérusalem avec de grandes démonstrations d'amitié par Jason et les autres Juifs philhellènes. *i*. Litt. : *il leur prodiguera*. *j*. Une des excentricités auxquelles Antiochus IV aimait à se livrer consistait à faire des cadeaux d'une prodigalité insensée, même à des inconnus. *k*. Celles de l'Égypte (v. 25 et suiv.). *l*. Ptolémée VI Philométor (181-146), fils aîné de Ptolémée V et de Cléopâtre. *m*. Il paraît établi qu'il n'y a eu que deux campagnes d'Antiochus IV en Égypte. Il s'agit ici de la première (170-169); 2 Macc. 5, 1 la qualifie de « seconde », mais auparavant il y avait eu tout au plus des projets d'expédition.

n. Ptolémée VI fut mal conseillé par ses tuteurs Eulaeus et Lenaeus; de plus, son frère, Ptolémée VII Physcon, se fit proclamer roi à Alexandrie. *o*. L'armée de Ptolémée VI fut écrasée au mont Kasion. *p*. Ptolémée VI, fait prisonnier par Antiochus IV, fut traité par lui en allié. Mais les deux princes ne cherchaient qu'à se tromper réciproquement : Antiochus, sous couleur de défendre les droits de son neveu contre Physcon, voulait se rendre maître du pays; Ptolémée, dès que le roi de Syrie fut parti, se réconcilia avec son frère, Ptolémée VII, avec qui il partagea le pouvoir, pour préparer sa revanche sur son oncle. — Machiner la perte d'un commensal est un crime particulièrement odieux aux yeux d'un Oriental (cf. Ps. 41, 10; Mc 14, 18. 20) : deux hommes qui mangent d'un même aliment sont « frères ». *q*. Au retour de sa campagne en Égypte, Antiochus IV pilla le temple de Jérusalem et fit périr un grand nombre d'habitants de la ville (1 Macc. 1, 20-38; 2 Macc. 5, 1-20). *r*. Cette seconde campagne (168) se termina pour Antiochus IV par un échec humiliant. Sommé par l'envoyé du Sénat romain, C. Popilius Laenas, d'évacuer l'Égypte, il dut se retirer. *s*. Citium, ville de Chypre, par extension Chypre, puis tous les pays méditerranéens, ici l'Italie. Allusion à Nomb. 24, 23-24; voy. les notes sur cet oracle. *t*. Les Juifs apostats (1 Macc. 1, 55).

l'holocauste perpétuel et installeront l'Abo-
mination dévastatrice[a]. 32 Ceux qui seront
infidèles à l'alliance, il les amènera par des
flatteries à se faire païens[b]; mais la masse de
ceux qui connaissent Dieu tiendra ferme et
agira. 33 Les hommes intelligents de ce peu-
ple[c] en instruiront un grand nombre; et ils
tomberont, atteints par l'épée, par la flamme,
par la captivité et par le pillage[d], pendant
un certain temps. 34 Au moment où ils tom-
beront, ils recevront une aide légère; et
beaucoup se joindront à eux par hypocrisie[e].
35 Plusieurs des hommes intelligents tombe-
ront, afin qu'il y en ait parmi eux qui soient
éprouvés, purifiés et blanchis[f]; [il en sera
ainsi] jusqu'au temps de la fin, car [il faudra
attendre] encore jusqu'au terme marqué.
« Le roi fera tout ce qu'il voudra. Son
orgueil grandira et il se croira supérieur à
toute divinité[g]; même contre le Dieu des
dieux il tiendra des propos inouïs[h], et il
prospérera jusqu'à ce que la colère [divine]
parvienne à son terme[i]; car ce qui avait été
décrété s'accomplira[j]. 37 Il n'aura pas égard
aux dieux de ses pères[k]; il n'aura égard ni
à la divinité chère aux femmes[l], ni à aucun
dieu[m], mais il prétendra leur être supérieur
à tous. 38 A leur place il honorera le dieu des
forteresses[n], il honorera un dieu inconnu de
ses pères, en lui offrant de l'or, de l'argent,
des pierres précieuses et des joyaux[o]. 39 Il
prendra pour défenseurs des forteresses les
serviteurs[p] d'un dieu étranger[q] : à ceux qui
reconnaîtront [ce dieu], il accordera de
grands honneurs; il leur donnera autorité sur
beaucoup [de ses sujets] et leur distribuera
des terres en récompense[r].
« 40 Au temps de la fin[s], le roi du midi fon-
cera sur lui; le roi du nord s'élancera à sa
rencontre comme un ouragan avec des chars,
des cavaliers et des navires en grand nombre.
Il envahira diverses contrées, les inondera et
les traversera. 41 Il envahira la contrée, joyau
[de la terre], et des myriades [d'hommes]
succomberont. Les peuples que voici échap-
peront à sa main : Édom, Moab et ce qui
restera des Ammonites[t]. 42 Il étendra la
main sur diverses contrées et le pays d'Égypte
n'échappera pas. 43 Il s'emparera de toutes
les réserves d'or et d'argent ainsi que de
tous les objets précieux de l'Égypte. Les
Libyens et les Couchites marcheront à sa
suite[u]. 44 Mais, alarmé par des nouvelles[v]
venues de l'orient et du nord[w], il se retirera,
en proie à une violente colère, pour détruire
et exterminer en masse [ses ennemis]. 45 Il

39. « Il — étranger » lis. *limebaṣṣerê mâ'ouzzîm 'am*. H : Il agira contre (?) les fortifications des forteresses avec un dieu étranger. 41. « des myriades » *Sym* (lis. *weribbôt*). H : de nombreuses [contrées ?]. « ce qui restera » *S* (lis. *ouše'êrît*). H : l'élite (ou : les meilleures terres ?)

a. Cf. 8, 11-12; 9, 27 et les notes. *b*. Cf. 1 Macc. 2, 18. *c*. Notamment ceux qu'on appelait les Asidéens, c'est-à-dire « les pieux » (hébr. *ḥăsîdîm*). *d*. Sur ces persécutions, cf. 1 Macc. 1, 50-67; 2, 29-38; 2 Macc. 6, 9-11, 18-31; 7. *e*. Allusion aux premiers succès des Juifs insurgés, conduits par Mattathias, puis par son fils Judas Maccabée (1 Macc. 3); ces succès sont déjà tels que beaucoup de Juifs apostats, par crainte des représailles, reviennent à la religion de leurs pères. Cependant, ce n'est là, aux yeux de l'auteur du livre de Daniel, qu'une « aide légère » : comme les Asidéens, au groupe desquels il appartient sans doute, il compte que la délivrance viendra sans le secours d'aucune main humaine (2, 34. 45; 8, 25).

f. Les supplices infligés aux martyrs auront, comme toujours, pour effet, d'opérer un triage parmi les fidèles, éliminant les tièdes et confirmant dans leur foi les purs. *g*. Tandis qu'Antiochus II n'avait été surnommé Théos, « dieu », qu'après sa mort, Antiochus IV faisait inscrire lui-même ce titre sur ses monnaies et se qualifiait d' « Épiphanès », c'est-à-dire « [dieu] manifesté », incarné. *h*. Cf. 7, 8. 20; 8, 24. *i*. Cf. 8, 19. *j*. 9, 27. *k*. Impiété scandaleuse au jugement de l'antiquité (Jér. 2, 11). C'est à partir du règne d'Antiochus IV que la figure de Zeus fut, sur les monnaies des Séleucides, substituée presque constamment à celle d'Apollon, le patron de la dynastie. *l*. Probablement Adonis (cf. Éz. 8, 14); selon d'autres, Anaïtis, la déesse dont Antiochus tenta de piller le temple en Élymaïs. *m*. « Il pilla la plupart des temples » (Polybe, XXXI, 4, 10). *n*. Il s'agit probablement de Jupiter Capitolin, auquel le roi éleva, à Antioche, un « temple magnifique » (Tite Live, XLI, 20). *o*. Antiochus envoya à Rome des vases d'or du poids de 500 livres, qui furent répartis dans les temples (Tite Live, XLII, 6). *p*. Litt. : *le peuple*. *q*. Antiochus transforma l'ancienne « cité de David » (au sud du Temple) en une citadelle, l'Acra, où il mit une garnison païenne; offense douloureusement ressentie par le patriotisme juif (1 Macc. 1, 33-36). *r*. Cf. 1 Macc. 9, 25; 3, 36. *s*. A partir d'ici l'auteur commence à décrire les « choses finales », c'est-à-dire les événements non encore accomplis de son temps, qui devaient marquer les derniers moments du « siècle présent ». Il attend d'abord (v. 40-43) une troisième invasion de l'Égypte par Antiochus IV, invasion qui est inconnue des historiens classiques et que Rome n'aurait pas tolérée. *t*. En leur qualité d'ennemis des Juifs, ces peuples seront naturellement ménagés par Antiochus. *u*. Les Libyens ou habitants de la Cyrénaïque, et les Couchites, c'est-à-dire les habitants de la Nubie (l' « Éthiopie » des anciens), deviendront les auxiliaires d'Antiochus au lieu d'être vassaux des Ptolémées. *v*. Comme autrefois Sennachérib, 2 Rois 19, 7. *w*. C'est-à-dire du pays des Parthes et de l'Arménie, voisins turbulents contre lesquels Antiochus eut à combattre dans la dernière année de son règne.

plantera les tentes qui lui serviront de palais[a]
entre la mer[b] et la montagne sainte, joyau
[de la terre]. Alors il arrivera au terme de
son existence et personne ne lui viendra en
aide.
12 1 « Et en ce temps-là se lèvera Mikaël, le
grand chef qui défend les enfants de ton
peuple[c]; ce sera une époque de détresse
telle qu'il n'y en aura pas eu de pareille
depuis qu'il existe des nations jusqu'à ce
temps-là[d]. Et en ce temps-là ton peuple sera
sauvé[e], tous ceux [du moins] qui seront in-
scrits dans le livre[f]. 2 Beaucoup de ceux qui
dorment[g] au pays de la poussière[h] se réveil-
leront, les uns pour une vie éternelle, les
autres pour les opprobres[i], pour être éternelle-
ment un sujet d'horreur[j].

3 Ceux qui auront été intelligents brilleront
comme la splendeur du firmament,
Et ceux qui en auront amené plusieurs à la
[justice,
comme les étoiles, pour toujours et à per-
[pétuité[k].

4 « Et toi, Daniel, tiens secret ce qui t'a été
dit et scelle ce livre jusqu'au temps de la
fin[l]. Beaucoup [l']étudieront[m] et la connais-
sance s'accroîtra. »

12, 4. « [l'] étudieront — s'accroîtra ». G : deviendront apostats (*yesôṭeṭou*) et les malheurs se multiplieront (*wetirbènâ hârâ'ôt*). — Texte incertain.

a. Le mot hébreu que nous traduisons ainsi, *appèdèn*, est dérivé du perse *apadana*, qui désignait proprement la salle d'honneur d'une résidence royale. Les souverains orientaux ont, jusqu'à nos jours, possédé des tentes aussi vastes et aussi somptueuses que les appartements d'un palais. *b*. Litt. : *les mers*. Ce pluriel s'employait en poésie pour désigner la mer en général (Jug. 5, 17; Deut. 33, 19). D'autres entendent ce pluriel au propre et traduisent : « entre les mers (c'est-à-dire entre la Méditerranée et la mer Morte), à la montagne sainte... » Mais la préposition traduite par « à » serait insolite en ce sens. De toutes façons l'auteur compte que l'ennemi suprême de Dieu recevra le coup fatal en Palestine, au voisinage de Jérusalem. Ainsi le voulait une espérance courante dans la tradition eschatologique du judaïsme (Éz. 39, 4; És. 16, 33-34; 17, 12-14; 30, 27-33; 31, 5, 8, 9; Joël 4; Zach. 14, 2; Hén. 56, 6-8; Apoc. 20, 9). — Antiochus IV, en réalité, périt en Perse, à Tabae, en essayant de piller un temple de la déesse Anaïtis. La date de sa mort (décembre 164) cadre, du reste, à peu près avec celle que les prédictions du livre assignaient à cet événement (juin 164, d'après 9, 27).
c. Cf. 10, 21 et notes *l* sur 8, 16, *h* et *i* sur 10, 13. *d*. Formule fréquente dans la peinture des derniers temps, Jér. 30, 7; Joël 2, 2; Ass. Moïse 8, 1; Mc. 13, 19; Mt 24, 21; Apoc. 16, 18. *e*. On entend d'ordinaire que les événements décrits au v. 1 doivent se passer *avant* la mort d'Antiochus IV (11, 45) : c'est pour détruire le tyran que Mikaël se lèverait ; la détresse dont il est parlé v. 1b serait celle des Israélites au temps des persécutions syriennes (11, 30 ss.). Mais un pareil retour en arrière ne serait guère conforme aux habitudes de style de l'auteur. Il vaut mieux se souvenir que, selon lui, il subsistera des nations païennes après l'anéantissement du quatrième empire (7, 27); un passage notamment (7, 12) semble dire que les autres animaux — c'est-à-dire certaines grandes nations païennes — conserveront encore l'existence *pour un temps déterminé*. C'est pour écraser ou subjuguer ces puissances hostiles et sans doute aussi pour vaincre définitivement leurs anges gardiens, que Mikaël aura à intervenir. La grande détresse du v. 1b sera celle des habitants de toute la terre, accablés par les guerres, les tremblements de terre, les épidémies, les averses de feu et de soufre (cf. Éz. 38-39, spéc. 38, 19-23). Les Israélites élus, au contraire, survivront à ces calamités (cf. Ês. 26, 20-27, 1 ; Hén. 96, 2 ; 100, 5 ; Ass. Moïse 10 ; 4 Esdr. 6, 25 ; Mc 13, 14-20 ; Apoc. 7, 1-8). *f*. On dressa de bonne heure en Israël des listes où étaient portés les citoyens que comptait à un certain moment une ville ou un peuple (Jér. 22, 30; Éz. 13, 9). Puis on admit que Dieu tient de même un registre des hommes vivant sur la terre (en être effacé, c'est mourir : Ex. 32, 32 ; Ps. 69, 29), enfin qu'il a un livre où sont inscrits ceux qui auront part à la vie éternelle, les citoyens du royaume futur ; c'est le sens ici et sans doute És. 4, 3. Cf. note sur Ps. 139, 16. *g*. La mort, un sommeil. Cette image est bien antérieure à l'idée de résurrection : Ps. 13, 4 ; Job 3, 13 ; Jér. 51, 39, 57. *h*. L'hébreu ne peut pas signifier « dans la poussière de la terre » : les mots devraient être dans l'ordre inverse. « La terre » ou « le pays de la poussière », c'est le Cheôl (cf. Job 17, 16), le royaume souterrain où les hommes ne sont plus que poudre (cf. Gen. 3, 19; Job 10, 9; 34, 15; Ps. 30, 10). Un poème babylonien le décrit comme « le lieu où leur nourriture est de la poussière, leur aliment, de la boue. ., où la poussière est répandue sur la porte et sur le verrou » (*Descente d'Ichtar aux enfers*). Dans *l'épopée de Guilgamech*, le spectre d'Enkidou l'appelle « la maison de poussière où je suis entré ». *i*. Glose expliquant le mot rare que nous traduisons par « horreur » (cf. És. 66, 24). *j*. Ce passage est, avec És. 26, 19, le seul de l'Ancien Testament où soit clairement formulée l'espérance de la résurrection. On en trouve tout au plus des pressentiments dans quelques autres textes comme Ps. 49, 16 ; 73, 20, 24-27 ; Job 14, 13-17 ; 19, 26-27 (voy. les notes) — dans Éz. 37, 1-10 ; És. 53, 10-11 ; Os. 6, 2, il s'agit de la restauration *du peuple*. — D'après notre passage, tous les morts ne ressusciteront pas, mais seulement « beaucoup » d'entre eux. La conception de l'auteur est sans nul doute celle qui est formulée explicitement dans le livre d'Hénoch, apocalypse à peu près contemporaine de celle de Daniel : reviendront seuls à l'existence les hommes qui n'auront pas reçu pendant cette vie les récompenses ou les châtiments qu'ils ont mérités par leurs actes, en particulier les martyrs, d'une part, et, d'autre part, ceux des pécheurs insignes, — tels que les persécuteurs et les apostats, — qui seront restés prospères jusqu'au jour de leur mort (Hén. 22). *k*. Peut-être l'auteur suggère-t-il ici qu'il y aura une hiérarchie entre les ressuscités : ceux qui auront été seulement « intelligents », c'est-à-dire fidèles (cf. 11, 33), brilleront comme la voûte céleste, à laquelle on attribuait l'éclat du saphir (cf. Ex. 24, 10) ou de la glace (Éz. 1, 22, 26) ; ceux qui en auront amené d'autres à la justice par leur enseignement ou leur exemple — les docteurs et les martyrs (cf. 11, 35) — auront la splendeur, plus grande encore, des astres (cf. Hén. 39, 7 ; 43 ; 104, 2 ; Sap. 3, 7 ; Mt 13, 43).
l. Cf. 8, 26. *m*. Cette acception du verbe n'est pas formellement attestée ailleurs ; mais elle est assez voisine du sens ordinaire « aller çà et là » (à la recherche de quelque chose, Am. 8, 13), « parcourir » ; elle convient parfaitement au contexte : au « temps de la fin », la connaissance s'accroîtra parce qu'alors le livre de Daniel cessera d'être secret et que beaucoup pourront l'étudier. Même idée v. 10 et dans le livre d'Hénoch (93, 10 ; 100, 6 ; 104, 12, 13 ; cf. 1, 2).

Épilogue. Daniel reçoit une révélation sur la durée des persécutions et sur sa destinée personnelle.

5 Je regardai encore, moi Da-
niel, et je vis deux autres
[hommes] qui se tenaient l'un sur une rive
du fleuve, l'autre sur la rive opposée. 6 Et
[l'un d'eux] dit à l'homme vêtu de fin lin[a]
qui était au-dessus du fleuve[b] : « Quand
viendra la fin de ces événements prodi-
gieux ? » 7 J'entendis l'homme vêtu de fin
lin qui était au-dessus des eaux du fleuve
jurer, en levant sa main droite et sa main
gauche vers le ciel[c] : « Par celui qui vit
éternellement[d], [ce sera] après un temps, des
temps et la moitié d'un temps[e]; c'est au
moment où l'on achèvera de briser la force
du peuple saint que toutes ces choses[f] pren-
dront fin. »
8 J'entendis, mais je ne compris pas et je
dis : « Mon seigneur, quel en sera le dénoue-
ment ? » 9 Il répondit : « Va, Daniel, car ces
oracles doivent rester secrets et scellés jus-
qu'au temps de la fin. 10 Beaucoup seront
purifiés, blanchis et éprouvés[g], tandis que les
méchants agiront avec méchanceté : aucun
des méchants ne comprendra, mais les
intelligents comprendront[h]. 11 Depuis le Ad
temps où sera aboli l'holocauste perpétuel
et où sera installée l'Abomination dévas-
tatrice, [il y aura] 1.290 jours. 12 Heureux
celui qui attendra et parviendra jusqu'à
1.335 jours[i]! 13 Et toi, va : tu te reposeras, —
puis tu te lèveras pour recevoir ta part d'hé-
ritage à la fin des jours[j]. »

11. « et où sera installée » *Th* (lis. *wenittan*). H : et d'installer. 13. « va » *G Th* (suppr. *laqqéṣ*). H : va vers (?) la fin. — Dittographie de 13b.

a. Cf. 10, 5-6 et les notes. *b*. Cf. 10, 4. *c*. Geste de serment particulièrement solennel : on jure d'ordinaire en levant une main : Gen. 14, 22 ; Deut. 32, 40 ; Éz. 20, 5. *d*. 4, 31. *e*. 7, 25. *f*. Les persécutions, cf. 7, 25. *g*. Allusion à 11, 35.
h. Daniel, ne comprenant pas (cf. 10, 1), demande des explications. L'ange les refuse ; elles seraient inutiles, car les révélations faites au voyant ne deviendront compréhensibles que pour les hommes qui vivront vers le temps de la fin, c'est-à-dire à l'époque où les prédictions s'accompliront (cf. 1 Pierre 1, 12); encore les « intelligents », c'est-à-dire les fidèles, éprouvés au creuset de la persécution, seront-ils seuls à pouvoir les entendre (cf. 2 Cor. 3, 14-16). *i*. Pour justifier la juxtaposition de ces deux termes à celui de 1.150 jours (8, 14), on peut supposer que, dans la pensée de l'auteur, le délai de 1.150 jours indique pendant combien de temps les sacrifices seront suspendus (environ trois ans), tandis que celui de 1.290 jours s'étendrait jusqu'à la mort du persécuteur (il s'agirait des trois « temps » et demi, que l'auteur évaluerait à 1.290 jours en comptant 42 mois à 30 jours, plus un mois intercalaire) ; le troisième nombre enfin (1.335) ajouterait au précédent 45 jours pour la durée de la grande détresse prédite v. 1. On est surpris, cependant, que l'ange fasse à Daniel ces deux révélations nouvelles au moment même où il vient d'opposer à la demande du voyant une fin de non-recevoir (v. 9-10). Il est donc plus probable que les v. 11 et 12 sont des additions insérées successivement dans le texte lorsque l'événement eut montré que le délai de 1.150 jours fixé primitivement par l'auteur était trop court. Ces versets seraient ainsi « les témoins des déceptions et de la foi indéfectible de l'époque maccabéenne » (Gunkel). *j*. Suite des v. 9-10 : que Daniel, au lieu de se tourmenter pour l'avenir, se contente de savoir qu'il participera personnellement à la résurrection. Ce verset, en annonçant la mort du héros et en rappelant la magnifique promesse faite aux fidèles, termine le livre d'une manière très heureuse.

ESDRAS

PREMIÈRE PARTIE

RETOUR DES JUIFS EXILÉS SOUS CYRUS ET RECONSTRUCTION DU TEMPLE SOUS DARIUS (1, 1-4, 5; 4, 24-6, 22).

ESSAI DE RÉÉDIFICATION DES MURS DE JÉRUSALEM (4, 6-23)

1. Sous Cyrus.

Édit promulgué par Cyrus.

Ch **1** 1 Et[a] la première année de Cyrus, roi de
Perse[b], afin que s'accomplît la parole de Jéré-
Yahvé [prononcée] par la bouche de Jéré-
mie[c], Yahvé agit sur l'esprit de Cyrus[d] roi
de Perse, qui fit publier dans tout son
royaume, de vive voix et aussi par écrit,
l'édit suivant :

2 « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Yahvé,
le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de
la terre et il m'a chargé lui-même de lui bâtir un
temple[e] à Jérusalem qui est au [pays de] Juda.
3 Quiconque, parmi vous, est de son peuple, que
son Dieu soit avec lui, qu'il monte à Jérusalem
qui est au [pays de] Juda et bâtisse le temple de
Yahvé, Dieu d'Israël, le Dieu qui réside à
Jérusalem[f] ! 4 Que tous ces survivants[g], en
quelque lieu qu'ils résident, soient pourvus par les
habitants de la localité où ils séjournent d'argent,
d'or, de dons en nature et de bestiaux, ainsi que
d'offrandes volontaires pour le temple du Dieu
qui réside à Jérusalem[h]. »

Retour d'un premier convoi d'exilés.

5 Alors se levèrent les chefs de famille de
Juda et de Benjamin, ainsi que les prêtres et
les lévites, tous ceux [du moins] en qui
Dieu avait éveillé le désir de partir pour
rebâtir le temple de Yahvé à Jérusalem[i].
6 Tous leurs voisins leur vinrent en aide en
leur apportant des présents de toute sorte,
de l'argent, de l'or, des dons en nature, des
bestiaux, des joyaux en grand nombre, sans
compter leurs offrandes volontaires.
7 Le roi Cyrus fit prendre les ustensiles
du temple de Yahvé que Nabucodonosor

1, 1. « par la bouche » G[L] *1 Chron. 36, 22; 3 Esdr. 2, 1* (lis. *bephî*). H : de la bouche. 3. « peuple ». G[Luc] aj. : [et] est disposé à partir. 4. « de dons en nature ». 3 Esdr. 2, 6 : de chevaux (*rèkèš*). 6. « en leur — argent » *3 Esdr.* (lis. *bekôl bakkèsèph*). H : en objets d'argent. « de dons en nature » voy. v. 4. « en grand nombre » *3 Esdr.* (lis. *lârôb*). H : en dehors de. — Texte incertain.

a. Le livre d'Esdras-Néhémie est la suite de celui des Chroniques : Esdr. 1, 1-3 reproduit à peu près textuellement 2 Chron. 36, 22-23. *b*. Il s'agit de la première année du règne de Cyrus *sur l'ancien empire babylonien* (538); cf. 5, 13. Cyrus, chef des Perses dès 559, avait d'abord été vassal du roi des Mèdes, puis avait détrôné leur dernier souverain, Astyage (550). Après avoir vaincu Crésus, roi de Lydie (546), il se rendit maître de Babylone (539). *c*. Allusion, d'une part, à Jér. 25, 11-12; 29, 10, que l'auteur des Chroniques (2 Chron. 36, 22) combine avec Lév. 26, 34-35, 43, de l'autre à És. 44, 28; 45, 1, 13. Les ch. 40-55 du livre d'Ésaïe formèrent longtemps un ouvrage indépendant (le « second Ésaïe ») circulant sans nom d'auteur et que le Chroniqueur a pu attribuer à Jérémie. *d*. Litt. : *éveilla l'esprit de Cyrus*; cf. És. 45, 13. *e*. Cf. És. 44, 28. *f*. Il s'agit d'une permission, non d'un ordre. La plupart des Juifs déportés restèrent en Babylonie. *g*. Litt. : *les restants*. La partie du peuple juif qui devait survivre à la ruine de l'État formaient ce qu'Ésaïe avait appelé « le reste ». Cette expression spécifiquement israélite est un peu surprenant dans un édit officiel perse. *h*. Ce morceau donne le sens général plutôt que les termes mêmes de l'édit; en effet, 1° la teneur du décret royal est reproduite sous une forme très différente et sans doute plus exacte 6, 3-5; 2° le texte donné ici a une allure d'exhortation qui ne convient guère à un document administratif; 3° il ne serait sans doute nullement invraisemblable que, *dans une pièce adressée à des Juifs*, Cyrus eût appelé Yahvé « le Dieu du ciel » et se fût présenté comme le protégé et le mandataire de ce Dieu : — il se donnait de même, dans ses proclamations aux Babyloniens, pour l'élu de Mardouk; les Achéménides ont eu pour politique constante de protéger la religion de chacun des peuples de leur empire. — Mais notre édit est donné comme une proclamation adressée à tous les sujets de Cyrus (v. 3). Il est dès lors probable que les expressions spécifiquement juives qu'on relève dans ce texte sont à mettre au compte du Chroniqueur. *i*. Les lévites, en particulier, ne rentrèrent qu'en très petit nombre, cf. 2, 40; 8, 15-19.

avait emportés de Jérusalem et avait mis
dans le temple de son dieu. 8 Cyrus, roi de
Perse, les fit prendre par les soins de Mitre-
date[a] le trésorier, qui les remit à Chech-
baççar[b], prince de Juda[c]. 9 En voici le
nombre : 30 bassins[d] d'or, 2.029 bassins[d]
d'argent, 10 30 coupes d'or, 2.410 coupes
d'argent, 1.000 autres ustensiles : 11 total des
ustensiles d'or et d'argent : 5.400[e]. Chech-
baççar emporta le tout lorsque les exilés
furent ramenés de Babylone à Jérusalem.

Dénombrement d'un convoi de Juifs déportés qui revinrent d'exil avec Zorobabel[f].

d **2** 1 Voici, parmi les captifs que Nabucodonosor,
roi de Babylone, avait déportés à Babylone, les
gens de la province[g] qui se mirent en route pour
retourner à Jérusalem et en Judée, chacun dans
sa ville, 2 ceux qui partirent avec Zorobabel[h],
Yéchoua[i], Neḥèmya, Seraya, Reélaya, Naḥamani[j],
Mordekaï, Bilchân, Mispar, Bigvaï, Reḥoum,
Baana.

Nombre des hommes du peuple d'Israël[k] : D

3 fils de Parôch 2.172
4 fils de Chephatya. 372
5 fils d'Araḥ. 775
6 fils de Paḥat-Moab (fils de Yéchoua et [fils] de Yoab[l]) . 2.812
7 fils d'Élam 1.254
8 fils de Zattou 945
9 fils de Zakkaï 760
10 fils de Bani 642
11 fils de Bébaï. 623
12 fils d'Azgad 1.222
13 fils d'Adoniqâm 666
14 fils de Bigvaï 2.056
15 fils d'Adîn 454
16 fils d'Atér (de [la branche de] Yeḥizqiyya) 98
17 fils de Béçaï. 323
18 fils de Yora 112
19 fils de Ḥachoum 223
20 gens[m] de Gabaon[n] 95
21 gens de Béthléhem[o] 123

7. « avait emportés » *3 Esdr.* (lis. *hôbîl*). H : avait fait prendre. 9. « 2.029 bassins d'argent » lis. *'alpayim* au lieu de *'élèph maḥălâphîm*. H : 1.000 bassins d'argent, 29 couteaux (?). « 2.410 coupes d'argent » *3 Esdr.* (lis. *'alpayim* au lieu de *mišnim*). H : 410 coupes d'argent de seconde qualité(?). — Texte très incertain. 11. « total des » *3 Esdr.* (lis. *kol hakkêlîm*). « des » manque en H. **2**, 2. « Naḥamani » *Néh. 7, 7*. Manque en H. 3 Esd. 5, 8 : Enéneos. 6. « et » *Néh. 7, 11*. Manque en H. 20. « Gabaon » *Néh. 7, 25*. H : Guibbar. 3 Esdr. 5, 17 : Baitérous.

a. C'est le même nom que Mithridate, en perse Mitradatu, « consacré à Mithra ». *b*. Ce nom, orthographié de façons variées par les divers témoins du texte, est en tous cas babylonien : Sin-abal-uṣur « que Sin protège le fils ! » ou Chamach-abal-uṣur, « que Chamach protège le fils ! » On a souvent identifié ce prince de Juda avec Zorobabel, parce que l'un comme l'autre fut satrape de Juda (5, 14) et qu'à l'un et à l'autre furent attribuées la conduite des premiers Juifs revenus en Palestine (cf. 2, 1-2) et la fondation du Temple (5, 16 cf. Zach. 4, 9). Mais il est très improbable qu'un Juif ait porté deux noms babyloniens. Chechbaççar doit avoir été le prédécesseur de Zorobabel comme satrape de Juda. Il est fort possible qu'il soit à identifier avec Chen'aççar, fils du roi Jéconias (1 Chron. 3, 18) et oncle de Zorobabel. *c*. Les Perses ne voulurent pas rétablir la royauté en Juda; ils ne donnèrent que le titre de « prince » au chef de cette province, bien qu'il fût sans doute « fils de David ». *d*. Le sens précis du mot est incertain. *e*. Exactement 5499 si l'on adopte les corrections proposées (voy. notes critiques). L'addition des chiffres donnés par le texte massorétique ne donne que 2499; celle des nombres qui figurent dans 3 Esdras, 5469. *f*. La même liste figure aussi, avec quelques variantes, non seulement 3 Esdras 5, 7-45, mais Néh. 7, 6-73, parce que, d'après Néh. 7, 5, Néhémie la retrouva un siècle environ après le retour. Elle est certainement ancienne et n'a pas été composée par le Chroniqueur lui-même, rédacteur de notre livre : les laïques y sont recensés *avant* les prêtres; les chantres et les portiers ne sont pas encore comptés parmi les lévites (v. 41 et la note). Certains critiques pensent cependant que le Chroniqueur s'est mépris sur la date réelle de ce document : ç'aurait été originairement une statistique des Juifs de race pure qui habitaient la province de Juda vers le temps de Néhémie : on fait valoir qu'un simple convoi d'émigrants n'aurait guère pu comprendre 42.360 hommes, ce qui, avec les femmes, les enfants et les esclaves, représenterait plus de 100.000 âmes, montant probable de la population *totale* du district. On fait remarquer aussi que l'une au moins des familles recensées porte déjà un nom perse (Bigvaï, v. 14), ce qui serait invraisemblable si peu de temps après les conquêtes de Cyrus. Certains indices, cependant, suggèrent qu'il s'agit bien d'une liste de Juifs réimmigrés : la mention des villages de Babylonie d'où ils étaient partis (v. 59), le fait que les animaux possédés par eux sont des bêtes de somme, non des bestiaux (v. 66-67) et qu'ils sont accompagnés de musiciens ambulants (v. 65), le nombre infime des lévites (74 contre plus de 4.000 prêtres); les lévites, en effet, exclus de la prêtrise depuis la réforme de Josias (2 Rois 23, 9) et l'exil (Éz. 44, 9-14), montrèrent fort peu d'empressement à retourner en Palestine, où ils devaient être astreints à remplir dans le Temple des fonctions subalternes (cf. 8, 15-20). *g*. Les Juifs appelaient ainsi la province de l'empire perse que formait l'ancien territoire de Juda (Néh. 1, 3; 11, 3; cf. Esdr. 5, 8). *h*. Il y eut d'autres convois avant (cf. 1, 5-11) et après (Zach. 6, 9-15; Esdr. 7-8; Néh. 1). Zorobabel, fils de Chealtiél, était petit-fils de Jéconias, le roi déporté (cf. 3, 2; 1 Chron. 3, 17-19, etc.). *i*. Petit-fils de Seraya, le prêtre mis à mort par Nabucodonosor en 586. On l'appelait soit Yéchoua (Jésus), soit Yehôchoua (Josué). *j*. Ce nom manque dans Esdras 2 (voy. note critique), mais il est nécessaire pour parfaire le nombre douze, évidemment voulu (cf. 8, 24), des chefs du convoi. *k*. C'est-à-dire des laïques.

l. La famille des « fils de Paḥat Moab » paraît s'être scindée en deux branches, dont l'une portait le nom de fils de Yoab (8, 4, 9). *m*. Litt. : *fils*. Jusqu'ici il était question des membres des grandes familles, des nobles pouvant nommer leur ancêtre. Dans les versets 20 à 34 (sauf aux versets 30-32), il s'agit des petites gens, qui n'avaient « pour arbre généalogique que leurs villages », comme les Arabes bédouins le disaient dédaigneusement des fellahs de l'Iraq. Au lieu de « fils » il y avait peut-être partout « hommes ». Les témoins du texte diffèrent beaucoup. *n*. Probablement auj. ed-Djîb (Jos. 3, 3). D'autres lisent, d'après 3 Esdr. (voy. note critique), Bétir (auj. Bittir), 11 kil. S. O. de Jérusalem. *o*. 8 kil. S. de Jérusalem.

22 hommes de Netopha[a] 56
23 hommes d'Anatôt[b] 128
24 gens d'Azmavet[c] 42
25 gens de Qiryat Yearim, de Kephira et de Beérôt[d] . . . 743
26 gens de Rama[e] et de Guèba[f] . 621
27 hommes de Mikmas[g] 122
28 hommes de Bèthel[h] et de Ha-aï[i] 223
29 gens de Nebo[j] 52
30 fils de Magbich 156
31 fils d'un autre Élam[k] 1.254
32 fils de Ḥarim 320
33 gens de Lod[l], de Ḥadid[m] et d'Ono[n] 725
34 gens de Jéricho 345
35 gens de Senaa[o] 3.630

36 Les prêtres :
fils de Yedaya (de la maison de Yéchoua) 973
37 fils d'Immér 1.052
38 fils de Pachḥour 1.247
39 fils de Ḥarim 1.017

40 Les lévites :
fils de Yéchoua et [de] Qadmiél (de [la branche des] fils de Hodavya)[p] 74

41 Les chantres[q] :
fils d'Asaph[r] 128

42 Les portiers :
fils de Challoum
fils d'Atér
fils de Talmôn
fils d'Aqqoub
fils de Ḥatita
fils de Chobaï
en tout 139

43 Les serfs [du Temple][s] :
fils de Ciḥa
fils de Ḥasoupha
fils de Tabbaôt
44 fils de Qéros
fils de Sia
fils de Padôn
45 fils de Lebana
fils de Ḥagaba
fils d'Aqqoub
46 fils de Ḥagab
fils de Salmaï
fils de Ḥanân
47 fils de Guiddél
fils de Gaḥar
fils de Reaya
48 fils de Reçin
fils de Neqoda
fils de Nizzam
49 fils d'Ouzza
fils de Passéaḥ
fils de Bésaï
50 fils d'Asna
fils des Meounites[t]
fils des Nephisites[u]
51 fils de Baqbouq
fils de Ḥaqoupha
fils de Ḥarḥour

25. « Yearim » *G Néh.* 7, 29 (lis. *ye'ârîm*). H : 'Arîm. 42. « Les portiers » *Néh.* 7, 45 ; 3 *Esdr.* 5, 28 (suppr. *benê*). H : Les fils des portiers. 44. « Sia » *Néh.* 7, 47 (lis. *sî'â'*). H : Siaha. 46. « Salmaï » *Hq Néh.* 7, 48 ; 3 *Esdr.* 5, 30. Hk : Chamlaï. 50. « Nephisites » *Hk* 3 *Esdr.* 5, 31. Hq : Nephousites.

a. Site incertain. *b*. Ordinairement identifié avec Anata, 5 kil. env. N. de Jérusalem. *c*. Près de Guéba. Site incertain. *d*. Sur le site de ces trois localités cf. note *d* sur Jos. 9, 17. *e*. Auj. er-Râm, env. 8 kil. N. de Jérusalem. *f*. Djèba, un peu à l'est d'er-Râm. *g*. Mukhmas, un peu au nord de Djèba. *h*. Auj. Beitîn, env. 17 kil. N. de Jérusalem.
i. Auj. et-Tell, un peu à l'est de Beitîn (cf. Gen. 12, 8). Des fouilles, exécutées depuis 1933, ont révélé que la ville, autrefois très importante, avait été complètement détruite vers l'an 2000 (il y a un écho de cet événement dans Jos. 7-8). Mais depuis le VIIIe siècle au moins (És. 10, 28) le site ou un site tout voisin était de nouveau habité (cf. Néh. 11, 31 ; 1 Chron. 7, 28). *j*. Peut-être Beit-Nouba, près de Lod (Lydda). *k*. Un autre que celui du v. 7. *l*. Auj. Loudd ou Lydda, 20 kil. S. E. de Jaffa. *m*. Adida (1 Macc. 12, 38 ; 13, 13). Auj. el-Ḥadithe, un peu à l'est de Lydda. *n*. Auj. Kefr Ana, 8 kil. S. E. de Jaffa. *o*. Cf. Néh. 3, 3. *p*. Le texte de ce v. est donné sous des formes très différentes par les divers témoins. Peut-être les lévites dont il est ici question appartenaient-ils à quatre familles : Yéchoua, Qadmiel, Binnouy (altéré ici en *benê* « fils de ») et Hodavya (cf. 8, 33 ; Néh. 10, 10 ; 12, 8). *q*. On voit qu'au temps où cette liste fut dressée, les chantres n'avaient pas encore pris rang parmi les lévites, comme c'était le cas à l'époque du rédacteur des Chroniques (IIIe ou début du IIe siècle av. J.-C.). Il en était de même des portiers. *r*. Au temps du Chroniqueur les chantres formaient au moins trois confréries se réclamant d'Asaph, d'Étân et de Hémân (voy. note générale sur les Psaumes § 21, 23, 26 et 27). *s*. En hébreu *netînîm*, c'est-à-dire « donnés ». C'étaient les descendants soit de prisonniers de guerre, donnés au Temple par des souverains (cf. 8, 20) — de là les nombreux noms étrangers de la liste, Reçin, Sisera, Barqos, les Meounites, — soit sans doute aussi de personnes vouées à ce service, comme les *širqu* en Assyro-Babylonie, par des particuliers, leurs maîtres ou leurs parents. Ils étaient chargés des plus humbles fonctions. Selon Ézéchiel, ils auraient dû être remplacés après l'exil par les lévites (44, 9-14) ; ils leur furent seulement subordonnés (8, 20). *t*. Peut-être captifs de la ville édomite de Maôn (cf. 1 Rois 11, 18). *u*. Peut-être du clan ismaélite de Naphich (Gen. 25, 15 ; 1 Chron. 1, 31 ; 5, 19).

52 fils de Baçlout
fils de Meḥida
fils de Ḥarcha
53 fils de Barqôs
fils de Sisera
fils de Tèmaḥ
54 fils de Neciaḥ
fils de Ḥatipha

55 Les fils des esclaves de Salomon[a] :
fils de Sotaï
fils de has-Sophèret[b]
fils de Perouda
56 fils de Yaala
fils de Darqôn
fils de Guiddél
57 fils de Chephatya
fils de Ḥattil
fils de Pokèrèt-haç-Cebaïm[c]
fils d'Amôn
58 Total des serfs [du Temple] et des fils des esclaves de Salomon : 392

59 Voici, d'autre part, ceux qui, partis de Tel-Mèlaḥ, de Tel-Ḥarcha, de Keroub-Addân et d'Immér, ne purent pas faire connaître si, par leur famille et leur race, ils appartenaient bien à Israël :
60 les fils de Delaya
les fils de Tobiyya
les fils de Neqoda 652
61 et parmi les prêtres :
les fils de Ḥabayya
les fils de Haqqôç
les fils de Barzillaï, lequel, ayant pris pour femme une des filles de Barzillaï le Galaadite, avait été appelé du nom de celui-ci[d].
62 Ils cherchèrent la pièce [établissant] leur généalogie ; mais on ne la trouva pas. Aussi furent-ils exclus du sacerdoce[e] : 63 le gouverneur[f] leur défendit de manger des choses saintes tant que n'aurait pas paru un prêtre qualifié pour [consulter Dieu par] ourim et toummim[g].
64 L'assemblée tout entière[h] comptait 42.360 personnes[i], 65 non compris leurs esclaves et leurs servantes au nombre de 7.327. Ils avaient aussi [avec eux] 200 chanteurs et chanteuses[j].
66 Leurs chevaux étaient au nombre de 736
leurs mulets, de 245
67 leurs chameaux, de 435
leurs ânes, de 6.720
68 Quelques chefs de famille, aussitôt arrivés au temple de Yahvé[k], qui est à Jérusalem, firent des offrandes volontaires pour le temple de Dieu, afin qu'on le relevât sur ses fondations. 69 Selon leurs moyens ils versèrent au trésor de l'œuvre, en or 61.000 drachmes[l], en argent 5.000 mines, ainsi que 100 tuniques sacerdotales[m].
70 Les prêtres, les lévites et une partie du peuple s'établirent à Jérusalem et aux environs, les chantres, les portiers, les serfs [du Temple] et l'ensemble des Israélites, dans leurs villes respectives.

Réorganisation du culte.

3 *Relèvement de l'autel et reprise du culte.* 1 Lorsque arriva le septième mois — les enfants d'Israël étaient installés dans leurs villes, — le peuple, comme un seul homme, se rassembla

57. « Amôn » *Néh.* 7, 59 ; 3 *Esdr.* 5, 34. H : Ami. 59. « et d'Immér » *Néh.* 7, 61. H : d'Immér. 61. « les prêtres » *Néh.* 7, 63 ; 3 *Esdr.* 5, 38 (lis. *oumin*). H : les fils des prêtres. « du nom de celui-ci » 3 *Esdr.* 5, 38 (lis. *šemô*). H : de leur nom. 63. « des choses saintes » 3 *Esdr.* 5, 40 (lis. *min haqqodâšîm*). H : des choses très saintes. 70. « et une partie du peuple » est placé dans Néh. après « les portiers ». « à Jérusalem et aux environs (litt. : dans la contrée) » 3 *Esdr.* 5, 45. H : dans leurs villes (mots placés après « les serfs [du Temple] »). Manque en Néh. 7, 73. « les serfs [du Temple] » manque dans 3 Esdr. — Le texte du v. est incertain. 3, 1. « dans leurs villes » *G S L Néh.* 7, 73 (lis. *be'ârêhèm*). H : dans les villes.

a. Autre classe de serfs du Temple (cf. Néh. 11, 3). La tradition rapportée 1 Rois 9, 20-21 ; 2 Chron. 8, 7-8 semble les faire descendre de Cananéens astreints par Salomon à la corvée pour la construction du Temple. *b*. Litt. : *fils de celle qui écrit*, c'est-à-dire peut-être « membres d'une confrérie de scribes ». *c*. Litt. : *fils de la chasseresse de gazelles*, peut-être membres d'une corporation de chasseurs. *d*. Cette notice expliquant pourquoi une famille sacerdotale du temps du retour de l'exil portait le même nom que le célèbre contemporain de David (2 Sam. 17, 27 ; 19, 32-40 ; 1 Rois 2, 7) est peut-être une glose. *e*. Un membre de la famille de Haqqôç faisait fonction de prêtre au temps d'Esdras et de Néhémie (Esdr. 8, 33 ; Néh. 3, 4). Selon la date que l'on assignera à notre document (voy. note sur 2, 1), on admettra que l'exclusion prononcée contre cette famille fut levée avant l'époque de Néhémie et d'Esdras ou que de leur temps elle n'avait pas encore eu lieu. *f*. Le texte porte ici un mot perse, *tiršâtâ*, signifiant « Redoutable » (*reverendus*), l'un des titres évidemment auxquels avait droit le satrape. *g*. Voy. note *m* sur Ex. 28, 30. *h*. C'est-à-dire sans doute l'ensemble des émigrants ayant droit de faire partie de « l'assemblée de Yahvé », ce qui exclut les femmes et les enfants comme les esclaves. *i*. Ce total ne concorde pas avec la somme des chiffres partiels donnés ci-dessus. Il doit y avoir en çà et là des erreurs de copie. *j*. Probablement des musiciens ambulants escortant la caravane. *k*. C'est-à-dire aux ruines du Temple, détruit en 586. *l*. Le mot employé (*darkemôn*) désigne la drachme et non la darique (*'ădarkôn*), monnaie créée par Darius Ier. Les deux termes figurent côte à côte dans le décret bilingue de la colonie phénicienne du Pirée.
m. Les dons devaient donc servir aussi à l'organisation du culte. La liste Néh. 7, 70-71 donne plus de détails sur ces offrandes ; les chiffres concordent à peu près, sauf pour la somme en or, fixée dans Néh. à 41.000 drachmes, leçon qui paraît préférable. La drachme d'or valant environ quinze francs or et la mine d'argent 150, le total des dons en métaux précieux s'élevait à 1.365.000 francs or.

à Jérusalem[a]. 2 Alors Yéchoua, fils de Yoça-
daq[b], et les prêtres, ses frères, ainsi que
Zorobabel, fils de Chealtiél[c], et ses frères[d],
se mirent à rebâtir l'autel du Dieu d'Israël,
pour y offrir des holocaustes, comme cela
est prescrit dans la loi de Moïse, l'homme
de Dieu. 3 Ils rétablirent l'autel sur son
fondement[e] — ils avaient peur, en effet, des habi-
tants de ces contrées[f] — et ils y offrirent des
holocaustes à Yahvé, les holocaustes du
matin et ceux du soir[g]. 4 Puis ils célé-
brèrent la fête des Tabernacles, comme cela
est prescrit, [offrant] jour après jour les holo-
caustes selon le nombre qui est de règle
pour chaque jour[h], 5 et après cela[i] l'holo-
causte perpétuel, les holocaustes pour le
sabbat, pour la nouvelle lune et pour tous
les temps sacrés de Yahvé, ainsi que les
sacrifices volontaires pour qui voulait en
offrir à Yahvé. 6 C'est à partir du premier jour
du septième mois qu'ils commencèrent à
offrir des holocaustes à Yahvé, bien que les
fondements du sanctuaire de Yahvé n'eussent
pas encore été posés.

Fondation du Temple.

7 Ils donnèrent de l'argent aux
tailleurs de pierre et aux charpen-
tiers. Ils donnèrent aussi aux Sidoniens et
aux Tyriens vivres, boisson et huile, pour
qu'ils amenassent du Liban, par mer, jusqu'à
Yapho[j], du bois de cèdre[k], selon l'autorisa-
tion que leur avait accordée Cyrus, roi de
Perse.
8 La deuxième année après leur arrivée
au temple de Dieu à Jérusalem, au deuxième
mois, Zorobabel, fils de Chealtiél, Yéchoua,
fils de Yoçadaq, et les autres [Juifs], leurs
frères, — les prêtres, les lévites, et tous ceux
qui étaient revenus de captivité à Jérusalem,
— se mirent à l'œuvre[l]. Ils chargèrent les
lévites — depuis l'âge de vingt ans et
au-dessus[m] — de diriger les travaux du
temple de Yahvé. 9 Ainsi Yéchoua, ses fils et
ses frères, Qadmiél et ses fils, les fils de
Hodavya[n] se chargèrent tous ensemble de
diriger ceux qui travaillaient au temple de
Dieu, ainsi que les fils de Ḥénadad, avec leurs fils et
leurs frères les lévites[o].
10 Lorsque les maçons posèrent les fon-

3. « son fondement » H^k. H^q : ses fondements. « ils avaient peur (litt. : *sur eux était venue la peur*) » lis. *bâ' 'êmâ*. H : par peur (?). — Texte incertain. 4. « les holocaustes » H^* *G S L* (lis. *we'ôlôt*). H : l'holocauste. 9. « Hodavya » d'après *2, 40*. H : Juda.

a. Cette phrase reproduit à peu près textuellement celle qui introduit le récit de la promulgation de la Loi par Esdras dans le livre de Néhémie (7, 73 ; 8, 1). Dans ce livre comme dans celui d'Esdras, elle fait suite immédiatement à la liste des Juifs revenus avec Zorobabel ; cette liste figure, en effet, dans Néh. 7, 6-72 comme dans Esdr. 2. Le plus probable est que le Chroniqueur a trouvé cette statistique dans un ouvrage antérieur relatif à l'époque de Néhémie et que, tenant, comme c'était normal, à l'utiliser pour l'histoire des premiers temps du retour, il l'a reproduite aussi à sa place chronologique (Esdr. 2), mais qu'il a, par mégarde, copié également la première phrase du morceau qui y faisait suite dans le livre où il puisait. Il suit de là que ce livre contenait déjà côte à côte des extraits des mémoires de Néhémie (la liste) et des fragments de ceux d'Esdras (le récit de la lecture de la Loi). Ici le septième mois est celui de l'année du retour de Zorobabel.

b. Voy. note sur 2, 2. *c*. Id. *d*. Les chefs laïques énumérés 2, 2. *e*. Probablement le rocher sur lequel les Musulmans ont construit « la Coupole du rocher » dite improprement « mosquée d'Omar ». *f*. Litt. : *les peuples des pays* ; ce sont les habitants, juifs et païens, que les réimmigrés trouvèrent installés en Palestine. La phrase entre tirets est une glose destinée à expliquer pourquoi les Juifs revenus d'exil ne rebâtirent pas aussitôt le Temple tout entier. D'après v. 6 ss. la raison est autre : il fallait le temps de réunir les matériaux. *g*. Anachronisme dû au Chroniqueur. Un siècle encore après le retour (9, 4-5 ; Néh. 10, 34) on suivait l'usage ancien, selon lequel on n'offrait qu'un holocauste par jour, le matin ; le soir on apportait seulement une oblation (cf. 2 Rois 10, 15 ; Éz. 46, 13-15). L'holocauste du soir n'apparaît que dans les lois lévitiques les plus récentes (Ex. 29, 38-42 ; Nomb. 28, 3-8 et retouches dans Lév. 6, 9,12). *h*. Nombre variable pour chaque jour de la fête d'après Nomb. 29, 12-34. *i*. Dans leur contexte actuel, ces mots indiqueraient que les sacrifices ne reprirent qu'avec la fête des Tabernacles (du 15 au 22 du 7e mois), tandis que, selon v. 3 et 6, ils recommencèrent dès le 1er de ce mois. Il est probable que soit le v. 4, soit le v. 5, soit peut-être les v. 4 et 5, ont été ajoutés après coup. *j*. Auj. Jaffa. *k*. Cf. 2 Chron. 2, 16. *l*. D'après 5, 16 ce fut Chechbaççar (cf. 1, 8) qui posa les fondements du Temple. On peut supposer, pour concilier ces deux données, que c'est Chechbaççar, en effet, qui présida, en qualité de satrape de Juda (5, 14), la cérémonie racontée ici et que, si le Chroniqueur l'a omis pour donner le rôle principal à Zorobabel, c'est sous l'influence d'une troisième conception, beaucoup plus difficile, du reste, à concilier avec la sienne : d'après Agg. 1, 15 ; 2, 18, c'est le 24 du 6e mois de la deuxième année de Darius (Ier), soit seulement en 520, que le Temple fut fondé et que les travaux commencèrent sous la direction de Zorobabel. Ou bien nous avons dans 3, 8-4, 24 et 5, 16 l'écho d'une tradition postérieure, qui n'admettait pas qu'on eût tant tardé à poser les fondations du sanctuaire, ou bien les travaux commencés en 537 par Chechbaççar (5, 16) et interrompus peu après furent si insignifiants que, dix-sept ans plus tard, il pouvait être question d'un « commencement » (cf. Esdras 5, 2 ; 4, 24) et d'une « fondation » par Zorobabel. *m*. Tel était l'âge de l'entrée en fonction des lévites au temps du Chroniqueur : voy. note sur Nomb. 4, 3. *n*. Il était peut-être question primitivement de quatre familles de lévites : Yéchoua, Qadmiél, Binnouy et Hodavya : voy. note sur 2, 40. *o*. Cette nouvelle famille de lévites, qui ne figurait pas 2, 40, a été ajoutée, de façon assez gauche, d'après Néh. 10, 10.

dations du sanctuaire de Yahvé, les prêtres
étaient là, en costume, avec des trompettes,
et les lévites, fils d'Asaph[a], avec des cym-
bales, afin de louer Yahvé selon les règles
instituées par David, roi d'Israël. 11 En
louant et en célébrant Yahvé, ils chantaient
ce répons :

Car il est bon,
car sa grâce envers Israël est éternelle[b].

Et tout le peuple poussait de grandes
clameurs en louant Yahvé pour la fondation
de son temple. 12 Mais beaucoup des prêtres,
des lévites et des chefs de famille les plus
âgés, qui avaient vu le premier temple,
tandis qu'on posait les fondements de celui-ci[c], de
leurs yeux, pleuraient et se lamentaient à
haute voix[d]. Beaucoup [d'autres] pous-
saient des cris de joie et d'allégresse. 13 Et
l'on ne distinguait pas le bruit des cris de
joie de celui des lamentations; le peuple,
en effet, poussait de telles clameurs qu'on
en entendait le bruit très loin.

Interruption de la construction du Temple.

4 1 Lorsque les ennemis de Juda et de
Benjamin apprirent que les exilés[e] bâtis-
saient un sanctuaire à Yahvé, le Dieu
d'Israël, 2 ils vinrent trouver Zorobabel,
Yéchoua et les chefs de famille et leur
dirent : « Nous désirons bâtir avec vous, car
comme vous nous prions votre Dieu et
nous lui offrons des sacrifices depuis le
temps d'Asarhaddon, roi d'Assyrie, qui nous
a transportés ici[f]. » 3 Zorobabel, Yéchoua et
les autres chefs de famille israélites leur
répondirent : « Il ne convient pas que vous
et nous bâtissions [de concert] un temple à
notre Dieu : c'est entre nous que nous
ferons cette construction à la gloire de
Yahvé le Dieu d'Israël, comme nous l'a
ordonné Cyrus roi de Perse. »
4 Alors les habitants du pays se mirent à
décourager les gens de Juda; ils essayèrent
de les intimider pour les empêcher de bâtir
5 et soudoyèrent contre eux certains conseil-
lers [du roi] pour faire avorter leur projet.
[Il en fut ainsi] pendant toute la vie de
Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de
Darius, roi de Perse.

II. *Correspondance échangée ultérieurement, sous Xercès et Artaxercès, au sujet de la reconstruction des remparts de Jérusalem[g].*

Plainte sous Xercès.

6 Sous le règne de Xercès[h], au
commencement de son règne,
ils rédigèrent une plainte contre les habi-
tants de Juda et de Jérusalem.

Première plainte sous Artaxercès.

7 Au temps d'Artaxercès,
Bichlam, Mitredate, Tabeél
et leurs autres collègues écrivirent[i] à Arta-
xercès, roi de Perse. Le texte de la lettre
fut écrit en araméen, puis traduit[j].

[La suite est] en araméen[k].

10. « les prêtres étaient là » H^* *G S L* (lis. *wayya'amdou*). H : on fit tenir là les prêtres. 13. « Et l'on » suppr. le 1er *hâ'âm*. H : Et le peuple. « lamentations » suppr. le 2e *hâ'âm*. H : lamentations du peuple. 4, 2. « Yéchoua » v. *3* et *3 Esdr. 5, 65*. Manque en H. « nous lui offrons » H^q (lis. *lô*). H^k : nous n'offrons pas. 3. « Cyrus » *G 3 Esdr. 5, 68*. H : le roi Cyrus.

a. Cf. 2, 41 et les notes. *b*. Formule liturgique fréquente ; Cf. Ps. 106, 1 ; 107, 1 ; 108, 1-4 ; 136 ; etc. *c*. Cette incidente, mal placée et de style incorrect, doit être une glose. *d*. Cf. Agg. 2, 3. *e*. Litt. : « les fils de la déportation ». On continuait d'appeler ainsi les Juifs revenus d'exil et leurs descendants. *f*. Les interlocuteurs de Zorobabel sont, d'après ce récit, des descendants des colons étrangers que les rois d'Assyrie avaient déportés dans l'ancien royaume d'Israël après la chute de Samarie en 722 et qui avaient adjoint le culte de Yahvé, le Dieu du pays, à celui de leurs divinités nationales (2 Rois 17, 24-33). Certains de ces colons avaient dû être installés par Sargon (722-705), le vainqueur de Samarie ; mais il n'y a pas lieu de douter que d'autres n'aient été amenés par Asarhaddon (681-669), d'autres encore par Assourbanipal (668-626), comme il est dit v. 10.

g. La place où ces pièces sont insérées, entre la mention de l'arrêt de la reconstruction du Temple sous Cyrus (4,5) et celle de la reprise des travaux sous Darius (4, 24) a amené beaucoup d'anciens exégètes à penser que par Aḥašweroš (v. 6) il fallait entendre le successeur de Cyrus, Cambyse (529-522), et par Artaḥšasta, le faux Smerdis (522). Mais l'identité du premier de ces noms avec celui de Xercès (voy. note sur Esth. 1, 1) et du second avec celui d'Artaxercès est aujourd'hui bien établie. D'autres ont supposé que le Darius sous lequel le Temple fut achevé n'était pas Darius Ier, fils d'Hystaspe (521-486), mais Darius II Nothus (423-405), successeur d'Artaxercès Ier. Cette solution est exclue par des passages comme Agg. 2, 3 ; Zach. 1, 12. Il est clair que les lettres reproduites ici (4, 6-23) ne sont pas à leur place chronologique. Du reste, elles ne se rapportent pas à la reconstruction du Temple, mais à celle des murs de la ville (v. 12, 13, 16, 21). Elles nous apprennent qu'une première tentative pour relever les remparts de Jérusalem avait été faite sous Artaxercès Ier Longuemain (464-424) avant que Néhémie ne réussît à mener l'œuvre à bien, dans la 27e année du règne de ce prince (445). Le désordre chronologique qu'offre le texte biblique actuel est sans doute imputable au Chroniqueur, qui a pensé que la construction dont il était parlé dans les lettres (v. 12-21) était celle du Temple ; peut-être sachant vaguement qu'il y avait eu deux rois entre Cyrus et Darius Ier, a-t-il supposé que ces deux souverains étaient un Xercès et un Artaxercès. *h*. Xercès Ier (485-465).

i. On peut traduire aussi : Au temps d'Artaxercès, *avec l'autorisation de* Mitredate, Tabeél et le reste de ses collègues écrivirent. *j*. En langue perse sans doute, bien que l'araméen fût une des langues officielles de l'empire. Le contenu de la pièce n'est pas indiqué. *k*. Cette notice signale qu'à partir d'ici jusqu'à 6, 18, le livre est rédigé, non plus en hébreu, mais en araméen. Il y a une notice analogue dans le livre de Daniel à l'endroit où la langue change (2, 4).

A *Deuxième plainte sous Artaxercès* 8 Ensuite Rehoum, gou-
verneur, et Chimchaï, se-
crétaire, écrivirent au roi Artaxercès au sujet
de Jérusalem une lettre ainsi conçue :

9 Rehoum, gouverneur, Chimchaï, secrétaire,
et leurs autres collègues, les juges perses, les
scribes perses[a], les gens d'Ourouk[b], les Baby-
loniens, les Susiens, c'est-à-dire les Élamites[c], 10 et
les [ressortissants des] autres peuples que le
grand et illustre Asnappar[d] a déportés et établis
dans les villes de Samarie et dans le reste de la
Transeuphratène[e], etc.[f].

11 Voici la copie de la lettre qu'ils envoyèrent
au roi :

Au roi Artaxercès, tes serviteurs, les gens de
Transeuphratène, etc.[g].
12 Que le roi sache que les Juifs partis de
chez toi pour se rendre auprès de nous[h] sont
arrivés à Jérusalem[i]. Ils sont en train de rebâtir
cette ville rebelle et perverse, d'en restaurer les
remparts et d'en réparer[j] les fondations. 13 Que
le roi sache donc que, si cette ville est rebâtie
et si les remparts en sont restaurés, [les habitants]
ne paieront plus de contributions, d'impôts ni
de droits de passage[k] et les revenus des rois en
pâtiront. 14 Or, comme nous mangeons le sel du
Palais[l] et qu'il ne nous paraît pas convenable
d'être témoins du préjudice porté au roi, nous
envoyons au roi ces informations, 15 afin qu'on
fasse des recherches dans le livre des mémoires
de tes pères[m]. Dans ce livre de mémoires tu trou-
veras et tu verras que cette ville est une ville
rebelle, nuisible aux rois et aux provinces, et où
l'on a fomenté des révoltes dès les temps les
plus reculés. C'est pourquoi cette ville a été
détruite. 16 Nous faisons savoir au roi que, si
cette ville est rebâtie et si les remparts en sont
restaurés, tu auras de ce fait perdu toute autorité
en Transeuphratène.

17 Le roi envoya la réponse [que voici] :

A Rehoum, gouverneur, à Chimchaï, secré-
taire, et à leurs autres collègues demeurant à
Samarie et dans le reste de la Transeuphratène,
salut, etc.
18 La lettre que vous nous avez envoyée a été
lue mot pour mot devant moi. 19 Sur mon ordre,
des recherches ont été faites et l'on a constaté
que cette ville, depuis les temps les plus reculés,
s'est soulevée contre les rois et qu'on y a fomenté
séditions et révoltes. 20 Des rois puissants ont
régné à Jérusalem; ils ont dominé sur toute la
Transeuphratène[n] et on leur a payé contribu-
tions, impôts et droits de passage. 21 Donnez donc
des ordres pour qu'on arrête [les travaux de] ces
gens : cette ville ne doit pas être rebâtie, tant
que je n'en aurai pas donné l'ordre. 22 Gardez-
vous de toute négligence en cette affaire, de peur
que le mal n'augmente pour le plus grand pré-
judice des rois.

8. « Ensuite ». Nous transposons ici ce mot, qui, en H, se lit en tête du v. 9, où il n'a que faire. 9. « les juges » lis. *dayyānayyā*. H : les Dinéens. « perses » lis. *'ăpharsekāyē*. H : et les Apharsatkéens. — Texte très incertain. « c'est-à-dire » G* (lis. *dî hou'*). H : les Dehavéens. 10. « les villes » G* (lis. *beqiryātā*). H : la ville. 11. « Au roi Artaxercès » : H rattache ces mots à la phrase précédente. 13. « les revenus des rois » H* (lis. *'appetōs*). H : enfin (?) les rois.

a. Le sens du mot traduit par « scribes », *tarpelāyē*, est très incertain. D'autres voient, avec les Massorètes, dans les quatre mots que nous avons rendus par « les juges perses, les scribes perses », autant de noms de peuples, dont le 1er et le 3e sont inconnus; le 2e pourrait être celui des Parêtakênoi (Hérod., I, 101; Strabon, XV, 3, 12) qui habitaient entre la Perse et la Médie, le 4e celui des Perses. *b*. Ou Érek (Gen. 10, 10), auj. Ouarka dans la Babylonie du sud. *c*. Élam était le nom de la province (ci-devant royaume) dont Suse était la capitale.
d. Assourbanipal, roi d'Assyrie (668-626), vainqueur de Babylone révoltée (648) et de Suse, a pu déporter une partie des vaincus en Occident. *e*. Litt. : *de l'au-delà du fleuve*. Les Perses appelaient ainsi les provinces de leur empire situées à l'ouest de l'Euphrate, la Syrie actuelle. *f*. La phrase incomplète formant les v. 9 et 10 peut être un extrait de l'annotation que les scribes mettaient en tête ou au *revers* des pièces officielles pour en faciliter le classement. *g*. Ici devait venir la formule de salutation précédée de l'énumération complète des auteurs de la lettre (voy. v. 9-10). Le Chroniqueur a abrégé. *h*. En Transeuphratène. *i*. Il est fait allusion ici à un convoi de Juifs de Babylonie qui venaient d'arriver en Palestine et qui essayèrent vainement de rebâtir les murs de Jérusalem : ce convoi n'est donc aucun de ceux qui nous sont connus par ailleurs. *j*. Le sens précis de ce verbe est incertain. *k*. Analogues à celui qu'on payait dans l'empire turc pour obtenir le laissez-passer (*tezkéré*) permettant de se rendre d'un vilayet dans un autre, ou à la redevance que les pèlerins de la Mekke doivent verser à chacune des tribus arabes dont ils traversent le territoire. *l*. Il s'agit peut-être de fournitures gratuites de sel faites par l'État aux colons étrangers installés dans le pays. Selon d'autres l'expression signifierait « nous sommes à la solde du roi » (elle ne conviendrait alors qu'aux fonctionnaires) : on fait valoir que le mot « salaire », *salarium*, désignait originairement l'indemnité accordée aux soldats romains pour l'achat du sel. D'après une autre opinion, le sens serait : « Nous avons fait avec le roi l'alliance du sel » (cf. Lév. 2, 13 et la note). *m*. Sur ce livre cf. Esther 2, 23 et la note. Les « pères » d'Artaxercès, ce sont les anciens souverains assyriens et chaldéens. Les rois de Perse se considéraient comme les successeurs légitimes des princes qu'ils avaient détrônés.
n. Même si elle visait David et Salomon, cette assertion était fort exagérée. Peut-être les informateurs du roi altérèrent-ils la réalité, parce qu'ils avaient été gagnés par les ennemis des Juifs de Jérusalem.

23 Dès que la copie de la lettre du roi
Artaxercès eut été lue à Rehoum, le gouver-
neur, à Chimchaï, le secrétaire, et à leurs
collègues, ils se rendirent en toute hâte à
Jérusalem auprès des Juifs et les obligèrent, en
employant la force et la violence, à cesser
leurs travaux.

III. Sous Darius Ier.

Reprise de la construction du Temple.
Opposition de quelques fonctionnaires perses; Darius y met fin.

Ch 24 Le travail [de reconstruction] du temple
de Dieu à Jérusalem fut alors arrêté[a]; il resta
interrompu jusqu'à la deuxième année du
règne de Darius, roi de Perse.

5 *Reprise du travail.* 1 Dans la deuxième année du
règne de Darius[b], les prophètes
Aggée[c] et Zacharie fils d'Iddo[d] prophétisèrent
aux Juifs de Juda et de Jérusalem au nom du
Dieu d'Israël, [dont l'esprit était] sur eux.
2 Alors Zorobabel, fils de Chealtiêl, et Yêchoua,
fils de Yoçadaq, se mirent à l'œuvre et
commencèrent à bâtir le temple de Dieu à
Jérusalem. Les prophètes de Dieu étaient à
leurs côtés et les secondaient[e].

A *Intervention de Tatnaï.* 3 Aussitôt Tatnaï, satrape de Transeu-
phratène[f], Chetar Boznaï et leurs col-
lègues vinrent les trouver et leur demandèrent :
« Qui vous a donné l'autorisation de rebâtir ce
temple et de restaurer ce sanctuaire[g]? » 4 Puis
ils leur dirent : « Quels sont les noms des
hommes qui bâtissent cet édifice? » 5 Mais leur
Dieu avait les yeux sur les anciens des Juifs et
on n'obligea pas ceux-ci à arrêter le travail, en
attendant que le rapport fût parvenu à Darius
et que revînt la réponse écrite sur cette affaire.

Rapport de Tatnaï à Darius. 6 Copie de la lettre que Tatnaï,
satrape de Transeuphratène, Chetar
Boznaï et ses collègues, les Perses[h] de Trans-
euphratène, adressèrent au roi Darius. 7 Ils lui
envoyèrent un rapport, où était écrit ce qui
suit :

Au roi Darius, prospérité en toute chose!
8 Que le roi sache que nous nous sommes
rendus dans la province de Juda, au temple du
grand Dieu[i]. On construit ce temple en pierres
de grandes dimensions[j] et on place des poutres
dans les murs[k]. Ce travail est exécuté avec soin
et progresse entre leurs mains. 9 Alors nous avons
interrogé les anciens[l]. Nous leur avons dit :
« Qui vous a donné l'autorisation de bâtir ce
temple et de restaurer ce sanctuaire? » 10 Nous
leur avons aussi demandé leurs noms, pour te
les faire connaître, en notant par écrit le nom
des hommes qui sont à leur tête[m].
11 Et voici la réponse qu'ils nous ont faite :
« Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux
et de la terre, et nous rebâtissons le temple qui
s'est dressé jadis [ici] pendant de longues années.
Un grand roi d'Israël l'avait bâti et achevé. 12 Mais
nos pères ayant irrité le Dieu des cieux, il les
livra entre les mains de Nabucodonosor le Chal-
déen, roi de Babylone, qui détruisit ce temple et
déporta le peuple à Babylone. 13 Toutefois, dans
la première année de Cyrus, roi de Babylone[n],
le roi Cyrus donna l'ordre de rebâtir ce temple
de Dieu. 14 Le roi Cyrus fit même retirer du sanc-
tuaire de Babylone les ustensiles d'or et d'argent
que Nabucodonosor avait enlevés du sanctuaire
de Jérusalem et transportés dans le sanctuaire
de Babylone[o]. Ils furent remis à un nommé

23. « le gouverneur » GL S L. Manque en H. 5, 1. « Dans — Darius » 3 Esdr. 6, 1 (aj. *bišnat tartên lemalkout dareyāwêš malkā'*). Manque en H. 4. « ils — noms » G S (lis. *'ămarou*). H : nous leur dîmes quels [étaient] les noms. 7. « Ils — suit ». Manque en 3 Esdr., peut-être avec raison.

a. D'après l'ordre du livre biblique actuel, la reconstruction du Temple fut suspendue à la suite des démarches (très postérieures) rapportées 4, 6-24; en réalité, par le fait d'intrigues comme celles qui sont racontées 4, 4-5. La reconstruction du Temple a pu commencer déjà sous Cyrus (voy. note *l* sur 3, 8).
b. 520 av. J.-C. *c*. Cf. Agg. 1, 1. *d*. D'après Zach. 1, 1, fils de Bérékia, fils d'Iddo. Sur la généalogie du prophète, voy. note sur Zach. 1, 1. *e*. Plusieurs de leurs exhortations nous ont été conservées dans le livre d'Aggée et dans Zach. 1-8. *f*. Ce personnage doit être identique à Ouchtani, qui est nommé dans des contrats datés de la 1re et de la 3e année de Darius comme « satrape de Babylone et d'au delà du Fleuve ». La province de Transeuphratène était la « grande satrapie » dont faisait partie le district de Juda. *g*. Selon d'autres, « ce mur ». *h*. C'est à peu près le même mot que 4, 9. D'autres y voient un terme désignant certains fonctionnaires. *i*. Cette expression n'est pas invraisemblable sous la plume d'un étranger. Cyrus appelait Mardouk, dieu des Babyloniens, « le grand seigneur ». *j*. Litt. : *pierres de roulement*, c'est-à-dire si lourdes qu'il faut les pousser sur des rouleaux. *k*. Peut-être celles des plafonds et de la toiture, mais voy. 6, 4 et note *m*. *l*. Litt. : *ces anciens*.
m. La liste des noms devait suivre. *n*. Il s'agit de la première année du règne de Cyrus en tant que roi de Babylone (538). Il était depuis longtemps roi de Perse. Cyrus est qualifié de « roi de Babylone » dans plusieurs inscriptions.
o. Probablement le temple de Mardouk, le principal de la ville.

Chechbaççar[a], qu'il avait établi satrape[b], 15 en
lui disant : Prends ces ustensiles, va les déposer
dans le sanctuaire de Jérusalem, et que le temple
de Dieu soit rebâti sur l'emplacement primitif. —
16 Ce Chechbaççar vint alors [ici], posa les fon-
dations du temple de Dieu à Jérusalem[c] et depuis
ce moment-là jusqu'à présent on travaille à sa
construction[d], mais il n'est pas achevé. »
17 Maintenant donc, si le roi le trouve bon,
qu'on fasse des recherches dans les dépôts[e] [d'ar-
chives] que le roi a là-bas, à Babylone[f], pour voir
s'il est vrai qu'ordre ait été donné par le roi Cyrus
de reconstruire ce temple de Dieu à Jérusalem.
Que le roi veuille bien, ensuite, nous transmettre
sa décision sur cette affaire.

Darius retrouve l'édit de Cyrus.

6 1 Alors le roi Darius fit faire
des recherches dans les dépôts
où l'on versait les pièces d'archives à Babylone[f];
2 et à Ecbatane[g], la place forte qui est dans la
province de Médie, on trouva un rouleau[h], où
était écrit ce qui suit :

Mémorandum[i].

3 La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus
a donné [cet] ordre :

Temple de Dieu à Jérusalem[j].

Le temple sera rebâti à l'endroit où l'on fait
des sacrifices et où l'on apporte des offrandes
pour les brûler[k]. La hauteur en sera de soixante
coudées et la longueur de soixante coudées[l]. 4 Il
y aura trois assises de pierre de grande dimen-
sion et une de bois[m]. La dépense sera payée par
la maison du roi[n]. 5 En outre les ustensiles d'or
et d'argent du temple de Dieu que Nabucodo-
nosor a enlevés du sanctuaire de Jérusalem et
transportés à Babylone seront rendus; [chacun
d'eux] sera remis à sa place dans le sanctuaire
de Jérusalem et déposé dans le temple de Dieu[o].

Édit de Darius [p].

6 Maintenant donc, Tatnaï satrape de
Transeuphratène, Chetar Boznaï et vous,
leurs collègues, les Perses de Transeuphratène,
tenez-vous à l'écart. 7 Laissez travailler à ce temple
de Dieu le satrape de Juda et les anciens des
Juifs : qu'ils rebâtissent ce temple de Dieu sur l'em-
placement primitif. 8 Et voici l'ordre que je donne
au sujet de la conduite que vous aurez à tenir
vis-à-vis de ces anciens des Juifs, en vue de la
reconstruction de ce temple de Dieu : c'est sur
les biens du roi, à savoir sur les contributions
de la Transeuphratène, que les dépenses faites
par ces hommes leur seront exactement rem-
boursées, et cela sans interruption. 9 Tout ce qui
sera nécessaire pour les holocaustes du Dieu des
cieux, jeunes taureaux, béliers et agneaux, [ainsi
que] le froment, le sel, le vin et l'huile, leur
seront donnés chaque jour sans faute suivant les
indications des prêtres de Jérusalem, 10 afin qu'ils

17. « dans les dépôts — Babylone ». G : dans la maison du trésor du roi de Babylone. 3 Esdr. 6, 20 : dans les dépôts d'archives royales de Cyrus. — Texte incertain. 6, 1. « les dépôts (litt. : la maison des trésors) — archives » intervertir *siphrayyâ* et *ginzayyâ*. H : la maison des archives où l'on déposait les trésors. 3. « et où l'on apporte — brûler » lis. *we'iššayyâ*. H : que ses fondements soient portés (ou portant, c'est-à-dire capables de porter) (?). — Texte très incertain. 4. « une de bois » G (lis. *ḥad*). H : une de bois neuf. 5. « déposé » *3 Esdr. 6, 25* cf. G. H : tu [le] déposeras. — Texte incertain. 7. « de Juda » *3 Esdr. 6, 26* (lis. *yehoud*). H : des Juifs.

a. Cf. 1, 8 et la note *b*. *b.* Il y avait deux sortes de satrapies, les grandes et les petites (cf. note *c* sur Esther 1, 1). La province de Juda était une petite satrapie, subdivision de la grande satrapie de Transeuphratène. *c.* Voy. note *l* sur 3, 8. *d.* Cela ne signifiait pas nécessairement qu'il n'y ait pas eu d'interruptions (cf. 4, 1-5, 24). Mais les Juifs avaient intérêt à les passer sous silence; car on aurait pu en tirer argument contre la validité d'une autorisation dont ils n'avaient pas fait pleinement usage. *e.* Litt. *la maison* (ou *les maisons*) *des trésors*. *f.* Probablement glose : d'après 6, 2 on voit que les recherches furent poursuivies ailleurs encore qu'à Babylone. Le texte n'est pas sûr (voy. notes critiques).

g. Auj. Hamadân, l'une des trois villes (avec Suse et Babylone) où résidaient les rois de Perse; ils y passaient l'été. On peut en conclure que l'édit de Cyrus a dû être rendu dans l'été (538) qui suivit la prise de Babylone. *h.* Si ce terme est à prendre au propre, la notice trouvée dans les archives devait être rédigée en araméen; car la langue perse, comme le babylonien, s'écrivait sur des tablettes ou des cylindres d'argile, non sur des rouleaux de parchemin ou de papyrus. *i.* C'est-à-dire notice destinée à conserver le souvenir d'une décision officielle, procès-verbal. Cf. Esther 2, 23; 6, 1 et les notes. L'un des papyrus juifs d'Éléphantine est intitulé de même (III, 1-2).

j. Objet de la décision royale; cf. note *f* sur 4, 10. *k.* Allusion aux sacrifices qui continuèrent à être offerts sur l'emplacement de l'autel après la destruction du Temple en 586 (Jér. 41, 5). Toutefois on peut aussi traduire : « sera rebâti comme lieu où l'on fait.... » *l.* Soit environ 28m, 80 à raison de 0m, 48 pour la coudée. Le texte est certainement altéré : la largeur manque. Les dimensions étaient peut-être celles du temple de Salomon : 60 coudées de long, 30 de haut, et 20 de large.

m. Ce procédé de construction, consistant à faire alterner la pierre et le bois en couches horizontales, était destiné, semble-t-il, à combattre les effets des tremblements de terre. Il était couramment appliqué dès l'époque mycénienne : on en a retrouvé de nombreuses preuves à Troie, à Mycènes, à Tyrinthe, à Cnossos et à Mallia en Crète, à Ras Chamra (*Syria*, 1937, p. 142-143 et pl. XX, 2; 1939, p. 289). Il fut employé dans le temple de Salomon pour les murs du parvis (1 Rois 6, 36; 7, 12). Il était encore en usage au VIIIe siècle av. J.-C., comme le montrent des ruines exhumées à Meguiddo et à Zendjirli. Cf. 5, 8 *n.* C'est-à-dire prélevée sur le produit des impôts locaux (cf. v. 8). *o.* Cet édit est conforme à la politique générale de Cyrus, qui, après la conquête de l'empire babylonien, laissa retourner dans leur pays les déportés de toutes nationalités et fit replacer les statues de leurs dieux dans leurs sanctuaires respectifs. La mention originale d'Ecbatane est un indice d'authenticité. *p.* Il manque soit ici, soit avant le v. 3 une phrase indiquant que Darius communiqua à Tatnaï et consorts les termes de l'édit de Cyrus.

apportent au Dieu des cieux des offrandes qui
lui soient agréables et qu'ils prient pour la vie
du roi et celle de ses fils. 11 Voici ce que j'ordonne
en outre : si quelqu'un change quoi que ce soit
à cet édit, on arrachera une poutre de sa maison;
après l'avoir dressée, on l'y empalera et, pour
son crime, on fera de sa maison un tas d'immon-
dices[a]. 12 Que le Dieu qui fait résider son nom
en ce lieu abatte le roi ou le peuple, quel qu'ils
soient, qui entreprendraient de modifier [mes
ordres] en détruisant ce temple de Dieu à Jéru-
salem! Moi, Darius, j'ai rendu cette ordonnance.
Qu'elle soit ponctuellement exécutée[b]! »
13 Tatnaï, satrape de Transeuphratène, Che-
tar Boznaï et leurs collègues se conformèrent
ponctuellement aux instructions envoyées par
le roi Darius.

Achèvement et dédicace du Temple.

14 Les anciens des Juifs continuèrent avec
succès les travaux de construction, [soutenus]
par les prophéties d'Aggée le prophète et de
Zacharie, fils d'Iddo. Ils terminèrent la con-
struction selon l'ordre du Dieu d'Israël et selon
l'ordre de Cyrus et de Darius et d'Artaxercès roi
de Perse[c]. 15 C'est le troisième[d] jour du mois
d'adar, c'est-à-dire du douzième mois de l'an six
du règne de Darius[e], qu'ils achevèrent ce temple.
16 Les enfants d'Israël — les prêtres, les
lévites et le reste des exilés[f] — célébrèrent avec
joie la dédicace de ce temple de Dieu. 17 Ils
offrirent, pour la dédicace de ce temple de Dieu,
cent taureaux, deux cents béliers, quatre cents
agneaux et, en sacrifice pour le péché de tout
Israël, douze boucs[g], selon le nombre des tribus
d'Israël. 18 Puis ils appelèrent les prêtres selon
leurs classes et les lévites selon leurs divisions[h]
à célébrer le culte de Dieu à Jérusalem, confor-
mément à ce qui est écrit dans le livre de Moïse[i].

Célébration de la Pâque.

19 Les exilés[j] célébrèrent la Pâque le
quatorze du premier mois. 20 Les prêtres, en
effet, s'étaient purifiés. Les lévites aussi,
sans exception, étaient tous purs et ils
immolèrent la Pâque pour tous les exilés,
pour leurs frères les prêtres et pour eux-
mêmes[j]. 21 Puis les enfants d'Israël revenus
d'exil mangèrent [la Pâque], ainsi que tous
ceux qui avaient rompu avec les pratiques
impures des nations du pays[k] et s'étaient
ralliés à eux pour chercher Yahvé, le Dieu
d'Israël. 22 Ils célébrèrent avec joie pendant
sept jours la fête des Pains sans levain.
Yahvé, en effet, les avait remplis de joie en
inclinant le cœur du roi d'Assyrie[l] à leur
être favorable et à les soutenir dans les
travaux [de reconstruction] du temple de
Dieu, du Dieu d'Israël.

15. « du douzième mois » aj. *yeraḥ teré 'âsar*. Manque en H. « ils achevèrent » *G L* (lis. *weš'ṣiw*). H : [on] acheva.

a. Cf. Code hittite, art. 173 : « Si quelqu'un combat la justice du roi, sa maison devient un amas de morts. »

b. Rien dans les termes de cet édit de Darius (6, 6-12) n'oblige à admettre que, sous la forme où nous le lisons, il ait été soit composé soit retouché profondément par un historiographe juif. Darius Ier avait pour règle de respecter les privilèges accordés par ses prédécesseurs, comme il l'écrivit au satrape Gadatas selon une inscription trouvée à Magnésie; il faisait de riches offrandes aux dieux des divers peuples de son empire, comme ceux de l'Égypte (inscription d'Ouzaḥor), voire à ceux de peuples étrangers, comme les Grecs de Délos (Hérodote, VI, 97). Il a pu demander qu'en retour on priât pour lui et ses fils; les rois séleucides et les empereurs romains eux-mêmes faisaient offrir dans le même but des sacrifices dans le temple de Jérusalem; et les Juifs d'Éléphantine promirent au satrape perse Bagohi de prier pour lui en tous temps s'il obtenait pour eux la permission de rebâtir leur sanctuaire et de reprendre leurs sacrifices (Pap. I, l. 26).

c. Glose : on a voulu viser 4, 8-23, mais ce n'était pas le lieu, puisque Artaxercès ne s'occupa que de la reconstruction *des murs*, et cela, d'après 4, 21-23, pour l'arrêter. *d.* 3 Esdr. 7, 5 donne « le 23e », leçon probablement préférable. *e.* Février-mars 515.

f. Par « exilés » on entendait les Juifs revenus d'exil, cf. note sur 4, 1. *g.* D'après Lév. 9, 3; Nombres 15, 24 il aurait suffi d'un bouc. Selon Lév. 4, 13-21 il aurait fallu un taureau.

h. Au temps du Chroniqueur les prêtres étaient répartis en 24 classes et les lévites en un nombre plus grand encore d'équipes, officiant à tour de rôle pendant une semaine (1 Chron. 23-26). Cette répartition n'est visée nulle part dans le Pentateuque.

i. A partir d'ici, dans le texte original, l'araméen fait place à l'hébreu. *j.* L'égorgement des victimes n'était pas l'affaire des prêtres. D'après la loi et l'usage juif ultérieur, c'étaient les laïques qui tuaient les victimes pascales (Ex. 12, 6). Selon le Chroniqueur, cet office revenait aux lévites (2 Chron. 35, 6, cf. 30, 17; Éz. 44, 11). La pratique a dû varier. *k.* La formule est sans doute anachronique : c'est, semble-t-il, au temps de Néhémie et d'Esdras que furent seuls reconnus comme membres de la communauté les Juifs, — descendants ou non d'exilés, — qui avaient rompu expressément avec les coutumes, réputées païennes, des populations restées en Palestine. *l.* C'est peut-être un lapsus. Cependant le nom d'Assyrie resta longtemps aux anciens domaines des rois de Ninive : de là le nom de la Syrie.

DEUXIÈME PARTIE

ESDRAS ET LES DÉBUTS DE SON ACTIVITÉ RÉFORMATRICE (7-10)

1. *Arrivée d'Esdras à Jérusalem.*

Introduction. La personnalité d'Esdras. Son voyage[a].

e (Ch) **7** 1 Après ces événements[b] sous le règne
d'Artaxercès[c], roi de Perse, Esdras, fils de
Seraya[d], fils d'Azarya, fils de Ḥilqiyya, 2 fils
de Challoum, fils de Çadoq, fils d'Aḥitoub,
3 fils d'Amarya, fils d'Azarya[e], fils de Merayôt,
4 fils de Zeraḥya, fils d'Ouzzi, fils de Bouqqi,
5 fils d'Abichoua, fils de Phinées, fils d'Éléazar,
fils d'Aaron, le grand prêtre, 6 cet Esdras
monta de Babylone. C'était un scribe versé[f]
dans la loi de Moïse, qu'a donnée Yahvé,
Dieu d'Israël. Comme la main de Yahvé son
Dieu était sur lui, le roi lui accorda toutes
ses demandes. 7 Des Israélites[g], des prêtres,
des lévites, des chantres, des portiers et des
serfs [du Temple] montèrent [aussi] à Jéru-
salem, en l'an sept du règne d'Artaxercès.
8 Ils arrivèrent à Jérusalem au cinquième
mois,... qui est la septième année du roi[h].
9 C'est, en effet, le premier jour du pre-
mier mois qu'Esdras avait inauguré le départ
de Babylone[i] et le premier jour du cin-
quième mois qu'il arriva à Jérusalem, parce
que la main bienveillante de son Dieu était
sur lui. 10 Esdras, en effet, avait appliqué son
cœur à étudier la loi de Yahvé, à la pratiquer
et à enseigner, en Israël, les lois et les
ordonnances.

Lettre de créance remise par Artaxercès à Esdras.

11 Voici la copie de la lettre que le roi a
Artaxercès remit à Esdras, le prêtre [et] le
scribe, scribe [versé dans l'étude] du texte[j]
des commandements de Yahvé et des lois
données par lui à Israël.

12[k] Artaxercès, le roi des rois, à Esdras, le
prêtre, scribe de la loi du Dieu des cieux. . . .[l] etc.
13 J'ai donné l'ordre de laisser partir avec toi
tous ceux des membres du peuple d'Israël, de
ses prêtres et des lévites qui, dans mon royaume,
désirent aller à Jérusalem, 14 attendu que tu es
envoyé par le roi et ses sept conseillers[m] pour

7, 8. « Ils arrivèrent » *H* G S L 3 Esdr. 8, 6* (lis. *wayyâbô'ou*). H : Il arriva. 9. « qu'Esdras (litt. : qu'il) avait inauguré le » *G* (lis. *yissad*). H : que ç'avait été l'inauguration du (?).

a. Ce préambule (7, 1-10) de l'histoire d'Esdras n'est pas, comme 7, 27 ss., un extrait littéral des mémoires du scribe; car ici il est parlé de lui à la troisième personne. Cette introduction a été rédigée par le Chroniqueur — on reconnaît son style — pour remplacer celle que devaient contenir les mémoires; il s'est servi, pour la composer, de renseignements tirés des mémoires, en y ajoutant toutefois une généalogie de son héros remontant, contrairement à l'usage, jusqu'à Aaron et qui est extraite — du reste avec des lacunes — de celle des grands prêtres, qu'on lit dans 1 Chron. 5, 29-6, 15. *b.* Non pas aussitôt après la reconstruction du Temple (515) mais au moins 57 ans plus tard. *c.* Sur l'identité de ce roi, voy. note *h* sur v. 8. *d.* Seraya, mis à mort par les Babyloniens en 586, ne pouvait pas être le propre père d'Esdras. Il faut insérer avant son nom au moins celui de Yoçadaq (1 Chr. 6, 14-15). *e.* La généalogie 1 Chron. 5, 29 ss. ajoute ici six autres noms. *f.* Litt. : *rapide*, c'est-à-dire *agile*. *g.* C'est-à-dire des laïques, cf. 8, 1 ss. *h.* Du roi Artaxercès déjà nommé v. 1 et 7. Si l'on s'en tient à l'ordre actuel des récits dans Esdras-Néhémie, il s'agit d'Artaxercès Ier Longuemain (465-424) — dont la septième année tombe en 458, — puisque Néhémie, dont l'arrivée à Jérusalem est racontée après celle d'Esdras, a certainement vécu sous Artaxercès Ier (comme l'ont prouvé les papyrus d'Éléphantine). Mais il est très douteux que l'ordre dans lequel se présentent les récits suive la chronologie réelle des événements. Esdras suppose les murs déjà rebâtis (9, 9). Ni lui, ni aucun de ses compagnons de voyage ne prennent part à leur reconstruction (Néh. 3). Néhémie ignore évidemment qu'Esdras ait obtenu la dissolution des mariages avec des étrangères (Esdr. 10) : il demande simplement que les Juifs n'en contractent plus à l'avenir (Néh. 13, 23-27). Il y a donc lieu de penser que l'activité d'Esdras s'est déroulée *après* celle de Néhémie. On peut supposer qu'Esdras n'est arrivé que dans la septième année d'Artaxercès II Mnémon (398) ou, s'il s'agit d'Artaxercès Ier, après la 20e année de ce prince (cf. Néh. 1, 1) : au lieu de « septième », le texte aurait porté « 27e » (438) ou « 37e » (428) ou tel autre nombre. On pourrait aussi admettre que c'est le Chroniqueur — peu au courant, on l'a vu, de la chronologie de l'époque (cf. note *g* sur 4, 6) — qui a fait une erreur de calcul en convertissant la date que portaient les mémoires d'Esdras. Il est clair, en effet, qu'au v. 8 il y avait primitivement avant « qui est..., etc. », une autre indication comme « dans l'année *x* de la captivité » ou « du retour », et c'est peut-être le Chroniqueur qui a identifié cette année avec la 7e d'Artaxercès Ier. *i.* Il y eut une halte à la rivière d'Ahava, et c'est de là que le convoi partit définitivement le 12 (8, 31). *j.* Litt. : *scribe du texte*. D'autres traduisent « ayant écrit le texte » et trouvent ici l'attestation de la part prise par Esdras à la rédaction du livre de « la loi qu'il avait en main ». Ce n'est pas sûr ; car partout ailleurs le mot *sôphêr* est employé comme substantif (scribe), non comme participe (ayant écrit); de plus le verbe *sâphar* ne se rencontre nulle part en hébreu au sens d'« écrire ». *k.* Le texte de la lettre (v. 12-26) est donné en araméen. *l.* Le texte a ici un mot de sens incertain. Les uns entendent « *accompli* » (ce serait une épithète se rapportant à « scribe »); d'autres, « *et la suite* » (en ajoutant « et »). Peut-être est-il tombé après *šemayyâ* (cieux) un mot *šelam* (salut) : « salut complet », c'est-à-dire « prospérité parfaite » (cf. 5, 7). *m.* Cf. Esther 1, 14 et la 2e note.

examiner [si les choses se passent] en Juda et à
Jérusalem selon la loi que tu as en main, 15 et
pour [y] porter l'argent et l'or que le roi et
ses conseillers ont spontanément offert au Dieu
d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem, 16 ainsi
que tout l'argent et l'or que tu pourras obtenir
dans toute la province de Babylone[a] et que tu
joindras aux dons volontaires que le peuple et
les prêtres offriront spontanément pour le temple
de Dieu à Jérusalem. 17 En conséquence tu auras
soin d'acheter avec cet argent des taureaux, des
béliers, des agneaux, ainsi que les oblations et
libations qui doivent les accompagner, et tu les
offriras sur l'autel du temple de votre Dieu à
Jérusalem. 18 Avec l'argent et l'or qui resteront,
faites ce qu'il vous semblera bon, à toi et à tes
frères, en vous conformant à la volonté de votre
Dieu. 19 Quant aux ustensiles qui te seront donnés
pour le service du temple de ton Dieu, dépose-les
tous devant le Dieu d'Israël, à Jérusalem.
20 Quant aux autres dépenses à faire pour le
temple de ton Dieu et qu'il t'incombera d'assurer,
tu y pourvoiras sur le trésor royal[b]. 21 Moi, le
roi Artaxercès, je donne cet ordre à tous les tré-
soriers de Transeuphratène : « Qu'à toutes les
demandes que vous adressera Esdras le prêtre,
scribe de la loi du Dieu des cieux, il soit ponc-
tuellement fait droit, 22 jusqu'à concurrence de
cent talents d'argent[c], cent kors[d] de froment,
cent baths[e] de vin, cent baths d'huile; le sel sera
fourni à discrétion. 23 Tout ce qui est prescrit
par le Dieu des cieux doit être exécuté scrupuleu-
sement, de peur que la colère [divine] n'éclate
contre le royaume, le roi et ses fils. 24 Vous êtes,
en outre, informés que nul n'a le droit d'imposer
à aucun des prêtres et des lévites, des chantres,
des portiers, des serfs [du Temple], [bref] des
serviteurs de ce temple de Dieu, contribution,
impôt ou droit de passage[f]. »
25 Et toi, Esdras, avec la sagesse de ton Dieu
dont tu disposes[g], établis des juges et des magis-
trats pour rendre la justice à toute la popula-
tion[h] de la Transeuphratène, à tous ceux qui
connaissent la loi de ton Dieu. A qui ne la
connaît pas, tu l'enseigneras[i]. 26 Si quelqu'un
n'observe pas la loi de ton Dieu et la loi du
roi[j], justice rigoureuse sera faite de lui : [il sera
condamné] soit à mort, soit au bannissement,
soit à une amende pécuniaire, soit à la prison[k].

Mémoires d'Esdras. Conclusion du récit de ses démarches à la cour[l].

27 Béni soit Yahvé, le Dieu de nos pères, E
qui a mis ainsi au cœur du roi [le désir]
d'honorer le temple de Yahvé à Jérusalem
28 et m'a fait gagner la bienveillance du roi,
de ses conseillers et des ministres royaux les
plus influents !

Esdras organise le convoi.

Je pris donc courage, puisque la main de
Yahvé reposait sur moi, et je rassemblai
quelques chefs d'Israël pour qu'ils partissent
avec moi.

8 *Liste des exilés revenus à Jérusalem avec Esdras.* 1 Voici, avec leur filiation,
les chefs de famille qui
partirent avec moi de Babylone sous le règne
du roi Artaxercès :
2 Des fils de Phinées : Guerchom.
Des fils d'Itamar : Daniyyél.
Des fils de David : Ḥattouch, 3 fils de
Chekanya.
Des fils de Paroch : Zekarya et avec lui
150 hommes qui lui étaient apparentés.
4 Des fils de Paḥat Moab : Élyehoénaï,
fils de Zekaryahou et avec lui 200 hommes.
5 Des fils de Zattou : Chekanya, fils de
Yaḥaziél, et avec lui 300 hommes.
6 Des fils d'Adin : Ébed, fils de Yonatân,
et avec lui 50 hommes.

14. « selon la loi » d'après *3 Esdr. 8, 12* (lis. *kedat*). H : dans la loi. 25. « la loi » G *3 Esdr. 8, 23* (lis. *dât*). H : les lois. « tu l'enseigneras » lis. *tehôd'innâh*. H : vous enseignerez. 8, 3. « fils de Ch. » *3 Esdr. 8, 29* cf. *1 Chron. 3, 22* (lis. *bén*). H : Des fils de Ch. 5. « Zattou » G[A] *3 Esdr. 8, 32* (aj. *zattou'*). Manque en H.

a. Parmi les habitants non israélites du pays. *b.* cf. 6, 8. *c.* Environ 900.000 frs or. *d.* Environ 36.400 litres. *e.* Environ 3.640 litres. *f.* Cf. 4, 13. *g.* Litt. : *qui est dans ta main*. Esdras en dispose grâce surtout à la loi qui est dans sa main (v. 14). *h.* Il ne s'agit naturellement que de la population juive. *i.* C'est ce qu'Esdras fera (Néh. 8). Il ressort de ce dernier récit (v. 9-12) que la plupart des Juifs de Jérusalem ignoraient le contenu de la loi apportée par le scribe. *j.* En vertu du présent rescrit la « loi du Dieu d'Esdras » devient « loi du roi » pour les Juifs de l'empire perse. *k.* L'authenticité du décret d'Artaxercès a été souvent suspectée. Il ressort, en tout cas, des paroles d'Esdras qui suivent (v. 27-28) que le roi avait donné quelque témoignage éclatant de son respect pour le temple de Jérusalem, qu'il avait donc pris des mesures analogues à celles qui sont consignées dans l'édit. Celles-ci, d'autre part, sont conformes à la politique générale des souverains achéménides. Le style est celui de la chancellerie perse. Certains passages dénotent, il est vrai, une connaissance des choses juives surprenante chez un étranger. Mais on peut supposer que le scribe royal, rédacteur de la pièce, a reproduit les termes mêmes de la supplique qu'Esdras avait dû adresser à la cour. *l.* A partir d'ici le texte est de nouveau en hébreu. Ici aussi commencent les extraits textuels des mémoires d'Esdras.

7 Des fils d'Élam : Yechaya, fils d'Atalya,
et avec lui 70 hommes.
8 Des fils de Chephatya : Zebadya, fils de
Mikaël, et avec lui 80 hommes.
9 Des fils de Yoab : Obadya, fils de Yeḥiél,
et avec lui 218 hommes.
10 Des fils de Bani : Chelomit, fils de Yosi-
phya, et avec lui 160 hommes.
11 Des fils de Bébaï : Zekarya, fils de
Bébaï, et avec lui 28 hommes.
12 Des fils d'Azgad : Yoḥanân, fils de Haq-
qatân, et avec lui 110 hommes.
13 Des fils d'Adoniqâm : les cadets[a] dont
voici les noms : Èliphèlèt, Yeïél et Chemaya,
et avec eux 60 hommes.
14 Des fils de Bigvaï : Outaï, fils de Zak-
kour, et avec lui 70 hommes.

Esdras s'adjoint des lévites et des serfs [du Temple].

15 Je les rassemblai auprès
de la rivière qui coule vers
Ahava[b]. Nous campâmes en cet endroit trois
jours. Je remarquai [qu'il y avait] là des
laïcs et des prêtres, mais ne trouvai aucun
lévite. 16 J'envoyai donc en émissaires les
chefs Èlièzer, Ariel, Chemaya, Elnatân, Yarib,
Elnatân[c], Natân, Zekarya, Mechoullam, [qui
étaient des hommes] entendus : 17 je les dépê-
chai à Iddo, le chef [qui résidait] dans la localité
de Kasiphya[d]. Je leur dictai les paroles qu'ils
devaient adresser à Iddo et à ses frères
[établis] dans la localité de Kasiphya, afin
qu'on nous amenât des serviteurs pour le
temple de notre Dieu. 18 Comme la main bien-
faisante de notre Dieu était sur nous, ils nous
amenèrent un homme intelligent[e], l'un des
fils de Maḥli, fils de Lévi, fils d'Israël, Ché-
rébya, ainsi que ses fils et ses frères, [soit]
dix-huit [personnes], 19 de plus Ḥachabya et
Yechaya, des fils de Merari, avec leurs frères
et leurs fils, [soit] vingt [personnes], 20 enfin
parmi les serfs [du Temple] que David et les chefs
avaient donnés pour le service des lévites, des serfs [du
Temple] [au nombre de] deux cent vingt [per-
sonnes][f].
Tous ces hommes sont désignés par leurs c
noms[g].

Célébration d'un jeûne.

21 Là, au bord de la rivière Ahava[h], je E
prescrivis un jeûne, afin de nous
humilier devant notre Dieu [et] d'implorer
de lui un heureux voyage pour nous, nos
familles et nos biens. 22 J'aurais eu honte, en
effet, de demander au roi des soldats et des
cavaliers pour nous protéger contre les enne-
mis pendant le trajet[i]; car nous avions dit
au roi : « La main de notre Dieu repose pour
leur bien sur tous ceux qui le cherchent,
tandis que sa force et sa colère se font sentir à tous ceux
qui l'abandonnent[j]. » 23 Nous jeûnâmes donc et
sollicitâmes de notre Dieu la grâce souhaitée.
Et il nous exauça.

Transport des objets précieux destinés au Temple.

24 Je mis à part douze chefs
des prêtres, ainsi que Ch
Chérébya, Ḥachabya et dix de leurs frè-
res[k]. 25 Je pesai, pour les leur remettre, l'ar- E

10. « Bani » *G 3 Esdr. 8, 36*. Manque en H. 16. « [qui étaient] — entendus » (G^L) *3 Esdr. 8, 43* (suppr. *ouleyôyârîb oule'èlnâtân*). H : et Yoyarib et Elnatân, docteurs. — Mais ces noms figurent déjà dans la liste. 17. « je les dépêchai » *Hq*. H^k : je les fis sortir. « et à ses frères » *3 Esdr. 8, 45* (lis. *we'èḥâw*). H : son frère. Suppr. ensuite (avec *3 Esdr. 8, 45*) *hannetînîm*. Hq : les serfs [du Temple] (mais les frères d'Iddo étaient des lévites, non des serfs). H^k : qui avaient été donnés (c'est-à-dire mis, cantonnés [par les Perses] à Kasiphya ?). 18. « Chérébya » suppr. *we*. H : et Chérébya. 19. « et Yechaya » *G* (lis. *we'èt*). H : et avec lui Y. « leurs frères » *3 Esdr. 8, 47* (G^L) (lis. *wa'ăḥêhèm*). H : ses frères. 24. « ainsi que — Ḥachabya » *3 Esdr. 8, 54* (lis. *welèrébya waḥăšabyâ*). H : [à savoir] Ch., Ḥach...

a. Litt. : *les derniers*. Le sens est très incertain. D'autres entendent « les retardataires » ou « les [représentants] ultérieurs ». En traduisant « cadets », on suppose que cette famille n'était pas représentée dans le convoi d'Esdras par son chef attitré, l'aîné, mais par des notables de second ordre. *b*. Localité inconnue, située d'après 7, 9 et 8, 31, à neuf journées de marche au N. de Babylone. La « rivière » d'Ahava (cf. v. 21 et 31) était sans doute un des canaux dérivés de l'Euphrate qui servaient à irriguer la plaine babylonienne. *c*. Répétition, sans doute fautive, d'un nom qui figure déjà dans la liste. *d*. On peut entendre aussi « dans le lieu [saint] de Kasiphya ». Il s'agirait d'un sanctuaire que les Juifs de Babylonie auraient consacré à Yahvé sur la terre d'exil et plus ou moins analogue à celui que leurs coreligionnaires d'Égypte construisirent à la même époque à Éléphantine. Cela expliquerait qu'il y eût à Kasiphya beaucoup de lévites et de serfs du Temple. *e*. D'autres voient en Ich Sèkèl, « homme intelligent », le nom du fils de Maḥli. *f*. L'explication de l'origine des serfs du Temple a sans doute été ajoutée après coup : la construction est gauche, et le relatif se présente sous une forme (*šè*) qui ne se rencontre nulle part ailleurs dans le livre. *g*. La liste nominative complète devait figurer dans les mémoires d'Esdras. *h*. Glose. La construction est insolite. La formule normale eût été : la rivière d'Ahava (v. 31). *i*. Néhémie n'eut pas les mêmes scrupules (Néh. 2, 9).
j. Cette menace, qui ne vise rien de spécial dans la circonstance, manque dans 3 Esdr., probablement avec raison. *k*. On ne voit pas pourquoi Esdras aurait cité les noms de deux des lévites (cf. v. 18-19), alors que les prêtres restaient anonymes. C'est probablement le Chroniqueur qui, toujours soucieux des droits de sa corporation, a adjoint douze lévites aux douze prêtres.

gent, l'or et les ustensiles offerts en oblation
pour le temple de notre Dieu par le roi, ses
conseillers, ses ministres et tous les Israélites
qui se trouvaient là-bas. 26 Je pesai ainsi [et
remis] entre leurs mains 650 talents d'argent[a],
100 ustensiles d'argent du poids de......[b] ta-
lents, 100 talents d'or[a], 27 vingt coupes d'or
valant 1.000 dariques[c] et deux beaux vases
de bronze doré, précieux comme l'or. 28 Je
leur dis : « Vous êtes consacrés à Yahvé;
ces ustensiles sont sacrés; cet argent et cet
or constituent une offrande volontaire faite
à Yahvé, le Dieu de nos pères. 29 Veillez [sur
ces biens], gardez[-les] jusqu'au moment où
vous [les] pèserez en présence des chefs des
Ch prêtres et des lévites et des chefs des famil-
E les d'Israël, dans les chambres[d] du temple
Ch E de Yahvé. » 30 Les prêtres et les lévites re-
çurent l'argent, l'or et les ustensiles [ainsi]
pesés, pour en assurer le transport à Jérusa-
lem, au temple de notre Dieu.

De Babylonie en Palestine.

Le voyage et l'arrivée à Jérusalem.

31 Nous partîmes de la rivière
d'Ahava le douze du premier
mois pour nous rendre à Jérusalem. La main
de notre Dieu était étendue sur nous : il nous
protégea contre les attaques des ennemis et
des [pillards] embusqués sur la route. 32 Arri-
vés à Jérusalem, nous y prîmes trois jours de
repos. 33 Le quatrième jour, l'argent, l'or et
les ustensiles furent pesés dans le temple de
notre Dieu [et remis] entre les mains du prê-
tre Merémôt, fils d'Ouriyya[e]. (Avec lui il y Ch
avait Èlazar, fils de Pinḥas, et avec eux les
lévites Yozabad, fils de Yéchoua, et Noadya, E
fils de Binnouy.) 34 Nombre et poids, tout
[s'y trouvait]. Le poids total fut enregistré.

Sacrifices. Les ordres du roi sont communiqués aux satrapes [f].

En ce temps-là 35 ceux c
qui étaient revenus de
captivité offrirent en holocauste au Dieu
d'Israël 12 taureaux pour tout Israël, 96 bé-
liers, 77[g] agneaux et 12 boucs en sacrifice
pour le péché[h] : le tout en holocauste à
Yahvé[i].
36 Puis ils remirent les ordonnances du
roi aux satrapes royaux et aux gouverneurs[j]
de la Transeuphratène, et ceux-ci pourvu-
rent aux besoins du peuple et du temple de
Dieu.

II. *Les mariages avec des étrangères.*

Désolation d'Esdras. Sa prière.

9 1 Lorsque ces affaires furent termi-
nées, les chefs[k] vinrent me trouver et [me] E
dirent : « Le peuple — Israélites[l], prêtres et
lévites — ne s'est pas tenu à l'écart des po-
pulations de ces contrées[m], comme leurs pra-
tiques abominables [l'eussent exigé], Ca- Ch
nanéens, Ḥittites, Perizzites, Jébusiens,
Ammonites, Moabites, Égyptiens et Édomi-
tes. 2 Ils ont, au contraire, pris parmi les E
filles de ces gens [des femmes] pour eux et
pour leurs fils. Ainsi la race sainte s'est mé-
langée aux populations de ces contrées. Les

27. « deux ». 3 Esdr. 8, 56 : douze. « beaux » lis. *ṭôbîm*. H a le fém. sing. « précieux » lis. *ḥămoudîm*. H a le fém. plur. — Le texte de tout 27^b est très incertain. 29. « dans — temple » *G 3 Esdr. 8, 58* (lis. *beliškôt*). H : les chambres, le temple (?). 34. « et » *G 3 Esdr. 8, 63* (lis. *oubemišqâl*). Manque en H. « En ce temps-là » G. H rattache ces mots à ce qui précède. **9**, 1. « Édomites » *3 Esdr. 8, 66* (lis. *wehâ'èdômî*). H : Amoréens.

a. Il s'agit ici du métal en lingots ou en monnaie. *b*. Le chiffre manque dans le texte. *c*. La darique, monnaie d'or créée par Darius Ier, valait probablement 36 francs or, 83. Le total des valeurs indiquées — abstraction faite des données manquantes — représenterait plus de 6 millions 1/2 de francs or, en supposant que l'or a été estimé comme d'habitude en talents *d'argent* et que le talent d'argent valait 8.787 frs or. *d*. Dépendances servant de magasins (cf. Éz. 44, 19 ; I Chron. 9, 26 ; 2 Chr. 31, 11-12 ; Néh. 10, 37 ; 13, 5). *e*. Nommé aussi Néh. 3, 4, 21. *f*. Les v. 35 et 36 ne sont pas de la main d'Esdras, qui aurait dit « nous ». C'est soit un complément ajouté par le Chroniqueur d'après 7, 17, 20-23, soit un résumé fait par lui d'une section des mémoires d'Esdras. Si le scribe a effectivement fait un voyage à travers la Transeuphratène pour communiquer aux administrateurs perses les ordres du roi (v. 36), on s'expliquerait assez bien pourquoi la procédure contre les mariages mixtes ne fut engagée que quatre mois après l'arrivée d'Esdras à Jérusalem (cf. 7, 9 et 10, 9, 16-17). *g*. 72 (multiple de 12) d'après 3 Esdr. 8, 63. Cependant dans certains cas on offrait les agneaux par 7 ou multiples de 7 (Nombres 28 et 29). *h*. Cf. 6, 17 et la note. *i*. Les sacrifices pour le péché sont ici englobés dans les holocaustes. Il y a peut-être là la trace d'une ancienne classification plus sommaire, qui ne distinguait que deux sortes d'immolations rituelles : celles qui étaient suivies d'un repas sacré (sacrifices de paix) et celles qui n'en comportaient pas (holocaustes). *j*. Cf. Esther 3, 12 et la note. *k*. Les notables des trois classes de la population : prêtres, lévites et laïcs. *l*. Laïcs ; cf. 2, 2. *m*. Cf. 3, 3 et la note *f*.

chefs et les magistrats[a] ont été les premiers à
prêter la main à ce sacrilège. »
3 En entendant ces paroles, je déchirai ma
tunique et mon manteau, je m'arrachai les
cheveux de la tête et les poils de la barbe,
et je m'assis frappé de stupeur[b]. 4 Autour de
moi s'assemblèrent tous ceux que faisaient
trembler les paroles du Dieu d'Israël[c], à
cause du sacrilège commis par les exilés[d];
je restai assis frappé de stupeur jusqu'à
l'oblation du soir[e]. 5 A l'heure de l'oblation
du soir, je me levai en dépit de mon humi-
liation, en déchirant ma tunique et mon manteau[f], je
tombai à genoux, j'étendis les paumes de
mes mains[g] vers Yahvé, mon Dieu, 6 et je dis :
« Mon Dieu, j'éprouve trop de honte et de
confusion pour lever mon visage vers toi;
car nos iniquités se sont multipliées au point
de nous submerger[h] et nos fautes se sont
accumulées jusqu'au ciel. 7 Depuis l'époque
de nos pères jusqu'à ce jour nous avons été
grandement coupables et, à cause de nos
iniquités, nous avons été livrés, nous, nos
rois et nos prêtres, à la merci des rois des
[autres] pays, à l'épée, à la captivité, au pil-
lage et à la honte, comme [c'est encore le
cas] aujourd'hui. 8 Or la pitié de Yahvé notre
Dieu vient de se manifester un moment, en
nous laissant quelques réchappés[i] et en nous
permettant de planter le pieu de notre tente[j]
dans son saint lieu[k]; de sorte que notre Dieu
nous a rendu un peu de vie dans notre servi-
tude, 9 car nous sommes esclaves[l], mais dans
notre servitude notre Dieu ne nous a pas
abandonnés : il nous a fait gagner la bienveil-
lance des rois de Perse, nous rendant assez
de vie pour réédifier le temple de notre Dieu
et en relever les ruines, et nous permettant
d'avoir un mur en Juda et à Jérusalem[m].
« 10 Et maintenant, ô notre Dieu, que
dirons-nous après cela? Car nous avons con-
trevenu aux commandements que tu avais
donnés par l'intermédiaire de tes serviteurs,
les prophètes, en disant[n] : Le pays où vous
allez entrer pour en prendre possession est un
pays souillé par la souillure des peuples de
ces contrées, par les abominations dont ils
l'ont rempli d'un bout à l'autre dans leur
impureté. 12 Ne donnez donc pas vos filles à
leurs fils et ne faites pas épouser leurs filles
à vos fils; ne prenez jamais souci de leur
prospérité ni de leur bien-être[o]. Ainsi vous
serez forts, vous jouirez des produits excel-
lents du pays et vous le transmettrez à vos
enfants en héritage perpétuel. — 13 Après
tout ce qui nous est arrivé à cause de nos
mauvaises actions et de notre grande culpa-
bilité, [et] alors que toi, notre Dieu, tu as usé
de ménagements, [en nous punissant] au-des-
sous de [ce que méritaient] nos iniquités[p] et
en nous laissant les réchappés que voici[q],
14 recommencerons-nous à violer tes com-
mandements et à nous unir par mariage à
ces peuples abominables? Ne t'irriterais-tu
pas contre nous au point de nous exterminer
sans nous laisser un survivant ni un réchappé?
15 Yahvé, Dieu d'Israël, tu es juste; aussi [ne]
reste-t-il de notre peuple [que] quelques
réchappés comme [on le voit] aujourd'hui.
Nous voici devant toi avec nos fautes : il
nous est impossible de nous justifier[r] devant
toi. »

6. « lever » G[v] L Ar *3 Esdr. 8, 71*. H aj. : mon Dieu (dittographie). 7. « et nos prêtres » *G 3 Esdr. 8, 74* (lis. *wekôhănênou*). H n'a pas « et ».

a. Les deux termes étant synonymes, le second, qui ne figure nulle part ailleurs dans les « mémoires d'Esdras » (E), est probablement une glose. *b*. Sur ces gestes, cf. note *c* sur Esther 4, 1. *c*. Expression caractéristique de la piété juive après l'exil (cf. 10, 3; És. 66, 2, 5). *d*. Ceux qui étaient revenus de Babylonie avant Esdras, cf. 4, 1 et la note. Les mots « à cause du etc. » sont, dans le texte, rattachés à ce qui précède; ils devaient plutôt expliquer, primitivement, la consternation d'Esdras et se trouver après « stupeur » au v. 3 ou au v. 4. *e*. Au temps d'Esdras et de Néhémie il n'y avait encore qu'un holocauste quotidien (le matin), et le soir une oblation de céréales (Néh. 10, 34, cf. 2 Rois 16, 15; Éz. 46, 15). C'est plus tard que fut introduite la règle exigeant deux holocaustes par jour; voy. note *g* sur 3, 3. *f*. Le rappel de ce geste, qu'Esdras n'a pas dû renouveler, ne semble pas à sa place ici. *g*. Cf. note *b* sur Ps. 44, 21. *h*. Litt. : *par-dessus la tête*; cf. Ps. 38, 5. *i*. Les déportés revenus en Palestine depuis 538. *j*. Litt. : *en nous donnant un pieu*. *k*. La Terre Sainte. *l*. Esdras ressent amèrement l'assujettissement du peuple élu aux Perses. *m*. Il ne s'agit sans doute pas, dans la bouche d'Esdras, d'une simple image exprimant la sécurité relative dont les Juifs jouissent en Palestine : il doit faire allusion à une grâce concrète, faisant pendant au relèvement du Temple : la reconstruction des murs de Jérusalem par Néhémie; voy. note sur 7, 8. *n*. La citation qui suit n'est pas textuelle : c'est un résumé de plusieurs passages, comme Lév. 18, 24, 25, 27; Deut. 7, 1-3; 23, 6; 11, 8. *o*. Deut. 23, 6. *p*. D'autres entendent : tu as rabattu (litt. : retiré en bas) une partie de nos iniquités, c'est-à-dire : tu as atténué notre culpabilité. D'autres encore : tu as compté (en lisant, avec S, *ḥāśabtā*) au-dessous de nos iniquités. *q*. Esdras indique deux motifs qui doivent empêcher les Juifs de retomber dans leurs fautes : la justice de Dieu qui les a frappés, et sa clémence qui a adouci leur châtiment. *r*. Litt. : *de subsister* [*en justice*] *devant toi*.

Le renvoi des femmes étrangères est décidé[a].

e 10 1 Tandis qu'Esdras priait et prononçait
cette confession en pleurant et en demeu-
rant prosterné devant le temple de Dieu[b],
une foule très nombreuse d'Israélites, hom-
mes, femmes et enfants, s'était rassemblée
autour de lui; car le peuple [lui aussi] ver-
sait des larmes abondantes. 2 Alors Chekanya,
fils de Yeḥiël[c], l'un des fils d'Élam, prit
la parole et dit à Esdras : « Nous avons
péché contre notre Dieu en épousant[d]
des étrangères appartenant aux peuples
du pays. Cependant, il y a encore un
espoir pour Israël : 3 prenons sur l'heure
envers notre Dieu l'engagement de renvoyer
toutes nos femmes étrangères, ainsi que les
enfants qui leur sont nés, conformément au
conseil de mon seigneur et de ceux que fait
trembler le commandement de notre Dieu :
qu'il soit fait selon la loi! 4 Lève-toi, car c'est
à toi qu'il incombe [de régler] cette affaire.
Quant à nous, nous serons avec toi. Courage
et à l'œuvre! »
5 Esdras se leva donc et appela les chefs
des prêtres, des lévites et de tout Israël à
jurer qu'ils agiraient comme il venait d'être
dit; et ils jurèrent. 6 Esdras, alors, quitta le
lieu où il se tenait devant le temple de Dieu
et se rendit dans la chambre de Yoḥanân,
fils d'Élyachib[e]. Il y passa la nuit sans pren-
dre de nourriture ni boire d'eau[f], car il était
dans le deuil à cause du sacrilège commis
par les exilés.
7 On fit passer à tous les exilés, en Juda
et à Jérusalem, l'ordre de se rassembler à
Jérusalem. 8 Quiconque ne serait pas venu
dans les trois jours[g] verrait tous ses biens
frappés d'anathème[h] et serait lui-même exclu
de la communauté des exilés.
9 Tous les hommes de Juda et de Benja-
min se rassemblèrent dans les trois jours....[i],
c'est-à-dire au neuvième mois, le vingt du
mois. Tout le peuple s'assit sur la place du
temple de Dieu[j], tremblant à cause de [la
gravité de] l'affaire et aussi parce qu'il pleu-
vait[k]. 10 Esdras, le prêtre, se leva et leur dit :
« Vous avez commis un sacrilège en épousant
des femmes étrangères. 11 Mais maintenant
confessez [votre faute] à Yahvé, le Dieu de
vos pères, et faites sa volonté : séparez-vous
des populations du pays et des femmes étran-
gères. »
12 Toute l'assemblée répondit et dit à
haute voix : « Oui; il est de notre devoir de
faire comme tu le dis. 13 Mais le peuple est
[trop] nombreux; et puis c'est la saison des
pluies : il n'y a pas moyen de rester dehors.
D'ailleurs ce ne sera pas l'affaire d'un ou deux
jours, car nous sommes nombreux à avoir
péché sur ce point[l]. 14 Que nos chefs siègent
au lieu de l'assemblée entière et que tous ceux
qui, dans nos villes, ont épousé des femmes
étrangères viennent aux dates [qui leur seront]
fixées, accompagnés des anciens et des juges
de la ville intéressée, jusqu'à ce que nous
ayons détourné de nous l'ardente colère
inspirée à notre Dieu par cette affaire. »
15 Seuls Yonatân, fils d'Assahél, et Yaḥzeya,
fils de Tiqva, appuyés par Mechoullam et
Chabbetaï le lévite, s'opposèrent à cet avis.

10, 3. « nos femmes étrangères » G[L] *3 Esdr. 8, 90* (lis. *nāšênou hannokriyyôt*). H : femmes. « de mon seigneur » (lis. *'ădônî*). H : du Seigneur. — Mais Dieu ordonne; il ne conseille pas. 5. « des prêtres (et) des lévites » G[L] *3 Esdr. 8, 92* S *L* (lis. *wehallewiyyîm*). H : des prêtres Lévites. 6. « Il y passa la nuit » *3 Esdr. 9, 2* S (lis. *wayyālen*). H : Il s'y rendit. 9. « du mois » *G S L 3 Esdr. 9, 5* (lis. *laḥôdeš*). H : dans le mois. 14. « par (litt. : sur) cette affaire » *G S L 3 Esdr. 9, 13* (lis. *'al haddābār*). H : jusqu'à [achèvement de l'enquête] pour cette affaire (?).

a. A partir d'ici il est de nouveau parlé d'Esdras à la 3e personne. Nous n'avons donc plus le texte même, mais seulement un remaniement de ses mémoires. *b*. Dans la cour du Temple, en se tournant vers le sanctuaire proprement dit. *c*. Yeḥiël est nommé v. 26 parmi les coupables. Il a donc contre lui son propre fils. *d*. Litt. : *et nous avons fait habiter* [dans nos maisons]. Même expression v. 10, 14, 17 et 18; Néh. 13, 23, 27. *e*. S'il s'agit du grand prêtre Yoḥanân, fils (ou plus exactement, selon d'autres, petit-fils) d'Élyachib, nous avons ici un nouvel indice suggérant qu'Esdras n'est intervenu qu'après Néhémie; car Élyachib était grand prêtre au temps de Néhémie (445-432), tandis que Yoḥanân occupait le pontificat sous le règne de Darius II (410-407, pap. d'Éléphantine). La chose, toutefois, n'est pas absolument sûre, parce que les noms de Yoḥanân et d'Élyachib étaient assez répandus à cette époque (cf. v. 24, 27, 36) et qu'il n'était pas nécessaire d'être grand prêtre ni même prêtre pour pouvoir occuper une des chambres attenantes au Temple (2 Rois 23, 11; Jér. 35, 4; 36, 10, 12; Néh. 3, 5). *f*. Le jeûne cessait d'ordinaire au coucher du soleil, comme aujourd'hui chez les musulmans. C'est une marque d'extrême affliction que de le prolonger encore pendant la nuit (cf. Esth. 4, 16 et note *c*). *g*. Ceci montre que le territoire où étaient fixés les Juifs revenus d'exil ne s'étendait pas très loin de Jérusalem. *h*. Il ne s'agit pas de la destruction de ces biens comme dans Deut. 13, 13-17, mais de leur confiscation au profit du trésor du Temple (Lév. 28, 21). *i*. Le nom du mois est tombé. Il s'agit de celui de kislev (nov.-déc.). *j*. Probablement la place qui s'étendait en dehors de l'enceinte du Temple à l'est. *k*. C'est en novembre-décembre que tombent les premières pluies en Palestine. *l*. La suite nomme 114 coupables.

16 Mais les exilés s'y conformèrent. Esdras le
prêtre mit donc à part, pour [représenter] les
diverses familles, leurs chefs, [désignés] cha-
cun par son nom[a]. Ils commencèrent à siéger
le premier jour du dixième mois, pour exa-
miner l'affaire; 17 et il leur fallut jusqu'au pre-
mier jour du premier mois[b] pour régler la
situation de tous les hommes qui avaient
épousé des femmes étrangères.

Liste des coupables[c].

18 Parmi les membres des familles de prê-
tres, voici ceux qui furent reconnus avoir
épousé des femmes étrangères :
parmi les fils et les frères de Yéchoua,
fils de Yoçadaq : Maasséya, Éliézer, Yarib
et Guedalya. — 19 Ceux-ci s'engagèrent
à[d] renvoyer leurs femmes et durent offrir
un bélier en sacrifice de réparation[e] pour
leur faute; —
20 parmi les fils d'Immér : Ḥanani et
Zebadya;
21 parmi les fils de Ḥarim : Maasséya,
Éliyya, Chemaya, Yeḥiél et Ouzziyya;
22 parmi les fils de Pachḥour : Élyoé-
naï, Maasséya, Ichmaél, Netanél, Yozabad
et Élassa.
23 Parmi les lévites : Yozabad, Chimeï,
Qélaya (le même que Qelita[f]), Petaḥya, Yehouda
et Éliézer.
24 Parmi les chantres : Élyachib et Zakkour.
Parmi les portiers : Challoum, Télèm et
Ouri.
25 Parmi les Israélites[g] :
parmi les fils de Paroch : Ramya,
Izziyya, Malkiyya, Miyyamîn, Élazar,
Mikaya et Benaya;
26 parmi les fils d'Élam : Mattanya,
Zekarya, Yeḥiél, Abdi, Yerémôt et Éliyya;
27 parmi les fils de Zattou : Élyoénaï,
Élyachib, Mattanya, Yerémôt, Zabad et
Aziza;
28 parmi les fils de Bébaï : Yehoḥanân,
Ḥananya, Zabbaï, Atlaï;
29 parmi les fils de Bani : Mechoullam,
Mallouk, Adaya, Yachoub, Yeramot;
30 parmi les fils de Paḥat Moab : Adna,
Kelal, Benaya, Maasséya, Mattanya, Beça-
lél, Binnouy et Menachchè;
31 parmi les fils de Ḥarim : Éliézer,
Ichchiyya, Malkiyya, Chemaya, Chimeôn,
32 Benjamin, Mallouk, Chemarya;
33 parmi les fils de Ḥachoum : Matte-
naï, Mattatta, Zabad, Éliphèlèt, Yerémaï,
Menachchè, Chimeï;
34 parmi les fils de Bani[h] : Maadaï,
Amram, Yoél, 35 Benaya, Bédya, Kelouhi,
36 Vanya, Merémôt, Élyachib, 37 Mattanya,
Mattenaï et Yaassaï;
38 parmi les fils de Binnouy : Chimeï,
39 Chèlèmya, Natân et Adaya;
40 parmi les fils d'Azzour : Chachaï,
Charaï, 41 Azarel, Chèlèmyahou, Chema-
rya, 42 Challoum, Amarya, Joseph;
43 parmi les fils de Nebo : Yeïél, Mat-
titya, Zabad, Zebina, Yaddaï, Yoél, Be-
naya.
44 Tous ceux-là avaient épousé des fem-
mes étrangères Ils renvoyèrent femmes et
enfants[i].

16. « Esdras — part » G^L *3 Esdr. 9, 16* (lis. *wayyabdêl lô*). H : Ils mirent à part Esdras le prêtre. « pour examiner » G S L *3 Esdr. 9, 16* (lis. *lidrôš*). H : pour Darius (?). 19. « durent — réparation (litt. : leur sacrifice de réparation [fut d'] un bélier) » lis. *wa'ăšâmâm*. H : et [ils étaient] astreints à un bélier (?). 24. « et Zakkour » G^L *3 Esdr. 9, 24*. Manque en H. 25. « Mikaya » d'après G^L. H a une 2e fois Malkiyya. 31. « parmi » H^s G S L (lis. *oumibbenê*). Manque en H. 34. « Yoél » G^L *3 Esdr. 9, 34* (lis. *weyô'êl*). H : Ouél. 38. « parmi les fils de Binnouy » G *3 Esdr. 9, 34* (lis. *oumibbenê binnouy*). H : et Bani et Binnouy. 40. « parmi les fils d'Azzour » *3 Esdr. 9, 34* (lis. *oumibbenê 'azzour*). H : Maknadbaï. 44. « Ils — enfants » d'après *3 Esdr. 9, 36* (lis. *wayešalleḥoum nâšîm oubânîm*). H : et il y avait parmi eux (c'est-à-dire parmi elles ?) des femmes, et ils mirent des enfants (c'est-à-dire qui avaient mis au monde des enfants ?). — Texte très incertain.

a. La liste nominative devait figurer dans les mémoires d'Esdras. — Le fait que celui-ci constitue un tribunal exceptionnel pour juger l'affaire indique que le sanhédrin n'existait pas encore. *b.* La commission acheva donc sa tâche en trois mois (décembre à mars). *c.* Les noms qui figurent dans cette liste sont donnés sous des formes souvent très différentes par les divers témoins du texte. Il doit y avoir de nombreuses fautes de copie. Nous suivrons le texte massorétique en faisant seulement quelques corrections, qui paraissent s'imposer. *d.* Litt. : *donnèrent leur main pour* ; cf. Éz. 17, 18; 1 Chron. 29, 24; 2 Chron. 30, 8. *e.* Cf. Lév. 5, 14-6, 7. *f.* Cf. Néh. 8, 7; 10, 11. *g.* C'est-à-dire les laïcs. *h.* Les fils de Bani ayant été déjà nommés (v. 29), il est probable qu'il y avait ici un autre nom, comme Bezaï ou Bigvaï. *i.* Traduction conjecturale (voy. note critique).

NÉHÉMIE

PREMIÈRE PARTIE

ARRIVÉE DE NÉHÉMIE A JÉRUSALEM
RECONSTRUCTION DES REMPARTS (1-7)

Néhémie nommé satrape de Juda.

N 1 1 Paroles de Néhémie, fils de Ḥakalya[a].

Néhémie reçoit de mauvaises nouvelles de Jérusalem.

..... Or au mois de kislev, la
vingtième année[b], comme je me
trouvais à Suse, la ville forte[c], 2 Ḥanani, l'un
de mes frères, arriva, ainsi que quelques
hommes de Juda. Je les questionnai sur les
Judéens, les réchappés, qui avaient survécu à
la captivité[d] et sur Jérusalem. 3 Ils me
répondirent : « Les survivants, ceux qui
ont survécu à la captivité là bas, dans la
province[e], sont dans une profonde détresse
et dans une situation humiliante. Le rempart
de Jérusalem a des brèches et les portes en
ont été incendiées[f]. »

Prière de Néhémie.

4 Lorsque j'entendis ces paroles, je
m'assis en pleurant et je fus dans le
deuil pendant plusieurs jours; je jeûnais et
j'implorais le Dieu des cieux 5 en disant :
« Ah! Yahvé, Dieu des cieux, toi le Dieu
grand et redoutable qui demeure fidèle à
son alliance et conserve sa bonté à ceux qui
l'aiment et qui gardent ses commandements,
6 que ton oreille soit attentive et que tes
yeux soient ouverts pour entendre la prière
de ton serviteur, que je t'adresse maintenant
jour et nuit en faveur des enfants d'Israël,
tes serviteurs, en confessant les péchés des
enfants d'Israël; car nous avons péché
contre toi; moi aussi et ma famille, nous
avons péché. 7 Nous avons très mal agi
envers toi; nous n'avons pas observé les
commandements, les lois et les ordonnances
que tu as donnés à Moïse, ton serviteur.
8 Souviens-toi de la parole que tu as fait
prononcer par Moïse ton serviteur : Si vous
êtes infidèles, je vous disperserai parmi les
[autres] peuples. 9 Mais si vous revenez à
moi, si vous observez mes commandements
et les mettez en pratique, quand même vos
proscrits seraient aux confins des cieux[g], je
les rassemblerai et les ramènerai au lieu que
j'ai choisi pour y faire résider mon nom[h]. —
10 Or ils sont tes serviteurs, [ils forment] ton
peuple, que tu as racheté par ta grande
puissance et par la force de ta main[i]. 11 Ah!

1, 5. « sa (litt. : la) bonté » S (G) (lis. *weḥaḥsèd*). H : bonté. 7. « Nous — agi » lis. *ḥâbôl*. H : Nous avons mal agi d'une mauvaise action (?). 8. « Si » G^{BAL} (lis. *'attèm 'im*). Manque en H.

a. Ce titre est peut-être la reproduction de celui même des Mémoires de Néhémie, dont le Chroniqueur va donner des extraits. *b.* Il s'agit de la vingtième année du règne d'Artaxercès Ier Longuemain (465-424), donc de l'an 446-445 (cf. 2, 1) : cela devait ressortir du début non reproduit du récit. Cette date est difficile à concilier avec celle que donne 2, 1 : d'après ce passage l'entrevue subséquente de Néhémie avec le roi eut lieu au mois de nisan de la même année. Or, d'après le calendrier babylonien adopté dès avant l'exil par les Juifs, nisan était le 1er mois (mars-avril) et venait par conséquent bien avant kislev, qui était le 9e (novembre-décembre). Il faut supposer ou bien que Néhémie suivait l'*ancien* usage israélite, qui faisait commencer l'année en automne (avec le 7e mois babylonien), ou bien que la mention de la 20e année a été ajoutée par quelque scribe peu réfléchi, soit ici (où il s'agirait de la 19e année, 447-446) soit dans 2, 1 (où il serait question de la 21e, 445-444). *c.* Voy. note sur Esth. 1, 3. *d.* Litt. : *qui restaient de la captivité*. C'est-à-dire qui étaient revenus de captivité et constituaient « le reste » prédit par les prophètes. Le sens n'est pas : « qui étaient restés [en Palestine], échappant à la captivité. » *e.* La province de Juda. Cf. Esdr. 2, 1 et la note. *f.* Il ne peut guère s'agir de la destruction des murs de Jérusalem par les Chaldéens en 586 ; on ne s'expliquerait pas l'explosion de douleur de Néhémie (v. 4-11) à la nouvelle d'un événement vieux déjà de 140 ans et qu'il connaissait depuis son enfance. Ḥanani et ses compagnons lui apprennent un fait tout récent : l'intervention de Reḥoum, Chimchaï et consorts, qui venaient, avec l'appui d'Artaxercès, d'obliger par la violence les Juifs à arrêter la reconstruction, qu'ils avaient entreprise, des remparts de la ville (Esdras 4, 8-23). *g.* A l'endroit où, d'après les idées anciennes, la voûte céleste repose sur le disque terrestre : au bout du monde. *h.* Jérusalem (Deut. 12, 5, 11, etc.). Les paroles mises dans la bouche de Moïse rappellent Deut. 30, 1-5. *i.* En les ramenant d'exil.

Seigneur, que ton oreille soit attentive à la prière de ton serviteur et à celle de tes serviteurs qui prennent plaisir à craindre ton nom! Fais que ton serviteur réussisse aujourd'hui et soit accueilli avec bienveillance par cet homme[a]. » J'étais échanson du roi[b].

Néhémie est autorisé à partir pour Jérusalem. Son voyage.

2 [1]Au mois de nisan, la
vingtième année du roi
Artaxercès[c], comme j'avais le vin devant
moi[d], je le pris et l'offris au roi. Jamais
auparavant je n'avais été triste en sa
présence. [2]Aussi le roi me dit-il : « Pourquoi
as-tu l'air triste? Tu n'es pourtant pas
malade? Tu as assurément quelque chagrin
au cœur. » J'eus grand peur[e]. [3]Cependant
je répondis au roi : « Que le roi vive éter-
nellement! Comment n'aurais-je pas l'air
triste, quand la ville où sont les tombeaux
de mes pères est en ruines et que les portes
en ont été consumées par le feu? » [4]Le roi
me dit : « Que demandes-tu donc? » Après
avoir adressé une prière[f] au Dieu du ciel,
[5]je répondis au roi : « Si le roi le trouve
bon et si ton serviteur t'est agréable, permets
que je me rende [au pays de] Juda, dans la
ville où sont les tombeaux de mes pères,
pour que je la rebâtisse. » [6]Le roi, auprès
duquel la reine[g] était assise, me dit :
« Combien de temps durerait ton voyage et
quand serais-tu de retour? » Le roi consentit
à me laisser partir et je lui fixai un terme[h].
[7]Puis je dis au roi : « Si le roi le trouve
bon, qu'on me donne des lettres pour les
gouverneurs de Transeuphratène[i], pour
qu'ils me laissent passer jusqu'à ce que
j'arrive au [pays de] Juda, [8]ainsi qu'une
lettre pour Asaph, le surveillant de la forêt[j]
royale, afin qu'il me livre du bois pour la
charpente des portes de la forteresse
attenante au Temple[k], pour le rempart de la
ville et pour la maison où je m'installerai[l]. »
Le roi m'accorda [ma demande], car la
main bienfaisante de mon Dieu était sur moi.
[9]Je me rendis auprès des gouverneurs
de la Transeuphratène et leur remis les
lettres du roi.
Le roi me fit escorter par des officiers et
des cavaliers[m].
[10]Saneballat, le Ḥoronite[n], et Tobiya,
l'esclave ammonite[o], ayant été informés [de
mon voyage], furent extrêmement contrariés
que quelqu'un vînt essayer de faire du bien
aux enfants d'Israël.

Aussitôt arrivé à Jérusalem, Néhémie se met à l'œuvre.

[11]J'arrivai à Jérusalem. Quand j'y eus
passé trois jours, [12]je me levai pendant la
nuit, ainsi que quelques hommes qui m'ac-

2 1. « comme — moi » G (lis. *wehayyayin lephânay*). H : du vin [était] devant lui. « auparavant » aj., après *ra'*, *lephânim*, qui a pu tomber à cause de sa ressemblance avec *lephânâw*. Manque en H.

a. Artaxercès. *b.* Au sujet des échansons en Perse voy. Xénophon, *Cyrop.*, I, 3, 4; Hérodote, III, 34. Les échansons, du moins au temps de Ctésias, étaient des eunuques. Peut-être Néhémie, qui verse à boire à la reine, l'était-il. *c.* Cf. note *b* sur 1, 1. *d.* C'est-à-dire sans doute: comme c'était à mon tour de remplir les fonctions d'échanson. *e.* La démarche à tenter était périlleuse, en effet : il s'agissait pour Néhémie, comme pour Esther (ch. 4-5), d'obtenir du roi qu'il revînt sur une décision prise par lui peu auparavant (cf. Esdr. 4, 17-22).

f. Une prière mentale. *g.* D'après Ctésias la reine principale s'appelait Damaspia (*Exc. Pers.*, 44). *h.* D'après 5, 14; 13, 6, Néhémie resta douze ans à Jérusalem. Il n'est guère probable qu'il ait fait prévoir dès l'abord une si longue absence; mais il a pu solliciter plus tard par lettre une prolongation de son congé primitif. *i.* Voy. Esdr. 4,10; 8, 36 et les notes.

j. Litt. : *du parc* (*pardês*, cf. Cant. 4, 13; Eccl. 2, 5). Il s'agit peut-être d'une « forêt » aménagée alors aux abords des vasques dites de Salomon, à Ourtas, à 11 kil. au sud de Jérusalem (cf. Eccl. 2, 6 et les notes). *k.* C'est la première mention de la citadelle qui joua plus tard un grand rôle dans l'histoire juive sous le nom grec de *Baris* (en hébreu *bîrâ*). Elle se trouvait peut-être au N. O. du Temple, comme la forteresse à laquelle Hérode donna le nom d'Antonia. Toutefois les mots « de la forteresse attenante au Temple » manquent en G. *l.* Le palais du gouvernement. *m.* Cf. Esdras 8, 22 et la note.

n. L'un des chefs (avec Tobya et Guèchem, v. 19) du parti opposé à l'exclusion des païens et des coutumes païennes, réclamée par Néhémie, Esdras et leurs amis. Bien que portant un nom assyrien (Sinuballit, « le dieu-lune vivifie »), Saneballat pouvait — comme Chechbaççar ou Zorobabel — être de race israélite : Ḥoronite peut signifier « originaire de Bêt Ḥôrôn », village du pays d'Éphraïm (auj. Beit-Our, env. 17 kil. N. O. de Jérusalem), aussi bien que « natif de Ḥoronaïm » au pays de Moab. En tout cas Saneballat avait pour gendre un des petits-fils d'Élyachib, le grand prêtre de Jérusalem (13, 28), et les papyrus d'Éléphantine nous ont appris qu'il avait donné à ses fils des noms purement juifs (Delaya et Chelemya). Les mêmes documents nous ont révélé qu'il était satrape de Samarie.

o. Ce personnage était allié à des familles considérables de la colonie jérusalémite (6, 18) et se fit même attribuer une chambre dans le parvis du Temple (13, 7). On ignore pourquoi Néhémie le qualifie d' « esclave ammonite ». Peut-être Tobiya avait-il parmi ses ancêtres un Ammonite fait prisonnier à la guerre et dont les descendants avaient été affranchis, puis affiliés au peuple d'Israël. Le sens de son nom — « Yahvé est mon bien » — et de celui de son fils Yehoḥanân — « Yahvé fait grâce » — (6, 18) suggère, en tout cas, qu'il était adorateur de Yahvé.

compagnèrent. Je n'avais révélé à personne
ce que mon Dieu me mettait au cœur de
faire pour Jérusalem. Il n'y avait avec moi
d'autre bête de somme que celle que je
montais.
[13]Je sortis de nuit par la porte de la
Vallée[a] et, [me dirigeant] du côté de la
source du Dragon[b] et de la porte des
Ordures[c], je me mis à inspecter les murailles
de Jérusalem; [je constatai] qu'elles avaient
des brèches et que les portes de la ville
étaient consumées par le feu. [14]Je continuai
ma route vers la porte de la Source[d] et
l'étang du Roi[e]. Mais il n'y avait pas de
place par où la bête que je montais pût
passer[f]. [15]Je me mis alors à remonter, de
nuit, le Ravin[g], en examinant la muraille.
Puis je rebroussai chemin et rentrai en
passant par la porte de la Vallée.
[16]Les magistrats ignoraient où j'étais allé
et ce que j'avais l'intention de faire : je n'en
avais fait part jusque là ni aux Juifs[h], ni aux
prêtres, ni aux notables, ni aux magistrats, ni
aux autres personnes chargées d'une fonc-
tion quelconque[i]. [17]Mais alors, je leur dis :
« Vous voyez la situation misérable dans
laquelle nous nous trouvons, parce que Jéru-
salem est en ruines et que les portes en ont
été incendiées. Allons! Rebâtissons le rem-
part de Jérusalem, afin que nous ne soyons
plus [en butte aux] opprobres. » [18]Je leur
racontai comment la main bienfaisante de
mon Dieu avait reposé sur moi et je leur
rapportai les paroles que le roi m'avait
adressées[j]. Alors ils dirent : « Nous nous
mettrons au travail et nous bâtirons. » Et ils
prirent courageusement en main cette bonne
œuvre.
[19]Quand Saneballat le Ḥoronite, Tobiya
l'esclave ammonite et Guèchem l'Arabe[k]
apprirent la chose, ils se moquèrent de nous
et dirent d'un ton méprisant : « Qu'est-ce
que vous entreprenez là[l]? Vous révolteriez-
vous contre le roi[m]? » [20]Je leur fis cette
réponse : « Le Dieu des cieux lui-même
nous assurera le succès. Nous donc, ses
serviteurs, nous nous mettrons à l'œuvre et
nous bâtirons. Quant à vous, vous n'avez ni
part, ni droit à Jérusalem, ni titre à y per-
pétuer votre nom[n]. »

13. « qu'elles — brèches (litt. : qu' [il y avait] là des brèches) » lis. *'ăšer hēm perûṣîm*. H : qu'ils (*sic*) étaient ébréchés.

a. La Jérusalem ancienne s'étendait beaucoup plus loin vers le sud que la ville actuelle. Aussi aucune des portes mentionnées par Néhémie dans ces versets ne correspond-elle à celles qui s'ouvrent dans la muraille méridionale de la Jérusalem d'aujourd'hui. — La porte de la Vallée se trouvait probablement près de l'angle S. O. de la colline S. O., non loin du cimetière anglais moderne. Elle conduisait à la vallée de Hinnom ou de Ben Hinnom, qu'on appelait « La Vallée » tout court (Jér. 2, 23). Selon d'autres il s'agirait de la porte percée dans le mur O. de la « cité de David » (la colline S. E.) et dont on a retrouvé des restes : la « vallée » où elle conduisait serait celle du Tyropœon (aujourd'hui El Ouad), qui se creuse entre la colline S. E. et celle du S. O. *b.* Selon les uns il s'agirait de la « source du Foulon » (Ên Roguêl), appelée aujourd'hui « puits de Job », auprès de laquelle se trouvait la « pierre du Serpent » — mais ce point situé plus loin vers le S. E. que la porte des Ordures, devrait être nommé *après* elle. Il s'agit plus probablement d'une source aujourd'hui tarie, qui devait jaillir dans la vallée de Hinnom. *c.* A 1.000 coudées (env. 450 mètres) de la porte de la Vallée (3, 13), donc probablement près de l'angle S. E. de la colline S. O. Ce point, l'un des plus bas de l'enceinte de la ville, conviendrait bien comme accès à une décharge publique d'immondices. *d.* Ainsi nommée parce qu'elle menait à la « source du Foulon » (auj. puits de Job) dans la vallée du Cédron. Les fouilles exécutées dans cette région ont remis au jour les restes de deux portes situées l'une au sud, l'autre au nord de la muraille double qui barrait le bas de la vallée du Tyropoeon. Celle du sud était probablement la « porte entre deux murs » (2 Rois 25, 4; Jér. 39, 4; 52, 7), car elle traversait les deux murs parallèles. Est-ce elle qui s'appelait aussi « porte de la Source » ou ce nom s'appliquait-il à la porte du nord? Il est difficile de le dire. *e.* Vraisemblablement le bassin que les Jérusalémites aménagèrent, sous le roi Ézéchias, « entre les deux murs » et qui était alimenté par les eaux du « vieil étang », auj. Birket-el-Ḥamra (Is. 22, 11).

f. A cause de l'amoncellement des décombres, Néhémie est obligé de poursuivre sa route à pied. *g.* La vallée du Cédron. *h.* C'est-à-dire aux membres de la communauté qui n'étaient ni prêtres ni dignitaires. *i.* Si Néhémie a tenu jusque là à garder secrets ses projets, c'est sans doute qu'il voulait voir par lui-même s'ils étaient réalisables et se rendre compte de l'importance des travaux à exécuter, sans être influencé par les objections que lui feraient, pensait-il, les chefs, beaucoup d'entre eux étant timorés ou même hostiles (cf. 3, 5).

j. Cf. 2, 1-8. *k.* Guèchem (cf. 6, 1-2), appelé aussi Gachmou (6, 6), était soit le chef d'une tribu arabe habitant le sud de la Palestine, soit le descendant d'un groupe arabe déporté en Samarie. Sargon II y avait transplanté une tribu de l'Arabie Pétrée, celle des Thamoud. *l.* L'entreprise échouera : elle dépasse vos forces. *m.* Cf. 6, 6-7; Esdras 4.

n. Litt. : *ni souvenir dans Jérusalem*. Cela pourrait signifier : « aucun souvenir *du passé* n'attache votre famille à cette ville »; mais le sens est plutôt : « vous n'avez pas de titre à ce que *dans l'avenir* on se souvienne de vous à Jérusalem, soit que vous y ayez des descendants portant votre nom, soit que vous ayez rendu à la cité des services mémorables, par exemple en travaillant à la réparation des remparts (cf. 3, 1-32). »

Réparation des murs et des portes de Jérusalem[a]. Répartition du travail.

3 1 Èlyachib, le grand prêtre[b], et ses frères, les prêtres, se mirent à l'œuvre et bâtirent la porte des Brebis[c]. Ce sont eux qui en firent la charpente et en posèrent les battants[d]. Ils bâtirent aussi [le mur] jusqu'à la tour des Cent[e] [qu'] ils consacrèrent[f] et à la tour de Ḥananél[g].

2 A côté d'eux bâtirent les gens de Jéricho.

A côté de ceux-ci bâtit Zakkour, fils d'Imri.

3 La porte des Poissons[h] fut bâtie par les gens de la Senaa[i]. Ce sont eux qui en firent la charpente, en posèrent les battants, les verrous et les barres[j].

4 A côté d'eux travailla aux réparations Merémot[k], fils d'Ouriyya, fils de Haqqoç.

A côté de lui travailla aux réparations Mechoullam[l], fils de Bèrèkya. fils de Mechézabel.

A côté de lui travailla aux réparations Çadoq, fils de Baana.

5 A côté de lui travaillèrent aux réparations les Teqoïtes[m]. Toutefois leurs notables ne mirent pas leurs bras[n] au service de leur Seigneur[o].

3, 1. « en firent la charpente » d'après v. 3 (lis. *qêroukou*). H : la consacrèrent. « et à la tour » lis. *we'ad*. H : à la tour. 2. « d'eux » « de ceux-ci » lis. *ṣadam*. H : de lui. 4. « de lui » (deux fois) lis. *ṣâdô*. H : d'eux. De même v. 5.

a. Ce chapitre, auquel il faut joindre 2, 13-15 et 12, 31-40, est le document le plus riche et le plus précis que nous ayons sur la topographie de la Jérusalem ancienne. Il ne faut cependant pas perdre de vue 1° que le texte, tel que nous le possédons, n'est plus complet (voy. notes sur v. 11, 19 et 30), 2° que le but de Néhémie n'était pas de décrire les murailles, mais de conserver le souvenir des équipes de travailleurs qui prirent part aux réparations. Il y a lieu de supposer que certaines parties du rempart étaient restées à peu près intactes ; cela pourrait expliquer pourquoi la liste ne mentionne que quelques équipes affectées aux fronts ouest et sud de l'enceinte, tandis qu'à l'est elle en nomme un grand nombre. Ici, de plus, il y avait, semble-t-il, plusieurs lignes parallèles de fortifications à restaurer. — L'énumération commence au voisinage de l'angle N. E. de la ville ; puis elle suit les fronts nord, ouest, sud et est de l'enceinte. La localisation des diverses portes et tours mentionnées est délicate et controversée. Elle peut être faite d'une façon assez sûre pour la section orientale des murs, celle qui courait le long du ravin du Cédron (v. 15-32), grâce à certains points de repères bien identifiés, comme l'étang de l'Émissaire, le jardin du Roi, les degrés de la cité de David, le palais royal, l'Ophel, le Temple (v. 15, 25, 27, 29). Sur le tracé du reste de l'enceinte, au contraire, les avis sont encore très divergents ; les fouilles n'ont pas permis d'arriver à des certitudes. On admet généralement que l'enceinte réparée par Néhémie, qui était celle de la Jérusalem du temps d'Ézéchias et de Manassè, avait la forme d'un quadrilatère dont les sommets étaient au N. E. la tour de Ḥananél (v. 1), près de la porte S. Étienne ; — au N. O. la tour des Fours (v. 11), qu'on suppose s'être trouvée près de la porte de Jaffa (anciennement porte de l'Angle) ; — au S. O. la porte de la Vallée (v. 13), non loin du lieu où l'on montre aujourd'hui le Cénacle ; — au S. E. la porte de la Source (v. 15) à la rencontre des trois vallons de Hinnom, du Tyropoeon et du Cédron. Selon d'autres, la Jérusalem de Néhémie était beaucoup plus petite (16 hectares) ; elle ne comprenait, outre l'emplacement du Ḥaram ech-Chérif, l'Ophel et la cité de David, qu'une partie du Tyropoeon ; elle avait la forme générale d'un triangle dont les sommets étaient au N. E. l'angle N. E. du Ḥaram, au sud la porte de la Source, et au N. O. un point situé un peu au N. E. de l'Église du Saint Sépulcre. — Les travaux furent exécutés soit par des individus (chefs des grandes familles avec leurs gens), soit par des corporations d'artisans, soit par les habitants des villes et villages où s'étaient établis des Juifs revenus d'exil. Comme les réimmigrés ont dû participer tous ou à peu près tous à la grande œuvre, la liste de ces localités nous renseigne sur l'étendue du territoire à l'intérieur duquel ils s'étaient installés. Les points les plus éloignés de Jérusalem (Jéricho, Zanoaḥ, Bètçour, Qeïla) se trouvent à 25, 30 ou 35 kil. de la capitale. Du côté du nord la limite de la «province» devait être plus proche encore (voy. v. 7 et 15). *b*. Cf. 12, 10. *c*. Cette porte devait se trouver non loin de l'angle N. E. de l'enceinte de la ville, dans les parages de la porte appelée aujourd'hui porte S[t] Étienne. Cf. 3, 32 ; 12, 39 ; Jean 5, 2. C'est par là sans doute qu'on amenait les brebis destinées aux sacrifices ainsi qu'à l'alimentation de la ville.
d. D'après 6, 1 les battants ne furent mis aux portes qu'après l'achèvement des murailles. Néhémie anticipe sur cet événement parce qu'il veut grouper tout ce qui est dû à chaque équipe de travailleurs. *e*. Cf. v. 29. On ignore la raison de cette appellation : peut-être cette tour pouvait-elle abriter une garnison de cent hommes ou avait-elle cent coudées (45 m.) de haut. *f*. Ces mots, construits de façon insolite, proviennent sans doute d'une variante des mots « en firent la charpente » (voy. note crit.), inscrite d'abord en marge. La consécration des murs n'eut lieu que plus tard (12, 27 ss.) ; on ne voit pas pourquoi les prêtres auraient fait une cérémonie spéciale pour inaugurer une certaine partie de l'enceinte. *g*. Nommée aussi 12, 39 ; Jér. 31, 38 ; Zach. 14, 10. Sur l'emplacement de cette tour voy. note *a* sur le titre du ch. 3. *h*. Mentionnée aussi 12, 39 ; 2 Chron. 33, 14 ; Soph. 1, 10, elle devait s'ouvrir dans la muraille nord. C'est devant cette porte que se tenait apparemment le marché aux poissons, alimenté par les marchands tyriens dont parle Néhémie (13, 16). *i*. Cf. Esdr. 2, 35. *j*. Les barres étaient de robustes pièces de bois, de bronze ou de fer (1 Rois 4, 13 ; Ês. 45, 2), qu'on assujettissait en travers des battants et dont les deux extrémités reposaient dans l'épaisseur des jambages. Un assaillant ne pouvait venir à bout d'une porte ainsi barrée qu'en arrachant aussi les montants (Juges 16, 3) ou en la brûlant. Les verrous étaient de même matière (Deut. 33, 25), mais plus courts : ils pouvaient, au besoin être ouverts du dehors avec une clef (Juges 3, 23-25). *k*. C'était un prêtre, nommé également Esdr. 8, 33. Il répara aussi un second secteur de l'enceinte (v. 21). Sur sa famille, voy. 2, 61-63 et les notes. *l*. Nommé encore v. 30 et 6, 18. *m*. Les gens de Teqoa, la patrie d'Amos, auj. Khirbet Teqoua, 8 kil. au sud de Bethléhem.
n. Litt. : *n'apportèrent pas leur cou*. On voit encore aujourd'hui des maçons indigènes porter de lourdes pierres sur leur nuque. *o*. C'est-à-dire de Dieu. Selon d'autres il s'agirait de Néhémie, ou encore de Néhémie et de ses collègues (car on peut traduire aussi « leurs seigneurs »).

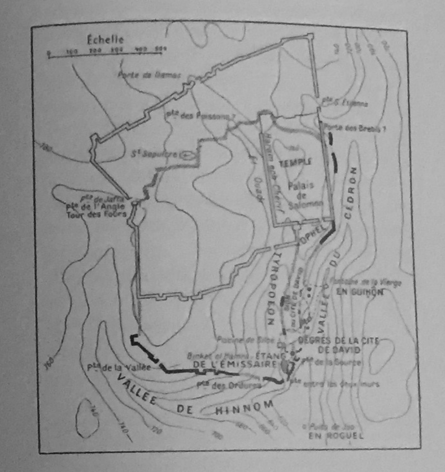
6 La porte de la Yechana[a] fut réparée par Yoyada, fils de Passéaḥ, et Mechoullam, fils de Besôdya. Ce sont eux qui en firent la charpente et en posèrent les battants, les verrous et les barres.

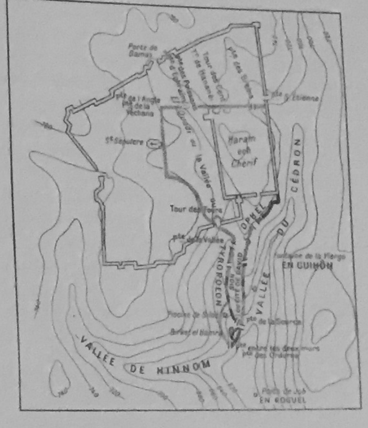
7 A côté d'eux, Melatia le Gabaonite[b] et Yadôn, le Méronotite, ainsi que les hommes de Gabaon et de Méronôt[c], travaillèrent aux réparations jusqu'à la résidence[d] du satrape de Transeuphratène[e].

8 A côté d'eux travailla aux réparations Ouzziél, fils de Ḥarḥaya, membre de la corporation des orfèvres[f].

A coté de lui travailla aux réparations

7. « ainsi que » lis. *we'anšê*. Manque en H. « Méronôt ». H : Miçpa (mais les gens de ce lieu ne seront nommés que v. 15 et 19). 8. « Ḥarḥaya » *H*[a]. H : Ḥarhaya. « membre — orfèvres (litt. : fils des orfèvres) » lis. *bèn haṣṣôrephîm*. H : orfèvres. — Texte incertain. La leçon primitive était peut-être « Ouzziél, fils (membre) de la confrérie des orfèvres », *bèn marzaḥ haṣṣôrephîm*.





MURS ET PORTES DE JÉRUSALEM AU TEMPS DE NÉHÉMIE

I. D'après l'interprétation proposée dans les notes explicatives. II. D'après M. Galling, *Biblisches Reallexikon*, p. 301-302.

Légende.

..... Enceinte actuelle.
..... Restes de murs anciens.
..... Tracé conjectural de l'enceinte du temps de Néhémie.
..... Canal à flanc de côteau (« l'Émissaire »).
..... Aqueduc souterrain d'Ézéchias.

Sont indiqués en *italique* les noms actuels.
Sont indiqués en **MAJUSCULE** les noms anciens des points sûrement identifiés.
Sont indiqués en **minuscule** les noms anciens des points identifiés par conjecture.

a. « La Yechana », c'est-à-dire « l'ancienne », était le nom d'une localité, auj. Aïn Siniya, située au nord de Jérusalem. On peut supposer aussi que le nom de cette porte signifiait : « porte de la vieille *ville* » ou « de l'ancien *étang* » ou « du vieux *mur* », ou même « la vieille porte ». Elle donnait certainement au nord (cf. 12, 39) ; mais le site exact n'en peut être précisé. *b*. Cf. note *n* sur Esdr. 2, 20.
c. Localité inconnue. *d*. Litt. : *au trône*. *e*. C'est-à-dire jusqu'au bâtiment où descendait ce satrape (le supérieur de celui de Juda), quand il venait à Jérusalem. Selon d'autres, il faut traduire : « Gabaon et Méronôt, [qui ressortissaient] au trône du satrape... » : les gens de ces deux localités auraient donc prêté bénévolement leur concours, bien que leurs villes ne fissent pas partie de la « province de Juda ». *f*. Litt. : *fils des orfèvres*. Les corporations d'artisans étaient organisées sur le modèle des clans, groupes de « frères » se réclamant d'un même ancêtre. Du reste, les métiers étaient en général héréditaires.

Ḥananya, membre de la corporation[a] des
parfumeurs. Ils rebâtirent[b] Jérusalem jusqu'à
la muraille Large[c].
9 A côté d'eux travailla aux réparations
Rephaya, fils de Ḥour, chef de la moitié du
district de Jérusalem.
10 A côté de lui Yedaya, fils de Ḥarou-
maph, travailla aux réparations vis-à-vis de
sa maison.
A côté de lui travailla aux réparations
Ḥattouch, fils de Ḥachabneya.
11 Malkiyya, fils de Ḥarim, et Ḥachchoub,
fils de Paḥat Moab, réparèrent un second
secteur[d], jusqu'à la tour des Fours[e].
12 A côté de lui Challoum, fils de Hallo-
ḥèch[f], chef de l'[autre] moitié du district
de Jérusalem, travailla aux réparations ainsi
que ses filles.
13 La porte de la Vallée[g] fut réparée par
Ḥanoun et les habitants de Zanoaḥ[h]. Ce
sont eux qui la rebâtirent et en posèrent les
battants, les verrous et les barres. [Ils refirent
aussi] le mur [sur une longueur de] mille cou-
dées[i], jusqu'à la porte des Ordures[j].
14 La porte des Ordures fut réparée par
Malkiyya, fils de Rékab, chef du district de
Bét-hak-Kèrèm[k]. C'est lui qui la rebâtit et
en posa les battants, les verrous et les
barres.
15 La porte de la Source[l] fut réparée par
Challoum, fils de Kol Ḥozè, chef de la
moitié du district de Miçpa[m]. C'est lui qui la
rebâtit, la couvrit d'un toit et en posa les
battants, les verrous et les barres. [Il refit]
aussi le mur de l'étang de l'Émissaire[n], près
du jardin du Roi[o], jusqu'aux degrés[p] qui
descendent de la cité de David[q].
16 Après lui Neḥèmya, fils d'Azbouq, chef
de la moitié du district de Bètçour[r],
travailla aux réparations jusqu'en face des
tombeaux de David[s], jusqu'à l'étang Arti-
ficiel[t] et jusqu'à la caserne des Vaillants[u].
17 Après lui travaillèrent aux réparations
les lévites... Reḥoum, fils de Bani[v].
A côté de lui Ḥachabya, chef de la
moitié du district de Qeïla[w], travailla aux
réparations pour son district.
18 Après lui travaillèrent aux réparations

10. « de lui » lis. *yâdô*. H : d'eux. « vis-à-vis » G[L] S (lis. *nègèd*). H : et vis-à-vis. 11. « jusqu'à » G (lis. *we'ad*). H : ainsi que. 13. « des Ordures » G S L cf. v. 14 (lis. *hâ'aŝpôt*). H[k] : du fromage (?) 15. « de la moitié » d'après v. 9, 12, 16-18 (aj. *ḥâṣî*). Manque en H.

a. Litt. : *fils*. *b.* Tel paraît être ici le sens du verbe qui signifie d'ordinaire en hébreu « abandonner ». Des mots de même racine veulent dire « bâtir » (en arabe et en néohébreu), « achever » (en himiarite), « faire, préparer » (en phénicien d'Ougarit). *c.* Cette partie plus large du rempart se trouvait, d'après 12, 38-39, entre la porte d'Éphraïm et la tour des Fours (cf. v. 11). C'est peut-être celle que le roi de Juda Ozias (env. 779-740) avait construite, d'après Josèphe, *Ant. Jud.*, IX, 10, 3, § 218, pour murer la brèche de 400 coudées faite par Joas, roi d'Israël, « depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle ». *d.* Plusieurs travailleurs ou groupes de travailleurs réparèrent deux parties de l'enceinte (v. 4 et 21, 5 et 27, 18 (G) et 24). La mention du « premier secteur » réparé par les deux personnages nommés ici devait figurer dans le texte original. Elle manque, en tout cas, pour Ḥachchoub (pour Malkiyya, voy. v. 31). La liste ne nous a donc pas été conservée au complet. *e.* On l'identifie d'ordinaire avec celle que le roi Ozias bâtit sur la porte de l'Angle (2 Chron. 26, 9). Celle-ci, pense-t-on généralement, se trouvait dans les parages de la porte actuelle de Jaffa, et formait, au temps de Néhémie, l'angle N.-O. de l'enceinte. *f.* Ce nom, qui figure aussi 10, 25, signifie « le charmeur ». Ce devait être un surnom tiré de la profession exercée, au moins à l'origine, par les membres de cette famille. *g.* Voy. note *a* sur 2, 13. *h.* Cf. 11, 30 ; Jos. 15, 34. Auj. Zanou'a, env. 30 kilomètres O. S. O. de Jérusalem.

i. Env. 450 mètres. *j.* Voy. note *c* sur 2, 13. *k.* Cette localité, nommée aussi Jér. 6, 1, se trouvait, d'après Jérôme (Comm. sur Jér.), entre Jérusalem et Teqoa. On l'identifie souvent avec le « Mont des Francs » ; c'est douteux. *l.* Voy. note *d* sur 2, 14. *m.* Ville située au nord de Jérusalem (1 Sam. 7, 5-12 ; 10, 17 ; 1 Rois 15, 22 ; 2 Rois 25, 23 ; Jér. 40, 6 ; 2 Chron. 16, 6). Le site en est très controversé. On a pensé surtout à Nebi Samouïl et à Tell en-Naṣbé. *n.* Cet étang touchait au rempart. C'était donc celui qu'on appelle aujourd'hui Birket el-Ḥamra, « l'étang Rouge », et non, comme on le pense d'ordinaire, la Piscine dite aujourd'hui de Siloé, qui était dans l'intérieur de la ville au N.-O. de l'étang Rouge. L' « Émissaire » dont il est parlé ici n'est donc pas l'aqueduc souterrain creusé par Ézéchias pour amener l'eau de la source du Guiḥôn (auj. fontaine de la Vierge) dans la piscine de Siloé, mais le canal plus ancien qu'on a récemment remis au jour et qui, aménagé à flanc de côteau le long de la vallée du Cédron en dehors de la ville, réunissait cette même source à « l'étang Rouge ».

o. Au point de rencontre des trois vallées du Cédron, du Tyropoeon et de Hinnom. *p.* Cet escalier taillé dans le roc à la pointe sud de la colline qui sépare le Cédron du Tyropoeon a été retrouvé. Il aboutissait au bord de « l'étang Rouge ». *q.* La « cité de David » ou forteresse de Sion n'occupait pas, comme on l'a longtemps soutenu, la colline ouest, mais l'extrémité méridionale de la colline de l'est. Elle était située plus bas que le Temple (2 Sam. 24, 18-19 et 1 Rois 8, 1-4) et que le palais de Salomon (1 Rois 9, 24). *r.* Cette localité existe encore avec le même nom à une trentaine de kilomètres au sud de Jérusalem, sur la route d'Hébron. *s.* C'est-à-dire des tombeaux de David et de ses descendants. Les rois de Juda jusqu'à Ézéchias furent ensevelis « dans la cité de David ». D'anciennes tombes, découvertes par M. Raymond Weill en 1914 dans la partie S. de la colline de Sion, faisaient peut-être partie de la nécropole royale. *t.* N'a pas été identifié. *u.* On appelait ainsi, depuis le temps de David, les soldats formant la garde royale (2 Sam. 10, 7 ; 16, 6 etc.). *v.* Le texte est mutilé ou altéré. On peut supposer que Reḥoum était le chef des lévites en question. *w.* Probablement Khirbet Kila, à 35 kil. env. S.-O. de Jérusalem.

leurs frères[a] : Binnouy, fils de Ḥénadad,
chef de l'[autre] moitié du district de Qeïla.
19 A côté de lui Ézer, fils de Yéchoua,
chef de l'[autre] moitié du district de Miçpa,
répara un second secteur[b], en face de. . . .
l'Encoignure[c].
20 Après lui Barouk, fils de Zakkaï, répara
un second secteur[b] depuis l'Encoignure
jusqu'à la porte de la maison d'Élyachib, le
grand prêtre[d].
21 Après lui Merémot, fils d'Ouriyya, fils
de Haqqoç, répara un second secteur[e],
depuis la porte de la maison d'Élyachib
jusqu'à l'extrémité de cette maison.
22 Après lui travaillèrent aux réparations
les prêtres — ceux de la plaine [du
Jourdain].
23 Après eux Benjamin et Ḥachchoub
travaillèrent aux réparations vis-à-vis de
leur maison.
Après eux Azarya, fils de Maasséya, fils
d'Ananya, travailla aux réparations à côté
de sa maison.
24 Après lui Binnouy, fils de Ḥénadad,
répara un second secteur[f] depuis la maison
d'Azarya jusqu'à l'Encoignure[g] et jusqu'à
l'Angle.
25 Après lui travailla aux réparations
Palal, fils d'Ouzzi, vis-à-vis de l'Encoignure
et de la tour qui fait saillie sur le palais
royal supérieur[h] près de la cour de la
Prison[i].
Après lui travailla Pedaya, fils de
Paroch, — 26 les serfs [du Temple][j] habitaient
l'Ophel[k] — jusque vis-à-vis de la porte des
Eaux[l], à l'est, et de la Tour en Saillie.
27 Après lui les Teqoïtes réparèrent un
second secteur[m] vis-à-vis de la grande Tour
en Saillie jusqu'au mur de l'Ophel[n].
28 Au-dessus de la porte des Chevaux[o],
les prêtres travaillèrent aux réparations
chacun vis-à-vis de sa maison.
29 Après eux Çadoq, fils d'Immér, travailla
aux réparations vis-à-vis de sa maison.
Après lui travailla aux réparations Che-
maya, fils de Chekanya, gardien de la porte
Orientale[p].
30 Après lui Ḥananya, fils de Chèlèmya et
Ḥanoun, fils de Çalaph (le sixième[q]), répa-
rèrent un second secteur[r].
Après lui Mechoullam, fils de Bèrèkya,
travailla aux réparations vis-à-vis de sa
chambre[s].
31 Après lui Malkiyya[t], membre de la

18. « Binnouy » H[a] (G) S cf. v. 24. H : Bani. 19. « l'[autre] moitié du district de » voy. v. 15 (aj. *ḥaṣî pèlèk*). Manque en H. 20. « Zakkaï » H[q] H[a] S L. H[k] : Zabbaï. « répara » G (suppr. *hèḥèrâ*). H : enflamma, répara. — Le 1[er] mot doit être une dittographie du précédent, *'aḥărâw*. 23. « Après eux » (deux fois) lis. *'aḥărêhèm*. H : après lui. 25. « Après lui — réparations » aj. *'aḥărâw hèḥèzîq*. Manque en H. « travailla P. » aj. *hèḥèzîq*. Manque en H. 29. « Après eux » lis. *'aḥărêhèm*. H : après lui. 30[a]. « Après lui » H[q] G S L (lis. *'aḥărâw*). H : Après moi. 31. Voy. 30.

a. C'est-à-dire les autres habitants du district de Qeïla, sous la direction du personnage dont le nom suit. *b.* La mention du 1[er] secteur manque dans le texte actuel ; cf. v. 11 et la note *d*. *c.* L'hébreu a ici quelques mots obscurs : litt. : *en face de monter l'armure* (peut-être l'arsenal ?) *l'Encoignure.*. G[BA] : *la tour de la montée* (*ou de la chambre haute*) *qui touche* (*hannôŝéq*) *l'Encoignure.* G[L] combine les deux leçons : *en face de la tour de la montée de l'armure qui touche l'Encoignure.* Sur la teneur originelle du texte, on ne peut faire que des conjectures. En tout cas ce secteur allait jusqu'à « l'Encoignure » (v. 20) ; on appelait ainsi une saillie du mur d'enceinte, près de laquelle le roi Ozias avait construit une tour (2 Chron. 26, 9). Elle devait se trouver au sud du Ḥaram ech-Chérif actuel, c'est-à-dire de la grande esplanade qu'Hérode aménagea lorsqu'il reconstruisit le Temple. *d.* Cf. v. 1. *e.* Cf. v. 4.

f. Cf. v. 18. *g.* Ce point ayant déjà été atteint par l'équipe mentionnée au v. 19, il faut supposer que les travailleurs énumérés v. 20-24 réparèrent un second mur parallèle au premier. D'après 2 Chron. 33, 14, Manassé avait doublé le rempart principal d'un « mur extérieur » entourant l'Ophel et courant depuis la source du Guiḥôn (« fontaine de la Vierge ») jusqu'à la porte des Poissons au nord. Les fouilles ont remis au jour les restes d'un avant-mur et de tours couvrant le rempart de la « cité de David » à l'est. *h.* L'un des bâtiments de la ville royale qui s'étageaient sur la colline au sud du Temple (cf. 1 Rois 7, 1-12). On peut traduire aussi : « la tour supérieure qui fait saillie sur le palais royal ». Mais d'après v. 26 il semble plutôt qu'il n'y ait eu qu'une « tour en saillie ». Cette tour était peut-être celle qu'avait construite Ozias (2 Chron. 26, 9). *i.* Celle où Jérémie fut enfermé (Jér. 32, 2, 8 ; 33, 1 ; 37, 21 ; 38, 6, 13, 28 ; 38, 14).

j. Voy. Esdr. 2, 43 et la note. *k.* Glose tirée de Néh. 11, 21 et qui se rapportait sans doute au v. 27 ou au v. 31. *l.* Devant cette porte s'étendait une grande place, où Esdras donna lecture de la loi (8, 1, 3, 16). Cette porte, nommée aussi 12, 37, s'ouvrait peut-être, non dans le rempart extérieur de la ville, mais dans le mur de la cité royale. *m.* Cf. v. 5. *n.* L'Ophel était la pente sud de la colline du Temple. Elle était protégée par un mur spécial (2 Chron. 27, 3 ; 33, 14 ; *B. J.*, VI, 6, 3). — Les réparations visées v. 25-27 sont toutes exécutées au voisinage d'un même point, la Tour en Saillie. Il devait y avoir là divers ouvrages fortifiés, que nous ne pouvons plus identifier. *o.* Une des portes du palais royal, à peu de distance du Temple (2 Rois 11, 16 ; 2 Chron. 23, 15 ; *A. J.*, X, 7, 3) dans la direction du S.-E. (Jér. 31, 40). Elle menait sans doute aux écuries. *p.* La porte orientale du Temple. *q.* Cette précision est insolite. Le texte primitif indiquait peut-être ici le lieu d'origine du personnage. *r.* Le premier secteur n'est pas indiqué, à moins que Ḥananya ne soit le parfumeur du v. 8, et Ḥanoun, le même que celui du v. 13. *s.* L'un des nombreux réduits aménagés en bordure des cours du Temple et destinés, en principe, aux besoins du service du sanctuaire. *t.* Si ce personnage est le même que Malkiyya, fils de Ḥarim, du v. 11, nous aurions ici l'indication du premier secteur réparé par lui.

corporation des orfèvres, travailla aux réparations jusqu'à la maison des serfs [du Temple] et des marchands[a], vis-à-vis de la porte de la Réserve[b] et jusqu'à l'échauguette de l'Angle[c].

32 Entre l'échauguette de l'Angle et la porte des Brebis[d] les réparations furent faites par les orfèvres et les marchands.

Continuation des travaux malgré les obstacles.
Mesures de sûreté prises par Néhémie.

4[e] 1 Lorsque Saneballat apprit que nous rebâtissions le rempart, il se mit en colère et conçut un très vif ressentiment. Il se moqua des Juifs 2 et dit en présence de ses frères et des troupes de Samarie[f] : « Que feront ces misérables Juifs ? Prétendent-ils bâtir[g], sacrifier[h], achever en un jour ? Rendront-ils la vie aux pierres calcinées qu'ils ramassent sous des monceaux de terre ? » 3 Tobiyya, l'Ammonite, qui était à côté de lui, dit : « Ils peuvent bâtir ! Si un renard monte sur leur muraille de pierre, il la fera crouler ! »

4 Écoute, ô notre Dieu, comme nous sommes méprisés. Fais retomber leurs insultes sur leur tête. Livre-les au mépris dans un pays où ils seront réduits en captivité. 5 Ne pardonne pas[i] leur faute et que leur péché ne soit jamais effacé devant toi; car ils ont outragé en face ceux qui bâtissaient.

6 Nous travaillions [néanmoins] à la reconstruction de la muraille et [bientôt] l'enceinte tout entière se trouva à moitié[j] relevée. Aussi le peuple travaillait-il avec courage.

7 Lorsque Saneballat et Tobiyya, les Arabes, les Ammonites, et les Asdodiens apprirent que la réparation du rempart de Jérusalem avançait[k], que les brèches commençaient à se fermer, ils en furent très irrités; 8 et, tous ensemble, ils se conjurèrent pour venir attaquer Jérusalem et y jeter le trouble. 9 Nous priâmes notre Dieu et, pour nous défendre, nous établîmes une garde, qui nous protégeât de jour et de nuit contre leurs attaques. 10 Juda disait :

Les porteurs de fardeaux sont à bout de force :
il y a trop de décombres !
Nous ne parviendrons pas
à rebâtir le rempart[l].

11 Nos ennemis disaient : « Ils ne se douteront de rien, ils ne s'apercevront de rien jusqu'à ce que nous arrivions au milieu d'eux. Nous les massacrerons et ferons cesser le travail. » 12 Mais les Juifs qui habitaient dans leur voisinage, en venant [à

« membre de la corporation (litt. : fils) des orfèvres » cf. v. 8, 32 (lis. *haṣṣôrephîm*). H : fils de *Haṣṣôrêph* (ou : de l'orfèvre [?]). **4**, 2. « Samarie » *S* (suppr. le 2e *wayyô'mèr*). H répète : et dit. 4. « nous — méprisés (litt. : [voués] au mépris) » *GBLA* (lis. *lebouzâ*) H : nous sommes [objet de] mépris. « Livre-les au mépris » *G L* (lis. *lebouzâ*). H : Livre-les au pillage (mais les vaincus sont pillés dans leur propre pays, avant d'être emmenés en captivité). 7. « et les Asdodiens » manque en G. « du rempart » *G S L* (lis. *ḥômat*). H : des remparts. « les brèches » lis. *happerâṣîm*. H : les [endroits] ébréchés (?). 8. « y (litt. : en elle) » *G* (lis. *lâh*). H : en lui (*lô*, peut-être faute pour *lânou*, « parmi nous »).

a. Probablement une dépendance du Temple réservée aux esclaves de service dans le sanctuaire et aux marchands qui vendaient aux fidèles les bêtes nécessaires aux sacrifices (cf. Jn 2, 14-17 ; Mc 11, 15 etc.). *b*. Cette porte devait faire partie de l'enceinte du Temple et non de celle de la ville, puisque c'est *vis-à-vis* de cette porte que Malkiyya effectua des réparations. Son nom de « porte du *miphqâd* » lui venait sans doute de ce qu'elle conduisait au lieu appelé « le *miphqâd* du Temple », lieu situé en dehors du sanctuaire et où l'on brûlait le taureau du sacrifice pour le péché (Éz. 43, 21). C'était soit un local où l'on « déposait » (cf. 2 Rois 5, 24) certains matériaux, une sorte de « réserve » ou de « magasin », soit un poste de « surveillance », soit un bureau de « recensement ». *c*. Peut-être l'angle N.-E. du mur de la ville; selon d'autres, l'angle N.-E. de l'enceinte du Temple. — Les remparts et spécialement les tours étaient surmontés de « chambres hautes » servant d'abri aux guetteurs (cf. 2 Sam. 18, 24-27 ; 19, 1) et aux défenseurs, analogues par conséquent aux échauguettes du moyen âge. Elles sont souvent représentées sur les bas reliefs égyptiens et assyriens. *d*. Cf. 3, 1. *e*. Dans les éditions de la Bible hébraïque les v. 1-6 du ch. 4 sont rattachés au ch. 3, dont ils forment les v. 33-38. *f*. La garnison dont Saneballat disposait en qualité de satrape. L'expression pourrait aussi désigner une colonie militaire étrangère installée dans la ville : la colonie juive, originairement militaire, d'Éléphantine s'appelait « l'armée juive » (Pap. 6). *g*. Sur le sens de ce verbe, cf. 3, 8 et note *b*. D'autres entendent : « Les laissera-t-on [faire] ? » ou « Abandonneront-ils [la chose à Dieu] ? *h*. C'est-à-dire offrir les sacrifices pour l'inauguration des murs.

i. Litt. : *Ne couvre pas*. *j*. On entend d'ordinaire : jusqu'à mi-hauteur. D'autres : sur la moitié de sa longueur. Mais le texte peut signifier simplement que la moitié des travaux à effectuer se trouva accomplie. *k*. Litt. : *que la cicatrice du rempart... montait*. *l*. Il s'agit sans doute d'une mélopée dont les ouvriers, selon l'habitude orientale, accompagnaient leur travail. Ce refrain suggère que la masse des Juifs avait moins d'entrain que ne le suggérait Néhémie (v. 6).

Jérusalem][a], nous avertirent dix fois[b] : « De toutes les localités qu'ils habitent ils montent contre nous. »

13 Ils montèrent, [en effet,] et se postèrent en contrebas derrière le rempart, dans des cavernes[c]. Mais je fis prendre position au peuple par clans, avec leurs épées, leurs lances et leurs arcs. 14 Ils avaient peur. Alors je me levai et je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple : « N'ayez pas peur d'eux. Souvenez-vous du Seigneur, qui est grand et redoutable, et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons. »

15 Quand nos ennemis eurent appris que nous étions alertés et que Dieu avait fait échouer leur projet, nous retournâmes tous au rempart et chacun reprit son travail. 16 Mais à partir de ce jour, la moitié [seulement] de mes gens[d] prit part aux travaux; ceux qui formaient l'autre moitié, armés de lances et de boucliers, d'arcs et de cuirasses, et les chefs[e] [étaient postés] derrière toute la population[f] de Juda, 17 qui travaillait à la construction du rempart. De plus, ceux qui portaient des fardeaux les transportaient en faisant leur besogne d'une seule main et en tenant de l'autre une arme de jet; 18 quant aux maçons, chacun d'eux bâtissait l'épée ceinte autour des reins. Un sonneur de cor se tenait à mes côtés. 19 Je dis aux notables, aux magistrats et au reste du peuple : « Le travail est considérable et s'étend sur un vaste espace. Nous sommes dispersés sur le rempart, éloignés les uns des autres. 20 Quel que soit le lieu [d'] où vous entendrez [venir] le son du cor, rassemblez-vous-y auprès de nous. Notre Dieu combattra pour nous. » 21 Nous étions au travail — la moitié d'entre eux tenaient des lances[g] — depuis le lever de l'aurore jusqu'à l'apparition des étoiles.

22 Dans ce même temps, je dis encore au peuple : « Que chacun, avec son serviteur, passe la nuit à Jérusalem[h] : la nuit nous assurerons la garde, et le jour nous travaillerons. » 23 Ni moi, ni mes frères, ni mes gens, ni les gardes de mon escorte[i] ne quittions nos vêtements; chacun [conservait] son arme dans la main droite.

Plaintes des pauvres contre les riches.
Néhémie aplanit les difficultés.

5 1 Des plaintes très vives furent proférées par les gens du peuple et par leurs femmes contre leurs frères juifs. 2 Il y en avait qui disaient : « Nous sommes obligés de donner en gage nos fils et nos filles, afin d'obtenir du blé à manger et d'assurer notre subsistance[j]. » 3 Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous sommes forcés de donner en gage nos champs, nos vignes et nos maisons, pour obtenir du blé pendant la disette. » Il y en avait d'autres qui disaient : « Nous avons dû emprunter de l'argent pour payer le tribut au roi. . . . . .[k] 5 Nous sommes pourtant faits de la même chair que nos frères; nos enfants valent les leurs ! Et voilà qu'il nous faut réduire nos fils et nos filles à l'état d'esclaves et, parmi nos filles, il en est qui sont [déjà] asservies[l]. Et

12. « qu'ils — nous » lis., d'après *S*, *yâšebou* au lieu de *tâšoubou*, et aj., avec *G*, *ya'âlou*. H : que : « Revenez vers nous » (?) — Texte assez incertain. 13. « Ils montèrent » d'après *S* (aj. *wayya'âlou*). Manque en H. « et se postèrent » *GSL S* (lis. *wayya'amdou*). H : et je postai. « des cavernes » lis. *baṣṣerîḥîm*. H : des endroits brûlés par le soleil. — Texte incertain. 14. « Ils avaient peur » lis. *wayyîre'ou*. H : et je vis. 16. « de lances et de boucliers » *S* (lis. *hâremâḥîm* et (avec *G S L*) *wehammâginnîm*). H : et de lances, de boucliers. 17. « d'une seule main (litt. : d'une de ses mains) » lis. *yâdâw*. H : d'une seule, sa main (?). 21. « d'entre eux ». G L : d'entre nous. 22. « nous assurerons » *G* (lis. *wehâyou*). H : ils assureront. 23. « chacun — droite » lis. *bîminô*. H : chacun son arme les eaux (?) — Texte très incertain. **5**, 2. « Nous — obtenir » d'après v. 3 (lis. *'ôrebîm*). H : Nos fils et nos filles, nous sommes beaucoup ; et que nous obtenions.....

a. Les Juifs habitant les villes et villages de « la province » faisaient chaque jour le trajet pour venir travailler aux murs (cf. v. 22). *b*. C'est-à-dire mainte fois. *c*. Telles que la grotte du Coton, qui s'étend jusque sous les murs de la Jérusalem actuelle. *d*. Ceux qui formaient la suite personnelle de Néhémie, cf. v. 23 ; 5, 10, 15 ; 13, 19. *e*. Ce mot (*sârîm*), qui trouble le contexte et qui n'est employé nulle part ailleurs dans les mémoires de Néhémie, est probablement né d'une dittographie du précédent (*siryônîm*). *f*. Litt. : *la maison*. *g*. Remarque d'un annotateur qui, pensant que « nous » désignait ici, comme v. 20a et 23, Néhémie et ses gens, a voulu signaler que, d'après v. 16, la moitié seulement travaillait aux murs. Il est plus naturel d'admettre que par « nous » il faut entendre, comme v. 15, 19, 20b et 22, l'ensemble des Juifs. *h*. Ceci vise les Juifs des environs, qui jusque là ne venaient à la capitale que pour la journée (voy. v. 12). *i*. Sans doute celle dont il a été parlé 2, 9.

j. C'était probablement une conséquence des corvées imposées à tous pour la construction des murs. Les pauvres en pâtissaient davantage; car, empêchés de cultiver leurs terres ou de vaquer à leurs affaires et dépourvus de réserves, ils étaient obligés, pour vivre et payer leurs impôts, d'emprunter et, pour cela, de remettre en gage à leurs créanciers leurs biens, et même leurs enfants, que le prêteur employait comme esclaves.

k. Le texte a ici deux mots provenant du v. précédent et indûment répétés : *nos champs et nos vignes*. *l*. Le maître d'une esclave avait le droit de la prendre pour concubine.

nous n'y pouvons rien[a] : nos champs et nos
vignes sont à d'autres. »
6 Je fus très irrité lorsque j'entendis leurs
plaintes et ces réclamations. 7 Après avoir
délibéré en moi-même, je fis des reproches
aux notables et aux magistrats et je leur dis :
« Vous vous conduisez envers des frères
comme des créanciers[b]! »
Puis je provoquai contre eux une grande
assemblée, 8 et je leur dis : « Nous avons
acheté, autant que nous l'avons pu, nos frères
juifs qui étaient vendus aux païens[c]. Et vous,
vous vendriez vos frères! Et c'est à nous
qu'ils seraient vendus! » Ils se turent, ne
trouvant rien à répondre. 9 Je dis : « Ce que
vous faites n'est pas bien. Ne deviez-vous
pas marcher dans la crainte de notre Dieu,
[ne fût-ce que] pour éviter d'être insultés
par les païens, nos ennemis? 10 Moi aussi,
mes frères et mes gens, nous avons prêté
aux pauvres de l'argent et du blé. Eh bien,
faisons [tous] l'abandon de ces créances.
11 Rendez-leur tout de suite leurs champs,
leurs vignes, leurs oliviers, leurs maisons,
et les créances[d] en argent et en blé, en vin
et en huile que vous avez sur eux. » 12 Ils
dirent : « Nous [les] rendrons. Nous n'exige-
rons rien d'eux. Nous ferons comme tu dis. »
Alors j'appelai les prêtres et je leur[e] fis
prêter serment qu'ils agiraient comme ils
l'avaient dit. 13 Je secouai aussi le pli de mon
manteau[f] et je dis : « Que Dieu secoue ainsi
tout homme qui ne tiendra pas sa parole,
hors de sa maison et de ses biens! Qu'ainsi
il soit secoué et laissé à vide[g]! » Toute
l'assemblée répondit : « Amen ».
Ils louèrent Yahvé. Et le peuple tint
parole[h].

Désintéressement de Néhémie.

14 De plus, depuis le jour où l'on[i] m'a
nommé satrape au pays de Juda, depuis
la vingtième jusqu'à la trentième-deuxième
année du roi Artaxercès[j], [donc] pendant
douze ans[k], je n'ai pas vécu, non plus
que mes frères, des redevances en aliments
dues au satrape[l]. 15 Les anciens satrapes,
mes prédécesseurs, accablaient le peuple;
ils en recevaient, en pain et en vin, chaque
jour, [pour] quarante sicles d'argent[m]. Leurs
gens aussi pressuraient le peuple. Je n'ai
pas fait de même, par crainte de Dieu.
16 De plus, j'ai mis la main à la réparation
de ce rempart; je n'ai pas acheté de champ[n]
et mes serviteurs étaient là, tous réunis, à
l'ouvrage.

5. « à d'autres ». G : aux notables (*laḥôrîm*). 11. « et les créances en argent » cf. v. 10 (lis. *oumaššaʼt*). H : et cent de l'argent. 14. « satrape » *S L* (lis. *pèḥâ*). H a une forme insolite. G : leur satrape (*pèḥâtâm*). 15. « chaque jour » *L* cf. v. 18 (lis. *leyôm ʼèḥâd*). H : après (= outre ?). 16. « je n'ai pas acheté » *H*[o] *G S L* (lis. *qânîtî*). H : nous n'avons pas acheté.

a. Nous ne serons jamais en mesure de les racheter. *b*. Litt. : *vous prêtez un prêt chacun à son frère*. On ne voit pas bien quel est le grief de Néhémie. Le texte ne parle ni d'usure, ni de prêt à intérêt, ni de gages exigés. Il y a peut-être une allusion à la vieille loi Ex. 22, 25a interdisant à l'Israélite de « se conduire comme un créancier », c'est-à-dire de faire valoir strictement ses droits, à l'égard d'un compatriote auquel il a fait un prêt. *c*. Nous apprenons ici que, quand des esclaves juifs étaient mis en vente en pays païen, c'est-à-dire sans doute surtout en Babylonie, des compatriotes charitables faisaient leur possible pour les acheter dans l'intention de leur rendre la liberté. *d*. Il s'agit apparemment, comme le suggère le v. 10, d'une remise définitive et extraordinaire des dettes, — comme les autorités en imposaient parfois dans l'antiquité (Solon) — en raison des circonstances exceptionnelles où elles avaient été contractées. D'autres préfèrent garder le texte massorétique (voy. note critique) et entendent qu'il s'agit seulement de l'abandon de l'intérêt de 1 % (probablement par mois) qui aurait été convenu. *e*. Sans doute aux créanciers, appelés à jurer devant les prêtres, représentants de Dieu (cf. Nombres 5, 16-22). Selon d'autres, ceux qui doivent prêter serment sont les prêtres : formant la classe la plus riche de la population, ils devaient être les principaux prêteurs. *f*. *Le pli de mon manteau*. Litt. : *mon giron*. La partie supérieure du manteau serré à la taille par la ceinture, servait de poche. *g*. Néhémie interprète son geste dans deux sens légèrement différents : 1° la maison du parjure sera vidée de ses habitants; 2° le parjure lui-même deviendra semblable à une poche vidée de son contenu. — Le geste, pour l'Oriental, n'a pas simplement la valeur d'une image : dans une certaine mesure, il réalise ce qu'il figure. Cf. Act. 18, 6. *h*. Ces deux phrases sont probablement un résumé, fait par le Chroniqueur, de la fin du récit de Néhémie. Celui-ci dit « Dieu » et non « Yahvé »; et pour désigner les riches créanciers, il n'aurait sans doute pas employé l'expression « le peuple », qui désigne les pauvres au v. 1. *i*. Litt. : *il*. Il s'agit, en tout cas, du roi; il était peut-être question de lui dans la partie manquante du récit. Celle-ci devait justifier aussi la transition « de plus ».
j. Ces dates qui correspondent à 445 et à 432 avant J.-C. ont pu être tirées de 1, 1; 2, 1; 13, 6. *k*. Telle fut la durée du premier séjour de Néhémie à Jérusalem (13, 6). Mais il y en eut ensuite un autre (13, 7) où il montra apparemment le même désintéressement. *l*. Litt. : *je n'ai pas mangé le pain du satrape*. *m*. Le sicle perse, pesant 5 gr. 58, valait environ 1 fr. 30 or. Il s'agit plus probablement du sicle-monnaie phénicien, de 14 gr. 54, valant 3 fr. 40 or. *n*. Pour n'avoir pas à distraire une partie de mes gens pour la culture de cette terre. Selon d'autres : pour ne pas tirer un profit personnel de la détresse des petits paysans acculés à la vente de leurs champs. D'autres traduisent : « bien que je n'eusse pas acheté de champ » : l'obligation de travailler aux murs n'aurait incombé qu'aux possesseurs de terres, seuls citoyens de plein exercice.

17 J'avais à ma table les notables et les
magistrats[a], soit 150 personnes, sans compter
ceux qui venaient à nous de chez les païens
qui nous environnent[b]. 18 Ce qui était ap-
prêté pour chaque jour, — un bœuf, six
moutons de choix et des volailles — l'était
à mes frais; [il y avait], de plus, tous les dix
jours, des outres de vin en abondance.
Cependant je n'ai pas réclamé les redevances
en aliments dues au satrape, parce que la
corvée pesait lourdement sur ce peuple.
19 Tiens compte, ô mon Dieu, pour qu'il
m'en revienne du bien, de tout ce que j'ai
fait pour ce peuple[c]!

Nouvelles intrigues.

6 *Complot contre la vie de Néhémie.*
1 Lorsqu'il revint à Saneballat et Tobiyya[d], à Guè-
chem l'Arabe[e] et à nos autres ennemis que
j'avais rebâti le rempart et qu'il n'y restait
plus de brèche — cependant à ce moment,
je n'avais pas encore mis les battants aux
portes, — 2 Saneballat et Guèchem m'en-
voyèrent dire : « Viens et ayons ensemble
une entrevue à Kephirim[f] dans la plaine
d'Ono[g]. » Ils projetaient de me faire du mal.
3 Je leur envoyai des messagers avec cette
réponse : « Je suis occupé à un grand travail
et je ne puis descendre[h]. Pourquoi laisserais-
je interrompre le travail en l'abandonnant
pour descendre auprès de vous? » 4 Quatre
fois ils m'adressèrent le même message et je
leur fis la même réponse. 5 Saneballat me fit
faire une cinquième fois la même proposition
par son serviteur. Celui-ci tenait à la main
une lettre ouverte, 6 où il était écrit : « Le
bruit court parmi les nations — et Gachmou
affirme — que toi et les Juifs vous avez le
projet de vous révolter, que c'est dans cette
intention que tu rebâtis le rempart; et, selon
ces informations, tu deviendrais leur roi.
7 Tu aurais même provoqué l'intervention de
prophètes pour te saluer à Jérusalem roi de
Juda[i]. Maintenant ces bruits vont revenir
aux oreilles du roi. Viens donc et concer-
tons-nous. » 8 Je leur fis répondre : « Il n'y
a rien de vrai dans ce que tu dis : tu
inventes. » 9 Tous ces gens essayaient de
nous effrayer. Ils se disaient : « Ils perdront
courage, et le travail ne s'achèvera pas. »
J'affermis donc mon courage[j].

Prophètes soudoyés.
10 Je me rendis [un jour] chez Chemaya, fils de Delaya, fils de
Mehétabêl[k]. Il se trouvait exclu [du culte][l];
[cependant] il déclara :

Allons ensemble dans la maison de Dieu,
à l'intérieur du sanctuaire,
Et fermons les portes du sanctuaire[m];
car on vient pour te tuer:
cette nuit on viendra te tuer.

11 Je répondis : « Est-ce qu'un homme
comme moi prend la fuite[n]? Et comment un
homme tel que moi entrerait-il dans le sanc-
tuaire sans perdre la vie[o]? Je n'y entrerai
pas. » 12 Je reconnus que ce n'était pas Dieu
qui l'envoyait[p] : s'il avait prononcé cet oracle
sur moi, c'est que Tobiyya ainsi que Saneballat[q]
l'avait soudoyé, 13 pour m'amener à prendre

17. « les notables » lis. *haḥôrîm*. H : les Juifs. — Texte incertain. 18. « des outres de vin » d'après *H*[o] (lis. *niblê yayin*). H : de tout vin. — 13. « pour » suppr. Texte incertain. 6, 2. « à Kephirim ». H(ar) G S L : dans les villages (mais il faudrait alors : dans l'un des villages). 13. « pour » suppr. H : *sâkour hou' lemaʻan* (dittographie de *sekârô lemaʻan* ou notation corrompue d'une variante *sekârouhou lemaʻan*, « l'avaient soudoyé pour »…..). H : pour…, il [avait été] soudoyé pour.

a. Telle était la coutume chez les hauts fonctionnaires de l'empire perse. *b*. Pour travailler aux murs, cf. 4, 12. 22.
c. Vers le même temps, le médecin égyptien Ouzaḥor adresse à ses dieux une prière semblable : « O dieux de Saïs! Souvenez-vous de tout le bien qu'a fait le chef des médecins Ouzaḥor-empiris! » *d*. Nom probablement ajouté (cf. v. 2 et 5-6) : on attendrait « et à Tobiyya ». *e*. Cf. 2, 19 et la note *k*. *f*. Localité inconnue. *g*. Auj. Kefr Ana, à 8 kil. N.-O. de Lod (Lydda). *h*. Jérusalem est à 700 m. environ plus haut que Lod. *i*. Saneballat se souvient sans doute que trois quarts de siècle auparavant les prophètes Aggée et Zacharie avaient à l'avance décerné à Zorobabel, l'un des satrapes juifs prédécesseurs de Néhémie, des titres et des honneurs royaux.
j. Litt. : *mes mains*. On peut traduire aussi : « Et maintenant affermis mon courage. » Il s'agirait d'une prière. *k*. Sans doute pour demander à ce prophète une direction divine. *l*. Probablement par suite d'une impureté rituelle. C'était le terme technique; cf. 1 Rois 14, 10; Jér. 36, 5. D'autres entendent : « Il était enfermé ». Le prophète se serait barricadé chez lui pour faire croire qu'il avait peur ou pour figurer l'attitude que devait, d'après lui, adopter Néhémie. Selon d'autres : « il était enfermé [dans la main de Dieu] », c'est-à-dire en extase. *m*. Le lieu saint. *n*. Le gouverneur doit donner l'exemple. *o*. Un laïque, comme Néhémie, ne pouvait, sans sacrilège, pénétrer dans le lieu saint, accessible aux seuls prêtres officiants. *p*. Un homme qui exhorte à désobéir à Dieu ne peut être un vrai prophète : cf. Deut. 18, 20. *q*. Glose : le verbe qui suit est au singulier. Partout ailleurs le satrape de Samarie est nommé avant Tobiyya.

peur, à faire comme il disait et à pécher :
cela leur aurait permis, en ruinant ma répu-
tation, de me couvrir d'opprobre.
14 Tiens compte, ô mon Dieu, à Tobiyya,
ainsi qu'à Saneballat[a], des agissements auxquels
il s'est livré ! [Tiens compte] aussi [de leur
conduite] à Noadya le prophète et aux autres
prophètes qui cherchaient à m'effrayer !

Achèvement du rempart.

15 Le rempart fut achevé le vingt-cinq
èloul[b], après cinquante-deux jours [de tra-
vail][c]. 16 Lorsque tous nos ennemis l'appri-
rent, les nations qui nous entouraient furent
toutes saisies de crainte; la chose leur sembla
fort prodigieuse et elles reconnurent que, si
cette œuvre avait été accomplie, c'était
grâce à notre Dieu[d].

Correspondances et intrigues de Tobiyya et de ses affidés contre Néhémie.

17 En ce temps-là aussi les notables de
Juda envoyaient de nombreuses lettres à
Tobiyya, et celles de Tobiyya leur parve-
naient. 18 Plusieurs, en effet, en Juda lui étaient
liés par serment, parce qu'il était le gendre
de Chekanya, fils d'Araḥ[e], et que Yehoḥanân,
son fils, avait épousé la fille de Mechoullam,
fils de Bèrèkya[f]. 19 Ils disaient même du bien
de lui en ma présence et lui rapportaient
mes propos. Tobiyya envoyait aussi des
lettres[g] pour m'effrayer[h].

Néhémie assure la garde de la ville.

7 1 Dès que le rempart fut rebâti et que
j'eus mis les battants [aux portes], les gar-
diens des portes, les chantres et les lévites[i], pri-
rent leur faction. 2 Je confiai le gouvernement
de Jérusalem à Ḥanani, mon frère[j], et à
Ḥananya, commandant de la forteresse[k], car
c'était un homme sûr et des plus pieux[l].
3 Je leur dis : « Les portes de Jérusalem
ne seront pas ouvertes tant que le soleil ne
donnera pas sa chaleur; et il fera encore
jour quand on fermera les portes et que
les barres y seront mises. Puis on placera
des postes de garde formés d'habitants de
Jérusalem : chacun [veillera] à son poste
devant sa maison[m] ».

Mesures prises pour le repeuplement de la ville. Découverte d'un dénombrement datant du retour de l'exil.

Repeuplement de Jérusalem.

4 La ville s'étendait en tout sens[n]
sur un vaste espace : elle était fort
grande; mais elle avait peu d'habitants, et
les maisons n'étaient pas [re]bâties[o]. 5 Mon
Dieu me mit au cœur de rassembler les no-

14. « le prophète » *G S L* (lis. *hannâbî'*). H : « la prophétesse » (mais Noadya n'est attesté que comme nom d'homme, Esdr. 8, 33). 16. « furent — crainte » *H*[c] *G S L* (lis. *wayyîre'ou*). H : virent toutes. « la chose — prodigieuse » (lis. *wayyippâlê'*). H : elles tombèrent beaucoup à leurs yeux (c'est-à-dire se sentirent très diminuées dans leur propre estime ?). — Texte incertain. 19. « aussi » *G S L* (lis. *we'iggârôt*). Manque en H.
7, 3. « et — quand » d'après *S* (lis. *we'ôd hayyôm 'ômêd*). H : et tandis qu'ils (les gardes ?) se tiennent [là]. — Texte incertain. « et que les barres y seront mises » *G*[BAL] (lis. *weyê'âḥezou*). H : et mettez les barres.

a. Voy. v. 12. *b*. Le 6e mois, août-septembre. *c*. Un espace de temps aussi restreint suffit, parce qu'il ne s'agissait pas d'une reconstruction à pied d'œuvre, mais de réparations (1, 3; 3, 4 etc.). Il n'y a donc pas lieu de préférer la tradition suivie par Josèphe (*A. J.*, XI, 179-182) — 2 ans et 4 mois. — Les murs d'Athènes, détruits par les Perses, furent aussi reconstruits très rapidement (Thucydide, I, 89-93). *d*. C'est ici que devait venir, dans les mémoires de Néhémie, le récit de l'inauguration des murs, récit dont quelques extraits nous ont été conservés au ch. 12. *e*. Cf. Esdr. 2, 5. *f*. Cf. 3, 4, 30. — Faut-il conclure de ce passage qu'en Palestine, au ve siècle, lorsqu'un mariage se concluait, des serments étaient échangés entre les membres des deux familles ? Il n'y a pas, à notre connaissance, d'autre trace d'un pareil usage dans les sociétés orientales. Peut-être faut-il entendre plutôt que plusieurs en Juda avaient échangé avec Tobiyya des serments *d'amitié* (comme Jonathan avec David, 1 Sam. 18, 3; 20, 13-17; 2 Sam. 21, 7) *parce qu'il* était allié par mariage à deux des grandes familles de la ville. Il s'agirait d'avances toutes personnelles et bénévoles, non de démarches imposées par les coutumes matrimoniales. *g*. Il s'agit, semble-t-il, d'autres lettres, adressées à Néhémie lui-même. On obtiendrait cependant un récit moins heurté s'il était permis de corriger *ṭôbôtâw* en *ketoubôtâw*. « Ils répétaient même en ma présence *ce qu'il avait écrit* et lui rapportaient mes propos; [or] Tobiyya envoyait des lettres pour m'effrayer. » *h*. Ce trait paraît indiquer que la reconstruction des murs n'était pas encore achevée : les v. 17-19 se trouvaient peut-être, dans les mémoires, avant les v. 15-16. *i*. Les chantres et les lévites étant très souvent associés aux portiers — du Temple — par le Chroniqueur (qui, du reste, donne la première place aux lévites), un copiste a introduit la mention de ces deux corporations sacrées, sans réfléchir qu'il s'agissait ici des gardiens des portes *de la ville*. *j*. Cf. 1, 2. *k*. Voy. 2, 8. *l*. Litt. : *et craignant Dieu plus que beaucoup*. *m*. C'est-à-dire, sans doute : prendra faction dans la partie du rempart la plus voisine de sa demeure.
n. Litt. : *des deux mains*, c'est-à-dire à main droite comme à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10). *o*. Ceci n'est pas à entendre à la lettre : il y avait à Jérusalem bien des maisons restaurées et habitées (2, 8; 3, 7, 10, 20-21, 23, 28, 29; 7, 3; cf. Agg. 1, 4, 9). Mais elles étaient loin d'être toutes relevées. D'autres entendent : « il n'y avait pas de familles organisées » (cf. v. 5).

tables, les magistrats et le peuple pour
établir leur généalogie[a].
Je découvris le registre généalogique de
ceux qui étaient montés les premiers[b] et j'y trouvai
écrit ce qui suit :

Dénombrement d'un convoi de Juifs déportés qui revinrent d'exil avec Zorobabel[c].

d 6 Voici parmi les captifs
que Nabucodonosor, roi de
Babylone, avait déportés à Babylone, les gens de
la province qui se mirent en route pour retourner
à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville,
7 ceux qui partirent avec Zorobabel, Yéchoua,
Neḥèmya, Azarya, Raamya, Naḥamani, Morde-
kaï, Bilchân, Mispèret, Bigvaï, Neḥoum, Baana.

D Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8	fils de Parôch	2.172
9	fils de Chephatya	372
10	fils d'Araḥ	652
11	fils de Paḥat-Moab (fils de Yéchoua et [fils] de Yoab)	2.818
12	fils d'Élam	1.254
13	fils de Zattou	845
14	fils de Zakkaï	760
15	fils de Binnouy	648
16	fils de Bébaï	628
17	fils d'Azgad	2.322
18	fils d'Adoniqâm	667
19	fils de Bigvaï	2.067
20	fils d'Adîn	655
21	fils d'Atér (de [la branche de] Ḥizqiyya)	98
22	fils de Ḥachoum	328
23	fils de Béçaï	324
24	fils de Ḥariph	112
25	gens de Gabaon	95
26	hommes de Béthléhem et de Netopha	188
27	hommes d'Anatôt	128
28	hommes de Bét Azmavet	42
29	hommes de Qiryat Yearim, de Kephira et de Beérôt	743
30	hommes de Rama et de Guèba	621
31	hommes de Mikmas	122
32	hommes de Béthel et de Ha-aï	123
33	hommes d'un autre Nebo[d]	52
34	fils d'un autre Élam	1.254
35	fils de Ḥarim	320
36	gens de Jéricho	345
37	gens de Lod, de Ḥadid et d'Ono	721
38	gens de Senaa	3.930

39 Les prêtres :

39	fils de Yedaya (de la maison de Yéchoua)	973
40	fils d'Immér	1.052
41	fils de Pachḥour	1.247
42	fils de Ḥarim	1.017

43 Les lévites :
fils de Yéchoua [du clan] de Qadmiél, [de la branche] des fils de Hodavya[e] 74

44 Les chantres :
fils d'Asaph 148

45 Les portiers :
fils de Challoum
fils d'Atér
fils de Talmôn
fils d'Aqqoub
fils de Ḥatita
fils de Chobaï 138

46 Les serfs [du Temple] :
fils de Ciḥa
fils de Ḥasoupha
fils de Tabbaôt
47 fils de Qéros
fils de Sia
fils de Padôn

6. « à Babylone » *Esdr. 2*, 1; *3 Esdr.* 5, 7. Manque en H. 7. « Azarya ». Esdr. 2, 2 : Seraya. « Raamya ». Esdr. : Reélaya. 10. « 652 ». Esdr. 2, 5 : 775. 11. « 2.818 ». Esdr. : 2.812. 13. « 845 ». Esdr. : 945. « Mispèret ». Esdr. : Mispar. « Neḥoum ». Esdr. : Reḥoum. 15. « Binnouy ». H[Q(or)] Esdr. : Bani. « 648 ». Esdr. : 642. 16. « 628 ». Esdr. : 623. 17. « 2.322 ». Esdr. : 1.222. 18. « 667 ». Esdr. : 666. 19. « 2.067 ». Esdr. : 2.056. 20. « 655 » Esdr. : 454. 21. « Ḥizqiyya ». Esdr. : Yeḥizqiyya. 22. « 328 ». Esdr. 2, 19 : 223. 23. « 324 ». Esdr. 2, 17 : 323. 24. « Ḥariph ». Esdr. 2, 18 : Yora. 26. Esdr. 2, 20-21 : gens (fils) de B. 123; hommes de Netopha 56. 28. « hommes de Bét Azmavet ». Esdr. : gens d'Azmavet. 29. « hommes ». Esdr. : gens. 30. *Id.* 32. « 123 ». Esdr. : 223. 33. Esdr. : gens de Nebo 52. 37. « 721 ». Esdr. : 725. 38. « 3.930 ». Esdr. : 3.630. Esdr. a de plus (2, 30) : fils de Magbich 156. 43. « du — Qadmiél. Esdr. : et [de] Q. 44. « 148 ». Esdr. : 128. 45. « 138 ». Esdr. : en tout 139.

a. Cette mesure préalable se justifie par plusieurs raisons : 1o c'étaient la famille, le clan, la tribu qui constituaient les cadres des sociétés antiques : l'un des premiers soins des fondateurs de colonies grecques était de répartir la population en tribus et phratries, sur le modèle de la métropole (Fustel de Coulanges, *La Cité Antique*, 14e édit., p. 150); — 2o Néhémie entendait n'admettre dans la ville que des Juifs authentiques; — 3o il projetait d'obliger les « chefs du peuple », c'est-à-dire les chefs de chaque clan ou famille à résider dans la capitale (11, 2). *b*. Ces mots ont probablement été ajoutés après coup; car la construction est incorrecte en hébreu. *c*. La même liste est reproduite Esdr. 2, 1-70. Voy. ce passage et les notes. *d*. Cf. Esdr. 2, 29; ainsi appelé par opposition à Nebo de Transjordanie. *e*. Sur le texte, très incertain, de ce verset, voy. note sur Esdr. 2, 40.

48 fils de Lebana
fils de Ḥagaba
fils de Salmaï
49 fils de Ḥanân
fils de Guiddél
fils de Gahar
50 fils de Reaya
fils de Reçin
fils de Neqoda
51 fils de Nizzam
fils d'Ouzza
fils de Passéaḥ
52 fils de Bésaï
fils des Meounites
fils des Nephichsites
53 fils de Baqbouq
fils de Ḥaqoupha
fils de Ḥarḥour
54 fils de Baçlit
fils de Meḥida
fils de Ḥarcha
55 fils de Barqôs
fils de Sisera
fils de Tèmaḥ
56 fils de Neciaḥ
fils de Ḥatipha

57 Les fils des esclaves de Salomon :

fils de Sotaï
fils de Sophèret
fils de Perida
58 fils de Yaala
fils de Darqôn
fils de Guiddél
59 fils de Chephatya
fils de Ḥattil
fils de Pokèrèt-haç-Cebaïm
fils d'Amôn
60 Total des serfs [du Temple] et des fils des esclaves de Salomon 392

61 Voici, d'autre part, ceux qui partis de
Tel-Mèlaḥ, de Tel-Ḥarcha, de Keroub-Addôn et
d'Immér, ne purent pas faire connaître si, par
leur famille et leur race, ils appartenaient bien à
Israël :

62 les fils de Delaya
les fils de Tobiyya
les fils de Neqoda 642

63 et parmi les prêtres :

les fils de Ḥobaya
les fils de Haqqôç
les fils de Barzillaï, lequel, ayant pris pour
femme une des filles de Barzillaï le Galaadite,
avait été appelé du nom de celui-ci.
64 Ils cherchèrent la pièce [établissant] leur
généalogie; mais on ne la trouva pas. Aussi
furent-ils exclus du sacerdoce : 65 le gouverneur
leur défendit de manger des choses saintes tant
que n'aurait pas paru un prêtre qualifié pour
[consulter Dieu par] ourim et toummim.
66 L'assemblée tout entière comptait 42.360
personnes, 67 non compris leurs esclaves et leurs
servantes au nombre de 7.327. Ils avaient aussi
[avec eux] 245 chanteurs et chanteuses[a], 69 435
chameaux et 6.720 ânes.
70 Certains chefs de famille firent des dons
pour les travaux. Le gouverneur versa au trésor
1.000 drachmes d'or, 50 coupes, 30 tuniques sacer-
dotales. 71 Divers chefs de famille versèrent au
trésor de l'œuvre 20.000 drachmes d'or et 2.200
mines d'argent, 72 Les dons du reste du peuple
s'élevèrent à 20.000 drachmes d'or, 2.000 mines
d'argent et 67 tuniques sacerdotales.
73 Les prêtres, les lévites, les portiers, les
chantres[b], une partie du peuple et les serfs [du
Temple] s'établirent à Jérusalem et aux environs,
l'ensemble des Israélites, dans leurs villes respec-
tives.

48. « Ḥagaba ». Esdr. aj. : fils d'Aqqoub, fils de Ḥagab. 52. « Bésaï ». Esdr. aj. : fils d'Asna. « Nephichsites » H[q]. Esdr. : Nephisites (H[k]), Nephousites (Hq). 54. « Baçlit » H[k]. Hq Esdr. : Baçlout. 57. « Sophèret ». Esdr. : has-Sophèret. « Perida ». Esdr. : Perouda. 61. « Addôn ». Esdr. : Addân. 62. « 642 ». Esdr. : 652. 63. « Ḥobaya ». Esdr. : Ḥabayya. 65. « des choses saintes » *3 Esdr. 5, 40* (lis. *min haqqodâšîm*). H : des choses très saintes. 67. « 245 ». Esdr. : 200. 70. « trente » *G*. H : 530. — Mais en ajoutant aux 67 tuniques données par le peuple (v. 72) les 30 données par le gouverneur, on obtient à peu près le total de 100 indiqué dans Esdr. 2, 69. — Le texte des v. 70-72 est très résumé dans Esdr. 2, 68-69. 73. « à Jérusalem et aux environs » *3 Esdr. 5, 45*. Manque en H. Esdr. 2, 70 place les mots « les chantres, les portiers et les serfs [du Temple] » après « une partie du peuple »; 3 Esdr. 5, 45 les met après « environs » et ne mentionne pas « les serfs ».

a. Certains manuscrits et diverses éditions donnent ici un v. 68, identique à Esdr. 2, 66 : « Leurs chevaux étaient au nombre de 736, leurs mulets, de 245 ». Mais ce v. manque dans les meilleurs manuscrits. *b*. C'est sans doute par inadvertance que les portiers sont ici nommés, contrairement à l'usage, *avant* les chantres (cf. Esdr. 2,70).

DEUXIÈME PARTIE

PROMULGATION DE LA LOI (7, 73b — 9, 37)

Lecture publique de la loi et célébration de la fête du nouvel an[a].

e Lorsque arriva le septième mois — les
enfants d'Israël étaient installés dans leurs
villes, — 8 1 tout le peuple, comme un
seul homme, se rassembla[b] sur la place qui
est devant la porte des Eaux[c] et dit à Esdras,
le scribe, d'apporter le livre de la loi de
Moïse, que Yahvé avait prescrite à Israël.
2 Esdras le prêtre apporta la loi devant l'assem-
blée, [dont faisaient partie] non seulement
les hommes, mais les femmes et ceux qui
étaient capables de comprendre[d]. C'était le
premier jour du septième mois[e]. 3 Il lut dans
le livre[f], sur la place qui est devant la porte
des Eaux, depuis l'aube jusqu'au milieu du
jour en présence des hommes, des femmes et
de ceux qui étaient capables de comprendre.
Tout le peuple prêtait l'oreille à la [lecture
du] livre de la loi.
4 Esdras le scribe se tenait sur une estrade
de bois qu'on avait dressée pour la circon-
stance. A ses côtés se tenaient Mattitya,
Chèma, Anaya[g], Ouriyya, Ḥilqiyya, Maas-
séya, à sa droite, et, à sa gauche, Pedaya,
Michaël, Malkiyya, Ḥachoum, Ḥachbad-
dana, Zekarya, Mechoullam[h]. 5 Esdras ouvrit
le livre à la vue de tout le peuple; il
était, en effet, placé plus haut que tous les
assistants. Dès qu'il l'eut ouvert, tout le
peuple se tint debout. 6 Alors Esdras bénit
Yahvé, le grand Dieu, et tout le peuple
répondit : « Amen, amen! » en élevant les
mains. Ils s'inclinèrent ensuite, puis se
prosternèrent devant Yahvé, la face contre
terre[i]. 7 Yèchoua, Bani, Chérèbya, Yamin, Ch
Aqqoub, Chabtaï, Hodiyya, Maasséya, Qelita,
Azarya, Yozabad, Ḥanân, Pelaya, lévites,
expliquaient la loi au peuple, tous les assis-
tants se tenant à leur place[j]. 8 Il lut dans e
le livre de la loi de Dieu en le commentant

8, 3. « sur » *3 Esdr. 9, 41* (lis. *bârehôb*). H : devant. 5. « il était — Dès (litt. : Et il arriva que, dès...) » G (lis. *ki hoû' mé'al kol hâ'âm wayehi kephithô*). H : car au-dessus de tous les assistants il était. Et dès. 7. « lévites (litt. : les lévites) » *L 3 Esdr. 9, 48* (suppr. *we*). H : et les lévites. 8. « Il lut » d'après v. *3, 13, 18* (lis. *wayyiqrâ'*). H : Ils lurent. « dans le livre de la loi » *G S L* (lis. *besépher tôrat*). H : dans le livre, dans la loi. « en le commentant » G (lis. *mephârés*). H : distinctement (?).

a. On a voulu trouver dans le ch. 8 la simple description, par le Chroniqueur, d'une fête de nouvel an, telle qu'elle se célébrait chaque année dans le judaïsme : on a fait remarquer que les divers actes de la scène rapportée ici répondent à ceux qui constituent le culte de la synagogue : le livre de la loi est apporté sur une tribune; l'assemblée se lève; un prêtre la bénit; l'assemblée répond « amen » et se prosterne; la loi est lue et commentée. Mais certains traits du récit montrent qu'il s'agit, dans la pensée du narrateur, d'un évènement unique et extraordinaire. L'assemblée comprend tout le peuple de la province de Juda; elle se tient en plein air. L'estrade a été construite « pour la circonstance ». La lecture de la loi se prolonge pendant plusieurs jours (8, 13). Elle provoque dans le peuple une émotion violente, qui rappelle celle de Josias entendant lire le livre qu'on venait de trouver dans le Temple (2 Rois 22, 11-13) : tout le peuple pleure, apparemment parce qu'il découvre, lui aussi, que « ses pères n'ont pas obéi aux paroles de ce livre » et que la colère de Yahvé doit être grande. Les lois lues par Esdras étaient donc, pour une bonne partie au moins, inconnues de la masse des Juifs de Jérusalem. C'est ce qui ressort aussi de la scène suivante : on célèbre une fête des Tabernacles telle qu'il n'y en avait pas eu depuis le temps de Josué, parce qu'on se conforme aux prescriptions qu'on trouve dans le livre. Il résulte des textes visés (v. 15 et 18; voy. les notes) que les lois nouvelles comprenaient celles du code de Sainteté (P[1]) et des lois sacerdotales plus récentes (P[2]). Nous avons donc apparemment ici le récit de la promulgation à Jérusalem des lois sacerdotales du Pentateuque : elles devaient constituer tout ou partie de la loi qu'Esdras « avait dans la main » (Esdr. 7, 14) et qu'il avait mission d'« enseigner à ceux qui ne la connaissaient pas » (Esdr. 7, 25). *b*. Ce début du récit se retrouve à peu près textuellement en tête de la relation du relèvement de l'autel (Esdr. 3, 1). Pour l'explication de cette particularité, voy. note *a* sur ce passage. Le septième mois dont il est question ici est celui d'une des années qui suivirent le retour d'Esdras à Jérusalem; la date ne peut être précisée (voy. note *e* sur Esdr. 7, 8). *c*. Cf. 3, 26 et note *l*; 12, 37. *d*. Les enfants parvenus à l'âge de raison. *e*. Le « premier de l'an », une des grandes fêtes du judaïsme; cf. Lév. 23, 23-25 et les notes; Nomb. 29, 16. *f*. Il ne donna donc pas lecture de toute la loi, mais seulement de certains passages. *g*. Le 3e livre d'Esdras donne ici un nom supplémentaire, celui d'Azarya. Si on le rétablit, Esdras aurait sept notables à sa droite et autant à sa gauche, de même que, d'après v. 7, il a auprès de lui quatorze lévites. Ou bien le narrateur comptait-il Esdras lui-même au nombre des quatorze notables ? *h*. Aucun rôle n'est attribué à ces personnages dans la suite du récit. Peut-être cette liste a-t-elle été ajoutée après coup, comme celle du v. 7, par le Chroniqueur : elle paraît renfermer, à côté de noms de personnes, des noms de familles, les unes sacerdotales (ainsi Ḥilqiyya, cf. 12, 7), les autres laïques (Ḥachoum, cf. Esdr. 2, 19; 10, 33; Néh. 7, 22). *i*. Debout (v. 5), agenouillés et prosternés, ce sont encore aujourd'hui les trois attitudes que le Musulman en prière prend successivement. *j*. D'après les v. 3, 13 et 18, c'est Esdras lui-même qui lut et expliqua la loi. Le Chroniqueur, selon son habitude, a tenu à réserver aux lévites un rôle important dans la cérémonie.

et en en donnant le sens, de sorte que l'on
compris ce qui était lu.
Ch 9 Puis Néhémie, c'est-à-dire le gouver-
e Ch neur[a], Esdras, le prêtre-scribe, et les lé-
e vites qui instruisaient le peuple dit à tout le
peuple : « Ce jour est consacré à Yahvé votre
Dieu. Ne soyez pas dans le deuil et ne pleurez
pas. » Tout le peuple, en effet, pleurait en
entendant les paroles de la loi. 10 Il[b] leur dit :
« Allez, mangez des viandes grasses[c], buvez
des boissons douces et envoyez-en une part[d]
à ceux qui n'ont rien de préparé, car ce jour
est consacré à notre Seigneur. Ne soyez
pas dans la tristesse, car la joie de Yahvé[e]
Ch est votre force ». 11 Les lévites calmaient
tout le peuple en disant : « Taisez-vous, car
ce jour est saint. Ne soyez pas dans la tris-
e tesse. » 12 Tout le peuple s'en alla pour man-
ger et boire, envoyer la part [des indigents]
et se livrer à de grandes réjouissances, car ils
avaient compris ce qu'on leur avait enseigné.

Célébration de la fête des Tabernacles.

13 Le second jour, les chefs de famille de
Ch tout le peuple, les prêtres et les lévites
e s'assemblèrent auprès d'Esdras, le scribe, pour
étudier le texte de la loi. 14 Ils trouvèrent
écrit dans la loi que Yahvé avait donnée par
l'intermédiaire de Moïse, que les enfants
d'Israël devaient habiter sous des huttes
pendant la fête du septième mois[f] 15 et qu'on
devait publier et faire passer dans toutes
leurs villes[g], comme à Jérusalem, l'avis sui-
vant : « Allez à la montagne et rapportez des
branches d'olivier, des branches d'olivier
sauvage, des branches de myrte, des branches
de palmier et des branches d'arbres touffus,
pour faire des huttes, ainsi qu'il est écrit[h]. »
16 Le peuple, étant sorti [des villes], rap-
porta des branches. Et ils se firent des huttes,
l'un sur le toit de sa maison[i], [d'autres] dans
leurs cours, dans les cours de la maison de
Dieu, sur la place de la porte des Eaux ou
sur celle de la porte d'Éphraïm[j]. 17 Toute l'as-
semblée, — ceux qui étaient revenus de la
captivité, — fit des huttes et y habita. Depuis
le temps de Josué, fils de Noun, jusqu'à ce
jour-là les enfants d'Israël n'avaient rien fait de
pareil[k]. Il y eut de très grandes réjouissances.
18 Il lut[l] chaque jour dans le livre de la
loi de Dieu, depuis le premier jour [de la
fête] jusqu'au dernier. On célébra la fête
pendant sept jours et, le huitième jour, il y
eut une assemblée solennelle, conformément
à la règle[m].

Jeûne et confession des péchés.

9 1 Le vingt-quatrième jour du même
mois[n], les enfants d'Israël s'assemblèrent
pour un jeûne, [revêtus] de sacs et couverts
de poussière[o]. 2 Ceux qui appartenaient à la
race d'Israël se séparèrent de tous les étran-
gers[p]. Puis ils se présentèrent et confessèrent
leurs péchés et les iniquités de leurs pères.
3 S'étant relevés[q], ils restèrent à leur place;
et, pendant un quart de la journée, on lut
dans le livre de la loi de Yahvé. Puis, pen-
dant un autre quart de la journée, ils confes-

13. « pour étudier » *G* (suppr. *ou*). H : et cela pour étudier.

a. Le nom de Néhémie manque dans 3 Esdras 9,49 et la mention du « gouverneur », dans la traduction grecque de notre passage. Il est probable que ni Néhémie ni les lévites ne figuraient dans le texte primitif; car on voit au v. 10 qu'un seul orateur exhortait le peuple. *b*. Esdras apparemment. *c*. En Orient les viandes grasses sont réputées les meilleures. *d*. Litt. : *envoyez des portions* (cf. Esth. 9, 19, 22). Certaines fêtes, spécialement celles du nouvel an, étaient marquées par des échanges de cadeaux. *e*. C'est-à-dire, sans doute, la joie d'avoir Yahvé pour Dieu. *f*. La fête de la Récolte ou des Tabernacles (septembre-octobre). Cf. Lév. 23, 42 (P[1]). *g*. Les villes de province. *h*. Citation approximative de Lév. 23, 40, avec quelques précisions inspirées sans doute par la pratique. *i*. La terrasse qui sert de toit aux maisons en Orient. *j*. Voy. 12, 39 et la note *q*. Les Juifs qui ne possédaient pas de maison à Jérusalem s'installèrent pour la durée de la fête dans les espaces libres qu'offraient la ville ou ses abords immédiats. *k*. L'idée ne paraît pas être simplement qu'on célébra l'antique fête avec un zèle inaccoutumé, mais qu'on réintroduisit dans le cérémonial des rites depuis longtemps tombés en désuétude et dont la loi du Lévitique prescrivait le rétablissement. *l*. Esdras sans doute, On pourrait traduire aussi : « On lut ». *m*. La fête anciennement ne durait que sept jours (Deut. 16, 13; 1 Rois 8, 66; Éz. 45, 25; Lév. 23, 24, 36a). La solennité du huitième jour était une innovation de l'époque postérieure à l'exil — Lév. 23, 36b (P[3]). De là le soin que prend le narrateur de signaler l'observation de ce rite au temps d'Esdras. *n*. Deux jours après l'achèvement de la fête des Tabernacles. *o*. Sur ces gestes de deuil cf. Gen. 37, 34 et note *m*, et Jos. 7, 6 et la note. *p*. Après avoir exclu de son sein les Juifs nés d'une mère étrangère (Esdr. 9-10), la communauté en écarte aussi tous ceux qui descendent d'un ancêtre non israélite. Cet exclusivisme racial absolu, dont Esdras était sans nul doute l'inspirateur, n'était pas de règle aux époques antérieures (Deut. 23, 7-8; Ès. 56, 6-7) et ne fut pas non plus appliqué rigoureusement par la suite : le judaïsme accueillit dans l'assemblée de Yahvé des étrangers admis à résidence (*guér*) et des païens convertis. *q*. Ils s'étaient prosternés pour confesser leurs fautes (voy. fin du v.).

sèrent leurs péchés et se prosternèrent devant
Yahvé, leur Dieu.
Ch 4 Sur la tribune des lévites, Yéchoua se
leva, ainsi que Bani, Qadmiel, Chebanya,
Bounni, Chérébya, Binnouy, Kenani. Ils
implorèrent à grands cris Yahvé, leur Dieu.
5 Puis les lévites Yéchoua, Qadmiel, Bani,
Ḥachabneya, Chérébya, Hodiyya, Chebanya,
Petaḥya, dirent : « Levez-vous, bénissez
Yahvé, votre Dieu, d'éternité en éternité !

Que l'on bénisse ton nom glorieux,
qui surpasse toute bénédiction et toute
[louange ! »

e 6 Puis Esdras dit[a] :

C'est toi, Yahvé, toi seul[b],
qui as fait les cieux
et les cieux des cieux[c] et toute leur
[armée[d],
La terre et tout ce qui s'y trouve,
les mers et tout ce qu'elles contiennent.
A tous, c'est toi qui donnes la vie,
et l'armée des cieux se prosterne devant
[toi.
7 C'est toi, Yahvé Dieu[e],
qui as choisi Abram,
Qui l'as fait sortir d'Our-Kasdim[f]
et lui as donné le nom d'Abraham[g].
8 Tu as reconnu que son cœur t'était fidèle,
et tu as pris envers lui l'engagement
De lui donner le pays des Cananéens,
des Ḥittites, des Amoréens, des Periz-
[zites,
des Jébusiens et des Guirgachiens, de [le]
[donner à ses descendants[h].
Tu tins ta parole,
parce que tu es juste.
9 Tu vis l'affliction de nos pères en Égypte
et tu entendis leurs cris au bord de la
[mer des Roseaux[i].
10 Tu accomplis des miracles et des prodiges
[contre le pharaon,
contre tous ses serviteurs et tout le
[peuple de son pays[j],
Car tu avais reconnu qu'ils s'étaient montrés
[arrogants envers nos pères,
et tu acquis un renom qui dure encore
[aujourd'hui.
11 Tu fendis la mer devant eux
et ils passèrent au milieu de la mer à
[pied sec.
Ceux qui les poursuivaient, tu les jetas au
[fond du gouffre,
comme une pierre au milieu des flots
[tumultueux[k].

12 Dans une colonne de nuée, tu les guidas
[pendant le jour,
et dans une colonne de feu, pendant la
[nuit,
Afin d'éclairer le chemin
qu'ils devaient suivre.
13 Tu descendis sur le mont Sinaï
et tu leur parlas du haut des cieux.
Tu leur donnas des ordonnances justes,
des lois de vérité, des règles et des comman-
[dements[l] excellentes.
14 Tu leur fis connaître ton saint sabbat[m]
et tu leur prescrivis des commandements,
[des règles et une loi
par l'entremise de Moïse, ton serviteur.
15 Du ciel, tu leur donnas du pain pour apaiser
[leur faim
et du rocher, tu fis jaillir de l'eau pour
[étancher leur soif.
16 Tu leur dis d'aller prendre possession du pays
que tu avais juré[n] de leur donner.

9, 4. « Binnouy », d'après *3, 24 ; 10, 10*. H a de nouveau Bani. G, au lieu de Bani, Bounni et Binnouy, a lu *benê* ou *bên*, « fils de ». Les versions présentent de nombreuses variantes dans les listes des v. 4 et 5. 5. « qui surpasse (litt. : qui est élevé au-dessus de) » *G* (lis. *hammerômâm*). H : et [qu'il soit] élevé (?) au-dessus de. 6. « Puis Esdras dit » *G*. Manque en H. « et les cieux » *G*[L] (lis. *ouśemê*). H n'a pas « et ». 8. « De lui donner » *G* (aj. *lô*). H : De donner.

a. L'attribution à Esdras de la longue prière qui suit ne figure que dans la version grecque. Mais elle paraît primitive. Cette confession des péchés rappelle celle d'Esdras 9 (voy., par ex., v. 36 et Esdras 9, 8-9). Elle a toutefois un accent liturgique plus prononcé. — Elle n'est pas en vers proprement dits, mais en prose fortement rythmée. *b*. On pourrait aussi traduire : « Toi, Yahvé, tu es seul (c'est-à-dire « Toi seul existes »); tu as fait, etc... » *c*. Voy. note *d* sur Ps 68, 34. *d*. Les astres. Ils étaient conçus comme des êtres animés, subordonnés à Yahvé, devant qui ils se prosternent. Cf. 1 Rois 22, 19; Ps 103, 21; 148, 2. *e*. Expression rare, empruntée sans doute à Gen. 2-3. *f*. Cf. Gen. 11, 28, 31 et les notes. *g*. Gen. 17, 5 (P). *h*. Glose restrictive. *i*. La mer Rouge. *j*. Cf. Deut. 6, 22. *k*. Ex. 15, 5; Ès. 43, 16. *l*. Le rythme, ainsi que le genre de l'adjectif qui suit, suggèrent que ces mots constituent une glose. *m*. D'après P[2] l'institution du sabbat remonte à la création (Gen. 2, 1-3; Ex. 20, 11). Selon JED et P[3] (Ex. 31, 12-17), cette observance ne fut introduite en Israël que par Moïse. C'est la version suivie ici. *n*. Litt. : *tu avais levé la main*. Cf. Ex. 6, 8; Nomb. 14, 30.

Mais eux, nos pères, se montrèrent arrogants,
ils raidirent leur cou
et n'observèrent pas tes commande-
[ments.
17 Ils refusèrent d'obéir et ne se souvinrent pas
des miracles que tu avais accomplis en
[leur faveur.
Ils raidirent leur cou et se donnèrent un chef[a]
pour retourner à leur servitude en Égypte.
Mais toi, tu es un Dieu qui pardonne,
miséricordieux et compatissant, lent à la
[colère et riche en bonté,
et tu ne les abandonnas pas,
18 Même lorsque, s'étant fabriqué un veau de
[métal fondu,
ils dirent : « Voilà ton dieu qui t'a fait
[monter d'Égypte »
et t'outragèrent profondément.
19 Mais toi, dans ta grande miséricorde,
tu ne les abandonnas pas, dans le désert.
La colonne de nuée ne cessa pas [de paraître]
[au-dessus d'eux pendant le jour,
pour les guider dans leur voyage,
Ni la colonne de feu pendant la nuit,
pour éclairer le chemin qu'ils devaient
[suivre.
20 Tu [leur] donnas ton bon esprit pour les
[instruire[b].
Tu ne refusas pas ta manne à leur bouche
et tu leur donnas de l'eau pour étancher
[leur soif.
21 Pendant quarante ans tu pourvus à leurs
[besoins dans le désert
et ils ne manquèrent de rien.
Leurs vêtements ne s'usèrent pas
et leurs pieds n'enflèrent point[c].

22 Tu leur livras des royaumes et des peuples,
que tu répartis . . . .[d]

Ils s'emparèrent du pays de Siḥôn, roi de
[Ḥechbôn,
et du pays d'Og, roi du Bachân[e].
23 Tu rendis leurs fils aussi nombreux que les
[étoiles du ciel
et tu les fis entrer dans le pays
que tu avais désigné à leurs pères pour
[qu'ils allassent en prendre possession.
24 Et les fils entrèrent, [en effet,] et prirent possession du
[pays[f].
Tu abaissas devant eux les habitants du pays,
[les Cananéens[g],
et tu les livras entre leurs mains, —
Tant les rois que les peuples du pays, —
pour qu'ils les traitassent selon leur bon
[plaisir.
25 Ils s'emparèrent de villes fortifiées et de
[terres fertiles;
ils prirent possession de maisons remplies
[de biens de toute sorte,
De puits tout creusés, de vignes, d'oliviers
et d'arbres fruitiers en grand nombre.
Ils mangèrent, se rassasièrent et s'engrais-
[sèrent;
ils vécurent dans les délices grâce à tes
[abondantes libéralités.

26 Mais ils furent rebelles et se révoltèrent
[contre toi;
ils rejetèrent ta loi bien loin d'eux[h].
Ils tuèrent les prophètes[i] qui tentaient, en
[les adjurant, de les ramener à toi;
ils t'outragèrent profondément.
27 Tu les livras alors aux mains de leurs
[adversaires, qui les opprimèrent.
Lorsqu'ils se virent dans la détresse, ils
[t'implorèrent
Et toi, du haut des cieux, tu [les] entendis
et, dans ta grande miséricorde, tu leur
[donnas des libérateurs[j],

17. « en Égypte » H* G cf. *Nomb.* 14, 4 (lis. *bemiṣrâçîm*). H : dans leur rébellion. 19. « éclairer le chemin » H* G S L (lis. *'èt-haddèrèk*) H : éclairer eux et le chemin. 21. « de rien » G cf. *Deut.* 2, 7 (aj. *dâbâr*). Manque en H. 22. « Siḥôn » G (suppr. le 1er *we'èt 'èrèṣ*). H : Siḥôn et du pays du.

a. D'après Nomb. 14, 4, ils en manifestèrent seulement l'intention. D'autres entendent : « et tournèrent la tête », ou « et firent tête (résistèrent) », ou « et se mirent en tête de... ». Mais ces interprétations ne conviendraient guère au passage des Nombres (14, 4) imité ici. *b.* Allusion peut-être à Nomb. 11, 17, 25. Cf. Ês. 63, 11; Ps. 143, 10. *c.* Deut. 8, 4; 29, 4. *d.* Le texte a ici une expression obscure, litt. : *par côté* ou *par coin* — c'est-à-dire peut-être « par canton », mot qui signifie étymologiquement « coin ». *e.* Nomb. 21, 21-35. *f.* Cette phrase, qui manque en G^ABS et revient sur l'idée du v. 23, est probablement une addition. *g.* Glose ou variante. *h.* Litt. : *derrière leur dos* (cf. 1 Rois 14, 9; Éz. 23, 35). *i.* Par ex. 1 Rois 18, 13; 19, 10, 14; Jér. 26, 20-23. *j.* Les juges.

qui les arrachèrent aux mains de leurs
[adversaires.
28 Mais, sitôt la sécurité revenue, ils recom-
[mencèrent
à faire ce qui te déplaît.
Alors tu les abandonnas au pouvoir de leurs
[ennemis, qui les tyrannisèrent.
Ils t'implorèrent de nouveau,
Et toi, du haut des cieux, tu les entendis
et tu les délivras dans ta grande miséri-
[corde.

29 Tu essayas, en les adjurant[a], de les ra-
[mener à ta loi;
mais ils se montrèrent arrogants et
[n'écoutèrent pas tes commandements :
Ils péchèrent contre tes ordonnances,
grâce auxquelles l'homme qui les observe
[a la vie[b].
Ils présentèrent [à ton joug] une épaule
[rebelle[c];
ils raidirent leur cou et n'obéirent pas.
30 Tu patientas envers eux durant de longues
[années,
tu les adjuras par ton esprit, par tes prophètes[d],
[mais ils ne prêtèrent pas l'oreille.
Alors tu les livras entre les mains des
[peuples des [autres] pays.
31 Mais toi, dans ta grande miséricorde,
tu ne les anéantis pas et ne les abandon-
[nas pas,
parce que tu es un Dieu miséricordieux
[et compatissant.

32 Et maintenant, Yahvé, notre Dieu,
Dieu grand, puissant et redoutable,
qui observes l'alliance et persévères
[dans ta bonté,

Ne considère pas comme peu de chose
toutes les traverses que nous avons ren-
[contrées,
Nous, nos rois, nos magistrats, nos prêtres
[et nos prophètes,
nos pères et tout ton peuple,
Depuis le temps des rois d'Assyrie[e]
jusqu'à ce jour.
33 Tu t'es montré juste dans tout ce qui nous
[est arrivé,
car tu as agi avec loyauté, tandis que nous
[avons fait le mal.
34 Nos rois, nos magistrats, nos prêtres et nos
[pères
n'ont pas mis en pratique ta loi,
Ils n'ont pas été attentifs à tes commande-
[ments
et aux adjurations que tu leur adressais.
35 Eux, dans leur royaume,
au milieu des biens que tu leur accordais
[libéralement
Dans le pays vaste et fertile
que tu avais mis à leur disposition,
Ils ne t'ont pas servi
et n'ont pas renoncé à leurs mauvaises
[actions.
36 [Mais] vois : nous sommes esclaves aujour-
[d'hui[f].
Dans le pays même que tu avais donné à
[nos pères,
pour qu'ils en mangeassent les fruits et
[les produits excellents,
nous vivons maintenant en esclaves.
37 Ce pays multiplie ses récoltes pour les rois
auxquels tu nous as assujettis à cause de
[nos iniquités;
Ils dominent à leur gré sur nos personnes
[et sur nos bêtes[g]
et nous sommes dans une grande dé-
[tresse...[h]

28. « dans — miséricorde » G S v. 27 et 31 (lis. *hârabbîm*). H : dans ta miséricorde de nombreuses fois. — Mais la construction serait incorrecte. 31. « toi » G (lis. au début *we'attâ* au lieu de *oa*). Manque en H. 32. « Yahvé » G^L. Manque en H. 35. « le pays » G (lis. *bâ'ârèṣ*). H : un pays.

a. Par la voix des prophètes. *b.* Lév. 18, 5; Éz. 20, 11. *c.* Même expression Zach. 7, 11. *d.* Glose explicative, exacte du reste. *e.* Ces rois, les premiers, infligèrent à Israël des défaites irrémédiables. *f.* Cf. Esd. 9, 8-9. *g.* Allusion peut-être aux enrôlements forcés et aux réquisitions opérés par les Perses. Hérodote (VII, 83) parle de Syriens de Palestine servant dans l'armée de Xercès. *h.* Le texte de cette prière est, semble-t-il, incomplet : elle ne devait pas, dans le récit originel, se terminer ainsi sur une plainte, mais s'achever par une demande formelle de pardon fondée, non pas seulement sur la gravité des châtiments endurés (v. 32), mais sur l'engagement que le peuple allait prendre d'observer désormais la loi rigoureusement.

Engagement pris par la communauté d'observer la loi et d'assurer l'entretien du Temple et du culte[a].

N 38 b ...En conséquence de tout cela[c], nous
contractons un engagement que nous mettons par
n écrit et sur le document scellé [figurent les
noms[d] de] nos magistrats, nos lévites et nos prêtres[e].
R (n) **10** 1 [Ont apposé leurs noms] sur les documents
scellés[f] Néhémie, le gouverneur, fils de Ḥakalya,
et Cidqiyya, 2 Seraya, Azarya, Yirmya, 3 Pach-
ḥour, Amarya, Malkiyya 4 Ḥattouch, Chebanya,
Mallouk, 5 Ḥarim, Merémot, Obadya, 6 Daniel,
Guinnetôn, Barouk, 7 Mechoullam, Abiyya, Miy-
yamîn, 8 Maazya, Bilgaï, Chemaya — ce sont les
prêtres; — 9 et les lévites Yéchoua, fils d'Azanya,
Binnouy, des fils de Ḥénadad, Qadmiel, 10 et leurs
frères, Chekanya, Hodiyya, Qelita, Pelaya, Ḥanân,
11 Mika, Reḥob, Ḥachabya, 12 Zakkour, Chérébya,
Chebanya, 13 Hodiyya, Bani, Beninou; — 14 les
chefs du peuple : Paròch, Paḥat-Moab, Élam,
Zittou, Bani, 15 Bounni, Azgad, Bébaï, 16 Ado-
niyya, Bigvaï, Adîn, 17 Atér, Ḥizqiyya, Azzour,
18 Hodiyya, Ḥachoum, Beçaï, 19 Ḥariph, Anatôt,
Nobaï, 20 Magpiach, Mechoullam, Ḥézir, 21 Me-
chézabél, Çadoq, Yaddoua, 22 Pelatya, Ḥanân,
Anaya, 23 Hochéa, Ḥananya, Ḥachchoub, 24 Hal-
loḥéch, Pilḥa, Chobéq, 25 Reḥoum, Ḥachabna,
Maaséya, 26 ainsi qu'Aḥiyya, Ḥanân, Anân,
27 Mallouk, Ḥarim, Baana.
28 Et tout le reste du peuple, les prêtres, les R (ne)
lévites, les portiers, les chantres, les serfs [du
Temple] et tous ceux[g] qui se sont séparés des
peuples des pays [étrangers] pour [suivre] la loi
de Dieu[h], leurs femmes, leurs fils et leurs filles,
tous ceux qui sont conscients[i] en état de comprendre[j],
29 se joignent à leurs frères, les notables, et s'en-
gagent, avec imprécations et serments, à se con-
duire[k] selon la loi de Dieu donnée par l'entremise
de Moïse, serviteur de Dieu, à observer et à
pratiquer tous les commandements de Yahvé notre
Seigneur, ses ordonnances et ses statuts[l]. —
30 Et [nous promettons] que nous ne donne- N
rons pas nos filles aux gens du pays et ne pren-
drons pas leurs filles pour nos fils[m], 31 que, si les
gens du pays apportent des marchandises ou des
denrées quelconques le jour du sabbat pour les
vendre, nous ne leur en achèterons ni le jour du
sabbat ni pendant les [autres] jours sacrés[n] et que,
la septième année, nous laisserons [la terre en
jachère] et ferons remise de tout prêt que notre
main aura fait[o].
32 Nous nous imposons aussi l'obligation de
donner un tiers de sicle par an pour le service de

10, 9. « Yéchoua » *H** *G S L* (suppr. *we*). H : et Yéchoua. 10. « Chekanya » *G*^{L}. H : Chebanya. — Mais voy. v. 12. 32. « donner » suppr. le 2d *'âlénou*. H : donner (c'est-à-dire mettre) sur nous.

a. La relation du morceau 9, 38-10, 39 avec les deux chapitres qui précèdent (8 et 9, 1-37) est très controversée. D'après les uns — et c'est sans doute la pensée du compilateur qui a rédigé cette partie du livre de Néhémie sous sa forme actuelle, — nous avons ici les engagements qu'Esdras, à la suite de la lecture réitérée de la Loi (8, 1-8, 13-15, 18 ; 9, 3), fit prendre à la communauté : serment de fidélité générale à la loi tout entière (10, 29) et promesse d'observer certaines dispositions spéciales qui avaient alors une importance pratique particulière (10, 30-39). Mais il y a, en tout cas, une solution de continuité au début : le morceau 9, 38 ss. *n'est pas un récit*, qui pourrait faire suite à celui du ch. 9, mais la reproduction, sans aucune formule d'introduction, d'une pièce d'archives. De plus Esdras n'y joue aucun rôle, tandis que Néhémie y est nommé (du moins 10, 1). Il est singulier aussi, si les promesses reproduites ici ont été faites à l'instigation d'Esdras, que, bien qu'inspirées par l'esprit ritualiste, elles se rapportent en général à des lois antérieures ou étrangères au code sacerdotal. D'un autre côté, la plupart des mesures spéciales que le peuple promet d'observer ont pour objet de remédier aux abus combattus par Néhémie lors de son second séjour à Jérusalem (13, 4-31). En conséquence, d'autres critiques pensent — probablement avec raison — que c'est Néhémie qui, à la suite des constatations faites par lui (13, 4-31), fit prendre aux Juifs les engagements énumérés ici (9, 38-10, 39) et que cette pièce figurait dans les mémoires du gouverneur à la suite du récit du ch. 13. Le compilateur aura pensé que la séance provoquée par Néhémie où cet acte fut signé, ne faisait qu'un avec la cérémonie où Esdras — plus tard, selon nous, voy. note *h* sur Esd. 7, 8 — a dû faire prononcer par le peuple entier la promesse d'observer toute la Loi, cérémonie que le scribe réformateur racontait apparemment dans ses mémoires à la suite du récit Néh. 8-9. En conséquence, le compilateur aura fusionné les deux morceaux. Mais la suture est encore visible : le passage où il est question de l'observation de toute la Loi est rédigé à la 3e personne (10, 28-29), tandis que ceux où il est parlé des engagements spéciaux (v. 30-39) sont à la première.
b. Ce verset forme, dans les Bibles hébraïques, le 1er du ch. 10, ce qui serait plus logique. *c*. Allusion à des considérants non reproduits ou transition du compilateur. *d*. Ou les cachets. *e*. D'après 10, 1-13, quelques membres du clergé signèrent seuls, apparemment *les chefs des familles* de prêtres et de lévites. *f*. Dans les documents romains analogues, les noms des contractants figurent à l'extérieur de la pièce, à côté du sceau. *g*. Tous ceux des laïcs. *h*. Voy. la formule analogue Esdr. 6, 21. *i*. Cf. 8, 2. *j*. Glose ou variante marginale insérée dans le texte. *k*. Litt. : *entrent dans l'imprécation et le serment pour se conduire*. Cette expression a peut-être pour origine un rite de serment encore usité chez les Arabes : un cercle est tracé sur le sol et celui qui doit jurer met, en prononçant le serment, le pied à l'intérieur de ce cercle où la puissance de la malédiction se trouve en quelque sorte concentrée. *l*. Ici finit la longue parenthèse rédigée à la troisième personne (10, 1-29) et reprend le texte du document à la première personne (9, 38a). Le compilateur les a reliés assez gauchement par la conjonction *et*. *m*. C'est l'abus combattu par Néhémie (13, 23-27). Les termes rappellent surtout ceux de Deut. 7, 3. Il n'est pas fait allusion à l'engagement beaucoup plus rigoureux exigé par Esdras (Esdr. 10, 3 ss.). *n*. Le cas envisagé est celui qui s'était présenté à Jérusalem lors du second voyage de Néhémie et qu'il avait résolu par la fermeture des portes de la ville (13, 6-22). L'interdiction d'acheter est étendue ici à tout le pays juif et à tous les jours sacrés. *o*. Allusion aux lois d'Ex. 23, 10-11 (livre de l'Alliance) et Deut. 15, 1-3. Cf. Néh. 5.

la maison de notre Dieu[a] : 33 pour les pains dis-
posés [sur sa table][b], pour l'oblation perpétuelle
et pour l'holocauste perpétuel[c], les [sacrifices des]
sabbats [et des] nouvelles lunes, pour [ceux des]
fêtes[d], pour les offrandes sacrées[e], pour les sacri-
fices pour le péché destinés à faire l'expiation en
faveur d'Israël[f] et pour les travaux de la maison
de notre Dieu[g].
34 Nous avons tiré au sort — prêtres, lévites
et laïcs, — au sujet de l'offrande du bois, afin
d'apporter à la maison de notre Dieu, famille par
famille, à époques fixes[h], chaque année, de quoi
entretenir le feu sur l'autel de Yahvé, notre Dieu,
comme cela est prescrit dans la Loi[i]; — 35 et
d'apporter chaque année à la maison de Yahvé
les prémices de notre sol, celles des fruits de tous
les arbres[j], 36 ainsi que les premiers-nés de nos
fils et de nos bêtes, comme cela est prescrit dans
R la Loi, les premiers-nés de notre gros et de notre
menu bétail étant apportés à la maison de notre
Dieu pour les prêtres qui officient dans la maison
de notre Dieu[k]. 37 La meilleure part[l] de nos n
moûtures[m], des fruits de tous les arbres, du vin
nouveau et de l'huile, nous l'apporterons aux
prêtres dans les chambres de la maison de notre
Dieu[n]; nous apporterons aussi la dîme de notre
sol[o] aux lévites. Ce sont eux — les lévites — R
qui lèveront la dîme dans toutes nos villes agri-
coles. 38 Un prêtre[p] fils d'Aaron accompagnera les
lévites quand ceux-ci lèveront la dîme; et les
lévites feront parvenir[q] la dîme de la dîme[r] à la
maison de notre Dieu, dans les chambres de la
maison du trésor[s]. 39 C'est, en effet, dans les
chambres [du Temple] que les enfants d'Israël et
les lévites doivent apporter les redevances de blé,
de vin nouveau et d'huile[t]. Là aussi [se trouvent]
les ustensiles du sanctuaire et [se tiennent] les
prêtres de service, les portiers et les chantres[u].
Ainsi nous n'abandonnerons pas la maison de N
notre Dieu[v].

34. « famille par famille (litt. : selon les maisons de nos pères) » lis. *lebâtté*. H : à (selon?) la maison de nos pères. 35. « des fruits » d'après v. 37 (suppr. le 1er *kol*). H : de tout fruit. 37. « moûtures » *G*^{ABS}. H aj. : et nos redevances.

a. Cette contribution d'un tiers de sicle rappelle celle d'un demi sicle par tête dont il est parlé Ex. 30, 11-16 (P3) et 38, 26-31 (R). La différence dans le montant pourrait n'être qu'apparente : il suffirait de supposer qu'il s'agit ici du sicle usité en Babylonie, tandis que dans le Pentateuque l'impôt est évalué selon le système qui avait cours en Phénicie et en Judée : le siclemonnaie des Babyloniens était le 1/10e du sicle-poids, tandis que celui des Phéniciens en formait le 1/15e. Mais, d'autre part, il est question ici d'une taxe annuelle pour les besoins du culte, tandis que dans le Pentateuque il est parlé d'une contribution unique (Ex. 30), employée à la construction du Tabernacle (Ex. 38). *b*. C'est l'expression employée par le Chroniqueur (1 Chr. 9, 32 etc.), tandis que les écrivains sacerdotaux du Pentateuque disent « pain de la Face ». *c*. Voy. Esdr. 3, 3 et note *g* ; 9, 4 et note *e*. *d*. Cf. Nomb. 28. *e*. Cette expression désigne peut-être les « sacrifices de paix », comme dans 2 Chr. 29, 33 ; 35, 13. *f*. Sur ces sacrifices, cf. note *a* sur Lév. 4, 1. *g*. Un impôt de 1/3 de sicle (soit 1 fr. 60 or, s'il s'agit du sicle babylonien, ou 1 fr. 04, s'il est parlé du sicle phénicien) peut paraître bien modique pour pourvoir à tant de frais. Mais certains éléments, comme le bois, étaient fournis en plus. D'autre part, le pouvoir d'achat de l'argent était dans l'antiquité beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. *h*. Cf. 13, 31. Plus tard la livraison du bois eut lieu surtout le 15 du mois d'ab (juillet-août) : ce jour est appelé par Josèphe « fête des xylophories » (*B. J.*, II, 17, 6).
i. Si, comme il est probable, cette indication vise les prestations en bois, et non pas seulement l'entretien du feu sur l'autel, il est fait allusion ici à une loi qui n'a pas été conservée dans le Pentateuque actuel. — Le paragraphe relatif aux livraisons de bois, rédigé sous une forme assez spéciale, pourrait avoir été ajouté après coup ou transposé ; en tout cas le v. suivant (35) fait suite aux v. 32-33 (nous nous imposons l'obligation de donner... et d'apporter), non au v. 34. Cependant il pourrait y avoir là une simple maladresse de rédaction.
j. Cf. 13, 31 ; Ex. 23, 19 ; 34, 26. *k*. Restriction destinée à rappeler que les premiers-nés des brebis, chèvres et bœufs étaient, non pas rachetés comme ceux des hommes ou des animaux domestiques impurs, mais remis en nature aux prêtres. *l*. Le mot qui figure ici (*ré'šît*) est souvent employé comme synonyme de *bikkourîm*, « prémices », qu'on lit au v. 35. Ici les deux redevances sont distinguées. La différence paraît être celle-ci : les *bikkourîm* étaient les premières productions parvenues à maturité, les primeurs (une *bikkourâ* était une figue hâtive); la *ré'šît*, c'était la première part, la part de choix, la « fleur » prélevée sur l'ensemble de la récolte.
m. Voy. note Nomb. 15, 20. *n*. Cf. Esdr. 8, 29 et la note.
o. Au temps où a été pris l'engagement rapporté ici, on ignorait évidemment encore la loi — une des plus récentes du code sacerdotal (Lév. 27, 32-33, cf. 2 Chron. 31, 6) — exigeant aussi la dîme du bétail. Voy. note *b* sur Lév. 27. *p*. Litt. : *Le prêtre*, c'est-à-dire le prêtre désigné pour cet office. *q*. Litt. : *feront monter*, à savoir à Jérusalem, sur la montagne du Temple. *r*. Cf. Nomb. 18, 26. *s*. C'est-à-dire de l'édifice servant de magasin au Temple. *t*. Il s'agit des prémices et de la *ré'šît* versées par les laïcs, et, d'autre part, de la « dîme de la dîme » due par les lévites. *u*. Le petit développement 37b-39a doit avoir été inséré après coup : les détails sur la perception de la dîme (37b-38) reflètent les coutumes d'une époque ultérieure, où cette redevance, au lieu d'être apportée au Temple par les laïcs (37a), était perçue sur place par les membres du clergé. Quant aux renseignements sur les autres emplois des « chambres » (39a), ils ne sont guère à leur place dans une formule d'engagement. *v*. Cf. 13, 11.

TROISIÈME PARTIE

NOTICES DIVERSES SUR L'ACTIVITÉ DE NÉHÉMIE

LISTES ET STATISTIQUES

Mesures prises pour repeupler Jérusalem.

n **11** ...[1] Les chefs du peuple s'établirent à Jérusalem[a]. Le reste du peuple tira au sort pour envoyer un homme sur dix résider à Jérusalem, la ville sainte, tandis que les neuf dixièmes [de la population resteraient] dans les [autres] villes[b]. [2] Le peuple bénit tous ceux qui s'offrirent spontanément à résider à Jérusalem.

La population juive à Jérusalem et en province[c].

[3] Voici les notables de la province qui s'établirent à Jérusalem, tandis que dans les villes de Juda chacun demeurait dans sa propriété, dans sa ville, Israélites[d], prêtres, lévites, serfs [du Temple][e] et fils des esclaves de Salomon[f].

A Jérusalem. [4] A Jérusalem s'établirent des Judéens et des Benjaminites :

Parmi les Judéens, Ataya, fils d'Ouzziyya fils de Zekarya, fils d'Amarya, fils de Chephatya fils de Mahalalél, [du clan] des enfants de Pèrèç. — [5] et Maasséya, fils de Barouk, fils de Kol-Ḥozè fils de Ḥazaya, fils d'Adaya, fils de Yoyarib, le Chélanite[g]. [6] Le total des enfants de Pèrèç établis à Jérusalem était de 468 hommes en état de porter les armes[h].

[7] Et voici les Benjaminites : Sallou, fils de Mechoullam, fils de Yoéd, fils de Pedaya, fils de Qolaya, fils de Maasséya, fils d'Itiél, fils de Yechaya, [8] et ses frères : 928 hommes en état de porter les armes.

[9] Yoél, fils de Zikri, était leur chef[i] et Yehouda, fils de Hassenoua, était commandant en second de la ville.

[10] Parmi les prêtres, Yedaya[j], fils de Yoyarib, Yakîn, [11] Seraya, fils de Ḥilqiyya, fils de Mechoullam, fils de Çadoq, fils de Merayot, fils d'Aḥitoub, prince de la maison de Dieu, [12] et ses frères qui vaquaient au service du Temple [au nombre de] 822; — Adaya, fils de Yeroḥam, fils de Pelalya, fils d'Amçi, fils de Zekarya, fils de Pachḥour, fils de Malkiyya, [13] et ses frères, chefs de famille, [au nombre de] 242; — Amasaï, fils d'Azarél, fils d'Aḥzaï, fils de Mechillémot, fils d'Immér, [14] et ses frères : 128 hommes en état de porter les armes.

Leur chef était Zabdiél, fils de Hagguedolim.

[15] Parmi les lévites, Chemaya, fils de Ḥachchoub, fils d'Azriqâm, fils de Ḥachabya, fils de Bounni[k], [16] Chabbetaï et Yozabad, ceux des chefs des lévites qui étaient préposés aux affaires extérieures de la maison de Dieu, [17] Mattanya, fils de Mika, fils de Zabdi, fils d'Asaph, qui présidait au [chant des] hymnes [et] entonnait la louange [de Dieu] après la prière, Baqbouqya, le second parmi

11, 5. « Chélanite » d'après *Nomb. 26, 20* (lis. *haššélânî*). H : Chilonite (c'est-à-dire habitant de Silo). 8. Lis. *we'èḥâw* (avec G^L) *gibbôrê ḥayil* (cf. *v. 14*). H : et après lui Gabbaï, Sallaï, 928. 12. « et ses frères » cf. *v. 8, 13, 14* (lis. *we'èḥâw*). H : et leurs frères. 13. « Amasaï ». H : Amachsaï. 1 Chr. 9, 12 : Maasaï. 14. « et ses frères » G (lis. *we'èḥâw*). H : et leurs frères. 17. « qui — hymnes » G^L (lis. *hattehillâ*). H : chef du début (?).

a. Cette phrase fait suite à celle qu'on lit 7, 73a. Certains interprètes concluent de là que les mesures rapportées ensuite (11, 1b-2) furent prises au temps de Zorobabel. Il est plus probable, cependant, que nous avons ici un résumé des dispositions que Néhémie a dû proposer à l'assemblée des notables convoquée par lui pour remédier à l'insuffisance du peuplement de la capitale (7, 1-5). *b.* Des mesures de contrainte analogues ont été prises pour assurer le repeuplement des villes de Syracuse (500 av. J.-C.), de Mégalopolis (37) et de Tigranocerte (vers 70). *c.* La liste qui suit se retrouve, avec des variantes importantes, 1 Chron. 9, 2-17. On admet généralement que nous avons là deux remaniements par le Chroniqueur d'une statistique établie par Néhémie et qui figurait dans ses mémoires. Cependant elle est donnée dans le 1er livre des Chroniques (9, 1-2) comme se rapportant à l'époque antérieure à l'exil. Selon certains critiques elle reflète surtout l'état de choses existant au temps du Chroniqueur. *d.* C'est-à-dire laïcs. *e.* Voy. la note sur Esdr. 2, 43. *f.* Voy. note *a* sur Esdr. 2, 55.
g. C'est-à-dire appartenant à Chéla, l'un des clans de la tribu de Juda. Cf. Gen. 38, 5, 11, 14, 26; 46, 12; etc.... *h.* Manquent les chiffres relatifs aux autres clans de Juda, tels que Chéla (v. 5) et Zèraḥ (v. 24). *i.* Chef non seulement des Benjaminites, mais aussi des Judéens; car il ressort de ce qui suit qu'il était commandant en chef de la ville, avec Yehouda pour second. *j.* Sans doute le grand prêtre appelé d'ordinaire Yoyada. Un glossateur, pensant qu'il s'agissait de Yedaya, l'éponyme d'une des 24 classes de prêtres, a ajouté les noms de deux autres de ces chefs de classe, Yoyarib et Yakîn (cf. 1 Chr. 24, 7, 17). *k.* Au lieu de « fils de Bounni », 1 Chr. 9, 14 donne « des fils de Merari », leçon qui est peut-être à préférer.

ses frères et Abda, fils de Chammoua, fils de Galal, fils de Yedoutoun[a]. — [18] Total des lévites habitant la ville sainte : 284.

[19] Les portiers, Aqqoub, Talmôn et leurs frères qui gardaient les portes, [étaient au nombre de] 172.

En province. [20] Le reste des Israélites, des prêtres et des lévites [résidait] dans les diverses villes de Juda, chacun dans son héritage....

R *Notices supplémentaires sur les Juifs de Jérusalem.* [21] Les serfs [du Temple] habitaient l'Ophel[b]. Ciḥa et Guichpa étaient à la tête des serfs [du Temple]. [22] Le chef des lévites de Jérusalem était Ouzzi, fils de Bani, fils de Ḥachabya, fils de Mattanya, fils de Mika, l'un des chantres, fils d'Asaph[c], pour ce qui regarde le service[d] de la maison de Dieu, [23] car il y avait une ordonnance du roi[e] au sujet des lévites et un règlement fixant la tâche[f] des chantres jour par jour. [24] Petaḥya, fils de Mechézabél, [du clan] des enfants de Zèraḥ, fils de Juda, était commissaire du roi pour toutes les affaires du peuple.

n *En province (suite).* .... [25] et dans les villages au milieu de leurs champs[g].

Des Judéens habitaient à Qiryat-ha-Arba[h] et dans les localités qui en dépendent, à Dibôn et dans les localités qui en dépendent, à Yeqabceél et dans les villages qui en dépendent, [26] à Yéchoua, à Molada, à Bét Pélét, [27] à Ḥaçar Choual, à Beér Chèba et dans les localités qui en dépendent, [28] à Ciqlag, à Mekona et dans les localités qui en dépendent, [29] à Ên Rimmôn, à Çorea, à Yarmout, [30] [à] Zanoaḥ, [à] Adoullam et [dans] les villages qui en dépendent, [à] Lakich et [dans] son territoire, [à] Azéqa et [dans] les localités qui en dépendent[i]. Ils s'établirent de Beér Chèba jusqu'à la vallée de Hinnom[j].

[31] Des Benjaminites [habitaient] Guèba, Mikmas, Ayya, Béthel et les localités qui en dépendent, [32] Anatôt, Nob, Ananya, [33] Ḥaçor, Rama, Guittaïm, [34] Ḥadid, Ceboïm, Neballat, [35] Lod, Ono et Gué-ha-Ḥarâchim[k].

[36] Quelques sections de lévites faisaient partie de Juda et de Benjamin[l].

Listes diverses de prêtres et de lévites.

12 *Du temps du grand prêtre Josué.* [1] Voici les prêtres et les lévites qui revinrent avec Zorobabel, fils de Chealtiél, et Josué.

a) Prêtres[m]. Seraya, Yirmeya, Ezra[n], [2] Amarya, Mallouk, Ḥattouch, [3] Chekanya, Reḥoum[o], Merémot, [4] Iddo, Guinnetôn, Abiyya, [5] Miyyamîn, Maazya, Bilga, [6] Chemaya; de plus Yoyarib,

20. « et » G^{LS} (lis. *wehallewiyyim*). Manque en H. 31. « Guèba » lis. *begèba'*. H : depuis Guèba. — Il faudrait supposer alors qu'il est tombé quelques mots indiquant la limite des établissements des Benjaminites au nord (cf. v. 36). Seulement Guèba n'était pas la plus méridionale des localités habitées par eux (Anatôt est plus au sud). 36. G^L (lis. *maḥleqôt lîhoudâ oulebinyâmîn*). H : Parmi les lévites les sections de Juda [se joignirent] à Benjamin. **12**, 4. « Guinnetôn » H^* *L* cf. *v. 16*; *10, 6*. H : Guinnetôï. 5. « Maazya » G^L *10, 8* (lis. *Ma'azyâ*). H : Maadya.

a. On voit qu'au temps où cette liste fut rédigée, les chantres sacrés (formant les confréries d'Asaph et de Yedoutoun) étaient déjà comptés au nombre des lévites (cf. v. 22), comme à l'époque du Chroniqueur, tandis que, lors du retour de l'exil, ils constituaient encore une caste à part (Esdr. 2, 41 et les notes). Les portiers, au contraire, n'étaient pas encore assimilés aux lévites (v. 19). *b.* Cf. 3, 26, 27 et les notes *k* et *n*. *c.* Voy. v. 17. *d.* Le service intérieur, opposé aux affaires extérieures (v. 16). *e.* Le roi de Perse apparemment (cf. v. 24); selon d'autres David. *f.* D'autres entendent : le salaire. *g.* C'est la fin de la phrase commencée au v. 20. Les v. 21-24 ont donc été insérés après coup. *h.* Nom ancien d'Hébron d'après Gen. 23, 2; voy. note *i* sur ce passage.
i. Les localités mentionnées v. 25-30 comme ayant reçu des colons judéens appartiennent les unes au Négueb, c'est-à-dire à la région semi-désertique au sud d'Hébron, de Dibôn (v. 25) à Ên Rimmôn (v. 29), les autres à la Chephéla, c'est-à-dire aux pentes ouest de la montagne de Juda. Elles figurent toutes dans Jos. 15, 22-25 et 19, 2-7, sauf Yéchoua et Mekona, qui ne sont nommées qu'ici. Les seules qui soient plus ou moins identifiées sont, — outre *Qiryat-ha-arba* (Hébron), — *Beér Chéba* (auj. Bîr-es-Séba), *Ciqlag* (peut-être Zouḥeiliqa), *Ên Rimmôn* (probablement Oum-er-Rammâmîn, au N. de Beér Chèba), *Çorea* (auj. Çar'a), *Yarmout* (auj. Yarmouk), *Zanoaḥ* (Khirbet Zanou), *Adoullam* (Id-el-Miyé). Le site de *Lakich* est encore très controversé (Tell-el-ḥasi ? Tell Douweir ?). La liste est incomplète, car il y avait des Juifs réimmigrés à Teqoa (3, 5), à Bét-hak-Kèrem (3, 14), à Bétçour (3, 16), à Qeïla (3, 4, 18), à Bethléhem (7, 26). D'autre part, il est très improbable qu'ils aient pu, dès le temps de Néhémie, essaimer jusque dans le Négueb. Hébron même resta jusqu'à l'époque de Judas Maccabée au pouvoir des Édomites. Cette liste reflète donc un état de choses postérieur au ve siècle.
j. La vallée de Hinnom, en hébreu *gué-Hinnom*, en grec *geenna* (d'où le français *géhenne*, *gêne*), se trouvait immédiatement au sud de Jérusalem. *k.* Peuvent être localisées, parmi ces villes benjaminites, *Guèba* à Djéba (10 kil. env. au N. de Jérusalem), *Mikmas* à Mukhmas (cf. Esdr. 2, 27), *Ayya* (identique à ha-Aï) à et-Tell (un peu à l'O. de Mukhmas), *Béthel* à Beitîn, *Anatôt* au voisinage d'Anâtâ (5 kil. env. N. de Jérusalem), *Ḥaçor* peut-être *Ananya* à Bét-Ḥanina (4 kil. N. de Jérusalem), *Rama* à er-Ram (8 kil. N.), *Ḥadid* à el-Ḥaditha (5 kil. N. E. de Lydda), *Neballat* à Beit Nebâlâ (8 kil. N. E. de Lydda), *Lod* à Lydda (20 kil. S.-E. de Jaffa), *Ono* à Kefr Anâ (8 kil. N. de Lydda). Ces localités forment, on le voit, deux groupes, l'un dans la banlieue de Jérusalem, l'autre, à une quarantaine de kil. au N.-O., autour de Lydda (cf. Esdr. 2, 33). *l.* C'est-à-dire habitaient en province. *m.* Cette liste est, en réalité, celle des *familles* sacerdotales de l'époque postérieure à l'exil (voy. v. 12-21). D'autre part, quinze des noms qui y figurent se retrouvent parmi ceux des prêtres signataires de l'engagement dont il est parlé ch. 10.
n. A distinguer de son homonyme, Esdras, le scribe du siècle suivant. *o.* A corriger probablement en Ḥarim (v. 15).

Yedaya, 7 Sallou, Amoq, Ḥilqiyya, Yedaya[a].
Tels étaient les chefs des prêtres et de leurs frères
du temps de Josué.

b) Lévites.

8 Et les lévites : Yéchoua Binnouy,
Qadmiél, Chérébya, Yehouda, Mattanya,
qui était, avec ses frères, préposé aux [chants de]
louanges[b]. 9 Baqbouqya, Ounni et leurs frères
leur faisaient pendant[c], classe par classe[d].

Généalogie des grands prêtres de l'époque perse[e].

d 10 Yéchoua eut pour fils Yoyaqim.
Yoyaqim eut pour fils Èlyachib, et
Èlyachib, Yoyada[f]. 11 Yoyada eut pour fils
Yonatân[g] et Yonatân eut pour fils Yaddoua[h].

Du temps de Yoyaqim. a) Prêtres.

Ch 12 Voici quels étaient les prêtres
chefs de famille au temps de
Yoyaqim :
pour Seraya, Meraya;
pour Yirmeya, Ḥananya;
13 pour Ezra, Mechoullam;
pour Amarya, Yehoḥanân;
14 pour Mallouki, Yonatân;
pour Chekanya, Yoseph;
15 pour Ḥarim, Adna;
pour Merayôt, Ḥelqaï;
16 pour Iddo, Zekarya;
pour Guinnetôn, Mechoullam;
17 pour Abiyya, Zikri;
pour Minyamîn[i] . . . .;
pour Moadya, Piltaï;
18 pour Bilga, Chammoua;
pour Chemaya, Yehonatân;
19 de plus[j], pour Yoyarib, Mattenaï;
pour Yedaya, Ouzzi;
20 pour Sallou, Qallaï;
pour Amoq, Éber;
21 pour Ḥilqiyya, Ḥachabya;
pour Yedaya[k], Netanél.

b) Lévites.

22 Les lévites..... (Au temps d'Èlyachib, R
de Yoyada, de Yoḥanân et de Yaddoua,
les chefs de famille des prêtres ont été enregistrés,
jusqu'au règne de Darius le Perse[l]. 23 Les chefs de
famille des enfants de Lévi ont été enregistrés dans
le livre des chroniques jusqu'au temps de Yoḥa-
nân fils d'Èlyachib[m])... 24 Les chefs des lévites Ch
[étaient] : Ḥachabya, Chérébya, Yéchoua, Bin-
nouy, Qadmiél; et leurs frères leur faisaient pen-
dant pour acclamer et louer [Dieu] selon l'ordon-
nance de David, l'homme de Dieu, classe par
classe : 25 Mattanya, Baqbouqya, Obadya.

c) Portiers.

Talmôn, Aqqoub, portiers, faisaient le
service de garde dans les magasins placés
près des portes.
26 Tels sont ceux qui étaient en fonction au
temps de Yoyaqim, fils de Josué, fils de Yoça-
daq, et au temps de Néhémie, le satrape, et R
d'Esdras, le prêtre-scribe[n].

9. « Ounni — frères » d'après *S* cf. *1 Chr. 5, 18, 20* (lis. *weʿounnî wa'âḥêhèm*). H : Ounni, leurs frères. 14. « Mallouki » *H*[k] (cf. v. 2 Mallouk). Hq : Melikou. « Chekanya » *H*[*] *G*[L] *S*. H : Chebanya. 20. « Sallou » d'après *v. 7*. H : Sallaï. 22. « des prêtres » lis. *'ăbôt hakkôhănîm*. H : et les prêtres. « jusqu'au » *H*[*] (lis. *ʿad*). H : sur le. 24. « Binnouy » *G* (lis. *oubinnouy*). H : fils de. 25. « portiers — garde » intervertir *šôʿărîm šômerîm*. H : gardiens portiers [formaient] la garde.

a. Yedaya figurant déjà dans la liste (v. 6), il se peut qu'il faille lire ici *Adaya*, cf. 11, 12. Les noms à partir de Yoyarib ont peut-être été ajoutés après coup, cf. 11, 10 et la note. *b*. Cf. 11, 17. *c*. Les musiciens sacrés, dans les cérémonies du Temple, formaient deux demi-chœurs dont les chants s'entre-répondaient. *d*. Sur ces classes, voy. 1 Chron. 25. *e*. Suite de la généalogie 1 Chr. 5, 27-41. *f*. Èlyachib et Yoyada étaient les grands prêtres contemporains de Néhémie (445-432) : cf. 3, 1, 20-21; 13, 4, 7, 28. *g*. La liste du v. 22, au lieu de Yonatân, donne Yoḥanân; et il est certain qu'après Yoyada il y a eu un grand prêtre de ce nom : les papyrus d'Éléphantine ont établi qu'il détenait le pontificat en 410 et en 407, sous Darius II. Il est sûrement à identifier avec « Yoḥanân, fils d'Èlyachib » (v. 23), probablement contemporain d'Esdras, et avec le grand prêtre Ioannès qui entra en conflit avec Bagoas, satrape d'Artaxercès II (404-359), d'après Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 298-301). On admet généralement que la leçon « Yonatân » que nous avons ici est un simple lapsus pour Yoḥanân. Il se pourrait cependant qu'il y ait eu un grand prêtre appelé Yonatân entre Yoḥanân (vers 400) et Yaddoua (vers 335). *h*. Contemporain de Darius III et d'Alexandre le Grand (332) d'après le récit légendaire de Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 302 ss.), mais aussi d'après v. 22. *i*. Le nom du chef de cette famille manque. *j*. Voy. 11, 10; 12, 6-7 et les notes. *k*. Voy. note sur v. 7. *l*. Cette désignation suppose que l'empire perse n'existait plus. Il s'agit du dernier souverain achéménide, Darius III Codoman (335-331), l'adversaire d'Alexandre le Grand, de Macédoine. *m*. Si le mot « fils » doit être pris au sens propre, Yoḥanân était le frère de son prédécesseur Yoyada. On admet d'ordinaire que « fils » signifie ici « petit-fils »; c'est ainsi que sont présentées les choses au v. 11 (si l'on corrige le texte) et dans Josèphe (*Ant. Jud.*, XI, 297). — Les v. 22 et 23 paraissent former une parenthèse, singulièrement placée du reste, indiquant le document à consulter sur la composition du clergé au temps des grands prêtres successeurs de Yoyaqim. Cette source, où ont été puisées sans doute les listes de prêtres et de lévites données dans Esdras-Néhémie-Chroniques, était un « livre de chroniques » portant le même titre que l'ouvrage biblique, mais s'arrêtant, semble-t-il, au pontificat de Yoḥanân, c'est-à-dire vers 400, tandis que l'auteur de cette notice a aussi connu, mais sans les reproduire, des statistiques relatives au temps de Darius III (335-331). Les v. 22 et 23 étaient peut-être destinés originairement à être insérés à la suite du v. 26a. *n*. Le temps de Néhémie, en tous cas (voy. note *f* sur v. 10), et très probablement celui d'Esdras ne coïncidaient nullement avec le pontificat de Yoyaqim. Cette indication chronologique supplémentaire aura été ajoutée pour faire du v. 26 une conclusion appropriée à l'ensemble des ch. 11, 3-36 et 12, 1-25, et non pas seulement à la liste 12, 12-21 et 24-25.

Inauguration du rempart de Jérusalem[a].

Ch 27 Lors de l'inauguration du rempart de
Jérusalem, on rechercha les lévites, dans
toutes les localités qu'ils habitaient[b], pour
les faire venir à Jérusalem, afin de célébrer
joyeusement cette inauguration par des
actions de grâces, au son des cymbales, des
kinnors et des nébels[c]. 28 Les chantres, fils
de Lévi, se rassemblèrent de la contrée voi-
sine de Jérusalem, des villages des Netopha-
tites[d], 29 de Bét-hag-Guilgal, des campagnes
de Guèba et d'Azmavet[e]; les chantres, en
effet, s'étaient bâti des villages aux environs
de Jérusalem.
30 Les prêtres et les lévites se purifièrent,
puis ils purifièrent le peuple, les portes et le
rempart.
N 31 Je fis monter les chefs de Juda sur le
rempart[f] et je formai deux grands chœurs.
L'un marchait vers la droite[g], sur le rempart,
dans la direction de la porte des Ordures[h].
32 A sa suite marchaient Hochaaya et la moi-
Ch tié des chefs de Juda, 33 ainsi qu'Azarya,
Ezra, Mechoullam, 34 Yehouda, Benjamin,
Chemaya, Yirmeya, — 35 prêtres munis de
trompettes, — Zekarya, fils de Yonatân, fils
de Chemaya, fils de Mattanya, fils de Mikaya,
fils de Zakkour, fils d'Asaph, 36 et ses frères,
Chemaya, Azarél, Guilalaï, Maaï, Netanél,
Yehouda, Ḥanani, avec les instruments de
musique de David, l'homme de Dieu[i]. Es-
dras le scribe [était] à leur tête. 37 ...et N
au-dessus de la porte de la Source[j]; puis
ils gravirent droit devant eux les degrés
de la cité de David[k], par la montée menant
au mur [qui passe] au-dessus du palais de
David[l], jusqu'à la porte des Eaux[m] à l'est.
38 Le second chœur marchait vers la
gauche[n]. Je le suivais avec la moitié des
chefs du peuple. Il s'avança sur le rempart,
au-dessus de la tour des Fours[o] et jusqu'à la
muraille Large[p], 39 puis au-dessus de la
porte d'Èphraïm[q], de la porte de la Yechana[r],
de la porte des Poissons[s], de la tour de Ḥana-
nél[t] et de la tour des Cent[u] jusqu'à la porte
des Brebis[v]; on fit halte à la porte de la
Prison[w]. 40 Les deux chœurs s'arrêtèrent
dans la maison de Dieu[x]. — Or, j'avais Ch (n)
avec moi la moitié des magistrats[y] 41 et les Ch
prêtres Èlyaqim, Maasséya, Minyamîn, Mi-
kaya, Èlyoénaï, Zekarya, Ḥananya, munis de
trompettes, 42 ainsi que Maasséya, Chemaya,
Èlazar, Ouzzi, Yehoḥanân, Malkiyya, Èlam
et Èzer; et les chantres se firent entendre;
ils avaient pour chef Yizraḥya. — 43 On Ch (n)
offrit ce jour-là de grands sacrifices et [tous]
se réjouirent; car Dieu leur avait donné un
grand sujet de joie. Les femmes aussi et les
enfants se réjouirent, et les cris de joie de
Jérusalem furent entendus de loin.

27. « joyeusement — grâces » lis. *besimḥâ* (*G*[L]) *betôdôt* (*G*). H : inauguration et joie, et cela par des actions de grâces. 28. « Les — Lévi » d'après *G*[L] (aj. *lêwî* après *benê*). H : Les fils des chantres. « de la » *G*[L] (lis. *min*). H : et de la. « des villages » lis. *min*. H : et des villages — mais les localités mentionnées ensuite étaient aux environs de Jérusalem. 31. « L'un marchait » cf. v. 38 (lis. *weha'ahat hôlèkèt*). H : et des cortèges. 35. « prêtres » d'après le v. *parallèle 41* (lis. *mibbenê*). H : et des prêtres. 36. « Guilalaï » *G*[L]. H : Milalaï, Guilalaï. 38. « marchait » *G S L* (lis. *hôlèkèt*). H : qui marchait. « vers la gauche » d'après v. *31* (*lisemô'l*). H : vis-à-vis (?). « des chefs » cf. v. *32* (aj. *sârê*). Manque en H.

a. Suite de 6, 16 (voy. note). *b*. Ce récit devait venir avant le ch. 11, selon lequel 284 lévites étaient fixés dans la capitale (11, 15-18). *c*. Sur ces instruments, voy. note sur Ps. 33, 2. *d*. Cf. Esdr. 2, 22. *e*. Sur ces localités, voy. Esdr. 2, 24, 26 et les notes. *f*. Sur le chemin de ronde, large souvent de plusieurs mètres, qui courait sur le faîte des remparts et des tours. Selon d'autres : « au-dessus du rempart », c'est-à-dire en un lieu plus élevé que la crête du rempart, à l'intérieur de la ville. Mais cette explication ne convient guère au v. 39 : du côté du nord, les murs se dressaient au point le plus élevé de la ville. En tous cas les deux chœurs ont dû se séparer non loin de l'angle S. O. de l'enceinte, puisqu'ils se rejoignent près de l'angle N. E. *g*. C'est-à-dire vers le sud. *h*. Cf. 2, 13 (note *c*) et 3, 13. *i*. Cf. 1 Chr. 15, 16. *j*. Voy. 2, 14 (et la note *d*); 3, 15. *k*. Voy. 3, 15 et les notes *p* et *q*. *l*. Il s'agit peut-être de *l'emplacement* de l'ancien palais royal. En tous cas le cortège semble avoir ici quitté le rempart pour suivre la crête de la montagne de Sion ou « cité de David ». *m*. Voy. 3, 26 et la note *l*. *n*. Vers le nord. *o*. Voy. 3, 11 et la note *e*. *p*. Voy. 3, 8 et la note *c*. *q*. Voy. *ibid*. *r*. Voy. 3, 6 et la note. *s*. Voy. 3, 3 et la note *h*. *t*. Voy. 3, 1, note *g*. *u*. Cf. 3, 1, note *e*. *v*. Cf. 3, 1, note *c*. *w*. Porte inconnue, probablement au N. E. de l'enceinte du Temple : c'est dans ces parages que se trouvait la « cour de la Prison » (3, 25). *x*. Les renseignements sur la composition du second chœur donnés ensuite (v. 40b-42) devraient normalement être insérés avant la mention de l'arrêt des deux cortèges (40a) ou même avant 38c si le même ordre était suivi dans la description des deux chœurs (cf. v. 32-37). Ces maladresses de rédaction peuvent être mises sur le compte du compilateur (Ch), qui a retouché les mémoires de Néhémie (N). *y*. Nous avons ici sans doute la forme originelle d'une phrase du v. 38 : le mot pour « magistrats » (*segânîm*) est une expression familière à Néhémie.

Mesures diverses.

Pour l'entretien du culte[a].

Ch 44 Ce jour-là[b], des hommes furent
chargés du contrôle des chambres[c]
destinées aux provisions, aux redevances,
aux premiers fruits[d] et aux dîmes, afin qu'on
y recueillît la quote-part légale revenant
[sur le produit] des champs des diverses
villes, aux prêtres et aux lévites. Car Juda
était content des prêtres et des lévites en
fonction. 45 Ceux-ci assuraient le service de
leur Dieu et le service des purifications[e]; les
chantres et les portiers [officiaient] selon les
ordres de David et de Salomon, son fils[f].
46 Du temps de David, en effet, Asaph le pre-
mier avait été chef des chantres et avait
dirigé les chants de louange et d'actions de
grâces [adressés] à Dieu. 47 Tout Israël, au
temps de Zorobabel et au temps de Néhémie[g],
donnait les parts revenant quotidiennement
aux chantres et aux portiers et versait les
redevances sacrées dues aux lévites; et les
lévites versaient les redevances sacrées dues
aux fils d'Aaron[h].

Séparation d'avec les étrangers[i].

n(?) **13** 1 Ce jour-là[j], on lut dans le
livre de Moïse et l'on y
trouva écrit[k] que l'Ammonite et le Moabite
ne doivent jamais être admis dans l'assem-
blée de Dieu, 2 parce qu'ils ne sont pas venus
au devant des enfants d'Israël avec du pain
et de l'eau et parce qu'il[l] a soudoyé Balaam
contre Israël pour le maudire; — mais notre
Dieu changea la malédiction en bénédiction.
— 3 Après avoir entendu cette loi, on sépara
d'Israël tous les étrangers de races diverses[m].

Mesures prises par Néhémie pendant un second séjour à Jérusalem.

a. Pour la purification des chambres du Temple.

4 Avant cela[n], Élyachib le RN
prêtre, chargé de contrôler
les chambres de la maison de notre Dieu[o]
[et] apparenté à Tobiyya[p], 5 avait aménagé
pour celui-ci une grande chambre, où l'on
mettait auparavant les oblations, l'encens,
les ustensiles, la dîme du blé, du vin nouveau
et de l'huile — la redevance appartenant Ch
légalement aux lévites, aux chantres et aux
portiers, ainsi que le prélèvement dû aux
prêtres[q]. — 6 Au moment où tout cela se N
passait, je n'étais pas à Jérusalem; car, la
trente-deuxième année d'Artaxercès[r], roi de
Babylone[s], je m'étais rendu auprès du roi.
Au bout d'un certain temps, je demandai
congé au roi. 7 Arrivé à Jérusalem, j'eus
connaissance de la complaisance coupable
qu'Élyachib avait eue pour Tobiyya, en lui
aménageant une chambre dans les parvis de
la maison de Dieu. 8 Cela me fâcha grande-
ment et je jetai hors de la chambre tout le
mobilier de Tobiyya. 9 Puis je donnai des
ordres et l'on purifia la chambre; j'y fis
remettre ensuite les ustensiles de la maison
de Dieu, les oblations et l'encens.

45. « et de Salomon » *H[w] G S L* (lis. *ouselômô*). H : de Salomon. 46. « Asaph — chants » lis. *'âsâph* (avec *G S*) et *rô'š* (avec *H[k]*). H[q] : et d'Asaph, autrefois [il y avait ou] des chefs des chantres et des chants (?) — Texte incertain. **13**, 4. « les chambres » lis. *liškôt*. H : la chambre. 7. « les parvis ». G[BAL] : le parvis. 9. « la chambre » G[L] (lis. *hallišká*). H : les chambres.

a. Ce petit développement, destiné, sans doute, à expliquer 13, 4 (Élyachib préposé aux chambres) et 13, 10-11 (reproches de Néhémie), est tout entier de la main du Chroniqueur, dont on reconnaît le style et les idées. Il anticipe sur les mesures prises par Néhémie (13, 13). *b.* A prendre sans doute au sens vague : En ce temps-là. *c.* Les chambres du Temple. Voy. note sur Esdr. 8, 29. *d.* Plus précisément la « meilleure part » (*rê'šît*). Voy. note *l* sur 10, 37. *e.* Cf. 1 Chr. 23, 28. *f.* Cf. 1 Chr. 23-26; 2 Chr. 8, 14. *g.* Ces mots, qui manquent en G[B] et qui s'accordent mal avec 13, 10, sont probablement une glose. *h.* C'est-à-dire aux prêtres. Il s'agit de la dîme de la dîme. *i.* Ce récit (v. 1-3) rappelle surtout des textes relatifs à Esdras (8, 8, 14; 9, 2 et 3). S'il a cependant pour fond un passage des mémoires de Néhémie, ce passage devait venir après les épisodes racontés v. 4-9 et 28; peut-être faisait-il suite à l'engagement rapporté ch. 10. *j.* En ce temps-là, ou : le jour du pacte (ch. 10) *k.* Suit une citation à peu près textuelle de Deut. 23, 3-6. *l.* Moab ou le roi de Moab. Même indétermination dans Deut. 23, 4. *m.* Cela ne veut pas dire qu'on les ait bannis, mais qu'on leur interdit l'accès de « l'assemblée de Yahvé ». L'exclusion de tous les étrangers allait au-delà de ce qu'exigeait le texte du Deutéronome, qui permettait expressément d'admettre dans l'assemblée les descendants d'autres peuples, comme les Édomites et les Égyptiens, à la troisième génération (Deut. 23, 7-8). La mesure radicale rapportée ici est conforme aux principes d'Esdras (cf. Esdr. 8-10; Néh. 9, 2). *n.* Transition due sans doute au compilateur. Cf. note *i* sur 13, 1. *o.* Il s'agit apparemment du grand prêtre Élyachib, bien que son titre ne soit pas mentionné, mais seulement celle de ses fonctions qui intéressait dans la circonstance. *p.* L'adversaire bien connu de Néhémie. Quoique qualifié d'Ammonite, il était adorateur de Yahvé, comme l'indique son nom (voy. note *o* sur 2, 10). *q.* Ces précisions sur la répartition de la dîme, qui ne figurent pas dans les passages parallèles (v. 9 et 12), sont probablement du Chroniqueur : c'était un point qui lui tenait particulièrement à cœur. *r.* L'an 432, douze années après la première arrivée de Néhémie à Jérusalem (cf. 5, 14). *s.* Cette désignation insolite du roi de Perse s'explique par le fait que Babylone était l'une des trois résidences des souverains achéménides, cf. Esdras 6, 2, note *g*.

b. Pour le versement de la dîme.

10 J'appris alors que les parts
revenant aux Lévites[a] n'étaient
pas versées et qu'ils s'étaient réfugiés chacun
R dans son champ[b], — les lévites et les
N chantres qui étaient de service[c]. 11 Je fis
des reproches aux magistrats et je dis :
« Pourquoi la maison de Dieu est-elle aban-
donnée[d] ? » Puis je rassemblai les [Lévites]
et les réinstallai à leur poste. 12 Et tout Juda
apporta la dîme du blé, du vin nouveau et
de l'huile dans les magasins [du Temple].
13 Je préposai à la surveillance des magasins
Chèlèmya le prêtre, Çadoq le scribe, Pedaya
l'un des lévites, et, à leur côté, Ḥanân, fils
de Zakkour, fils de Mattanya, parce qu'ils
avaient la réputation d'être dignes de
confiance. Ils étaient chargés de faire la
répartition entre leurs frères.
14 Tiens-moi compte de ces mesures, ô
mon Dieu, et n'efface pas[e] [le souvenir des]
actes de piété que j'ai accomplis en faveur
de la maison de mon Dieu et de son service.

c. Pour l'observation du sabbat.

15 En ce temps-là, je vis en Juda[f]
des gens qui foulaient au pres-
soir pendant le sabbat, [d'autres] qui ren-
traient des gerbes ou qui chargeaient même
sur des ânes du vin, du raisin, des figues et
toutes sortes de fardeaux et je leur fis des
remontrances lorsqu'ils vendaient [leurs]
denrées. 16 Des Tyriens, qui s'étaient établis
à Jérusalem, faisaient venir du poisson et
toutes sortes de marchandises qu'ils ven-
daient pendant le sabbat aux enfants de
Juda, à Jérusalem [même].
17 Je fis des reproches aux notables de
Juda et je leur dis : « Quelle mauvaise action
faites-vous là en profanant le jour du sabbat?
18 N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères?
Et notre Dieu a fait venir sur nous tous les
malheurs qui nous accablent à présent, ainsi
que sur cette ville. Et vous, vous augmentez
la colère [de Dieu] contre Israël, en profa-
nant le sabbat! »
19 En conséquence, dès que les portes de
Jérusalem furent gagnées par l'ombre, avant
le sabbat[g], les battants furent fermés et je
donnai l'ordre de ne les rouvrir qu'après le
sabbat. Je postai aux portes quelques-uns de
mes gens, afin qu'aucun fardeau ne fût intro-
duit le jour du sabbat[h]. 20 Les marchands
ambulants et les vendeurs d'objets divers
passèrent la nuit hors de Jérusalem une fois
ou deux. 21 Je leur fis des remontrances et
je leur dis : « Pourquoi passez-vous la nuit
devant le rempart? Si vous recommencez,
je mettrai la main sur vous ». A partir de ce
moment, ils ne vinrent plus pendant le sab-
bat. 22 J'ordonnai aux lévites de se purifier R
et de venir garder les portes, afin de sancti-
fier le jour du sabbat[i].
De ces mesures aussi, tiens-moi compte, N
ô mon Dieu, et aie pitié de moi, dans ta
grande bonté!

d. Contre les mariages mixtes.

23 En ce temps-là aussi, je vis des
Juifs qui avaient épousé[j] des
femmes asdodiennes, ammonites, moabites[k]; 24 la
moitié de leurs enfants parlaient l'asdo-
dien et ne savaient pas parler le judéen[l] ou

13. « Je — magasins » G[SL] (lis. *wâ'ăṣawwè*). H : Je fis trésoriers (?) sur les trésors. 15. « je leur — vendaient » lis. *wâ'â'îd bâhèm* (avec *S*) *bemikrâm*. H : je fis des remontrances le jour où ils vendirent. S : je les adjurai de ne pas vendre. — Texte très incertain. 16. « à Jérusalem [même] » *H[w] S L* (suppr. *ou*). H : et à Jérusalem. 19. « avant le sabbat » G[B] (suppr. le 1[er] *wâ'ômerâ*). H aj. : je donnai ordre et. « afin que » *H[w] G[BL]* (aj. *'ăšèr* devant *lô'*). Manque en H. 23. « qui » *G S L* (lis. *hahôšîbou*). Manque en H.

a. Ce terme paraît désigner ici l'ensemble des membres de la tribu de Lévi, y compris les prêtres (cf. v. 13.) C'est pour cela que nous l'écrivons avec une majuscule. *b.* Ne recevant plus les redevances qui devaient assurer leur subsistance, les clercs avaient dû se mettre à la culture du sol. La tribu de Lévi n'avait pas de territoire comme les autres, mais ses membres pouvaient posséder des terres. *c.* Glose explicative formant parenthèse. Les membres du clergé devaient résider à Jérusalem quand venait leur tour d'officier dans le Temple. *d.* Cf. 10, 39. *e.* Dieu est censé avoir un livre où il tient la comptabilité des actions des hommes (cf. 5, 19; 6, 14). *f.* Dans les campagnes de Judée. *g.* Le sabbat commence le vendredi au coucher du soleil et finit le samedi à la même heure. *h.* Ceci donnerait à penser qu'à côté de la grande porte, qui était fermée, il y avait une poterne par laquelle les piétons pouvaient entrer et sortir sous le contrôle d'un poste de garde. *i.* On ne voit pas quel office des lévites en état de pureté auraient eu à remplir aux portes de Jérusalem. Cette phrase est sans doute une addition : l'interpolateur aura confondu les gardiens des portes *de la ville* avec les « portiers » — du Temple, — lesquels étaient, au temps du Chroniqueur, comptés au nombre des lévites. La même confusion a été faite 7, 1 (voy. la note). *j.* Voy. note *d* sur Esdr. 10, 2. *k.* La suite montre que le texte primitif ne mentionnait que les femmes d'Asdod. Asdod, en grec Azotos, était autrefois une des cinq grandes villes des Philistins, auj. Esdoud, à 36 kil. au sud de Jaffa. Cf. 4, 7. *l.* Peut-être l'asdodien et le judéen étaient-ils deux dialectes de l'hébreu, entre lesquels il n'y avait que de menues différences. Ce qui en est dit ici suggère plutôt qu'il s'agit de deux langues distinctes. L'asdodien pourrait alors être un des parlers araméens qui se propagèrent vers cette époque en Palestine; le judéen serait l'hébreu comme 2 Rois 18, 26.

la langue de tel ou tel peuple[a]. 25 Je leur fis
des reproches et les maudis. J'en frappai
quelques-uns et je leur arrachai les cheveux.
Je leur fis prêter serment au nom de Dieu :
« [Jurez, leur dis-je], que vous ne donnerez
pas vos filles à leurs fils et que vous ne pren-
drez [de femmes] parmi leurs filles ni pour
vos fils ni pour vous-mêmes. 26 N'est-ce pas
en cela qu'a péché Salomon, le roi d'Israël ?
Il n'y a pas eu dans les plus grandes nations
de roi semblable à lui; il était aimé de son
Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël.
Cependant, même lui, les femmes étrangères
l'ont entraîné à pécher. 27 Et de vous[b],
devrons-nous entendre dire que vous com-
mettez ce grand crime d'être infidèles à notre
Dieu en épousant des femmes étrangères ? »
28 Un des fils de Yoyada, fils d'Èlyachib,
le grand prêtre, était le gendre de Saneballat,
le Ḥoronite. Je le chassai loin de moi[c].
29 Tiens compte, ô mon Dieu, à ces gens
des souillures qu'ils ont imprimées au sacer-
doce et à l'alliance contractée par les prêtres
et les lévites !

c. Pour l'entretien du culte.

30 Après avoir purgé la commu-
nauté de tout élément étranger,
j'établis des règles que prêtres et lévites
devaient observer dans leurs services respec-
tifs ; 31 [j'en établis] aussi pour l'offrande du
bois à des époques déterminées[d] et pour les
prémices[e].
Tiens m'en compte, ô mon Dieu, pour
qu'il m'en revienne du bien !

29. « les prêtres » G^L *S* (lis. *hakkôhănîm*). H : le sacerdoce. 30. « dans — respectifs (litt. : chacun selon son service) » G^{BAL} (lis. *kimela'ktô*). H : chacun dans son service.

a. Ces mots, qui manquent en G^{BA}, constituent évidemment une glose inscrite d'abord dans la marge et qui a été ensuite insérée dans le texte à une mauvaise place : ils devraient venir après « l'asdodien. » *b*. Qui n'êtes pas sûrs de la faveur de Dieu comme semblait l'être Salomon.
c. On combine souvent cet épisode avec un récit de Josèphe selon lequel les anciens des Juifs auraient menacé d'exclure du sacerdoce Manassé, frère du grand prêtre Yaddoua, s'il refusait de répudier Nicaso, fille de Saneballat ; ce dernier aurait alors obtenu d'Alexandre le Grand l'autorisation de construire sur le mont Garizim un temple rival de celui de Jérusalem et dont Manassé devint le grand prêtre (*Ant. Jud.*, XI, 306-312, 321-324). On pense pouvoir déduire de ce rapprochement que c'est le geste de Néhémie qui a déclanché le schisme des Samaritains. Mais le récit de Josèphe présente des anachronismes grossiers : Saneballat, qni était contemporain de Néhémie (445-432) et n'était plus en fonction en 407 (papyrus d'Éléphantine), n'a pas pu assister aux conquêtes d'Alexandre (332). Les Juifs d'Éléphantine, dans leur lettre aux autorités de Samarie, ne mentionnent pas le prétendu grand prêtre Manassé, tandis que, dans les suppliques qu'ils avaient adressées à Jérusalem en 410, ils avaient sollicité l'appui du grand prêtre Yoḥanân (fils ou frère de Yoyada). Il est prudent de ne pas faire état du récit légendaire et tendancieux de Josèphe. *d*. Cf. 10, 34. *e*. Cf. 10, 35.

LE PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES

PREMIÈRE PARTIE

REGISTRE GÉNÉALOGIQUE DES DOUZE TRIBUS (1-9)

Introduction. Généalogie des patriarches.

S
1 *Les premiers ancêtres[a]*
1 Adam, Seth, Ènoch, 2 Qénân,
Mahalalél, Yèred, 3 Hénoc, Me-
touchèlaḥ, Lèmek, 4 Noé, Sem, Cham et
Japhet.

Les Japhétites[b].
5 Fils de Japhet : Gomer, Magog,
Madaï, Yavân, Toubal, Mochek et Tiras.
6 Fils de Gomer : Achkenaz, Riphat et To-
garma.
7 Fils de Yavân : Èlicha, Tarchich, les
Kittim et les Rodanim.

Les Chamites[c].
8 Fils de Cham : Kouch, Miçrayim,
Pout et Canaan.
9 Fils de Kouch : Seba, Ḥavila, Sabta, Rama
et Sabteka. Fils de Rama : Cheba et Dedân.
10 Kouch engendra Nemrod, qui fut le pre-
mier homme puissant sur la terre.
11 Miçrayim engendra les Loudim, les Ana-
mim, les Lehabim, les Naphtouḥim, 12 les
Patrousim, les Kaslouḥim et les Kaphtorim,
d'où sont sortis les Philistins.
13 Canaan engendra Sidon, son fils premier-
né, puis Ḥét, 14 les Jébusiens, les Amoréens,
les Guirgachiens, 15 les Ḥivvites, les Arquiens,
les Siniens, 16 les Arvadiens, les Cemariens et
les Ḥamatiens.

Les Sémites[d].
17 Fils de Sem : Élam, Achchour,
Arpakchad, Loud et Aram.
Fils d'Aram : Ouç, Ḥoul, Guèter et Mach.
18 Arpakchad engendra Chèlaḥ et Chèlaḥ
engendra Éber. 19 Éber eut deux fils : le nom
de l'un fut Pèleg, car c'est de son temps que
se divisa la [population de la] terre, et le
nom de son frère fut Yoqtân. 20 Yoqtân
engendra Almodad, Chèleph, Ḥaçarmavet,
Yèraḥ, 21 Hadoram, Ouzal, Diqla, 22 Ébal,
Abimaël, Cheba, 23 Ophir, Ḥavila et Yobab.
Tous ceux-là sont fils de Yoqtân.

Descendance de Sem[e].
24 Fils de Sem : Arpakchad, Chèlaḥ,
25 Éber, Pèleg, Reou, 26 Seroug,
Naḥor, Tèraḥ, 27 Abram, c'est-à-dire Abraham.
28 Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël. 29 Voici
leur descendance :

Descendance d'Ismaël[f].
Le premier-né d'Ismaël fut Nebayot ;
puis Qédar, Adbeél, Mibsam,
30 Michma, Douma, Massa, Ḥadad, Téma,
31 Yetour, Naphich et Qédma. Tels sont les
fils d'Ismaël.

Les fils de Qetoura[g].
32 Fils de Qetoura, concubine
d'Abraham. Elle mit au monde
Zimrân, Yoqchân, Medân, Madian, Yichbaq
et Chouaḥ.
Fils de Yoqchân : Cheba et Dedân.
33 Fils de Madian : Épha, Épher, Ḥanok,
Abida et Eldaa. Tous ceux-là sont fils de
Qetoura.

Descendance d'Isaac.
34 Abraham engendra Isaac. Les
fils d'Isaac furent Ésaü et Israël.

Descendance d'Ésaü[h].
35 Fils d'Ésaü : Èliphaz, Reouél,
Yeouch, Yalam et Coré. 36 Fils
d'Èliphaz : Témân, Omar, Cephi, Gatam,
Qenaz, Timna[i] et Amaleq. 37 Fils de Reouél :
Naḥat, Zèraḥ, Chamma et Mizza.

1, 5. « Mochek » *G L*. H : Mèchek. 6. « Riphat » *H* G L Gen.* 10, 3. H : Diphat. 12. « les Kaslouḥim — Philistins » voy. Gen. 10, 13 et note c. H : les Kasl., d'où sont sortis les Phil., et les Kaphtorim. 17. « Fils d'Aram » G^A *Gen.* 10, 23. Manque en H. « Mach » *H** S *Gen.* 10, 23. H : Mèchek. 22. « Ébal ». H* S Gen. 10, 28 : Obal. 24. « Fils de » G (aj. *benê*). Manque en H. 36. « Cephi ». H* G* Gen. 36, 11 : Cepho.

a. D'après Gen. 5. *b*. Gen. 10, 2-4. *c*. Gen. 10, 6-8, 13-18. *d*. Gen. 10, 22-29. *e*. Gen. 11, 10-26. *f*. Gen. 25, 13-16. *g*. Gen. 25, 2-4. *h*. Gen. 36, 4.5, 10-13, 20-23. *i*. D'après Gen. 36, 12, Timna est la concubine d'Éliphaz et Amaleq est leur fils.

38 Fils de Séir : Lotân, Chobal, Cibôn, Ana, Dichôn, Écer et Dichân. 39 Fils de Lotân : Ḥori et Homam. La sœur de Lotân était Timna. 40 Fils de Chobal : Alyân, Manaḥat, Ébal, Chephi et Onam. Fils de Cibôn : Ayya et Ana. 41 Fils d'Ana : Dichôn. Fils de Dichôn : Ḥemdân, Echbân, Yitrân et Kerân. 42 Fils d'Écer : Bilhân, Zaavân, Yaaqân. Fils de Dichân : Ouç et Arân.

Rois d'Édom [a].

43 Voici les rois qui régnèrent sur le pays d'Édom avant qu'il [y] régnât un roi israélite : Bèla, fils de Beor. Le nom de sa ville était Dinhaba. 44 Bèla mourut et à sa place régna Yobab, fils de Zèraḥ, de Boçra. 45 Yobab mourut et à sa place régna Ḥoucham, du pays des Témanites. 46 Ḥoucham mourut et à sa place régna Hadad, fils de Bedad, qui battit Madian dans le territoire de Moab. Le nom de sa ville était Avit. 47 Hadad mourut et à sa place régna Samla, de Masréqa. 48 Samla mourut et à sa place régna Chaoul, de Reḥobot-sur-le-fleuve. 49 Chaoul mourut et à sa place régna Baal-Ḥanân, fils d'Akbor. 50 Baal-Ḥanân mourut et à sa place régna Hadad. Le nom de sa ville était Paï. Sa femme s'appelait Mehétabél, fille de Matréd, de Mé-Zahab.

Chefs d'Édom [b].

51 Hadad mourut et voici quels furent les chefs d'Édom : le chef Timna, le chef Alva, le chef Yetét, 52 le chef Oholibama, le chef Éla, le chef Pinôn, 53 le chef Qenaz, le chef Témân, le chef Mibçar, 54 le chef Magdiél, le chef Iram. Tels sont les chefs d'Édom.

Registre généalogique de la tribu de Juda.

Les fils de Jacob [c].

2 1 Voici les fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zabulon, 2 Dan, Joseph et Benjamin, Nephtali, Gad et Acher.

Les premiers descendants de Juda.

3 Fils de Juda : Ér, Onân et Chéla. Il eut ces trois fils de la fille de Choua, la Cananéenne. Ér, le fils aîné de Juda, déplut à Yahvé et il le fit mourir. 4 Tamar, belle-fille de Juda, lui donna Pèreç et Zèraḥ. Total des fils de Juda : cinq [d].
5 Fils de Pèreç : Ḥeçrôn et Ḥamoul [e].
6 Fils de Zèraḥ : Zimri, Étân, Hémân, Kalkol et Darda [f]. En tout, cinq... [g] 7 Les fils de Karmi : Akar, qui plongea Israël dans le malheur en violant l'anathème... [h] 8 Les fils d'Étân : Azarya... [i] 9 Fils qui naquirent à Ḥeçrôn : Yeraḥmeél, Ram et Keloubaï [j].

Descendance de Ram, ancêtre de David.

10 Ram engendra Amminadab. Amminadab engendra Naḥchôn, chef des fils de Juda [k]. 11 Naḥchôn engendra Salma. Salma engendra Boaz. 12 Boaz engendra Obéd. Obéd engendra Isaï [l]. 13 Isaï engendra Éliab, son premier-né, Abinadab, le second, Chima, le troisième, 14 Netanél, le quatrième, Raddaï, le cinquième, 15 Ocem, le sixième, David, le septième. 16 Leurs sœurs étaient Cerouya et Abigaïl. Les fils de Cerouya étaient Abchaï [m], Joab et Assaël : [en tout] trois. 17 Abigaïl mit au monde Amassa. Amassa avait pour père Yèter l'Ismaélite [n].

Descendance de Caleb [o].

18 Caleb [p], fils de Ḥeçrôn, prit pour femme Azouba, de Yeriôt et voici les fils [qu'il eut] d'elle : Yécher, Chobab et

39. « Homam ». (G^B) Gen. 36, 22 : Hémam. 40. « Alyân ». H* G^L Gen. 36, 23 : Alvân. « Chephi ». Gen. 36, 23; Chepho. 41. « Ḥemdân » H* G^A (L) Gen. 36, 26. H : Ḥamrân. 50. « Paï ». H* G^L S L Gen. 36, 39 : Paou. « de Mé-Zahab » (lis. peut-être mimmê) voy. Gen 36, 39. H : fille de Mé-Zahab. **2**, 6. « Darda » H* G^L S T 1 Rois 4, 31. H : Dara. 9. « Keloubaï ». G^A (B) : Caleb. 18. « prit — Azouba » G^b L (lis. lâqaḥ 'èt 'ăzoubâ le'iššâ). H : engendra Azouba, femme. — Texte incertain. « de Yeriôt » lis. miyyerî'ôt ou bat yerî'ôt. H : et Yeriot. — Texte très incertain.

a. Gen. 36, 31-39. *b*. Gen. 36, 40-43. Ces chefs sont présentés ici comme ayant succédé au dernier roi nommé, ce qui n'est pas le cas dans la Genèse. *c*. Gen. 35, 24-26. *d*. Gen. 38, 2-5, 7, 29-30. *e*. Gen. 46, 12. *f*. Cf. 1 Rois 4, 31. *g*. Il manque ici une phrase indiquant qui était Karmi (v. 7); d'après Jos. 7, 1 c'était un fils de Zabdi, fils de Zèraḥ. *h*. Cf. Jos. 7, 1, 24-26, où le personnage est nommé Acan (voy. note *d* sur Jos. 7, 1).
i. Un ou plusieurs noms sont tombés ici et v. 7. *j*. Il s'agit de Caleb (cf. v. 18-19, 40, 42, 46, 50). *k*. Nomb. 2, 3. *l*. Cf. Ruth 4, 19-22. Le nom d'Isaï est transcrit en G Jessé, d'où l'expression « arbre de Jessé » pour désigner l'arbre généalogique de Jésus-Christ, très souvent représenté par la peinture et la sculpture du XIIe au XVIe siècle. Cf. Mt 1, 5-6; Lc 3, 32. *m*. Nommé ailleurs Abichaï. *n*. Cf. 1 Sam. 16, 6-9; 17, 13; 2 Sam. 2, 18; 17, 25. *o*. Les Chroniques donnent trois généalogies différentes des Calibbites, v. 18-24, v. 42-50a, v. 50b-55. Celle qui, par ses analogies avec les généalogies du Chroniqueur, paraît être l'œuvre de ce dernier, est la deuxième (v. 42-50a). *p*. Sur l'origine de Caleb, voy. note *c* sur Jos. 14, 6.

Ardôn. 19 Azouba mourut et Caleb épousa Éphrat [a], qui lui donna Ḥour. 20 Ḥour engendra Ouri. Ouri engendra Beçaleél [b].
21 Ensuite Ḥeçrôn s'unit à la fille de Makir [c], père de Galaad. Il l'épousa lorsqu'il était âgé de soixante ans et elle lui donna Segoub. 22 Segoub engendra Yaïr. Celui-ci posséda vingt-trois villes [d] au pays de Galaad : 23 il leur prit — [à] Guechour [e] et [à] Aram [f] — les douars de Yaïr, Qenat [g] et les localités qui en dépendent : [en tout] soixante villes [h]. Tous ceux-là étaient fils de Makir, père de Galaad.
24 Après la mort de Ḥeçrôn, Caleb s'unit à Éphrat, femme de Ḥeçrôn son père, et elle lui donna Achḥour, père de Teqoa [i].

Descendance de Yeraḥmeél [j].

I 25 Les fils de Yeraḥmeél, premier-né de Ḥeçrôn, furent Ram, le premier-né, Bouna, Oren et Ocem; leur mère était Aḥiyya [k]. 26 Yeraḥmeél avait une autre femme nommée Atara; elle fut la mère d'Onam [l].
27 Les fils de Ram, premier-né de Yeraḥmeél, furent Maaç, Yamîn et Éqer.
28 Les fils d'Onam furent Chammaï et Yada, et les fils de Chammaï Nadab et Abichour. 29 La femme d'Abichour se nommait Abiḥaïl. Elle lui donna Aḥbân et Molid. 30 Les fils de Nadab : Sèlèd et Appaïm; Sèlèd mourut sans [laisser de] fils. 31 Les fils d'Appaïm : Yicheï. Les fils de Yicheï : Chéchân. Les fils de Chéchân : Aḥlaï...
32 Fils de Yada, frère de Chammaï : Yèter et Yonatân; Yèter mourut sans [laisser de] fils. 33 Les fils de Yonatân : Pèlèt et Zaza.
Tels furent les descendants de Yeraḥmeél.

Descendance de Yeraḥmeél par Chéchân.

34 Chéchân n'eut pas de fils, mais seulement des filles [m]. R(I)
Or Chéchân avait un esclave égyptien qui s'appelait Yarḥa, 35 et Chéchân donna sa fille pour femme à Yarḥa son esclave [n] : elle lui enfanta Attaï. 36 Attaï engendra Natân. Natân engendra Zabad. 37 Zabad engendra Ephlal. Ephlal engendra Obéd. 38 Obéd engendra Yéhou. Yéhou engendra Azarya. 39 Azarya engendra Ḥèlèç. Ḥèlèç engendra Élassa. 40 Élassa engendra Sismaï. Sismaï engendra Challoum. 41 Challoum engendra Yeqamya. Yeqamya engendra Élichama [o].

Descendance de Caleb (deuxième généalogie) [p].

42 Les fils de Caleb, frère de Yeraḥmeél : Mécha, son premier-né, père de Ziph, et les fils de Marécha, père d'Hébron [q]. 43 Les fils d'Hébron : Coré, I

24. « Caleb — lui » lis. bâ' kâléb (avec G L) 'èl 'ephrat (avec L) 'éšet ḥèçrôn 'âbîhou. H : à Caleb-Éphrata et la femme de Ḥeçrôn, Abiyya, et elle lui (?). — Texte incertain. 25. « leur — Aḥiyya » aj. we'immâm, qui a pu tomber à cause de sa ressemblance avec le mot précédent. H : Aḥiyya (mais il faudrait alors « et Aḥiyya »). G^BA : son frère. 31. « Les fils » (3 fois). Seb L : Le fils.

a. *Éphrat* ou *Éphrata* était le nom de la contrée de Bethléhem (Michée 5, 1; Ruth 1, 2 et note *d*; cf. Gen. 35, 19).
b. Le constructeur de la tente du Rendez-vous d'après Ex. 31, 1-11; etc. *c*. Cf. Deut. 3, 15 note *q*. *d*. Il s'agit apparemment des localités appelées ailleurs « douars de Yaïr »; les textes varient sur leur nombre (cf. note *d* sur Jug. 10, 4). *e*. Sur ce petit peuple araméen, voy. Deut. 3, 14 et note *o*. *f*. On entend d'ordinaire : « Guechour et Aram leur prit (pour : leur prirent)... »; « leur » désignerait sans doute les descendants de Yaïr. Cette notice (v. 23) se rapporterait à des temps très postérieurs à la conquête israélite. Nous supposons que « Guechour et Aram » est une glose marginale destinée primitivement à expliquer ce « leur », qui se rapportait aux indigènes que les Israélites trouvèrent en Galaad. *g*. Voy. note *l* sur Nomb. 32, 42. *h*. Cf. Jos. 13, 30. *i*. L'éponyme de la bourgade de Teqoa, patrie d'Amos (Am. 1, 1), 8 kilomètres environ au sud de Bethléhem.
j. Peuplade non israélite à l'origine (1 Sam. 27, 10; 30, 14, 29), incorporée sous David à la tribu de Juda et présentée depuis lors comme descendant du patriarche Juda. Cf. note *h* sur 1 Sam. 27, 10. *k*. Huit autres personnages de l'Ancien Testament portent ce nom; ce sont tous des hommes. Ce serait le cas ici aussi d'après le texte massorétique (voy. note critique). Mais le v. suivant, parlant d'« une autre femme » de Yeraḥmeél, suggère que sa première épouse devait être nommée ici. *l*. Ce nom, ainsi que ceux de Chammaï (v. 28) et de Yèter (v. 32), figure aussi dans la liste des descendants d'Ésaü (1, 37, 40, 41), celui de Chammaï dans la généalogie de Caleb (2, 44); c'est-à-dire sans doute que les clans ainsi nommés se rattachèrent, selon les époques, soit à la confédération yeraḥmeélite, soit à celle de Caleb, soit au groupe édomite. *m*. Cette assertion étant en désaccord avec celle du v. 31, le développement qui commence ici (v. 34-41) doit être une addition ultérieure représentant une tradition indépendante. *n*. Le mariage d'une Israélite avec un Égyptien était autorisé non seulement dans les colonies juives à l'étranger, comme celle d'Éléphantine, mais en Palestine : la Loi elle-même (Deut. 23, 7-8) édicte que les descendants d'un Égyptien affilié, par mariage ou autrement, au peuple d'Israël peuvent être admis dans « l'assemblée de Yahvé » à la troisième génération. — Les unions entre femme libre et esclave n'étaient pas rares : Gen. 41, 45; *Code Hammourabi*, 175-176. — Lorsque l'épouse, n'ayant pas de frère, était une « fille héritière » (Nomb. 27, 1-11; 36), ses enfants étaient réputés descendants de son père, dont ils pouvaient porter le nom : tels les « fils de Barzillaï » (Esdr. 2, 61). *o*. Les 24 générations énumérées de Juda à Élichama nous conduisent après l'exil. Il est question dans Esdr. 2, 59 de familles juives qui, lors de leur retour à Jérusalem, ne purent pas établir qu'elles appartenaient bien à Israël. Peut-être avons-nous ici une généalogie destinée à rattacher une famille d'origine égyptienne à la maison de Juda. *p*. Cette liste des descendants de Caleb, que nous supposons émaner du Chroniqueur lui-même, vu les analogies qu'elle présente avec celles des fils de Ram et de Yeraḥmeél, renferme côte à côte des noms de personnes, de clans et de lieux. *q*. Le texte de ce v. est en désordre. Le plus simple est d'admettre que « les fils de » a été ajouté par erreur.

Tappouaḥ, Rèqem et Chèma. 44 Chèma engendra Raḥam, père de Yorqeam, et Rèqem engendra Chammaï. 45 Le fils de Chammaï fut Maôn, et Maôn fut le père de Bét Çour[a].

46 Épha, concubine de Caleb, mit au monde Ḥarân, Moça[b] et Gazèz, et Ḥarân engendra Gazèz.

47 Les fils de Yahdaï : Règuem, Yotâm, Guéchân, Pèlet, Épha et Chaaph.

48 La concubine de Caleb, Maaka, mit au monde Chèber et Tirḥana.

49 Chaaph, père de Madmanna, engendra Cheva, père de Makbéna et père de Guibea[c].

S La fille de Caleb était Aksa[d].

I 50 Tels furent les descendants de Caleb.

R²(I) *Descendance de Ḥour, fils de Caleb (troisième généalogie)[e].* Les fils de Ḥour, premier-né d'Éphrata : Chobal[f], père de Qiryat-Yearim[g], 51 Salma[h], père de Bethléhem, Ḥaréph, père de Bét-Gadér[i].

52 Chobal, père de Qiryat-Yearim, eut pour fils Haroè, la moitié des Manaḥtiens[j] 53 et les clans de Qiryat-Yearim : les Yitrites, les Poutites, les Choumatites et les Michraïtes. C'est d'eux que sont issus les Çoreatites et les Echtaoulites[k].

54 Les fils de Salma : Bethléhem, les Nétophatiens[l], Atrôt, Bét-Yoab, la moitié des Manaḥtiens, les Çoreites[m] 55 et les clans des Sopherites habitant à Yabèç, les Tireatites, les Chimeatites, les Soukatites....[n]

Ce sont les Qéniens, issus de Ḥammat, le père de la maison de Rékab[o].

3 *Descendance de David. 1. Ses fils[p].* 1 Voici les fils de David qui lui naquirent à S
Hébron : l'aîné Amnon, [qu'il eut] d'Aḥinoam la Yizreélite; le deuxième Daniel[q], [qu'il eut] d'Abigaïl la Carmélite, 2 le troisième Absalom, fils de Maaka, la fille de Talmaï roi de Guechour; le quatrième Adoniyya, fils de Ḥagguit; 3 le cinquième Chephatya, [qu'il eut] d'Abital; le sixième Yitream, [qu'il eut] d'Égla, sa femme. 4 Six [fils] lui naquirent [ainsi] à Hébron. Il y régna sept ans et six mois et régna trente-trois ans à Jérusalem[r].

5 Voici ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Chimea[s], Chobab, Natân, Salomon, [soit] quatre [fils qu'il eut] de Bat Chèva,

47. « Yahdaï ». H* : Yohdaï. 48. « mit au monde » *H* G L* (lis. *yâledâ*). H : engendra. 49. « Chaaph — engendra » *L* (lis *wayyôlèd*). H G : et elle enfanta Chaaph, père de M. 50. « Les descendants (litt. : les fils.) » *G L* (lis. *benê*). H : Le fils. 52. « Manaḥtiens » d'après v. 54 cf. 8, 6 (lis. *hammânaḥtî*). H : Menouḥôt. **3,** 1. « le deuxième » *G* (lis. *haššènî*). H : un deuxième. 2. « Absalom » *H* G S L 2 Sam.* 3, 3 (suppr. *le*). H : à Absalom. 5. « Bat Chèva ». H : Bat Choua. H* G L : Bat Chéba.

a. Les noms qui figurent dans les v. 42-45 sont à peu près tous des noms de clans — *Chammaï*, qui apparaît aussi dans la liste des Yeraḥmeélites (2, 25) et dans celle des Édomites (1, 37, 40, 41), *Coré*, édomite selon Gen. 36, 5, 14, 18; 1 Chr. 1, 35, lévitique d'après Ex. 6, 21 etc. — ou des noms de villes : *Ziph*, auj. Tell-Zif, 6 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55), *Marécha*, sans doute Mérach, 1 kil. S. de Beit Djibrin (Jos. 15, 44), *Hébron*, *Tappouaḥ* (Jos. 15, 34), *Rèqem* (en Benjamin, Jos. 18, 27), *Chèma*, peut-être Saoui, 18 kil. N. E. de Beér Chèba (Jos. 15, 26 cf. note *f*), *Yorqeam*, à corriger peut-être en Yoqdeam (Jos. 15, 56), *Maôn*, auj. Maïn, 12 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55; 1 Sam. 25, 2), *Bét Çour*, 7 kil. N. d'Hébron (Jos. 15, 58; Néh. 3, 16). *b.* Localité benjaminite (Jos. 18, 26). *c.* *Madmanna* (cf. Jos. 15, 31), peut-être Oumm Deimné, 19 kil. N.-E. de Beér Chèba (Abel, *Géogr. de la Pal.*, II, 1938, p. 372). *Makbéna*, peut-être identique à Kabbôn (Jos. 15, 40). *Guibea* (Jos. 15, 57). *d.* Voy. Jos. 15, 16-19; Jug. 1, 2-15. *e.* Ce tableau généalogique renferme à peu près exclusivement des noms de clans et des noms de villes.
f. Ce nom figure aussi dans une généalogie édomite (1, 38-40).
g. Cf. Jos. 9, 17 et note *d*. *h.* Descendant de Ram d'après 2, 11; Ruth 4, 20. *i.* Probablement identique à Guedor (Jos. 15, 58), auj. Djedour, 11 kil. N. d'Hébron.
j. Les habitants de *Manaḥat*, auj. Malḥa, entre Jérusalem et Bettir (cf. 1, 40; 2, 54; 8, 6). *k.* *Çorea*, auj. Çar'a (24 kil. O. de Jérusalem), et *Echtaol*, auj. Echoua (4 kil. plus à l'est), étaient des bourgs danites d'après les textes les plus anciens (Juges 13, 2, 25; 16, 31; 18, 2, 8, 11; Jos. 19, 41), judéens selon Jos. 15, 33; Néh. 11, 29. *l.* Cf. Esdr. 2, 22; Néh. 7, 26 etc. Site très controversé. *m.* Probablement autre forme du nom des Çoreatites (v. 53). *n.* Les généalogies des descendants de Caleb, notamment la troisième, reflètent un état de choses postérieur à l'exil. Les Calibbites, d'abord cantonnés dans la région d'Hébron, avaient progressé vers le nord et le nord-ouest jusqu'aux environs de Jérusalem, refoulés sans doute par les Édomites : ils occupaient des localités ayant appartenu à Dan (Çorea, Echtaol), à Juda (Bethléhem), voire à Benjamin (Rèqem, Moça, Qiryat Yearim). *o.* Cette phrase est sans doute la conclusion d'une généalogie des Qéniens qui ne nous a pas été conservée. Sur cette peuplade nomade, dont l'ancêtre éponyme était Caïn (Gen. 4, 1 et note *a*; Jug. 4, 11 et note *i*) et qui s'était rattachée tantôt aux Madianites (Nomb. 10, 29), tantôt aux Amalécites (1 Sam. 15, 6), tantôt à Israël (Jug. 1, 16 etc.), voy. ces passages et les notes. La « maison de Rékab » ou confrérie des « Rékabites » était un clan qénien auquel Jonadab, son chef au xe siècle, avait fait un devoir de conserver à perpétuité les habitudes de la vie nomade (Jér. 35; 1 Rois 10, 15-16). *p.* D'après 2 Sam. 3, 2-5; 2, 11; 5, 5, 14-16; 13. *q.* D'après 2 Sam. 9, 3 le fils de David et d'Abigaïl s'appelait Kileab, nom que la version syriaque donne ici aussi, sous la forme Kalab.
r. Cette indication chronologique, tirée de 2 Sam. 5, 5, sort du cadre généalogique du développement : c'est peut-être une addition. *s.* Ce nom, donné aussi au ch. 14, 4 par G^BL, se présente sous la forme Chammoua dans l'hébreu de 14, 4 et dans 2 Sam. 5, 14.

fille d'Ammiel[a]; 6 puis Yibḥar, Élichoua, Éliphèlet[b], 7 Nogah, Nèpheg, Yaphia, 8 Élichama, Beelyada et Éliphèlet, [soit] neuf [autres fils].

9 [Ce sont là] tous les fils de David, sans compter les fils des concubines. Tamar était leur sœur.

S *2. Les rois de Juda de Roboam à Sédécias.* 10 Le fils de Salomon fut Roboam, qui eut pour fils Abiyya, qui eut pour fils Asa, qui eut pour fils Josaphat, 11 qui eut pour fils Joram, qui eut pour fils Aḥazyahou[c], qui eut pour fils Joas, 12 qui eut pour fils Amacya, qui eut pour fils Azarya, qui eut pour fils Yotam, 13 qui eut pour fils Aḥaz, qui eut pour fils Ézéchias, qui eut pour fils Manassé, 14 qui eut pour fils Amon, qui eut pour fils Josias. 15 Les fils de Josias [furent] : l'aîné, Yoḥanân[d]; le deuxième, Yehoyaqim; le troisième, Sédécias; le quatrième, Challoum; 16 et les fils de Yehoyaqim : Jéconias, son fils; Sédécias, son fils[e].

I *3. Les descendants de Jéconias[f].* 17 Les fils de Jéconias le captif[g] : Chealtiél son fils, 18 Malkiram, Pedaya, Chènaççar[h], Yeqamya, Hochama et Nedabya. 19 Les fils de Pedaya : Zorobabel[i] et Chimeï. Les fils de Zorobabel : Mechoullam et Ḥananya; Chelomit, leur sœur[j].
20 . . . . . Ḥachouba, Ohel, Bèrèkya, Ḥasadya, Youchab-Ḥèsèd : [soit] cinq. 21 Les fils de Ḥananya : Pelatya et Yechaya; le fils de celui-ci, Rephaya; le fils de celui-ci, Arnân; le fils de celui-ci, Obadya; le fils de celui-ci, Chekanya. 22 Le fils de Chekanya [fut] Chemaya, et les fils de Chemaya : Ḥattouch, Yigueal, Bariaḥ, Nearya et Chaphat : [soit] six[k]. 23 Les fils de Nearya : Elyoénaï, Ḥizqiyya et Azriqam : [soit] trois. 24 Les fils d'Elyoénaï : Hodouyahou, Élyachib, Pelaya, Aqqoub, Yoḥanân, Delaya et Anani : [soit] sept.

Second registre généalogique de la tribu de Juda[l].

4 1 Les fils de Juda : Pèrèç, Ḥeçrôn, Karmi[m], Ḥour et Chobal. R(I)

Descendants de Chobal. 2 Reaya[n], fils de Chobal, engendra Yaḥat et Yaḥat engendra Aḥoumaï et Lohad. Ce sont les clans des Çoreatites[o].

6. « Élichoua » *H** 14, 5; *2 Sam.* 5, 15. H : Élichama (qui figure déjà v. 8). 8. « Beelyada » *G^LD* 14, 7. H : Élyada. 17. « le captif » lis. *hâ'assir*. H : captif. 19. « Les fils de Z. » *H* G S* (lis. *oubenê*). H : Le fils de Z. 21. « Les fils » *H* G S* (lis. *oubenê*). H : Le fils. « le fils de celui-ci » *G S L* (lis. *benô*). H : les fils de. 22. « Le fils » *Seb G^BA S L* (lis. *oubèn*). H : Les fils. 23. « Les fils » *Seb G** (lis. *oubenê*). H : Le fils. 24. « Hodouyahou » d'après *G^A L*. H : Hodavyahou.

a. Éliam d'après 2 Sam. 11, 3. Le sens des deux noms est le même : Ammiel = « Dieu est mon parent »; Éliam = « mon Dieu est un parent ».
b. Ce nom, qui revient au v. 8 et ne figure pas à cette place dans la liste 2 Sam. 5, 15, est fort suspect d'avoir été ajouté; il faut en dire autant du suivant, qui manque aussi dans 2 Sam. et peut provenir d'une dittographie du nom qui suit. Toutefois l'addition, s'il y en a une, serait ancienne; car elle se retrouve 14, 5-6 et elle est supposée par le total 9 (v. 8). *c.* Athalie n'avait pas à être nommée, n'étant pas descendante de David. *d.* Ni le livre des Rois ni celui de Jérémie ne mentionnent de fils de Josias portant ce nom. D'après ces textes l'aîné était Yehoyaqim; il fut précédé sur le trône par un de ses frères, mais c'était Challoum appelé aussi Joachaz (Jér. 22, 11; 2 Rois 23, 30; 2 Chr. 36, 1).
e. D'après la conception suivie dans ce v. et 2 Chr. 36, 10 (H), Sédécias, successeur de Jéconias et dernier roi de Juda (597-586), était, non un fils de Josias — donc un oncle de Jéconias, — comme le dit le v. précédent d'accord avec le livre des Rois, mais un fils de Yehoyaqim et un frère de Jéconias. Bien que défendue par quelques critiques modernes, cette version ne doit pas être préférée à celle d'un contemporain comme le rédacteur du livre des Rois. Le souvenir des rapports de parenté, assez compliqués, qu'avaient entre eux les derniers souverains de Juda ne tarda pas à se brouiller dans la tradition (cf. Mt 1, 11). *f.* Cette liste, à moins que le texte n'en ait été gravement altéré, suit la descendance de la famille royale pendant une douzaine de générations après celle de Jéconias. Elle n'a donc dû être dressée que trois siècles au plus tôt après le début de l'exil, vers 300 avant J.-C. *g.* Cf. 2 Rois 25, 27-30. *h.* Probablement identique à Chechbaççar, qui ramena à Jérusalem le premier convoi de déportés (cf. Esdr. 1, 8 et note *b*). *i.* Zorobabel, qui succéda à Chechbaççar comme satrape de Juda, était, d'après tous les autres textes (Agg. 1, 1; 2, 23; Esdr. 3, 2, 8; 5, 2; Néh. 12, 1; Mt 1, 12; Lc 3, 27), fils de Chealtiél, et non de Pedaya. La donnée des Chroniques ne doit pas provenir d'une faute de copie : pourquoi aurait-on substitué Pedaya à Chealtiél? L'auteur suit sans doute une tradition divergente.
j. Les filles étant toujours nommées après leurs frères, la liste des enfants de Zorobabel devait s'arrêter ici. Il faut donc admettre qu'en tête du v. suivant il est tombé quelques mots comme « Les fils de Mechoullam », d'autant plus que, sans cela, l'énumération comprendrait sept noms de fils de Zorobabel, et non cinq, comme le demanderait la fin du v. 20. *k.* Un nom a donc été omis. *l.* Cette généalogie, comme celle du ch. 2, renferme surtout des noms de clans et de villes; et ce sont en partie les mêmes; mais ils sont classés tout autrement. Les cinq personnages qui figurent les premiers dans le présent registre (4, 1), au lieu d'appartenir à autant de générations différentes, sont présentés comme des frères. Le texte est mutilé par endroits; mais il est assez clair qu'originairement le rédacteur répartissait tous les éléments constituant la tribu de Juda entre les lignées de ces cinq ancêtres, en commençant par le dernier nommé. *m.* Au lieu de Karmi, arrière-petit-fils de Juda d'après Jos. 7, 1 (cf. 1 Chron. 2, 7), le texte originel nommait sans doute ici Caleb, qui, selon le ch. 2 (v. 18-19), a sa place entre Ḥeçrôn (son père) et Ḥour (son fils). La suite du ch. 4 ne donne pas de liste des descendants de Karmi, mais bien celle de Caleb (v. 11 ss.). *n.* Appelé Haroè, 2, 52.
o. Cf. 2, 53 et note *k*.

Descendants de Ḥour.
3 Voici les fils de Ḥour : Étam[a],
Yizreèl[b], Yichma et Yidbach. Le
nom de leur sœur était Haçlelponi. 4 De
plus Penouel[c], père de Guedor[d], et Ézer,
père de Ḥoucha. Tels sont les fils de
Ḥour, le premier-né d'Éphrata, père de
Bethléhem[e].

Descendants d'Achḥour[f].
5 Achḥour, père de Teqoa[g], eut deux
femmes : Ḥèlea et Naara. 6 Naara
lui donna Aḥouzzam, Ḥépher[h], Téméni et
les Aḥachtarites. Tels sont les fils de Naara.
7 Les fils de Ḥèlea furent Cèrèt, Çoḥar et
Etnân....[i] 8 Qôç engendra Anoub, Haçço-
bébâ, Yabéç[j] et les clans d'Aḥarḥél, fils
de Haroum. 9 Yabéç était plus considéré
que ses frères. Sa mère lui avait donné le
nom de Yabéç en disant : « C'est avec dou-
leur que je [l'] ai mis au monde[k]. » 10 Mais
Yabéç invoqua le Dieu d'Israël en disant :
« Si tu daignais me bénir et agrandir mon
territoire, si ta main était avec moi et si tu
faisais que, préservé du malheur, j'échappe
à la douleur...[l]! » Et Dieu fit comme il le
demandait.

Descendants de Caleb.
11 Et Caleb, frère de Chouḥa, engen-
dra Mèḥir, qui fut le père d'Èchtôn.
12 Èchtôn engendra Bét Rapha[m], Passéaḥ et
Teḥinna père d'Ir-Naḥach[n].... Ce sont les
hommes de Réka[o]. 13 Les fils de Qenaz[p] :
Otniel[q] et Seraya. Les fils d'Otniel : Ḥatat et
Meonotaï. 14 Meonotaï engendra Ophra[r], et
Seraya engendra Joab, le père de Gué-ha-
Ḥarachim[s], car ils étaient artisans.
15 Les fils de Caleb, fils de Yephounnè[t] : R²(I)
Ir, Éla et Naam. Les fils d'Éla :..... et
Qenaz.
16[u].....Les fils de Yehallèlèl : Ziph[v], Zipha, R(I)
Tirya et Assarèl.
17a.....Les fils d'Ezra : Yèter, Mèred, Épher
et Yalôn. 18b Voici les fils de Bitya, fille du
pharaon, qu'épousa Mèred[w] : 17b elle conçut
et mit au monde Miryam, Chammaï et Yichbaḥ,
père d'Echtemoa[x]. 18a Quant à sa femme ju-
déenne, elle mit au monde Yèred, père de
Guedor, Ḥèber, père de Soko, et Yeqoutiel,
père de Zanoaḥ[y].
19.....Les fils de la femme de Hodiyya,
sœur de Naḥam, furent : le père de Qeïla[z], le
Garmite, et Echtemoa[x], le Maakatite.

4, 5. « Voici—Étam » lis. *benê* (avec H^{m} G^{BA}) et aj. *ḥour* (d'après v. 4). H : Ceux-ci [sont] le père d'Étam (?) 7. « Çoḥar » H^{q} (lis. *weṣôḥar*). H^{k} L : Yiçḥar. 8. « Yabéç » d'après v. 9, 10 (aj. *we'èt ya'bèṣ*). Manque en H. 11. « Caleb » *G S L*. H : Keloub. « frère de Chouḥa ». G^{BA} : père d'Aksa. 13. « et Meonotaï » G^{L}. Manque en H (mais voy. v. 14). 15. « Ir, Éla » *L* (*G*) (lis. *'ir we'èlâ*). H : Irou, Éla. 17a. « Les fils » H^{m} *G L* (lis. *oubenê*). H : Le fils. 17b. « et mit au monde » aj. *wattèlèd*. Manque en H.

a. Près d'Artas, au S. de Bethléhem, cf. Jos. 15, 59. *b*. Voy. Jos. 15, 56; 1 Sam. 25, 43 et note *p*. *c*. Localité ou clan benjaminite (8, 25), distinct de son homonyme de Transjordanie (Gen. 32, 31). Selon v. 18 le père de Guedor se nommait Yèred. *d*. Auj. Djedour, 11 kil. N. d'Hébron (Jos. 15, 58). Cf. 2, 51. *e*. Cette donnée ne concorde ni avec 2, 19, où Éphrat apparaît comme *la mère* de Ḥour, ni avec 4, 1, selon lequel Ḥour est fils de Juda. D'autre part, on ne peut guère entendre que c'est Ḥour qui est le père de Bethléhem; pourquoi n'aurait-on pas nommé ce dernier parmi ses fils? *f*. Avant le v. 5 est sans doute tombé un passage indiquant de qui l'auteur des v. 5-10 faisait descendre Achḥour. Certains considèrent ces versets comme la suite de 2, 24. Dans ce cas, Achḥour serait soit un autre nom de Ḥour, soit un fils légal (par lévirat) de Ḥeçrôn, dont nous aurions ici la lignée. *g*. Voy. 2, 24, note *i*. *h*. Ville dont le site est incertain, cf. Jos. 12, 17; 1 Rois 4, 10. *i*. Aj. probablement « et Qoç » (cf. v. 8).
j. Éponyme d'une ville non identifiée, déjà nommée 2, 55.
k. Étymologie approximative comme le sont souvent les dérivations populaires : le nom de la ville, qui vient d'une racine *'âbaṣ*, est expliqué par le mot *'ôṣèb* douleur (racine *'âṣab*). — Le nom est donné par la mère, cf. note *g* sur 1 Sam. 1, 20. *l*. Ces paroles peuvent être entendues comme l'expression d'un souhait. Cependant la construction du début de la phrase (litt. : *si bénir tu me bénis*) suggère plutôt que le « si » est conditionnel : Yabéç devait énoncer ensuite un vœu, qui aura été omis. En tout cas, le personnage demandait à échapper à la douleur que lui présageait le nom de mauvais augure que sa mère lui avait donné; pour parer au même danger, Jacob change en Benjamin (fils de la droite) le nom de Benoni (fils de ma douleur) que Rachel avait choisi pour son second fils (Gen. 35, 16-18). *m*. Rapha était le nom d'un clan ou d'une ville de Benjamin (8, 2). *n*. « La ville du Serpent ». La version grecque donne ensuite « frère d'Eselôn (?) le Qenizzite ». L'original devait indiquer ici la parenté de Qenaz (v. 13) avec Caleb. *o*. G lit : « Rékab », leçon peut-être préférable (cf. 2, 55). *p*. Qenaz est présenté d'ordinaire comme le père (l'ancêtre) de Caleb et d'Otniel. C'était l'éponyme des Qenizzites, peuplade rattachée anciennement à Édom (1, 53; Gen. 36, 11, 15, 42). *q*. Présenté ailleurs comme le frère cadet de Caleb, le conquérant de Debir (Jug. 1, 11-15) et l'un des « juges » d'Israël (Jug. 3, 7-11). *r*. Localité non identifiée, à ne confondre ni avec la ville de Benjamin (Jos. 18, 23; 1 Sam 13, 17) ni avec celle de Manassé (Jug. 6, 11). *s*. « Le val des Artisans » cf. Néh. 11, 35. *t*. Telle est la filiation attribuée d'habitude à Caleb, le contemporain de Moïse, qui était sans doute considéré par l'auteur de ce v. comme un personnage distinct de Caleb, fils (4, 1) — ou arrière petit-fils (2, 18) — de Juda. Le v. 15, sans lien avec ce qui précède et ce qui suit, paraît être une addition. *u*. Les v. 16-20, qui présentent des lacunes évidentes en tête des v. 16, 17, 19 et 20, doivent être des restes du registre attendu des descendants de Péréç, le premier fils de Juda (voy. 4, 1) et peut-être de celle de Ḥeçrôn son frère (voy. cependant note *f*). *v*. Cf. 2, 42 et note *a* sur 2, 45. *w*. Nous transposons le v. 18b pour rétablir la suite naturelle du récit. *x*. Auj. es-Semoua (Jos. 15, 50 note *k*). *y*. *Guedor*, auj. Djedour (2, 51; 4, 4); selon d'autres, identique à Guèder (Jos. 12, 13). *Soko*, auj. Khirbet-ech-Choueiké (note *g* sur Jos. 10, 10). *Zanoaḥ*, auj. Khirbet-Zanou (Jos. 15, 34 et note *g*). *z*. Auj. Kila (Jos. 15, 44; 1 Sam. 23, 1-13).

20.....Les fils de Chimôn : Amnôn, Rinna,
Ben-Ḥanân et Tilôn; et les fils de Yicheï :
Zoḥét... et le fils de Zoḥét.....

Descendants de Chéla[a].
R²(I) 21 Les fils de Chéla, fils de Juda :
Èr[b], père de Léka, Lada, père
de Marécha[c], les clans des fabricants de
byssus de Bét Achbéa[d], 22 Yoqim, les gens
de Kozéba[e], Yoach et Saraph, qui se
marièrent au [pays de] Moab[f], puis revin-
rent à Bethléhem — ces événements sont
anciens : — 23 ils étaient potiers et habi-
taient Netaïm et Guedéra[g]. Ils résidaient
là, auprès du roi, travaillant à son ser-
vice.

Registre généalogique de la tribu de Siméon[h].

Les descendants de Siméon.
S 24 Les fils de Siméon : Nemouél, Ya-
I mîn, Yarib, Zèraḥ, Chaoul[i], 25 qui
eut pour fils Challoum, qui eut pour fils
Mibsam, qui eut pour fils Michma[j]. 26 Les fils
de Michma : Ḥammouél, son fils, qui eut
pour fils Zakkour, qui eut pour fils Chimeï.
27 Chimeï eut seize fils et six filles; mais ses
frères n'eurent pas beaucoup d'enfants, et les
clans des Siméonites ne s'accrurent pas au
point d'atteindre à eux tous le nombre des
enfants de Juda.

Leur habitat[k].
28 Ils habitèrent Beér-Chèba, Molada, S
Ḥaçar-Choual, 29 Bilha, Écem, Tolad,
30 Betouél, Ḥorma, Ciqlag, 31 Bét-Markabot,
Ḥaçar-Soussim, Bét-Bireï, Chaaraïm. Telles
furent leurs villes, jusqu'au règne de David[l], 32 avec
les villages qui en dépendent; Étam, Aïn,
Rimmôn, Token et Achân, [soit] cinq villes,
33 ainsi que tous les villages qui en dépen-
dent [et] qui se trouvent autour de ces villes
jusqu'à Baal[m]. Tels furent leurs lieux Ch
d'habitation. Ils avaient leurs propres regis-
tres généalogiques.

Annexion de nouveaux territoires.
34 Mechobab, Yamlék, fils d'A- I
macya, 35 Yoél, Yéhou, fils de
Yochibya, fils de Seraya, fils d'Assiél,
36 Elyoénaï, Yaaqoba, Yechoḥaya, Benaya,
37 Ziza, fils de Chipheï, fils d'Allôn, fils de
Chimri, fils de Chemaya, 38 ces hommes, dont
les noms viennent d'être donnés, étaient
chefs dans leurs clans. Leurs familles s'étant
beaucoup accrues, 39 ils se rendirent dans les
parages de Guerar[n], jusqu'à l'orient de la
vallée[o], afin de chercher des pâturages pour
leur petit bétail. 40 Ils trouvèrent de gras et
bons pâturages; la région était spacieuse en
tous sens[p], tranquille et paisible..... Car ceux
qui y habitaient autrefois étaient des Cha-
mites[q].

22. « puis — Bethléhem » lis. *wayyâšoubou* [avec *L* (*G*)] *bèt lèḥèm*. H : et Yachoubi Lèḥèm. — Texte incertain. 27. « six ». G^{BA} : trois. « les clans des Siméonites... à eux tous (litt. : tous leurs clans) » G^{BA} (lis. *mišpeḥôtâm*). H : tout leur clan (avec le verbe au pluriel). 39. « Guerar » *G*. H : Guedor.

a. Chéla était, d'après 2, 3; Gen. 38, 5, 11, 14, 26; Nomb. 26, 19, etc., l'un des fils de Juda, éponyme d'un des grands clans de la tribu de ce nom (Nomb. 26, 20). Le paragraphe qui le concerne (v. 21-23) a sans doute été ajouté ici après coup; car Chéla n'est pas nommé 4, 1 parmi les fils de Juda. *b*. D'après 2, 3; Gen. 38, etc., Èr était frère de Chéla. *c*. Voy. 2, 42 et note *a* sur 2, 45. *d*. Les artisans pratiquant le même métier habitaient souvent le même village ou le même quartier (Jér. 37, 21) et leurs corporations prenaient volontiers la forme de clans se réclamant d'un unique ancêtre (cf. v. 22-23; Esdr. 2, 55, 57; Néh. 3, 8, 31). *e*. Peut-être identique à Kezib (Gen. 38, 5) et à Akzib (Jos. 15, 44; Michée 1, 14). *f*. On peut traduire aussi : « qui furent les maîtres de Moab ». *g*. Nom d'une ville de Juda, auj. Djediré (Jos. 15, 36 et note *g*). D'autres voient dans ce mot, ainsi que dans le précédent, un nom commun et traduisent : « habitaient des plantations et des clôtures ».
h. La tribu de Siméon est nommée la première après celle de Juda parce que les Siméonites, beaucoup moins nombreux que les Judéens (v. 27) et dont le territoire était enclavé dans le domaine de Juda (Jos. 19, 1), finirent par se fondre dans la grande tribu royale du sud : Siméon n'est plus même nommé dans la « bénédiction de Moïse » (Deut. 33, voy. note *b*).
i. Cette liste est conforme à celle de Nomb. 26, 12, sauf que celle-ci donne Yakîn au lieu de Yarib. Dans Gen. 46, 10 et Ex. 6, 15 il y a un nom de plus (Ohad); d'autre part, Nemouél et Zèraḥ y sont appelés Yemouél et Çohar. *j*. Ce nom, ainsi que le précédent, se retrouvent dans le catalogue des descendants d'Ismaël (1, 29-30; Gen. 25, 13). Les clans de l'extrême-sud palestinien se rattachaient tantôt à une confédération tantôt à une autre. *k*. Ce paragraphe, à part les deux dernières phrases (33b), est la reproduction, avec quelques variantes orthographiques, de Jos. 19, 1-8. Voy. les notes sur ce passage. *l*. Cette indication, qui manque dans Jos. 19 et sépare indûment « leurs villes » de « leurs villages », est évidemment une glose. Comme les noms de villes qui précèdent se retrouvent à peu près tous dans la liste des localités appartenant à Juda (Jos. 15, 26-32), l'annotateur a peut-être entendu suggérer, pour concilier les deux attributions, qu'à partir du règne de David ces 13 villes siméonites furent annexées à Juda. *m*. Baalat Beér (la Dame du Puits) d'après Jos. 19, 8.
n. Auj. Oumm Djerar, 15 kil. S. E. de Gaza (cf. Gen. 20, 1 et note *n*; 26, 1). *o*. Vraisemblablement la « vallée de Guerar » (Gen. 26, 17), le large ouadi qui aboutit à la mer au N. N. O. d'Oumm Djerar. *p*. Litt. : *large des deux mains*, c'est-à-dire à main droite et à main gauche (cf. Gen. 34, 21; Jug. 18, 10; És. 22, 18; 33, 21; Ps. 104, 25; Néh. 7, 4). *q*. On ne voit pas comment l'appartenance des habitants à la race de Cham expliquerait la tranquillité qui régnait dans la contrée. Le plus probable nous paraît être que après « paisible » il est tombé une phrase comme « ils la ravagèrent selon les lois de l'anathème » (*wayyaḥărîmouhâ*, cf. v. 41); on sait que, d'après D et P, les Cananéens (descendants de Cham selon Gen. 10, 6, etc.) devaient tous être dévoués par anathème et exterminés.

41 Ces hommes, dont les noms ont été
consignés [ci-dessus], vinrent au temps d'Ézé-
chias, roi de Juda, et détruisirent leurs
tentes[a], ainsi que les Meounites[b] qui se trou-
vaient là; ils les exterminèrent selon les lois
de l'anathème, de sorte qu'aujourd'hui encore
il n'y en a plus; puis ils s'établirent à leur
place, car il y avait là des pâturages pour
leur petit bétail.
42 Quelques-uns d'entre eux — d'entre les
fils de Siméon — allèrent à la montagne de
Séir[c]. Ils étaient cinq cents et avaient à leur
tête Pelatya, Nearya, Rephaya et Ouzziél, les
fils de Yicheï. 43 Ils tuèrent le reste des ré-
chappés d'Amaleq et s'établirent là : [ils y
sont] encore aujourd'hui[d].

Registre généalogique de la tribu de Ruben.

Les fils de Ruben.

S
R 5 1 Les fils de Ruben, premier-né
d'Israël[e]. C'est lui, en effet,
qui était le premier-né; mais lorsqu'il profana
la couche de son père[f], son droit d'aînesse
fut donné aux fils de Joseph, fils d'Israël,
sans [toutefois] que [Joseph] fût, dans les
généalogies, enregistré comme premier-né.
2 En effet, c'est [bien] Juda qui eut la prépon-
dérance parmi ses frères et de qui [est issu
celui qui] devint prince; mais le droit d'aî-
nesse appartient à Joseph[g]. 3 Les fils de
Ruben, premier-né d'Israël[h] : Ḥanok, Pal- S
lou, Ḥeçrôn et Karmi[i].

Généalogie d'un chef rubénite déporté.

4 Les fils de Yoél[j] : Chemaya, son I
fils, qui eut pour fils Gog, qui eut
pour fils Chimeï, 5 qui eut pour fils Mika, qui
eut pour fils Reaya, qui eut pour fils Baal,
6 qui eut pour fils Beéra, que déporta Tillegat
Pilnèser[k], roi d'Assyrie. Il[l] était chef des
Rubénites.

Autres chefs. Habitat de l'un d'eux.

7 Ses frères[m], rangés par clan et en-
registrés selon leur généalogie,
[étaient] : le premier Yeïél, puis Zekaryahou,
8 enfin Bèla, fils d'Azaz, fils de Chèma[n], fils
de Yoél. Il[o] habitait à Aroér[p] et [son domaine]
se prolongeait jusqu'à Nebo[q] et à Baal Meôn[r].
9 A l'est [la contrée qu']il habitait [allait] jus-
qu'aux parages du désert [qui s'étend] depuis
le fleuve de l'Euphrate; car on possédait des
bestiaux en très grand nombre au pays de
Galaad[s].

Guerre avec les Hagriites.

10 Au temps de Saül ils firent la
guerre aux Hagriites[t], qui tom-
bèrent en leur pouvoir et dans les tentes
desquels ils s'installèrent sur toute la lisière
orientale de Galaad.

5, 1. « son droit — Joseph ». G^BA : [celui-ci] donna son droit d'aînesse à son fils Joseph. 4. Yoél. S Ar : Karmi.

a. Celles des Chamites du v. 40. Au lieu de « leurs tentes » il y avait peut-être primitivement un nom de peuple. *b.* Il ne peut guère s'agir des habitants de Maôn, ville *de Juda*, à 12 kil. S. d'Hébron (Jos. 15, 55; 1 Sam. 25, 2), plutôt des gens de Maan, à 25 kil. E. de Pétra, surtout si on les identifie avec les Minéens, fondateurs d'un État puissant dans le nord de l'Arabie. *c.* Ce terme était parfois étendu à l'ensemble du pays d'Édom, y compris la région à l'est de l'Araba, c'est-à-dire la contrée de Maan et de Pétra (cf. Gen. 36, 8 et la note). Ici il doit être pris au sens propre et désigner le district montagneux à l'ouest de l'Araba, puisque les Siméonites y rencontrent des Amalécites. *d.* Les v. 38-43 relatent, selon les uns, trois expéditions siméonites distinctes (v. 38-39, 41 et 42-43), selon d'autres trois traditions se rapportant à un même événement, d'après d'autres il y serait question de deux campagnes, le v. 41 devant être rattaché soit aux v. 42-43, soit aux v. 38-40. Cette dernière solution nous paraît devoir être préférée : *le rédacteur*, en tout cas, a conçu le v. 41 comme apportant des renseignements complémentaires sur l'affaire rapportée aux v. précédents : les chefs siméonites sont les mêmes; dans les deux cas ils recherchent des pâturages et combattent des Chamites. Dans les v. 42-43, au contraire, les chefs sont différents et l'expédition est dirigée vers le S. E. (Séir) et non plus vers le S. O. (Guerar).
e. De Jacob. *f.* Cf. Gen. 35, 22; 49, 3, 4. *g.* L'auteur de cette note trouvait sans doute la preuve de son assertion dans le fait que la « maison de Joseph » reçut deux territoires lors du partage de Canaan, un pour Éphraïm et un pour Manassé : le fils aîné, d'après Deut. 21, 17, avait droit à une double part de l'héritage de son père. *h.* Le v. 1 (sauf les premiers mots) et le v. 2, ainsi que le début du v. 3 sont évidemment une addition étrangère à la liste généalogique. Elle ne semble pas être du Chroniqueur, qui a bien fait passer une autre tribu avant celle de Ruben, mais c'est Juda (ch. 2-4), et non Joseph. *i.* Mêmes noms Gen. 46, 9; Ex. 6, 14; Nomb. 26, 5, 6. *j.* A moins que le texte ne soit altéré (voy. notes crit.), il doit y avoir une lacune entre le v. 3 et le v. 4 : on ne voit pas de quel fils de Ruben descend Yoél. Celui-ci, si la généalogie qui suit est complète, aurait vécu sept générations avant la déportation de Beéra (734), c'est-à-dire au plus tôt au temps de David.
k. Orthographe adoptée dans le livre des Chroniques (1 Chr. 5, 26; 2 Chr. 28, 20). Elle est plus éloignée que celles du livre des Rois (hébr. : Tiglat Pilèser; G : Thalgatpellasar; L : Theglatphalasar) de l'assyrien Tukulti-apil-eśarra. Ce roi d'Assyrie (745-727) déporta les habitants de Galaad en 734 (2 Rois 15, 29). *l.* Beéra. *m.* C'est-à-dire les chefs des autres clans de Ruben. *n.* Probablement identique à Chemaya (v. 4). Si ce personnage était le propre grand-père de Bèla, il s'ensuit que celui-ci vivait quatre générations avant Beéra (v. 6). *o.* Bèla ou plus exactement le clan de Bèla.
p. Auj. Araïr, au N. de l'Arnon (cf. Deut. 2, 36). *q.* Auj. en-Neba, à l'E. de l'extrémité N. de la mer Morte (cf. Nomb. 32, 3). *r.* Auj. Maïn, au S. d'en-Neba (cf. Nomb. 32, 3, 38). *s.* Au sens large, la région entre l'Arnon et le Yarmouk. *t.* Tribu arabe ou araméenne, mentionnée aussi v. 19-20; 11, 38; 27, 31, et dont Agar, la concubine d'Abraham et la mère d'Ismaël, était sans doute l'ancêtre éponyme d'après la tradition hébraïque.

Registre généalogique de la tribu de Gad.

Les fils de Gad.

11 Les fils de Gad habitaient vis-
IR à-vis d'eux[a] dans le pays du
I Bachân[b] jusqu'à Salka[c]. 12 Le premier était
Yoél, le second Chapham; puis [venaient]
R Yanaï et Chaphat[d] dans le Bachân.

Autres clans gadites. Habitat de la tribu.

I 13 Leurs frères, classés par fa-
milles, [étaient] Mikaël, Mechoul-
lam, Chèba, Yoraï, Yakân, Zia, Éber : [en tout]
sept. 14 Ils étaient les fils d'Abiḥaïl[e], fils de
Ḥouri, fils de Yaroaḥ, fils de Galaad, fils de
Mikaël, fils de Yechichaï, fils de Yaḥdo, fils
de Bouz. 15 Aḥi, fils d'Abdiél, fils de Gouni,
était le chef de leur famille.
R 16 Ils habitaient en Galaad, dans le Bachân
et dans les localités qui en dépendent, ainsi
que dans tous les pâturages du Siryôn[f] jus-
qu'à leurs extrêmes limites.
IR 17 Ils furent tous enregistrés au temps de
I Yotam, roi de Juda, et de Jéroboam, roi
d'Israël[g].

Guerre des tribus de Transjordanie contre les Hagriites[h].

18 Les enfants de Ruben, de Gad
et de la demi-tribu de Manassé,
qui étaient gens de guerre, portant le bou-
clier et l'épée ou tirant de l'arc, et qui étaient
exercés au combat — ils étaient 44.760 en
état de faire campagne, — 19 firent la guerre
aux Hagriites, à Yetour[i], à Naphich[j] et à
Nodab[k]. 20 Ils les vainquirent[l]; les Hagriites,
ainsi que tous leurs alliés, furent livrés entre
leurs mains, parce qu'ils avaient invoqué
Dieu pendant le combat. Ils furent exaucés
parce qu'ils avaient mis leur confiance en
lui. 21 Ils capturèrent les bêtes de leurs
adversaires, — leurs chameaux au nombre
de 50.000, 250.000 têtes de menu bétail,
2.000 ânes, — ainsi que 100.000 personnes.
22 Beaucoup, en effet[m], tombèrent frappés à
mort, la guerre ayant été [voulue] de Dieu.
Ils s'établirent à la place des vaincus jusqu'à
la déportation[n].

Renseignements divers sur la demi-tribu de Manassé[o].

Son habitat.

23 Les membres de la demi-tribu de R
Manassé habitaient le pays [qui
s'étend] depuis Bachân[p] jusqu'à Baal Her-
mon[q], au Senir et au mont Hermon[r] : ils
étaient nombreux.

Ses chefs.

24 Voici quels furent leurs chefs de R(I)
famille : Épher, Yicheï, Éliél, Azriél,
Yirmeya, Hodouya et Yaḥdiél[s]. C'étaient R
des guerriers vaillants, des hommes célèbres,
chefs de leur famille.

Sa déportation.

25 Mais ils furent infidèles au Dieu
de leurs pères et se prostituèrent
aux divinités des peuples du pays que Dieu

16. « Siryôn » d'après G. H : Charôn. « jusqu'à » G (lis. *'ad*). H : sur. 18. « de Gad et de » G^BL (lis. *wegad*). H : et [le] Gadite et ». 24. « Épher » G L (suppr. *we*). H : et Épher. « Hodouya » G (L). H : Hodavia.

a. C'est-à-dire à l'est des Rubénites. D'après les autres témoignages le territoire de Gad était au nord de celui de Ruben. *b.* Selon Deut. 3, 12-13, les établissements des Gadites ne dépassaient pas la moitié méridionale de la montagne de Galaad (au S. du Yabboq) — cf. Jos. 13, 24-28, — tandis que « le reste de Galaad et tout le Bachân » (le Haouran actuel) est attribué à la demi-tribu de Manassé (cf. Jos. 13, 30). *c.* Auj. Salkad, 25 kil. E. de Bostra (Deut. 3, 10 note *f*).
d. Cette liste, qui ne coïncide nullement avec celle des fils de Gad dans Gen. 46, 16 et Nomb. 26, 15-18, était peut-être celle des clans ou des chefs de clans de Gad à une époque tardive. *e.* On peut traduire aussi : « Voici les fils d'Abiḥaïl. » Les noms de ces fils manqueraient ou auraient été incorporés à la généalogie du v. 14. *f.* Nom sidonien de l'Hermon (Deut. 3, 9). Cette lecture est hypothétique. En tout cas la leçon massorétique paraît fautive : « Charôn » (le Saron) était le nom de la plaine qui longe la Méditerranée entre Jaffa et le Carmel. *g.* Le règne de Yotam, roi de Juda (env. 740-736), ne paraît avoir commencé que quelques années après la mort de Jéroboam II, roi d'Israël (env. 783-743). Il ne doit cependant pas s'agir de deux recensements différents : un roi de Juda n'aurait pas eu qualité pour faire un dénombrement des Transjordaniens. La mention de Yotam doit être le fait d'un rédacteur, qui le croyait contemporain de Jéroboam II (Cf. Os. 1, 1). *h.* Déjà mentionnée v. 10, mais racontée ici avec des détails édifiants dans le goût du Chroniqueur. *i.* Les Ituréens (cf. Lc 3, 1). Voy. Gen. 25, 15.
j. Tribu ismaélite comme la précédente, cf. 1, 31 et Gen. 25, 15. *k.* Tribu inconnue. *l.* Litt. : *ils furent aidés* [par Dieu] *contre eux*. Même expression en arabe. En hébreu, les mots ordinaires pour « vainqueur » et « victoire » signifient « délivré » et « délivrance ». *m.* Le narrateur croit devoir expliquer pourquoi le nombre des prisonniers a été — selon lui — si restreint. *n.* Celle de Tiglat Pilèser III en 734 (cf. v. 6 et 26). *o.* Le registre généalogique de la tribu de Manassé ne viendra que 7, 14-19, mais un rédacteur — qui n'est peut-être pas le Chroniqueur — a tenu à donner déjà ici quelques renseignements sur la demi-tribu de Manassé fixée en Transjordanie — par Moïse selon le Deutéronomiste (Nomb. 32, 33 et note *b*), plus tard seulement d'après les sources anciennes (Nomb. 32, 39 et note *i*), — parce qu'elle partagea le sort de Ruben et de Gad. *p.* Occupé selon notre auteur (cf. v. 11) par les Gadites. *q.* Voy. Jug. 3, 3 et note *g*. *r.* Sur ces deux noms de l'Hermon cf. Deut. 3, 8-9 et notes. *s.* De ces sept noms aucun ne se retrouve dans Nomb. 26, 29-34 ni dans 1 Chr. 7, 14-19. Seul Épher rappelle Ḥépher (Nomb. 26, 32).

avait exterminés devant eux. 26 Alors le Dieu d'Israël agit sur l'esprit[a] de Poul[b], roi d'Assyrie, et sur l'esprit de Tillegat Pilnèser[c], roi d'Assyrie, qui les déporta — les Rubénites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé — et les emmena à Ḥalaḥ[d], auprès du Ḥabor (la rivière[e]) et de la rivière de Gozân[f], [où ils sont] encore aujourd'hui.

La tribu de Lévi.

Registre généalogique de la tribu de Lévi.

R(s) **6** [g] *Lignée des grands prêtres jusqu'à l'exil* [h]. 1 Les fils de Lévi : Guerchôn, Qehat et Merari[i].
2 Les fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. 3 Les enfants d'Amram : Aaron, Moïse et Miryam[j]. Les fils d'Aaron : Nadab et Abihou, Éléazar et Itamar[k].
R(I) 4 Éléazar engendra Phinées[l]. Phinées engendra Abichoua. 5 Abichoua engendra Bouqqi. Bouqqi engendra Ouzzi. 6 Ouzzi engendra Zeraḥya. Zeraḥya engendra Merayot. 7 Merayot engendra Amarya. Amarya engendra Aḥitoub. 8 Aḥitoub engendra Çadoq[m]. Çadoq engendra Aḥimaaç. 9 Aḥimaaç engendra Azarya. Azarya engendra Yoḥanân. 10 Yoḥanân engendra Azarya ; c'est lui qui exerça la prêtrise dans le temple que Salomon bâtit à Jérusalem[n]. 11 Puis Azarya engendra Amarya. Amarya engendra Aḥitoub. 12 Aḥitoub engendra Çadoq. Çadoq engendra Challoum. 13 Challoum engendra Ḥilqiyya. Ḥilqiyya engendra R(S)
Azarya. 14 Azarya engendra Seraya. Seraya engendra Yehoçadaq. 15 Yehoçadaq partit [pour l'exil] lorsque Yahvé fit déporter Juda et Jérusalem par Nabucodonosor[o].

La descendance de Lévi. 16 Les fils de Lévi : Guerchom, S
Qehat et Merari.
17 Voici les noms des fils de Guerchom : Libni et Chimeï. 18 Les fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn et Ouzziél. 19 Les fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Tels sont les clans des Lévites classés par familles[p].
20 A Guerchom [appartiennent] Libni, son I
fils, qui eut pour fils Yahat, qui eut pour fils Zimma, 21 qui eut pour fils Yoaḥ, qui eut pour fils Iddo, qui eut pour fils Zèraḥ, qui eut pour fils Yeateraï.
22 Les fils de Qehat : Amminadab, son fils, qui eut pour fils Coré[q], qui eut pour fils Assir, 23 qui eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Èbyasaph, qui eut pour fils Assir, 24 qui eut pour fils Tahat, qui eut pour fils Ouriél, qui eut pour fils Ouzziyya, qui eut pour fils Chaoul.
25 Les fils d'Elqana : Amassaï et Aḥimôt; S
26 celui-ci eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Çophaï, qui eut pour fils Naḥat, qui eut pour fils Èliab, 27 qui eut pour fils Yeroḥam,

26. « la rivière » lis. *nahărâ'*. H : et Hara'. Manque en G, ainsi que dans 1 Rois 17, 6; 18, 11. — Texte incertain. **6, 26** « celui-ci — Elqana (litt. : Elqana son fils) » *G* (lis. *benô* [avec Hk] et suppr. le 2d Elqana [avec S]). Hk : Elqana son fils Elqana. Hq L : Elqana les fils d'Elqana.

a. Litt. : *éveilla l'esprit*; cf. 2 Chr. 36, 22; Esdr. 1, 1; És. 45, 13. *b*. *Poulou* (transcrit *Poros* dans le canon de Ptolémée) était le nom que Tiglat Pilèser III, roi d'Assyrie (745-727), portait comme souverain de Babylone. Mais d'après 2 Rois 15, 19, 29, on pouvait croire qu'il s'agissait de deux personnages différents; de là, la glose insérée ici et qui manque dans la version syriaque. Ce qui indique que l'erreur ne remonte pas à l'auteur du texte primitif de notre passage, c'est que le verbe « déporta » est au singulier. *c*. Sur cette orthographe, voy. v. 6. *d*. Sur les localités mentionnées ici, voy. 2 Rois 17, 6; 18, 11 et les notes : ce sont, d'après ces passages, celles où furent emmenés les Israélites exilés *par Sargon en 722*. *e*. Le texte massorétique donne ici un troisième nom de lieu, Hara. Comme on ne connaît pas de région ainsi appelée et que le mot manque en G, ainsi que dans le passage des Rois imité ici, nous supposons qu'il provient d'un glossateur qui a tenu à indiquer (en araméen) que Ḥabor désignait une rivière et non une ville (voy. note crit.). Selon d'autres, ce serait le reste d'une leçon *weḥârê mâday* « et les montagnes de Médie » (2 Rois 17, 6; 18, 11 [G]). *f*. D'après le livre des Rois comme d'après la réalité, c'est le Ḥabor qui était la rivière de [la province de] Gozân. *g*. Les v. 1-15 de ce chapitre sont, dans la Bible hébraïque, joints au ch. 5 dont ils forment les v. 27-41. *h*. Ce morceau — du moins à partir du v. 3 — reproduit la liste des grands prêtres donnée, à sa place logique, v. 50-53, mais en la prolongeant jusqu'à l'époque de l'exil (v. 9-15). *i*. Cf. v. 16; Gen. 46, 11; Ex. 6, 16; Nomb. 3, 17; 26, 57. *j*. Cf. Ex. 6, 20; Nomb. 26, 59. *k*. Cf. Ex. 6, 23; Nomb. 26, 60. *l*. Cf. Nomb. 25, 7; 31, 6; Jos. 22, 13. *m*. Voy. 2 Sam. 8, 17 et note *f*. *n*. Cette notice se rapportait à un autre Azarya, mentionné au v. 9. C'est une glose marginale introduite à une mauvaise place dans le texte. *o*. Dans cette liste, on est surpris de ne pas rencontrer les noms de plusieurs des grands prêtres qui ont joué un rôle dans l'histoire : Éli et ses descendants jusqu'à Abiatar, Yoyada, Urie (2 Rois 11 et 16, 10), sans parler des deux Azarya mentionnés 2 Chr. 26, 17; 31, 10. D'après 1 Rois 4, 2, Azarya était le frère non le fils d'Aḥimaaç (v. 9). On remarque, d'autre part, que notre généalogiste compte douze générations de grands prêtres d'Aaron à l'époque de Salomon — correspondant exactement, si l'on attribue 40 ans à chaque génération, aux 480 ans que la notice tardive 1 Rois 6, 1 assigne à la même période; il compte aussi douze générations (en adjoignant à sa liste Josué) de Salomon au retour de l'exil. Cette liste est donc fort suspecte d'être, dans une large mesure, une construction artificielle. *p*. Les v. 16-19 reproduisent Nomb. 3, 17-20. *q*. En hébreu Qoraḥ. Chef d'une révolte contre les privilèges des prêtres aaronides d'après Nombres 16 (voy. note *e* sur 16, 1). Ancêtre d'une confrérie de chantres sacrés d'après v. 31-37 et les suscriptions des Ps. 84, 85, 87 et 88. C'était primitivement le nom d'un clan édomite (Gen. 35, 5, 11).

qui eut pour fils Elqana, qui eut pour fils Samuel. 28 Les fils de Samuel furent : l'aîné Yoél et le second Abiyya[a].
I 29 Les fils de Merari : Maḥli, qui eut pour fils Libni, qui eut pour fils Chimeï, qui eut pour fils Ouzza, 30 qui eut pour fils Chimea, qui eut pour fils Ḥagguiyya, qui eut pour fils Assaya.
R *Les chantres* [b]. 31 Voici ceux que David désigna pour l'exécution du chant dans la maison de Yahvé[c], une fois que l'arche eut trouvé un lieu de repos[d]. 32 Ils remplirent les fonctions de chantres devant la Demeure [constituée par] la tente du Rendez-vous[e], jusqu'à ce que Salomon eût construit le temple de Yahvé à Jérusalem; ils s'acquittèrent de leur service selon la règle qu'ils avaient à suivre. 33 Voici ceux qui officiaient [ainsi] et leurs fils :
Parmi les fils de Qehat : Hémân, le chantre, fils de Yoél, fils de Samuel, 34 fils d'Elqana, fils de Yeroḥam, fils d'Èliél, fils de Toaḥ, 35 fils de Çouph, fils d'Elqana, fils de Maḥat, fils d'Amassaï, 36 fils d'Elqana, fils de Yoél, fils d'Azarya, fils de Cephanya, 37 fils de Taḥat, fils d'Assir, fils d'Ebyassaph, fils de Coré, 38 fils de Yicehar, fils de Qehat, fils de Lévi, fils d'Israël[f].
39 Puis [venait] son frère[g] Asaph, qui officiait à sa droite[h] : Asaph, fils de Bèrèkyahou, fils de Chimea, 40 fils de Mikaél, fils de Baaséya, fils de Malkiyya, 41 fils d'Etni, fils de Zèraḥ, fils d'Adaya, 42 fils d'Étân, fils de Zimma, fils de Chimeï, 43 fils de Yaḥat, fils de Guerchom, fils de Lévi[i].
44 Fils de Merari, leurs frères[j], — [ils se tenaient] à gauche : — Étân, fils de Qichi, fils d'Abdi, fils de Mallouk, 45 fils de Ḥachabya, fils d'Amacya, fils de Hilqiyya, 46 fils d'Amci, fils de Bani, fils de Chèmer, 47 fils de Maḥli, fils de Mouchi, fils de Merari, fils de Lévi[k].
Lévites et Aaronides. 48 Leurs frères, les lévites[l], étaient Ch
chargés de tout le service de la Demeure de la maison de Dieu, 49 tandis qu'Aaron et ses fils faisaient fumer [les offrandes] sur l'autel des holocaustes et sur l'autel des parfums, ayant à assurer tout le service des choses très saintes et à faire l'expiation pour Israël, conformément à tout ce qu'a prescrit Moïse, le serviteur de Dieu.
La lignée des grands-prêtres jusqu'au temps de David [m]. 50 Voici les fils d'Aaron : I
Éleazar, son fils, qui eut pour fils Phinées, qui eut pour fils Abichoua, 51 qui eut pour fils Bouqqi, qui eut pour fils

27. « Samuel, son fils » *GL*. Manque en H. 28. « Yoél — Abiyya » *GL S* cf. *1 Sam.* 8, 2 (lis. *yô'él wehaššénî 'ăbiyyâ*). H : Vachni et Abiyya. 33. « de Qehat » *G S L*. H : des Qehatites. 34. « Èliél ». GL : Èliab (cf. v. 27). 35. « Çouph » *Hq GBA L*. Hk : Ciph. GL : Çouphi.

a. D'après les textes anciens, Samuel était éphraïmite (1 Sam, 1, 1 et note *c*). Comme ce prophète avait exercé des fonctions qui, selon les idées du judaïsme postérieur au VIIe siècle, étaient réservées aux prêtres, le Chroniqueur l'a incorporé à la tribu de Lévi : il a fait de la lignée de Samuel, telle qu'elle figure dans 1 Sam. 1, 1; 8, 2, une branche collatérale issue d'un ancien Elqana (v. 25-28 cf. v. 23). *b*. Au temps où fut rédigée la liste qu'on lit Esdr. 2 et Néh. 7 (époque du retour de Zorobabel ou plus tard encore, voy. Esdr. 2, 1 note *f*), les chantres du Temple formaient une caste à part, distincte de celle des lévites et inférieure à celle-ci (Esdr. 2, 40-41); on les tenait tous pour « fils d'Asaph ». Plus tard, à l'époque d'où provient le recensement Néh. 11, 3-36, apparaît une seconde corporation de chantres, les fils de Yedoutoun : ils sont, ainsi que les fils d'Asaph, comptés parmi les lévites (v. 15-18). Ici enfin et dans d'autres passages du livre des Chroniques, les musiciens du Temple forment trois confréries, toutes rattachées généalogiquement à la tribu de Lévi : celle des fils d'Asaph, celle des fils de Yedoutoun identifié à Étân et celle des fils de Hémân, qui paraît être maintenant la principale. C'est l'état de choses supposé aussi par les en-têtes des Psaumes (Ps. d'Asaph, Ps. d'Étân ou de Yedoutoun, Ps. de Hémân). Au temps du Chroniqueur les chantres en étaient, semble-t-il, déjà à cette troisième étape de leur ascension sociale; selon d'autres, elle n'aurait été atteinte qu'après lui et la généalogie que nous avons ici (v. 31-47) aurait été ajoutée après coup dans son œuvre; elle est en tout cas plus récente que la précédente (v. 22-28) : voy. note *f*. — Étân et Hémân étaient originairement les noms de deux sages illustres des anciens temps (1 Rois 4, 31), que l'on tenait pour « Ezraḥites » (Ps. 88 et 89), c'est-à-dire pour membres du clan de Zèraḥ de la tribu *de Juda* (1 Chron. 2, 6). *c*. Sous David ce n'était qu'une tente (2 Sam. 6, 17). *d*. Cf. 2 Sam. 6; Ps. 132, 1-8. *e*. L'auteur de ce passage semble, contrairement au témoignage de 2 Sam. 6, 17; 7, 6, identifier le pavillon dressé tout exprès par David avec la « tente du Rendez-vous » du temps de Moïse. Selon 16, 37-42 et 2 Chr. 1, 3-6, au contraire, David répartit les chantres entre deux lieux saints : Asaph officia devant l'arche à Sion; Hémân et Yedoutoun auprès de la tente du Rendez-vous, à Gabaon. *f*. Le rédacteur de cette généalogie de Hémân a reproduit, à rebours, la liste des descendants de Qehat (v. 22-28), ce qui était normal, puisque Hémân était, selon lui, petit-fils de Samuel; mais il n'a pas remarqué que, à partir du v. 23, le document qu'il utilisait suivait l'une après l'autre *deux branches différentes* de la lignée des Qehatites (v. 23-24 et v. 25-28), la seconde seule aboutissant à Samuel et à ses fils : il a fait de tous les personnages nommés dans le v. 23-28 des ancêtres du prophète. C'est la preuve que la section sur les chantres (v. 31-47) a été rédigée après la précédente et par un autre auteur. — Les noms présentent de nombreuses variantes. *g*. Frère, c'est-à-dire ici collègue, de Hémân (v. 33). *h*. Les confréries de chantres occupaient dans les cérémonies des places déterminées : Asaph la droite, Étân la gauche (v. 44); Hémân, qui était au centre, devait représenter le groupe le plus important : il est appelé « le chantre » (v. 33). *i*. La liste des v. 39-43 rappelle celle des v. 20-21, mais avec de nombreuses variantes. *j*. Collègues de Hémân et d'Asaph. *k*. Cf. la liste toute différente, v. 29-30. *l*. Les lévites autres que les chantres. *m*. Cette liste est exactement la même que celle des v. 4-8. Voy. les notes sur 6, 1-15.

Ouzzi, qui eut pour fils Zeraḥya, 52 qui eut pour fils Merayot, qui eut pour fils Amarya, qui eut pour fils Aḥitoub, 53 qui eut pour fils Çadoq, qui eut pour fils Aḥimaaç.

Les villes lévitiques[a].

Ch 54 Voici leurs lieux d'habitation, formant le domaine de leurs différents douars.

S *Part des Qehatites Aaronides.*

Aux fils d'Aaron, [qui appartenaient] au clan des Qehatites — c'est à eux, en effet, qu'échut le premier lot, — 55 on donna Hébron, dans le pays de Juda, avec les pâturages qui l'entourent. 56 Quant aux champs et aux villages qui dépendent de la ville, on les donna à Caleb, fils de Yephounnè. 57 Mais on attribua aux enfants d'Aaron le prêtre, la ville de refuge d'Hébron, ainsi que Libna avec ses pâturages, Yattir avec ses pâturages, Echtemoa avec ses pâturages, 58 Ḥilèn[b] avec ses pâturages, Debir avec ses pâturages, 59 Achân avec ses pâturages, Bèt Chèmech avec ses pâturages[c], 60 et dans la tribu de Benjamin, Guèba[d] avec ses pâturages, Alèmet[e] avec ses pâturages, Anatôt avec ses pâturages. Total de leurs villes : treize villes réparties entre leurs clans.

Généralités sur la désignation des villes lévitiques.

61 Aux autres clans des enfants de Qehat [il échut] par le sort dix villes dans les tribus d'Èphraïm et de Dan et dans la demi-tribu de Manassé; — 62 aux clans des enfants de Guerchom, treize villes dans la tribu d'Issacar, dans celle de Nephtali et dans la tribu[f] de Manassé [établie] dans le Bachân; — 63 aux clans des enfants de Merari [il échut] par le sort douze villes dans les tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon.

64 Les enfants d'Israël attribuèrent aux lévites ces villes avec les pâturages qui en dépendent. 65 Ils attribuèrent de plus par le sort, dans la tribu des enfants de Juda, dans la tribu des enfants de Siméon et dans celle des enfants de Benjamin[g], les villes ci-dessus qu'ils désignèrent nominativement.

La part des autres Qehatites.

66 Quant aux clans des enfants de Qehat[h], les villes qui formèrent leur domaine furent prises dans la tribu d'Èphraïm : 67 on leur donna la ville de refuge de Sichem avec ses pâturages, dans la montagne d'Èphraïm, puis Guèzer avec ses pâturages, 68 Yoqmeam[i] avec ses pâturages, Bèt-Ḥorôn avec ses pâturages[j], 69 Ayyalôn avec ses pâturages, Gat-Rimmôn avec ses pâturages, 70 — et dans la demi-tribu de Manassé, Anèr[k] avec ses pâturages et Bileam[l] avec ses pâturages. [Toutes ces villes revinrent] au restant des clans des enfants de Qehat. R(S)

La part des Guerchonites.

71 Pour les enfants de Guerchom, [autre] fraction des clans lévitiques, [on prit], dans la demi-tribu de Manassé, Golân en Bachân, avec ses pâturages, et Achtarot[m] avec ses pâturages; — 72 dans la tribu d'Issacar, Qèdech[n] avec ses pâturages, Dobrat avec ses pâturages, 73 Ramot[o]

54. « le premier lot » *S Jos. 21, 10* (aj. *ri'šônâ*). H : le (c'est-à-dire ce) lot. 55. « le pays ». Jos. 21, 11 : la montagne. 57. « la ville » *Jos. 21, 13* (lis. *'ir*). H : les villes — mais Hébron seule était ville de refuge. « Yattir avec ses pâturages » *S Jos. 21, 14*. H : Yattir. 60. « réparties — clans ». Jos. 21, 19 : et leurs pâturages 61. Lis. *lemišpeḥôtâm* (avec *L*), puis (d'après *Jos. 21, 5*) *mimmaṭṭê 'èphrayim oumimmaṭṭê dân oumêḥăṣî maṭṭê menaššè*. H : Aux enfants de Qehat qui restaient du clan de la tribu, de la demi-tribu de la moitié de Manassé [il échut] par le sort dix villes. 66. « Quant aux clans » *G^L L Jos. 21, 20* (lis. *oulemišpeḥôt*). H : Des clans. « qui — domaine ». Jos. 21, 20 : qui leur échurent. 67. « la ville » *Jos. 21, 21* (lis. *'ir*). H : les villes. — voy. v. 57. 71. « autre — dans » *Jos. 21, 27* (lis. *mimmišpeḥôt halewiyyîm mêḥăṣî*). H : [on prit] dans le clan de.

a. Ce développement (v. 54-81) est la reproduction à peu près textuelle de Jos. 21, 5-40. Mais, tandis que, dans ce dernier passage, les généralités sur l'attribution des villes aux Lévites sont placées, comme le voulait la logique, en tête (21, 1-9), après quoi viennent la description de la part assignée aux Aaronides (v. 10-19), puis celle des domaines qui échurent aux autres Lévites (v. 20-40), dans le livre des Chroniques la liste des villes attribuées aux Aaronides (6, 54b-60) a été transposée avant les généralités sur la répartition des cités lévitiques (v. 61-65); et c'est seulement ensuite que reprend la description des différentes parts (v. 66-81). Peut-être l'auteur même des Chroniques avait-il jugé superflu de reproduire en détail la liste des villes attribuées aux simples lévites (Jos. 21, 20-40), liste qui n'avait de son temps qu'un intérêt tout théorique, ces villes n'appartenant plus aux Juifs, et est-ce un rédacteur ultérieur qui l'a ajoutée d'après le livre de Josué? Le texte de ce livre, surtout dans cette troisième partie, a été copié d'une façon assez négligente : les omissions sont nombreuses. *b*. Jos. 21, 15 : Ḥolôn. *c*. Jos. (21, 16) a de plus : « Youtta avec ses pâturages ». *d*. Jos. 21, 17 : Gabaon. *e*. Jos. 21, 18 : Almat (H : Almôn). *f*. Jos. 21, 6 dit plus clairement « dans la demi-tribu ». *g*. La mention de Benjamin manque en G^A et dans Jos. 21, 9; mais voy. v. 60. *h*. Jos, 21, 20 ajoute : « qui étaient [simples] lévites et qui formaient le surplus des enfants de Qehat ». Cette phrase, à peu près indispensable pour la clarté, a été omise par homéotéleute. *i*. Jos. 21, 22 : Qibçaïm. *j*. Jos. 21, 23 a de plus deux autres villes. *k*. Jos. 21, 25 : Taanak. *l*. Jos. 21, 25 : Yibleam. *m*. Jos. 21, 27 : Bèt Achtarôt, cf. Deut. 1, 4 note *l*. *n*. Jos. 21, 28 : Qichyôn. *o*. Jos. 21, 28 : Yarmout.

avec ses pâturages, Anèm[a] avec ses pâturages; — 74 dans la tribu d'Acher, Michal avec ses pâturages, Abdôn avec ses pâturages, 75 Ḥouqqoq[b] avec ses pâturages et Reḥob avec ses pâturages; — 76 dans la tribu de Nephtali, Qèdech en Galilée avec ses pâturages, Ḥammôn[c] avec ses pâturages et Qiryataïm[d] avec ses pâturages.

La part des Merarites.

77 Pour les Merarites qui formaient le restant [des Lévites], [on prit] dans la tribu de Zabulon[e] Rimmôn avec ses pâturages, Tabor[f] avec ses pâturages. 78 Au delà du Jourdain, en face de Jéricho, à l'est du Jourdain, [on prit], dans la tribu de Ruben, Bècer, dans le désert, avec ses pâturages, Yahça avec ses pâturages, 79 Qedémot avec ses pâturages, Mèphaat avec ses pâturages; — 80 dans la tribu de Gad, Ramot en Galaad avec ses pâturages, Maḥanaïm avec ses pâturages, 81 Ḥechbôn avec ses pâturages et Yazér avec ses pâturages.

Registre généalogique de la tribu d'Issacar.

S **7** 1 Les fils d'Issacar : Tola, Poua, Yachoub, Chimrôn, soit quatre[g].

I 2 Les fils de Tola : Ouzzi, Rephaya, Yeriél, Yaḥmaï, Yibsam et Samuel. [Ils étaient] chefs des familles de Tola et vaillants guerriers. Ainsi qu'il résulte de leur généalogie, ils étaient[h], au temps de David[i] au nombre de 22.600.

3 Les fils[j] d'Ouzzi : Yizraḥya. Les fils de Yizraḥya : Mikaël, Obadya, Yoël, Yichiyya, soit cinq, tous chefs. 4 Ils avaient, sur la base de leurs généalogies [et selon l'importance] de leurs familles, à fournir au ban[k] des troupes [formant un total de] 36.000 hommes[l].

5 Le recensement généalogique, pour tous les clans d'Issacar, [comportait] au total 87.000 hommes de guerre.

Premier registre généalogique de la tribu de Benjamin[m].

6 Les fils de Benjamin : Bèla, Bèker[n] et Yediaël, soit trois. S I

7 Les fils de Bèla : Eçbôn, Ouzzi, Ouzziël, Yerimot et Iri, soit cinq, chefs de famille [et] vaillants guerriers : leur recensement généalogique [donna un chiffre de] 22.034[o].

8 Les fils de Bèker[p] : Zemira, Yoach, Èliézer, Elyoénaï, Omri, Yerémôt, Abiyya, Anatôt et Alèmet[q]. Tous ceux-là étaient fils de Bèker. 9 Leur recensement généalogique, [par] chefs de famille, [donna] 22.000 hommes de guerre[r].

10 Les fils[s] de Yediaël : Bilhân. Les fils de Bilhân : Yeouch, Benjamin, Èhoud[t], Kenaana, Zétân, Tarchich et Aḥichaḥar. 11 Tous ceux-là étaient fils de Yediaël, chefs de famille [et] vaillants guerriers. [Ils étaient au nombre de] 17.200, prêts à partir en campagne.

12 ... Chouppim et Ḥouppim[u] étaient fils d'Ir.

74. « Michal » *Jos. 21, 30* (lis. *miš'âl*). H : Machal. 77. « Rimmôn » d'après *G*. H : Rimmono. Jos. 21, 34 : Rimmona. 7, 1. « Les fils » d'après 5, 1, 11, 23; 6, 1 : 7, 13, 21 etc. (lis. *oubené* ou *bené*). H : Et pour les fils. 2. « Ainsi — généalogie ». H rattache ces mots à ce qui précède. 5. D'après 7, 9, 40 lire *wehityaḥsâm* au lieu de *wa'ăḥêhèm* et suppr. *hityaḥsâm* à la fin du v. H : Et leurs frères pour tous les clans d'Iss. [étaient] des hommes de guerre : leur recensement généalogique [comportait] au total 87.000. 6. « Les fils de » *H* G^L S L* (aj. en tête *oubené*). Manque en H.

a. Jos. 21, 28 : Èn Gannim. *b*. Jos. 21, 31 : Ḥelqat. *c*. Jos. 21, 32 : Ḥammot-Dor. *d*. Jos. 21, 32 : Qartân. *e*. Jos. 21, 34 a ici deux noms de plus : Yoqneam et Qarta. *f*. Jos. 21, 35 : Nahalal. *g*. Ce v. est d'accord avec Gen. 46, 13 et Nomb. 26, 23-24, sauf qu'au lieu de « Poua », ces textes donnent Pouwa et que, à la place de Yachoub, la Genèse a Yob. *h*. Le v. 5 montre clairement qu'il s'agit, non plus des chefs de famille, mais des membres du clan dans leur ensemble. *i*. L'auteur met sans doute les listes qu'il donne ch. 2-8 en relation avec le célèbre dénombrement ordonné par David (ch. 21; 2 Sam. 24). *j*. Il faudrait proprement : « Le fils ». Mais cette impropriété de termes est fréquente. *k*. Voy. note sur 2 Sam. 8, 16. *l*. Ouzzi étant, d'après v. 2, un des fils de Tola, on s'attendrait que les 36.000 guerriers descendants d'Ouzzi ne formassent qu'une partie du contingent fourni par le clan de Tola; mais celui-ci n'est, d'après v. 2, que de 22.600 hommes. On a supposé, soit que l'un de ces chiffres est altéré, soit que Tola et Ouzzi étaient, en réalité, deux fractions de la tribu d'Issacar, entièrement distinctes l'une de l'autre. *m*. Il y en a un autre, fort différent, 8, 1-40. C'est celui du ch. 7 (6-12) qui paraît être l'œuvre personnelle du Chroniqueur : il arrête, comme d'ordinaire, la généalogie au temps de David. *n*. Gen. 46, 21; cf. Nomb. 26, 38. *o*. Même remarque que sur 7, 2, note *h*.

p. Le clan des Bikrites, auquel appartenait Chèba, qui se révolta contre David (2 Sam. 20). *q*. Anatôt et Alèmet étaient les noms de deux petites villes benjaminites (cf. 6, 60; Jos. 21, 18). Le groupement par villes et villages tend, chez les sédentaires, à se substituer au groupement par clans et tribus des nomades, fondés sur les liens du sang (voy. Esdr. 2, 20 et note *m*). Les noms de lieux font souvent figure de chefs de clans dans les généalogies (par ex. Anatôt dans Néh. 10, 19).

r. Voy. note *h*. *s*. Voy. note *j*. *t*. Même nom que le « juge » benjaminite; mais celui-ci était du clan de Guèra (Jug. 3, 15). *u*. Appelés Mouppim et Ḥouppim dans Gen. 46, 21, Choupham et Ḥoupham dans Nomb. 26, 39.

Registre généalogique de la tribu de Dan.

s ... Ḥouchim, son fils : [soit] un[a]...

Registre généalogique de la tribu de Nephtali.

S [13] Les fils de Nephtali : Yaḥaciél, Gouni,
Yècer et Challoum[b]. [Tels étaient] les fils de
Bilha[c].

Registre généalogique de la tribu de Manassé[d].

I [14] Les fils de Manassé . . .[e] qu'enfanta
sa concubine araméenne : elle enfanta Makir,
père de Galaad[f]. [15] Galaad épousa une
femme. . . . .[g] et le nom de sa sœur[h] était
Malkat. Le nom du second. . . .[i] était
Celophḥad. Celophḥad n'eut que des filles[j].
[16] Maaka, femme de Galaad, mit au monde un
fils, qu'elle appela Pèrech. Son frère s'appe-
lait Chèrech et ses fils, Oulam et Rèqem.
[17] Les fils d'Oulam : Bedân. Tels sont les fils
de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé. —
[18] Sa sœur[h], Malkat, mit au monde Ichhod,
Abièzer[k], Maḥla[l].... [19] Les fils de Chemida[m]
furent Aḥyân, Chèkem[n], Liqḥi et Aniam.

Registre généalogique de la tribu d'Èphraïm[o].

[20] Les fils d'Èphraïm : Choutèlaḥ, qui eut S
pour fils Bèred, qui eut pour fils Taḥat[p], qui I
eut pour fils Èlada, qui eut pour fils Taḥat,
[21] qui eut pour fils Zabad, qui eut pour fils
Choutèlaḥ, ainsi qu'Èzer et Èlad[q]. Ceux-ci I²
furent tués par les gens de Gat[r] nés dans le
pays[s], parce qu'ils étaient descendus[t] pour
razzier leurs bestiaux. [22] Èphraïm leur père
fut dans le deuil pendant de longs jours et

12. « son — un » lis. *benô* (*G*) *'èḥâd*. H : Les fils d'un autre (ou d'Aḥér). — Texte très incertain. 15. « Galaad » d'après v. 17. H :
Makir. — Texte très incertain. « Malkat » d'après *v. 18*. H : Maaka. — Texte très incertain. 16. « Galaad ». H : Makir. 18. « Malkat »
G L. H : Ham-molèkèt.

a. Ḥouchim était, d'après Gen. 46, 23, ainsi que d'après Nomb. 26, 42-43, qui l'appelle Chouḥam, le fils — unique — de Dan. D'autre part, le registre généalogique de la tribu de Dan manque dans 1 Chron. 1-9 ; il est donc très probable que nous avons ici un débris mutilé du paragraphe consacré à cette tribu, d'autant plus que dans le v. suivant, à la suite des données sur Nephtali, on lit « fils de Bilha » ; or, Dan et Nephtali étaient, d'après Gen. 46, 23-25, les fils de cette concubine de Jacob. *b*. D'accord avec Gen. 46, 24 et Nomb. 26, 48-49, sauf que dans ces textes le premier fils de Nephtali est appelé Yaḥceél et le quatrième Chillém. *c*. Notice tirée de Gen. 46, 25, où elle a sa raison d'être, puisque l'auteur de cette liste a groupé les fils de Jacob selon qu'ils étaient nés de telle ou telle des femmes du patriarche ; le Chroniqueur, au contraire, suit un autre ordre. *d*. Ce registre est tout à fait indépendant de la notice qu'on lit 5, 23-26 (voy. note *o* sur 5, 23) : les noms des descendants de Manassé qui figurent dans ces deux morceaux sont tous différents. — Le présent registre offre des difficultés inextricables, qui ont fait le tourment des interprètes. Il résulterait, par exemple, du texte hébreu massorétique que Maaka était à la fois la femme et la sœur de Makir (v. 15 et 16), que cependant ses enfants étaient fils non de Makir, mais de Galaad, fils de Makir. Le texte des v. 14 et 15 doit être gravement altéré chez tous les témoins du texte. Nous proposons dans les notes critiques quelques corrections conjecturales d'où il résulterait que la filiation des descendants de Manassé donnée ici se présentait ainsi :

Manassé
Makir
Galaad, épouse Maaka — Malkat — Celophḥad
Galaad, épouse Maaka : Pèrech, Chèrech
Chèrech : Oulam, Rèqem
Oulam : Bedân
Malkat : Ichhod, Abièzer, Maḥla, Chemida
Chemida : Aḥyân, Chèkem, Liqḥi, Aniam

e. Le texte donne ici « Asriél ». C'était le nom d'un clan manassite (Nomb. 26, 31 ; Jos. 17, 2). Mais il est très probable qu'ici ce mot provient d'une dittographie : un copiste avait, par erreur, écrit deux fois les cinq consonnes qui forment le mot « que » et le début du mot « enfanta » (*'šr yl*). *f*. La succession des noms Manassé-Makir-Galaad concorde avec celle que donnent Nomb. 26, 29 et Jos. 17, 1. *g*. L'hébreu a ici deux mots intelligibles : « pour Ḥouppim et pour Chouppim ». Nous supposons que le texte primitif portait quelque chose comme : « et le nom de celle-ci était Maaka ». *h*. « La sœur de lui », c'est-à-dire de Galaad ou de Makir. *i*. Le texte devait porter ici « fils de Makir » ou « fils de Manassé ». *j*. Cf. Nomb. 26, 33 ; 27, 1-11 ; 36 ; Jos. 17, 3. D'après ces textes, Celophḥad était fils de Ḥépher, petit-fils de Makir. *k*. Le clan auquel appartenait Gédéon. *l*. Si le texte massorétique est correct, ces clans ne descendraient de Manassé qu'en ligne féminine. — Maḥla était, d'après Nomb. 26, 33 ; 27, 1 ; Jos. 17, 3, une fille de Celophḥad. *m*. Cf. Nomb. 26, 32 ; Jos. 17, 2. Il devait être nommé précédemment, sans doute parmi les fils de Malkat. *n*. Cf. Nomb. 26, 31 ; Jos. 17, 2. C'était sans doute l'éponyme de la ville de Sichem, annexée à Manassé par Gédéon (Juges 9). *o*. Cette section comprend quatre éléments : 1° un registre de la descendance d'Èphraïm, allant du patriarche à Josué (v. 20-21ᵃ et 25-27) ; 2° une anecdote donnant l'étymologie du nom de Beria (v. 21ᵇ-23) ; 3° une brève notice du même genre expliquant le nom de la ville d'Ouzzen-Chèèra (v. 24) ; 4° une liste des villes appartenant à la maison de Joseph, c'est-à-dire à Èphraïm (28) et à Manassé (29). *p*. D'accord avec Nomb. 26, 35-36, sauf que, dans ce passage, il y a Bèker, au lieu de Bèred, et Taḥam, à la place de Taḥat, et que, dans les Nombres, ces deux personnages sont des fils d'Èphraïm, et non l'un son petit-fils, l'autre son arrière petit-fils. *q*. D'après l'anecdote qui suit (v. 21ᵇ-23), Èzer et Èlad étaient les propres fils d'Èphraïm et non ses descendants à la 8ᵉ génération. Telle était probablement aussi l'idée du rédacteur primitif des v. 20 et 21ᵃ : la liste qu'on y trouve et qui a été très certainement surchargée (trois des noms y figurent deux fois : Choutèlaḥ, Taḥat et Èlada-Èlad), devait originairement, comme celle des Nombres, donner les noms des propres fils d'Èphraïm : les mots « qui eut pour fils » doivent être des additions. *r*. Cité qui joua un grand rôle dans l'histoire des Israélites lorsqu'elle fut devenue l'une des cinq capitales philistines. Le site n'en a pas été identifié. *s*. La population cananéenne autochtone, telle la peuplade des Avvites, exterminée (Deut. 2, 23) ou refoulée (Jos. 13, 3) par les Philistins. L'affaire, d'après le narrateur, doit s'être passée avant l'arrivée de ces envahisseurs, au temps des patriarches. *t*. Le narrateur se représente Èphraïm et ses fils déjà fixés dans « la montagne d'Èphraïm », que la tribu de ce nom recevra en partage après la conquête. Selon les récits de la Genèse, au contraire, Èphraïm, né en Égypte, resta toute sa vie dans ce pays. On voit que cette anecdote, si elle a un fond historique, reflète une époque postérieure à l'installation des tribus en Palestine.

ses frères vinrent pour le consoler. [23] Il s'unit
à sa femme ; elle conçut et mit au monde un
fils. Il lui donna le nom de Beria parce que
[cette naissance] eut lieu alors que le malheur
I³ était entré dans sa maison[a]. [24] Il[b] eut pour
fille Chèèra ; elle bâtit Bét Ḥorôn le bas et le
haut[c] ainsi qu'Ouzzen-Chèèra[d].
I [25] Il[e] eut pour fils Rèphaḥ, qui eut pour
fils Rècheph, qui eut pour fils Tèlaḥ, qui eut
pour fils Taḥan, [26] qui eut pour fils Ladân,
qui eut pour fils Ammihoud, qui eut pour fils
Èlichama, [27] qui eut pour fils Noun, qui eut
pour fils Josué.
[28] Le domaine qu'ils possédaient et où ils
habitaient [comprenait] Béthel[f] et les localités
qui en dépendent, à l'est Naarân[g], à l'ouest
Guèzer[h] et les localités qui en dépendent,
Sichem[i] et les localités qui en dépendent
jusqu'à Ayya[j] et aux localités qui en dépen-
s dent. [29] Les fils de Manassé avaient en leur
pouvoir Bét Cheân et les localités qui en
dépendent, Taanak et les localités qui en
dépendent, Meguiddo et les localités qui en
dépendent, Dor et les localités qui en dépen-
dent[k]. Telles sont les villes dans lesquelles
demeuraient les fils de Joseph, fils d'Israël.

Registre généalogique de la tribu d'Acher.

S [30] Les fils d'Acher : Yimna, Yichva[l], Yichvi,
Beria et Sèraḥ leur sœur. [31] Les fils de Beria :
I² Ḥèber et Malkiél[m]. C'est le père de Bér-
I zaït[n]. [32] Hèber engendra Yaphlét, Chèmer,
Ḥôtam et Choua leur sœur. [33] Les fils de
Yaphlét : Passaq, Bimhal et Achvat : tels
furent les fils de Yaphlét. [34] Les fils de Chè-
mer, son frère : Rohga, Ḥoubba et Aram.
[35] Les fils de Ḥélem[o], son frère : Çophaḥ,
Yimna, Chélech et Amal. [36] Les fils de Çophaḥ :
Souaḥ, Ḥarnèpher, Choual, Béri, Yimra,
[37] Bècer, Hod, Chamma, Chilcha, Yitrân et
Beéra. [38] Les fils de Yèter[p] : Yephounnè,
Pispa et Ara. [39] Les fils d'Oulla[q] : Araḥ,
Ḥanniél et Riçya. [40] Ces hommes étaient tous
fils d'Acher, chefs de famille, hommes d'élite,
guerriers vaillants, chefs des [autres] chefs.
Enregistrés par familles pour servir dans le
ban, ils étaient au nombre de 26.000 hommes[r].

Second registre généalogique de la tribu de Benjamin[s].

8 *Premiers descendants de Benjamin[t].*
[1] Benjamin engendra Bèla,
son premier-né ; Achbél, le
deuxième ; Aḥraḥ, le troisième ; [2] Noḥa, le
quatrième, et Rapha, le cinquième. [3] Bèla eut
des fils : Addar[u], Guéra, père d'Éhoud,
[4] Abichoua, Naamân, Aḥoaḥ, [5] Guéra, Che-
phouphân et Ḥouram.

Benjaminites de Guèba[v].
[6] Voici les fils d'Éhoud — ce sont R(I)
les chefs de famille des habitants
de Guèba[w] ; on les déporta à Manaḥat[x] —
[7] ...et Naamân, Aḥiyya et Guéra (c'est lui qui
les déporta) ; et il engendra Ouzza et Aḥiḥoud.

Benjaminites originaires de Moab, Benjaminites établis à Ono et à Lod.
[8] Chaḥaraïm eut des
fils dans le territoire
de Moab après qu'il les eut répudiées —
Ḥouchim et Baara, ses femmes[y] : — [9] il eut

23. « Il lui donna ». H* S T : Elle lui donna. 25. « qui eut pour fils Rècheph (litt. : et R son fils) » *H** (aj. *benô*). H : et Rècheph.
27. « Noun » *L*. H : Nôn. 30. « Bérzaït » *G*ᴮ. Hq : Birzaït. 32. « Chèmer » d'après *v. 34* et *G*ᴮ. H : Chomèr. 34. « son frère : Rohga »
cf. *v. 35* (lis. *'âḥîw rohgâ*). H : Aḥi et Rohga. « Ḥoubba » *H*q. Hk : Yaḥba (?). 8, 3. « père d'Éhoud » d'après *Jug. 3, 15* cf. *v. 6* (lis. *'ǎb*
'êhoud). H : et Abihoud. 6. « Éhoud » *G*ᴮᴸ. H : Éḥoud.

a. Jeu de mots entre Beri'a et l'hébreu *berâ'â*, « dans le malheur ». Sur Beria, voy. aussi 8, 13. *b*. Èphraïm ou Beria.
c. Auj. Beit-Our, (voy. Jos. 10, 10, note *f*. *d*. Localité inconnue. *e*. Probablement Beria. *f*. Auj. Beitin, cf. Gen. 28, 19. C'était la limite sud du territoire éphraïmite. *g*. Appelée Naara Jos. 16, 7. *h*. Auj. Tell Djézer, cf. Jos. 10, 33 note *j*. *i*. Gen. 33, 18 note *l*. *j*. Peut-être Tourmous Aya, à l'E. de Sindjil, 20 kil. env. S. de Sichem. Cette Ayya doit être distincte de celle qui est nommée Ès. 10, 28 ; Néh. 11, 31 et qui était identique à Ha-Aï, près Béthel. *k*. La liste des villes de Manassé (v. 29) est la même que celle de Jos. 17, 11, sauf l'omission de Yibleam. Voy. les notes sur ce passage.
l. Ce nom, qui ne figure pas dans Nomb. 26, 44, est probablement un doublet du suivant. *m*. Les v. 30 et 31ᵃ sont la copie exacte de Gen. 46, 17 (cf. Nomb. 26, 44-47). *n*. Bèrzaït, « le puits de l'olivier », est évidemment le nom d'une localité — du reste inconnue. Cette remarque n'est pas de même provenance que le reste de la généalogie. *o*. Le même qui est appelé Ḥôtam (v. 32). Il ne paraît pas possible de dire laquelle des deux variantes est la meilleure. *p*. Variante de « Yitrân » (v. 37). *q*. Ce nom devait figurer v. 37 ou 38.
r. Ce nombre est naturellement celui de l'ensemble de guerriers de la tribu, et non pas seulement de ses chefs.
s. Il y en a un autre, très différent, 7, 6-12. Celui du ch. 8 comprend : 1° v. 1-5, une généalogie des premiers descendants de Benjamin, servant d'introduction commune aux listes suivantes ; 2° v. 6-40, un certain nombre de généalogies partielles, entre autres une de la famille de Saül (v. 33-38), reproduite également 9, 39-44. *t*. Autres listes analogues 7, 6-12 ; Gen. 46, 21 ; Nomb. 26, 38-40. Celle-ci se rapproche surtout de celle de la Genèse, mais avec bien des variantes et des désaccords.
u. Ard d'après quelques manuscrits et Gᴬ comme d'après Gen. 46, 21 et Nomb. 26, 40. *v*. Ces deux versets, d'un style contourné, sont confus et visiblement corrompus. La traduction que nous en donnons est incertaine. *w*. Auj. Djèba. Cf. Jos. 18, 24 ; 21, 17. De nouveau benjaminite après le retour de l'exil (Néh. 11, 31 cf. Esdr. 2, 26). *x*. S'agirait-il de Manaḥat de Juda (cf. 2, 52-54) ? *y*. Le texte de ce v. laisse fort à désirer. Il manque dans les versions syriaque et arabe. La syntaxe de l'incise « après qu'il les eut, etc. », est propre à l'araméen postérieur : cela paraît indiquer que l'original a reçu des gloses.

de Ḥodech, sa femme, Yobab, Cibya, Mécha,
Malkam, [10] Yeouç, Sakya, Mirma. Tels furent
ses fils; [ils étaient] chefs de familles. — [11] De
Ḥouchim il avait eu Abitoub et Elpaal. [12] Les
fils d'Elpaal [furent] Èber, Micham et Chèmer.
C'est lui qui bâtit Ono, Lod et les localités
qui en dépendent[a].

Benjaminites d'Ayyalôn et de Jérusalem.

[13] Beria et Chèma étaient les
chefs de famille des habitants
d'Ayyalôn[b]; ils mirent en fuite les habitants
de Gat[c]. [14] Leurs frères [étaient] Elpaal, Cha-
chaq, Yerémot.
[15] Zebadya, Arad, Èder, [16] Mikaél, Yichpa
et Yoḥa étaient fils de Beria.
[17] Zebadya, Mechoullam, Ḥizki, Ḥabér,
[18] Yichmeri, Yizlia et Yobab étaient fils d'El-
paal.
[19] Yaqim, Zikri, Zabdi, [20] Elyoénaï, Cilletaï,
Èliél, [21] Adaya, Beraya et Chimrat étaient fils
de Chimeï[d].
[22] Yichpân, Éber, Èliél, [23] Abdôn, Zikri,
Ḥanân, [24] Ḥananya, Élam, Antotiyya, [25] Yiph-
dya et Penouel étaient fils de Chachaq.
[26] Chamcheraï, Cheḥarya, Atalya, [27] Yaarè-
chya, Éliyya et Zikri étaient fils de Yeroḥam[e].
[28] Ils étaient chefs de famille, chefs selon
leurs généalogies. Ils habitaient Jérusa-
lem[f].

Benjaminites de Gabaon et de Jérusalem g.

[29] A Gabaon[h] demeuraient le
père de Gabaon, Yeïél[i] —
sa femme se nommait Maaka, — [30] ainsi
que son fils premier-né Abdôn, Çour, Qich,
Baal, Nér, Nadab, [31] Guedor, Aḥyo, Zèker[j]
et Miqlot. [32] Miqlot engendra Chimea[k].
Ceux-ci aussi, contrairement à leurs frères[l],
habitaient Jérusalem avec leurs [autres]
frères[m].

La famille de Saül n.

[33] Nér engendra Abner et Qich R(S)
engendra Saül. Saül engendra
Jonathan, Malkichoua, Abinadab et Echbaal[o].
[34] Le fils de Jonathan fut Meribbaal[p]. Merib- R(I)
baal engendra Mika. [35] Les fils de Mika furent
Pitôn, Mèlek, Taréa[q] et Aḥaz. [36] Aḥaz engen-
dra Yehoadda[r]. Yehoadda engendra Alèmet,
Azmavèt et Zimri. Zimri engendra Moça.
[37] Moça engendra Binea, qui eut pour fils
Rapha[s], qui eut pour fils Èlassa, qui eut pour
fils Acél. [38] Acél eut six fils. Voici leurs
noms : Azriqam, son premier né[t], Yichmaél,

12. « Chèmer » H* GBA. H : Chèmed. 14. « Leurs frères [étaient] » GAL (lis. *wa'âḥêhèm*). H : et Aḥyo. « Elpaal » aj. d'après *v. 18.* 20. « Elyoénaï » GA. H : Èliénaï. 29. « Yeïél » Aj. d'après *9, 35.* 30. « Nér » GA(L) *9, 36* (aj. *wenér*). Manque en H. 31. « et Miqlot » GB S L *9, 37* cf. *v. 32* (aj. *oumiqlôt*). Manque en H. 33. « Abner » d'après *1 Sam. 14, 51* etc. H : Qich. — Mais le père de Qich s'appelait Yeïel (d'après 9, 35) ou Abiel (selon 1 Sam. 14, 51). Nér était le nom d'un des frères de Qich (9, 30). La leçon « Qich » doit provenir d'une correction malheureuse. 38. « son premier-né » H* G S (lis. *bekôrô*). H : Bôkerou (pour obtenir le total de six fils d'Acél. Dans la même intention S a ajouté « Qîm, le deuxième » et GB un Abdia).

a. Ono, auj. Kefr Ana (8 kil. S. E. de Jaffa) et *Lod*, auj. Loudd ou Lydda (20 kil. S. E. de la même ville), étaient d'anciennes villes cananéennes nommées déjà dans la liste de Thoutmès III (xvie siècle av. J.-C.), mais elles ne sont mentionnées comme benjaminites que dans des textes postérieurs à l'exil (Néh. 11, 31-35; cf. Esdr. 2, 33; Néh. 7, 37). La notice des v. 8-12 se rapporte donc sans doute à cette période. Il semble en ressortir, du moins d'après le texte hébreu actuel, que le clan benjaminite — du reste inconnu — de Chaḥoraïm, avait d'abord séjourné au voisinage de Jaffa, puis avait émigré (en partie sans doute) dans le territoire de Moab, c'est-à-dire peut-être sur la rive gauche du Jourdain, immédiatement à l'E. de Jéricho, région que l'on appelait « les plaines de Moab ». *b.* Auj. Yalo (cf. Jos. 10, 12 et note *h*), ville danite selon Jos. 21, 24. *c.* Sans doute pour venger les deux chefs ou clans éphraïmites tués par les gens de Gat (7, 21). Cela suggérait que le Benjaminite Beria est à identifier avec l'Éphraïmite de ce nom, dont la naissance est racontée 7, 23. Ce trait anecdotique, unique en son genre dans notre liste généalogique, est peut-être une glose. *d.* Le même évidemment qui est appelé Chèma v. 13. *e.* Yerémot au v. 14.

f. L'existence à Jérusalem d'un nombre important de familles se réclamant de la tribu de Benjamin n'est attestée qu'assez tard après le retour de l'exil (Néh. 11, 7-9). Il y a là un indice sur l'époque où a été rédigée cette généalogie.

g. Ce paragraphe figure de nouveau 9, 35-38. Sa place originelle paraît être plutôt ici, puisqu'il y est question, comme dans ce qui précède, de l'habitat de diverses fractions se réclamant de Benjamin. *h.* Auj. ed-Djib, 8 kil. N. N. O. de Jérusalem (cf. Jos. 9, 3). On s'attendrait plutôt, puisqu'il s'agit du berceau de la famille de Saül (voy. v. 30 et 33), à voir nommer Guibea. Y aurait-il eu confusion voulue ou accidentelle entre les noms, très voisins en hébreu, de ces deux localités? *i.* Dans 1 Sam. 9, 1; 14, 51, le grand-père de Saül et d'Abner est appelé Abiél. *j.* 9, 37 : Zekarya. *k.* 9, 38 : Chimeam. *l.* Apparemment les Benjaminites demeurant à Gabaon. *m.* Les Benjaminites fixés à Jérusalem (cf. v. 28).

n. Cette partie de la généalogie de Saül reparaît 9, 39-41, où le texte est mieux conservé. Sur le motif de cette répétition et sur la place originelle de ce morceau, les avis sont partagés. Le plus vraisemblable est peut-être que la liste des habitants de Jérusalem (9, 1-34) a été ajoutée après coup dans le livre des Chroniques et insérée par certains copistes avant la généalogie de Saül (8, 29-38), par d'autres après. Un autre point controversé est de savoir si cette généalogie elle-même avait déjà été admise par le Chroniqueur dans son œuvre. C'est plausible, puisqu'il donne aussi celles de David (2, 10-17), de Samuel (6, 25-28) et des grands prêtres (6, 50-53) et que cette généalogie constituait une transition appropriée entre les chapitres 1-9 et le récit de la mort de Saül (ch. 10). Mais, d'autre part, elle est intimement liée au ch. 8, qui n'est sans doute pas du Chroniqueur. *o.* Ou Ichbaal, formes primitives du nom défiguré plus tard en Ichbôchet, voy. note *f* sur 1 Sam. 14, 49 et 2 Sam. 2, 8. Pour les noms des autres fils de Saül, cf. 1 Sam. 31, 2. *p.* Ou Meribaal, transformé ensuite en Mephibôchet. Voy. 2 Sam. 4, 4 et note *c.* *q.* Taḥréa, dans 1 Chron. 9, 41.

r. 1 Chr. 9, 42 : Yara, faute pour Yada, donné par quelques manuscrits. *s.* 1 Chr. 9, 43 : Rephaya. *t.* Voy. note crit.

Chearya, Obadya et Ḥanân. Tous[a] ceux-là
étaient fils d'Acél[b].

Fragment d'une autre généalogie.

[39] Les fils d'Écheq, son frère[c],
[furent] Oulam, son premier-né;
Yeouch, le deuxième; Èliphèlet, le troisième.
[40] Les fils d'Oulam furent de vaillants guer-
riers; ils tiraient de l'arc[d]. Ils eurent beaucoup
de fils et de petits-fils : 150.
Tous ceux-là étaient des Benjaminites.

Une liste des habitants de Jérusalem[e].

R **9** [1] Tous les Israélites furent recensés et ils
sont enregistrés dans le Livre des Rois
d'Israël[f].
Juda fut déporté à Babylone à cause de
ses infidélités. [2] Les habitants antérieurs qui
R(S) [demeuraient][g] dans leurs propriétés dans
leurs villes, [comprenaient] des Israélites[h], les
prêtres, les lévites et les serfs [du Temple][i].
[3] A Jérusalem habitaient des Judéens, des
R Benjaminites, des Èphraïmites et des Ma-
nassites[j].

Judéens k.

R(s) [4] Parmi les Judéens, Outaï, fils d'Am-
mihoud, fils d'Omri, fils d'Imri, fils de
Bani, [du clan] des enfants de Pèrèç, fils de
Juda; — [5] [du clan] des Chélanites, Assaya,
l'aîné, et ses fils; — [6] des enfants de Zèraḥ, R(I)
Yeouél... et leurs frères : 690 [hommes].

Benjaminites.

[7] Parmi les Benjaminites : Sallou, R(S)
fils de Mechoullam, Hodouya[l], fils
de Hassenoua, — [8] Yibneya, fils de Yero- R(I)
ḥam, Éla, fils d'Ouzzi, fils de Mikri; —
Mechoullam, fils de Chephatya, fils de
Reouél, fils de Yebanya, [9] et leurs frères
selon leurs lignées : 956 [hommes]. Tous ces
hommes étaient chefs chacun de leur famille.

Les prêtres m.

[10] Parmi les prêtres : Yedaya, Yeho- R(S)
yarib, Yakîn, [11] Azarya[n], fils de
Ḥilqiyya, fils de Mechoullam, fils de Çadoq,
fils de Merayot, fils d'Aḥitoub, chef de la
maison de Dieu; — [12] Adaya, fils de Yeroḥam,
fils de Pachḥour, fils de Malkiyya; — Massaï,
fils de Mechoullam, fils de Mechillémit, fils
d'Immér, [13] et leurs frères, [tous] chefs de R
leurs familles, qualifiés pour vaquer au ser-
vice de la maison de Dieu.

Les lévites.

[14] Parmi les lévites : Chemaya, fils R(S)
de Ḥachchoub, fils d'Azriqam, fils
de Ḥachabya, des descendants de Merari[o];
— [15] Baqbaqqar[p], Ḥèrech, Galal[q]; Mattanya,
fils de Mika, fils de Zikri[r], fils d'Asaph; —

9, 2. « les lévites ». Néh. 11, 3 : et les lévites. 4. « Parmi les Judéens » *Néh. 11, 4* cf. *v. 7, 10, 14* (aj. en tête *mibbenê yehoudâ*). Manque en H. 5. « Chélanites » d'après *Nomb. 26, 20* (lis. *haššélânî*). H. Chilonites (hab. de Silo). 13. « qualifiés — service (litt. : vaillants, vaquant au service) » lis. *ḥayil* et aj. (d'après *Néh. 11, 12*) *'ôsé*. H : vaillants au service (?).

a. Ce mot manque 9, 44. *b.* Cette liste s'arrête à la douzième génération après Saül. L'intention de l'auteur est sans doute de donner la descendance du premier roi jusqu'à l'exil babylonien (cf. note *o* sur 6, 15). *c.* D'après le contexte actuel, il semble qu'Écheq soit le frère d'Acél (v. 38). Mais, comme la notice sur les fils de cet Écheq ne figure pas au ch. 9, à la suite des v. 39-44, et que les détails donnés 8, 40 ont un caractère assez particulier, il se peut que les v. 39-40 soient un fragment d'une généalogie différente. *d.* Les archers benjaminites étaient d'une habileté réputée (2 Sam. 1, 22; 1 Chr. 12, 2; 2 Chr. 14, 7). *e.* Une partie de la liste qui suit (les v. 2b-7 et 10-17a) figure aussi, avec des variantes, dans le livre de Néhémie (11, 3-19). Il est probable que ces deux textes parallèles sont des extraits, faits indépendamment l'un de l'autre, d'une source commune (voy. note *c* sur Néh. 11, 3). L'auteur qui a inséré ici ce fragment de dénombrement l'a fait suivre d'une longue notice sur les fonctions des diverses classes de lévites (v. 17b-33) qui anticipe sur celle que le Chroniqueur donnera au chap. 26 dans un contexte beaucoup mieux approprié. La présente statistique des habitants de Jérusalem (9, 1-34) doit donc être d'une autre main que celle du Chroniqueur, d'autant plus qu'elle attribue l'organisation des services lévitiques à David *et à Samuel* (v. 22) et non à David seul comme le fait toujours l'auteur des Chroniques, et que la répétition de la généalogie de Saül (8, 29-38 et 9, 35-44) suggère que le morceau intermédiaire (9, 1-34) a été inséré après coup (voy. note *n* sur 8, 33). *f.* Cet ouvrage n'est évidemment pas le « livre des Rois » canonique, qui ne contient rien de semblable, mais soit un recueil officiel des actes du gouvernement, soit, plus probablement, un livre d'histoire à l'usage du public, analogue au « livre des Chroniques des rois d'Israël », auquel renvoie si souvent le rédacteur des Chroniques. C'est là, d'après l'auteur de ce verset, qu'ont été puisées les statistiques des diverses tribus d'Israël qui précèdent (ch. 4-8), ainsi que celle des habitants de Jérusalem qui va suivre. *g.* Litt. : *les premiers habitants qui dans leurs propriétés.* Cette expression ne peut guère signifier « ceux des anciens habitants qui [retournèrent]... » ni « les premiers habitants qui [retournèrent]... » le verbe ne pourrait être sous-entendu en hébreu; il faudrait au moins corriger « les premiers *retournants* (*haššâbîm*) ». L'auteur veut indiquer plutôt que la liste qui suit provient d'une époque antérieure à la déportation, ce qui, du reste, ne cadre ni avec le contenu de la liste, ni avec le témoignage de Néh. 11. *h.* Des laïcs. *i.* Il n'est pas question, comme dans Néh. 11, 3, des « fils des esclaves de Salomon »; ils s'étaient sans doute, au temps de l'auteur, fondus avec les serfs du Temple. *j.* Il n'en est question ni dans la suite de la liste, ni dans Néh. 11, 4-19. *k.* Les noms donnés dans Néh. 11, 4 diffèrent totalement sauf ceux de Pèrèç, des Chélanites (voy. note crit.), d'Outaï (Néh. : Ataya) et d'Omri (Néh. : Amarya). Le clan de Zèraḥ (v. 6) ne figure pas dans Néhémie. *l.* Dans Néh. 11, 9, Yehouda; et il n'est pas dit qu'il fût Benjaminite. *m.* Mêmes noms que dans Néh. 11, 11-13 sauf quelques variantes et omissions. *n.* Néh. 11, 11 : Seraya. 1 Chron. 6, 13, 14 a les deux noms : Azarya engendra Seraya. *o.* Néh. 11, 15 : Bounni. *p.* Néh. 11, 17 : Baqbouqya.

q. A la place de ces deux noms, Néh. 11, 16 donne : Chabbetaï et Yozabad. *r.* Néh. 11, 17 : Zabdi.

16 Obadya, fils de Chemaya[a], fils de Galal,
R (I) fils de Yedoutoun; et Bèrèkya, fils d'Asa, fils d'Elqana, qui habitait dans les villages des Netophatites[b].

R (S) R (I) *Les portiers.* 17 Les portiers : Challoum, Aqqoub, Talmôn[c], Ahimân et leurs frères. Challoum était le chef 18 et, maintenant encore[d], [il[e] se tient] à la porte du Roi, à
R² l'est[f]. C'étaient [déjà] les portiers du camp des Lévites[g]. 19 Challoum, fils de Qoré, fils d'Ébyassaph, fils de Coré et ses frères, [membres] de sa famille (les Qorhites), avaient rempli les fonctions de gardiens des seuils de la Tente. Ainsi leurs pères [déjà] avaient été affectés au camp de Yahvé pour en garder l'entrée. 20 Phinées, fils d'Éléazar, leur était autrefois préposé[h] (que Yahvé soit avec lui !)[i]. 21 C'est Zakarya, fils de Mechèlèmya, qui était portier à l'entrée
R de la Tente du Rendez-vous 22 Ceux qui avaient été choisis comme portiers pour [garder] les seuils étaient 212 en tout. Leur registre généalogique [avait été dressé] dans les villages qu'ils habitaient[j]. C'est David et Samuel le voyant qui les avaient établis dans leurs fonctions[k]. 23 Ils étaient, ainsi que leurs fils, affectés aux portes de la maison de Yahvé, — de la maison de la Tente[l], — par classes. 24 Les portiers se tenaient aux quatre points cardinaux[m] : à l'est, à l'ouest, au nord et au sud. 25 Leurs frères, [qui demeuraient] dans leurs villages, devaient venir périodiquement se joindre à eux pour sept jours. 26 Eux-mêmes, en effet, les quatre chefs des portiers étaient constamment [de service].

Autres lévites. Il y avait des lévites qui étaient préposés aux chambres[n] et aux magasins, dans la maison de Dieu. 27 Ils passaient la nuit autour de la maison de Dieu[o]; car ils étaient chargés de la garder et avaient à l'ouvrir chaque matin.

28 Certains d'entre eux avaient la surveillance des ustensiles du culte; ils les rentraient et les sortaient après les avoir comptés.

29 Il y en avait qui veillaient sur les vases[p] et sur tous les ustensiles sacrés, sur la fleur de farine, le vin, l'huile, l'encens et les substances odoriférantes. 30 C'étaient des prêtres qui faisaient de ces substances la mixture parfumée[q].

31 Mattitya, un lévite, — c'était le fils aîné de Challoum le Qorhite — était chargé en permanence de la confection des gâteaux cuits à la plaque[r].

32 Certains de leurs frères, des Qehatites, étaient chargés d'apprêter, pour chaque sabbat, les pains à disposer [devant Dieu][s].

17. « leurs frères. Challoum » cf. v. 6, 9, 13 (lis. *waăhêhèm*). H : leur frère Challoum. 26. « Il — étaient » cf. v. 28, 29, 32 (lis. *oumin hallewiyyim hâyou*). H : Ils étaient lévites et ils étaient. G^BA : Les lévites étaient. 27. « avaient à l'ouvrir (litt. : étaient préposés à l'ouverture) » lis. *hammiphtâh* (cf. Prov. 8, 6) et suppr. *we*. H : étaient préposés à la clef et ».

a. Néh. 11, 17 : Abda, fils de Chammoua. *b*. Voy. Esdr. 2, 22; Néh. 7, 26. *c*. Ces trois noms figurent dans la liste, donnée dans Esdr. 2, 42, des six familles de portiers du Temple revenus d'exil. Néh. 11, 19 n'en nomme que deux : Aqqoub et Talmôn. Néh. 12, 25 y ajoute Mechoullam, autre forme du nom de Challoum. — Sur la confrérie des portiers, voy. note *a* sur Néh. 11, 19. *d*. A l'époque, bien postérieure, où vivait le rédacteur de ces lignes. *e*. Challoum, c'est-à-dire, naturellement, les représentants de la famille de ce nom. *f*. La porte orientale du Temple était la porte d'honneur, par laquelle le prince devait entrer selon Éz. 46, 1-3. *g*. Cette expression désigne ici, non le convoi formé par la tribu de Lévi pendant la marche dans le désert (Nomb. 2, 17), mais la partie centrale du camp israélite, où se trouvait, d'après P, la tente du Rendez-vous, entourée sur les quatre côtés par les tentes des Lévites (Nomb. 3, 23, 29, 35, 38). — C'est un amplificateur qui a introduit ici les v. 18b, 19 et 21, afin de faire remonter jusqu'à l'époque mosaïque l'organisation du corps des portiers. Selon l'auteur principal du ch. 9, comme d'après le Chroniqueur, elle provenait seulement du temps de David (v. 22). *h*. Le v. 20 paraît être une seconde glose, destinée à rabaisser l'orgueil des portiers fils de Challoum, en rappelant que, dès l'origine, ils étaient subordonnés à un prêtre. *i*. Nous avons ici le premier exemple de la coutume, courante chez les Juifs et les Musulmans, consistant à faire suivre d'une formule de bénédiction le nom d'un juste défunt. *j*. Seuls les chefs des portiers résidaient en permanence à Jérusalem (v. 25-26). *k*. Voy. note *e* sur le titre du ch. 9. *l*. Si cette précision n'est pas une glose, elle indique que, d'après le rédacteur du ch. 9, 1-34, la statistique reproduite dans ce chapitre se rapportait au temps où Yahvé résidait encore sous une tente, c'est-à-dire, au plus tard, à l'époque de David. *m*. Litt. : *aux quatre vents*. *n*. Voy. note *d* sur Esdr. 8, 29. *o*. Dans les « chambres » qui entouraient la cour du Temple. *p*. L'hébreu a ici le même mot que nous traduisons v. 28 et 29 par ustensiles. Il semble qu'au v. 28 il s'agisse des objets employés dans les cérémonies du culte, au v. 29 des récipients contenant les réserves de farine, de vin, d'huile etc. *q*. Glose destinée à prévenir un malentendu : les lévites avaient la garde des substances aromatiques; mais ce n'étaient pas eux qui les combinaient dans les proportions prescrites par la Loi (Ex. 30, 22-38). *r*. Lév. 2, 5 et note *f*. *s*. Ce que la Loi sacerdotale (P) appelle « le pain de la face ». Voy. Ex. 25, 30 et note *m*; Lév. 24, 6-8.

Chantres. 33 Voici, d'autre part[a], les chantres, chefs de familles lévitiques. [Ils demeuraient] dans les chambres [du Temple], exempts [de tout autre service], car ils avaient jour et nuit des occupations[c].

Conclusion. 34 Tels sont les chefs des familles lévitiques, chefs selon leurs généalogies. Ils habitaient Jérusalem[d].

Répétition de la généalogie de Saül[e].

Benjaminites de Gabaon et de Jérusalem. 35 A Gabaon demeuraient le père de Gabaon, Yeïél — sa femme se nommait Maaka, — 36 ainsi que son fils premier-né Abdôn, Çour, Qich, Baal, Nér, Nadab, 37 Guedor, Ahyo, Zekarya et Miqlôt. 38 Miqlôt engendra Chimeam. Ceux-ci aussi, contrairement à leurs frères, habitaient Jérusalem avec leurs [autres] frères.

La famille de Saül. 39 Nér engendra Abner et Qich R (S) engendra Saül. Saül engendra Jonathan, Malkichoua, Abinadab et Echbaal. 40 Le fils de Jonathan fut Meribbaal. Meri- R (I) baal[f] engendra Mika. 41 Les fils de Mika furent Pitôn, Mèlek, Tahréa et Ahaz. 42 Ahaz engendra Yara. Yara engendra Alèmet, Azmavet et Zimri. Zimri engendra Moça. 43 Moça engendra Binea, qui eut pour fils Rephaya, qui eut pour fils Élassa, qui eut pour fils Acél. 44 Acél eut six fils. Voici leurs noms : Azriqam, son premier-né, Yichmaél, Chearya, Obadya et Hanân. Tels étaient les fils d'Acél.

39. « Abner ». Voy. note crit. sur 8, 33. 41. « et Ahaz » *L G^L* 8, 35. Manque en H. 44. « son premier-né ». Voy. note crit. sur 8, 38.

a. Litt. : *Et ceux-ci* [*sont*]... Le texte primitif devait contenir un développement sur les chantres et leurs fonctions, parallèle à celui qui a été consacré aux portiers. *b*. Voy. v. 26, note *n*. *c*. Sans doute la répétition et l'exécution des chants sacrés. L'expression « jour et nuit » ne semble pas devoir être prise à la lettre. *d*. Cf. 8, 28. *e*. Sur ce morceau et les variantes que présentent les deux textes, voy. 8, 29-38 et les notes. Sur le motif de la répétition, voy. note *n*, sur 8, 33. *f*. Le texte hébreu du v. 40 donne côte à côte deux orthographes du nom du fils de Jonathan : elles suggèreraient deux étymologies un peu différentes, voy. note *d* sur 2 Sam. 4, 4.

DEUXIÈME PARTIE

HISTOIRE DE DAVID (10-29)[a]

I. MORT DE SAÜL[b]

S 10 1 Les Philistins livrèrent bataille à Israël
et les Israélites prirent la fuite devant les
Philistins; beaucoup d'entre eux tombèrent,
frappés à mort, sur le mont Guilboa. 2 Les
Philistins se lancèrent à la poursuite de Saül
et de ses fils; ils tuèrent Jonathan, Abinadab
et Malkichoua, fils de Saül. 3 Puis le poids de
la lutte se porta sur Saül; les archers le
découvrirent et il fut blessé au bas-ventre,
4 Saül dit à celui qui portait ses armes :
« Dégaine ton épée et transperce-moi, de
peur que ces incirconcis ne viennent me
torturer. » Mais son porteur d'armes ne put
s'y résoudre; car il était rempli de crainte.
Alors Saül prit son épée, sur laquelle il se
jeta. 5 Son porteur d'armes, voyant que Saül
était mort, se jeta aussi sur son épée et mou-
rut. 6 Saül mourut ainsi que ses trois fils;
et toute sa maison[c] périt en même temps.
7 Tous les Israélites qui étaient dans la
vallée[d], voyant que les hommes d'Israël
avaient lâché pied et que Saül et ses fils
étaient morts, abandonnèrent leurs villes et
prirent la fuite, et les Philistins vinrent s'y
établir.
8 Le lendemain, les Philistins vinrent
dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et
ses fils. 9 Ils le dépouillèrent, emportèrent sa
tête et ses armes et envoyèrent [ces trophées]
dans le pays des Philistins à la ronde pour
annoncer la bonne nouvelle à leurs idoles et
au peuple. 10 Ils déposèrent les armes de Saül
dans le temple de leur dieu[e] et fixèrent son
crâne dans le temple de Dagon[f].
11 Tous les habitants de Jabès de Galaad
ayant appris tout ce que les Philistins
avaient fait à Saül, 12 tous les hommes
vaillants se mirent en route, prirent le corps[g]
de Saül et ceux de ses fils et les apportèrent
à Jabès[h]. Ils enterrèrent leurs ossements
sous le térébinthe de Jabès et jeûnèrent
pendant sept jours.
Ch 13 Saül mourut à cause de l'infidélité dont
il s'était rendu coupable envers Yahvé, en
n'observant pas la parole de Yahvé[a], et
aussi en consultant l'esprit d'un mort pour
[lui] demander un oracle, 14 tandis qu'il n'en
demandait pas à Yahvé[b]. Aussi [Yahvé] le
fit-il périr et transféra-t-il la royauté à David,
fils d'Isaï.

II. DAVID ROI.

David est oint roi d'Israël[c].

S 11 1 Tout Israël[d] se rassembla auprès de
David à Hébron, et [lui] dit. « Vois, nous
sommes tes os et ta chair. 2 Naguère déjà,
du temps que Saül était roi, c'était toi qui
menais Israël [à la guerre] et qui l'en rame-
nais. De plus Yahvé ton Dieu t'a dit : C'est
toi qui paîtras Israël mon peuple et c'est toi
qui deviendras le chef d'Israël, mon peuple. »
3 Tous les anciens d'Israël vinrent alors trou-
ver le roi à Hébron. David conclut un pacte
avec eux à Hébron devant Yahvé et ils
Ch oignirent David comme roi d'Israël selon
la parole de Yahvé [prononcée] par Samuel[e].

Prise de Jérusalem[f].

S 4 David et tout Israël[g] marchèrent sur
Jérusalem, c'est-à-dire Yebous[h], où étaient les
Jébusiens, habitants du pays. 5 Les habitants
de Yebous dirent à David : « Tu n'entreras
pas ici[i]. » Cependant David s'empara de la
forteresse de Sion (c'est-à-dire de la cité de
David) : 6 David dit : « Le premier, quel
qu'il soit, qui vaincra les Jébusiens devien-
dra chef et prince. » Joab, fils de Cerouya,
monta le premier; et il devint chef[j]. 7 Puis
David s'installa dans la forteresse. C'est
pourquoi on l'appela cité de David. 8 Il for-
tifia la ville sur tout son pourtour depuis le
Millo . . . .[k], tandis que Joab restaurait I
le reste de la ville[l]. 9 David devint de S
plus en plus grand et Yahvé, [Dieu] des
armées, était avec lui.

Les guerriers qui aidèrent David à s'assurer la royauté[m].

Introduction[n]. 10 Voici les principaux des preux Ch
de David, qui, avec tout Israël,
l'aidèrent à [s'assurer] la royauté en l'éta-
blissant roi, selon la parole de Yahvé, sur
Israël.

10, 1. « beaucoup d'entre eux » aj. *rabbim* avant *behar*. Manque en H. — Texte incertain. 3. « et il — ventre » d'après G^L et G^{BA} (1 Sam. 31, 7) (lis. *wayyēḥal bemēʿāw*). H : et il trembla à cause des archers. — Texte très incertain. 5. « mourut ». 1 Sam. aj. : avec lui. 6. « et toute — temps ». 1 Sam. : et son porteur d'armes, aussi tous ses hommes ce jour-là en même temps. 7. « Tous ». Manque en 1 Sam. « dans la vallée ». 1 Sam. : au delà de la vallée et ceux qui [étaient] au delà du Jourdain. « les hommes d'Israël » *1 Sam. 31, 7* (aj. *'anšê yisrā'ēl*). Manque en H. 8. « ses fils ». 1 Sam. : ses trois fils. 9. « Ils — armes ». 1 Sam : Ils lui tranchèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes. 10. « de leur dieu ». 1 Sam. : d'Astarté. « fixèrent — Dagon ». 1 Sam. : suspendirent son cadavre à la muraille de Bêt Chân. 11. « Tous — Jabès » *G S (1 Sam. 31, 11)* (aj. *yôšebê*). H : Tout Jabès. 1 Sam. : Les habitants de J. « tout ». Manque en 1 Sam. 12. « prirent le corps ». 1 Sam 31 : après avoir marché toute la nuit, enlevèrent de la muraille de Bêt Chân le cadavre. « Jabès ». 1 Sam. 31 aj. : et là ils les incinérèrent. « Ils — ossements ». 1 Sam. 31 : Ils prirent leurs ossements et les enterrèrent. « térébinthe ». 1 Sam. 31 : tamaris. **11,** 1. « Tout — rassembla ». 2 Sam. 5, 1 : Toutes les tribus d'Israël vinrent. 2. « roi ». 2 Sam. 5, 2 : notre roi. « ton Dieu ». Manque en G^B et 2 Sam. « mon peuple ». Manque en G^{BA} et 2 Sam. 3. « David conclut » 2 Sam. 5, 3 : Le roi David conclut 4. « David — Israël ». G^{BA} 2 Sam. 5, 6 : Le roi et ses gens. « c'est — étaient ». 2 Sam. 5, 6 : contre. 5. « Les — dirent ». 2 Sam. 5, 6 : Ils dirent. 7. « C'est pourquoi on ». 2 Sam. 5, 8 : et il. 8. « tandis que Joab restaurait » *H L.* S Ar : et David restaura. G : et il bâtit.

a. Dans cette section, le Chroniqueur a utilisé les livres de Samuel et des Rois, qu'il reproduit parfois textuellement, mais il n'en a extrait que ce qui convenait à son but : tout son intérêt se concentre sur Jérusalem, le Temple, le culte et le roi qui, selon lui, organisa le culte. Il a passé sous silence tout ce qui, dans les vieux récits, ne lui semblait pas à l'honneur de la mémoire de David, notamment sa vie de condottiere, son adultère avec la femme d'Urie, les désordres qui ensanglantèrent sa famille, les révoltes qu'il eut à dompter, les cruelles recommandations qu'il fit en mourant à Salomon. Le seul récit défavorable à David qu'il conserve est l'histoire du dénombrement (1 Chr. 21) parce qu'elle était en rapport étroit avec la fondation du Temple. *b.* Copie presque textuelle de 1 Sam. 31. Voy. les notes sur ce chapitre. Le texte reproduit par le Chroniqueur est sur certains points mieux conservé que celui du livre de Samuel. Parfois, au contraire, le Chroniqueur a légèrement corrigé son modèle; il a notamment ajouté une explication morale et religieuse de la fin tragique de Saül (v. 13 et 14). *c.* Par « sa maison » le Chroniqueur entend sans doute les principaux officiers de la cour de Saül. Il lisait probablement le texte déjà amplifié de 1 Sam. 31, avec l'addition « et tous ses gens » et a pensé, avec raison, que cette expression était trop générale; mais « maison » désigne d'ordinaire la famille. *d.* Cette leçon et le texte rectifié de 1 Sam. 31 se valent à peu près. *e.* 1 Sam. 31 : d'Astarté. Cette leçon plus précise est sans doute meilleure.

f. Cette phrase, qui manque dans 1 Sam. 31, est probablement primitive; car le contexte demande qu'on nous dise ce qui fut fait de la tête de Saül. D'autre part, le détail donné par 1 Sam. 31, 10, 12 et qui ne figure pas dans les Chron. sur ce qui advint des cadavres du roi et de ses fils — ils furent suspendus aux murs de Bêt Cheân — est à peu près indispensable ; il est confirmé par 2 Sam. 21, 12. L'original contenait apparemment les deux données. *g.* Au lieu du mot ordinaire pour « cadavres » (*gewiyya*), le Chroniqueur emploie ici le mot *gouphâ*, qui, en dehors de ce passage, ne se rencontre que dans l'hébreu postbiblique. *h.* La mention de l'incinération des cadavres (1 Sam. 31, 12) manque dans les Chroniques ; il est probable que l'auteur l'a omise à dessein, en raison du caractère insolite de cette pratique.

a. Allusion à 1 Sam. 13, 13-14; 15, 11, 23. *b.* Allusion à 1 Sam. 28. A vrai dire, Saül commença par consulter Yahvé et c'est parce que celui-ci ne lui répondit pas qu'il s'adressa à une nécromancienne. *c.* Le Chroniqueur passe sous silence les sept années et demie pendant lesquelles David fut simplement roi de Juda sous la suzeraineté, sans doute, des Philistins, et eut à soutenir une longue guerre contre Ichbaal, fils de Saül (2 Sam. 2-4). Aussitôt après avoir relaté la mort de Saül et de trois de ses fils, il raconte, d'après 2 Sam. 5, 1-3, comment David fut reconnu par « tout Israël », comme si David avait été le successeur légitime du premier roi d'Israël.

d. Dans le récit de 1 Sam. 5, il ne s'agissait que des tribus du nord (Israël au sens restreint). *e.* Cette addition du Chroniqueur vise soit l'épisode de l'onction de David enfant (1 Sam. 16, 1-13), soit peut-être une révélation divine dont le récit ne nous a pas été conservé (cf. 2 Sam. 3, 10, 18 et la note). *f.* Même texte que 2 Sam. 5, 6-10, mais avec des variantes importantes (v. 6 et 8). *g.* Cette leçon, à la différence de celle de 2 Sam. 5, 6, suppose que David était déjà roi de tout Israël lorsqu'il attaqua Jérusalem. La question est controversée. *h.* Voy. note *b* sur Jug. 19, 10. *i.* Le Chroniqueur a omis les passages, certainement originaux, où il est question des aveugles et des boiteux (2 Sam. 5, 6^b, cf. v. 8); ils étaient déjà obscurs pour lui. *j.* Sur le texte original de ce verset, profondément altéré dans 2 Sam. 5, 8, voy. note *j* sur ce passage. *k.* Le texte massorétique donne *et jusqu'au pourtour*, ce qui serait d'un hébreu tout à fait insolite.
l. Ce renseignement, qui ne figure pas dans 2 Sam. 5, mais qui ne présente pas de caractère tendancieux, a dû être puisé par le Chroniqueur à quelque source antérieure. Joab a pu intervenir comme gouverneur de Jérusalem (cf. v. 6). *m.* La majeure partie de ce morceau (v. 11-41^a) est la reproduction de la liste des preux de David qui figure aussi dans 2 Sam. 23, 8-39. Sans parler des variantes de détail assez nombreuses (voy. les notes critiques), elle en diffère 1° en ce que le Chroniqueur la présente, dans une introduction (v. 10), comme l'énumération de ceux qui aidèrent David à conquérir le trône (de là l'insertion de cette liste au début du règne), tandis que, d'après son contenu, elle paraît concerner le règne tout entier; — 2° en ce que la liste donnée par les Chroniques contient, à la fin, seize noms de plus (v. 41^b-47). Il n'est pas probable que ce supplément soit l'œuvre personnelle du Chroniqueur : pourquoi n'y aurait-il nommé que des héros transjordaniens, dont plusieurs étrangers? Il est plus vraisemblable que l'auteur des Chroniques a connu l'ouvrage où le rédacteur du livre de Samuel avai trouvé cette liste et a reproduit celle-ci plus au complet. *n.* Le v. 10 prépare à la fois la liste des preux (v. 11-47) et les deux énumérations qui suivent (ch. 12). Pour le premier de ces morceaux, voy. les notes explicatives sur 2 Sam. 23, 8-39.

Les preux de David.

S *Les Trois.* [11]Voici les noms des preux de
David : Ichbaal le Ḥakmonite, chef
des Trois. C'est lui qui brandit sa lance
contre trois cents [ennemis], qui furent abat-
tus en une seule fois.
[12]Après lui Éléazar, fils de Dodo, l'Aḥo-
ḥite, l'un des trois preux. [13]Il était avec
David à Pas Dammim lorsque les Philistins
s'y rassemblèrent pour la bataille. . . .[a]. Il y
avait une pièce de terre entièrement plantée
d'orge et l'armée fuyait devant les Philis-
tins. [14]Il se posta au milieu du champ,
le défendit et battit les Philistins. Yahvé
assura ce jour-là une grande victoire [à
Israël].

Les Trente. Exploit de trois d'entre eux. [15]Trois des trente chefs descen-
dirent au rocher, auprès de David,
au repaire d'Adoullam, alors qu'un corps
de Philistins campait dans la vallée des
Rephaïm. [16]David était alors dans le repaire
et il y avait alors un poste de Philistins à
Bethléhem. [17]David exprima un désir :
« Qui me donnera à boire, dit-il, de l'eau de
la citerne qui est à la porte de Bethléhem? »
[18]Les trois [hommes] se frayèrent un passage
à travers le camp des Philistins, tirèrent de
la citerne qui est à la porte de Bethléhem
de l'eau, qu'ils emportèrent et présentèrent
à David. Mais David ne voulut pas en boire
et la répandit en libation à Yahvé. [19]« Que
mon Dieu, dit-il, me préserve de faire
chose pareille! Boirais-je le sang de ces
hommes . . . .[b]? Car c'est au péril de
leur vie qu'ils l'ont apportée. » Et il refusa
d'en boire. Voilà ce que firent les trois preux.

Abchaï, chef des Trente et Benaya. [20][Venait] ensuite Abchaï, frère
de Joab. C'est lui qui était le
chef des Trente. Il brandit sa lance contre
trois cents [ennemis], qu'il tua, et se fit un
nom parmi les Trente. [21]Il était plus honoré
que les Trente . . .[c] et devint leur chef,
mais n'arriva pas à [égaler] les Trois.
[22]Benaya, fils de Yehoyada, homme
valeureux et riche en hauts faits, [originaire]
de Qabceël. C'est lui qui vainquit les deux
fils d'Ariel, de Moab. C'est lui aussi qui
descendit et tua le lion dans la citerne, un
jour de neige. [23]C'est lui encore qui vain-
quit l'Égyptien de haute taille [qui mesu- Ch
rait] cinq coudées[d]. L'Égyptien avait à S
la main une lance [grosse] comme une Ch
ensouple de tisserand[d]. Benaya descendit S
contre lui avec un bâton, arracha la lance
des mains de l'Égyptien et le tua avec sa
propre lance. [24]Voilà ce que fit Benayahou,
fils de Yehoyada; et il se fit un nom parmi
les trente preux. [25]Il était plus considéré
que les Trente, mais n'arriva pas à [égaler]
les Trois. David le mit à la tête de sa garde.

Suite de la liste des Trente. [26]Les preux [étaient] :
Assaël, frère de Joab;
Elḥanân, fils de Dodo, de Bethléhem,
[27]Chammot, le Ḥarodite,
Ḥélèç, le Paltite,
[28]Ira, fils d'Iqqèch, le Teqoïte,
Abièzer, l'Anatotien,

11. « les noms » *2 Sam.* 23, 8 (lis. *šemôt*). H : le nombre. « Ichbaal » G^L. H : Yachobam (altération voulue, voy. note sur 2 Sam. 4, 4). « Trois » G^L. H^k S : Trente. « lance ». 2 Sam. 23, 8 : hache. « trois cents ». 2 Sam. : huit cents. 13. « d'orge ». 2 Sam. 23, 11 : de lentilles. 14. « Il se posta,... défendit,... battit » *G 2 Sam.* 23, 12. H : Ils se postèrent... défendirent... battirent. « assura (litt. : délivra) ». 2 Sam. 23, 12 : fit. 15. « chefs — rocher ». 2 Sam. 23, 13 : chefs descendirent et vinrent vers la moisson (texte altéré). « au repaire » cf. 18 (lis. *meṣoudat*). H : à la caverne. « corps » (litt. : camp). 2 Sam. : parti. 17, 18. « de la citerne ». 2 Sam. 23, 15 (H^k) : du puits. 19. « mon Dieu ». 2 Sam. 23, 17 : Yahvé. « Boirais — apportée ». 2 Sam. 23, 17 : Est-ce le sang des hommes qui sont allés au péril de leur vie (texte altéré). 20. « Abchaï ». 2 Sam. 23, 18 : Abichaï. « Joab ». 2 Sam. aj. fils de Cerouya. « des Trente » *S* (lis. *haššelôšîm*). H : des Trois. « et se fit » H^q H^{mss} *G S L 2 Sam.* (lis. *welô*). H^k : et ne [se fit] pas. « Trente » *S* (lis. *baššelôšîm*). H : Trois. 22. « homme valeureux » d'après *S 2 Sam.* 23, 20 (*G S L*) (suppr. *bèn* ou *'iš*). H : fils d'un homme valeureux. « fils d' » d'après G^L *2 Sam.* 23, 20 (G^{BL}) (aj. *benê*). Manque en H. « Ariel, de Moab » lis. *mimmô'âb*. H : Ariel de Moab. 24. « trente » cf. v. 25 (lis. *bišelôšîm*). H : trois. 27. « Chammot ». 2 Sam. 23, 25 : Chamma. « le Ḥarodite » *2 Sam.* 23, 25 (lis. *hoḥărôdî*). H : le Harorite. « le Paltite » *2 Sam.* 23, 26 (lis. *happalṭî*). H et 27, 10 : le Pelonite.

a. Le copiste a sauté ici quelques lignes où il était dit que l'exploit qui va être raconté avait pour héros un autre preux, Chamma, le dernier des Trois (voy. 2 Sam. 23, 9-11).
b. L'hébreu a ici une première fois « au péril de leur vie (litt. : dans leurs âmes) ». Le plus probable est qu'un copiste, s'apercevant qu'il avait omis le mot « car », a récrit à la suite la phrase correcte : « Car [c'est] au péril de leur vie, etc... », mais en oubliant de signaler qu'il fallait effacer l'expression faisant désormais doublet. *c.* L'hébreu a ici « dans les deux », leçon certainement fautive (voy. v. 25). C'est peut-être un débris d'une glose marginale destinée à spécifier que des deux (Abchaï et Benaya), le premier était le plus considéré. *d.* Ces détails, qui ne figurent pas dans 2 Sam., sont sans doute des gloses du Chroniqueur, la seconde inspirée par l'histoire de Goliath (1 Sam. 17, 7; 2 Sam. 21, 19).

[29]Sibbekaï, le Ḥouchatite,
Ilaï, l'Aḥoḥite,
[30]Maharaï, le Netophatite,
Ḥéled, fils de Baana, le Netophatite,
[31]Itaï, fils de Ribaï, de Guibea des Benjami-
nites,
Benaya, le Piratonite,
[32]Ḥouraï, des vallées de Gach,
Abiél[a], l'Arbatite,
[33]Azmavet, le Baḥourimite,
Elyaḥba, le Chaalbonite,
[34]Hachem, le Guizonite,
Jonathan, fils de Chagué, le Hararite,
[35]Aḥiam, fils de Sakar, le Hararite,
Èliphèlet, fils d'Our,
[36]Ḥépher, le Mekératite,
Aḥiyya, le Pelonite,
[37]Ḥeçro, le Carmélite,
Naaraï, fils d'Ezbaï,
[38]Yoél, frère de Natân,
Mibḥar, fils de Hagri,
[39]Cèleq, l'Ammonite,
Naḥaraï, le Beérotien, porteur d'armes de
Joab, fils de Cerouya,
[40]Ira, le Yattirite,
Gareb, le Yattirite,
[41]Urie, le Ḥittite,
I Zabad, fils d'Aḥlaï,
[42]Adina, fils de Chiza, le Rubénite, chef des
Rubénites, adjoint aux Trente,
[43]Ḥanân, fils de Maaka,
et Yochaphat, le Mitnite,
[44]Ouzziyya, l'Achteratite[b],
Chama et Yeïél, les fils de Ḥotam, l'Aroé-
rite[c],
[45]Yediaél, fils de Chimri,
et Yoḥa, son frère, le Ticite,
[46]Èliél le . . . .[d]
Yeribaï et Yochavya, les fils d'Elnaam,
et Yitma le Moabite,
[47]Èliél
Obéd
et Yaassiél, le . . . .[e]

Les premiers partisans de David[f].

12 *Benjaminites.* [1]Voici ceux des frères de
Saül[g], — [des gens] de Ben-
jamin[h] — qui se rendirent à Ciqlag[i] auprès
de David, encore retenu loin de Saül[j], fils de
Qich (ils comptent, eux aussi, parmi les preux,
compagnons d'armes [de David][k]. [2]C'étaient
des archers qui se servaient de leur main
droite et de leur main gauche [pour lancer]
des pierres et [tirer] des flèches avec l'arc) :
[3]Aḥièzer, le chef; Yoach, fils de Chemaa, le
Guibeatite[l]; Yeziél et Pèlet, fils d'Azmavet;
Beraka et Yéhou l'Anatotien[m]; [4]Yichmaya le
Gabaonite, un preux d'entre les Trente et
chef des Trente[n]; Yirmya, Yaḥaziel, Yoḥanân,
Yozabad le Guedératite[o]; [5]Èlouzaï, Yerimot,

29. « Ilaï ». 2 Sam. 23, 28 : Salmôn. — Texte incertain. 30. « Ḥéled ». 27, 15 : Ḥeldaï. 2 Sam. 23, 29 : Ḥéleb. 32. « Ḥouraï ». 2 Sam. 23, 30 : Ḥiddaï. 33. « Baḥourimite » *2 Sam.* 23, 31. H : Baḥaroumite. 34. « Hachem » suppr. *benê*, ditt. des dernières lettres du mot précédent. H : les fils de Hachem. 2 Sam. 23, 32 : les fils de Yachén. « Guizonite ». 2 Sam. 23, 32 : le Gounite. « Chague ». 2 Sam. 23, 33 : Chamma. 35. « Sakar ». 2 Sam. 23, 33 : Charar. « Èliphèlet » *2 Sam.* 23, 34. H : Èliphal. 35-36. « Our — Mekératite ». 2 Sam. 23, 34 : Aḥasbaï, le Maakatite. 36. « Aḥiyya, le Pelonite ». 2 Sam. 23, 34 : Èliam, fils d'Aḥitophel, le Guilonite. 37. « Ḥeçro ». 2 Sam. 23, 35 (H^q) : Ḥeçraï 37b. 2 Sam. 23, 35 : Paaraï, l'Arbite. 38. « Yoél ». 2 Sam. 23, 36 : Yigueal. 38b. 2 Sam. 23, 36 : de Çoba, Bani le Gadite (texte très altéré). 40. « Yattirite » (2 fois) *S* (lis. *hayyattirî*). H : Yitrite. 42. « adjoint aux Trente » cf. *S* (lis. *'al haššelôšîm*). H : et sur lui (en plus de lui?) trente. *S* : et il fut sur (préposé à) trente hommes. — Texte très incertain. 12, 3. « fils de Chemaa » lis. *bèn* (avec G^{BAS}) *chemâ'a*. H : les fils de Hachemaa.

a. Le nom de ce héros devait être Abibaal, « le Seigneur est mon père ». Il a été, dans 2 Sam. 23, 31, altéré en Abialbôn et, dans les Chron., corrigé en Abiél, « Dieu est mon père », pour faire disparaître le mot baal (cf. note *d* sur 2 Sam. 4, 4).
b. D'Achtarôt, peut-être Tell Achtoura, au N.-E. de Deraat (Deut. 1, 4). *c.* Plusieurs villes portaient le nom d'Aroër (en Juda, à la frontière des Ammonites, à celle de Moab). Il s'agit sans doute d'une des Aroër de Transjordanie. *d.* Le mot donné par l'hébreu, *Maḥawim*, ne convient évidemment pas : il faut un adjectif indiquant le lieu d'origine du héros. Lire peut-être *ham-maḥănî*, « le Maḥanite », originaire de Maḥanaïm (cf. Gen. 32, 2 et note *n*). *e.* Hébreu : *Meçobaya*, texte altéré. Lire peut-être *miṣṣôbâ*, de Çoba (cf. 1 Sam. 14, 47, etc.). *f.* Cette liste renferme sans doute des éléments provenant de traditions relativement anciennes sur les premiers compagnons de David. Toutefois ceux-ci, qui étaient des aventuriers (1 Sam. 22, 1-2), sont déjà très idéalisés ici : ils sont présentés comme ayant été de grands chefs dans leurs tribus (v. 14 et 20). *g.* C'est-à-dire des membres de sa tribu.
h. Les mots « des frères de Saül, de Benjamin » se trouvent dans le texte après la longue parenthèse des v. 1b et 2a et l'on entend souvent que le début de la phrase, y compris la parenthèse, est une introduction générale se rapportant à l'ensemble des premiers partisans de David (v. 1-22); mais il n'y est parlé que d'un groupe qui rejoignit David à Ciqlag, tandis que, dans la suite, il est question de partis qui s'étaient ralliés à lui dès le temps de sa vie errante. Du reste, c'étaient les Benjaminites qui étaient particulièrement célèbres comme ambidextres (Jug. 3, 15; 20, 16). *i.* Cf. sur Ciqlag 1 Sam. 27, 6 note *d* et sur le séjour de David dans cette ville 1 Sam. 27-30; 2 Sam. 1. *j.* Euphémisme pour dire que David fuyait la présence du roi. *k.* Cf. les « compagnons du prophète » chez les Musulmans. *l.* De Guibea, cf. Jug. 19, 12, note *d*. *m.* Cf. Jos. 21, 18, note *a*.
n. Son nom ne figure pas dans la liste du ch. 11. — Certaines éditions de la Bible hébraïque font commencer ici le v. 5; le v. 5 devient le v. 6 et ainsi de suite. *o.* Cf. Jos. 15, 36, note *g*.

Bealya, Chemaryahou, Chephatyahou le Ḥari-
phite; 6 Elqana, Yichchiyyahou, Azarel, Yoèzer,
Yachobam, les Qorḥites [a]; 7 Yoéla et Zebadya,
fils de Yeroḥam, de Guedor [b].

Gadites.

5 Des Gadites se séparèrent [de Saül]
pour rejoindre David dans les re-
paires [c], au désert [d]. C'étaient de vaillants
guerriers, des hommes exercés au combat,
sachant manier le bouclier et la lance; ils
avaient l'aspect des lions et l'agilité des
gazelles sur les montagnes. 9 Ézer était [leur]
chef; Obadya, le deuxième; Éliab, le troi-
sième; 10 Machmanna, le quatrième; Yirmya,
le cinquième; 11 Attaï, le sixième; Èliél, le
septième; 12 Yoḥanân, le huitième; Elzabad,
le neuvième; 13 Yirmyahou, le dixième; Mak-
bannaï, le onzième. 14 C'étaient, parmi les
descendants de Gad, les meilleurs de l'armée :
le moindre, à lui seul, [tenait tête] à cent
[adversaires], le plus grand à mille [e]. 15 Ce
sont eux qui passèrent le Jourdain au premier
mois, alors que le fleuve déborde dans tout
son cours [f], et qui mirent en fuite toutes les
[populations des] vallées [g] à l'est et à l'ouest.

Benjaminites et Judéens [h].

16 Il y eut aussi des descendants de
Benjamin et de Juda qui vinrent
rejoindre David dans le repaire [i]. 17 David
sortit à leur rencontre et leur adressa la
parole en ces termes : « Si c'est en amis [j] que
vous venez à moi, pour me prêter main-forte,
je serai uni de cœur avec vous; mais si c'est
pour me trahir [en me livrant] à ceux qui
me combattent bien que mes mains soient
pures de toute violence, que le Dieu de nos
pères le voie et qu'il fasse justice! » 18 Alors
l'esprit entra dans Abichaï [k], chef des Trente;
[il dit] :

[Nous sommes] à toi, David;
[nous sommes] avec toi, fils d'Isaï.
Paix, paix à toi,
et paix à ceux qui te prêtent main-forte,
car ton Dieu te prête main-forte!

Alors David les accueillit et leur donna
une place parmi les chefs de bande.

Manassites.

19 De Manassé aussi des gens pas-
sèrent à David lorsqu'il marcha avec
les Philistins pour combattre Saül — il ne
leur prêta [toutefois] pas son appui, car les
princes des Philistins, après avoir tenu conseil,
le renvoyèrent en disant : « Il passerait du
côté de Saül, son maître, en lui apportant nos
têtes [l] .» — 20 C'est lorsqu'il [re]prit le chemin
de Ciqlag que passèrent à lui, parmi [les gens
de] Manassé, Adnaḥ, Yozabad, Yediaél, Mikaél,
Yozabad, Èlihou et Cilletaï, les chefs de mil-
liers de Manassé. 21 Ils prêtèrent main-forte à
David contre la bande [des pillards] [m], car ils
étaient tous de vaillants guerriers et ils de-
vinrent chefs dans l'armée.
22 Journellement, en effet, venaient à David
des gens pour le seconder, si bien qu'enfin
il eut un camp grand comme un camp de
Dieu [n].

Les guerriers qui proclamèrent David roi [o].

23 Voici le dénombrement des corps [p] de ch
troupes équipées pour la guerre qui se ren-
dirent auprès de David, à Hébron, pour lui

18. « Abichaï » d'après *11, 20*. H : Amassaï. « ceux — prêtent » *G L*. H : celui qui te prête. 23. « qui » *G L* (aj. *'ăšèr*). Manque en H.

a. De Qoraḥ, cf. 2, 43. *b*. Cf. Jos. 15, 58, note *a*. Cette localité, ainsi que les deux clans de Ḥariph et de Qorah appartenait à Juda. *c*. Litt. : *dans le repaire*. Mais voy. 1 Sam. 22, 4 et note *l*. *d*. Terme collectif désignant les déserts du sud de Juda; 1 Sam. 23, 14, etc. *e*. Cf. Lév. 26, 8; És. 30, 17. *f*. Au mois de nisan (mars-avril), au moment de la fonte des neiges de l'Anti-Liban, la traversée à gué du Jourdain est particulièrement dangereuse (cf. Jos. 3, 15), *g*. Sans doute celles des affluents du Jourdain. *h*. Cette notice (v. 16-18) paraît provenir d'une autre source ; car l'auteur semble ignorer qu'il ait déjà été question d'un groupe de Benjaminites ralliés à David plus tardivement (v. 1-7). L'étroite association de Benjamin et de Juda est un indice de modernité : C'est après l'exil que les territoires de ces deux tribus formèrent le domaine de la communauté juive. *i*. Le repaire d'Adoullam ou « les repaires » (collectif) comme v. 8. *j*. Litt. : *pour la paix*. *k*. Litt. : *se revêtit d'Abichaï*. Voy. Jug. 6, 34, note *f*. *l*. Cf. 1 Sam. 29, spéc. v. 4. *m*. 1 Sam. 30. *n*. Cf. Gen. 32, 2. — D'après 1 Sam. 27, 2; 30, 9, David, à Ciqlag, n'avait avec lui que 600 hommes. *o*. Cette statistique singulière, où la tribu de Juda fournit seulement 6.800 guerriers alors que Dan en amène 28.600 et Zabulon 50.000, où les lévites et les prêtres font figure d'hommes de guerre, où l'armée israélite forme un total de 1.222 chefs et de 339.600 hommes, est évidemment de date très récente. *p*. Le mot peut signifier « chefs ». Mais, comme le nombre des chefs n'est, dans la suite, indiqué que pour trois tribus, il vaut mieux prendre le terme dans son acception de « corps d'armée » (Jug. 7, 16, 20; 9, 34, 37, 43; 1 Sam. 11, 11; 13, 17, 18; Job 1, 17); sinon il faudrait le considérer comme une glose.

transférer la royauté de Saül, selon l'ordre de
Yahvé :
24 Enfants de Juda, portant le bouclier et
la lance : 6.800 hommes équipés pour la
guerre.
25 D'entre les enfants de Siméon : 7.100
vaillants guerriers [prêts] au combat.
26 D'entre les enfants des Lévites : 4.600
hommes 27 et Yoyada, chef [de la maison]
d'Aaron [a], avec 3.700 hommes, 28 ainsi que
Çadoq [b], un jeune et vaillant guerrier. Sa
famille comptait 22 chefs.
29 D'entre les enfants de Benjamin, frères [c]
de Saül : 3.000 hommes. Jusqu'alors la plu-
part d'entre eux étaient restés au service de
la maison de Saül.
30 D'entre les enfants d'Éphraïm : 20.800
guerriers vaillants et renommés, répartis par
familles.
31 De la demi-tribu de Manassé : 18.000
hommes désignés nominativement pour aller
conférer la royauté à David.
32 D'entre les enfants d'Issacar qui avaient
le sens de l'opportunité et savaient ce que
devait faire Israël : leurs 200 chefs et tous
leurs frères [c] sous leurs ordres.
33 De Zabulon, 50.000 hommes prêts à faire
campagne, à se ranger en bataille, maniant
toutes les sortes d'armes, et à servir d'un
cœur ignorant l'irrésolution.
34 De Nephtali, 1.000 chefs et avec eux
37.000 hommes armés du bouclier et de la
lance.
35 D'entre les Danites : 28.600 hommes,
prêts à se ranger en bataille.
36 D'Acher : 40.000 hommes aptes à faire
campagne et à se ranger en bataille.
37 De la Transjordanie enfin, des Rubé-
nites, des Gadites et [des gens] de la demi-
tribu de Manassé, [au nombre de] 120.000,
munis d'armes de toutes sortes.
38 Ces hommes, tous guerriers prêts à se
ranger en bataille, vinrent de plein cœur à
Hébron pour proclamer David roi de tout
Israël. Tout le reste d'Israël, aussi, était una-
nime pour conférer la royauté à David. 39 Ils
restèrent là trois jours avec David, mangeant
et buvant, car leurs frères [d] leur avaient pré-
paré [des vivres]. 40 En outre, ceux qui habi-
taient le voisinage — y compris Issacar, Za-
bulon et Nephtali [e], — leur apportaient, sur des
ânes, sur des chameaux, sur des mulets et sur
des bœufs, des vivres : de la farine, des mas-
ses de figues sèches, des gâteaux de raisins,
du vin, de l'huile, du gros et du menu bétail
en abondance, car la joie régnait en Israël.

David transporte l'arche à Jérusalem [f].

13 1 David tint conseil avec les chefs de
milliers et de centaines, avec tous les princes.
2 Puis David dit à toute l'assemblée d'Israël :
« Si vous le trouvez bon et que la chose soit
agréée par Yahvé, notre Dieu, envoyons [des
messagers] à nos frères restés dans les diverses
régions [du pays] d'Israël, ainsi qu'aux prêtres
et aux lévites, dans les villes auprès desquelles
ils ont leurs pâturages [g], afin qu'ils se réunis-
sent à nous. 3 Puis amenons chez nous l'arche
de notre Dieu; car nous ne nous sommes pas
souciés d'elle au temps de Saül [h]. » 4 L'assem-
blée tout entière fut d'avis d'en agir ainsi, la
chose ayant paru juste aux yeux de tout le
peuple. 5 David convoqua donc tout Israël,
depuis la rivière d'Égypte [i] jusqu'à l'entrée
de Ḥamat [j], afin d'amener l'arche de Dieu de
Qiryat-Yearim.

33. « servir » *H* G L* (lis. *la'ăzôr*). H : se ranger. 40. « leur apportaient » *G* (lis. *lâhèm*). H : apportaient du pain (c'est-à-dire des aliments). « des vivres : de la farine » *G* (suppr. le maqqeph). H : des vivres de farine. **13**, 2. « et que — Dieu (litt. : et que par Yahvé... la chose soit agréée) » *G* (lis. *nirṣetâ*). H : et [que cela vienne (?)] de Y. notre Dieu, dispersons [des messagers].

a. C'est-à-dire peut-être chef *militaire* du contingent des guerriers-prêtres. Il était prêtre d'après 27, 5 (cf. 11, 22 et 2 Sam. 23, 22), mais il est douteux qu'il soit présenté ici comme le grand prêtre : c'est Abiatar qui, d'après la tradition, tenait le premier rang dans le clergé lors de l'avènement de David. *b*. L'un des principaux prêtres du temps de David (2 Sam. 8, 17; 15, 24-29, 35-36; 20, 25); il supplanta Abiatar sous Salomon. *c*. Voy. 12, 1 note *g*. *d*. Les gens d'Hébron. *e*. Cette parenthèse est sans doute une amplification : on ne pouvait guère considérer les habitants de l'extrême nord de la Palestine comme demeurant dans le voisinage d'Hébron. *f*. A partir du v. 6, ce chapitre est la reproduction à peu près textuelle de 2 Sam. 6, 2-11. L'introduction (v. 1-5) est l'œuvre personnelle du Chroniqueur. *g*. Les villes qui furent attribuées aux prêtres et aux lévites d'après la loi sacerdotale (P^3 : Nomb. 35, 1-8 ; Jos. 21), mais qu'ignorent tous les textes anciens, même D et P^2. *h*. Le Chroniqueur fait, semble-t-il, un grief à Saül d'avoir laissé à Qiryat Yearim l'arche revenue de sa captivité chez les Philistins. *i*. Le « torrent d'Égypte » (auj. Ouadi el Arich) ou le bras oriental du Nil : voy. Jos. 13, 3 note *c*. *j*. Voy. Nomb. 34, 8 note *p*.

S [6]David et tout Israël montèrent à
Ch Baala — [c'est-à-dire] à Qiryat-Yearim
S — de Juda, afin d'emporter de là l'arche de
Dieu, de Yahvé [Dieu] des armées trônant sur
les chérubins, devant laquelle son nom est
invoqué[a]. [7]On chargea l'arche de Dieu sur
un chariot neuf [pour l'emporter] de la maison
d'Abinadab. Ouzza et Aḥyo conduisaient le
chariot. [8]David et tout Israël dansaient
devant Dieu de toutes leurs forces, en chantant,
avec [accompagnement de] cithares, de
Ch harpes, de tambourins, de cymbales et
S de trompettes[b]. [9]Comme ils arrivaient à
l'aire de Kidôn[c], Ouzza étendit la main
vers l'arche de Dieu pour la retenir, car
les bœufs l'avaient fait vaciller. [10]La colère
de Yahvé s'enflamma contre Ouzza : il le
frappa parce qu'il avait étendu la main
vers l'arche et Ouzza mourut sur place
devant Dieu. [11]David s'irrita de ce que
Yahvé eût assailli Ouzza. Aussi donna-t-on
à ce lieu le nom de Pèrèç Ouzza, [qu'il porte]
encore aujourd'hui.

[12]Ce jour-là David eut peur de Dieu :
« Comment, dit-il, introduirais-je l'arche de
Dieu chez moi? » [13]Et David n'accueillit pas
l'arche chez lui, dans la Cité de David. Il la
fit conduire dans la maison d'Obéd Édom, le
Guittite[d]. [14]L'arche de Dieu resta trois mois
dans la maison d'Obéd Édom et Yahvé bénit
la maison d'Obéd Édom et tout ce qui lui
appartenait.

Le palais de David. Ses enfants. Ses victoires sur les Philistins[e].

14 *Palais de David.* [1]Ḥiram, roi de Tyr, envoya des messagers à David, avec du bois de cèdre, des maçons et des charpentiers pour lui bâtir un palais. [2]David reconnut que Yahvé l'avait confirmé comme roi d'Israël, puisque [la gloire de] son règne était exaltée à cause d'Israël, son peuple.

Liste des fils de David nés à Jérusalem. [3]David prit encore des femmes à Jérusalem, et David engendra encore[f] des fils et des filles. [4]Voici les noms des fils qu'il eut à Jérusalem : Chammoua, Chobab, Natan, Salomon, [5]Yibḥar, Èlichoua, Èlpèlet, [6]Nogah, Nèpheg, Yaphia, [7]Èlichama, Beelyada et Èliphèlet.

Deux victoires sur les Philistins. [8]Lorsque les Philistins apprirent que David avait été oint roi de tout Israël, ils montèrent tous pour se saisir de David. David, l'ayant appris, sortit au-devant d'eux. [9]Aussitôt arrivés, les Philistins se répandirent pour piller dans la vallée des Rephaïm. [10]David consulta Dieu en disant : « Dois-je monter contre les Philistins et les livreras-tu entre mes mains? » Yahvé lui répondit : Monte et je les livrerai entre tes mains. » [11]Il monta donc à Baal Peracim et là David les battit. Il dit alors : « Dieu a fait par ma main, parmi mes ennemis, une brèche semblable à une brèche faite par les

6. « devant laquelle (litt. : où) — invoqué » *G L* (*S*) (lis. *šemô šâm* au lieu de *šém*). H : qui est appelée d'un nom (?). — Texte incertain.
9. « pour la retenir ». 2 Sam. 6, 6 : et la retint. 14. « dans la maison d'Obéd Édom » *G L 2 Sam. 6, 11* (lis. *bebêt* et suppr. *bebêtô*).
H : avec la maison d'O. E. dans sa maison. — Ce texte est né peut-être du mélange de deux variantes : celle de 2 Sam. et une leçon : « avec
O. E. dans sa maison ». Selon d'autres « dans sa maison » serait une corruption de « le Guittite » (2 Sam.). **14**, 1. « des maçons et des
charpentiers ». 2 Sam. 5, 11 : des charpentiers et des tailleurs de pierre. « pour lui bâtir ». 2 Sam. : et ils bâtirent pour David. 2. « puisque
— exaltée ». 2 Sam. 5, 12 : et qu'il avait exalté [la gloire de] son règne. 3. « David engendra ». 2 Sam. 5, 13 : il lui naquit. 5. « Èlpèlet,
6 Nogah ». Manque en 2 Sam. 5, 15. 8. « tout ». Manque en 2 Sam. 5, 17. « sortit — d'eux ». 2 Sam. 5, 17 : descendit au lieu fort.
9. « se — piller ». 2 Sam. 5, 18 : se répandirent. 10, 11, 14, 15, 16. « Dieu ». 2 Sam. : Yahvé. 11. « Il monta » *H[*] G S* (lis. *wayya'al*).
H : Ils montèrent. 2 Sam. 5, 20 : David se rendit. « par ma main ». 2 Sam. 5, 20 : devant moi.

a. Le texte primitif de cette phrase contournée devait être celui de 2 Sam. 6, 2 : « l'arche de Dieu qui porte le nom de Yahvé [Dieu] des armées, etc. ». Le Chroniqueur l'a modifié, sans doute pour éviter de convenir que le Dieu de l'arche portait anciennement un nom spécial. *b*. Le Chroniqueur a remplacé les sistres (2 Sam. 6, 5) par les trompettes, l'instrument spécial des prêtres selon P (Nomb. 10, 1-10). *c*. 2 Sam. 6, 6 : « Nakôn », leçon probablement moins bonne. *d*. Les Guittites étaient des Philistins, originaires de Gat. Si le Chroniqueur, qui a fait d'Obéd Édom un lévite (15, 18, 24; 16, 38; 26, 4, 8; etc.), lui a cependant conservé son qualificatif de Guittite, c'est peut-être qu'il le tenait pour originaire de Gat-Rimmôn, ville lévitique du pays de Dan. *e*. Ce chapitre est la reproduction à peu près textuelle de 2 Sam. 5, 11-25. Voy. les notes sur ce passage. *f*. Le mot « encore » est justifié dans 2 Sam. 5, 13 parce que le rédacteur de ce passage avait nommé antérieurement les femmes que David avait épousées avant la prise de Jérusalem (1 Sam. 25; 2 Sam. 3, 13-16) et les fils qu'il avait eus d'elles à Hébron (2 Sam. 3, 2-5). Le Chroniqueur a copié mot pour mot sa source, bien qu'il n'eût pas reproduit les passages auxquels elle faisait ici allusion. Il a cependant omis — à dessein évidemment — la mention des concubines que le roi prit aussi à Jérusalem (2 Sam. 5, 13).

eaux. » C'est pourquoi on appelle cet
endroit Baal Peracim. [12][Les Philistins]
Ch abandonnèrent là leurs dieux. Sur l'ordre
de David, ceux-ci furent brûlés[a].

S [13]Les Philistins se répandirent de nouveau
pour piller dans la vallée. [14]David
consulta encore Dieu et Dieu lui répondit :
« Ne monte pas à leur poursuite. Éloigne-toi
d'eux et tourne-les; puis tu arriveras sur
eux vis-à-vis des mûriers. [15]Quand tu
entendras un bruit de pas sur la cime des
mûriers, alors engage le combat; car c'est
Dieu qui marche devant toi pour battre
l'armée des Philistins. » [16]David fit ce que
Dieu lui avait ordonné et il battit l'armée
des Philistins depuis Gabaon jusqu'à Guèzer.

Ch [17]La renommée de David se répandit
dans tous les pays et Yahvé le fit redouter
de toutes les nations.

Transport de l'arche dans la Cité de David[b].

15 *Les préparatifs.* [1][Le roi] construisit des maisons[c] dans la Cité de David[d]. Il prépara aussi une place pour l'arche de Dieu et dressa pour elle une tente[e]. [2]Alors David dit : « Il n'est permis qu'aux Lévites de porter l'arche de Dieu, car c'est eux que Yahvé a choisis pour porter l'arche de Dieu et officier à perpétuité auprès d'elle[f]. » [3]Puis David convoqua tout Israël à Jérusalem pour faire monter l'arche de Yahvé à la place qu'il avait préparée pour elle. [4]David réunit les descendants d'Aaron et les lévites : [5]parmi les fils de Qehat, I
Ouriel, leur chef, et ses frères : 120 hommes; [6]parmi les fils de Merari, Assaya, leur chef, et ses frères : 220 hommes; [7]parmi les fils de Guerchom, Yoël, leur chef, et ses frères : 130 hommes; [8]parmi les fils d'Èliçaphân, Chemaya, leur chef, et ses frères : 200 hommes; [9]parmi les fils de Ḥebron, Èliél, leur chef, et ses frères : 80 hommes; [10]parmi les fils d'Ouzziél, Amminadab, leur chef, et ses frères : 112 hommes[g].

[11]Puis David appela les prêtres Çadoq Ch
et Abiatar et les lévites Ouriel, Assaya, Yoël, Chemaya, Èliél et Amminadab. [12]Il leur dit : « Vous êtes les chefs des familles lévitiques : sanctifiez-vous, ainsi que vos frères, puis vous ferez monter l'arche de Yahvé, le Dieu d'Israël, à la place que j'ai préparée pour elle. [13]C'est parce que, la première fois, vous n'étiez pas là que Yahvé, notre Dieu, a creusé un vide parmi nous, car nous ne nous étions pas souciés de lui comme nous le devions[h]. »

[14]Les prêtres et les lévites se sanctifièrent donc pour [pouvoir] transporter l'arche de Yahvé, le Dieu d'Israël. [15]Les fils des Lévites, comme Moïse l'avait prescrit sur l'ordre de Yahvé, chargèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules au moyen de barres[i].

[16]David dit aux chefs des lévites d'assigner à leurs frères les chantres les services

13. Voy. v. 9. « la vallée ». 2 Sam 5, 22 aj. : des Rephaïm. 14. « à leur poursuite ». Manque en 2 Sam. 5, 23. « Éloigne — les ». 2 Sam.
5, 23 : tourne-les par derrière. 15. « engage le combat ». 2 Sam. 5, 24 : attaque-les résolument. « c'est — marche ». 2 Sam. 5, 24 : car alors
Yahvé marchera. 16. « il battit » *G S L 2 Sam. 5, 25* (lis. *wayyak*). H : ils battirent. « l'armée des Philistins ». 2 Sam. 5, 25 : les Philistins.
« à Guèzer ». 2 Sam. 5, 25 : « aux parages de Guèzer ». **15**, 12. « la place que » *H[*] S L* (aj. : *meqôm 'ašér*). Manque en H. 13. « C'est
— là ». Tel doit être le sens général; le passage paraît gravement altéré. 15. « barres » *S L* (suppr. *'alêhém*). H aj. : sur eux (variante de « sur
leurs épaules », qui manque en G).

a. Le Chroniqueur a corrigé le texte de 2 Sam. 5, 21, ne pouvant admettre que David et ses gens eussent conservé des idoles, même comme trophées. *b*. Ce morceau (ch. 15 et 16) correspond à 2 Sam. 6, 12-19. Mais le Chroniqueur a sensiblement modifié le caractère du récit. Il en a omis le début : « On rapporta au roi David que Yahvé avait béni la maison d'Obéd Édom et tout ce qui lui appartenait à cause de l'arche de Dieu ». Pour l'auteur du récit de 2 Sam., David est allé chercher l'arche quand il n'en a plus eu peur (voy. v. 9). Pour le Chroniqueur, le retard apporté par David à introduire l'arche à Sion a, semble-t-il, pour cause le désir du roi de préparer à l'objet sacré un accueil vraiment conforme à la Loi lévitique : de là l'addition des v. 1-24 du ch. 15. D'après le récit de 2 Samuel la cérémonie a un caractère patriotique en même temps que religieux; la note ecclésiastique en est absente : on ne nous dit pas que le clergé y ait pris part; on ne nous apprend pas qui portait l'arche. Pour le Chroniqueur, tout gravite autour des prêtres et des lévites : le malheur arrivé à Ouzza a pour cause l'inobservation du privilège des membres de la tribu de Lévi (15, 13). On a ici un exemple typique du changement de point de vue survenu entre l'époque de la rédaction des livres de Samuel et celle des Chroniques et de la façon dont l'auteur de ce dernier ouvrage adapte ses sources à ses fins. *c*. Peut-être pour loger ses nouvelles épouses (14, 3). *d*. C'est-à-dire Sion. *e*. Le Chroniqueur a conservé ce trait de l'ancienne tradition (2 Sam. 6, 17). Il pensait que la somptueuse « tente du Rendez-vous », dressée, d'après P, par Moïse, était restée au haut lieu de Gabaon (2 Chron. 1, 3). *f*. Nomb. 1, 50; 4; 7, 9. *g*. La division du clergé en six classes — au lieu de trois — et la modestie des effectifs attribués à chacune d'elles, suggèrent que, dans les v. 5-10, le Chroniqueur suit un document antérieur, rédigé, du reste, déjà dans son esprit. *h*. Voy. note *b*. *i*. Cf. Nomb. 7, 9. Ce v. 15 ne devrait venir qu'après le v. 25 : nouvel indice de l'intervention de plusieurs mains dans la rédaction de ce chapitre.

qu'ils auraient à assurer avec des instruments de musique, harpes, cithares[a] et cymbales : ils devaient en tirer des sons éclatants en signe de joie. 17 Les lévites assignèrent leur office à Hémân, fils de Yoël et, parmi ses frères, à Asaph, fils de Bèrèkya; parmi les fils de Merari, leurs frères, à Êtân[b], fils de Qouchayahou[c], 18 et avec eux en second[d], à leurs frères Zekaryahou, Ouzziél, Chemiramot, Yaḥiél, Ounni, Èliab, Benayahou, Maasséyahou, Mattatyahou, Èliphléhou, Miqnéyahou, ainsi qu'à Obéd Édom et Yeïél, portiers. 19 Les chantres Hémân, Asaph et Êtân avaient des cymbales de bronze pour les faire retentir [avec force]; 20 Zekarya, Ouzziél, Chemiramot, Yeḥiél, Ounni, Èliab, Maasséyahou et Benayahou devaient jouer de la harpe . . . . . .[e]. 21 Mattityahou, Èliphléhou, Miqnéyahou, Obéd Édom, Yeïél et Azazyahou avaient des cithares pour conduire [le chant] à l'octave[f]. 22 Konanyahou était le chef des lévites pour le transport [des objets sacrés] : il dirigeait les transports, parce qu'il s'y entendait. 23 Bèrèkya et Elqana étaient portiers de l'arche. 24 Les prêtres Chebanyahou, Yochaphat, Netanél, Amassaï, Zekaryahou, Benayahou et Èlièzer sonnaient de la trompette[g]
R devant l'arche de Dieu. Obéd Édom et Yeḥiyya[h] étaient portiers de l'arche[i].

S *Transport de l'arche.* 25 David, les anciens d'Israël et les chefs de milliers se mirent en marche pour retirer de la maison d'Obéd Édom l'arche de la loi de Yahvé et la transporter au milieu des réjouissances. 26 Comme Dieu assistait les Lévites qui portaient l'arche de la loi de Yahvé, on sacrifia[j] sept taureaux et sept béliers. 27 David était revêtu d'un manteau de byssus[k]; il en était de même de tous les Lévites qui portaient l'arche, des chantres et de Konanya qui dirigeait le transport [de l'arche]. David avait [aussi] sur lui un éphod de lin. 28 Tout Israël, en faisant monter l'arche de la loi de Yahvé, poussait des cris de joie, sonnait du cor, jouait de la trompette et des cymbales, et faisait entendre harpes et cithares. 29 Comme S
l'arche de la loi de Yahvé entrait dans la Cité de David, Mikal, fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sauter et danser, et elle le méprisa dans son cœur.

16 1 Lorsqu'on eut fait entrer l'arche de Dieu, on la déposa à l'intérieur de la tente que David avait dressée pour elle et on offrit[l] des holocaustes et des sacrifices de paix devant Dieu. 2 Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de paix, il bénit le peuple au nom de Yahvé. 3 Puis il distribua [des vivres] à tous les Israélites, hommes et femmes : à chacun un pain, ...[m] et un gâteau de raisins secs.

Inauguration du service de l'arche[n]. 4 David posta devant l'arche Ch
de Yahvé des Lévites chargés d'en assurer le service et de célébrer, de louer et de glorifier Yahvé, le Dieu d'Israël : 5 c'étaient Asaph, leur chef; en seconde ligne, Zekarya, puis Ouzziél, Chemiramot, Yeḥiél, Mattitya, Èliab, Benayahou, Obéd Édom et Yeïél; ils avaient pour instruments des harpes et des cithares, tandis qu'Asaph faisait retentir les cymbales. 6 Les prêtres Benayahou et Yaḥaziél se tenaient constamment avec des trompettes devant l'arche de la loi de Dieu.

7 Ce jour-là, pour la première fois, David chargea Asaph et ses frères de louer Yahvé.

R(S) *Un cantique de louange[a].* 8 Louez Yahvé, invoquez son nom,
faites connaître parmi les nations ses [hauts faits!
9 Chantez-le, célébrez-le,
dites tous ses miracles!
10 Glorifiez-vous de son saint nom;
que la joie remplisse le cœur de ceux qui [recherchent Yahvé.
11 Instruisez-vous de la puissance de Yahvé,
recherchez constamment sa présence.
12 Souvenez-vous des miracles qu'il a accomplis,
de ses prodiges et des jugements qu'il a [prononcés,
13 Descendants d'Israël son serviteur,
enfants de Jacob son élu!

14 C'est lui, Yahvé, qui est notre Dieu;
ses jugements s'exercent sur toute la terre.
15 Il se souvient de son alliance à jamais,
de la parole donnée, jusqu'à mille géné- [rations,
16 Du pacte conclu avec Abraham
et de la promesse jurée à Isaac,
17 Puis confirmée comme charte à Jacob,
comme alliance perpétuelle à Israël :
18 « Je te donnerai, dit-il, le pays de Canaan :
ce sera votre possession héréditaire. »

19 Alors qu'ils n'étaient qu'une poignée,
un petit groupe vivant en étranger dans [ce pays,
20 Allant de nation en nation,
d'un royaume chez un autre peuple,
21 Il ne permit à qui que ce fût de les opprimer
et punit des rois à cause d'eux.
22 « Ne touchez pas à mes oints,
ne faites pas de mal à mes prophètes! »

23 Chantez en l'honneur de Yahvé, [habitants de] [toute la terre,
annoncez jour après jour la délivrance qu'il [accorde[b].
24 Racontez sa gloire parmi les nations,
ses miracles parmi tous les peuples.
25 Yahvé est grand et infiniment digne de louange,
il est redoutable par-dessus tous les dieux.
26 Car les dieux des nations ne sont tous que des [idoles,
tandis que Yahvé a créé les cieux.
27 La splendeur et la majesté se tiennent devant [lui,
la puissance et la joie dans sa demeure.

28 Rendez à Yahvé, tribus de toute nation,
rendez à Yahvé honneur et gloire!
29 Rendez à Yahvé l'honneur dû à son nom,
apportez des offrandes et présentez-vous [devant lui.
Prosternez-vous devant Yahvé, revêtus d'or- [nements sacrés,
30 tremblez devant lui, [habitants de] toute la [terre!
Il a fondé solidement la terre pour qu'elle ne [chancelle pas. —
31 Que les cieux se réjouissent, que la terre soit [dans l'allégresse;
et qu'on dise parmi les nations : « Yahvé [est roi[c]! »
32 Que la mer mugisse avec tout ce qu'elle [contient,
que la campagne se réjouisse avec tout ce [qui la couvre.
33 Que les arbres de la forêt poussent des accla- [mations
devant Yahvé, car il vient
pour juger la terre.

34 Louez Yahvé, car il est bon,
car sa grâce est éternelle.
35 Dites : « Viens à notre aide, Dieu de notre salut,
rassemble-nous et retire-nous du milieu des [païens,

15, 18. « Zekaryahou, Ouzziél » G^BS (suppr. *bén* [avec H*] et lis. *'ouzziél*). H : Z. fils et Yaaziél (pour : « Z. fils de Y. », mais voyez v. 20). 20. « Ouzziél » G^BS L. H : Aziél. 22. « Konanyahou » G^BAS L. H : Kenanyahou. 25. « se mirent » G^A (lis. *hôlekîm*). H : qui se mirent. 27. « Konanya » d'après G^B et v. 22. H : Kenanya. « qui dirigeait — l'arche » lis. *bemassâ* (v. 22 et G^BAS) et suppr. le 2° « les chantres » (dittographie). H : le chef, le transport, les chantres (?). **16**, 5. « Ouzziél » d'après 15, 18, 20. H : Yeïél.

13. « d'Israël ». Ps. 105, 6 : d'Abraham. « son élu » Ps. 105, 6 (H^a) (lis. *beḥîrô*). H : ses élus. 15. « Il se souvient » (G^A L) Ps. 105, 8 (lis. *zâkar*). H : Souvenez-vous. 19. « qu'ils n'étaient » G L Ps. 105, 12 (lis. *bihyôtâm*). H : que vous n'étiez. 21. « à qui que ce fût ». Ps. 105, 14 : à personne. 27. « la joie ». G Ps. 96, 6 : la gloire. 29. « devant lui ». Ps. 96, 8 : dans ses parvis. 30. « Il a — terre » G^L et Ps. 96, 10 (G S L) (lis. *tikkên*). H : La terre fut solidement fondée. 33. « les arbres ». Ps. 96, 12 : tous les arbres. « car il vient ». Ps. 96, 13 répète ces mots. 35. « Dites ». Manque en Ps. 106, 47. « Dieu — salut ». Ps. 106, 47 : Yahvé notre Dieu. « et retire-nous ». Manque en Ps. 106, 47.

a. Sur ces instruments, voy. note *j* sur Ps. 33, 2. *b*. Hémân, Asaph et Êtân étaient, selon le Chroniqueur, les représentants principaux, parmi les chantres, des trois classes entre lesquelles se répartissaient les Lévites : Qehatites, Guerchonites et Merarites (6, 33-47). *c*. Appelé Qichi 6, 44. *d*. Après les trois « maîtres de chapelle ». *e*. Litt. : *sur jeunes femmes*. Voy. Ps. 46, 1 et note *b* et *Note générale sur les Psaumes*, § 8. *f*. Cf. Ps. 6, 1; 12, 1 et *Note gén.*, § 1. *g*. Instrument réservé aux prêtres, d'après Nomb. 10, 8. *h*. Appelé Yeïél, v. 18 et 21. *i*. Cette notice, en désaccord avec v. 18, 21 et 23, est sans doute une addition. *j*. 2 Sam. 6, 13 : « il (David) sacrifia ». Le Chroniqueur a mis le verbe au pluriel : c'est le clergé qui accomplit le sacrifice. *k*. Sur cette étoffe, voy. note *b* sur Esth. 1, 6. D'après le récit de 2 Sam. 6 (v. 14, 20-22), David ne portait point de manteau, mais seulement le pagne très court appelé « éphod de lin ». *l*. 2 Sam. 6, 17 : « David fit monter ». *m*. L'hébreu a ici un mot de sens incertain ; voy. 2 Sam. 6, 19 et note *m*. *n*. Les v. 4-42, qui ne figurent pas dans 2 Sam. 6 et qui racontent l'organisation par David d'un culte lévitique en l'honneur de l'arche, ont été intercalés par le Chroniqueur entre le v. 3 et le v. 43 qui en est la suite logique. Il est caractéristique pour l'époque des Chroniques qu'un culte consistant exclusivement en chants de louange, non en sacrifices (voy. v. 40), ait été conçu comme pleinement digne de Dieu (cf. Ps. 40, 7-11; 50, 7-15; 51, 18-19; 69, 31-32; 141, 2).

a. Ce cantique est, sans doute, dans la pensée du narrateur, celui que les Lévites chantèrent dans le premier culte célébré devant l'arche à Sion (voy. v. 36^b : « Tout le peuple dit : Amen »). Mais il est singulier que la chose ne soit pas dite dans une formule d'introduction. — Tous les éléments de ce cantique se retrouvent textuellement dans le Psautier, mais dans trois psaumes différents : les v. 8-22 au Ps. 105, 1-15 ; les v. 23-33 au Ps. 96; les v. 34-36 au Ps. 106, 1, 47 et 48 (voy. les notes sur ces passages). C'est évidemment le rédacteur de ce passage des Chroniques qui a composé ce cantique avec des fragments empruntés à un recueil antérieur; car il a reproduit avec le Ps. 106 la formule liturgique qui y fait suite et qui marque actuellement la fin du 4e livre du Psautier (v. 36). Il est probable que ce psaume n'a pas été intercalé ici par le Chroniqueur lui-même, mais par un rédacteur plus récent ; sans quoi les éditeurs du Psautier n'auraient pas manqué d'attribuer les Ps. 96, 105 et 106 à David ou à Asaph. *b*. Reproduction de Ps. 96, 1-2, mais avec omission des v. 1^a et 2^a. *c*. Cet hémistiche est dans le Ps. 96 (v. 10) intercalé entre les deux membres du v. 30 de 1 Chr. 16.

Pour que nous puissions célébrer ton saint nom
et mettre notre gloire à te louer! »
36 Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël,
d'éternité en éternité!

Tout le peuple dit « Amen! » et acclama
Yahvé[a].

Organisation d'un culte permanent à Sion et à Gabaon[b].

Ch 37 Puis il[c] laissa là, de-
vant l'arche de Yahvé,
Asaph et ses frères pour officier quoti-
diennement devant l'arche, selon la règle
établie pour chaque jour, 38 ainsi qu'Obéd
Edom, fils de Yedoutoun, Ḥossa et leurs
frères au nombre de 68, comme por-
tiers.
39 [Il laissa,] d'autre part, le prêtre Çadoq
et ses frères les prêtres devant la demeure
de Yahvé[d], au haut lieu de Gabaon, 40 pour
offrir des holocaustes à Yahvé, sur l'autel
des holocaustes, quotidiennement, le matin
et le soir[e], et pour [accomplir] tout ce qui
est écrit dans la loi que Yahvé a donnée à
Israël. 41 Avec eux étaient Hémân, Yedou-
toun et le reste de ceux qui avaient été
choisis [et] désignés nominativement pour
louer Yahvé de ce que sa grâce est éter-
nelle[f]. 42 Ils avaient avec eux des trom-
pettes et des cymbales pour en jouer et des
instruments pour [accompagner] les canti-
ques divins. Les fils de Yedoutoun étaient
préposés à la porte.
S 43 [g] Ensuite tout le peuple s'en alla, chacun
chez soi et David s'en retourna pour bénir
sa maison.

Projet de construction d'un temple.
Promesses de Yahvé à David et à sa postérité[h].

17 1 Lorsque David fut installé dans son
palais, David dit au prophète Natan : « Vois,
j'habite dans un palais de cèdre, et l'arche
de la loi de Yahvé est sous une tente. »
2 Natan dit à David : « Fais tout ce que
tu as au cœur [de faire], car Dieu est avec
toi. »
3 Mais, dans la nuit même, la parole de
Dieu fut adressée à Natan en ces termes :
4 « Va dire à David, mon serviteur : Ainsi
parle Yahvé : Ce n'est pas toi qui me
construiras la maison où j'habiterai. 5 Ja-
mais je n'ai habité dans une maison depuis
le jour où j'ai fait monter Israël jusqu'au-
jourd'hui, mais j'ai voyagé de tente en
tente et de logis en logis. 6 Pendant tout
le temps où j'ai voyagé à travers tout
Israël, ai-je jamais posé cette question à
l'un des juges d'Israël que j'avais chargés
de paître mon peuple : Pourquoi ne me
bâtissez-vous pas un palais de cèdre? —
7 Tu parleras donc de la sorte à mon ser-
viteur, à David : Ainsi dit Yahvé [Dieu]
des armées :

C'est moi qui t'ai tiré du pâturage,
de derrière les brebis et les chèvres,
Pour que tu deviennes chef
d'Israël, mon peuple.
8 J'ai été avec toi partout où tu es allé
et j'ai détruit tous tes ennemis devant toi.
Je te ferai un nom
égal à celui des plus grands sur la terre.

36. « Tout — dit ». Ps. 106, 48 : Que tout le peuple dise. « et acclama ». Ps. 106, 48 : Acclamez. 38. « fils de Yedoutoun, Ḥossa »: Ces mots, nécessaires pour justifier l'expression « leurs frères », ne figurent pas ici dans H, mais après « 68 » après un second « ainsi qu'Obéd Édom ». Ils avaient été sautés par un copiste et rétablis ensuite à une mauvaise place. Yedoutoun. H : Yeditoun. 42. « avec eux » G. H aj. : Hêmân et Yedoutoun, — glose expliquant le pronom « eux ». « pour en jouer (litt. : pour faire entendre) » G cf. 15, 19. H : pour ceux qui [en] jouaient ». 17, 1. « David ». 2 Sam. 7, 1 : le roi. « palais ». 2 Sam. aj. 7, 1b. « un palais » 2 Sam. 7, 2 (lis. 'ărâzîm). H : le palais. « de la loi de Yahvé ». 2 Sam. : de Dieu. « sous ». 2 Sam. : dans. 3. « Dieu ». 2 Sam. 7, 4 : Yahvé. 4. « Ce n'est pas toi ». 2 Sam. 7, 5 : Est-ce toi. « la maison — habiterai ». 2 Sam. : une maison pour que j'y habite. 5. « Israël ». 2 Sam. 7, 6 aj. : d'Égypte. « en logis » aj. *'èl miškân*. Manque en H. 6. « mon peuple ». 2 Sam. 7, 7 aj. : Israël.

a. L'auteur a modifié la formule liturgique du psautier (voy. notes crit.) pour en faire la conclusion narrative du récit du culte d'installation de l'arche à Sion. *b.* Selon le Chroniqueur, il y eut dès lors, du moins sous David, deux sanctuaires légitimes, organisés l'un à Sion, où le culte, célébré devant l'arche, consistait en chants exécutés par les lévites; l'autre à Gabaon, où le cérémonial, qui se déroulait devant la tente du Rendez-vous, comportait, en outre, des sacrifices présidés par les prêtres. *c.* David. Cela ressortait clairement du v. 7 qui, autrefois, précédait immédiatement le v. 37. *d.* Terme technique pour désigner la tente du Rendez-vous dans P; cf. 2 Chron. 1, 3 *e.* Cf. Esdr. 3, 3 note *g*; Néh. 10, 33. *f.* Allusion à une formule liturgique courante (v. 34; Ps, 107, 1; 118, 1, etc.). *g.* Avec le v. 43, tiré de 2 Sam. 6, 19-20, le Chroniqueur reprend le fil du récit interrompu au v. 3 du ch. 16. *h.* Ce chapitre reproduit à peu près littéralement 2 Sam. 7. Quelques-unes seulement des variantes ont une portée réelle, le Chroniqueur ayant modifié *l'idée* de la source qu'il suivait.

9 J'assignerai une place à Israël, mon peuple;
je l'[y] planterai et il restera au lieu qu'il aura [occupé.
Il ne sera plus inquiété
et les méchants ne le dévoreront plus

comme autrefois, 10 depuis les jours où j'avais
établi des juges sur Israël, mon peuple. Je le
ferai vivre en paix, débarrassé de tous ses
ennemis.

Je te rendrai grand :
Yahvé te bâtira une maison.
11 Quand tes jours seront accomplis
et que tu seras allé rejoindre tes pères,
J'élèverai ta postérité après toi,
l'un de tes fils[a],
et j'affermirai son règne.

12 C'est lui qui me bâtira une maison et je
rendrai son trône à jamais inébranlable.

13 Je serai pour lui un père
et il sera pour moi un fils[b].
Je ne lui retirerai pas ma faveur
comme je l'ai retirée
à celui qui t'a précédé.
14 Je l'établirai dans ma maison et dans mon [royaume pour toujours
et son trône sera affermi à jamais. »

15 Natan redit à David toutes ces paroles
et toute cette révélation.
16 Alors David entra et il s'assit devant
Yahvé, puis il dit : « Qui suis-je, Yahvé Dieu,
et qu'est-ce que ma famille pour que tu m'aies
fait parvenir où je suis? 17 Et c'était trop peu
à tes yeux : tu as fait des promesses concer-
nant la maison de ton serviteur dans un loin-
tain avenir. . . . .[c], Yahvé Dieu. 18 Qu'est-ce
que David pourrait te dire de plus, puisque tu
te soucies toi-même de ton serviteur? 19 Yahvé,
tu as accordé à ton serviteur, de ton propre
mouvement[d], cette grande [faveur] de [lui]
faire connaître toutes les grandeurs que tu
lui réserves. 20 Yahvé, nul n'est semblable à
toi et en dehors de toi il n'y a point de Dieu;
il en est comme nous l'avions entendu dire.
21 Et qui peut se comparer à Israël, ton
peuple? [Y a-t-il] sur terre une autre nation
que Dieu soit allé racheter pour en faire son
peuple, afin de s'assurer un nom grand et
redoutable, en chassant, devant son peuple
que tu as racheté d'Égypte, des nations? 22 D'Israël
ton peuple tu as fait ton peuple pour toujours
et toi, Yahvé, tu es devenu son Dieu. 23 Et
maintenant, Yahvé, puisse la promesse que tu
as prononcée au sujet de ton serviteur et de
sa maison subsister à jamais : agis comme tu
l'as dit. 24 Qu'elle subsiste et que ton nom
soit magnifié à jamais! Que l'on dise : Yahvé
[Dieu] des armées, Dieu d'Israël, est un Dieu
pour Israël. — Et que la maison de ton
serviteur soit affermie devant toi! 25 Car
c'est toi-même, ô mon Dieu, qui as révélé à
ton serviteur [le dessein] de lui bâtir une
maison. Voilà pourquoi ton serviteur a trouvé

9. « dévoreront ». 2 Sam. 7, 10 : opprimeront. 10. « depuis » (suppr. *ou*). H : et depuis. « les jours ». 2 Sam. 7, 11 : le jour. « Je le... ses » lis. *lô* et *'ôyebâw*. H : Je te... tes. « Je te rendrai grand » G^B (lis. *wa'agdilekâ*). H : Je t'annonçai. 2 Sam. : Yahvé t'annonce que. « bâtira ». 2. Sam. : fera. 11. « tu — rejoindre ». 2 Sam. 7, 12 : « tu te seras couché avec ». « l'un de tes fils ». 2 Sam. : celui qui sera issu de tes entrailles. 12. « son trône ». 2 Sam. 17, 13 : le trône de sa royauté. 13. « fils ». 2 Sam. 7, 14 aj. : S'il commet une faute, etc. 14. « Je — toujours ». 2 Sam. 17, 16 : Ta maison et ta royauté subsisteront pour toujours en ma présence. 16. « Yahvé Dieu ». 2 Sam. 7, 18 : Seigneur Yahvé. 17. « c'était ». 2 Sam. 7, 19 aj. : encore. « as ». 2 Sam. aj. : aussi. « Yahvé Dieu ». 2 Sam. : Seigneur Yahvé. 18. « te dire ». 2 Sam. 7, 20 (lis. *ledabbèr* et [avec G] suppr. le premier *'èt 'abdekâ*). H : pour la gloire ton serviteur (?).
19. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 20 : Seigneur Yahvé. « cette grande [faveur] (litt. : toute cette grandeur) ». 2 Sam. 7, 21 n'a ces mots qu'une fois (leçon meilleure). 20. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 22 : C'est pourquoi tu es grand, Seigneur Yahvé, car. 21. « autre » *2 Sam.* 7, 23 G (lis. *'aḥèr*). H : seule. « Dieu ». 2 Sam. : un dieu. « pour [en faire son] peuple » *2 Sam.* (lis. *le'am*). H : peuple. « grand et redoutable ». 2 Sam. : et d'opérer pour eux de grands et redoutables [prodiges]. « son peuple » (2°) lis. *'ammô*. H : ton peuple. « nations ». 2 Sam. aj. : et des dieux. 22. « D'Israël — fait ». 2 Sam. 7, 24 : Tu as établi Israël, ton peuple. 23. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 25 H : Yahvé Dieu. G : mon Seigneur. « puisse la promesse... subsister ». 2 Sam. : tiens la promesse. 24. « Qu'elle subsiste ». Manque en 2 Sam. 7, 26. « Dieu d'Israël ». Manque en 2 Sam. « pour ». 2 Sam. : sur. 25. « ô mon Dieu ». 2 Sam. 7, 27 : Yahvé des armées, Dieu d'Israël. « le — bâtir ». 2 Sam. : en disant : Je te bâtirai.

a. Selon le texte primitif du livre de Samuel, Yahvé promettait à David une postérité, c'est-à-dire une dynastie glorieuse. Le Chroniqueur, soulignant l'interprétation suggérée par le v. 12 de 2 Sam. 7 (addition d'un rédacteur deutéronomiste), spécifie que cette promesse se rapporte à l'un des fils de David, Salomon, le futur constructeur du Temple. *b.* Le Chroniqueur a supprimé la phrase de 2 Sam. visant le cas où un descendant de David commettrait une faute justifiant le retrait de la faveur de Yahvé (7, 14b). Pour l'auteur des Chroniques, Salomon est sans défaut comme David. *c.* Ici quelques mots inintelligibles : *et tu m'as vu comme regarder l'homme, en haut.* Le texte est irrémédiablement corrompu dans les Chroniques comme dans Samuel, dans les versions comme dans l'hébreu. *d.* Litt. : *et comme ton cœur.* On a proposé de corriger en changeant seulement les voyelles, *wekalbekâ* : « et ton chien » : cf. 2 Rois 8, 13 « qu'est-ce que ton serviteur, ce chien...? » *Ostraca de Tell Douweir* v, 3-4; vi, 2 : « Qui est ton serviteur, un chien?... » *Lettres de Tell el-Amarna* 60, 6-7 : « je suis le serviteur du roi et le chien de sa maison », etc.

[le courage] de t'adresser sa prière. 26 Ainsi, Yahvé, tu es Dieu; et tu as promis cette grâce à ton serviteur. 27 Or, [si] tu as daigné bénir la maison de ton serviteur, [c'est] afin qu'elle subsiste à jamais en ta présence, car [lorsque] tu as toi-même béni [quelqu'un], Yahvé, il est béni pour toujours. »

Aperçu général de la fin du règne de David [a].

18 *Les guerres de cette période.* 1 Après cela, David battit les Philistins et les abaissa; il enleva des mains des Philistins Gat[b] et les villes qui en dépendent.

2 Puis il battit les Moabites[c]. Les Moabites devinrent sujets de David et lui payèrent tribut.

3 David battit ensuite Hadarèzer[d], roi de
Ch S Çoba, sur le chemin de Ḥamat[e], lorsqu'il alla ériger sa stèle[f] au bord du fleuve de l'Euphrate. 4 David lui prit 1.000 chars, 7.000 cavaliers et 20.000 hommes de pied. David coupa les jarrets de tous les attelages, dont il ne conserva que cent. 5 Les Araméens de Damas[g] étant venus au secours de Hadarèzer, roi de Çoba, David tua aux Araméens 22.000 hommes; 6 puis David installa des gouverneurs chez les Araméens de Damas et les Araméens devinrent sujets de David et lui payèrent tribut.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Le butin de David. Objets consacrés à Yahvé. 7 David prit les boucliers d'or dont se protégeaient les serviteurs de Hadarèzer et les apporta à Jérusalem. 8 De Tibḥat et de Koun[h], villes de Hadarèzer, David emporta du bronze en très grande quantité. Salomon s'en servit pour Ch
faire la mer d'airain, les colonnes et les ustensiles de bronze.

9 Lorsque Tôou, roi de Ḥamat, apprit que S
David avait défait toute l'armée de Hadarèzer, roi de Çoba, 10 il envoya Hadoram, son fils, au roi David pour le saluer et pour le bénir d'avoir fait la guerre à Hadarèzer et de l'avoir vaincu; car Hadarèzer était l'ennemi de Tôou. [Il envoya] aussi toutes sortes d'objets d'argent, d'or et de bronze. 11 Le roi David les consacra aussi à Yahvé, les joignant à l'argent et à l'or qu'il avait enlevés à toutes les nations, à Édom, à Moab, aux Ammonites, aux Philistins et à Amaleq.

Suite des guerres de David. 12 Abchaï, fils de Cerouya, battit les Édomites dans la vallée du Sel[i] : ils étaient 18.000. 13 Il établit des gouverneurs en Édom et tous les Édomites devinrent sujets de David.

Yahvé rendit David victorieux partout où il allait.

Organisation intérieure du royaume. 14 David régna sur tout Israël, faisant justice et droit à tout son peuple. 15 Joab, fils de Cerouya, commandait le ban; Yehochaphat, fils d'Aḥiloud, était chancelier; 16 Çadoq, fils d'Aḥitoub, et Aḥimèlek, fils d'Abiatar[j], étaient prêtres; Chaoucha était scribe; 17 Benayahou, fils de Yehoyada, était à la tête des Keréti et des Peléti. Les fils de David étaient les premiers aux côtés du roi[k].

« le courage » est exprimé en 2 Sam. « sa ». 2 Sam. : cette. 26. « Yahvé ». 2 Sam. 7, 28 : Seigneur Yahvé. « Dieu ». 2 Sam. aj. quelques mots. 27. « [si] tu as daigné ». 2 Sam. 7, 29 : daigne. « car — toujours ». 2 Sam. : même idée exprimée autrement. **18,** 1. « Gat — dépendent ». 2 Sam. 8, 1 : la bride de la coudée (?). 3. « ériger — bord du ». 2 Sam. 8, 3 : rétablir son pouvoir (litt. : sa main) sur le. « de l'Euphrate ». Manque en 2 Sam. (H[k]). 4. « 7.000 ». 2 Sam. 8, 4 : 700. 6. « des gouverneurs » *G S L 2 Sam. 8, 6* cf. v. 13 (aj. *neṣîbîm*). Manque en H. 8. « Tibḥat ». 2 Sam. 8, 8 : Bétaḥ (lis. : Tébaḥ). « Koun ». 2 Sam. : Bérotaï. 9. « roi de Çoba ». Manque en 2 Sam. 8, 9. 10. « Il — sortes ». 2 Sam. 8, 10 : et dans sa main il y avait. 11. « enlevés ». 2 Sam. 8, 11 : consacrés après les avoir enlevés. « nations ». 2 Sam. aj. : qu'il avait soumises. « Amaleq ». 2 Sam. 8, 12 aj. : « et du butin de Hadadèzer, etc. ». 12. « Abchaï — Édomites ». 2 Sam. 8, 13 (H) : et David fit un nom; lorsqu'il revint après avoir battu Édom. — « Abchaï » est peut-être une altération de *bešoubô* « lorsqu'il revint ». 16. « Aḥimélek » *H[a] G S L 2 Sam. 8, 17*. H : Abimèlek. 17. « les — roi ». 2 Sam. 8, 18 : prêtres.

a. Reproduction presque littérale de 2 Sam. 8. *b.* Une des cinq principales villes des Philistins. *c.* Le Chroniqueur n'a pas reproduit la mention du traitement cruel infligé par David aux Moabites vaincus d'après 2 Sam. 8, 2. *d.* Telle est l'orthographe adoptée par le Chroniqueur pour le nom de Hadadèzer. Cette déformation devait être courante chez les Juifs; cf. Tillegat Pilnéser (5, 26), Nebucadneççar pour Nebucadreççar. *e.* Glose peu exacte. *f.* Cf. 1 Sam. 15, 12 et note *c*. *g.* Le Chroniqueur orthographie ce nom Darmèseq (au lieu de Dammèseq). C'est une prononciation attestée dans d'autres textes récents et en syriaque. *h.* Sam. donne des noms très différents. Site inconnu. *i.* Cette victoire est attribuée à Joab dans l'en-tête du Ps. 60 (v. 2); cf. 1 Rois 11, 15b-16. Dans 2 Sam. 8, 13 elle est rapportée à David (cf. 1 Rois 11, 15a); et c'est ce que laisse entendre le v. 13 de 1 Chr. 18. Le nom d'Abchaï vient peut-être d'une altération de la leçon de 2 Sam. (voy. note crit.) *j.* Texte remanié, sans doute à dessein, voy. note *t* sur 2 Sam. 8, 17. *k.* Ou : « au service du roi » (cf. Néh. 11, 24). Le texte de 2 Sam. 8, 18 portait : « les fils de David étaient prêtres ». Le Chroniqueur a corrigé, ne pouvant plus admettre, étant donné les idées de son temps, que des hommes de Juda aient eu part au sacerdoce.

La guerre contre les Ammonites et leurs alliés [a].

19 *Occasion de la guerre entre Israël et Ammon.* 1 Après cela, Naḥach, roi des Ammonites, mourut et Ḥanoun, son fils, devint roi à sa place. 2 David se dit : « Je veux établir de bons rapports avec Ḥanoun fils de Naḥach, car son père en a eus avec moi. » Et David envoya des messagers pour lui exprimer ses condoléances au sujet de [la mort de] son père. Mais, les serviteurs de David étant arrivés au pays des Ammonites, auprès de Ḥanoun, pour lui faire ses condoléances, 3 les chefs des Ammonites dirent à Ḥanoun : « Crois-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des porteurs de condoléances? N'est-ce pas plutôt pour examiner le pays, le reconnaître et en préparer la ruine que ses serviteurs sont venus chez toi ? » 4 Ḥanoun, alors, se saisit des serviteurs de David, les fit raser et fit couper leurs vêtements à mi-hauteur, jusqu'au haut des cuisses, puis il les renvoya. 5 On alla informer David de ce qui était arrivé à ces hommes : il envoya des gens à leur rencontre, car ces hommes étaient accablés de honte, et le roi [leur] fit dire : « Restez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe ait repoussé; puis vous reviendrez. »

Première campagne. Victoire d'Israël sur les Ammonites et les Araméens. 6 Les Ammonites virent qu'ils s'étaient rendus
S odieux à David. Alors Ḥanoun et les Ammonites envoyèrent mille talents d'argent[b] pour soudoyer en Aram-Naharaïm[c], en Aram-Maaka[d] et à Çoba[e] des chars et des cavaliers. 7 Ils soudoyèrent 32.000 chars, ainsi que le roi de Maaka et son armée, qui vinrent camper vis-à-vis de Médeba[f], tandis que les Ammonites, quittant leurs villes, se rassemblaient et marchaient au combat. 8 David l'apprit et envoya Joab S
avec toute l'armée des Vaillants[g].

9 Les Ammonites firent une sortie et se rangèrent en bataille à l'entrée de la ville. Les rois qui étaient venus [à leur aide] opéraient de leur côté en rase campagne. 10 Joab, voyant qu'il avait un front de bataille devant lui et [un autre] derrière, choisit toute l'élite d'Israël et se mit en ligne vis-à-vis des Araméens. 11 Quant au reste de l'armée, il le plaça sous le commandement de son frère Abchaï[h] qui se mit en ligne vis-à-vis des Ammonites. 12 Puis il dit [à Abchaï] : « Si les Araméens l'emportent sur moi, tu viendras à mon secours. Si les Ammonites l'emportent sur toi, je te secourrai. 13 Aie bon courage et luttons courageusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu, et que Yahvé fasse ce qui lui semblera bon. » 14 Joab, avec les troupes qui l'accompagnaient, s'avança à la rencontre des Araméens pour engager le combat et ceux-ci s'enfuirent devant lui. 15 Quand les Ammonites virent que les Araméens avaient pris la fuite devant Joab, ils lâchèrent pied, eux aussi, devant Abchaï son frère et rentrèrent dans la ville. Joab rentra à Jérusalem.

19, 1. « Ḥanoun » *H[a] G S 2 Sam. 10, 1*. Manque en H. 2. « car ». 2 Sam. 10, 2 : comme. « des messagers ». 2 Sam. : de ses serviteurs. « auprès — condoléances ». Manque en 2 Sam. 3. « Ḥanoun » 2 Sam. 10, 3 aj. : leur maître. « le pays — ruine » intervertir *ûleraggēl welahăphôk*. H : le pays, le ruiner et le reconnaître. 2 Sam. 10, 3 : la ville et la reconnaître afin de la détruire. « ses — toi ». 2 Sam. : David t'a envoyé ses serviteurs. 4. « les fit raser ». 2 Sam. 10, 4 : leur fit raser la moitié de la barbe. « haut des cuisses ». 2 Sam. : séant. 5. « On alla informer ». 2 Sam. 10, 5 : On informa. « de — hommes ». Manque en 2 Sam. 6. « Ḥanoun et ». Manque en 2 Sam. 10, 6. 6b-7. 2 Sam. 10, 6 donne d'autres chiffres et, en partie, d'autres noms. 8. « toute l'armée des Vaillants » *G S L* (lis. *ṣebā'*). H : toute armée, les Vaillants. 2 Sam. 10, 7 (G[A] S L) : tout le ban et les Vaillants (c'est le texte primitif). 2 Sam. 10, 7 (H) : toute l'armée, les Vaillants (leçon fautive que le Chr. a essayé de corriger). 9. « ville ». 2 Sam. 10, 8 : porte. « Les — aides ». 2 Sam. 10, 8 : Les Araméens de Çoba et de Reḥob et les gens de Tob et de Maaka. 11. « qui — ligne » *G[AL] S 2 Sam. 10, 10* (lis. *wayya'ărôk*). H : et ils se mirent en ligne. 12. « je te secourrai ». 2 Sam. 10, 11 : j'irai te secourir. 15. « devant Joab » (G[BA]) *2 Sam. 10, 14* aj. *liphnê yô'âb*. Manque en H. Mais voy. « son frère ». « eux aussi ». Manque en 2 Sam. « Abchaï son frère ». 2 Sam. : Abichaï. « Joab rentra ». 2 Sam. : Joab revint de [son expédition] contre les Ammonites et rentra.

a. Dans ce morceau (ch. 19 et 20, 1-3), le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot 2 Sam. 10, 1-11, 1; 12, 26-31. Mais il a coupé les épisodes, peu honorables pour David, de l'adultère avec Batchéba, du meurtre d'Urie et de la naissance de Salomon, auxquels le récit de la campagne contre les Ammonites sert de cadre dans le livre de Samuel.

b. Si on évalue le talent d'argent à 9.400 fr. or environ, cette somme représenterait 9.400.000 fr. *c.* Voy. note *j* sur Gen. 24, 10. *d.* Cf. Jos. 12, 5 et note *g*. *e.* Cf. 18, 3 et 2 Sam. 8, 3 note *e*. *f.* Auj. Mâdebâ, ville tour à tour israélite et moabite, à 30 kil. env. S. S. O. d'Ammân (Rabbat-Ammon). Il est surprenant que les Araméens, qui arrivent du nord au secours de la capitale ammonite, campent si loin au midi de cette ville. Cette indication ne figure pas dans 2 Sam. *g.* La leçon originelle de la source des Chron. était « toute l'armée (c'est-à-dire tout le ban) et les Vaillants » (c'est-à-dire la garde, 1 Rois 1, 8); voy. note crit. *h.* Ou Abichaï.

Nouvelle victoire sur les Araméens. 16 Les Araméens, se voyant battus
devant Israël, envoyèrent des
messagers et obtinrent l'entrée en campagne
des Araméens qui étaient de l'autre côté
du fleuve. Chophak, chef de l'armée de
Hadarèzer, était à leur tête. 17 David, en
ayant été informé, rassembla tout Israël,
passa le Jourdain et arriva à Ḥélam. David
se mit en ligne en face des Araméens
et ceux-ci lui livrèrent bataille. 18 Les Ara-
méens prirent la fuite devant Israël et David
leur tua [les attelages de] 7.000 chars et
40.000 hommes de pied; il fit périr aussi
Chophak, le chef de l'armée. 19 Les ser-
viteurs de Hadarèzer, se voyant battus
devant Israël, firent la paix avec David
et lui furent assujettis. Les Araméens ne
consentirent plus à porter secours aux Am-
monites.

20 *Seconde campagne contre les Ammonites. Prise de Rabba.* 1 L'année suivante, à la
saison où les rois se
mettent en campagne, Joab prit la tête des
troupes. Il ravagea le pays des Ammonites
et vint assiéger Rabba, tandis que David
restait à Jérusalem[a].
s S Joab conquit Rabba et la détruisit[b]. 2 Da-
vid enleva la couronne qui était sur la tête de
Milkom. Il constata qu'elle pesait un talent
d'or. Elle était ornée d'une pierre précieuse,
qui passa sur la tête de David. Il emporta
de la ville un très grand butin. 3 Quant à
la population qui s'y trouvait, il la fit sortir
et l'employa à [fabriquer] des scies, des pics
de fer et des haches. Il en usa de même
avec toutes les villes des Ammonites. Puis
David revint, avec toute l'armée, à Jéru-
salem.

Épisodes de la guerre contre les Philistins[c].

4 Après cela, un combat s'engagea à
Guézer[d] avec les Philistins. C'est alors que
Sibbekaï, le Ḥouchatite, tua Sippaï, l'un des
enfants de Rapha. Et [les Philistins] furent Ch
abaissés.
5 Il y eut encore un combat avec les Phi- S
listins; et Elḥanân, fils de Yaïr, tua Laḥmi,
frère de Goliath[e] le Guittite, qui avait une
lance dont le bois était comme une ensouple
de tisserands.
6 Il y eut encore un combat à Gat. Il y
avait [là] un homme de [haute] taille qui
avait six doigts à chaque [main] et à
chaque [pied], [en tout] vingt-quatre. Lui
aussi était issu de Rapha. 7 Il défia Israël et
Jonathan, fils de Chimea, frère de David,
le tua.
8 Ces hommes étaient nés de Rapha à
Gat et ils succombèrent sous les coups de
David et de ses serviteurs.

16. « envoyèrent — obtinrent ». 2 Sam. 10, 15 : se rallièrent; 18 Hadadèzer envoya et obtint. « fleuve ». 2 Sam. 10, 16 aj. : ils arrivèrent à Ḥélam. « Chophak ». 2 Sam. : Chobak. 17. « à Ḥélam » *2 Sam. 10, 17* (lis. *ḥêlā'mâ*). H : vers eux. « David — Araméens » G* (suppr. *wayya'ărôk 'ălêhèm*). H aj. en tête : il se mit en ligne vers (contre) eux. 2 Sam. : Les Araméens se rangèrent en face de David. 18. « 7.000 ». 2 Sam. 10, 18 : 700. « il — armée ». 2 Sam. : il frappa aussi Chobak, le chef de leur armée, qui mourut sur place. 19. « Les ». 2 Sam. 10, 19 : Tous les rois. « David ». 2 Sam. : Israël. « ne consentirent plus à ». 2 Sam. : n'osèrent plus. **20**, 1. « Joab — troupes ». 2 Sam. 11, 1 : David envoya Joab et avec lui tous ses officiers et tout Israël. « Il — assiéger ». 2 Sam. : Ils ravagèrent les Ammonites et assiégèrent. « Joab conquit — détruisit ». Résumé très bref de 2 Sam. 12, 26-29. 2. « Milkom » d'après *GBA*. H : leur roi. « Il constata que ». Manque en 2 Sam. 12, 30. 3. « et l'employa à [fabriquer] » *2 Sam. 12, 31* (lis. *wayyāśèm*). H : et la scia avec. « des haches » d'après 2 Sam. (lis. *oubammagzérôt*). H répète : des scies. — 2 Sam. aj. : on la fit travailler avec le moule à briques. 4. « un — à Guézer ». 2 Sam. 21, 18 : le combat reprit encore à Gob. « Sippaï ». 2 Sam. : Saph. « Et — abaissés ». Manque en 2 Sam. 5. « Il — combat ». 2 Sam. 21, 19 : Le combat reprit encore à Gob. « Yaïr — Goliath ». 2 Sam. (corr.) : Yaari, le Bethléhémite, tua Goliath. 6. « qui — [pied] (litt. : et ses doigts [étaient] six et six). 2 Sam. 21, 20 : et les doigts de ses mains et les doigts de ses pieds [étaient] six et six.

a. Ici se trouve dans 2 Sam. (11, 2 - 12, 25) le récit de l'adultère de David, du meurtre d'Urie et de la mort du premier enfant de Batchèba, récit que le Chroniqueur a intentionnellement omis (voy. 19, 1 note *a*). *b.* Le Chroniqueur, simplifiant à l'extrême le récit de sa source (2 Sam. 12, 26-29), omet de dire que Joab ne prit qu'une partie de la ville et fit appeler David, afin de lui laisser le mérite de la conquête définitive de la capitale ennemie. Il en résulte une certaine obscurité dans l'exposé des Chroniques : on ne s'explique pas pourquoi David, qui était resté à Jérusalem (v. 1), préside et prend part au pillage de Rabba (v. 2). *c.* Reproduction de 2 Sam. 21, 18-22. Le Chroniqueur passe sous silence tous les épisodes racontés, dans le livre de Samuel, entre la prise de Rabba et les victoires sur trois géants Philistins : inceste d'Amnon, révoltes d'Absalom et de Chèba, famine, combat où David, près de périr, fut sauvé par Abichaï : ces épisodes lui paraissaient tous jeter un jour plus ou moins fâcheux sur la mémoire de David. *d.* Auj. Tell Djézer (Jos. 10, 33 et note *j*). D'après 2 Sam. 21, 18 le combat eut lieu à Gob. *e.* Selon 2 Sam. 21, 19, le héros philistin vaincu par Elḥanân était Goliath lui-même. Pour harmoniser cette antique tradition avec le célèbre récit de la lutte de David enfant avec le géant de Gat (1 Sam. 17), le Chroniqueur (ou déjà l'une de ses sources) a fait de l'adversaire d'Elḥanân *un frère* de Goliath; quant au nom de ce personnage, Laḥmi, il a été tiré du qualificatif de « Bethléhémite » (en hébreu *bêt hallaḥmî*) primitivement adjoint au nom d'Elḥanân.

III. DAVID PRÉPARE LA CONSTRUCTION DU TEMPLE (21-29).

Peste provoquée par un dénombrement.
Érection d'un autel sur l'emplacement du futur temple[a].

s **21** *Dénombrement du peuple.* 1 Satan[b] se dressa contre Is-
raël et il incita David à faire
le dénombrement d'Israël[c]. 2 David dit à
Joab et aux chefs du peuple[d] : « Allez,
faites le recensement des Israélites de Beêr
Chèba jusqu'à Dan, puis rapportez-m'en [le
résultat], afin que je sache quel est leur
nombre. » 3 Joab répondit : « Que Yahvé
rende son peuple cent fois plus nombreux
qu'il ne l'est : ne sont-ils pas tous, ô roi
mon seigneur, les serviteurs de mon sei-
gneur? Pourquoi mon seigneur veut-il
pareille enquête? Pourquoi faut-il qu'Israël
devienne coupable d'un péché? » 4 Mais
l'ordre du roi prévalut sur [l'opposition de]
Joab.
Joab partit; il parcourut tout Israël,
puis revint à Jérusalem. 5 Joab commu-
niqua à David les chiffres fournis par le
recensement du peuple : tout Israël comptait
1.100.000 hommes tirant l'épée, et Juda
Ch 470.000 hommes tirant l'épée[e]. 6 Il n'avait
compris dans le recensement ni Lévi ni
Benjamin[f], parce que l'ordre du roi avait
paru abominable à Joab.
La peste. Arrêt du fléau. 7 Ce dénombrement déplut à Yahvé,
qui frappa Israël[g]. 8 Et David s
dit à Dieu : « J'ai gravement péché en
agissant de la sorte. Et maintenant par-
donne, je te prie, cette faute à ton serviteur,
car j'ai agi bien follement. » 9 Alors Yahvé
parla à Gad, voyant de David; il dit :
10 « Va dire à David : Ainsi a parlé Yahvé :
Je te propose trois [châtiments]. Choisis l'un
d'entre eux et je te l'infligerai. » 11 Gad vint
trouver David et lui dit : « Ainsi a parlé
Yahvé : Accepte 12 ou bien trois années de
famine ou bien trois mois pendant lesquels
tu fuiras devant tes adversaires et seras
atteint par l'épée de tes ennemis, ou encore
trois jours où l'épée de Yahvé et la peste
[feront rage] dans le pays et où l'ange de
Yahvé ravagera tout le territoire d'Israël.
Décide maintenant quelle réponse je dois
faire à celui qui m'a envoyé. » 13 David
dit à Gad : « Je suis dans une grande
angoisse.... Ah! que je tombe entre les
mains de Yahvé, car sa miséricorde est
très grande, et que je ne tombe pas entre
les mains des hommes! »
14 Yahvé déchaîna donc la peste en
Israël et 70.000 Israélites succombèrent.

21, 12. « pendant — fuiras » *G L 2 Sam. 24, 13* (lis. *noushâ*). H : anéanti.

a. Le Chroniqueur, faisant une exception à la règle qu'il suit partout ailleurs, raconte ici une faute commise par David. C'est que le récit de ce péché était, dans la tradition, intimement lié à l'explication du caractère sacré du lieu où fut construit le Temple. Ce morceau a d'étroites affinités avec le ch. 24 de 2 Sam. Mais les divergences sont nombreuses; les principales seulement seront signalées en note. Plusieurs d'entre elles donnent à penser que le Chroniqueur ne s'est pas borné à retoucher le texte du livre de Samuel, mais a utilisé une autre recension du même récit; ainsi ce n'est certainement pas de sa propre initiative qu'il a (v. 5) attribué à Juda 470.000 hommes d'armes au lieu des 500.000 que lui donnait 2 Sam. 24, 9. *b.* D'après 2 Sam. 24, 1, c'est Yahvé qui incita le roi à faire un dénombrement. L'ancien Israël, frappé avant tout de la puissance de son Dieu, lui rapportait directement tout ce qui se produit, le mal comme le bien (voy. note *t* sur 2 Sam. 24, 1). Mais plus tard les Juifs n'admirent plus que Dieu pût être, à quelque titre que ce fût, l'auteur du mal moral. Aussi le Chroniqueur substitua-t-il, dans ce passage, Satan à Yahvé. Ce texte est le seul de l'Ancien Testament où Satan apparaisse comme un nom propre et désigne le génie du mal. Partout ailleurs *śâṭân* est un nom commun signifiant « adversaire » et appliqué soit à l'ennemi dans une guerre (1 Sam. 29, 4; 1 Rois 5, 18; 11, 14; 23, 25), soit à la partie adverse dans un procès (Ps. 109, 6), soit à un assaillant (Nomb. 22, 22), soit enfin — dans deux passages où s'annonce déjà la notion que suppose le Chroniqueur — à un personnage de la cour céleste appelé « l'adversaire » (avec l'article); ce personnage est malveillant sans doute, mais il n'est nullement l'ennemi de Yahvé; c'est un de ses serviteurs, une sorte de chef de la police divine : il dénonce et accuse des coupables devant le tribunal céleste (Zach. 3, 1-5); au cours de ses inspections, il surveille les hommes et prétend déceler leurs intentions secrètes (Job 1, 6-12; 2, 1-7). C'est plus tard seulement que les Juifs ont vu en lui, comme c'est le cas ici, le Tentateur et le chef d'un royaume du mal opposé à celui du Dieu bon, en partie peut-être sous l'influence du dualisme mazdéen. *c.* Sur le caractère sacrilège attribué aux dénombrements voy. note *u* sur 2 Sam. 24, 1. *d.* « Aux chefs de l'armée » selon 2 Sam. *e.* 2 Sam. 24, 9 : 800.000 et 500.000 (voy. note *a*). *f.* D'après Nomb. 1, 47-48; 2, 33 les Lévites ne devaient pas être recensés avec les membres des autres tribus. Si le Chroniqueur veut qu'une exception ait été faite aussi en faveur de Benjamin, c'est peut-être pour expliquer que Jérusalem ait été épargnée : l'ordre sacrilège n'avait pas été exécuté dans cette partie du territoire.

g. C'est donc seulement après que le châtiment a commencé que David se reconnaît coupable (v. 8), selon le Chroniqueur. Il en est autrement dans le récit de 2 Sam. 24 (v. 10), qui semble plus naturel : le châtiment a dû commencer seulement après que David eut choisi entre les trois peines proposées (v. 9-13).

15Dieu envoya un ange à Jérusalem pour la
ravager. Mais comme il [la] ravageait, Yahvé
le vit et il se repentit du mal [infligé au
peuple]; il dit à l'ange destructeur : « Assez!
Retire maintenant ta main. » Or l'ange de
Yahvé se tenait [à ce moment] auprès de
l'aire d'Ornân le Jébusien.
16David leva les yeux et vit l'ange de
Yahvé qui se dressait entre terre et ciel[a],
tenant à la main son épée nue dirigée contre
Jérusalem. David ainsi que les anciens, cou-
verts de sacs[b], tombèrent la face contre terre;
17et David dit à Dieu : « N'est-ce pas moi qui
ai donné l'ordre de faire le dénombrement du
peuple? C'est moi qui ai péché et qui ai mal
agi. Mais ceux-ci, membres du troupeau,
qu'ont-ils fait? Yahvé, mon Dieu, que ta main
s'appesantisse donc sur moi et ma famille,
et non sur ton peuple pour le frapper! »

Construction d'un autel.

18L'ange de Yahvé ordonna à Gad
de dire à David de monter à l'aire
d'Ornân le Jébusien pour y élever un autel
à Yahvé. 19David [y] monta selon l'ordre
donné par Gad au nom de Yahvé. 20Ornân,
se retournant, aperçut le roi et ses quatre
fils qui venaient de son côté[c]. Ornân était
en train de fouler le froment. 21Lorsque le
roi arriva auprès d'Ornân, celui-ci sortit de
l'aire et se prosterna devant David la face
contre terre. 22David dit à Ornân : « Cède-
moi l'emplacement de cette aire : je veux
y bâtir un autel à Yahvé. Cède-le moi contre
sa pleine valeur en argent. Et puisse le fléau
cesser de frapper le peuple! » 23Ornân dit à
David : « Prends [cette aire] et que le roi,
mon seigneur, fasse ce qui lui semblera bon.
Vois : je donne [aussi] les bœufs pour les
holocaustes, le traîneau pour fournir le bois
[du sacrifice] et le froment pour l'oblation[d] :
je fais don de tout. » 24Mais le roi dit à
Ornân : « Non, je tiens à te l'acheter pour
sa pleine valeur en argent. Je ne prendrai
pas ce qui t'appartient pour [le donner à]
Yahvé, en offrant un holocauste sans qu'il
m'en coûte rien. » 25Alors David donna à
Ornân pour l'emplacement, une somme en
or du poids de six cents sicles[e].
26David construisit en cet endroit un
autel à Yahvé et y offrit des holocaustes et
des sacrifices de paix. Il invoqua Yahvé, I
qui lui répondit en envoyant du ciel le feu
sur l'autel de l'holocauste[f]. 27Puis Yahvé
donna des ordres à l'ange et celui-ci remit
l'épée au fourreau.

L'emplacement du futur temple.

28Alors David, voyant que Yahvé
l'avait exaucé sur l'aire d'Ornân,
le Jébusien, se mit à offrir des sacrifices en
cet endroit. 29La demeure de Yahvé que Ch
Moïse avait construite dans le désert se
trouvait en ce temps-là, ainsi que l'autel des
holocaustes, sur le haut lieu de Gabaon.
30Mais David n'avait pas pu se rendre
devant ce sanctuaire pour implorer Dieu,
parce que l'épée de l'ange de Yahvé le
remplissait d'effroi[g].

22 1Et David dit : « Que ce soit ici la I
maison de Yahvé Dieu et que cet autel soit
celui où Israël offrira ses holocaustes! »

20. « le roi » *H*[s] *G 2 Sam. 24, 20* (lis. *hammèlèk*). H : l'ange. « qui — côté » *G*[L] *2 Sam.* (lis. *'ôberîm*). H : se cachaient. — Texte incertain.
21. « d'Ornân » *G*[BA]. H aj. : Ornân regarda et aperçut David (variante du v. 20). — Texte incertain. 24. « en offrant » *G* (lis. *leha'ălôt*). H : et offrir.

a. Ce trait qui manque en 2 Sam. 24, 17 (il est vrai qu'il y a ici probablement une lacune dans le texte, voy. note crit. sur ce passage) est sans doute assez récent. Les anciens Israélites se représentaient d'ordinaire les anges marchant sur terre comme les hommes; c'est par une échelle qu'ils montent au ciel (Gen. 28). Assez tard seulement les Juifs se les sont figurés planant dans les airs ou volant (voy. Dan. 9, 21 et note *n*). *b.* Les anciens ne figurent pas dans 2 Sam. 24. *c.* D'après le texte massorétique Ornân n'aperçut le roi que plus tard (v. 21); en conséquence les copistes ont cru devoir lire ici « l'ange » (*hammal'âk*) au lieu de « le roi » (*hammèlèk*) et ont conjecturé que « les fils » (d'Ornân) se cachèrent (à la vue de l'apparition); mais rien dans la suite n'indique qu'Ornân ait vu l'ange. Il faut rétablir le fil du récit comme dans 2 Sam.; au v. 21 il y a dans l'hébreu un doublet du v. 20. *d.* L'oblation qui doit accompagner l'holocauste d'après Nomb. 15, 1-16. Ce trait ne figure pas dans 2 Sam. 24, 22. *e.* 600 fois 56 francs-or, soit 33.600 francs. D'après 2 Sam. 24, 24 David ne versa que 50 sicles d'argent, soit environ 156 francs-or (3, 12 × 50). Le Chroniqueur a tenu à élever considérablement le prix du terrain où s'élèvera le Temple. *f.* Cf. Lev. 9, 24 et note *i*. *g.* Dans les v. 29 et 30 le Chroniqueur paraît vouloir excuser David d'avoir offert les sacrifices propitiatoires dont il a éte question v. 22-24 et 26 ailleurs que sur l'autel érigé devant la tente dressée par Moïse, seul lieu d'immolation légitime d'après P : c'est que le roi, terrorisé par la vision de l'ange exterminateur, n'a pas pu se résoudre à faire le voyage de Gabaon avant de tenter d'apaiser Dieu. Selon d'autres, il s'agirait d'expliquer pourquoi David offrit *désormais* ses sacrifices sur le nouvel autel : c'est parce que la peste [l'épée de l'ange] faisait encore des ravages à Gabaon, tandis que Jérusalem restait indemne, ou, d'après une autre conjecture, parce que David, instruit par le miracle du feu descendu du ciel, comprit que c'était un péché de sacrifier sur un haut lieu. Telle n'était apparemment pas la pensée du Chroniqueur : il regardait le culte célébré à Gabaon comme pleinement légitime (16, 39-42). Si David apporte dorénavant ses sacrifices sur l'autel de l'aire, c'est que le prodige du feu divin lui a démontré que Dieu agrée — aussi — les offrandes faites en ce lieu.

Préparatifs pour la construction du Temple[a].

Accumulation de matériaux.

2David donna l'ordre de rassem-
bler les étrangers admis à résider
dans le pays d'Israël[b] et désigna des
carriers pour extraire[c] des pierres de taille
en vue de la construction de la maison de
Dieu. 3David prépara, d'autre part, du fer en
abondance tant pour les clous destinés aux
battants des portes que pour les crampons,
une quantité de bronze telle qu'on n'en pou-
vait évaluer le poids, 4et des cèdres sans
nombre; les Sidoniens et les Tyriens avaient,
en effet, apporté à David des cèdres en
abondance. 5David [se] disait : « Mon fils
Salomon est [encore] un faible enfant[d], et
la maison qu'il s'agit de bâtir pour Yahvé
doit être d'une grande magnificence, pour
que la renommée et la célébrité s'en répan-
dent dans tous les pays : je veux donc faire
pour lui des préparatifs. » Aussi David fit-il
de grands préparatifs avant de mourir.

Exhortation à Salomon.

6Puis il appela Salomon, son fils,
et lui prescrivit de bâtir une maison
à Yahvé, le Dieu d'Israël. 7David dit à
Salomon : « Mon fils, je m'étais proposé de
bâtir moi-même une maison pour le nom de
Yahvé mon Dieu[e]. 8Mais la parole de Yahvé
me fut adressée en ces termes : Tu as versé
beaucoup de sang et tu as fait de grandes
guerres. Tu ne saurais bâtir une maison
pour mon nom, puisque tu as versé devant
moi beaucoup de sang sur la terre[f]. 9[Mais]
il va te naître un fils : il sera, lui, un homme
tranquille : je lui assurerai la tranquillité
[en le délivrant] de tous les ennemis qui
l'entoureront; en effet, il s'appellera Salo-
mon[g] et, de son temps, je donnerai la paix
et le calme à Israël. 10C'est lui qui bâtira
une maison à mon nom. Il sera pour moi
un fils; je serai pour lui un père et je
rendrai inébranlable à jamais son trône royal
en Israël[h]. — 11Que Yahvé soit donc avec
toi, mon fils, afin que tu achèves heureu-
sement la construction de la maison de
Yahvé ton Dieu, ainsi qu'il l'a déclaré à
ton sujet! 12Que Yahvé veuille seulement te
donner sagesse et intelligence[i], quand il te
mettra à la tête d'Israël[j], afin que tu
observes la loi de Yahvé ton Dieu! 13Alors
tu prospéreras, si tu prends soin d'observer
les lois et les ordonnances que Yahvé a
chargé Moïse de prescrire à Israël[k]. Montre-
toi ferme et résolu. Sois sans crainte, ne
t'effraie pas.
14« Vois, malgré ma pauvreté[l], j'ai mis Ch
en réserve pour la maison de Yahvé 100.000
talents d'or, un million de talents d'argent[m],

22, 7. « Mon fils » *H*[q] *G L* (lis. *benî*). H[k] : son fils.

a. Il n'existe pas dans les livres de Samuel de récit analogue à celui des ch. 22-29 des Chroniques. L'auteur paraît cependant avoir utilisé au moins une source antérieure; car il y a çà et là des doublets et des disharmonies; mais cette source, conçue dans le même esprit que sa propre œuvre, était récente. Les Juifs de l'époque postexilique, obligés, à leur vif regret, de reconnaître que le Temple n'avait pas été bâti par David, leur héros favori, lui ont du moins attribué une préparation aussi complète et minutieuse que possible de l'édifice et l'organisation détaillée du culte qui devait y être célébré. *b.* Il s'agit des survivants des anciennes peuplades habitant le pays de Canaan avant la conquête israélite (2 Chron. 8, 7-8). *c.* Litt. : *couper*. Dans les carrières de Baalbek en Syrie et du mont Sion à Jérusalem, on voit encore comment les ouvriers s'y prenaient pour extraire de beaux blocs : ils isolaient la pierre en creusant tout autour, dans la masse du rocher, de profondes entailles. *d.* D'après 1 Rois 3, 7 Salomon se considérait encore comme « un jeune garçon » lors de son accession au trône. Il n'aurait eu que 12 ans d'après une tradition rabbinique, 14 selon Josèphe (*A. J.*, VIII, 7, 8). Cependant l'expression « jeune garçon » est sans doute une hyperbole suggérée au nouveau souverain par son humilité : d'après 1 Rois 11, 42; 14, 21, Salomon avait déjà, au moment de la mort de David, un fils âgé d'un an : il devait donc avoir alors au moins 18 ans. Du reste, on peut supposer que le Chroniqueur plaçait le monologue de David rapporté ici (v. 5) plusieurs années avant la mort du vieux roi. *e.* Dieu ne saurait être enfermé entre les murs d'un temple (1 Rois 8, 27); mais il veut bien, selon une expression courante depuis le Deut. (12, 5; etc.), « faire habiter son nom » dans le sanctuaire de Jérusalem. Le nom était, d'après la pensée antique, un élément très important de l'être qu'il désigne (cf. Ex. 23, 21 et note *k*). La présence du nom de Yahvé équivaut presque à celle de sa personne même. *f.* Il n'est pas soufflé mot de ce motif dans l'oracle par lequel Natan dissuade David de bâtir un temple à Yahvé (2 Sam. 7; 1 Chron. 17). D'après 1 Rois 5, 17 ce sont bien les guerres soutenues par David qui ont empêché celui-ci de donner suite à son projet, mais parce qu'elles ne lui en ont pas laissé le temps. Le motif allégué par le Chroniqueur est tout à fait étranger à la pensée des anciens Israélites, pour qui le guerrier victorieux est par excellence, l'homme qui a Dieu avec lui. *g.* Le nom de Salomon dérive du mot *šâlôm* qui signifie « paix ». Or il y a, d'après la conception antique, une relation étroite entre le caractère ou la destinée d'une personne et le sens de son nom : cf. Gen. 27, 36; Ruth 1, 20; 1 Sam. 25, 25 et la note; etc. *h.* Cf. 17, 12-13; 2 Sam. 7, 13-14. *i.* Cf. 1 Rois 3, 9, 11. *j.* Tel paraît être le sens de l'hébreu. Litt. : *et qu'il t'ordonne sur Israël!* *k.* Cf. Deut. 17, 18-20. *l.* En comparaison de la richesse fabuleuse de Salomon, David n'est qu'un roi pauvre aux yeux du Chroniqueur. D'autres entendent : « en dépit de mes peines » (il s'agirait des traverses qui marquèrent l'existence de David) ou « grâce à mes pénibles efforts ». *m.* Le talent d'or valait environ 160.000 francs or, le talent d'argent 9.400. David aurait donc accumulé 16.800.000.000 en or et 9.400.000.000 en argent, soit plus de 26 milliards. Même s'il s'agissait de talents perses, valant environ moitié moins, l'énormité des chiffres donnés ici par le Chroniqueur contrasterait avec la modestie de ceux qui figurent dans les documents anciens.

du bronze et du fer en quantité telle qu'on
n'en saurait évaluer le poids. J'ai préparé
aussi du bois et des pierres; et tu en ajou-
teras encore. 15 Tu as aussi à ta disposition
quantité d'ouvriers — carriers, maçons,
charpentiers — et toute sorte de gens
habiles dans tous les métiers. 16 L'or, l'argent,
le bronze et le fer sont [là] en quantités
innombrables. Lève toi, mets-toi à l'ouvrage
et que Yahvé soit avec toi ! »

Exhortation aux chefs d'Israël[a].

17 David enjoignit à tous les
chefs d'Israël de seconder Salo-
mon son fils : 18 « Yahvé votre Dieu [, leur
dit-il,] n'est-il pas avec vous et ne vous a-t-il
pas assuré la tranquillité sur toutes vos fron-
tières? Il a, en effet, livré entre mes mains les
habitants de la contrée[b] et la contrée est
assujettie à Yahvé et à son peuple. 19 Appli-
quez-vous donc de cœur et d'âme, à recher-
cher Yahvé, votre Dieu. Levez-vous et bâtis-
sez le sanctuaire de Yahvé votre Dieu, afin
d'apporter l'arche de la loi de Yahvé et
les ustensiles sacrés de Dieu dans la maison
construite pour le nom de Yahvé. »

Répartition des Lévites en classes. Leurs fonctions[c].

Élévation de Salomon au trône.

I **23** 1 David, devenu vieux
et rassasié de jours,
proclama Salomon, son fils, roi d'Israël.
Ch 2 Il assembla tous les chefs d'Israël, ainsi
que les prêtres et les lévites.

Dénombrement des Lévites.

I² 3 Les Lévites furent recensés depuis
l'âge de trente ans[d] et au-dessus.
Leur nombre, en comptant tête par tête, se
trouva être de 38.000 hommes.

4 « Parmi eux, [dit David,] 4.000 auront à
présider au service de la maison de Yahvé,
6.000 seront greffiers[e] et juges, 5 4.000 por-
tiers, et 4. 000 célébreront Yahvé avec les
instruments que j'ai fait faire[f] à cette
intention. »

Répartition des Lévites en classes.

6 Puis David les répartit en
classes selon les fils de Lévi
[dont ils descendaient] : Guerchôn, Qehat
et Merari.
7 Aux Guerchonites [appartenaient] La-
dân[g] et Chimeï. 8 Fils de Ladân : Yeḥiél, le
chef, Zétam et Yoél : trois. 9 Fils de Chimeï :
Chelomit, Ḥaziél et Harân : trois[h]. Tels sont les
chefs des familles de Ladân. — 10 Fils de
Chimeï : Yaḥat, Ziza, Yeouch et Beria. Tels
sont les fils de Chimeï : quatre. 11 Yaḥat
était le chef et Ziza le second; Yeouch et
Beria n'eurent pas beaucoup d'enfants; aussi
ne formèrent-ils qu'une seule famille, une
seule classe.
12 Fils de Qehat : Amram, Yicehar, Ḥèbrôn
et Ouzziél : quatre. 13 Fils d'Amram : Aaron
et Moïse. Aaron fut mis à part pour . . . .[i]
les choses très saintes, lui et ses fils à per-
pétuité, pour faire fumer [le parfum] devant
Yahvé, pour le servir et pour donner en son
nom la bénédiction, à perpétuité. 14 Quant
à Moïse, l'homme de Dieu, ses fils furent
comptés comme [simples] membres de la
tribu de Lévi. 15 Fils de Moïse : Guerchom
et Èliézer. 16 Fils de Guerchom : Chebouél,
le chef. 17 Les fils d'Èliézer furent : Reḥabya,
le chef. Èliézer n'eut pas d'autre fils. Mais
les fils de Reḥabya furent extrêmement
nombreux. — 18 Fils de Yiçhar : Chelomit le

23, 10. « Ziza » *G L* cf. v. 11 et 4, 37. H : Zina. 16. « Chebouél ». G^BA cf. 24, 20 : Choubaél.

a. Développement analogue 28, 1-10. *b*. La contrée palestinienne au sens large, y compris Édom, Moab, Ammon, les pays araméens, soumis par David. *c*. Pour les ch. 23 à 29, le Chroniqueur paraît avoir utilisé deux sortes de sources : 1° un document narratif d'où proviennent 23, 1-2a et 28, 1-29, 9 (I); — 2° des statistiques et autres pièces reflétant un état de choses postérieur à l'exil (I²). Le v. 1 du ch. 23 devait, dans le document narratif, servir d'introduction au récit des dernières dispositions de David (ch. 28 et 29). Mais le Chroniqueur, attribuant à David l'organisation du clergé, a intercalé entre 23, 1 et 28, 1, qui y faisait suite, le tableau de cette organisation; pour l'introduire il a reproduit ici (23, 2a) une partie de 28, 1 (même procédé Esdr. 3, 1). *d*. Conformément à la loi Nomb. 4, 3. Mais voy. v. 24 et la note. *e*. Cf. Deut. 1, 15 note *a*. *f*. D'après 15, 16 David avait simplement assigné des instruments divers aux différents groupes de musiciens sacrés. Selon 1 Rois 10, 12, c'est Salomon (surtout) qui en fit fabriquer. Suivant une tradition ultérieure, David en aurait « inventé » (Am. 6, 5 H). D'autres textes (2 Chron. 29, 26; Néh. 12, 36) parlent, sans préciser le rôle du roi, « des instruments de musique de David ». *g*. Partout ailleurs Libni, sauf 26, 21. *h*. Cette notice est sans doute une glose se rapportant au v. 10 et signalant que, d'après une tradition différente, les fils de Chimeï, fils de Guerchôn, portaient d'autres noms. On pourrait aussi supposer que primitivement le texte donnait, au lieu de « Chimeï », le nom d'un des trois fils de Ladân. *i*. Litt. : *pour qu'il consacrât*; selon d'autres, *pour qu'on le consacrât* (comme [personne] très sainte), — mais c'est grammaticalement très invraisemblable. On attendrait plutôt : « pour manier les choses très saintes » ou « pour officier dans le [lieu] très saint ».

chef. — 19 Fils de Ḥèbrôn : Yeriyyahou, le
chef; Amarya, le second : Yaḥaziél, le troi-
sième et Yeqamam, le quatrième. — 20 Fils
d'Ouzziél : Mika, le chef, et Yichchiyya, le
second.
21 Fils de Merari : Maḥli et Mouchi.
Fils de Maḥli : Éléazar et Qich. 22 Éléazar
mourut sans avoir de fils : il n'eut que
des filles; elles furent épousées par les fils
de Qich, qui leur étaient apparentés[a]. —
23 Fils de Mouchi : Maḥli, Éder et Yerémôt :
trois.

Changement de l'âge d'entrée en service des lévites. Leurs fonctions.

24 Tels sont les fils de Lévi
classés par familles, les
chefs de familles qui furent recensés dans
Ch un dénombrement nominal, tête par tête et
qui étaient en fonctions pour le service
de la maison de Yahvé, depuis l'âge de
vingt ans et au-dessus[b]. 27 Tel est, en effet,
le nombre des fils de Lévi [recensés]
depuis l'âge de vingt ans et au-dessus
d'après les dernières dispositions de David[c].
25 Car David s'était dit : « Yahvé, Dieu
d'Israël, a donné du repos à son peuple,
qui s'est établi à Jérusalem pour toujours;
26 aussi les lévites n'ont-ils plus à trans-
porter la Demeure ni les ustensiles néces-
saires à son service. 28 Mais ils ont à se tenir
aux côtés des fils d'Aaron pour le service
de la maison de Yahvé[d] : pour surveiller
les parvis et les chambres, contrôler la
pureté de toutes les choses saintes et diriger
ce qu'il y a à faire pour le service de la
maison de Dieu. 29 [Ils ont à s'occuper] aussi
du pain disposé [devant Dieu][e], de la fleur
de farine destinée à l'oblation[f], des gâteaux
sans levain[g], de [ceux qui se cuisent sur]
la plaque[h] . . . .[i] et de toutes les mesures de
capacité ou de longueur[j]. 30 [Ils ont] encore
à se présenter chaque matin pour louer et
célébrer Yahvé; de même, le soir 31 et
chaque fois qu'on offre des holocaustes à
Yahvé, les jours de sabbat, aux nouvelles
lunes et aux fêtes, [en se trouvant] toujours
en nombre, selon qu'il leur a été prescrit,
devant Yahvé; 32 et [ainsi] ils assureront le
service de la tente du Rendez-vous, celui
des choses saintes et celui des fils d'Aaron[k]
leurs frères, pour le service de la maison de
Yahvé.

Répartition des prêtres en classes.

Les lévites (deuxième liste).

Les 24 classes des prêtres[l].

24 1 Les fils d'Aaron furent R
aussi organisés en classes.
Fils d'Aaron : Nadab et Abihou, Éléazar
et Itamar. 2 Nadab et Abihou moururent
avant leur père, sans laisser de fils. Éléazar
et Itamar [seuls] exercèrent la prêtrise.
3 David, d'accord avec Çadoq, l'un des

24. « étaient » *H* G L* (lis. ʿôséy). H : était.

a. Litt. : *leurs frères*. *b*. Les v. 24b-32 ont l'allure d'un correctif apporté au récit du recensement des lévites qui précède; en réalité, indique le correcteur (que ce soit le Chroniqueur ou un reviseur plus moderne), ce recensement comprit non seulement les lévites âgés de 30 ans et plus, comme le disait le v. 3 conformément à Nomb. 4, 3, mais tous ceux qui avaient au moins 20 ans. David, en effet, dans ces dispositions dernières, changea l'âge où les lévites devaient entrer en fonctions. Cet âge fut effectivement abaissé, mais beaucoup plus tard et progressivement : fixé à 30 ans vers l'époque de l'exil (Nomb, 4, 3 P), il fut ensuite ramené à 25 ans (Nomb. 8, 23-25 P²), puis à 20 (vers le temps du Chroniqueur : cf. 2 Chron. 31, 17; Esdr. 3, 8), sans doute en raison du nombre insuffisant des lévites qui, après le retour de l'exil, acceptèrent la condition subalterne qui leur était faite (cf. Esdr. 2, 40; 8, 15). Le Chroniqueur, qui fait remonter cette réforme à David, lui assigne un autre motif : le service étant devenu moins pénible, on pouvait avoir recours à des hommes plus jeunes et moins robustes (v. 25-26). *c*. La suite des idées demande qu'on transpose ici le v. 27; sinon, il faudrait y voir une glose mal placée. *d*. Sur les fonctions des lévites, voy. aussi 9, 22-33; 26. *e*. Cf. 9, 32 note *s*. *f*. Lév. 2, 1. *g*. Ex. 29, 2; Lév. 2, 4; 7, 12; Nomb. 6, 15. *h*. Lév. 2, 5 et note *f*. *i*. Ici un mot obscur désignant une sorte de pâtisserie; cf. Lév. 6, 21 note *o*. *j*. Soit en vue de la préparation des offrandes (Ex. 29, 40; 30, 23, etc.), soit pour la surveillance des poids et mesures en général (Lév. 19, 35-36). *k*. Cf. Nomb. 18, 3. *l*. L'organisation des prêtres en 24 classes est attestée à l'époque romaine (Josèphe, *A. J.*, VII, 14, 7, *Vie*, I; cf. Luc 1, 5). C'était alors un grand honneur que d'appartenir à la première classe (Josèphe, *Vie*, I). Il est probable qu'il y a eu dès les débuts du second Temple une certaine hiérarchie parmi les familles sacerdotales (cf. Néh. 10, 2-8; 12, 1-7; 12, 12-21); mais elle ne cadrait pas avec celle qui est donnée ici. Beaucoup de noms diffèrent. De plus, dans Néh., c'est toujours Seraya qui est nommé en tête; ici c'est Yoyarib (v. 7), lequel n'occupe que le treizième rang dans Néh. 12, 6 et le seizième dans Néh. 12, 19. Comme Yoyarib était le groupe auquel appartenaient les rois-prêtres hasmonéens (1 Macc. 2, 1; 14, 29), il est très probable que le classement donné ici remonte à l'époque des Maccabées et a été établi précisément dans le dessein de glorifier la dynastie régnante. Cette page aura donc été introduite après coup dans l'œuvre du Chroniqueur. C'est d'autant plus vraisemblable qu'elle coupe le développement sur l'organisation des lévites (ch. 23 et 25-26).

descendants d'Éléazar[a], et avec Aḥimèlek, l'un des descendants d'Itamar, imposa aux fils d'Aaron un classement à observer dans leur travail. 4 Or, il se trouva que les fils d'Éléazar comptaient un plus grand nombre de chefs [de famille][b] que les fils d'Itamar. On les répartit alors ainsi : les fils d'Éléazar avaient seize chefs de famille, et les fils d'Itamar huit familles[c]. 5 On les répartit, les uns comme les autres, par la voie du sort, car il y avait des princes du sanctuaire[d] et des princes de Dieu[e] tant parmi les fils d'Éléazar que parmi les fils d'Itamar. 6 Chemaya, fils de Netanél le scribe, l'un des lévites, les inscrivit en présence du roi, des magistrats, de Çadoq le prêtre, d'Aḥimèlek fils d'Abiatar et des chefs de famille des prêtres et des lévites. [Le nom d']une famille était tiré pour Éléazar, puis le nom d'une [famille] pour Itamar[f].

7 Le premier désigné par le sort fut Yehoyarib[g]; le deuxième, Yedaya; 8 le troisième, Ḥarim; le quatrième, Seorim; 9 le cinquième, Malkiyya; le sixième, Miyyamin; 10 le septième, Haqqoç; le huitième, Abiyya[h]; 11 le neuvième, Yéchoua; le dixième, Chekanyahou; 12 le onzième, Èlyachib; le douzième, Yaqim; 13 le treizième, Ḥouppa; le quatorzième, Ichbaal; 14 le quinzième, Bilga; le seizième, Immér; 15 le dix-septième, Ḥézir; le dix-huitième, Happiççéç; 16 le dix-neuvième, Petaḥya; le vingtième, Yeḥezqél; 17 le vingt et unième, Yakin; le vingt-deuxième, Gamoul; 18 le vingt-troisième, Delayahou; le vingt-quatrième, Maazyahou.

19 Tel est le classement qu'ils ont à observer dans leur service, lorsqu'ils entrent dans la maison de Yahvé selon les règles qui leur ont été données par Aaron, leur père, sur l'ordre de Yahvé, Dieu d'Israël.

Les autres Lévites[i]. Leur répartition en classes (deuxième version).

20 Pour ce qui est des autres fils de Lévi, [il y avait]: pour les fils d'Amram, Choubaél[j]; pour les fils de Choubaél, Yèḥdeya; 21 pour Reḥabyahou[k], pour les fils de Reḥabyahou, le chef Yichchiyya; 22 pour les Yiçharites, Chelomot; pour les fils de Chelomot[l], Yaḥat. 23 Fils de Ḥebrôn : Yeriyyahou, le chef; Amaryahou, le second, Yaḥaziél le troisième, Yeqamam, le quatrième. 24 Fils d'Ouzziél : Mika. Pour les fils de Mika : Chamir. 25 Frère de Mika : Yichchiyya. Pour les fils de Yichchiyya, Zekaryahou.

26 Fils de Merari : Maḥli et Mouchi. Fils R²
de Yaaziyyahou, son fils : 27 fils de Merari par Yaaziyyahou, son fils : Choham, Zakkour et Ibri[m]. 28 Pour Maḥli : Éléazar, qui n'eut R¹
pas de fils, 29 et Qich. Fils de Qich : Yeraḥmeél. — 30 Fils de Mouchi : Maḥli, Éder et Yerimot.

24, 6. « puis — famille (litt. : et une prise) » d'après *la phrase précédente* cf. *G* (lis. *we'èḥâd 'âḥouz*). H: et prise, prise. G : et une [par] une. 13. « Ichbaal » *G^AL*. H : Yéchèbab. L : Isbaab. 21. « pour Reḥ. » S Ar : et Reḥ. (mais, d'après 23, 16-17, il n'était pas fils de Choubaél). 23. « Fils — chef » 23, 19 (lis. *oubené* [avec *G^A*] *ḥèbrôn* [*H^m G^L*] *yeriyyahou hârô'š* [*G^L*]). H : et Benaï. 27. « Choham ». H : et Choham. 29. « et Qich » 23, 21. H : Pour Qich.

a. Çadoq était prêtre de la cour de David avec Abiatar — d'après 2 Sam. 15, 24-36 et 1 Rois 4, 4 — ou, selon le Chroniqueur, avec Aḥimèlek, fils d'Abiatar (cf. 2 Sam. 8, 17 H). Abiatar, d'après les documents anciens, occupait sans doute le premier rang; mais, ayant pris part à la conspiration d'Adoniyya, au temps de la vieillesse de David (1 Rois 1, 7), il fut destitué par Salomon (1 Rois 2, 26-27) et remplacé par Çadoq (2, 35) qui s'était prononcé en faveur du fils de Batchéba. C'est Çadoq qui oignit Salomon (1 Rois 1, 39). Dès lors, les chefs du clergé du Temple furent des Çadoqides. Ézéchiel voyait dans les descendants de Çadoq les seuls prêtres légitimes (40, 46; 43, 19; 44, 15; 48, 11). Lors de la restauration après l'exil, quelques autres familles sacerdotales purent faire reconnaître leurs droits; on les rattacha à la branche d'Itamar. Telle est l'état de choses supposé par P et par les Chroniques. *b.* Litt. : *de chef d'hommes*. *c.* On pourrait traduire : « on les répartit... les fils d'Éléazar *entre* 16 chefs de famille et les fils d'Itamar *entre* 8 familles. » Mais la pensée de l'auteur n'est apparemment pas que les prêtres furent répartis *par le sort* entre les 24 classes : ils y appartiennent de naissance. Le tirage au sort détermine l'ordre dans lequel les 24 groupes se relayeront dans l'accomplissement des offices sacerdotaux (v. 6-19). *d.* Cf. És. 43, 28 (H). *e.* Cf. Gen. 23, 6. *f.* On s'attendrait, d'après v. 4, à ce que, tour à tour, deux familles fussent désignées par le sort pour Éléazar et une pour Itamar. Mais le texte, assez mal assuré, il est vrai (voy. note crit.), ne peut avoir ce sens : il indique qu'un nom fut tiré d'abord parmi les chefs de famille descendant d'Éléazar, puis un parmi ceux qui étaient issus d'Itamar et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste des huit groupes relevant d'Itamar, c'est-à-dire jusqu'à celui qui reçut le 16e rang; les suivants devaient tous appartenir à la branche d'Éléazar. *g.* Voy. note *l* sur 24, 1. *h.* Cf. Luc 1, 5. *i.* Autres que les prêtres, fils d'Aaron. La liste qui suit (v. 20-31) est donc mise en étroite relation avec le développement qui précède (v. 1-19) : la répartition des lévites se fait dans les mêmes conditions que celle des prêtres (v. 31, cf. v. 3). Les deux morceaux ont dû être insérés par la même main, à l'époque des Maccabées. D'autre part, la nomenclature des lévites (v. 20-31) est à peu près identique à celle qui a déjà figuré 23, 6-23, sauf qu'ici 1° la généalogie est, en général, suivie pendant une génération de plus, 2° un 3e fils est donné à Merari (v. 26-27), 3° la branche de Guerchôn (23, 7-11) manque. La 2e liste est donc une simple variante de la 1re. Si on l'a insérée, c'est peut-être à cause des compléments d'information qu'elle paraissait apporter; la branche des Guerchonites a pu être omise parce qu'ici les deux listes coïncidaient. *j.* Chebouél dans 23, 16. *k.* Variante. *l.* Chelomit, 23, 18. *m.* Partout ailleurs (Ex. 6, 19; Nomb. 3, 33; 1 Chr. 6, 19; 23, 21) il n'est attribué à Merari que deux fils. Si on lui en donne ici un troisième, Yaaziyyahou, c'est peut-être pour faire droit aux revendications d'une famille sacerdotale de ce nom qui, à l'époque hasmonéenne, se réclamait, elle aussi, d'une descendance merarite.

Tels étaient les descendants des lévites classés par famille. 31 Eux aussi tirèrent au sort, comme leurs frères les fils d'Aaron, en présence du roi David, de Çadoq, d'Aḥimèlek et des chefs de familles des prêtres et des lévites. Le chef de famille [tira au sort] ainsi que le plus jeune de ses frères.

Les chantres[a].

Ch **25** *Les musiciens sacrés sont mis à part.* 1 David et les chefs de l'armée[b] mirent à part pour le service les fils d'Asaph, de Hémân et de Yedoutoun, qui prophétisaient[c] au son des cithares, des harpes et des cymbales. Voici le nombre des hommes chargés de ce service[d] :

R(I) 2 Des fils d'Asaph : Zakkour, Yoseph, Netanya et Assaréla, fils d'Asaph, sous la direction d'Asaph, qui prophétisait sous la direction du roi.

3 De Yedoutoun : les fils de Yedoutoun, Guedalyahou, Ceri, Yechayahou, Chimeï, Ḥachabyahou et Mattityahou, [en tout] six, sous la direction de leur père Yedoutoun, qui prophétisait au son de la cithare pour louer et célébrer Yahvé.

4 De Hémân : les fils de Hémân, Bouqqiyyahou, Mattanyahou, Ouzziél, Chebouél et Yerimot, Ḥananya, Ḥanani, Èliata, Guiddalti et Romamti-Ézer, Yochbeqacha, Malloti, Hotir, Maḥaziot[e]. 5 Tous ceux-là étaient fils de Hémân, voyant du roi[f] pour les affaires de Dieu. Afin de le rendre puissant[g], Dieu donna à Hémân quatorze fils et trois filles.

6 Tous ces [musiciens] étaient placés sous la direction de leurs pères pour chanter dans la maison de Dieu au son des cymbales, des harpes et des cithares, pendant les offices de la maison de Dieu, sous la direction du roi, d'Asaph, de Yedoutoun et de Hémân[h]. 7 Leur nombre — y compris leurs frères exercés à chanter en l'honneur de Yahvé, — [le nombre de ces Ch
hommes,] tous maîtres [en leur art], était de 288[i].

Ordre de service des chantres.

8 Ils tirèrent au sort leur ordre de service, les petits exactement comme les grands, les maîtres avec les disciples[j].

9 Le premier désigné par le sort fut, de la famille d'Asaph[k], Yoseph; [soit,] avec ses fils et R(I)

25, 3. « Chimeï » aj. d'après v. 17. Manque en H, mais est nécessaire pour justifier le total « six ». 5. « Afin — puissant (litt. : d'élever sa corne) » lis. *qarnô*. H : afin d'élever la corne. H rattache ces mots à ce qui précède. 9. « soit — hommes » aj. d'après *G* et v. 9b-31. Les 12 hommes du groupe de Yoseph sont indispensables pour parfaire le total 288 (v. 7).

a. Sur les étapes de l'organisation des musiciens du Temple en confréries et de leur agrégation à la tribu de Lévi, voy. note *b* sur 6, 31. *b.* D'après 2 Sam. 24, 2, le grand dénombrement sous David fut effectué par les chefs de l'armée; c'était naturel, puisqu'il s'agissait de préparer des levées de troupes (cf. v. 9). L'intervention des chefs militaires est plus surprenante ici, où il s'agit d'organiser le culte. Le rédacteur aura pensé que tous les recensements, au temps de David, étaient faits par les mêmes autorités. *c.* C'est-à-dire qui exécutaient des chants inspirés. Le talent musical vient de Dieu comme l'habileté technique des artisans (Ex. 31, 3, 6; 35, 31, 35) : le musicien, qui était d'ordinaire en même temps poète, est un inspiré comme le prophète. Cette expression indique de façon caractéristique la haute idée que le judaïsme, au temps du Chroniqueur, qui est aussi l'époque classique de la composition des Psaumes, se faisait de la valeur religieuse du chant sacré. *d.* Le nombre annoncé ne sera donné qu'à la fin du v. 7. L'énumération qui remplit les v. 2-7a a dû être intercalée ici par une main plus récente.

e. Les neuf derniers noms de cette liste (à partir de Ḥananya) donnent, avec de légers changements dans les voyelles, une phrase formant deux vers et demi et qu'on peut traduire ainsi :

Aie pitié de moi, Yah[vé], aie pitié de moi!
tu es mon Dieu.
Tu as donné un grand et puissant secours
à celui qui était assis en détresse.
Tu as accordé en masse, en surabondance des visions.

On a supposé qu'il s'agit de vers mnémotechniques formés au moyen de noms tirés de la liste des v. 9-31 et combinés arbitrairement de façon à obtenir un sens. C'est très invraisemblable; car ces neuf noms sont les neuf derniers de ladite liste, rangés dans l'ordre même où ils y figurent, sauf que les noms des classes paires (16e-24e) sont ici placés avant ceux des classes impaires (17e-23e). D'ailleurs plusieurs de ces noms ont des formes tout à fait insolites pour des noms de personnes. Il suit de là : 1° que l'énumération des v. 2-4 doit être, au moins partiellement, artificielle (v. 4b), et que cependant 2° elle est supposée par la liste des v. 9-31. Les deux listes sont sans doute de la même main et postérieures au Chroniqueur.

f. Cf. 21, 9 et 2 Sam. 24, 11 (note *f*); 2 Chr. 29, 30; 35, 15.

g. Litt. : *d'élever sa corne* (cf. 1 Sam. 2, 1 note *h*). Cette expression n'a jamais signifié « sonner du cor ». Un clan est puissant par le nombre de ses enfants. *h.* Remarque ajoutée sans doute pour faire sa place au roi musicien. *i.* Ce nombre est en relation avec la liste qui suit, v. 9-31 (24 classes de 12 membres). Comme cette liste paraît être une addition (voy. note *e*), il est probable que le total annoncé par le Chroniqueur (v. 1) était autre. *j.* Par « maîtres » il faut entendre, d'après le contexte actuel, les 288 chantres du v. 7; par « disciples », peut-être le reste des 4.000 musiciens dont il a été question 23, 5. *k.* Glose, exacte du reste. — De la comparaison avec v. 2-4 il résulte qu'on tira d'abord alternativement un nom pour Asaph et un pour Yedoutoun (nos 1-8, sauf que le no 6 fut attribué à Hémân), puis un pour Hémân et un pour Yedoutoun (nos 9-14), tout le reste revenant à Hémân, mais que (chose extraordinaire) les noms, dans chaque confrérie, sortirent dans leur ordre généalogique (sauf interversion des deux premiers fils d'Asaph et attribution des numéros impairs 17-23 aux quatre derniers fils de Hémân). Cette remarque confirme le caractère artificiel de ces listes.

ses frères, douze [hommes]. Le deuxième,
Guedalyahou; avec ses frères et ses fils,
douze. 10 Le troisième, Zakkour; avec ses
fils et ses frères, douze. 11 Le quatrième,
Yiçri[a]; avec ses fils et ses frères, douze. 12 Le
cinquième, Netanyahou; avec ses fils et ses
frères, douze. 13 Le sixième, Bouqqiyyahou;
avec ses fils et ses frères, douze. 14 Le
septième, Yesaréla[b]; avec ses fils et ses
frères, douze. 15 Le huitième, Yechayahou;
avec ses fils et ses frères, douze. 16 Le neu-
vième, Mattanyahou; avec ses fils et ses
frères, douze. 17 Le dixième, Chimeï; avec
ses fils et ses frères, douze. 18 Le onzième,
Azarél[c]; avec ses fils et ses frères, douze.
19 Le douzième, Ḥachabya; avec ses fils et
ses frères, douze. 20 Le treizième, Choubaél[d];
avec ses fils et ses frères, douze. 21 Le qua-
torzième, Mattityahou; avec ses fils et ses
frères, douze. 22 Le quinzième, Yerémot[e];
avec ses fils et ses frères, douze. 23 Le sei-
zième, Ḥananyahou; avec ses fils et ses
frères, douze. 24 Le dix-septième, Yochbe-
qacha; avec ses fils et ses frères, douze. 25 Le
dix-huitième, Ḥanani; avec ses fils et ses
frères, douze. 26 Le dix-neuvième, Malloti;
avec ses fils et ses frères, douze. 27 Le ving-
tième, Eliyyata[f]; avec ses fils et ses frères,
douze. 28 Le vingt et unième, Hotir; avec
ses fils et ses frères, douze. 29 Le vingt-deu-
xième, Guiddalti; avec ses fils et ses frères,
douze. 30 Le vingt-troisième, Maḥaziot; avec
ses fils et ses frères, douze. 31 Le vingt-qua-
trième, Romamti-Èzer; avec ses fils et ses
frères, douze.

Les portiers du Temple g.

Généalogie des portiers h.

26 1 Classement des portiers : Pour les Qorḥites[i], Mechè-
lèmyahou, fils de Qoré, l'un des fils d'Èbias-
saph. 2 Mechèlèmyahou avait des fils : Zekar-
yahou, l'aîné; Yediaél, le second; Zebadya-
hou, le troisième; Yatniél, le quatrième;
3 Èlam, le cinquième; Yehoḥanân, le sixième;
Èlyehoénaï, le septième.
4 Obéd Èdom[j], aussi, avait des fils : Che-
maya, l'aîné; Yehozabad, le second; Yoaḥ,
le troisième; Sakar, le quatrième; Netanél, le
cinquième; 5 Ammiél, le sixième; Issacar, le
septième; Peoulletaï, le huitième. Dieu, en
effet, l'avait béni. 6 A Chemaya, son fils,
naquirent des fils; ils devinrent des chefs
dans leur famille[k], car c'étaient des hommes
de valeur. 7 Les fils de Chemaya furent :
Otni, Rephaél, Obéd, Elzabad et ses frères,
[tous] hommes de valeur, Èlihou et Semakya-
hou[l]. 8 Tous descendants d'Obéd Èdom, ces
hommes étaient, ainsi que leurs fils et leurs
frères, gens de valeur, qualifiés pour le ser-
vice. [La famille d']Obéd Èdom comptait
62 hommes.

26, 1. « d'Èbiasaph » G^B cf. 9, 19. H : d'Asaph. 6. « ils devinrent des chefs » lis. *hêm môšelîm*. H : les autorités (terme abstrait qui convient mal ici). 7. « et ses frères » H^* G. H : ses frères.

a. Ceri du v. 3. *b*. Assaréla du v. 2. *c*. Ouzziél du v. 4. *d*. Chebouél v. 4. *e*. Yerimot v. 4. *f*. Èliata v. 4.

g. Sur les portiers, voy. aussi 9, 17-26a et les notes. — Avant l'exil, la garde des portes du Temple était confiée souvent à des étrangers — serfs du sanctuaire — (Éz. 44, 7, 11). Après le retour, les portiers formaient une corporation distincte de celle des lévites et de celle des chantres, et inférieure à l'une et à l'autre (Esdr. 2, 42). Plus tard ils obtinrent, de même que les chantres, mais seulement après eux (voy. Néh. 11, 15-19 et la note), d'être considérés comme membres de la tribu de Lévi. Ils paraissent avoir revendiqué ensuite le droit de participer, avec les chantres, à l'exécution de la musique sacrée; c'est ainsi, en effet, que s'explique sans doute le fait qu'Obéd Èdom et les fils de Coré, qui sont présentés d'ordinaire comme des portiers, figurent parfois parmi les chantres (15, 18, 21; 16, 5; 2 Chr. 20, 19; Ps. 42, 44-49, 84-85, 87-88) et que Yedoutoun, ancêtre d'une des trois grandes confréries de chantres, soit donné pour le père d'Obéd Èdom (16, 38) et autres « portiers » (16, 42). *h*. D'après ce passage et d'autres, les portiers appartenaient généalogiquement à trois clans : 1° celui de Mechèlèmyahou, appelé ailleurs Chèlèmyahou (v. 14), Challoum (9, 17, 19, 31; Esdr. 2, 42; Néh. 7, 45) ou Mechoullam (Néh. 12, 25), qui appartenait aux « fils de Coré » et se rattachait à la branche lévitique issue de Qehat; 2° celui d'Obéd Èdom, qui se réclamait de Merari d'après 15, 18; 3° celui de Ḥossa, également rattaché à Merari (v. 10). Comme il y avait dans le Temple quatre portes à garder, l'une d'elles fut confiée à une subdivision du premier clan portant le nom de Zekaryahou, un fils de Mechèlèmyahou qui avait, disait-on, été portier de la tente du Rendez-vous (9, 21). *i*. C'est-à-dire les fils de Coré. Il y a sans doute un reflet des revendications de ce groupe dans les récits sur la révolte de leur ancêtre (voy. note *e* sur Nomb. 16, 1). *j*. On a voulu parfois distinguer trois personnages de ce nom : 1° le Philistin de Gat chez qui David fit transporter l'arche (2 Sam. 6, 10-12); 2° le portier mentionné ici; 3° le musicien dont il est parlé 15, 21; 16, 5. Il s'agit, en réalité, selon toute vraisemblance, d'une seule et même personne : lorsque l'auteur du ch. 26 dit du portier Obéd Èdom que « Dieu l'avait béni » (v. 5), il fait allusion à la bénédiction accordée par Yahvé à l'hôte de l'arche (13, 14 cf. 2 Sam. 6, 11-12): un Juif pénétré des principes de P était obligé de voir dans ce dernier un Lévite. D'autre part, il est probable, on l'a vu (note *g*), que les portiers revendiquèrent leur assimilation totale aux chantres. *k*. C'est-à-dire que les groupes issus des fils de Chemaya prirent rang à côté de ceux qui se réclamaient des fils d'Obéd Èdom. *l*. Ces deux derniers noms avaient probablement été sautés par un copiste, puis rétablis, mais à la fin de la phrase.

9 Mechèlèmyahou aussi eut des fils et des
frères, [qui étaient] des hommes de valeur :
18 [en tout][a].
10 Ḥossa aussi, l'un des descendants de
Merari, eut des fils : Chimri était leur chef.
Il n'était pas l'aîné; mais son père avait fait
de lui le chef [de la famille][b]. 11 Ḥilqiyyahou
était le second; Tebalyahou, le troisième;
Zekaryahou, le quatrième. Les fils et les
frères de Ḥossa étaient treize en tout.

Répartition de la tâche entre les portiers.

12 A ces hommes, aux [diver-
ses] classes des portiers, [plus
précisément] aux chefs de ces hommes,
[furent confiés], comme à leurs frères[c], des
offices dans le service de la maison de Yahvé.
13 Qu'ils fussent petits ou grands, ils réparti-
rent par le sort entre leurs familles [la garde
des] diverses portes.
14 [Le côté de] l'est[d] échut à Chèlèmyahou.
On tira également au sort pour Zekarya-
hou, son fils, [qui était] un sage conseiller :
le sort lui attribua le [côté du] nord.
15 A Obéd Èdom [il assigna] le sud et
à ses fils les magasins[e].
16 A Ḥossa [échut] le côté ouest, avec la
porte [qu'on prend] pour accéder[f] à la
chaussée montante[g] : [soit] un poste de garde
d'une part, un autre de l'autre.
17 Du côté de l'est, [il y en avait] six[h] par
jour; au nord quatre par jour; au sud quatre
par jour et pour les magasins deux pour
chacun; 18 pour le Parbar[i] à l'ouest, quatre
pour la chaussée et deux pour le Parbar[j].
19 Telles étaient les classes des portiers,
descendants des Qorḥites et fils de Merari.

Lévites surveillants des magasins et du trésor du Temple, juges et administrateurs k.

20 Les lévites, leurs frères, avaient la
surveillance des réserves [de provisions] de
la maison de Dieu et des réserves d'objets
consacrés.

Lévites de la branche de Guerchôn.

21 Les fils de Ladân[l], — issus
des Guerchounnites par Ladân,
chefs des familles de Ladân le Guerchoun-
nite, — étaient les Yeḥiélites. 22 Les Yeḥié-
lites[m], Zétam et Yoél, son frère, avaient la
surveillance des réserves [de provisions] de
la maison de Yahvé.

Lévites de la branche de Qehat : I. — Trésoriers.

23 Pour ce qui est des Amra-
mites, Yiceharites, Ḥèbronites et
Ouzziélites[n], 24 Chebouél, fils de Guerchom,
fils de Moïse[o], avait la surveillance générale
des réserves.
25 Ses frères du côté d'Èliézer[p] étaient
Reḥabyahou[q], fils de celui-ci, qui eut pour
fils Yochayahou, qui eut pour fils Yoram, qui
eut pour fils Zikri, qui eut pour fils Chelomit[r].
26 Celui-ci, Chelomit, avait, ainsi que ses

10. « Il — aîné » lis. *habbekôr*. H : Il n'y avait pas (ou : plus) d'aîné (?). 12. « aux [diverses] classes » lis. *lemaḥleqôt*. H : les classes. 14. « pour » G^L L (lis. *welizkaryâhou*). Manque en H. 16. « A Ḥossa » G^* (suppr. *lešouppîm*, dittographie du mot précédent *'âsouppîm*). H : A Chouppim et à Ḥossa. « qu'on — à » d'après L (lis. *lâlèkèt*). H : de Challèkèt (c'est-à-dire, peut-être « la porte où l'on jette [les ordures], dans ». G : du trésor (hébr. *liškâ ?*). L : *quae ducit ad*. — Texte incertain. 17. « il — jour » G^{BA} (lis. *layyôm*). H : [étaient] six lévites. 20. « leurs frères » G (lis. *'ăḥêhèm*). H : Aḥiyya. 25. « Chelomit » H^q cf. v. 28. H^k (G) : Chelomot. 26. « Chelomit » cf. v. 25 et 28. H (G) : Chelomot.

a. Tel qu'il est rédigé, ce verset a l'air d'être destiné à réparer un oubli, le rédacteur s'apercevant après coup qu'il avait omis de donner l'effectif de la famille de Mechèlèmyahou. On a supposé, non sans vraisemblance, que, primitivement, il était question ici, non de Mechèlèmyahou, mais de « Zekaryahou, fils de Mechèlèmyahou », à qui sera confiée la garde d'une des quatre portes (v. 14). De toutes façons, ce verset serait mieux à sa place à la suite du verset 3. *b*. Le père de famille israélite avait ce droit : Gen. 27, 27-29; 48, 13-20; cf. Deut. 21, 16. *c*. Les autres lévites. Les portiers revendiquent pour leurs fonctions une dignité égale à celle des offices confiés aux autres clercs de second rang. *d*. Celui de la porte du Roi dans le Temple (9, 18). *e*. Cf. 2 Chr. 25, 24. *f*. Au lieu de ces mots, l'hébreu donne un nom de porte inconnu (voy. note crit.).

g. Au S. O. du Temple, il y avait une rue en forte rampe ou en escalier conduisant au ravin du Tyropéon (Josèphe, *A. J.*, XV, 11, 5, § 410). On y adjoignit plus tard un pont franchissant le vallon et dont il subsiste un fragment d'arche (arche dite de Robinson). *h*. Six portiers ou plutôt six groupes de portiers en faction. *i*. Apparemment identique aux Parwarim dont il est parlé 2 Rois 23, 11 et qui contenaient des chambres et des écuries, ainsi qu'un bâtiment de 100 coudées (50 m.) de long qu'Ézéchiel situe à l'ouest du Temple (41, 12-15). Le mot *parbar* ou *parwar* est d'origine perse et désigne un édifice largement ouvert à l'air et à la lumière. Il s'agit peut-être d'un portique. On voit ici clairement que le Chroniqueur décrit, non l'état de choses du temps de David, mais ce qui se faisait dans le Temple à basse époque. *j*. En tout 24 gardiens ou postes de gardiens : total égal à celui des chefs de famille énumérés v. 1-11. Ils avaient sous leurs ordres un personnel beaucoup plus nombreux (v. 8, 9, 11; cf. 23, 5, où il est parlé de 4.000 portiers. *k*. Voy. aussi 9, 26b-32. *l*. Cf. 23, 7-9. *m*. Litt. : *les fils du Yeḥiélite*. D'après 23, 8, Yeḥiél était le frère de Zétam et de Yoél; mais il était « le chef »; en cette qualité, il donne son nom à tout le groupe. *n*. Tels étaient, d'après 23, 12, les différents rameaux de la branche qehatite de la tribu de Lévi. *o*. Cf. 23, 15-16. *p*. L'autre fils de Moïse.

q. Cf. 23, 17. *r*. On pourrait penser que le texte primitif donnait ici la liste des fils de Reḥabyahou, qui, d'après 23, 17, furent nombreux, et qu'il faut, avec G, supprimer les quatre fois la formule « qui eut pour fils ». Cependant il serait naturel que l'auteur de ce passage ait statué plusieurs générations entre Reḥabyahou, petit-fils de Moïse, et Chelomit, qui paraît bien avoir été, selon lui, un contemporain de David.

frères, la surveillance de toutes les réserves
contenant les objets sacrés que le roi David[a],
les chefs de famille, les chefs de milliers et
de centaines et les chefs de l'armée avaient
consacrés 27(c'est sur le butin de guerre
qu'ils les avaient consacrés pour soutenir la
maison de Yahvé). 28 De même, tout ce qu'a-
vaient consacré Samuel le voyant, Saül, fils
de Qich, Abner, fils de Ner, et Joab, fils de
Cerouya, [bref] tout ce qui avait été consacré,
Chelomit et ses frères étaient chargés de le
garder.

II. — Juges.
29 Pour ce qui est des Yiceharites,
Kenanyahou et ses fils étaient affec-
tés aux services extérieurs[b] : ils étaient pré-
posés à Israël comme greffiers et juges[c].

III. — Administrateurs.
30 En ce qui concerne les
Ḥèbronites, Ḥachabyahou et
ses frères, hommes de valeur [qui étaient au
nombre de] 1.700, avaient à inspecter Israël
au delà du Jourdain à l'ouest, pour toutes
les affaires de Yahvé et pour le service du
roi.
31 Aux Ḥèbronites [appartenaient aussi]
R(I) Yeria[d], le chef (dans la quarantième année
du règne de David on fit des recherches sur
les Ḥèbronites, classés généalogiquement,
par familles[e], et l'on trouva parmi eux des
Ch gens de valeur à Yazér de Galaad[f]) 32 et
ses frères, gens de valeur, [au nombre de]
2.700 (les chefs de famille) : le roi David les
chargea de l'inspection des Rubénites, des
Gadites et de la demi-tribu de Manassé pour
toutes les affaires de Dieu et celles du roi.

L'organisation militaire et civile du royaume au temps de David[g].

27 *Titre.* 1 Les enfants d'Israël avec leur R(I)
nombre. Les chefs de famille.
Les chefs de milliers et de centaines. Leurs
officiers, de service auprès du roi pour tout
ce qui concernait les corps de troupe [appe-
lés] de mois en mois à prendre le service,
puis à le quitter, [ainsi] pendant tous les mois
de l'année, chaque corps étant de 24.000
hommes[h].

Les douze corps de troupe et leurs chefs[i].
2 A la tête du premier corps, R(s)
affecté au premier mois, se
trouvait Ichbaal, fils de Zabdiél[j]. Le corps
qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.
3 Issu [du clan] des enfants de Pèrèç[k], il était
le chef de tous les commandants de troupes
affectés au premier mois.
4 A la tête du corps de troupe du second
mois se trouvait Éléazar, fils de Dodaï[l],
l'Aḥoḥite . . . .[m]. Le corps qu'il comman-
dait comprenait 24.000 hommes.
5 Le troisième chef d'armée, affecté au
troisième mois, était Benayahou, fils de

« les (litt. : et les) chefs de milliers » *H** *L* cf. *29, 6* (lis. *wesârê*). H : des chefs de m. 28. « tout — consacré » lis. *hameqouddaš*. H : tout le consacrant (il faudrait : « tous *les* consacrants » ou « tout consacrant »). 27, 2. « Ichbaal » (*G**) *11, 11* (*G* *L*). H : Yachobam. G^B : Sobal. G* : Isbolam. 4. « Éléazar fils de » aj. d'après *11, 12* ; *2 Sam. 23, 9*. Manque en H.

a. Cf. 18, 7-11; 2 Sam. 8, 7-12. Les sources anciennes ne font pas mention de donations faites par les autres personnages visés v. 26 et 28. *b.* Ceux qui s'exerçaient en dehors du sanctuaire. *c.* Déjà, au VIIe siècle, les rédacteurs deutéronomistes avaient cherché à étendre la compétence juridique des prêtres (Deut. 17, 8-13; 19, 17; 21, 5). Le Chroniqueur veut que les lévites aussi interviennent largement dans l'administration civile, spécialement dans l'exercice de la justice (cf. 23, 4). Effectivement, mais beaucoup plus tard, au temps de Josèphe (*A. J.*, IV, 8, 14, § 214), deux lévites étaient, dans chaque localité, adjoints aux autorités; Josèphe fait même remonter cette institution à Moïse. *d.* Cf. 23, 19. *e.* Le dénombrement visé 23, 24, 27, plutôt que celui du ch. 21, qui, d'après le v. 6, ne comprit pas la tribu de Lévi. *f.* Cette longue parenthèse paraît être une glose commentant le v. 32 (rôle des lévites en Transjordanie). — Yazér était l'une des villes lévitiques de cette région (6, 81); mais le texte ne nous dit pas pourquoi on ne trouva que là des lévites de valeur. *g.* Ce chapitre n'est probablement pas de la main du Chroniqueur, qui avait déjà traité la question au ch. 18 (v. 14-17) et entendait sans doute réserver toute la fin de son exposé sur le règne de David (depuis ch. 21) aux mesures prises par ce roi pour préparer l'érection du Temple. C'est sans doute un reviseur qui, à la suite de la description de l'organisation religieuse au temps de David, a jugé opportun d'insérer des renseignements complémentaires sur les institutions militaires et civiles de l'époque. *h.* Les trois premiers sujets annoncés dans cet en-tête ne sont pas traités dans le corps du chapitre; tout au plus peut-on trouver dans les v. 2-15 (288.000 soldats) et 23-24 (sur le recensement) des allusions au nombre des Israélites; dans les v. 16-22 sont énumérés les chefs *de tribus*, non les chefs *de famille*. Peut-être la source utilisée par le rédacteur contenait-elle toutes les listes annoncées : il n'aurait reproduit que la quatrième. *i.* Les noms de ces douze chefs sont, avec de menues variantes dans l'orthographe et dans l'ordre, ceux qui figurent en tête de la liste donnée par le Chroniqueur (11, 11-47) d'après 2 Sam. 23; mais les « preux » du livre de Samuel ont été ici transformés en généraux, chargés de défendre le royaume chacun pendant un mois. La répartition de l'armée en douze sections qui se relayent est inspirée de l'organisation des approvisionnements sous Salomon (1 Rois 4, 7-19). *j.* De Ḥakmoni d'après 11, 11. *k.* Cf. 2, 4-5. *l.* Dodo, 11, 12. *m.* L'hébreu a ici quelques mots obscurs : « *et son corps de troupe et Miqlôt le chef* ». Ces mots manquent dans la version grecque et Miqlôt pourrait bien être une altération du mot signifiant corps de troupe, déjà répété par erreur.

Yehoyada, le prêtre en chef. Le corps qu'il
commandait comprenait 24.000 hommes. 6 Ce
Benayahou était un preux, [l'un] des Trente
et le chef des Trente[a]. A son corps de
troupe était préposé Ammizabad, son fils.
7 Le quatrième, affecté au quatrième mois,
était Assaél[b], frère de Joab. Son fils Zebadya
lui succéda. Le corps qu'il commandait com-
prenait 24.000 hommes.
8 Le cinquième, affecté au cinquième mois,
était le chef Chamhout, le Yizraḥite[c]. Le corps
qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.
9 Le sixième, affecté au sixième mois,
était Ira[d], fils d'Iqqèch, le Teqoïte. Le corps
qu'il commandait comprenait 24.000 hommes.
10 Le septième, affecté au septième mois,
était Ḥèleç, le Pelonite[e], [de la tribu] des
enfants d'Éphraïm. Le corps qu'il comman-
dait comprenait 24.000 hommes.
11 Le huitième, affecté au huitième mois,
était Sibbekaï[f], le Ḥouchatite, [du clan] des
Zarḥites. Le corps qu'il commandait compre-
nait 24.000 hommes.
12 Le neuvième, affecté au neuvième mois,
était Abièzer[g], l'Anatotien, [de la tribu] des
Benjaminites. Le corps qu'il commandait
comprenait 24.000 hommes.
13 Le dixième, affecté au dixième mois,
était Mahraï[h], le Netophatite, [du clan] des
Zarḥites. Le corps qu'il commandait était
de 24.000 hommes.
14 Le onzième, affecté au onzième mois,
était Benaya[i], le Piratonite, [de la tribu] des
enfants d'Éphraïm. Le corps qu'il comman-
dait comprenait 24.000 hommes.
15 Le douzième, affecté au douzième mois,
était Ḥeldaï[j], le Netophatite, [du clan]
d'Otniel. Le corps qu'il commandait com-
prenait 24.000 hommes.

Les chefs des tribus.
16 [Voici ceux qui étaient] à la tête R(I)
des tribus d'Israël. Les Rubénites
avaient pour chef Élièzer, fils de Zikri; les
Siméonites, Chephatyahou, fils de Maaka;
17 Lévi, Ḥachabya, fils de Qemouél; Aaron,
Çadoq[k]; 18 Juda, Élihou[l], l'un des frères de
David; Issacar, Omri, fils de Mikaél; 19 Zabu-
lon, Yichmayahou, fils d'Obadyahou; Neph-
tali, Yerimot, fils d'Azriél; 20 les enfants
d'Éphraïm, Hochéa, fils d'Azazyahou; la
demi-tribu de Manassé, Yoél, fils de Pedaya-
hou; 21 la demi[-tribu] de Manassé [qui était]
en Galaad, Iddo, fils de Zekaryahou; Benja-
min, Yaassiél, fils d'Abner; 22 Dan, Azarél,
fils de Yeroḥam. Tels étaient les chefs des
tribus d'Israël[m].

Note sur le recensement des Israélites[n].
23 David n'avait pas relevé le
nombre de ceux d'entre eux[o]
qui étaient âgés de vingt ans et au-dessous,
parce que Yahvé avait promis de rendre les
Israélites aussi nombreux que les étoiles des
cieux. 24 Joab, fils de Cerouya, avait com-
mencé le dénombrement, mais ne l'avait pas
achevé quand la colère [divine] éclata contre
Israël à cause de ce recensement; et le
nombre [trouvé] ne fut pas porté dans le
livre des annales du roi David[p].

Intendants de David.
25 Les réserves [de provisions] du
roi[q] étaient surveillées par Azmavèt,
fils d'Adiél; celles qui étaient dans les cam-

5. « le prêtre en chef » d'après G (lis. *hârô'š*). H : le prêtre, [en qualité de] chef. L : le prêtre. Texte incertain. 6. « un — [l'un] des Trente » *H** (lis. *baššelôšîm*). H : le [plus] preux des Trente » (?). « A — préposé » *G L* (lis. *we'al maḥăloqtô*). H : Son corps de troupe... 8. « le Yizraḥite » *L*. H : le Yizraḥ. 24. « dans le livre » G (lis. *bes̀épher*). H : dans le nombre (ditt.).

a. Cf. 11, 24-25. *b.* Cf. 11, 26. Aṣṣaél, ayant été tué avant que David devînt roi d'Israël (2 Sam. 2, 18-23), n'a guère pu participer à cette organisation. Son nom figure ici parce qu'il est le quatrième de la liste du ch. 11. *c.* Chammot le Ḥarodite, 11, 27. Yizraḥite, comme Ezraḥite, paraît être une autre forme de Zarḥite (v. 11, 13), membre du clan judéen de Zèraḥ. *d.* Cf. 11, 28. *e.* 11, 27 : Ḥéleç le Paltite. *f.* Cf. 11, 29. *g.* Cf. 11, 28. *h.* Cf. 11, 30. *i.* Cf. 11, 31. *j.* 11, 30 : Ḥéled. *k.* Sous David, on s'attendrait à voir nommer plutôt Abiatar; mais voy. 24, 3 note *a*. *l.* Dans G il est appelé Éliab, ce qui était son véritable nom (2, 13; 1 Sam. 16, 6; 17, 13, etc.). *m.* Manquent les tribus de Gad et d'Acher. L'énumération comprend, cependant, douze noms, parce que Manassé est dédoublé et qu'Aaron (les prêtres) est compté à part de Lévi. *n.* Ce morceau n'est pas à sa place : c'était une notice se rapportant soit aux v. 2-15, soit au récit du dénombrement (21, 5) où on lit une glose analogue (v. 6), soit à la liste, non reproduite, des « enfants d'Israël avec leur nombre » (v. 1). L'auteur veut expliquer pourquoi les statistiques ne fournissent que des chiffres si faibles — du moins à ses yeux. — C'est d'abord que David n'a pas fait recenser les jeunes gens de moins de vingt ans, respectant, sur ce point, le mystère qui doit envelopper l'action de Dieu (voy. 2 Sam. 24, 1 et note *a*) lorsqu'il réalise ses promesses (cf. Gen. 15, 5, etc.). C'est, de plus, que Joab n'a pas pu achever le dénombrement. *o.* Dans le morceau qui précédait, il devait être question des Israélites en général. *p.* L'une des sources consultées par les rédacteurs du livre des Chroniques, ou peut-être l'un des chapitres d'un grand recueil racontant toute l'histoire des rois d'Israël. *q.* Celles qui étaient à Jérusalem, dans le palais.

pagnes, ainsi que dans les villes, les villages et les tours[a], par Yehonatân fils d'Ouzziyyahou; 26 les travailleurs des champs, occupés à la culture du sol, par Ezri fils de Keloub; 27 les vignes, par Chimeï, le Ramatite; les réserves de vin qui étaient dans les vignobles, par Zabdi, le Chiphmite[b]; 28 les oliviers et les sycomores qui étaient dans le bas pays[c], par Baal-Ḥanân le Guedérite[d]; les réserves d'huile, par Yoach; 29 le gros bétail qui paissait dans le Saron[e], par Chitraï le Saronite; le gros bétail des vallées[f], par Chaphat, fils d'Adlaï; 30 les chameaux, par Obil[g], l'Ismaélite; les ânesses, par Yeḥdeyahou, le Méronotite[h]; 31 le petit bétail, par Yaziz le Hagrite[i]. Tous ces hommes étaient les intendants des biens du roi David.

Ministres et conseillers de David[j].

32 Yehonatân, oncle de David[k], était conseiller. C'était un homme intelligent; il était scribe. Yeḥiél fils de
R(S) Ḥakmoni s'occupait des fils du roi[l]. 33 Aḥitophel était conseiller du roi. Ḥouchaï l'Arkien était l'ami du roi[m]. 34 Aḥitophel eut pour successeurs Yehoyada[n], fils de Benayahou, et Abiatar. Le chef de l'armée du roi était Joab.

Dernières instructions de David au peuple et à Salomon. Sa mort.

Salomon est appelé à construire le Temple.

I **28** 1 David convoqua à Jérusalem tous les chefs
R d'Israël[o], les chefs des tribus, les chefs des corps de troupe de service auprès du roi, les chefs de milliers et les chefs de centaines, les intendants chargés de gérer tous les biens et [de surveiller] le bétail du roi et de ses fils[p], ainsi que les eunuques, les preux et tous les notables[q]. I

2 Le roi David se leva et, se tenant debout[r], dit : « Écoutez-moi, mes frères et mon peuple. Je m'étais proposé de bâtir une demeure stable pour l'arche de la loi de Yahvé et pour le marchepied de notre Dieu[s]; j'avais fait des préparatifs en vue de cette construction[t]. 3 Mais Dieu m'a dit : Tu ne saurais bâtir une maison pour mon nom, car tu es un homme de guerre et tu as versé le sang[u]. — 4 Yahvé, Dieu d'Israël, m'a choisi au sein de toute ma famille pour que je devinsse à jamais roi d'Israël. En effet, il a élu Juda comme prince [de ses frères][v]; dans la maison de Juda [il a choisi] ma famille et, parmi les fils de mon père, c'est moi qu'il lui a plu de faire régner sur tout Israël[w]. 5 Puis, entre tous mes fils — car Yahvé m'a donné beaucoup de fils, — il a choisi mon fils Salomon, pour qu'il s'assît sur le trône de la royauté que Yahvé exerce sur Israël[x]. 6 Et il m'a dit : C'est Salomon, ton fils, qui bâtira ma maison et mes parvis. Je l'ai choisi pour fils et je serai un père pour lui. 7 Je rendrai sa royauté inébranlable à jamais[y], pourvu qu'il persiste à observer mes commandements et mes ordonnances, comme il le fait aujourd'hui.

« 8 Et maintenant, en présence de tout Israël, de l'assemblée de Yahvé et devant notre Dieu qui nous entend, [je vous déclare[z] :] observez et prenez à cœur tous les commandements de Yahvé votre Dieu, afin que vous conserviez la possession de ce bon pays et que vous puissiez le transmettre en héritage à vos fils après vous, à perpétuité.

a. Les tours de garde disséminées dans la campagne (2 Rois 17, 9). b. *Ramatite :* d'une des villes appelées Rama (1 Sam. 1, 1 note *a*). *Chiphmite :* de Chepham (Nomb. 34, 10-11).
c. Sur le sycomore et ses fruits, cf. Am. 7, 14 et la note. Par « bas pays » on désignait les pentes ouest des montagnes de Juda (cf. Jos. 11, 16), région très riche en sycomores (1 Rois 10, 27; 2 Chr. 1, 15; 9, 27). d. De Bèt Gadér (2, 51) probablement. e. La plaine côtière : Cant. 2, 1. f. Celles du pays de Juda. g. Ce nom signifie en arabe « conducteur de chameaux ». h. De Méronôt (Néh. 3, 7). i. Voy. 5, 10, 19.
j. Supplément à la liste donnée 18, 14-17 d'après 2 Sam. 8, 15-18; 20, 23-26. Un seul nom, celui de Joab, figure à la fois dans cette liste et dans l'énumération donnée ici. k. Un neveu du roi portant ce nom est mentionné 20, 7. l. Comme précepteur ou gouverneur. m. Sur Aḥitophel, cf. 2 Sam. 15, 31-34; 16, 15, 20-23; 17, 1-4, 14, 21-23. Sur Ḥouchaï, 2 Sam. 15, 30-37; 16, 16-19; 17, 5-16. Sur « ami du roi », note *b* sur 2 Sam. 15, 32.
n. Benayahou était lui-même fils d'un Yehoyada (v. 5) : on donnait souvent à un enfant le nom de son grand-père : c'était l'aïeul réincarné. o. C'est la reprise du fil du récit interrompu depuis 23, 2a. p. Cette énumération, qui vise les diverses catégories de chefs décrites 27, 1-22 et 25-31, doit avoir été ajoutée après coup, si ces morceaux sont, comme il semble, des additions à l'œuvre du Chroniqueur. q. Sur les preux, cf. 11, 10-47 et note *g* sur 2 Sam. 23, 8. Sur les notables (litt. : *les vaillants de force*), voy. note *d* sur Jug. 11, 1. r. Litt. : *se leva sur ses pieds*. Le roi, âgé et cassé (cf. 1 Rois 1, 1), doit faire effort pour se tenir debout. s. Autre désignation de l'arche : d'après la conception juive postérieure, Yahvé ne résidait pas *dans* l'arche, mais se tenait *sur* elle (Ps. 132, 7 note *d*). t. Cf. 22, 2-5, 14-16. u. Cf. 22, 8. v. Gen. 49, 8, 10.
w. 1 Sam. 16, 1-13; 1 Rois 8, 16; 1 Chron. 17, 7. x. Du point de vue théocratique, c'est Yahvé qui est le vrai souverain d'Israël : le roi humain est l'organe dont il se sert pour exercer son pouvoir. y. Ce sont les promesses faites à la postérité de David d'après 2 Sam. 7, 14-16; mais ici, comme dans 2 Sam. 7, 13 et 1 Chron. 17, 11-14, elles sont limitées à Salomon.
z. L'exhortation qui suit est dans le style du Deutéronome.

« 9 Et toi, Salomon, mon fils, connais[a] le Dieu de ton père[b] et sers-le d'un cœur sans partage et l'âme pleine de bonne volonté, car Yahvé sonde tous les cœurs et connaît tous les desseins qu'ils forment. Si tu le cherches, il se laissera trouver par toi; mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours. 10 Considère donc que Yahvé t'a choisi pour bâtir une maison qui servira de sanctuaire. Aie bon courage et mets-toi à l'œuvre! »

David remet à Salomon le plan du Temple.

11 David donna à Salomon, son fils, le plan[c] du portique, du Temple, de ses magasins[d], de ses chambres hautes, de ses chambres intérieures et de la salle [destinée à abriter] le couvercle [de l'arche][e], 12 ainsi que le plan de tout ce qu'il avait eu l'intention de faire concernant les parvis de la maison de Yahvé, toutes les
Ch chambres à l'entour destinées aux réserves [de provisions] de la maison de Dieu et aux réserves d'objets consacrés[f], 13 [concernant aussi] les classes des prêtres et des lévites[g], toute l'organisation du service de la maison de Yahvé, tous les ustensiles nécessaires au service de la maison de Yahvé, 14 [ceux qui seraient] en or, avec l'indication du poids en or de tous les ustensiles nécessaires pour chaque service, et tous les ustensiles d'argent, avec l'indication du poids de tous les ustensiles nécessaires pour chaque service, 15 les candélabres d'or[h] et leurs lampes d'or, avec l'indication du poids de chaque candélabre et de ses lampes, les candélabres d'argent[i], avec l'indication du poids du candélabre et de ses lampes, selon l'office auquel était destiné chaque candélabre, 16 et le poids de l'or [à employer] pour chacune des tables où [les pains] seraient disposés, ainsi que de l'argent pour les tables d'argent[j]; 17 les fourches, les bassins à aspersion, les aiguières d'or pur, les coupes d'or avec l'indication du poids de chaque coupe et les coupes d'argent avec l'indication du poids de chaque coupe, 18 l'autel des parfums, en or épuré, avec l'indication de son poids; enfin le plan du char[k], des chérubins d'or déployant [leurs ailes] et protégeant l'arche de la loi de Yahvé. 19 « Tout cela, [dit David,] — tous I les travaux [à faire pour l'exécution] du plan, — c'est dans un écrit de la main de Yahvé qu'il me l'a expliqué[l]. »

20 Puis David dit à Salomon, son fils : Ch « Montre-toi ferme et résolu. Sois sans crainte, ne t'effraie pas, car Yahvé mon Dieu est avec toi. Il ne te délaissera pas, il ne t'abandonnera pas jusqu'à ce que soit achevé tout ce qu'il y a à faire pour le service de la maison de Yahvé. 21 Voici, du reste, les classes des prêtres et des lévites, [organisées] pour tout le service de la maison de Dieu[m]; tu seras aussi secondé par toutes sortes de gens dévoués et experts en tout travail[n]. Enfin les chefs et le peuple entier sont prêts à exécuter tous tes ordres. »

Offrandes de David pour le Temple.

29 1 David dit à toute l'assemblée : « Mon fils Salomon, que Dieu a choisi, est un faible enfant[o] et l'entreprise est considérable, car ce n'est I

28, 11. « du Temple » *L* (*S*) (lis. *wehabbayit*). H : et ses maisons. G : et de ses maisons. S : et la mesure de la maison. 15. « les cand. d'or » *L* (lis. *welimenôrôt*). H : et le poids pour les candélabres d'or. 20. « mon Dieu » *G L*. H : Dieu, mon Dieu. **29,** 1. « que Dieu a » *G* (lis. *'ăšèr* au lieu d''*èḥâd*). H : [le] seul [que] Dieu ait (la construction serait incorrecte).

a. « Connaître Dieu », c'est se soucier de lui et de ses volontés (cf. Os. 6, 6; Jér. 31, 34, etc.). b. Cf. Ex. 3, 6. c. Il pourrait s'agir d'un modèle (cf. Ex. 25, 9 et note *r*). Cela ne conviendrait pas aux classes des prêtres et des lévites (v. 13); mais David n'avait pas non plus à donner à Salomon « le plan » de cette organisation qui devait déjà exister; la longue énumération des v. 12b-18 est vraisemblablement d'une autre main que les v. 11-12a. d. Le mot, d'origine perse, ne se rencontre qu'ici.
e. Litt. : *la maison du couvercle*. Le couvercle de l'arche est la place sacrée où Dieu se tient pour communiquer avec son peuple (Ex. 25, 17-22). Cette « maison » est le « lieu très saint ». f. Cf. 26, 20 (Ch). g. Allusion à 23-26 (Ch).
h. Au nombre de dix dans le Temple de Salomon d'après 1 Rois 7, 49 et 2 Chron. 4, 7. Cf. Ex. 25, 31-40 et note *a*. i. Mentionnés seulement ici. j. Il est question 2 Chron. 4, 8 de dix tables disposées dans le sanctuaire. Partout ailleurs il est parlé seulement *d'une* table, en or, pour les « pains présentés ».
k. « Le char » par excellence, c'est-à-dire le char de Dieu. Cette expression désignait dans le judaïsme le groupe merveilleux, formé de chérubins et de roues animées, sur lequel Yahvé circule à travers le monde et qu'a décrit Ézéchiel (ch. 1 et 10, 9-22). Déjà dans l'ancien Israël les chérubins étaient regardés comme les montures ou l'attelage de Yahvé (Ps. 18, 11 cf. note *i* sur Gen. 3, 24). Ici il s'agit des deux statues de chérubins fixées sur le couvercle de l'arche (d'après Ex. 25, 18-22 [P]) ou dressées à côté de l'arche et étendant leurs ailes au-dessus d'elle (d'après 1 Rois 6, 23-28). l. Cette phrase, d'une construction assez étrange, paraît signifier, en tout cas, que David dit avoir reçu de Dieu un écrit contenant le plan — ou commentant le modèle — qu'il remet à Salomon. Il ne peut guère s'agir de la loi de Moïse, accessible à tous. m. Cf. v. 13 et 26, 20.
n. Cf. 22, 15. o. Cf. 22, 5.

pas à un homme qu'est destiné ce palais[a], mais à Yahvé Dieu. 2 Aussi ai-je, dans toute la mesure de mes moyens, préparé pour la maison de mon Dieu l'or pour ce qui doit être en or, l'argent pour ce qui sera en argent, le bronze pour ce qui sera en bronze, le fer pour ce qui sera en fer, le bois pour ce qui sera en bois, des pierres d'onyx[b] et des pierres à enchâsser[c], des pierres noires[d] et d'autres veinées de diverses couleurs[e], [bref] toutes sortes de pierres précieuses et du marbre blanc en quantité. 3 Dans mon amour pour la maison de mon Dieu [je ferai] plus encore : je possède en propre de l'or et de l'argent : je le donne pour la maison de mon Dieu en plus de tout ce que j'ai préparé pour cette maison sainte : 4 3.000 talents d'or — d'or d'Ophir[f] — et 7.000 talents d'argent épuré[g], pour revêtir les parois des salles, 5 pour [faire] en or ce qui doit être en or, en argent ce qui doit être en argent et [exécuter] toutes les fabrications faites de main d'ouvrier. Qui [de vous] est disposé aujourd'hui à consacrer [aussi] à Yahvé des oblations volontaires[h]? »

R *Les offrandes des chefs.* 6 Alors les chefs des familles, les chefs des tribus d'Israël, les chefs de milliers et de centaines, ainsi que les chefs
I au service du roi[i], offrirent des dons volontaires 7 et versèrent pour le service de la maison de Dieu 5.000 talents d'or, 10.000 dariques[j], 10.000 talents d'argent[k], 18.000 talents de bronze et 100.000 talents de fer[l]. 8 En outre, ceux qui se trouvaient posséder des pierres [précieuses] les remirent, pour le trésor de la maison de Yahvé, entre les mains de Yeḥiél, le Guerchounnite[m]. 9 Et le peuple se réjouit de leurs offrandes volontaires; car c'est de grand cœur qu'ils les avaient faites à Yahvé. Le roi David, lui aussi, en eut une grande joie.

Prière de David. 10 Alors David bénit Yahvé en présence de toute l'assemblée. David dit : « Béni sois-tu, Yahvé, Dieu d'Israël notre père, d'éternité en éternité! 11 A toi, Yahvé, la grandeur, la puissance, l'honneur, la victoire et la majesté. Car tout, dans le ciel et sur la terre, t'appartient. A toi, Yahvé, la royauté : tu es souverainement élevé au-dessus de toutes choses. 12 La richesse et la gloire viennent de toi. C'est toi qui es le maître de toutes choses. Dans ta main se trouvent la force et la puissance. Il est en ton pouvoir de rendre tous [ceux que tu veux] grands et forts. 13 Aussi nous te louons, ô notre Dieu, nous acclamons ton nom glorieux. 14 Et en effet, qui suis-je et qu'est-ce que mon peuple pour que nous soyons en mesure de te faire des offrandes volontaires comme celles-ci? Tout vient de toi et, ce que nous t'avons donné, nous le tenions de ta main. 15 Car nous ne sommes devant toi que des étrangers, des hôtes comme tous nos pères[n]; nos jours sur la terre sont comme l'ombre[o], sans espoir [de durée]. 16 Yahvé, notre Dieu, toute cette masse [de Ch

6. « ainsi que les » *G S L* (lis. *wesâré*). H : et pour les (?). 11. « t'appartient (litt. : [est] à toi) » *L* (avant *lekâ* aj. *lâk*, omis par haplographie). Manque en H.

a. Le mot hébreu (*bîrâ*), peut-être d'origine perse, désigne d'ordinaire une forteresse (Néh. 2, 8; 7, 2) ou une ville forte (Esth. 1, 2; etc.). *b*. Cf. Gen. 2, 12; Ex. 35, 9. *c*. Ex. 35, 9. *d*. Le mot, *pouk*, désigne d'ordinaire la poudre d'antimoine dont les femmes se cernaient les yeux. *e*. Le terme employé désigne d'ordinaire une étoffe brodée de diverses couleurs. *f*. Sur cette contrée et l'or qu'on y trouvait, voy. 1 Rois 9, 28 et la note. *g*. Soit 504 millions en or et 65.800.000 francs or en argent. Ces sommes énormes sont relativement modestes à côté des 26 milliards que David avait déjà accumulés pour préparer la construction (22, 14); c'est qu'il s'agit ici, selon le narrateur, de la fortune personnelle du souverain. *h*. Litt. : *à remplir sa main pour Yahvé*. « Remplir la main » était une expression de la langue du culte signifiant « consacrer », « installer », « inaugurer ». D'ordinaire la main ainsi remplie était celle de la personne — et par extension, de l'objet (Éz. 43, 26) — à consacrer (voy. Ex. 29, 24 et note *b*; 28, 41; 29, 29; 32, 29). Ici c'est sa propre main que le consacrant remplit d'offrandes. *i*. Voy. 28, 1 note *p*. *j*. L'or en dariques est distingué de l'or en talents parce que, dans le cas des dariques, le trésor consiste en pièces de monnaie. La darique, qui valait probablement 36 francs or, 83 (cf. Esdr. 8, 27 et note *c*), était une monnaie d'or créée par Darius Ier, roi de Perse qui régna de 521 à 485. L'emploi de ce terme constitue un anachronisme évident : du temps de David on ne se servait ni de dariques, ni de métal monnayé quelconque. *k*. Les 5.000 talents d'or représenteraient environ 840 millions de francs or, les 10.000 dariques, 36.830.000, les 10.000 talents d'argent 94 millions; soit au total 970.830.000 francs. *l*. Il y avait plusieurs sortes de talents-poids : s'il s'agit ici de talents légers, pesant chacun 30 kgs 300, les chefs offrirent 545.400 kgs de bronze et 3.030.000 de fer; s'il est question de talents lourds (à 60 kgs 600), 1.090.000 kgs du premier métal et 6.060.000 du second. *m*. Cf. 26, 21-22. *n*. Cf. Ps. 39, 13 et la note. *o*. Cf. Job 8, 9.

matériaux] que nous avons préparée afin de bâtir une maison pour toi, pour ton saint nom, vient de ta main et tout t'appartient.

17 « Je sais, mon Dieu, que tu sondes le cœur et que tu aimes la droiture. Pour moi, c'est dans la droiture de mon cœur que j'ai fait tous ces dons volontaires et je vois maintenant avec joie ton peuple, ici présent, te faire [aussi] des offrandes volontaires. 18 Yahvé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, maintiens toujours le cœur de ton peuple dans les mêmes dispositions : dirige son cœur vers toi.

19 « Quant à mon fils Salomon, donne-lui un cœur sincère, pour qu'il observe tes commandements, tes ordres solennels et tes statuts, qu'il les mette tous en pratique et qu'il bâtisse le palais[a] dont j'ai préparé l'érection. »

20 David dit alors à toute l'assemblée : « Bénissez Yahvé votre Dieu[b]. » Tous les membres de l'assemblée bénirent Yahvé, le Dieu de leurs pères, puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant Yahvé et devant le roi.

Avènement de Salomon. 21 Le lendemain de ce jour, ils firent des sacrifices à Yahvé et lui offrirent des holocaustes — mille taureaux, mille béliers, mille agneaux avec les libations correspondantes, — et [de plus] des sacrifices en grand nombre pour tout Israël. 22 Ils mangèrent et burent ce jour-là devant Yahvé avec une grande joie. Puis, ils proclamèrent roi Salomon, fils de David, pour la seconde fois[c], et l'oignirent[d] comme prince au service de Yahvé[e]; ils oignirent aussi Çadoq comme prêtre[f].

23 Salomon s'assit sur le trône de Yahvé[g], pour régner à la place de David son père. Il prospéra et tout Israël lui obéit. 24 Tous les chefs, tous les preux et aussi tous les fils du roi David[h] se soumirent à l'autorité du roi Salomon. 25 Yahvé porta à un haut degré la grandeur de Salomon, à la vue de tout Israël, et donna à son règne un éclat tel qu'aucun roi d'Israël avant lui n'en avait connu de semblable.

Mort de David. 26 David, fils d'Isaï, avait régné sur tout Israël[i]. 27 La durée de son S règne sur Israël avait été de quarante ans : à Hébron il avait régné sept années et à Jérusalem trente-trois[j]. 28 Il mourut après Ch une heureuse vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire. Puis Salomon son fils régna à sa place.

Les sources de l'histoire de David. 29 L'histoire de David, du commencement à la fin[k], se trouve relatée par écrit dans l'histoire de Samuel le voyant, dans celle de Natan le prophète et dans celle de Gad le voyant, 30 avec tout ce qui concerne son règne, ses exploits et les vicissitudes par lesquelles il a passé, ainsi qu'Israël et tous les royaumes des [autres] pays.

22. « et l'oignirent » G^L (lis. *wayyimšeḥouhou*). H : et oignirent.

a. Cf. v. 1, note *a*. *b*. On bénit pour prendre congé. *c*. Ces mots, qui manquent en G, sont une glose d'un lecteur qui a remarqué, non sans raison, que la proclamation de l'avènement de Salomon avait déjà été racontée (23, 1 et 28, 1-10). *d*. Sur l'onction des rois par leurs sujets, voy. note *g* sur 1 Sam. 10, 1. *e*. Cf. 28, 5 et note *x*. *f*. Le livre des Rois ne parle pas d'une onction de Çadoq par l'assemblée du peuple, mais de sa nomination, par Salomon, à la première place, après la destitution d'Abiatar (1 Rois 2, 35). *g*. Voy note *x* sur 28, 5. *h*. L'ordre de succession n'étant pas fixé par la loi ni par la coutume dans les monarchies orientales, il y avait souvent des compétitions ardentes entre les fils du souverain à la mort de celui-ci ou même déjà de son vivant. Ce fut le cas dans la famille de David (tentatives d'Amnon, d'Absalom et d'Adoniyya). Le Chroniqueur les connaît évidemment, mais jette sur ces désordres un voile discret. Adoniyya, frère aîné de Salomon, « se soumit », comme il le dit, « à l'autorité » de son cadet, mais seulement à contre-cœur et temporairement : Salomon finit par le faire exécuter (1 Rois 1-2). *i*. A la différence de ses successeurs depuis Roboam, qui ne régnèrent que sur Juda.

j. Le v. 27 est la reproduction textuelle de 1 Rois 2, 11.

k Litt. : *les choses* (c'est-à-dire les faits et gestes) *de David, les premières et les dernières*.

LE DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES

TROISIÈME PARTIE

LE RÈGNE DE SALOMON (1-9)[a]

I. PIÉTÉ DE SALOMON. SA SAGESSE. SA RICHESSE (1)

Vision de Salomon à Gabaon[b].

S 1 *Sacrifices offerts par Salomon à Gabaon.* 1 Salomon, fils de David, affermit
Ch son autorité royale[c]; Yahvé,
son Dieu, était avec lui et l'éleva très haut.
2 Salomon donna des ordres à tout Israël, aux
chefs de milliers et de centaines, aux juges
et à tous les princes (les chefs de familles) de
S tout Israël; 3 puis Salomon et toute l'as-
semblée avec lui se rendirent au haut lieu
Ch de Gabaon[d]. C'était là, en effet, que se
trouvait la tente du Rendez-vous de Dieu,
que Moïse, serviteur de Yahvé, avait con-
struite dans le désert[e]. 4 L'arche de Dieu, il
est vrai, avait été transportée par David de
Qiryat Yearim dans le lieu que David avait
préparé à son intention; il avait, en effet,
dressé pour elle une tente à Jérusalem[f].
5 Mais l'autel de bronze qu'avait fabriqué
Beçaleël, fils d'Ouri, fils de Ḥour[g], se trou-
vait à Gabaon devant la demeure de Yahvé.
Salomon et l'assemblée vinrent [y] cher-
cher[h] [la présence de] Yahvé; 6 et c'est là
que Salomon sacrifia, sur l'autel de bronze
qui se trouvait devant Yahvé et dépendait
de la tente du Rendez-vous. Il offrit mille S
holocaustes sur cet autel[i].

Vision de Salomon. Il demande la sagesse[j]. 7 Cette même nuit[k], Dieu ap- S
parut à Salomon[l] et lui dit :
« Demande ce que tu veux que je te donne. »
8 Salomon répondit à Dieu : « Tu as témoigné
une grande bienveillance à David, mon père,
et tu m'as établi roi à sa place. 9 Veuille donc,

a. La figure de Salomon, le constructeur du Temple, présentait, naturellement, un intérêt tout particulier pour le rédacteur des Chroniques, l'historien du sanctuaire de Jérusalem, de son clergé et de son culte. Dans la section consacrée au règne de Salomon (2e livre, ch. 1-9), il a, en général, suivi de près la relation donnée par le 1er livre des Rois sur le même sujet (ch. 1-11), mais en s'abstenant de reproduire aucun des traits qui pourraient jeter une ombre sur le caractère moral ou sur les succès du grand roi : sa compétition avec Adoniyya (ch. 1), l'exécution impitoyable des dernières volontés de David (ch. 2), les fautes et les revers qui, d'après ch. 11, marquèrent la fin de son règne. Il a omis également ce qui ne lui paraissait pas contribuer à l'édification de ses lecteurs : les détails sur la construction des palais royaux et même certaines précisions techniques sur l'édification du Temple, la liste des fonctionnaires du roi (ch. 4), voire une anecdote comme le jugement de Salomon (3, 16-28), peut-être en raison du genre de vie peu honorable des héroïnes. Le Chroniqueur a inséré çà et là l'expression de ses vues personnelles (par exemple 1, 1-6) et certains détails concrets qu'il semble avoir empruntés à un document écrit distinct de notre livre des Rois (ainsi au ch. 2). *b*. Voy. le passage parallèle 1 Rois 3, 4-15 et les notes. *c*. Paraphrase de 1 Rois 2, 46. *d*. cf. 1 Rois 3, 4, qui ignore cette nombreuse escorte. *e*. Les rédacteurs du livre des Rois ignoraient évidemment cette explication de la démarche de Salomon, sacrifiant sur un haut lieu; car ils lui cherchent des excuses (1 Rois 3, 4, 15). Pour le Chroniqueur, pénétré des principes de l'école sacerdotale (P²), la conduite de Salomon est d'une orthodoxie parfaite; car un sacrifice, pour lui comme pour P, ne pouvait normalement être offert que devant la tente du Rendez-vous; et il admet que cette tente existait encore au temps de Salomon et se trouvait alors sur le haut lieu de Gabaon. Ce sont les sacrifices offerts ailleurs que dans ce haut lieu qui ont besoin, selon lui, d'être excusés (1 Chron. 21, 29-30). Seule l'arche avait disparu de la Tente : elle se trouvait depuis David à Sion (1 Chron. 13-16), où elle formait le centre d'un sanctuaire secondaire. *f*. Cf. 1 Chr. 15, 1. *g*. Cf. Ex. 31, 2; 37, 1; 38, 1-4. D'après P, l'autel construit sur l'ordre de Moïse était en bois d'acacia recouvert de bronze. *h*. Ce verbe, anciennement, signifiait d'ordinaire « consulter »; mais il avait pris, dans la langue de la piété juive, le sens général de « adorer », « rechercher la communion avec ».

i. 1 Rois 3, 4b. *j*. Le récit parallèle 1 Rois 3, 5-15 est reproduit parfois mot pour mot, mais plus souvent très librement. *k*. La nuit qui suivit l'offrande des sacrifices. *l*. Le Chr. ne dit pas, comme 1 Rois 3, 5, 15 que cette apparition ait eu lieu en songe.

Yahvé, Dieu, accomplir la promesse que tu
as faite à David, mon père. Tu me fais régner
sur un peuple aussi nombreux que [les grains
de] poussière de la terre. 10 Donne-moi donc
la sagesse et le discernement, afin que,
[placé] à la tête de ce peuple, je sache me
diriger[a]; qui pourrait, en effet, [sans cela]
juger un peuple aussi nombreux que le
tien? »
11 Dieu dit à Salomon : « Puisque c'est
là ce que tu as au cœur, puisque tu n'as
demandé ni richesses, ni trésors, ni gloire et
que tu n'as sollicité ni la mort de ceux qui
te haïssent ni même de longs jours, mais que
tu as demandé la sagesse et le discernement,
afin de juger mon peuple, sur lequel je t'ai
établi roi, 12 la sagesse et le discernement te
sont accordés et je te donnerai [en outre]
des richesses, des trésors et de la gloire
comme n'en ont jamais eu les rois qui ont
vécu avant toi et comme personne n'en aura
après toi. » 13 Salomon, quittant le haut lieu
de Gabaon [où il s'était tenu] devant la
tente du Rendez-vous, revint à Jérusalem et
il régna sur Israël.

Accroissement de la richesse sous Salomon. Il se procure des chevaux et des chars[b]. 14 Salomon rassembla S
des chars et des cava-
liers. Il avait 1.400 chars et 12.000 cavaliers
et il les cantonna dans les villes où étaient les
[dépôts de] chars ou auprès de lui, à Jéru-
salem. 15 Le roi rendit l'argent et l'or aussi
communs, à Jérusalem, que les pierres, et les
cèdres aussi nombreux que les sycomores
dans le bas pays.
16 Salomon tirait ses chevaux de Mouçri
et de Qoué. Les marchands du roi allaient
les acheter à Qoué. 17 Puis ils amenaient [en
Judée], en les exportant de Mouçri, un char
pour 600 sicles d'argent et un cheval pour
150 sicles. Il en était exporté par cet inter-
médiaire pour tous les rois des Ḥittites et
pour les rois d'Aram.

II. LES CONSTRUCTIONS DE SALOMON (2, 1-8, 16).

Préparatifs pour la construction du Temple.
Négociations avec Ḥouram, roi de Tyr[c].

2 1 [d] Salomon forma le projet de bâtir
S une maison pour le nom de Yahvé[e] et un
palais royal pour lui-même[f]. 2 Salomon ras-
S sembla 70.000 hommes pour porter les
fardeaux, 80.000 hommes pour tailler les
pierres dans la montagne et 3.600 surveil-
lants pour les diriger[g].
3 Puis Salomon envoya dire à Ḥou-
ram[h], roi de Tyr : « [Agis envers moi] S
comme tu as agi envers David, mon père,
auquel tu as envoyé des cèdres, afin qu'il se
construisît un palais pour y habiter. 4 Or, je
vais construire une maison pour le nom de
Yahvé, mon Dieu; je [la] lui consacrerai
pour [y] faire monter en fumée devant lui
des parfums aromatiques, [des pains] dis-
posés en permanence [devant lui][i], des

1, 13. « quittant — devant » (litt. : du haut lieu... de devant) *G L* (lis. *mêhabbâmâ*). H : vint au haut lieu... de devant... 14. « cantonna ». 1 Rois 10, 26 (H) : conduisit. 15. « et l'or ». Manque en 1 Rois 10, 27. 16. de « Mouçri ». H : d'Égypte. « et de Qoué — à Qoué ». Voy. 1 Rois 10, 28 note crit. 17. « Puis — exportant ». 1 Rois 10, 29 : Et revenait et était exporté. « de Mouçri ». H : d'Égypte. « Il — exporté » *1 Rois 10, 29* (*G*) (lis. *yêṣê'ou*). H : On en exportait. « et pour les » *1 Rois 10, 29* (lis. *oulemalkê*). H. : et les. **2, 2.** « rassembla » *G* (lis. *wayyê'êsôph*). H : compta (comme v. 17, mais ici au sens de « recruta »). 3. « Ḥouram ». G S L : Ḥiram.

a. Litt. : *sortir et entrer*. Étant donné le contexte et le caractère généralement pacifique du règne de Salomon, cette locution ne semble pas devoir être prise ici dans le sens spécialement militaire qu'elle a 1 Chr. 11, 2 (partir en expédition à la tête du peuple et le ramener victorieux), mais dans l'acception générale de « vaquer aux affaires » (cf. Deut. 28, 6; 31, 2). *b*. Reproduction à peu près littérale de 1 Rois 10, 26-29. Voy. les notes. Ce passage est répété 2 Chr. 9, 25-28.

c. Cf. 1 Rois 5, 1-18 [hébr. : 5, 15-32]. En gros, les deux relations sont d'accord, mais les deux rédactions sont très différentes; elles ont peu de phrases communes. Il semble que le Chroniqueur ait utilisé, à côté du texte des Rois, une autre recension à laquelle il aurait emprunté certains détails concrets (le nom de l'artiste envoyé par le roi de Tyr, l'origine de sa mère (v. 13-14), le nom du port où atterriront les radeaux, v. 16); cette recension présentait autrement la destination des livraisons alimentaires de Salomon (v. 10) et le recrutement des ouvriers : cela pourrait expliquer pourquoi le Chroniqueur l'a raconté deux fois (v. 2 et 18). *d*. Dans les Bibles hébraïques, ce v. est rattaché au ch. 1, dont il forme le v. 18. *e*. 1 Rois 5, 5 [H : 5, 19]. *f*. Le Chroniqueur, qui ne s'intéresse qu'au Temple, n'a pas reproduit la description détaillée des palais construits par Salomon (1 Rois 7, 1-12); il se borne à quelques allusions (cf. v. 12; 7, 11; 8, 1). *g*. 1 Rois 5, 15-16 [H : 5, 29-30]. *h*. Telle est la forme donnée partout dans le texte hébreu des Chroniques (sauf 1 Chr. 14, 1 [Hk]), au lieu de la variante « Ḥiram » attestée par les textes anciens et les vieilles versions. *i*. Expression employée par le Chroniqueur pour désigner les « pains présentés » (voy. 1 Chr. 9, 32). — Ces pains n'étaient pas brûlés, comme pourrait le faire croire la rédaction trop brève du Chroniqueur.

holocaustes le matin et le soir, les jours de
sabbat et de nouvelle lune, ainsi qu'aux
fêtes de Yahvé notre Dieu, [comme] l'obliga-
tion en incombe à Israël à perpétuité. 5 La
maison que je vais construire sera grande,
car notre Dieu est plus grand que tous les
dieux. 6 A vrai dire, qui serait capable de
lui bâtir une maison, alors que les cieux
et [même] les cieux des cieux ne sauraient
le contenir[a]? Et qui suis-je, moi, pour lui
bâtir une maison, si ce n'est afin de faire
monter en fumée [des offrandes] devant
lui[b]? 7 Envoie-moi donc un homme habile à
travailler l'or, l'argent, le bronze et le fer, [à
teindre] en pourpre écarlate, en cramoisi et
en pourpre violette, connaissant en outre
l'art de la sculpture[c], afin de collaborer avec
les artisans exercés dont je dispose en Juda
et à Jérusalem, et que David, mon père, a
S formés[d]. 8 Envoie-moi aussi du Liban, du
s bois de cèdre, de cyprès[e], et d'algoum-
mim[f], car je sais que tes serviteurs s'en-
tendent à abattre les arbres du Liban. Mes
serviteurs seconderont les tiens. 9 Il faudra
me préparer du bois en abondance, car la
maison que je me propose de construire doit
être grande et [d'une richesse] merveilleuse.
10 Aux bûcherons qui abattront les arbres, je
donnerai — pour l'entretien de tes servi-
teurs, — 20.000 kors de froment, 20.000 kors
d'orge, 20.000 bats de vin et 20.000 bats
d'huile[g]. »
11 Ḥouram, roi de Tyr, écrivit une lettre
qu'il envoya à Salomon; il y disait : « C'est
parce que Yahvé aime son peuple qu'il t'a
établi roi sur Israël[h]. »
S 12 Ḥouram ajouta : « Béni soit Yah-
vé, le Dieu d'Israël, créateur du ciel et de s
la terre, de ce qu'il a donné au roi David S
un fils sage plein de bon sens et d'intelli- s
gence, qui bâtira une maison à Yahvé et,
pour lui-même, un palais royal! 13 Je s-I
t'envoie donc un homme habile et plein
d'intelligence, Ḥouram-abi. 14 Il est fils de
l'une des filles de Dan[i] et il a pour père un
Tyrien. Il s'entend à travailler l'or, l'argent,
le bronze, le fer, la pierre et le bois, [à
teindre] en pourpre écarlate et en pourpre
violette, à fabriquer du byssus et des tissus
cramoisis, à faire toute espèce de sculptures
et à exécuter tous les travaux d'art qu'on
lui confie[j]. Il collaborera avec tes artisans
exercés et ceux qu'a formés mon seigneur
David, ton père. 15 Pour ce qui est du fro-
ment, de l'orge, de l'huile et du vin dont
mon seigneur a parlé, qu'il les envoie pour
ses serviteurs; 16 et nous, nous abattrons
dans le Liban autant d'arbres qu'il t'en
faudra et nous les amènerons par mer,
[réunis] en radeaux, à Yapho[k]. Tu n'auras
plus qu'à les faire monter à Jérusalem. »
17 Salomon fit le relevé de tous les étran- I
gers admis à résider dans le pays d'Israël,
d'après le recensement qu'en avait fait Da-
vid, son père[l]. On en trouva 153.600. 18 Il s
en employa 70.000 comme porteurs de far-
deaux, 80.000 pour tailler [des pierres] dans
la montagne et 3.600 comme surveillants
pour faire travailler le peuple.

Construction du Temple[m].

3 *L'emplacement. La date.* 1 Alors Salomon commença la
construction de la maison de
Yahvé. [Il l'éleva] à Jérusalem, sur le mont I

8. « algoummim ». 1 Rois 10, 11-12 : almougguim. 10. « l'entretien » *H* G S L 1 Rois* 5, 11 [25] (lis. *makkôlèt*). H : les coups (*sic*).

a. Cf. 1 Rois 8, 27. *b.* Pour le Chroniqueur, le Temple n'est plus la *demeure* de Dieu, mais seulement le lieu où l'on peut lui rendre un culte. *c.* Voy. v. 14. *d.* 1 Chron. 22, 2, 15, 16; 28, 21. *e.* 1 Rois 5, 6, 8 [H : 20, 22]. *f.* Voy. 1 Rois 10, 11 note *a.* *g.* Dans le livre des Rois (1 Rois 5, 9, 11 [H : 5, 23, 25]), il n'est parlé que de contributions en froment et en huile; et elles servent à l'entretien de la « maison » du roi de Tyr, non des bûcherons. *h.* Cette déclaration est, dans 1 Rois 10, 9, mise dans la bouche de la reine de Saba.
i. Selon 1 Rois 7, 13-14 il portait le nom, moins original, de Hiram et sa mère était une veuve de la tribu de Nephtali.
j. Selon 1 Rois 7, 14-47, il était spécialisé dans le travail du bronze. D'après les Chroniques il avait des talents bien plus variés, dont l'énumération rappelle beaucoup celle des capacités de Beçaleél (Ex. 31, 2-5; 35, 30-36, 1). *k.* En grec Joppé, auj. Jaffa, le port le plus voisin de Jérusalem, à 65 kil. de cette ville. *l.* 1 Chron. 22, 2. A la différence du rédacteur primitif du livre des Rois (1 Rois 5, 13-16; 11, 28; 12, 4), les narrateurs récents n'admettent plus que Salomon eût soumis à la corvée de purs Israélites (cf. 1 Rois 9, 20-22; 2 Chron. 8, 7-9).
m. Le Chroniqueur, dans le récit de la construction du Temple (ch. 3 et 4), suit en général la relation du livre des Rois (1 Rois 6 et 7), mais en l'abrégeant et en ajoutant, d'autre part, certains détails tirés probablement, les uns de l'état du Temple au temps du Chroniqueur, les autres d'un récit des constructions salomoniennes distinct de celui des Rois.

Moriyya[a], où Yahvé était apparu à David,
son père, sur l'emplacement que David
avait préparé dans l'aire d'Ornân le Jébu-
s sien[b]. 2 Il commença la construction le
second mois[c] de la quatrième année de son
règne.
Dimensions de l'ensemble. 3 Voici les dimensions que Salo-
mon donna aux fondations lorsqu'il
construisit la maison de Dieu[d] : la longueur
Ch en était de soixante coudées de l'ancienne
s mesure[e] et la largeur de vingt coudées.
Le portique. 4 Le portique précédant la maison
avait vingt coudées de long répon-
dant à la largeur du Temple. La hauteur en
était de cent vingt coudées[f]. Salomon en
revêtit l'intérieur d'or pur.
La grande salle. 5 Quant à la grande salle[g], il la
couvrit d'un lambris de bois de
cyprès[h], qu'il revêtit d'or fin et sur lequel il
fit représenter des palmettes et des guir-
I landes. 6 Il revêtit [l'intérieur de] cette salle
d'une ornementation de pierres précieuses.
L'or [qu'on employa] était de l'or de Par-
s vaïm[i]. 7 Il couvrit cette salle — ses poutres
et ses seuils, ses murs et les vantaux de ses
portes — d'un placage d'or et fit sculpter
des chérubins sur les murs.
Le lieu très saint. 8 Puis il fit la salle [formant] le
lieu très saint[j]. La longueur, qui
répondait à la largeur du Temple, en était
de vingt coudées, la largeur de vingt cou-
dées [également]. Il la couvrit d'un revête-
ment d'or fin, [pesant] 600 talents[k]. 9 Le I
poids des clous d'or [qu'on employa] était
de cinquante sicles[l]. Il revêtit aussi d'or les
chambres hautes[m].
Les chérubins. 10 Il fit, [pour être mis] dans le lieu s
très saint, deux chérubins sculptés[n],
que l'on revêtit d'or. 11 Les ailes des chéru-
bins occupaient [un espace de] vingt cou-
dées de long. Une aile du premier, longue
de cinq coudées, touchait au mur de la salle
et l'autre aile, longue de cinq coudées, tou-
chait une aile de l'autre chérubin. 12 De
même, une aile du [second] chérubin, qui
avait [aussi] cinq coudées, touchait au mur
de la salle; et l'autre aile, qui avait cinq cou-
dées, rejoignait l'aile de l'autre chérubin.
13 Les ailes déployées de ces chérubins mesu-
raient vingt coudées. Ils se tenaient debout I
sur leurs pieds, la face tournée vers l'inté-
rieur [de la maison].
Le rideau. 14 Il fit le rideau de pourpre violette
et écarlate, de tissu cramoisi et de
byssus. Sur ce rideau il fit représenter des
chérubins[o].

Fabrication des objets de métal garnissant le Temple[p].

Les deux colonnes. 15 Il fabriqua, [pour être mises] s
devant le Temple, deux co-
lonnes longues de trente-cinq coudées[q]; le
chapiteau qui les surmontait avait cinq cou-
dées. 16 Il fit aussi fabriquer des chaînettes,

3, 1. « Yahvé était « *G* (aj. *yahwè*). H : Il était. « sur — préparé » *G S L* (intervertir *bammâqôm 'ăšèr hêkîn*). H : qu'il avait préparé sur l'emplacement de David (?) 2. « mois » *G S L 1 Rois* 6, 1 (suppr. *baššênî* (dittogr.]). H : dans le second [jour ?]. 4. « la maison » *G* (aj. *habbayit*, avant *hâ'òrèk*). H : la longueur. — Texte très altéré. 15. « trente-cinq ». S 1 Rois 7, 15 : dix-huit. « les » *G L* (lis. *rô'šâm*). H : le.

a. Ce nom, qui ne figure pas dans le livre des Rois, était celui que la tradition juive donnait à la colline où s'élevait le Temple (cf. Josèphe, *Ant. Jud.*, I, 13, 1-2). Il a été introduit dans un récit de la Genèse (22, 2), comme celui du lieu où Abraham faillit sacrifier son fils, mais seulement dans l'édition massorétique; il ne figure pas dans les versions anciennes (voy. notes). *b.* Cf. 2 Sam. 24; 1 Chron. 21.
c. Ce mois, appelé *ziv* par les Cananéens (cf. 1 Rois 6, 1), *iyyar* dans le calendrier babylonien, correspondait à avril-mai.
d. Le Temple proprement dit, comprenant le « lieu saint » appelé aussi « le sanctuaire » ou « la grande salle », et le « lieu très saint » ou « chambre intérieure ». *e.* Probablement identique à la « coudée royale » des Babyloniens, qui mesurait 55 centimètres, tandis que la coudée commune n'avait que 49cent5 de long. Dans le *tôrâ* d'Ézéchiel, de même, les mesures du futur Temple sont estimées en coudées dépassant d'un palme la coudée ordinaire (40, 5; 43, 13).
f. D'après 1 Rois 6, 2, la hauteur totale de « la maison » n'était que de trente coudées (16m50). Peut-être la leçon originelle des Chroniques était-elle celle que donne GA : « vingt coudées » et le mot « cent » a-t-il été ajouté par un copiste qui avait sous les yeux le temple d'Hérode, dont le portique mesurait cent coudées de haut sur cent de large (Jos., *B. J.*, V, 5, 4). *g.* Celle qu'on appelait anciennement *hêkâl* (temple ou palais) et, à l'époque juive, d'ordinaire « le lieu saint ». *h.* D'après 1 Rois 6, 15 de cèdre, le cyprès étant réservé au plancher. *i.* Région non identifiée; d'après les uns une contrée du Yémen (Farwa), selon d'autres Ophir, ou encore l'Orient en général. *j.* Appelée anciennement *debir*, « la chambre intérieure ». *k.* 29kilg466. *l.* 818gr50.
m. Peut-être identiques aux chambres latérales (1 Rois 6, 5). Voy., cependant, 2 Rois 23, 12. *n.* Traduction conjecturale. *o.* Il y avait un rideau de ce genre à l'entrée du lieu très saint dans le temple d'Hérode (Luc 23, 45), ainsi que dans la tente dressée par Moïse d'après Ex. 26, 31. Dans 1 Rois 6, il n'est pas question de ce rideau, mais seulement d'une porte à deux vantaux (v. 31-32) fermant la chambre intérieure (cf. 2 Chron. 4, 22). *p.* Cf. 1 Rois 7, 15-51. *q.* Dix-huit coudées d'après 1 Rois 7, 15; 2 Rois 25, 17; Jér. 52, 21 et ici même d'après S. Il y a peut-être une simple faute de copie.

des sortes de colliers[a], qu'il mit au haut des
colonnes, et fit faire cent[b] grenades qu'il
suspendit aux chaînettes. 17 Puis il dressa les
colonnes sur la façade du sanctuaire, l'une à
droite, l'autre à gauche. A celle de droite il
donne le nom de Yakîn et à celle de gauche,
le nom de Boaz.

I **4** *L'autel.* 1 Il fit un autel de bronze[c], long
de vingt coudées, large de vingt
coudées et haut de dix coudées[d].

S *La mer de bronze[e].* 2 Il fit la mer [de bronze] en
métal fondu. Elle avait dix cou-
dées d'un bord à l'autre; elle était entière-
ment ronde. La hauteur en était de cinq
coudées et un fil de trente coudées en aurait
mesuré la circonférence. 3 Des coloquintes
figurées au-dessous [du rebord] l'entouraient
sur les trentes coudées; ces coloquintes fai-
saient le tour de la mer, disposées sur deux
rangées et avaient été coulées avec elle
d'une seule pièce. 4 [La cuve] reposait sur
douze bœufs, [dont] trois étaient tournés vers
le nord, trois vers l'ouest, trois vers le midi
et trois vers l'orient. La mer se trouvait au-
dessus d'eux et ils avaient tous la croupe
tournée vers l'intérieur. 5 Elle avait un palme
d'épaisseur et le rebord en était fait comme
celui d'une coupe, en forme de fleur de lis.
La contenance en était de trois mille bats[f].

S
Ch *Les cuves.* 6 Il fit dix cuves; il en mit cinq
à droite et cinq à gauche, pour
servir aux ablutions : on y lavait ce qui ser-
vait aux holocaustes, tandis que la mer était
réservée aux ablutions des prêtres.

Les candélabres, les tables et les bassins à aspersion. 7 Il fit les dix candélabres S
d'or du modèle prescrit et
les plaça dans le sanctuaire, cinq à droite et
cinq à gauche[h]. 8 Il fit aussi dix tables qu'il Ch
mit dans le sanctuaire, cinq à droite et cinq
à gauche[i]. Il fit également cent bassins à S
aspersion en or[j].

Les cours et leurs portes. Mise en place de la mer de bronze. 9 Il fit la cour des prê- Ch
tres[k] et le grand parvis,
ainsi que des portes pour le parvis. Il revêtit de
bronze les vantaux de ces portes. 10 Quant S
à la mer, il la plaça du côté droit du Temple,
vers le sud-est[l].

Autres ustensiles fabriqués par Ḥouram. Résumé de ses travaux[m]. 11 Ḥouram fit aussi les vases,
les pelles et les bassins à
aspersion. Il acheva [ainsi] le travail qu'il
avait entrepris pour le roi Salomon dans
la maison de Dieu : 12 deux colonnes, les
deux chapiteaux sphériques qui étaient
au haut des colonnes, les deux réseaux
destinés à recouvrir les chapiteaux sphé-
riques placés au haut des colonnes, 13 les
400 grenades destinées aux deux réseaux,
deux rangées de grenades pour chaque
réseau, afin de recouvrir les deux chapi-
teaux sphériques qui étaient au haut des
colonnes, 14 les dix supports et les dix
cuves placées sur ces supports, 15 la mer,
seule [de son espèce], et les douze bœufs
placés dessous, 16 les vases, les pelles et les

16. « des sortes de colliers » lis. *kerābîd*. H : dans la chambre intérieure. — Texte très incertain. **4,** 3. « Des coloquintes » *1 Rois 7, 24* (lis. *peqā'îm*). H : Des bœufs. « sur — coudées » lis. *šelôšîm*. H : dix coudées (ou : dix à la coudée?). « ces coloquintes » *1 Rois 7, 24* (lis. *happeqā'îm*). H : le bœuf. 5. « La — était (litt. : il contenait) » *1 Rois 7, 26* (suppr. *maḥăzîq*). H : renfermant... il contenait. « trois mille ». 1 Rois 7, 26 : deux mille. 10. « du Temple » *H* G 1 Rois 7, 39* (aj. *habbayit*). Manque en H. 11. « Dieu ». 1 Rois 7, 40 : Yahvé. 12. « les chapiteaux sphériques » (litt. : les sphères des chapiteaux) » v. 12b, 13; *1 Rois 7, 41* (lis. *wegoullôt hakkôtārôt*). H a : les sphères et les chapiteaux. 13. « au haut » *G v. 12* (lis. *'al rō'š*). H : devant. 14. « les dix supports et les dix cuves » *1 Rois 7, 43* (lis. *'èsèr* puis *'ăsārâ*). H : il fit les supports et il fit les cuves.

a. Ce sont les réseaux en forme de chaînes dont parle 1 Rois 7, 17. *b*. Soit 400 en tout, d'après 4, 13 et 1 Rois 7, 20 : cent pour chacune des deux chaînes qui ornent chaque chapiteau. *c*. Le livre des Rois suppose qu'il y avait dans le temple de Salomon un autel de bronze bâti par ce roi (1 Rois 8, 64; 9, 25; 2 Rois 16, 14). Dans sa rédaction première, il devait, comme les Chroniques, en raconter la fabrication. *d*. Ces dimensions considérables, qui sont à peu près celles de ce qu'on croit d'ordinaire avoir été le grand autel de Baalbek en Syrie, étaient peut-être celles de l'autel du temple de Jérusalem au temps du Chroniqueur; l'autel du temple de Salomon devait, au contraire, être de petite taille (1 Rois 8, 64; 2 Rois 16, 15). *e*. Voy. 1 Rois 7, 23-26 et les notes. *f*. Voy. note *r* sur 1 Rois 7, 24. *g*. Cf. 1 Rois 7, 38-39 et note *s*. *h*. Cf. I Rois 7, 49. *i*. Le livre des Rois (1 Rois 7, 48) ne mentionne qu'une table, celle des « pains présentés ». *j*. Cf. 1 Rois 7, 50. *k*. Le temple de Salomon n'avait, à proprement parler, qu'une cour qui lui fût spéciale — appelée « parvis intérieur » (1 Rois 6, 36; 7, 12) ou « supérieur » (Jér. 36, 10) —; la « grande cour » (1 Rois 7, 9, 12) était commune à la maison de Yahvé et à celle du roi. L'unique cour du Temple n'était, naturellement, pas interdite aux laïques. C'est depuis l'exil (dans le projet d'Éz.) qu'on voit le sanctuaire entouré de deux cours, dont l'une réservée aux prêtres. *l*. La phrase du v. 10 est, dans 1 Rois 7, 39, la suite de celle qui est reproduite ici v. 6a. *m*. Les v. 11-22 et 5, 1 sont la reproduction à peu près textuelle de 1 Rois 7, 40-51. Voy. les notes.

fourches. Tous ces objets, destinés à la
maison de Yahvé, Ḥouram-abi les fit, pour
le roi Salomon, en bronze poli. 17 Le roi les
avait fait couler dans la plaine du Jourdain,
près du gué d'Adam, entre Soukkôt et
Ceréda[a]. 18 Salomon fit fabriquer tous ces
objets en très grande quantité, car on ne
contrôlait pas le poids du bronze [utilisé].

Ustensiles d'or. 19 Salomon fabriqua tous les usten-
siles qui sont dans la maison de
Dieu : l'autel d'or, les tables sur lesquelles
on met les pains présentés[b], 20 les candé-
Ch labres d'or fin avec leurs lampes qui doi-
vent, ainsi que cela est prescrit, être allu-
S mées devant la chambre intérieure, 21 les
Ch fleurons, les lampes et les mouchettes d'or de
S l'or le plus pur; 22 les couteaux, les bassins
à aspersion, les bols et les brasiers d'or
S fin. Quant aux portes du Temple, les van-
taux [de la porte] intérieure, s'ouvrant sur le
lieu très saint, étaient en or, ainsi que les
vantaux [de la porte] du Temple menant au
sanctuaire.

S **5** *Fin des travaux.* 1 Ainsi furent terminés tous
les travaux entrepris par Salomon
pour la maison de Yahvé. Puis Salomon fit
apporter ce que David, son père, avait
consacré et mit l'argent, l'or et tous les
objets [fabriqués] dans les réserves de la
maison de Dieu.

Dédicace du Temple[c].

L'arche et les autres objets sacrés y sont transportés[d]. 2 Alors Salomon rassem-
bla tous les anciens d'Is-
raël et tous les chefs des tribus et tous les
chefs des familles des enfants d'Israël à Jéru-
salem pour faire monter l'arche de la loi de
Yahvé de la Cité de David, c'est-à-dire de
Sion, [au Temple]. 3 Tous les hommes d'Israël
se rassemblèrent auprès du roi, lors de la
fête, au septième mois. 4 Tous les anciens
d'Israël vinrent et les lévites[e] empor- Ch S
tèrent l'arche; 5 et ils firent monter [au
Temple] l'arche, ainsi que la tente du Ren-
dez-vous et tous les objets sacrés qui étaient
dans la tente. Ce furent les prêtres et les
lévites qui les firent monter [au Temple].
6 Le roi et toute l'assemblée d'Israël, réunie
auprès de lui, sacrifiaient devant l'arche des
têtes de menu et de gros bétail en quantité
telle qu'on ne pouvait les compter ni les
dénombrer. 7 Les prêtres apportèrent l'arche
de la loi de Yahvé à la place qui lui était
réservée dans la chambre intérieure du
Temple, dans le lieu très saint, sous les ailes
des chérubins. 8 Et les chérubins se tinrent,
les ailes déployées, au-dessus de l'emplace-
ment de l'arche; les chérubins couvraient
l'arche et ses barres. 9 Les barres étaient
assez longues pour qu'on en aperçût le bout
depuis le lieu saint, en avant de la chambre
intérieure; on ne les voyait, toutefois, pas
du dehors. Elles y sont encore aujourd'hui[f].
10 Il n'y avait rien dans l'arche, si ce n'est les
deux tables que Moïse y avait mises au
Ḥoreb, les tables de l'alliance que Yahvé
conclut avec les enfants d'Israël lorsqu'ils
sortirent d'Égypte.
11 Quand les prêtres sortirent du sanc-
tuaire — en effet tous les prêtres présents Ch

16. « fourches ». 1 Rois 7, 45 : bassins à aspersion. « Tous ces objets » *L* cf. *1 Rois 7, 45* (lis. *hakkēlîm*). H : et tous leurs objets. « Ḥouram-abi » *Hq*. Hk : Ḥouram, son père. 1 Rois : Ḥiram. 17. « près — d'Adam » lis. *bema'bar 'ădāmâ*. H : dans l'argile compacte (?) du sol. — Voy. 1 Rois 7, 46. « Ceréda ». 1 Rois 7, 46 : Çaretân. 18. « fit — pas ». 1 Rois 7, 47 : laissa tous ces objets, à cause de leur très grande quantité, sans qu'on contrôlat. 19. « Dieu ». 1 Rois 7, 48 : Yahvé. « l'autel » *1 Rois 7, 48* (lis. *'ēt mizbaḥ*). H : et l'autel. « les tables sur lesquelles ». 1 Rois 7, 48 : la table sur laquelle. **5,** 1. « Salomon ». 1 Rois 7, 51 : le roi Salomon. « et mit ». 1 Rois : il mit. « Dieu ». 1 Rois : Yahvé. 2. « tous les anciens » *GL S* (aj. *kol*). H : les anciens. 3. « roi ». 1 Rois 8, 2 : roi Salomon, au mois d'étanim. 4. « lévites ». 1 Rois 8, 3 : les prêtres. 5. « l'arche ». 1 Rois 8, 4 : l'arche de Yahvé. « et les lévites » *H* G S L 1 Rois 8, 4* (lis. *wehallewiyyim*). H : Lévites (cette leçon paraît être une correction d'après 1 Rois 8, 3). 6. « lui ». 1 Rois 8, 5 aj. : avec lui. 8. « Et... déployées ». 1 Rois 8, 7 : car... déployaient leurs ailes. « au-dessus de ». 1 Rois 8 : vers. « couvraient ». 1 Rois 8 : protégeaient au-dessus de... 9. « le lieu saint ». *H* G 1 Rois 8, 8* (lis. *haqqôdèš*). H : l'arche. « Elles y sont » *H* G S 1 Rois 8* (lis. *wayyihyou*). H : Elle y est. 10. « tables ». 1 Rois 8, 9 ajs de pierre. « mises ». 1 Rois 8, 9 : déposées. « les tables de l'alliance » *1 Rois 8, 9* (G) (aj. *louḥôt habberît*). Manque en H. « d'Égypte » 1 Rois 8 : du pays d'Égypte.

a. Site incertain. *b*. Le texte des Rois (1 Rois 7, 48) parle de l'unique table destinée à cet usage. *c*. Dans le récit de la dédicace du Temple (5, 2-7, 10) le Chroniqueur reproduit en général, avec des variantes insignifiantes, la relation du 1er livre des Rois ch. 8. Mais il y fait quelques additions caractéristiques (marquées Ch en marge). Le texte des Rois qu'a copié l'auteur des Chroniques était parfois meilleur que celui de l'édition massorétique; mais ailleurs il présentait déjà les fautes et les gloses que l'on croit pouvoir relever dans cette recension. Certaines de ces gloses ont pu être introduites tardivement dans les Rois d'après les Chroniques. Nous annoterons seulement les passages où le récit des Chron. diffère de celui des Rois. *d*. Cf. 1 Rois 8, 1-13. *e*. D'après 1 Rois 8, 3, ce furent les prêtres qui portèrent l'arche (cf. 2 Sam. 15, 24-25, 29). Le Chroniqueur revendique ce droit pour les lévites (cf. 1 Chron. 15, 2, 26, 27), d'accord avec P5 (Nomb. 1, 50-51; 4, 4-15), qui exige seulement que les choses très saintes aient été préalablement enveloppées par les prêtres. *f*. Le Chroniqueur reproduit ici une indication qui n'était déjà plus exacte au temps de la rédaction du livre des Rois (cf. 1 Rois 8, 8).

[à Jérusalem] s'étaient sanctifiés sans observer l'ordre des classes; 12 et les lévites chantres, au complet, Asaph, Hémân et Yedoutoun, avec leurs fils et leurs frères, se tenaient, vêtus de byssus, avec des cymbales, des harpes et des cithares, à l'est de l'autel et auprès d'eux cent vingt prêtres sonnant de la trompette; 13 ceux qui sonnaient des trompettes et les chantres devaient, à l'unisson, faire entendre les louanges de Yahvé et des actions de grâces en son honneur; — or, comme ils élevaient la voix au son des trompettes, des cymbales et des instruments de musique et qu'ils acclamaient Yahvé [en disant :] « car il est bon; car sa grâce est
S éternelle »[a], la maison fut remplie par une nuée, la maison de Yahvé. 14 Les prêtres ne purent s'y tenir pour faire leur service à cause de la nuée, car la gloire de Yahvé remplissait la maison de Dieu.

6 1 Alors Salomon dit :

Yahvé a déclaré vouloir habiter dans l'obscurité.
2 Alors j'ai bâti une maison pour te servir de ré-
[sidence,
et une demeure pour que tu y habites à jamais.

Discours d'inauguration de Salomon[b].

3 Le roi tourna son visage [vers le peuple] et bénit toute l'assemblée d'Israël; toute l'assemblée d'Israël se tenait debout. 4 Et il dit : « Béni soit Yahvé, le Dieu d'Israël, qui, de sa bouche, a parlé à David, mon père, et, de ses mains, a accompli ce qu'il avait promis : 5 Depuis le jour où j'ai fait sortir mon peuple du pays d'Égypte, je n'ai pas choisi de ville, dans aucune des tribus d'Israël, pour qu'on y bâtît une maison où résidât mon nom; et je n'ai Ch
pas non plus choisi d'homme pour qu'il devînt le chef d'Israël, mon peuple[c]. 6 Mais S
[maintenant] j'ai choisi Jérusalem pour y faire résider mon nom et j'ai choisi David pour qu'il fût à la tête d'Israël mon peuple. — 7 David, mon père, eut la pensée de bâtir une maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël. 8 Mais Yahvé dit à David, mon père : Tu as eu la pensée de bâtir une maison pour mon nom; tu as bien fait d'avoir cette pensée. 9 Cependant ce n'est pas toi qui bâtiras cette maison, mais c'est ton fils issu de tes entrailles, c'est lui qui bâtira la maison pour mon nom. — 10 Yahvé a accompli la parole qu'il avait prononcée : j'ai succédé à David, mon père, et je me suis assis sur le trône d'Israël, comme Yahvé l'avait promis; j'ai bâti cette maison pour le nom de Yahvé, Dieu d'Israël, 11 et j'y ai mis l'arche où se S
trouve [la charte de] l'alliance que Yahvé a conclue avec les enfants d'Israël. »

La prière de dédicace[d].

12 Puis il se tint debout devant l'autel de Yahvé en présence de toute l'assemblée d'Israël et il étendit les paumes de ses mains..... 13 Salomon, en Ch
effet, avait fait fabriquer une estrade de bronze et l'avait placée au milieu du parvis : elle avait cinq coudées de long, cinq coudées de large et trois coudées de haut. Il y prit place puis, s'étant mis à genoux devant toute l'assemblée d'Israël, il étendit les paumes de ses mains[e] vers le ciel 14 et dit : S
« Yahvé, Dieu d'Israël, il n'y a ni dans les cieux ni sur la terre, de Dieu semblable à

13. « la maison — Yahvé ». 1 Rois 8, 10 : la nuée remplit la maison de Yahvé. 14. « Dieu ». 1 Rois 8, 11 : Yahvé. **6**, 2. « Alors j'ai ». 1 Rois 8, 13 : J'ai [donc] bâti. « et ». Manque en 1 Rois 8, 13. 4. « de ses mains ». 1 Rois 8, 15 : de sa main. 5. « du pays d'Égypte ». 1 Rois 8, 16. : Israël d'Égypte. 5-6. « et je — mon nom ». Manque en 1 Rois 8, 16 (peut-être par homeotéleute). 11. « j'y ai mis l'arche ». 1 Rois 8, 21 : j'y ai assigné une place à l'arche. « les enfants d'Israël ». 1 Rois 8 : nos pères, quand il les fit sortir du pays d'Égypte. 12. « Puis il ». 1 Rois 8, 22 : Puis Salomon. « mains ». 1 Rois 8, 22 aj. vers le ciel (de même 2 Chr. 6, 13 après la parenthèse du v. 13). 13. Manque en 1 Rois 8 sauf les 3 derniers mots qui reprennent la fin du v. 12. 14. « cieux ». 1 Rois 8, 23 aj. : là-haut. « terre ». 1 Rois 8 aj. : ici bas.

a. Dans 1 Rois 8, 10, la phrase qui forme ici le v. 13b suit immédiatement celle qui est reproduite v. 11a. Le petit développement intercalé en manière de parenthèse v. 11b-13a est une addition du Chroniqueur, partisan fervent du rôle de la musique dans le culte (cf. 1 Chron. 15, 19-21) et qui a tenu à assigner aux chantres lévitiques la place d'honneur qu'ils avaient dû, selon lui, occuper dans la cérémonie de l'inauguration du Temple. Sur leur aspiration à porter, comme les prêtres, le costume de byssus cf. 1 Chr. 15, 27. Il est douteux aussi qu'ils aient jamais obtenu le droit de se tenir à l'est de l'autel : d'après une tradition rabbinique ils se plaçaient sur les degrés menant du parvis des femmes à la cour des Israélites.
b. Cf. 1 Rois 8, 14-21. *c*. Cette phrase, qui manque, ainsi que la suivante (6a), dans 1 Rois 8, 16 (H) et dans les versions syriaque et arabe des Chron., figurait sans doute dans l'original des Rois, comme c'est le cas très probablement pour 6a.
d. Voy. 1 Rois 8, 22-52. *e*. Le v. 13, qui coupe le fil du récit au milieu d'une phrase et n'a pas de parallèle dans 1 Rois 8, est manifestement une addition : le Chroniqueur, ne pouvant admettre qu'un laïque, fût-il roi, se soit tenu debout devant l'autel comme un prêtre, explique que, Salomon prononça sa prière du haut d'une sorte de tribune, qu'il identifiait peut-être à la colonne dont il est parlé 2 Rois 11, 14 (voy. note *e*). Le Chroniqueur voulait, de plus, que le roi eût prié à genoux et non debout (cf. 1 Rois 8, 54 et note *c*).

toi : tu observes l'alliance envers tes serviteurs et leur gardes la fidélité quand ils marchent de tout leur cœur devant toi, 15 toi qui as tenu à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui avais faite : ce que ta bouche avait déclaré, ta main l'a accompli, comme on le voit aujourd'hui. 16 Et maintenant Yahvé, Dieu d'Israël, tiens aussi à ton serviteur David, mon père, la promesse que tu lui as faite lorsque tu as dit : Tu auras toujours un [de tes descendants] assis devant moi sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur conduite, en suivant ma loi[a] comme tu l'as fait [toi-même] en ma présence. — 17 Qu'elle s'accomplisse donc, Yahvé, Dieu d'Israël, la promesse que tu as faite à ton serviteur David.

« 18 Dieu habiterait-il donc réellement avec les hommes sur la terre? Les cieux, même les cieux des cieux, ne peuvent te contenir; combien moins cette maison que j'ai bâtie! 19 Mais tourne-toi pour accueillir la prière de ton serviteur et sa supplication, Yahvé, mon Dieu. Écoute les cris de ton serviteur et la prière qu'il prononce devant toi. 20 Que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, sur le lieu dont tu as dit que tu y ferais résider ton nom! Écoute la prière de ton serviteur quand il te priera en ce lieu. 21 Exauce les supplications de ton serviteur et d'Israël, ton peuple, lorsqu'ils prieront en ce lieu. Écoute-les du lieu de ta demeure, du haut des cieux; écoute et pardonne!

« 22 Quand quelqu'un péchera envers un autre homme et qu'on lui déférera le serment en l'appelant à prononcer une malédiction, s'il consent à la prononcer devant ton autel dans cette maison, 23 écoute du haut des cieux et agis; prononce entre tes serviteurs; condamne le coupable, en faisant retomber sur sa tête les conséquences de son acte et absous l'innocent en le traitant selon son innocence.

« 24 Si Israël, ton peuple, est battu devant un ennemi pour avoir péché contre toi, mais qu'il revienne [à toi], qu'il glorifie ton nom et qu'il prononce des prières et des supplications devant toi, dans cette maison, 25 toi, du haut des cieux, écoute-le, pardonne le péché d'Israël, ton peuple, et ramène-le dans le pays que tu lui as donné, ainsi qu'à ses pères.

« 26 Quand le ciel se fermera et que la pluie manquera parce qu'ils auront péché contre toi, s'ils prient en ce lieu, s'ils glorifient ton nom et se détournent de leur péché parce que tu les auras humiliés, 27 toi, du haut des cieux, écoute et pardonne le péché de tes serviteurs et d'Israël, ton peuple, en leur enseignant la bonne voie dans laquelle ils doivent marcher; envoie la pluie sur ton pays, dont tu as donné la possession à ton peuple.

« 28 Quand surviendront dans le pays la famine, la peste, la rouille ou la nielle, quand il s'y produira une invasion de sauterelles ou de ḥasils[b], quand un ennemi de ce peuple l'assiégera dans l'une de ses villes, quand il y aura quelque fléau ou quelque épidémie, 29 si quelqu'un ou si tout ton peuple d'Israël, reconnaissant [la cause de] son mal et [de] sa souffrance, prononce quelque prière ou quelque supplication en étendant les mains vers cette maison, 30 toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et pardonne : rends à chacun selon ses œuvres; tu connais, en effet, le cœur de chaque homme; car toi seul connais le cœur de tous les humains. 31 Ainsi ils te craindront, ils suivront la Ch
route que tu agrées aussi longtemps qu'ils S
vivront dans le pays que tu as donné à nos pères.

16. « en — loi (litt. : en marchant dans ma loi) ». 1 Rois 8, 25 : en marchant en ma présence. 17. « Yahvé ». Manque en 1 Rois 8, 26 (H). 18. « avec les hommes ». Manque en 1 Rois 8, 27. 19. 1 Rois 8, 28 aj. à la fin : aujourd'hui. 20. « jour et nuit ». 1 Rois 8, 29 : nuit et jour. « que tu — nom. 1 Rois 8, 29 : Là sera mon nom. 21. « les supplications ». 1 Rois 8, 30 : la suppl. du lieu... du haut des... ». 1 Rois 8 : dans le lieu... dans les. 23. « condamne le coupable » *1 Rois 8, 32* cf. v. 23b (lis. *leharšîa' râšâ'*). H : rends au coupable. 24. « Si... est battu ». 1 Rois 8, 33 : Quand — sera battu. « revienne ». 1 Rois 8 : revienne à toi. « prononce... devant toi ». 1 Rois 8 : t'adresse. 25. « lui — pères ». 1 Rois 8, 34 : as donné à ses pères. 26. « et se » *H** *G S L 1 Rois 8, 35* (lis. *oumeḥaṭṭâ'tâm*). H : se. 28. « ou » (3 fois). Manque en 1 Rois 8, 37. « un ennemi » *G 1 Rois 8, 37* (lis. *'ôyebô*). H : les ennemis (mais le verbe est au sing.) « l'une » *G 1 Rois 8, 37* (G S) (lis. *be'aḥad*). H : le pays. 29. « ou si ». 1 Rois 8, 38 : si. « son — souffrance ». 1 Rois 8 : la plaie de son cœur. 30. « pardonne ». 1 Rois 8, 39 aj. : et agis. « tous » *H** *S 1 Rois 8* (aj. *kol*). Manque en H. 31. « ils suivront — agrées ». Manque 1 Rois 8, 40.

a. La substitution de cette expression à celle de 1 Rois 8, 25 (« en marchant en ma présence ») est caractéristique : pour le judaïsme, la fidélité à Dieu se confond avec l'obéissance à la *tôrâ*.
b. Nom d'une sorte de sauterelle, cf. note *b* sur 1 Rois 8, 37.

« [32]Et même quand l'étranger, celui qui n'appartient pas à ton peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain à cause de ton grand nom, de ta main forte et de ton bras étendu, quand il viendra te prier dans cette maison, [33]toi, du haut des cieux, le lieu de ta demeure, écoute et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre apprennent à connaître ton nom, qu'ils te craignent comme le fait Israël, ton peuple, et qu'ils sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.

« [34]Quand [les enfants de] ton peuple partiront en guerre contre leurs ennemis dans une expédition où tu les auras envoyés et qu'ils t'adresseront une prière [en se tournant] dans la direction de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [35]écoute, du haut des cieux, leur prière et leur supplication et fais-leur justice.

« [36]Quand ils pécheront contre toi — car il n'y a pas d'homme qui ne pèche — et qu'irrité contre eux, tu les livreras à la merci de l'ennemi, quand leurs vainqueurs les emmèneront captifs dans un pays lointain ou proche, [37]s'ils rentrent en eux-mêmes dans le pays où on les aura emmenés captifs, s'ils reviennent [à toi] et t'adressent leurs supplications dans le pays où ils sont prisonniers, en disant : Nous avons péché, nous avons fait le mal, nous sommes coupables ! — [38]s'ils reviennent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays des vainqueurs qui les auront emmenés captifs, s'ils prient [en se tournant] dans la direction du pays que tu as donné à leurs pères, de la ville que tu as choisie et de la maison que j'ai bâtie pour ton nom, [39]écoute, du haut du ciel, du lieu de ta demeure, leurs prières et leurs supplications et fais-leur justice; pardonne [aux enfants de] ton peuple les péchés qu'ils auront commis contre toi.

« [40]Que désormais, ô mon Dieu, tes yeux soient ouverts et que tes oreilles soient attentives à la prière faite en ce lieu[a] ! S

[41] Et maintenant[b]
Lève-toi, Yahvé Dieu, viens à ton lieu de repos, S
toi et ton arche puissante;
Que tes prêtres, Yahvé Dieu, revêtent leur costume [triomphal
et que tes fidèles se réjouissent de leur bonheur!
[42]Yahvé Dieu, ne repousse pas la requête de ton [oint;
souviens-toi des grâces [promises] à David, ton [serviteur[c] ! »

7 *Les sacrifices d'inauguration. Célébration de la fête[d].*

[1]Lorsque Salomon eut achevé de prier, le feu descendit du ciel[e] et consuma l'holocauste et les sacrifices[f]; et la gloire de Yahvé remplit le Temple. [2]Les prêtres ne purent pas entrer dans la maison de Yahvé, parce que la gloire de Yahvé remplissait la maison de Yahvé. [3]Tous les enfants d'Israël virent le feu et la gloire de Yahvé descendre sur le Temple : ils s'agenouillèrent, [se jetant] le visage contre terre sur le pavé [de la cour] et ils adorèrent et louèrent Yahvé en disant : « Car il est bon, car sa grâce est éternelle. »

32. « de ton grand nom ». 1 Rois 8, 41-42 : de ton nom; [42] car ils entendront parler de ton grand nom. « il viendra » 1 Rois 8, 42 (lis. oubâ' wehitpallēl). H : ils viendront. 34. « leurs (litt. : ses) ennemis ». 1 Rois 8, 44 (H) : leur (son) ennemi. « t'adresseront ». 1 Rois 8, 44 : adresseront à Yahvé. « la (litt. : cette) ville ». 1 Rois 8, 44 : la ville. 36. « un pays. 1 Rois 8, 46 : le pays de l'ennemi. 37. « où — captifs ». 1 Rois 8, 47 : de leurs vainqueurs. 38. « des (litt. : de leurs) vainqueurs » G (lis šôbêhèm). H : de leur captivité. 1 Rois 8, 48 : de leurs ennemis. « s'ils prient ». 1 Rois 8 : s'ils te prient. 39. « leurs supplications ». 1 Rois 8, 49 : leur suppl. 41. « triomphal (litt. : de délivrance) ». Ps. 132, 9 : de justice (c'à-d. : de salut). « se — bonheur ». Ps. 132 : poussent des cris de joie. 42. « Dieu ». Ps. 132, 10 aj. : à cause de David ton serviteur. 42b. Manque en Ps. 132, 10. 7, 1. « Lorsque ». 1 Rois 8, 54 : Et il arriva, lorsque. « prier ». 1 Rois 8 aj. : Yahvé.

a. Paraphrase fort libre de 1 Rois 8, 52. *b*. Ici commence (v. 41 et 42a) une citation à peu près textuelle de Ps. 132, 8-9 et 10b, qui se rapportait au transport de l'arche, sous David, de Qiryat Yearim à Sion. Il serait, du reste, un peu tard pour demander à Yahvé de « se lever » pour « venir à son lieu de repos » après que l'arche a été déposée dans le lieu très saint (5, 7) et que Yahvé a manifesté sa venue par l'apparition de la nuée (5, 11, 13, 14). Ces disharmonies s'expliquent peut-être parce que le Chroniqueur a utilisé ici et 7, 1b-3, une autre relation qui plaçait l'entrée glorieuse de Yahvé dans le Temple, non au début de la cérémonie (comme 5, 11, 13, 14 et 1 Rois 8), mais à la fin, après que les victimes eurent été déposées sur l'autel (7, 1b).

c. 42b rappelle Ps. 132, 1 et És. 55, 3. *d*. Reproduction de 1 Rois 8, 54-66, avec quelques suppressions (1 Rois 8, 54b-61), additions (7, 1b-3, 6, 9a) et modifications (7, 9b-10a). Si le Chr. a omis le récit de la bénédiction donnée par Salomon à l'assemblée (1 Rois 8, 54b-61), c'est peut-être pour ne pas insister sur le rôle sacerdotal que le roi tient dans la cérémonie. *e*. Voy. Lév. 9, 24 et note *i*; 1 Chron. 21, 26. Cf. Jug. 6, 21; 1 Rois 18, 38-39. *f*. D'après v. 4-5, il n'avait pas encore été porté de victimes sur l'autel. D'autre part, selon 5, 11-14 la nuée, manifestation visible, comme « la gloire de Yahvé », de la présence divine, remplissait depuis longtemps la maison. Voy. une explication possible de ces particularités note *b* sur 6, 41.

[4]Le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant Yahvé. [5]Le roi Salomon sacrifia 22.000 têtes de gros bétail et 120.000 têtes de menu bétail. Ainsi le roi et tout le peuple firent la dédicace de la maison de Dieu. [6]Les prêtres se tenaient debout, à leurs postes; les lévites, de même, avec les instruments de musique sacrée[a] que le roi David avait fait fabriquer pour rendre grâce à Yahvé en chantant : « Car sa grâce est éternelle », servant ainsi d'interprètes aux louanges de David. Les prêtres leur faisaient vis-à-vis, sonnant de la trompette et tout Israël se tenait debout. [7]Salomon consacra le milieu de la cour qui est devant la maison de Yahvé; c'est là, en effet, qu'il offrit les holocaustes et la graisse des sacrifices de paix, parce que l'autel de bronze que Salomon avait fait fabriquer[b] n'était pas de taille à contenir les holocaustes, les oblations et la graisse [des sacrifices de paix].

[8]Salomon, en ce temps-là, célébra la fête pendant sept jours, et tout Israël avec lui — une très grande assemblée [réunissant tous ceux qui habitaient] depuis l'entrée de Ḥamat jusqu'au torrent d'Égypte. [9]Le huitième jour ils tinrent une assemblée solennelle[c]. En effet, on avait célébré la dédicace de l'autel pendant sept jours, puis la fête [des Tabernacles] pendant sept jours. [10]Et le vingt-troisième jour du septième mois[d] [le roi] renvoya le peuple à ses tentes; [tous partirent] joyeux et le cœur content à cause du bien que Yahvé avait fait à David, à Salomon et à Israël son peuple.

Réponse de Yahvé à la prière de Salomon[e].

[11]Lorsque Salomon eut terminé la maison de Yahvé et le palais royal et qu'il eut mené à bonne fin tout ce qu'il avait projeté d'aménager dans la maison de Yahvé et dans son palais, [12]Yahvé apparut à Salomon de nuit et lui dit : « J'ai entendu ta prière : je fais choix de ce lieu pour qu'il soit la maison où l'on m'offrira des sacrifices. [13]Si je ferme le ciel et qu'il ne pleuve plus, si j'ordonne à la sauterelle de ravager le pays, ou si j'envoie la peste [décimer] mon peuple [14]et que mon peuple, qui s'appelle de mon nom, s'humilie, prie, cherche ma face et se détourne de sa conduite mauvaise, moi, du haut des cieux, je l'écouterai, je pardonnerai son péché et je panserai les plaies de son pays. [15]Dès maintenant mes yeux sont ouverts, mes oreilles sont attentives à la prière faite en ce lieu. [16]Dès maintenant j'élis cette maison et en fais une demeure sainte pour que mon nom y réside à jamais; mes yeux et [les pensées de] mon cœur seront sur elle tous les jours. [17]Quant à toi, si tu marches en ma présence comme y a marché David, ton père, si tu fais tout ce que je te commande et observes mes lois et mes ordonnances, [18]j'affermirai ton trône royal comme je m'y suis engagé envers David, ton père, en disant : Tu ne manqueras jamais d'un [descendant] qui règne sur Israël. — [19]Mais si vous vous détournez, si vous abandonnez les lois et les commandements que je vous ai imposés, si vous

4. « le peuple ». 1 Rois 8, 62 : Israël avec lui. 5. « Le roi ». Manque en 1 Rois 8, 63. « sacrifia » suppr. 'èt zèbaḥ et lis. bâqâr. H aj. : le sacrifice de. 1 Rois 8, 63 aj. : le sacrifice de paix qu'il sacrifia à Yahvé. « tout le peuple ». 1 Rois 8 : tous les enfants d'Israël. « Dieu ». 1 Rois 8 : Yahvé. 7. « Salomon consacra ». 1 Rois 8, 64 : Ce jour-là le roi consacra. « que Salomon — fabriquer ». 1 Rois 8 : qui [était] devant Yahvé. « n'était — contenir ». 1 Rois 8 : était trop petit pour contenir. « la graisse ». 1 Rois 8 : la graisse des sacrifices de paix.
8. « très ». Manque en 1 Rois 8, 65. « Égypte ». 1 Rois 8 aj. : devant Yahvé notre Dieu. 10. « à ses tentes ». 1 Rois 8, 66 : ils bénirent le roi et s'en allèrent à leurs tentes. « à Salomon ». Manque en 1 Rois 8. 11. « terminé ». 1 Rois 9, 1 aj. : de bâtir. 12. « de nuit ». 1 Rois 9, 2 : une seconde fois, comme il lui était apparu à Gabaon. 17. « père ». 1 Rois 9, 4 aj. : avec sincérité et droiture. 18. « royal ». 1 Rois 9, 5 aj. : sur Israël à jamais. « m'y suis engagé envers ». 1 Rois 9 : l'ai promis à. « qui règne sur Israël ». 1 Rois 9, 5 : sur le trône d'Israël.
19. « si vous abandonnez ». 1 Rois 9, 6 : vous et vos fils, de derrière moi, et si vous n'observez pas.

a. Litt. : *de Yahvé*. *b*. Cf. 4, 1. *c*. Le Chroniqueur supplée le huitième jour de fête ajouté par la législation sacerdotale (cf. Lév. 23, 36 et note *c*; Nomb. 29, 35-38) aux sept que comportait anciennement la fête des Tabernacles (1 Rois 8, 66; Éz. 45, 25).

d. D'après le récit primitif du livre des Rois, les cérémonies ne durèrent que sept jours; la fête de la Dédicace se confondit donc avec celle des Tabernacles. Le Chroniqueur, estimant sans doute que ce n'était pas strictement conforme à la Loi, veut que les deux fêtes se soient succédé, celle de la Dédicace ayant été célébrée du 8 au 14 tichri, celle des Tabernacles du 15 au 21, avec assemblée de clôture le 22. Cette conception a été introduite aussi dans le livre des Rois (1 Rois 8, 65), mais seulement sous la forme d'une glose qui ne figurait pas dans les Septante. *e*. Le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot 1 Rois 9, 1-3, mais y ajoute un petit développement (v. 12b-16a), où Yahvé, après avoir promis d'exaucer la prière de Salomon, vise quelques-unes des demandes que le roi lui a adressées, et où il souligne que cette maison sera un simple lieu de sacrifices (v. 12b, cf. 2, 6 et note *b*) et non sa demeure proprement dite.

allez servir d'autres dieux et vous prosternez devant eux, 20 je vous arracherai de mon pays, que je vous avais donné, et cette maison que j'ai consacrée à mon nom, je la rejetterai de ma présence et je ferai d'elle la fable et la risée de tous les peuples. 21 Cette maison, qui avait été élevée si haut[a], tous ceux qui passeront près d'elle seront stupéfaits et diront : Pourquoi Yahvé a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison? — 22 Et l'on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné Yahvé, le Dieu de leurs pères, qui les avait fait sortir du pays d'Égypte : ils se sont attachés à d'autres dieux, se sont prosternés devant eux et les ont servis. Voilà pourquoi Yahvé a fait fondre sur eux tous ces malheurs. »

Notices diverses relatives aux constructions de Salomon[b].

S **8** *Construction de places fortes*[c]. 1 Au bout des vingt années qu'il fallut à Salomon pour bâtir la maison de Yahvé et son propre
Ch palais, 2 Salomon fortifia les villes que Ḥouram lui avait données et il y établit des enfants d'Israël[d].
3 Puis Salomon marcha sur Ḥamat-Çoba
S et s'en empara[e]. 4 Il fortifia Tadmor[f] dans
Ch le désert, ainsi que toutes les villes pourvues de dépôts de provisions qu'il fonda dans [le pays de] Ḥamat.
5 Il fit de Bêt Ḥorôn d'en haut[g] et de SIS
Bêt Horôn d'en bas des places fortes I
pourvues de remparts, de portes et de barres. 6 [Il bâtit aussi] Baalat et toutes les S
villes où il avait des dépôts de provisions, toutes celles où il avait des chars, celles [où résidaient] des cavaliers, et tout ce qu'il plut encore à Salomon de bâtir à Jérusalem, au Liban et dans toute l'étendue de son empire.

Organisation de la corvée[h]. 7 Toute la population qui restait des Ḥittites, des Amoréens, des Perizzites, des Ḥivvites et des Jébusiens, ceux [donc] qui ne faisaient pas partie d'Israël, 8 — leurs descendants qui étaient restés après eux dans le pays [et] que les enfants d'Israël n'avaient pas exterminés, — Salomon les soumit à la corvée; aujourd'hui encore [ils y sont astreints].
9 Quant aux enfants d'Israël, Salomon n'en S
employa aucun comme serf pour ses travaux : ils étaient, eux, les hommes de S
guerre, les généraux du roi, ses officiers, les commandants de ses chars et de sa cavalerie. 10 Voici les chefs des surveillants du roi Salomon : ils étaient deux cent cinquante; ils avaient à diriger le peuple.

20. « je vous arracherai » *G* (lis. *ounetaštikèm*). H : je les arracherai. 1 Rois 9, 7 : j'extirperai Israël. « de mon pays ». 1 Rois 9 : du psys. « vous avais » *G L L S* (lis. *lâkèm*). H : leur avais. « cette ». 1 Rois 9 : la. « je ferai d'elle ». 1 Rois 9 : Israël deviendra. 21. « qui — haut ». 1 Rois 9, 8 (H) : deviendra supérieure. 1 Rois 9, 8 (VL S) : deviendra un monceau de ruines. « tous » *G 1 Rois 9, 8* (lis. *kol*). H : à tous (?). « stupéfaits ». 1 Rois 9 aj. : et siffleront. 22. « le Dieu — sortir ». 1 Rois 9, 9 : leur Dieu qui avait fait sortir leurs pères. **8,** 1. « bâtir ». 1 Rois 9, 10 aj. : les deux maisons. « son — palais ». 1 Rois 9 : le palais royal. 4. « Tadmor ». 1 Rois 9, 18 (Hk) : Tamar. « désert ». 1 Rois 9, 18 aj. : au pays [de Juda]. 6. « toutes celles ». 1 Rois 9, 19 : celles. « tout ». Manque en 1 Rois 9 (H). 7. « d'Israël ». 1 Rois 9, 20 : des enfants d'Israël. 8. « leurs » *S 1 Rois 9, 21* (suppr. *min*). H : de leurs. « exterminés ». 1 Rois 9 : pu anéantir par anathème. 9. « Salomon — employa » *H* G S L 1 Rois 9, 22* (suppr. *'ăšèr*). H : dont Sal. n'employa. « pour ses travaux ». Manque en 1 Rois 9. « les généraux du roi (litt. : ses généraux et) » *1 Rois 9, 22* (lis. *wesârâw we*). H : les chefs de. 10. « du roi ». 1 Rois 9, 23 : de. « 250 ». 1 Rois 9 : 550. « peuple ». 1 Rois 9 aj. : des travailleurs.

a. Il est très probable que le Chroniqueur avait sous les yeux le texte déjà altéré de 1 Rois 9, 8, tel que le donne l'édition massorétique et a essayé de l'améliorer (voy. note crit.).
b. Le Chroniqueur suit, en général, de près 1 Rois 9, 10, 17-25, mais avec quelques changements et additions caractéristiques. *c*. Cf. 1 Rois 9, 10, 17-19. *d*. D'après 1 Rois 9, 11-13, c'est Salomon qui dut céder à Ḥouram vingt villes pour s'acquitter envers lui de ses dettes. Le Chroniqueur, ne pouvant admettre qu'un prince aussi puissant et aussi riche que Salomon ait été obligé de consentir à une amputation du territoire national, a interverti les rôles. *e*. Çoba était le nom d'un petit royaume araméen situé probablement au sud de Damas, et que David avait vaincu (2 Sam. 8, 1-12; 10, 6-19). Le Chroniqueur est seul à attribuer aussi à Salomon une victoire sur cet État; il est seul, également, à mentionner une ville de Ḥamat située sur le territoire de ce royaume, soit qu'il s'agisse d'une cité de ce nom distincte de « Ḥamat la grande » et identifiée par certains historiens avec la Çoubiti des inscriptions assyriennes, par d'autres avec Chalcis au N.-O. de Damas, soit, plus probablement, que le Chroniqueur considérât le roi de Çoba comme le suzerain de la puissante ville du moyen Oronte, auj. Ḥama, à plus de 200 kil. au N. de l'Hermon (cf. 1 Chr. 18, 3). *f*. D'après 1 Rois 9, 18 (Hk), c'est la petite ville palestinienne de Tamar, au sud du désert de Juda, que Salomon fortifia; mais de bonne heure on substitua à cette localité peu connue la fameuse oasis de Tadmor, c'est-à-dire Palmyre, entre Oronte et Euphrate (1 Rois 9, 18 [Hq et versions anciennes]). C'est à cette lointaine cité que pense le Chroniqueur puisqu'il l'associe à des villes du pays de Ḥamat. *g*. Auj. Beit Our el-fokâ, une heure à l'E. de Beit-Our el-taḥta (Bêt Ḥôrôn d'en bas), sur une des routes de Jaffa à Jérusalem. Ce nom, qui ne figure pas dans le passage parallèle des Rois, a pu être tiré par le Chroniqueur d'une autre source. *h*. Voy. 1 Rois 9, 20-23.

S *La fille du pharaon entre dans son palais*[a]. 11 Salomon fit monter la fille du pharaon de la Cité de David dans le palais qu'il avait construit pour
Ch elle; il se disait, en effet : « Je ne permettrai pas qu'une femme habite dans le palais du roi David, car ces bâtiments sont sacrés depuis que l'arche de Yahvé y est entrée. »

S *Organisation du culte du Temple*[b]. 12 Ensuite[c] Salomon offrit des holocaustes à Yahvé sur l'autel de Yahvé qu'il avait construit
Ch devant le portique, 13 offrant les holocaustes prescrits par Moïse pour chaque jour : pour les sabbats, pour les nouvelles lunes et pour les trois solennités annuelles, la fête des Pains sans levain, la fête des Semaines et la fête des Tabernacles. 14 Selon l'ordonnance de David, il installa les classes des prêtres dans leur service, et les lévites dans leurs fonctions, [consistant] à louer [Dieu] et à se tenir à la disposition des prêtres selon le rite de chaque jour; les portiers [se tenaient], selon leurs classes, aux diverses portes; car ainsi l'avait ordonné David, l'homme de Dieu. 15 On ne s'écarta sur aucun point des prescriptions du roi[d] concernant les prêtres et les lévites ou relatives aux trésors.
16 Ainsi fut menée à bien toute l'œuvre de Salomon, depuis le jour de la fondation de la maison de Yahvé jusqu'à l'achèvement de la maison de Yahvé par Salomon.

III. OPULENCE DE SALOMON. SA SAGESSE ET SA GLOIRE. MORT DU ROI (8, 17-9, 31).

Expéditions à Ophir. La reine de Saba.

S *Vaisseaux envoyés à Ophir*[e]. 17 Alors Salomon se rendit à Ècyôn Guèber et à Élôt, au bord de la mer, au pays d'Édom. 18 Et Ḥouram lui envoya, par ses serviteurs, des vaisseaux ainsi que des serviteurs ayant l'expérience de la mer. Ils parvinrent, avec les serviteurs de Salomon, à Ophir et en rapportèrent 450 talents d'or, qu'ils remirent au roi Salomon.

S **9** *Visite de la reine de Saba*[f]. 1 La reine de Saba, ayant entendu parler de la gloire de Salomon, vint le mettre à l'épreuve en lui posant des énigmes; [elle arriva] à Jérusalem avec une suite très nombreuse et des chameaux portant des aromates, de l'or en grande quantité et des pierres précieuses. Elle se rendit auprès de Salomon et lui dit tout ce qu'elle avait dans l'esprit. 2 Salomon lui donna la solution de toutes ses questions. Il n'y en eut aucune qui fût obscure pour Salomon et dont il ne lui donnât la solution.
3 Quand la reine de Saba vit la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie, 4 l'approvisionnement de sa table, le logement de ses serviteurs, l'organisation du service et l'habillement de sa domesticité, ses échansons et leur habillement, ainsi que les holocaustes qu'il offrait dans la maison de Yahvé, elle fut transportée [d'admiration] 5 et elle dit au roi : « Ce que j'avais entendu dire dans mon pays sur toi et sur ta sagesse était donc vrai! 6 Je ne croyais pas ces propos jusqu'à ce que je sois venue et que j'aie vu [ce qui en est] de mes propres yeux.

12. « offrit ». 1 Rois 9, 25 aj. : trois fois par an. 16. « depuis le jour » *G S L* (lis. *miyyôm*). H : jusqu'au jour. « l'achèvement — Salomon » *G S L* (lis. *we'ad kallôt šelômô*). H : ce qu'elle fût achevée. Et la maison de Yahvé [fut] terminée. 18. « 450 ». 1 Rois 9, 28 : 420. **9,** 1. « grande ». 1 Rois 10, 2 : très grande. 3. « la sagesse ». 1 Rois 10, 4 : toute la sagesse. 4. « et leur habillement ». Manque en 1 Rois 10, 5. « les holocaustes qu'il offrait » *G S L* cf. *1 Rois 10* (lis. *we'ôlôtâw*). H : sa chambre haute où il montait.

a. Cette notice se rattache à l'indication 1 Rois 9, 24. Mais, tandis que dans les Rois elle servait simplement à préciser l'ordre dans lequel se succédèrent les constructions de Salomon, le Chroniqueur y adjoint une justification religieuse de l'érection d'un palais à part pour les épouses du roi : une femme ne saurait habiter un édifice sacré : la religion de Yahvé était avant tout une religion d'hommes; ainsi, dans le temple d'Hérode, les femmes ne pouvaient pas dépasser la 2e cour ou « cour des femmes » pour pénétrer, comme les hommes, dans la 3e, la « cour des Israélites ». *b*. Cf. 1 Rois 9, 25. Mais le Chroniqueur a développé cette notice en précisant que les règles posées, selon lui, par David pour l'organisation du clergé, furent observées par Salomon. *c*. C'est-à-dire « désormais ».
d. David. *e*. Voy. 1 Rois 9, 26-28. Le Chroniqueur ajoute à cette notice que Salomon se rendit en personne aux ports qu'il possédait sur le golfe élanitique et que Ḥouram lui envoya, non seulement des marins, mais des vaisseaux, sans indiquer, du reste, comment il se représentait le passage de navires phéniciens de la Méditerranée dans la mer Rouge.
f. Voy. 1 Rois 10, 1-10.

Or, on ne m'avait pas fait connaître la moitié
de l'étendue de ta sagesse. Tu surpasses ce
que m'avait appris la renommée. [7] Heureuses
tes femmes! Heureux tes serviteurs ici pré-
sents, qui se tiennent constamment devant
toi et entendent tes sages propos! [8] Béni soit
Yahvé, ton Dieu, qui t'a choisi pour te
mettre sur son trône[a] afin que tu règnes
pour Yahvé ton Dieu! C'est parce que ton
Dieu aime Israël et veut le faire subsister
à jamais qu'il a fait de toi le roi de ce
peuple pour que tu dises le droit et
exerces la justice. »
[9] Puis elle donna au roi 120 talents d'or,
des aromates en très grande quantité et des
pierres précieuses. Il n'y a jamais eu d'aro-
mates comparables[b] à ceux que la reine de
Saba donna au roi Salomon.

Autres richesses importées d'Ophir c.

[10] Les serviteurs de Ḥouram et
les serviteurs de Salomon, qui
rapportaient de l'or d'Ophir, rapportaient
en outre du bois d'algoummim et des pierres
précieuses. [11] Avec ce bois d'algoummim, le
roi fit des . . . . .[d] pour la maison de Yahvé
et, pour le palais royal, des cithares et des
harpes pour les chanteurs. Jamais aupara-
vant on n'avait vu de bois comme celui-là
dans le pays de Juda[e].

Visite de la reine de Saba (suite).

[12] Le roi donna à la reine de Saba
tout ce qu'elle désirait, tout ce
qu'elle demanda, sans compter ce qu'elle
avait apporté au roi[f]. Puis elle prit le chemin
du retour et partit, avec ses serviteurs, pour
son pays.

Sources de la richesse de Salomon. Son luxe.

Montant et origine des revenus de Salomon g.

[13] Le poids de l'or qui parve-
nait chaque année à Salomon
était de 666 talents d'or, [14] sans tenir compte
de ce qu'apportaient les villes et les mar-
chands. Les rois d'Arabie et les gouverneurs
du pays apportaient aussi de l'or et de
l'argent à Salomon.

Les boucliers d'or h.

[15] Le roi Salomon fit 200 bou-
cliers d'or battu, pour chacun
desquels furent employés 600 sicles d'or
battu, [16] et 300 petits boucliers d'or battu pour
chacun desquels furent employés 300 sicles
d'or[i]. Le roi les plaça dans la maison de la
forêt du Liban.

Le trône royal j.

[17] Le roi fit faire aussi un grand
trône d'ivoire qu'il recouvrit d'or
pur. [18] Ce trône avait six marches . . . . .[k]
et, de part et d'autre du siège, il y avait des
accoudoirs. Deux lions debout [étaient figu-
rés] à côté des accoudoirs, [19] et douze lions
debout sur les six marches, de part et d'autre.
On n'a jamais rien fait de pareil pour aucun
royaume.

6. « de l'étendue — sagesse ». Manque en 1 Rois 10, 7. « surpasses ». 1 Rois 10 aj. : en sagesse et en opulence. 7. « tes femmes » G^{L} *1 Rois 10, 8* (*G S*) (lis. *nāšêka*). H : tes gens. 9. « Il n'y a — comparables ». 1 Rois 10, 10 : Il n'est plus jamais arrivé d'aromates comparables pour le nombre. 10. « Les serviteurs ». 1 Rois 10, 11 : La flotte. « et les — Salomon ». Manque en 1 Rois 10. « rapportaient de l'or ». 1 Rois 10 : était chargée d'or. « algoummim ». 1 Rois 10 : almougguim en très grande quantité. 11. « algoummim ». 1 Rois 10, 12 : (almougguim. 12. « sans — roi ». 1 Rois 10, 13 : outre ce qu'il lui donna avec une libéralité de roi. 14. « de ce — villes » lis. *mē'ăšēr* et (avec S) *hè'ārîm*. H et 1 Rois 10, 15 (H) : des gens des espions. — Texte très incertain. « d'Arabie ». 1 Rois 10 (H) : d'Occident (?). « apportaient — Salomon ». Manque en 1 Rois 10. 16. « 300 [sicles] ». 1 Rois 10, 17 : trois mines. 17. « pur ». 1 Rois 10, 18 : affiné. 19. « sur » *L 1 Rois 10, 20* (G^{BL}) (suppr. *šām*). H : là sur.

a. Pour les théocrates, Yahvé est le véritable roi d'Israël; le roi n'est que son lieutenant. *b*. 1 Rois 10, 10, plus précis, porte : comparables « par la quantité ». *c*. Voy. 1 Rois 10, 11-12. *d*. L'hébreu a ici un mot qui, partout ailleurs, a le sens de « chaussée, route ». G : montées. L : degrés. Dans 1 Rois 10, 12 il y a un autre mot : « appuis (balustrades ?) ». *e*. Le texte des Chron. paraît suggérer que l'essence en question était inconnue en Juda avant Salomon; le passage parallèle des Rois (1 Rois 10, 12) indique plutôt qu'on n'en a jamais *tant* vu, ni avant ni après lui. Le texte de Ras Chamra visé note *a* sur 1 Rois 10, 11 prouve, en tout cas, que le bois d'*almog* était connu en Syrie dès le XIVe siècle. *f*. C'est-à-dire peut-être : « outre [l'équivalent de] ce qu'elle avait donné à Salomon ». Mais ce serait une façon bien contournée de dire que les cadeaux du roi de Juda surpassaient de beaucoup en valeur ceux de la reine de Saba. Le passage parallèle 1 Rois 10, 13 a un texte sensiblement différent : « sans compter les cadeaux qu'il lui fit avec une libéralité royale. » *g*. Voy. 1 Rois 10, 14-15. *h*. Voy. 1 Rois 10, 16-17. *i*. Soit 16.875 francs or. 1 Rois 10, 17 : trois mines d'or, soit 8.437f50, donc moitié moins. *j*. Voy. 1 Rois 10, 18-20. *k*. L'hébreu a ici une phrase obscure : « et le trône avait un agneau en or, qui faisaient (*sic*) corps [avec lui]. » On a proposé de lire *kèbèš*, qui signifierait « marchepied », au lieu de *kèbès*, « agneau ». Mais on ne voit guère comment de ce texte aurait pu naître la leçon de 1 Rois 10, 19 : « et le trône avait une tête ronde par derrière ». Il est donc plus probable que l'original portait : « et le trône avait une tête de taureau (*'ēgèl* au lieu de *'âgôl*) [figurée] par derrière. » On aura remplacé le symbole réputé païen du taureau par celui de l'agneau; et « par derrière » (*mè'aḥărâw*) s'est altéré en « faisant corps (*mo'ŏḥâzîm*). »

Diffusion de l'or sous Salomon. Autres sources de sa richesse a.

[20] Tous les vases à boire
du roi Salomon étaient en
or et tous les ustensiles de la maison de la
forêt du Liban, en or fin. On ne faisait aucun
cas de l'argent au temps de Salomon, [21] car
le roi avait des vaisseaux qui se rendaient à
Tarsis[b] avec les serviteurs de Ḥouram, et
une année sur trois les vaisseaux de Tarsis
arrivaient, chargés d'or, d'argent, d'ivoire,
de singes et de paons.
[22] Le roi Salomon surpassa tous les rois
de la terre par ses richesses et sa sagesse.
[23] Tous les rois de la terre cherchaient à
voir Salomon, pour entendre [ce que lui ins-
pirait] la sagesse que Dieu avait mise dans
son cœur. [24] Et chacun d'eux lui apportait
son présent : des objets d'argent et des objets
d'or, des vêtements, des armes, des aromates,
des chevaux et des mulets. Il en était ainsi
chaque année.
[25] Salomon avait 4.000 stalles pour ses
chevaux et ses chars, ainsi que 12.000 cava-
liers; il les cantonna dans les villes où étaient
les [dépôts de] chars ou auprès du roi à
Jérusalem[c].
[26] [d] Il dominait sur tous les rois depuis le
Fleuve jusqu'au pays des Philistins et à la
frontière d'Égypte. [27] « Le roi rendit l'argent
aussi commun, à Jérusalem, que les pierres,
et les cèdres aussi nombreux que les syco-
mores dans le bas pays. [28] On tirait de
Mouçri des chevaux pour Salomon, ainsi que
de tous les pays.

Notice finale sur le règne de Salomon. Mort du roi.

[29] Le reste des faits et gestes de Salomon,
les premiers et les derniers, n'est-il pas relaté
par écrit dans [le livre des] paroles de Natan
le prophète[f], dans la prophétie d'Aḥiyya le
Silonite[g] et dans la vision de Yèdo le voyant,
relative à Jéroboam fils de Nebat[h]?
[30] [i] Salomon régna à Jérusalem sur tout
Israël pendant quarante ans. [31] Puis Salomon
se coucha avec ses pères et on l'ensevelit
dans la Cité de David, son père. Roboam,
son fils, devint roi à sa place.

21. « des vaisseaux — serviteurs ». 1 Rois 10, 22 : sur mer une flotte de Tarsis avec la flotte. « les vaisseaux de T. arrivaient ». 1 Rois 10 : la flotte de T. arrivait. 23. « Tous — terre ». 1 Rois 10, 24 : Tout le monde. 25. « 4.000 — chars ». 1 Rois 4, 26 [H : 5, 6] : 40.000 stalles pour les chevaux de sa charrerie. 1 Rois 10, 26 ; 2 Chr. 1, 14 : 1.400 chars. 26. « rois ». 1 Rois 4, 21 (H : 5, 1] : royaumes. 28. « de Mouçri ». H : d'Égypte. Sur cette correction, voy. 1, 16-17 ; 1 Rois 10, 28-29 et note *d*. 31. « on l'ensevelit ». 1 Rois 11, 43 : fut enseveli.

a. Voy. 1 Rois 10, 21-28 et 4, 21, 26. *b*. 1 Rois 10, 22 parle de « vaisseaux de Tarsis », appellation désignant tous les navires faisant des voyages au long cours. Le Chroniqueur a compris que la flotte de Salomon se rendait, effectivement, à Tarsis, c'est-à-dire en Espagne; mais voy. note *i* sur 1 Rois 10, 22. *c*. Ce passage rappelle non seulement 1 Rois 10, 26 (déjà reproduit 2 Chron. 1, 14), mais surtout la forme où il est donné 1 Rois 4, 26 [H : 5, 6] : c'est là qu'il est question des stalles (?). Les textes diffèrent grandement sur le premier chiffre. *d*. Le v. 26 est la reproduction de 1 Rois 4, 21 [H : 5, 1]. *e*. Ce v., tiré de 1 Rois 10, 27, a déjà été reproduit 2 Chron. 1, 15. *f*. Déjà mentionné 1 Chron. 29, 29. *g*. Sur Aḥiyya de Silo, cf. 10, 15 et 1 Rois 11, 29; 12, 15; 14, 1-18. *h*. Yèdo ou Yèdi était, d'après une tradition juive (Jos., *A. J.*, VIII, 8, 5), le nom du prophète anonyme venu de Juda à Béthel prononcer un oracle contre Jéroboam Ier (1 Rois 13). Peut-être identique à Iddo, auquel sont attribués une « histoire » ou un « midrach » (12, 15; 13, 22). — Sur ces diverses sources, voy. l'Introduction au tome III.
i. Voy. 1 Rois 11, 42-43.

QUATRIÈME PARTIE

HISTOIRE DES ROIS DE JUDA (10-36).

Scission entre Israël et Juda[a].

10 1 Roboam se rendit à Sichem, car tout
Israël était venu à Sichem pour le faire roi.
2 Dès que Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit
— il était en Égypte, où il s'était réfugié
pour échapper au roi Salomon[b], — il revint
d'Égypte[c]. 3 On l'envoya appeler. Jéroboam
vint donc[d], ainsi que tout Israël, et ils par-
lèrent à Roboam en ces termes : 4 « Ton père
a fait peser sur nous un joug très dur. Mais
toi, allège la dure servitude et le joug pesant
que ton père nous a imposés et nous serons
tes serviteurs. » 5 Il leur répondit : « Dans
trois jours revenez auprès de moi. » Et le
peuple s'en alla.
6 Le roi Roboam tint conseil avec les
vieillards qui avaient été au service de
Salomon, son père, pendant sa vie : « Que
conseillez-vous de répondre à ces gens? »
7 Ils lui dirent : « Si aujourd'hui tu te montres
bon envers ces gens, si tu agrées leur
requête[e] et leur adresses des paroles bien-
veillantes, ils seront tes serviteurs pour tou-
jours. »
8 Mais Roboam, laissant de côté le conseil
que lui donnaient les vieillards, consulta les
jeunes gens qui avaient grandi avec lui et
formaient sa cour. 9 Il leur dit : « Et vous,
que conseillez-vous que nous répondions à
ces gens, qui m'ont dit : Allège le joug
que ton père nous a imposé? » 10 Les
jeunes gens qui avaient grandi avec Roboam
lui dirent : « Voici comment tu parleras aux
gens qui t'ont tenu ce langage :

Ton père nous a imposé un joug pesant;
mais toi, allège notre joug.

« Réponds-leur : Mon petit doigt est plus
gros que les reins de mon père. 11 Ainsi donc,
si mon père vous a chargés d'un joug pesant,
moi, je le rendrai plus lourd encore.

Mon père vous a châtiés avec des fouets;
moi, je vous châtierai avec des scorpions. »

12 Jéroboam, ainsi que tout le peuple, se
rendit, le troisième jour, auprès de Roboam,
conformément à l'ordre donné par le roi :
« Revenez auprès de moi le troisième jour. »
13 Le roi leur répondit avec dureté. Le roi
Roboam, laissant de côté le conseil des vieil-
lards, 14 tint à l'assemblée le langage conseillé
par les jeunes gens. Il dit :

Mon père vous a imposé un joug pesant;
moi, je le rendrai plus lourd encore.
Mon père vous a châtiés avec des fouets;
moi, je vous châtierai avec des scorpions.

15 Le roi n'écouta pas le peuple parce que
tel était le tour que Dieu voulait donner aux
événements, pour accomplir l'oracle que
Yahvé avait adressé par l'organe d'Aḥiyya,
le Silonite, à Jéroboam, fils de Nebat.

10, 2. « il était ». 1 Rois 12, 2 aj. : encore. 3. « Jéroboam — Israël ». 1 Rois 12, 3 : Jérob. et toute l'assemblée d'Israël vinrent. 4. « toi » H* L cf. v. 10 (lis. *we'attâ*). H : maintenant. 1 Rois 12, 4 : toi, maintenant. 5. « Dans ». G 1 Rois 12, 5 : Allez et dans. 7. « aujourd'hui » *G 1 Rois 12, 7* (aj. *hayyôm*). Manque en H. « te montres — requête ». 1 Rois 12, 7 : te fais le serviteur de ce peuple, si tu le sers et l'exauces. 10. « lui dirent » *1 Rois 12, 10* (lis. *'ēlâw*). H : parlèrent avec lui (dittogr.). « aux gens ». 1 Rois 12, 10 : à ces gens. 11. « je vous châtierai » *1 Rois 12, 11* (aj. *'ăyassêr 'ètkèm*). Manque en H. 13. « leur répondit ». 1 Rois 12, 13 : répondit au peuple. « Le roi Roboam, laissant ». 1 Rois 12 : Il laissa. « vieillards ». 1 Rois 12 aj. : qu'ils lui conseillèrent. 14. « Mon — pesant ». H* : Je rendrai votre joug plus pesant. « le rendrai ». 1 Rois 12, 14 : rendrai votre joug. « je — châtierai » voy. v. 11. 15. « Dieu ». 1 Rois 12, 15 : Yahvé.

a. Cette section (10, 1-11, 4) est la reproduction à peu près textuelle du récit des Rois (1 Rois 12, 1-19 et 21-24), tel que le donne l'édition massorétique. *b*. Allusion à un épisode (les démêlés de Jéroboam avec Salomon) raconté dans 1 Rois 11, 26-40, mais non reproduit dans les Chroniques. *c*. Il est probable que, dans le livre des Rois primitif (voy. G B), le v. 2 venait avant le v. 1; car ce que Jéroboam apprit en Égypte, c'est la mort de Salomon, non l'arrivée de Roboam à Sichem. Du temps du Chroniqueur l'interversion des deux phrases avait déjà été faite.

d. Dans la forme première du livre des Rois, conservée par G, Jéroboam n'intervenait pas dans les négociations avec Roboam (v. 3 et 12) : il n'était appelé à l'assemblée de Sichem qu'après le départ du roi (v. 20). Le Chroniqueur avait sous les yeux le texte de 1 Rois 12 déjà amplifié. *e*. 1 Rois 12, 7 porte : « Si... tu te fais le serviteur de ces gens et si tu les sers. » Le Chroniqueur a jugé cette attitude trop humble pour être recommandée à un roi : les vieillards, selon lui, ont conseillé à Roboam de la condescendance, non de la servilité.

16 Quand tous les Israélites virent que le
roi ne les écoutait pas, le peuple fit au roi
cette réponse :

Quelle part avons-nous à David?
Le fils d'Isaï ne nous appartient en rien.
A tes tentes, Israël!
Pourvois désormais [toi-même] à ta maison,
[David!

Et tout Israël rentra dans ses tentes.
17 [Toutefois] les Israélites qui habitaient dans
les villes de Juda....., Roboam régna sur eux[a].
18 Le roi Roboam envoya Adoniram, qui
était préposé aux corvées, mais les enfants
d'Israël le lapidèrent et il mourut. Le roi
Roboam monta en toute hâte sur son char
pour s'enfuir à Jérusalem. 19 Ainsi Israël se
révolta contre la maison de David; [il en est
resté séparé] jusqu'à ce jour.
11 1 Roboam, étant arrivé à Jérusalem, ras-
sembla la maison de Juda et Benjamin, —
180.000 guerriers d'élite, — pour faire la
guerre à Israël [et] rendre le royaume à
Roboam. 2 Mais la parole de Yahvé fut
adressée à Chemayahou, l'homme de Dieu,
en ces termes : 3 « Dis à Roboam, fils de Sa-
lomon, roi de Juda, et à tout [ce qu'il y a
d'enfants d'] Israël en Juda et Benjamin[b] : 4 Ainsi
parle Yahvé : Ne marchez pas contre vos
frères et ne leur faites pas la guerre. Que
chacun de vous retourne dans sa maison,
car tout ceci est arrivé par ma volonté. » Ils
obéirent aux ordres de Yahvé et renoncèrent
à marcher contre Jéroboam.

Roboam.

Villes fortifiées par Roboam[c].

5 Roboam demeura donc à Jérusa-
lem. Il transforma en places fortes
plusieurs villes de Juda : 6 il transforma [ainsi]
Bethléhem, Étam, Teqoa, 7 Bét-Çour, Soko,
Adoullam, 8 Gat, Marécha, Ziph, 9 Adoraïm,
Lakich, Azéqa, 10 Çorea, Ayyalôn et Hé-
bron[d], qui sont en Juda et en Benjamin
villes fortifiées. 11 Il les pourvut de puissantes
fortifications, y mit des commandants, ainsi
que des réserves de vivres, d'huile et de vin.
12 Dans chacune de ces villes, [il déposa] des
boucliers et des lances et rendit [ces places]
extrêmement fortes.

Immigration d'Israélites fidèles[e].

Juda et Benjamin étaient pour
lui. 13 Les prêtres et les lévites,
en quelque lieu [du pays] d'Israël qu'ils se
trouvassent, quittèrent leurs districts pour
se mettre à sa disposition. 14 Les Lévites, en
effet, abandonnèrent leurs pâturages et leurs
propriétés[f] et se transportèrent en Juda et
à Jérusalem, parce que Jéroboam, ainsi que
ses descendants, les avait déclarés impropres à
être prêtres de Yahvé[g] 15 et avait, de son

16. « virent » *S 1 Rois 12, 16* (lis. *wayyare' kol*). Manque en H. « A » G BA *L 1 Rois 12* (suppr. *'îš*, dittogr. de *yišay*). H : Chacun à. « tout ». Manque en 1 Rois 12. 18. « Adoniram » G BL *S*. H : Hadoram. 1 Rois 12, 18 (H) : Adoram. « les enfants d'Israël ». 1 Rois 12 : tout Israël.
11, 1. « la maison — Benjamin ». 1 Rois 12, 21 : toute la maison de Juda et la tribu de B. « Israël ». 1 Rois 12 : la maison d'Israël. A la fin du v. 1 Rois 12 aj. : fils de Salomon. 2. « Chemayahou ». 1 Rois 12, 22 : Chemaya. 3. « tout — Benjamin ». 1 Rois 12, 23 : toute la maison de Juda et de Benjamin et au reste du peuple. 4. « frères ». 1 Rois 12, 24 aj. : les enfants d'Israël. « aux ordres (litt. : paroles) ». 1 Rois 12 : à la parole. « contre Jéroboam » *G L* (lis. *'al*). H : vers Jérob. 1 Rois 12 : selon la parole de Yahvé.

a. Le v. 17 est sans doute une glose se rapportant primitivement au v. 20 de 1 Rois 12 (voy. les notes sur ce v. et v. 17) et introduite à une moins bonne place dans le texte. *b*. Le texte primitif portait sans doute, comme au v. 1, « à toute la maison de Juda et à Benjamin » ou même seulement « à tout Juda. » On aura remplacé ces mots par la leçon contournée qu'on lit dans les Chroniques pour viser aussi les Israélites des autres tribus fixés dans le sud (10, 17 cf. 11, 13-17); dans la même intention on a ajouté dans 1 Rois 12, 23 « et au reste du peuple. »
c. Ces renseignements, qui ne figurent pas dans le livre des Rois, ont été apparemment tirés par le Chroniqueur d'une autre source, relativement ancienne; car, tandis que le rédacteur des Chroniques pensait, conformément à l'état de choses qui existait après l'exil, que Roboam avait régné sur Juda *et sur Benjamin*, la liste reproduite v. 6-10 ne renferme que des noms de villes de Juda. L'auteur de cette liste paraît donc avoir encore su qu'une seule tribu était restée fidèle à la dynastie de David (cf. 1 Rois 11, 32 et note *k*). *d*. Ces villes étaient situées pour la plupart au sud de Jérusalem — *Bethléhem*, à 8 kil.; *Teqoa*, à 16 kil.; *Étam*, près des « Vasques de Salomon »; *Bét Çour*, à 6 kil. N. d'Hébron; *Hébron*; *Ziph*, auj. Tell Zîf, 7 kil. S. d'Hébron; *Adoraïm*, auj. Doura, 8 kil. O. S. O. de la même ville, — plusieurs autres, au sud-ouest de la capitale : *Soko*, auj. ech-Chououeikê, à 25 kil. env.; *Adoullam*, probablement Id el-Miyé, un peu plus au S.; *Marécha*, près de Beit Djibrin; *Azeqa*, *Lakich* et *Gat*, dont le site précis est controversé, la dernière étant, du reste, une cité philistine; — deux seulement vers l'ouest de Jérusalem — *Çorea*, auj. Sar'a, à 25 kil. env., et *Ayyalôn*, auj. Yalo, à 20 kil. env. O. N. O. Il semble donc que Roboam, en fortifiant ces places, ait voulu protéger son pays non contre le royaume du Nord, mais contre l'Égypte, dont il prévoyait l'intervention (cf. 12, 1-12). *e*. Le récit, plus ancien, du livre des Rois ne sait rien de cette migration. Le Chroniqueur paraît avoir attribué au temps de Roboam des manières de penser et des institutions spéciales à l'époque postérieure à l'exil. *f*. Ce sont les termes même de la loi sacerdotale récente (P3) instituant des villes lévitiques (Nomb. 35, 1-8; etc.).
g. Le Chroniqueur prête à Jéroboam (et à ses successeurs) une méconnaissance des droits auxquels prétendait la tribu de Lévi, beaucoup plus radicale que celle que lui attribuait le récit des Rois; celui-ci disait seulement que le roi d'Israël avait nommé prêtres des non-Lévites, mais cela n'impliquait nullement qu'il eût destitué les prêtres qui étaient de la tribu de Lévi : les descendants de Moïse officièrent dans le grand sanctuaire royal de Dan jusqu'à la déportation (Jug. 18, 30-31).

chef, institué des prêtres dans les hauts lieux, pour les satyres[a] et pour les veaux qu'il avait fabriqués. 16 A la suite des Lévites, les hommes de toutes les tribus d'Israël qui avaient à cœur de chercher Yahvé, Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem pour sacrifier à Yahvé, le Dieu de leurs pères[b]. 17 Ils accrurent ainsi la force du royaume de Juda et affermirent le pouvoir de Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans, car ils marchèrent pendant trois ans dans la voie suivie par David et Salomon[c].

Les femmes et les fils de Roboam.

I 18 Roboam prit pour femme Maḥlat, fille de Yerimôt[d], fils de David, et d'Abiḥaïl[e], fille d'Éliab[f], fils d'Isaï. 19 Elle lui donna des fils : Yeouch, Chemarya et Zaham. 20 Après elle, il épousa Maaka, fille d'Absalom[g], qui lui donna Abiyya[h], Attaï, Ziza et Chelomit. 21 Roboam aimait Maaka, la fille d'Absalom, plus que toutes ses [autres] femmes et que toutes ses concubines. — Il épousa, en effet, dix-huit femmes et soixante concubines et engendra vingt-huit fils et soixante filles. — 22 Roboam donna donc le premier rang à Abiyya, fils de Maaka, [et fit de lui] le chef de ses frères; car il avait l'intention de le désigner comme roi[i]. 23 Avec habileté, il dispersa tous ses fils dans les diverses contrées de Juda et de Benjamin, dans les diverses places fortes; il leur fournit des vivres en abondance et demanda [pour eux][j] de nombreuses femmes[k].

Roboam vaincu par Chichaq[l].

12 1 Mais, quand la royauté de Roboam se fut affermie et qu'il fut devenu puissant, il abandonna la loi de Yahvé, et tout Israël[m] en fit autant.

2 Alors, la cinquième année du règne de S
Roboam, Chichaq, roi d'Égypte, monta [de son pays] pour attaquer Jérusalem, — parce Ch
que [les gens de Juda] avaient été infidèles à Yahvé, — 3 avec 1.200 chars et 60.000 cavaliers; de plus une armée innombrable vint avec lui d'Égypte : des Libyens[n], des Soukkiens[o] et des Kouchites[p]. 4 Il conquit les villes fortes de Juda[q] et arriva devant Jérusalem.

5 Alors Chemaya, le prophète[r], se rendit auprès de Roboam et des chefs de Juda, qui s'étaient retirés dans Jérusalem pour échapper à Chichaq, et il leur dit : « Ainsi parle Yahvé : Vous m'avez abandonné : moi aussi, je vous abandonne aux mains de Chichaq. » 6 Les chefs d'Israël[s] et le roi s'humilièrent et dirent : « Yahvé est juste. » 7 Quand Yahvé vit qu'ils s'humiliaient, la parole de Yahvé fut adressée à Chemaya en ces termes : « Ils se sont humiliés : je ne les anéantirai pas; je les ferai bientôt échapper [au péril] et ma colère ne se répandra pas sur Jérusalem par la main de Chichaq. 8 Mais

18. « fille de Y. » Hq G L. Hk : fils de Y. « et » GBA (L) (lis. *wa'ăbiḥayil*). Manque en H. 22. « il avait l'intention » G L (aj. *ḥâšab*). Manque en H. **12**, 2, 5, 7, 9. « Chichaq ». 1 Rois 14, 25 etc. (Hk) : Chochaq.

a. Sorte de démons ayant l'apparence de boucs et qui étaient censés hanter les ruines (És. 13, 21; 34, 14). Les Juifs, depuis le triomphe du monothéisme, désignaient aussi par ce terme de mépris, les divinités des hauts lieux (cf. Lév. 16, 8 note *j*; 17, 7; 2 Rois 23, 8). *b.* Il s'agit, d'après le v. 17, non d'un simple pèlerinage au Temple, mais d'une émigration durable.
c. Si le Chroniqueur limite à trois ans la durée de la fidélité de Juda à Yahvé, c'est sans doute parce que l'invasion égyptienne se produisit dans la 5e année de Roboam (12, 2 et 1 Rois 14, 25) et que celle-ci fut, selon lui, le châtiment d'un abandon de la Loi par le souverain et par son peuple (12, 1-2, 5-8). *d.* Ce nom ne figure pas dans la liste des fils de David (1 Chron. 3, 1-9). Peut-être l'avait-il eu d'une concubine (3, 9).
e. Sans doute la mère de Maḥlat. On pourrait traduire aussi « et Abiḥaïl » (L); il s'agirait d'une autre femme de Roboam. Dans ce cas la mention de cette deuxième épouse serait probablement une glose; car au v. 20 on lit « après elle » et non « après elles. » *f.* Cf. 1 Sam. 16, 6; 17, 13; etc.
g. Voy. 1 Rois 15, 2 et la note. *h.* Appelé Abiyyam dans le livre des Rois. Voy. note sur 1 Rois 15, 1. *i.* Le père pouvait anciennement « faire aîné », c'est-à-dire héritier privilégié, celui de ses fils qu'il voulait (cf. 1 Rois 1). Ce droit, aboli par la Loi (Deut. 21, 15-17), se perpétua longtemps dans la famille royale. *j.* C'était le père qui faisait les demandes en mariage. *k.* En dispersant ses fils, Roboam espérait sans doute éviter les drames de famille qui avaient ensanglanté le palais de David. En leur assurant le confort et un harem princier, il comptait désintéresser ceux d'entre eux qui ne régneraient pas : par leurs multiples mariages, il leur procurait l'appui de beaucoup de familles influentes.
l. Le Chroniqueur reproduit 1 Rois 14, 25-28, voy. les notes sur ce passage), mais en y ajoutant quelques détails (v. 3-4) et surtout les raisons pour lesquelles Dieu infligea, puis arrêta la calamité (v. 2b, 5-8, 12). *m.* C'est-à-dire « tout Juda. » A partir de la ruine du royaume du nord (722), le terme d' « Israël » fut fréquemment employé pour désigner le seul État israélite qui subsistât encore. *n.* Les Libyens fournissaient aux pharaons des mercenaires. Au xe siècle av. J.-C., ils conquirent l'Égypte et y fondèrent, avec Chochenq (Chichaq), la xxiie dynastie. *o.* Peuple inconnu. Les Septante traduisent : « les Troglodytes ». S'agirait-il des habitants de Soukkôt (Ex. 12, 37), à l'est du Delta? *p.* Ou Éthiopiens, c'est-à-dire des habitants de la Nubie. *q.* Celles qui ont été énumérées 11, 5-12. *r.* Cf. 11, 2 (= 1 Rois 12, 22); 12, 15. *s.* C'est-à-dire « de Juda », cf. v. 1 (note *m*) et 5.

il faut qu'ils lui soient assujettis et apprennent en quoi le service qui m'est dû diffère de l'asservissement à des royaumes étrangers. »
9 Chichaq, roi d'Égypte, monta donc pour
S attaquer Jérusalem[a]. Il s'empara des trésors de la maison de Yahvé et de ceux du palais royal; il enleva tout; il s'empara aussi des boucliers d'or qu'avait fait fabriquer Salomon. 10 Le roi Roboam fit faire à leur place des boucliers de bronze et il les confia aux soins des chefs des coureurs qui montaient la garde à la porte du palais royal. 11 Et [depuis lors], chaque fois que le roi se rendait à la maison de Yahvé, les coureurs venaient prendre ces boucliers, pour les rapporter ensuite dans la salle de garde des
Ch coureurs. 12 Parce qu'il s'était humilié, la colère de Yahvé se détourna de lui sans l'anéantir définitivement. Et puis, il y avait encore du bon en Juda.

Notice générale sur le règne de Roboam[b].

13 Le roi Roboam raffermit son pouvoir à Jérusalem et
S continua son règne. En effet, Roboam, âgé de quarante et un an à son avènement, régna dix-sept ans à Jérusalem, la ville que Yahvé avait choisie parmi toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Naama, l'Ammonite. 14 Il fit ce qui est
Ch mal parce qu'il n'appliqua pas son cœur à chercher Yahvé.

15 Les faits et gestes de Roboam, les premiers et les derniers, ne sont-ils pas relatés par écrit dans [le livre des] paroles de Chemaya, le prophète, et [dans celui] d'Iddo, le voyant . . .[c] [Il y eut] guerre perpétuelle
entre Roboam et Jéroboam. 16 Roboam se S
coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Son fils, Abiyya, devint roi à sa place.

Abiyya.

13 1 La dix-huitième année du règne de Jéroboam[d], Abiyya devint roi de Juda. 2 Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Maaka, fille d'Ouriel[e]; [elle était] de I
Guibea[f].

Il y eut guerre entre Abiyya et Jéro- S
boam[g]. 3 Abiyya engagea la lutte à la tête Ch
d'une armée de vaillants guerriers [comptant] 400.000 hommes d'élite, et Jéroboam se rangea en bataille contre lui avec 800.000 hommes d'élite, [tous] guerriers vaillants[h].

4 Abiyya, debout sur le mont Cemaraïm[i], dans la montagne d'Éphraïm, dit[j] : « Jéroboam et [vous] tous [gens d']Israël, écoutez-moi! 5 Ne devriez-vous pas savoir que Yahvé, Dieu d'Israël, a donné pour toujours la royauté sur Israël à David et à ses fils, par une alliance de sel[k]? 6 Mais Jéroboam, fils de Nebat, — un serviteur de Salomon, fils de David, — s'est dressé et s'est révolté contre son maître. 7 Des gens de rien, des misérables[l], se sont rassemblés autour de lui et ont eu recours à la violence contre Roboam, fils de Salomon. Or, Roboam était jeune[m] et timide : il ne leur résista pas. 8 Et

9. « des boucliers ». 1 Rois 14, 26 : de tous les boucliers. 11. « venaient prendre ». 1 Rois 14, 28 : prenaient. **13**, 2. « Maaka » G S cf. *11, 20, 21; 1 Rois 15, 2.* H : Mikayahou. « fille — Guibea ». 1 Rois 15 : fille d'Absalom. 7. « autour de lui (litt. : vers lui) » G S L T (lis. *'ēlâw*). H : sur lui.

a. L'auteur répète 2a pour renouer avec le récit des Rois interrompu par l'addition 2b-8. *b.* Voy. 1 Rois 14, 21-22, 30-31. *c.* L'hébreu a ici un mot dont on ne s'explique pas la raison d'être en cet endroit et qui signifie : *pour être portés dans les registres généalogiques.* *d.* Le Chroniqueur, qui copie ici 1 Rois 15, 1-2, a, par mégarde, reproduit l'indication, qu'il omet d'ordinaire, sur le synchronisme entre les rois de Juda et ceux d'Israël. *e.* D'après 11, 20, comme selon 1 Rois 15, 2, la mère d'Abiyya, Maaka, était « fille d'Absalom ». Pour concilier cette indication avec celle de notre passage, on peut supposer que Maaka était seulement la *petite*-fille d'Absalom; la fille de ce dernier, Tamar (2 Sam. 14, 27), aurait épousé Ouriel.
f. Une des nombreuses localités de ce nom. *g.* Voy. 1 Rois 15, 7. *h.* Les historiens de l'antiquité, comme les chroniqueurs de notre moyen âge, même quand ils étaient contemporains des événements qu'ils racontent, attribuaient aux armées des effectifs très supérieurs à ceux qu'elles comportaient en réalité. M. Ferdinand Lot l'a constaté pour les armées anglaises de la guerre de Cent ans en consultant les documents de comptabilité financière où l'on consignait la solde et le nombre des combattants. Tandis que les chroniqueurs parlent d'armées de 60.000 hommes, les troupes anglaises n'en comptaient qu'un peu moins de 10.000 à Crécy, 6.000 à Poitiers, 5.600 à Azincourt (*Acad. des Inscr. et Belles Lettres, C. R.*, 1941, p. 246-247). *i.* Cette montagne, située sans doute au voisinage de la ville benjaminite du même nom, qui se trouvait non loin de Béthel (Jos. 18, 22), est peut-être le Ras ez-Zeimara, au S. d'et-Tayyibé (Éphrôn). *j.* Il était d'usage, dans l'antiquité, de chercher, avant la bataille, à ébranler, par des paroles appropriées, le moral de l'adversaire (cf. 1 Sam. 17, 8-10, 43-47 et les poèmes homériques). On s'attachait, en particulier, à démontrer aux ennemis qu'on avait avec soi un dieu plus fort que les leurs (cf. 1 Sam. 4, 3-9; 2 Rois 18, 32-35). Le discours d'Abiyya est une adaptation monothéiste de cette antique coutume. *k.* Voy. Nomb. 18, 19, et note *l* sur Lév. 2, 13. *l.* Litt : *des fils de beliyya'al.* Voy. note sur Ps. 18, 5. *m.* L'excuse tirée du jeune âge de Roboam cadrerait bien avec 10, 8, 10, 14 (cf. 1 Rois 12, 8 et note *d*), mais assez mal avec 12, 13, passage selon lequel ce prince avait 41 ans à son avènement.

maintenant vous pensez pouvoir tenir tête à
la royauté de Yahvé exercée par les mains
des fils de David[a]! Vous êtes [il est vrai]
une multitude immense; [mais] vous [n']avez
avec vous [que] les veaux d'or que Jéro-
boam a fabriqués pour être vos dieux.
9 N'avez-vous pas chassé les prêtres de
Yahvé, les fils d'Aaron, ainsi que les lévites[b],
et ne vous êtes-vous pas créé des prêtres
comme les peuples des pays [étrangers]?
[Chez vous] quiconque vient avec un jeune
taureau et sept béliers pour se faire investir[c],
peut devenir prêtre d'un de ces dieux qui
n'en sont pas. 10 Tandis que nous, nous
avons Yahvé pour Dieu, nous ne l'avons
pas abandonné; [chez nous] ce sont les fils
d'Aaron qui servent Yahvé en qualité de
prêtres, et les lévites dans leurs offices.
11 Chaque matin et chaque soir ils font monter
en fumée les holocaustes en l'honneur de
Yahvé[d], ainsi que le parfum aromatique. Ils
disposent le pain sur la table pure et le can-
délabre d'or, ainsi que ses lampes, pour
qu'on les allume chaque soir. Nous gardons,
en effet, les observances de Yahvé, notre
Dieu, tandis que vous, vous l'avez aban-
donné. 12 Voyez! Nous avons Dieu avec
nous, à [notre] tête, ainsi que ses prêtres
avec les trompettes destinées aux sonneries
et qui appelleront au combat contre vous[e].
Enfants d'Israël, ne faites pas la guerre à
Yahvé, le Dieu de vos pères! Cela ne vous
réussira pas. »

13 Jéroboam avait fait tourner les Judéens
par un corps placé en embuscade, afin de
les prendre à revers, de sorte que [son
armée] faisait face à Juda, tandis que le
corps mis en embuscade se trouvait derrière
l'ennemi[f]. 14 Les gens de Juda, se retournant,
virent qu'ils avaient à combattre par devant
et par derrière. Alors ils invoquèrent Yahvé
et les prêtres sonnèrent de la trompette.
15 Puis les gens de Juda poussèrent le cri de
guerre, et, lorsque les gens de Juda pous-
sèrent le cri de guerre, Yahvé défit Jéro-
boam et tout Israël devant Abiyya et Juda[g].
16 Les enfants d'Israël prirent la fuite devant
Juda et Dieu les livra entre les mains de
leurs ennemis. 17 Abiyya et ses gens en firent
un grand carnage : 500.000 hommes d'élite,
parmi les Israélites, tombèrent, frappés à
mort. 18 Ainsi les enfants d'Israël furent
humiliés en ce temps-là, tandis que les
enfants de Juda eurent le dessus, parce
qu'ils s'étaient appuyés sur Yahvé, le Dieu
de leurs pères.

19 Abiyya poursuivit Jéroboam et lui
enleva plusieurs villes : Béthel[h] et les loca-
lités qui en dépendent, Yechana[i] et les
localités qui en dépendent, Éphrôn[j] et les
localités qui en dépendent. 20 Jéroboam ne se
releva pas tant que vécut Abiyyahou; puis
Yahvé le frappa et il mourut[k]. 21 Abiyyahou,
au contraire, devint puissant. Il prit qua-
torze femmes et engendra vingt-deux fils et
seize filles.

22 Le reste de l'histoire d'Abiyya, ses actes
et ses paroles, sont relatés par écrit dans le
commentaire[l] du prophète Iddo[m]. 23 Abiyya
se coucha avec ses pères et on l'ensevelit
dans la Cité de David. Asa, son fils, devint
roi à sa place[n].

10. « leurs offices » *S* (*G*) (lis. *bemal'ăkôtâm*). H : l'office. 19. « Éphrôn » *H*[k] *G S L*. H[q] : Éphraîn.

a. Cf. 9, 8 et note *a*. *b*. Telle est la conception du Chroniqueur (11, 14). *c*. Litt. : *remplir sa main*. Sur cette expression, voy. Ex. 29, 24 et note *b*; Jug. 17, 12; sur le fait visé, cf. 1 Rois 13, 33. D'après la loi lévitique, les victimes exigées pour les sacrifices d'installation des prêtres étaient un taureau et deux béliers (Ex. 29, 1); mais les cérémonies duraient sept jours (Ex. 29, 35 et la note). *d*. Le double holocauste quotidien constituerait un anachronisme au temps d'Abiyyam (cf. 2 Rois 16, 15 et note *l*). *e*. Les trompettes sacrées ont la vertu de rappeler ceux qui en sonnent au souvenir de Yahvé (Nomb. 10, 9). *f*. Même manœuvre à la bataille d'Aï (Jos. 8) et à celle de Guibea (Jug. 20). *g*. Cf. note *d* sur 1 Sam. 4, 3. *h*. Auj. Beitin, 16 kil. N. de Jérusalem. *i*. Auj. Aïn Sinia, 22 kil. N. de la capitale. Cf. 1 Sam. 4, 1 (note *b*); 7, 12. *j*. Appelée aussi Éphraïm (2 Sam. 13, 23; Jn 11, 54) ou Ophra (1 Sam. 13, 17), auj. et-Tayyibé (précédemment Afra), à 7 kil. env. N.-E. de Beitin. *k*. Un ou deux ans après Abiyya d'après 1 Rois 14, 20; 15, 9, peut-être de mort subite ou à la suite d'une maladie douloureuse. *l*. En hébreu *midrach*, c'est-à-dire « recherche », spécialement recherche exégétique sur les Écritures. On donnait ce nom dans le judaïsme à des ouvrages d'édification commentant et amplifiant les livres de la Bible pour en dégager les enseignements religieux et moraux. C'est en ce sens que le terme semble pris ici et 24, 27. *m*. Cf. 9, 29 (note *h*); 12, 15. *n*. Ce v. reproduit 1 Rois 15, 8 (H). Si Maaka, mère d'Abiyya (11, 20; 13, 1), est la même que Maaka, mère d'Asa (15, 16), il faudrait, comme dans le livre des Rois, corriger « son fils » en « son frère ». Cependant le Chroniqueur ne mentionne pas Asa (au moins sous ce nom) parmi les fils de Roboam et de Maaka (11, 20).

Asa.

Sa piété et sa puissance.

De son temps le pays eut dix
années de paix. **14** 1 Asa
fit ce qui est bon et droit aux yeux de
Yahvé, son Dieu. 2 Il fit disparaître les autels
étrangers et les hauts lieux; il brisa les stèles
et abattit les pieux sacrés[a]. 3 Il enjoignit
[aux enfants de] Juda de chercher Yahvé, le
Dieu de leurs pères, et de mettre en pra-
tique la loi et les commandements. 4 Il fit
disparaître de toutes les villes de Juda les
hauts lieux et les obélisques[b]; aussi le
royaume connut-il la paix sous son règne.
5 Il bâtit des places fortes en Juda, car la
paix régnait dans le pays : Asa n'eut pas
de guerre à soutenir pendant ces années-
là, parce que Yahvé lui assura la tranquil-
lité. 6 Aussi dit-il à Juda : « Fortifions ces
villes; entourons-les de remparts, de tours
et de portes pourvues de barres. Le
pays est encore à notre libre disposi-
tion[c], parce que nous avons cherché Yahvé.
Nous [l']avons cherché et il nous a assuré
la tranquillité sur toutes nos frontières. » Ils
se mirent [donc] à bâtir et menèrent à
bien [leur entreprise]. 7 Asa avait une armée
[formée de] 300.000 hommes de Juda, por-
tant le grand bouclier et la lance, et [de]
280.000 hommes de Benjamin portant le
petit bouclier et tirant de l'arc : tous vaillants
guerriers[d].

Victoire sur les Kouchites[e].

8 Zéraḥ, le Kouchite, marcha
contre eux avec une armée
d'un million d'hommes et 300 chars[f]; il
s'avança jusqu'à Marécha[g]. 9 Asa marcha à
sa rencontre et [ses gens] se rangèrent en
bataille dans la vallée au nord de Marécha[h].
10 Asa invoqua Yahvé, son Dieu, et dit :
« Yahvé, nul ne peut comme toi apporter du
secours dans une lutte entre le puissant et
celui qui est sans force. Viens [donc] à notre
secours, Yahvé, notre Dieu, car c'est sur toi
que nous nous appuyons et c'est en ton nom
que nous avons marché contre cette multi-
tude. Yahvé, tu es notre Dieu. Ne permets
pas qu'un être humain affirme sa puissance à
côté de la tienne! »
11 Yahvé défit les Kouchites devant Asa
et devant Juda[i]; et les Kouchites s'enfui-
rent. 12 Asa et les troupes qu'il avait avec lui
les poursuivirent jusqu'à Guerar[j] et les Kou-
chites tombèrent en si grand nombre que
nul ne conserva la vie, car ils furent écrasés
devant Yahvé et devant son armée. [Les
gens de Juda] ramassèrent un butin très
considérable. 13 Puis ils s'emparèrent de
toutes les villes situées aux environs de
Guerar; car la terreur de Yahvé s'était
abattue sur elles. Ils pillèrent toutes ces
villes; car il s'y trouvait beaucoup à piller.
14 Ils s'emparèrent aussi des tentes des ber-
gers[k] et capturèrent du menu bétail en
grande quantité, ainsi que des chameaux,
puis ils retournèrent à Jérusalem.

14, 9. « la — de » *G* (lis. *baggaye ṣâphônâ*). H : la vallée de Cephata, à. — Texte incertain.

a. Le Choniqueur attribue ici à Asa des mesures réformatrices qui ne seront prises que par Josias; il reconnaît, lui-même, ailleurs (15, 17), avec l'auteur des Rois, que sous Asa, « les hauts lieux ne disparurent pas d'Israël ». Le livre des Rois rapportait seulement à ce roi la proscription des idoles et de la prostitution sacrée (1 Rois 15, 12). *b*. En hébreu *ḥammânîm*. Sur ces objets de culte, voy. note *c* sur Lév. 26, 30. *c*. Asa prévoit que bientôt viendront des années de guerre, où l'on n'aura plus le temps ni les moyens de construire de solides fortifications. *d*. Voy. note *h* sur 13, 3. *e*. Le livre des Rois ne parle pas de cette victoire; mais ce pourrait être un des exploits non précisés qu'Asa accomplit d'après 1 Rois 15, 23. Selon les uns, il y aurait, à la base du récit des Chroniques, le souvenir, assez vague et très idéalisé, d'une expédition qu'Osorkon Ier, roi d'Égypte, fils et successeur de Chocheng Ier, aurait tentée en Palestine; il est vrai que les princes de la XXIIe dynastie étaient des Libyens et non des Kouchites (Éthiopiens, Nubiens); mais le rôle que le Chroniqueur attribue aux Kouchites dans l'affaire s'expliquerait soit parce que les armées égyptiennes comprenaient des mercenaires kouchites à côté d'auxiliaires libyens — nommés à côté des Kouchites 16, 8, — soit parce que les gouverneurs égyptiens de Nubie portaient le titre de « fils royaux de Kouch ». Osorkon Ier et Osorkon II eurent des prétentions sur la Syrie; car on a retrouvé à Byblos leurs effigies, qu'ils avaient envoyées au roi de cette ville. — Selon d'autres, le terme de Kouchites désignerait ici, comme 21, 16 et dans le code sacerdotal (Gen. 10, 7), des Arabes du sud, qui auraient exécuté des razzias jusque dans le midi de la Palestine : cela expliquerait que les Judéens vainqueurs pillent les villages et les douars de la région de Guerar et que leur butin consiste, pour une grande partie, en menu bétail et en chameaux (v. 14). *f*. Diodore de Sicile attribue à Chocheng Ier une armée comptant 600.000 fantassins et 24.000 cavaliers, mais en outre 27.000 chars (la proportion serait plus normale). *g*. Auj. Khirbet Meràch, à 1 kil. au S. O. de Beit Djibrin. *h*. Selon H, « dans la vallée (inconnue) de Cephata, à Marécha ». *i*. Cf. 1 Sam. 4, 3, note *d*. *j*. Peut-être Oumm el-Djerar, à 15 kil. S. E. de Gaza (cf. Gen. 20, 1). *k*. Litt. : *des tentes de bétail*, cf. Gen. 4, 20.

15 *Asa interdit divers rites illicites.* 1 Azaryahou, fils d'Odéd[a],
saisi par l'esprit de Dieu,
2 sortit au devant d'Asa et lui dit : « Asa et
[vous] tous, [enfants de] Juda et [de] Ben-
jamin, écoutez-moi! Yahvé est avec vous
quand vous êtes avec lui. Si vous le cher-
chez, il se laissera trouver par vous; mais si
vous l'abandonnez, il vous abandonnera[b].
3 Pendant de longs jours, [les enfants d']Is-
raël ont vécu sans dieu véritable, sans prêtre
pour leur donner des directions et sans loi;
4 mais, quand ils ont été dans la détresse, ils
sont revenus à Yahvé, le Dieu d'Israël; ils
l'ont cherché et il s'est laissé trouver par
eux[c]. 5 En ces temps-là, il n'y avait pas de
sécurité pour ceux qui allaient et venaient;
mais il y avait de grands troubles, dont les
habitants des divers pays ressentaient tous
l'effet. 6 Une nation en écrasait une autre;
une ville en détruisait une autre, car Dieu
les agitait par toutes sortes d'angoisses.
7 Mais vous, persévérez, ne vous décou-
ragez pas, car vos actes auront leur récom-
pense. »
8 Quand Asa eut entendu ces paroles et
cette prophétie Odéd le prophète[d], il trouva le
courage de faire disparaître les abominations
de tout le pays de Juda et de Benjamin,
ainsi que des villes qu'il avait conquises
dans la montagne d'Ephraïm[e]. Il renouvela
l'autel de Yahvé, qui était devant le portique
de Yahvé[f]. 9 Il rassembla tout Juda, Ben-
jamin et les membres [des tribus] d'Ephraïm,
de Manassé et de Siméon[g] admis à résider
parmi eux. Des Israélites avaient, en effet,
passé à Asa en grand nombre, quand ils
avaient vu que Yahvé, son Dieu, était avec
lui[h]. 10 Ils s'assemblèrent à Jérusalem le troi-
sième mois de la quinzième année du règne
d'Asa 11 et sacrifièrent à Yahvé, ce jour-là,
sur le butin qu'ils avaient rapporté, 700 têtes
de gros bétail et 7.000 de petit[i]. 12 Puis ils
prirent l'engagement[j] de chercher Yahvé,
le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et
de toute leur âme : 13 quiconque ne cherche-
rait pas Yahvé, le Dieu d'Israël, serait mis à
mort, petit ou grand, homme ou femme[k].
14 Ils prêtèrent serment à Yahvé à haute
voix et avec des cris de joie, au son des
trompettes et des cors. 15 Tout Juda se
réjouit de [prêter] ce serment; c'est, en effet,
de tout leur cœur qu'ils le prêtèrent et c'est
de leur plein gré qu'ils cherchèrent Yahvé.
Aussi se laissa-t-il trouver par eux et Yahvé
leur assura-t-il la tranquillité sur toutes leurs
frontières.
16 [l] Même Maaka, la mère du roi Asa, S
se vit enlever par lui son titre de reine-mère,
parce qu'elle avait fait fabriquer un abomi-
nable objet de culte en l'honneur d'Achéra.
Asa abattit cet objet, le réduisit en poudre
et le brûla dans la vallée du Cédron. 17 Les
hauts lieux ne disparurent pas d'Israël[m],
mais le cœur d'Asa fut fidèle, sans partage,
[à Yahvé] pendant toute sa vie. 18 Il fit porter
dans la maison de Dieu ce que son père et
lui-même avaient consacré : de l'argent, de
l'or et des objets [fabriqués].

15, 4. « à » *L* (lis. *'èl*). H : sur. 8. « dans la » *G*^BA^ (*S L*) (lis. *behar*). H : de la. 11. « qu'ils » *Seb G S L* (aj. *'ăšèr*). H : [qu']ils. 16. « la mère du roi Asa ». 1 Rois 15, 13 : sa mère. « le réduisit en poudre ». Manque en 1 Rois 15. 17. « partage ». 1 Rois 15, 14 aj. : à Yahvé. 18. « de Dieu ». 1 Rois 15, 15 : de Yahvé.

a. Inspiré inconnu. *b.* Cf. 24, 20. *c.* Le Chroniqueur ne semble pas faire allusion à une époque bien déterminée; il paraît plutôt poser des principes généraux applicables à toute l'histoire de son peuple (cf. Jug. 2, 10-21), et même à tous les peuples (v. 5). *d.* Glose, probablement mutilée : on attendrait au moins : « celle d'Azaryahou, fils d'Odéd. » *e.* Il s'agit sans doute de celles dont l'annexion est ailleurs attribuée à son père (13, 19). Le Chroniqueur semble avoir utilisé, sur cette période, deux sources, outre le livre des Rois : l'une, qui plaçait la purification du culte par Asa avant sa victoire sur Zéraḥ (14, 1-7), l'autre, qui en faisait une conséquence de ce succès (15, 1-15). *f.* Le portique du Temple. — On ne nous dit pas en quoi consista ce « renouvellement » de l'autel (remplacement ou simple restauration?) ni pourquoi il était devenu nécessaire. D'après 2 Rois 16, 10-16 il semble que l'autel de bronze dressé par Salomon soit resté en place jusqu'au temps d'Achaz (vers 734). *g.* Les débris de la tribu de Siméon étaient depuis longtemps incorporés à la tribu de Juda. Cf. Gen. 49, 7 note *d*; Jos. 19, 1, 9; Jug. 1, 3, 17. *h.* Cf. 11, 16. *i.* Le but de la réunion était non seulement de faire approuver les mesures religieuses prises par Asa, mais de rendre grâce pour la victoire sur Zéraḥ et peut-être aussi de célébrer la fête des Semaines (Pentecôte), qui tombait au 3e mois (mai-juin). *j.* Litt. : *ils entrèrent dans l'alliance*. C'était le procédé normal pour faire entrer en vigueur une loi. *k.* Cf. Deut. 17, 2-7. *l.* Les v. 16-18 sont la reproduction à peu près littérale de 1 Rois 15, 13-15. Voy. les notes sur ce passage. *m.* Cette assertion contredit formellement celle du ch. 14, v. 2, à moins que, en ajoutant « d'Israël » au texte du livre des Rois (1 Rois 15, 14), le Chroniqueur ait entendu limiter la persistance des hauts lieux aux territoires peuplés d'Israélites au sens restreint; mais c'est bien difficile à croire : Asa n'avait aucune autorité sur le royaume du nord. Il est plus probable que l'auteur a reproduit ses sources telles quelles.

Ch *La guerre avec Baecha, roi d'Israël[a].* 19 Il n'y eut pas de guerre
jusqu'à la trente-cinquième
année du règne d'Asa. 16 1 La trente-
S sixième année du règne d'Asa[b], Baecha,
roi d'Israël, marcha contre Juda et fortifia
ha-Rama pour empêcher les gens d'Asa, roi
S de Juda, de sortir et d'entrer. 2 Asa tira de
l'argent et de l'or des réserves de la maison
de Yahvé et du palais royal et envoya [des
émissaires] à Ben-Hadad[c], roi d'Aram, qui
S résidait à Damas[d], avec ce message : 3 « [Il
y a] alliance entre moi et toi, comme entre
mon père et ton père. Je t'envoie de l'argent
et de l'or. Va, romps ton alliance avec
Baecha, roi d'Israël, afin qu'il cesse de m'ac-
cabler. » 4 Ben-Hadad écouta la requête du
roi Asa et envoya les chefs de ses troupes
attaquer les villes d'Israël. Ils ravagèrent
Iyyôn, Dan, Abél-Maïm[e] et tous les entre-
pôts des villes de Nephtali[f]. 5 Aussitôt que
Baecha en fut informé, il cessa de fortifier
ha-Rama : il arrêta les travaux. 6 Alors le roi
Asa amena tous [les gens de] Juda et ils
enlevèrent les pierres et le bois dont Baecha
se servait pour fortifier ha-Rama; il les utilisa
pour fortifier Guèba et ham-Miçpa.
Ch 7 En ce temps-là, Ḥanani, le voyant, vint
trouver Asa, roi de Juda, et lui dit : « Parce
que tu t'es appuyé sur le roi d'Aram, au lieu
de t'appuyer sur Yahvé ton Dieu, l'armée du
roi d'Aram s'est échappée de tes mains[g].
8 Les Kouchites et les Libyens ne formaient-
ils pas une armée puissante, avec des chars
et des cavaliers en très grand nombre? Et
cependant Yahvé, parce que tu t'appuyais
sur lui, les a livrés entre tes mains[h]. 9 Car
Yahvé promène ses regards sur toute la
terre pour manifester sa puissance en faveur
de ceux dont le cœur lui est fidèle sans par-
tage. Tu as agi en insensé dans cette cir-
constance, car dorénavant tu auras des
guerres à soutenir. » 10 Asa, irrité contre le
voyant, le jeta en prison et le mit aux ceps[i];
car il était outré des reproches de Ḥanani.
Asa maltraita aussi divers membres du
peuple en ce même temps.

Notice finale. Mort d'Asa[j]. 11 Les faits et gestes d'Asa, S
les premiers et les derniers,
se trouvent relatés par écrit dans le livre des
rois de Juda et d'Israël. 12 Asa, la trente-neu-
vième année de son règne, fut atteint d'une
maladie des pieds et son mal devint extrê-
mement grave. Cependant, même lors- Ch
qu'il fut malade, il n'eut pas recours à Yahvé,
mais aux médecins[k]. 13 Asa se coucha S
avec ses pères et mourut la quarante et
unième année de son règne. 14 On l'ensevelit
dans le sépulcre qu'il s'était creusé dans la
Cité de David : on le coucha sur un lit I
qu'on avait rempli d'aromates et de [di-
verses] sortes [d'épices] mélangées avec
art; on [en] brûla en son honneur une quan-
tité très considérable[l].

16, 3. « comme (litt. : et) ». Manque en 1 Rois 15, 19. « t'envoie ». 1 Rois 15, 19 : t'envoie en présent. 4. « Ils ravagèrent ». 1 Rois 15, 20 : Il ravagea. « Abel-Maïm ». 1 Rois 15 : Abel-Bét-Maaka. « tous — Nephtali ». 1 Rois 15 : toutes les Kinnerôt outre tout le pays de Nephtali. 5. « il arrêta — travaux ». 1 Rois 15, 21 (G L) : il revint à Tirça. 6. « amena (litt. : prit) ». 1 Rois 15, 22 : convoqua sans exempter personne. « Guèba ». 1 Rois 15 aj. : de Benjamin. 10. « contre » *S L* (lis. *'al*). H : vers. 14. « le sépulcre » *G L* (lis. *biqebourātô*). H : les sépulcres.

a. Le récit de cette guerre est, en majeure partie (16, 1b-6) la reproduction, généralement textuelle, de 1 Rois 15, 17-22. *b.* Les dates indiquées 15, 19 et 16, 1 sont inconciliables avec les données du livre des Rois. D'après 1 Rois 15, 16, « il y eut guerre entre Asa et Baecha... pendant toute la vie de ces deux princes ». D'autre part, d'après 1 Rois 16, 8, Baecha mourut dès la 26e année du règne d'Asa, donc 10 ans avant l'époque assignée ici à l'affaire de Rama : on admet souvent que 35 (15, 19) et 36 (16, 1) sont des fautes de copie pour 15 et 16. On pourrait supposer que les manuscrits anciens du livre des Rois variaient sur les synchronismes entre rois d'Israël et de Juda. *c.* Orthographié Ben-Hader dans divers manuscrits des Chron. et dans l'édition de Ginsburg de la Bible hébraïque. *d.* Orthographié Darmèśeq au lieu de Dammèśeq dans les Chroniques. *e.* Autre nom d'Abél-Bét-Maaka. *f.* Cette leçon paraît être une altération de celle de 1 Rois 15, 20 (voy. note crit.). *g.* Le voyant apprend implicitement au roi Asa que, si celui-ci n'avait cherché d'autre appui que celui de Yahvé, il aurait non seulement chassé Baecha, mais anéanti aussi l'armée de Ben-Hadad, resté l'allié du roi d'Israël. *h.* Allusion à 14, 8-14. Sur la mention des Libyens à côté des Kouchites, voy. note *e* sur 14, 8. *i.* Litt. : *le mit dans la maison des ceps*. *j.* Cf. 1 Rois 15, 23-24. *k.* Le Chroniqueur, qui est seul à attribuer cette attitude au royal malade, n'écrit pas : « il n'eut pas recours à Yahvé, mais *uniquement* aux médecins. » Il paraît donc avoir considéré le recours à Dieu et la consultation des médecins comme choses qui s'excluent. Cette opinion existait parmi les Juifs de son temps; car le Siracide, qui vivait à la même époque (il écrivait vers 190 av. J.-C.), croit devoir démontrer aux croyants d'alors que ce n'est pas une impiété que de demander avis aux médecins en même temps, du reste, qu'on adresse prières et sacrifices à Dieu (38, 1-15). *l.* Ce n'était certainement pas le cadavre qui était brûlé (c'eût été, selon la pensée israélite, un châtiment), mais soit les objets destinés à l'âme du défunt et que divers peuples incinèrent pour les lui faire parvenir en fumée dans le monde des esprits, soit, plus probablement, des parfums dont l'odeur lui est, pensait-on agréable : coutume attestée chez les Arabes, en Babylonie, chez les musulmans modernes, en Chine. Cf. 21, 19; Jér. 34, 5.

Josaphat.

S
Ch 17 *Sa piété. Ses succès* [a]. 1 Et Josaphat, son fils,
devint roi à sa place. Il
se fortifia contre Israël. 2 Il mit des troupes
dans toutes les villes fortes de Juda et plaça
des garnisons tant dans le pays de Juda que
dans les villes d'Ephraïm qu'Asa, son père,
avait conquises. 3 Yahvé fut avec Josaphat,
parce qu'il marchait dans les voies que son
père[b] avait suivies au début et ne recher-
chait pas les Baals. 4 Il cherchait, au contraire,
Yahvé, le Dieu de son père, suivait ses
commandements et n'imitait pas l'exemple
d'Israël. 5 Aussi Yahvé affermit-il la royauté
entre ses mains. Tout Juda faisait des pré-
sents à Josaphat, de sorte qu'il fut comblé
de richesses et de gloire.
6 Dans [son zèle à suivre] les voies agréées
par Yahvé, il trouva le courage de faire encore
disparaître de Juda les hauts lieux[c] et les
pieux sacrés.

Missions envoyées pour faire connaître la Loi [d]. 7 La troisième année de son
règne, il envoya ses mi-
nistres Ben-ḥaïl, Obadya, Zekarya, Netanél
et Mikayahou, dans les villes de Juda, pour
y enseigner, 8 et avec eux les lévites Che-
mayahou, Netanyahou, Zebadyahou, Assaël,
Chemiramôt, Yehonatân, Adoniyyahou, To-
biyyahou et Tob-Adoniyya, lévites[e], accompagnés
des prêtres Èlichama et Yehoram. 9 Ils se
mirent à enseigner [les habitants de] Juda.
Ils avaient avec eux le livre de la loi de
Yahvé. Ils parcoururent [ainsi] toutes les
villes de Juda en instruisant le peuple.

Richesse et puissance de Josaphat. 10 La terreur de Yahvé
saisit tous les royaumes
des pays qui environnaient Juda et ils ne
firent pas la guerre à Josaphat[f]. 11 Il y avait
des Philistins qui apportaient à Josaphat des
présents et un tribut en argent. Les Arabes
mêmes lui amenaient du petit bétail : 7.700
béliers et 7.700 boucs. 12 La puissance de Josa-
phat alla en augmentant jusqu'à devenir fort
grande, et il bâtit en Juda des forteresses et
des villes d'approvisionnement. 13 Il possé-
dait du matériel [de guerre] en abondance
dans les villes de Juda et avait à Jérusalem
de vaillants hommes d'armes. 14 En voici le
dénombrement par familles :
A Juda appartenaient, comme chefs de
milliers : le chef Adna, avec 300.000 vail-
lants guerriers; 15 à côté de lui, le chef
Yehoḥanân, avec 280.000; 16 à côté de lui,
Amassya, fils de Zikri, qui s'était volontaire-
ment donné à Yahvé[g], avec 200.000 vaillants
guerriers;
17 De Benjamin : le vaillant guerrier
Èlyada, avec 200.000 hommes armés de
l'arc et du petit bouclier[h]; 18 et à côté de lui
Yehozabad, avec 180.000 hommes équipés
pour la guerre.
19 Tels sont les hommes qui étaient au
service du roi, sans compter ceux que le
roi avait placés dans les villes fortes de
Juda[i].

17, 3. « son père » *G*. H : David, son père. 4. « Yahvé » *G*[BAL] *S*. Manque en H.

a. Dans cette introduction générale au règne de Josaphat, le v. 1a est seul extrait du livre des Rois (1 Rois 15, 24b). Le renseignement sur les villes fortifiées par le souverain provient peut-être d'une des autres sources utilisées par le Chroniqueur, celle qui attribuait la conquête de certaines villes d'Israël à Asa (cf. 15, 8 et note *e*) et non à Abiyya (13, 19).
b. Il ne s'agit pas de David, son ancêtre, comme le précise le texte massorétique, mais du propre père de Josaphat, Asa : le Chroniqueur n'admet pas que David ait commis des fautes à la fin de sa vie, tandis qu'il attribue de graves infidélités à Asa vieillissant (ch. 16). *c*. Le livre des Rois (1 Rois 22, 44) dit, au contraire, expressément que, sous Josaphat, les hauts lieux ne disparurent pas; et le Chroniqueur a lui-même reproduit ce passage (20, 33). S'il attribue ici à Josaphat l'abolition des sanctuaires de province, c'est sans doute que, depuis la réforme de Josias, ce trait était considéré par les Juifs orthodoxes comme faisant partie de la définition même de la vraie piété (cf. 14, 2; 15, 17 et déjà 2 Rois 18, 4).
d. Ces mesures prises pour faire connaître « le livre de la loi » ne sont pas visées dans le livre des Rois et rappellent celles qui furent prises dans la même intention beaucoup plus tard — lecture publique de la Loi (le Deut.) tous les sept ans à la fête des Tabernacles ordonnée lors de la réforme de Josias (Deut. 31, 9-13); lecture et commentaire de la Loi (P) par Esdras (Néh. 8); lecture et explication de la Loi [le Pentateuque] dans les synagogues. — Cependant il n'est pas impossible qu'à la base du récit du Chroniqueur il y ait le souvenir d'un fait historique : il se peut que Josaphat ait publié un petit recueil de lois qui aurait été mis par écrit de son temps; on a pensé, par exemple au « Livre de l'alliance » (Ex. 20, 24-23, 19). Osée (8, 12) et Ésaïe (10, 1) attestent que, de leur temps, on s'appliquait à consigner par écrit les instructions (*tôrâ*) de Yahvé. *e*. Le nom insolite du dernier lévite paraît être né d'une variante où les deux noms précédents figuraient dans l'ordre inverse; la répétition du mot « lévites » est, pour le moins, superflue. *f*. Voy. cependant 20, 1-30. *g*. Le texte ne permet pas de préciser ce que l'auteur entendait par là. *h*. Cf. 14, 7. *i*. Cf. 11, 11, 23.

18 *Guerre de Josaphat et d'Achab contre les Araméens.* 1 Quand Josaphat eut
acquis de grandes ri-
chesses et beaucoup de gloire, il s'allia par
mariage avec Achab[a].
S 2 Quelques années plus tard, il des-
cendit [de Jérusalem] pour rendre visite à
Ch Achab à Samarie[b]. Achab fit abattre pour
lui et pour les gens qui l'accompagnaient
quantité de menu et de gros bétail. Puis il
essaya de l'entraîner à marcher contre Ramot
S de Galaad. 3 [c]Achab, roi d'Israël, dit à
Josaphat, roi de Juda : « Viendras-tu avec
moi à Ramot de Galaad? » Il lui répondit :
« Je ferai ce que tu feras; il en sera de mon
peuple comme du tien. [Je partirai] en guerre
à tes côtés. »
4 Cependant Josaphat dit au roi d'Israël :
« Consulte d'abord, je te prie, l'oracle de
Yahvé. » 5 Le roi d'Israël rassembla les pro-
phètes; ils étaient au nombre de quatre
cents. Il leur demanda : « Devons-nous
aller attaquer Ramot de Galaad, ou faut-il
m'en abstenir? » Ils répondirent : « Marche.
Dieu livrera [la ville] entre les mains du
roi. » 6 Mais Josaphat reprit : « N'y a-t-il pas
ici d'autre prophète de Yahvé, par qui nous
puissions le consulter? » 7 Le roi d'Israël
répondit à Josaphat : « Il y a [bien] encore
un homme par qui on pourrait consulter
Yahvé; mais je le déteste, car il ne me pro-
phétise jamais rien d'heureux : [il me prédit]
toujours du mal. C'est Michée, fils de Yimla. »
Josaphat s'écria : « Que le roi ne parle pas
ainsi! » 8 Le roi d'Israël appela un eunuque
et [lui] dit : « Fais venir au plus vite Michée,
fils de Yimla. »
9 Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda,
étaient assis chacun sur un trône, revêtus
de leur costume . . .; ils siégeaient sur l'aire[d],
à l'entrée de la porte de Samarie, et tous les
prophètes prophétisaient devant eux. 10 Cid-
qiyyahou, fils de Kenaana, s'était fait des
cornes de fer et disait : « Ainsi parle Yahvé :
Avec ces cornes, tu frapperas Aram jusqu'à
l'anéantir. » 11 Et tous les prophètes prophé-
tisaient de même, en disant : « Monte à
Ramot de Galaad : tu seras vainqueur et
Yahvé livrera [la ville] entre tes mains. »
12 Cependant l'émissaire qui était allé
appeler Michée l'exhortait en disant : « Vois,
les prophètes n'ont qu'une voix pour pré-
dire le succès au roi. Que ton oracle, je t'en
prie, soit conforme au leur. Prédis[-lui] le
succès. » 13 Michée répondit : « Par la vie
de Yahvé, je n'annnocerai que ce que mon
Dieu aura dit. » 14 Il arriva auprès du roi et
le roi lui demanda : « Michée, devons-nous
aller attaquer Ramot de Galaad ou faut-il
m'en abstenir? » Il répondit : « Montez [à
Ramot] et vous serez vainqueurs : [les
ennemis] seront livrés entre vos mains. »
15 Le roi lui dit : « Combien de fois faudra-t-il
te faire jurer de ne me dire que la vérité au
nom de Yahvé? »
16 Alors Michée dit :

J'ai vu tout Israël
dispersé sur les montagnes
comme un troupeau sans berger.

Et Yahvé a dit :

Ces gens n'ont pas de maître :
qu'ils s'en retournent en paix, chacun dans sa [maison!

17 Le roi d'Israël dit à Josaphat : « Ne
t'avais-je pas averti qu'il ne me prophétise
[jamais] rien d'heureux et ne me prédit que

18, 3. « Achab, roi d'Israël » et « roi de Juda » manquent en 1 Rois 22, 4. « moi ». 1 Rois 22 aj. : au combat. « Il — répondit ». 1 Rois 22 : Josaphat dit au roi d'Israël. « Je partirai — côtés ». 1 Rois 22 : ma cavalerie comme ta cavalerie. 5. « 400 ». 1 Rois 22, 6 : environ 400. « Devons-nous ». 1 Rois 22 : Dois-je. « Dieu ». 1 Rois 22 (H) : Le Seigneur. « livrera ». 1 Rois 22 (G) aj. : certainement. 7. « toujours ». Manque en 1 Rois 22, 8. « C'est ». Manque en 1 Rois 22. 9. « ils siégeaient ». Manque en 1 Rois 22, 10. 12. « les — prédire (litt. : les prophètes prédisent d'une seule bouche) » *G 1 Rois 22, 13* (G) (lis. *dibberou*). H : les paroles des prophètes [sont] d'une seule bouche. 13. « mon Dieu aura ». 1 Rois 22, 14 : Yahvé m'aura. 14. « m'en ». 1 Rois 22, 15 : nous en. « Il ». 1 Rois 22 : Il lui. « Montez... vous serez ». 1 Rois 22 : Monte... tu seras. « les — mains ». 1 Rois 22 : Yahvé livrera entre les mains du roi.

a. En mariant son fils Joram à Athalie, fille d'Achab (21, 6).
b. Cf. 1 Rois 22, 2. *c*. A partir de ce v. et jusqu'à la fin du chapitre, le Chroniqueur reproduit à peu près mot pour mot le récit 1 Rois 22, 4-35 (voy. les notes sur ce morceau); les modifications les plus significatives qu'il y apporte sont les additions qu'il a faites v. 31, puis à la fin du morceau (19, 1-3). *d*. Le texte du livre des Rois que le Chroniqueur a eu sous les yeux se présentait déjà sous la forme altérée qu'il a dans l'édition massorétique (le qualificatif du costume manque; la leçon « sur l'aire » est née d'une dittographie de « costume »). Pour la restitution conjecturale de l'original, voy. 1 Rois 22, 10.

du mal? » [18]Mais Michée reprit : « Ce n'est
pas cela! Écoutez la parole de Yahvé. J'ai
vu Yahvé assis sur son trône et toute l'armée
des cieux se tenait debout à sa droite et à
sa gauche. [19]Et Yahvé dit : Qui séduira
Achab, roi d'Israël, pour qu'il monte à
Ramot de Galaad et qu'il y succombe? — [Les
assistants] répondirent, celui-ci d'une manière,
celui-là d'une autre. [20]Alors l'esprit s'avança
et se tint debout devant Yahvé : Moi, dit-il,
je le séduirai. — Yahvé lui demanda : Par
quel moyen? — [21]Il répondit : J'irai et je
me transformerai en un esprit de mensonge
dans la bouche de tous ses prophètes. —
Yahvé dit : Tu [le] séduiras! Tu réussiras!
Va, et fais ainsi [que tu l'as dit]. — [22]Yahvé
a donc mis un esprit de mensonge dans
la bouche de tous tes prophètes que
voici; mais [en réalité] Yahvé a annoncé ta
perte. »

[23]Alors Cidqiyyahou, fils de Kenaana,
s'approcha et frappa Michée à la joue en
disant : « Par quel chemin l'esprit de Yahvé
a-t-il passé pour me quitter et te parler? »
[24]Michée répondit : « Tu le verras le jour
où tu iras de chambre en chambre, cher-
chant à te cacher. » [25]Le roi d'Israël donna
cet ordre : « Arrêtez Michée, ramenez-le
[dans Samarie], auprès d'Amôn, le gouver-
neur de la ville, et de Yoach, fils du roi, [26]et
dites[-leur] : Ainsi a ordonné le roi : Mettez
cet homme en prison et nourrissez-le misé-
rablement de pain et d'eau jusqu'au jour où
je reviendrai sain et sauf. » [27]Michée dit : « Si
tu reviens sain et sauf, Yahvé n'aura point
parlé par moi. » Il ajouta : « Écoutez, vous tous les
peuples[a]! »

[28]Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda,
montèrent à Ramot de Galaad. [29]Le roi
d'Israël dit à Josaphat : « Je vais me déguiser
pour aller au combat. Mais toi, revêts ton
propre costume [de guerre]. » Le roi d'Israël
se déguisa donc; puis ils marchèrent au
combat. [30]Or, le roi d'Aram avait donné cet
ordre aux chefs de ses chars : « N'attaquez
personne, ni petit, ni grand, mais seulement
le roi d'Israël. » [31]Quand les chefs des chars
aperçurent Josaphat, ils se dirent : « C'est
le roi d'Israël! » Et ils l'entourèrent pour
l'attaquer. Josaphat poussa un cri[b] et Ch
Yahvé vint à son secours : Dieu les entraîna
loin de lui. [32]Les chefs des chars, voyant S
que ce n'était pas le roi d'Israël, cessèrent
de s'en prendre à lui.

[33]Mais un homme banda son arc sans
savoir [qui il avait devant lui] et atteignit le
roi d'Israël entre sa cuirasse et les autres
pièces de son armure. Le roi dit à celui qui
conduisait le char : « Tourne bride et mène-
moi en dehors [du champ] de bataille, car je
suis blessé. » [34]Mais le combat fut si violent
ce jour-là que le roi d'Israël dut rester
debout dans son char en face des Ara-
méens jusqu'au soir. Il mourut vers le cou- S
cher du soleil.

19 [1]Josaphat revint chez lui sain et sauf, Ch
à Jérusalem. [2]Mais Yéhou[c], fils de Ḥanani,
le voyant, sortit à sa rencontre et dit au roi
Josaphat : « Est-ce qu'on vient en aide au
méchant? Et prétends-tu aimer ceux qui
haïssent Yahvé[d]? Pour l'avoir fait, tu as
attiré sur toi la colère de Yahvé. [3]Cepen-
dant on a trouvé en toi quelque chose
de bon : tu as fait disparaître du pays les

18. « Ce — cela » *G* (lis. *lô' kên*). H : C'est pourquoi. « Écoutez ». 1 Rois 22, 19 : Écoute. « debout ». 1 Rois 22 aj. : auprès de lui. 19. « roi d'Israël ». Manque en 1 Rois 22, 20. « celui-ci » *G BL 1 Rois 22* (supp. le 1er *'ômér*). H aj : disant. 22. « tous » *G AL S L 1 Rois 22, 23* (aj. *kol*). Manque en H. 25. « Arrêtez... ramenez ». 1 Rois 22, 26 a le sing. 26. « dites ». 1 Rois 22, 27 : dis. « reviendrai ». 1 Rois 22 : arriverai. 29. « ils marchèrent ». 1 Rois 22, 30 : il marcha. 30. « aux chefs ». 1 Rois 22, 31 : aux 32 chefs. 31. « C'est ». 1 Rois 22, 32 : C'est sûrement. « l'entourèrent ». 1 Rois 22 : se dirigèrent vers lui. 33. « le char ». 1 Rois 22, 34 : son char. « du — bataille » *G L* (lis. *hammilḥâmâ*). H : du camp. 34. « d'Israël ». Manque en 1 Rois 22, 35.

a. Glose, tirée de Michée 1, 2; on la lit aussi dans le texte massorétique de 1 Rois 22, 28, tandis qu'elle ne figurait pas encore dans le manuscrit des Rois utilisé par le traducteur grec. Le Chroniqueur n'a connu le texte des Rois que déjà amplifié; à moins que l'addition ait été faite d'abord dans les Chron. et ait passé de là dans les manuscrits des Rois. *b*. D'après le contexte du récit des Rois, on voit qu'il s'agissait d'un cri de guerre ou d'un appel aux guerriers de Juda, puisque, à ce cri, les chefs des chars reconnurent qu'ils n'avaient pas affaire au roi d'Israël. Le Chroniqueur a entendu que Josaphat cria *à Yahvé*, et a expliqué la retraite des chefs des chars comme l'effet d'une intervention miraculeuse de Dieu (31[b]). *c*. Cf. 20, 34. Nommé comme prophète contemporain de Baecha dans 1 Rois 16, 1, 7, 12. *d*. D'après la morale de l'Ancien Testament, c'est un devoir pour le fidèle de « haïr d'une parfaite haine » les ennemis de son Dieu (Ps. 139, 21-22).

pieux sacrés[a] et tu as appliqué ton cœur
à chercher Dieu[b]. »

Josaphat visite son peuple et organise l'administration de la justice.

[4]Josaphat, après être
resté [quelque temps]
à Jérusalem, fit une nouvelle tournée parmi
le peuple depuis Beér Chèba jusqu'à la mon-
tagne d'Éphraïm[c] et il ramena ses sujets à
Yahvé, le Dieu de leurs pères[d].

[5]Puis il établit des juges dans le pays,
dans toutes les villes fortes de Juda, [un tri-
bunal] dans chaque ville[e]. [6]Et il dit aux
juges : « Prenez garde à ce que vous ferez,
car ce n'est pas pour les hommes[f] que vous
rendrez la justice, mais pour Yahvé, qui sera
avec vous quand vous direz le droit. [7]Que
la crainte de Yahvé vous pénètre donc!
Prenez bien garde à ce que vous ferez, car,
avec Yahvé, notre Dieu, il ne saurait être
question ni d'injustice, ni de partialité, ni
d'acceptation de présents[g]. »

[8]A Jérusalem aussi, Josaphat établit un
certain nombre de lévites, de prêtres et de
chefs de famille d'Israël pour [prononcer en
matière de] droit de Yahvé et trancher les
procès des habitants de Jérusalem[h]. [9]Et voici
les instructions qu'il leur donna : « Vous
procéderez, dit-il, de la manière suivante,
dans la crainte de Yahvé, avec loyauté et
intégrité de cœur : [10]quels que soient les
procès que porteront devant vous vos frères
établis dans leurs villes, qu'il s'agisse de
distinguer entre diverses sortes d'homicides[i]
ou de statuer sur des instructions divines,
des commandements, des lois et des ordon-
nances, vous les avertirez pour qu'ils ne se
rendent pas coupables envers Yahvé et que
[sa] colère n'éclate pas contre vous et contre
vos frères[j]. Agissez ainsi et vous ne serez
pas [trouvés] coupables. [11]Amaryahou, le
prêtre en chef[k], sera à votre tête pour toutes
les affaires concernant Yahvé, et Zebadyahou
fils d'Ichmaël, chef de la maison de Juda,
pour toutes celles qui se rapportent au roi[l];
les lévites seront à votre disposition pour
vous servir de greffiers. Mettez-vous à
l'œuvre avec courage et que Yahvé soit
avec l'homme de bien[m]! »

19, 3. « Dieu ». G L : Yahvé. 8. « et trancher — Jérusalem » d'après *G L* (lis. *oulerîbê yôšebê*). H : et de procès. Puis ils revinrent à Jérusalem. G : et pour juger les habitants de J.

a. Bien que le texte hébreu ait le pluriel féminin de « achéra » (*'ăšērôt*), qui désigne ailleurs les déesses de ce nom (Jug. 3, 7), il s'agit certainement ici du pieu sacré appelé aussi « achéra », mais pour lequel on se servait du pluriel à forme masculine, *'ăšērîm*; car il est fait allusion à 17, 6. Même emploi du pluriel féminin 33, 3. *b*. Le livre des Rois n'avait pas blâmé les excellents rapports que Josaphat avait entretenus avec la dynastie d'Omri. Le Chroniqueur ne peut laisser passer pareille attitude sans un mot de réprobation, mis, selon l'usage, dans la bouche d'un homme de Dieu; cependant le bon renom dont jouissait Josaphat l'amène à mitiger sa condamnation. *c*. Si l'auteur, pour marquer la limite nord du royaume de Juda, ne dit pas « jusqu'à Guèba » (2 Rois 23, 8; cf. 1 Rois 15, 17 et 22; 2 Chron. 16, 1 et 6), mais « jusqu'à la montagne d'Éphraïm », c'est afin de tenir compte des conquêtes faites peu avant Josaphat sur le royaume d'Israël selon 13, 19; 15, 8; 17, 2. *d*. Ce renseignement doit avoir été tiré d'une autre source que 17, 7-9, où les « missions » sont confiées par les rois à des missionnaires laïques et ecclésiastiques. C'est pour concilier, par à peu près, les deux données que le rédacteur parle d'une « nouvelle tournée ».

e. Cf. Deut. 16, 18. *f*. C'est-à-dire comme devant en rendre compte à des hommes seulement. *g*. Cf. Deut. 16, 19. *h*. C'est-à-dire pour les affaires religieuses et pour les affaires civiles. *i*. Entre homicides involontaires et assassinats (Ex. 21, 12-14; Deut. 19, 1-13; etc.) *j*. Les termes employés sont à peu près ceux du Deut. (17, 8); mais il s'agit ici, semble-t-il, de l'institution d'une sorte de cour d'appel, et non du recours à l'oracle des prêtres, qui était obligatoire, d'après le Deut., lorsque les juges de province se trouvaient en présence d'un cas trop difficile à trancher. *k*. Cf. 1 Chr. 6, 11 [H : 5, 37]. *l*. De nouveau la distinction entre affaires religieuses et procès civils. *m*. D'après les textes antérieurs à l'exil, il y avait en Israël, à cette époque, trois sortes de juges : 1° les « anciens », c'est-à-dire les chefs des familles, des clans et des tribus; — 2° les juges royaux, nommés par le souverain et à la tête desquels était le roi lui-même; — 3° les prêtres, auxquels on demandait de consulter Yahvé quand se présentait un cas obscur ou non prévu par le droit coutumier (cf. Deut. 17, 8-13 et note *m*). On ne voit pas bien si Josaphat, d'après le Chroniqueur, se proposait de réformer l'une de ces trois juridictions ou d'en créer une nouvelle qui serait substituée ou superposée aux organismes antérieurs et participerait de leurs caractères à tous trois : les tribunaux dont il est question paraissent, en effet, nommés par le roi; d'autre part, ils comprennent des prêtres, des chefs de famille (v. 8) et au moins un chef de tribu (v. 11). L'institution décrite ici rappelle surtout celle des sanhédrins (avec sanhédrins locaux et grand sanhédrin siégeant à Jérusalem), telle qu'elle fonctionnait dans le judaïsme à l'époque grecque. Peut-être le Chroniqueur a-t-il dépeint avec des couleurs empruntées à son propre temps l'organisation judiciaire à laquelle a pu procéder le roi Josaphat et dont l'auteur des Chroniques trouvait sans doute mention dans une de ses sources.

20

Victoire sur les Moabites et leurs alliés[a].

1 Après cela les Moa-
bites et les Ammonites,
auxquels se joignirent des Meounites[b], mar-
chèrent contre Josaphat pour lui faire la guerre.
2 On vint l'annoncer à Josaphat en ces
termes : « Des troupes nombreuses marchent
contre toi; elles viennent d'au-delà de la
mer[c], d'Édom, et sont déjà à Ḥaceçon-
Tamar[d] — c'est-à-dire à Enguedi. » — 3 Josa-
phat, effrayé, prit la résolution de chercher
Yahvé et prescrivit à tout Juda un jeûne
public. 4 [Les habitants de] Juda se rassem-
blèrent pour demander [assistance] à Yahvé :
il en vint même de toutes les villes de Juda
pour supplier Yahvé.
5 Josaphat se tint debout au milieu [du
peuple] de Juda et de Jérusalem assemblé,
dans la maison de Yahvé, devant le parvis
neuf[e], 6 et dit : « Yahvé, Dieu de nos pères,
n'est-ce pas toi qui es Dieu dans le ciel, et
n'est-ce pas toi qui es le maître de tous les
royaumes des nations? La force et la puis-
sance sont entre tes mains et nul ne peut te
résister. 7 N'est-ce pas toi, notre Dieu, qui as
chassé les habitants de ce pays devant
Israël, ton peuple, et qui as donné cette terre
pour toujours à la descendance d'Abraham,
ton ami[f]? 8 Ils s'y sont établis et y ont bâti
un sanctuaire pour ton nom en disant : 9 Si
quelque calamité vient fondre sur nous, la
guerre, un jugement [divin][g], la peste ou la
famine, nous nous présenterons devant cette
maison et devant toi — car ton nom réside
dans cette maison, — nous t'invoquerons du
sein de notre détresse, et tu [nous] exauceras
et [nous] sauveras[h]. — 10 Or, voici que les
Ammonites, [les gens de] Moab et [de] la
montagne de Séir, chez lesquels tu n'as pas
permis à Israël d'entrer, quand il venait du
pays d'Égypte — il fit en effet, un détour
pour éviter de pénétrer chez eux et ne les
détruisit pas[i], — 11 les voici qui nous récom-
pensent en venant nous chasser de ton héri-
tage, dont tu nous a donné la possession.
12 N'en feras-tu pas justice, ô notre Dieu?
Nous sommes, en effet, sans force devant ces
troupes [si] nombreuses qui marchent contre
nous, et nous ne savons que faire; mais nos
yeux se tournent vers toi. »
13 Tous [les habitants de] Juda se tenaient
devant Yahvé avec leurs jeunes enfants et
leurs femmes.
14 Alors Yaḥaziel, fils de Zekaryahou, fils
de Benaya, fils de Yeïél, fils de Mattanya, un
lévite faisant partie des fils d'Asaph, fut
saisi par l'esprit de Yahvé au milieu de l'as-
semblée 15 et dit : « Écoutez avec attention,
vous tous [gens de] Juda, habitants de Jéru-
salem et [toi aussi,] roi Josaphat. Voici ce
que vous dit Yahvé : Ne soyez pas effrayés!
N'ayez pas peur de ces troupes [si] nom-
breuses; car ce n'est pas vous qui aurez à
combattre; ce sera Dieu. 16 Demain des-
cendez à leur rencontre. Elles montent par
la montée de haç-Ciç[j]. Vous les rencon-
trerez au bout du ravin, en face du désert

20, 1. « des Meounites » G^BA (lis. *méhamme'ounim*). H : des Ammonites. 2. « d'Édom » H* (lis. *mê'édôm*). H : d'Aram. 8. « bâti » G^BA L (suppr. *lekâ*). H aj. : pour toi (var. de « pour ton nom »). 13. « femmes » G^BA (lis. *ouneśêhèm et* suppr. *oubenêhèm*). H aj. : et leurs fils.

a. Il n'est fait mention de cette campagne ni dans le livre des Rois ni dans la stèle de Mécha. Le livre des Rois raconte bien un conflit entre les Moabites et Josaphat (2 Rois 3); mais les circonstances et le dénouement en sont tout différents : dans le récit des Rois le souverain de Moab se défend dans son pays; il sort victorieux de la lutte; les Édomites combattent contre lui, aux côtés du roi de Juda; celui-ci a un allié, le roi d'Israël, dont il n'est que l'auxiliaire; les troupes de Josaphat ont à soutenir de durs combats, et non pas seulement à chanter des cantiques; etc. Cependant le rédacteur des Rois sait que Josaphat a accompli d'autres exploits guerriers que ceux qu'il raconte (1 Rois 22, 46). Et il est possible qu'il y ait au fond du récit des Chroniques quelques souvenirs historiques, idéalisés et transformés selon l'esprit propre au judaïsme postexilique. *b*. Le texte hébreu mentionne de nouveau ici les Ammonites : faute de copie évidente. D'après la suite (v. 10, 22, 23) il devait être parlé du troisième groupe d'assaillants, des « habitants de la montagne de Séir », c'est-à-dire des Édomites; il est donc probable qu'il faut lire, avec les Septante, « des Meounites » et entendre par là des gens de Maôn, à quelques kil. à l'E. de Pétra (cf. 1 Chr. 4, 41 et note *b*; 2 Chr. 26, 7). *c*. La mer Morte. Les assaillants prennent en sens inverse la même route que Josaphat et ses alliés d'après 2 Rois 3, 8-9. *d*. Cf. Gen. 14, 7. Quelques commentateurs veulent que ce nom désigne Tamar (1 Rois 9,18; Éz. 47, 18-19), auj. Aïn-el-Arous, au S. O. de la mer Morte. Mais rien n'oblige à rejeter l'identification donnée dans le texte avec *Enguedi*, auj. Aïn Djidi, sur la rive O. de la mer Morte, à 40 kil. env. au S. E. de Jérusalem; la localité était célèbre autrefois par ses palmiers (en hébreu *tamar*). *e*. D'après le Chroniqueur, le Temple de Salomon avait, comme le second, deux cours, l'une intérieure réservée aux prêtres, l'autre, « la grande cour », accessible aux laïques (4, 9 et note *k*). C'est cette dernière, celle où le peuple était rassemblé, qui est appelé ici « le parvis neuf ». D'après les textes anciens, le Temple, avant l'exil, n'avait qu'une cour qui lui fût propre; la grande cour entourait à la fois la maison de Yahvé et celle du roi. *f*. Cf. És. 41, 8. Les Musulmans appellent Abraham « l'Ami » par excellence, el-Khalil. *g*. Ce n'est sans doute pas le texte primitif. *h*. Le v. 9 est un résumé de la prière de Salomon (6, 22-40). *i*. Cf. Nomb. 20, 14-21; Deut. 2, 4-6, 8-9, 19; Jug. 11, 15-18. *j*. On en a rapproché le nom du Ouadi Ḥaṣaṣa, au nord d'Enguedi, entre cette oasis et Jérusalem.

de Yerouël[a]. 17 Vous n'aurez pas à combattre
dans cette circonstance. Prenez [seulement]
position, puis restez sur place : vous verrez
la délivrance que Yahvé vous accordera,
[hommes de] Juda et [de] Jérusalem! Ne
soyez pas effrayés! N'ayez pas peur! Demain
marchez à leur rencontre et Yahvé sera avec
vous. »
18 Josaphat s'inclina le visage contre terre,
et tout Juda et les habitants de Jérusalem se
prosternèrent devant Yahvé en l'adorant.
19 Puis les lévites — des Qehatites et des
membres de la famille de Coré — se levèrent
pour acclamer Yahvé, Dieu d'Israël, à haute
et puissante voix.
20 Le lendemain de grand matin, ils se
mirent en marche vers le désert de Teqoa[b].
Au moment où ils allaient se mettre en
marche, Josaphat se présenta et dit :
« Écoutez-moi, [hommes de] Juda et habi-
tants de Jérusalem. Ayez confiance en Yahvé,
votre Dieu, et vous subsisterez[c]! Croyez ses
prophètes et vous serez victorieux! »
21 Puis, après s'être concerté avec les
troupes, il posta des hommes qui, revêtus
d'ornements sacrés, devaient chanter en
l'honneur de Yahvé, l'acclamer, en marchant
à la tête des hommes armés, et dire : « Louez
Yahvé, car sa grâce est éternelle[d]. » 22 Et,
au moment où ils commençaient à pousser
des cris de joie et à chanter des louanges,
Yahvé lança des [combattants] embusqués
contre les gens d'Ammon, de Moab et de la
montagne de Séir qui étaient venus attaquer
Juda et ceux-ci furent battus[e]. 23 Alors les
Ammonites et les Moabites se dressèrent
contre les habitants de la montagne de Séir
pour les exterminer selon les lois de l'ana-
thème et les anéantir; puis, lorsqu'ils en
eurent fini avec les habitants de Séir, ils se
mirent à s'entretuer à l'envi. 24 Lorsque [les
gens de] Juda arrivèrent sur la hauteur d'où
l'on peut observer le désert et qu'ils se tour-
nèrent vers les masses [ennemies], ils n'aper-
çurent que des cadavres gisant à terre, pas
un survivant. 25 Josaphat et son armée vin-
rent enlever leurs dépouilles; ils trouvèrent
des bêtes [de somme] en abondance, des
richesses, des vêtements et des objets pré-
cieux; ils en prirent plus qu'ils n'en pou-
vaient porter et mirent trois jours à piller le
butin, tant il y en avait. 26 Le quatrième jour,
ils se rassemblèrent dans la vallée de Beraka[f].
En cet endroit, en effet, ils bénirent Yahvé;
c'est pour cela qu'on a donné à ce lieu le
nom de vallée de Beraka, [qui lui est resté]
jusqu'aujourd'hui.
27 Tous les gens de Juda et de Jérusalem,
avec Josaphat à leur tête, se mirent en route
pleins de joie pour rentrer à Jérusalem, car
Yahvé les avait remplis de joie [en les déli-
vrant] de leurs ennemis. 28 Ils firent leur
entrée à Jérusalem, au son des harpes, des
cithares et des trompettes [et se rendirent] à
la maison de Yahvé.
29 La terreur de Dieu s'empara de tous
les royaumes des pays [étrangers], lorsqu'ils
apprirent que Yahvé avait combattu les
ennemis d'Israël. 30 Le royaume de Josaphat
jouit de la paix et son Dieu lui assura la
tranquillité sur toutes ses frontières.

Note générale sur le règne de Josaphat. Mort du roi[g].

31 Josaphat régna sur S
Juda. Il était âgé de
trente-cinq ans à son avènement et il régna
vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appe-
lait Azouba; [elle était] fille de Chilḥi. 32 Il I
marcha sur les traces de son père, Asa, sans
jamais s'en écarter; il fit ce qui plaît à Yahvé.
33 Toutefois les hauts lieux ne disparurent

25. « des bêtes » G (lis. *behêmâ*). H : parmi eux. « des vêtements » H* L (lis. *oubegâdîm*). H répète : des cadavres. 31. « Josaphat ». 1 Rois 22, 41 aj. : fils d'Asa. « Juda ». 1 Rois 22 aj. : dans la quatrième année d'Achab, roi d'Israël ». 32. « sur les traces (litt. : dans la voie) ». 1 Rois 22, 43 : dans toute la voie.

a. Site inconnu. *b*. Env. 8 kil. S. de Bethléhem. *c*. Citation à peu près textuelle d'És. 7, 9 avec un jeu de mots intraduisible : « Affermissez-vous en Yahvé... et vous serez affermis. » *d*. Ces hommes qui devaient chanter en costume sacré étaient, naturellement, de ces chantres lévitiques dont le Chroniqueur tient tant à relever le rôle dans les cérémonies publiques. *e*. Le narrateur n'explique pas qui étaient ces « embusqués ». D'après v. 15-17, il ne semble pas que ce fussent des soldats de Josaphat. Aussi a-t-on supposé que c'étaient des êtres surnaturels, des membres des milices célestes, envoyés par Yahvé. En tout cas, l'échec qu'ils font subir aux envahisseurs semble être attribué par les Moabites et les Ammonites à une trahison de leurs alliés Édomites (v. 23). *f*. Auj. Ouadi Berekout, entre Teqoa et Enguedi. *Beraka* signifie « bénédiction ». *g*. Le Chroniqueur reproduit, en partie textuellement, 1 Rois 22, 41-51, mais en y faisant (v. 33b-37) des changements profonds.

Ch pas[a] : le peuple n'avait pas encore le cœur fermement attaché au Dieu de ses pères.

Ch (s) 34 Le reste des faits et gestes de Josaphat, les premiers et les derniers, sont relatés par écrit dans [le livre des] paroles de Yéhou, fils de Ḥanani, qui a été inséré dans le livre des rois d'Israël[b].

35 Après cela, Josaphat roi de Juda, s'associa avec Aḥazya, roi d'Israël, dont la conduite était impie. 36 Il s'associa avec lui pour construire des vaisseaux destinés à aller à Tarsis[c]. Ils construisirent donc des vaisseaux à Ècyôn Guèber[d]. 37 Mais Élièzer, fils de Dodiyyahou, de Marécha[e], prononça contre Josaphat cet oracle : « Puisque tu t'es associé avec Aḥazyahou, Yahvé détruit le fruit de ton travail. » Les vaisseaux firent naufrage[f] et ne purent partir pour Tarsis[c].

S **21** 1 Josaphat se coucha avec ses pères et fut enseveli dans la Cité de David. Et Joram, son fils, devint roi à sa place.

Joram.

I *Joram tue ses frères.* 2 Il avait six frères, fils de Josaphat[g] : Azarya, Yeḥiél, Zekaryahou, Azaryahou[h], Mikaël et Chephatyahou. Tous ces [princes] étaient fils de Josaphat, roi de Juda. 3 Leur père leur avait fait des donations considérables en argent, en or, en joyaux, avec des villes fortes en Juda[i]; mais il avait conféré la royauté à Joram, parce qu'il était l'aîné. 4 Dès que Joram eut pris possession du royaume de son père et qu'il se fut affermi, il fit passer au fil de l'épée tous ses frères[j], et, avec eux, plusieurs de ceux qui avaient de hautes charges[k] en Israël[l].

Notice générale sur son règne, Appréciation de son rôle[m]. 5 Joram avait trente-deux S
ans à son avènement. Il régna huit ans à Jérusalem. 6 Il marcha sur les traces des rois d'Israël, comme le faisait la maison d'Achab, car il avait pour femme la fille d'Achab, et il fit ce qui déplaît à Yahvé. 7 Cependant Yahvé ne se résolut pas à détruire la maison de David, à cause du Ch
pacte qu'il avait conclu avec David et afin S
de tenir la promesse qu'il avait faite de lui conserver toujours une lampe en sa présence.

Révolte d'Édom et de Libna[n]. 8 De son temps les Édomites s'affranchirent de la domination de Juda et se donnèrent un roi. 9 Joram se rendit [dans le pays] accompagné de ses officiers et avec tous ses chars... Quand il fit nuit, il se leva et battit les Édomites qui le cernaient; il était accompagné des chefs de chars[o]. — 10 Ainsi Édom s'affranchit de la domination de Juda. Il est resté indépendant jusqu'à ce jour. C'est alors [aussi] que Libna s'affranchit à la même
époque, de sa domination, parce qu'il Ch
avait abandonné Yahvé, le Dieu de ses

33. « le peuple — pères ». 1 Rois 22, 44 : le peuple sacrifiait encore et faisait fumer [ses offrandes] sur les hauts lieux. 35. « s'associa » lis. *hithabbèr*. H a une forme araméenne. 37. « Dodiyyahou » *G L(BA)*. H : Dodawahou. **21**, 1 « enseveli » *G B*. H et 1 Rois 22, 51 (H) aj. : avec ses pères. « David ». 1 Rois 22, 51 aj. : son père. 2. « six » *G* (aj. *šiššâ*). Manque en H. « de Juda » *Seb H* G S L*. H : d'Israël. 5. « Joram ». Manque en 2 Rois 8, 17. 7. « la maison de David ». 2 Rois 8, 19 : Juda. « du pacte — et » 2 Rois 8 : de David, son serviteur. « avait faite ». 2 Rois 8 : lui avait faite. « en sa présence » cf. *1 Rois 11, 36* (lis. *lephânâw*). H : et à ses fils. 2 Rois 8 (H) : à ses fils. 9. « dans — officiers ». 2 Rois 8, 21 : à Çaïr (leçon certainement plus ancienne). « il était — chefs » lis. *we'ittô*. H : et les chefs. — Voy. 2 Rois 8, 21 (note crit.). 1 Rois 8 aj. à la fin du v. : Les troupes s'enfuirent vers leurs tentes.

a. Sur le désaccord de cette donnée, tirée de 1 Rois 22, 44, avec 17, 6 voy. note *c* sur ce dernier passage. *b*. Ce « livre des Rois » n'est pas l'ouvrage canonique qui porte le même titre, — celui-ci est extrêmement succinct sur le règne de Josaphat, — mais un ouvrage conçu sans doute dans le même esprit que les Chroniques et composé peu auparavant (voy. introd. au tome III). *c*. Comme dans 9, 21, le Chroniqueur prend au pied de la lettre l'expression générale « vaisseau de Tarsis ». Sur cette interprétation, voy. note *b* sur ce passage. *d*. Port de la mer Rouge, au fond du golfe d'Akaba; voy. 1 Rois 9, 26 note *a* : 2 Chr. 8, 17. *e*. Cf. 11, 8, note *d*; 14, 8, note *g*. *f*. D'après 1 Rois 22, 49-50, c'est seulement après le naufrage des vaisseaux (ou du vaisseau) de Josaphat qu'Aḥazyahou, roi d'Israël, lui proposa sa collaboration; et Josaphat la refusa. Peut-être sur ce dernier point la version suivie par le Chroniqueur est-elle plus ancienne que celle du livre des Rois; car Josaphat, vassal d'Israël, pouvait difficilement refuser l'aide de son suzerain. Mais c'est sans doute le Chroniqueur (ou l'auteur antérieur qu'il suit) qui a établi un lien de cause à effet entre l'association de Juda avec Israël et la destruction des navires de Josaphat. *g*. Ces mots font double emploi avec la fin du v. *h*. C'est le même nom que celui qui figure en tête de la liste. Il n'est guère probable que deux frères aient reçu le même nom. Peut-être le texte primitif portait-il : « Josaphat avait six fils : Joram, Yeḥiel, etc... » *i*. C'est ce qu'avait fait Roboam (11, 22-23). *j*. Cette mesure de précaution contre des rivaux éventuels était couramment prise par les monarques orientaux (1 Rois 1, 21, 50-53; 2, 19-25). *k*. Partisans réels ou supposés des prétendants évincés (cf. 1 Rois 2, 26-35). *l*. « Israël » désigne ici Juda; voy. note *m* sur 12, 1. *m*. Voy. 2 Rois 8, 17-19. *n*. Voy. 2 Rois 8, 20-22. *o*. Le Chroniqueur, par l'omission de la phrase finale (voy. note crit.), a encore atténué l'aveu de la défaite de Juda qui ressortait du récit du livre des Rois.

pères : 11 il avait créé, lui aussi[a], des hauts lieux, dans les villes de Juda : il avait poussé les habitants de Jérusalem à la prostitution[b] et égaré Juda.

Une lettre d'Élie. 12 Alors lui parvint un écrit du prophète Élie, ainsi conçu : « Voici ce que dit Yahvé, le Dieu de David, ton père : Parce que tu n'as pas marché sur les traces de Josaphat, ton père, et d'Asa, roi de Juda, 13 mais que tu as suivi celles des rois d'Israël, que tu as poussé Juda et les habitants de Jérusalem à la prostitution[b], comme la maison d'Achab y a poussé [Israël], et aussi parce que tu as tué tes frères, [les membres de] ta propre famille, qui valaient mieux que toi, 14 Yahvé va frapper d'un coup redoutable ton peuple, tes fils, tes femmes et tous tes biens, 15 et toi-même [tu seras atteint] d'un mal cruel, d'une maladie d'entrailles : tes entrailles finiront, au bout de quelque temps, par sortir [de ton corps] sous l'action de la maladie[c]. »

I *Invasion des Philistins et des Arabes.* 16 Yahvé excita contre Joram les esprits des Philistins et des Arabes qui habitent au voisinage des Kouchites[d]. 17 Ils marchèrent contre Juda, l'envahirent et enlevèrent toutes les richesses qui se trouvaient dans le palais du roi; ils emmenèrent même en captivité ses fils et ses femmes. Il ne lui resta pas un fils, si ce n'est Yehoaḥaz[e], le plus jeune.

Maladie et mort de Joram. 18 Après tous ces évène- Ch
ments, Yahvé le frappa d'un mal d'entrailles incurable. 19 Au bout d'un certain temps, vers la fin de la seconde année[f], ses entrailles, sous l'action de la maladie, sortirent [de son corps] et il mourut dans de cruelles souffrances. Son peuple ne brûla pas [de parfums] en son honneur comme on en avait brûlé en l'honneur de ses pères[g].

20 Il était âgé de trente-deux ans à son avè- S
nement. Il régna huit ans à Jérusalem[h]. Il Ch
s'en alla sans laisser de regrets[i]. On l'ense- S
velit dans la Cité de David, mais non dans Ch
les sépulcres des rois[j].

Aḥazyahou.

22 1 Les habitants de Jérusalem proclamèrent roi à sa place[k] Aḥazyahou, son plus
jeune fils; les aînés, en effet, avaient tous I[2]
été massacrés par la horde qui avait envahi
le camp avec les Arabes[l]. Ainsi Aḥazya- S
hou, fils de Joram, roi de Juda, devint roi[m].

2 Aḥazyahou était âgé de vingt-deux[n] ans à son avènement. Il régna une année à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie; [elle était] fille d'Omri. 3 Il marcha, lui aussi, sur les
traces de la maison d'Achab; car sa mère, Ch
par ses conseils, le poussait au mal. 4 Il fit S
ce qui déplaît à Yahvé, comme la maison
d'Achab, car ce furent les membres de Ch
cette famille qui devinrent ses conseillers

11. « dans les villes » *Seb H* G L* (lis. *be'ârê*). H : sur les montagnes (leçon plausible aussi). 15. « cruel » *H* G L* cf. v. 19 (lis. *râ'îm*). H : grand. 16. « esprits des... des ». Manque en G. 20. « On l'ensevelit ». 2 Rois 8, 24 : Il fut enseveli. **22**, 2. « vingt-deux » *G L S 2 Rois 8, 26*. H : quarante-deux. 3. « lui aussi ». Manque en 2 Rois 8, 27.

a. Comme les rois d'Israël. *b*. C'est-à-dire « à être infidèles à Yahvé ». *c*. D'après le livre des Rois, l'enlèvement d'Élie avait eu lieu vers le temps de l'avènement de Joram, roi d'Israël (2 Rois 2 et 3), c'est-à-dire quatre ans avant l'accession au trône de Joram, roi de Juda. Le Chroniqueur a néanmoins attribué à Élie une lettre à ce dernier souverain parce qu'il voulait, selon son habitude, faire intervenir un prophète qui donnât l'interprétation religieuse des événements. *d*. « Kouchites », ici, ne désigne sûrement pas les Éthiopiens, mais les Arabes du sud (cf. note *e* sur 14, 8). Le conflit avec les Philistins est peut-être à mettre en relation avec la défection de Libna (v. 10 et 2 Rois 8, 22). *e*. Autre forme du nom d'Aḥazyahou : l'une comme l'autre signifie « Yahvé saisit ». *f*. On pourrait traduire aussi : « au bout d'environ deux jours ». *g*. Voy. 16, 14 et note *l*. *h*. Répétition du v. 5, qui reproduit 2 Rois 8, 17. *i*. Litt. : *sans désir*, c'est-à-dire probablement sans que personne désirât son rétablissement. G a compris : il ne marcha pas d'une façon louable. *j*. Selon 2 Rois 8, 24, au contraire, Joram « fut enseveli... auprès de ses pères. » *k*. Sur cette nomination par le peuple, cf. 1 Rois 12, 20; 2 Rois 14, 21; 21, 24; 23, 30. *l*. Allusion à l'invasion racontée 21, 16-17, mais, semble-t-il, d'après une version différente : ici les assaillants forcent le camp du roi, non sa capitale; ils massacrent ses fils aînés, au lieu de les emmener seulement en captivité. — Du reste, d'après 2 Rois 10, 13-14, les frères d'Aḥazyahou n'étaient ni captifs ni morts lors du meurtre de ce prince. *m*. A partir du v. 1b jusqu'au v. 6, le Chroniqueur reproduit à peu près textuellement 2 Rois 8, 25-29; il ajoute toutefois quelques mots (v. 3b et 4-5) pour rejeter en partie les fautes d'Aḥazyahou sur ses conseillers et pour souligner que la perte de ce roi fut voulue par Dieu (v. 7). *n*. Le texte hébreu porte : 42, leçon évidemment fautive; il en résulterait qu'Aḥazyahou avait deux ans de plus que son père Joram, qui mourut à 40 ans (21, 5).

après la mort de son père; [et ce fut]
pour sa ruine. 5 C'est aussi sur leur conseil
S qu'il alla avec Joram, fils d'Achab, roi
d'Israël, faire la guerre à Ḥazaël, roi d'Aram,
à Ramot de Galaad. Joram fut blessé par les
Araméens 6 et retourna à Jizréel pour se faire
guérir des blessures qu'il avait reçues à
Rama en combattant contre Ḥazaël, roi
d'Aram. Et Aḥazyahou, fils de Joram, roi de
Juda, descendit pour rendre visite à Joram,
fils d'Achab, à Jizréel, parce qu'il était
I² malade. 7 Mais ce fut pour sa perte, par [la
volonté de] Dieu, qu'Aḥazyahou se rendit
auprès de Joram. Aussitôt arrivé, il sortit
avec Joram au-devant de Jéhu, fils de
Nimchi, que Yahvé avait oint pour anéantir
la maison d'Achab. 8 Et, comme Jéhu faisait
justice de la maison d'Achab, il rencontra
les ministres de Juda et les fils des frères
d'Aḥazyahou, qui étaient au service d'Aḥa-
zyahou, et il les tua[a]. 9 Puis il se mit à la
recherche d'Aḥazyahou, que l'on prit tandis
qu'il essayait de se cacher dans Samarie; on
l'amena à Jéhu, qui le mit à mort. On l'ense-
velit [cependant], car on disait : « C'est le
fils de Josaphat qui recherchait Yahvé de
tout son cœur[b]. »

Il ne restait personne de la maison
d'Aḥazyahou qui fût en mesure de régner.

Athalie[c].

Athalie s'empare du pouvoir.

10 Athalie, mère d'Aḥazyahou, S
voyant que son fils était
mort, entreprit d'exterminer toute la race
royale de la maison de Juda. 11 Mais Yeho-
chabat[d], fille du roi[e], prit Joas, fils d'Aḥaz-
yahou, l'enleva furtivement du milieu des
princes royaux que l'on massacrait et le
mit avec sa nourrice dans la chambre des
lits. Yehochabat, fille du roi Joram et Ch
femme de Yehoyada le prêtre — elle était,
en effet, la sœur d'Aḥazyahou, — réussit à S
dérober Joas aux regards d'Athalie, de sorte
que celle-ci ne le mit pas à mort. 12 L'enfant
resta caché auprès de Yehochabat dans la
maison de Dieu pendant six ans, tandis
qu'Athalie régnait sur le pays.

Conspiration contre Athalie. Elle est mise à mort.

23 1 La septième année,
Yehoyada, prenant Ch
courage, s'associa par un pacte les chefs de
centaine Azarya, fils de Yeroḥam, Yichmaël,
fils de Yehoḥanân, Azaryahou, fils d'Obéd,
Maasséyahou, fils d'Adayahou et Èlichaphat,
fils de Zikri. 2 Ils parcoururent [le pays de]
Juda et rassemblèrent les Lévites de toutes
les villes de Juda, ainsi que les chefs de
famille d'Israël, puis rentrèrent à Jérusalem.
3 Toute l'assemblée conclut un pacte avec le

5. « roi d'Israël ». Manque en 2 Rois 8, 28. « Araméens » *H* L 2 Rois 8* (lis. *hâ'ărammîm*). H a une forme altérée de ce mot. G : archers. 6. « et ». 2 Rois 8, 29 aj. : Joram le roi. « des blessures » *H* G S 2 Rois 8* (lis. *min* au lieu de *kî*). H : car les blessures. « qu'il avait reçues (litt. : dont ils l'avaient frappé) ». 2 Rois 8 : dont les Araméens l'avaient frappé. « Aḥazyahou » *H* G S L 2 Rois 8*. H : Azaryahou. 9. « qui — mort » *G S L* (lis. *wayemîtéhou*). H : et ils le mirent à mort. 10. « entreprit d'exterminer » *H* G S L 2 Rois 11, 1* (lis. *watte'abbéd*). H : parla (?). « de la — Juda ». Manque en 2 Rois 11. 11. « Yehochabat ». 2 Rois 11, 2 : Yehochéba. « du roi ». 2 Rois 11 aj. : Joram, sœur d'Aḥazyahou. « Yehochabat — réussit ». 2 Rois 11 (H) : ils réussirent. « celle-ci — pas ». 2 Rois 11 : il ne fut pas mis. 12. « auprès de Yehochabat » *G^A S 2 Rois 11, 3* (lis. *ittâh*). H : auprès d'eux.

a. C'est l'épisode raconté 2 Rois 10, 12-14. Mais le Chroniqueur en fait le récit d'après une autre source : les victimes furent, selon lui, non « les frères d'Aḥazyahou » (ce qui pouvait, du reste, signifier : ses parents), mais « les fils de ses frères » (pour tenir compte de la tradition rapportée 21, 17 et 22, 1) et de plus, les hauts dignitaires de la cour de Juda; d'autre part, le Chroniqueur place ce massacre aussitôt après le meurtre d'Aḥazyahou, ce qui paraît plus naturel (voy. 2 Rois 10, 13 note *e*). *b*. La fin du roi de Juda est racontée tout autrement que dans 2 Rois 9, 27-28 : il est non pas blessé mortellement par des archers au cours d'une poursuite, mais capturé à Samarie, puis exécuté; d'autre part, il est enseveli par ordre de Jéhu — à Samarie apparemment — et non à Jérusalem par ses propres serviteurs. Ici aussi le Chroniqueur doit suivre une source indépendante. *c*. Dans la section consacrée au règne d'Athalie (22, 10-23, 21), le Chroniqueur suit pas à pas le récit du livre des Rois (2 Rois 11, 1-20); mais il le modifie systématiquement sur deux points principaux : il ne peut admettre que des laïques aient pénétré dans l'intérieur du Temple à l'appel du grand-prêtre (voy. 23, 6); en conséquence il présente le renversement d'Athalie comme ayant été l'œuvre, non des soldats de la garde ou des masses populaires, mais des prêtres et des lévites, armés pour la circonstance. Il lui est arrivé cependant de reproduire quelques phrases de son modèle peu conciliables avec sa conception personnelle des événements, par ex. 23, 4 d'où il résulterait que les lévites montaient la garde dans le palais royal, 23, 8 qui impliquerait que chacun d'eux commandait plusieurs soldats et les amena dans le Temple, 23, 10 où le peuple paraît rangé autour de l'autel, donc dans le « parvis des prêtres ». Il ne semble pas que, dans la version des Chroniques, ait été utilisée d'autre source que le récit des Rois, sauf peut-être dans la notice 22, 11, où il est dit que la princesse qui sauva le petit Joas était femme de Yehoyada le prêtre. *d*. La forme de ce nom donnée dans le livre des Rois, Yehochéba, paraît préférable. *e*. C'est ici qu'il devrait être dit, comme dans 2 Rois 11, 2, que le roi dont la princesse était fille était Joram. Ce renseignement, ainsi que les autres données sur Yehochéba, ne se trouve qu'un peu plus bas. Il est probable que ces mots furent omis par un copiste, puis rétablis dans le texte à une mauvaise place.

roi dans la maison de Dieu et Yehoyada leur
dit : « Voici le fils du roi! Il doit régner,
selon la déclaration faite par Yahvé au sujet
S des fils de David[a]. 4 Voici ce que vous
ferez : le tiers d'entre vous, ceux qui revien-
Ch nent [du Temple] au sabbat, — prêtres et
lévites, — feront office de portiers auprès
s des seuils. 5 Un tiers [sera de garde] dans le
palais royal et un tiers à la porte du Fonde-
Ch ment[b]. Tout le peuple se tiendra dans les
cours de la maison de Yahvé. 6 Que per-
sonne n'entre dans la maison de Yahvé, si
ce n'est les prêtres et ceux des lévites qui
sont de service. Ceux-ci [y] entreront parce
qu'ils sont [personnes] saintes; tout le
peuple, au contraire, se conformera aux
S observances de Yahvé[c]. 7 Les lévites feront
cercle autour du roi, les armes à la main
et quiconque tentera de pénétrer dans le
Temple[d] sera mis à mort. Vous accompa-
gnerez le roi partout où il ira. »
Ch S 8 Les lévites et tout le peuple se confor-
mèrent en tout point aux instructions don-
nées par Yehoyada le prêtre : chacun d'eux
amena à la fois ceux de ses hommes qui
revenaient [du Temple] au sabbat et ceux
qui allaient [y prendre le service] le [jour
Ch du] sabbat; car Yehoyada, le prêtre, n'avait
S exempté aucune des classes. 9 Yehoyada,
le prêtre, donna aux chefs de centaines les
lances, les boucliers et les écus du roi
David qui se trouvaient dans la maison de
Dieu. 10 Il posta tout le peuple, chacun s
son javelot à la main, depuis le côté sud S
du Temple jusqu'au côté nord, autour de
l'autel et de la maison [de Yahvé], tout
autour du roi. 11 Alors on fit sortir le jeune
prince, on le couronna et [on lui remit] la
loi[e]. On le proclama roi. Yehoyada et ses Ch
fils l'oignirent[f] et crièrent : « Vive le roi! » S
12 Lorsque Athalie entendit les cris du
peuple qui courait[g] et qui acclamait le roi,
elle s'avança vers le peuple [assemblé] dans
la maison de Yahvé. 13 Et elle aperçut le roi
debout où il se tenait d'habitude, auprès de
la colonne, à l'entrée, les chefs et les trom-
pettes à côté du roi, et toute la population
du pays pleine d'allégresse et sonnant de la
trompette. Les chantres, avec les instru- Ch
ments de musique, donnaient le signal des
acclamations. Alors Athalie déchira ses vê- S
tements en disant : « Trahison! Trahison! »
14 Yehoyada, le prêtre, donna cet ordre
aux chefs de centaines, commandants des
troupes : « Faites-la sortir des parvis et, si
quelqu'un tente de la suivre, qu'il soit passé
au fil de l'épée. » Le prêtre, en effet, avait
dit : « Ne la mettez pas à mort dans la
maison de Yahvé. » 15 On mit la main sur
elle et elle arriva [ainsi] au palais royal, à
l'entrée de la porte des Chevaux; c'est là
qu'on la mit à mort.

23, 5. « du Fondement ». 2 Rois 11, 6 : de Sour. — Texte très incertain. 7. « Les lévites feront cercle ». 2 Rois 11, 8 : Vous ferez cercle. « le Temple ». 2 Rois 11 : les rangs. 8. « Les — peuple ». 2 Rois 11, 9 : Les chefs de centaines. 9. « Yehoyada ». Manque en 2 Rois 11, 10. « les boucliers ». Manque en 2 Rois 11. « Dieu ». 2 Rois 11 : Yahvé. 10. « Il — peuple ». 2 Rois 11, 11 : Les coureurs se postèrent. « son javelot ». 2 Rois 11 : ses armes. 11. « on » (les 3 premières fois). 2 Rois 11, 12 : il. 12. « du peuple — roi ». 2 Rois 11, 13 : des coureurs, du peuple. 13. « où — colonne (litt. : sur sa colonne) ». Mais il faut peut-être lire, comme dans 34, 31 *'omdô*, « à sa place ». 2 Rois 11, 14 : auprès de la colonne selon l'usage. « à l'entrée ». Manque en 2 Rois 11. « à côté du ». 2 Rois 11 : vers le. « en disant ». 2 Rois 11 : en criant. 14. « donna — aux » *G* S 2 Rois 11, 15* (lis. *wayeṣaw*). H : fit sortir les « commandants » *G L* (lis. *peqidé*). H : recensés. « des parvis » *L* (lis. *'èl miḥouṣ lahăṣérôt*). H : vers l'intérieur des rangs. « qu'il soit passé ». 2 Rois 11 : qu'on le passe. « Ne la mettez pas ». 2 Rois 11 : Elle ne doit pas être mise. 15. « à l'entrée — Chevaux ». 2 Rois 11, 16 : par le chemin de l'entrée des Chevaux. « on — mort ». 2 Rois 11 : elle fut mise à mort.

a. Dans 2 Rois il n'est question que d'un pacte conclu entre Yehoyada et les chefs de la garde royale. Ils étaient peu nombreux et il y avait moins de danger à leur montrer secrètement le jeune prince; il aurait été bien imprudent de le présenter à une assemblée, avant d'avoir pris les mesures exposées dans les versets suivants. *b*. Porte inconnue, comme celle dont il est question dans le passage parallèle du livre des Rois; le texte de ce verset était probablement déjà corrompu lorsque le Chroniqueur a utilisé ce livre. *c*. C'est-à-dire aux dispositions de la Loi (lévitique) qui interdisait aux laïques l'entrée du sanctuaire et de la cour qui l'entourait. *d*. D'après 2 Rois 11, 8 ordre était donné de mettre à mort quiconque tenterait de forcer le cordon formé autour du roi par les soldats de la garde. Pour le Chroniqueur il s'agit de protéger, en même temps que le souverain, la sainteté du Temple. *e*. Le mot employé pour désigner la loi et qui signifie proprement « déclaration solennelle, charte » est un terme caractéristique de la législation lévitique. Le texte primitif parlait sans doute d'un des insignes royaux, probablement les bracelets (cf. note c sur 2 Rois 11, 12). Le Chroniqueur veut qu'il soit question du manuscrit de la *tôrâ* qui devait être copié par le nouveau roi sur celui des prêtres lévites d'après Deut. 17, 18-20. C'est sans doute des Chroniques que la leçon « loi » a passé dans le texte des Rois. *f*. Le Chroniqueur considère l'onction des rois comme un rite réservé au grand-prêtre et à ses fils, les prêtres. Ce n'était pas nécessairement le cas dans l'ancien Israël (voy. note g sur 1 Sam. 10, 1). *g*. Le Chroniqueur a fait disparaître la mention des « coureurs », c'est-à-dire des soldats de la garde.

[16] Puis Yehoyada conclut entre Yahvé, tout le peuple et le roi un pacte par lequel ils s'engageaient à être le peuple de Yahvé. [17] Et toute la population entra dans le temple de Baal et le démolit. On brisa ses autels et ses images et l'on tua Mattân, le prêtre de Baal, devant les autels.

[18] Yehoyada installa dans la maison de
Ch Yahvé des postes de garde constitués par les prêtres et les lévites, que David avait répartis en classes pour [le service de] la maison de Yahvé, afin d'offrir les holocaustes de Yahvé, — comme cela est prescrit dans la loi de Moïse, — avec des cris de joie et des chants, — conformément aux instructions de David. [19] Il plaça aussi les portiers chargés de surveiller les portes de la maison de Yahvé, afin qu'aucune personne souillée de quelque manière ne pût y
S entrer. [20] Puis il prit [avec lui] les chefs de
Ch centaines, les nobles et ceux qui avaient
S autorité parmi le peuple, ainsi que toute la population du pays, et fit descendre le roi de la maison de Yahvé. Ils entrèrent dans le palais royal par la porte Supérieure[a] et firent asseoir le roi sur le trône royal. [21] Toute la population du pays était dans la joie et la ville resta tranquille. Quant à Athalie, on la passa au fil de l'épée.

Joas.

Indications chronologiques. Appréciation[b].

24 [1] Joas était âgé de sept ans à son avènement. S
Il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Cibya; [elle était] de Beér Chèba. [2] Joas fit ce qui plaît à Yahvé tant que vécut Yehoyada le prêtre. [3] Yehoyada lui Ch
fit épouser deux femmes, dont il eut des fils et des filles.

Joas restaure le Temple[c].

[4] Après cela, Joas conçut le projet de restaurer[d] la maison de Yahvé. [5] Il rassembla les prêtres et les lévites et leur dit : « Rendez-vous dans les villes de Juda et recueillez des mains de tout Israël de l'argent pour réparer, année après année[e], la maison de votre Dieu. Pressez-vous de terminer cette affaire. » Mais les lévites ne se pressèrent pas.

[6] Alors le roi appela Yehoyada, le chef S
[des prêtres] et lui dit : « Pourquoi n'as-tu Ch
pas surveillé les lévites, afin qu'ils apportassent de Juda et de Jérusalem la redevance [imposée] par Moïse, serviteur de Yahvé, et par l'assemblée d'Israël pour la tente de la charte[f]? [7] L'impie Athalie et ses fils[g] ont, en effet, détérioré la maison de Dieu et ont même affecté aux Baals tous les objets sacrés de la maison de Yahvé[h]. » [8] Sur l'ordre du roi, on fabriqua un S
coffre qu'on plaça à la porte de la maison Ch
de Yahvé à l'extérieur[a]. [9] Puis on publia en Juda et à Jérusalem l'ordre d'apporter à Yahvé la redevance imposée à Israël, dans le désert, par Moïse, serviteur de Dieu. [10] Tous les chefs et le peuple entier apportèrent avec joie [l'argent] et le jetèrent dans le coffre jusqu'à ce que tout ce qui était dû eût été versé[b]. [11] Lorsque [Yehoyada] fit apporter le coffre à l'administration royale par les
S lévites... — Quand on voyait qu'il s'[y] trouvait beaucoup d'argent, le scribe du roi venait, ainsi que le commissaire du prêtre
Ch en chef[c], ils vidaient le coffre, puis ils l'emportaient et le remettaient à sa place. C'est ainsi qu'ils procédaient toujours, — ils
S recueillirent ainsi beaucoup d'argent. [12] Le roi et Yehoyada le remirent aux maîtres d'œuvre [chargés du] travail dans la maison de Yahvé. Ceux-ci engagèrent des tailleurs [de pierre] et des charpentiers pour restaurer la maison de Yahvé et aussi des ouvriers en fer et en bronze pour réparer la maison de Yahvé. [13] Les ouvriers se mirent à l'œuvre et, grâce à eux, les travaux de réparation avancèrent. Ils remirent en état la maison de Dieu selon son plan [primitif] et la conso-
Ch lidèrent. [14] Quand ils eurent achevé [leur travail], ils apportèrent au roi ainsi qu'à Yehoyada le reste de l'argent et il en fit faire des ustensiles pour la maison de Yahvé, des ustensiles pour les offices [divins] et pour l'offrande [des sacrifices], des coupes et [divers] objets d'or et d'argent[d].

Mort de Yehoyada. Joas abandonne Yahvé[e].

On offrit des holocaustes dans la maison de Yahvé sans interruption tant que vécut Yehoyada.

[15] Mais Yehoyada, devenu vieux, mourut rassasié de jours. A sa mort, il avait cent trente ans. [16] On l'ensevelit dans la Cité de David auprès des rois, parce qu'il avait bien mérité d'Israël, de Dieu et de son temple.

[17] Après la mort de Yehoyada, ceux qui détenaient les hautes charges en Juda vinrent se prosterner devant le roi et le roi les écouta : [18] ils abandonnèrent Yahvé, le Dieu de leurs pères, et adorèrent les pieux sacrés[f] et les statues. Alors Juda et Jérusalem devinrent l'objet de la colère [de Dieu], à cause de la faute qu'ils avaient commise ainsi. [19] Il envoya parmi eux des prophètes pour les ramener à Yahvé. Ceux-ci leur adressèrent des avertissements solennels; mais on n'y prêta pas l'oreille. [20] Alors l'esprit de Dieu entra dans Zacharie[g], fils de Yehoyada, le prêtre. Il se dressa au milieu du peuple et lui dit : « Voici ce que Dieu dit : Pourquoi transgressez-vous les commandements de Yahvé? Vous ne prospérerez pas! Puisque vous avez abandonné Yahvé, il vous a abandonnés [lui aussi][h]. » [21] Ils se liguèrent contre lui et l'assommèrent à coups de pierres par ordre du roi dans la cour de la maison de Yahvé[i]. [22] Le roi Joas ne se souvint pas de l'affection que Yehoyada, le père de Zacharie, lui avait témoignée : il tua le fils de [son bienfaiteur]. Mais, en mourant, Zacharie s'écria : « Que Yahvé voie [ce qui s'accomplit] et qu'il en demande compte! »

Châtiment de Joas. Il est vaincu par les Araméens, puis assassiné.

[23] Au commencement de S
l'année nouvelle[j], l'armée araméenne marcha contre Joas. Elle envahit Juda, entra dans Jérusalem, massacra, au

16. « entre Yahvé » *2 Rois 11, 17*. H : entre lui. « tout — roi ». 2 Rois 11 : le roi et le peuple. A la fin du v. 2 Rois 11 aj. : et entre le roi et le peuple. 17. « population ». 2 Rois 11, 18 aj. : du pays. « brisa ». 2 Rois 11 aj. : bien. 18. « Yehoyada ». 2 Rois 11, 18 : le prêtre. « dans ». 2 Rois 11 : sur (c'-à-d. pour surveiller). « et les lévites » *H* G S L* (lis. *wehallewiyyîm*). H : Lévites. 20. « fit ». L et 2 Rois 11, 19 : ils firent. « par — Supérieure ». 2 Rois 11 : par le chemin de la porte des Coureurs. « et firent — royal ». 2 Rois 11 : et il s'assit sur le trône des rois. 21. A la fin du v., 2 Rois 11, 20 aj. : dans le palais royal. **24,** 2. « tant — prêtre ». 2 Rois 12, 2 [H : 3] : tant qu'il vécut, car Yehoyada, le prêtre, l'avait instruit. 6. « le chef — dit ». 2 Rois 12, 7 [H : 8] : le prêtre, ainsi que les prêtres, et leur dit. 7. « et ses fils » *G L* (lis. *oubânèhâ*). H : ses fils.

a. D'après 2 Rois 11, 19 « par la porte des Coureurs ». Il s'agit de toutes façons du passage qui faisait communiquer directement la cour entourant le palais royal avec le parvis qui régnait autour du Temple et qui était plus élevé (d'où le nom de porte Supérieure). C'est là que devaient se tenir les gardes qui escortaient le roi quand il se rendait au sanctuaire (cf. 12, 10-11; 1 Rois 14, 27-28). *b*. Le Chroniqueur reproduit ici 2 Rois 11, 21-12, 2 [H : 12, 1-3], sauf que, selon lui, Joas n'a pas été fidèle à Yahvé sa vie durant, mais seulement jusqu'à la mort de Yoyada (cf. v. 14b-22). Il ajoute une nouvelle preuve de la sollicitude du prêtre pour son royal protégé (v. 3) et ne reproduit pas le passage sur la persistance des hauts lieux. *c*. Dans ce morceau (v. 4-14a) le Chroniqueur s'inspire évidemment du récit 2 Rois 12, 4-16 [H : 5-17]; mais il y fait des changements caractéristiques. Il n'admet pas qu'il y ait eu faute grave des prêtres, gardant pour eux l'argent qu'ils auraient dû employer aux réparations à faire dans le Temple, mais seulement que les lévites montrèrent quelque lenteur (v. 5). Il ne veut pas non plus que le Temple de Salomon eût besoin de réparations fréquentes, que Joas se proposa d'assurer à perpétuité en y affectant certains revenus constants, mais que ce roi voulut simplement remédier à une dévastation extraordinaire opérée par Athalie et ses fils, et recourut pour cela à une contribution faite une fois pour toutes, comme celle que Moïse avait demandée d'après Ex. 38, 25-31 et peut-être 30, 11-16 pour la construction de la Tente sacrée au désert. Enfin, selon lui, le roi n'agit pas dans le Temple en maître souverain, mais toujours d'accord avec le prêtre principal. *d*. Litt. : *de renouveler*; cf. 15, 8 et note *f*. *e*. Ces mots paraissent refléter la conception du livre des Rois (réparations périodiques); cependant Joas a pu, selon le Chroniqueur, prévoir que les travaux de réfection dureraient plusieurs années. *f*. Ex. 25, 1-9, cf. 38, 25-31. — Pour l'expression « tente de la charte » cf. Nomb. 9, 15; 17, 22-23 (P) etc. *g*. Un seul des fils d'Athalie monta sur le trône, Aḥazyahou. *h*. La mention de ces dévastations ne figure pas dans le livre des Rois.

11. « s'y trouvait ». 2 Rois 12, 10 [H : 11] : se trouvait dans la caisse. « venait ». Rois : montait. « le commissaire — chef ». Rois : le grand prêtre. 12. « aux maîtres » *H* G S L 2 Rois 12, 14 [H : 15]*. H : au maître. — Mais il y a ensuite le pluriel (14b). 18. « Yahvé » *G^{BA} S** cf. v. 20 (suppr. *bét*). H : la maison de Yahvé.

a. D'après le livre des Rois, aussi — du moins d'après le texte primitif (voy. note *d* sur 2 Rois 12, 9), — le tronc se trouvait près de la porte. Mais le Chroniqueur spécifie de plus qu'il était « à l'extérieur » pour sauvegarder la sainteté du parvis.

b. Tel est le sens probable de la phrase. Selon d'autres : jusqu'à ce qu'elle (la caisse) eût achevé [d'être remplie]. *c*. D'après le texte actuel du 2e livre des Rois (12, 10), Yehoyada assistait en personne à l'ouverture du tronc; mais il est probable que, dans le récit originel, le scribe royal opérait seul (voy. *ibid.*, note *e*). *d*. D'après 2 Rois 12, 13, au contraire, aucune partie des sommes apportées dans le Temple ne fut employée de cette façon. *e*. Le livre des Rois faisait mention de l'expédition araméenne contre Joas et de l'assassinat de ce prince (12, 17-18, 20-21). Le Chroniqueur indique, de plus, les crimes dont ces malheurs furent le châtiment; peut-être a-t-il utilisé des traditions dans ce qu'il dit de la mort de Yehoyada et du meurtre de Zacharie. *f*. Voy. Ex. 34, 13; Deut. 7, 5; Jug. 6, 25-26; etc. *g*. Litt. : *se revêtit de Zacharie*. Voy. note sur Jug. 6, 34; cf. 1 Chron. 12, 18. *h*. Cf. 12, 5. *i*. C'est sans doute ce crime auquel il est fait allusion dans Mt 23, 35; Lc 11, 51, bien que dans Mt, le martyr soit appelé Zacharie, fils de Barachie (et non de Yehoyada). Dans ces passages il est précisé qu'il fut lapidé entre le sanctuaire et l'autel. *j*. Litt. : *A la révolution de l'année* : cf. Ex. 34, 22, 1 Sam. 1, 20. Seulement ici il ne s'agit pas de l'automne, mais du printemps, saison avec laquelle l'année juive commençait au temps du Chroniqueur.

sein de la population, tous ceux qui détenaient de hautes charges et envoya toutes leurs dépouilles au roi de Damas[a]. 24 En effet, bien que l'armée araméenne fût venue avec des effectifs restreints, Yahvé avait livré entre ses mains une armée très nombreuse, parce que [les gens de Juda] avaient abandonné Yahvé, le Dieu de leurs pères; [ainsi] les Araméens firent justice de Joas.

25 Lorsque les Araméens se furent éloignés de lui — ils le laissaient en proie à de grandes souffrances[b], — ses serviteurs conspirèrent contre lui à cause du meurtre du fils de Yehoyada, le prêtre, et le tuèrent dans son lit[c]. [C'est ainsi qu']il mourut et on l'ensevelit dans la Cité de David, mais non dans les tombeaux des rois[d]. 26 Voici ceux qui organisèrent la conspiration contre lui : Zakar, fils d'une Ammonite [nommée] Chimeat et Yehozabad, fils d'une Moabite [appelée] Chimrit[e].

27 [Ce qui concerne] ses fils, les nombreux oracles prononcés à son sujet et la fondation[f] de la maison de Dieu, [tout cela] est relaté par écrit dans le commentaire[g] du livre des Rois.

Amacya, son fils, devint roi à sa place.

Amacya.

25 *Appréciation de son rôle*[h]

1 Amacyahou devint roi à l'âge de vingt-cinq ans et régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yehoaddân; [elle était] de Jérusalem. 2 Il fit ce qui plaît à Yahvé, ce ne fut toutefois pas d'un cœur sans partage. Ch

Il venge son père[i]

S 3 Quand il fut en pleine possession du pouvoir royal, il fit périr ceux de ses serviteurs qui avaient frappé le roi son père. 4 Mais il ne fit pas mourir leurs fils, conformément à ce qui est écrit dans la Loi, dans le livre de Moïse, où Yahvé a donné ce commandement : « Les pères ne mourront pas pour leurs enfants ni les enfants pour leurs pères; chacun mourra pour sa propre faute. »

Sa victoire sur Édom[j]

Ch (I) 5 Amacyahou rassembla [les hommes de] Juda et les répartit, [classés] par familles, entre les chefs de millier et entre les chefs de centaine; [il procéda ainsi] pour tout Juda et tout Benjamin. Puis il en fit le dénombrement à partir de l'âge de vingt ans et au-dessus et trouva qu'ils formaient [un total de] 300.000 hommes d'élite, prêts à entrer en campagne, maniant la lance et le grand bouclier. 6 Il prit [en outre] à sa solde 100.000 vaillants guerriers israélites pour cent talents d'argent[k]. 7 Mais un homme de Dieu vint à lui et dit : « O roi, il ne faut pas que les troupes d'Israël marchent avec toi; car Yahvé n'est pas avec Israël, [avec] tous [ces] enfants d'Éphraïm ! 8 Si tu t'ima-

25. « du fils » *G L* (lis. *bèn*). H : des fils. 26. « Zakar » d'après *2 Rois 12, 21* [*H : 22*]. H : Zabad. Rois : Yozakar. — Texte incertain. « Chimrit ». Rois : Chômer. 27. « les — sujet » *H[k]* (lis. *weròb*). Hq : que l'oracle s'accroisse (c'est-à-dire accroisse son action) sur lui ! L : le montant du tribut qui lui fut imposé. — Texte incertain. **25,** 1. « Amacyahou — âge ». 2 Rois 14, 2 : Il était âgé, à son avènement. 2. « ce — partage ». 2 Rois 14, 3-4 : non pas cependant autant que David, etc. 3. « Quand — royal (litt. : Quand le pouvoir royal se fut consolidé sur lui) ». 2 Rois 14, 5 : Quand le pouvoir royal se fut consolidé dans sa main. « fit périr ». Rois : frappa. 4. « leurs fils ». 2 Rois 14, 6 : les fils des meurtriers. « conformément » *Rois* (supp. *kî*, dittogr.). H : car, conformément. « dans la Loi, dans le livre ». Rois : dans le livre de la loi. « ne mourront pas... mourra ». Rois : ne seront pas mis à mort... sera mis à mort. 8. « Si — eux » *G VL* (lis. *'im 'attâ taḥšôb laḥăzôq bâzô't*). H : Si, en effet, tu marches, fais-le. Va bravement au combat ; [cependant]... (?) Selon d'autres : Mais marche, toi [seul], combats courageusement ; [sinon]... — Texte très incertain.

a. Le livre des Rois présente autrement les choses : Joas dépouille lui-même le Temple et le palais et obtient ainsi que Ḥazaël renonce à marcher sur Jérusalem (2 Rois 12, 17-18 [H : 18-19]). *b.* Peut-être avait-il été blessé dans un combat contre les envahisseurs. *c.* D'après 2 Rois 12, 20 (H : 21) « pendant qu'il descendait au Millo. » *d.* La même disgrâce, très grave aux yeux de l'esprit antique, atteignit Joram d'après 21, 20. *e.* Le Chroniqueur a transformé les noms des pères des deux meurtriers, tels que les donnait 2 Rois 12, 21 [H : 22], en noms de femmes, en spécifiant que ces femmes étaient des étrangères : il tient apparemment à décharger les purs Israélites de l'odieux d'un régicide. Il est dès lors douteux qu'il considérât les conspirateurs, ainsi qu'on le dit souvent, comme des parents de Zacharie, vengeant le sang de leur proche. Son idée est plutôt que la mort violente à laquelle succomba Joas fut un châtiment divin justifié par son crime. *f.* Terme un peu impropre : il s'agit d'une simple restauration. *g.* Litt. : *le midrach.* Voy. 13, 22 et note *l.* *h.* Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 14, 1-3. Le Chroniqueur a seulement abrégé la fin et supprimé, selon son habitude, le synchronisme et la mention du culte des hauts lieux ; il n'admet pas que ce culte ait persisté en Juda sous les rois fidèles. *i.* D'après 2 Rois 14, 5-6. *j.* Le récit que les Chroniques donnent de cette guerre a pour point de départ la relation très brève de 2 Rois 14, 7, mais contient en outre divers développements conçus dans l'esprit qui est d'ordinaire celui des additions du Chroniqueur (effectifs énormes [v. 5] ; réprobation prononcée contre les Israélites du nord [v. 6-10] ; intervention d'un homme de Dieu anonyme pour diriger le roi et récompense magnifique accordée au souverain quand il suit les conseils du prophète [v. 7-10]). Cependant il est possible que le Chroniqueur ait trouvé déjà le récit ainsi augmenté dans un écrit antérieur, mais conçu déjà dans l'esprit du judaïsme postérieur à l'exil. *k.* Environ un million de francs or.

gines, en effet, que tu vaincras grâce à eux, Dieu te fera succomber devant l'ennemi; car Dieu a le pouvoir de donner la victoire et de faire succomber. » 9 Amacyahou dit à l'homme de Dieu : « Que faire alors en ce qui concerne les cent talents que j'ai donnés aux bandes israélites? » L'homme de Dieu répondit : « Dieu a le pouvoir de te donner beaucoup plus que cela. » 10 Alors Amacyahou retira [de son armée] les bandes venues à lui d'Éphraïm, afin qu'elles retournassent chez elles. [Ces hommes] furent très irrités contre Juda et s'en retournèrent chez eux en proie à une ardente colère.

S 11 Amacyahou prit avec courage la tête de son armée et parvint dans la vallée du Sel; il défit les enfants de Séïr, leur tuant dix mille hommes. 12 Les enfants de Juda [en] prirent dix mille [autres] vivants, les menèrent au sommet d'un rocher et les précipitèrent du sommet de ce rocher, de sorte qu'ils furent tous écrasés[a].

Ch (I) 13 Les hommes des bandes qu'Amacyahou avait renvoyées au lieu de les emmener avec lui à la guerre, se jetèrent sur les villes de Juda depuis Samarie jusqu'à Bét-Ḥorôn[b], y tuèrent 3.000 personnes et firent un butin considérable.

Ch 14 Quand Amacyahou fut rentré chez lui après avoir battu les Édomites, il se fit apporter les dieux des enfants de Séïr, les dressa et en fit ses dieux; il se prosterna devant eux et fit monter en fumée [ses offrandes] en leur honneur. 15 Alors la colère de Yahvé s'enflamma contre Amacyahou et il lui envoya un prophète, qui lui dit : « Pourquoi recherches-tu les dieux de ce peuple, qui n'ont pas pu arracher leur nation de tes mains? » 16 Comme il parlait [ainsi] au roi, celui-ci lui dit : « T'avons-nous nommé conseiller royal? Cesse [de me donner tes avis]. Pourquoi veux-tu que l'on te frappe? » Le prophète s'arrêta, mais déclara : « Je sais que Dieu a décidé ta perte, parce que, après avoir agi comme tu l'as fait, tu n'écoutes pas mon conseil[c]. »

Amacya fait la guerre à Israël[d]

17 Après avoir tenu conseil, Amacyahou, roi de Juda, envoya dire à Joas, fils de Yehoaḥaz, fils de Jéhu, roi d'Israël : « Viens, que nous nous regardions en face. » S
18 Joas, roi d'Israël, fit répondre à Amacyahou, roi de Juda : « Le chardon du Liban envoya dire au cèdre du Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils. — Mais les bêtes sauvages du Liban passèrent et piétinèrent le chardon. 19 Tu dis : J'ai battu Édom. — Aussi ton cœur s'est-il gonflé d'orgueil et tu veux te couvrir de gloire. Reste donc chez toi. Pourquoi t'exposer au malheur et risquer de te perdre, toi et Juda avec toi? »
20 Amacya ne voulut rien entendre; tel était, en effet, le plan arrêté par Dieu, afin de livrer les [hommes de Juda] entre les mains [de Joas], parce qu'ils adressaient leurs hommages aux dieux d'Édom[e]. Ch
21 Alors Joas, roi d'Israël, se mit en marche. Ils se rencontrèrent face à face, lui et Amacyahou, roi de Juda, à Bét Chèmech qui appartient à Juda. 22 [Les gens de] Juda furent battus devant Israël et ils s'enfuirent, chacun regagnant sa tente. 23 Quant à Amacyahou, roi de Juda, fils de Joas, fils de Yehoaḥaz[f], S

17. « envoya ». 2 Rois 14, 8 aj. : des messagers. 19. « Tu — battu » d'après *2 Rois 14, 10* (lis. *hakkê hikkètâ*). H : Tu as dit : Voici tu as battu. Rois : Tu as, certes, battu. « et — gloire (litt. : pour être glorifié) », d'après *S L* (lis. *lehikkâbéd*). H : pour honorer. Rois : Jouis de ta gloire. « Reste donc ». Rois : et reste. 23. « Yehoaḥaz ». 2 Rois 14, 13 : Aḥazyahou.

a Le narrateur du livre des Rois ignore ce supplice infligé à 10.000 captifs. Il mentionne bien la prise par Amacya de *has-Sèla* (le Rocher), mais c'est pour lui un nom propre désignant une certaine ville édomite, peut-être Pétra (voy. note *d* sur 2 Rois 14, 7). Le Chroniqueur — ou l'auteur de sa source — a interprété le mot comme un nom commun : « un rocher » ; de là la scène qu'il rapporte. Peut-être, du reste, la plaçait-il à Pétra, site entouré de falaises abruptes. *b.* Les mercenaires congédiés se vengent en revenant piller les villes de Juda, s'avançant jusqu'à Bét Ḥorôn, auj. Beit Our (10 kil. env. au N. O. de Jérusalem). Il y avait, en effet, d'après 13, 19, quelques villes situées au N. de ce point qui avaient été annexées à Juda par Abiyya. Mais si ces soudards ont commencé à piller « depuis Samarie », ils se sont attaqués surtout à des cités du royaume du nord. L'expression est sans doute impropre. *c.* Une chute d'Amacya dans le paganisme est inconnue du livre des Rois ; elle semble même exclue par le jugement porté sur ce prince (2 Rois 14, 3-4) et qui est favorable sauf une légère réserve relative, semble-t-il, aux hauts lieux, jugement favorable reproduit, du reste, par le Chroniqueur lui-même (26, 4). La grave faute attribuée ici à Amacya explique, selon le Chroniqueur, la défaite que lui infligea le roi d'Israël (v. 20); dans le livre des Rois, ce revers a pour cause la présomption du roi de Juda. *d.* Reproduction à peu près textuelle de 2 Rois 14, 8-14. *e.* Cf. note *j* sur 1 Sam. 2, 25. *f.* Autre forme du nom d'Aḥazyahou, cf. 21, 17.

Joas, roi d'Israël, le fit prisonnier à Bét Chèmech. Puis il l'emmena à Jérusalem et fit au rempart de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle. 24 Il prit tout l'or et l'argent, ainsi que tous les ustensiles qui
Ch se trouvaient dans la maison de Dieu sous
S la garde d'Obéd-Édom[a]. [Il emporta] aussi les trésors du palais royal, prit des otages et retourna à Samarie.

Notice finale sur le règne d'Amacya. Sa mort[b].

25 Amacyahou, fils de Joas, roi de Juda, vécut encore quinze ans après la mort de Joas, fils de Yehoaḥaz, roi d'Israël.
s 26 Le reste des faits et gestes d'Amacyahou, des premiers aux derniers, n'est-il pas relaté par écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël?
Ch 27 Depuis l'époque où Amacyahou se
S détourna de Yahvé on se mit à conspirer contre lui à Jérusalem. Il s'enfuit à Lakich; mais on le fit poursuivre jusqu'à Lakich et il y fut mis à mort. 28 Puis on chargea son corps sur des chevaux et on l'ensevelit avec ses pères dans la Cité de David.

Ouzziyyahou (Azarya)[c].

Indications chronologiques. Appréciation[d].

26 1 Tout le peuple de Juda prit Ouzziyyahou, [alors] âgé de seize ans et le proclama roi à la place de son père Amacyahou. 2 Il rebâtit Élat et fit revenir cette ville sous l'autorité de Juda après que le roi se fut couché avec ses pères.

3 Ouzziyyahou était âgé de seize ans à son avènement; il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Yekolya; [elle était] de Jérusalem. 4 Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple d'Amacyahou, son père. 5 Il s'ap- Ch
pliqua à chercher Dieu tant que vécut Zekaryahou[e], qui lui enseignait la crainte de Dieu; et, aussi longtemps qu'il chercha Yahvé, Dieu le fit prospérer.

Victoires remportées par Ouzziyyahou[f].

6 Il se mit en cam- I
pagne pour combattre les Philistins. Il fit une brèche dans le rempart de Gat, dans le rempart de Yabné et dans celui d'Asdod[g] et construisit des villes dans [le territoire d']Asdod et chez les Philistins[h]. 7 Dieu lui donna la victoire sur les Philistins, sur les Arabes qui habitaient à Gour-Baal[i] et [sur] les Meounites 8 et les Meounites[j] payèrent tribut à Ouzziyyahou, dont la renommée se répandit jusqu'aux confins de l'Égypte, car il était devenu extrêmement puissant.

Les constructions d'Ouzziyyahou.

9 Ouzziyyahou bâtit des tours à Jérusalem, sur la porte de l'Angle[k], sur la porte de la Vallée[l]

24. « Il prit » 2 Rois 14, 14 (aj. welâqaḥ). Manque en H. « Dieu ». Rois : Yahvé. « Il emporta aussi les ». Rois : et dans les. 26. « des premiers aux derniers ». Manque en 2 Rois 14, 18. « des rois — d'Israël ». Rois : des Chroniques des rois de Juda. 28. « on l'ensevelit ». 2 Rois 14, 20 : il fut enseveli à Jérusalem. « David » *H* G S L Rois*. H : Juda. **26,** 1. Comme dans tous les ch. 26-27 et 2 Rois 15, 32, 34 : « Ouzziyyahou ». 2 Rois 15, 13, 30 : Ouzziyya. 2 Rois 14, 21 etc. : Azarya. 2. « Élat » *G L 2 Rois 14, 22*. H : Élôt. 3. « Ouzziyyahou [était] ». 2 Rois 15, 2 : [il] était. « Yekolya ». Rois : Yekolyahou. 5. « lui — de Dieu » *H* G^BA S T* (lis. *beyire'at*). H : s'entendait à voir Dieu. 8. « les Meounites » *G*. H : les Ammonites. « de l'Angle » *H* G L Rois* (lis. *happinnâ*). H : qui regarde...

a. Nom d'une famille de « portiers » à qui était confiée la surveillance des réserves du Temple (1 Chr. 26, 15). *b.* D'après 2 Rois 14, 17-20. *c.* Sur les deux noms par lesquels ce roi est désigné, voy. note *a* sur 2 Rois 15, 1. *d.* Le Chroniqueur reproduit 2 Rois 14, 21-22 et 15, 1-3, y compris l'approbation sans réserve donnée à la conduite d'Amacya (malgré la chute dans le paganisme qu'il lui a reprochée 25, 14-16, 20); il fait seulement dans le passage des Rois les suppressions coutumières et ajoute que la fidélité d'Ouzziyyahou ne fut que temporaire (v. 5). Sur les motifs de cette addition, voy. note *g* sur v. 16. *e.* Personnage inconnu. *f.* Le livre des Rois ne mentionne ni les victoires d'Ouzziyyahou ni ses constructions ni ses armements. Il est probable cependant que le Chroniqueur a puisé à bonne source l'essentiel des renseignements concrets qu'il donne dans le v. 6-15. Il paraît, en effet, ressortir du témoignage d'Ésaïe (2, 7, 12-16 semblent être de cette époque) que, sous Yotam, on voyait en Juda beaucoup d'or et d'argent, de chevaux et de chars de guerre, de tours et de remparts. Le pays s'était donc relevé des coups humiliants que lui avait infligés Joas, roi d'Israël. *g.* Gat, dont le site précis n'a pas été identifié, et Asdod, auj. Esdoud, étaient deux des cinq villes principales des Philistins. Yabné, à l'époque grecque Iamnia, auj. Yabné, à une douzaine de kil. au N. d'Asdod. *h.* Indication assez énigmatique. Le texte doit être altéré. *i.* Localité inconnue. Certains préfèrent la lecture « Tour-Baal » (le rocher de Baal) donnée par un manuscrit de la Vulgate (codex Amiatinus) et qui pourrait expliquer la traduction des Septante « sur le rocher ». Le texte primitif portait peut-être : « sur les Arabes qui habitaient à Guerar (en hébreu *bigerar*), et sur (*we'al*) les Meounites. » Cf. 1 Chron. 4, 39, 41. *j.* Au v. 8, le texte massorétique nomme « les Ammonites »; mais ceux-ci n'avaient pas de frontière commune avec Juda; de plus le Chroniqueur les appelle partout ailleurs « les enfants d'Ammon ». Il faut donc probablement préférer la leçon « Meounites » ou « Minéens » attestée par le traducteur grec. Il s'agirait des habitants de Maôn à l'est de Pétra, au pays d'Édom (cf. 20, 1 et note *b*; 1 Chr. 4, 41). *k.* Probablement à l'angle N. O. de la ville, près de la porte de Jaffa (cf. 25, 23; 2 Rois 14, 13 et note *k*; Jér. 31, 38; Néh. 3, 11 note *e*). *l.* Prob. à l'angle S. O. (Néh. 2, 13 note *a*).

et sur l'Encoignure[a], et il les fortifia. 10 Il bâtit aussi des tours dans le désert et creusa de nombreuses citernes, car il avait beaucoup de bestiaux dans le bas-pays[b] et sur le plateau[c], [ainsi que] des laboureurs et des vignerons dans les montagnes et les vergers; il était, en effet, très attaché à la terre.

Les armements d'Ouzziyyahou.

11 Ouzziyyahou avait une armée exercée au combat et qui faisait campagne divisée en bandes selon le nombre des hommes qui avaient été recensés par Yeïél le scribe et par Maaséyahou le greffier; [elle était] sous les ordres de Ḥananyahou, l'un des ministres du roi. 12 Le nombre total des chefs de
Ch famille, des notables[d], était de 2.600. 13 Le ban qu'ils avaient sous leurs ordres comptait 307.500 hommes capables de combattre avec une grande valeur en assistant le roi contre
I l'ennemi. 14 Ouzziyyahou prépara pour eux — pour toute l'année — des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des pierres à fronde. 15 Il fit aussi fabriquer à Jérusalem des machines savamment conçues et destinées à être placées sur les tours et les créneaux et à lancer des traits
Ch et de grosses pierres[e]. Sa renommée se répandit au loin; car il lui fut accordé [de remporter] des victoires si merveilleuses[f] qu'il devint [très] puissant.

Impiété d'Ouzziyyahou. Il est frappé de la lèpre[g].

16 Mais, lorsqu'il fut devenu puissant, son cœur s'enorgueillit au point qu'il tomba dans l'impiété. Il devint infidèle à Yahvé son Dieu et pénétra dans le sanctuaire de Yahvé pour faire fumer [des aromates] sur l'autel des parfums[h]. 17 Le prêtre Azaryahou l'y suivit accompagné de quatre-vingt prêtres de Yahvé pleins de courage. 18 Ils s'opposèrent au roi Ouzziyyahou et lui dirent: « Ce n'est pas à toi, Ouzziyyahou, qu'il appartient de faire fumer [des parfums] en l'honneur de Yahvé, mais aux prêtres, fils d'Aaron, qui ont été consacrés pour faire monter en fumée [les offrandes]. Sors du sanctuaire, car tu commets une infidélité et cela ne tournera pas à ton honneur devant Yahvé Dieu. » 19 Ouzziyyahou, qui tenait à la main un encensoir pour faire fumer [le parfum], entra en fureur. Mais, comme il s'emportait contre les prêtres, la lèpre apparut sur son front, en présence des prêtres, dans la maison de Yahvé, à côté de l'autel des parfums. 20 Azaryahou, le prêtre en chef, se tourna vers lui, ainsi que tous les prêtres; et ils virent qu'il avait la lèpre au front. Ils lui firent en toute hâte quitter le sanctuaire; lui-même, du reste, se hâta de sortir, parce que Yahvé l'avait frappé. 21 Le roi Ouzziyyahou resta lépreux jusqu'au jour S
de sa mort. Il résidait dans la maison assignée aux malades[i] en raison de sa lèpre; car il Ch
était exclu de la maison de Yahvé. C'était S
Yotam, son fils, qui administrait le palais royal et qui gouvernait la population.

Notice finale[j].

22 Le reste des faits et gestes d'Ouz- s
ziyyahou, des premiers aux derniers, a été relaté par Ésaïe, fils d'Amoç, le pro-

21. « son fils ». Rois : le fils du roi. « royal (litt. : du roi) ». Manque en Rois.

a. Au S. E. du Temple, cf. Néh. 3, 19 (note *c*), 20, 24, 25. *b.* Ou *Chephéla*; on appelait ainsi les pentes O. de la montagne de Juda. *c.* Le plateau de Juda. *d.* Litt. : *vaillants de force*. Sur le sens qu'avait pris cette expression, cf. 2 Rois 15, 20 et note *c*; il ressort de ce passage qu'il y avait env. 60.000 de ces notables dans le royaume du nord. *e.* Il s'agit des balistes et catapultes. Ces machines ne sont mentionnées nulle part ailleurs dans l'A. T.; mais il n'y a pas lieu de douter qu'Ouzziyyahou ait pu en faire fabriquer : les Assyriens en connaissaient l'emploi et l'admiration qu'elles provoquaient évidemment chez l'auteur de cette notice suggère que le Chroniqueur l'a empruntée à une source ancienne. *f.* Litt. : *il fut si merveilleusement aidé* (par Dieu). Les mots ordinairement employés en hébreu pour « victoire » signifient « aide », « secours », « délivrance ». *g.* Le livre des Rois dit simplement que le roi devint lépreux à la fin de sa vie (2 Rois 15, 5). Le livre des Chroniques reproduit ce passage, mais en y ajoutant un récit expliquant pourquoi Dieu frappa ainsi le souverain. Il est difficile de dire si ce récit a été puisé par le Chroniqueur dans un ouvrage antérieur. *h.* D'après la législation sacerdotale, qui faisait loi au temps du Chroniqueur, les prêtres avaient seuls le droit de pénétrer dans le « lieu saint » et d'y offrir les sacrifices de parfum (cf. 1 Chron. 6, 49 [34]). En était-il déjà ainsi au VIIIe siècle? En tout cas le roi avait encore à cette époque conservé la faculté de sacrifier à l'autel des holocaustes (cf. 2 Rois 16, 13). L'autel des parfums lui-même n'est, semble-t-il, mentionné que dans les parties les plus récentes de la loi sacerdotale (cf. Ex. 30, 1 et note *n*). *i.* Traduction assez hypothétique; voy. 2 Rois 15, 5 et note *b*. *j.* Cf. 2 Rois 15, 6-7.

S phète[a]. 23 Ouzziyyahou se coucha avec ses
I pères et on l'ensevelit avec ses pères[b] dans
le champ attenant à la sépulture des rois;
S car on disait : « Il était lépreux. » Yotam,
son fils, devint roi à sa place.

Yotam.

27 *Indications chronologiques. Appréciation[c].* 1 Yotam était âgé de
vingt-cinq ans à son
avènement. Il régna seize ans à Jérusalem.
Sa mère s'appelait Yeroucha, fille de Çadoq.
2 Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans
toute sa conduite l'exemple d'Ouzziyyahou
Ch son père. Toutefois il ne pénétra pas dans
le sanctuaire de Yahvé[d] et le peuple persé-
vérait dans son impiété[e].

S *Ses constructions.* 3 Il bâtit la porte supérieure de la
I maison de Yahvé[f] et travailla
beaucoup à la construction du mur de
l'Ophel[g]. 4 Il bâtit aussi des villes dans la
montagne de Juda; et, dans les forêts, il
bâtit des forteresses et des tours.

Guerre avec les Ammonites. 5 Il fit la guerre au roi des
Ammonites[h] et les vainquit.
Les Ammonites lui livrèrent cette année-là
cent talents d'argent[i], 10.000 kors[j] de fro-
ment et 10.000 d'orge. Voilà ce que les
Ammonites lui versèrent la première année,
Ch la seconde et la troisième. 6 Yotam devint
puissant, parce qu'il marchait avec fermeté
en la présence de Yahvé, son Dieu.

Notice finale. Mort de Yotam[k]. 7 Le reste de l'histoire de Yotam, S
toutes ses guerres et toutes ses
entreprises, sont relatés par écrit dans le
livre des rois d'Israël et de Juda. 8 Il était S
âgé de vingt-cinq ans à son avènement et
régna seize années à Jérusalem. 9 Yotam se
coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans
la Cité de David. Aḥaz, son fils, devint roi à
sa place.

Aḥaz.

28 *Indications chronologiques. Appréciation[l].* 1 Aḥaz était âgé de
vingt[m] ans à son avè-
nement. Il régna seize ans à Jérusalem. Il ne
fit pas ce qui plaisait à Yahvé, comme l'avait
fait David, son ancêtre. 2 Il marcha sur les
traces des rois d'Israël et même il fabriqua Ch
des idoles de métal fondu en l'honneur des
Baals. 3 Il fit fumer [des offrandes] dans la
vallée du Fils de Hinnom[n] et brûla ses fils[o] S
selon les rites abominables des nations que
Yahvé avait chassées devant les enfants
d'Israël. 4 Il sacrifiait et faisait fumer [des
offrandes] sur les hauts lieux, sur les collines
et sous tous les arbres verts.

L'invasion syro-éphraïmite[p]. 5 Aussi Yahvé, son Dieu, le Ch
livra-t-il entre les mains du
roi d'Aram, et les Araméens le battirent et

23. « avec—pères ». Manque en 2 Rois 15, 7 (G* Ghex). « dans — lépreux ». Rois : dans la Cité de David. 27, 1. « Yotam [était] ». 2 Rois 15, 33 : [Il] était. 5. « cette année-là ». G : chaque année. « la première — troisième » d'après G (aj. *baššânâ hârî'šônâ*). H : et la seconde et la troisième. G : chaque année, la première année etc... (deux variantes juxtaposées). 9. « on l'ensevelit ». G : il fut enseveli avec ses pères. 28, 1. « vingt ». G* S : vingt-cinq. « Yahvé ». 2 Rois 16, 2 aj. : son Dieu. 3. « brûla ». G S 2 Rois 16, 3 : fit passer par le feu. « ses fils ». S Rois : son fils.

a. Voy. Introduction au tome III. b. D'après ce qui suit, le roi lépreux n'a pas été enseveli « *avec* ses pères », mais seulement dans leur voisinage. Si le Chroniqueur dit cependant qu'il fut « enseveli avec ses pères », c'est qu'il copie la phrase du livre des Rois sous la forme déjà glosée qu'elle a dans l'édition massorétique. c. Cf. 2 Rois 15, 33-35a. d. Comme l'avait fait son père (26, 16-20). e. Allusion voilée au culte sur les hauts lieux, encore pratiqué en Juda à cette époque (2 Rois 15, 35a). f. Reproduction de 2 Rois 15, 35b. g. Quartier de la ville situé sur la pente sud de la colline du Temple et protégé par un rempart spécial (voy. Néh. 3, 27 et note n). h. Appelés ici « enfants d'Ammon », cf. 26, 7-8 et note j. Une guerre entre Juda et Ammon n'est pas des plus vraisemblable, à moins que les Ammonites ne fussent simplement les alliés de l'un des voisins de Juda. i. Le talent d'argent valait 9.375 francs or. j. Le kor valait 364 litres 4. k. D'après 2 Rois 15, 36, 33, 38. Le v. 33 a déjà été reproduit par le Chroniqueur (v. 1); c'est peut-être qu'il l'a cité une fois d'après le livre des Rois et l'autre fois d'après un historien qui avait déjà utilisé cet ouvrage. l. Reproduction légèrement amplifiée de 2 Rois 16, 2-4. m. La leçon « vingt-cinq » donnée par quelques témoins du texte (voy. note crit.) atténuerait la grave difficulté chronologique signalée dans la note sur 2 Rois 16, 2. n. La vallée, située au S. de Jérusalem, où se trouvait le Tophèt, lieu saint où l'on brûlait des victimes humaines. o. Le texte de 2 Rois 16, 3 ne parle que d'un fils offert ainsi en holocauste par Aḥaz ; c'est plus probable : le roi avait dû le « faire passer par le feu » à une heure d'extrême détresse. p. Le récit des Chroniques suggère une conception de cet événement sensiblement différente de celle qui ressort de la relation du livre des Rois (2 Rois 15, 29; 16, 5-9) et du témoignage d'Ésaïe, prophète contemporain des faits (ch. 7 et 8) : rien n'indique, dans la version du Chroniqueur, que les Araméens et les Israélites étaient alliés et firent campagne ensemble contre Juda ni que le roi d'Assyrie, appelé à l'aide par Aḥaz, délivra effectivement Juda de ses deux adversaires. Le récit du Chroniqueur renferme cependant certains détails qui paraissent puisés dans un écrit antérieur utilisant d'anciennes traditions; il est probable, par exemple, qu'Araméens et Israélites ont ravagé le nord de Juda, puisque, d'après 2 Rois 16, 5, ils ont réussi à mettre le siège devant Jérusalem avant d'être attaqués à revers par les Assyriens.

lui firent un grand nombre de prisonniers,
qu'ils emmenèrent à Damas.
Il fut aussi livré entre les mains du roi
Ch (I) d'Israël, qui lui infligea une grande défaite :
6 Pèqaḥ[a], fils de Remalyahou, tua en un seul
jour 120.000 hommes de Juda, tous vaillants
guerriers, parce qu'ils avaient abandonné
Yahvé, le Dieu de leurs pères. 7 Zikri, héros
éphraïmite, tua Maasséyahou, fils du roi[b],
Azriqam, préfet du palais[c], et Elqana, le
second du roi[d]. 8 Puis les enfants d'Israël em-
menèrent en captivité 200.000 des femmes,
des fils et des filles de leurs frères. Ils leur
prirent également un butin considérable et
emportèrent ce butin à Samarie.
9 Or, il y avait dans cette ville un pro-
phète de Yahvé nommé Odéd. Il sortit à
la rencontre des troupes qui rentraient à
Samarie et leur dit : « C'est parce que
Yahvé, le Dieu de leurs pères, était irrité
contre [les gens de] Juda qu'il les a livrés
entre vos mains. Et vous en avez fait une
tuerie avec une fureur qui est montée jus-
qu'au ciel[e]. 10 Et maintenant vous préten-
driez opprimer les enfants de Juda et de
Jérusalem en faisant d'eux vos esclaves et
vos servantes! Mais vous-mêmes, n'avez-
vous pas de fautes [à vous reprocher] envers
Yahvé votre Dieu? 11 Ainsi donc, écoutez-
moi : renvoyez les prisonniers que vous
avez faits parmi vos frères, car l'ardente
colère de Yahvé vous menace. »
12 Alors quelques-uns des chefs des enfants
d'Éphraïm[f], Azaryahou, fils de Yehoḥanân,
Bèrèkyahou, fils de Mechillémot, Yeḥiz-
qiyyahou, fils de Challoum, et Amassa, fils
de Ḥaldaï, se dressèrent contre ceux qui
revenaient de la guerre 13 et leur dirent :
« Vous ne ferez pas entrer ici les prison-
niers! Car ce serait nous charger d'une faute.
Vous voulez donc augmenter [le nombre de]
nos péchés et notre culpabilité! Car notre
culpabilité est [déjà] grande et une ardente
colère menace Israël. »
14 Les hommes d'armes relâchèrent les
prisonniers et [abandonnèrent] le butin en
présence des magistrats et de tout le peuple
assemblé. 15 Des hommes désignés pour cela
par leur nom se levèrent et s'occupèrent des
prisonniers : à tous ceux qui étaient nus, ils
donnèrent des vêtements prélevés sur le
butin; ils les habillèrent, les chaussèrent,
leur donnèrent à manger et à boire; il les
oignirent et les conduisirent sur des ânes —
tous ceux, [du moins,] qui étaient éclopés; —
ils les firent [ainsi] parvenir à Jéricho[g], la
ville des Palmiers[h], auprès de leurs frères,
puis ils s'en retournèrent à Samarie.

Aḥaz appelle le roi d'Assyrie[i]. 16 En ce temps-là, le roi appela à S
son secours le roi d'Assyrie.

Invasions des Édomites et des Philistins. 17 Les Édomites vinrent aussi, I
battirent Juda et emmenèrent
des prisonniers[j]. 18 Les Philistins se jetèrent
sur les villes du bas-pays et du Nègueb de
Juda. Ils prirent Bèt Chèmech, Ayyalôn,
hag-Guedérot, Soko et les localités qui en
dépendent, Timna et les localités qui en
dépendent, Guimzo et les localités qui en
dépendent et ils s'y établirent[k]. 19 Yahvé, Ch
en effet, humiliait Juda à cause d'Aḥaz, roi

9. « Odéd ». S : Iddo. 13. « ce serait — donc » lis. *le'aśmâ tihyè* et couper (avec *L*) après *'âlénou*. H : c'est pour [qu'il y ait] sur nous une faute [contre?] Yahvé que vous prétendez. — Texte peu sûr. 16. « le roi d'Assyrie » *G S L* (lis. *mèlèk*). H : les rois d'Ass. (cf. 32, 4).

a. Roi d'Israël; cf. 2 Rois 15, 27-31, 37; És. 7, 1, 4, 5. b. C'est-à-dire prince de la famille royale : Aḥaz, mort à 36 ans d'après v. 1, ne pouvait guère avoir un fils en état de porter les armes au moment de la guerre syro-éphraïmite. c. Cf. 1 Rois 4, 6; 2 Rois 15, 5. d. C'est-à-dire le premier personnage du royaume après le souverain; cf. 1 Sam. 23, 17; Esth. 10, 3; Tob. 1, 22. e. Simples instruments entre les mains de Yahvé pour exécuter sa sentence contre Juda, les Israélites ont outrepassé leur mandat et attiré sur eux-mêmes la colère divine (cf. És. 10, 5-7, 12-19). f. C'est-à-dire du royaume du nord. g. Le texte ne dit pas pourquoi on fit faire aux prisonniers libérés ce long détour. h. Cf. Jug. 1, 16; 3, 13; Deut. 34, 3. i. C'est le fait raconté 2 Rois 16, 7-9. Le Chroniqueur en donne une version sensiblement différente dans ce v. 16 et dans les v. 20 et 21 qui en formaient la suite immédiate. Entre les deux parties de son récit il a intercalé les v. 17-19 parce qu'il y est question aussi de revers subis par Aḥaz. j. Le livre des Rois parle aussi d'un conflit entre Édom et Juda, mais dit simplement que les Édomites reconquirent Élat, le port de la mer Rouge, tandis que les Chroniques suggèrent qu'ils envahirent le pays. Il est naturel, en tous cas, que les voisins de Juda aient mis à profit la détresse où la guerre syro-éphraïmite mit ce pays. k. Les villes mentionnées se trouvaient toutes dans le « bas-pays » ou *Chephéla*, c'est-à-dire sur la pente O. des monts de Juda : aucune n'appartenait au Nègueb (cf. Gen. 12, 9 et la note) : *Bèt Chèmech*, auj. Aïn ech-Chems (Jos. 15, 10), *Ayyalôn*, auj. Yalo (Jos. 10, 12), *hag-Guedérot*, probablement l'actuelle Qatra, près Yebna (cf. Jos. 15, 41), *Soko*, auj. ech-Chououeikè (Jos. 10, 10 note g), *Timna*, auj. Tibné (Jos. 15, 10), *Guimzo*, auj. Djimzou, 7 kil. E. de Ramlé.

de Juda, parce que celui-ci laissait Juda [vivre] sans frein et commettait de graves infidélités envers Yahvé.

Aḥaz appelle le roi d'Assyrie (suite).

[20] Tillegat Pilnèser[a], roi d'Assyrie, marcha contre lui et le traita en ennemi, au lieu de le soutenir[b]. [21] C'est parce qu'Aḥaz avait dépouillé la maison de Yahvé[c], ainsi que le palais royal et [les demeures] des ministres, pour faire des présents au roi d'Assyrie; ce qui ne lui fut d'aucun secours.

Impiétés d'Aḥaz[d].

[22] [Même] au temps de sa détresse, il continua de commettre
s des infidélités envers Yahvé, lui le roi Ahaz : [23] il offrit des sacrifices aux dieux de Damas qui l'avaient vaincu; il se disait : « Ce sont les dieux des rois d'Aram qui leur assurent la victoire. Je leur sacrifierai [donc] et ils me viendront en aide[e]. » Ils causèrent, [au contraire,] sa chute et celle de tout Israël. [24] Aḥaz rassembla les objets qui se trouvaient
Ch (I) dans la maison de Dieu et les brisa[f]. Il ferma les portes de la maison de Yahvé et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem. [25] Il créa aussi des hauts lieux dans les diverses villes de Juda pour faire fumer [des offrandes] à d'autres dieux et provoqua la colère de Yahvé, le Dieu de ses pères.

Notice finale. Mort du roi[g].

[26] Le reste de son histoire et toutes s
ses entreprises, des premières aux dernières, sont relatés par écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël. [27] Aḥaz se S
coucha avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville[h], à Jérusalem; mais on ne Ch
le mit pas dans les tombeaux des rois d'Israël. Ézéchias, son fils, devint roi à sa S
place.

Ézéchias.

Indications chronologiques. Appréciation[i].

29 [1] Ézéchias devint roi à l'âge de vingt-cinq ans. Il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abiyya, fille de Zekaryahou. [2] Il fit ce qui plaît à Yahvé, suivant dans toute sa conduite l'exemple de David, son ancêtre.

Rétablissement de la sainteté du Temple. Le culte restauré[j].

[3] La première année de son règne, au Ch
premier mois[k], il rouvrit les portes de la maison de Yahvé et les répara. [4] Il fit venir les prêtres et les lévites et, les ayant rassemblés sur la place orientale[l], [5] il leur dit : « Écoutez-moi, Lévites[m] ! Vous allez maintenant vous sanctifier[n]; puis vous rendrez à sa sainteté la maison de Yahvé, le Dieu de vos pères : vous enlèverez du sanctuaire tout ce

19. « de Juda » *Seb H* G S L*. H : d'Israël. 20. « soutenir » lis. *ḥizzeqô* plutôt que *ḥăzâqô*. 21. « dépouillé » lis. *ḥillêṣ* (arraché) plutôt que *ḥâlaq* (partagé). 22. « Même — détresse ». G : mais [contribua à] le mettre dans la détresse (*kî 'im leṣârâ lô*). Phrase rattachée au v. 21. 24. « les brisa » *G L* (lis. *'ôtâm*). H : brisa les objets [qui se trouvaient] dans la maison de Dieu. 27. « on l'ensevelit ». 2 Rois 16, 20 (H) : il fut enseveli avec ses pères. « ville ». Rois aj. : de David. **29**, 1. « Ézéchias — l'âge ». 2 Rois 18, 1 :... Ézéchias, fils d'Aḥaz, roi de Juda, devint roi. [2] Il était à son avènement âgé.

a. Orthographe spéciale aux Chroniques du nom de Tiglat Pilèser (voy. 1 Chron. 5, 6, note *k*). Il s'agit de Tiglat Pilèser III (745-727); cf. 1 Chron. 5, 6, 26; 2 Rois 16, 7-9. *b*. D'après 2 Rois 15, 29; 16, 9, au contraire, le roi d'Assyrie opéra une diversion qui délivra Aḥaz des attaques de Recîn et de Pèqaḥ. L'assertion opposée des Chroniques a peut-être été suggérée au Chroniqueur — ou à l'auteur qu'il suit ici — par certains passages d'Ésaïe où le prophète avait assuré que, si l'on appelait à l'aide Tiglat Pilèser, les Assyriens envahiraient et ravageraient le pays de Juda (7, 17-25; 8, 5-10). Cette prédiction s'accomplit, mais seulement sous Ézéchias, fils d'Aḥaz, non sous ce roi lui-même. *c*. C'est la raison *divine* de l'échec de la politique d'Aḥaz que le Chroniqueur entend donner ici. *d*. Les reproches que le Chroniqueur fait à Aḥaz vont bien au delà de ceux qu'avait formulés le livre des Rois. Il est visible parfois que les censures du Chroniqueur lui ont été suggérées par un passage du livre des Rois, généralisé ou interprété d'une façon particulière.

e. Cette façon de raisonner serait conforme aux principes de la mentalité antique. Mais dans le passage parallèle du livre des Rois (2 Rois 16, 10-16) il est question d'un autel, d'un modèle vu à Damas, que le roi fit construire *à Yahvé*, non de sacrifices offerts aux dieux de Damas. *f*. Dans 2 Rois 16, 17, il s'agit de *certains* objets dont le roi fit enlever et mettre en pièces le bronze. *g*. Cf. 2 Rois 16, 19-20. *h*. Le Chroniqueur n'admet pas qu'un souverain aussi impie ait été enseveli, comme le disait 2 Rois 16, 20, dans la « Cité de David » où se trouvait la nécropole royale. Il a dû être exclu du tombeau de famille comme d'autres mauvais rois (21, 20; 22, 9; 24, 25; 26, 23). *i*. Reprodution à peu près littérale de 2 Rois 18, 1-3, sauf l'omission habituelle du synchronisme avec les rois d'Israël.

j. Selon le Chroniqueur Aḥaz avait fermé le temple de Yahvé et aboli le culte du Dieu des pères (28, 24; cf. 29, 6-7). Aussi, dans son récit, Ézéchias fait-il figure de nouveau fondateur de la religion nationale. *k*. Il ne s'agit pas des 30 jours qui suivirent son avènement, mais du mois par lequel s'ouvrit la première année qui suivit son accession au trône, — le mois de nisan (mars-avril), — selon le calendrier babylonien usité au temps du Chroniqueur. C'est ce qui ressort du v. 17 et de 30, 2. Il est probable, du reste, que notre auteur plaçait l'avènement d'Ézéchias très peu auparavant; car il entend dépeindre l'empressement que le nouveau roi mit à réparer les fautes de son prédécesseur. *l*. La cour qui s'étendait devant la façade du Temple, celle qu'on appelait souvent « la cour intérieure » (1 Rois 6, 36; 7, 12; Éz. 40, 28; etc.). *m*. Le roi s'adresse aux prêtres (v. 11 et 16) en même temps qu'aux simples lévites. *n*. Vous mettre en état, par certains rites (ablutions, abstinences etc.), de toucher les choses saintes, cf. Ex. 19, 10 et la note.

qui s'y trouve d'impur[a]. [6] Nos pères, en effet, ont été infidèles; ils ont fait ce qui déplaît à Yahvé notre Dieu; ils l'ont abandonné; ils ont détourné leur visage de la Demeure de Yahvé et [lui] ont tourné le dos. [7] Ils ont même fermé les portes du portique; ils ont éteint les lampes; ils n'ont plus fait fumer de parfums ni immolé d'holocaustes dans le sanctuaire en l'honneur du Dieu d'Israël[b]. [8] Aussi la colère de Yahvé a-t-elle éclaté contre Juda et Jérusalem et il a fait des habitants un objet d'épouvante, d'horreur et de moquerie, comme vous le voyez de vos yeux. [9] C'est pour cela que nos pères ont péri sous le glaive et que nos fils, nos filles et nos femmes ont été réduits en captivité[c]. [10] [Mais] maintenant, j'ai l'intention de prendre envers Yahvé, le Dieu d'Israël, des engagements solennels[d], afin que son ardente colère se détourne de nous. [11] Ne soyez donc pas négligents, mes enfants, puisque c'est vous que Yahvé a choisis pour que vous teniez devant lui, à son service, et que vous soyez ceux qui le servent et font fumer [les parfums] devant lui. »

I [12] Alors se mirent à l'œuvre les Lévites Maḥat, fils d'Amassaï, et Yoël, fils d'Azaryahou, descendants des Qehatites; parmi les descendants de Merari, Qich, fils d'Abdi, et Azaryahou, fils de Yehallèlél; parmi les Guerchounnites, Yoaḥ, fils de Zimma, et Éden, fils de Yoaḥ; [13] parmi les descendants
Ch d'Éliçaphân, Chimri et Yeïel; parmi les descendants d'Asaph, Zekaryahou et Mattanyahou; [14] parmi les descendants de Hémân, Yeḥiél et Chimeï et parmi les descendants de Yedoutoun, Chemaya et Ouzziél[e]. [15] Ils réunirent leurs frères[f] et se sanctifièrent; puis, comme le roi l'avait ordonné, ils vinrent purifier la maison de Yahvé selon les prescriptions de Yahvé[g].

[16] Les prêtres pénétrèrent à l'intérieur de la maison de Yahvé pour la purifier[h]. Toutes les impuretés qu'ils trouvèrent dans le sanctuaire de Yahvé furent portées par eux dans la cour de la maison de Yahvé[i] et remises aux lévites, pour que ceux-ci les jetassent dehors, dans le torrent du Cédron[j]. [17] Ils commencèrent le premier jour du premier mois à rendre [le Temple] à sa sainteté; le huitième jour ils étaient arrivés au portique de Yahvé; ils mirent huit jours à rendre à sa sainteté la maison de Yahvé, de sorte qu'ils avaient achevé le seize du premier mois[k].

[18] Ils se rendirent alors auprès du roi Ézéchias à l'intérieur [du palais] et lui dirent : « Nous avons purifié toute la maison de Yahvé, l'autel des holocaustes et tous ses accessoires, la table[l] où sont disposés [les pains] et tous ses accessoires[m]. [19] Tous les ustensiles que le roi Aḥaz avait profanés[n] au cours de son règne, par suite de son infidélité, nous les avons remis en état et consacrés [à nouveau] : ils se trouvent devant l'autel de Yahvé[o]. »

[20] [Dès] le lendemain, de bon matin, le roi Ézéchias assembla les autorités de la ville et monta à la maison de Yahvé. [21] On I
amena sept taureaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs en vue des sacrifices

8. « d'épouvante » *Hᵏ*. Hq : de mauvais traitements.

a. Symboles païens ou objets du culte de Yahvé profanés. *b*. Le Chroniqueur considérait les sacrifices accomplis par Aḥaz sur le nouvel autel (2 Rois 16, 13-15) comme offerts aux dieux de Damas (28, 23). *c*. Ce sont les revers et humiliations subis par Juda sous Aḥaz, dépeints sous des couleurs qui conviendraient mieux aux catastrophes du temps de l'exil babylonien. *d*. Litt. : *de conclure une alliance envers Yahvé*. *e*. Dans cette liste, l'auteur ne suit pas la répartition ordinaire des Lévites en trois rameaux, Qehat, Merari et Guerchom, mais s'inspire de la classification plus compliquée de 1 Chron. 15, 4-10. On y a toutefois ajouté les trois confréries de chantres Asaph, Hémân et Yedoutoun, sans doute pour préparer l'intervention des musiciens sacrés dans la cérémonie d'inauguration (v. 25-30). *f*. Leurs confrères, les autres Lévites. *g*. La Loi ne contient, à proprement parler, que des prescriptions sur la consécration des objets destinés au culte, non sur une consécration nouvelle après profanation; mais les rites étaient les mêmes : ablutions, onction d'huile, aspersions de sang. *h*. Les simples lévites n'avaient pas le droit d'y entrer. *i*. La « cour intérieure » cf. v. 4. *j*. Cf. 15, 16; 1 Rois 15, 13. *k*. Le portique formait la limite entre le bâtiment même du sanctuaire et ses dépendances (cour et magasins). Il semble, d'après le v. 16, qu'on a commencé, pendant les huit premiers jours, par purifier l'intérieur du Temple, et qu'on a passé ensuite, pendant les huit jours suivants, à la remise en état [du reste] de la maison de Yahvé. *l*. D'après 4, 8 et 1 Chron. 28, 16 il y en avait plusieurs. *m*. Il est curieux que l'autel des parfums ne soit pas mentionné ici (comme il l'est en 1 Macc. 4, 49, dans un contexte analogue). Le Chroniqueur utiliserait-il ici un document composé en un temps où l'on allumait encore les encensoirs à l'autel des holocaustes? Au v. 19, celui-ci est appelé « l'autel de Yahvé ». *n*. Litt. : *avait rendus propres à être réprouvés*. *o*. Sur la reconsécration ou le remplacement des divers objets employés dans le culte, cf. le récit de la purification du Temple profané, au temps de Judas Maccabée (1 Macc. 4, 43-49).

pour le péché [à offrir] pour la maison royale[a], pour le sanctuaire et pour Juda[b]. Puis le roi dit aux prêtres, fils d'Aaron, d'offrir [ces victimes] sur l'autel de Yahvé. 22 On immola les taureaux; les prêtres recueillirent le sang et en aspergèrent l'autel[c]. On immola ensuite les béliers et avec leur sang on aspergea l'autel. On immola les agneaux et avec leur sang on aspergea l'autel. 23 On amena alors les boucs destinés au sacrifice pour le péché devant le roi et l'assemblée[d], qui posèrent leurs mains sur eux[e]. 24 Les prêtres les immolèrent et en mirent le sang sur l'autel afin d'enlever le péché [et] de faire l'expiation pour tout Israël; car c'était pour tout Israël que le roi avait commandé d'offrir l'holocauste et le sacrifice pour le péché[f].

Ch 25 [g] Il ordonna aux lévites de se placer dans la maison de Yahvé avec des cymbales, des harpes et des cithares, ainsi que l'avaient prescrit David, Gad, le voyant du roi, et Natan, le prophète; cet ordre, en effet, venait de Yahvé [lui-même] par l'intermédiaire de ses prophètes. 26 Les lévites prirent donc place avec les instruments de David[h] et les prêtres avec les trompettes. 27 Ézéchias commanda d'offrir l'holocauste sur l'autel. Et, au moment où commença l'holocauste, commencèrent aussi de retentir le cantique de Yahvé et les accents de la trompette, avec accompagnement des instruments de David, roi d'Israël. 28 Toute l'assemblée était prosternée, tandis que les chants retentissaient et que les trompettes sonnaient; tout cela jusqu'à ce que l'holocauste fût achevé[i]. 29 Lorsqu'on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvaient avec lui fléchirent le genou et se prosternèrent. 30 Puis le roi Ézéchias et les ministres dirent aux lévites de célébrer Yahvé avec les paroles de David et d'Asaph le voyant. Ils le célébrèrent avec allégresse, puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

31 Alors Ézéchias prit la parole et dit : I « Maintenant que vous êtes [de nouveau] consacrés[j] à Yahvé, que [le peuple] s'approche et apporte[k] des sacrifices [de paix] et des sacrifices d'actions de grâce à la maison de Yahvé! » L'assemblée apporta des sacrifices [de paix] et des sacrifices d'actions de grâce[l] et tous ceux qui le voulurent, des holocaustes. 32 Le nombre des victimes que l'assemblée offrit en holocauste fut de soixante-dix taureaux, cent béliers et deux cents agneaux, tout cela en holocauste à Yahvé.

27. « avec » *G* (suppr. *we* devant *'al*). H : et [cela] avec.

a. Litt. : *pour la royauté*, c'est-à-dire pour la dynastie, particulièrement menacée, car elle était solidaire des graves infidélités d'Aḥaz. *b*. Le cérémonial décrit ici rappelle celui avec lequel les prêtres furent installés et le sanctuaire inauguré au temps de Moïse d'après P (Ex. 29, 1-37; Lév. 8, 14-36; 9, 2-4). Mais il en diffère par le nombre des victimes, leur nature (P ne parle pas d'immolation d'agneaux), leur répartition entre les diverses sortes de sacrifices (dans P les taureaux sont offerts en sacrifice pour le péché et en sacrifice de paix, non en holocauste), l'ordre dans lequel elles sont offertes (dans P le sacrifice pour le péché est, comme toujours, offert avant l'holocauste). *c*. La mise en contact du sang avec l'autel (primitivement avec l'objet sacré) était la partie essentielle du sacrifice; aussi est-elle réservée aux prêtres par la loi sacerdotale (P). La mise à mort de la victime, geste beaucoup moins important, fut, au contraire, laissée par elle aux fidèles qui offraient l'holocauste (Lév. 1, 5-6 et note *f*). Il en était de même pour le dépouillement de l'animal. La *tôrâ* d'Ézéchiel voulait que pour ces deux tâches les laïques fussent suppléés par les lévites (44, 11). Au temps où a été écrite cette partie du livre des Chroniques (cf. 30, 17; 35, 6-11; Esdr. 6, 20), cette substitution des clercs aux laïques, sans être de droit strict, tendait à s'établir dans l'usage; de plus, l'immolation devait être faite par les prêtres s'il s'agissait d'un sacrifice pour le péché (v. 24; cf., au contraire, Lév. 4, 15, 24, 29) et c'était, en principe, à eux que revenait le devoir de dépouiller les victimes de l'holocauste, bien qu'ils pussent se faire aider par les lévites (v. 34-35). Plus tard, à en juger par la littérature talmudique, l'immolation *par le prêtre* était de règle dans tous les cas. *d*. Les boucs sont donc seuls offerts en « sacrifice pour le péché ». D'après Lév. 4, 13-26, c'était un taureau qui était exigé quand un sacrifice de ce genre était offert *pour le peuple*, le bouc étant réservé aux sacrifices pour le péché d'un chef. Mais ailleurs, la Loi admet l'offrande d'un bouc pour une faute de la nation (Lév. 9, 3, 15; 16, 5, 15). *e*. Sur les divers sens de ce geste, voy. notes sur Ex. 29, 10; Lév. 1, 4; 16, 21. *f*. « Tout Israël », étant donnée l'insistance de l'auteur, paraît désigner ici non le royaume de Juda, mais l'ensemble du peuple de Yahvé, y compris les tribus du nord. Le narrateur que suit ici le Chroniqueur plaçait sans doute la purification du Temple et, par conséquent, l'avènement d'Ézéchias après la chute de Samarie, ce qui est fort plausible (cf. note sur 2 Rois 18, 1). *g*. Il est un peu tard, après le récit de la célébration des sacrifices (v. 21-24), pour revenir sur la part que les musiciens sacrés ont prise à la cérémonie (v. 25-30). C'est apparemment le Chroniqueur lui-même qui, toujours soucieux de mettre en relief le rôle de la corporation des chantres, a ajouté ces détails en manière d'appendice. *h*. Cf. 1 Chr. 15, 16; 23, 5. *i*. Le sacrifice pour le péché (v. 23-24) est sans doute compris ici dans le terme général d'holocauste. *j*. Litt. : *vous avez rempli vos mains*. Sur le sens et l'origine de cette expression, voy. note *b* sur Ex. 29, 24.

k. Litt. : *approchez-vous et apportez*. Mais à partir d'ici, le roi s'adresse au peuple assemblé et non plus, comme dans les mots qui précèdent, aux Lévites. *l*. Formule analogue 33, 16. Dans la terminologie habituelle de P, le sacrifice d'actions de grâce était présenté comme une espèce particulière de « sacrifice de paix » (Lév. 7, 11-21 et note *h*).

33 Celui des offrandes sacrées[a] fut de 600 bœufs
Ch et de 3.000 têtes de menu bétail. 34 Seulement les prêtres étaient en trop petit nombre[b] et ils ne purent dépouiller toutes les bêtes offertes en holocauste. Leurs frères, les lévites, les aidèrent jusqu'à ce que l'ouvrage fût achevé et que les [autres] prêtres se fussent sanctifiés[c]; les lévites, en effet, avaient mis plus de conscience à se sanctifier que les prêtres[d]. 35 D'ailleurs, [ceux-ci avaient beaucoup à faire avec] les holocaustes si nombreux, avec la graisse des sacrifices de paix[e] et avec les libations accompagnant les holocaustes[f].

I Ainsi fut rétabli le service de la maison de Yahvé. 36 Ézéchias et toute la population se réjouirent de ce que Dieu eût si bien disposé le peuple; car l'affaire s'était déroulée avec une extrême rapidité[g].

Célébration de la Pâque[h].

30 1 Ézéchias envoya [des messagers] dans tout Israël et dans tout Juda; il écrivit aussi des lettres à Éphraïm et à Manassé pour [les inviter à] venir à la maison de Yahvé à Jérusalem célébrer une Pâque en l'honneur de Yahvé, le Dieu d'Israël. 2 Après en avoir délibéré, le roi, ses ministres et toute l'assemblée [du peuple] de Jérusalem décidèrent de célébrer la Pâque le second mois[i]. 3 On ne pouvait, en effet, la célébrer sur-le-champ parce que les prêtres ne s'étaient pas sanctifiés en nombre suffisant et que le peuple n'était pas rassemblé à Jérusalem. 4 Le roi et toute l'assemblée s'arrêtèrent à cet avis. 5 Ils prirent donc la résolution de faire dans tout Israël, de Beér-Chéba jusqu'à Dan[j], une proclamation invitant [tous les Israélites] à venir célébrer une Pâque en l'honneur de Yahvé, Dieu d'Israël, à Jérusalem[k]; car ils n'avaient pas été nombreux à la célébrer conformément à ce qui est écrit [dans la loi].

6 Les courriers se rendirent, avec les lettres émanant du roi et de ses ministres, dans tout [le territoire d']Israël et [de] Juda, selon l'ordre du roi, en disant : « Enfants d'Israël, revenez à Yahvé, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, afin qu'il revienne à ceux d'entre vous qui subsistent après avoir échappé à la main des rois d'Assyrie[l]. 7 Ne suivez pas l'exemple de vos pères et de vos frères, qui ont été infidèles à Yahvé, le Dieu de vos pères, et dont il a livré [les terres] à la dévastation, comme vous le voyez. 8 Ainsi ne raidissez pas votre cou[m] comme vos pères, tendez vos mains vers Yahvé[n] et venez à son sanctuaire, qu'il a consacré pour toujours, et rendez votre culte à Yahvé, votre Dieu, afin que son ardente colère se détourne de vous. 9 Si vous revenez à Yahvé, en effet,

30, 1. « dans... à Éphr... à Man. » *S L* (lis *'el*). H : sur. 6. « selon » *G L* (lis. *kemiṣwat*). H : et [cela] selon. 9. « à » *G L* (lis. *'el*). H : sur.

a. Ce terme désigne ici, comme dans 35, 13 et Néh. 10, 33 [H : 34], l'ensemble des « sacrifices de paix », c'est-à-dire de ceux où la majeure partie de la chair de la victime était consommée par les fidèles, dans un repas sacré. *b*. Beaucoup de prêtres avaient négligé de se sanctifier à temps. *c*. Voy. 29, 22, note *c*. *d*. Le Chroniqueur, dans son zèle pour la gloire des lévites, n'a pas hésité ici à les exalter aux dépens même des prêtres. *e*. C'étaient les prêtres qui avaient à brûler, avec la chair des holocaustes, les parties revenant à Dieu des victimes des « sacrifices de paix » (Lév. 3, 3-5). *f*. Nomb. 15, 1-10. *g*. L'idée paraît être qu'Ézéchias se réjouit de ce que l'abolition des mesures prises par le roi précédent n'ait rencontré dans le peuple aucune opposition et ait pu être réalisée sur-le-champ, dès le début du nouveau règne.

h. La célébration par Ézéchias d'une fête de la Pâque telle qu'il n'y en avait pas eu depuis Salomon est ignorée du livre des Rois. Celui-ci parle seulement (2 Rois 23, 21-23) d'une Pâque célébrée par Josias lors de sa réforme (un siècle plus tard) et qui fut telle qu'il n'en avait pas été célébré de semblable pendant tout le temps des rois d'Israël et de Juda (passage reproduit 2 Chron. 35, 18). On peut se demander si la tradition juive suivie par l'auteur des Chroniques n'a pas ici dépeint la figure du pieux roi Ézéchias sous des couleurs empruntées à l'histoire de Josias, le prince réformateur; des tendances en ce sens se remarquent, semble-t-il, déjà dans la rédaction du livre des Rois (voy. 2 Rois 18, 4 et note *c*).

i. Normalement, elle devait avoir lieu, d'après la législation sacerdotale (P), à la pleine lune du premier mois, le 14 Nisan. Mais ce code autorisait à la retarder exceptionnellement d'un mois, pour les hommes qui n'étaient pas en état de pureté ou se trouvaient en voyage à la date régulière (Nomb. 9, 6-13). Ézéchias profite de cette latitude pour les raisons énumérées v. 3 : nombre insuffisant des prêtres en état de sainteté; délai trop court pour convoquer « le peuple », c'est-à-dire non seulement la population de Juda, mais aussi celle d'Israël. Du reste, d'après 29, 17, la reconsécration du Temple ne fut achevé que le 16 nisan. *j*. Locution consacrée pour marquer les limites extrêmes, au sud et au nord, du territoire israélite, Juda et Israël réunis (cf. 1 Sam. 3, 20). De fait la région de Dan était annexée à l'Assyrie depuis 734.

k. La loi, du moins celle de Deutéronome (16, 1-8), exigeait que la Pâque fût célébrée au lieu saint unique choisi par Yahvé, c'est-à-dire à Jérusalem. *l*. Il pourrait être fait allusion ici et v. 7 et 9, aux déportations d'Israélites de Galilée et de Transjordanie que Tiglat Piléser III avait opérées à la suite de la guerre syro-éphraïmite en 734 (2 Rois 15, 29). Peut-être cependant le narrateur pense-t-il plutôt à celles qui suivirent la chute définitive de Samarie en 722 : on ne voit pas bien comment il aurait pu se représenter un roi de Juda lançant une proclamation dans l'Israël du nord alors que ce pays avait encore des rois nationaux. Il s'ensuivrait que l'auteur de ces lignes plaçait l'avènement d'Ézéchias après 722 (cf. 29, 24 et note *f*). *m*. Ne vous montrez pas obstinés (cf. Deut. 10, 16; etc.). *n*. Faites-lui votre soumission (cf. 1 Chron. 29, 24).

vos frères et vos fils trouveront de la compassion auprès de ceux qui les ont emmenés captifs[a] et reviendront dans ce pays. Car Yahvé, notre Dieu, est miséricordieux et compatissant; il ne détournera pas sa face de vous, si vous revenez à lui. »

10 Les courriers parcoururent, ville après ville, le pays d'Éphraïm et de Manassé et [se rendirent] jusque [dans le territoire de] Zabulon. Mais on se riait d'eux et on les raillait. 11 Cependant quelques hommes d'Acher, de Manassé et de Zabulon s'humilièrent et vinrent à Jérusalem[b]. 12 En Juda aussi, la main de Dieu agit de manière à donner à tous un même cœur pour exécuter l'ordre du roi et des ministres, en se conformant à ce que Yahvé avait dit.

13 Ainsi une foule nombreuse se réunit à Jérusalem pour célébrer la fête des Pains sans levain[c] au second mois. Ce fut une assemblée extrêmement nombreuse. 14 Ils se mirent [d'abord] à enlever les autels qui se trouvaient à Jérusalem[d]. Ils enlevèrent aussi tous les brûle-parfums[e] et les jetèrent dans le torrent du Cédron. 15 Puis ils immolèrent la Pâque le quatorze du second mois. Les prêtres et les lévites, pris de honte[f], s'étaient sanctifiés et purent offrir les holocaustes[g] dans la maison de Yahvé. 16 Ils vinrent occuper leur place habituelle, conformément à la loi de Moïse, homme de Dieu. Les prêtres aspergeaient [l'autel] avec le sang [qu'ils recevaient] de la main des lévites; 17 car il y avait dans l'assemblée beaucoup de personnes qui ne s'étaient pas sanctifiées et les lévites se chargèrent, pour tous ceux qui n'étaient pas purs, de l'immolation des victimes pascales, afin qu'elles pussent être consacrées à Yahvé[h]. 18 En effet, la plus grande partie du peuple, beaucoup des gens d'Éphraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon ne s'étaient pas purifiés. Cependant ils mangèrent la Pâque sans se conformer à ce qui est écrit, car Ézéchias avait prié pour eux en disant : « Que Yahvé, dans sa bonté[i], veuille pardonner à 19 quiconque a pris à cœur de chercher Dieu, — Yahvé, le Dieu de ses pères, — quand même il ne serait pas dans l'état de pureté requis pour l'approche des choses saintes. » 20 Yahvé exauça Ézéchias et laissa ces gens indemnes[j].

21 Tous les enfants d'Israël qui se trouvaient à Jérusalem célébrèrent la fête des Pains sans levain pendant sept jours avec
une grande joie et, chaque jour, les prêtres Ch
et les lévites acclamaient Yahvé de toute I
leur force. 22 Ézéchias adressa des paroles Ch
encourageantes à tous les lévites[k] qui avaient montré de l'intelligence dans le service de
Yahvé. Quand ils eurent achevé de célé- I
brer la fête pendant sept jours, offrant des sacrifices de paix et confessant Yahvé, le Dieu de leurs pères, 23 toute l'assemblée, après délibération, décida d'avoir [encore] sept autres jours de fête; ainsi ils passèrent [encore] sept jours dans la joie. 24 Car Ézéchias, roi de Juda, avait offert à l'assemblée 1.000 taureaux et 7.000 têtes de petit bétail; les ministres avaient offert à l'assemblée 1.000 taureaux et 10.000 têtes de bétail. Des prêtres en grand nombre s'étaient sanctifiés. 25 Toute l'assemblée de Juda se livra [donc] à la joie, ainsi que
les prêtres et Ch
les lévites, toute l'assemblée de ceux qui I
étaient venus d'Israël et les hôtes étrangers venus du pays d'Israël ou habitant en Juda[l].

21. « de toute leur force » (lis. *bekol 'ôz*). H : avec des instruments de force (c'est-à-dire ceux avec lesquels on célèbre la puissance de Dieu [?]).
22. « achevé de célébrer » G (lis. *wayekallou*). H : mangé.

a. Trait emprunté à 1 Rois 8, 50. *b*. Cf. 11, 16; 1 Chr. 9, 3. *c*. Cette expression désigne ici à la fois la fête de la Pâque (14/15 nisan) et celle des Pains azymes, qui lui faisait suite (15-21 nisan). *d*. Ceux, par exemple, qu'Aḥaz avait construits dans tous les coins de la ville (28, 24). *e*. Le sens de ce mot, qui ne se rencontre qu'ici, serait, selon d'autres, « encensoirs ». Mais il s'agit plutôt d'objets analogues à ceux qu'on a découverts dans des fouilles à Taanak, à Bét Cheân et en Babylonie, formés d'une sorte de four en terre cuite décorée et percé à diverses hauteurs de trous par où s'échappait la fumée odorante des aromates qu'on brûlait à l'intérieur. *f*. A la suite de leur négligence première (29, 34; 30, 3). Ceci, à vrai dire, ne concernait que les prêtres. La mention des lévites ou le mot « pris de honte » seraient-ils des additions? *g*. Ceux qui sont prescrits Nomb. 28, 19, 23, 24. Il ne s'agit pas des victimes pascales proprement dites, dont il ne sera question qu'au v. 17. *h*. D'après la loi, comme d'après l'usage juif, la victime pascale était immolée par le chef de famille. La substitution des lévites aux laïques n'est justifiée par le Chroniqueur lui-même dans ce passage que par les circonstances exceptionnelles où se célébra la Pâque sous Ézéchias. Mais, selon lui, Josias en fit une règle (35, 6, 10-15). *i*. Litt. : *lui qui est bon*. *j*. Litt. : *il guérit le peuple*. Quiconque se présentait dans le sanctuaire en état d'impureté s'exposait à la mort (Lév. 15, 31) : on remarquera que le Chroniqueur (chose rare) tient compte ici des intentions des fidèles plus que de la stricte observation des rites. *k*. Litt. : *parla sur le cœur de tous les lévites*. Cf. Gen. 34, 3; És. 40, 1; Ruth 2, 13; etc. *l*. D'après la loi sacerdotale, l'étranger admis à domicile (*guér*) était astreint à prendre part à la fête des pains sans levain (Ex. 12, 19).

26 La joie fut grande à Jérusalem, car depuis le temps de Salomon, fils de David, roi d'Israël, rien de semblable n'avait eu lieu à Jérusalem[a]. 27 Les prêtres Lévites[b] se levèrent et bénirent le peuple. Yahvé entendit leur voix et leur prière parvint à sa demeure sainte, dans le ciel.

Extension des réformes aux provinces. Mesures prises pour le fonctionnement régulier du service du Temple.

31 *Abolition des objets de culte illicites dans les villes de Juda et en Israël[c].*

1 Lorsque toutes ces cérémonies furent achevées, les Israélites présents[d] sortirent tous [de Jérusalem et se rendirent] dans les
s villes de Juda. Ils brisèrent les stèles, abattirent les pieux sacrés et détruisirent les hauts lieux[e] et les autels dans tout [le pays
I de] Juda et [de] Benjamin, ainsi que dans [les territoires d'] Éphraïm et [de] Manassé, sans en laisser subsister aucun[f]. Puis tous les enfants d'Israël s'en retournèrent dans leurs villes, chacun dans sa propriété.

Organisation du culte.

2 Ézéchias mit en service les [diverses] classes des prêtres et des lévites[g], classe par classe, chacun selon ses fonctions, — sacerdotales ou lévitiques : — [offrande des] holocaustes et des sacrifices de paix, [exécution des] hymnes et [chants de] louange, service aux portes des camps de Yahvé[h].

3 [Il fixa aussi] la part que le roi devait prélever sur ses biens pour les holocaustes : holocaustes du matin et du soir, holocaustes des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes, conformément à ce qui est écrit dans la loi de Yahvé[i].

Revenus des prêtres et des lévites.

4 Puis il ordonna au peuple, aux habitants de Jérusalem, de verser la part revenant aux prêtres et aux lévites[j], afin que ceux-ci pussent vaquer constamment [à l'observation de] la loi de Yahvé[k]. 5 Dès que la connaissance de cet ordre se fut répandue, les enfants d'Israël[l] donnèrent des prémices en abondance : prémices du blé, du moût, de l'huile, du miel et de tous les produits des champs[m]; ils versèrent aussi largement la dîme de tous [leurs revenus][n]. 6 Les enfants d'Israël[o] et de Juda[p] qui habitaient dans les villes de Juda, apportèrent, eux aussi, la dîme du gros et du menu bétail, ainsi que les offrandes sacrées qui avaient été consacrées [par vœu] à Yahvé, leur Dieu. Et ils en firent plusieurs tas. 7 C'est le troisième mois[q] qu'ils commen-

26. « n'avait eu lieu » H* G S L (aj. *hâyetâ*). Manque en H. 27. « Lévites ». H* G_A S L : et les lévites. « Yahvé — voix » S (lis. *wayyišma, yahwé*). H : et fut entendue leur voix. — Mais « sa demeure », dans la phrase qui suit, suppose que Dieu a été nommé. **31**, 2. « exécution—service » G (lis. *lehôdôt oulehallêl oulešârêt*). H : service, [exécution des] hymnes et [chants de] louange. 6. « ainsi — sacrées » suppr. *ouma'âsér* et lis. *wehaqqôdâšîm*. H : et la dîme des offrandes sacrées.

a. Cf. 35, 18; 2 Rois 23, 22. Mais la Pâque de Josias différait des fêtes similaires antérieures en ce qu'elle se célébra à Jérusalem conformément au Deut., tandis que, d'après le Chroniqueur, celle d'Ézéchias se distinguait en ce que beaucoup d'Israélites y prirent part, renonçant au schisme inauguré par Jéroboam. *b*. L'expression « prêtres Lévites » est une locution deutéronomique inusitée dans les Chroniques; d'autre part, la formule qui leur est familière « les prêtres et les lévites » ne convient pas ici; car les prêtres seuls avaient droit de bénir l'assemblée. Il est probable, dès lors, que le mot « Lévites » a été ajouté après coup. *c*. Le parallélisme se poursuit entre l'œuvre que le Chroniqueur attribue à Ézéchias et celle que le livre des Rois rapportait à Josias; celui-ci avait détruit les objets de culte illicites, 1° dans le Temple (2 Rois 23, 4-7), 2° dans les villes de Juda et à Jérusalem (v. 8-14), 3° dans l'ancien royaume d'Israël (v. 15-20). Sous Ézéchias la purification se fit aussi en trois temps, d'après les Chroniques : 1° dans le Temple (29, 3-19), 2° dans Jérusalem (30, 14), 3° dans les villes de Juda et dans les territoires d'Éphraïm et de Manassé (31, 1). Toutefois les deux derniers actes furent, d'après les Chroniques, accomplis par la foule, non par le roi et ses agents, ce qui est moins vraisemblable : les masses populaires, même après Josias, restèrent très attachées aux hauts lieux de leurs villes et de leurs villages. *d*. « Israélites » désigne probablement ici l'ensemble de la nation; Judéens et gens venus du nord. *e*. D'après 2 Rois 18, 4 aussi, hauts lieux, stèles et pieux sacrés furent abolis par Ézéchias. *f*. Une abolition des hauts lieux dans les provinces du nord est inconnue du livre des Rois (2 Rois 17; 18; 23). Il semble, du reste, qu'elle aurait été impossible tant qu'il y eut des rois en Israël (cf. note *l* sur 30, 6). *g*. Cf. 1 Chr. 24. *h*. Expression archaïsante désignant les portes du Temple (cf. 1 Chr. 9, 18-19).

i. La loi mettant à la charge du roi la fourniture des victimes pour les holocaustes du culte public ne figure pas dans le Pentateuque, mais dans le projet de constitution du livre d'Ézéchiel (Éz. 45, 17). Toutefois, tandis que, d'après ce texte, le prince doit se faire aider par une contribution exigée à cet effet du peuple (v. 16), le Chroniqueur paraît souhaiter que le roi fasse cette dépense sur ses propres biens, comme on l'attendait, à l'époque postexilique, du roi de Perse (Esdr. 6, 9-10). *j*. Les prémices, les dîmes et les offrandes votives (cf. v. 5-6). *k*. C'est-à-dire se consacrer entièrement au service du Temple, sans avoir à pourvoir à leur subsistance en cultivant la terre ou même en desservant clandestinement les anciens hauts lieux condamnés par le roi. Pour obvier à ce dernier abus, le Deutéronome et le roi Josias prendront, de même, des mesures pour assurer aux membres du clergé de moyens d'existence suffisants (en les recommandant à la charité publique ou en les associant au sacerdoce jérusalémite).

l. Ici les Judéens (cf. v. 6). *m*. Nomb. 18, 12. *n*. Lév. 27, 30-33; Nombr. 18, 21-22. *o*. Ici les Israélites du nord, ceux qui avaient émigré dans le royaume du sud; cf. 11, 16-17; 1 Chr. 9, 3. *p*. Addition. *q*. Sivân, mai-juin.

cèrent à faire ces tas; ils les achevèrent le
septième mois[a]. 8 Ézéchias et les ministres
vinrent voir ces tas et bénirent Yahvé ainsi
qu'Israël, son peuple. 9 Ézéchias ayant inter-
rogé les prêtres et les lévites au sujet de ces
tas, 10 Azarya, le prêtre en chef, de la maison
de Çadoq[b], lui répondit : « Depuis qu'on a
commencé à apporter ces redevances à la
maison de Yahvé, nous avons eu de quoi
manger et nous rassasier et il nous est resté
d'abondantes réserves, car Yahvé a béni son
peuple et nous avons mis en réserve la
grande quantité [de vivres] que voici. »
11 Alors Ézéchias ordonna de préparer
des chambres dans la maison de Yahvé[c]. On
les prépara 12 et on y déposa fidèlement les
redevances[d], la dîme et les [offrandes] consa-
crées[e]. Konanyahou le lévite en était le sur-
veillant en chef et Chimeï, son frère, [le
surveillant] en second. 13 Yeḥiél, Azazyahou,
Naḥat, Assaël, Yerimot, Yozabad, Éliél, Yis-
makyahou, Maḥat et Benayahou étaient pré-
posés [à ce service] sous la direction de
Konanyahou et de Chimeï, son frère, confor-
mément aux dispositions prises par le roi
Ézéchias et par Azaryahou, chef de la maison
de Dieu[f]. 14 Qoré, fils de Yimna, le lévite,
gardien de la porte orientale[g], avait la sur-
veillance des dons volontaires faits à Dieu,
pour prélever la part revenant à Yahvé et
les choses très saintes. 15 A ses côtés, Éden,
Minyamin, Yéchoua, Chemayahou, Amar-
yahou et Chekanyahou étaient chargés, dans
les villes sacerdotales[h], de faire conscien-
cieusement la répartition entre leurs frères,
R tant petits que grands, selon leur classe 16 et,
en outre, aux enfants mâles, enregistrés[i]
depuis l'âge de trois ans et au-dessus, de
tous ceux qui vont, selon que l'exigent les
besoins journaliers, à la maison de Yahvé,
pour y remplir l'office afférent à leurs fonc-
tions et à leur classe[j].
17 L'enregistrement des prêtres [se fit] par
familles, [celui des] lévites, depuis l'âge de
vingt ans et au-dessus, par classes selon leurs
fonctions : 18 ils furent enregistrés avec leurs
petits enfants, leurs femmes, leurs fils et leurs
filles, [bref] la caste tout entière[k], car ils se
consacraient consciencieusement aux choses
saintes. 19 Pour les prêtres fils d'Aaron [rési-
dant] à la campagne, dans les pâturages
dépendant des villes sacerdotales, il y avait,
dans chaque ville, des hommes désignés no-
minativement pour distribuer [leurs] parts
[respectives] à tous les mâles d'entre les
prêtres et, parmi les lévites, à tous ceux qui
étaient enregistrés.
20 Ézéchias fit appliquer ces mesures dans Ch
tout [le pays de] Juda. Il fit ce qui était bon,
juste et vrai aux yeux de Yahvé, son Dieu.
21 Et, quoi qu'il entreprît pour le service de
la maison de Dieu, pour [l'observation de] la
loi et des commandements, en cherchant son
Dieu, il y mit tout son cœur et il réussit.

Invasion de Sennachérib[l].

32 1 Après ces événements, quand Ézé- S
chias eut donné ces témoignages de fidélité,
Sennachérib, roi d'Assyrie, vint envahir Juda
et mit le siège devant les places fortes avec
l'intention d'y ouvrir des brèches et de s'en
emparer[m]. 2 Ézéchias, voyant que Sennaché- I

10. « et nous avons — réserve » G (lis. *wannôtêr*). H : et ce qui a été mis en réserve [c'est]... — (Mais ce qui suit porte le signe du complément direct). 17. « L'enregistrement — fit » suppr. *'ét*. H : Quant à l'enregistrement... [il se fit]. G : Voici l'enregistrement...

a. Tichri, septembre-octobre. Les contributions en nature sont versées entre le commencement de la moisson et la fin des vendanges. *b*. La famille sacerdotale qui desservait le Temple depuis Salomon (2 Sam. 15, 24 ; etc.). *c*. Dans les dépendances du sanctuaire proprement dit. D'après 1 Chron. 26, 20-28, le dépôt de ces réserves dans des magasins attenant au Temple et surveillés par des lévites avait déjà été ordonné par David. *d*. Les prémices. *e*. Les offrandes votives (cf. v. 6). *f*. D'après le Chroniqueur, le roi n'agit pas dans le Temple en maître absolu, comme le livre des Rois le racontait de Salomon, de Joas ou d'Aḥaz, mais en accord avec le grand prêtre (cf. 24, 12 ; 1 Chr. 24, 3). *g*. Litt. : *le portier vers l'orient*. La porte orientale était la porte d'honneur (cf. 1 Chr. 9, 18) par laquelle le prince devait entrer (Éz. 46, 1-3). *h*. Cf. v. 19. D'après Jos. 21, 9-19 et 1 Chr. 6, 54-60 il y avait treize de ces villes. *i*. Litt. : *en dehors de leur enregistrement, mâle par mâle*. Le texte est douteux. — Les v. 16-19, d'un style extrêmement confus, paraissent être une addition destinée à donner des précisions complémentaires sur le nombre des clercs qui avaient le droit de participer à ces distributions de vivres (les mâles depuis l'âge de trois ans) et sur le mode de leur recensement. *j*. Les 24 classes fonctionnaient à tour de rôle au Temple. *k*. Traduction un peu incertaine. *l*. Cet événement est raconté librement d'après le récit du livre des Rois (2 Rois 18, 13-19, 37) reproduit dans És. 36 et 37. La relation du Chroniqueur est plus brève ; il a omis, comme il fallait s'y attendre, la mention de la soumission d'Ézéchias et du tribut qu'il dut payer à Sennachérib (2 Rois 18, 13-16). Il a ajouté, outre certaines réflexions édifiantes (v. 6-8, 18, 19, 22-23), quelques détails concrets et certainement exacts (v. 2-5) qui suggèrent qu'il a utilisé une autre source, disposant d'informations anciennes. *m*. Le livre des Rois (2 Rois 18, 13) dit qu'il s'en empara.

rib approchait et se proposait d'attaquer Jéru-
salem, 3 décida, avec ses ministres et les sol-
dats de sa garde, d'obstruer les eaux des
sources qui étaient en dehors de la ville[a]; et
ils l'y aidèrent. 4 Beaucoup de gens se ras-
semblèrent et bouchèrent toutes les sources,
ainsi que le torrent qui roulait dans le pays[b] :
« Pourquoi, disait-on, les rois d'Assyrie trou-
veraient-ils, à leur arrivée, de l'eau en abon-
dance? » 5 Puis Ézéchias se mit à l'œuvre avec
courage : il restaura le rempart partout où il
présentait des brèches, le surmonta de tours
et [le doubla] à l'extérieur d'un autre mur[c].
Il fortifia le Millo[d], la Cité de David[e] et fit
fabriquer quantité de traits et de boucliers.
6 Il mit des officiers à la tête des troupes[f],
rassembla celles-ci auprès de lui sur la place
de la porte de la Source[g] et les encouragea[h]
en disant : 7 « Montrez-vous fermes et résolus.
N'ayez pas peur et ne vous laissez pas ter-
rifier par le roi d'Assyrie et par le grand
nombre des troupes qui l'accompagnent!
Nous avons avec nous des forces plus
grandes que celles qui sont avec lui[i]. 8 Avec
lui il y a un bras de chair[j]; avec nous est
Yahvé notre Dieu, qui nous aidera et combat-
tra pour nous. » Les gens furent rassurés par
les paroles d'Ézéchias, roi de Juda.
S 9 Après cela Sennachérib, roi d'Assyrie,
qui faisait le siège de Lakich avec toutes ses
forces, envoya ses serviteurs à Jérusalem
auprès d'Ézéchias, roi de Juda, et de tous
[les habitants de] Juda qui étaient à Jéru-
salem[k], avec ce message : 10 « Ainsi parle
Sennachérib, roi d'Assyrie : En quoi mettez-
vous [donc] votre confiance pour que vous
demeuriez ainsi assiégés dans Jérusalem?
11 Ézéchias ne vous abuse-t-il pas, pour vous
faire périr de faim et de soif, lorsqu'il [vous]
dit : Yahvé notre Dieu nous arrachera des
mains du roi d'Assyrie? — 12 N'est-ce pas S
ce même Ézéchias qui a supprimé les hauts
lieux et les autels de Yahvé et a dit aux
gens de Juda et de Jérusalem : Devant un
seul autel vous vous prosternerez; et sur un
seul autel vous ferez monter en fumée [vos
offrandes][l]. 13 Ne savez-vous pas ce que S
nous avons fait, moi et mes pères, à tous les
peuples des [autres] pays? Les dieux des
nations de ces [diverses] contrées ont-ils pu
arracher leur pays à mes mains? 14 De tous
les dieux de ces nations vouées à l'extermi-
nation par mes pères, lequel a été capable
d'arracher son peuple de mes mains? Comment
alors votre Dieu pourrait-il vous soustraire à
mon pouvoir? 15 Ainsi donc, ne vous laissez
pas tromper et abuser de la sorte par Ézé-
chias; ne le croyez pas. Car aucun dieu, en
quelque nation ou royaume que ce soit, n'a
pu arracher son peuple à mes mains ou à
celles de mes pères. »
16 Les serviteurs de Sennachérib tinrent

32, 4. « le pays ». G : la ville. 5. « le surmonta de tours » *L* (lis. *'âlèhâ migdâlôt*). H : monta sur les tours. « d'un autre » *G* (lis. *ḥômâ*). H : de l'autre — construction incorrecte. 6. « la Source » lis. *hâ'ayin*. H : la ville. G : la Vallée. — Texte incertain. 9. « auprès de » *G L* (lis. *'èl*). H : contre. 12. « ce — Yahvé ». 2 Rois 18, 22 : lui dont Ézéchias a supprimé les hauts lieux et les autels. « Devant un seul autel ». Rois : Devant cet autel. « et — offrandes ». Rois : à Jérusalem.

a. Il n'y a, à vrai dire, qu'une source qui soit à proximité immédiate de Jérusalem, c'est celle du Guiḥôn (c'est-à-dire du bouillonnement), auj. « Fontaine de la Vierge » ou « Source de l'Escalier ». Mais Ézéchias a pu faire obstruer aussi des points d'eau plus éloignés comme Ên Roguél (auj. « puits de Job », un peu au S. de la jonction des vallées du Cédron et de Ben Hinnom), voire Aïn Chems ou Lifta. D'autres supposent que par « sources » l'auteur entendait aussi les citernes, fort nombreuses dans la région, ou bien les regards par lesquels on pouvait puiser dans un canal à flanc de coteau issu de la source du Guiḥôn. *b*. Cette expression, assez hyperbolique, désigne, semble-t-il, le seul ruisseau qui coule — par intermittence — au voisinage de Jérusalem, le maigre filet d'eau issu de la source du Guiḥôn. Il pouvait s'écouler soit par un déversoir conduisant directement dans la vallée du Cédron, soit par le canal à flanc de coteau dont il a été parlé note *a* et qui alimentait un étang appelé auj. Birket-el-Ḥamra (l'étang rouge), *à l'intérieur* de la ville, soit enfin (depuis les travaux d'Ézéchias) par un aqueduc souterrain qui alimentait la « piscine de Siloé », laquelle se trouvait alors, elle aussi, à l'intérieur de Jérusalem. Si on préfère la leçon des Septante « le torrent qui roule à l'intérieur *de la ville* », il s'agirait sans doute du canal à flanc de coteau, dont le roi aurait fait obstruer les parties à ciel ouvert. *c*. On admet généralement qu'il s'agit d'un nouveau rempart destiné à protéger des quartiers nouvellement bâtis au nord de la ville, rempart sur le tracé duquel les avis sont très partagés. Peut-être s'agit-il plus simplement d'un avant-mur (cf. 2 Sam. 20, 15 et note *e*). C'est ainsi qu'a compris le traducteur grec. *d*. Cf. 2 Sam. 5, 9 et note *l*. *e*. C'est-à-dire peut-être « dans la Cité de David ». *f*. Cf. 2 Sam. 18, 1 note *h*. *g*. L'hébreu donne « la porte de la ville ». Mais Jérusalem avait beaucoup de portes et devant la plupart d'entre elles s'étendait une place, où se tenaient les marchands, les juges, les mendiants, les oisifs et où l'on pouvait réunir une assemblée. L'original devait indiquer la porte dont il s'agissait. Le grec parle de la porte de la Vallée (au S. O.). Nous supposons qu'il était question de la porte de la Source, dont le nom (*'aïn*) ne différait que par une consonne du mot « ville » (*'îr*). Cette porte se trouvait près de l'angle S. E. du rempart (voy. Néh. 2, 14 et note *d* ; 3, 15). *h*. Litt. : *parla sur leur cœur*. Cf. 30, 22. *i*. D'après 2 Rois 6, 16. *j*. És. 31, 3 ; Jér. 17, 5. *k*. Beaucoup d'habitants de la campagne s'étaient réfugiés dans la capitale. *l*. Le v. 12 reproduit à peu près textuellement 2 Rois 18, 22.

encore d'autres propos contre Yahvé Dieu
Ch(s) et contre Ézéchias son serviteur. [17]Le roi
d'Assyrie écrivit aussi une lettre pour insulter
Yahvé, le Dieu d'Israël, et l'injurier. Il y
disait : « De même que les dieux des nations
des [autres] pays n'ont pas arraché leur
peuple de mes mains, de même le Dieu
d'Ézéchias ne soustraira pas son peuple à
S mon pouvoir. » [18]Ils crièrent ces propos
d'une voix forte[a], en langue judéenne, en
s'adressant à la population de Jérusalem qui
Ch se tenait sur le rempart, dans le dessein
de l'effrayer, de la terrifier et de s'emparer
ainsi de la ville. [19]Ils parlaient du Dieu de
Jérusalem comme des dieux des [autres]
peuples de la terre, qui ne sont que des
s ouvrages de mains d'hommes. [20]Le roi
Ézéchias et Ésaïe fils d'Amoç, le prophète,
se mirent à prier à ce sujet et poussèrent
des cris vers le ciel[b]. [21]Et Yahvé envoya un
ange qui anéantit tous les hommes de guerre,
les officiers et les chefs [qui se trouvaient]
dans le camp du roi d'Assyrie. Celui-ci s'en
retourna, le visage couvert de honte, dans
son pays; il entra dans le temple de son dieu
et là quelques uns de ceux qui étaient issus
de ses entrailles l'abattirent à coup d'épée[c].
Ch [22]Ainsi Yahvé sauva Ézéchias, de même
que les habitants de Jérusalem, des mains
de Sennachérib, roi d'Assyrie, et de tous ses
[autres] ennemis; il assura à son peuple la
tranquillité sur toutes ses frontières. [23]Beau-
coup [d'étrangers] vinrent à Jérusalem appor-
ter des offrandes à Yahvé et des objets pré-
cieux à Ézéchias, roi de Juda; celui-ci, à la
suite de ces événements, acquit un grand
prestige aux yeux de toutes les nations.

Maladie d'Ézéchias. Il s'enorgueillit, mais se repent.

[24]En ce temps-là Ézéchias fut atteint S
d'une maladie mortelle. Il pria Yahvé, qui s
l'exauça et lui accorda un prodige[d]. [25]Mais
[la conduite d'] Ézéchias ne répondit pas au
bienfait dont il avait été l'objet; son cœur
s'enfla d'orgueil[e] et il devint, ainsi que Juda
et Jérusalem, l'objet de la colère [de Dieu].
[26]Mais il s'humilia de l'orgueil de son cœur,
ainsi que les habitants de Jérusalem, et la
colère de Yahvé n'éclata pas contre eux du
vivant d'Ézéchias[f].

Richesse d'Ézéchias. Ses constructions.

[27]Ézéchias posséda de très grandes ri- I
chesses et [acquit] beaucoup de gloire. Il se
fit des chambres pour y déposer l'argent,
l'or, les pierres précieuses, les aromates,
les boucliers[g] et les objets précieux de
toutes sortes; [28][il se fit] aussi des magasins
pour ses revenus en blé, en moût et en
huile, des écuries pour des bêtes de somme
de toutes sortes et des bercails pour les
troupeaux. [29]Il se procura aussi des ânes[h] et
d'immenses troupeaux de menu et de gros
bétail, car Dieu lui avait accordé de très
grands biens.
[30]C'est lui, Ézéchias, qui boucha l'issue
supérieure des eaux du Guiḥôn[i] et les
dirigea en contrebas[j] vers l'ouest de la Cité

18. « Ils crièrent ». 2 Rois 18, 28 : Il cria, « à la — tenait ». 2 Rois 18, 27 : aux hommes assis. 22. « ses — ennemis » H* (aj. *'ôyebâw*). Manque en H. « il assura — frontières » *G L* (lis. *wayyânaḥ lâhèm*). H : il les conduisit tout alentour. 24. « l'exauça » *G* (lis. *wayyé'âtèr*). H : lui dit. 28. « des bercails pour les troupeaux » *G L* (lis. *we'ourâwôt lâ'ădârîm*). H : des troupeaux pour les bercails. 29. « Il — ânes » lis. *'ăyârîm*. H : Il se fit des villes (*'ârîm*). — Texte incertain.

a. Le v. 18, qui est la reproduction d'une partie de 2 Rois 18, 28 et 27, faisait suite immédiatement, comme dans le récit des Rois, à ce qui est raconté v. 9-16 : les officiers assyriens sont toujours sous le rempart, s'adressant oralement au peuple. Donc la mention de la lettre envoyée par Sennachérib à Ézéchias (v. 17) est un complément inséré après coup, peut-être par le rédacteur des Chroniques, d'après l'autre version des événements donnée 2 Rois 19, 9b-19. *b*. Le livre des Rois parle de prières angoissées adressées à Yahvé par le roi (2 Rois 19, 14-20) et d'oracles rassurants prononcés en réponse par le prophète (19, 21-34). *c*. Résumé de 2 Rois 19, 35-37, avec omission des chiffres et des noms propres. *d*. Résumé, énigmatique à force de brièveté, de 2 Rois 20, 1-11. Le prodige auquel il est fait allusion est celui de l'ombre reculée de dix degrés (v. 11).
e. Allusion à l'imprudence, dictée par la vanité, avec laquelle Ézéchias montra toutes ses richesses aux ambassadeurs du roi de Babylone (2 Rois 20, 12-13). *f*. Allusion aux menaces divines transmises par Ésaïe et à la soumission avec laquelle le roi les accueillit (2 Rois 20, 14-19). *g*. Des boucliers de parade en or ou plaqués d'or, comme ceux dont il est question 1 Rois 10, 16-17; 14, 26-28; 2 Rois 11, 10. On se demande si, au lieu de *mâginnîm* (boucliers), le texte primitif ne portait pas *migdânôt* (joyaux). *h*. Tous les témoins du texte donnent : « des villes », mot auquel on a prêté, pour la circonstance, mais sans preuve solide, le sens de « tours de garde » ou d' « enclos ». Le mot « ânes » (*'ăyârîm*) ne diffère du pluriel « villes » (*'ârîm*) que par une consonne et une demi-voyelle qu'il a de plus.
i. Le déversoir direct dans le Cédron ou, plus probablement, le canal à flanc de coteau (voy. v. 4, note *b*). *j*. Litt. : *en bas*. Il s'agit du tunnel creusé dans le roc sous la colline de Sion, à 4 m. en contrebas du déversoir à flanc de coteau, pour amener, en dehors des vues d'un assiégeant éventuel, l'eau de la source du Guiḥôn dans le réservoir appelé aujourd'hui « piscine de Siloé ». C'est, en effet, le seul déversoir de la « Fontaine de la Vierge » qui aboutisse à l'ouest de la Cité de David. Voy. les notes sur v. 4; 2 Rois 20, 20; És. 7, 3; 22, 11; cf. Sir. 48, 17.

de David. Ézéchias réussit dans toutes ses
entreprises.
[31]. . . [a]Dans [l'affaire des] ambassa-
s deurs[b] des princes[c] de Babylone envoyés
auprès de lui pour s'informer du prodige qui
avait eu lieu dans le pays[d], Dieu l'abandonna
[à lui-même], pour le mettre à l'épreuve,
afin de connaître tous les sentiments de son
cœur.

Notice finale. Mort du roi.

Ch [32]Le reste de l'histoire d'Ézéchias et ses
actes de piété sont relatés par écrit dans la
Vision du prophète Ésaïe, fils d'Amoç, [in-
sérée] dans le livre des rois de Juda et
S d'Israël[e]. [33]Ézéchias se coucha avec ses
I pères, et on l'ensevelit auprès des degrés
qui montent aux tombeaux des fils de
David[f]. A sa mort tout Juda et les habi-
tants de Jérusalem lui rendirent des hon-
S neurs. Manassé, son fils, devint roi à sa
place.

Manassé.

33 *Sa chute dans le paganisme[g].* [1]Manassé était âgé de
douze ans à son avène-
ment. Il régna cinquante-cinq ans à Jérusa-
lem. [2]Il fit ce qui déplaît à Yahvé, imitant les
pratiques abominables des nations que Yahvé
avait chassées devant les enfants d'Israël. [3]Il
rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias, son père,
avait renversés. Il érigea des autels aux
Baals et fabriqua des pieux sacrés. Il se
prosterna devant toute l'armée des cieux et
lui rendit un culte. [4]Il bâtit des autels dans
la maison de Yahvé, cette maison dont Yahvé
avait dit : « C'est à Jérusalem que résidera
mon nom à perpétuité. » [5]Il bâtit des autels
à toute l'armée des cieux dans les deux
cours de la maison de Yahvé. [6]Il fit passer
ses fils[h] par le feu dans la vallée du Fils de Ch
Hinnom[i]. Il s'adonna à l'interprétation S
des présages et des augures, ainsi qu'à la Ch
magie. Il établit des hommes pour consulter S
les esprits des morts et ceux qui savent [les
choses cachées]. Il multiplia les occasions de
faire ce qui déplaît à Yahvé pour provoquer
sa colère. [7]Il mit la statue[j] qu'il fabriqua dans
la maison de Dieu, dont Dieu avait dit à
David et à Salomon, son fils : « Dans cette
maison et à Jérusalem, la ville que j'ai élue
entre toutes les tribus d'Israël, je fixerai mon
nom à jamais. [8]Je n'obligerai plus [les en-
fants d'] Israël à porter leurs pas loin du
pays que j'ai donné à leurs pères, pourvu
qu'ils aient soin de mettre en pratique tous
les commandements que je leur ai donnés,
se conformant entièrement à la loi, aux s
règles et aux ordonnances [transmises] par
Moïse. » [9]Mais Manassé égara Juda et les
habitants de Jérusalem, qui agirent plus mal
que les nations que Yahvé avaient anéanties
devant les enfants d'Israël. [10]Yahvé parla à
Manassé et à son peuple[k]; mais il n'y firent
pas attention.

31. « envoyés » *G L T*. H : qui avaient envoyé. 32. « [insérés] dans ». G L T : et dans. **33,** 1. 2 Rois 21, 1 aj. : le nom de sa mère était Ḥephci bâh. 3. « renversés ». 2 Rois 21, 3 : abolis. « aux Baals ». Rois : à Baal. « des pieux sacrés ». Rois : un pieu sacré semblable à celui qu'avait fait Achab, roi d'Israël. 4. « résidera — perpétuité ». 2 Rois 21, 4 : je fixerai mon nom. 6. « ses fils ». 2 Rois 21, 6 : son fils. 7. « la statue (litt. : la statue de l'image) ». 2 Rois 21, 7 : la statue d'Achéra. « la maison de Dieu, dont Dieu ». Rois : la maison dont Yahvé.
8. « Je — pas ». 2 Rois 21, 8 : Je ne ferai plus errer les pas d'Israël. « que j'ai donné à » *G L Rois* (lis. *nâtattî*). H : où j'ai installé (?). « leurs pères » *G S L Rois* (lis. *la'ăbôtâm*). H : vos pères.

a. Il y a ici, en H et G, les mots « Et ainsi », transition qui ne se justifie guère dans le contexte actuel (aussi Jérôme l'a-t-il remplacée par « Cependant »). Peut-être le v. 31, qui résume très brièvement le début de l'épisode de l'ambassade babylonienne (2 Rois 20, 12-13), était-il destiné à être inséré au v. 25 à la suite de la première phrase : ce serait un exemple de l'ingratitude que l'auteur reproche à Ézéchias. Viendrait ensuite, très naturellement, l'allusion à la fin du récit de la démarche du roi de Babylone (2 Rois 20, 14-19). *b*. Litt. : *interprètes*. Le livre des Rois les appelle des eunuques. *c*. Le pluriel pour le singulier comme v. 4. *d*. Le recul de l'ombre (cf. v. 24). D'après le récit du livre des Rois, ils avaient été envoyés par Merodac Baladan pour féliciter Ézéchias de sa guérison.
e. Sur les ouvrages auxquels renvoie le livre des Chroniques, voy. l'Introduction au tome III. *f*. Sans doute l'escalier taillé dans le roc qui a été retrouvé récemment et qui montait du bord de l'Étang rouge (Birket el-Ḥamra) au sommet de la colline de Sion. Dans toute cette région on a découvert des tombes, dont quelques-unes ont pu appartenir à la nécropole royale; l'une d'entre elles se trouve tout près des « degrés ». Faute de place, sans doute, Ézéchias ni ses successeurs n'ont plus été ensevelis dans la sépulture même des rois de Juda. *g*. Reproduction à peu près textuelle de 2 Rois 21, 1-10. *h*. 2 Rois 21, 6 porte « son fils ». Même différence dans l'histoire d'Aḥaz (voy. 28, 3 et note *o*). *i*. Voy. 28, 3 note *n*. *j*. Litt. : *l'image taillée de la statue*. Le passage parallèle v. 15 n'a que la seconde de ces deux expressions synonymes. Le livre des Rois précise que c'était une statue d'Achéra (21, 7). *k*. Allusion aux discours de menaces adressés à Manassé par les prophètes d'après 2 Rois 21, 10-15 et que le Chroniqueur n'a pas reproduits.

I *Captivité de Manassé à Babylone.*
Il se repent, met son royaume en état de défense
et restaure le culte de Yahvé[a].

11 Alors Yahvé fit
venir contre eux
les chefs de l'armée du roi d'Assyrie, qui maî-
trisèrent Manassé avec des crocs[b], le mirent
aux fers et l'emmenèrent à Babylone. 12 Quand
il fut dans la détresse, il chercha à apaiser[c]
Yahvé, son Dieu; il s'humilia profondément
devant le Dieu de ses pères 13 et le pria.
Alors Yahvé se laissa fléchir; il écouta ses
supplications et le rétablit, à Jérusalem, dans
sa dignité royale. Et Manassé reconnut que
c'est Yahvé qui est Dieu.
14 Après cela il bâtit en avant [du rem-
part] de la Cité de David un mur extérieur,
à l'occident du Guiḥôn, dans le Ravin; [ce
mur allait] jusqu'auprès de la porte des Pois-
sons; il entourait l'Ophel et [le roi] lui donna
une grande hauteur[d]. Il mit, en outre, des
gouverneurs dans toutes les places fortes de
Juda[e].
15 Puis il enleva de la maison de Yahvé
les dieux étrangers et la statue; [il fit dis-
paraître] aussi tous les autels qu'il avait bâtis
sur la montagne de la maison de Yahvé et à
Jérusalem et les jeta hors de la ville. 16 Il
rétablit l'autel de Yahvé et y offrit des sacri-
fices de paix et [des sacrifices] d'actions de
grâce. Puis il recommanda à Juda de rendre
son culte à Yahvé, le Dieu d'Israël. 17 Le
peuple, il est vrai, sacrifiait encore sur les
hauts lieux, mais uniquement à Yahvé son
Dieu[f].

Notice finale.
Mort du roi.

18 Le reste de l'histoire de Manassé, Ch
la prière qu'il adressa à son Dieu[g], les
paroles des voyants qui l'avertirent au nom
de Yahvé, le Dieu d'Israël, se trouvent dans
l'histoire des rois d'Israël. 19 Et sa prière[h],
l'exaucement qui lui fut accordé, ainsi que
tous ses péchés, son infidélité, les localités
où il bâtit des hauts lieux et dressa des
pieux sacrés et des images sculptées avant
de s'être humilié, [tout cela] est relaté par
écrit dans les [livres contenant les] paroles

11. « avec des crocs ». S : dans sa vie (ce qui ne signifierait pas « vivant », mais « de son vivant » ou « sa vie durant »). 16. « rétablit » *Hᵏ Hᵉ G L* (lis. *wayyâkèn*). Hq S : [re]bâtit. 14. « il entourait » lis. *wesâbîb*. H : il (Manassé) entoura.

a. Ce revirement profond dans les destinées et dans l'attitude religieuse de Manassé n'est visé ni dans le livre des Rois, ni dans les discours des prophètes du temps (Jérémie, Ézéchiel), ni dans les documents cunéiformes. Ceux-ci nomment deux fois Manassé, mais comme vassal loyal d'Asarhaddon et d'Assourbanipal. Peut-être l'histoire de la captivité du roi de Juda a-t-elle pour point d'attache un voyage que celui-ci fit jusqu'en Mésopotamie pour porter son tribut à son suzerain. « Je convoquai, dit Asarhaddon sur un de ses cylindres, vingt-deux rois du pays de Ḥatti, qui habitaient au bord ou au milieu de la mer (c'est-à-dire dans les îles) et je les fis tous venir : Baal, roi de Tyr, Manassé, roi de Juda (*Me-na-si-e šar mat ya-ou-di*), etc. » Il ne serait pas impossible que Manassé ait été convoqué *à Babylone*; car les deux rois *d'Assyrie* qui furent ses suzerains résidèrent souvent dans cette ville. On pourrait même admettre qu'il ait été cité comme coupable ou suspect d'affiliation à l'une des révoltes que ces rois eurent à réprimer dans leur vaste empire et que, ayant pu démontrer sa loyauté, il ait été relâché et remis sur le trône, comme cela arriva à Néco, qui fut gouverneur en Égypte pour l'Assyrie avant de devenir le roi et le libérateur de son pays. Toutefois ce ne sont là, jusqu'à présent, que des conjectures. Quant à la repentance de Manassé et aux mesures réparatrices qu'il doit avoir prises d'après les Chroniques, Jérémie et le rédacteur du livre des Rois les ignorent : ces deux témoins, à peu près contemporains des événements, considèrent l'apostasie de Manassé comme le crime irrémissible qui a causé la ruine définitive de Jérusalem (2 Rois 21, 10-15; 24, 3-4; *Jér*. 15, 4). *b*. Sur un bas-relief dont on a retrouvé deux exemplaires (à Zendjirli et à Tell Aḥmar), Asarhaddon s'est fait représenter tenant en laisse deux princes par des anneaux passés dans leurs lèvres.
c. Litt. : *caressa le visage de*... Cf. Ex. 32, 11 note *g*.
d. Ces renseignements, comme en général les informations que le livre des Chroniques donne sur les constructions des différents rois, sont sans doute puisés à une source digne de foi. Il s'agit, semble-t-il, d'un avant-mur commençant à l'est de la Cité de David, entre le rempart principal et la source du Guiḥôn (Fontaine de la Vierge), sur la pente ouest du « Ravin », c'est-à-dire du ravin du Cédron (Néh. 2, 15), entourant l'Ophel (pente sud-est de la colline du Temple [27, 3]) et rejoignant le rempart principal à la Porte des Poissons, qui s'ouvrait dans l'enceinte nord de la ville (voy. Néh. 3, 3 et note *h*, ainsi que la carte, p. 391 du présent tome). — D'après une autre interprétation, il ne s'agirait pas de la construction d'un mur continu, mais de trois travaux partiels de fortification : 1° réfection du mur de l'Ophel (27, 3); 2° réparation du mur O. de la Cité de David le long du vallon du Tyropœon (ce serait « le Ravin »); 3° travaux aux abords de la porte des Poissons. *e*. Le Chroniqueur donne à entendre, par la place où il insère ces renseignements, que la possibilité de remettre le royaume en état de défense fut une récompense accordée par Yahvé à Manassé revenu à la foi de ses pères : il fallait, en effet, qu'il fût devenu, de fait, à peu près indépendant du roi d'Assyrie, pour se permettre pareilles libertés à l'égard de son suzerain. Il faut en dire autant de l'expulsion des « dieux étrangers » (v. 15); car elle portait avant tout contre « l'armée des cieux » adorée par les Assyriens. *f*. Le Chroniqueur se représente que, avant la conversion de Manassé, le culte célébré par Israélites et Judéens sur les hauts lieux était adressé — au moins principalement — à d'autres dieux.
g. La mention de la prière de Manassé, qui vient trop tôt avant celle des reproches des voyants et qui se retrouve v. 19, est peut-être une glose. En tout cas, le livre *canonique* des Rois, qui donne le texte des menaces des prophètes (2 Rois 21, 10-15), ne parle pas de la prière du roi. *h*. Quelques manuscrits grecs de l'appendice liturgique au livre des Psaumes et la Didascalia donnent le texte d'une « prière de Manassé », qui a été traduite par Luther parmi les « apocryphes de l'Ancien Testament », mais n'est pas, comme les autres livres désignés d'ordinaire par ce terme, tenue pour canonique par les catholiques. Il n'est pas probable que ce soit une version grecque de celle même que le Chroniqueur lisait dans sa ou ses sources.

S de ses voyants. 20 Manassé se coucha
avec ses pères et on l'ensevelit dans le
jardin de son palais. Amon, son fils, devint
roi à sa place.

Amon[b].

21 Amon était âgé de vingt-deux ans à
son avènement. Il régna deux ans à Jéru-
salem. 22 Il fit ce qui déplaît à Yahvé comme
S l'avait fait Manassé, son père. Amon sa-
crifia à toutes les images taillées que Ma-
nassé, son père, avait faites et leur rendit un
Ch culte. 23 Il ne s'humilia pas devant Yahvé
comme s'était humilié Manassé, son père.
Amon, au contraire, accrut [sans cesse] sa
culpabilité.
S 24 Ses serviteurs conspirèrent contre lui
et le mirent à mort dans son palais. 25 Mais
la population du pays massacra tous ceux
qui avaient conspiré contre le roi Amon et
proclama roi à sa place son fils Josias.

Josias.

Indications chronologiques. Appréciation[c].

34 1 Josias était âgé de huit ans à son
avènement. Il régna trente et un ans à Jéru-
salem. Il fit ce qui plaît à Yahvé. 2 Il suivit
les traces de David, son père, sans s'en
écarter à droite ni à gauche.

Réforme du culte dans la douzième année du règne[d].

3 La huitième année de son règne, alors I
qu'il était encore jeune, il commença à cher-
cher le Dieu de David son père, et, la dou-
zième année, il se mit à purifier Juda et
Jérusalem des hauts lieux[e], des pieux sacrés[f]
et des images[g] sculptées ou fondues. 4 On
renversa en sa présence les autels des Baals[h].
Il abattit les obélisques[i] dressés au-dessus
de ces autels. Il brisa les pieux sacrés et les
images tant sculptées que fondues, les ré-
duisit en poudre et en répandit la poussière
sur les tombeaux[j] de ceux qui leur avaient
offert des sacrifices[k]. 5 Il brûla les ossements
des prêtres sur leurs autels[l]. Il purifia [ainsi]
Juda et Jérusalem. 6 De même, dans les villes
de Manassé, d'Éphraïm et même de Nephtali,
ainsi que dans les villages qui les entouraient,
7 il renversa les autels, il mit en pièces les
pieux sacrés et les images sculptées, les
réduisit en poudre et abattit tous les obé-
lisques dans tout le pays d'Israël[m]. Puis il
retourna à Jérusalem.

Découverte du livre de la loi dans la dix-huitième année[n].

Livraison de l'argent
destiné aux réparations du Temple.

8 La dix-huitième année S
de son règne, en vue R
de purifier le pays et le Temple[o], Josias S
envoya Chaphân, fils d'Açalyahou, Maas- Ch
séyahou, gouverneur de la ville, et Yoaḥ, fils
de Yoaḥaz, le chancelier, pour réparer la
maison de Yahvé son Dieu. 9 Ils se ren-

19. « de ses voyants » lis. *ḥôzâw*. H : de Ḥozaï. G : des voyants. 20. « on l'ensevelit ». 2 Rois 21, 18 : il fut enseveli. « le jardin de » *G Rois* (aj. : *began*). Manque en H. « palais ». Rois aj. : dans le jardin d'Ouzza. 21. 2 Rois 21, 19 aj. le nom de la mère d'Amon. 24. « Ses serviteurs ». 2 Rois 21, 23 : Les serviteurs d'Amon. « le mirent ». Rois : mirent le roi. **34**, 1. 2 Rois 22, 1 aj. le nom de la mère de Josias. 4. « les tombeaux de ceux » *G S L* (lis. *qibrê*). H : les tombeaux. 6. « ainsi — villages (litt. : et dans leurs villages) » d'après *G* (lis. *oubeḥaṣrôtêhèm*). Hq : avec leurs épées. Hᵏ : il choisit leurs maisons (?). G : et (dans) leurs localités. S : dans leurs places (*birehôbôtêhèm*). On corr. d'ord. *beḥorbôtêhèm* (dans leurs ruines). — Texte incertain. 7. « les réduisit » lis. *wehêdaq* ou *lehâdêq* (jusqu'à les réduire). H a un mélange de ces deux leçons. 9. « Ils se rendirent ». 2 Rois 22, 4 : Monte.

a. D'après 2 Rois 21, 18. *b*. Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 21, 19-26, avec addition d'une allusion à la repentance de Manassé (v. 23). *c*. D'après 2 Rois 22. 1-2.
d. D'après le récit circonstancié du 2e livre des Rois (ch. 22 et 23), Josias n'accomplit ses réformes que dans la 18e année de son règne (622 ou 621) à la suite de la découverte d'un livre de loi dans le Temple. Selon le livre des Chroniques elles auraient été accomplies en trois étapes, dont les deux premières remonteraient à la 8e et à la 12e année du règne. Si ces informations sont puisées à quelque source antérieure, il faut peut-être en déduire que le jeune roi fut gagné aux idées des grands prophètes dès l'âge de 16 ans et prit quelques mesures inspirées de leurs principes dès qu'il eut atteint sa majorité à l'âge de 20 ans. Mais le Chroniqueur — ou l'auteur qu'il suit — aurait alors dépeint ces premières manifestations de la piété royale sous des couleurs empruntées à la réforme de la 18e année; les mesures attribuées par les Chroniques à l'année 628 figurent toutes, en effet, (sauf celle qui concerne les obélisques) dans le récit précis et concret, donné par le livre des Rois, des événements qui marquèrent les années 622 et suivantes (voy. les notes sur v. 3-7). Il serait naturel qu'un auteur juif, dans son désir d'exalter la piété de Josias, ait tenu à rapporter toutes ces mesures à la seule initiative du jeune souverain, sans qu'il fût besoin d'une circonstance extérieure comme la découverte d'un livre. *e*. Cf. 2 Rois 23, 5, 8, 10, 13, 15, 19.
f. Cf. 2 Rois 23, 6, 14, 15. *g*. Cf. 2 Rois 23, 4, 24.
h. Cf. 2 Rois 23, 4, 5, 12, 15-16. *i*. Voy. 14, 5 [H : 4]; Lév. 26, 30 et note *c*. *j*. Cf. 2 Rois 23, 6 et la note. *k*. Cf. 2 Rois 23, 16-18. *l*. Cf. 2 Rois 23, 14-20. *m*. L'extension de la réforme à l'ancien royaume d'Israël figure aussi dans 2 Rois 23, 15-20. *n*. Reproduction à peu près littérale de 2 Rois 22, 3-23, 3. Le Chroniqueur a seulement, selon son habitude, attribué un rôle important dans les événements aux lévites (v. 9, 12, 13, 30) et spécifié que, quand il est parlé du peuple, il s'agit non seulement de Juda, mais de certains Israélites du nord (v. 9, 21, 33). *o*. Glose : d'après les Chron. comme selon les Rois, le but de la mission de Chaphân est simplement d'assurer la réparation des bâtiments du Temple.

S dirent auprès de Ḥilqiyyahou, le grand
Ch S prêtre et remirent[a] l'argent qui avait
Ch été apporté à la maison de Dieu et que les
S lévites, les gardiens du seuil, avaient re-
Ch cueilli des mains [des gens] de Manassé,
d'Éphraïm et de tout le reste des Israélites,
ainsi que de tous [les hommes de] Juda et
S des habitants de Jérusalem. 10 Ils remirent
[cet argent] aux maîtres d'œuvre chargés de
[surveiller les travaux] dans la maison de
Yahvé et [ceux-ci] le donnèrent aux ouvriers
à l'œuvre dans la maison de Yahvé pour
réparer et consolider le Temple : 11 ils [le]
donnèrent aux charpentiers et aux construc-
teurs pour acheter des pierres taillées et le
s bois nécessaire pour le chaînage[b] et la
charpente dans les bâtiments que les rois de
Juda avaient laissé se détériorer[c]. 12 Ces
hommes agissaient avec probité dans leur
Ch travail. Ils étaient placés sous la surveil-
lance de Yaḥat et d'Obadyahou, lévites
d'entre les fils de Merari, ainsi que de Zeka-
rya et de Mechoullam, membres de la famille
des Qehatites, qui avaient à les diriger. Les
R lévites tous ceux qui étaient musiciens
Ch habiles 13 étaient placés à la tête des por-
teurs de fardeaux[d] et dirigeaient les ouvriers
R occupés aux divers travaux. Certains lé-
vites étaient scribes, greffiers et portiers.

S *Découverte du livre de la loi.*

14 Lorsqu'on sortit l'argent qui
avait été apporté à la maison de
Yahvé, Ḥilqiyyahou, le prêtre, trouva le livre
de la loi de Yahvé [donnée] par Moïse[e], 15 et
S Ḥilqiyyahou prit la parole et dit à Chaphân,
le scribe : « J'ai trouvé dans la maison de
Yahvé le livre de la loi. » Et Ḥilqiyyahou
remit le livre à Chaphân. 16 Chaphân apporta
le livre au roi. Il fit aussi son rapport au roi
en ces termes : « Tes serviteurs ont exécuté
toutes les tâches qui leur ont été confiées :
17 ils ont versé l'argent trouvé dans la maison
de Yahvé et l'ont remis entre les mains de
ceux qui sont chargés [de la surveillance] et
entre les mains de ceux qui exécutent le
travail. » 18 Chaphân, le scribe, poursuivant
son récit, dit : « Ḥilqiyyahou, le prêtre, m'a
remis un livre. » Et il en lut [une partie][f] en
présence du roi.

Le roi fait consulter la prophétesse Ḥoulda.

19 En entendant les paroles que
contenait la loi, il déchira ses
vêtements. 20 Et le roi donna cet ordre à
Ḥilqiyyahou, à Aḥiqam, fils de Chaphân, à
Abdôn[g], fils de Mika, à Chaphân, le scribe,
et à Assaya, serviteur du roi : 21 « Allez
consulter Yahvé pour moi, pour ce qui Ch
reste d'Israël et de Juda au sujet du livre S
qu'on vient de trouver. Grande, en effet,
[doit être] la colère de Yahvé qui s'est allumée
contre nous, puisque nos pères n'ont pas
observé les ordres de Yahvé et n'ont pas
mis en pratique tout ce qui est écrit dans ce
livre. »
22 Ḥilqiyyahou et ceux que le roi avait
désignés se rendirent auprès de la prophé-
tesse Ḥoulda, femme de Challoum, gardien
des vêtements, fils de Toqhat[h], fils de
Ḥasra[h]. Elle habitait à Jérusalem, dans le
second quartier. Ils lui parlèrent selon les

« et remirent ». Rois : et qu'il verse. « et des habitants de » Hk G S L. Hq : puis ils revinrent à. 10. « Ils remirent... donnèrent ». 2 Rois 22, 5 : Il remettra... donneront. « aux maîtres » H* G S L Rois. H : au maître (mais le participe qui suit est au pluriel). « et ceux-ci — ouvriers » G S Rois (lis. le'ôsê). H : et les maîtres d'œuvre le donnèrent. « pour — Temple ». Rois : pour consolider les parties dégradées du Temple. 11. « ils [le] donnèrent ». Manque en 2 Rois 22, 6. « pour acheter ». Rois : et [l'emploieront] pour acheter. 15. 2 Rois 22, 8 aj. : et [celui-ci] le lut. 16. « Chaphân apporta le livre au roi ». 2 Rois 22, 9 : Ch. le scribe revint auprès du roi. « aussi ». Manque en Rois. « en ces — confiées ». Manque en Rois. « de Yahvé ». Manque en Rois. « de ceux — travail ». Rois : des maîtres d'œuvre chargés [de la surveillance] dans la maison de Yahvé. 18. « en lut [une partie] ». 2 Rois 22, 10 : le lut. 19. « la loi ». 2 Rois 22, 11 : le livre de la loi. 20. « Abdôn ». 2 Rois 22, 12 : Akbor. « Mika ». Rois : Mikaya. 21. « pour ce — Juda ». 2 Rois 22, 13 : pour le peuple et pour tout Juda. « du livre ». Rois : de ce livre. « allumée » G Rois (lis. *niṣṣetâ*). H : déversée. « observé les ordres (litt. : la parole) de Yahvé ». Rois : écouté les paroles de ce livre. « dans ce livre ». Rois (G L) : dedans. Rois (H) : sur (ou : contre) nous. 22. « et ceux — désignés » G (aj. *'âmar*). 2 Rois 22, 14 : Aḥiqam, Akbor, Chaphân et Assaya. « Toqhat » Hq. Rois : Tiqva. « Ḥasra ». Rois : Ḥarḥas. « selon — reçues (litt. : comme cela) ». Manque en Rois.

a. Soit aux « maîtres d'œuvre » (v. 10), soit plutôt à Ḥilqiyyahou. En tout cas, le Chroniqueur ne veut pas que ce soit le grand prêtre qui ait versé l'argent au scribe royal, comme le dit le texte, il est vrai un peu incertain, de 2 Rois 22, 4. *b.* Litt. : *les liaisons.* Nous supposons qu'il s'agit des poutres engagées entre des couches de pierre qu'on employa pour la construction des murs entourant les cours du Temple (1 Rois 6, 36 et note *w*; 7, 11-12; cf. Esdr. 6, 4 note *m*). *c.* Ou : avaient détérioré. *d.* On ne voit pas bien pourquoi cet office est réservé aux musiciens. Peut-être la mention des autres fonctions des lévites (scribes, greffiers, portiers et musiciens) a-t-elle été ajoutée après coup. *e.* Voy. note *h* sur 2 Rois 22, 8. *f.* Litt. : *il lut dedans.* 2 Rois 22, 8 et 10 portait : « il *le* lut ». Mais le Chroniqueur, pour qui le livre de la loi, c'était le Pentateuque, trouvait, avec raison, que cet ouvrage était beaucoup trop long pour que le scribe pût le lire tout entier d'un coup devant le roi (cf. 2 Rois 22, 10 note *a*).

g. Le livre des Rois donne ce nom sous une autre forme : Akbor. *h.* Les variantes données par le livre des Rois paraissent meilleures.

instructions qu'ils avaient reçues. 23 Elle leur
répondit : « Ainsi parle Yahvé, Dieu d'Israël :
Dites à l'homme qui vous a envoyés vers
moi : 24 Ainsi parle Yahvé : Je vais faire
fondre le malheur sur ce lieu et sur tous
ceux qui l'habitent, [assurer l'accomplisse-
ment de] toutes les malédictions écrites dans
le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.
25 Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils
ont fait fumer [leurs offrandes] en l'honneur
d'autres dieux, afin de m'irriter par toutes
leurs actions, ma colère se répandra sur ce
lieu et elle ne s'éteindra pas. 26 Quant au roi
de Juda qui vous envoie pour consulter
Yahvé, dites-lui : Ainsi parle Yahvé, Dieu
d'Israël : Les paroles que tu as entendues...[a]
27 Parce que ton cœur s'est laissé toucher et
que tu t'es humilié devant Dieu en entendant
les paroles qu'il a prononcées contre ce lieu
et ceux qui l'habitent, parce que tu t'es
humilié devant moi, que tu as déchiré tes
vêtements et que tu as pleuré devant moi,
j'ai, moi aussi, écouté [tes paroles], oracle de
Yahvé. 28 Quand je te recueillerai auprès de
tes pères, tu seras recueilli en paix dans ton
sépulcre et tes yeux ne verront pas tous les
malheurs que je vais faire venir sur ce lieu
et sur ceux qui l'habitent. » Ils rapportèrent
au roi [cette] réponse.

Le roi et le peuple s'engagent à observer la loi.

29 Alors le roi fit convoquer
tous les anciens de Juda et
de Jérusalem. 30 Puis le roi monta à la maison
de Yahvé, avec tous les gens de Juda et les
habitants de Jérusalem, les prêtres, les lé- Ch
vites et tout le peuple, grands et petits, et S
on lut[b] devant eux le texte complet du livre
de l'alliance qui avait été trouvé dans la
maison de Yahvé. 31 Le roi, debout à sa
place[c], conclut une alliance devant Yahvé,
s'engageant à suivre Yahvé et à observer ses
commandements, ses instructions et ses lois
de tout son cœur et de toute son âme afin
d'exécuter les conditions de l'alliance écrites
dans ce livre. 32 Puis il fit adhérer [à l'alliance]
tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et
[au pays de] Benjamin.

Le roi et le peuple tiennent leurs engagements[d].

Les habitants de Jérusalem Ch
tinrent [les engagements que
comportait leur] alliance avec Dieu, le Dieu
de leurs pères. 33 Josias fit disparaître tous s
les [objets et tous les rites] abominables de
tous les territoires appartenant aux enfants
d'Israël et il obligea tous ceux qui se trou- Ch
vaient en Israël à rendre leur culte à Yahvé,
leur Dieu. Pendant toute la vie de Josias, ils
ne se détournèrent pas de Yahvé, le Dieu de
leurs pères[e].

Célébration de la Pâque[f].

35 1 Josias célébra, à Jérusalem, la Pâque I
en l'honneur de Yahvé : on immola la Pâque
le quatorze du premier mois[g]. 2 Il établit les
prêtres dans leurs fonctions et les encouragea
[à vaquer] au service de la maison de Yahvé.
3 Il dit aux lévites, qui enseignaient tout
Israël[h] [et] qui étaient consacrés à Yahvé :
« Mettez l'arche sainte dans la maison qu'a

24. « malédictions écrites dans le livre ». 2 Rois 22, 16 : paroles du livre. « qu'on — devant ». Rois : qu'a lu. 25. « se répandra ». G 2 Rois 22, 17 : s'est allumée. 27. « Dieu ». 2 Rois 22, 19 (H) : Yahvé. Rois (G L) : moi. « les — prononcées ». Rois : ce que j'ai prononcé. « parce que tu t'es humilié devant moi ». Rois : pour devenir un sujet d'épouvante etc. 28. 2 Rois 22, 20 aj. au début : C'est pourquoi. « ton sépulcre (litt. : tes sépulcres) ». Rois (G S L T) : ton sépulcre. « et sur — habitent ». Manque en Rois. 29. « convoquer ». 2 Rois 23, 1 aj : auprès de lui. 30. « et les ». 2 Rois 23, 2 : et tous les. « Jérusalem ». Rois aj. : avec lui. « les lévites ». Rois : les prophètes. « grands et petits ». Rois : petits et grands. 31. « à sa place ». G 2 Rois 23, 3 : auprès de la colonne. « d'exécuter ». Rois : réaliser. « l'alliance ». Rois : cette alliance. 32. « il fit — Benjamin ». 2 Rois 23, 3 : tout le peuple adhéra à l'alliance.

a. Phrase suspendue; cf. 2 Rois 22, 18 note *g*. *b.* Ou : et il lut. *c.* 2 Rois 23, 3 : « auprès de la colonne » (cf. 2 Rois 11, 14 note *e*). C'est peut-être avec intention que le Chroniqueur a substitué à cette leçon une expression plus vague (voy. 6, 13 note *e*). Dans 23, 13, le Chron. avait peut-être écrit aussi « à sa place » et non « auprès de sa colonne ». *d.* Le Chroniqueur, ayant rapporté à la douzième année du règne l'œuvre de purification accomplie par Josias (v. 3-7), résume en une phrase très générale (v. 33) les données détaillées du livre des Rois (2 Rois 23, 4-20). *e.* Du moins officiellement; car le tableau que Jérémie trace de la piété des Judéens au temps de Josias, même après sa réforme, justifierait mal un jugement aussi favorable.

f. Forme nouvelle, très développée, de la brève notice que le 2e livre des Rois consacre à cet événement (23, 21-23). Le cérémonial de la Pâque décrit ici en détail diffère sur certains points, non seulement de celui que suppose le Deutéronome (16, 1-3), mais aussi de celui que règle la loi sacerdotale (Ex. 12, 1-11, 43-50), notamment en ce qui concerne la participation des laïques aux actes sacrés. Évidemment l'auteur décrit les rites de la fête tels qu'ils étaient célébrés de son temps (IIIe ou IIe siècle avant J.-C.) ou tels que les lévites de cette époque souhaitaient qu'ils le fussent. Les mêmes usages sont supposés dans la description de la Pâque d'Ézéchias (ch. 30) et dans celle de la même fête célébrée lors de la reconstruction du Temple (Esdr. 6, 19-22). Le témoignage du Chroniqueur est d'un haut intérêt pour l'histoire de la Pâque juive. Un autre texte de ce ch. 35 (v. 1-22) figure dans la recension grecque extra-canonique dite 3e livre d'Esdras (ch. 1, 1-22). *g.* Nisan; c'était la date légale d'après P (Ex. 12, 6; Lév. 23, 5). — Il s'agit de la 18e année du règne (v. 19). *h.* Cf. 17, 8-9.

bâtie Salomon, fils de David, roi d'Israël. Vous
n'avez plus à la porter sur vos épaules[a];
vous avez désormais à vaquer au service de
Yahvé, votre Dieu, et d'Israël, son peuple.
4 Tenez-vous prêts, rangés par classes, selon
les familles auxquelles vous appartenez,
comme le veulent la règle écrite par David,
roi d'Israël, et l'ordonnance qu'a écrite Salo-
mon son fils[b]. 5 Occupez votre poste dans le
sanctuaire [en vous groupant, d'une part,]
selon la répartition, par familles, de vos
frères laïques, [de l'autre] d'après le classe-
ment des lévites par familles[c] 6 et immolez la
Pâque[d] : sanctifiez-vous[e] et préparez [les
victimes] pour vos frères, en vous confor-
mant à l'ordre de Yahvé transmis par Moïse. »
7 Josias préleva pour les gens du peuple
des têtes de petit bétail — agneaux et che-
vreaux[f] — au nombre de 30.000, le tout
comme victimes pascales pour toutes les
personnes présentes et 3.000 bœufs[g], sur les
biens du roi. 8 Ses ministres[h] aussi firent un
Ch prélèvement volontaire pour le peuple, les
prêtres et les lévites. Ḥilqiyyahou, Zekar-
yahou et Yeḥiél[i], chefs de la maison de
Dieu, donnèrent aux prêtres comme vic-
times pascales 2.600 [têtes de petit bétail] et
300 bœufs. 9 Konanyahou, Chemayahou et
Netanél, ses frères, ainsi que Ḥachabyahou,
Yeïél et Yozabad, chefs des lévites, préle-
vèrent pour les lévites comme victimes
pascales 5.000 [têtes de petit bétail] et
500 bœufs.
10 Le service fut [ainsi] organisé : les I
prêtres occupèrent leurs places, ainsi que
les lévites selon leurs classes, conformément
à l'ordre du roi. 11 Puis ils immolèrent la
Pâque. Les prêtres aspergèrent [l'autel] avec
le sang qu'ils avaient reçu de la main des
lévites[j], pendant que [d'autres] lévites dé-
pouillaient [les victimes][k]. 12 Ceux-ci mirent
à part ce qui devait être brûlé en holocauste[l]
pour le remettre aux familles entre lesquelles
se répartissaient les laïques, afin qu'elles
l'offrissent à Yahvé, comme il est écrit dans
le livre de Moïse. [Ils firent] de même pour
les bœufs. 13 Ils firent cuire[m] la Pâque selon
la règle; quant aux offrandes sacrées[n], ils
les firent cuire dans des chaudrons, des mar-
mites et des poêles[o], puis s'empressèrent de

35, 4. « Tenez-vous prêts » H^k *G L*. H^q : Préparez. « comme le veulent (litt. : selon) » H^* *G S L* (lis. *kiktab* et *kemiktab*). H : dans. 6. « sanctifiez-vous ». Manque en G.

a. Ce passage, si le texte en est bien conservé, suppose que, jusqu'au temps de Josias, l'arche était parfois transportée hors du lieu très saint, — soit pour accompagner les armées à la guerre, soit pour des processions — et que ce fut Josias qui mit fin à cet usage; mais un autre passage des Chron. (1 Chr. 23, 24-27) dit que David déjà y avait mis un terme et avait justifié ainsi l'abaissement à 20 ans de l'âge d'entrée en service des lévites. Du reste, l'emploi de l'arche comme palladium militaire est attesté pour la dernière fois sous le règne de David (2 Sam. 11, 11; 15, 24-29). L'expression « Mettez etc. » serait, du reste, assez impropre : On attendrait : « Laissez... » Peut-être le texte original portait-il : « Le lieu de repos (*menouḥat*) de l'arche sainte est dans la maison, etc... » cf. 1 Chron. 28, 2; Ps. 132, 8. Dispensés de leur office de porteurs des choses saintes (1 Chron. 15, 2; 23, 26 etc.), les lévites pourront se consacrer entièrement à d'autres tâches. *b*. Le Chroniqueur attribue d'ordinaire la répartition des lévites en classes à David seul. La mention d'un écrit de Salomon paraît indiquer que l'auteur reproduit ici un document antérieur. *c*. L'assemblée étant très nombreuse, les fidèles, pour éviter tout désordre, seront groupés par familles (cf. Ex. 12, 3-5) et chaque classe de lévites s'occupera d'un groupe de familles. *d*. D'après la loi sacerdotale (Ex. 12, 6) comme selon le Deut. (16, 6), l'immolation de la victime pascale était faite par le chef de famille. Selon le projet de législation d'Ézéchiel (Éz. 44, 11), il devait être déchargé de ce soin par les lévites. Suivant les Chroniques, cette substitution des lévites aux laïques, facultative au temps d'Ézéchias (30, 17 note *h*), fut rendue obligatoire par Josias : les lévites ont à immoler, à dépouiller et même à cuire les victimes pascales pour les laïques (v. 10-13). pour les prêtres (v. 14), les chantres et les portiers (v. 15). L'insistance du narrateur sur ce point (cf. Esdr. 6, 20) suggère que de son temps c'était une innovation. La pratique ancienne prévalut, du reste, dans l'usage juif ultérieur. *e*. Litt. : *et sanctifiez-vous*. Mais les lévites avaient à observer les rites de la sanctification *avant* d'égorger les victimes. Peut-être faut-il supprimer les mots « et sanctifiez-vous », qui manquent en G, ou, au moins, la conjonction ou encore supposer qu'il y avait ici : « et dépouillez-la ». *f*. D'accord avec P (Ex. 12, 3, 5). *g*. D'autres sacrifices étaient offerts en même temps qu'étaient immolées les victimes pascales proprement dites (cf. v. 8, 13; Deut. 16, 2; Michna Pesaḥim VI, 3-4).

h. D'après le contexte actuel il semblerait que le mot « ministres » (*sârîm*) désigne ici les chefs des prêtres et des lévites; l'expression serait insolite. Il est probable que le début du v. 8 est emprunté par le Chroniqueur à un document antérieur qui parlait des hauts dignitaires *laïques* de la cour.

i. L'un de ces deux acolytes du prêtre en chef était probablement le « prêtre en second » (2 Rois 23, 4; 25, 18).

j. Cf. 30, 16. — Il n'est plus question de l'aspersion d'une partie du sang par le chef de famille sur les montants de sa porte (Ex. 12, 7, 13). La victime pascale est traitée comme celle des sacrifices ordinaires. *k*. D'après Lév. 1, 5-6, cette tâche incombait au fidèle qui offrait le sacrifice. *l*. Litt. : *mirent à part l'holocauste*. Il paraît s'agir des parties de la victime pascale qui devaient être remises aux prêtres pour être brûlées sur l'autel. L'usage, en effet, s'était établi, bien qu'il n'en soit pas question dans la loi P, de prélever et de consumer la graisse de la victime pascale, comme s'il se fût agi d'un « sacrifice de paix » (cf. Jubilés 49, 20). *m*. Le verbe employé signifie proprement « faire bouillir », mais par extension « cuire ». Ce doit être le sens ici; car la loi sacerdotale spécifiait que la victime pascale devait être rôtie, *et non bouillie* (Ex. 12, 9; au contraire Deut. 16, 7). *n*. C'est-à-dire aux victimes des « sacrifices de paix » qu'on offrait en même temps que la Pâque (cf. note *g*) et qui grossissaient le menu du repas sacré. Pour l'expression, voy. 29, 33; Néh. 10, 34. *o*. Cf. 1 Sam. 2, 14.

les porter aux laïques. 14 Ensuite ils prépa-
rèrent [la Pâque] pour eux-mêmes et pour
les prêtres; car les prêtres, enfants d'Aaron,
[furent occupés] jusqu'à la nuit à offrir les
holocaustes et les graisses[a]; les lévites pré-
parèrent [donc] la Pâque [à la fois] pour eux-
mêmes et pour les prêtres, enfants d'Aaron.
15 Les chantres, fils d'Asaph[b], se tenaient
aussi à leur poste[c], selon l'ordonnance
édictée par David, Asaph, Hémân et Yedou-
toun, voyant du roi. Les portiers étaient à
chaque porte. Ils n'eurent pas à quitter leur
service, car leurs frères, les lévites[d], prépa-
rèrent pour eux [la Pâque].
16 Ainsi tout le service de Yahvé fut orga-
nisé ce jour-là de façon à célébrer la Pâque
et à offrir des holocaustes[e] sur l'autel de
Yahvé conformément aux ordres du roi Jo-
sias. 17 Les enfants d'Israël qui se trouvaient
là[f] célébrèrent la Pâque à la date indiquée[g],
puis la fête des Pains sans levain pendant
s sept jours. 18 Il n'avait pas été célébré en
Israël de Pâque semblable à celle-là depuis
le temps du prophète Samuel; aucun des
rois d'Israël n'avait célébré une Pâque pa-
reille à celle que célébrèrent Josias, les
prêtres et les lévites, tout Juda, les Israélites
qui se trouvaient là et les habitants de Jéru-
S salem[h]. 19 Ce fut dans la dix-huitième année
du règne de Josias que cette Pâque fut
célébrée.

Mort de Josias à Meguiddo[i].

Notice finale sur son règne.

20 Après tout cela, quand Josias eut remis Ch
en état le Temple, Néco, roi d'Égypte, 1
monta [de son pays] pour guerroyer à Kar-
kémich sur l'Euphrate[j]. Josias marcha à sa
rencontre. 21 Néco lui envoya des messagers
chargés de lui dire : « Qu'avons-nous à dé-
mêler ensemble, roi de Juda? Ce n'est pas
contre toi que je viens aujourd'hui, mais
contre la dynastie avec laquelle je suis en
guerre[k], et Dieu m'a dit de me hâter. Cesse
donc de [t'opposer à] Dieu, qui est avec
moi, de peur qu'il ne cause ta perte. » 22 Mais
Josias ne se retira pas devant le roi d'Égypte;
il s'enhardit, au contraire, à lui livrer bataille,
sans écouter les paroles de Néco, [bien que
celui-ci les tint] de la bouche de Dieu; et il
vint engager le combat dans la plaine de
Meguiddo[l]. 23 Les archers tirèrent sur le
roi Josias et le roi dit à ses serviteurs :
« Emportez-moi, car je suis grièvement
blessé. » 24 Ses serviteurs l'emportèrent de
son char [de guerre] et le mirent sur son
second char[m]. Ils le ramenèrent à Jérusalem. Il
mourut alors et fut enseveli dans les sépulcres
de ses pères. Tout Juda et Jérusalem furent
dans le deuil à cause de Josias. 25 Jérémie
composa un chant funèbre[n] sur Josias[o]; tous
les chanteurs et toutes les chanteuses, jus-

19. « Ce fut ». 2 Rois 23, 23 : Ce ne fut que. Rois aj. à la fin : en l'honneur de Yahvé à Jérusalem. 21. « toi que je viens » *G S L* (lis. *'ânî 'ôté*). H : toi [-même que je suis] (?). « mais — guerre (litt. : mais contre la maison de ma guerre) ». L : c'est contre une autre maison qu'est mon expédition. 3 Esdr. 1, 25 : c'est vers l'Euphrate qu'est mon expédition. — Texte incertain. 22. « il s'enhardit... à « *G* (lis. *hithazzéq*). H : il se déguisa... pour 24. « les sépulcres de ses pères ». 2 Rois 23, 30 : son sépulcre.

a. Voy. note *l* sur v. 12. *b*. Les chantres furent considérés comme étant tous descendants d'Asaph (Esdr. 2, 41; 3, 10; Néh. 7, 44) avant d'être répartis entre trois familles : Asaph, Hémân et Yedoutoun. Le v. 15 est sans doute formé d'un fond relativement ancien retouché par le Chroniqueur. *c*. La musique sacrée, dont il n'est pas question dans la loi, jouait déjà un rôle de premier plan dans la célébration de la Pâque, du temps du Chroniqueur (cf. Mc 14, 26; Mt 26, 30) : il paraissait important que les chantres n'eussent pas à s'interrompre. *d*. C'est-à-dire les lévites qui n'étaient ni chantres ni portiers. *e*. Cf. v. 12 et 14. *f*. Y compris des Israélites du nord, cf. v. 18. *g*. Le 14 nisan, v. 1. *h*. Même idée 2 Rois 23, 22. L'auteur oublie qu'il en a dit autant de la Pâque célébrée précédemment par Ézéchias (30, 26).

i. Le récit de la mort de Josias est fait, non d'après la brève notice du livre des Rois (2 Rois 23, 29-30), du moins sous sa forme actuelle, mais d'après une relation plus détaillée et, sur certains points, plus exacte. *j*. Si Karkémich (auj. Djérabis ou Djérablous, sur la rive droite du moyen Euphrate, dans la région où ce fleuve est le plus près de la Méditerranée), est mentionnée ici, ce n'est pas par anticipation, parce que Néco devait être, quelques années plus tard (605), écrasé près de cet endroit, par Nabucodonosor, fils du roi de Babylone, mais parce que c'est dans cette place que s'était réfugié le prince assyrien Achchourouballit, l'allié du pharaon, au secours duquel celui-ci se portait en 609 (voy. note *f* sur 2 Rois 23, 29).

k. Litt. : *contre la maison de ma guerre*. « L'homme des combats de quelqu'un », c'est son ennemi (2 Sam. 8, 10; 1 Chron. 18, 10). La « maison » que combattait le pharaon n'était pas celle des rois d'Assyrie, comme on l'a cru longtemps et comme le dit le texte massorétique de 2 Rois 23, 29, mais soit celle des rois de Médie, soit plutôt celle de Nabopolassar, roi de Babylone : ces deux dynasties étaient liguées contre l'Assyrie, et l'Égypte était en guerre avec elles depuis sept ans au moins, ainsi que nous l'a appris la Chronique de Nabopolassar publiée en 1923. *l*. Voy. note *g* sur 2 Rois 23, 29. *m*. Les chars de guerre étaient très étroits et l'on ne pouvait s'y tenir que debout. Mais le roi avait aussi un char de voyage, plus confortable. — Les circonstances de la mort de Josias rappellent celles de la fin d'Achab (18, 33). D'après le livre des Rois, c'est le pharaon lui-même qui mit à mort Josias et celui-ci périt sur place à Meguiddo, et non à Jérusalem après avoir été transporté dans sa capitale. *n*. Sur le chant de deuil en général (en hébr. *qînâ*), voy. 2 Sam. 1, 17-27 et note *a*; 3, 33-34 et le livre des Lamentations. *o*. Cette pièce ne nous a pas été conservée; cf. Jér. 22, 10.

qu'à ce jour, ont aussi parlé de Josias[a]; on en a [même] fait une règle en Israël. Ces chants sont consignés dans les Lamentations[b].

Ch 26 Le reste de l'histoire de Josias, les preuves qu'il a données d'une piété conforme à ce qui est écrit dans la loi de Yahvé, 27 et ses faits et gestes, des premiers aux derniers, tout cela est relaté par écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda.

Joachaz[c]

S **36** 1 La population choisit Joachaz, fils de Josias, et le proclama roi à Jérusalem à la place de son père. 2 Joachaz était âgé de vingt-trois ans à son avènement. Il régna trois mois à Jérusalem. 3 Le roi d'Égypte le déposa, de sorte qu'il ne régnât plus à Jérusalem, et imposa au pays un tribut de cent talents d'argent et d'un talent d'or[d]. 4 Puis le roi d'Égypte nomma roi de Juda et de Jérusalem un frère de Joachaz, Èlyaqîm, dont il changea le nom en celui de Yehoyaqîm. Quant à Joachaz, son frère, Néco le prit [avec lui] et l'emmena en Égypte, où il mourut.

Yehoyaqîm[e].

5 Yehoyaqîm était âgé de vingt-cinq ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem et fit ce qui déplaît à Yahvé, son Dieu. 6 Nabucodonosor, roi de Babylone, marcha contre lui et le mit aux fers pour l'emmener à Babylone[f]. Ch 7 Nabucodonosor emporta à Babylone une partie des ustensiles de la maison de Yahvé et les mit dans son palais à Babylone.

8 Le reste de l'histoire de Yehoyaqîm, les abominations qu'il commit et les fautes qui furent relevées contre lui, [tout cela] est relaté par écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Yehoyakîn, son fils, devint roi S à sa place.

Yehoyakîn ou Jéconias[g].

9 Yehoyakîn était âgé de huit ans à son avènement. Il régna trois mois et dix jours[h] à Jérusalem. Il fit ce qui déplaît à Yahvé.

10 Au retour de l'année[i], le roi Nabuco- I donosor le fit emmener à Babylone, en même temps qu' [on y emportait] les objets précieux de la maison de Yahvé, et il nomma roi de Juda et de Jérusalem son frère[j] Sédécias.

Sédécias[k].

Indications chronologiques. Appréciation.

11 Sédécias était âgé de vingt S et un ans à son avènement. Il régna onze ans à Jérusalem. 12 Il fit ce qui déplaît à Yahvé, son Dieu.

36, 1. « Josias ». 2 Rois 23, 30 aj. : ils l'oignirent. « à Jérusalem ». Manque en Rois. 2. 2 Rois 23, 31-32 aj. le nom de la mère de Joachaz et une appréciation. 3. « Le — déposa ». 2 Rois 23, 33 : Le pharaon Néco le lia à Riblat, au pays de Ḥamat. « de sorte — plus » *G Rois* (*H*[q]) (aj. *mimmelôk*). Manque en H[k]. « d'un talent ». Rois (G[L] S) : de dix talents. 4. « de Juda — Èlyaqîm ». 2 Rois 23, 34 : Èlyaqîm, fils de Josias, à la place de Josias, son père. « son frère, Neco ». Manque en Rois. « où il mourut » *G S Rois* (aj. *wayyâmot šam*). Manque en H. Rois aj. un v. (35) sur le paiement du tribut. 5. « Jérusalem ». 2 Rois 23, 36 aj. le nom de la mère de Yehoyaqîm. 2 Rois 23, 37 aj. : tout comme avaient fait ses pères. 6. « contre lui ». 2 Rois 24, 1 : De son temps. 9. « huit ». G[AL] S 2 Rois 24, 18 : dix-huit. « et dix jours » Manque en Rois. « Jérusalem ». Rois aj. le nom de la mère de Jéconias. 10. « son frère ». G S L : le frère de son père. 11. 2 Rois 24, 18. aj. le nom de la mère de Sédécias.

a. Probablement lors d'un deuil public célébré à l'anniversaire de la mort du pieux roi. *b.* Il ne s'agit pas du livre biblique de ce nom (*qînôt*), dont les cinq chants se rapportent à la ruine de Jérusalem en 586, mais d'un autre recueil, aujourd'hui perdu, de pièces de ce genre. *c.* D'après 2 Rois 23, 30-35. — Le récit des règnes des quatre derniers rois de Juda et de la ruine de Jérusalem (36, 1-21), qui figure aussi dans 3 Esdras 1, 32-55, est un résumé, assez incolore en général, de la relation de 2 Rois 23, 30-25, 26 (voy. les notes sur ces chapitres). Cependant cette section des Chroniques renferme aussi quelques détails empruntés sans doute à une autre source (v. 6-7, 9, 13) ainsi que des considérations religieuses émanant apparemment du Chroniqueur lui-même (v. 12-21). *d.* Dans le texte primitif de 2 Rois 23, 33 il paraît avoir été question de dix talents d'argent. Il en était peut-être de même dans la forme originale des Chroniques. *e.* Cf. 2 Rois 23, 36-24, 7; 3 Esdr. 1, 39-42. *f.* Ce détail, non plus que le pillage du Temple sous Yehoyaqîm, n'est mentionné ni dans le livre des Rois, ni dans ceux de Jérémie et d'Ézéchiel. Les deux faits peuvent cependant être exacts et se rapporter au temps où Nabucodonosor, vainqueur des Égyptiens à Karkémich en 605, reçut la soumission de Yehoyaqîm (entre 604 et 600). Le Chroniqueur ne dit, du reste, pas, comme l'a pensé l'auteur de Dan. 1, 1-2, que le roi de Juda ait été emmené captif à Babylone à la suite d'un siège de Jérusalem, ce qui ne serait guère conciliable avec les textes des Rois et de Jérémie, mais que Nabucodonosor *eut l'intention* de l'emmener dans sa capitale. Voy. note *d* sur Dan. 1, 2. *g.* Cf. 2 Rois 24, 8-17; 3 Esdr. 1, 43-45. *h.* Le livre des Rois porte simplement : « trois mois ». La donnée plus précise des Chroniques provient sans doute d'une source bien informée. *i.* C'est-à-dire l'année suivante (cf. 2 Sam. 11, 1; 1 Rois 20, 22, 26; 1 Chr. 20, 1), mais pas nécessairement douze mois après. *j.* C'est-à-dire le frère de Yehoyakîn. D'après le livre des Rois, Sédécias n'était pas le frère de Yehoyakîn (Jéconias), mais son oncle; il était, en effet, comme Joachaz, fils de Josias et de Ḥamoutal (2 Rois 23, 31; 24, 17-18). La filiation supposée ici est peut-être due à une simple faute de copie (« son frère » pour « frère de son père », voy. note crit.); mais cette faute alors serait fort ancienne; car la même filiation est donnée 1 Chr. 3, 16 (voy. note *e*). *k.* Cf. 2 Rois 24, 18-25, 26; 3 Esdr. 1, 46-58.

La ruine de Jérusalem. L'exil.

Ch Il ne s'humilia pas devant Jérémie, le prophète, [qui lui parlait] sur l'ordre de Yahvé[a]. 13 Il se révolta aussi contre le roi Nabucodonosor, qui [cependant] lui avait fait prêter serment [de fidélité] au nom de Dieu[b]. Il raidit son cou et endurcit son cœur, au lieu de retourner à Yahvé, le Dieu d'Israël. 14 Toutes les autorités de Juda, ainsi que les prêtres et le peuple, commirent aussi force infidélités, imitant les pratiques abominables des nations; et ils souillèrent la maison que Yahvé s'était consacrée à Jérusalem[c]. 15 Yahvé, le Dieu de leurs pères, leur envoya par ses messagers des avertissements répétés, car il voulait épargner son peuple et sa demeure. 16 Mais ils se moquèrent des envoyés de Dieu; ils méprisèrent ses paroles et tournèrent en dérision ses prophètes, tant qu'enfin la colère de Yahvé contre son peuple grandit au point qu'il n'y eut plus de remède.

17 Alors il fit monter contre eux le roi des Chaldéens, qui fit périr leurs jeunes hommes par le glaive à l'intérieur [même] de leur sanctuaire et n'épargna ni le jeune homme, ni la vierge, ni le vieillard, ni l'homme à la tête chenue[d]. Dieu livra tout entre les mains du roi des Chaldéens. 18 Tous les ustensiles, grands et petits, de la maison de Dieu, les trésors de la maison de Yahvé, ceux du roi et de ses ministres, [Nabucodonosor] emporta tout à Babylone. 19 [Les S Chaldéens] mirent le feu à la maison de Dieu, démolirent le rempart de Jérusalem, en Ch incendièrent tous les palais de façon à en détruire tous les objets précieux. 20 Puis [Nabucodonosor] déporta à Babylone ceux qui avaient échappé au glaive et ils lui furent assujettis, ainsi qu'à ses fils[e] jusqu'à ce que l'empire passât au royaume de Perse, 21 afin que s'accomplît la parole que Yahvé avait prononcée par la bouche de Jérémie : « jusqu'à ce que le pays soit dédommagé pour les sabbats qui lui étaient dus. » Le pays se reposa, [en effet,] pendant tout le temps qu'il resta dévasté, [c'est-à-dire] jusqu'à l'accomplissement [d'un délai] de soixante-dix années[f].

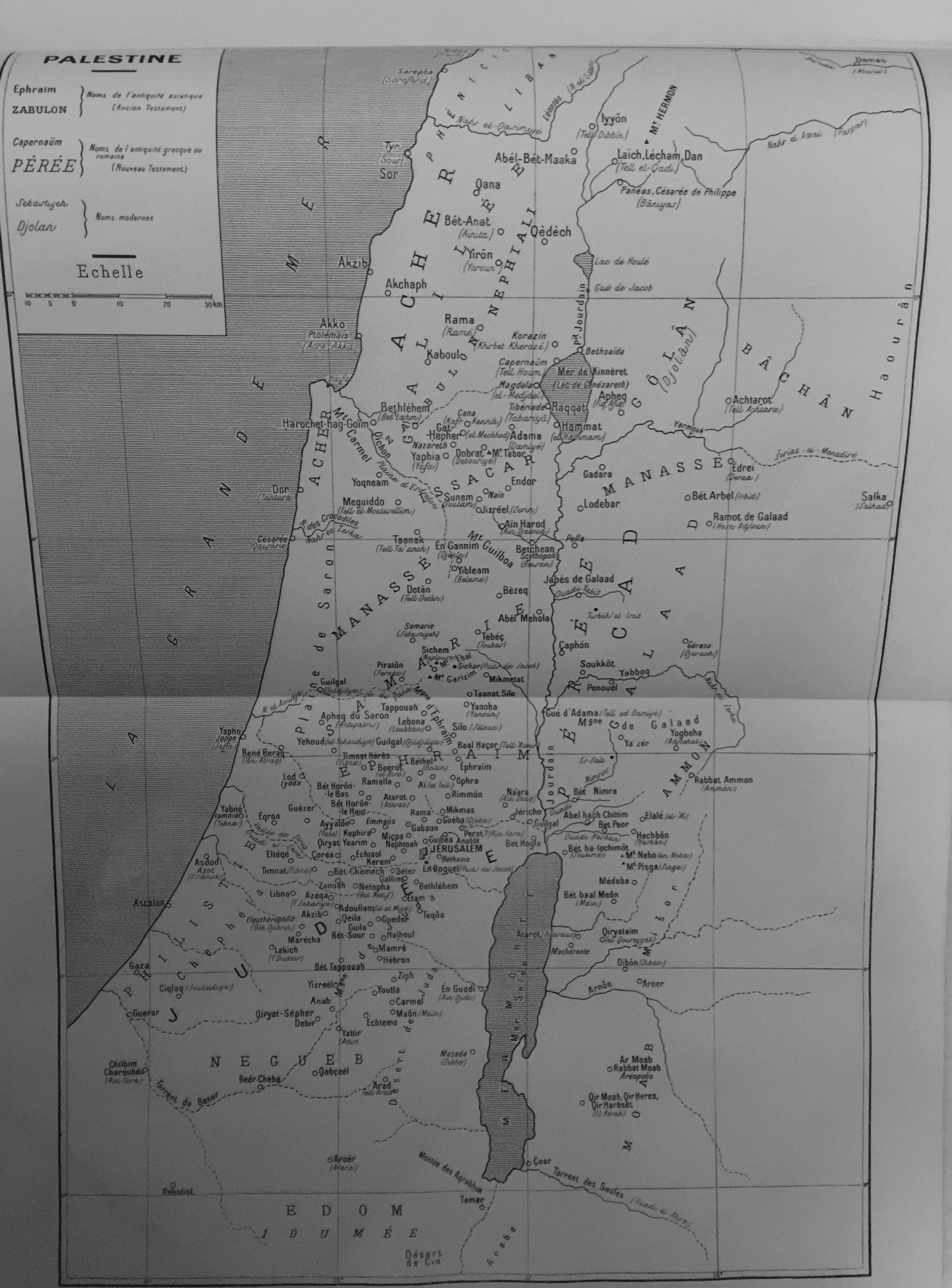
La fin de l'exil[g].

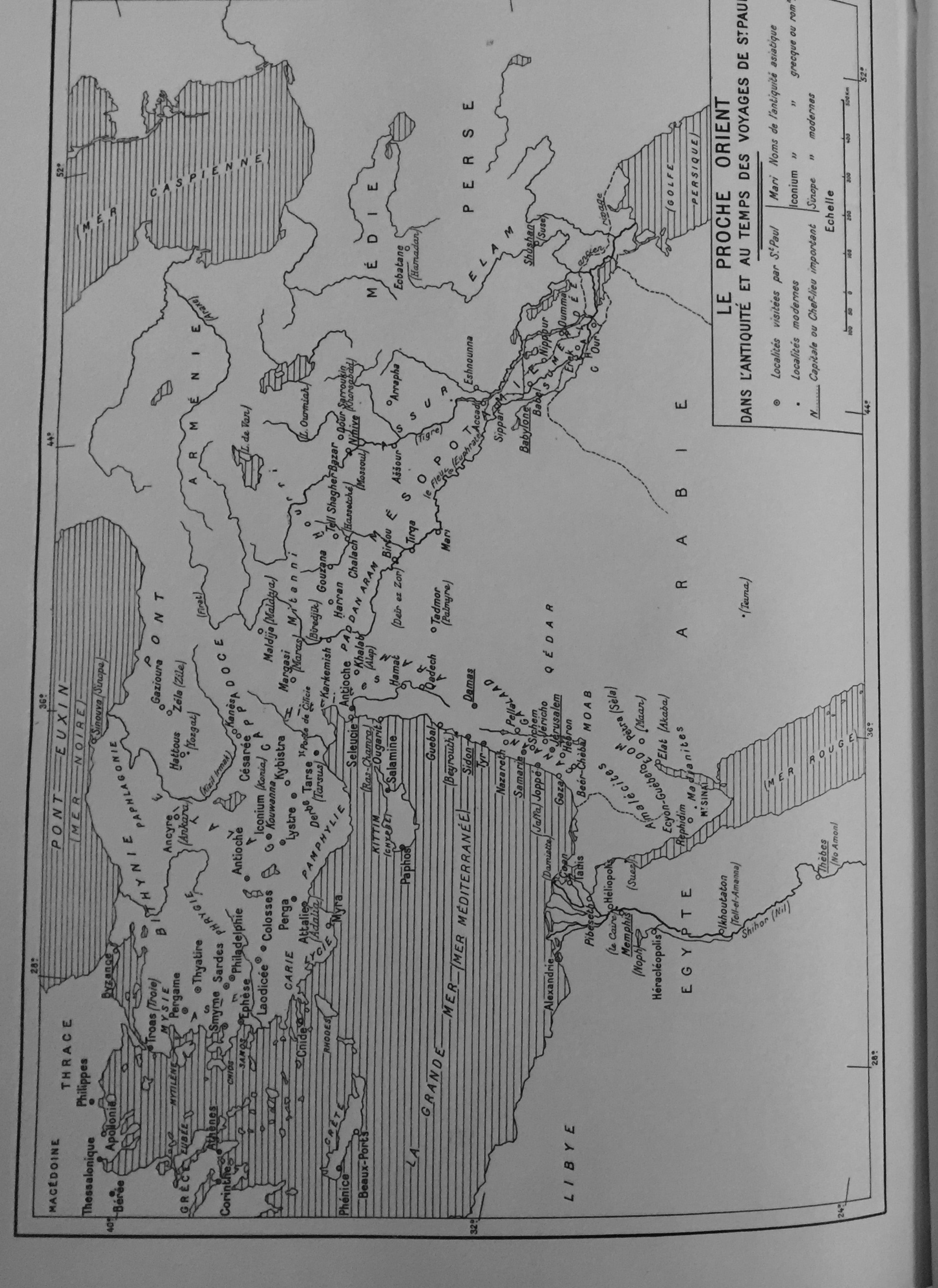
22 Et la première année de Cyrus, roi de Ch (I) Perse, afin que s'accomplît la parole de Yahvé [prononcée] par la bouche de Jérémie, Yahvé agit sur l'esprit de Cyrus, roi de Perse, qui fit publier dans tout son royaume, de vive voix et aussi par écrit, l'édit suivant :

23 « Ainsi parle Cyrus, roi de Perse : Yahvé, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre et il m'a chargé de lui bâtir un temple à Jérusalem qui est au [pays de] Juda. Quiconque, parmi vous, est de son peuple, que son Dieu soit avec lui et qu'il monte [à Jérusalem]. »

14. « Toutes — prêtres » *G* (lis. *sârê yehoudâ we*). H : tous les chefs des prêtres. 19. « Dieu ». 2 Rois 25, 9 : Yahvé. « le rempart » 2 Rois 25, 10 : les remparts. 23. « que son Dieu soit » *H** (*G*) *Esdr. 1, 3* (lis. *yehî 'ĕlôhâw*). H : Yahvé, son Dieu, [est].

a. D'après les récits circonstanciés du livre de Jérémie, Sédécias paraît avoir été faible et timoré, plutôt qu'orgueilleux et obstiné. *b.* Ézéchiel aussi reproche à Sédécias son parjure (17, 13-16). *c.* Ézéchiel énumère quelques-uns des rites païens célébrés dans le Temple ou à proximité dans les derniers temps qui précédèrent l'exil. (ch. 8) : adoration d'une idole, de figures d'animaux, deuil sur Tammouz, salut au soleil levant. *d.* Cf. Lam. 1, 18; 5, 11-14. *e.* C'est-à-dire à ses successeurs. Son fils Èvil Merodak, est le seul de ses descendants qui soit monté sur le trône de Babylone. *f.* L'annonce d'une durée de 70 ans pour l'exil figure dans Jér. 25, 11 et 29, 10. La citation qui précède, au contraire, ne se lit pas dans le livre de Jérémie, mais dans le Lévitique (26, 34-35). Avait-elle passé de là dans un oracle non conservé attribué au prophète d'Anatôt? Ou le Chroniqueur a-t-il eu une défaillance de mémoire? De la combinaison des deux passages il résultait que les 70 années prévues pour la durée de l'exil représentaient autant d'années sabbatiques que les Judéens avaient négligé d'observer, ce qui ferait remonter la non-observation de ces temps de repos de la terre à 490 ans en arrière (70 × 7), soit à l'époque de David. — Mais il s'agit sans doute de nombres approximatifs; c'est le cas, de toutes façons, pour les 70 ans. On n'atteint pas ce total, même en faisant commencer l'exil avec la déportation de 597 sous Jéconias. *g.* Cette section forme le début de la seconde partie du grand ouvrage Chroniques-Esdras-Néhémie, consacrée à l'histoire de la restauration de l'État juif. Lorsqu'on coupa la grande histoire de Juda en deux parties — Chroniques d'une part, Esdras-Néhémie de l'autre, — on reproduisit en double le récit de la libération des Juifs exilés, une fois — c'était normal — en tête du livre d'Esdras (1, 1-3), et une fois à la fin des Chroniques pour terminer l'histoire des désastres nationaux sur une note consolante. C'est pour une raison analogue qu'on avait donné pour épilogue au livre des Rois le récit de la libération de Jéconias (2 Rois 25, 27-30).


PALESTINE
Ephraïm
ZABULON
Noms de l'antiquité asiatique (Ancien Testament)
Capernaüm
PÉRÉE
Noms de l'antiquité grecque ou romaine (Nouveau Testament)
Sebastiyeh
Djolan
Noms modernes
Echelle
10 5 0 10 20 30 km
LA GRANDE MER
PHÉNICIE
LIBAN
GALILÉE
ACHER
NEPHTALI
ZABULON
ISSACAR
MANASSÉ
SAMARIE
ÉPHRAÏM
JUDÉE
PHILISTIE
NEGUEB
EDOM
IDUMÉE
GÔLÂN
BÂCHÂN
Haourân
GALAAD
PÉRÉE
AMMON
MOAB
Damas
Mt HERMON
Sarepta
Tyr
Sor
Akzib
Akchaph
Akko
Ptolémaïs
Iyyôn
Laïch, Léchem, Dan
Panéas, Césarée de Philippe
Abél-Bét-Maaka
Qana
Bét-Anat
Qèdèch
Yirôn
Lac de Houlé
Gué de Jacob
Rama
Korazin
Kaboul
Bethsaïda
Capernaüm
Mer de Kinnèret
Magdala
Tibériade
Raqqat
Apheq
Hammat
Achtarot
Yarmouk
Bethléhem
Harochet-hag-Goïm
Mt Carmel
Qichon
Cana
Gat-Hepher
Nazareth
Adama
Dobrat
Mt Tabor
Yaphia
Yoqneam
Endor
Gadara
Édrei
Meguiddo
Sunem
Naïn
Jizréel
Lodebar
Bét Arbel
Salka
Ramot de Galaad
Dor
R. des Crocodiles
Césarée
Taanak
Èn Gannim
Mt Guilboa
Aïn Harod
Betchean
Scythopolis
Pella
Yibleam
Jabès de Galaad
Dotân
Bèzeq
Abel Mehola
Samarie
Tébèç
Caphôn
Gérasa
Sichem
Mt Ebal
Sichar
Mt Garizim
Piratôn
Guilgal
Mikmetat
Soukkôt
Yabboq
Penouel
Taanat Silo
Tappouah
Yanoha
Apheq du Saron
Lebona
Silo
Gué d'Adama
Mgne de Galaad
Yogbeha
Ya'zér
Yapho
Joppé
Yehoud
Baal Haçor
Bené Beraq
Timnat Hérès
Béerot
Béthel
Éphraïm
Lod
Lydda
Bét Horôn-le Bas
Ramalla
Aï
Ophra
Rimmôn
Naara
Bét Nimra
Rabbat Ammon
Bét Horôn-le Haut
Atarot
Mikmas
Jéricho
Yabné
Jamnia
Guèzer
Eqrôn
Ayyalôn
Emmaüs
Rama
Guéba
Gabaon
Guilgal
Abel hach Chittim
Bét Peor
Elalé
Hechbôn
Kephira
Miçpa
Nephtoah
Qiryat Yearim
Perat
Bet Hogla
JÉRUSALEM
Anatôt
Bét ha-Iechimôt
Mt Nebo
Mt Pisga
Asdod
Azot
Eltéqe
Çoréa
Echtaol
Kerem
Béthanie
Èn Roguel
Timnat
Bét-Chémech
Béter
Gallim
Bethléhem
Médeba
Ascalon
Libna
Azéqa
Zanoah
Netopha
Étam
Bét baal Meôn
Adoullam
Akzib
Qeila
Guedor
Teqôa
Eleuthéropolis
Marécha
Guilo
Halhoul
Bét-Sour
Atarot
Macheronte
Qiryataïm
Lakich
Mamré
Hébron
Dibôn
Gaza
Bét Tappouah
Ziph
Arnôn
Aroer
Ciqlaq
Yizreél
Youtta
Èn Guèdi
Anab
Carmel
Guerar
Qiryat-Sépher
Debir
Maôn
Echtemo
Yattir
Masada
Ar Moab
Rabbat Moab
Aréopolis
Chihim
Charouhén
Beér-Chéba
Qabçeel
Arad
Torrent du Besor
Désert de Juda
Qir Moab, Qir Heres, Qir Harèsèt
Aroër
Montée des Aqrabbim
Çoar
Torrent des Saules
Rehobot
Tamar
Araba
Désert de Cin
Mer Morte
Mer Salée



EXPLICATION DES LETTRES EN MARGE DE LA TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT

I. — Dans l'ensemble du Pentateuque et des livres de Josué et des Juges

- J morceaux provenant de l'école yahviste, rédigés en Juda entre 900 et 760 environ.
- J^1 parties les plus anciennes du cycle yahviste.
- J^2 parties moins anciennes du cycle yahviste.
- E morceaux provenant de l'école élohiste, rédigés en Israël entre 850 et 650 environ.
- E^1 parties les plus anciennes du cycle élohiste.
- E^2 parties moins anciennes du cycle élohiste.
- E^3 parties les plus récentes du cycle élohiste.
- J-E morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E.
- D parties les plus anciennes du Deutéronome, code publié en 622 av. J.-C.
- D^2 autre recension du même code.
- D^3 additions diverses au Deutéronome.
- D^t additions au Deutéronome rédigées avant l'exil.
- D^e additions au Deutéronome rédigées pendant l'exil.
- D^x extrait d'une recension du Deutéronome d'origine inconnue.
- P morceaux provenant de l'école sacerdotale, rédigés entre 573 et 400 environ.
- P^1 parties les plus anciennement rédigées du cycle sacerdotal, spécialement le « code de sainteté » (Lév. 17-26).
- P^2 parties moins anciennement rédigées du cycle sacerdotal, spécialement l' « histoire sainte sacerdotale », ouvrage principal du cycle.
- P^3 éléments plus récents du cycle sacerdotal.
- P^4 éléments les moins anciens du même cycle.
- P^{o1} recueil indépendant de lois sur les offrandes, rédigé après P^2.
- P^o autre code indépendant traitant des offrandes.
- P^r recueil indépendant de lois sur la pureté rituelle.
- P^{r1} lois plus récentes sur la pureté.
- R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié les textes anciens.
- R^1 additions d'un rédacteur relativement ancien.
- R^2 additions d'un rédacteur plus récent.
- R^J additions d'un rédacteur au recueil yahviste encore indépendant.
- R^{JE} additions du rédacteur qui a fondu les sources J et E.
- R^D additions des rédacteurs de l'école deutéronomiste.
- R^P additions d'un rédacteur de l'école sacerdotale.
- R^{P1} additions d'un rédacteur aux éléments P^1 encore indépendants.
- X morceau de provenance inconnue.

Sigles spéciaux a Jug. 19-21 :

- A source spéciale à Jug. 19-21.
- B autre source spéciale à Jug. 19-21.
- A-B passages où l'on a renoncé à faire le départ entre A et B.
- B-P passages où l'on a renoncé à faire le départ entre B et P.

II. — Dans les livres de Samuel

- Ad addition.
- J morceaux provenant de l'école yahviste; rédigés en Juda entre 840 environ et 622 av. J.-C.
- J^1 parties les plus anciennes du cycle yahviste.
- J^2 parties moins anciennes du même cycle.
- E morceaux provenant de l'école élohiste; rédigés en Israël entre 800 environ et 622.
- E^1 parties les plus anciennes du cycle élohiste.
- E^2 parties moins anciennes du même cycle.
- E^3 parties les plus récentes du cycle élohiste.
- J-E morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E.
- J-E^1 morceaux où l'on a renoncé à faire le départ entre les éléments J et E^1.
- L listes anciennes.
- M midrach, récit édifiant de rédaction récente.
- Ps psaume extrait du Psautier.
- R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié des textes antérieurs.
- R^2 additions d'un rédacteur moins ancien.
- R^3 additions d'un rédacteur plus récent encore.
- R^J additions à l'ouvrage J encore indépendant.
- R^{E2} additions à l'ouvrage E^2 encore indépendant.
- R^{JE} additions du rédacteur qui a combiné les éléments J et E.
- R^{JE1} additions du rédacteur qui a combiné les éléments J et E^1.
- R^D additions d'un rédacteur de l'école deutéronomiste (après 622).

III. — Dans les livres des rois

- A emprunts aux Annales officielles des rois d'Israël ou de Juda.
- Ac extraits des mémoires sur Achab, rédigés vers 800.
- El extraits de la biographie d'Élie.
- Els extraits d'un recueil de traditions sur Élisée.
- Es extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
- Is extraits de la Chronique des rois d'Israël.
- J morceaux provenant de l'école yahviste.
- Jé extraits des mémoires sur Jéhu, rédigés vers 800.
- Ju extraits de la Chronique des rois de Juda.
- Ju^1 éléments anciens de cette Chronique.
- Ju^2 éléments plus récents de la même Chronique.
- P récits sur les prophètes.
- R additions de l'un des rédacteurs qui ont fondu les sources ou amplifié des textes antérieurs.
- R^1 additions d'un rédacteur relativement ancien.
- R^2 additions d'un rédacteur plus récent.
- R^D additions d'un rédacteur deutéronomiste.
- R^{D1} additions du rédacteur deutéronomiste qui a composé le livre des Rois.
- R^{D2} additions du rédacteur deutéronomiste qui a remanié le livre des Rois après 586.
- Sa extraits de la Chronique du règne de Salomon.
- T extraits d'une histoire du Temple.
- TÉ extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
- $TÉ^1$ extraits d'un premier recueil de traditions sur Ésaïe.
- $TÉ^2$ extraits d'un deuxième recueil de traditions sur Ésaïe.

IV. — Dans les livres des prophètes

Ad	début d'une addition.
⌒	fin de l'addition.
Ad^1	additions faites par un premier glossateur.
Ad^2	additions faites par un glossateur plus récent.
R	addition d'un rédacteur.
R^2	addition d'un rédacteur plus récent.

Sigles spéciaux a Ésaïe 36-39 :

És (?)	oracle provenant peut-être d'Ésaïe.
Ju	extrait de la Chronique des rois de Juda.
TÉ	extraits d'un recueil de traditions sur Ésaïe.
TÉ^1	extraits d'un premier recueil de traditions sur Ésaïe.
TÉ^2	extraits d'un deuxième recueil de traditions sur Ésaïe.

Sigles spéciaux a Jérémie 1-51 :

B	passage rédigé par Baruch, secrétaire et biographe de Jérémie.
B (R)	passage de Baruch retouché par un rédacteur.
Jér	passage émanant de Jérémie lui-même.

Sigles spéciaux a Jérémie 52 :

I	passage extrait d'une source inconnue.
R^{R2}	du rédacteur qui a remanié le livre des Rois après 586.

Sigles spéciaux au livre d'Ézéchiel :

Éz^1 ou Ez	forme de certains passages dans la rédaction originelle du livre.
Éz^2	forme de ces passages dans une édition ultérieure.
Éz^3	forme de ces passages dans une édition plus récente encore.

Sigles spéciaux au livre d'Abdias :

A^1	éléments primitifs du livre : sur un désastre infligé à Édom.
A^2	éléments ajoutés au livre pour le transformer en une prédiction de l'écrasement de toutes les nations.

V. — Dans l'Ecclésiaste (Qohèlèt)

Q^1	parties primitives du livre.
Q^2	additions d'un disciple de l'auteur primitif.
Q^3	correctifs ajoutés par un scribe désireux de réhabiliter la « sagesse ».
Q^4	correctifs ajoutés par un défenseur des croyances juives traditionnelles.

VI. — Dans Esdras-Néhémie et les Chroniques

A	documents en araméen.
a	documents en araméen abrégés ou remaniés.
Ad^1, Ad^2, Ad^3	additions faites par des glossateurs successifs.
Ch	passages composés par le Chroniqueur lui-même, rédacteur des livres des Chroniques, d'Esdras et de Néhémie sous leur forme dernière.
D	documents divers.
d	documents divers abrégés ou remaniés.
E	extraits des mémoires d'Esdras.
e	extraits des mémoires d'Esdras abrégés ou remaniés.
N	extraits des mémoires de Néhémie.
n	extraits des mémoires de Néhémie abrégés ou remaniés.
I	éléments extraits par le Chroniqueur d'une source inconnue.
I^2	éléments extraits par le Chroniqueur d'une deuxième source inconnue.
I^3	éléments extraits par le Chroniqueur d'une troisième source inconnue.
S	éléments que le Chroniqueur a extraits mot pour mot ou à peu près textuellement d'une source connue (livres bibliques de Samuel, des Rois, de la Genèse, des Psaumes, etc.).
s	passages où le Chroniqueur a utilisé librement une source connue.
R, R^1, R^2	additions de rédacteurs ou amplificateurs divers.

TABLEAU DES AUTRES SIGNES ET ABRÉVIATIONS EMPLOYÉS DANS LES TOMES I, II ET III

Dans les notes critiques sont indiqués en *italiques* les témoins du texte que l'on a suivis dans la traduction — *G S L*, etc. — et en caractères romains ceux dont la leçon n'a pas été adoptée — G S L, etc. — Lorsque la lettre désignant un témoin est entre parenthèses (*G*) ou est précédée du mot « d'après », cela veut dire que le témoin en question n'a qu'à peu près la leçon donnée.

Un astérisque après une lettre indique que la leçon citée se trouve seulement dans certains manuscrits du témoin ainsi désigné. Par exemple *H*^{q*} signifie : leçon donnée en note par certains manuscrits ou certaines éditions du texte massorétique ; *G*^{N*} : quelques-uns des manuscrits de la version grecque formant le groupe G^N.

aj.	« ajoutez » ou « ajoute ».
Amen em opé	recueil de sentences égyptien (voy. note sur Prov. 22, 18).
Aq	version grecque d'Aquila.
Aq^2	deuxième version d'Aquila.
Ar	version arabe.
Arm	version arménienne.
C I S	*Corpus inscriptionum semiticarum.*
Copt	version copte sahidique (édit. Ciasca, 1885).
dittogr. ou ditt.	dittographie (doublet).
Éphrem	docteur de l'Église de Syrie (IVe siècle ap. J.-C.).
3 Esdr.	troisième livre d'Esdras, recension des livres d'Esdras et de Néhémie qui ne nous a été conservée que par la version des Septante et les traductions de la Bible qui en dépendent.
G	version grecque, dite des Septante.
G^A	Septante, manuscrit *Alexandrinus.*
G^{A1}	*Alexandrinus*, leçon primitive.
G^B	Septante, manuscrit *Vaticanus.*
G^{B1}	*Vaticanus*, première main.
G^C	Septante, codex d'Éphrem (palimpseste).
G^F	Septante, manuscrit *Ambrosianus.*
G^h ou *G*^{hex}	Septante, texte des *Hexaples* d'Origène.
G^L ou *G*^{Luc}	Septante, famille de manuscrits donnant peut-être la revision de Lucien, représentée, pour le livre des Juges, par les manuscrits 19, 108, 118 de Holmes et Parsons. D'après l'édition de Paul de Lagarde (1883).
G^M	Septante, manuscrit *Coislinianus.*
G^N	Septante, famille de manuscrits représentée, pour le livre des Juges, par les manuscrits 16, 30, 52, 53, 58, etc., et la *Catena Nicephori.*
GQ	Septante, manuscrit *Marchalianus.*

G^S ou *G*^{X}	Septante, manuscrit *Sinaïticus* (IVe siècle).
G^V ou *G*^{Ven}	Septante, manuscrit *Venetus* (Venise, VIIIe s.).
G^{10}	Septante, manuscrit d'Athènes, Bibliothèque Nationale 44.
G^{93}	Septante, manuscrit minuscule no 93 de Holmes et Parsons, Londres, British Museum.
G^{119}	Septante, manuscrit minuscule no 119 de Holmes et Parsons, Londres, British Museum.
H	texte hébreu massorétique.
H^{hex}	texte hébreu donné par Origène en transcription grecque dans les *Hexaples.*
H^k	*Ketib*, c'est-à-dire leçon donnée par les massorètes dans le texte.
H$^{k\,occ}$	*Ketib*, d'après les massorètes des écoles occidentales (palestiniennes).
H$^{k\,or}$	*Ketib*, d'après les massorètes des écoles orientales (babyloniennes).
H^{or}	texte hébreu d'après les massorètes des écoles orientales.
H^q	*Qeré*, leçon donnée par les massorètes en note.
H$^{q\,or}$	*Qeré*, d'après les massorètes des écoles orientales (babyloniennes).
Hén.	livre d'Hénoch, apocalypse juive des IIe et Ier siècles av. J.-C.
Jérôme	commentaires de Jérôme.
Jos. Antiq.	Josèphe, *Antiquités judaïques* (histoire du peuple juif, écrite en 93-94 après J.-C.).
Jos. Bell. Jud.	Josèphe, *De bello judaico* (histoire de la révolte des Juifs contre les Romains, écrite entre 70 et 79 de notre ère).
Jubil	*Livre des Jubilés*, midrach sur la Genèse, (Ier siècle avant J.-C.).
KAT^3	*Die Keilinschriften und das Alte Testament*, 3e éd., H. Zimmern et H. Winckler, Berlin, 1902.
L	version latine de Jérôme (Vulgate).
L^G	deuxième version latine des Psaumes, de Jérôme, dite *Psautier gallican*. Faite d'après le grec, elle a été adoptée dans la Vulgate.

La première version de Jérôme, le *Psautier romain*, était une simple revision de la *Vetus Itala* d'après les Septante.

L^H	troisième version latine des Psaumes, de Jérôme, dite *Psautier hébraïque*, traduction nouvelle d'après l'hébreu.
lis.	« lisez ».
Midr.	midrach, commentaire rabbinique.
Qu	*Quinta*, cinquième des versions grecques citées par Origène dans ses *Hexaples.*
S	version syriaque, dite *Pechitto*, « la Simple ».
S^h ou *S*^{hex}	version syriaque dite syro-hexaplaire, calquée par Paul de Tella (VIIe siècle) sur la revision grecque d'Origène.
Sag. Sal. ou *Sag.*	*Sagesse de Salomon* ou *Sapience*, apocryphe des environs de l'ère chrétienne.
Sam	Pentateuque samaritain.
Sebir	variantes notées en marge de nombreux manuscrits hébreux, mais non admises, comme celles appelées *qeré* (*H*^{q}), dans l'édition massorétique.
Sifré	commentaire rabbinique sur le Lévitique et le Deutéronome (IIIe siècle après J.-C.).
ss.	« et suivants ».
suppr.	« supprimez » ou « supprime ».
Talm	Talmud.
T ou *T*^{O}	targoum (traduction en araméen) d'Onkélos.
T^J	targoum de Jonathan.
Th ou *Theod*	version grecque de Théodotion.
VL	*Vetus Latina*, version latine antérieure à Jérôme et faite sur le grec.
VL^L	*Vetus Latina*, manuscrit de Lyon.
[ ]	mots ajoutés pour la commodité de la traduction.
. . .	passages altérés où le sens n'est plus reconnaissable.

Les passages en petits caractères sont des gloses anciennes ou de menues retouches des rédacteurs.

LISTE DES AUTEURS QUI ONT COLLABORÉ A LA PRÉSENTE TRADUCTION DE L'ANCIEN TESTAMENT

PART DE CHACUN D'EUX

Tony André, ancien pasteur de l'Église évangélique réformée de Florence, chargé de conférence à l'Institut Français de Florence (Université de Grenoble). — Deut., Aggée, Zach., Cant., Esdras, Néhémie, Chroniques.
† Louis Aubert, professeur à la Faculté de théologie indépendante de Neuchâtel. — Genèse, Lamentations.
† Antoine Baumgartner, professeur à la Faculté de théologie évangélique de Genève. — Osée, Joël, Amos, Abdias, Prov., Eccl.
Édouard Bruston, doyen honoraire de la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier. — Jérémie, Ézéchiel.
† Antonin Causse, professeur à l'Université de Strasbourg. — Rois, Ésaïe 1-19.
† Lucien Gautier, professeur à l'Université de Genève. — Josué.
† Alfred-B. Henry, pasteur à Montpellier. — Psaumes 107-150.
Paul Humbert, professeur à l'Université de Neuchâtel. — És. 40-55, Nahoum, Habacuc, Ps. 30-72 *et note générale sur les Psaumes.*
Charles Jaeger, professeur à l'Université de Strasbourg. — Rois, Ésaïe 1-19.
Adolphe Lods, membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne. — Juges, Samuel (sources), Rois (sources), Ésaïe 20-39, Jonas, Ruth, Esther et toutes les *Introductions.*
† Frédéric Macler, professeur à l'École des langues orientales vivantes. — Daniel.
Jacques Marty, pasteur, docteur en théologie. — Ésaïe 56-66, Michée.
J.-A. Maynard, docteur en théologie, pasteur de l'Église française du Saint-Esprit à New-York. — Samuel.
† Charles Mercier, ancien professeur à la Maison des Missions évangéliques de Paris et à la Faculté de théologie de l'Église libre vaudoise à Lausanne. — Psaumes 1-29.
† Édouard Montet, professeur honoraire à la Faculté de théologie de l'Université de Genève. — Job.
† Louis Randon, pasteur, agent de la Société biblique de Paris. — Notes sur les *caractères généraux de l'ouvrage* et la *transcription de l'hébreu*, Ps. 73-106.
† Henri Trabaud, professeur à l'Université de Genève, Exode, Lévitique, Nombres.

La rédaction proposée par les divers collaborateurs pour la traduction, les notes et les introductions a été revisée par une commission nommée par le comité de la Société biblique de Paris et présidée par le professeur Adolphe Lods. En ont fait partie notamment les agents généraux de la Société biblique † Louis Randon, pasteur, et † Auguste Lecerf, professeur à la Faculté libre de théologie protestante de Paris, MM. † André Jundt et André Parrot, professeurs à la même Faculté, † Frédéric Macler, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, M. le pasteur Henri Michaud, Mlle Michotte, MM. † Albert et Anne de Biéville, † Frédéric Borel, † Armand Garrigat, Mlle d'Hauteville, † Albert Juncker et Robert de Watteville.

TABLE DES FIGURES, PLANS ET CARTES

ERRATA

CORRECTIONS ET ADDITIONS A FAIRE AUX TOMES I, II ET III

CONTENANT L'ANCIEN TESTAMENT (INTRODUCTIONS, TRADUCTION ET NOTES)

Tome I, p. xi, note 1 : Auguste [Lecerf, lis. Auguste Lecerf.
— p. xiii, col. 2. ligne 9 : lettre (iota, yod), lis. lettre iota (yod).
— p. xvi, col. 1. l. 1 : nspirée, lis. inspirée.
— p. xvi, col. 1, note 2, l, 2 : 1, Chron., lis. 1 Chron.
— p. xviii, col. 2, l. 8 *a fine* : ou, lis. où.
— p. xxi, col. 2, l. 4 *a fine* : Bossuet, entre autres, lis. Bossuet entre autres.
— p. xxvi, col. 1, l. 14 : ces disciples, lis. ses disciples.
— p. 5, note *b*, l. 4 *a fine* (Gen. 4, 1) : *qânâ'*, lis. *qânâ*.
— p. 5, note *k* : aj. à la fin (cf. 3, 24).
— p. 12, col. 2, l. 2 : aj. une note k^{bis} : « Les noms des Yoqtanides sont des noms de peuples ou de pays de la péninsule arabique. Haçarmawet (la « Chambre de la mort »), le Ḥadramaout actuel, est au sud de cette presqu'île, sur les bords de l'Océan Indien. Sur Choba ou Saba, voy. note *d* sur 1 Rois 10, 1. Sur Ophir, note *b* sur 1 Rois 9, 28. Sur Ḥavila, note *d* sur Gen. 2, 12. »
— p. 16, col. 1, note *a*, l. 9 (Gen. 14, 1) : aurait, lis. aurait été.
— p. 16, col. 1, note *c*, l. 5 (Gen. 14, 5) : Karayat, lis. Qoreyat.
— p. 27, col. 1 (Gen. 22, 23), l. 1 : en endré, lis. engendré.
— p. 33, col. 2, l. 19 : ménager un blanc avant v. 19.
— p. 40, col. 1, l. 12, *a f.* (Gen. 31, 2) : ménager un blanc avant v. 2.
— p. 48, col. 1, l. 12 : Eliphaz, lis. Èliphaz.
— p. 55, col. 2, note *f* (Gen. 41, 43), dernière ligne. Aj. : spécialement à l'impératif hiphil : « fais agenouiller ».
— p. 58, col. 2, l. 4 *a fine* (Gen. 43, 14) : lis. « privé ! »
— p. 73, col. 2, l. 11 (Ex. 3, 12) : mettre un blanc avant « quand ».
— p. 88, titre courant : 4, 22, lis. 14, 22.

Tome I, p. 95, col. 1, note *a*, l. 2 : lis. entre 20^{a} et 20^{b}.
— p. 97, col. 2, l. 14 (Ex. 21, 6) : aj. après poinçon appel de note *l*.
— p. 104, col. 1, l. 1 : lis. *montagne*[a].
— p. 104, col. 2, note *h*, avant-dernière ligne : après 26, 22 aj. cf. 27; 27, 13.
— p. 105, col. 2, l. 15 (Ex. 25, 25) : d'une palme, lis. d'un palme.
— p. 194, col. 1, 2e titre en manchette (Nomb. 11, 1) : *Moïse*[a], lis. *Moïse*[k].
— p. 198, col. 1, note *b*, l. 2 (Nomb. 13, 16) : Parân ; Auj., lis. Parân. Auj.
— p. 201, col. 2, note *i* : Lév. 7, 21, lis. Lév. 7, 20.
— p. 244, col. 2, note *d* (Deut. 4, 43) : aj. après Deraat) « ou plus probablement Hosn Adjloun, à 16 km. au S.-O. (cf. P. Abel, *Géographie de la Palestine*, II, p. 430 et note *e* sur 1 Rois 22, 3).
— p. 250, col. 1, note *j* : aj. les guillemets.
— p. 275, col. 1, l. 26 et 27 (Deut. 28, 22) : au lieu de « rouille et nielle », lis. « brûlure et échaudage », voy. note *h* et *i* sur Am. 4, 9; Agg. 2, 17.

Tome II, feuille de garde, l. 4 : au lieu de NAHUM, lis. NAḤOUM.
— p. vii, col. 2, l. 7, 13 et 16 *a fine* : au lieu de « Débora », lis. « Debora ».
— p. xi, col. 1, contenu de l'ouvrage, deuxième partie, l. 1 du parag. 1 : aj. en tête, « Scission entre Israël et Juda ».
— p. xxi, col. 2, l. 18 : au lieu de « de droits » lis. « des droits ».
— p. xxiii, col. 2, dernière ligne : au lieu de « 43 : ». lis. « 43 ; ».
— p. xxx, col. 1, l. 13 *a fine* : au lieu de 4, 5 lis. 4, 4.
— p. xxxiv, Naḥoum, col. 1, l. 4 : 1, 25, lis. 1, 15.

Tome II, p. xxxiv, Naḥoum, col 2, l. 4 : aj. un point final.
— p. xxxvii, col. 1, l. 6 : adorent, lis. adore.
— p. xxxvii, col, 1, l. 7 : « au lieu de ».
— p. xl, col. 1, l. 25 : de Palestine, lis. de la Palestine.
— p. xl, Zacharie, col. 1, l. 11 *a fine* : suppr. la virgule après « recueils ».
— p. xli, col. 2, l. 2 *a fine* : « est », lis. « serait ».
— p. xlii, titre courant : PROPHÈTES.
— p. xlii, col. 1, l. 12 : virgule au lieu du point.
— p. xlii, col. 1, l. 24 : NAḤOUM.
— p. xlii, col. 1, l. 27 : aj. 1, avant 11.
— p. xlii, col. 2, l. 13 *a fine* : lis. MALACHIE;
— p. 91, col. 2, note *d*, l. 2 (1 Sam. 3, 12) : v. 16, lis. v. 15.
— p. 94, col. 1, note *a*, l. 5 (1 Sam. 5, 4) : 17, 31, 34, lis. 17, 51, 54.
— p. 108, col. 2, note *h*, l. 2 (1 Sam. 14, 18) : après note *l* aj. 1 Sam. 2, 28 et note c.
— p. 111, col. 1, note *c*, l. 4 (1 Sam. 14, 49) : avant 1 Chron. 8 aj. 2 Sam. 2, 8. 10, 12.
— p. 112, col. 1, note *c* (1 Sam. 15, 12) : après main aj. cf. 2 Sam. 18, 18^{b}.
— p. 115, col. 2, note *h* (1 Sam. 17, 1) : aj. en tête cf. 1 Rois 4, 10.
— p. 118, col. 2, note *h*, l. 3 *a fine* (1 Sam. 17, 54) : lis. 2 Sam. 21, 9.
— p. 121, col. 1, note *d*, l. 2 (1 Sam. 19, 13) : après note aj. 1 Sam. 15, 2.
— p. 125, col. 1, note *c*, l. 7 (1 Sam. 21, 9) : avant 2 Rois 11, 10 aj. 31, 10.
— p. 129, col. 2, note *f*, l. 1 (1 Sam. 25, 1) : aj. cf. 23, 34.
— p. 137, col. 1, l. 24 (1 Sam. 30, 22) : il y avaient, lis. il y avait.
— p. 137, col. 2, l. 5 *a fine* (1 Sam. 31, 1) : supprimer la virgule après « eux ».
— p. 144, col. 2, note *g* (2 Sam. 2, 8) : aj. cf. 17, 24.
— p. 146, col. 2, note *n* (2 Sam. 5, 11) : aj. Cf. 1 Rois 5, 1, note c.
— p. 150, col. 1, note *a* (2 Sam. 7, 13) : aj. à la fin : cf. 1 Rois 8, 14-21 et note *k*.
— p. 150, col. 1, note *c* (2 Sam. 7, 16) : aj. à la fin : Cf. 1 Rois 2, 4; 8, 25.
— p. 152, col. 2, note *n* (2 Sam. 9, 4) : aj. en tête cf. 17, 27.
— p. 163, col. 2, note *n*, l. 1 (2 Sam. 15, 30) : 19, 5 lis. 19, 4.
— p. 164, col. 2, note *h*, l. 2 (2 Sam. 16, 1) : aj. après Jug. 3, 15; 1 Chron. 8, 3.
— p. 169, col. 2, note *h*, l. 3 (2 Sam. 19, 7) : aj. Jug. 19, 3 et note *i*.
— p. 170, col. 2, note *i*, l. 2 (2 Sam. 19, 20) : après Joseph aj. Cf. Jug. 5, 14.
— p. 171, col. 1, note *c* (2 Sam. 19, 31) : 17, 27-29 lis. 18, 27-29.
— p. 172, col. 1, note *c*, l. 1 (2 Sam. 20, 1) : lis. 1 Rois 12, 16.
— p. 173, col. 1, note *h*, l. 2 (2 Sam. 20, 19) : aj. à la fin : Cf. Jug. 5, 17.
— p. 173, col. 2, note *l* (2 Sam. 20, 26) : aj. à la fin : Sur Yattir, ville de la montagne de Juda, cf. Jos. 15, 48; 21, 14.
— p. 174, note critique sur 2 Sam. 21, 5 : aj. à la fin une parenthèse.
— p. 175, note *q* (2 Sam. 21, 18) : aj. en tête cf. 23, 27.
— p. 177, note crit. sur 2 Sam. 22, 27 : suppr. les guillemets avant *Ps*.
— p. 178, col. 1, note *e* (2 Sam. 22, 47) : aj. à la fin : Il manque dans Ps. 18, 47.
— p. 180, col. 2, note *b*, l. 1 (2 Sam. 23, 11) : lis. Localité judéenne non identifiée, mais célèbre...
— p. 181, col. 2, note *v* (2 Sam. 24, 2) : aj. à la fin : cf. Jug. 5, 14, note *m*; 2 Rois 25, 19; Jér. 52, 25.
— p. 203, col. 1, l. 18 (1 Rois 8, 37) : au lieu de « rouille » et « nielle » lis. « brûlure » et « échaudage » cf. notes *h* et *i* sur Am. 4, 9.
— p. 220. col. 2, note *j*, l. 2 (1 Rois 5, 20) : Tell el-Kadi, lis. Tell el-Qadi.
— p. 255, col. 1, note *e*, l. 5 (2 Rois 9, 27) : des Mikmas, lis. de Mikmas.

Tome II, p. 292, col. 2, note *c*, l. 5 : parenthèse (au lieu de virgule) après époque.
— p. 429, note crit. sur És. 59, 12 : *weḥattâ' tenou*, lis. *wehaṭṭâ' tênou*.
— p. 439, note crit. sur És. 63, 15 : *tithappâq*, lis. *tit'appâq*.
— p. 442, col. 2, « note *j* » : lis. note *g*.
— p. 444, note crit. sur És. 65, 18 : *yasîsou* lis. *ŷâsîsou*.
— p. 445, col. 1, note *c*, l. 15 (És. 66, 1) : lis. un à Kasiphya.
— p. 649, note crit. sur Éz. 26, 2 : aj. H : les portes.
— p. 743, col. 2, note *d*, l. 4 (Am. 1, 1) : 749, lis. 740.
— p. 761, l. 6 (Abd. 3) : « Qui... » en retrait vers la droite.
— p. 761, col. 2, note *j* (Abd. 9) : la note, lis. note *b*.
— p. 762, col. 1, note *a*, l. 3 (Abd. 11) : deux points, au lieu de point et virgule.
— p. 762, col. 2, note *h*, l. 1 : suppr. H : 4.
— p. 765, l. 4 du poème (Jon. 2, 3) : Tu, lis. tu.
— p. 793, col. 2, note *l*, l. 2 : note *n*, lis. note *g*.
— p. 817, l. 3, *a fine* (Zach. 7, 6) : aj. » après le point d'interrogation.
— p. 825, note crit., l. 2 (Zach. 11, 8) : au lieu de *gâ'alâ* lis. *gâ'ălâ*.
— p. 829, col. 2, note *r*, l. 1 (Zach. 14, 11) : au lieu de 25, 9. Mal., lis. 25, 9; Mal.
— p. 830, col. 2, note *i*, l. 4 (Zach. 14, 21) : aj. une virgule avant étaient.
— p. 831, col. 1, note *a*, l. 6 (Mal. 1, 1) : aj. une virgule après « du livre ».

Tome III, p. iii, col. 2, l. 9 *a fine* : lis. 42 au lieu de 43.
— p. x, col. 2, l. 5 : lis. 8-15 au lieu de 8, 15.
— p. x, col. 2, l. 1 du § IV : après Dan 4, 24 aj. et note *b*; Tob 2, 14; 6, 29. — Après Mt. 6, 11 aj. « 2 Cor. 9, 10 et nombreux passages du talmud ».
— p. x, col. 1, l. 2 du § III : lis. 3-27.
— p. xii, note 2 : aj. « et note critique ».
— p. xiii, l. 1 *a fine* du § V : lis. 106 au lieu de 107.
— p. xvi, col. 2, dernière ligne de l'Introduction au Cantique : lis. « la façon la plus intime » au lieu de « la plus intime ».
— p. xvii, col. 2, l. 14 du § III : aj. un tiret avant « ainsi ».
— p. xx, col. 1, l. 24 du § II : lis. ἐκκλησιάστης.
— p. xx, col. 2, l. 8 du § II : lis. *pitgâm* au lieu de *pitgam*.
— p. xxii, col. 2, l. 9 du § II : suppr. la virgule après « Nicanor ».
— p. xxii, col. 2, l. 2 *a fine* du § II : suppr. la virgule après « juif ».
— p. xxiii, col. 1, l. 9 *a fine* : suppr. la virgule.
— p. xxiii, col. 1, l. 2 *a fine* : suppr. la virgule avant « sur ».
— p. xxiv, col. 1, dernière ligne du § V : suppr. la virgule.
— p. xxiv, col. 2, l. 11 du § V : suppr. la deuxième virgule.
— p. xxv, col. 2, l. 14 du § II : lis. 4^{b} au lieu de 4^{b}.
— p. xxv, col. 1, l. 6 *a fine* du § III : suppr. la virgule.
— p. xxvii, col. 1, l. 4 *a fine* : lis. « trouve » au lieu de « trouva ».
— p. xxix, col. 2, l. 9 *a fine* : après 37-40 aj. 13, $4\text{-}5^{a}$, 6-21, 22^{b}-31.
— p. xxx, col. 1, l. 17 du § IV : suppr. la virgule.
— p. xxxi, col. 2, l. 4 du § IV : aj. » après « rois.
— p. xxxii, col. 1, l. 29, au lieu de commentaire du livre « des Rois », lis. « commentaire du livre des Rois ».
— p. 6, col. 2, note *h*, l. 2 : après 88, 11-13 aj. 115, 17-18.
— p. 12, col. 2, note *h*, l. 8 : après És. 33, 14-16 aj. Ps. 118, 20.
— p. 20, col. 1, note *b* : après cf. aj. 2 Rois 19, 21.
— p. 26, col. 1, note *a* : devant 132 aj. « et peut-être ».
— p. 45, col. 2, note *g*, l. 1 : après 22, 39 aj. » et note *i*; voy. aussi 1 Rois 10, 12 et note *h*.
— p. 55, col. 1, note *f* : après « c'étaient » aj. « autrefois » et avant « Dan. 6, 10 » aj. « note *h* sur ».

Tome III, p. 75, col. 1, note *b* : aj. « Cependant il est possible que, dans le texte primitif, il ne fût pas question d'Israël et qu'au lieu de *leyisr'aël* il y eût deux mots *layyâšâr 'ël* : « Oui, Dieu est bon pour l'homme droit. — Dieu [l'est] pour ceux qui ont le cœur droit ».

— p. 77, col. 1, note *c* : après És. 27, 1 aj. « et note *c* ».

— p. 107, Ps. 103, 17 : suppr. « jusqu' ».

— p. 107, col. 2, note *d*, dernière ligne : après 65, 7 aj. Dan. 9, 4, Néh. I, 5.

— p. 112, col. 2, l. 1, note *a* : aj. « Voy. aussi note *u* sur 1 Chron. 16, 8.

— p. 114, Ps. 106, 46 : aj. une note « Ainsi Amél Mardouk, fils de Nabucodonosor (2 Rois 25, 27-30), Cyrus (Esdr. 1, 1-4; 2 Chr. 36, 22-23), Darius (Esdr. 6), Artaxercès (Esdr. 7, 1-28; Néh. 2).

— p. 121, note crit. sur Ps. 114, 5-6 : aj. « 5. « à retourner » *G S* (aj. *kî* devant *tissôb*). H : retournes-tu. « 6. à bondir *G S* (aj. *kî* devant *tirqedou*). H : bondissez-vous.

— p. 143, Ps. 135, 11. : lis. « Siḥôn » au lieu de « Sihon ».

— p. 143, col. 1, note *b*, l. 4 : aj. à la fin « Jér. 10, 13.

— p. 144, Ps. 136, 19 : lis. « Siḥôn » au lieu de « Sihon ».

— p. 147, Ps. 139, 21, note crit., l. 1 *a fine* : lis. « se dressent » au lieu de « dressent ».

— p. 148, col. 2, note *d* : aj. « Les scorpions... sont moins redoutables que l'araignée *šebat*, sorte de tarentule dont la morsure est mortelle pour les enfants » (Jaussen et Savignac, *Coutumes des Fuqarâ*, p. 87).

— p. 149, col. 1, note *a*, dernière ligne : après Dan. 9, 21 aj. « Encore dans la Michna, écrite vers 150 ap. J.-C., la prière de l'après-midi est appelée la prière de l'oblation (Mi. Berakôt IV, 1) parce qu'on devait la prononcer à trois heures, au moment où l'on offrait dans le Temple le sacrifice du soir (cf. Act. 3, 1; Luc 1, 9-10; Judith 9, 1).

— p. 155, col. 1, note *e* : aj. : « Le vent d'est, le sirocco brûlant, était par excellence considéré comme « le vent (ou le souffle) de Yahvé » (Os. 13, 15).

— p. 187, Prov. 17, 7 : lis. « un noble caractère » au lieu de « un cœur noble ».

— p. 193, l. 21 (Prov. 20, 25) : suppr. l'appel de note *g*.

— p. 197, note crit. sur Prov. 22, 20, l. 4 : lis. Amen-em-opé au lieu de Amen-em-ope. De même, col. 1, note *a*, l. 3; note *b*, l. 1; note *c*, l. 1; col. 2, note *e*, l. 2; note *j*, l. 1.

— p. 197, col. 1, l. 2 : lis. « imputations ».

— p. 215, col. 2, note *i*, l. 3 : lis. « d'agent de la police divine » au lieu de « d'accusateur public ».

— p. 215, col. 2, note *k*, dernière ligne : lis. 25, 1 au lieu de 25, 3.

— p. 216, col. 2, note *m*, l. 3 : lis. « n'appartiennent probablement pas » au lieu de « n'appartiennent pas ».

— p. 218, Job 3, 21, l. 1 : suppr. le point.

Tome III, p. 220, Job 5, 23 : aj. à la fin une note : « Sur l'alliance de paix avec les bêtes sauvages, cf. 40, 23; Os. 2, 18.

— p. 225, col. 2, note *d* : après « cf. » aj. « 26, 12; »

— p. 226, note *f*, col. 2, l. 3 : lis. « hardie » au lieu de « hard e ».

— p. 226, col. 2, note *j*, dernière ligne : aj. un point d'interrogation à la fin.

— p. 232, notes crit. : aj. une note. 11 « Quand l'eau disparaîtrait » (lis. *yë'zâlou*). H : l'eau disparaît.

— p. 235, col. 1, note *b*, l. 3 : au lieu de « 4, 2, 11 » lis. 42, 11 ».

— p. 236, Job 17, 11 : au lieu de « cordes[l] » lis. « cordes[r]. »

— p. 236, col. 2, l. 5 *a fine* : au lieu de *l*, lis. *n*.

— p. 242, Job 21, 24, l. 2 : au lieu de « glonflée » lis. « gonflée ».

— p. 244, Job 22, 13, l. 2 : au lieu de « bouche » lis. « tente ».

— p. 247, col. 2, note *b* : aj. à la fin « ou transposée dans 26, 5-11; voy. note *g*, p. 248 ».

— p. 260, col. 1, note *d* : lis. « et la note *n* ».

— p. 261, col. 1, note *c* : au lieu de « maheureux » lis. « malheureux ».

— p. 265, Job, 38, 5-6 : aj. note « cf. 1 Sam. 2, 8 ».

— p. 267, Job, 39, 6 : au lieu de « du steppe salé » lis. « de la steppe salée ».

— p. 271, col. 1, note *d* : lis. « Naḥ » au lieu de « Nah ».

— p. 272, col. 2, l. 10 : lis. « paires » au lieu de « paire ».

— p. 277, col. 2, note *i*, l. 4 : lis. *sous* au lieu de *sans*.

— p. 298, Lam. 2, 15 et 16, l. 3 : à « ils sifflent » aj. une note g^{bis} : « en signe de stupéfaction, cf. note *m* sur Soph. 3, 15 et Jér. 19, 8; 49, 17; 50, 13; Éz. 27, 36, etc.

— p. 315, col. 1, note *b* : après « l. 20 », aj. cf. lettres 141, 144, 149, 297.

— p. 339, col. 1, l. 27 : rétablir le trait d'union dans « certainement ».

— p. 339, col. 1, l. 31 : rétablir le trait d'union dans « Ras-Chamra ».

— p. 340, col. 2, titre du chap. 2 : au lieu de « métaux » lis. « matériaux ».

— p. 349, col. 2, note *n* : au lieu de « Nah. » lis. « Naḥ. ».

— p. 352, col. 1, note *b* : aj. après 15 « [H : 12 et 16] ».

— p. 355, col. 1, note *h* : suppr. la parenthèse finale.

— p. 370, col. 2, note *g*, l. 1 : au lieu de « surprenant » lis. « surprenante ».

— p. 379, col. 1, l. 9 : au lieu de « quel » lis. « quels ».

— p. 379, col. 1, note *a*, l. 1 : lis. « ḥittite ».

— p. 501, col. 1, l. 21 : au lieu de « l'année » lis. « l'armée ».

— p. 511, col. 2, note *h* : au lieu de « par la » lis. « parla ».

TABLE DES MATIÈRES
DES TOMES I, II ET III (ANCIEN TESTAMENT)

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — 3-48

142